By. AA8

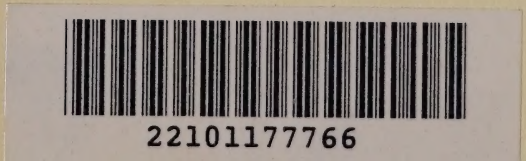
22101177766

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

—

Hennert. — Holophira.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

6971

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt-Quatrième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LXI.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

WELLCOME
LIBRARY
General Collections
M
7946

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

H

HENNERT (*Charles-Guillaume*), géomètre allemand, né à Berlin, le 3 janvier 1739, mort dans cette ville, le 21 avril 1800. Il servit d'abord comme officier d'artillerie dans l'armée prussienne, et fut chargé en 1785 de diriger les travaux entrepris pour lever les plans des forêts appartenant au fisc. En 1791 il devint chef d'une division au ministère de l'intérieur, et obtint le titre de conseiller aux forêts. On a de lui : *Beiträge zur Forstwissenschaft aus der praktischen Geometrie* (Notices de Géométrie pratique pour servir à la science forestière); Leipzig, 1783; — *Anweisung zur Taxation der Forsten* (Instructions pour l'évaluation des forêts); Berlin, 1791-1795, 2 vol.; etc. R. L.

Meusel, *Lexikon der von* 1750-1800 *verstorbenen deutschen Schriftsteller*, vol. V, p. 364-365. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

HENNET (Le chevalier *Albin-Joseph-Ulpien*), polygraphe français, né à Maubeuge, le 25 décembre 1758, mort à Paris, le 10 mai 1828. En 1777 il entra comme surnuméraire au ministère des finances, dirigé alors par Necker. Durant la période républicaine, il fit de l'opposition royaliste, mais d'une façon si prudente que le comité de salut public n'eut pas à s'occuper de lui. Son zèle contre la tyrannie conventionnelle se signala en plusieurs brochures, « qui, dit l'auteur, restèrent sans effet et inédites, par la force des circonstances ». Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), il fut l'un des commissaires de la section de la Butte des Moulins pour faire insurger les troupes du camp des Sablons; mais ni lui-même ni la proclamation qu'il avait rédigée ne purent pénétrer dans le camp. Lorsque la crise révolutionnaire fut passée, Hennet rentra dans l'administration, et fut chargé en 1801 de l'organisation des finances dans les départements piémontais nouvellement adjoints à la France. « Hennet, dit M. Lefèbre-Cauchy, dans la *Biographie universelle* de Michaud, quoiqu'il eût salué l'aurore du gouvernement impérial, avait conservé de l'attachement pour les Bourbons; il vit avec enthousiasme leur retour, et rappela en 1814 les marques de dévouement qu'il avait données aux jours de la terreur. » Il publia alors quelques ouvrages à propos de crédit et de finances; « mais, écrivent les auteurs de la *Galerie historique des Contemporains* et ceux de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, l'esprit de parti le plus violent se fait reconnaître à toutes les pages; à propos de finances, il ramène à tout instant le lecteur aux principes du pouvoir absolu, dont il est enthousiaste. On ne saurait lui refuser quelques vues justes; mais elles sont toujours noyées dans un fatras d'idées politiques, dignes tout au plus de fixer l'attention d'un lecteur du douzième siècle. » Son zèle monarchique lui valut la place de commissaire royal du cadastre et la croix d'Honneur. Hennet était membre correspondant de la Société d'Émulation de Cambrai et de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai. On a de lui : *Du Divorce;* Paris, 1789, 1792, in-8° (anonyme); — *Nouvelle Grammaire Italienne pour les dames;* Paris, 1790, in-4°; — *Pétition à l'Assemblée nationale, par Montaigne, Charron, Montesquieu et Voltaire*, suivie d'une *Consultation en Pologne et en Suisse;* Paris, 1791, in-8°; — *Complainte de Louis XVI*, chantée à Paris, dans la première quinzaine de janvier 1793 et défendue par la police; nouv. édit., Paris, 1814, in-8°; — *La Poétique anglaise;* Paris, 1806; — *Recueil méthodique des Lois, décrets, règlements, instructions et décisions sur le Cadastre de France;* Paris, 1811, in-4°, avec atlas in-fol.; — *Mémoire sur le rétablissement des finances;* Paris, 1814, in-4°; — *Observations sur l'acte constitutionnel* (du Sénat); Paris, 1814, in-8°; — *Réponse à un pamphlet manuscrit* (le Rapport attribué

au duc d'Otrante); Paris, 1815, in-8°; — *Éclaircissements sur le Cadastre;* Paris, 1816, in-8°; — *Essai d'un Plan de Finances;* Paris, 1816, in-4°; — *Théorie du Crédit public;* Paris, 1816, in-4°; — *Du Cadastre* : Réponse à un écrit intitulé : *La Vérité sur le Cadastre et proposition d'un moyen de le remplacer* (d'Aubert du Petit-Thouars); Paris, 1817, in-8° : Aubert du Petit-Thouars répliqua par *Réponse aux observations de M. le chevalier Hennet, commissaire royal du cadastre*, sur un ouvrage intitulé : *La Vérité sur le Cadastre français;* Tours, 1817, in-8°; — *Rapport sur le Cadastre;* Paris, 1817, in-4°; — *Le Globe céleste*, cours d'astronomie contemplative; Paris, 1820, in-8°; — *Fables pour l'enfance;* Paris, 1824, in-16. Le chevalier Hennet a laissé manuscrits, mais achevés : *Nouvel Usage des Globes;* — *Traité de la Sphère;* — *Anne de Bretagne*, tragédie; — *Jane Shore*, tragédie; — *Lorelina, or the first inoculation*, nouvelle en anglais; — *Histoire de l'Académie Française, de* 1629 *à* 1816, 6 vol. in-8°. « C'est, dit Quérard, la vie de l'Académie entière, sa naissance, ses règlements, son institution royale, ses usages, candidatures, cabales, scrutins, élections, séances privées, séances publiques, concours, examens, jugements des ouvrages, distributions de prix, traits honorables du corps entier, fautes échappées à la fragilité humaine, suppression en 1792, rétablissement imparfait en 1803, réorganisation complète en 1816, etc. » Enfin, on a de lui quelques opuscules en prose ou poésies fugitives, dont plusieurs ont paru dans l'*Almanach des Muses* à diverses époques. H. LESUEUR.

Biographie moderne (1806). — *Martyrologe littéraire;* Paris, 1816, in-4°. — Quérard, *La France littéraire.* — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1823).

HENNIER (*Pierre*), théologien français, né à Laval, mort en 1510. Il fut chanoine de l'église du Mans et curé de Saint-Pierre-la-Cour. On lui doit la première édition du *Missale Cenomanense*, Rouen 1489, in-fol. Il fit paraître une nouvelle édition du même Missel, sur plusieurs points amendé; Paris, 1494. On lui doit encore : *Manuale ad usum ecclesiæ Cenomanensis;* Rouen, 1501. Il revit aussi le Rituel et le Bréviaire du même diocèse. B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV, p. 48.

HENNIGES (*Henri* DE), homme politique allemand, né le 5 septembre 1645, à Weissembourg, mort à Francfort, le 26 août 1711. Il étudia le droit et l'économie politique à Iéna et à Altdorf, entra dans la carrière diplomatique, et devint en 1679 secrétaire de la légation prussienne à Ratisbonne, en 1708 conseiller intime et en 1709 représentant de la cour de Prusse à Ratisbonne. Il défendit avec zèle les intérêts de son souverain contre l'Autriche et les prétentions de la cour de Rome. A la diète de Francfort de 1711 il attaqua le nonce du pape, Albani, qui avait voulu s'arroger la préséance sur les princes électeurs ecclésiastiques de l'Allemagne, avec une violence qui fit sensation dans le monde politique tout entier. Il mourut quelques jours plus tard, d'une attaque d'apoplexie. C'était un homme d'une intelligence remarquable. Ses œuvres littéraires eurent beaucoup de réputation. Voici les principales : *Observationes politicæ et morales in Hug. Grotii* De Jure Belli et Pacis *libros III;* Sulzbach, 1673; — *De summa Imperatoris Romani Potestate circa sacra;* Nuremberg, 1676; — *De summa Imperatoris Romani Potestate circa profana;* ibid., 1677; — *De Supremato, adversus Cæsarinum Furstenerium;* Ratisbonne, 1687; — *De Jure legationis Statuum Imperii;* ibid., 1701; — *Meditationes ad instrumentum pacis Cæsareo-Suecicum specimina X;* Halle, 1706-1712. R. L.

J. S. Strehelius, *De Vita et Elogio viri quondam illust. H. ab Henniges;* Ansberg, 1737-1758. — Hirsching, *Handbuch*, III, 1, 107.

HENNIKER (Sir *Frederick*), voyageur anglais, né à Londres, le 1er novembre 1793, mort le 6 août 1825. Il fit ses études à Eton et à Cambridge. Épris du goût des voyages, il visita la France, la Suisse, l'Italie, Malte, et débarqua le 16 décembre à Alexandrie. Il parcourut l'Égypte en divers sens, vit Rosette, Damiette, Semenhout, Le Caire, Esneh, l'oasis de Bœris, remonta le Nil jusqu'à la seconde cataracte, et revint au Caire, d'où il repartit, en février 1820, pour Suez, Tor et le mont Sinaï. Il s'achemina vers la Syrie, et d'Ascalon gagna Jaffa, puis Jérusalem. Il voulut parcourir en détail les lieux saints; mais aux environs de Jéricho il fut assailli par des Arabes et laissé pour mort sur la place, d'un coup de sabre à la tête, et dépouillé de ses bagages. Des femmes turques le recueillirent, et ce ne fut qu'après une longue convalescence, passée à Jéricho, à Jérusalem, à Jaffa, qu'il put reprendre ses excursions. Il s'arrêta à Nazareth, à Saint-Jean-d'Acre, traversa la Syrie, et contempla les imposantes ruines de Balbek. Il revint s'embarquer à Beirouth, toucha à Chypre, à Rhodes, à Smyrne, à Athènes, à Hydra et à Constantinople. Il reprit alors la route de sa patrie par les provinces roumaines et l'Autriche. Il revit l'Angleterre à la fin de 1822. Il y fut nommé chef d'un bataillon des milices de l'Essexshire; mais il mourut bientôt des suites de sa blessure et de ses fatigues. On a de lui : *Notes during a visit to mount Sinaï;* Londres, 1823, in-8°, fig.; une seconde édition augmentée a été publiée en 1824. Elle contient des détails intéressants sur l'Égypte, la Palestine, la Syrie et la Nubie. Alfred DE LACAZE.

Annual Register.

HENNIN (*Henri-Chrétien* DE), philologue hollandais, né vers 1655, mort à Duisbourg, en 1703. Il étudia la médecine, et obtint en 1679 le grade de docteur. Plus tard il cultiva plus spécialement les lettres latines et grecques, et devint

professeur d'histoire et de littérature classique à l'université de Duisbourg. Son ouvrage : Ἑλληνισμὸς ὀρθιοδός, *s. Diss. paradoxa linguam græcam non esse pronunciundam secundum accentus*, Utrecht, 1684, in-8°, fit de son temps beaucoup de sensation. Il fut réfuté par le philologue Wetstein. On doit en outre à Hennin : une bonne édition des *Satires de Juvénal ;* Utrecht, 1685, in-4° ; — une traduction latine de l'*Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain* de Bergier, insérée dans le *Thesaur. Antiquitat. Roman.*, t. X ; — une édition des *Epistolæ itinerariæ* de Jacques Tall ; Amsterdam, 1700, in-4°, etc. On lui attribue aussi l'ouvrage : *Historia augusta Imperator. Romanor. a Cæsare ad Joseph. imperat., ex J.-P. Lotichii et J.-J. Hattmanni Tetrastichis ;* Amsterdam, 1710, in-fol. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — Jöcher, *Gelehrten-Lexicon.*

HENNIN (*Pierre-Michel*), diplomate français, né à Magny en Vexin, le 30 août 1728, mort à Paris, le 5 juillet 1807. Occupant fort jeune un emploi au ministère des affaires étrangères, il accompagna le comte de Broglie dans son ambassade de Pologne, et obtint la confiance de l'ambassadeur et même celle du roi Louis XV. En 1761, il fut désigné pour assister au congrès qui devait s'assembler à Augsbourg, et fut nommé en 1764 ministre résident en Pologne. Deux ans après il se trouvait à Genève, où son esprit conciliant servit à l'apaisement des troubles. De cette ville il alla voir Voltaire à Ferney, et entretint une correspondance avec lui. Appelé aux fonctions de premier commis des affaires étrangères et de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, il occupa cette position jusqu'à l'arrivée de Dumouriez au ministère, le 17 mars 1792. Deux ans après, il devint membre de la commission administrative ; mais une note trouvée dans les papiers de La Villeheurnois (1797), portant qu'en cas de rétablissement de la monarchie Hennin serait proposé pour la place de ministre des affaires étrangères, devait suffire pour l'exclure de tout emploi. Il vécut depuis dans la retraite. C'était un homme très-instruit en histoire, en géographie et dans les antiquités. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'avait choisi pour membre libre en 1785 ; mais plus tard il ne fut point appelé à faire partie de l'Institut. On a de lui : *Journal d'un Voyage de Constantinople en Pologne, par le père Joseph Boscowitch en* 1762, traduit de l'italien en français (anonyme) ; Paris, 1772, in-12 ; — *Correspondance diplomatique ;* Paris, 1796, in-8° ; — *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, publiée avec un avertissement et une notice sur Hennin par M. Hennin fils ; Paris, 1825, in-8°. M. Hennin fils dit que son père a lu à l'Académie des Inscriptions, *Sur les Caractères runiques et sur les voyages de l'empereur Adrien*, diverses dissertations qui ont été imprimées dans les *Mémoires* de cette compagnie. Il a laissé en manuscrit une *Bibliographie des Voyages* en XI volumes in-4° ; une *Grammaire* et un *Dictionnaire Polyglottes*, et un poëme intitulé *L'Illusion*, dont il avait composé soixante chants et qu'il voulait étendre jusqu'à cent.

Son frère, mort à Paris, le 5 juillet 1801, était en 1790 procureur du roi au bailliage de Versailles, et n'occupa que peu de temps des fonctions analogues dans le nouveau tribunal de cette ville.

Le fils de Pierre-Michel Hennin, *M. Michel* Hennin, chambellan du roi de Bavière, a publié en français : *Des Théâtres et de leur Organisation légale ;* Paris, 1819, in-8° ; — *Histoire numismatique de la Révolution française, ou description raisonnée des médailles, monnaies et autres monuments numismatiques, relatifs aux affaires de la France, depuis l'ouverture des états généraux jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire ;* Paris, 1826, in-4° ; — *Manuel de Numismatique ancienne, contenant les éléments de cette science et les nomenclatures, avec l'indication des degrés de rareté des monnaies et médailles antiques, et les tableaux de leurs valeurs actuelles ;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°. J. V.

Notice sur Hennin, par son fils, en tête de la *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M Hennin.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *la France littéraire.*

HENNINGES ou HENNIGES (*Jérôme*), généalogiste allemand, né à Lunebourg, vers 1550, mort dans cette même ville, le 28 février 1597. Il fit ses études à Wittemberg, sous la direction de Mélanchthon, revint dans sa ville natale, et y obtint la place de pasteur de la paroisse de Saint-Jean, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort. On a de lui : *Theatrum genealogicum, ostentans omnes omnium ætatum familias : monarcharum, regum, ducum, marchionum, principum, comitum atque illustrium heroum et heroinarum ; item philosophorum, oratorum, historicorum, quotquot a condito mundo usque ad hæc nostra tempora vixerunt ;* Magdebourg, 1598, tom. I-III, et t. IV, pars. I-IV, V parties en 5 gr. vol. in-fol. : Debure et Dav. Clément ont donné de cet ouvrage une description très-détaillée ; — *Genealogia aliquot familiarum nobilium in Saxonia, quæ vel a comitibus vel a baronibus ortæ, quosdam pontificiam, quosdam episcopalem dignitatem adeptos produxerunt ;* Hambourg, 1590, in-fol. R. L.

Fab. Magirus, *Eponymolog.* — Sax, *Onomasticon literarium*, P. IV, p. 37. — Wachler, *Geschichte der histor. Forschungen*, I, 286.

HENNINGS (*Jean-Christophe*), savant danois, né en 1708, à Plön, mort à Kiel, vers 1764. Il fit ses études à Lübeck, Iéna et Strasbourg, parcourut la France et la Hollande, et devint en 1738 professeur de physique et de métaphysique

à l'université de Kiel. Plus tard il y devint conservateur de la bibliothèque. Un an avant sa mort, il se démit de ses fonctions pour s'adonner à la recherche de la pierre philosophale. Le lendemain du jour où il avait touché sa pension, on le trouva assassiné dans son lit. Un soldat qui lui avait servi d'aide dans ses travaux de chimie fut soupçonné d'être son meurtrier. On a de Hennings : *Specimen Planetographiæ physicæ, inquirens præcipue an planetæ sint habitabiles;* Kiel, 1738, in-4°; — *De Artium mechanicarum Constitutione et Dignitate;* ibid., 1751, in-4°; — *In usitata eademque optima honestioris juventutis erudiendæ Methodus, tum in reliquis studiis scholasticis, tum præcipue in lingua latina;* ibid., 1752, in-4°; — *De Logicæ scientiæ ad exemplar arithmetices instituendæ Ratione;* ibid., 1752; — *Bibliotheca seu Notitia librorum rariorum, Latina et linguis cognatis, Italica, Hispanica, Gallica, etc.; item Græca, nec non Hebræa, Arabica, Persica, Æthiopica, Armenica, etc., scriptorum, in primis in usum eorum qui peregrinas adeunt bibliothecas, ordine alphabetico instructa, in qua aliorum labores partim emendantur, partim non contemnendo numero augentur;* Kiel, 1766, in-8°. Cet ouvrage intéressant n'a été conduit que jusqu'à l'article *Contardi*, etc. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — Meusel, *Lexikon der von 1750-1800 verstorbenen Schriftsteller.*

HENNINGS (*Auguste-Adolphe-Frédéric* DE), publiciste holsteinois, né en 1746, à Pinneberg, mort à Rantzau, le 11 mai 1826. Il fut envoyé, en 1773, comme secrétaire de légation à Berlin, où il resta pendant trois ans, et où il vécut dans l'intimité de Mendelssohn, de Sulzer, de Formey, de Bernoulli et de quelques autres savants distingués. Rappelé à Copenhague, il fut nommé conseiller d'État et chargé de plusieurs missions diplomatiques, dont il s'acquitta avec succès. Plus tard, désirant se retirer dans le Holstein, il obtint la charge de bailli de Ploen et d'Arensbæck, puis celle d'intendant de Herzhorn et d'administrateur du comté de Rantzau. On a de lui : *Essai historique sur les arts et sur leurs progrès en Danemark;* 1778, en français; — *Olavides, von einigen Anmerkungen über Duldung und Vorurtheile begleitet* (Olavides, avec quelques observations sur la tolérance et les préjugés); Copenhague, 1779 : cet ouvrage donna lieu à une polémique dont les pièces furent recueillies dans un livre intitulé : *Sammlung aller Streitigkeiten, die das Buch Olavides in Dänemark veranlasst hat;* Copenhague, 1780; — *Philosophische Versuche* (Essais philosophiques); ibid., 1780, 2 vol.; — *Ueber die Kameralverwaltung in Frankreich* (De l'Administration financière en France); ibid., 1781; — *Philosophisch-statistische Geschichte des Ursprungs und des Wachsthums der englischen Freiheit* (Histoire philosophique et statistique de l'origine et des progrès de la Liberté en Angleterre); ibid., 1783; — *Schriften œkonomischen und kameralistischen Inhalts* (Écrits d'Économie politique); Copenhague, 1787, 2 vol.; — *Historisch-moralische Schilderung des Einflusses der Hofhaltungen auf das Verderben der Sitten* (Essai historico-moral sur l'influence des cours sur la corruption des mœurs); Copenhague, 1792; — *Vorurtheilsfreie Gedanken ueber Adelsgeist und Aristokratie* (Pensées libérales sur l'Aristocratie); ibid., 1792; — *Beiträge zur Statistik der dænischen Staaten* (Matériaux pour servir à la Statistique des États Danois); 1784-1790. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — Meusel, *Gelehrtes Teutschland,* 5e édit., vol. III, p. 215. — *Neuer Nekrolog der Deutschen,* 4e année, t. I, p. 292.

HENNUYER (LE). *Voy.* LE HENNUYER.

HENOCH. *Voy.* ENOCH.

HÉNOUL (*Jean-Baptiste*), historien belge, né à Liége, en 1755, mort dans la même ville, le 10 octobre 1821. Il fit ses études dans sa ville natale, et s'y fit recevoir avocat en 1778. Il fournit au *Journal de la Province de Liége* des articles curieux sur l'origine des coutumes singulières du pays. On a de lui : *Annales du pays de Liége, depuis les derniers Éburons jusqu'au règne du prince-évêque Georges-Louis de Bergh;* Liége, sans date, in-8°. « Ces annales, dit le comte de Becdelièvre, sont d'un meilleur style que la plupart des ouvrages historiques qui avaient paru précédemment; on ne peut que reprocher à l'auteur une affectation de bel esprit et de se montrer le flatteur des puissants du jour. » J. V.

Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise.* — *Biogr. univ.,* augmentée de *Célébrités belges;* Brux., 1843.

HENRI, nom commun à un grand nombre de personnages, divisés en 1° souverains (empereurs et rois), par ordre alphabétique de pays; 2° Henri non souverains.

A. HENRI *empereurs d'Allemagne.*

HENRI Ier, dit *l'Oiseleur*, roi de Germanie (1), successeur de Conrad Ier, né en 876, élu en 920, mort à Mansleben, en Saxe, le 2 juillet 936. Avec Louis IV la race de Charlemagne s'était éteinte (912) en Allemagne. Malgré les réclamations du roi de France Charles le Simple, Conrad avait reçu la couronne et désigné en mourant Henri duc de Saxe pour son successeur, au préjudice d'Eberhard, son frère. Les députés des principales villes de la Germanie s'assemblent à Frizlar, et Henri *electus est a principibus et nobilioribus viris coram populo*, dit Witikind (lib. I) : les grands (évêques et seigneurs) le choisirent, les députés consentirent, le peuple présent l'ac-

(1) C'est le seul titre qu'il ait porté. Dans un diplôme de 932, il se qualifie *d'advocatus Romanorum*, défenseur, protecteur des Romains; dans un autre de *rex Franciæ orientalis.* Après la bataille de Mersebourg, ses troupes lui conférèrent le titre *d'imperator;* mais il ne le prit nulle part.

clama; le couronnement eut lieu sans onction ni inauguration. Eberhard envoya à Henri son neveu, de la part de Conrad, la lance sacrée, le manteau royal, le diadème et l'épée des anciens rois; ces ornements impériaux, dont l'histoire d'Allemagne fait, dit Pfeffel, mention pour la première fois, ont été, dit-on, toujours conservés depuis à Nuremberg. Henri reconnut aussitôt le noble désintéressement d'Eberhard en lui donnant le duché de Franconie et le palatinat du Rhin, qui n'étaient pas encore héréditaires. Deux mécontents, Burchard, duc de Souabe, et Arnoul, duc de Bavière, se soulevèrent; ils furent battus et forcés de prêter à Henri le serment de fidélité. Une expédition plus importante se présenta : la suzeraineté de la Lorraine était restée incertaine entre la couronne de Germanie et celle de France. En 912 Raynier, duc de Lorraine, fit hommage au roi de France Charles le Simple; mais ce faible monarque était peu capable de défendre la nouvelle province qu'il venait d'acquérir. A l'avénement de Henri, il perdit le crédit qu'il avait jusqu'alors conservé en Lorraine. Giselbert, fils de Raynier, négocia avec le roi de Germanie. Charles s'efforça de maintenir son autorité par les armes. Après plusieurs batailles sans résultat, les deux rois eurent une entrevue (923) près de Bonn, dans une île du Rhin; la Lorraine resta à Giselbert, et Henri, pour se l'attacher, lui donna sa fille Gerberge. Il conclut ensuite une trêve de neuf ans avec les Hongrois, qui, toujours repoussés à prix d'argent, attaquaient périodiquement la Germanie. Les Slaves de la Misnie, de la Lusace et du Brandebourg furent successivement défaits; des *margraves* (comtes de frontières) établis dans les villes fortes eurent à défendre les frontières. Wenceslas, duc de Bohême, fut assiégé dans Prague, et ne se sauva qu'en se soumettant à un tribut. Germond, roi de Danemark, persécutait les chrétiens; il fut bientôt réduit à demander la paix, à rétablir le christianisme et abandonner au vainqueur le Schleswig, qui, érigé en margraviat, reculait jusqu'au delà de l'Eyder les limites de l'Allemagne (930). Au dedans, Henri s'occupa de l'armée; aguerrie déjà, il ne s'agissait que de l'augmenter; il leva la neuvième partie des Saxons; les autres restèrent dans leurs foyers, à la condition de cultiver les terres et de fournir à la subsistance de cette nouvelle milice. Dans les grandes villes, il établit des magasins où devait être déposé le tiers des grains moissonnés. Les bandits qui désolaient l'Allemagne furent enrôlés et dirigés vers les forteresses nouvellement conquises. La cavalerie fut dressée à des exercices réguliers; on organisa des espèces de tournois, auxquels le roi lui-même prenait part. Ces précautions étaient sages, car en 933 expirait la trêve conclue avec les Hongrois; cette fois plus de traité : au lieu de tribut ordinaire, Henri leur envoya un chien galeux, queue et oreilles coupées. Dans cette guerre acharnée, Henri leur tua 36,000 hommes à Merzebourg, les chassa de l'Autriche, et y rétablit le margraviat créé par Charlemagne. Sentant sa fin approcher, et voulant consolider l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie, il assembla à Erfurt les princes allemands, et les engagea à lui choisir pour successeur Othon, son fils aîné. Il mourut enfin, au milieu des préparatifs d'une excursion en Italie. — C'est du règne de ce prince que date la civilisation de l'Allemagne, qui jusque alors était aussi barbare que les pays voisins. Reprenant avec adresse les idées de Conrad I^er^, Henri s'efforça de réunir ces vastes contrées en un tout homogène, et de soumettre la puissance ducale à l'autorité royale; dans ce but il confiait aux ducs les hautes fonctions de la cour (camérier, échanson, etc.), œuvre sagement continuée par Othon; il plaça à côté des ducs des officiers relevant de la couronne, qui, sous le titre de comtes palatins, devaient veiller sur les domaines royaux répandus dans les duchés. ils partageaient dans certains cas le pouvoir judiciaire du duc. Henri, bon et humain, législateur et guerrier, adoré de ses peuples et de ses troupes, avait deux défauts : il aimait trop les plaisirs, et se laissait souvent emporter à de terribles accès de colère. Il eut deux femmes : sur les menaces du pape, il dut répudier Hatburge, la première, qu'il avait enlevée d'un monastère; Mechthilde ou Mathilde, la seconde, était issue du sang de Witikind, chef des Saxons sous Charlemagne; elle lui donna trois fils : *Othon*, qui succéda à son père; *Henri*, duc de Bavière, aïeul d'Henri II; *Brunon*, archevêque de Cologne et duc de Lorraine; et six filles : *Gerberge*, donnée d'abord à Giselbert de Lorraine, puis en secondes noces à Louis IV de France; *Hedwige*, qui, mariée à Hugues de France, fut la mère d'Hugues Capet; *Mathilde*, qui dirigea l'abbaye de Quedlimbourg; *Hélène*, qui fut enlevée par le comte d'Altembourg; le nom des deux autres est inconnu; l'une épousa un duc de Bavière, et l'autre un comte d'Erbestein en Souabe. — Henri avait été surnommé *l'Oiseleur* à cause de sa passion pour la chasse; il est la tige de la dynastie saxonne qui s'éteignit avec Henri II (1024), et il eut pour successeur Othon I^er^. A. FRANKLIN.

Witikind, *Rerum ab Henrico et Ottone I° imperatoribus gestarum Libri III;* Bâle, 1532, in-fol. — N.-H. Gundlich, *De Henrico Aucupe Liber singularis;* Halle, 1711, in-4°. — J. Vogel, *Poetische Beschreibung der Ungarischen Schlacht Henrici Aucupis bei Merseburg;* Iéna, 1626, in-4°.— Pfeffel, *Abrégé de l'Hist. et du Droit public d'Allemagne;* Paris, 1776, 2 v. in-4°. — *Vita Henrici Aucupis, per anonymum,* dans Canisius, *Antiquæ Lectiones;* Ingolstadt, 1601, 6 v. in-4° ; t. VI, p. 381. — Adelbold, *Vita Henrici Aucupis;* dans Leibnitz, *Scriptores Rerum Brunswicensium;* Hanovre, 1707, 3 v. in-fol.; t. I^er^, p. 430.— Burckhardt, *Dissertatio de Henrico I°;* Leipzig, 1831, in-4°. — A. Lemey, *Annales diplomatici de Henrici I°;* 1792, in-4°.

HENRI II, dit *le Boiteux*, ou *le Saint*, empereur d'Allemagne, successeur d'Othon III, né le 6 mai 972, élu à Mayence, le 6 juin 1002, mort à Grône en Saxe, le 13 juillet 1024. Il était arrière-petit-fils d'Henri I^er^, cousin d'Othon III et fils de Henri le Querelleur, duc de Bavière. La mort prématurée d'Othon III, qui ne laissait pas

d'enfant, menaça de détruire l'édifice si péniblement élevé par Henri Ier et son successeur Othon Ier : l'Italie voulait briser ses chaînes en se donnant un roi ; le sceptre de l'Allemagne était disputé par des seigneurs ambitieux. A force d'adresse, Henri parvint à se faire élire ; il fut sacré et couronné empereur d'Allemagne par l'archevêque Villegis. Mais ses compétiteurs relevèrent la tête : Hermann, duc de Souabe, fut déclaré ennemi de l'Empire ; la Souabe et l'Alsace furent saccagées ; puis Henri parcourut la Thuringe, la Lorraine, la Saxe, exigeant partout le serment de fidélité. Pour mieux imposer à ses anciens rivaux, il renouvela à Aix-la-Chapelle la cérémonie de son sacre, épousa Cunégonde, fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, et la fit couronner à Paderborn. La Bohême avait été conquise par Boleslas, roi de Pologne ; Henri le chassa en 1006, et mit à sa place Jasomir de Bavière, frère du roi Boleslas III. Cédant aux sollicitations de l'empereur, Étienne, duc de Bohême, embrassa le christianisme ; Henri lui donna sa fille Gisèle en mariage, et érigea la Hongrie en royaume (1007). En Italie les Lombards, soulevés, avaient élu roi Ardouin, marquis d'Ivrée ; Arnoul, archevêque de Milan, irrité de ce que sans sa participation on eût osé faire un roi, déclara l'élection illégale, et appela l'empereur ; celui-ci, retenu par les affaires d'Allemagne, envoya en Italie sous la conduite d'Othon duc de Carinthie une forte armée, qu'Ardouin tailla en pièces au milieu des Alpes. Henri se décida à aller en personne soutenir les droits de sa couronne : il passa les monts, prit Vérone, chassa Ardouin, et vint se faire couronner roi de Lombardie à Pavie, où il déjoua un complot tramé contre lui. De retour en Allemagne, il soutint les Bohémiens contre Boleslas de Pologne, et donna à Godefroi, comte des Ardennes, la Lorraine, que la mort du duc Othon laissait vacante et dont le duc de Bavière cherchait à s'emparer. Sur ces entrefaites, Henri voulut embrasser la vie monastique ; on l'en dissuada avec peine. Il retourna alors en Italie, où Ardouin venait de rentrer ; battu près de Vérone, l'usurpateur prit une seconde fois la fuite. Henri reçut l'hommage des seigneurs italiens, puis il passa à Ravenne pour affermir Arnoul, son frère, sur le siége archiépiscopal de cette ville, qui lui était disputé par Adalbert. Il se rendit enfin à Rome, où il fut sacré et couronné empereur, avec Cunégonde, par Benoît VIII, le 24 février 1014 ; le pape, recevant Henri sur les degrés de l'église Saint-Pierre, lui dit : « Voulez-vous être le défenseur de l'Église romaine et garder à moi et à mes successeurs la fidélité en toutes choses? » Le dévot monarque jura, sacrifiant la dignité de sa couronne, les prérogatives acquises par ses ancêtres, et créant entre l'Empire et Rome la source de terribles dissensions. Henri revint en Allemagne, marquant son passage par de riches présents distribués à beaucoup d'abbayes ; arrivé à Saint-Vannes de Verdun ses idées monastiques le reprirent. On ne put cette fois s'opposer à sa volonté ; mais le supérieur lui ordonna aussitôt, en vertu de l'obéissance qu'il lui devait comme moine, de continuer à gouverner l'Empire. De nouveaux troubles l'appelaient en Bohême, et il allait enfin se faire chanoine à Strasbourg, quand le pape lui demanda des secours contre les Sarrasins, qui s'avançaient jusqu'en Toscane. En 1022, Henri présida le concile de Seeligenstadt ; en 1023 il eut sur le Chiers, près de Luxembourg, avec Robert de France, une entrevue qui devait cimenter la paix entre l'Église et l'État. Henri fut canonisé en 1152, par Eugène II ; on a vu comment il mérita cet honneur. Aucun prince n'avait fait aux églises de plus grandes largesses ; il jeta les fondements de la cathédrale de Strasbourg, rétablit l'évêché de Mersebourg, érigea celui de Bamberg, établit partout des monastères et des abbayes ; enfin, le serment qu'il avait prêté au saint-siége devint la base de l'obéissance que les papes voulurent dès lors exiger des empereurs. A la canonisation, le souverain pontife ajouta la déclaration qu'Henri avait toute sa vie gardé la chasteté, et en 1201 canonisa même Cunégonde, femme de cet empereur : la bulle garda le silence sur la plainte qu'Henri avait portée à la diète de Francfort sur la stérilité de l'impératrice et sur ce que Cunégonde, accusée publiquement d'adultère, avait dû se justifier par l'épreuve du feu : suivant Crammer, elle marcha pieds nus sur douze socs ardents, sans ressentir aucun mal. Avec Henri II s'éteignit la dynastie saxonne, dont Henri Ier avait été la tige. Il eut pour successeur Conrad II. Alfred FRANKLIN.

J. C. Neu, *Themata de Henrico II Germanorum imperatore ;* Tubingue, 1707, in-4°. — B.-G. Struvius, *Syntagma Historiæ Germanicæ ;* Iéna, 1716, in-4°, p. 353. — R. Glaber, *Chronique*, insérée dans les *Historiæ Francorum Scriptores* de Duchesne ; Paris, 1641, 5 v. in-fol. ; t. IV. — A Crammer, *Admiranda Vita S. Henrici et S. Cunegondis ;* Augsbourg, 1770, in-8°. — H. Luden *Geschichte des deutschen volks ;* Gotha, 1825, 12 v. in-8°. — H. Meibomius, *Rerum Germanicarum Libri tres ;* Helmest., 1688, 3 vol. in-fol.

HENRI III, dit *le Noir*, à cause de la couleur de sa barbe, empereur d'Allemagne, fils et successeur de Conrad II, né en 1017, élu en 1039, couronné à Rome, en 1046, mort à Botfeld, sur les confins de la Saxe et de la Thuringe, le 5 octobre 1056. Henri III n'eut pas de compétiteur : évêques et seigneurs l'élurent à l'unanimité ; Conrad II l'avait déjà fait élire et sacrer roi des Romains ; il fut sacré une seconde fois par l'archevêque de Cologne, prélat diocésain d'Aix-la-Chapelle. Ce règne a deux périodes : allemande et romaine. En Allemagne, Brzetislas, duc de Bohême, aspirait à l'indépendance ; il dut bientôt implorer la paix. Des troubles s'élevèrent en Bourgogne ; mais Henri les apaisa en épousant la princesse Agnès, alliée aux premiers seigneurs bourguignons. La Hongrie était en feu : le roi Pierre, successeur d'Étienne, est chassé par Ovon, son beau-frère ; celui-ci fuit devant les troupes allemandes, et revient après leur départ ; battu une

seconde fois, il traite avec Henri. Il fut bientôt assassiné par ses soldats, et l'empereur remit Pierre sur le trône; les Hongrois l'emprisonnent, et donnent le sceptre à André, son neveu. Celui-ci rompt hardiment avec l'Allemagne; il repousse les troupes d'Henri, qui lui donne sa fille, et abandonne ses prétentions sur la Hongrie. Ce royaume, malgré les menaces du pape, obtint enfin son indépendance. En 1043, la rivalité de deux frères, Gozelon et Godefroi, ensanglanta la Lorraine: Henri la leur partage; Gozelon meurt; Baudouin prend sa place, et la lutte recommence. Béatrix, sœur d'Henri et héritière de riches possessions en Toscane, épousa Godefroi, contre la volonté de son frère, et envenima encore une querelle qui ne se termina qu'en 1056, pendant la minorité d'Henri IV. En Italie, quatre papes se disputaient la tiare : Grégoire VI, Sylvestre III, Benoît IX et Jean XX (*voyez* ces noms). Henri passa les Alpes (1045) pour pacifier Rome; il assembla un concile à Sutri, condamna Grégoire VI, et fit élire Clément II. Le nouveau pape donna le lendemain (Noël 1046) la couronne impériale à Henri et à Agnès. Cenni nous a transmis tous les détails de cette cérémonie: l'empereur dut baiser les pieds du pontife et lui jurer obéissance et fidélité, vrai serment de vassal envers son suzerain. En revanche, Henri fit jurer aux Romains de ne jamais élire de pape sans son consentement; il dut pourtant, à son départ de Rome, emmener avec lui Clément II, que les Romains voulaient renverser. Après la mort de Clément II, il fit successivement élire au pontificat Damase II, Léon IX et Victor II; mais il est le dernier empereur qui ait su faire ainsi respecter sa puissance aux Romains. — Les Normands avaient arrondi leurs États, en dépouillant les Grecs, les Allemands et les papes; Henri, à son passage, leur donna prudemment l'investiture de la Pouille, du comté d'Averse et d'une partie du Bénéventin. Léon IX, moins sage, marcha contre eux; battu et fait prisonnier (1er juin 1053), il appela vainement Henri à son secours. — Henri, peu avant sa mort, eut à Mayence, en 1054, une entrevue avec le roi de France Henri Ier, qui lui reprochait d'avoir soutenu contre lui Thibaut, comte de Chartres; l'empereur lui proposa de vider ce différend dans un duel: le roi refusa. — Henri eut deux femmes: Marguerite, fille de Canut, roi d'Angleterre: elle mourut de la peste; et Agnès, fille de Guillaume, duc de Guyenne. Agnès lui donna quatre enfants: *Henri*, successeur de son père; *Conrad*, qui ne vécut que quatre mois; *Mathilde*, qui épousa Rodolphe, duc de Souabe, et *Ithe*, femme de Léopold IV, marquis d'Autriche.

Alfred FRANKLIN.

G. Cenni, *Monumenta dominationis pontificiæ*, etc.; Rome, 1760, 2 v. in-4°. — Neu, *Themata quædam selectiora de Henrico III*; Tubingue, 1718, in-4°. — Contant d'Orville, *Anecdotes germaniques*; Paris, 1769, in-12, p. 136. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*; Paris, 1757, 37 v. in-4°; t. XII, p. 36. — B.-G. Struvius, *Syntagma Hist. German.*; Iéna, 1706, in-4°, p. 389. — Barre, *Hist. générale d'Allemagne*; Paris, 1748, 10 v. in-4°; t. IV, p. 1. — J.-C. Dithmar, *Scriptores Rerum Germanicarum*; 1727, in-fol. — Mat. Bell, *Scriptores Rerum Hungaricarum*; Vienne, 1746, 3 v. in fol.; t. II.

HENRI IV, dit *le Grand*, empereur d'Allemagne, fils et successeur d'Henri III, né en 1050, élu en 1056, mort à Liége, le 7 août 1106. Henri III laissait pour successeur un enfant de six ans; Agnès sa mère fut déclarée régente; mais, comme il arrive souvent en pareil cas, ce fut un autre, Henri évêque d'Augsbourg, qui gouverna. Tous les seigneurs se soulèvent contre la régente et son ministre; les complots succèdent aux soupçons déshonorants; Annon, archevêque de Cologne, enlève le jeune empereur (1061), se ligue avec Adalbert, évêque de Brême, et tous deux se chargent d'élever le prince et de gouverner l'État, pendant qu'Agnès va mourir à Rome, dans un couvent. A treize ans, Henri fut déclaré majeur; il enleva la Carinthie à Berchthold de Zæhringue, la Bavière à Othon de Nordhein, et commença une guerre terrible contre les Saxons. Plongé dans les plus honteuses débauches, il veut répudier Berthe, sa femme; une menace d'excommunication l'apaise. C'est désormais avec les papes qu'il va lutter. Grégoire VII venait d'être élu; Henri lui demande appui contre les Saxons, toujours révoltés; les Saxons prennent également le pape pour arbitre, et accusent l'empereur d'impudicité, de sacrilége et de simonie. L'ambitieux pontife saisit ardemment cette occasion d'asservir l'Empire; les empereurs jouissaient depuis longtemps déjà du droit d'investiture, fondé sur les immenses richesses qu'ils avaient données aux abbayes; Grégoire rend un décret qui défend, sous peine d'excommunication, de recevoir un évêché ni aucun bénéfice de la main d'un laïque, et menace des foudres papales tout laïque, fût-il empereur, qui oserait investir un ecclésiastique. Henri enfreint à dessein ce décret; des légats lui ordonnent de comparaître au tribunal du pape pour se justifier. Henri rentrait triomphant dans Goslar quand il reçut cet ordre insensé; il chasse les légats, assemble un concile à Worms (1076), y fait déposer Grégoire, et lui envoie, signé des évêques, l'acte de déposition. Le pape, furieux, réunit à son tour un concile, excommunie l'empereur, délie ses sujets du serment de fidélité, et leur ordonne de fuir non-seulement l'empereur excommunié, mais encore tous ceux qui ne l'auraient pas fui. L'Empire fut d'autant plus indigné de cette condamnation, dit Othon de Freisingen, historien très-favorable aux papes, que jamais auparavant on n'avait vu pareille sentence prononcée contre un empereur romain. En même temps partirent des émissaires chargés d'exciter les Saxons, à peine soumis, et les seigneurs, toujours prêts à la révolte. Ils réussirent sans peine: à l'assemblée de Tribur ils rebelles voulurent élire un autre souverain; la rivalité des partis empêcha seule l'exécution de cette mesure. Ils convinrent de tenir une autre assemblée, à Augs-

bourg, d'y inviter Grégoire, et de s'en rapporter à son jugement ; mais ils exigèrent de l'empereur que jusqu'à l'arrivée du pape il se retirât à Spire, pour y vivre en excommunié, exclu de l'Église, et privé de l'autorité impériale. Henri, effrayé, préférait aller implorer son pardon : il passe en Italie ; à son approche, les Lombards, excommuniés comme lui, le prennent pour chef, et veulent marcher sur Rome pour venger leur affront commun ; mais le timide empereur repoussa cette proposition, et alla à Canossa, près de Reggio, solliciter en pénitent une audience du pontife. Elle lui fut refusée ; ce n'est qu'après avoir subi les traitements les plus humiliants, après être resté pendant trois jours sous les fenêtres du pape, dans la cour du château de Mathilde, pieds nus, couvert d'un cilice, exposé en plein hiver à la rigueur du froid, et ne vivant que de pain, qu'il fut admis à baiser les pieds de Grégoire VII. Il reçut enfin l'absolution, à la condition de comparaître devant la diète qui se tiendrait en Allemagne, d'y répondre aux accusations formulées contre lui, de renoncer à la couronne si le pape le jugeait coupable, de ne remplir en attendant aucune des fonctions de la royauté, et d'être toujours soumis et obéissant au saint-siége. Les Lombards, habiles politiques, ne voulaient pas souffrir que la couronne impériale fût ainsi avilie ; ils déclarèrent Henri indigne du trône s'il tenait son serment, et le menacèrent de le remplacer par son fils. Henri, rappelé à lui-même par cette fermeté, se mit à la tête des Lombards ; Grégoire souleva alors les seigneurs allemands, qui, à la diète de Forchheim, déposèrent Henri et élurent Rodolphe, duc de Souabe (1077), qui renonça aux investitures, et promit une obéissance aveugle au saint-siége. Henri regagne l'Allemagne ; les deux empereurs la ravagent. Rodolphe est d'abord vainqueur à Flandenheim ; le pape renouvelle ses anathèmes contre Henri, et appelle sur ses armes la malédiction du ciel. Henri assemble à Brixen les évêques de son parti ; Grégoire y fut accusé de simonie, d'hérésie, de sorcellerie, de sacrilége, d'incendie, de parjure, de meurtre, et déposé ; on élit à sa place Guibert, archevêque de Ravenne, son ennemi, qui prit le nom de Clément III. Les deux empereurs se rencontrent de nouveau sur les bords de l'Elster (1080) : Henri, aidé du vaillant Godefroy de Bouillon, parvient, malgré les prières du pape, à tailler en pièces l'armée de Rodolphe, qui est tué dans l'action. Aussitôt l'empereur marcha sur Rome (1081) ; pendant qu'il assiégeait le château Saint-Ange, où le pape s'était renfermé, les Romains reconnurent Clément III, qui couronna l'empereur et sa femme. Mais Henri dut laisser les Romains continuer le siége, et repasser les Alpes : l'Allemagne, soulevée par les émissaires de Grégoire, était en feu ; Hardouin de Luxembourg avait été élu empereur ; Welf, duc de Bavière et Ecbert, margrave de Thuringe, aspiraient au trône. Henri les bat et les soumet ; puis il retourne en Italie (1085) ; aussitôt les Romains rendent la tiare à Clément III, qu'ils avaient chassé, et Henri ravage les domaines de la comtesse Mathilde, puissante protectrice des papes. Celle-ci, d'accord avec Urbain II, successeur de Grégoire, soulève le fils d'Henri, Conrad, contre son père. Mathilde lui fournit des sommes immenses ; Urbain accable d'excommunications l'empereur, qui, d'abord battu, convoque à Aix-la-Chapelle une diète où son fils rebelle est mis au ban de l'Empire et remplacé comme roi des Romains par Henri, second fils de l'empereur. Pascal II, qui venait de succéder à Urbain, suivit la même voie que son prédécesseur ; il confirma toutes les sentences rendues antérieurement contre Henri, et fit révolter le fils de ce prince. Le rebelle se présente aux Saxons, toujours prêts à la guerre, assemble un concile à Nordhausen, et dépose son père. L'empereur a recours aux armes ; battu, il demande une entrevue qui lui est accordée dans Mayence ; son fils vient au-devant de lui, et implore son pardon les larmes aux yeux ; il l'attire ainsi hors de la ville, le fait arrêter et enfermer au château de Bingenheim. Là le vieil empereur est contraint de renoncer à l'empire (1106), dépouillé des ornements, dont se revêt à l'instant l'usurpateur. Henri, réduit à la dernière misère, implora vainement une prébende de laïque dans le chapitre de Spire ; repoussé partout, errant de ville en ville, obligé de vendre jusqu'à ses chaussures pour avoir du pain, il finit par trouver un asile dans la ville de Liége, où, dit-on, il mourut, dans la misère, après avoir envoyé à son fils son anneau et son épée en signe de pardon. Mais ce fils dénaturé, fidèle exécuteur des ordres de Pascal, accourut à Liége, et fit déterrer son père, qui, porté à Spire, resta cinq ans dans une cave, privé de sépulture. — Henri a laissé, surtout par ses infortunes, un grand nom dans l'histoire. Guerrier consommé, il commanda toujours ses armées en personne, et se trouva à plus de soixante combats ; législateur intelligent, les circonstances au milieu desquelles il vécut ne lui permirent pas de réaliser tous ses projets d'amélioration. Il rendit de sages ordonnances en faveur de la classe, alors si nombreuse, des indigents : chaque fermier, suivant l'importance de sa métairie, devait nourrir un certain nombre de pauvres ; le palais même de l'empereur servit plus d'une fois d'hôpital. On doit cependant lui reprocher les débauches qui souillèrent sa jeunesse, de grandes fautes politiques au début de son règne et les traitements humiliants auxquels il se soumit dans sa première lutte avec Grégoire VII. C'est sous le règne d'Henri IV que commencèrent les croisades. Alfred FRANKLIN.

Vita et Epistolæ Henrici IV, per anonymum ; dans Reuber, *Scriptores Rerum Germanicarum*, Hanovre, 1619, in-fol., p. 181 et 195. — *Bellum Henrici imper. contra Saxones, ab anonymo ;* dans le même recueil, p. 53. — J. Mascov, *Commentarii de Rebus Imperii Romano-Germanici sub Henrico IV et Henrico V ;* Leipzig., 1748, in-8°. — Gerhard (de Reichersberg), *De Henrico IV et V imp. et Gregorio VII ;* Ingolst., 1611, in-4°. — Fleury, *Hist.*

ecclesiast.; Paris, 1756, 37 v. in-4°; t. XIII, p. 22. — *Historia de Vita Henrici IV imp. et Hildebrandi, circa ea tempora conscripta*; Francfort, 1581, in-fol. — J. Aventinus, *Henrici IV Vita, Epistolæ*, etc.; Vienne 1518 in-4°. — J. Stumpf, *Historie Kayser Heinrichs IV*; Zürich, 1556, in-fol. — De Potter, *Esprit de l'Église*; Paris, 1821, 8 v. in-8°; t. III, p. 58. — Othon de Freisingen, *Chronicon sive rerum ab orbe condito ad sua usque tempora* (an. 1146) *gestarum*; dans Urstitius, *Scriptores Rerum Germanic.*, Francfort, 1585, in-fol., p. 1. (Voyez les indications biographiques à la suite de Grégoire VII.)

HENRI V, empereur d'Allemagne, fils et successeur d'Henri IV, né en 1081, élu à Mayence, en 1106, mort à Utrecht, le 22 mai 1125. En 1098, Henri, sur les instances du pape Pascal II, s'était révolté contre son père; en 1106, il l'avait battu, dépouillé, chassé (*voyez* l'article précédent), et s'était fait élire empereur à sa place. Le saint-siége se crut maître de l'Allemagne quand il vit sa créature sur le trône; mais Henri adopta aussitôt les idées et la conduite qu'il avait si cruellement reprochées à son père : à peine couronné, il annule le décret pontifical relatif aux investitures. Pascal renouvela ses anathèmes; l'empereur, alors en guerre contre la Hongrie et la Pologne, dut dissimuler; mais en 1110 il passa les Alpes à la tête de 80,000 hommes, ruina Novare, reçut à Milan la couronne de Lombardie, et marcha sur Rome. Les Normands, appelés au secours du saint-siége, n'arrivant point, le pape parlemente : il propose que la puissance temporelle renonce au droit d'investir les ecclésiastiques, et qu'en revanche la puissance spirituelle renonce à la possession de tous les fiefs séculiers. L'empereur accepta; mais les évêques, que ce traité dépouillait de leurs richesses, protestèrent; Pascal leur rappela vainement la pauvreté de la primitive Église. Henri, ennuyé de ces disputes, déclara qu'il voulait être couronné sans conditions, et sur le refus de Pascal, le fit arrêter à l'issue de la messe. De là un soulèvement général à Rome : on s'égorge dans les rues; les Allemands sont vainqueurs, et le pape consent à tout : il abandonne ses prétentions d'investiture, admet Henri à la communion, le couronne à Saint-Pierre, le 13 avril 1112, et jure solennellement qu'il ne l'excommuniera jamais. L'empereur quitta l'Italie pour aller faire enterrer son père; dès qu'il fut parti, tout le clergé de Rome s'insurgea contre le pape, et l'accusa d'avoir trahi les intérêts de l'Église. Pascal assemble un concile, et annule le traité; des légats parcourent l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, la Lorraine, la France, la Palestine même, excommuniant partout l'empereur et appelant les seigneurs à la révolte. La Saxe et la Souabe se soulèvent; l'évêque de Wurtzbourg et l'archevêque de Mayence appuient les rebelles, qui ne se soumettent qu'après deux ans de guerre. Henri laissa alors la direction de l'Empire à ses neveux, et passa en Italie (1116). La comtesse Mathilde venait de mourir, léguant au saint-siége ses États, presque tous fiefs de l'Empire; Henri reprit ces possessions, puis il entra à Rome, remplaça Pascal, qui s'était sauvé dans la Pouille, par Grégoire VIII (Bourdin), et se fit couronner une seconde fois. Pascal excommunie l'anti-pape, et meurt bientôt; les cardinaux élisent Gélase II, sans consulter l'empereur. Celui-ci chasse Gélase, et rend la tiare à Bourdin, qui est excommunié de nouveau. Après la mort de Gélase, on élit Calixte II, qui, craignant le sort de son prédécesseur, se décide à négocier la paix. Les prétentions d'Henri le font cependant excommunier encore une fois. On s'entend enfin à la diète de Worms, le 23 octobre 1122 : l'empereur renonce à l'investiture par la crosse et l'anneau, symboles de l'autorité spirituelle, et s'engage à laisser les églises faire librement les élections; en revanche, elles doivent avoir lieu en sa présence; il prononce en cas de partage, et se réserve d'investir l'élu par le sceptre, symbole de la puissance séculière : premier entr'acte de cette longue querelle des investitures, qu'un ambassadeur français terminera en soufflétant Boniface VIII de son gantelet de fer. La même année, Henri, à la diète de Wurtzbourg, avait signé la paix avec les princes allemands en leur rendant les biens dont il les avait dépouillés. En 1125, allié au roi d'Angleterre, son beau-père, il entra en Champagne, pour punir le roi de France d'avoir accordé autrefois un asile à Pascal; mais des révoltes le rappelèrent bientôt en Allemagne, et il mourut à Utrecht, de la maladie contagieuse qui désolait alors l'Europe. Henri V avait épousé, en 1111, Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre. Le règne de cet empereur est marqué par des réformes importantes. Ce prince affranchit, entre autres, les artisans esclaves, *homines proprii*, qui habitaient les villes, et leur donna le rang de citoyens ou d'hommes libres, *liberi*. Il abolit aussi le droit de mainmorte, qui permettait aux seigneurs de dilapider les successions. Henri V fut le dernier empereur de la maison de Franconie, qui avait commencé avec Conrad II, en 1024. Alfred FRANKLIN.

Barre, t. IV, p. 396. — J.-B. Struvius, p. 469. — Fleury, t. XIV, p. 37. — Contant d'Orville, p. 180. — J. Mascov. — Gerhard de Reichersberg. — Chr. Urstitius, *Germaniæ illustr. historicorum Tomi duo, ab Henrico IV ad annum* 1400; Francfort, 1670, in-fol. — J. Pistorius, *Rerum Germanicarum Scriptores aliquot insignes*; Ratisbonne, 1726, 3 v. in-fol. — E. Gervais, *Geschichte Deutschlands unter der Regierung Kaiser Heinrich's V und Lothar's II*; Leipzig, 1842, 2 v. in-8°.

HENRI VI, dit *le Sévère*, empereur d'Allemagne, fils et successeur de Frédéric Barberousse, né en 1165, élu en 1190, mort à Messine, le 28 septembre 1197. Henri avait épousé Constance, fille posthume de Roger, roi de Naples et de Sicile. Guillaume II, fils de Roger, mourut sans enfant; la couronne de Sicile revenait donc à Henri, comme époux de Constance. Mais les Siciliens, redoutant la domination d'un prince allemand, mirent sur le trône Tancrède, fils naturel de Roger. Henri leva une armée, et passa à Rome, où il se fit couronner empereur par Célestin III, le 15 avril 1191, cérémonie qu'il acheta en livrant aux Romains la ville de Tuscu-

lum, connue pour son attachement aux empereurs d'Allemagne. Il poursuivait sa route en vainqueur, lorsque Naples l'arrêta; après un siége de trois mois, il dut retourner en Allemagne, laissant l'impératrice et les débris de son armée au pouvoir de Tancrède. Une honteuse trahison le mit en état de reprendre la campagne : Richard Cœur de Lion, revenant de la Palestine avait fait naufrage sur les côtes de la Dalmatie, et continuait sa route, déguisé en pèlerin; mais reconnu à Vienne, il fut livré à Léopold, duc d'Autriche, qui le chargea de fers et le vendit à Henri VI. Celui-ci le retint prisonnier pendant plus d'un an, bravant les plaintes des princes chrétiens et les excommunications du pape, et marchandant sans cesse pour obtenir de son captif une plus forte rançon. Les seigneurs, indignés, l'obligèrent à le mettre en liberté contre une somme de 150,000 marcs d'argent, qui servit à payer les frais d'une nouvelle expédition en Italie. Tancrède était mort; Henri rétablit la paix dans les villes lombardes, entre à Naples, prend Salerne et s'empare de la Sicile sans rencontrer de résistance. Il marque son triomphe par les plus révoltantes atrocités : le comte Jourdan est attaché sur une chaise de fer rougie au feu; Tancrède est déterré, et le bourreau lui tranche la tête; Guillaume, fils de Tancrède, a les yeux crevés; ses sœurs et sa mère vont mourir en Alsace, et tous les partisans de cette malheureuse famille périssent dans les supplices. Afin d'incorporer la Sicile à l'Empire germanique, Henri voulut rendre la couronne héréditaire dans sa race, mais rien ne put vaincre la résistance de l'archevêque de Mayence, du duc de Saxe et surtout du pape, qui eût ainsi perdu son droit traditionnel de confirmer l'élection des empereurs. De nouvelles cruautés perdirent cet empereur : Constance, sa femme, dont il avait exterminé tous les parents, conspira contre lui, et le fit empoisonner. Henri VI a été mis au nombre des plus mauvais princes; il avait l'esprit vif, pénétrant, et quelque instruction; mais ces avantages furent effacés par une avarice sordide, un caractère faux et sanguinaire et une insatiable passion de vengeance. Il eut pour successeur en Sicile et à Naples son fils, Frédéric II. A. F.

B. G. Struvius, p. 377. — Barre, t. V, p. 425. — Fleury, t. XV, p. 6. — Contant d'Orville, p. 230. — G.-D. Hoffmann, *Judicia Eruditorum et opuscula historicorum longe gravissimorum comitis Keyserlingii, J.-D. Ritteri, C.-L. Scheidi, J.-F. Joachimi, de Henrico VI, Germaniæ imperatore;* Hellbr., 1757, in-4°. — W. Jæger, *Geschichte Kaiser Heinrich's VI;* Altorf, 1790, in-8°.

HENRI VII, empereur d'Allemagne, successeur d'Albert Ier, et fils de Henri, comte de Luxembourg, né en 1263, élu le 29 novembre 1308, mort à Sienne, le 4 août 1313. Après la mort d'Albert, il y eut un interrègne de sept mois; six électeurs seulement eurent part à la nomination d'Henri; il est le premier empereur qui fut élu par les grands-officiers de la couronne : les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, le comte palatin de Bavière, le duc de Saxe et le duc de Brandebourg; le comte palatin, délégué à cet effet, proclama Henri comte de Luxembourg *roi des Romains, futur empereur, protecteur de l'Église romaine et universelle, et défenseur des veuves et des orphelins.* La Bohême était alors déchirée par la guerre civile : un parti défendait Henri de Carinthie; un autre tenait pour le duc d'Autriche; un troisième, qui ne voulait ni de l'un ni de l'autre, fit offrir à Henri la couronne pour Jean son fils; mais Henri épousa Élizabeth, fille du dernier Wenceslas, et la maison de Luxembourg acquit ainsi la Bohême. Depuis Frédéric II les empereurs avaient perdu de vue l'Italie; la lutte entre l'Empire et l'Église avait cessé; celle des guelfes et des gibelins durait encore. Henri laissa le soin de l'Empire à son fils, le roi de Bohême, et franchit les Alpes; tout se soumit devant lui; Milan lui ouvrit ses portes, et il y reçut la couronne de Lombardie. Mais il frappa les Milanais de dures contributions, et nomma pour gouverneur de la ville Matthieu Visconti, un gibelin. Aussitôt les guelfes se soulèvent, et Milan est inondé de sang. Henri tourna les deux partis contre lui en cherchant à les réconcilier. Dans Rome, les guelfes empêchèrent qu'il fût couronné à Saint-Pierre; il fut obligé de se rendre à l'église de Latran, où six cardinaux légats, représentant le pape, alors à Avignon, accomplirent la cérémonie du sacre (29 juin 1312). Décidé à se venger des guelfes et du roi Robert de Naples, leur chef, Henri s'allia avec Frédéric, roi de Sicile, et fit venir des renforts de l'Allemagne. Mais le pape s'interposa, et lui défendit, sous peine d'excommunication, d'attaquer le roi de Naples. Henri, pour toute réponse, met Robert au ban de l'Empire, le déclare rebelle, contumace et criminel de lèse-majesté; il allait enfin assiéger Naples, quand il mourut. Quelques auteurs disent qu'il fut empoisonné, en recevant la communion, par un moine dominicain nommé Politien de Montepulciano; d'autres repoussent cette allégation en prouvant que, trente ans après, Jean, roi de Bohême, déclara par lettres patentes que l'ordre de Saint-Dominique était innocent de ce crime. Clément V condamna la mémoire d'Henri, et soutint que ce prince lui avait prêté serment de fidélité. — Henri VII n'eut qu'un fils, *Jean*, roi de Bohême, et trois filles : *Béatrix*, qui épousa Charobert de Hongrie; *Marie*, qui devint la femme de Charles IV, roi de France; et *Agnès*, mariée à Rodolphe, comte palatin. C'est sous le règne d'Henri VII que les chevaliers teutoniques, maîtres de Dantzig et d'une partie du littoral de la mer Baltique, achetèrent la Poméraine à un margrave de Brandebourg. Alfred FRANKLIN.

Albert. Mussati, *Historia augusta Henrici VII;* Venise, 1636, in-fol. — *Nicolai episcopi Botrontinensis Relatio de itinere italico Henrici imp.;* dans Muratori, *Rerum Italicorum Scriptores;* Milan, 1723, 25 v. in-fol.; t. IX, p. 883. — F.-H. Barthold, *Der Rœmerzug Kœnig Heinrich's von Lutzelburg;* Kœnigsberg, 1830, 2 vol. in-8°. — Conrad Vicerius, *De Rebus gestis imp. Henrici VII Libellus;* dans Reuber, *Scriptores Rerum Germanicarum*, Hanovre, 1619, in-fol., p. 458. — M. Diffenbach, *Dissertatio de vero mortis genere quo Henricus VII obiit;* Francfort, 1685, in-4°.

B. HENRI *rois d'Angleterre.*

HENRI Ier, roi d'Angleterre, né en 1068, mort en 1135, troisième fils de Guillaume le Conquérant. Son père, à son lit de mort, partageant ses États et ses biens entre ses enfants, n'avait légué à ce prince que cinq mille livres d'argent. « Que ferai-je de ce don, lui dit son fils, si je n'ai pas un lieu où habiter? Mon fils, dit le roi, contente-toi de ton sort, et confie-toi dans le Seigneur; souffre en paix que tes frères aînés te précèdent : Robert aura la Normandie et Guillaume l'Angleterre; quant à toi, tu auras, lorsque le temps sera venu, tout le bien que j'ai acquis, et tu surpasseras tes frères en richesses et en puissance. » Cette prédiction du vieux roi mourant fut bientôt en partie accomplie. Quand le duc Robert, prodigue de richesses, eut épuisé son trésor, il offrit à Henri de lui vendre une portion de son territoire, et lui céda pour 3,000 livres tout le Cotentin. Henri, néanmoins, n'en demeura pas longtemps possesseur. Robert et son frère Guillaume, roi d'Angleterre, se réunirent pour l'en chasser; ils prirent ses châteaux, et l'assiégèrent dans la forteresse du mont Saint-Michel, où il dut capituler. Mais ce premier revers ne le découragea pas; profitant des querelles fréquentes entre ses deux aînés, il accrut son influence, et se trouva en mesure, dès que la mort de Guillaume le Roux fut connue (1100), de courir à Winchester, où il s'empara violemment du trésor royal et de la couronne. Il agit ainsi au mépris du droit d'aînesse du duc Robert et du traité conclu entre ce prince et le feu roi, qui assurait leur succession au survivant. Mais Robert était en Palestine, et Henri, mûri par la disgrâce, était sans contredit le plus habile entre les fils du Conquérant. Il ne négligea rien pour s'assurer la fidélité de ses sujets par les promesses et les bienfaits; en octroyant une charte, il se rendit favorables les barons et les prélats, et le rappel de l'archevêque Anselme, banni par Guillaume, lui concilia le peuple, qu'il acheva de gagner en épousant la jeune Mathilde, descendante des rois saxons. Par cette conduite sage et ferme, il se trouva assez fort pour résister à son frère, qui vint, les armes à la main, réclamer son héritage. Un traité fut conclu par lequel Robert renonça au trône d'Angleterre moyennant une pension annuelle de 3,000 marcs. Henri observa mal les clauses du traité conclu avec le duc de Normandie, qui, justement irrité, se ligua avec des barons anglais mécontents ou bannis; mais il fut prévenu par le débarquement de son frère en Normandie. Les armes décidèrent du sort de ce pays et la journée de Tinchebray mit aux mains d'Henri la personne de Robert et tout l'héritage paternel (1106). Le prince, vaincu, fut conduit prisonnier en Angleterre, où son frère, suivant Matthieu Paris, lui fit brûler les yeux. Mais Robert avait laissé sur le continent un jeune fils nommé Guillaume Cliton, qui, s'échappant des mains de son oncle, trouva parmi les rois et les princes des soutiens et des vengeurs. Les comtes de Flandre et d'Anjou et surtout le roi de France Louis VI embrassèrent sa défense avec ardeur; mais ils furent battus à Brenneville. La cause du jeune prince dépossédé fut ensuite plaidée dans un concile tenu à Reims, sous la présidence du pape Calixte II. Louis VI y présenta le fils du duc Robert, son vassal, et s'éleva contre l'injustice et l'ambition du roi Henri. Celui-ci, non moins heureux dans les négociations que sur les champs de bataille, l'emporta de nouveau; la paix fut conclue, et le fils de Henri fut reconnu duc de Normandie.

Après ce succès, le roi d'Angleterre résolut de repasser dans ses États d'outre-Manche; tout lui avait souri jusque alors, mais la fortune lui gardait le plus affreux retour. Le navire nommé *La Blanche Nef*, sur lequel étaient embarqués son fils Guillaume, deux de ses enfants naturels, dix-huit princes et plus de deux cents barons et chevaliers, sombra en mer pendant la nuit, et un seul matelot s'échappa pour raconter ce terrible sinistre. Henri n'avait plus d'héritier mâle; mais, résolu à ne pas laisser le sceptre d'Angleterre sortir de sa descendance, il fit ce qui ne s'était vu qu'une fois en Angleterre depuis le temps des anciens Bretons : sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, fut couronnée (1126) et désignée comme son héritière; elle épousa en même temps le comte d'Anjou, Geoffroy, surnommé Plantagenet, tige de cette maison qui régna si longtemps sur l'Angleterre.

Guillaume Cliton, créé comte de Flandre par Louis VI, était cependant pour la fille de Henri Ier un compétiteur redoutable. Sa mort au siége d'Alost (1128) délivra Henri de cette inquiétude, et six ans plus tard son frère Robert expira dans sa prison, après une captivité de vingt-huit années. Son cruel vainqueur lui survécut peu, et mourut en Normandie, d'un excès de table, en 1135. Ce roi, qui sut par politique faire parfois violence à ses penchants vicieux, ne fit rien pour les vaincre; et s'il eut plusieurs des qualités d'un grand prince, il n'eut aucune des vertus de l'homme privé. Trois vices capitaux le dominèrent, dit l'annaliste Horreden, la cupidité, l'avarice et la cruauté. Il sut néanmoins choisir et conserver d'habiles ministres, et son mérite incontestable est d'avoir rétabli l'ordre dans ses États; il contint les puissants par la terreur, et reçut ainsi le nom de *Justicier*, quoiqu'il eût donné lui-même l'exemple de toutes les injustices. Son règne a laissé plusieurs traces dans les institutions politiques et religieuses du pays. Le plus célèbre surtout et le plus durable de ces monuments est la charte accordée par Henri aux habitants de Londres pour la sécurité des marchands et le développement du commerce. En effet, moyennant une certaine taxe, le roi accordait à cette ville le droit d'élire ses officiers et ses magistrats, de tenir des *plaids* à l'intérieur

de la cité; il l'exempta du *danegelt* (1) et il affranchit les marchandises dans ses ports. Ce roi avait aussi à son avénement rétabli les lois d'Édouard le Confesseur et supprimé les statuts sanguinaires de son prédécesseur pour les forêts; mais il avait promis à l'heure critique, et à peine affermi, il fit détruire tous les exemplaires de sa charte, et ne tint nul compte de ses autres engagements. Le vœu d'Henri Ier ne fut pas exaucé, et la couronne après sa mort passa sur la tête de son neveu, Étienne de Blois.

Henri avait eu de sa première femme, Mathilde, descendante des rois saxons, un fils, qui périt dans le naufrage de *La Blanche Nef*, et une fille, la célèbre impératrice Mathilde. Il épousa en secondes noces la fille du duc de Louvain, nommée Alice ou Adelaïs; mais cette union fut stérile. E. DE BONNECHOSE.

Chronique Saxonne. — Malmesbury, *De Gestis Regum Anglorum.* — Eadmerus, *Historia sui seculi, ab anno* 1066 *usque annum* 1122. — Matthieu Paris, *Historia major Angliæ.* — Haywarde (John), *Lives of three Norman Kings of England.*

HENRI II, roi d'Angleterre, né en 1133, mort en 1189. Ce premier fils de Geoffroy Plantagenet (1), comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre (*voy.* ce nom), et veuve en premières noces de l'empereur Henri V, réunit en sa personne, par son aïeule Mathilde, descendante d'Edmond Côte de Fer, le sang des dynasties saxonne et normande. Il fut le premier des rois Plantagenets. Les droits de sa mère, héritière de la couronne, ayant été méconnus par les barons anglais en faveur d'Étienne de Blois (*voy.* ce nom), troisième fils d'Adèle, fille du Conquérant, il s'éleva entre les deux compétiteurs une guerre acharnée; Étienne la fit cesser en reconnaissant Henri pour son fils adoptif et son successeur. Cet important événement eut lieu dans le concile de Winchester, en 1153. Étienne mourut l'année suivante, et Henri lui succéda sans opposition. Depuis Charlemagne aucun souverain n'avait en Europe réuni tant d'États sous son sceptre : il tenait de son père la Touraine et l'Anjou; il héritait de la Normandie et du Maine par sa mère, et en épousant, en 1152, Éléonore d'Aquitaine, que le roi Louis VII avait imprudemment répudiée, il était devenu le maître du Poitou, de la Saintonge, de l'Auvergne, du Périgord, du Limousin, de l'Angoumois et de la Guyenne. Vassal du roi de France pour ses États du continent, il était ou du moins il paraissait beaucoup plus puissant que le suzerain auquel il rendait hommage. Il ressemblait, dit-on, à son aïeul le Conquérant par les traits de l'âme comme par ceux du visage : ferme, prudent et magnifique, son activité tenait du prodige, et son habileté égalait son ambition; mais, aveugle dans sa colère et dominé par la volupté, il ne sut pas, comme son aïeul, maîtriser ses passions par son intérêt, et elles furent l'écueil où il se brisa. A peine se fut-il assis sur le trône, qu'il se rendit redoutable à ses ennemis et à tous ses voisins : les grands du royaume furent contenus et leurs principales forteresses rasées; les féroces mercenaires brabançons, dont Étienne s'était fait un appui, furent bannis, sous peine de mort. Henri conduisit deux expéditions victorieuses dans le pays de Galles, dont les princes lui rendirent hommage, et réduisit le roi d'Écosse Malcolm à le reconnaître pour son suzerain; puis il tourna ses forces vers le continent. A la mort de son père, Henri avait juré qu'en montant sur le trône d'Angleterre il céderait l'Anjou à son frère Geoffroy; lorsqu'il fut roi il oublia son serment, et garda l'Anjou. Son frère, invoquant son droit, voulut lui disputer cette province. Henri fit alors passer sur le continent une armée anglaise, rétablit son autorité dans les domaines paternels, et contraignit Geoffroy à échanger contre une pension son titre de comte. Un an plus tard Henri, par ses intrigues et ses menaces, obligea Conan, comte héréditaire de Bretagne, à fiancer sa fille à son dernier fils, en exigeant de lui la promesse qu'il reconnaîtrait son gendre pour son héritier. Mais, en 1159, Henri échoua devant Toulouse : revendiquant cette ville comme l'un des fiefs de sa femme, il était venu l'assiéger, et allait s'en emparer quand le roi de France, que le comte Raymond de Saint-Gilles avait appelé à son secours, se jeta dans la place. Henri, dans cette occasion, opposa sa prudence à son ambition, et sans tenter l'assaut il leva le siége. Il rencontra bientôt en la personne de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, un autre adversaire, digne de lui, et sa lutte avec le prélat fut le plus grand événement de son règne. Henri nourrissait depuis longtemps le projet de restreindre et même de détruire la juridiction ecclésiastique. Dans l'espoir d'y parvenir plus aisément, il avait nommé à l'archevêché de Cantorbéry Thomas Becket, son favori et son chancelier; mais Becket en recevant la mitre embrassa avec ardeur les intérêts de son Église, et le roi ne tarda pas à reconnaître un ennemi dans celui dont il espérait le concours, et qu'il avait élevé pour s'en faire un docile instrument. Il persista néanmoins dans son dessein; et à la suite du refus que fit l'archevêque d'abandonner à la juridiction séculière un prêtre accusé de viol et de meurtre, il convoqua une assemblée du clergé à Westminster, où il demanda qu'il fût décidé qu'à l'avenir tout clerc reconnu coupable et condamné à la dégradation par jugement de la cour ecclésiastique fût ensuite abandonné à la juridiction laïque pour être puni corporellement, sans privilége de clergie. Mais les membres de l'assemblée, s'inspirant de la résistance de l'archevêque, refusèrent d'accéder à la demande du roi. Henri leur demanda ensuite si, en toute

(1) Sorte d'impôt spécial prélevé primitivement par les rois saxons pour mettre le royaume à l'abri des invasions danoises. Cette taxe fut maintenue pendant longtemps, quoique détournée de sa première destination.

(2) Ce surnom eut pour origine une branche de genet que cette famille portait dans son écusson.

chose, ils promettaient d'observer les royales constitutions de ses ancêtres. Le primat répondit pour tous : Oui, nous les observerons, *sauf les obligations de notre ordre, l'honneur de Dieu et de l'Église.* Le roi, irrité, congédia l'assemblée.

Un schisme partageait alors le monde chrétien. Deux papes étaient en présence, Victor IV et Alexandre III. Le roi d'Angleterre reconnut le dernier; mais il mit un prix à ce service, exigeant d'Alexandre III qu'il abandonnerait la cause du primat. Circonvenu par ses amis, délaissé par le pape, Becket sentit son courage fléchir; il se rendit près du roi, et promit d'observer les *constitutions sans aucune réserve.* Henri voulut que cette déclaration fût faite publiquement, et à cet effet il convoqua, en 1164, les barons et les évêques dans la résidence de Clarendon; là on lut, par son ordre, une longue série d'articles qui étaient censés reproduire les anciennes coutumes du royaume. Considérées dans leur but, les célèbres constitutions dites de Clarendon subordonnaient l'autorité spirituelle à l'autorité temporelle; elles mettaient dans la main du roi les choses et les personnes de l'Église, et anéantissaient toute la juridiction des tribunaux ecclésiastiques. A la lecture de ces articles l'archevêque, indigné, s'écria que jamais il n'apposerait son sceau à de semblables constitutions. Vaincu encore une fois par les supplications des assistants, il promit enfin de les observer; mais il ne les signa pas. Henri II fit aussitôt publier les seize articles des constitutions, et les rendit obligatoires non-seulement en Angleterre, mais dans ses possessions continentales. Becket s'était bientôt repenti d'un moment de faiblesse; il protesta de toutes ses forces, et en appela au pape. Le roi, pour le réduire, convoque un concile à Northampton, destiné à examiner la conduite de Becket comme chancelier. Vainement ce dernier allégua-t-il qu'au moment de sa nomination au siége de Cantorbéry il avait été dégagé de toute recherche pour les actes de sa gestion : il fut d'abord condamné à payer l'énorme amende de 44,000 marcs, et le tribunal, intimidé, rendit ensuite une sentence d'emprisonnement. La vie du prélat n'était plus en sûreté dans le royaume; il résolut de se dérober à ses ennemis par la fuite, et quittant secrètement l'Angleterre, il se rendit à Sens, où le pape Alexandre III avait convoqué un concile. Là, il exposa sa conduite, et, en signe d'humilité, il déposa les marques de sa dignité entre les mains du souverain pontife, qui l'en revêtit de nouveau et le consacra une seconde fois archevêque de Cantorbéry et primat de la Grande-Bretagne. Alexandre assigna pour retraite à Becket le monastère de Pontigny, dans lequel il vécut deux ans comme un simple moine. La colère d'Henri ne fut pas apaisée par l'exil de son adversaire. Un édit royal condamna au bannissement toute sa famille, et confisqua les biens de tous ses adhérents. Le prélat répondit à cette rigueur par une sentence d'excommunication contre les défenseurs des constitutions de Clarendon. Sur ces entrefaites une révolte des Bretons contre leur duc Conan appela Henri II sur le continent. L'insurrection s'était étendue jusqu'au Maine et au Poitou, possessions du roi d'Angleterre, et Louis VII favorisait les rebelles. Une paix fut conclue à Montmirail, par laquelle Louis consentit à l'abdication de Conan en faveur d'Henri, qui, de son côté, se reconnut vassal du roi de France pour cette nouvelle province. Une autre paix fut tentée à Montmirail : le roi de France y convia son hôte illustre, l'archevêque de Cantorbéry; mais il ne put opérer la réconciliation des deux ennemis, et les violences du roi contre Becket redoublèrent. N'ayant pu obtenir du pape la dégradation du prélat, il lui infligea du moins une disgrâce cruelle, en faisant sacrer son fils aîné (1) par l'archevêque d'York : le sacre des rois d'Angleterre était le plus grand privilége du siége de Cantorbéry. Son triomphe cependant fut de courte durée : le pape, irrité, menaça Henri de la censure et de l'interdiction s'il ne rendait justice à son primat; Henri II, menacé en outre par ses sujets du continent et par le roi de France, et alarmé des orages prêts à éclater dans sa propre famille, crut devoir fléchir, et consentit à une nouvelle entrevue avec l'archevêque. Elle eut lieu à Fretval, où le prélat fut reçu en grâce.

Le retour de Becket en Angletere (1170) fut une longue ovation; il entra dans son église, dont il était exilé depuis sept années, entouré d'une foule immense qui se pressait sur ses pas. Son premier acte fut d'exiger que l'archevêque d'York et les évêques assistants, coupables d'avoir usurpé ses droits lors du sacre du jeune Henri, se soumissent au jugement de l'Église. A cette nouvelle, la colère du roi se ralluma. Malédiction, s'écria-t-il, malédiction sur tous les lâches que je nourris, et qui m'ont laissé exposé si longtemps aux insolences de ce prêtre, sans tenter un effort pour m'en délivrer! Quatre chevaliers, Reginald Fitzurre, Guillaume de Tracy, Hugues de Morville et Richard Briton, ayant entendu cette parole fatale, se levèrent, sortirent, et après s'être concertés se rendirent à Cantorbéry. Là, trouvant l'archevêque inébranlable devant leurs menaces, ils l'égorgèrent au milieu du sanctuaire; et après cet horrible attentat les meurtriers se firent place à travers la foule qui entourait l'église en criant : Pour le roi! pour le roi!

Les résultats de ce grand meurtre furent terribles pour Henri II, malgré ses efforts pour en décliner la responsabilité. Le roi de France avait de son chef déclaré l'archevêque de Cantorbéry saint et martyr, et s'était autorisé de ce crime pour reprendre les armes; de son côté, Alexandre III excommunia les meurtriers, avec

(1) Il était souvent d'usage à cette époque de sacrer les fils des rois du vivant de leur père.

tous leurs complices et leurs protecteurs, prononça l'interdit sur toutes les possessions continentales du roi, et, lui défendant l'entrée des lieux saints, il lui annonça qu'il lui enverrait des légats chargés de ses instructions. Henri, effrayé, résolut de temporiser, et pour se dispenser d'attendre les envoyés du saint-siége, il mit à exécution le projet longtemps ajourné d'une descente en Irlande, que le pape Adrien IV l'avait jadis autorisé à conquérir. Cette île était peuplée par les descendants de l'ancienne race celtique convertis au christianisme par saint Patrice, vers le cinquième siècle. La population avait été divisée autrefois en un grand nombre de classes ou tribus, qui à l'époque de la conquête s'étaient fondues en cinq royaumes, connus sous le nom de Munster, Meath, Ulster, Leinster et Connaught. Tous les princes de l'Irlande reconnaissaient, de temps immémorial, la suprématie d'un seul chef, désigné comme eux par l'élection; et sous le règne de Henri II cette autorité souveraine appartenait en Irlande au souverain roi du Connaught. Favorisés par la guerre civile, qui désolait ce pays, des aventuriers gallois et normands y avaient déjà fait d'importantes conquêtes quand le roi d'Angleterre, auquel le souverain de Leinster avait fait hommage de son royaume, s'embarqua pour l'Irlande, le 17 octobre 1171, avec cinq cents chevaliers et un corps nombreux d'archers. Il prit terre à Waterford, où les chefs normands et le roi de Leinster lui rendirent hommage comme à leur suzerain. Le sud fut rapidement conquis, et toutes les villes reçurent des garnisons anglaises. Le roi se rendit ensuite dans la capitale, à Dublin, et là, au nom du droit qu'il disait tenir de l'Église, il somma tous les chefs du pays de venir lui prêter serment. Ceux du sud obéirent; le chef suprême O'Connon, roi du Connaught, et les princes de l'Ulster refusèrent d'accomplir cet acte humiliant; et ils maintinrent leur indépendance avec tant d'énergie que du vivant de Henri II les possessions anglo-normandes ne s'étendirent pas au delà des districts maritimes de Down, Dublin, Wexford, Waterford et Corck. Le roi s'était proposé, en 1172, de donner par sa présence en Irlande une plus grande activité aux opérations militaires, lorsque des intérêts plus graves le rappelèrent sur le continent. Le meurtre de Becket n'avait cessé d'occuper tous les esprits en Europe; l'Eglise en Angleterre ne célébrait plus les mystères, et les fidèles, longtemps avant que Rome n'eût canonisé le prélat, voyaient en lui un martyr et un saint. Henri n'ignorait pas que les peuples le désignaient comme l'assassin de celui à qui s'adressaient leurs prières, et il avait hâte de se rapprocher de l'Église. La cérémonie de sa réconciliation solennelle eut lieu en Normandie, dans la cathédrale d'Avranches, en présence des cardinaux légats, du jeune roi son fils et du peuple assemblé. Il jura sur le livre des Évangiles qu'il n'avait ni ordonné ni voulu la mort de l'archevêque, mais il avoua qu'il en avait été la cause involontaire, et pour son châtiment il promit d'entretenir à ses frais pendant douze mois deux cents chevaliers pour la défense de la Terre Sainte; de servir de sa personne pendant trois ans, si le pape le requérait, contre les infidèles en Palestine ou en Espagne; de restituer et de faire rendre à l'église de Cantorbéry et aux partisans de l'archevêque les terres et autres biens qui leur avaient été enlevés, et d'abolir les statuts de Clarendon. A ces conditions, les légats se dirent satisfaits, et réconcilièrent le roi avec l'Église.

Les conséquences immédiates de cette réconciliation furent la paix avec le roi de France et la confirmation par le pape Alexandre III de la bulle qui octroyait l'Irlande en toute souveraineté à Henri (1173). La fortune semblait revenir à ce prince; mais les cruelles épreuves que lui infligèrent ses enfants remplirent d'amertume le reste de sa vie. A la paix de Montmirail, Henri avait cédé à son fils aîné le gouvernement du Maine et de l'Anjou, et celui de l'Aquitaine et du Poitou à Richard, son second fils; Geoffroy, le troisième, reçut le comté de Bretagne. Le roi avait en outre, lors de sa querelle avec Becket, fait sacrer Henri comme son successeur. Mais celui-ci, las de n'être roi que de nom, exigea de son père la cession en toute souveraineté de l'Angleterre ou de la Normandie, et n'ayant pu l'obtenir, il se révolta. Ses frères et Louis VII, son beau-père, embrassèrent sa cause : ils furent secondés par la reine Éléonore d'Aquitaine, qui, délaissée par Henri, aspirait à se venger en encourageant ses fils dans leur révolte contre son époux. Le malheureux monarque, trahi par ses amis, par ses fils et par leur mère, fut réduit à mettre son espérance dans les étrangers; il envoya au loin, dit Roger Hoveden, solliciter les rois qui avaient des fils, et enfin abjurant toutes ses prétentions à l'indépendance vis-à-vis le saint-siége, il supplia le pape de lancer ses foudres contre ses ennemis, en épargnant toutefois ses fils coupables. Alexandre III s'entremit en vain. Une ligue redoutable se forma entre ces fils rebelles, les rois de France et d'Écosse, le comte de Flandre et un grand nombre de barons anglais (1173). Informé en Normandie du péril de sa couronne, le roi vit dans ses malheurs un effet de la vengeance divine, qui poursuivait encore sur lui le meurtre de l'archevêque. Il prit alors une de ces résolutions extrêmes, que les usages du siècle expliquent, et qui avait pour but de désarmer le ciel et de lui rendre le cœur de son peuple. Il fit voile pour l'Angleterre, et débarquant à Southampton, où il jeûna au pain et à l'eau, il prit le chemin de Cantorbéry. A l'approche de cette cité, il descendit de cheval, et, dépouillant toute fierté royale, il marcha nu-pieds avec le visage d'un pèlerin pénitent. Il entra dans l'église au son des cloches, et se diri-

gea vers le tombeau du saint martyr, où il se prosterna la face contre terre à la vue des prêtres et du peuple assemblé. Puis, demandant une absolution nouvelle aux évêques présents, il soumit sa chair nue à la discipline des verges dont les prélats déchargèrent chacun quelques coups sur les épaules du roi. Les verges passèrent ensuite aux mains des religieux et des clercs, qui en frappèrent le roi à leur tour. Henri vécut ensuite trois jours dans les jeûnes, les oraisons et les veilles. Alors seulement il crut avoir apaisé la colère céleste. D'étonnants succès, attribués par les contemporains à l'intervention du martyr, suivirent de près ce grand acte d'expiation. Le roi d'Écosse, Guillaume, fut fait prisonnier et ne recouvra sa liberté qu'en se reconnaissant vassal de l'Angleterre. Les barons rebelles furent vaincus, et achetèrent leur pardon en livrant leurs châteaux : trois semaines suffirent au roi pour pacifier tout le royaume, et le mirent en état de tourner toutes ses forces vers le continent. Ses fils coupables et leurs alliés durent bientôt aussi demander la paix, qui fut signée sur les frontières de l'Anjou (1174). L'époque où Henri vécut réconcilié avec ses fils est la plus brillante de son règne; mais elle fut de courte durée. Les exactions et les violences de Richard en Aquitaine soulevèrent le peuple de ce pays, qui appela à son aide les propres frères de l'oppresseur, Henri et Geoffroy. Le vieux roi essaya en vain d'apaiser cette guerre fratricide; mais enfin, voyant ses ordres méprisés, il joignit ses forces à celles de son fils Richard, et vint lui-même, en l'année 1183, mettre le siége devant Limoges, qui s'était donnée à Geoffroy et à son frère.

Les deux armées allaient en venir aux mains, quand le jeune Henri tomba gravement malade; et le repentir le saisissant aux approches de la mort, il demanda à voir son père, et implora sa grâce. Le malheureux roi, tant de fois trahi, n'osa s'aventurer près du prince mourant; mais en même temps, toujours indulgent pour ce fils trop aimé, qui avait abreuvé sa vie de douleurs, il ôta sa bague, et la lui fit porter par l'archevêque de Bordeaux comme un témoignage de tendresse et de pardon. Cette mort plongea le roi dans le désespoir. Geoffroy en eut pitié, et revint près de lui, abandonnant à toute sa colère les Aquitains ses alliés. Sa vengeance contre Limoges fut terrible; il n'y laissa pas pierre sur pierre. Cependant on raconte qu'il pardonna généreusement au chef de la rébellion, le célèbre Bertrand de Born, en souvenir de l'amitié que son fils Henri lui avait vouée.

Louis VII était mort, et avait pour successeur Philippe II, son fils, l'un des plus grands princes qui aient régné sur la France. Philippe se montra, dès le début de son règne, fidèle à la politique de son père en s'efforçant de détacher de Henri II ses enfants et d'affaiblir leur force en les divisant. Geoffroy venait de périr dans un tournoi (1186); mais Richard fut entre ses mains un docile instrument; il lui inspira la pensée de réclamer de son père la jeune Adélaïde, sa fiancée, fille de Louis VII. Cette princesse avait été remise au roi Henri, qui, la gardant comme otage, persistait à différer son mariage avec Richard. Celui-ci passa de la plainte à la menace, puis à la révolte, et, en présence des deux rois, réunis à La Ferté-Bernard, se déclara vassal de Philippe pour toutes les possessions qu'il avait reçues de son père sur le continent. Ce fut pour les barons du Poitou, de l'Aquitaine et de la Bretagne, le signal de recommencer contre le vieux roi une lutte qui avait été suspendue plutôt que terminée, et dans laquelle Richard fut soutenu par le roi Philippe, frère d'Adélaïde. Les armées réunies surprirent les garnisons anglaises, et investirent Le Mans, d'où le roi Henri s'échappa avec peine. Poursuivi par ses ennemis, il se réfugia dans la ville de Tours, qui fut aussitôt assiégée. Désespérant alors de la fortune, abandonné de ses défenseurs, l'infortuné monarque se mit à la merci de Philippe, se reconnut son vassal, et promit de lui rendre sa sœur. Les envoyés français qui vinrent à ses quartiers présenter à sa signature cet humiliant traité le trouvèrent malade et alité. Son premier soin fut de demander les noms de ses sujets mentionnés dans cet acte et qui l'avaient trahi pour le roi de France : l'un des premiers qu'il entendit nommer fut Jean, son quatrième fils, sur lequel il avait reporté toute son affection. Cette cruelle révélation aggrava sa maladie. Richard, averti du danger de son père, vint recevoir le baiser de paix en garantie du traité. Henri le donna d'un air indifférent; mais comme son fils s'éloignait, on entendit le vieux roi souhaiter de vivre pour punir l'ingrat et se venger. Son vœu ne fut pas exaucé. Il se fit porter à Chinon, où le mal empira. Sentant les approches de la mort, il maudit le jour où il était né. « Malheur à moi! dit-il, honte à un roi vaincu, et maudits de Dieu soient les enfants que je laisse! » — Les prêtres et les évêques qui l'assistaient l'exhortèrent en vain à révoquer ces paroles : il mourut sans vouloir rétracter la malédiction qu'il avait lancée contre ses enfants.

On raconte que ses serviteurs pillèrent la maison où il venait d'expirer, laissant là le corps de leur maître après l'avoir dépouillé. Le lendemain cependant, dit Matthieu Paris, on le porta au lieu de sa sépulture, revêtu de ses habits royaux. Son fils Richard accourut, agité par les remords, et dès qu'il parut le sang coula des narines du cadavre. A cette vue le fils criminel eut horreur de lui-même, et, saisi d'une extrême douleur, suivit la pompe funèbre jusqu'à Fontevrault, où il ensevelit avec honneur le corps de son père.

C'est dans l'administration de la justice que Henri II fit les plus importants changements et obtint les plus durables succès. Il fut en cela puissamment secondé par le célèbre justicier Ranulf de Glanvil; et les résultats de ses efforts

profitèrent à la fois à la couronne et aux libertés publiques, en restreignant les juridictions territoriales. Henri II étendit beaucoup les attributions de la cour du roi, et rendit permanente, à l'assemblée de Northampton, en 1176, l'utile institution des juges ambulants, qui contribua plus que toute autre à maintenir en Angleterre l'unité de la loi *commune* et à empêcher le fractionnement de la législation, comme en France, en une infinité de coutumes locales. Partout où ces magistrats tenaient audience ils formaient un jury composé de douze chevaliers ou hommes libres, qui devaient dénoncer à la barre toute personne du canton soupçonnée de meurtre ou d'autre crime. Sur leur dénonciation unanime, le coupable était amené devant les juges; et s'il se disait innocent, il était soumis à l'épreuve de l'eau : convaincu par le résultat, il était immédiatement condamné. Telle fut la juridiction criminelle avec décision de jurés que Henri établit en Angleterre. — La réputation d'équité de ce prince se répandit dans toute l'Europe, et deux rois étrangers, Alfonse de Castille et don Sanche de Navarre, le prirent même pour arbitre de leurs différends. Une de ses autres institutions les plus importantes est celle de *l'escuage*, qui convertit le service militaire de la noblesse en un impôt territorial destiné à solder une armée mercenaire et permanente.

Henri avait eu de la reine Éléonore d'Aquitaine cinq fils, dont deux, *Richard* et *Jean*, lui succédèrent, et trois filles, mariées à des princes du continent. Ses nombreuses maîtresses, parmi lesquelles il faut citer la célèbre et malheureuse Rosamonde (*voy.* ce nom), lui donnèrent plusieurs enfants. E. DE B.

Roger Hoveden; *Scriptor. Rerum Anglicarum.* — Matthieu Paris, *Historia major Angliæ.* — Saint Thomas Becket, *Epistolæ.* — Augustin Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands.*

HENRI III, roi d'Angleterre, né à Winchester, en 1207, mort en 1272. Fils aîné de Jean sans Terre et d'Isabelle d'Angoulême, il n'avait que dix ans quand il perdit son père. L'Angleterre était alors en proie à la guerre civile. Les barons, exaspérés par la tyrannie du feu roi (*voy.* JEAN), avaient offert la couronne à Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, roi de France. Ce prince, se rendant à leur appel, avait débarqué à Sandwich, à la tête d'une armée; et secondé par la population, il s'était rendu promptement maître de Londres, où il se fit couronner (1216). Mais alors l'orgueil national se révolta, le souvenir du despotisme fit place à la honte d'obéir à un étranger, et ceux même qui avaient appelé Louis se tournèrent contre lui. Tel était l'état des choses au moment où le roi Jean mourut. Son fils, conduit à Glocester par les seigneurs ralliés à sa cause, y fut proclamé, en 1216, et l'on confia la garde de sa personne au maréchal comte de Pembroke, qui eut le titre de gardien ou curateur du royaume. Le premier soin de celui-ci fut de faire ratifier par son pupille la grande charte octroyée sous le règne précédent; puis, ralliant tous les Anglais autour de la bannière royale, il poussa activement la guerre. Les comtés du midi étaient encore au pouvoir des Français; la bataille de Lincoln les leur enleva, et força Louis à se renfermer dans Londres. La flotte, sa dernière espérance, ayant été détruite par le justicier Hubert de Burgh, il négocia pour sa sûreté personnelle, et signa le traité de Lambeth, par lequel son retour en France était garanti. De ce moment le jeune Henri fut roi sans opposition, sous la tutelle de Pembroke et du légat du pape. Le maréchal mourut l'année suivante, et son autorité fut partagée entre Hubert de Burgh et Pierre des Roches, évêque de Winchester. Ces deux ministres étaient rivaux, et le premier ayant provoqué la disgrâce de son collègue, resta seul maître du pouvoir jusqu'en 1233. Il fut à cette époque, malgré sa bonne administration, accusé de trahison par les barons, qui le redoutaient; et le roi, l'abandonnant lâchement à la vengeance de ses ennemis, rendit sa confiance à son ancien rival, rappelé de l'exil. Des Roches, originaire du Poitou, attira en Angleterre une multitude de ses compatriotes, qu'il combla de biens et d'honneurs. Les barons anglais se soulevèrent contre ces étrangers; ils demandèrent impérieusement et obtinrent du roi le renvoi du ministre et de ses créatures. Mais l'invasion, qu'ils avaient suspendue, recommença bientôt, et Henri fut toujours entouré et dominé par les étrangers. Ayant épousé Éléonore, fille du comte de Provence et qui descendait par sa mère de la maison de Savoie, une foule de Provençaux et de Savoyards vinrent chercher fortune en Angleterre à la suite de leur jeune reine, et les faveurs que le roi leur prodigua eurent une funeste influence sur tout son règne.

Dès 1225 les Anglais avaient tenté de reprendre La Rochelle, que Louis VIII, roi de France, leur avait enlevée; plusieurs trêves avec ce prince et Louis IX, son successeur, furent signées et rompues sans résultat : une sérieuse expédition fut enfin entreprise par Henri, en 1242, à la sollicitation du comte de la Marche. Les deux armées se rencontrèrent au pont de Taillebourg, sur la Charente. La victoire des Français fut complète; et le lendemain, sous la ville de Saintes, une seconde bataille, également perdue par Henri, décida sa retraite. Une transaction suivit ce revers, par laquelle Henri abandonna toutes ses prétentions sur la Normandie, le Maine, l'Anjou et le Poitou; il recouvra en échange de cet abandon le Limousin, le Quercy et le Périgord, et fit hommage à Louis IX comme duc de Guyenne et pair de France. Henri intervint ensuite à main armée dans les querelles qui agitèrent l'Écosse après la mort d'Alexandre III; mais il s'abstint de tout ce qui aurait paru attenter à l'indépendance de ce royaume. De plus grands efforts furent nécessaires pour contenir les Gallois. Ce peuple indomptable et féroce faisait aux Anglais une guerre sans cesse renais-

sante de brigandages et d'escarmouches. Henri porta souvent sans succès ses armes au cœur du pays. La famine seule put réduire l'armée des indigènes. Ils se soumirent enfin, et leurs chefs, Llewellyn et David, se reconnurent vassaux du roi d'Angleterre. De toutes les guerres de Henri, la plus sérieuse fut celle qu'il soutint contre ses barons. Déjà ses imprudentes faveurs envers les étrangers lui avaient aliéné l'affection de ses sujets; une guerre toute personnelle, qu'il entreprit pour donner la couronne de Sicile à son second fils, Édouard, acheva de les irriter. Les mécontents se donnèrent pour chef le fameux Simon de Montfort, comte de Leicester, fils cadet du terrible Montfort, vainqueur des Albigeois. Ce seigneur unissait de grands talents à une ambition sans bornes. Étranger lui-même, il avait su capter la faveur des grands, du clergé et du peuple en s'élevant plus que tout autre contre la rapacité des étrangers. Époux d'Éléonore, sœur du roi, il avait grandi en puissance et s'était mis en état de braver le monarque. Les projets de Henri sur la Sicile avaient avorté, et ses demandes de subsides devenaient de plus en plus pressantes. Il s'était déjà formé en Angleterre de nombreuses associations dans le but de résister aux exigences royales; une disette qui survint accrut encore les maux du peuple, et mit le comble au mécontentement. Henri, dans cette extrémité, convoqua un grand conseil à Westminster, où ses barons arrivèrent en armes. Au moment où le roi parut, ils tirèrent leur épée. « Suis-je donc votre prisonnier? » demanda Henri. — « Non, sire, répliqua Roger Bigod, l'un des barons, mais votre partialité en faveur des étrangers et votre prodigalité ont ruiné le royaume ; c'est pourquoi nous demandons que l'on confie le gouvernement à un comité de barons et de prélats, afin de corriger les abus et d'établir des lois salutaires. » Trop faible pour résister, Henri consentit à la création d'une commission composée de vingt-quatre membres ecclésiastiques et laïques, dont une moitié serait nommée par lui et l'autre élue par les barons, dans un prochain parlement. Celui-ci s'assembla à Oxford, le 11 juin 1258, et il est connu dans l'histoire sous le nom de *parlement insensé;* s'il reçut ce nom, ce fut moins à cause des réformes qu'il établit que pour la violence des mesures employées pour les faire observer. Maîtres de la situation, les barons abusèrent de leur triomphe. Leicester, leur chef, se rendit odieux par son orgueil; il détacha ainsi de la ligue plusieurs confédérés, et le roi tenta de profiter de leur désunion pour relever son autorité. Après de nombreuses alternatives de succès et de revers, les deux partis prirent pour arbitre de leurs différends Louis IX, le plus vertueux des rois, et firent serment de se soumettre à ses décisions (1264). Cet excellent prince ordonna la restitution à la couronne de tous les châteaux, domaines et droits dont elle jouissait avant le parlement d'Oxford, à la condition que le roi accorderait une amnistie universelle et qu'il maintiendrait les libertés et priviléges octroyés par les chartes. Les barons, convaincus que ces priviléges n'avaient aucune valeur sans les garanties qui en assuraient l'observation, protestèrent contre la sentence de saint Louis; et malgré leur serment et l'excommunication prononcée contre les violateurs de la foi jurée, ils en appelèrent de l'arrêt du monarque français à leur épée. Les deux partis parurent en armes sous les murs de Londres : le bas peuple en ouvrit les portes à Leicester, et embrassa sa cause avec fureur. Le roi, de son côté, avait convoqué à Oxford les tenanciers de la couronne; il y fut rejoint par les barons demeurés fidèles et par les lords des frontières d'Écosse, Jean Comyn, Jean Baliol et Robert Bruce. A leur tête était Richard, son frère, élu roi des Romains, et le jeune prince Édouard, son fils, déjà célèbre par sa valeur et destiné à relever la fortune de son père. Leicester s'appuyait sur la ligue de la noblesse, du clergé et surtout du peuple des villes, dont il était l'idole. Ayant grossi son armée de 15,000 bourgeois de Londres, il marcha contre Henri, et rencontra l'armée royale aux environs de la ville de Lewes. La bataille s'engagea le lendemain. Le prince Édouard fondit avec ses chevaliers sur le corps des bourgeois de la cité, et les mit en déroute; mais tandis qu'il se laissait emporter par la poursuite à une grande distance du champ de bataille, Leicester fut victorieux à son tour; le roi et son frère Richard tombèrent en son pouvoir (1264). Leicester, maître de la personne de son souverain, ne croyait pas cependant son triomphe assuré tant que l'héritier du trône demeurerait libre. Il obtint par un traité, qu'on nomma le compromis de Lewes, que le prince Édouard viendrait se remettre entre ses mains comme otage pour la conduite de son père. Quand Leicester n'eut plus rien à craindre de la famille royale, il se livra sans frein à son ambition; mettant des garnisons dans les châteaux, levant des impôts en se servant du nom de son captif pour dicter les mesures les plus despotiques; et s'il faut en croire quelques chroniqueurs, sa cupidité fut sans bornes comme sa tyrannie. Son triomphe dura peu; Leicester tomba aussi rapidement qu'il s'était élevé. Le jeune Édouard, ayant trompé la surveillance de ses gardiens, parvint à s'échapper des murs d'Hereford, où il était retenu. Ralliant aussitôt ses partisans et relevant la bannière royale, il battit en plusieurs rencontres ses ennemis, et marcha sur Evesham, où il surprit Leicester et son armée, dans les rangs de laquelle était le roi captif. Le combat s'engagea aussitôt, et l'on dit que, renversé au premier choc, Henri se nomma, et que son fils, reconnaissant sa voix, courut le relever et l'enleva du champ de bataille. Leicester, vaincu, périt en combattant (1265); sa chute entraîna la ruine de son parti, et le roi recouvra toute son autorité. Henri régna encore quelques

années sans gloire, et un nouveau parlement, qu'il convoqua à Winchester, ne se signala que par ses rigueurs contre les vaincus. Le vaillant prince Édouard acheva d'abattre les ennemis de la couronne. Il vainquit le comte de Glocester, qui à la mort de Leicester avait essayé de prendre sa place en ralliant les communes ; et toute l'Angleterre fut enfin pacifiée.

Henri III mourut après un long règne, de cinquante-six ans. Il était du nombre des princes qui semblent faits pour jouir du bonheur domestique dans un temps paisible, et les fautes qu'il commit avaient leur source moins dans ses intentions, qui étaient pures, que dans les vices de son éducation et dans la faiblesse de son caractère. De son mariage avec Éléonore de Provence, Henri avait eu de nombreux enfants ; il laissa la couronne à son fils aîné, le prince Édouard, qui régna sous le nom d'Édouard Ier. E. DE B.

Matthieu Paris, *Historia major Angliæ*. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*. — W. Prynne, *Vie des rois Jean, Henri III et Édouard Ier*.

HENRI IV, roi d'Angleterre, né en 1367, mort le 20 mars 1413, avait pour père Jean de Gand, duc de Lancastre, quatrième fils d'Édouard III. Henri, surnommé *Bolingbroke*, du lieu de sa naissance, se mêla, dès l'âge de vingt ans, aux conspirations qui troublèrent le règne de son cousin Richard II. Henri portait alors le titre de comte de Derby, que le roi convertit plus tard en celui de duc d'Hereford pour acheter ses services. Le courage brillant déployé par ce prince dans des guerres en Lithuanie, sa proximité du trône et surtout ses talents et ses intrigues fixèrent sur lui les regards de toute l'Angleterre, et sa popularité s'accrut avec les rigueurs dont il fut l'objet. Hereford, dans ses anciens complots, avait eu pour complice le duc de Nottingham, maintenant comme lui rentré en grâce et créé duc de Norfolk. Ils eurent ensemble un entretien secret, à la suite duquel Bolingbroke dénonça Norfolk au roi comme ayant tenu des propos séditieux et médité de le renverser du trône. Norfolk, ainsi accusé, provoqua son accusateur en combat singulier. Les deux champions entrèrent dans la lice à Coventry, et marchaient l'un contre l'autre, quand le roi jeta entre eux son sceptre, et leur ordonna de quitter le royaume, Hereford pour dix ans, et Norfolk pour la vie. Le premier ayant bientôt après, par la mort de son père, le fameux Jean de Gand, hérité du duché de Lancastre, Richard, qui convoitait ses biens, prétendit que la sentence de bannissement prononcée contre Henri le rendait inhabile à succéder, et confisqua son patrimoine au profit de la couronne. Cet acte odieux mit le comble à l'irritation du peuple, depuis longtemps fatigué de la tyrannie de Richard, et l'exilé devint son idole : des complots furent tramés dans plusieurs provinces, et la rébellion devint imminente. Le roi (*voy.* RICHARD) s'aveugla sur son péril, et lorsque sa présence paraissait le plus nécessaire en Angleterre, il quitta le royaume pour aller châtier quelques insurgés en Irlande, laissant la régence au duc d'York, son oncle.

Le nouveau duc de Lancastre, Hereford, vivait alors retiré à Paris ; ayant appris la confiscation de ses biens et le départ du roi pour l'Irlande, il forma le projet de ressaisir ouvertement son héritage, et fut encouragé dans cette entreprise par les membres les plus influents du clergé, et surtout par le primat Arundel. Hereford débarqua donc en Angleterre avec un petit nombre de serviteurs (1399) : il venait, disait-il, pour recouvrer son héritage ; mais l'accueil qu'il reçut éleva rapidement ses espérances jusqu'au trône : les puissants comtes de Northumberland et de Westmoreland se déclarèrent pour lui : le duc d'York, régent, n'osa ou ne voulut pas le combattre, et lui laissa ouvert le chemin de Londres. Maître de la capitale, Henri s'entendit avec le régent infidèle, et la perte de Richard fut résolue entre eux. Le malheureux roi apprit presqu'en même temps le débarquement de son mortel ennemi et ses rapides succès. Il repassa la mer, et se voyant abandonné de son armée, il courut s'enfermer dans le château de Conway, réputé imprenable. Ses ennemis, pour s'emparer de sa personne, durent avoir recours à la trahison, et le conduisirent prisonnier au château de Flint. Henri, après avoir convoqué les lords et les communes, retourna à Londres, traînant avec lui son royal captif. Aucun effort n'avait été épargné pour arracher à celui-ci sa renonciation à la couronne ; il céda enfin à la violence, et signa son abdication : le lendemain, en présence des états de la nation assemblés à Westminster, lecture fut donnée de la résignation du monarque. Lancastre demandait davantage ; il voulait qu'une révolution si complète fût au moins sanctionnée par l'apparence du droit. Il avait fait dresser contre Richard un acte d'accusation qui fut produit par son ordre devant les deux chambres, et Richard, déclaré coupable sur tous les points, fut solennellement déposé (1399). Le trône, en admettant qu'il eût été légalement vacant, eût appartenu par la loi de l'hérédité aux descendants de Lionnel, troisième fils d'Édouard III. Henri de Lancastre le revendiqua cependant pour lui-même : il se leva, et après s'être signé, il dit : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, moi, Henri de Lancastre, je réclame le royaume d'Angleterre et la couronne avec toutes ses appartenances et dépendances, comme descendant en ligne directe par le sang du bon seigneur le roi Henri III et comme y ayant aussi droit parce que Dieu, dans sa grâce, m'a envoyé pour le recouvrer, le dit royaume étant sur le point de tomber en ruine faute d'être bien gouverné et par suite de la violation des bonnes lois. » Il fit voir ensuite, et sans doute en confirmation de son droit, le sceau royal et l'anneau que Richard lui avait livrés ; et il fut alors proclamé son successeur par les deux chambres. C'est ainsi que Bolingbroke

précipita du trône le légitime possesseur et y monta lui-même : usurpation fatale et source des guerres sanglantes, qui désolèrent l'Angleterre durant le quinzième siècle, sous le nom de *guerres des deux roses*. Tous les maux qu'entraine avec elle l'usurpation se montrèrent dès le début du nouveau règne; pendant neuf années Henri IV eut à lutter sans trêve contre les complots, les rébellions ouvertes et les attaques de l'étranger; mais son génie grandissait par les obstacles. Non-seulement il soumit tous ses ennemis et garda sa couronne ; mais il la transmit intacte à sa postérité. De toutes parts les partisans de Richard s'agitaient pour la délivrance de ce prince, qu'on tenait étroitement enfermé à Pontefract. Les chefs du complot étaient ses deux frères utérins, les comtes de Kent et de Hundington, et son cousin germain le comte de Rutland, fils aîné de ce même duc d'York qui, régent sous Richard, s'était joint à ses ennemis. Les conjurés invitèrent Henri IV à une fête militaire à Oxford; c'était là qu'ils devaient le frapper. Le duc d'York pénétra le complot, et Rutland, son fils, se croyant découvert, courut à Windsor acheter son pardon par un aveu. Ses complices, trahis, précipitèrent le mouvement insurrectionnel en proclamant Richard II. Poursuivis par Henri et assaillis par la population de la ville de Cirencester, où ils s'étaient retirés, ils se dispersèrent; mais pour ôter tout prétexte dans l'avenir à de semblables tentatives, la mort du roi Richard fut résolue. On ignore comment il périt; ses funérailles eurent lieu à Westminster; son vainqueur y assista, et suivit le corps jusqu'à sa dernière demeure (1400). Délivré de cette inquiétude, Henri put donner tous ses soins à la guerre contre les Gallois. Ceux-ci s'étaient soulevés à l'appel d'Owen Glendover, descendant de leurs anciens princes, proclamé roi par les bardes du pays. Henri IV tenta en vain d'étouffer l'insurrection, et conduisit en personne plusieurs armées contre les rebelles. Glendover, victorieux dans toutes les rencontres, proposa une alliance au roi de France Charles VI, et un corps d'armée français, passant la mer, vint seconder ses efforts. Cette lutte continua plusieurs années, et ne fut terminée que par l'habileté du jeune Henri, fils aîné du roi, qui parvint à refouler Owen Glendover dans des montagnes inaccessibles, où il continua longtemps encore une guerre d'escarmouches. Pendant que le pays de Galles était le théâtre d'une lutte acharnée, les Écossais avaient déclaré la guerre à l'Angleterre. Après une année de succès et de revers, ils perdirent à Hamilton une bataille décisive (1402). Le vainqueur de cette journée, Hotspur, fils de Percy, comte de Northumberland, devint bientôt plus redoutable à Henri que les ennemis qu'il avait vaincus. Northumberland, son père, gardien des marches du nord et de l'ouest, Worcester, son oncle, et lui-même étaient, par leur nom, par leurs alliances et par leurs grandes charges, plus puissants que le roi dans les provinces qu'ils gouvernaient; ils nourrissaient une ambition plus haute encore que leur fortune, et supportaient impatiemment d'obéir à celui qu'ils avaient couronné. Le premier symptôme de rupture éclata au sujet des prisonniers faits par eux à Hamilton et que le roi réclama comme siens. Les Percy dès lors résolurent sa perte; une ligue redoutable se forma entre les Écossais, les Gallois et les insurgés d'Angleterre. Le vénérable Scrope, archevêque d'York, approuva l'entreprise, dont le but était, disait-on, de rendre la couronne au légitime héritier, le comte de March, descendant de Lionnel, troisième fils d'Édouard III. Jamais Henri IV ne s'était vu dans un si pressant péril; il marcha en personne avec le prince de Galles, son fils, au-devant de l'ennemi. Les deux armées se rencontrèrent près de Shrewsbury (1403). Hotspur et le célèbre Écossais Douglas commandaient les confédérés. Hotspur et Douglas avaient projeté de terminer cette guerre d'un seul coup en frappant Henri lui-même; leur dessein fut deviné, et plusieurs guerriers anglais prirent des armes toutes semblables à celles du roi. Douglas, lancé au plus fort de la mêlée, avait déjà abattu trois de ces chevaliers, lorsque le roi véritable se présenta à lui. Il allait porter à Henri le coup fatal quand le prince de Galles accourut, dégagea son père, et fit Douglas prisonnier. Une flèche atteignit en même temps Hotspur et lui traversa la tête; il tomba mort. Privée de ces deux vaillants chefs, l'armée alliée prit la fuite, et se dispersa. La révolte cependant n'était pas éteinte. Le comte de Northumberland, qui n'avait pas pris une part ouverte à la rébellion de son fils, se ligua deux ans plus tard avec le comte de Nottingham et avec l'archevêque d'York. Ceux-ci prirent les armes sans attendre l'arrivée de leur allié. L'archevêque publia contre le roi un violent manifeste, où il était dit qu'ils s'avançaient pour venger la mort du roi Richard et rendre la couronne au légitime héritier, le comte de March; le comte de Westmoreland, lieutenant d'Henri, atteignit les rebelles à Shipton, près d'York. Il s'empara par trahison des deux chefs, et les livra au roi qui, après un jugement dérisoire, les fit tous deux décapiter (1405). Scrope est le premier archevêque qui en Angleterre ait porté la tête sur un échafaud. Le pape Grégoire XII, en apprenant cette mort, s'indigna de la violation des priviléges du clergé, et excommunia tous ceux qui s'en étaient rendus coupables. Henri, pour se justifier, envoya au souverain pontife l'armure que le prélat portait à Shipton, et lui fit demander, comme autrefois les frères de Joseph à leur père : « Voyez si c'est ici la robe de votre fils. » Grégoire répondit : « Je ne sais si c'est la robe de mon fils, mais je sais qu'une bête féroce l'a dévoré. » Au bruit de la mort de ses complices, Northumberland avait fui en Écosse, se dérobant à la colère du vainqueur. Deux ans plus tard il tenta un dernier effort, re-

parut en armes dans le comté d'York, et fut tué en combattant. Henri IV obtint vers la même époque un avantage inespéré sur le roi d'Écosse, Robert III. Ce prince, redoutant l'ambition de son frère le duc d'Albany, qu'il soupçonnait déjà d'avoir assassiné son fils aîné, et voulant soustraire le second à ses embûches, embarqua cet enfant pour la France; mais le bâtiment qui le portait fut pris par les Anglais, et le jeune prince conduit à Londres y fut retenu par Henri. Robert III mourut bientôt, consumé de chagrin; son frère gouverna le royaume, et Henri IV le tint constamment dans sa dépendance en le menaçant de soutenir les droits du légitime héritier, qu'il tenait en son pouvoir. Vers la fin de son règne Henri envoya quelques troupes au duc de Bourgogne contre le duc d'Orléans; jusque alors il avait recherché l'alliance de la France, qui, déchirée par la guerre civile, ne la lui pouvait refuser. — Ce roi si heureux dans ses entreprises expiait les actes coupables qui l'avaient élevé au trône par des inquiétudes mortelles, auxquelles on attribua l'invasion d'une lèpre hideuse. Il était aussi sujet à de fréquentes attaques d'épilepsie, et son corps, prématurément brisé, portait dans la vigueur de l'âge l'empreinte anticipée de la vieillesse. Ses dernières années furent encore empoisonnées par la vie licencieuse de son fils aîné et par les craintes que lui inspirait son ambition. Une anecdote que nous a conservée Monstrelet nous révèle quelques traits de l'esprit ombrageux de ce prince et de ses perpétuelles angoisses. Un jour, après une attaque d'épilepsie, et quand selon l'apparence chacun le croyait mort, son fils emporta dans une chambre voisine la couronne, qui était toujours placée sur un coussin à côté du lit royal. Le roi, revenant à lui, et ne voyant plus cette couronne, objet trop cher de ses préoccupations constantes, demanda ce qu'elle était devenue; et apprenant que le prince l'avait emportée, il le fit appeler, et lui adressa des paroles sévères. Adouci bientôt par ses réponses empreintes de respect et de tendresse filiale, il lui dit en soupirant : « Hélas, mon fils, quel droit penses-tu avoir à la couronne, quand tu sais que ton père n'en avait point ? » — « Sire, répondit le jeune prince, vous l'avez conquise avec l'épée, et par l'épée je la conserverai. » Après une pause, le roi répliqua : « Bien, mon fils, fais ce que tu jugeras le meilleur; j'en laisse l'événement à Dieu, et j'espère qu'il fera miséricorde à mon âme. » Henri IV mourut à l'âge de quarante-six ans et dans la quatorzième année de son règne. L'histoire ne peut lui refuser les talents du rang suprême, et son règne, quoique rempli d'agitation et de violences, ne fut pas inutile aux progrès de la liberté. Roi par le seul fait d'une révolution victorieuse, vivant au milieu des rébellions dont lui-même avait donné l'exemple; ayant d'ailleurs tout à redouter d'une noblesse ambitieuse et turbulente, il reconnut la nécessité d'adopter les principes populaires, de s'appuyer sur les communes, dont l'influence grandit rapidement à cette époque, et d'élever l'autorité parlementaire, d'où dérivait la sienne. Parmi les institutions de ce règne qui se sont perpétuées jusqu'à nous, il faut compter l'ordre du Bain, que Henri IV établit la veille de son sacre en faveur de trente-six chevaliers qui, selon l'usage, avaient pris le bain avec lui. On vit grandir sous ce prince la secte hérétique des lollards; son père, Jean de Gand, avait été leur protecteur, mais Henri n'osa affronter la colère du clergé, et, après s'être d'abord montré favorable aux sectaires, il approuva l'acte cruel *de Heretico comburendo*, par lequel tout individu déclaré, par un évêque, hérétique obstiné ou relaps était livré au magistrat du lieu pour être brûlé.

Henri fut marié deux fois. Il eut de sa première femme, Marie de Bohun, plusieurs enfants, entre autres Henri, qui lui succéda, et le célèbre duc de Bedfort, qui exerça la régence après la mort de son frère aîné. La seconde femme du roi, Jeanne, fille de Charles II de Navarre, ne lui donna pas de postérité. E. DE B.

Thomas Walsingham, *Historia brevis Angliæ*. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*. — Heywarde, *Life and Reign of Henri IV*.

HENRI V, roi d'Angleterre, né en 1388, mort en 1422. Fils aîné du roi Henri IV, il naquit dans la ville de Monmouth, dont il porta le nom, selon l'usage du temps. Encore enfant, il partagea la disgrâce de son père; l'un des premiers actes du parlement en 1399 fut de consacrer l'usurpation de Bolingbroke en reconnaissant son fils Henri de Monmouth comme prince de Galles. Doué de grands talents militaires, il assura le gain de la bataille de Shrewsbury, dans laquelle il sauva la vie de son père. C'est à lui aussi qu'appartint l'honneur de terminer la guerre du pays de Galles, que le fameux chef Glendover soutenait depuis plusieurs années. Mais ses débauches obscurcirent sa gloire; et c'est surtout par les orgies et les passions déréglées de sa jeunesse qu'il se fit connaître avant son avénement. A peine fut-il roi (1413), qu'une heureuse révolution s'accomplit dans son cœur : il éloigna de la cour ses anciens compagnons de plaisir, et s'entoura des plus sages conseillers de son père, honorant entre tous le grand-justicier Gascoigne, contre lequel, n'étant que prince de Galles, il avait tiré l'épée dans une cour de justice, et qui avait osé le faire arrêter et conduire en prison. Au nombre des autres actes qui lui concilièrent l'affection de ses sujets au début de son règne, il faut compter le rétablissement de la maison de Percy dans ses biens et ses dignités, la liberté rendue au jeune comte de March, héritier des titres de la maison d'York et les honneurs funèbres, expiatoires peut-être, qu'il rendit en grande pompe à Westminster aux restes du roi Richard II, détrôné par son père, et dont lui-

même mena le deuil. Les premières difficultés qu'il rencontra furent suscitées par la secte des lollards, dont les prédications avaient déjà troublé les deux règnes précédents. Lord Cobham, leur chef, condamné à mort comme hérétique, s'échappa de sa prison, et leva l'étendard de la révolte. On prétend qu'il voulait, après avoir aboli la royauté, fonder une république sous sa présidence. Mais quoi qu'il en soit, les espérances des insurgés furent promptement anéanties; Henri les dispersa, et ce qui échappa sur le champ de bataille périt dans les supplices. La guerre avec la France fut le grand événement et le principal intérêt du règne de Henri V. Ce royaume était alors accablé de tous les maux que peuvent infliger à un grand pays une cour dissolue et un monarque insensé. L'assassinat du duc d'Orléans, frère du roi, ordonné en 1407 par son cousin Jean sans Peur, duc de Bourgogne, avait divisé la France en deux factions rivales, les Bourguignons d'une part, et de l'autre les Armagnacs, vengeurs du duc d'Orléans. Tour à tour vainqueurs et vaincus, les deux partis déployaient leur fureur dans des combats acharnés et d'épouvantables massacres. Le roi Charles VI n'était que le jouet du vainqueur, et sa femme, l'ambitieuse Isabeau de Bavière, soutenant l'un après l'autre chaque parti, affermissait sa puissance sur la ruine commune. Ces troubles offraient à l'ambition de Henri des chances favorables : il fit donc revivre sur la couronne de France les prétentions de son bisaïeul Édouard III, et la revendiqua, comme héritier de Philippe le Bel par les femmes. Pour conjurer l'orage, la cour de France voulut négocier; mais Henri repoussa tout accommodement, et déclara devant le conseil sa résolution de recouvrer son héritage par les armes. Ses prétentions n'avaient aucun fondement légitime; mais Henri avait adopté la politique de son père, et il reconnaissait le besoin d'occuper son peuple au dehors, pour maintenir le calme au dedans. Ses appréhensions à cet égard étaient fondées : déjà, au début de son règne, il avait eu, comme nous l'avons dit, à réprimer l'insurrection des lollards, et il s'était vu bientôt après menacé d'un autre danger : il avait découvert une conspiration redoutable tramée contre lui par son cousin Richard, comte de Cambridge, frère du duc d'York, et qui avait pour principaux complices sir Thomas Grey et lord Scrope de Masham. Le plan des conjurés était de conduire le comte de March sur les frontières du pays de Galles et de l'y proclamer. Se voyant découvert, ils avouèrent leur crime, et le payèrent tous de leur tête.

Henri à cette époque était déjà à Southampton (1415). Pressé d'envahir la France par le duc de Bourgogne, avec lequel il s'était allié, il rassemblait sa flotte et son armée. Il mit à la voile le 12 du mois d'août 1415, et entra dans la Seine avec quinze cents bâtiments portant 24,000 fantassins ou archers et 6,000 hommes d'armes. La France n'avait pas un vaisseau à opposer aux envahisseurs; ils débarquèrent sans obstacle, et investirent Harfleur, ville d'une grande importance militaire, commandant l'entrée de la Seine et l'une des clefs du royaume. Cette ville, où s'était jetée la noblesse de Normandie, fut vaillamment défendue, et ne succomba qu'après un mois d'une lutte héroïque; les habitants furent mis à rançon et expulsés, et le roi résolut de faire de la place conquise un autre Calais. Son armée cependant avait souffert, durant le siége, des pertes énormes; la dyssenterie et les fièvres l'avaient réduite de moitié; à peine lui restait-il 15,000 soldats. Ce nombre était insuffisant pour conquérir le royaume, et d'autre part les troupes françaises commençaient à se réunir en Picardie. Henri V répugnait à se rembarquer après la prise d'une seule ville; et mettant son espoir dans les lenteurs d'un ennemi divisé, il crut avoir le temps de gagner par terre Calais, où il comptait s'arrêter et recevoir des renforts.

Les Anglais venaient de passer la Somme quand ils rencontrèrent l'armée française, forte d'environ 50,000 hommes. Malgré l'énorme disproportion du nombre, de savantes manœuvres et l'indiscipline de l'ennemi assurèrent à Henri une victoire inespérée (25 octobre 1415) : 10,000 Français périrent, et parmi eux les ducs de Brabant, de Nevers, d'Alençon, le connétable d'Albret et Montaigu, archevêque de Sens. Les ducs d'Orléans et de Bourbon furent faits prisonniers; le roi vainqueur, qui dans toute cette journée se montra véritablement brave, demanda après la bataille le nom d'un château qu'il voyait près de là : Azincourt, répondit-on. « Eh bien, dit-il, cette bataille aura nom d'Azincourt maintenant et à jamais. »

La faiblesse de son armée empêcha Henri V de profiter de sa victoire; il dut regagner Calais, d'où il s'embarqua pour l'Angleterre. Son voyage jusqu'à Londres ne fut qu'une marche triomphale; de toutes parts le peuple se pressait pour saluer le vainqueur, et le parlement lui-même, partageant l'enthousiasme général, accorda au roi, pour toute sa vie, les subsides sur les laines et les cuirs. L'année suivante l'empereur d'Allemagne Sigismond vint visiter l'Angleterre, où il fit d'inutiles efforts pour rétablir la paix avec la France. Ce malheureux pays était toujours en proie à une effroyable anarchie. Après la bataille d'Azincourt, la guerre civile s'était reveillée plus terrible que jamais. Henri, profitant de ces discordes intestines, repassa de nouveau la mer, et poursuivit sa conquête, négociant avec les deux partis rivaux et leur vendant tour à tour son appui.

C'était en Normandie qu'il avait débarqué, avec le projet de faire valoir sur cette belle et riche province les anciens droits de ses ancêtres; mais deux siècles s'étaient écoulés depuis qu'elle avait été détachée de la couronne d'Angleterre; les Normands étaient devenus Français, et ne virent dans les Anglais que des étrangers et des spolia-

teurs; ils leur résistèrent avec une héroïque bravoure, bien qu'aucune armée ne vînt à leur aide. En peu de mois la basse Normandie fut réduite, et Henri V vint en personne mettre le siége devant Rouen. Cette grande ville, où s'étaient jetés 4,000 hommes d'armes sous les ordres de Guy Le Bouteiller, fut défendue en outre par 15,000 de ses citoyens, entre lesquels Alain Blanchard, qui paya de sa tête son généreux patriotisme, acquit un renom immortel. Vaincu enfin par la famine plus que par les armes des assiégeants, la ville capitula, et le chemin de Paris fut ouvert aux Anglais. Ceux-ci, affaiblis, quoique vainqueurs, par un séjour prolongé sur une terre étrangère et hostile, aspiraient à conclure un traité qui leur livrât la France, et Henri continuait à négocier tour à tour avec les deux factions et surtout avec le duc de Bourgogne et la reine Isabeau; il demandait la cession en toute souveraineté de la Normandie et des provinces cédées à l'Angleterre par le traité de Bretigny. Mais tandis qu'il se flattait d'abuser les deux partis, il était lui-même joué par eux. Un rapprochement secret avait eu lieu entre le duc de Bourgogne et le dauphin, chef du parti d'Armagnac. Si cette réconciliation eût été sincère, l'armée anglaise pouvait être anéantie; mais l'assassinat du duc de Bourgogne, commis sous les yeux du dauphin, ralluma la guerre civile et maintint la funeste alliance des Bourguignons et des Anglais.

Le fils de Jean sans Peur, Philippe le Bon, offrit pour venger son père la couronne de France à Henri V, qui reçut de la reine Isabeau sa fille Catherine (1) en mariage. La cérémonie nuptiale fut célébrée à Troyes; et dans cette même ville Henri et Charles VI signèrent le traité de 1420, par lequel la couronne, conservée nominalement par Charles VI durant sa vie, était dévolue après lui à perpétuité à Henri V et à ses descendants. L'administration du royaume devait être, pendant la démence du roi, confiée à Henri V, qui promettait de maintenir la juridiction du parlement, ainsi que les droits des pairs, des nobles, des cités, villes et communautés de France, et de gouverner chaque État selon ses lois et ses usages. Ce traité fut accepté par les Parisiens, réduits aux plus terribles extrémités par un blocus rigoureux, et il reçut l'approbation des états, que le roi convoqua et présida dans la capitale. Mais Henri V prit à tâche de froisser les Français dans leur amour propre national, et ses cruautés rendirent au dauphin le cœur du peuple. Déclaré par le parlement déchu de ses droits au trône, le jeune prince erra longtemps, fuyant devant les armes anglaises. La victoire de Baugé (1421) ranima ses espérances; une armée de paysans français, soutenue par 6,000 Écossais sous les ordres du fameux John Stuart, comte de Buchan, avait défait près de Baugé, en Anjou, le duc de Clarence, frère de Henri V, qui périt dans le combat avec 1,200 Anglais. A cette nouvelle Henri accourt de nouveau sur le théâtre de la guerre; il traînait à sa suite le jeune roi d'Écosse, avec l'espoir que sa présence désarmerait les Écossais au service du dauphin; et bientôt la paix de Meaux lui soumit toutes les provinces septentrionales de la France jusqu'à la Loire, à l'exception de l'Anjou et du Maine. Exalté par ses nouveaux succès, Henri V entra triomphalement dans Paris avec la jeune reine Catherine, sa femme, et présenta au peuple son fils nouveau-né.

Henri ne jouit pas longtemps de sa haute fortune; un mal secret minait depuis plusieurs années sa santé et résistait aux efforts des médecins. Sentant sa fin approcher, il se fit transporter au château de Vincennes, et là on perdit tout espoir de guérison. Il s'émut alors en pensant aux dangers qui environnaient le berceau de son fils, et appelant près de son lit de mort son frère, le duc de Bedfort, et quelques autres seigneurs, il remit à leur loyauté sa femme et son enfant: il les exhorta à demeurer entre eux dans la paix et dans l'union pendant la minorité du jeune prince son fils, leur recommandant de ne point relâcher le duc d'Orléans et les autres chefs faits prisonniers à Azincourt, avant que le nouveau roi fût devenu majeur et surtout de ne jamais faire la paix avec Charles, le dauphin déshérité, sans stipuler au moins la cession de la Normandie et de l'Aquitaine en toute souveraineté. Enfin, il nomma le comte de Warwick tuteur de son fils, et son propre frère, le duc de Glocester, lord protecteur du royaume. Il rappela combien il importait de cultiver l'alliance du duc de Bourgogne en exprimant le vœu que la régence de France lui fût offerte, et il demanda qu'à son refus on la décernât à son frère, le duc de Bedfort. Henri V, ayant alors appris des médecins qu'il n'avait plus que deux heures à vivre, entendit cet arrêt sans trembler, se confessa, et consacra ses derniers instants à des pratiques de piété. Il expira dans toute la force de l'âge, le 31 août 1422. Son corps fut transféré à Westminster, où ses funérailles furent célébrées avec une grande magnificence. Jamais roi ne se rendit plus populaire par ses conquêtes; le peuple garda un culte pour la mémoire de ce prince et visita le tombeau du roi Henri comme s'il eût été un *saint en Paradis*, selon l'expression d'un vieil historien. — Ce prince ne fut pas seulement un grand capitaine, il posséda encore tous les talents d'un profond politique: nul ne sut mieux que lui exciter la division parmi ses ennemis et tirer parti des événements; mais il négligea ou dédaigna de gagner l'affection du peuple sur lequel ses victoires l'avaient appelé à régner, et ce fut la cause du peu de durée de son œuvre. L'éclat que ses conquêtes jetèrent sur son règne, en flattant la vanité des Anglais, maintint constam-

(1) Après la mort de Henri V, Catherine épousa Owen Tudor, seigneur gallois, tige de la maison de Tudor, qui régna plus tard sur le trône d'Angleterre.

ment la bonne harmonie entre le roi et le parlement. Henri avait besoin de beaucoup d'argent pour l'entretien de ses armées; les communes lui en accordèrent autant qu'il en demanda, et lui donnèrent pour sa vie les droits de tonnage et de pondage et les taxes sur les laines et les cuirs. Le roi en retour se montra bienveillant pour elles, et leur fit cette grande concession, qu'aucun statut à l'avenir ne serait valable s'il n'était revêtu de leur consentement. Il leur permit aussi d'intervenir dans la politique extérieure en soumettant à leur examen et à leur approbation un traité conclu avec l'empereur Sigismond et le célèbre traité de Troyes.

Henri ne fut marié qu'une fois; il avait épousé, en 1420, Catherine, fille d'Isabeau et de Charles VI; il n'en eut qu'un fils, qui régna sous le nom de Henri VI. E. DE B.

Stone, *Annales.* — Elmham, *Vita et Gesta Henrici V, Anglorum regis.* — Tytler, *Memoirs on the life and character of Henri V.*

HENRI VI, roi d'Angleterre, né à Windsor, en 1421, mort en 1471. Il était fils de Henri V, roi d'Angleterre, et de Catherine de France, et n'était âgé que de neuf mois quand il perdit son père. Charles VI survécut peu de jours à son gendre, et tandis que les Anglais, en vertu du traité de Troyes, proclamaient roi de France Henri VI au berceau, le dauphin, fils de Charles VI, était reconnu roi sous le nom de Charles VII dans les provinces non conquises. L'éducation du jeune prince fut confiée à Henri de Beaufort, évêque de Winchester, son grand-oncle, et la régence au frère du feu roi, le célèbre duc de Bedfort, grand capitaine et grand politique. De nouveaux succès signalèrent les débuts de ce règne; les victoires de Crevant (1423) et de Verneuil (1424) ouvrirent aux vainqueurs le chemin d'Orléans, dernière place importante qui fût encore entre les mains de Charles VII. L'héroïque Jeanne Darc (*voy.* ce nom) sauva la ville et la monarchie, et dès lors la puissance anglaise déclina rapidement sur le continent. Le dauphin ayant été sacré à Reims le 17 juillet 1429; le conseil de régence résolut d'opposer à cette solennité le couronnement du prince Henri, et cette cérémonie eut lieu à Paris, le 17 décembre 1431; mais le prestige de la victoire n'existait plus, et la défection des alliés commençait; la mort du duc de Bedfort (1435) et la capitulation de Paris (1436) achevèrent la ruine de l'œuvre de Henri V.

Pour soutenir la lutte après tant de revers, il aurait fallu redoubler d'énergie; le contraire arriva : le jeune roi avait vingt ans, mais sa faiblesse d'esprit, dégénérée plus tard en imbécillité, le rendait le jouet de ses favoris et de ses proches, qui se disputaient la prépondérance sans souci des intérêts du pays. Son mariage avec Marguerite d'Anjou (*voy.* ce nom), fille de René, comte de Provence et duc d'Anjou, vint ajouter aux malheurs de l'Angleterre (1445). Cette alliance peu populaire, la détresse financière, les exactions de la cour jointes aux défaites des armées, entretenaient au sein de la nation un profond mécontentement. La reine accusait l'ambitieux duc de Glocester, oncle du roi, d'être l'instigateur de ces murmures et lui faisait un crime de sa popularité. Le duc fut arrêté au milieu du parlement au nom du roi, son neveu, comme coupable de trahison, et deux jours après on le trouva mort dans sa prison (1447). Marguerite alors gouverna seule le royaume, avec son favori William de La Pole, duc de Suffolk. Pendant ce temps les Anglais perdaient en France leurs dernières provinces; la bataille de Formigny (1450) leur enleva la Normandie, et il ne resta plus à l'Angleterre en 1451 que la ville de Calais. Ces honteux revers mirent le comble à l'indignation publique; le meurtre du malheureux Suffolk ne calma pas la fureur populaire; tous les chefs du gouvernement furent menacés et plusieurs massacrés; enfin, le peuple du comté de Kent se souleva, et marcha sur Londres, conduit par l'Irlandais Jean Cade. L'armée royale envoyée à sa rencontre fut taillée en pièces, et les rebelles firent dans la capitale une entrée triomphale. On parvint cependant à étouffer l'insurrection, dont le chef périt les armes à la main (1450).

Le roi n'avait pas d'enfants, et l'héritier de la couronne était alors le duc d'York, descendant du quatrième fils d'Édouard III, et réunissant en sa personne, après l'extinction des Mortimer, tous les droits héréditaires de la maison de Clarence. Depuis longtemps les vœux de la nation se tournaient vers lui, et malgré les efforts de la reine, le parlement le proclama *protecteur* du royaume quand, en 1453, le roi eut perdu tout à coup la raison, la mémoire et l'usage de ses membres; Henri VI demeura dix mois comme insensible et en léthargie; enfin, il recouvra momentanément la santé, et la reine reprit sur lui son funeste ascendant. Mais le duc d'York menacé fit appel à ses partisans, et toute la nation se divisa entre les deux maisons d'York et de Lancastre. Les partisans de la première arborèrent comme signe de ralliement *la rose blanche*, ceux de la maison de Lancastre *la rose rouge*, et ces emblèmes, tirés des armoiries des deux familles rivales, donnèrent leur nom à l'une des guerres les plus sanglantes dont l'histoire fasse mention.

Marguerite, l'âme du parti de Lancastre, venait enfin d'accoucher d'un fils héritier présomptif de la couronne, elle rallia à sa cause les comtés du nord. Ceux de l'est et surtout la ville de Londres étaient favorables au duc d'York, dont le célèbre Warwick, surnommé *le faiseur de rois*, avait aussi embrassé la querelle. Le but des deux partis, comme cela s'était vu en France pendant le règne de Charles VI, était de conquérir le pouvoir et de le conserver avec une apparence de légalité en s'assurant la possession de la personne du roi.

La première rencontre eut lieu à Saint-Albans, et fut fatale aux Lancastriens (1455), qui furent de nouveau vaincus à Northampton (1460). Le duc

d'York touchait au but de son ambition; il avait déjà reçu du parlement les honneurs royaux, quand il fut défait et tué par l'armée lancastrienne; mais sa mort ne termina pas la guerre. Son fils Édouard (*voy.* ÉDOUARD IV), vainqueur à Towton (1461), fut proclamé roi par le parlement, et la sanglante bataille de Hexham (1464) sanctionna cette usurpation.

Henri VI, qui pendant ces dix années avait été tour à tour le captif des deux partis et le gage de la victoire, errait alors de retraite en retraite; il fut trahi par son hôte, sir James Harrington, dans le comté de Lancastre, où il s'était refugié, et fut livré au comte de Warwick. Le malheureux roi entra ignominieusement dans sa capitale, les jambes liées sous les flancs d'un cheval, et fut ensuite enfermé à la Tour. Il sortit de sa prison six ans plus tard, lorsque la trahison de Warwick eut momentanément renversé Édouard du trône; mais la bataille de Barnet (1471), où périt *le faiseur de rois*, et celle de Tewkesbury (1471) livrèrent de nouveau Henri aux mains d'Édourd IV. Celui-ci signala sa victoire par de terribles vengeances; l'infortuné roi fut l'une de ses premières victimes: le lendemain du retour triomphal d'Édouard à Londres (1471), on apprit la mort d'Henri VI. Son corps, suivant l'usage, fut exposé publiquement à Saint-Paul. Ce prince fut révéré comme un martyr par les partisans de la maison de Lancastre, et l'on prétend que plusieurs miracles s'accomplirent sur son tombeau. L'un de ses successeurs, Henri VIII, demanda au pape Jules II la canonisation du roi martyr, et l'on ouvrit une enquête dans ce but; mais cette démarche n'eut pas de suite. Henri n'avait eu qu'un fils nommé *Édouard:* le malheureux jeune homme, fait prisonnier après la bataille de Tewkesbury, fut conduit devant le vainqueur. « Qui vous a rendu assez hardi, lui demanda le roi, pour entrer dans mon royaume bannières déployées? — J'y suis venu, répondit le prince, pour recouvrer l'héritage de mon père. » Le roi à ces mots le frappa au visage de son gantelet de fer, et ses officiers massacrèrent le captif sous ses yeux. La mort du prince Édouard et celle de son père suspendirent pour quelque temps la guerre des *deux roses*, et Édouard IV jouit en paix de sa couronne.

Thomas Walsingham, *Acta regis Henrici Sexti.— Liber de Vita et Miraculis Henrici Sexti.* — Lingard, *Histoire d'Angleterre.*

HENRI VII, roi d'Angleterre, né en 1458, mort le 22 avril 1509, descendait par les femmes du troisième fils d'Édouard III, Jean de Gand, duc de Lancastre (1), dont l'arrière-petite-fille, Marguerite de Sommerset, épousa le père d'Henri VII, Edmond Tudor. Celui-ci était issu du mariage secret de Owen Tudor, seigneur gallois, avec Catherine de France, veuve de Henri V, roi d'Angleterre. Le jeune Henri, d'abord connu sous le nom de *Richemond*, se trouva dès son enfance mêlé aux guerres sanglantes des *deux roses*, et partagea les malheurs de la maison de Lancastre, à laquelle il appartenait. Après la bataille de Tewkesbury (1471), si fatale à son parti, il quitta le pays de Galles, où il s'était réfugié, et, conduit par son oncle Gaspard Tudor, comte de Pembroke, il gagna la Bretagne. Son séjour en ce pays fut souvent troublé par les intrigues du roi d'Angleterre Édouard IV, qui, voyant toujours en ce jeune homme un dangereux prétendant à la couronne, ne négligeait rien pour s'en défaire. Toutefois, il mourut sans avoir obtenu que le duc de Bretagne lui livrât son hôte. A la mort d'Édouard, son frère, le duc de Glocester, meurtrier de ses deux neveux, s'empara de la couronne, et il régnait depuis un an sous le nom de Richard III, quand son confident et son complice, le duc de Buckingham, résolut de le renverser du trône et d'y élever le jeune exilé. Dans ce but, il se ligua avec plusieurs seigneurs des comtés méridionaux. L'Angleterre, épuisée par les guerres civiles, souhaitait ardemment la fusion des deux branches royales; on exigea donc de Henri de Lancastre le serment d'épouser sa cousine Élisabeth, fille du feu roi Édouard IV, de la maison d'York, et le jour fut fixé pour une insurrection générale. Henri mit à la voile à Saint-Malo avec quarante bâtiments; mais les vents contraires le retinrent longtemps, et lorsqu'il atteignit la côte de Devon, déjà l'entreprise avait avorté. Buckingham avait en effet déployé son étendard à Brecon, tandis que sur beaucoup d'autres points la noblesse se déclarait pour Henri et le proclamait roi. Henri n'osa débarquer, et avant que ses partisans fussent parvenus à se réunir, Buckingham, abandonné de ses soldats, fut arrêté et exécuté. Ses principaux complices, Morton, évêque d'Ély, l'évêque d'Exeter et le marquis de Dorset, échappèrent aux recherches : ils rejoignirent Henri de Richmond sur le continent, où cinq cents exilés vinrent avec eux lui rendre hommage comme à leur souverain, et la conjuration que Richard avait cru étouffer se montra de nouveau menaçante. Pour la déjouer, le roi eut recours à la corruption; il obtint de Landais, ministre du duc de Bretagne, la promesse de lui livrer son ennemi. Mais ce dernier, averti du danger, s'enfuit en France, et demanda asile au roi Charles VIII, successeur de Louis XI. Il trouva en ce prince non-seulement un hôte généreux, mais encore un allié, qui seconda ses projets sur le trône d'Angleterre.

Le 1er août 1485 Henri mit à la voile à Harfleur; six jours après, il débarqua sur la côte du pays de Galles, berceau de sa famille, où son nom était resté populaire. Il n'avait avec lui que 2,000 hommes, la plupart Français; mais cette

(1) Henri n'était pas l'héritier le plus proche de cette maison. Il n'était issu que du troisième mariage de Jean de Gand. Plusieurs princes et princesses, descendant de sa première femme, Blanche de Lancastre, et de la seconde, Constance de Castille, vivaient alors dans la péninsule espagnole; mais leur éloignement et le défaut de moyens pour soutenir leurs droits leur enlevaient toute espérance de les faire valoir. (Mac-Intosh., *Hist. d'Angleterre.*)

petite armée, rapidement grossie dans sa marche, s'éleva bientôt à 6,000 hommes. Richard, au premier bruit de l'approche de son rival, marcha résolument à sa rencontre, et quinze jours après le débarquement de Richemond, les deux armées se trouvaient en présence, dans le comté de Leicester, près de Bosworth (1485), où Richard, vaincu, perdit la couronne et la vie. Cette journée faisant passer le sceptre de la maison de Plantagenet dans celle du Gallois Owen Tudor, mit fin à la guerre des *deux roses*, dans laquelle avaient péri quatre-vingts princes du sang royal d'Angleterre. Le vainqueur marcha sur la capitale, mais il n'y entra point en conquérant. On remarqua qu'il évitait soigneusement toute démonstration militaire, ne paraissant vouloir tenir la couronne que de ses droits et des vœux du peuple. Il fut sacré à Westminster, par l'archevêque de Cantorbéry, le 30 octobre 1485.

Lui-même, cependant, reconnaissait la faiblesse de ses droits ; il voyait la faction ennemie des York toujours redoutable et populaire. Dans l'espoir d'établir une paix durable, il se décida, malgré sa haine implacable pour cette maison, à épouser la jeune princesse Élisabeth, fille d'Édouard IV, et fit révoquer l'acte par lequel un parlement avait déclaré sa naissance illégitime, sous le règne précédent. Mais Henri était trop habile pour laisser percer ses doutes et ses craintes, et dans l'acte de succession à la couronne aucune mention ne fut faite d'Élisabeth, ni aucune allusion au droit que Henri VII pouvait tenir de la victoire : il fut dit simplement que l'héritage de la couronne était, demeurait et appartenait à la personne royale du souverain seigneur actuel, le roi Henri VII, et aux héritiers légitimes de son sang à perpétuité. Par une dernière précaution, le jeune Édouard Plantagenet, comte de Warwick, fils de l'infortuné Clarence, exécuté par l'ordre d'Édouard IV, fut enfermé à la Tour de Londres. Toute la politique et la prudence du nouveau prince ne le mirent point à l'abri des complots que la sœur d'Édouard IV, Marguerite, duchesse douarière de Bourgogne, ne cessa de lui susciter. La première entreprise sérieuse qui menaça le trône de Henri est celle de l'imposteur Lambert Simnel. Ce jeune homme, fils d'un obscur marchand d'Oxford, fut reconnu par les ennemis de Henri comme étant ce même Édouard Plantagenet qu'il retenait prisonnier.

A la nouvelle de cette tentative inconcevable, le roi fit promener à cheval, dans les rues de Londres, le véritable comte de Warwick, et chacun fut invité à s'assurer de son identité. Les conjurés, déconcertés par cette mesure, tournèrent les yeux vers l'Irlande, où la colonie du *Pale* conservait pour la maison d'York un profond attachement. Son gouverneur, le comte de Kildare, accueillit ouvertement le prétendant, qui fut proclamé et sacré sous le nom d'Édouard VI, roi d'Angleterre et de France et lord d'Irlande. Un parlement fut convoqué en son nom, et une armée d'environ 8,000 hommes débarqua dans le comté de Lancastre et se dirigea vers Londres. Les troupes royales, sous les ordres du comte d'Oxford, rencontrèrent les rebelles à Stocke, et les taillèrent en pièces. L'aventurier Simnel fut pris, et avoua son imposture; le vainqueur se montra clément : il donna au prétendu Édouard VI un emploi de marmiton dans ses cuisines, et le nomma ensuite son fauconnier.

Les affaires de Bretagne occupèrent à cette époque l'attention de Henri. Cette belle province, depuis longtemps convoitée par les rois de France, était alors menacée d'une annexion à ce royaume. Les prétentions de la France étaient appuyées d'une armée contre laquelle la jeune duchesse Anne, héritière du duché, était impuissante à lutter. Dans cette extrémité, elle invoqua le secours du roi d'Angleterre. Cet appui, qu'Henri lui vendit chèrement, vint trop tard, et la duchesse, assiégée dans Rennes, fut obligée de donner sa main au roi Charles VIII, quoiqu'elle fût déjà mariée par procuration à Maximilien, roi des Romains. Ce dernier ressentit profondément cette injure, et pour s'en venger s'allia à Henri VII et à Ferdinand V d'Aragon.

La nécessité de cette guerre fut le prétexte dont le cupide Henri se servit auprès de ses sujets pour en tirer de l'argent; ce qu'il fit d'une part en exigeant des dons gratuits ou *benevolences*, et d'autre part en annonçant au parlement la résolution de passer en France avec une armée à l'effet de revendiquer son droit sur ce royaume et de le conquérir. Il obtint ainsi des subsides considérables, et vit accourir sous ses drapeaux une nombreuse noblesse pour laquelle une guerre en France était toujours populaire, et qui s'imposait volontairement dans ce but d'énormes sacrifices. Henri VII franchit le détroit en octobre 1492, avec une armée de 25,000 hommes d'infanterie et de 16,000 chevaux, et investit aussitôt Boulogne; mais cette guerre n'était réellement pour les deux grands alliés de Maximilien, les rois d'Aragon et d'Angleterre, qu'une occasion d'accroître l'un ses États, l'autre son trésor. Déjà Ferdinand négociait la paix, au moyen de la cession du Roussillon et de la Cerdagne, et Henri VII promettait sous main d'abandonner l'entreprise s'il obtenait de Charles VIII un dédommagement pécuniaire. Charles s'estima heureux d'obtenir à ce prix la paisible possession de la Bretagne, et il signa avec Henri VII (3 novembre 1492), à Étaples, un traité par lequel il s'obligeait à lui payer 745,000 écus. Le roi d'Angleterre fit entrer dans ses coffres avec l'or de la France la plus grande partie des sommes qu'il avait obtenues pour la conquérir, et il gagna de la sorte, selon l'expression de son historien Bacon, sur ses sujets par la guerre et sur ses ennemis par la paix.

Henri fut sans doute aussi porté à conclure une

paix si précipitée avec la France, par les nouvelles difficultés que lui suscita la duchesse douairière de Bourgogne, en créant un nouveau prétendant au trône dans la personne d'un jeune aventurier, nommé Perkins Warbeck, fils d'un juif converti de Tournai, qu'elle vit et encouragea secrètement. Il se donnait pour Richard Plantagenet, duc d'York, qu'on disait échappé dans la Tour aux assassins de son frère Édouard V.

Perkins, avec l'aide de Charles VIII et du roi d'Écosse, fut longtemps pour Henri un sujet d'inquiétude; mais enfin, abandonné de ses alliés, l'imposteur tomba entre les mains du roi, qui le fit enfermer à la Tour, d'où bientôt il le tira pour l'envoyer à l'échafaud. Il y fut suivi (1499) par le dernier des Plantagenets, le comte de Warwick, sacrifié par Henri aux instances du roi d'Aragon, qui refusait d'accorder sa fille Catherine au prince de Galles tant que ce compétiteur serait vivant. Cette union, cimentée par le sang, fut prématurément rompue par la mort du jeune prince. Catherine, pour complaire aux deux rois, fut fiancée l'année suivante au frère du défunt, alors âgé de douze ans seulement, et qui fut depuis Henri VIII. A la même époque Henri resserrait son alliance avec le roi d'Écosse Jacques IV (1503), en lui faisant épouser sa fille Marguerite Tudor, mariage qui rendit la paix durable sur une frontière toujours menacée, et prépara la fusion des deux royaumes. Henri à cette occasion montra une sagacité remarquable. Un de ses conseillers lui exprimant la crainte de voir un jour la couronne d'Angleterre passer ainsi sur la tête du roi d'Écosse : « Dans ce cas, répondit-il, ce serait l'Écosse qui serait ajoutée à l'Angleterre, et non l'Angleterre à l'Écosse. Le plus grand royaume entraînerait le plus petit. »

La ruse et la violence présidaient alors aux relations des princes entre eux. La conduite d'Henri VII avec l'archiduc Philippe, souverain de la Bourgogne et des Pays-Bas, en est un frappant exemple. Ce prince se rendant en Castille, dans les États de sa femme, fut contraint par la tempête de relâcher sur la côte d'Angleterre, où il descendit et fut arrêté. Le roi Henri VII, son parent, le reçut avec de grands honneurs; mais il abusa du hasard qui le lui livrait, pour exiger de lui le renouvellement du traité de commerce entre l'Angleterre et la Flandre, traité tout favorable aux Anglais. Il arracha encore de l'archiduc par la menace une autre promesse plus humiliante; ce fut de livrer entre ses mains un infortuné, neveu d'Édouard IV, Jean de la Pole, comte de Suffolk, réfugié en Flandre. Après une longue résistance, l'archiduc lui livra son hôte, à la condition que le roi respecterait sa vie. Henri tint son serment pendant le peu d'années qu'il vécut; mais fidèle jusqu'au dernier moment à sa haine contre la maison d'York, il recommanda à son fils à son lit de mort d'exécuter ce meurtre odieux.

Une autre passion, l'avarice, dominait l'âme de ce prince. Les trésors qu'il avait amassés, et qu'il tenait sous clef dans des endroits secrets à Richemond, s'élevaient, dit-on, à près de 1,800,000 livres sterling, somme presque fabuleuse, qui équivaudrait à 16,000,000 de liv. sterl. actuelles. Le roi établit pour grossir ainsi son épargne le plus odieux système d'exactions. Il fut secondé par le cardinal Morton, son conseiller, et plus tard par Empson et Dudley, serviles instruments de ses passions. Ils faisaient l'un et l'autre servir les lois et le simulacre de la justice à l'oppression et aux rapines. Confiscations, amendes, fausses accusations, ventes de pardon et d'amnistie, tous les moyens leur étaient bons. Enfin, enhardis par le succès, ils dédaignèrent, selon l'expression de Bacon, de montrer même le profil de la justice.

Henri VII, veuf de la reine Élisabeth, songeait à contracter un second mariage, avec la reine douairière de Naples, veuve du roi Ferdinand, quand il sentit les premières atteintes de la mort. Tournant alors les yeux sur son avenir éteint, il tenta de fléchir la justice divine et d'acheter sa réconciliation avec le ciel par le sacrifice de ses coupables richesses, avec lesquelles il fit des aumônes et fonda des établissements religieux. Il ordonna dans son testament que des restitutions fussent faites à ceux qu'il avait injustement dépouillés. Il mourut de consomption, dans sa résidence favorite de Richemond, après un règne de vingt-trois ans et dans la cinquante-deuxième année de son âge (1509), laissant la couronne à son fils Henri, qui régna sous le nom d'Henri VIII. Ce prince n'eut dans le caractère ni générosité ni grandeur; jamais il ne se laissa entraîner loin du but qu'il poursuivait par une affection tendre ou par l'attrait du plaisir. Un écrivain célèbre a dit de lui : « Aucun personnage de l'histoire, avec autant d'intelligence et de courage, n'éveilla si peu de sympathie; il portait un discernement subtil dans un esprit étroit. Son amour pour la paix serait digne des plus grandes louanges s'il fût parti d'une source plus pure; mais cet amour dans Henri n'était que la préférence donnée à l'astuce sur la force, et caractérisait toute sa politique. S'il n'eut aucune de ces qualités qui attirent l'amour ou l'admiration, il fit du moins voir quelques-unes de celles par lesquelles les princes s'affermissent contre les dangers : la persévérance, la vigilance et l'adresse, tempérées par la circonspection. » Il maintint, malgré de nombreuses révoltes, l'ordre et la paix dans l'État, et laissa en Europe un nom respecté. On peut en un mot appliquer à Henri le trait par lequel l'historien de Louis XI termine le portrait de ce prince : « A tout prendre, ce fut un roi. »

Plusieurs lois importantes datent de ce règne : il fut permis à la noblesse d'aliéner ses biens en cassant les anciennes substitutions; mais on lui retira le privilége d'entretenir une clientèle armée. Une institution fameuse, celle dite de la *chambre étoilée*, reçut, sur la demande du roi,

la sanction du parlement. Le premier objet de cette cour paraît avoir été de prononcer la suppression des associations illégales, dangereuses pour la tranquillité publique; mais plus tard, arbitre des sentences des jurés qu'elle cassait à volonté, elle s'affranchit du joug des lois, et devint, sous le nom de *chambre ardente*, l'instrument principal de la tyrannie des Tudors.

La reine Élisabeth d'York donna à Henri VII huit enfants, dont plusieurs moururent en bas âge. L'une des filles, comme nous l'avons dit plus haut, épousa Jacques IV, roi d'Écosse, une autre fut mariée au roi de France Louis XII.

François Bacon, *Historia Regni Henrici VII.* — Marsollier, *Histoire d'Henri VII, roi d'Angleterre.* — Robert Fabien, *Chronique.*

HENRI VIII, roi d'Angleterre, né le 28 juin 1491, mort le 28 janvier 1547, second fils du roi Henri VII, avait été dans son enfance destiné à l'Église, mais la mort de son frère aîné le rendit héritier de la couronne. Il était dans sa dix-huitième année quand il succéda à son père, et six semaines environ après cet événement il accomplit son mariage avec la veuve de son frère Arthur, Catherine d'Aragon, à laquelle il avait été fiancé. Il réunissait en sa personne, par son père, Henri Tudor, descendant de Lancastre, et par sa mère Élisabeth d'York, les droits des deux branches royales d'Angleterre, et il eut ce remarquable avantage sur les rois ses prédécesseurs, qu'il fut le premier depuis un siècle dont les titres à la couronne n'eussent pas été contestés. Il donna des espérances aux gens de bien dans la première année de son règne, et rien ne fit pressentir alors les horreurs qui en marquèrent la suite : on en peut juger par ce portrait remarquable qu'a tracé du prince un ministre de Venise à Londres lorsque Henri avait à peine vingt-neuf ans. « Ce monarque, dit-il, est parfaitement bien fait, et fort au-dessus, à cet égard, de tout autre prince chrétien... Il est excellent musicien et compositeur, cavalier et lutteur admirable, et il connaît assez bien les langues latine, française et espagnole. Les jours où il va à la chasse il entend trois messes, les autres jours il en entend jusqu'à cinq... Il est extraordinairement passionné pour l'exercice de la chasse, et ne s'y livre jamais sans fatiguer huit ou dix chevaux. Affable et débonnaire, il n'offense personne. Il dit souvent : « Je voudrais que chacun pût se contenter de sa condition, comme nous nous contentons de nos îles. » Il possède de grandes richesses, et désire beaucoup maintenir la paix. » Toutefois, les observateurs attentifs découvraient déjà dans son caractère les germes d'un orgueil opiniâtre et d'un égoïsme effréné.

Les guerres d'Italie occupaient l'Europe à l'avénement de Henri VIII. Louis XII régnait en France; il s'était laissé éblouir, comme son prédécesseur Charles VIII, par l'espoir de conquérir l'Italie, et il était entré contre Venise, avec l'empereur Maximilien et le roi d'Espagne, dans la ligue de Cambrai, formée par le pape Jules II. Mais cette alliance, née de l'ambition de ces princes, se rompit quand il fut question du partage des possessions vénitiennes. Une nouvelle ligue se forma alors contre les Français, entre le pape, les Vénitiens, les Suisses et Ferdinand V le Catholique, roi d'Aragon; Henri, que les projets ambitieux de Louis XII inquiétaient, se joignit aux confédérés (1512), mais l'armée qu'il destinait à envahir la Gascogne, ancienne dépendance de la couronne d'Angleterre, fut occupée par son allié Ferdinand à la conquête de la Navarre, et revint dans ses foyers sans avoir franchi la frontière francaise. Henri VIII fut plus heureux contre la France l'année suivante; il était entré en 1513 avec l'empereur Maximilien, le roi d'Aragon et le pape Léon X, successeur de Jules II, dans une nouvelle alliance, appelée la *ligue de Malines*, et il gagna en Artois la bataille de Guinegate, connue dans l'histoire sous le nom de *journée des Éperons*, à cause de la déroute complète de la gendarmerie française. Louis XII n'avait alors pour alliés en Europe que les Vénitiens et les Écossais. « Ceux-ci firent une irruption en Angleterre, tandis qu'une grande partie des forces anglaises étaient engagées sur le continent; mais cette tentative fut désastreuse pour l'Écosse. Le comte de Surrey, général en chef de l'armée de Henri VIII, sur la frontière du nord, livra bataille aux Écossais à Floddenfield, le 7 septembre 1513, et il en fit un affreux carnage. Le roi d'Écosse, Jacques IV, y perdit la vie; avec lui périrent le prince son fils, le primat du royaume, Alexandre Stuart, vingt-quatre lords et quatre cents chevaliers. — Louis XII signa bientôt après une trêve avec les puissances liguées contre lui, et épousa Marie Tudor, fille de Henri VII et sœur de Henri VIII. Ce mariage hâta la signature de la paix entre les deux princes, et le monarque français expira peu de mois après l'avoir conclue. Le règne de Henri VIII est beaucoup moins remarquable par les actes accomplis au dehors que par les événements intérieurs, politiques et religieux. Dès son avénement il envoya à l'échafaud deux ministres de son père, Dudley et Empson, instruments de ses exactions les plus odieuses. D'autres conseillers du roi furent plus heureux, et restèrent quelque temps à la tête des affaires; mais bientôt Wolsey (*voyez* ce nom) les écarta tous. Ce célèbre ministre, grâce à son habileté, acquit promptement un grand crédit sur l'esprit du roi. L'évêché de Lincoln, puis l'archevêché d'York, le cardinalat et les sceaux de la chancellerie furent les divers degrés de sa fortune; enfin, en 1519, il fut nommé légat du pape, avec un pouvoir sans limites. La lutte était alors ouverte entre Charles V et François Ier, au sujet du Milanais. Les souverains rivaux recherchèrent l'un et l'autre l'appui de Henri VIII, qui eut avec François Ier à Guines, près de Calais,

une entrevue célèbre par la magnificence qu'on y déploya et qui fit donner au lieu des conférences le nom de *Champ du Drap d'Or* (1520). Après trois semaines de réjouissances et de fêtes splendides, les deux rois signèrent un traité d'alliance, qui devint illusoire, Charles V ayant visité lui-même auparavant Henri VIII et séduit le cardinal Wolsey par ses largesses. Tant d'empressement de la part des deux plus puissants monarques de l'Europe pour gagner Henri à leur cause lui fit adopter cette devise superbe : *Qui je défends est maître.*

Un soulèvement promptement réprimé des ouvriers anglais contre des artisans étrangers et le supplice du duc de Buckingham, connétable d'Angleterre et descendant d'Édouard III, marquèrent à l'intérieur les premières années du ministère de Wolsey. La puissance de ce ministre grandit encore, et demeura longtemps entière et sans contrôle. Les anciennes institutions étaient en oubli ou sans force, et durant sept années, de 1515 à 1523, aucun parlement ne fut convoqué. Le roi et son ministre avaient recours aux dons gratuits et aux emprunts, expédients insuffisants ou dangereux. Enfin, en 1523 un parlement fut réuni, et le gouvernement ayant demandé un subside énorme, une vive opposition se manifesta dans les communes. Mais Henri ne s'arrêtait point aux obstacles : il fit venir en sa présence lord Montaguë, l'un des principaux opposants, et appuyant sa main sur la tête du lord, tandis que celui-ci se tenait le genou en terre devant le roi : « Ayez soin, lui dit-il, que mon bill passe; autrement, demain votre tête tombera. » Le bill passa le jour suivant. Le subside accordé était payable en quatre années seulement; Henri l'exigea et le fit acquitter dans le cours de la même année. Le roi arracha en même temps de l'assemblée du clergé la moitié du revenu annuel de l'Église. Deux ans plus tard, il tenta de lever une nouvelle taxe, équivalente à la sixième partie des biens de tous ses sujets, sans l'assentiment d'un parlement. Mais le soulèvement causé par cette taxe ayant pris des proportions formidables, le roi écouta la prudence, et retira sa demande.

Un immense événement agitait alors toute l'Europe; la réforme prêchée en Allemagne par Martin Luther ébranlait le vieux monde catholique et partageait les princes et les peuples. Dès le quatorzième siècle les premières semences d'une grande réforme religieuse avaient été jetées en Angleterre par Wycliffe, qui fut véritablement précurseur de Luther. Une multitude de disciples de ce fameux hérésiarque peuplaient le royaume; mais ils appartenaient en général aux classes inférieures de la nation, et lorsque Henri VIII monta sur le trône, le catholicisme, quoique ébranlé par la licence des mœurs du clergé autant que par la renaissance des lettres profanes et par la propagation des livres saints en langue vulgaire, avait conservé en apparence toute sa force et sa splendeur première. Aucun prince même n'était à cette époque plus attaché que le roi d'Angleterre à la cour romaine. Destiné à l'Église du vivant de son frère aîné, il avait été initié de bonne heure aux connaissances théologiques; il fit sa principale étude des ouvrages de saint Thomas d'Aquin, où il apprit l'art des subtilités scolastiques, si dangereux sous une plume royale, et il montrait un grand zèle pour les pratiques extérieures du culte; il se rangea donc dès l'origine parmi les plus ardents adversaires de Luther, en réfuta les doctrines dans un traité dont il fit hommage au pape, qui lui déféra en retour le titre de *défenseur de la foi*, titre que ses successeurs ont conservé, malgré leur séparation de l'Église romaine. Mais Henri, dans l'observation de la religion et de la morale, était observateur de la lettre et nullement des principes, et il était à prévoir que lorsque ceux-ci seraient en opposition avec ses passions, il les méconnaîtrait. Cette circonstance se présenta pour la première fois vers 1527, quand le roi eut conçu une violente passion pour Anne Boleyn, fille d'honneur de la reine Catherine, et que, n'ayant pu la séduire, il eut résolu de l'épouser. Après vingt ans de mariage, il feignit de concevoir des doutes sur la validité de la dispense que le pape lui avait accordée pour épouser Catherine d'Aragon, veuve de son frère, et il sollicita l'annulation près du saint-siége. Le pape était alors assiégé par les troupes impériales dans le château Saint-Ange. Henri résolut de le secourir et de le rendre ainsi favorable à ses vœux. Dans ce but, il soudoya une armée française, qui, s'avançant en Italie, rendit au pape la liberté. Aussitôt Henri, comme prix de ce service, demanda son divorce. Mais Clément VII, partagé entre la reconnaissance et la crainte d'irriter de nouveau la colère de Charles V, neveu de Catherine d'Aragon, évita de se prononcer, ou du moins fit longtemps attendre sa décision. Enfin, Wolsey et le cardinal Campeggio reçurent du pape les pouvoirs nécessaires pour évoquer à leur cour la cause du divorce et pour la juger. La reine montra une noble fermeté : la rupture de son mariage, pour cause d'illégalité eût nécessairement entaché la naissance de sa fille Marie, et l'amour maternel se joignait dans Catherine au sentiment de son innocence et de la justice de ses droits. Elle résista jusqu'à la fin à toutes les tentatives qui furent faites pour arracher son aveu. Les deux cardinaux avaient reçu du pape des instructions secrètes; Campeggio traîna l'affaire en longueur, et Wolsey fit en vain tous ses efforts pour amener la reine à une séparation volontaire et à prendre le voile dans un couvent. Enfin, Clément VII résolut de s'opposer ouvertement à la dégradation de la reine d'Angleterre : il évoqua la cause à son propre tribunal, et somma le roi de comparaître devant lui à Rome sous quarante jours. Henri VIII, furieux de ces nouveaux délais, vit une insulte dans la citation du pontife, et le premier éclat de sa colère tomba

sur Wolsey, auquel il reprochait d'avoir conspiré contre ses vœux avec la cour de Rome et entretenu avec le saint-siége une correspondance, dont Anne Boleyn, dit-on, pénétra le secret. Wolsey connaissait son maître : il se vit perdu, et tenta de le fléchir en lui faisant l'abandon de ses immenses richesses ; le roi ne l'accabla pas tout d'un coup, et parut en cette circonstance céder tour à tour à la puissance de l'habitude qui le ramenait vers le cardinal et à la colère qui l'en éloignait. Acquitté par la chambre sur un bill contenant quarante-quatre chefs d'accusation, l'ancien favori se retira dans son diocèse d'York. Mais Henri ne souffrit jamais qu'une vengeance lui échappât. Wolsey ne tarda pas à être arrêté au nom du roi pour cause de haute trahison. Ce dernier choc était trop violent ; le cardinal, déjà malade, expira dans le trajet d'York à Londres, en 1530. La chute de Wolsey rapprocha de Henri VIII des hommes plus souples et plus serviles encore, les ducs de Suffolk et de Norfolk, anciens conseillers de son père, et Thomas Cromwell, qui de l'atelier d'un foulon s'éleva aux plus hautes charges dans l'Église et dans l'État. Le roi, par un étrange caprice, leur adjoignit dans la fonction de chancelier sir Thomas More, l'homme le plus illustre de son royaume. On vit en même temps grandir le nouvel archevêque de Cantorbéry, Thomas Cranmer, savant théologien de Cambridge, chargé par le roi de lever les difficultés de son divorce. Par ses conseils on consulta les principales universités d'Europe. Celles d'Angleterre et d'Italie furent favorables aux vœux du roi ; mais l'Allemagne leur fut contraire, et Luther s'éleva avec force contre ce projet, déclarant que Henri VIII serait moins coupable en prenant deux femmes à la fois qu'en répudiant la sienne. L'impatience de Henri renversa tous les obstacles ; dès 1532 il avait établi Anne Boleyn à sa cour, sous le titre de marquise de Pembroke, et une grossesse s'étant déclarée, un mariage secret avait été conclu. Cranmer d'accord avec le roi, le supplia de lui permettre d'évoquer la cause du divorce à son tribunal, et cita ensuite Catherine d'Aragon à comparaître devant lui à Dunstable. La reine dédaigna cette sommation, et ne comparut pas. Cranmer alors déclara nul et non valide le mariage entre elle et Henri, comme contraire à la prohibition divine ; puis, communiquant cette décision au roi, il l'exhorta gravement à se remettre à la loi de Dieu et à éviter les censures qui le menaçaient s'il persistait dans un commerce incestueux avec la veuve de son frère (1533). Huit jours plus tard, à Lambeth, Cranmer confirma le mariage du roi avec Anne Boleyn, et enfin, le 1er juin suivant, elle fut couronnée reine. Ce divorce, conclu sans l'autorisation du saint-siége, cette sentence rendue par l'archevêque dans une cause que le pape avait évoquée à son propre tribunal, constataient le premier pas de Henri VIII vers une séparation complète. Cet acte fut suivi de plusieurs autres, qui en frappant le clergé eurent pour effet de le rendre docile ou de l'asservir. Irrité du rôle du clergé dans l'affaire du divorce, le roi menaça de sa vengeance les chefs de cette opposition, qui s'estimèrent heureux d'acheter leur pardon au prix de l'or et par le titre de *protecteur du clergé et de chef suprême de l'Église d'Angleterre*, qu'ils décernèrent au roi, titre qui depuis passa rapidement dans les actes publics du parlement. Mais ce n'était pas assez pour Henri : les richesses de cet ordre lui semblaient une mine inépuisable, et son ministre Cromwell l'excitait à y puiser. Séduit par l'exemple des princes allemands, qui s'en étaient récemment emparés, Henri VIII prit alors une suite de mesures qui tendaient toutes à séparer l'Église d'Angleterre du saint-siége.

Par divers statuts des années 1533 et 1534, l'Église d'Angleterre fut soustraite à l'obédience du pape. Les appels à Rome furent prohibés par les peines du statut de *Præmunire* (1) ; l'élection et la consécration de tous les prélats furent considérées comme affaires du régime intérieur. Toute contribution pécuniaire imposée par l'évêque de Rome, et particulièrement celle appelée denier de Saint-Pierre, fut abolie. Dans la session suivante un acte privé et plus explicite déclara le roi chef suprême sur la terre de l'Église d'Angleterre, et lui accorda plein pouvoir de corriger et condamner toutes erreurs, hérésies et abus qui pourraient être réformés et redressés par une juridiction ecclésiastique. Les premiers fruits et le dixième du revenu de tous les bénéfices ecclésiastiques furent en outre accordés au souverain. Deux illustres victimes marquèrent de leur sang cette révolution religieuse, le cardinal Fisher et Thomas More. Ce dernier, célèbre par sa vertu, sa science et son éloquence, était désigné pour l'échafaud ; hostile au mariage d'Anne Boleyn, il s'était démis avant le mariage de sa charge de chancelier, en refusant d'assister à la cérémonie nuptiale ; et quand le roi se fut déclaré chef de l'Église, More osa discuter la suprématie spirituelle du monarque et se prononcer contre la légalité du divorce. Le roi, furieux, ordonna la mise en jugement du chancelier. Ce grand citoyen fut condamné, et Henri, qui lui avait longtemps témoigné une si vive tendresse, l'envoya au supplice (1535) (*voy.* More).

La mort d'Anne Boleyn suivit de près celle du chancelier. Henri avait distingué dans la suite de la nouvelle reine une jeune fille nommée Jeanne Seymour, d'une beauté accomplie ; il s'éprit soudain pour elle d'un violent amour. Anne cependant, après lui avoir donné une fille, qui régna depuis sous le nom d'Élisabeth, était devenue enceinte une seconde fois. Sa grossesse avorta, et le roi, trompé dans son espérance d'obtenir un

(1) On appelle ainsi divers actes du parlement anglais restrictifs de l'autorité du pape dans le royaume. Ces actes remontent à l'année 1343, et rappellent en quelques points les statuts de l'Église gallicane.

héritier, n'en fut que plus ardent à hâter la perte de celle qu'il avait élevée au trône. Il ne cherchait qu'un prétexte pour s'en délivrer. La reine aux joûtes de Greenwich ayant laissé tomber un mouchoir, qui lui fut, dit-on, rendu avec une démonstration passionnée par un gentilhomme appelé Henri Norris, le roi, en fureur, sortit soudain des lices : il ordonna qu'elle fût enfermée dans son appartement, et fit jeter dans les cachots de la Tour Norris et trois autres jeunes seigneurs, qu'il accusait d'avoir eu part comme lui aux faveurs de leur souveraine. On fit d'inutiles efforts pour sauver la reine, le tyran fut inflexible; ses quatre prétendus complices périrent sur l'échafaud, et le frère d'Anne, Georges de Boleyn, accusé du même crime, partagea leur sort. Le tour de la reine vint enfin; condamnée à mort, elle fut conduite à Lambeth pour y entendre annuler son mariage par le même Cranmer qui l'avait consacré, et le lendemain elle marcha au supplice, protestant de son innocence jusqu'au dernier moment (1536). Peu de temps après, le roi épousa Jeanne Seymour.

Henri VIII, après avoir détruit par ses statuts l'autorité du saint-siége, eut l'inconcevable audace de se donner pour le défenseur de l'orthodoxie catholique; il ordonna en conséquence que toute personne convaincue d'hérésie fût remise au pouvoir séculier pour être brûlée publiquement; puis en même temps il poursuivait son projet de confiscation des biens ecclésiastiques. Il n'y procéda néanmoins que par degrés et avec l'appui d'un parlement qui n'avait d'autres volontés que les siennes : trois cent-soixante-seize monastères légitimes propriétaires d'une grande partie des biens territoriaux du royaume furent peu à peu frappés de confiscation, et malgré la résistance du clergé, secondée par de nombreuses insurrections populaires, la spoliation fut consommée en cinq années. Le quart de ces biens confisqués passa à la couronne; le reste fut partagé entre les principaux lords du parlement, qui reçurent ainsi le prix de leur servile concours.

Tout fléchissait devant Henri VIII, et ses ministres rivalisaient de flatteries et de bassesses. C'étaient d'abord Cromwell, qu'il avait nommé son vice-gérant; le duc de Norfolk, toujours prêt à trouver, même au sein de sa famille, un coupable dans un accusé; enfin, le chancelier Audley, ingénieux à inventer pour son maître de nouvelles formules d'adulation, après chaque nouveau crime dont il s'était souillé. Ces indignes ministres obtinrent du parlement la sanction d'un bill confirmatif du dernier divorce et de l'illégitimité des enfants issus des deux premiers mariages du roi : quiconque refuserait son adhésion sous serment à chaque article de ce bill devait être déclaré traître; au cas où le roi n'aurait pas de postérité légitime, le bill lui reconnaissait le droit de disposer à son gré de la couronne et de créer d'autres principautés dans le royaume. Au milieu de ces spoliations et de ces crimes, Henri persistait à maintenir la doctrine de l'Église romaine. C'était surtout le dogme de la transsubstantiation qu'il avait à cœur de défendre, et nul ne le contestait sans péril. Parmi les nombreuses victimes que son vicaire général Cromwell et l'archevêque Cranmer livrèrent au bras séculier par ses ordres, dans le cours de l'année 1538, aucune n'excita autant d'intérêt que le malheureux Lambert, prêtre et maître d'école à Londres, qui accusé d'avoir nié la présence réelle, et cité pour ce fait devant la cour archiépiscopale, en appela au roi lui-même. Henri VIII accueillit avec joie cette demande, comme une occasion de déployer sa science théologique. La question fut publiquement débattue, dans le plus grand appareil, entre le roi assis sur son trône et l'infortuné maître d'école, qui, ayant refusé de se laisser convaincre par les arguments de la bouche royale, mourut sur le bûcher. Mais ce zèle dérisoire d'Henri était aux yeux de la cour romaine un nouvel outrage. Le pape Paul III résolut enfin de faire tomber sur la tête du roi le châtiment jusque-là suspendu, et ordonna de publier une bulle rendue contre lui après l'exécution du cardinal Fisher et de Thomas More, et longtemps tenue secrète. Cette bulle donnait au roi quatre-vingt-dix jours pour se repentir et comparaître à Rome, en personne ou par procureur. Dans le cas où il ferait défaut, elle excommuniait Henri et ses adhérents, le privait de la couronne, déclarait bâtards les enfants qu'il avait ou aurait d'Anne de Boleyn, ordonnait à ses sujets de se révolter, et rompait enfin tous les traités de politique ou de commerce entre l'Angleterre et les autres États de l'Europe.

Paul III chargea en même temps son légat, le cardinal Pole, d'une mission secrète près de l'empereur Charles V et de François Ier à l'effet d'obtenir leur concours pour mettre la bulle à exécution par la force des armes, en offrant à eux et au roi d'Écosse le partage du royaume d'Henri VIII. Mais ces négociations échouèrent, et le roi fit retomber sa colère sur la famille du cardinal, à laquelle il était allié par le sang. Cette famille descendait de l'illustre maison d'York, et Henri en la détruisant satisfit à la fois sa vengeance et la haine ombrageuse que lui inspiraient ses proches. Sans se préoccuper davantage de la bulle du pape, il convoqua, en 1539, un nouveau parlement, et déclara qu'il voulait à tout prix étouffer les diversités d'opinions religieuses parmi ses sujets. Il fit rendre à cet effet le bill suivant, des six articles, qui décréta l'uniformité de la foi dans tout le royaume; ces articles maintenaient 1° le dogme de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; 2° la communion sous une seule espèce; 3° l'interdiction du mariage des prêtres; 4° l'obligation d'observer les vœux de chasteté; 5° les messes particulières; 6° la confession auriculaire. Des peines terribles étaient portées contre les violateurs de ces articles. Ce bill frappait surtout les protestants; mais le roi

ne se montrait pas moins sévère pour les ennemis de sa suprématie religieuse. Il affectait en les livrant les uns et les autres aux bourreaux de maintenir entre eux la balance égale, ce qui fit dire que sous son règne les partisans du pape étaient pendus et ses adversaires brûlés. Aussi jaloux de son autorité temporelle que de son pouvoir spirituel, il arracha du parlement une autre loi, qui attribuait aux proclamations et aux édits du roi la même force qu'aux statuts du parlement et leur reconnaissait force de lois perpétuelles (1539).

Les plaisirs absorbaient tout le temps que le roi ne consacrait pas à la politique ou aux discussions théologiques. Jeanne Seymour, sa troisième femme, était morte, lui laissant un fils; qui fut Édouard VI. Séduit par un portrait trop flatté que le peintre Holbein avait fait de la jeune Anne de Clèves, Henri voulut la posséder, et la demanda en mariage sans l'avoir jamais vue; désabusé trop tard, il l'épousa (1540), mais il n'éprouva pour sa nouvelle compagne qu'une aversion toujours croissante, et avisa aux moyens de briser promptement cette fâcheuse union. D'après ses instructions, les lords et les communes poussèrent la bassesse jusqu'à supplier humblement le roi de faire examiner par l'assemblée du clergé les motifs qui à leurs yeux entachaient la validité de son mariage avec Anne de Clèves, et le roi consentit à permettre cette hypocrite enquête, affirmant qu'il n'avait en vue que la gloire de Dieu, la prospérité du royaume et le triomphe de la foi. De futiles prétextes furent accueillis comme des raisons graves et concluantes par l'assemblée du clergé, qui à l'unanimité déclara nul le mariage de Henri VIII avec Anne de Clèves, et le divorce fut aussitôt prononcé par les deux chambres du parlement. Les quelques mois que dura cette union furent marqués par la chute de Cromwell. Après l'avoir comblé d'honneurs et gorgé de biens, le roi lui retira sa faveur à l'occasion de la part qu'il avait prise à son mariage avec la princesse de Clèves. Il conçut en même temps des doutes sur l'orthodoxie de son ancien favori. Accusé de concussion, d'abus de pouvoir et de penchant à l'hérésie, Cromwell fut jugé et condamné à mort par *bill d'attainder* (1), sans être entendu. Vainement il eut recours pour fléchir le tyran aux plus basses supplications, la sentence fut exécutée.

Le roi divorcé épousa lady Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, chef du parti catholique (1540). Celui-ci remplit alors quelque temps la charge de premier ministre; mais la disgrâce de sa nièce ébranla son crédit. On répandit sur la conduite de la nouvelle reine des propos injurieux qui parvinrent jusqu'au roi. Ils furent vérifiés, et le monarque outragé vengea son honneur dans le sang de sa femme et de ses complices (1542).

(1) On appelle *bill d'attainder* le bill en vertu duquel les deux chambres du parlement jugent et condamnent sans intervention du jury.

Ce n'était point assez pour l'amour-propre du roi, et afin de mettre désormais son honneur à l'abri de pareils affronts, il obtint des deux chambres un statut digne des plus affreux tyrans, par lequel toute femme réputée vierge qui n'ayant pas gardé une chasteté inviolable, n'en faisait pas l'aveu avant d'épouser le roi, était déclarée pour ce seul fait coupable de trahison et punissable de mort. La main sanglante de Henri VIII devint ainsi un objet d'effroi pour toutes les jeunes filles, qui, loin d'aspirer à partager sa couronne, fuyaient son contact comme mortel, et il épousa une veuve, lady Catherine Parr, mariée en premières noces à lord Latimer.

Une guerre de quelques années avec l'Écosse et avec la France attira au dehors l'attention du roi, sans apporter aucun relâche à la sombre tyrannie qu'il exerçait à l'intérieur. Les forces considérables qu'il mit sur pied exigeaient pour leur entretien des sommes immenses, et il obtint, pour se les procurer, le concours du parlement à des mesures violentes et arbitraires. Après avoir arraché au clergé comme aux laïques, également frappés de terreur, des subsides énormes, il altéra le titre des monnaies, fit prononcer par le parlement de 1544 l'abolition des dettes contractées par des emprunts, obligeant même ceux qu'il avait remboursés à rapporter au trésor les sommes reçues; et malgré ce statut inconcevable, et peut-être sans exemple dans l'histoire d'un peuple, il ordonna un nouvel emprunt, réputé volontaire, mais auquel le refus de souscrire était puni d'un enrôlement forcé dans les conditions les plus dures. Une portion des sommes ainsi recueillies fut employée par le roi à soutenir les armées qu'il entretenait sur le continent et sur la frontière d'Écosse. N'ayant pu persuader à son neveu, Jacques V, roi de cette contrée, de suivre son exemple en rompant avec Rome, il voulut l'y contraindre par les armes (1542). Après des succès divers, dix mille Écossais pénétrèrent en Angleterre; mais surpris à Solway-Moor par un corps de cinq cents Anglais, ils se crurent attaqués par l'armée ennemie tout entière, et prirent honteusement la fuite, laissant un grand nombre de prisonniers entre les mains des vainqueurs. Jacques V survécut peu à cette défaite; il mourut laissant à sa fille au berceau un royaume divisé entre deux partis. L'un était le parti français et catholique, à la tête duquel était la reine douairière, Marie de Guise; l'autre parti inclinait vers la réforme religieuse et vers l'Angleterre, et il était dirigé par Hamilton, comte d'Arran, régent du royaume. Celui-ci se montra d'abord tout favorable au désir qu'avait Henri VIII d'unir l'Écosse et l'Angleterre par le mariage de son fils Édouard avec la fille et l'héritière de Jacques V; un projet d'alliance entre eux fut arrêté, et Henri ayant réclamé la garde et la tutelle de la jeune reine, le régent promit de l'envoyer en Angleterre lorsqu'elle aurait atteint l'âge de dix ans. Mais le régent était faible et irrésolu, et,

cédant aux répugnances du parti national, il retira sa parole. Furieux en se voyant ainsi déçu, Henri VIII recourut de nouveau à la violence : son armée mit la frontière d'Écosse à feu et à sang, et pénétra jusqu'à Édimbourg, tandis que le port de Leith était incendié par sa flotte. Ces ravages réunirent la nation entière contre les Anglais ; une forte armée, commandée par le comte d'Angus, marcha à la rencontre des envahisseurs, et leur livra une sanglante bataille près de Jexburgh, à Anscram-Moor. Les Anglais furent battus et firent des pertes considérables. L'Écosse, après cette victoire, resserra son union avec la France, et rendit à l'Angleterre ravages pour ravages.

La guerre continuait en même temps sur le continent, où Henri VIII avait fait, en 1542, une alliance avec Charles V contre François Ier. Il franchit le détroit avec une puissante armée, et investit Boulogne, de concert avec le duc d'Albuquerque, général des Impériaux. La ville fut prise après une héroïque défense. Mais bientôt l'empereur signa une paix séparée avec la France à Crespy (1544). Quelques mois plus tard, et après une descente des Français dans l'île de Wight et sur la côte méridionale de l'Angleterre, sans résultats sérieux, Henri traita à son tour par ses commissaires à Guines, avec François Ier. L'Écosse fut comprise dans cette paix et Boulogne fut rendue à la France moyennant une indemnité de deux millions de couronnes (1547).

Les soins de la guerre n'avaient détourné le roi ni des travaux théologiques ni des persécutions religieuses. Un orgueil sans bornes était au fond de toutes ses résolutions, et le principal mobile de ses actes, soit qu'il dictât des instructions pour la foi, soit qu'il prononçât des sentences de mort. Il prescrivit l'adoption dans tous ses États d'un livre intitulé : *La doctrine nécessaire et science de tout homme chrétien*. Cet ouvrage, généralement nommé *le livre du roi*, confirmait la doctrine de l'Église romaine, sauf l'obéissance au pape, et fut donné comme règle suprême de la foi orthodoxe en Angleterre. La lecture de la Bible fut en outre interdite à tout autre qu'aux chefs de famille, nobles ou négociants et aux femmes de haute naissance. Le parlement, tremblant, sanctionnait sans discussion toutes ces mesures du caprice et du despotisme. Il avait accepté la dégradation des princesses Marie et Élisabeth, que le roi avait eues de Catherine d'Aragon et d'Anne Boleyn; il souscrivit avec un égal empressement (1544) à leur réhabilitation, et après les avoir déclarées bâtardes et inhabiles à succéder à la couronne, il reconnut d'un accord unanime, sur la proposition du roi, la légitimité de leur naissance, et passa un acte qui les appelait au trône à défaut de leur frère Édouard et de sa postérité. Dans le cas où elles viendraient à mourir, la libre disposition de la couronne était de nouveau reconnue appartenir au roi.

Henri VIII approchait alors du terme de sa tyrannie et de ses jours ; était en proie à de vives douleurs, causées à la cuisse par un ulcère, qui le rendait un objet de dégoût pour ses plus intimes serviteurs, et il périssait lentement sous le poids d'une effrayante obésité. Son mal s'accrut rapidement après la dernière guerre avec la France. Déjà une oppression insupportable ne lui permettait plus de demeurer couché, et il ne pouvait se mouvoir qu'à l'aide de machines inventées à cet effet : sa main appesantie ne signait plus, et l'on apposait devant lui sur ses ordres le sceau royal : les forces l'abandonnaient, mais non encore l'orgueil et la cruauté. Sa sixième femme, Catherine Parr, en fit l'épreuve : elle n'échappa qu'à grande peine à la mort. Elle était soupçonnée d'entretenir des rapports avec les luthériens, et faillit se perdre elle-même en osant soutenir une discussion théologique avec son terrible époux, qui s'en plaignit à Gardiner et au chancelier, chefs du parti catholique. Ceux-ci virent leur intérêt à entretenir la colère du roi ; ils lui firent voir sa réputation et son salut intéressés à sacrifier la reine, et l'ordre fut donné de la conduire à la Tour. A cette nouvelle, l'infortunée tomba dans une crise violente, et perdit plusieurs fois connaissance ; lorsqu'elle eut repris ses sens, elle trouva dans ce péril extrême une présence d'esprit admirable et qui la sauva. Le roi s'étant fait porter dans son appartement, peu d'instants avant l'exécution de l'ordre qu'il avait donné : « Catherine, ma chère, lui dit-il, vous êtes un grand docteur ! — Non, sire, répondit-elle avec calme, et feignant de ne point comprendre le danger qui la menaçait, je ne suis qu'une pauvre femme ignorante, et je ne voulais que vous distraire de vos souffrances en vous donnant l'occasion d'un de ces arguments théologiques où vous excellez toujours. — S'il en est ainsi, répondit le roi apaisé, nous sommes amis encore. » Sa fureur tomba sur ses conseillers, et l'ordre fatal fut révoqué.

Henri VIII se montra lui-même jusqu'à la fin, et nul ne put se croire en sûreté tant qu'il vécut. Préoccupé dans ses derniers jours de la succession de son fils, âgé de neuf ans et neveu des Seymour, il redouta pour sa minorité le trop grand ascendant de leurs rivaux, les Howard, parents de sa cinquième femme, et il résolut de les abaisser : il les retrancha du nombre de ses exécuteurs testamentaires, écarta de son conseil l'évêque Gardiner, leur puissant auxiliaire, et fit arrêter comme traître le vieux duc de Norfolk, leur chef, son allié par le sang et complice de tous ses attentats. Son tour était venu enfin; le brillant comte de Surrey, fils de Norfolk, fut entraîné dans la ruine du père et arrêté avec lui. L'accusation était absurde. En vain le vieux duc pour sauver sa vie eut recours aux plus vils expédients; il accusa son fils, il s'accusa lui-même, et se reconnut coupable et digne de mort. Henri fut, comme toujours, im-

pitoyable. Tous deux lui portaient ombrage; leurs têtes devaient tomber : Surrey, membre des communes, bon poëte et vaillant capitaine, cher à ce double titre à son pays, fut déclaré coupable par un jury et immédiatement exécuté. Norfolk, grand-maréchal et pair du royaume, fut frappé comme tant d'autres, meilleurs que lui, par un bill d'*attainder*, émané des pairs et sanctionné par les communes; mais l'exécution de la sentence, fixée au lendemain 24 janvier, fut suspendue par la mort du roi, qui expira dans la nuit (1547).

Henri VIII était né avec des talents et de l'esprit naturel : on a vu, par le portrait que faisait de lui l'ambassadeur vénitien en 1520, que rien n'annonçait au commencement du règne d'Henri les passions terribles qui en troublèrent le milieu et la fin. Un orgueil indomptable, qui s'accrut par l'absence de la résistance, fut le principe de tous ses vices. Sous cette influence fatale, son énergie se changea en cruauté, sa persévérance en inflexible opiniâtreté, et il employa son activité et sa science à persécuter sans relâche ses sujets. Néanmoins, ses heureux débuts, servis par des circonstances favorables, lui firent prendre tout d'abord une imposante attitude en Europe, et il continua, lorsque ses crimes eurent répandu la terreur de son nom, à maintenir l'équilibre entre les nations. Des auteurs non catholiques, d'une réputation méritée, ont considéré ce prince comme le fondateur du protestantisme en Angleterre, et se sont montrés par reconnaissance fort indulgents pour sa mémoire; ils ont en cela partagé le préjugé populaire, et leur erreur est grande. Loin d'avoir établi dans son royaume les doctrines de la réformation, il s'en montra l'ennemi acharné, et se considéra jusqu'à la fin, et surtout par le terrible statut des *six articles*, comme le défenseur de la foi catholique. Le seul changement notable qu'il prétendit introduire dans la doctrine fut la substitution de son pouvoir spirituel à celui de l'évêque de Rome. Il fut ainsi la cause accidentelle de la révolution religieuse accomplie sous les règnes suivants, et n'en fut pas l'auteur.

Jamais le despotisme ne s'est produit sous des formes plus détestables, et rien ne prouve davantage l'abaissement où les guerres civiles du siècle précédent avaient réduit le royaume. Sous ce règne fatal, l'Angleterre fit cependant quelques progrès favorables à l'unité de la monarchie. L'Irlande, qui n'avait encore que le titre de seigneurie et où l'autorité du roi était circonscrite dans les étroites limites du *Pale*, fut érigée en royaume dépendant de la couronne d'Angleterre quoique avec un parlement séparé. Un territoire étendu dans le pays de Galles était demeuré jusque alors à peu près indépendant du pouvoir royal, et cet état de choses maintenait à l'intérieur du royaume une agitation dangereuse; Henri VIII prononça en 1536 l'incorporation de la totalité des Galles. L'administration de la justice occupa aussi ce prince, qui crut sans doute trouver dans la répression plus sévère de tous les délits un nouveau moyen d'intimidation; enfin, quelques établissements littéraires furent également créés sous son règne, entre autres le célèbre collége de la Trinity à Cambridge.

Henri VIII mourut âgé de cinquante-six ans, il en avait régné trente-huit. Il transmit la couronne au fils qu'il avait eu de Jeanne Seymour, et qui lui succéda sous le nom d'Édouard VI. Il laissa en outre deux filles, Marie, née de son mariage avec Catherine d'Aragon, et Élisabeth, fille d'Anne Boleyn. Ces deux princesses régnèrent après la mort de leur frère. E. DE BONNECHOSE.

Herbert of Cherbury, *Life and Reign of king Henri VIII.* — Robert Fabian, *Chronique.* — Francis Godwin, *Rerum Anglicarum Henrico VIII, Edwardo VI et Maria regnantibus, Annales.* — Thomson, *Memoirs of the Court of Henri VIII.* — Edmund Campion, *Narratio de Divortio Henrici VIII ab uxore Catharina.*

C. HENRI *empereur de Constantinople.*

HENRI, empereur français de Constantinople, second fils de Baudouin VIII, comte de Flandre et de Hainaut, né vers 1174, mort le 11 juin 1216. Il accompagna son frère Baudouin IX à la croisade, et fut un des principaux chefs de la grande expédition des barons latins contre l'empire grec. Après la prise de Constantinople, en 1204, il eut pour sa part de conquête plusieurs provinces d'Asie, qu'il dut enlever à Théodore Lascaris et à d'autres princes grecs. Il défit Lascaris près d'Adramytte en Mysie, en 1205, et la possession de la Bithynie fut le fruit de sa victoire. La campagne de son frère l'empereur Baudoin contre les Bulgares le rappela de l'autre côté du Bosphore. Il quitta l'Asie à la tête de vingt mille Arméniens mercenaires, et marcha sur Andrinople. Avant d'avoir atteint cette ville, il apprit que son frère, complétement vaincu par le roi des Bulgares Joannice ou Calo-Jean (15 avril 1205), avait disparu dans la défaite. Il recueillit à Rodosto les débris de l'armée latine, et reçut avec le titre de régent la difficile mission de sauver et de gouverner l'empire franco-byzantin. Les circonstances semblaient désespérées. Les Bulgares étendaient leurs ravages jusqu'aux portes de Constantinople, tandis que les Grecs, s'insurgeant de tous côtés, massacraient les Arméniens auxiliaires des Latins. Pour comble de malheur, le héros de la croisade, le vieux Dandolo, mourut, au mois de juin 1205. Dans cette extrémité, Henri fit courageusement face au péril. Il profita d'une diversion du marquis de Montferrat contre les Bulgares pour reprendre les villes grecques insurgées. Deux places seulement, Andrinople et Didymotique, lui opposèrent une vigoureuse résistance. Il s'épuisa inutilement au siége de ces deux villes, et rentra dans Constantinople au commencement de 1206. Peu de mois après les Grecs, cruellement maltraités par les Bulgares, revinrent aux Latins, et leur soumission força Joannice à une retraite précipitée. Henri, qui depuis un an multipliait les

recherches pour connaître le sort de son frère, apprit qu'il était mort dans les fers des Bulgares. Comme l'empereur ne laissait pas d'enfant mâle, le titre impérial passa au régent, qui fut couronné dans l'église de Sainte-Sophie, par le patriarche Morosini, le 20 août 1206. Henri s'efforça d'abord de mettre un peu d'ordre dans l'organisation de l'empire et de régler la position réciproque des Français, des Vénitiens et des Grecs. Ses ordonnances sont une remarquable tentative de conciliation entre l'anarchie féodale et le despotisme administratif du Bas-Empire. Il poussa ensuite avec vigueur la guerre contre les Bulgares; mais pendant que de ce côté il combattait avec succès, l'Asie lui échappa presque entièrement, et Lascaris menaça même Constantinople. Henri, au prix de grandes concessions, obtint de cet adversaire une trêve de deux ans (1207), et courut défendre Andrinople, assiégée par Joannice. Il reçut devant cette ville l'hommage du marquis de Montferrat, dont il avait épousé la fille Agnès, l'année précédente, et qui tenait le royaume de Thessalonique comme un fief de l'empire. Le marquis, pour mettre fin aux incursions des Bulgares, résolut de les inquiéter sur leur propre territoire, et pénétra dans les défilés du Rhodope (Balkans). Il y fut tué. Sa perte aurait eu les plus graves conséquences pour les Latins, si elle n'avait été suivie presque immédiatement de la mort de Joannice, qui périt devant Thessalonique (1207). Cette ville et ses dépendances appartenaient, d'après le testament du marquis de Montferrat, à son fils Démétrius, encore enfant. Le comte Blandras, nommé tuteur du jeune prince, s'empara de son royaume, et Henri eut à soutenir une guerre de deux ans contre cet usurpateur, qui finit par être expulsé. Cette lutte du suzerain contre un de ses vassaux se reproduisit sur plusieurs points de l'empire, qui, malgré les efforts du prince, était livré à l'anarchie. Les barons français prenaient violemment possession des fiefs qu'ils s'étaient attribués, et il serait trop long d'énumérer la suite de petites expéditions qui assit pour quelque temps la féodalité sur la péninsule hellénique. Les dissensions religieuses s'ajoutèrent encore à ces éléments de trouble. Les Grecs étaient à la fois des vaincus à asservir et des schismatiques à convertir (1). Le cardinal Pélage, évêque d'Albe et légat du pape envoyé à Constantinople pour hâter leur conversion, les révolta au lieu de les ramener à l'Église romaine. Ses procédés tyranniques allaient exciter une insurrection lorsque Henri intervint : il fit rouvrir les églises fermées par l'ordre du légat et mettre en liberté les prêtres et les moines que ce prélat avait jetés dans les cachots. Ces sages mesures calmèrent un peu l'irritation des Grecs. Dans ses rapports avec les princes qui combattaient l'établissement de l'empire français, Henri ne montra pas moins de prudence. Il conclut en 1209 la paix avec Phrorilas, roi des Bulgares, et, l'impératrice Agnès étant morte vers le même temps, il épousa la fille de Joannice, union qui semblait devoir faire cesser la lutte des Français et des Bulgares. En 1214 Théodore Lascaris envahit la Bithynie, et s'en empara. Henri passa aussitôt le Bosphore avec l'élite de ses troupes, et mit le siége devant Pémanène. La longue résistance de cette place irrita tellement l'empereur qu'après la reddition il ordonna de mettre à mort les trois principaux officiers de la garnison : Dermocaitus, Andronic Paléologue, beau-frère de Théodore Lascaris, et un frère de Th. Lascaris, dont le nom n'est pas mentionné, mais qui était certainement Constantin Lascaris, le plus vaillant défenseur de Constantinople en 1204. Malgré la prise de Pémanène, l'issue de la campagne ne fut pas heureuse pour Henri, car il obtint la paix seulement à la condition de céder à son rival tous les territoires à l'est d'une ligne tracée de Sardes à Nicée, et de le laisser en possession d'une partie de la Bithynie. La paix rétablie en Asie fut peu après troublée en Europe par une invasion des Épirotes, qui s'emparèrent de Durazzo et d'Albanopolis, deux fiefs de l'empire. Henri, pour reprendre ces places, marcha à la tête d'une armée, et il était déjà arrivé à Thessalonique lorsqu'il fut arrêté par la mort, dans la quarante-deuxième année de son âge et la dixième de son règne. Sa fin prématurée et subite fut généralement attribuée au poison. Les uns accusèrent sa femme de ce crime, d'autres l'imputèrent aux Grecs. Cependant Henri s'était montré pour eux juste et bienveillant. Il les avait, autant que possible, préservés de l'oppression des barons vainqueurs et des violences du légat; enfin, il n'avait pas craint de leur confier des magistratures et des emplois militaires. Mais sa douceur et son équité ne purent épargner aux vaincus l'humiliation et les malheurs de la conquête; et s'il ne périt point par leurs embûches, il mourut sans les avoir attachés à la domination française. Son noble caractère et ses talents ne purent fonder solidement l'empire latin, qui sous ses faibles successeurs déclina rapidement. Il ne laissa pas d'enfants de ses deux femmes, et la couronne de Constantinople fut donnée à son beau-frère Pierre de Courtenay.

L. J.

(1) En 1215, le quatrième concile de Latran, assemblé par le pape Innocent III, proclama l'union des deux Églises. Gervasius fut élu patriarche de Constantinople et reconnu à la fois par Henri et par le pape, qui déclara Constantinople le premier siége de la chrétienté après Rome.

Nicéphore Grégoras, l. I, 2. — Nicétas, 410, édit. de Paris. — Georges Acropolite, 6. — Geoffroy de Ville-Hardouin, *De la Conqueste de Constantinople*. — Henri de Valenciennes, *Continuation de Ville-Hardouin*, dans la *Collection des Mémoires sur l'histoire de France* de Michaud et Poujoulat, t. I, p. 129. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XVII (édit. de Saint-Martin). — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. XI.

D. HENRI *rois d'Espagne.*

HÉNRI Ier, roi de Castille, né en 1204, succéda à son père, Alfonse IX, le 6 octobre 1214, et mourut le 9 juin 1217. La reine Éléonore d'Angleterre, tutrice de cet enfant de onze ans, étant morte vingt-cinq jours après son époux, la régence passa à Bérengère, sœur du jeune roi. Les nobles, révoltés, la forcèrent à déléguer ses pouvoirs au comte Alvar, qui l'exila de la cour et ensanglanta la Castille. La mort du jeune roi vint suspendre la guerre civile; il jouait avec d'autres enfants, quand une tuile détachée d'un toit l'atteignit à la tête et le tua. A. F—N.

Roderic, *Rerum Hispaniæ* lib. IX, cap. 4. — Zapata. *Vita de dona Berenguela, hija de don Alonzo el Noble.* — A. Nuñez de Castro, *Cronica de los Reyes de Castilla, D. Sancho el Deseado, D. Alonzo el Octavo, y D. Henrique el Primero;* Madrid, 1665, in-fol.

HENRI II, roi de Castille, plus connu sous le nom de *Henri de Transtamare*, fils naturel d'Alphonse XI et d'Éléonore de Guzman, né en janvier 1333, proclamé roi à Calahorra, le 16 mars 1366, monta sur le trône après la mort de son frère, le 23 mars 1368, et mourut à Burgos, le 29 mai 1379. Pierre le Cruel, fils et successeur d'Alphonse XI, s'était aliéné tous les esprits par sa cruauté; se voyant détesté de son frère Henri, il chercha d'abord à calmer sa haine, l'appela à la cour, et le nomma comte de Transtamare. Mais cette faveur dura peu : Pierre ayant fait étrangler sous ses yeux dona Éléonore, mère des deux infants, Henri, craignant le même sort, se sauve en Portugal. A l'entrevue de Ciudad-Rodrigo, les deux frères se réconcilient. Les nouvelles cruautés de Pierre rompent cette paix éphémère; Henri jette le masque, s'unit au duc d'Albuquerque, récemment disgracié, et, appuyé sur l'estime publique, cherche à s'élever au trône. Les négociations précèdent les hostilités, mais, en 1356, Pierre IV, roi d'Aragon, gagné par les promesses d'Henri, embrasse sa cause et déclare la guerre à la Castille. D'abord vainqueurs, les Aragonais, battus à Terrassone, à Jumilla, à Najare, soumirent leur différend à l'arbitrage du pape, et la paix se conclut en 1361; rompue l'année suivante, elle devint définitive en 1364. Henri se sauva en France, et mit dans ses intérêts Charles V, qui avait à venger Blanche de Bourbon, abandonnée par Pierre le Cruel le lendemain de son mariage et plus tard empoisonnée. Henri prit à sa solde plusieurs des *grandes compagnies;* la France lui donna le fameux Du Guesclin pour général. Il pénètre en Castille; à Calahorra son armée le proclame roi; Burgos et Tolède ratifient une usurpation qui comble leurs vœux. Pierre, effrayé, s'adresse à l'Angleterre, qui lui envoie le prince de Galles (*le Prince Noir*). Les deux armées se rencontrent à Navarette (3 avril 1367); la bataille, engagée contre l'avis de Du Guesclin, est perdue, et Henri rentre en France. Ayant obtenu de nouveaux secours, il retourna en Castille; Calahorra, Burgos, Cordoue se déclarèrent pour lui, mais il échoua devant Tolède. Le roi de Grenade donna des troupes à Pierre, qui, battu sous les murs de Montiel, se jeta dans la place. Cerné par des forces supérieures, il se vit perdu, et fit offrir à Du Guesclin 200,000 écus d'or en échange de sa liberté; indigné d'une telle proposition, Du Guesclin la comuniqua à Henri, qui lui promit une récompense double s'il voulait attirer Pierre dans sa tente, sous prétexte de le sauver. Du Guesclin céda au désir de terminer une guerre ruineuse pour l'Espagne. Dès que les deux frères s'aperçoivent, ils s'élancent l'un contre l'autre; Pierre, blessé d'un coup de poignard au visage, saisit son adversaire, et tous deux roulent sanglants à terre. Henri, moins vigoureux, allait périr, quand un de ses partisans vint à son aide, et se saisit de Pierre Ier, qui fut poignardé par son frère. Ce récit, où Du Guesclin joue un rôle indigne de son noble caractère, a pour garants Mariana, lib. XVII, Désormeaux, t. II, p. 116, Mayerne-Turquet, lib. XV, Ayala, tom. Ier, p. 554, Ferréras, t. V, p. 407, Philantes, p. 36, R. Saint-Hilaire, t. IV, p. 503, t. V, p. 108; mais, suivant Vanel, t. II, p. 116, Charenton, notes sur Mariana, t. III, p. 697, Macquer et Lacombe, t. Ier, p. 520, Guyard de Berville, t. II, p. 144, du Chatelet, p. 170, Cuvelier, t. II, Pufendorff, t. Ier, Villaret, t. X, p. 140, et Henri Martin, t. IV, Pierre, cherchant à fuir, fut arrêté par un gentilhomme français, nommé Le Bègue de Villaines, qui le conduisit dans sa tente, où Henri le rencontra par hasard. La Castille, tout ensanglantée des crimes de Pierre Ier, absout le meurtrier en raison de la victime; le royaume entier se déclare pour lui. Mais Ferdinand, roi de Portugal, arrière-petit-fils de Sanche IV, prétendait au trône, se fondant sur la bâtardise d'Henri; Pierre IV d'Aragon réclama le royaume de Murcie, et Charles II, roi de Navarre, plusieurs places fortes. Henri battit ou apaisa ses trois compétiteurs. Toujours reconnaissant envers la France, il envoya à Charles V une flotte, qui devant La Rochelle mit en fuite les Anglais, et il se rendit en personne à Bayonne, au secours du duc d'Anjou. Il mourut idolâtré de ses sujets, après un règne de onze ans. Les uns disent qu'il fut empoisonné par des brodequins que lui envoya le roi de Grenade, les autres qu'une violente attaque de goutte l'emporta. Guerrier, législateur, homme d'État, Henri marqua dignement son passage sur le trône. Un de ses édits enleva aux juifs l'administration des finances de l'État; en mourant il recommanda à son fils de garder l'alliance de la France et de rappeler auprès de lui les partisans de Pierre Ier qui étaient restés fidèles à leur maître. — Henri II est la tige des rois de Castille qui ont régné en Espagne jusqu'à Jeanne (1504), dont le mariage avec Philippe le Beau, père de Charles Quint, fit passer le sceptre dans la maison d'Autriche.

Alfred FRANKLIN.

P. Lopez de Ayala; *Cronicas de los Reyes de Castilla don Pedro, don Henrique II, don Juan I, don Henrique III;* Madrid, 1779, 4 vol. in-4°; t. Ier, p. 532. — Mariana, *Historiæ de Rebus Hispaniæ,* lib. XII, cap. 3 et 6. — P. Philantes, *De Gestis memorabilibus Regum Hispaniæ Epitome;* Naples, 1611, in-18, p. 36. — L. de Mayerne-Turquet, *Histoire générale d'Espagne;* Paris, 1635, 2 vol. in-fol.; t. Ier, p. 705. — J. de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne, traduction d'Hermilly;* Madrid, 1700, 16 vol. in-4°; t. V, p. 409. — Désormeaux, *Abrégé de l'Histoire d'Espagne;* Paris, 1758, 5 vol. in-8°; t. II, p. 334. — Macquer et Lacombe, *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne;* Paris, 1765, 2 vol. in-8°; t. Ier, p. 496. — Pufendorff, *Histoire universelle;* Amsterdam, 1722, 10 vol. in-12; t. Ier, p. 103. — Guyard de Berville, *Histoire de Du Guesclin;* Paris, 1772, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 291; t. II, p. 1. — Hay du Châtelet, *Histoire de Du Guesclin;* Paris, 1666, in-fol. — Cuvelier, *Chronique rimée de Du Guesclin;* Paris, Didot, 1839, 2 vol. in-4°. — Velly, Villaret et Garnier, *Histoire de France;* Paris, 1765-86, 30 vol. in-12; t. IX, X, XI. — Rosseeuw-Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne;* Paris, 1844-56, 5 vol. in-8°; t. III et IV. — H. Martin, *Histoire de France;* Paris, 1857, t. IV et V.

HENRI III, roi de Castille, surnommé *l'Infirme* (el Infermo), né à Burgos, le 4 octobre 1379, monta sur le trône à la mort de son père, Jean Ier, le 10 octobre 1390, et mourut le 25 septembre 1406. La minorité d'Henri III fut très-orageuse; l'archevêque de Tolède, son premier ministre, le duc de Benavente et le comte de Gijon, ses deux grands-oncles, et sa tante l'infante dona Léonore, reine de Navarre, agitaient le royaume par leurs intrigues et s'enrichissaient honteusement aux dépens du trésor public, pendant que le roi manquait du nécessaire, au point de vendre ses vêtements pour souper. Mûri par l'adversité, Henri, à quatorze ans, se déclare majeur (10 août 1393), dissout le conseil de régence et convoque les cortès. L'archevêque de Tolède, le duc de Benavente et le comte de Gijon soulevèrent leurs vassaux et ravagèrent la Castille; Henri les battit, et leur pardonna. Vaincus après une nouvelle révolte, le duc de Benavente fut enfermé dans la tour de Ségovie, et le comte de Gijon (premier prince du sang) accepta l'arbitrage de Charles VI, roi de France, qui le condamna à perdre ses États; Henri lui laissa cependant de vastes domaines. Benoît XIII et Boniface IX se disputaient alors le pontificat; Henri ayant cru pouvoir régler provisoirement lui-même les affaires ecclésiastiques dans son royaume, Boniface le déclara schismatique et déchu du trône; mais l'affection des Castillans annula l'anathème, et le légat du pape dut aussitôt quitter l'Espagne. Joam, roi de Portugal, attaqua Badajoz à l'improviste; Henri battit les Portugais sur terre et sur mer, et conclut une trêve de dix ans (1399). Il marcha alors contre les corsaires africains, qui infestaient les côtes de l'Andalousie; Tétouan fut pris et ruiné. La paix qui suivit lui permit de s'occuper des réformes intérieures; il défendit l'usure aux juifs, força les femmes de mauvaise vie et les concubines des ecclésiastiques à porter sur leur tête une marque caractéristique de leur abaissement. A l'occasion de la peste terrible qui, en 1401, décima l'Espagne, il autorisa les veuves à se remarier l'année même de la mort de leur mari; il rebâtit le palais royal de Madrid, assainit la capitale par le percement de larges rues et l'établissement de nombreuses fontaines. Dans son zèle pour la religion, il préparait une expédition destinée à chasser les mahométans de l'Espagne, quand il mourut, d'épuisement suivant les uns, empoisonné suivant les autres, laissant pour successeur un enfant de quatre ans (*Jean II*), placé sous la tutelle de sa mère et de son grand-oncle Ferdinand de Castille, depuis Ferdinand le Juste, roi d'Aragon.

Alfred FRANKLIN.

Gil Gonzales Davila, *Historia de la Vida y Hechos del rey don Henrique Tercero de Castilla, inclito en religion y justicia;* Madrid, 1638, in-fol. — P. Lopez de Ayala, *Cronica de los Reyes de Castilla don Pedro, don Henrique II, don Juan I, don Henrique III;* Madrid, 1779, 4 vol. in-4°. — L. Amirola, *Chronique de Castille;* Madrid, 1782, in-4°. — Vanel, *Abrégé de l'Histoire d'Espagne;* Bruxelles, 1704, 3 vol. in-12. — Ph. d'Orléans, *Histoire des Révolutions d'Espagne;* Paris, 1702, 4 vol. in-12. — De Bellegarde, *Histoire d'Espagne;* Paris, 1723, 9 vol. in-12. — Ch. Romey, *Histoire d'Espagne;* Paris, 1839-47, 12 vol. in-8°.

HENRI IV, roi de Castille, surnommé *l'Impuissant* (el Impotente), né à Valladolid, le 5 janvier 1425, succéda à son père, Jean II, le 20 juillet 1454, et mourut le 11 décembre 1474. La jeunesse de Henri se passa en luttes incessantes contre son père. Monté sur le trône, il y apporta une indolence insurmontable, des mœurs révoltantes, une incapacité complète, une prodigalité insensée. La Castille conçut d'abord quelques espérances quand elle le vit, obéissant aux derniers conseils de Jean II, renouveler la vieille alliance avec la France, se concilier l'Aragon, et poursuivre jusqu'à Grenade les mahométans qui dévastaient l'Andalousie; mais dès son mariage avec Jeanne de Portugal ces premières espérances disparurent. Semblable à Louis XI, moins le génie, Henri de Castille cherche ses favoris dans les hommes de la plus basse naissance; il nomme son valet de chambre grand-maître d'Alcantara, s'entoure de maîtresses, et fait entrer dans le lit de la reine le jeune Beltran de la Cueva, son favori. Les grands refusent de reconnaître comme leur reine future le fruit de ce honteux adultère, et l'opinion flétrit la jeune princesse du nom de *Beltraneja* (fille de Beltran). Henri, pour répondre aux accusations d'impuissance, nomme une commission qui, après examen, atteste son aptitude à procréer. Ce certificat de virilité n'apaise pas les conjurés, qui recourent aux armes, soulèvent Valladolid, déposent solennellement Henri IV en effigie (5 juin 1465), et proclament son frère Alphonse. Au lieu de battre les rebelles, Henri traita avec eux; l'inexécution du traité ralluma la guerre civile; les deux armées se rencontrèrent près d'Olmedo, le 20 août 1467, et la victoire resta indécise. Alphonse étant mort sur ces entrefaites, les conjurés veulent proclamer à sa place Isabelle, sœur du roi; celle-ci s'y refuse. Henri, las de discordes, achète enfin la paix, en reconnaissant Isabelle pour son héritière, et en exilant de

la cour la reine et sa fille. Le mariage d'Isabelle devient l'occasion de longs démêlés; elle finit par épouser, contre le vœu de son frère, Ferdinand, infant d'Aragon. Henri, revenant sur ses engagements, tentait encore, mais sans succès, de faire accepter Beltraneja pour son héritière; il se réconcilia cependant avec sa sœur, et mourut à la suite d'une fête splendide, destinée à célébrer ce rapprochement. Sauf la cruauté, Henri avait tous les vices; très-religieux d'ailleurs, il mêlait à ses honteuses débauches les fondations d'églises et de couvents; il nomma abbesse du monastère de Sainte-Marie de las Dueñas sa maîtresse Catherine de Sandoval, pour la punir de s'être abandonnée à un jeune homme. Avec l'autorisation du pape, il entreprit contre les Maures une sainte croisade, pour laquelle il partit entouré de favoris et de maîtresses. Cette guerre dura dix ans (1455-1465), et n'eut d'autre résultat que d'épuiser le trésor; Henri, pour le remplir, inonda le royaume de fausse monnaie; les denrées montèrent jusqu'à cinq fois leur valeur. Sa sœur Isabelle lui succéda.

Alfred FRANKLIN.

D. Enriquez de Castillo, *Cronica del rey D. Henrique el Quarto;* Madrid, 1787, in-4°.— Lambertino, *Theatrum regium, sive regum Hispaniæ series et narratio;* Bruxelles, 1628, in-4°. — Zurita, *Histoire d'Aragon;* Madrid, 7 vol. in-fol. — Adam, *Histoire de l'Espagne jusqu'à la mort de Charles III,* trad. C. Briand; Paris, 1808, 4 vol in-8°. — F. Taraphe, *De Origine ac Rebus gestis Regum Hispaniæ Liber;* Anvers, 1653, in-12. — J. Alvares de Colmenar, *Annales d'Espagne et de Portugal;* Paris, 1751, 10 vol. in-4°. — Paquis, *Histoire d'Espagne et de Portugal;* Paris, 1836, 2 vol. in-fol. — De La Force, *Histoire secrète des Amours de Henri IV roi de Castille, surnommé l'Impuissant;* La Haye, 1736, in-12.

E. HENRI *rois de France.*

HENRI Ier, roi de France, né vers 1011, mort le 4 août 1060. Il était le troisième fils de Robert II. L'aîné, Hugues, étant mort en 1025, et le second, Eudes, se trouvant imbécile et incapable de régner, Robert résolut de s'associer Henri, déjà duc de Bourgogne. La couronne fut mise sur la tête du jeune prince dans l'église de Reims, en présence de plusieurs évêques et abbés ainsi que des comtes de Champagne et de Poitiers, le jour de la Pentecôte 14 mai 1027. Cependant, la reine Constance avait insisté pour que l'on couronnât de préférence son fils cadet, Robert. Elle prétendait, non sans raison, comme la suite le prouva, que Henri était en même temps dissimulé, paresseux et mou, et qu'il ressemblerait à son père par sa négligence dans le gouvernement du royaume. La préférence de Robert pour un de ses fils, au détriment des autres, semblait devoir amener et amena en effet une guerre civile; mais elle n'éclata point, comme on pouvait s'y attendre, entre Henri et son frère Robert. Tous deux, au contraire, s'unirent contre leur père. « Après un peu de temps, dit Glaber, les deux frères ayant confirmé leur amitié par une alliance, principalement à cause de l'insolence de leur mère, commencèrent à envahir les châteaux et les villages de leur père et à piller ceux de ses biens qu'ils pouvaient atteindre. Henri lui enleva le château de Dreux; Robert, ceux de Beaune et d'Avallon en Bourgogne. C'était une guerre plus que civile.... Mais après un siége et quelques ravages dans l'une et l'autre province, ils firent la paix et demeurèrent en repos pour un temps. » Le roi Robert ne survécut que quelques années à ces tristes événements. A peine ce prince fut-il mort (20 juillet 1031) que Henri eut à lutter contre une ligue redoutable formée par sa mère Constance. Attaqué par Eudes II, comte de Champagne, il implora le secours du duc de Normandie, Robert le Diable. La mère et le fils conclurent la paix au bout de quelques mois, sans que le comte Eudes fût compris dans le traité. Avec l'aide des Normands et de Baudouin de Flandre, Henri guerroya encore quelque temps contre lui. La pacification qui intervint en 1033 ou 1034 termina à peu près la carrière d'activité du roi de France, incapable de protéger ses sujets ou lui-même. Dès lors on n'est plus guère informé de l'existence de Henri que par les chartes qu'il accorda de temps en temps aux monastères. Les événements importants qui signalèrent son règne ne s'accomplirent pas dans le duché de France, mais dans le royaume d'Arles, dans les comtés de Champagne et d'Anjou, et dans le duché de Normandie. Le beau rôle appartenait aux grands vassaux, et surtout au clergé. Depuis 1030 jusqu'en 1033, la France éprouva une famine dont un chroniqueur contemporain fait le plus affreux tableau. « Dans la plupart des lieux, dit Glaber, le muid de blé s'éleva jusqu'à soixante sols d'or; on vit même quelquefois le setier se vendre jusqu'à quinze sols. On vit les hommes, après avoir dévoré les bêtes et les oiseaux, se jeter sur les nourritures les plus rebutantes et les plus funestes. Les uns, pour éviter la mort, avaient recours aux racines des forêts et aux herbes des fleuves; mais en vain.... D'autres, et l'on a horreur de le dire, se laissèrent réduire, par une faim féroce, à dévorer des chairs humaines..... Sur les chemins, les plus forts saisissaient les plus faibles, les divisaient par morceaux, les mettaient sur le feu et les mangeaient..... Les ornements et les trésors des églises furent alors distribués pour le soulagement des pauvres. Les évêques des cités des Gaules convoquèrent un concile pour porter remède à tant de maux. Là ils convinrent que puisque les aliments manquaient tellement qu'ils ne pouvaient donner des secours à tous, du moins il serait prudent de fournir une nourriture quotidienne à ceux qui paraîtraient les plus robustes, afin qu'en sauvant ceux-là la terre ne demeurât pas sans cultivateurs. » Henri, qui laissait au clergé le soin de nourrir ses sujets, lui laissait aussi la mission de les défendre. La paix publique était incessamment troublée par les guerres privées, non-seulement des grands feudataires, mais même des

moindres barons et seigneurs châtelains. Ces guerres et les horribles dévastations qui en étaient la suite nécessitèrent l'intervention des évêques. Ceux-ci, d'abord en Aquitaine, puis dans la province d'Arles et la Lyonnaise, ensuite dans le reste de la Bourgogne, et enfin dans toute la France, rassemblèrent en 1035 des conciles, et proclamèrent ce qu'on appela la *paix de Dieu*. Tout seigneur, baron, chevalier dut s'engager, sous peine d'excommunication, à conserver une paix inviolable. « Que ceux qui ne voudront pas s'engager à la paix et à la justice soient maudits, disait la formule d'excommunication; qu'ils soient maudits, eux et ceux qui les aident à faire le mal; que leurs armes soient maudites ainsi que leurs chevaux; qu'ils soient relégués avec Caïn le fratricide, avec le traître Judas, avec Dathan et Abiron, qui entrèrent tout vivants dans l'enfer! » Ces terribles menaces furent impuissantes contre les passions violentes de la féodalité. Les évêques substituèrent alors la *trêve de Dieu* à la *paix de Dieu*, et, désespérant d'empêcher le recours à la force, ils en réglèrent du moins l'emploi par une législation minutieuse, admirablement prévoyante, qui, tout en attestant la barbarie du onzième siècle, est un monument de l'esprit bienfaisant et civilisateur du clergé français. « On décréta, dit Glaber, que du mercredi soir au lundi matin aucun chrétien ne ravirait quoi que ce fût à son prochain par violence, ne tirerait vengeance de ses ennemis, ou même n'exigerait de gage de qui lui aurait donné caution. Les infracteurs de ce pacte furent condamnés à composer pour leur vie, ou à se voir bannis de leur pays et de la communion des chrétiens. Ces jours de paix avaient été choisis en mémoire de la passion du Sauveur, qui commença de souffrir le mercredi. Les jours de grandes fêtes et l'Avent et le Carême tout entiers furent compris dans la pacification : pendant ces deux saintes périodes, il fut même défendu de se livrer à tous travaux guerriers, tels que construction et réparation de châteaux forts, exercices d'armes... On mit les églises et cimetières non fortifiés sous la sauvegarde perpétuelle de la *trêve de Dieu*, ainsi que la personne des clercs et des moines, pourvu qu'ils ne portassent point d'armes. Il fut interdit à l'avenir de tuer, de mutiler, d'emmener captifs les pauvres gens de la campagne, lorsqu'on guerroyait contre leurs seigneurs, et de détruire méchamment les ustensiles de labour et les récoltes. » La *trêve de Dieu* sans appartenir à Henri Ier, est le plus grand événement de son règne.

Tandis que le *roitelet* Henri (ainsi l'appelle la chronique d'Anjou) négligeait ses devoirs de prince, les grands vassaux lui disputaient jusqu'à l'autorité qu'il tenait de ses aïeux comme comte de Paris et d'Orléans. Ce furent surtout les comtes de Blois et de Champagne qui inquiétèrent le faible monarque, en poussant à la révolte Eudes l'imbécile. Il fallut que le comte d'Anjou Geoffroi-Martel aidât le roi son suzerain à vaincre ces deux seigneurs. Ensuite Henri, excité par Geoffroi Martel, guerroya contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, jusqu'à ce que, dégoûté de ses revers, il plia devant le génie de son ennemi, et conclut avec lui, en 1059, une paix qui ne fut plus rompue pendant le peu de temps que vécut encore le roi de France.

L'histoire privée de Henri est restée aussi obscure que son histoire politique est nulle. Fiancé à Mathilde, fille de l'empereur Conrad le Salique, laquelle mourut en 1034, sans avoir vu la France ni son époux, puis marié pendant huit ou neuf ans au moins avec une autre Mathilde, nièce de l'empereur Henri III, il était devenu veuf en 1044, sans avoir eu d'enfant mâle. Il résolut alors d'envoyer chercher une femme aux extrémités de l'Europe, en Russie. Il épousa, vers 1051, dans une cour plénière des seigneurs du royaume, Anne, fille de Iaroslaf, grand-duc de Russie (1). De cette étrangère il eut trois fils : Philippe, son successeur, né en 1053, Robert, mort en bas âge, et Hugues, devenu comte de Vermandois. Quand Philippe eut sept ans, son père se l'associa solennellement. Henri mourut peu après cette cérémonie. « Ce prince, dit Sismondi, avait été le témoin passif de tous les grands événements de son règne; il avait vu l'influence de l'Empire s'affermir dans l'intérieur des Gaules, en Lorraine et en Flandre; le duché de Normandie assurer son indépendance, et prendre une attitude menaçante; les hérésies pulluler, puis être réprimées par des supplices; l'Église enfin s'organiser en dehors de l'État et s'armer contre l'autorité temporelle. Quoiqu'il n'eût pas été constamment inactif, il n'avait rien aidé et rien empêché. »

J.

Glaber Rodolphe, *Chronicon*, III, 9; IV, 1-5. — Guillaume de Jumièges, VI, 7; VIII. — Hugo Floriacensis, *Chronicon Virdunense*. — *Chronicon Andegavense*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. IV, p. 197, etc. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. III. — Sémichon, *Histoire de la Paix et de la Trêve de Dieu*; Paris, 1857, in-8°.

HENRI III, roi de France, né à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 1519 (2), mort le 10 juillet 1559. Il était fils de François Ier et de Claude de France. Son avénement à la couronne, le 31 mars 1547, eut pour résultat immédiat un brusque changement dans la direction et le personnel des ministères. Dans les dernières années du règne de François Ier, tout s'était fait par les ordres et sous l'influence d'une favorite, la duchesse d'Étampes. Celle-ci et ses ministres furent congédiés et firent place à Diane de Poitiers (qui fut créée duchesse de Valentinois en 1548) et à ses créatures. « Henri, dit

(1) *Consult.* sur ce mariage : Al. Labanoff de Rostoff : *Recueil de pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès, épouse de Henri Ier roi de France, et fille de Jaroslaff I, grand-duc de Russie*; Paris, 1825, in-8°.

(2) Si la plupart des historiens font naître Henri II en 1518, c'est parce qu'alors l'année commençant à Pâques, l'année 1519 ne commença qu'au mois d'avril, et que le 31 mars fut attribué à 1518.

Théodore de Bèze, n'avoit ni la vivacité d'esprit ni la faconde de son père, mais bien un naturel de soi-même fort débonnaire, et tant plus aisé à tromper, de sorte qu'il ne voyoit ni jugeoit que par les yeux, oreilles et avis de ceux qui le possédoient.» — « Il paraissait né pour être gouverné, non pour gouverner, dit Beaucaire; il ne faisait presque rien d'après lui-même, et ne se conduisait que d'après les avis de ses familiers les plus intimes. Quant à sa figure, sans égaler celle de son père, sa taille était cependant élevée, son corps carré, robuste et propre à tous les exercices, quoiqu'il fût disposé à l'embonpoint, contre lequel il se prémunissait par la régularité de sa diète et par un exercice journalier; et cependant il égalait à la course les hommes les plus lestes; son teint était obscur, ses cheveux et sa barbe étaient noirs.» Henri ne demandait qu'à être soulagé des soucis de la royauté, et il remit le pouvoir au connétable de Montmorency.

Les premiers jours du règne d'Henri II furent signalés par le duel de Guy Chabot de Jarnac et de La Chataigneraye. Cette querelle entre deux gentilshommes, dont l'un, Jarnac, tenait de très-près à la favorite déchue, Mme d'Étampes, dont l'autre avait été le favori du dauphin maintenant roi, eut un immense retentissement. La lice fut ouverte le 10 juillet 1547, à Saint-Germain-en-Laye, en présence du roi, de la cour, et d'une foule accourue de toutes les parties de la France. La Chataigneraye fut mortellement blessé, et le vainqueur lui succéda dans la faveur du roi. Des affaires plus importantes réclamèrent bientôt toute l'attention de Henri II et de ses conseillers. Les mesures sévères de François Ier n'avaient pas arrêté les progrès du protestantisme; le nouveau roi opposa à la réforme un redoublement de persécution. Sa maîtresse, la duchesse de Valentinois « étoit surtout bonne catholique, dit Brantôme, et elle haïssoit fort ceux de la religion ». Les ministres qui dominaient dans le conseil, le connétable de Montmorency, Saint-André, les Guise ne les haïssaient pas moins, et le premier président, Pierre Liset, se prêtait docilement aux plus violentes persécutions. Une insurrection qui éclata en 1548 dans la province de Guienne, à cause des exactions de la gabelle, fut réprimée par le connétable avec une dureté impitoyable. En 1549, la guerre fut déclarée à l'Angleterre, qui refusait de livrer Boulogne, dont elle avait consenti la remise dans un traité signé sous François Ier; et après quelques actes d'hostilité Boulogne fut rendue à la France. Mais en 1551 une guerre plus sérieuse s'engagea en Italie. Henri II protégeait le duc de Parme contre le pape Jules III (1). Le pape invoqua le secours de Charles Quint, et Henri II fit avancer simultanément dans le Piémont et le Parmesan ses armées, conduites par deux habiles généraux, Charles de Brissac et le maréchal de Termes. Malgré leurs brillants succès, comme la guerre n'avait pas encore été déclarée au pape et à l'empereur, ils s'arrêtèrent, et consentirent à une suspension d'armes. Mais la ligue des princes protestants, menacés par Charles Quint dans leurs croyances religieuses, donna aussitôt à cette guerre un nouvel intérêt, un champ plus étendu. Henri, si intolérant à l'égard des réformés français, se déclara le protecteur de la ligue, marcha au-devant des princes, prit (1552) Toul, Metz et Verdun, chefs-lieux des évêchés de ce nom, et fit une tentative contre Strasbourg. Les princes de l'Empire et Charles Quint, effrayés des progrès du roi de France, réglèrent leurs différends par le traité de Passaw (2 août 1552). Le roi de France fut invité à faire connaître ses griefs contre l'empereur, pour être compris ensuite dans la pacification générale. Henri II n'accepta pas cette proposition; et quoique abandonné tout à fait par ses alliés, il se crut assez puissant pour lutter seul contre toutes les forces de Charles Quint. A la tête de son armée, Charles mit le siége devant Metz, place mal fortifiée alors, mais qui était défendue par François de Guise (*voy.* ce nom) avec l'élite de la noblesse française. Grâce à la bravoure, à l'habileté du duc, l'empereur fut forcé de lever le siége, et, de dépit, alla piller la Picardie et détruire de fond en comble la ville de Térouanne. En représailles de ces cruautés, les Français mirent à feu et à sang le Brabant, le Hainaut et le Cambrésis. Une rencontre eut lieu sous les murs de Renti, où les Impériaux furent de nouveau battus. En Italie, l'armée française était moins heureuse. Malgré les efforts de Montluc et son habile défense de Sienne, elle avait perdu la Toscane, et ses communications étaient interceptées; toutefois, les deux partis étaient tellement épuisés, qu'après l'abdication de Charles Quint, en 1555, et à défaut d'une paix dont les prétentions du pape entravaient la conclusion, une trêve de cinq ans fut signée à Vaucxelles, le 5 février 1556. Mais dès l'année 1557 la guerre recommença. Le duc de Parme abandonna la France, qui gagna l'appui du pape Paul IV, ennemi mortel des Espagnols. Le roi d'Espagne eut pour alliés les Farnèse, le duc de Toscane et la reine d'Angleterre, Marie, qu'il avait épousée. Le duc de Guise arriva en Piémont à la tête d'une armée de 18,000 hommes, au mois de janvier 1557, traversa rapidement la Lombardie, le duché de Ferrare, les États de

(1) Quelques mois avant de marcher au secours des réformés d'Allemagne, Henri publia à Châteaubriant, le 27 juin 1551, un édit en quarante-six articles pour renouveler les persécutions. Après avoir rappelé, dans le préambule, tout ce qu'il avait fait ainsi que son père pour supprimer l'hérésie, il ajoutait : « Et n'y voyons aucun amendement, ni espérance d'y pouvoir remédier, sinon par un extrême soin et diligence, et avec toutes les rigoureuses procédures dont on doit user pour repousser vivement l'injure et obstination d'une telle malheureuse secte et en purger et nettoyer notre royaume. » Le 12 février 1552, dans un lit de justice, il recommanda expressément au parlement « qu'ils soient soigneux de ce qui appartient à la foi, et d'empêcher et ôter les erreurs par punition exemplaire des dévoyés ».

l'Église, et envahit le royaume de Naples. Mais il fut tenu en échec par le duc d'Albe, et après quelques mois d'hostilités sans résultat, il se découragea, et rentra en France. Brissac resta seul chargé de défendre le Piémont avec ses vieilles bandes, peu nombreuses et mal payées. La guerre imprudemment rallumée prit une tournure désastreuse pour les agresseurs. En Picardie, le connétable de Montmorency s'était avancé pour faire lever le siége de Saint-Quentin, que pressait vivement le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, et que défendait Coligny. Sous les murs de cette ville, le 10 août 1557, une bataille fut livrée, dont l'issue fut complétement malheureuse pour les Français. Le comte d'Enghien et plusieurs gentilshommes des premières familles de France et quatre mille soldats furent tués. Le connétable resta prisonnier avec le maréchal Saint-André, les ducs de Montpensier et de Longueville, et la plus grande partie de l'armée. Les ennemis n'avaient pas perdu cent hommes, et Charles Quint, à la nouvelle de cette victoire, demanda si les Espagnols n'étaient pas à Paris. François de Guise était revenu d'Italie, et on lui remit le commandement des armées, avec le titre de lieutenant général du royaume. Le duc de Guise marcha en Picardie, assiégea Calais, et s'en empara en huit jours, prit Guines et la forteresse de Ham; et en moins d'un mois, au milieu de l'hiver le plus rigoureux, il expulsa entièrement l'armée anglaise; tandis qu'ailleurs, en Piémont, en Lorraine, le maréchal de Brissac, le duc de Nevers et le maréchal de Termes se maintenaient avec avantage. Mais peu après avoir pris Dunkerque, le maréchal de Termes perdit la bataille de Gravelines (13 juillet 1558). Cet évenement détermina Henri II et Philippe II à la paix, qui après de longues négociations fut signée à Câteau-Cambrésis, le 3 avril 1559. Calais, Toul, Metz et Verdun, restèrent aux Français, mais ils durent évacuer le Piémont, la Savoie, la Toscane, la Corse, le Montferrat, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Picardie. Un déchaînement universel eut lieu contre cette triste paix, au prix de laquelle Montmorency et Saint-André achetèrent leur liberté. « La paix se fit, dit Montluc, au grand malheur du roy principalement et de tout son royaume; car ceste paix fut cause de la reddition de tous les pays et conquestes qu'avoient faict les roys François et Henry, qui n'estoient pas si petites que l'on ne les estimast autant que la tierce partie du royaume de France. J'ai leu dans un livre escrit en espagnol que le roy avoit rendu cent quatre-vingt-dix-huict forteresses où le roy tenoit garnison; je laisse à penser à chacun combien il y en avoit d'autres sous l'obeyssance de celles-là..... Je ne veux pas blasmer ceux qui la firent; car chacun peut bien penser qu'ils la firent à bon fin, et que s'ils eussent sçeu que ceste paix eust porté tant de malheurs, ils ne l'eussent jamais faicte, car ils étoient si bons serviteurs du roy, et l'aymoient tant, avec bonne et juste raison, qu'ils se fussent plustost laissé mourir dans la prison que de l'avoir faicte. Je dis cecy parce que monsieur le connestable en fut le premier motif, et monsieur le mareschal de Sainct-André : eux-mesmes ont veu la mort du roy, et eux-mesmes ont eu leur part des malheurs qui sont advenus en ce misérable royaume, et y sont morts l'espée en la main; peut-estre seroient-ils aujourd'huy pleins de vie. Et par là on peut bien juger qu'ils ne firent pas la paix pensant qu'elle portast tant de malheurs comme elle a porté. » Deux mariages durent cimenter cette paix, l'un entre Philippe II et Élisabeth, fille du roi, l'autre entre Marguerite, sa sœur, et le duc de Savoie. Quelques jours avant la célébration de ces deux mariages, Henri II, poussé par les Guise, résolut de détruire l'opposition qui dans le parlement avait empêché l'établissement de l'inquisition en France. Le mercredi 14 juin 1559 il se rendit inopinément au parlement accompagné des princes de la maison de Bourbon, des cardinaux de Lorraine et de Guise, du connétable de Montmorency et du duc de Guise, et déclara qu'ayant conclu la paix, il comptait que rien ne le détournerait de la répression de l'hérésie. Il invita ensuite les conseillers à délibérer devant lui. Du Faur et Du Bourg, qui osèrent faire entendre des paroles de tolérance, furent immédiatement envoyés à la Bastille. Peu d'heures après il ordonna qu'on arrêtât encore six autres conseillers. Le 19 juin le roi nomma les commissaires qui devaient faire le procès aux détenus. Mais il ne vit pas les supplices qu'il avait prescrits : au milieu des fêtes qu'occasionna la célébration de ces deux mariages, Henri II fut blessé à mort, dans un tournoi donné rue Saint-Antoine. Le roi avait déjà rompu une lance avec le comte de Montgomery, « grand et roidde jeune homme, dit Vieilleville, lieutenant du sieur de Lorges, son père, l'un des capitaines des gardes ». Malgré les conseils de ses courtisans, il voulut recommencer la lutte. « Lorges (Montgomery), dit Vieilleville, se voulut excuser aussi, disant qu'il avoit faict sa course, et que les aultres assaillants ne permettroient pas qu'il fist sur eulx ceste anticipation. Mais Sa Majesté l'en dispensa, luy commandant d'entrer en lice. A quoy, par très-grand malheur, il obéist, et print une lance..... Ayants tous deux fort valeureusement couru et rompu d'une grande dextérité et addresse leurs lances, ce mal habile Lorges ne jecta pas, selon l'ordinaire coustume, le tronsson qui demeure en la main la lance rompue, mais le porta toujours baissé; et en courant rencontra la tête du roy, duquel il donna droict dedans la visière, que le coup haulsa, et luy creva ung œil, qui contraignit Sa Majesté d'embrasser le col de son cheval, lequel ayant la bride laschée, paracheva sa carrière, au bout de laquelle le grand et premier escuyer se trouvèrent pour l'arrester, selon la coustume; et lui ostèrent son habillement de teste, après l'avoir descendu de cheval, pour le

mener en sa chambre; leur disant avec parolle fort foible qu'il estoit mort..... Cinq ou six chirurgiens des plus experts de France firent toute diligence et devoir de profondir la playe, et sondre l'endroict du cerveau où les esquilles du tronsson de la lance pouvoient avoir donné. Mais il ne leur fust possible... (1). Le quatriesme jour le roy reprint ses esprits, car la fièvre continue l'avoit laissé, laquelle depuis l'heure de sa blesseure ne l'avoit abandonné, et fist appeller la royne; et luy commanda de faire dépescher les noces de sa sœur le plus tost qu'il luy seroit possible..... Arrivée en sa chambre, elle commencea en toute diligence de donner ordres pour les susdictes nopces, qui furent faictes cinq jours après le commandement, et ressembloient mieulx ung convoy de mortuaire et funérailles, que à aultre chose; car au lieu de haultbois, violons et aultres réjouissances, ce n'estoient que pleurs, sanglots, tristesses et regrets : car le roy avoit desja perdu la parolle, le jugement et tout usaige de raison, ne cognoissant plus personne. Si bien que le lendemain des nopces, qui estoit le dixième de juillet 1559, Dieu en fit sa volonté; et luy, rendit l'esprit. » Henri II était âgé de quarante ans, et il en avait régné douze. R. et J.

Thomas Cormier, *Rerum gestarum Henrici II Libri quinque;* Paris, 1584, in-4°. — Théodore de Bèze, *Histor. Eccles.*, l. II. — Beaucaire, *Rerum Gallic. Histor.*, l. XXV. — Montluc, *Mémoires.* — Vieilleville, *Mémoires.* — François de Rabutin, *Commentaires;* Paris, 1574, in-8°. — Bertrand de Salignac, *Le Siége de Metz par l'empereur Charles V;* Paris, 1553, in-4°. — La Borde François de Signac, *Le Trespas*, etc.; Paris, 1559, in-4°. — Guillaume Paradin, *Histoire de notre temps*; Lyon, 1554, in-12. — Voisin de La Popelinière, *Histoire de France depuis 1550 jusqu'en 1577*; Paris, 1582, 4 vol. in-8°. — Jean de Serres, *Recueil de choses mémorables advenues en France depuis 1547 jusqu'en 1599*; Nismes, 1594, in-8°. — Varillas, *Histoire de Henri le Second.* — Lambert, *Histoire et Règne de Henri II, roi de France.* — Mézeray, *Histoire de France.* — Michelet, *Histoire de France*, t. VIII (*Réforme*). —Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII.

HENRI III, duc d'Anjou, le troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, roi de Pologne et de France, né à Fontainebleau, le 19 septembre 1551, mort le 2 août 1589. Le duc d'Anjou était le favori de sa mère, dont l'influence avait réussi plus complétement sur lui que sur ses frères. Élevé, comme eux, à une triste école, dans toute la licence des pratiques italiennes en fait de mœurs et de gouvernement, il résista peu, par sa nature, à cette contagion. Il s'annonçait pourtant avec des qualités brillantes : il avait le propos piquant, une vive conception, que sa mère sut tourner à l'intrigue, et un goût fort décidé pour la guerre. Il était plein de grâce et d'adresse; Catherine aimait à l'opposer au jeune roi Charles IX, pour contenir ou ramener par la crainte un caractère impétueux qui lui échappait souvent. Après la mort du connétable de Montmorency, Catherine, pour éviter que Guise ou quelque autre chef influent ne s'emparât de l'armée, mit à sa tête le duc d'Anjou. Il n'avait que seize ans. Sa première campagne fut marquée par deux victoires complètes. Les batailles jusque alors étaient restées à peu près indécises entre les catholiques et les protestants; mais Jarnac et Montcontour (1569) assurèrent aux premiers un avantage éclatant. Il en faut assurément renvoyer le principal honneur aux maréchaux de Cossé et de Tavannes, qui dirigèrent le duc d'Anjou en capitaines consommés; mais le prince s'y comporta du moins avec une bravoure qui lui valut une grande popularité. Il eut son cheval tué sous lui à Montcontour; il fallut le retenir pour l'empêcher de s'élancer à la poursuite de l'armée vaincue, et ce fut peut-être une faute, qui laissa aux ennemis le temps de rapprocher leurs débris et de réparer leurs pertes. La gloire du duc d'Anjou dut porter ombrage au roi, son frère, et lui-même, la paix faite avec les protestants (1570), vit avec jalousie l'influence et la faveur passer du côté de ceux qu'il avait vaincus. Il continua de recevoir ses inspirations de sa mère, assista la veille de la Saint-Barthélemy au conseil où fut décidé le massacre des chefs protestants. Catherine dirigea la conduite de Henri pendant l'événement. S'il faut en croire ses confidences à son médecin Miron, ils auraient passé dans l'hésitation cette nuit terrible. Henri ne s'y vante pas du moins d'avoir mis la main à l'œuvre comme son frère : on l'en accuse cependant. Le premier coup de mousquet les fit presque défaillir, et ils envoyèrent l'ordre au duc de Guise de tout suspendre. Mais Coligny était déjà mort; et la grande entreprise à laquelle, dit-il, « nous n'avions jusque alors guère bien pensé, » commençait sur tous les points. « Ainsi retournâmes, ajoute-t-il, à notre première délibération, et peu après nous laissâmes suivre le fil et le cours de l'entreprise et de l'exécution. »

Catherine négocia, l'année suivante, pour faire élire son fils au trône de Pologne; elle y travailla avec ardeur, et réussit (1573). Quand la nouvelle en vint à la cour de France, le prince assiégeait La Rochelle, où le protestantisme s'était concentré. Il eut hâte d'en finir, donna brusquement plusieurs attaques inutiles, y perdit 24,000 hommes, et faillit être tué d'un coup de mousquet qui traversa sa fraise. Pressé de partir, il aima mieux traiter avec désavantage que de laisser à un autre le commandement.

Le nouveau roi de Pologne fut vite désenchanté de cette couronne qu'il avait été si impatient de saisir. L'humeur indépendante et rude de la noblesse polonaise trouvait à redire à toutes les habitudes de Henri. La vue du vainqueur de Montcontour y avait causé un peu de surprise sans doute : sa paresse, ses langueurs, ses caresses de femme à ses favoris, scandalisèrent une

(1) Le chroniqueur ajoute ici que les chirurgiens, pour mieux s'éclairer, « anatomisèrent quatre testes de criminels que l'on avoit décapitez en la Conciergerie du palais; contre lesquelles testes on coignoit le tronsson par grande force au pareil costé qu'il estoit entré dans celle du roi; mais en vain ».

cour qui n'était pour lui qu'un camp de barbares. Il eût mieux aimé, disait-il, vivre prisonnier en France que maître en Pologne ; aussi la mort de son frère Charles IX (30 mai 1574) survint à point pour le rendre à ce pays et à cette cour qu'il lui fallait. A peine en eut-il reçu la nouvelle, qu'il s'évada au milieu de la nuit pour s'épargner les retards et les formalités d'un arrangement ; et sans prendre nul souci de l'état où son départ laissait la Pologne, qui se trouvait à la veille d'une guerre avec les Turcs, il gagna à bride abattue les terres de l'empereur, serré de fort près par un gros de cavaliers envoyés à sa poursuite. Il gagna Vienne et Venise, où il s'arrêta trois mois dans les plaisirs, malgré les instances de sa mère.

Le premier acte du gouvernement de Henri III fut de faire de nouveau la guerre aux protestants et de retourner à la politique, un instant vacillante, qui avait frappé le coup de la Saint-Barthélemy. Le parti ne s'était pas complétement relevé depuis : ses grandes notabilités avaient disparu ; le roi de Navarre, dont le nom eût pu rallier les restes du parti, ne s'échappa de la cour que le 20 février 1576. Mais un événement subit changea la situation des protestants. Il y avait dans le catholicisme un parti modéré, plus porté à considérer le côté politique des affaires qu'à faire triompher exclusivement l'intérêt religieux. Ce parti, qu'on désigne du nom de *politique*, et qui obéissait à l'influence de quelques hautes ambitions mécontentes, se détacha de la cour, et porta son alliance aux protestants.

Le duc d'Alençon, Monsieur, frère du roi, se mit à la tête de ce parti. Le 17 septembre 1575 il publia un manifeste où il disait que voyant son aide invoquée par des Français de tous états, il croyait devoir s'armer pour la défense des lois. Il déclarait que « pour remettre la France en sa première splendeur, dignité et liberté, il demandoit une assemblée générale et libre des trois états de ce royaume ; et, enfin, que pour ôter tous empêchements et réunir les cœurs des naturels françois, il prenoit sous sa protection et sauvegarde tous, tant d'une que d'autre religion, les exhortant, au nom de Dieu, à se comporter les uns envers les autres comme frères, voisins et concitoyens, jusqu'à ce que par les états généraux et assemblée d'un saint et libre concile il soit pourvu sur le fait de la religion ». Le roi chargea sa mère de dissoudre la redoutable coalition des politiques et des protestants. Tout ce que Catherine de Médicis put obtenir, ce fut une trêve de deux mois (22 novembre) à des conditions humiliantes pour la royauté. Enfin, le 6 mai 1576 fut signée une paix qui stipulait pour le duc d'Alençon un énorme accroissement d'apanage, et pour les protestants le libre exercice de leur religion, excepté à Paris. Les plus illustres victimes protestantes étaient réhabilitées, la Saint-Barthélemy condamnée. Les états généraux devaient être convoqués le 15 novembre suivant. Ce traité excita dans le parti catholique une indignation générale contre le roi.

Henri III en mettant le pied dans le royaume, et au sortir des fêtes vénitiennes, s'était persuadé qu'il n'y avait qu'à déployer avec exagération des dehors religieux, qu'à donner dans le raffinement de dévotion des confréries, pour compenser le scandale de ses orgies et balancer la popularité des Guise : il ne s'y épargna pas. Mais ce double excès ne lui rapporta que haine et mépris de tous côtés : les processions de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il se montrait couvert d'un sac, le chapelet et le cilice à la main, ne lui firent pas pardonner par la foule les mascarades et les profanes mystères du Louvre. Il perdait ses peines « à aller à pied, dit le *Journal* de L'Étoile, par les églises de Paris, tenant en sa main de grosses patenôtres, les disant et marmottant par les rues ; on disoit que ce faisoit-il par le conseil de sa mère, afin de faire croire au peuple qu'il étoit fort dévot et catholique ». On cria à l'hypocrisie. Attaqués par les politiques, trahis par le roi, les catholiques ardents prirent en main la défense de leur cause, et formèrent la Ligue. Cette union, si redoutable à la réforme et à la royauté, naquit à Péronne, ville qui d'après le dernier traité devait être livrée au prince de Condé avec tout le gouvernement de Picardie. Jacques d'Humières, gouverneur de Péronne et tout dévoué aux Guise, résolut de former une association capable de repousser le prince de Condé, même malgré les ordres du roi. Un manifeste fut promptement rédigé. Par cet acte les prélats, seigneurs, gentilshommes et bons habitants de la Picardie, tous confrères et associés, déclaraient qu'ils ne s'étaient unis que pour maintenir les lois et la religion antique de la monarchie ; que pour cette cause « ils croient leurs biens ne pouvoir être mieux employés ni leur sang plus justement ni plus saintement répandu ». Dans ce but les ligueurs promettent « d'honorer, suivre et servir le chef principal de la confédération en tout et partout et contre tous ceux qui s'attaqueront directement ou indirectement à sa personne, pour lui faire très-humble service et verser tout leur sang pour sa grandeur et conservation d'icelle... Chacun pour soi regard attirera le plus qu'il lui sera possible d'autres gentilshommes, soldats et bons marchands qui auront envie de se conserver ». La ligue ainsi formée reçut une habile et puissante organisation et s'étendit promptement sur toute la France.

Dans cette situation, Henri III comptait sur les états généraux, qui s'assemblèrent à Blois le 16 décembre 1576, espérant y faire réussir une politique plus traitable et y retremper l'autorité royale qu'il avait compromise. Mais les états, nommés sous l'influence de la Ligue, ne se laissèrent séduire ni par ses manières ni par son langage ; il se trouva en face de toutes les défiances de la nation catholique : la plupart de ses demandes y furent repoussées ; il se vit ré

duit, pour retenir l'apparence du pouvoir qui échappait de ses mains, à se déclarer lui-même chef de la Ligue. Le 26 décembre l'assemblée arrêta « que le roi seroit supplié réunir tous ses sujets à la religion catholique romaine, par les meilleures et plus saintes voies que faire se pourroit, et que tout autre exercice de religion prétendue réformée fût ôté, tant en public qu'en particulier ». Sur les questions financières les états généraux se montrèrent tout aussi peu accommodants. Ils défendirent même au roi de vendre une partie du domaine de la couronne. « Voilà une trop énorme cruauté, s'écria Henri en apprenant cette résolution : ils ne me veulent secourir du leur ni permettre que je m'aide du mien. » Les états se séparèrent le 2 mars 1577, après avoir imposé au roi l'obligation de faire la guerre aux réformés, mais sans lui en avoir donné les moyens. Les hostilités recommencèrent, et les catholiques eurent généralement l'avantage. Le roi, qui les craignait autant que les protestants, accorda brusquement à ces derniers une paix beaucoup plus favorable que leur position ne leur permettait d'espérer. Le traité de Bergerac, conclu le 17 septembre 1577, assura aux protestants la liberté de conscience dans tout le royaume et une liberté des cultes limitée. Plusieurs stipulations secrètes du traité faisaient aux réformés des concessions encore plus larges. Ce n'était point là le vœu des états généraux, dont les cahiers portaient : *une foy et une loy dans le royaume.*

Ainsi Henri III se trouvait pressé entre deux factions puissantes et passionnées; la royauté, placée en dehors, tentait une conciliation qui devenait plus impossible que jamais; il pensa les affaiblir et attirer à lui les plus ambitieux en créant l'ordre du Saint-Esprit (1578) : il n'avait guère de son côté que des armes de ce genre, les dons, les faveurs dont il disposait. Mais ceux dont il triomphait par ces moyens n'étaient pas toujours les plus redoutables, et toutes ces conquêtes n'étaient pas des plus sûres. Sa politique se trouva plus d'une fois en défaut. — Henri avait épousé, en 1575, Louise de Vaudemont, la cousine des Guise, qu'il rapprocha du trône sans les gagner davantage au roi. Henri de Guise (*voy.* ce mot), l'âme de la Ligue, devenait chaque jour plus populaire et plus puissant. La cour en était à craindre la ruine complète des protestants, qui balançaient les forces de l'autre parti; aussi la prise d'armes qui suivit celle de 1577, et qui s'appela *la guerre des amoureux*, en 1580, fut terminée promptement par la paix de Fleix, le 26 novembre 1580. Henri III négocia de nouveau pour faire épouser à Élisabeth d'Angleterre son frère le duc d'Anjou (d'Alençon), et se débarrasser des intrigues du duc, qui compliquaient encore ses embarras. Il n'osa accepter ouvertement les Pays-Bas, qui s'offraient à lui, de peur de fournir à l'Espagne un prétexte de l'attaquer; mais il donna les mains à la tentative qu'y fit son frère, dont l'entreprise avorta. Entraîné par la Ligue, il accéda au traité de Nemours, qu'elle lui imposa : c'était la guerre encore; il fallut prendre de nouveau les armes (1585).

Le duc d'Anjou venait de mourir (1584) : Henri III n'ayant pas d'enfants, le roi de Navarre devenait l'héritier de la couronne, et la Ligue s'agita plus fort que jamais. Henri mit sur pied quatre corps d'armée (1586), espérant lasser l'humeur guerroyante de la Ligue et l'écraser du poids de la guerre. Les taxes se multiplièrent indéfiniment. Joyeuse, l'un des *mignons* du roi, attaqua le roi de Navarre à Coutras, et y perdit la bataille et la vie (1587). La Ligue s'en prenait au roi de tous ses revers; on cria de toutes parts qu'il trahissait la cause : ce fut contre lui un redoublement de prédications furibondes et de pamphlets sanglants. La Ligue appela à grands cris le duc de Guise, qui s'était éloigné : il revint à Paris en bravant les défenses du roi. Henri s'alarma, et fit entrer des troupes; mais le peuple courut aux armes, tendit les chaînes à travers les rues, et construisit des barricades, qui donnèrent leur nom à cette journée. Henri n'eut que le temps de monter à cheval et de s'enfuir (13 mai 1588). Il gagna Chartres, tandis que sa mère endormait le duc de Guise dans une conférence qu'elle traînait en longueur. Cette fuite dérangeait les projets du duc, qui espérait se saisir à la fois de la personne du roi et de toutes les forces du gouvernement. Sa sœur, la duchesse de Montpensier, montrait les ciseaux d'or qui devaient faire à Valois sa troisième couronne, celle de moine. Mais en se tirant de leurs mains, Henri redevenait plus redoutable; aussi le duc de Guise, bien que fortifiant la Ligue et propageant de tous côtés le mouvement de Paris, crut devoir compter avec lui pour le moment : il protesta de sa soumission, et lui envoya proposer un accord. Henri ajourna ses projets de vengeance (il avait fait serment, en se retournant vers Paris, de n'y rentrer que par la brèche); il consentit à tout, et signa l'*édit d'union*. Il comptait sur les états généraux que la Ligue exigeait sans délai : il les réunit à Blois (16 octobre). Mais la faction, comme lui, attendait tout de cette assemblée, et avec plus de raison : le royaume n'envoya que des ligueurs. Le roi, contrecarré dans toutes ses demandes, admonesté, rudoyé par les trois ordres comme à l'envi, imputait tout au duc de Guise. Il avait quitté sa vie frivole; il était devenu sérieux et sombre. Sa haine pour le duc s'irritait encore par l'impuissance où il était d'en faire haute et bonne justice. Il n'y avait qu'une manière de le frapper, et la résolution seule lui avait manqué en plus d'une occasion. Il lui parut enfin que sa haine poussée à bout servirait bien sa politique, et il fit massacrer le duc (*voy.* GUISE) par ses gardes, à la porte de son cabinet. Mais l'événement trompa ses espérances, s'il avait cru tuer la Ligue avec son chef : Paris lui répondit par un acte de déchéance, et la France catholique

le rejeta. Les protestants alors s'offrirent à lui : il hésita longtemps avant d'accepter leur secours : les ligueurs déjà l'appelaient hérétique; c'était donner un prétexte à leur révolte. Enfin, il vit le roi de Navarre, s'entendit avec lui, appela des Suisses, et les deux rois marchèrent sur Paris. Ils avaient 40,000 hommes ; l'attaque était formidable et prompte. La Ligue allait inévitablement succomber, quand elle eut recours à l'expédient tragique que Henri lui-même lui avait enseigné. Le dominicain Jacques Clément l'alla poignarder à son quartier de Saint-Cloud, en lui remettant une lettre. Ce fut comme le contre-coup du meurtre de Blois (1).

La maison de Valois s'éteignit avec Henri III. N'espérant pas d'héritier, il eut peu de souci de ce que deviendraient après lui la royauté et l'État. Il avait grand goût, dit sa sœur Marguerite, à la lecture de Machiavel. On peut le croire, et sa mère était en état d'y joindre un commentaire à son usage. Mais si sa vie eut un plan tracé, si ses mœurs furent le résultat de sa politique, si sa honteuse mollesse ne fut qu'un voile jeté sur des desseins sérieux, il prit une voie assurément peu sûre, la plus propre à le perdre dans l'opinion, qui était déjà alors une puissance à déshonorer la fin d'une dynastie et à ruiner la royauté. R. et J.

Jean Choisnin, *Discours au vray de tout ce qui s'est faict et passé pour l'entière négociation de l'élection au roy de Pologne;* Paris, 1774, in-12. — Lucangeli, *Successi del viaggio d'Enrico III, della sua partita di Cracovia fino all' arrivo in Torino;* Venise, 1574, in-4°. — Brisson, *Histoire et vray discours des guerres civiles es pays de Poictou, Aulnis, autrement dit Rochelois, Xainctonge et Angoumois depuis l'année mil cinq cens soixante et quatorze jusques à l'édict de pacification de l'année mil cinq cens soixante et seize;* Paris, 1578, in-8°. — Cheverny, *Mémoires.* — D'Aubigné, *Histoire universelle, Mémoires.* — Villers, *Mémoires* et *Discours sur la Saint-Barthélemy,* à la fin de ses *Mém.* — *Discours véritable de l'estrange et subite mort de Henry de Valois, advenue par permission divine;* Lyon, 1589, in-8°. — *Harangue prononcée par N. S. Père en plein consistoire et assemblée des cardinaux, le 11 de septembre 1589, contenant le jugement de sa sainctetè touchant la mort de feu Henry de Valois et l'acte du F. Jacques Clément;* Paris, 1589, in-8°. — Pierre de L'Étoile, *Journal des choses mémorables advenues durant tout le règne de Henri III, roi de France et de Pologne.* — G. Sosius, *De Vita Henrici III Libri IX;* Paris, 1628, in-8°. — *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III;* Cologne, 1660, in-12. — Adrien de Valois, *De Vita Henrici Valesii;* Paris, 1677, in-8°. — Varillas, *Histoire de Henri III.* — Christ. Freytag, *Historia gallica Valesiana;* Francfort, 1705, in-4°. — Sauvigny, *Histoire de Henri III.* — Mézeray, *Histoire de France.* — Sismondi, *Histoire des Français,* t. IX et X. — Henri Martin, *Histoire de France,* t. IX et X. — Michelet, *Histoire de France,* t. IX (*Guerres de religion*).

HENRI IV, de Bourbon, roi de France et de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, né à Pau, le 14 décembre 1553, entre une et deux heures du matin (1) et assassiné à Paris, le 14 mai 1610. Il se trouvait par le fait de sa naissance héritier du royaume de Navarre par sa mère, fille de Henri d'Albret, et premier prince du sang de la maison de France par son père, descendant de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis, devenu baron de Bourbon, par son mariage avec Béatrix, héritière de Jean de Bourgogne, et de sa femme Agnès de Bourbon.

Henri d'Albret voulut, dit-on, que sa fille accouchât en chantant, « afin qu'elle ne lui fît pas un enfant pleureur et rechigné ». Prenant dans ses bras l'enfant qui venait de naître, il lui frotta les lèvres avec de l'ail, les humecta d'un peu de vin de Jurançon, et s'écria avec orgueil : « Ma brebis a enfanté un lion ! » répondant à une plaisanterie des Espagnols, qui, faisant allusion aux armes de Béarn (d'or à deux vaches de gueules accolées et clarinées d'azur), avaient dit à l'époque de la naissance de sa fille : « Miracle ! la vache a fait une brebis. ! »

Henri fut élevé dans le château de Coarasse, dans toute la rudesse et la liberté des enfants des montagnes. On l'accoutuma dès son enfance aux exercices violents, aux longues courses, aux vêtements grossiers, à une nourriture frugale, et tandis que cette excellente éducation physique développait les forces de son corps, sa mère prenait soin d'en cultiver le cœur et l'esprit. Elle s'adjoignit pour remplir cette tâche difficile d'abord Suzanne de Bourbon, baronne de Miossens, femme de Jean d'Albret, puis M. de la Gaucherie et Florent Chrétien, fils de Guillaume Chrétien, médecin de Henri II, et enfin M. de la Cose, gentilhomme érudit, auquel l'art de la guerre n'était pas moins familier que la connaissance des lettres et de l'histoire. Sous de tels auspices on ne tarda pas à voir se développer chez le prince de Béarn les sympathiques qualités qui rendirent plus tard le roi de France si populaire. Un magistrat qui eut occasion de l'apprécier dès sa première jeunesse a tracé de lui

(1) Un des récits les plus circonstanciés de cet attentat se trouve dans les *Mémoires* de Cheverny. « Le roi, dit-il, étant logé audict Sainct-Cloud, au logis du sieur de Gondy, un malheureux petit jacobin, nommé Jacques Clément,... trouva moyen de se faire introduire par le procureur général audit parlement, nommé de La Guesle, comme ayant quelque important secret à dire au roy, lequel l'amena le matin du premier jour d'aoust, sur les huictes heures, et en la chambre du roy, qui estoit encore à ses affaires sur une chaise percée, et en laquelle il n'y avoit personne que le sieur de Bellegarde, premier gentilhomme de la chambre, et ledit procureur général conduisant ce détestable jacobin, qui faisant contenance, baillant ladite lettre au roy, de luy vouloir encore dire quelque chose en secret, et s'approchant de luy, tira dextrement un petit cousteau qu'il avoit caché dans sa manche par-dessus son scapulaire, et donna un coup au roy dedans le petit ventre ; et comme il luy fut facile, le roy estant tout détaché sur ladite chaise percée, laissant ledit cousteau dans le ventre de Sa Majesté, laquelle s'écriant : « Ha traistre ! que fais-tu ? » et, retirant elle-même ce cousteau en donna courageusement un coup au front de ce monstre infernal vestu en jacobin..... Au commencement de cette malheureuse blessure du roy, les chirurgiens et médecins estimèrent que ce coup n'estoit pas mortel ; mais sur le soir ils reconnurent apertement le contraire, et n'y pouvant apporter de remède, Sa Majesté, le jugeant, se résolut à la mort..... »

(1) La date de la naissance d'Henri IV, fixée jusque ici au 13 décembre, a été rectifiée par M. Bascle de Lagrèze, dans son *Histoire du Château de Pau*, d'après le journal des naissances et morts des princes de Béarn.

ce portrait charmant : « A l'âge de treize ans il a toutes les qualités qu'on peut avoir dans un âge plus avancé ; il est agréable, il est civil, il est obligeant... Il vit avec tout le monde d'un air si aisé qu'on fait toujours la presse où il est ; il agit si noblement en toute chose qu'on voit bien qu'il est un grand prince ; il entre dans les conversations comme un homme raisonnable ; il parle toujours à propos, et quand il arrive qu'on parle de la cour, on remarque qu'il est fort instruit et qu'il ne dit rien que ce qu'il faut dire à la place où il est. » — Le jeune prince fut mené à Paris dans l'année 1561 ; mais sa mère reprit le chemin de son petit royaume à la mort de son mari, tué au siége de Rouen, en 1562, à l'âge de quarante-quatre ans. C'est à cette époque qu'il faut rapporter un complot tramé par les Espagnols, qui avaient enlevé déloyalement, en 1512, à la maison d'Albret la haute Navarre : il s'agissait d'arracher violemment Henri à sa mère et de le retenir prisonnier en Espagne. Ce complot, ourdi avec la coopération d'un certain capitaine Dominique, né sujet de la reine de Navarre, échoua grâce à un avis donné à Jeanne par la reine d'Espagne, Élisabeth de France, son intime amie. Cette criminelle tentative décida la reine, calviniste austère, à lancer sans retard son fils dans cette vie de périls et d'action à laquelle l'appelaient sa naissance et les intérêts de la religion qu'elle lui avait fait embrasser. Elle vendit ses pierreries, engagea ses domaines, et, escortée de deux cents gentilshommes, conduisit dès 1569 son fils à La Rochelle, au milieu de l'armée protestante. La troisième guerre religieuse commençait ; Henri prit part à la bataille de Jarnac, et y signala, selon quelques écrits, avec une précoce intelligence de la guerre (il avait alors quinze ans), les fautes du prince de Condé, son oncle, qui fut tué ou plutôt assassiné dans cette journée par Montesquiou. La mort du prince de Condé laissait le parti protestant sans chef reconnu ; Jeanne d'Albret accourut à Tonnay-Charente, où s'étaient réunis après la défaite de Jarnac la gendarmerie et la plupart des gentilshommes réformés ; elle harangua elle-même les troupes, leur présenta son fils et son neveu Henri de Condé. Le prince de Navarre prêta en présence de tous le serment de ne pas abandonner la cause, reçut à son tour le serment des soldats, et fut proclamé chef du parti, dont Coligny, en raison de l'âge du prince, prit le commandement effectif. Jeanne fit frapper à cette occasion une médaille d'or portant son effigie et celle de son fils, avec cette légende : *Pax certa, victoria integra, mors honesta.* C'est à peu de chose près la noble maxime que M. de la Gaucherie avait voulu graver dans le cœur de son élève, et qui semble avoir été la règle de toute sa vie : *Ou vaincre avec justice, ou mourir avec gloire.* Cependant, la défaite de Moncontour vint porter au parti huguenot un second coup, plus terrible que celui de Jarnac. Henri, qui assistait encore à cette journée, dut au milieu même de la bataille, sur l'ordre formel de Coligny, se retirer à Parthenay avec son cousin Henri de Condé.

Le parti, épuisé par ses défaites, gagna le midi, et s'y releva par une petite guerre active ; le jeune prince fit avec succès cette guerre de détail, de petits siéges et de coups de main. Sa bravoure, sa pénétration prompte promirent un chef capable de ramener la fortune. L'armée royale avait si mal profité de sa victoire que Coligny regagna en quelques mois presque toutes les places perdues ; il marchait sur Paris lorsqu'une maladie grave l'obligea à remettre à Henri le commandement suprême. Le prince déploya dans ce commandement temporaire une prudence, un sang-froid dignes du vieux capitaine dont il tenait la place ; la santé de l'amiral en s'améliorant le dégagea de cette grave responsabilité, et il put s'abandonner sans réserve à ses instincts de fougueuse vaillance. La journée d'Arnay-le-Duc, qu'il appelait ses *premiers exploits d'armes*, lui fournit bientôt l'occasion de faire montre de cette bravoure, qui chez lui dégénérait parfois en témérité. « Il était question de combattre ou de me retirer, dit-il lui-même à l'historien Pierre Matthieu ; en m'éloignant, je n'avais de retraite qu'à plus de quarante lieues de là, et je demeurais à la discrétion des paysans ; en combattant, je courais risque d'être pris ou tué, parce que je n'avais point de canons et que l'armée ennemie en avait. Mais j'ai recommandé à Dieu le succès de cette journée, et Dieu l'a rendue favorable. »

La paix de Saint-Germain finit la campagne en 1570. Le parti catholique n'avait su tirer aucun fruit des victoires de Jarnac et de Moncontour, et le parti protestant obtint, malgré ses défaites, des conditions assez avantageuses. Henri se retira dans le Béarn ; la réconciliation apparente des partis amena bientôt un projet de mariage entre lui et Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Ce mariage donna lieu à de longues négociations. Le pape s'élevait hautement contre cette union d'une princesse catholique avec un hérétique, et refusait les lettres de dispenses nécessaires à cause de la parenté ; il envoya même à la cour de France le cardinal Alexandrin, son neveu, pour engager le roi à renoncer à ce projet. De son côté, Coligny, pendant l'hiver de 1571 à 1572, employa tous ses soins à en hâter l'accomplissement. Persuadé de la sincérité du roi, et pensant qu'il voulait mettre fin aux discordes intestines pour tourner toutes ses forces contre l'Espagne et vers les Pays-Bas, il pressait Jeanne d'Albret de se rendre à la cour. Décidée par les exhortations de l'amiral, la reine de Navarre vint à Blois le 4 mars 1572 ; elle y fut accueillie avec toutes sortes de démonstrations d'amitié ; toutefois, peu édifiée par les mœurs plus que légères de cette cour, elle hésitait à appeler son fils auprès d'elle. D'ailleurs, des difficultés sans nombre se présentaient au sujet du cérémonial ;

la reine Catherine exigeait que l'on se conformât au rite catholique et que la cérémonie eût lieu à Paris; Jeanne, au contraire, ne voulait pas qu'il fût question de messe, et préférait une ville où les huguenots fussent moins mal vus que dans la capitale. Ces difficultés furent enfin surmontées. Jeanne consentit à ce que le mariage eût lieu à Paris; l'on accepta de part et d'autre un moyen terme pour la cérémonie, et le traité de mariage fut signé le 11 avril. La dot de Marguerite était de trois cent mille écus d'or promis par le roi, plus deux cent cinquante mille livres données par la reine mère et les princes ses frères. Sur ces entrefaites Pie V mourut; Grégoire XIII, qui lui succéda, semblait devoir se montrer plus accommodant sur l'article des dispenses, et l'on s'attendait à la prochaine célébration du mariage, lorsque Jeanne d'Albret vint à mourir subitement. Tombée malade le 4 juin, le 9 elle rendait le dernier soupir. Des bruits d'empoisonnement, qui coururent alors, se sont perpétués jusqu'à nos jours, sans qu'aucune preuve sérieuse soit venue les appuyer.

Henri, devenu roi de Navarre, fit son entrée à Paris dans les premiers jours d'août, à la tête de huit cents gentilshommes. Charles IX, décidé à se passer du consentement du pape, qu'il ne pouvait obtenir, fit célébrer au Louvre, le 17 août, la cérémonie des fiançailles, et le lendemain 18 eut lieu le mariage, célébré par le cardinal de Bourbon, d'une manière fort singulière. Un échafaud fut dressé au parvis Notre-Dame, sur lequel les deux époux furent mariés « avec un certain formulaire que les uns et les autres n'improuvoient point », après quoi Marguerite entra dans le chœur pour entendre la messe pendant que son mari attendait dans la cour de l'évêché et que ses gentilshommes se promenaient dans le cloître. Les fêtes du mariage furent splendides, et durèrent du lundi 18 au jeudi 21 parmi les *esbats* et *folastreries*. On remarqua une sorte de joûte où le roi et ses frères, costumés en chevaliers errants, défendaient la porte du paradis, que voulaient forcer d'autres chevaliers, parmi lesquels se trouvait le roi de Navarre, que des diables repoussaient dans l'enfer.

Les protestants, après plusieurs traités de paix, aussitôt défaits que conclus, se livrèrent en aveugles aux illusions de toutes sortes que cette alliance leur permettait : Coligny se croyait maître de l'esprit de Charles IX. Appelés à Paris par les fêtes nuptiales du roi de Navarre, ils pensaient y prendre aux affaires une grande part d'influence. L'attentat de Maurevert contre l'amiral éveilla vainement en eux des soupçons, que les protestations du roi étouffèrent immédiatement; la Saint-Barthélemy (24 août) les surprit la fête à peine terminée. Henri, enfermé dans le Louvre, entendit les cris des siens qu'on égorgeait; on délibérait dans la chambre du roi son beau-frère si on le livrerait comme eux tous aux bourreaux. Tout à coup il reçoit l'ordre de se rendre dans le cabinet du roi; il y trouve le prince de Condé. Charles, les traits bouleversés, leur déclare d'une voix brève et impérieuse que tout ce qui se passait avait lieu par son ordre; qu'il ne voulait qu'une religion dans son royaume, et qu'ils eussent à renoncer à leur croyance, sous peine de la vie; il termina en leur donnant trois jours de réflexion pour opter entre la messe ou la mort. Les deux princes résistèrent pendant plusieurs semaines aux menaces et aux prières; le 28 août ils refusèrent de suivre le roi à la procession qui se fit en l'honneur du jubilé. Le prince de Condé, qui se montra en cette occasion plus ferme que son cousin, bien qu'il eût moins de droits à la clémence royale, affronta longtemps sans fléchir la colère de Charles IX, qui, dans un paroxysme de fureur, voulait le tuer de sa propre main, et l'ayant fait venir, lui proposa de trois choses l'une : *Messe*, *mort* ou *Bastille*. Le prince de Condé et Henri cédèrent enfin; mais ce ne fut que le 30 octobre que les nouveaux *convertis* écrivirent au pape pour abjurer leur erreur et le supplier de les recevoir au giron de l'Église. Grégoire XIII leur répondit dans les termes les plus bienveillants, et s'empressa de ratifier le mariage, quelque peu irrégulier, de Henri et de Marguerite.

On exigea du roi de Navarre un sacrifice qui dut lui être infiniment plus douloureux que son abjuration : il dut, le 29 octobre, assister au supplice de Cavaignes et de Briquemaut, ses coreligionnaires et ses amis. Henri, devenu captif et surveillé de fort près, réussit, grâce à son esprit délié, à son humeur sociable et enjouée, à vivre en grande intimité avec tous ces princes, prenant volontiers sa part dans leurs jeux et dans leurs intrigues. C'est avec peine que nous le voyons mêlé aux honteuses débauches du duc d'Anjou avant son départ pour son royaume de Pologne et que nous le trouvons au nombre des seigneurs qui aidèrent les rois de France et de Pologne à piller la maison de Duprat de Nantouillet, qui avait refusé d'épouser la Châteauneuf, maîtresse du duc d'Anjou. Il se lia plus étroitement surtout avec les Guise, au point, dit d'Aubigné, « qu'ils couchoient, buvoient et mangeoient ensemble; faisant de même leurs mascarades, ballets et carrousels ».

Catherine de Médicis tira son parti ordinaire des défauts du prince : elle attaqua par ses côtés faibles et corruptibles ce naturel généreux; elle entoura le mari de sa fille de tous ces piéges charmants qu'elle dressait à ses propres fils, et le roi de Navarre n'y résistait guère. C'est à cette triste école qu'il faut rapporter ces incurables goûts de galanterie, cette sensualité effrénée qui le posséda toujours et qui troubla tristement cette haute existence. Henri suivit à contre-cœur le duc d'Anjou au siége de La Rochelle (1573). Honteux du rôle qu'il jouait à la cour de France, il méditait une évasion. De concert avec le duc d'Alençon, il résolut de s'enfuir à l'occasion d'une

chasse dans la forêt de Saint-Germain. Trois gentilshommes dévoués, Guitri, La Môle et Coconnas devaient favoriser sa fuite. Le duc d'Alençon alla dénoncer lui-même le complot à Charles IX. Henri et ses complices sont arrêtés, La Môle et Coconnas exécutés, et le parlement est chargé d'instruire le procès du roi de Navarre. Henri déclina la compétence du parlement, refusa de répondre aux questions du chancelier de Birague, chargé de l'interroger, en se prévalant de sa qualité de roi de Navarre. La mort de Charles IX, qui survint bientôt après (30 mai 1574), l'affection qu'il témoigna à Henri à ses derniers moments, l'avénement d'Henri III, qui revint en toute hâte de Pologne en France et fut accueilli à la frontière par sa mère, son frère et le roi de Navarre, firent abandonner le procès commencé; mais Henri fut dès lors surveillé plus étroitement qu'auparavant.

Cependant les protestants reprirent les armes en 1576. Henri, que n'avait pas découragé le malheureux résultat de sa première tentative, résolut d'essayer une nouvelle évasion, pour se mettre à la tête de son ancien parti, dont il pouvait craindre qu'un autre ne saisît le commandement. Cédant aux sollicitations de d'Aubigné, qui était resté attaché à sa personne, révolté d'ailleurs par l'odieuse proposition qu'osa lui faire Henri III d'assassiner dans le Louvre même le duc d'Alençon, il saisit le prétexte d'une chasse à Senlis, et parvint à s'échapper à travers les bois (2 février 1576). Il courut à cheval pendant toute la nuit, se jeta dans Alençon, où il réunit quelques gentilshommes, et passa la Loire à Saumur avec cette escorte. Dès qu'il eut mis le pied sur cette terre, où l'autorité du roi s'effaçait devant celle des partisans huguenots, Henri se sentit sauvé, et s'écria, selon L'Estoile : « Loué soit Dieu qui m'a délivré! On a fait mourir la reine ma mère à Paris; on a tué M. l'amiral et tous mes meilleurs serviteurs; on n'avait pas envie de me mieux faire si Dieu ne m'eût gardé; je n'y retourne plus qu'on ne m'y traîne! » Il révoqua aussitôt son abjuration forcée, reprit le commandement des troupes protestantes, et ouvrit les hostilités dans le Maine et dans l'Anjou. De brillants avantages qu'il remporta de tous côtés amenèrent dès cette même année 1576 une paix fort avantageuse pour les protestants. Le traité de paix portait entre autres clauses la convocation des états généraux du royaume dans un délai de six mois. La cour comptait sur l'intervention des états généraux pour annuler les concessions faites aux protestants. En septembre eurent lieu les élections; le roi de Navarre et les principaux chefs du parti convinrent d'envoyer des députés chargés uniquement de surveiller l'exécution du traité et les intérêts de *la cause* et de protester au besoin contre les actes de l'assemblée.

Les états s'ouvrirent à Blois, en décembre 1576; leur premier acte fut de « prier le roi de réduire tous ses sujets à la religion romaine ». Aussitôt que cette prière eut été formulée, les députés du roi de Navarre et des réformés, qui, conformément à leurs instructions, s'étaient abstenus de prendre une part active aux délibérations, abandonnèrent Blois précipitamment, et les hostilités recommencèrent. Bazas et La Réole tombèrent immédiatement au pouvoir des protestants. A cette nouvelle Henri III s'empressa d'envoyer des députés au roi de Navarre et au prince de Condé. Biron, député vers le roi de Navarre, le trouva occupé au siége de Marmande. Henri le reçut avec les marques de la plus vive émotion, et le « chargea de répondre *à messieurs les gens tenant les états de Blois*, qu'il les engageait à revenir sur la requête présentée au roi, que pour lui il priait Dieu de l'éclairer, confiant en sa grâce pour le confirmer dans sa religion, si elle était la bonne, et dans le cas contraire pour lui indiquer la voie qu'il devait suivre et lui donner force majeure pour chasser l'erreur de ce royaume ». Il n'en continua pas moins activement les hostilités. Le duc de Montpensier, envoyé à son tour vers lui par le roi, n'en obtint pas d'assurances plus positives. Aussi lorsqu'il revint, le 28 février 1577, rendre compte aux états de sa mission, conclut-il pour une tolérance devenue nécessaire. Les états, la cour elle-même parurent se rallier à cette opinion, et le 3 mai Biron retourna près du roi de Navarre pour entamer de sérieuses négociations. Malgré des avantages assez importants, tels que la prise de La Charité et d'Issoire par l'armée royale pendant la durée des négociations, la paix fut signée à Bergerac, le 17 septembre 1577. Le traité stipulait d'assez grands priviléges pour les réformés, entre autres le libre exercice de leur culte pour les seigneurs calvinistes dans leurs domaines, leur admission dans les parlements dans la proportion d'un tiers du nombre des conseillers, etc.

Le roi de Navarre alla tenir sa petite cour à Nérac, *selon les traditions du Louvre;* il avait d'abord résidé à Agen, ville que la licence de ses fêtes lui fit perdre. Cette campagne de 1577 eût écrasé le parti protestant; mais Catherine, qui ne voulait la guerre que pour avoir des affaires et non pour en sortir, eut soin de l'arrêter à temps. Aussitôt après la conclusion de la paix, elle alla visiter son gendre à Nérac avec sa fille Marguerite. Les deux reines nouèrent mille intrigues autour de lui : Catherine détachait jusque sous ses yeux les chefs influents de son parti. A Auch, au milieu d'un bal que lui donnait Catherine, le Béarnais apprit la perte de La Réole, dont les intrigues de la vieille reine avaient gagné le gouverneur; il quitta la fête sans bruit, réunit ses gentilshommes, et alla s'emparer de Fleurance pendant la nuit.

Cependant, malgré les clauses du traité de paix et les démonstrations affectueuses de Catherine, le roi de Navarre ne pouvait entrer en possession de son gouvernement de Guyenne, pas plus

que des villes du Quercy et de l'Agenais, attribuées en dot à sa femme. A ces causes de mécontentement vint s'ajouter un incident de comédie qui ralluma bientôt le feu mal éteint des guerres civiles.

Le roi de Navarre après son raccommodement avec sa femme n'exigeait d'elle qu'un peu de décence extérieure, et Marguerite en échange lui rendait en diverses circonstances des services importants. Henri III voulut rompre cette entente entre le mari et la femme; dans ce but il adressa au roi de Navarre une lettre dans laquelle il lui dénonçait les relations qui existaient entre Marguerite et le vicomte de Turenne. Henri, qui depuis longtemps n'était plus jaloux, montra la lettre du roi aux deux accusés, feignit de croire à leurs protestations, et rejeta sur le roi toute la responsabilité de cette calomnie. Marguerite, irritée contre son frère, que ses vices rendaient odieux à toutes les beautés de la cour, ne rêva plus que vengeance, excita son mari à reprendre les armes; toutes les dames, entraînées par elle, engagèrent leurs amants à se joindre au roi de Navarre, et la guerre qui s'en suivit bientôt prit le nom de *guerre des amoureux*.

Les préparatifs se firent en secret. Henri remit à chacun des principaux chefs la moitié d'un écu d'or en les prévenant de se tenir prêts à entrer en campagne quand ils recevraient l'autre moitié. Au printemps le signal fut donné, et les hostilités commencèrent (15 avril 1580). Mais le soulèvement ne fut pas aussi général que l'espérait le roi de Navarre; La Rochelle et tout le pays du bas Languedoc s'abstinrent d'y prendre part. Henri, voulant frapper un coup décisif qui entraînât les irrésolus, mit le siége avec quatre mille hommes devant Cahors, défendue par Vézins, sénéchal de Quercy. Dans la nuit du 4 mai il fit sauter deux portes de la ville, et se précipita dans la place avec une poignée d'hommes; le combat fut terrible: il dura quatre jours, et Henri se fit remarquer entre tous par son audace et sa valeur héroïque. Assailli de toutes parts, sous une grêle de pierres et de tuiles, il combattait adossé à une boutique, les pieds dans le sang et couvert de contusions; les siens le suppliaient de faire retraite, la garnison venait de recevoir des renforts : « Non, dit-il; une retraite hors de cette ville sera celle de mon âme hors de mon corps. » Enfin, il resta maître de la ville; Vézins, grièvement blessé, se retira avec une partie de la garnison.

Henri III envoya contre le roi de Navarre Biron à la tête de forces imposantes; le maréchal enleva sans peine Mont-de-Marsan et plusieurs places importantes; il vint braver Henri jusque dans Nérac, et l'eût réduit aux dernières extrémités si un accident grave qui lui survint, une chute de cheval par suite de laquelle il se cassa la cuisse, n'eût forcément ralenti les hostilités. Heureusement pour le roi de Navarre, Henri III, que la Ligue et les Guise inquiétaient encore plus que le parti calviniste, ne voulut pas profiter rigoureusement du succès de ses armes; il prêta l'oreille aux propositions de paix, et envoya en Guyenne le duc d'Anjou et la reine mère pour en régler les conditions. Les conférences s'ouvrirent à Fleix, où bientôt fut signé un traité (26 novembre 1580), qui renouvelait à peu près les traités de Bergerac et de Nérac. Trois années de calme succédèrent à toutes ces agitations. En 1583 le roi d'Espagne, Philippe II, irrité de l'entrée des troupes françaises en Flandre, fit proposer au roi de Navarre des subsides pour recommencer la guerre. Henri repoussa loyalement ces offres, et de plus les dénonça à Henri III par l'intermédiaire de Maximilien de Béthune. Le roi reçut honorablement l'envoyé de son beau-frère; mais il fit peu d'attention au rapport sur les menées du roi d'Espagne. Un scandale public qu'il provoqua à cette époque, au sujet de la reine Marguerite, fournit de nouveau à Philippe II l'occasion de tenter le Béarnais. A la suite d'une querelle avec sa sœur, Henri III s'emporta au point de lui reprocher hautement et publiquement sa conduite scandaleuse, lui nomma successivement tous ses amants, l'accusa d'avoir eu un enfant de Harlay de Champvallon, et enfin lui intima l'ordre de quitter Paris et d'aller rejoindre son mari. Elle fut même arrêtée à quelques lieues de Paris, son bagage visité, ses femmes démasquées et obligées de déposer sur le fait des déportements que le roi lui imputait. Après cet esclandre, Henri refusa de recevoir une femme que l'on venait de déshonorer ainsi aux yeux de tous, demandant justice contre elle si elle était coupable ou réparation si elle était calomniée. Henri III ne voulait pas se prononcer. Philippe II profita de cette occasion et de l'irritation qu'il supposait au roi de Navarre pour lui renouveler ses offres, se faisant fort de faire casser le mariage par le pape et offrant à Henri sa propre fille. Le Béarnais envoya de nouveau prévenir Henri III des menées de Philippe II. Cette fois ce fut Mornay qui fut chargé de l'ambassade (1584); il déclarait en même temps qu'il était prêt à reprendre sa femme, pourvu que le roi désavouât simplement les accusations formulées contre elle. Mornay fut reçu par le roi avec mille marques d'amitié; il lui remit cent mille écus pour le roi de Navarre, et le chargea de l'assurer de sa reconnaissance et de sa paternelle affection. Henri III, pressé par la Ligue et les Guise, en présence de la santé délabrée du duc d'Alençon, dont la mort était prévue, voyait dans le roi de Navarre le plus proche héritier et le plus ferme soutien de la monarchie. Cette prévision ne tarda pas à se réaliser. Le 10 juin 1584 le duc d'Anjou mourut, et le roi de Navarre se trouva l'héritier présomptif de la couronne de France. Le duc d'Épernon fut aussitôt député vers lui

par le roi pour l'engager à abjurer volontairement et à revenir à la cour. Henri, tout en protestant de son dévouement au roi, refusa formellement l'abjuration. En présence de l'attitude décidement hostile de la Ligue, il ne jugea pas prudent de rompre les liens qui l'unissaient au parti calviniste, dans lequel il trouvait un appui sympathique et éprouvé. La Ligue en effet, qui depuis quelque temps s'agitait sourdement, après s'être constituée en dehors de l'action du roi, fait tout à coup explosion. Le roi de Navarre semble la victime naturellement désignée à ses fureurs. Henri oppose d'abord aux sourdes menées, aux lâches calomnies du parti des Guise le silence du dédain; il se tient sur la défensive, et observe la marche de l'ennemi. Cependant, invité par un ordre exprès du roi à répondre aux accusations dont on l'accable, il publie la fameuse déclaration de Bergerac (9 juin 1585), dans laquelle il réfute victorieusement les sophismes des ligueurs. En même temps il offre au duc de Guise, pour épargner le sang français, de vider la querelle en champ clos, dix contre dix ou cent contre cent. Guise, qui avait pour lui la supériorité du nombre, n'eut garde de répondre à cette bravade chevaleresque; il se contenta de demander au roi, au nom de la Sainte Ligue, de déclarer la religion catholique obligatoire dans tout le royaume et de retirer aux huguenots leurs places de sûreté. Le faible Henri III, malgré sa haine pour les chefs de la Ligue et ses bonnes dispositions pour le roi de Navarre, dut céder à la toute-puissante influence des Guise, et le 7 juillet fut ratifié à Nemours ce traité qui, en annulant toutes les concessions faites jusque alors aux protestants, livrait la France en proie à tous les maux résultant des discordes civiles et de l'invasion étrangère.

A la nouvelle du traité de Nemours, Henri fut atterré. Il se crut un moment perdu sans ressources. Sixte V lançait contre lui une bulle d'excommunication; Mayenne s'avançait à la tête d'une armée de 40,000 hommes. La Ligue, bien décidée à ne jamais reconnaître un roi hérétique, venait de reconnaître pour héritier de la couronne le cardinal de Bourbon, son oncle. A tous ces ennemis déchaînés contre lui, Henri ne pouvait opposer qu'une petite armée de 4,000 hommes tout au plus, assez mal équipée, sans ressources pécuniaires. Heureusement les nobles dévouements ne firent pas défaut à celui qui personnifiait la monarchie et l'indépendance nationale. Rosny vendit ses bois, et en apporta le prix à son maître, ou plutôt à son ami, et Diane d'Andouins, comtesse de Guiche et de Grammont, connue sous le nom de *la belle Corisande*, bien que bonne catholique, engagea ses domaines pour soutenir la cause de son amant (1).

(1) Les lettres de Henri IV à la comtesse de Grammont conservées à la bibliothèque de l'Arsenal datent de cette époque, et sont pleines de curieux renseignements sur

Le premier moment d'abattement passé (1), Henri, rappelant son courage et son sang-froid ordinaires, se prépara hardiment à tenir tête à l'orage. Il opposa à la *Sainte Ligue* une ligue de seigneurs protestants et de catholiques mécontents, et sut entraîner dans son parti, outre les princes de Condé, de Soissons et de Conty, ses cousins germains, le maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc, le duc de Montpensier, gouverneur du Poitou, Lesdiguières, maître du Dauphiné, La Trémouille, Turenne, Châtillon, fils de l'amiral Coligny, et autres puissants seigneurs. En même temps Henri fit demander des secours aux princes protestants d'Allemagne et d'Angleterre. Ainsi fortifié, il attendit sans trop d'appréhension le choc des forces de Mayenne; il crut même devoir aller remercier en personne la comtesse de Guiche des sacrifices qu'elle faisait pour lui, et faillit se faire prendre dans le château de la comtesse, d'où il s'échappa à la vue de l'armée ennemie. Investi dans Nérac par toutes les forces du duc de Mayenne, Henri enfonce les lignes ennemies, et réunit à Sainte-Foy une petite armée de 3,000 hommes. Avec cette poignée de soldats, il reprend en courant les villes qu'il avait perdues, et se dirige sur La Rochelle. Ces succès inattendus donnèrent à réfléchir au roi, qui ne s'était uni qu'à contre-cœur avec les Guise contre le roi de Navarre. De son côté, la reine mère, qui caressait l'espoir d'élever au trône, en dépit de la loi salique, les enfants de sa fille, mariée au duc de Lorraine, voulut tenter une nouvelle démarche auprès de Henri. Une trêve fut conclue, des sûretés prises de part et d'autre, et l'entrevue eut lieu à Saint-Brix, près de Cognac (décembre 1586). Cette fois tout fut inutile; les armes séduisantes de *l'escadron volant* échouèrent contre la fermeté du Béarnais, et Catherine essaya vainement de désunir la ligue protestante. Comme elle se plaignait que ses efforts pour la paix n'aboutissaient à aucun résultat : « Madame, lui répondit le roi de Navarre, ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit, c'est vous qui m'empêchez de coucher dans le mien; la peine que vous prenez vous plaît et vous nourrit; le repos est le plus grand ennemi de votre vie. » Il avait, avec sa finesse et sa sagacité habituelles, admirablement pénétré et défini le caractère de la reine mère.

Cette conférence lui fournit l'occasion de donner une nouvelle preuve de sa loyauté chevaleresque : pendant toute la durée des pourparlers une trêve avait été arrêtée, et l'on était convenu que si quelqu'un des deux partis venait à la

les vicissitudes de cette campagne. Elles ont été publiées dans le *Mercure* de 1765, dans l'*Esprit d'Henri IV*, in-8°, 1776, et en dernier lieu dans la grande collection des lettres missives d'Henri IV publiée par M. Berger de Xivrey.

(1) Pierre Matthieu assure, d'après l'aveu même du roi, que « l'appréhension des maux qu'il prévoyoit sur son parti fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la moustache ».

rompre, le chef de l'autre parti aurait à en répondre. Quelques officiers du roi de Navarre avaient imaginé de feindre de se laisser corrompre et de livrer à ceux de l'armée royale quelque place peu importante, ce qui eût donné à Henri sujet de s'assurer de la personne de la reine mère. Instruit de cette trame, il s'y opposa formellement, disant que ce qui lui importait avant tout, « c'était l'honneur même et non les apparences de l'honneur ». La conférence de Saint-Brix n'ayant amené aucun résultat, les opérations recommencèrent au printemps de 1587. L'armée envoyée par les princes d'Allemagne au secours du roi de Navarre entra en France par la Lorraine et la Champagne; elle était composée de 5,000 lansquenets, 16,000 Suisses et 6,000 reitres, en tout 27,000 hommes, qui s'avancèrent jusqu'à la Loire. Henri, qui était à La Rochelle, se porta au-devant de ces renforts; mais il fut arrêté près de Coutras par l'armée royale, sous les ordres du duc de Joyeuse.

Cette armée, plus nombreuse que celle du roi de Navarre, offrait d'ailleurs avec elle un contraste frappant; les jeunes seigneurs qui suivaient la bannière du roi avaient transporté dans les camps le luxe et la mollesse de la cour; leurs armes brillantes, la richesse et l'éclat de leurs costumes faisaient ressortir la rudesse et la simplicité militaire de l'armée protestante, composée de quelques milliers de soldats aguerris, mais pauvrement équipés. L'or et la soie brillaient dans le camp royal; le fer et le buffle étaient seuls de mise dans le camp des réformés; aussi, malgré la supériorité de l'ennemi, qui avait environ 1,000 fantassins et 600 chevaux de plus que lui, le roi de Navarre n'hésita-t-il pas à accepter le combat. Au moment d'engager l'action, il dit, s'adressant aux princes, ses cousins : « Vous êtes de la maison de Bourbon; mais, vive Dieu, je vous montrerai que je suis votre aîné! » Dans la mêlée il fit, comme toujours, son métier de soldat; quelques-uns voulant le couvrir, il s'écria : « A quartier, je vous prie; ne m'offusquez pas, je veux paraître! » L'armée royale, malgré la vaillance que déployèrent chefs et soldats, ne put soutenir le choc de ces vieilles bandes, débris de Jarnac et de Moncontour. Henri se faisait remarquer entre tous au plus fort de la mêlée; il reçut des coups de feu dans ses armes et fit des prisonniers de sa main. L'armée royale fut taillée en pièces, perdit 5,000 hommes, son canon, son bagage. La plupart des officiers, Joyeuse lui-même, perdirent la vie. La victoire décidée, Henri, toujours magnanime, s'efforça d'arrêter le carnage : « Plus de sang! s'écriait-il, recevez-les tous à merci! » Et trouvant dans le logis de Duplessis-Mornay, où il s'était rendu après le combat, le corps du duc de Joyeuse, quelques-uns plaisantant sur la mort de ce seigneur, qui avait demandé et obtenu du pape la confiscation à son profit des domaines du Béarnais : « Silence, messieurs, leur dit-il; ce moment est celui des larmes, même pour les vainqueurs. » Le soir il soupa dans une chambre tapissée de cinquante-six enseignes et vingt-deux guidons ou cornettes de cavalerie. Une victoire si complète, uniquement due à sa bravoure et à ses bonnes dispositions, mit le sceau à sa réputation comme général; mais le résultat n'en fut pas chaudement poursuivi. Henri, qui ne voulait pas pousser à bout le roi de France, fortement ébranlé par la Ligue, sembla oublier le but même du combat. L'armée allemande, entièrement abandonnée à elle-même, décimée par la famine, battue à deux reprises par le duc de Guise, à Auneau en Beauce et au pont de Gien, se rendit à discrétion. L'armée des huguenots se débanda. Henri avait hâte de revoir le midi, où l'attirait le plaisir, et d'utiliser sa gloire récente pour des conquêtes d'une autre sorte. Les gentilshommes, sans paye le plus souvent, harassés de fatigues et de besoins, regagnaient leurs châteaux; à peine en obtenait-on une campagne; toute opération sérieuse était interrompue.

Le prince de Condé vint à mourir subitement, empoisonné, dit-on, par sa femme, Charlotte de La Trémouille. Cette perte fut vivement sentie du roi de Navarre, dont il partageait depuis si longtemps la fortune.

Cependant les Guise, enhardis par la faiblesse du roi, levèrent tout à fait le masque. Henri III dut quitter Paris (1588), et, cédant à son ressentiment, fit assassiner à Blois le duc et le cardinal. Ce crime acheva de soulever contre lui le royaume; le pape fulmina contre lui l'excommunication; presque toutes les villes et les provinces reconnurent l'autorité du duc de Mayenne, *lieutenant général de l'État et couronne de France*. En cette extrémité, Henri songea enfin à se rapprocher du roi de Navarre : il lui donna Saumur comme place de sûreté; les souvenirs de la Saint-Barthélemy s'effacèrent, et l'entrevue des deux princes eut lieu au Plessis-les-Tours (avril 1589). Le roi de Navarre voulut se jeter aux pieds de Henri III, qui le releva, et ils s'embrassèrent avec effusion à diverses reprises. Ils eurent ensemble de longues conférences, à la suite desquelles il fut décidé qu'ils réuniraient leurs forces pour marcher sur Paris. La mort du duc d'Alençon ouvrait au roi de Navarre la perspective du trône de France. En se faisant le vengeur de la majesté royale, en prenant en main le droit de la couronne, en s'installant ainsi au cœur du royaume, il allait se trouver plus à même de recueillir ce grand héritage, qui ne tarda pas à lui échoir. Le bruit du siége de Paris attira dans l'armée royale un grand nombre d'aventuriers, alléchés par l'espoir du pillage; d'ailleurs, les forces des deux princes réunies présentaient un ensemble assez imposant; ils s'emparèrent sans résistance sérieuse de toutes les villes entre Tours et Orléans, et, continuant leur marche vers Paris, occupèrent bientôt tous les postes des environs :

Poissy, Étampes, Meulan capitulèrent, et furent occupés par eux, et l'on commença les opérations du siége. Henri établit à Meudon son centre d'opérations; le roi choisit Saint-Cloud pour sa résidence. Il venait à peine d'y dresser ses tentes, quand le couteau de Jacques Clément trancha brusquement le cours d'une vie qui, pour sa gloire, eût dû se terminer sur le champ de bataille de Moncontour (2 août 1589).

A la nouvelle de cet événement, le roi de Navarre se rendit en toute hâte à Saint-Cloud; Henri III respirait encore: le Béarnais s'agenouilla près de lui, et reçut son dernier soupir. Le roi expirant désigna Henri de Bourbon comme son successeur, et exhorta les siens à le reconnaître en le conjurant d'embrasser la religion catholique. Mais le pape l'avait excommunié; la Ligue se fortifiait de jour en jour et couvrait le royaume; les divisions éclatèrent autour du Béarnais; les chefs de l'armée royale refusaient pour la plupart de se soumettre à un prince hérétique. « On les voyoit, dit d'Aubigné, comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, les jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux, des promesses dont on oyoit pour conclusion : plutôt mourir de mille morts! » Ils déclarèrent enfin au roi de Navarre qu'ils ne le reconnaîtraient roi de France qu'après sa conversion. Quelques-uns, cependant, s'unirent aux huguenots, qui lui prêtèrent serment immédiatement, entre autres le maréchal d'Aumont, d'Humières et Givry, qui se jeta à ses pieds en s'écriant : « Vous êtes le roi des braves, et il n'y a que les poltrons qui vous quitteront! » Mais ces exceptions furent peu nombreuses. L'autorité royale, après de si lentes et si laborieuses conquêtes, était exposée à tout perdre en un instant : ce qu'elle avait gagné sous les Valois ne semblait pas devoir leur survivre. Ce grand travail de l'unité de la France se trouvait exposé à périr dans la crise; comme la chute des Carlovingiens, celle des Valois pouvait livrer la France morcelée à une nouvelle féodalité; c'est là ce que rêvaient sans doute ces gentilshommes, protestants ou catholiques, chacun tirant à soi villes ou provinces avec l'espoir de s'y faire indépendant sous un roi qui courait la fortune au milieu d'eux. Henri lui-même résolut de se retirer au delà de la Loire, de s'en tenir au midi, abandonnant à la Ligue la France du nord. Des quarante mille hommes qui assiégeaient Paris, deux mille à peine étaient à lui. En outre dans Paris l'exaltation était au comble, et l'on pouvait craindre qu'un nouveau fanatique ne briguât le martyre de *saint Jacques Clément;* il apprit d'ailleurs que le duc de Nemours et le duc de Lorraine se disposaient à marcher contre lui. Craignant de se trouver pris entre ces troupes et celles du duc de Mayenne, il jugea prudent d'abandonner le siége de Paris, saisit le prétexte des funérailles du roi, qu'il fit transporter et inhumer à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, et se porta au-devant des renforts qu'il attendait d'Angleterre. Il sépara son armée en trois corps; l'un, sous les ordres du duc de Longueville, se rendit en Picardie, le second, commandé par le maréchal d'Aumont, envahit la Champagne, et lui-même, à la tête du troisième composé de 3,000 hommes de pied, deux régiments suisses, et 1,200 chevaux, s'avança en Normandie. Le duc de Montpensier, gouverneur de Normandie, Rolet, gouverneur du Pont-de-l'Arche, Emar de Chatel, gouverneur de Dieppe, se joignirent à lui, et il crut pouvoir, avec son corps d'armée, augmenté d'environ 200 gentilshommes et 1,500 fantassins, tenter le siége de Rouen.

Le duc de Mayenne, avec toute son armée, qui comptait environ 32,000 hommes, se porta immédiatement au secours de cette ville, se faisant fort d'investir le Béarnais et de ne lui laisser pour toute ressource, disait-il, que de se rendre ou de sauter dans la mer. Le roi, inquiet, se retire à Dieppe, et rappelle à lui ses troupes de Champagne et de Picardie. Mayenne le poursuit, occupant toutes les villes et châteaux qu'il rencontre sur son passage. Henri, sûrement retranché dans le château d'Arques, l'attendit de pied ferme. Vaillamment secondé par le maréchal de Biron, il repoussa avantageusement les efforts de son ennemi, qui après onze jours de tentatives inutiles fut contraint de lever le siége et de battre en retraite, le 6 octobre 1589, laissant 1,000 à 1,200 hommes sur le champ de bataille. L'arrivée de 12 ou 1,300 Écossais, qui débarquèrent à Dieppe le 29 septembre, et de 4,000 Anglais, qui les suivirent le 2 octobre, hâta le mouvement rétrograde de Mayenne. Avec ses nouveaux auxiliaires, qui portaient son armée à plus de 20,000 hommes, Henri osa reprendre l'offensive et marcha sur Paris; il espérait, grâce à quelques intelligences, qu'un coup de main suffirait pour l'en rendre maître. Les Parisiens, trompés par la duchesse de Montpensier, ignoraient absolument le résultat de la campagne en Normandie; on leur avait assuré si positivement que le Béarnais ne pouvait manquer d'être pris, que des curieux, ne doutant pas qu'on l'amenât prisonnier à Paris, louèrent des fenêtres à la rue Saint-Denis pour le voir passer. Aussi grande fut la surprise des habitants des faubourgs Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques et Saint-Marceau, quand ils le virent arriver le 1er novembre, non pas en prisonnier suivant le char de triomphe du vainqueur, mais à la tête de ses troupes, qui occupèrent ces faubourgs militairement. Mais là s'arrêta le succès de l'entreprise; il ne put, faute de canons, pénétrer dans la ville, et dut se contenter d'observer l'attitude des bourgeois du haut du clocher de Saint-Germain-des-Prés. Il lui fallut se retirer à l'approche de Mayenne, qui à la nouvelle de ce coup de main accourait de Picardie, où il s'était arrêté après la levée du siége de Dieppe. Dans sa retraite il emporta encore Étampes, Vendôme, Le Mans, Alençon, etc.

(1590). Mais le cours de ses opérations était sans cesse arrêté par le manque d'argent, ce qui le réduisait à un système de guerre qui n'avançait pas beaucoup ses affaires; comme ses gentilshommes faisaient campagne à peu près à leurs dépens, ils ne restaient à l'armée que quelques mois, prenant congé sitôt que leurs ressources étaient épuisées, pour aller chercher de quoi fournir à une nouvelle campagne.

Henri, en s'éloignant de Paris, s'était porté de nouveau sur la Normandie. Domfront, Falaise, Lisieux, Bayeux, tombèrent en son pouvoir. Honfleur l'arrêta un peu plus longtemps; puis il vint mettre le siége devant Dreux. Mayenne sortit de Paris avec l'armée de la Ligue, renforcée des escadrons flamands du comte d'Egmont et qui comptait alors, selon Davila, 4,500 chevaux et 20,000 fantassins, tandis que le roi ne pouvait lui opposer que 3,000 cavaliers et 8,000 hommes de pied. A la tête de ces forces imposantes, le duc reprit d'abord quelques places autour de Paris, et passa la Seine à Mantes pour marcher au secours de Dreux. A cette nouvelle le roi leva le siége, et se porta à la rencontre de l'ennemi; les deux armées se rencontrèrent au bord de l'Eure auprès du bourg d'Ivry (14 mars 1590). Cette bataille est l'œuvre principale de la vie militaire de Henri IV, celle où il apporta le plus de prévoyance et de sang-froid, gardant le coup d'œil du commandement au milieu de ses prouesses de chevalier. Il fit marcher ses troupes en ordre de combat, et écrivit de sa main les instructions à ses principaux officiers. Arrivée dans la plaine d'Ivry, resserrée entre l'Ithon et l'Eure, son armée se trouva la première en bataille; la cavalerie formait sept corps, coupés par des divisions d'infanterie. Le roi prit le commandement de l'aile droite, confia la gauche au maréchal d'Aumont, et plaça derrière le centre une forte réserve aux ordres du maréchal de Biron. Mayenne imita ces dispositions, mais ne forma pas de réserve, ce qui fut la cause de sa défaite. Avant d'engager le combat, Henri implora la protection du ciel, dans une noble et fervente prière, qu'il terminait ainsi : « Mais Seigneur, s'il t'a plu en disposer autrement, ou que tu voies que je dusse être au nombre de ces rois que tu donnes en ta colère, ôte-moi la vie avec la couronne .... Fais que ma mort délivre la France des calamités de la guerre et que mon sang soit le dernier qui soit répandu en cette querelle. » Puis, s'adressant à Schomberg, un de ses colonels, contre lequel il s'était emporté la veille, parce que, cédant aux criailleries des recrues qu'il commandait, il lui avait demandé, à l'approche de la bataille, la solde arriérée, il lui adressa devant toute l'armée de touchantes paroles de réparation en l'embrassant fraternellement. « Ah sire, s'écria Schomberg, me rendant l'honneur que vous m'aviez ôté, vous m'ôtez la vie, car j'en serais indigne si je ne la mettais aujourd'hui pour votre service. » Ce brave gentilhomme succomba en effet au plus fort de la mêlée. Le roi, après avoir attaché son casque, sur lequel brillait pour cimier un panache de plumes blanches, adressa à son corps ces simples paroles, l'une des plus sublimes allocutions dont l'histoire nous ait gardé la mémoire : « Mes compagnons, si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre; je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie,.... et si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. »

On en vint aux mains; Henri profita des replis du terrain pour se mettre à couvert du canon de l'ennemi. Son artillerie, au contraire, commandée par le comte de Guiche, porta en plein sur les ligueurs. D'Egmont avec sa cavalerie se précipita pour l'enlever; il toucha de son cheval la batterie royale, mais il fut repoussé par Biron. Bientôt l'aile droite du roi, engagée contre Mayenne et ses meilleures troupes, eut à soutenir un furieux choc. Enveloppé par un escadron qu'il avait traversé, le roi faillit y périr; Biron, à la tête de sa réserve, prompt à tout voir, accourut à temps pour le sauver. Mais un moment de désordre compromit tout : le cornette royal, qui portait un panache blanc comme son maître, fut blessé près de lui, et on le prit pour le roi. Henri accourut au milieu des rangs, la visière levée, et les troupes, exaltées en le revoyant paraître, firent une dernière charge, qui écrasa les ligueurs. Les Suisses et les lansquenets demandèrent quartier; Henri, humain et généreux d'habitude, fut sans pitié pour les mercenaires; il se rappelait sans doute les trahisons sans nombre dont ils s'étaient rendus coupables à son égard : « Sauvez-les Français, disait-il; main basse sur l'étranger (1) ! »

La Ligue, selon Davila, laissa 6,000 hommes dans la plaine d'Ivry. Il demeura plus de 1,000 chevaux sur la place. Le comte d'Egmont et tous les lansquenets restèrent sur le champ de bataille; leur bagage, leur artillerie, toutes leurs enseignes, y compris la cornette blanche du duc, tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le duc de Mayenne, qui s'était vaillamment conduit de sa personne, voyant la journée perdue, se jeta de l'autre côté du pont d'Ivry, qu'il fit couper aussitôt, et se sauva en toute hâte à Paris avec les débris de son armée.

Cette victoire livrait Paris au roi. « La Ligue, dit L'Estoile, démontée de tous points, lui en eût ouvert les portes. » Mais l'indiscipline de sa petite armée, qui fondait après chaque victoire, ne le laissait plus maître du lendemain; il jugea plus prudent de s'assurer des places voisines, d'intercepter routes et rivières pour mettre le

(1) Ce qui ne l'empêcha pas de recevoir à composition les bataillons suisses, qu'il renvoya dans leur pays en leur rendant même leurs enseignes.

blocus devant Paris. Il occupa Lagny, Provins, Montereau, Melun, se rendit maître de la Seine et de la Marne, et attendit que la famine forçât la ville à se rendre. Le duc de Nemours était alors gouverneur de Paris, Mayenne s'étant rendu près du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, afin de lui demander quelques secours pour la Sainte Ligue. Nemours prépara activement les moyens de défense, pour lesquels les bourgeois le secondèrent avec zèle; il fit sortir de la ville les bouches inutiles, garnit les murailles de canons, fit tendre les chaînes qui barraient la rivière, arma et enrégimenta jusqu'aux moines. Henri, établi à Montmartre, pouvait suivre de l'œil, pour ainsi dire, toutes les opérations de la défense. Quelques-uns de ses officiers, et les soldats surtout, voulaient que l'on tentât l'assaut, soit pour venger les massacres de la Saint-Barthélemy, soit pour faire un pillage fructueux. Henri s'y opposa; il permit seulement l'attaque des faubourgs, qui furent emportés en une heure. La ville se trouva ainsi plus rigoureusement bloquée, et la famine ne tarda pas à y faire d'affreux ravages. Pendant quatre mois l'exaltation religieuse soutint cette population réduite à brouter l'herbe des fossés, à dévorer les animaux immondes et à faire du pain avec les os des morts. On dit même que des lansquenets eurent la barbarie de mettre à mort de jeunes enfants enlevés à leurs mères. On voyait des spectres affamés s'élancer du haut des murailles. Henri ne tint pas contre le spectacle de tant de maux. Déjà il avait accueilli paternellement les malheureux que le duc de Nemours avait expulsés de Paris comme inutiles à la défense. Les officiers voulaient qu'on les obligeât à rentrer dans la ville; Nemours, de son côté, ne voulait pas les recevoir, et ces infortunés, au nombre de 4,000, allaient mourir au pied des murs, à la vue des deux partis. « Je ne m'étonne pas, dit Henri, si les Espagnols et les chefs de la Ligue ont si peu de compassion pour ces pauvres gens-là, ils n'en sont que les tyrans; mais pour moi, qui suis leur père et leur roi, je ne puis voir leurs calamités sans en être touché jusqu'au fond de l'âme. Je ne puis empêcher que ceux que la fureur de la Ligue possède ne périssent avec elle; mais quant à ceux qui implorent ma clémence et ne peuvent mais du crime des autres, je leur veux tendre les bras. »

La compassion gagna les troupes, qui faisaient passer des vivres par-dessus les murailles; les officiers qui avaient quelques amis dans la ville, encouragés par la bonté du roi, leur faisaient parvenir des aliments. Les marchands en retour envoyaient à l'armée du roi, qui en avait grand besoin, de l'argent, des vêtements, etc. Henri savait tout cela, et, au lieu de s'y opposer, répondait à ceux qui lui faisaient observer qu'il prolongeait ainsi indéfiniment la défense : « Il ne faut point que Paris soit un cimetière; je ne veux point régner sur des morts. » Ce généreux oubli des lois de la guerre et de l'intérêt du siége devait plus tard porter ses fruits en lui ramenant les cœurs. Cependant, il alimenta la résistance, et donna au duc de Parme et à Mayenne le temps d'arriver, malgré les interminables délais du premier, qui, craignant les intrigues de ses ennemis, ne s'éloignait qu'avec répugnance de son gouvernement des Pays-Bas. Depuis plusieurs semaines Mayenne l'attendait à Meaux, où l'auxiliaire arriva enfin le 22 août (1590), avec 12,000 fantassins et 3,000 chevaux, de l'artillerie, des munitions en abondance et 1,500 chariots de vivres pour approvisionner Paris. Le roi, qui connaissait la position du duc de Parme, était persuadé qu'il ne quitterait pas sa province; aussi cette nouvelle le plongea-t-elle, lui et son conseil, dans une assez grande perplexité. Sur ce qu'on lui reprochait alors sa trop grande magnanimité envers les assiégés : « Je suis, répondit-il, comme la vraie mère du jugement de Salomon; j'aimerais mieux n'avoir point Paris que de l'avoir déchiré en lambeaux. » Il résolut, sur l'avis de Biron, de lever le siége et de se porter vers Chelles au-devant des Espagnols. Le duc de Parme refusa la bataille, se retrancha de telle sorte que l'armée royale ne put même engager avec lui une escarmouche, s'empara de Lagny-sur-Marne, et ouvrit ainsi un facile passage aux approvisionnements qu'il dirigea sans retard sur Paris. Les rôles changèrent : l'abondance était dans la ville, la disette au camp royal. Henri tenta vainement un coup de main du côté de la porte Saint-Jacques; l'assaut fut repoussé, et il se vit contraint de lever définitivement le siége. En se retirant par Senlis et Creil, il emporta Clermont en Beauvaisis, mit ses garnisons dans des villes à l'entour de Paris, et attendit de nouveaux secours et subsides, qu'il sollicitait activement. Le duc de Parme cependant, ayant accompli sa mission, se disposait à regagner les Pays-Bas, assez peu satisfait des chefs de la Ligue; il prit Corbeil après tout un mois de siége, et s'éloigna malgré les instances du parti catholique. Il n'était pas sorti de France que Corbeil était déjà repris par Givry pour le roi; la Ligue néanmoins, grâce à cet habile général, triomphait, mais les divisions se multiplièrent dans son sein, et le duc de Mayenne perdit beaucoup de son importance aux yeux de son parti. Le roi d'Espagne espérait beaucoup de cet état de choses, et tout en soutenant la cause des ligueurs il fomentait contre Mayenne et son neveu mille trames secrètes. Le roi pénétrait facilement les desseins de Philippe II; il tenta d'ouvrir les yeux du duc de Mayenne et de le détacher des Espagnols, plus encore dans l'intérêt de la monarchie française que dans son propre intérêt; ses efforts n'aboutirent alors à aucun résultat. Sa position redevenait critique; tout le fruit de la guerre lui échappait; l'issue de son entreprise paraissait

plus douteuse qu'au premier jour ; les divisions se multiplaient autour de lui ; le découragement l'atteignit lui-même. « Il se trouva réduit, dit Sully, en de grandes fâcheries et perplexités, cause du grand éclat des heureux succès de ses ennemis. »

Jusque là il n'avait pas fallu moins que ses ressources d'esprit, la gaieté de son humeur, l'impulsion de sa bravoure et sa confiance dans sa fortune, pour arrêter à chaque pas la dissolution de son parti. Il fallut ajourner de nouveau les grandes opérations et les coups décisifs, recommencer la guerre de siéges et de petits combats à grand renfort de prouesses et d'aventures. Les ligueurs, sous la conduite du chevalier d'Aumale, échouèrent dans une entreprise contre Saint-Denis ; d'Aumale y perdit la vie. Le roi, de son côté, tenta vainement de surprendre Paris à la *journée des farines* (19 janvier 1591). Après cette tentative, il se porta vers Chartres, dont il parvint à s'emparer et dont il donna le gouvernement à Cheverny. Bien que cette année 1591 ne fût pas marquée par de grands succès militaires de la part du roi, elle n'en fut pas moins utile à sa cause, grâce aux dissensions qui éclatèrent parmi les ligueurs à cause des intrigues de Philippe II et de la rivalité de Mayenne et de son neveu le duc de Guise, qui était parvenu à s'échapper de Tours. Les *Seize*, ces turbulents précurseurs de *la commune de Paris*, que Mayenne réduisit « au nombre des apôtres », selon l'expression de la *Satyre Ménippée*, supportaient impatiemment le despotisme hautain du *lieutenant général de l'État et couronne de France*, et soulevaient à chaque instant le peuple, aigri par les souffrances et les privations de toutes sortes qu'il endurait depuis si longtemps. D'un autre côté, le vicomte de Turenne, envoyé par le roi en Allemagne, lui amena les troupes qu'il était parvenu à lever pour son service ; il reçut aussi des secours d'Angleterre et des princes protestants, si bien qu'au printemps de 1592 Henri se trouva en état de mettre le siége devant Rouen. Son armée comptait environ 35,000 hommes, plus 5,000 Anglais, envoyés par Élisabeth, sous le commandement du comte d'Essex. Malgré cette force imposante, la ville opposa d'abord une vigoureuse résistance. Villars, qui en était gouverneur, dirigea la défense avec habileté et bonheur ; mais bientôt les vivres venant à manquer, la reddition semblait prochaine, quand le duc de Parme, joignant ses forces à celles de Mayenne, accourut au secours de la place. Le roi laisse à Biron la direction du siége, et se porte au-devant de l'ennemi, vers Aumale. Là, avec une poignée d'hommes, quelques centaines de cavaliers tout au plus, il ne craignit pas d'engager l'action avec l'avant-garde ennemie. Il faillit payer cher cet audacieux coup de tête ; il reçut un coup de pistolet dans les reins, et ne sortit de la mêlée qu'à grande peine, ayant voulu repasser le pont d'Aumale, le dernier de sa troupe. Cette faute, qu'il appelait lui-même *l'erreur d'Aumale*, lui valut un mot sévère du duc de Parme : « Je croyais, dit le grand tacticien, trouver un général, et je n'ai vu qu'un capitaine de chevau-légers. »

Henri prit alors position à Pont-de-l'Arche ; le duc de Parme, renouvelant la tactique qui lui avait si bien réussi à Lagny, s'empare de Caudebec pour dégager la Seine et permettre aux approvisionnements d'arriver à Rouen. Il reçut dans cette affaire une grave blessure au bras, et Mayenne étant aussi tombé malade, l'armée ennemie se trouva privée à la fois de ses deux chefs. Le roi, qui avait reçu de nouveaux renforts, sut profiter de cette circonstance, et se mit à les harceler de telle sorte qu'ils durent battre en retraite. Mais une heureuse sortie des assiégés ouvrit à Mayenne les portes de Rouen. Le roi s'empare alors de plusieurs villes, et reprend Caudebec. Le duc, s'étant remis de sa blessure, marche pour reprendre cette place. Henri, par une habile manœuvre, lui coupe toute communication avec Rouen, bat une partie de son armée près d'Yvetot, et l'enferme près de Caudebec entre le gros de son armée et la Seine. Le duc de Parme, dans cette position critique, se montra à la hauteur de sa grande réputation. Bien que grièvement blessé, il parvint à faire passer la Seine à toute son armée, cavalerie, infanterie, artillerie, sur un pont de bateaux presque à la vue du roi, opération des plus difficiles en cet endroit, où la Seine présente une si grande largeur. Puis il ramena son armée à Paris, par une marche forcée de quatre jours. Henri déclara cette fuite plus glorieuse que le gain de deux batailles, et ne put refuser le tribut de son admiration à ce grand capitaine, qui pour la seconde fois était parvenu, en ménageant les troupes qu'il commandait et presque sans engager le combat, à lui faire lever le siége d'une place de la plus haute importance. Le duc de Parme regagna les Pays-Bas ; le roi le poursuivit en Champagne, et n'ayant pu l'atteindre, mit le siége devant Épernay, dont il s'empara. A ce siége périt le maréchal de Biron, qui eut la tête emportée d'un boulet.

Cependant de graves événements se passaient à Paris ; les états généraux réunis dans cette ville pour l'élection d'un roi (26 janvier 1593) étaient circonvenus de mille manières par les ambitions que mettait en jeu cette belle couronne de France, déclarée en déchéance. Le roi d'Espagne avait enfin démasqué ses projets, pensant que l'instant était venu de recueillir le fruit des immenses sacrifices que la Ligue lui avait coûtés ; il proposait d'élever au trône sa fille Isabelle en lui faisant épouser un prince français. Le duc de Mayenne et son neveu le duc de Guise, qui, chacun de leur côté, visaient au même but, s'opposaient de toutes leurs forces à ces prétentions. Le roi, de son côté, que ces prétendus *états généraux*, si bien flagellés par la *Ménippée*, ne laissaient pas d'inquiéter, demanda à entrer en conférence avec eux. On refusa tout pourparler avec lui comme hérétique ;

mais on consentit, dans l'intérêt de la religion et du bien public, à conférer avec les seigneurs catholiques unis à son parti. La conférence eut lieu à Surènes. Le roi d'Espagne, qui voyait là le commencement de la ruine de ses espérances, voulut appuyer ses prétentions par une démonstration armée ; mais il venait de perdre le duc de Parme, et le comte de Mansfeld parvint à peine à s'emparer de Noyon. Les catholiques modérés aspiraient de plus en plus vers l'ordre et la réconciliation ; mais la conversion de Henri IV en était la condition inévitable. Il l'avait compris depuis longtemps, et n'attendait que l'heure de consommer l'acte avec sûreté comme avec honneur. On peut assurément, sans lui contester tout sentiment religieux comme on l'a fait, admettre que son esprit ouvert, sympathique, incliné aux sentiments populaires, convenait mal à l'austérité protestante ; d'ailleurs, l'exemple de ses parents qu'il avait vus changer de culte, ses rapports continuels avec des gens de toutes sectes, avaient dû le rendre accommodant quant aux formes religieuses ; il se décida donc à faire, comme il le disait assez lestement, « le saut périlleux ». Il fit une trêve avec Mayenne, se rendit à Saint-Denis, entendit quelques conférences au préalable, et abjura. L'absolution lui fut donnée dans l'église abbatiale de Saint-Denis par Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, au mois de juillet 1593. Il fut sacré à Chartres, le 17 février suivant. C'était là un coup mortel porté à la Ligue : il enlevait tout prétexte à la rébellion ; restaient les ambitions, et il fallut bon gré mal gré capituler avec chacune. Meaux, Aix, Lyon, Orléans, Bourges furent rendues ou vendues au roi. Henri eut à subir dans plus d'un cas de dures conditions, non moins onéreuses à ses coffres vides que préjudiciables à sa couronne. Le comte de Brissac, à qui Mayenne avait confié Paris, songea à traiter pendant qu'il en était temps encore. Il endormit la garnison espagnole et ce qui restait de ligueurs intraitables ; puis, de concert avec le prévôt des marchands et les échevins, il livra une des portes pendant la nuit. L'occupation de la ville se fit sans bruit et presque sans résistance ; Henri IV entra de nuit par la porte Neuve, que six ans auparavant Henri III avait franchie en fugitif. Le temps était noir et pluvieux, et ce ne fut qu'au jour que les habitants surent l'événement (22 mars 1594).

Un poste espagnol qui opposa quelque résistance fut enlevé ; les habitants, qui depuis la conversion du roi n'avaient plus aucun motif pour le repousser, donnèrent un libre cours à leurs transports à la vue de Henri, dont le triomphe terminait enfin cette longue suite de maux qu'ils avaient si courageusement supportés. Ce ne fut pas en vainqueur, mais en monarque chéri et longtemps attendu, qu'il parcourut les rues de la capitale pour se rendre à Notre-Dame, où fut chanté un *Te Deum* d'actions de grâces. Les soldats fraternisaient avec la foule qui se pressait autour de lui : « Laissez-les s'approcher, disait-il ; ils sont affamés de voir un roi. » La réussite tenait du miracle et la tentative était périlleuse ; la Ligue avait sur pied de quoi opposer une résistance terrible, à faire tourner la partie contre ce joueur si hardi. Les Espagnols firent leurs conditions : on les laissa sortir ; le roi les alla voir défiler de la porte Saint-Denis, et leur dit en leur rendant le salut : « Adieu, messieurs ; recommandez-moi bien à votre maître ; allez-vous-en à la bonne heure, mais n'y revenez plus ! » Le soir il fit sa partie de cartes au Louvre avec la duchesse de Montpensier, cette sœur des Guise, l'héroïne de tous les grands coups de la Ligue, qui avait peut-être cherché pour le Béarnais un autre Jacques Clément. L'exemple de la capitale entraîna la plupart des villes et des provinces, dont les gouverneurs s'empressèrent de suivre l'exemple lucratif du comte de Cossé-Brissac. Villars, qui avait si bien su défendre Rouen, rendit cette ville, ce qui lui valut, outre le gouvernement du bailliage de Rouen et du pays de Caux, le titre d'amiral, 1,200,000 livres comptant et 60,000 livres de pension. En même temps et à des conditions analogues, Abbeville, Troyes, Sens, Agen, Marmande, Poitiers, etc., se rendirent sous l'obéissance du roi. Mayenne et les Espagnols essayèrent une diversion en Picardie ; cette tentative n'aboutit qu'à faire tomber au pouvoir de Henri IV Laon, Cambrai, Amiens, Beauvais et Péronne. Le duc de Guise lui-même entra en accommodement avec le roi, et lui remit la province de Champagne, en échange de laquelle il reçut le gouvernement de la Provence. Le 26 novembre le duc de Lorraine signa une paix négociée par Bassompierre. Mayenne restait donc seul de la maison de Lorraine en lutte avec le roi ; il ne pouvait se résoudre à abdiquer absolument les brillantes espérances qu'il avait un instant caressées. Chassé de Picardie, il se retira dans son gouvernement de Bourgogne, où il ne se maintint que par la terreur. Apprenant que le maire de Dijon travaillait à rendre la ville au roi, il lui fit trancher la tête ainsi qu'à un autre citoyen. C'était agir en souverain qui punit un crime de lèse-majesté, et en effet « il avoit résolu, dit Sully, de se réduire dans cette province, d'en obtenir la cession du roi d'Espagne et de la faire ériger en royaume ». C'était l'Espagne qui, sous le nom de ce chef, continuait la guerre. Le roi, irrité de cette persistance, n'hésita pas à déclarer ouvertement la guerre à Philippe II, à ce prince perfide qui, non content de susciter les guerres civiles et d'alimenter sans cesse le foyer de la rébellion, ne rougissait pas de s'abaisser jusqu'à favoriser des attentats contre sa personne. Déjà, en 1593, Pierre Barrière, convaincu d'avoir voulu assassiner le roi, avait été rompu vif, lorsque tout à coup une nouvelle tentative vint jeter la consternation dans tous les cœurs, que la paternelle bonté de Henri commençait déjà à gagner. Jean Châtel, jeune homme de dix-huit ans, fils d'un bourgeois de

Paris et élève des jésuites, parvint à se glisser près du roi au moment où il recevait l'hommage de quelques nouveaux ralliés ; il voulut lui porter un coup de couteau dans le ventre. Mais heureusement le roi s'étant baissé à ce moment pour relever un gentilhomme qui s'agenouillait devant lui, le coup l'atteignit seulement à la lèvre supérieure et lui brisa une dent. Le meurtrier fut condamné au supplice des parricides; les jésuites compromis dans cette affaire furent exilés par arrêt du parlement (1595). Malgré ses rigueurs, le duc de Mayenne ne pouvait empêcher la Bourgogne de lui échapper. Beaune, Autun, Auxerre, Mâcon, Dijon se soumirent au roi. Il était temps que les Espagnols vinssent au secours de leur allié. Le connétable de Castille descendit du Piémont pour se joindre au duc; il s'avança à travers la Franche-Comté, et passa la Saône à Gray. Le roi de France se jeta à sa rencontre avec 1,500 hommes, et recommença à Fontaine-Française (5 juin 1595) l'*erreur d'Aumale;* il donnait volontiers dans ces glorieuses rechutes. Il entraîna cent cavaliers sur d'épais escadrons, qu'il enfonça, et se mit en si grand danger qu'il dit plus tard qu'en mainte occasion il avait combattu pour la victoire, mais qu'en celle-ci il avait combattu pour la vie. L'Espagnol, étourdi du choc, se retira, et laissa la Bourgogne au roi ; le duc de Mayenne, aux abois, se décida à entamer des négociations. Mais tandis que Henri acquérait une province, une autre s'échappait de ses mains : le gouverneur des Pays-Bas, passant la frontière, avait fondu à l'improviste sur la Picardie. La Fère, Ham, Doulens et d'autres places fortes furent emportées après des combats meurtriers pour la noblesse française : d'Humières périt à Ham, Villars à Doulens. Un gentilhomme ligueur, passé aux Espagnols, Rosne, fut peut-être celui qui contribua le plus alors aux désastres de l'armée royale. Grâce à ses rares talents, dont il eût pu faire un plus noble usage, les Espagnols s'emparèrent de Cambrai. La Ligue pouvait encore se réveiller; la Bretagne et le Languedoc restaient à soumettre et le saint-siége n'avait pas encore pardonné. C'était une rigueur impolitique, et qui, trop prolongée, pouvait enlever la France, comme l'Angleterre, à la communion romaine. L'Italie avait besoin que la France balançât la puissance espagnole. Clément VIII le comprit enfin, et, cédant aux instances de du Perron et de d'Ossat, depuis cardinaux, il reconnut Henri IV, en lui accordant l'absolution, comme légitime roi de France et fils aîné de l'Église (16 septembre 1595). Mayenne, au plus mal avec les Espagnols et ne sachant plus vers quel appui se tourner, ne représentant plus aucun principe depuis la réconciliation absolue du roi avec le saint-siége, fut trop heureux de vendre assez cher encore ce qui s'échappait de ses mains. Il vint à Monceaux faire sa soumission, et le roi l'accueillit avec tant de cordialité et de bonhomie qu'il se l'attacha sincèrement. Mayenne conservait son gouvernement de Bourgogne. Cette soumission entraîna celle de quelques ligueurs obstinés qui jusque-là s'étaient tenus à l'écart, parmi lesquels nous trouvons le duc de Nemours et ce frère Ange de Joyeuse tour à tour soldat et capucin

Qui prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Il rendit Toulouse, et obtint le bâton de maréchal. Les bourgeois de Marseille, à l'instigation de Libertat, l'un d'eux, se soulevèrent, chassèrent deux chefs ligueurs qui les opprimaient, et reconnurent spontanément l'autorité du roi.

Mais la guerre déclarée à l'Espagne donnait de vives inquiétudes; ses succès continuaient en Picardie; l'archiduc Albert, toujours soutenu par de Rosne, s'empara de Calais (24 avril 1596), qu'il traita selon toute la rigueur des lois martiales. Guines et Ardres tombèrent aussi en son pouvoir, pendant que le roi passait quatre mois devant La Fère, dont il s'empara enfin à grand'peine. Le royaume était épuisé ; c'était partout un désordre inouï ; le peuple, écrasé, ne payait plus d'impôts; tous les revenus publics étaient grevés de pensions. La rapacité des ligueurs avait absorbé 37 millions ; on en devait le double aux étrangers ; le roi lui-même manquait souvent du nécessaire, et la guerre était arrêtée faute d'argent. Henri écrivait à Sully pendant le siége de La Fère : « Je n'ai pas quasi un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser : mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je dîne et soupe chez les uns et les autres. »

Henri dans sa détresse recourut au remède ordinaire des cas désespérés : il réunit à Rouen une assemblée d'états, composée seulement des notables de la noblesse, du clergé et de la magistrature (1596). Cette assemblée se tint dans l'abbaye de Saint-Ouen. Le roi y parla en termes pleins de franchise et d'effusion de son grand désir de rendre la paix à l'État, et invita l'assemblée à délibérer en toute liberté. « Je ne vous ai point ici appelés, dit-il en terminant, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. » Ces nobles paroles touchèrent profondément les auditeurs; des fonds furent accordés pour continuer la guerre et des mesures d'ordre et d'administration furent arrêtées sous l'inspiration de Sully, qui prit la haute main sur les affaires de l'intérieur. Cependant Philippe II, miné par une grave maladie et perdant tout espoir de réaliser ses projets ambitieux depuis que le trône de France était bien et légitimement occupé, inclinait vers la paix; il s'en était ouvert au pape, et les négociations allaient être entamées, quand un incident imprévu vint retarder cette heureuse conclusion.

Doullens était toujours occupé par les Espagnols. Hernando Tello, gouverneur de cette place, surprit par une ruse grossière la ville d'Amiens, où il exerça d'inconcevables rigueurs (1597). Le roi reçut cette nouvelle au milieu de la nuit, assemble son conseil en toute hâte, et déclare l'intention où il est de reprendre immédiatement cette ville, coûte que coûte. Cette circonstance lui donna occasion de reconnaître la fidélité de ses nouveaux alliés, les anciens ligueurs, qui, jaloux de faire oublier leurs anciens torts, se montrèrent plus ardents que les autres pour le service du roi et le bien de l'État. « Je vois bien, dit Henri au duc de Mayenne, que vous n'avez jamais été ennemi de ma personne, mais seulement de la religion huguenote. » Des subsides furent accordés et le siége entrepris avec vigueur. L'opération était difficile; l'archiduc vint au secours de la place avec des forces imposantes; mais la bonne attitude de l'armée du roi et peut-être des ordres secrets de Philippe II, qui penchait de plus en plus vers la paix, l'obligèrent à se retirer. Hernando Tello fut tué d'un coup d'arquebuse, et la ville capitula. C'est à ce siége d'Amiens, au moment où l'arrivée inopinée de l'archiduc jetait parmi les siens un trouble qui pouvait compromettre le succès de la campagne, qu'Henri adressa au ciel à haute voix cette belle prière : « Seigneur, si c'est aujourd'hui que tu me veux punir, j'offre ma tête à ta justice; mais prends pitié de ce pauvre royaume, et ne frappe pas le troupeau pour la faute du berger! » Après la prise d'Amiens, le roi alla braver l'archiduc sous les murs d'Arras; puis il revint triomphalement à Paris. L'année suivante (1598), il se dirigea sur la Bretagne, où le duc de Mercœur, dernier débris de la Ligue, continuait à méconnaître son autorité et à *régner* indépendant dans son gouvernement. Le duc n'était pas de force à résister seul au roi de France; aussi, voyant l'armée royale s'avancer contre lui, s'empressa-t-il d'offrir ses conditions; mais Henri, jusque là si indulgent, ne voulut rien entendre, et le duc s'estima heureux, pour éviter une ruine complète, d'unir sa fille, âgée de six ans, à César de Vendôme, fils naturel du roi et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, âgé de quatre ans. A cette condition, il obtint sa rentrée en grâce et un édit fort avantageux. Le roi parcourut alors la province de Bretagne, rétablit la police, supprima les abus, résultat des troubles passés, et fit sentir là comme en tous pays soumis à son autorité l'effet de sa paternelle vigilance. Les guerres civiles étaient éteintes; il était temps de mettre fin à la guerre étrangère; le roi d'Espagne désirait la paix par lassitude; le roi de France l'appelait de tous ses vœux par amour de son peuple. Les plénipotentiaires assemblés à Vervins la signèrent le 2 mai 1598.

Les conditions en étaient avantageuses pour la France, qui recouvra Calais, Ardres, Doullens, La Capelle et Le Câtelet, en Picardie, et Blavet (aujourd'hui Port-Louis), en Bretagne, et ne rendit que le Charolais. Pour les autres conditions, les deux parties se reportèrent au traité de Câteau-Cambrésis. Quelques jours avant ce mémorable traité, Henri signa un acte plus mémorable encore. Le 15 avril, à Nantes, il donna l'édit célèbre qui termina au profit de la tolérance les luttes sanglantes du seizième siècle. Par cette ordonnance les réformés obtiennent une pleine liberté de conscience : ils ne peuvent être ni recherchés pour leurs croyances et pratiques non publiques, ni astreints à faire aucun acte contraire à leur religion. Le libre exercice du culte est maintenu ou rétabli dans toutes les villes où il existait en 1596 et 1597 et dans une ville ou bourg par bailliage ou sénéchaussée; il est accordé à tous seigneurs haut-justiciers, au nombre de trois mille cinq cents, lesquels peuvent admettre à l'exercice dans leurs châteaux, outre leur famille et leurs vassaux, tous autres dissidents qui voudraient s'y rendre. Il était pourvu aux appointements des ministres du culte réformé. Les protestants jouissaient des mêmes droits civils que les catholiques. Il était interdit à leurs parents de les déshériter pour cause de religion; leurs enfants devaient être admis dans les universités, colléges, écoles, et leurs malades dans les hôpitaux, sans distinction avec les catholiques. Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour que les réformés obtinssent une justice impartiale dans les parlements du royaume. Leurs causes durent être jugées par une chambre spéciale, appelée chambre de l'édit, choisie de leur aveu; et dans les parlements de Bordeaux, de Toulouse, de Grenoble, la chambre de l'édit fut composée de membres pris à nombre égal parmi les réformés et les catholiques. Les protestants conservèrent, outre les villes du Dauphiné, deux cents places que les traités ou la guerre avaient mises entre leurs mains, et dont quelques-unes, comme La Rochelle, Montpellier, Montauban, résistèrent plus tard aux forces de la monarchie entière. Cette partie de l'édit, qui consacrait en France l'existence de deux camps toujours armés l'un contre l'autre, était fâcheuse mais nécessaire. Les protestants plutôt que de se dessaisir de leurs places de sûreté auraient recommencé la guerre, et ils furent loin d'être satisfaits de l'édit de Nantes. Cependant, cette ordonnance, qu'ils regardaient comme insuffisante, parut aux catholiques une déplorable concession. Le clergé et l'université de Paris se plaignirent violemment; et pour vaincre la résistance du parlement, Henri dut mander au Louvre les députés de toutes les chambres et leur parler un langage des plus énergiques (1). L'édit fut enre-

(1) Voici quelques passages de ce discours, qui est un admirable mélange de bon sens et de vivacité familière. « Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix; je l'ai faite au dehors, je la veux faire au dedans de mon royaume... La nécessité m'a fait faire cet édit... Ceux qui empêchent que mon édit ne passe veulent la guerre... On dit que je veux favoriser ceux de la religion, et l'on veut

gistré le 25 février 1599; mais la résistance continua en province, et le parlement de Rouen ne reçut l'édit dans son ensemble qu'en août 1609.

Après avoir établi la paix dans son royaume, Henri IV s'occupa de relever les ruines que les guerres religieuses laissaient après elles. Dans cette tâche difficile, il fut admirablement secondé par Sully; mais il serait injuste d'accroître la gloire du ministre aux dépens de celle du roi. La nullité politique où tomba Sully aussitôt après la mort de Henri IV prouve combien ses qualités avaient besoin de l'impulsion et de l'appui de son maître. Sully ne fut pas d'ailleurs le seul grand coopérateur de Henri, qui trouva même parmi les anciens ligueurs d'utiles auxiliaires. Habile à se servir des autres et leur communiquant son ardeur, il se mit résolument à l'œuvre. Pour bien apprécier ce qu'il fit, il faut se rendre compte de l'état où se trouvait la France. « Entre le peuple et le gouvernement, dit M. Henri Martin, s'interposait une armée d'ennemis du gouvernement et du peuple. Les campagnes étaient écrasées et l'agriculture étouffée, bien moins par l'impôt que par les monstrueux abus de la perception et de la répartition. Si le peuple ployait sous la taille, la gabelle et les péages de toutes sortes, le gouvernement fléchissait sous le poids de sa dette immense; la dette publique, qui était de quarante-trois millions et demi en 1560, de cent-un en 1576, était devenue comme une mer dont personne ne connaissait ni le fond ni les rives; Sully l'évalue à près de trois cents millions (environ huit cent vingt-cinq millions de notre monnaie, le marc étant depuis 1602 à 20 l. 5 s. 4 d.; ces huit cent vingt-cinq millions représentent près de deux milliards et demi en valeur relative), sans compter les rentes assignées sur l'hôtel de ville de Paris, au principal de quarante-et-un millions! et le revenu réel n'atteignait pas vingt-cinq millions, dont il fallait déduire seize millions de charges, si l'on voulait faire honneur aux engagements de l'État. Presque tout le domaine et une grande partie des autres revenus étaient aliénés, et la plupart des aliénataires, français et étrangers, se payaient par leurs mains. Quant aux rentes de l'hôtel de ville, la plupart avaient des arrérages de douze et de quinze années. » Les remèdes furent proportionnés à l'étendue du mal. L'agriculture attira d'abord l'attention du roi et de Sully, qui, en dissidence sur d'autres points d'économie sociale, s'entendaient parfaitement sur celui-ci. Leur premier soin fut de veiller à la sécurité du laboureur. Déjà la déclaration du 16 mars 1595 avait mis sa personne et les instruments de son travail hors de l'atteinte de ses créanciers. La déclaration du 24 mars 1597 et l'ordonnance du 4 août 1598, sur le port d'armes, le garantirent à l'avenir contre les sévices et les extorsions des gens de guerre. La sollicitude du roi à cet égard ne se ralentit jamais. Apprenant en 1610 que des compagnies avaient pillé en Champagne quelques maisons de paysans, il dit aux capitaines, qui étaient encore à Paris : « Partez en diligence, donnez-y ordre, vous m'en répondrez! Quoi! si l'on ruine mon peuple, qui me nourrira, qui soutiendra les charges de l'État, qui payera vos pensions, messieurs? Vive Dieu! s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi. » Le gouvernement donna aux cultivateurs des facilités d'argent, en leur remettant vingt millions de tailles arriérées en 1598, en réduisant considérablement leur quote part et leur charge par l'édit de 1600 qui remit à la taille la bourgeoisie et les nouveaux nobles; en diminuant les tailles à partir de 1600, réduction qui fut portée jusqu'à six millions par an. La législation favorisa l'élève des troupeaux en déclarant insaisissables le bétail et les bêtes de trait, et protégea les champs de blé et les vignes contre les abus du droit de chasse (1). En même temps Olivier de Serres (*voy.* ce nom), sur la demande expresse du roi, publia son *Théâtre de l'Agriculture*, qui donnait aux agriculteurs la direction la plus intelligente. Les anciennes voies de communication qui avaient disparu pendant les guerres civiles furent rétablies et complétées par de nouvelles routes. Des lettres patentes du 26 février 1601 établirent la liberté du commerce des grains et du vin, et malgré des préjugés invétérés et l'opposition du parlement de Toulouse, le roi, conseillé par Sully, la maintint énergiquement. Cette sage mesure, si déplorablement révoquée sous Louis XIV, augmenta la valeur des terres et permit aux agriculteurs de supporter des impôts très-lourds. L'État trouva aussi des ressources dans une exploitation plus active et mieux entendue des mines. Si pour les mines d'or et d'argent les produits ne couvrirent pas

entrer en quelque méfiance de moi... Vos longueurs et vos difficultés donnent sujet de remuements étranges dans les villes. L'on a fait des processions contre l'édit à Tours... L'on en a fait aussi au Mans pour inspirer aux juges de rejeter l'édit... Je sais qu'on a fait des brigues au parlement, que l'on a suscité des prédicateurs séditieux... Les prédicateurs donnent des paroles en doctrine plus pour instruire que pour détruire la sédition. Ces fautes, qui me regardent, ne sont pas relevées... C'est le chemin qu'on a pris autrefois pour faire les barricades et venir par degrés au parricide du feu roi. Je couperai les racines de toutes ces factions ; je ferai accourcir tous ceux qui les fomenteront. J'ai sauté sur des murailles de ville; je sauterai bien sur des barricades... » (*Voy.* Matthieu, *Histoire de France.*)

(1) Les édits sur la chasse (juin 1601, juillet 1607) n'ont pas été justement appréciés. Il est vrai que la chasse est réservée au roi, aux princes, à la noblesse, et que l'usage en est interdit aux roturiers; mais il n'est pas vrai que l'infraction de la part de ceux-ci soit punie, comme on l'a dit quelquefois, de la peine de mort. La première peine portée par ces deux édits, l'amende et la confiscation des armes, se retrouve dans la législation actuelle. Quant aux deux autres peines, le fouet avec le bannissement à quinze lieues et les galères pour six ans, elles ne peuvent être prononcées ni contre les nobles, ni contre les bourgeois, ni contre les paysans, *mais seulement sur des personnes viles et abjectes, et non autres;* c'est-à-dire, suivant l'interprétation judicieuse de M. Poirson, contre les vagabonds et les malfaiteurs, braconniers par intervalles, voleurs par habitude.

les frais du travail, il en fut autrement pour les mines de plomb, de cuivre, d'étain, de fer. Les premiers travaux métallurgiques importants remontent en France au règne de Henri IV. L'industrie française, qui avait pris un essor rapide sous Louis XII, François Ier et Henri II, était tombée à la fin des guerres civiles au point de pouvoir fournir à peine le quart des objets réclamés par la consommation; les trois autres quarts étaient tirés des pays voisins. Pour remédier à cet état de choses, l'assemblée des notables de Rouen adopta en 1597 des règlements prohibitifs, qui n'atteignirent pas leur but. Comme le dit Palma-Cayet, « la difficulté était qu'avant de défendre l'entrée des marchandises manufacturées d'or, d'argent et de soie, il fallait avoir de quoi en faire dans le royaume ». Si Henri IV ne résolut pas le problème, il y travailla du moins avec autant d'intelligence que de ténacité. Avec le concours d'Olivier de Serres, qui publia *La Cueillette de la soie par la nourriture des vers qui la font*, il établit en grand l'industrie de la soie en France. Il soutint à ce sujet une véritable lutte contre Sully, très-opposé aux industries de luxe, et qui aurait voulu réprimer la passion pour les étoffes de soie. Il finit par ramener son ministre à ses idées. Dans la même période (1603-1605), il fit marcher de pair avec la propagation du mûrier et de la soie les fabriques où cette précieuse matière était manufacturée. D'autres industries n'attirèrent pas moins son attention. Les fabriques de verre, de glaces, de tapisseries, de tapis du levant, de toiles fines de Hollande, de dentelles, de cuir doré et drapé, reçurent ses encouragements et sa puissante impulsion. Une législation aussi libérale que le permettait le temps affranchit l'industrie et le commerce. Les lettres patentes du 16 avril 1601 établirent la première chambre de commerce qui ait existé en France. Rien n'échappait à la vigilance infatigable de ce prince, qui au milieu de tant de travaux s'occupait de repeupler de poissons les fleuves, rivières et étangs et de propager les haras. Tous les détails de l'admirable administration de Henri IV ne peuvent rentrer dans notre cadre; nous en avons dit assez pour prouver qu'il ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au bien-être de son royaume. Nous indiquerons encore quelques points qui se rattachent aussi à l'œuvre administrative de ce prince. Il fit tout pour que la France accrût ses colonies en Amérique et regagnât l'avance que l'Espagne et la Hollande avaient sur elle. Il pourvut à la sûreté de ses États par une meilleure organisation de l'armée, dont il augmenta l'effectif et le matériel. De grands travaux de fortification furent exécutés sur les frontières du nord et de l'est. Enfin, le roi et Sully tentèrent de grands efforts pour rendre une marine à la France.

Le règne de Henri IV ne fut pas assez long pour permettre aux arts et aux lettres de prendre ce développement qui constitue les grandes époques littéraires; cependant, le roi n'eut point à cet égard l'indifférence qu'on lui a reprochée. Si la poésie ne trouva pas auprès de lui les mêmes faveurs qu'à la cour des Valois, les sciences furent encouragées surtout dans leurs applications à l'agriculture et à l'industrie. L'architecture, moins élégante que sous Henri II et Charles IX, produisit encore un grand nombre de monuments remarquables. Le Pont-Neuf fut bâti, l'hôtel de ville achevé. Le Louvre, les Tuileries, Fontainebleau furent complétés par de nouvelles constructions. Des sculpteurs habiles, Boileau et Charles Morel, Francheville, les frères L'Heureux, Jacquet, Biart; des peintres de talent, Pierre et Daniel Dumoustier, Dubois, Dubreuil, Bunel, Fréminet, embellirent les résidences royales. La prédilection de Henri IV était certainement pour les arts et les sciences dont l'utilité est la plus immédiate; mais s'il ne protégea pas les lettres autant que d'autres princes, il leur laissa du moins une grande liberté. Un jour qu'on le pressait de punir l'auteur d'un pamphlet, il s'y refusa « se faisant conscience, disait-il, de fascher un honneste homme pour avoir dit la vérité ». L'Étoile, qui rapporte ce fait, ajoute : « La liberté d'imprimer est très-grande..... C'est la mode en France : il faut qu'en chaque année il y ait quelque plume qui fasse quelque thèse nouvelle, afin d'amuser toutes les plumes pour y respondre; et le peuple s'en repaist, sans qu'il y en ait davantage de bruit. Sa Majesté se soucioit peu de ces écrits : il soignoit du tout au bien et à l'embellissement de sa ville de Paris. »

A côté de ces détails, qui forment comme le tableau synoptique du règne de Henri IV, il reste à placer la suite chronologique des événements depuis 1598 jusqu'en 1610. Le traité de Vervins n'avait pas réglé les différends entre le duc de Savoie et la France. Le duc vint à Paris en 1599, intrigua auprès de quelques personnes de la cour, et gagna par de magnifiques promesses le premier lieutenant de Henri IV, l'ambitieux Biron. Puis, comptant sur la protection de l'Espagne, il se refusa à tout accommodement raisonnable. Il fallut en venir à une guerre, que Biron, traître au fond du cœur, mais sévèrement surveillé, et Lesdiguières conduisirent avec succès sous les regards de Henri lui-même. Le duc de Savoie signa, le 17 janvier 1601, un traité par lequel il cédait à la France la Bresse, le Bugey, le pays de Gex, la citadelle de Bourg et payait au roi 300,000 francs. Cette paix compléta l'œuvre du traité de Vervins, et fut un nouveau motif de sécurité pour la naissante dynastie de la maison de Bourbon. Mais il manquait au fondateur de cette dynastie un héritier direct légitime. Il était séparé depuis quatorze ans de sa femme, Marguerite de Valois, dont il n'avait pas eu d'enfant; sa longue passion pour Gabrielle d'Estrées (*voy.* ce nom) avait été tranchée, le 10 avril 1599, par la mort subite et peut-être violente de la favorité. Mlle d'Entragues, qui lui succéda dans le

cœur du roi, obtint de lui, outre une somme de 300,000 fr. et le marquisat de Verneuil, une promesse de mariage. Tandis que le roi s'engageait dans cette liaison, qui devait lui causer les plus graves embarras, il faisait prononcer par la cour de Rome la dissolution de son mariage (décembre 1599) et demandait la main de Marie de Médicis, nièce du grand-duc de Toscane. Le mariage eut lieu en décembre 1600, et le 27 septembre 1601 naquit le dauphin depuis Louis XIII. Cette naissance, qui assurait l'avenir de la dynastie des Bourbons, ne découragea ni les conspirateurs ni les assassins. Biron, continuant ses intrigues avec l'Espagne et la Savoie, entra dans un complot formé par le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne, pour ruiner l'autorité du roi et faire passer la couronne de la tête du dauphin sur celle du fils d'Henriette d'Entragues. Un commencement de sédition eut lieu dans les pays d'outre-Loire. Biron, dont les trames étaient depuis longtemps soupçonnées, fut arrêté, jugé par le parlement, condamné à mort, et exécuté le 31 juillet 1602. On a reproché à Henri IV d'avoir été impitoyable pour son vieux compagnon d'armes; mais les torts de Biron étaient si graves qu'ils rendaient la clémence difficile. Son supplice fut un terrible et salutaire avertissement donné aux grands seigneurs. « Depuis le règne de Henri II, dit M. Poirson, il y avait eu impunité pour les grands à se révolter, à allumer la guerre civile, à traiter avec l'étranger. En dernier lieu, les chefs de la Ligue avaient tous tarifé leur obéissance à une certaine quantité d'argent, à certaines charges, et avaient reçu le prix qu'ils avaient voulu y mettre. Le supplice de Biron produisit les mêmes résultats que le supplice de Saint-Pol et des d'Armagnac au temps de Louis XI. Il apprit à la noblesse qu'il y allait de la tête à conjurer contre le pays et contre le prince : en frappant les grands de terreur, il rétablit l'ordre public et donna à la royauté une force qu'elle n'avait plus depuis un demi-siècle. » Les conspirations continuèrent, mais plus timidement. Le comte d'Entragues, père d'Henriette, son frère utérin, le comte d'Auvergne, et la marquise elle-même, formèrent le projet de se retirer sur les terres du roi d'Espagne et de faire assassiner le roi. Deux fois ils essayèrent de le tuer. Mais ils furent découverts, jugés et condamnés : le comte d'Auvergne et le comte d'Entragues à la peine capitale, la marquise à une réclusion perpétuelle (1er février 1605). Le roi fit grâce à d'Entragues et à sa fille, et retint le comte d'Auvergne à la Bastille. Un an après, le duc de Bouillon, dont les intrigues ne cessaient de pousser les protestants à la révolte, fut forcé de se soumettre. Le roi l'épargna, par égard pour les protestants, et depuis cette époque jusqu'à sa mort les complots cessèrent. Des attentats contre la vie du roi s'étaient produits simultanément avec les complots. Après Jean Châtel, vinrent Jean Guédon en 1596, un tapissier de Paris en 1597, le chartreux Pierre Ouin en 1598, deux jacobins Ridicoux et Argier, et le capucin Langlois en 1599, Nicolas Mignon en 1601, Julien Guédon en 1602, et d'autres personnages encore plus obscurs. Henri IV attribuait avec raison ces tentatives au fanatisme religieux, et il crut y mettre fin en rappelant les jésuites, au mois de septembre 1603. Tout en faisant cette large concession aux intérêts catholiques, Henri gardait la noble indépendance de sa politique. Si dans les différends du pape et des Vénitiens il ménageait un accommodement favorable au premier (1607), s'il négociait un traité avec Charles-Emmanuel, duc de Savoie, il recherchait aussi l'alliance des puissances protestantes, les Suisses, la Hollande, l'Angleterre, la Suède, le Danemark et surtout les princes d'Allemagne. Il redoutait pour la sécurité de l'Europe la prépondérance de la maison d'Autriche, et tous ses projets tendaient à l'abaissement de cette maison. Ils allaient plus haut, s'il faut en croire Sully, dépositaire de sa pensée à l'égard du *grand dessein*, et qui seul en devait faire confidence à l'avenir (1). Ce n'était pas moins qu'une refonte complète du système politique de l'Europe, la tentative d'un équilibre nouveau. Les dangers que la maison d'Autriche avait fait courir à deux reprises à l'existence de tous les chrétiens n'étaient point oubliés; on l'avait vue arriver bien près de la monarchie européenne. Henri IV opposait un partage mieux pondéré de l'Europe, unie en gouvernement fédéral, sous le nom de *république chrétienne*, aux progrès de la Turquie conquérante non moins qu'aux envahissements possibles de la maison d'Autriche. Son système divisait l'Europe en quinze grands États ou *dominations*, dont cinq monarchies héréditaires, six électives et quatre républiques. Un conseil suprême, *sénat de la république chrétienne*, composé de quatre mandataires par État, devait connaître de tous les griefs, de toutes les atteintes portées au droit des gens, prononcer entre les parties et prévenir toute rupture. Cette vaste et neuve conception, dont on trouvera les détails dans les *Économies* de Sully, faut-il la reléguer au rang des utopies, en compagnie de la *paix perpétuelle*? Peut-on hasarder de dire ce qu'elle avait de réalisable en ce temps, et ce qui serait advenu de l'Europe si profondément modifiée? C'est là un problème que l'événement seul était apte à résoudre. Nous pensons avec les historiens les plus autorisés que Henri ne voulut jamais un remaniement général de l'Europe; et que, hormis ce qui concerne l'abaissement de la maison d'Autriche, tout se borna chez lui à des désirs, à des projets. « Il est évident, dit M. Henri Martin, que ce qui avait été pour Henri IV spéculation lointaine, matière de causerie avec son confident, s'est transformé dans

(1) *Économies royales*, éd. Petitot, t. IX, p. 18.

les souvenirs de celui-ci en un plan d'opérations immédiates. Les historiens qui, justement frappés de ce que le grand projet offre de téméraire ou même de chimérique dans la forme présentée par Sully, sont partis de là pour tout nier n'ont pas fait les distinctions qu'il convient de faire. Sully, ce génie si pratique, avait dans un coin de son cerveau une disposition singulière aux utopies. Au reste, ce qu'il y a de purement hypothétique dans tout ceci est encore digne d'un intérêt sérieux : on aime à savoir où allait la pensée de ces deux grands hommes, quand elle se donnait libre carrière loin des entraves du présent. »

Un événement prévu vint bientôt provoquer la réalisation des projets de Henri IV. Jean Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, mourut sans postérité, le 25 mars 1609. L'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg revendiquèrent son héritage, que réclamait de son côté l'électeur de Saxe, soutenu par l'empereur Rodolphe. Les princes de Brandebourg et de Neubourg, comptant sur l'appui de la France, se mirent en possession de Berg et de Clèves, tandis que l'archiduc Léopold s'emparait de Juliers au nom de Rodolphe. La guerre était imminente. Un incident peu digne de se mêler à de si grands intérêts poussait aussi Henri sur de nouveaux champs de bataille. Le roi, malgré ses cinquante-cinq ans, était devenu depuis quelque temps éperdument amoureux de la plus jeune fille du connétable de Montmorency. Il la fit épouser à son cousin le prince de Condé, et montra bientôt pour elle une passion que la jeune princesse parut un moment encourager. Condé, jaloux, emmena sa femme en Picardie, puis en Belgique, et le roi, outré de colère, lui ordonna de revenir en France, sous peine d'être déclaré criminel de lèse-majesté, et somma les archiducs de Flandre de ne pas recevoir son neveu. Les archiducs laissèrent partir Condé, qui se retira en Italie, et s'excusèrent de renvoyer la princesse en France. Henri IV dirigea alors des forces considérables vers les frontières de la Belgique, et les événements se précipitèrent vers un dénoûment inévitable. Le 30 janvier 1610, dix princes allemands, dont les principaux étaient l'électeur palatin, l'électeur de Brandebourg, le duc de Wurtemberg, firent une déclaration solennelle contre la maison d'Autriche; le 3 février ils formèrent l'*union* de Halle, et en confièrent la direction à l'électeur palatin. Le 11 février ils signèrent avec Henri un traité d'alliance offensive, aux termes duquel la France dut fournir un contingent de 10,000 hommes. Les hostilités devaient commencer au mois d'avril pour les princes allemands, au mois de mai pour la France (1). Henri IV se proposait de mettre en campagne des forces très-supérieures au contingent convenu. Tandis que le prince Maurice, à la tête de 14,000 Hollandais, envahirait la rive droite de la Meuse, le roi de France, avec 37,000 hommes réunis à Châlons, devait marcher sur Juliers. Henri décida qu'il quitterait Paris le 19 mai. Avant son départ il prit toutes ses mesures pour le gouvernement de la France en son absence. La reine fut nommée régente, avec un conseil de quinze personnes qui devait avoir l'autorité effective. Le 13 mai elle fut sacrée à Saint-Denis, avec une grande pompe, et dut faire son entrée solennelle à Paris le 16 du même mois. Henri IV était agité de funestes pressentiments : « Vous ne me connaissez pas encore, vous autres, disait-il au duc de Guise et à Bassompierre; mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez ce que je valais, et la différence qu'il y avait de moi aux autres hommes. » Cette inquiétude ne le trompait pas. Le bruit vague que le roi allait faire la guerre aux catholiques et au pape avait ranimé le fanatisme des vieux ligueurs. Un certain Ravaillac (*voy.* ce nom), espèce de visionnaire, d'une humeur bizarre, d'une âme atroce, qui nourrissait depuis plusieurs années le projet, souvent repris et quitté, de tuer le roi, détruisit d'un coup de poignard tous les desseins que Henri IV formait pour la grandeur de la France.

Les moindres détails de cette catastrophe intéressent profondément. Voici comme L'Étoile la rapporte dans son *Journal :*

« Le vendredi 14 du mois de mai 1610, jour triste et fatal pour la France, le roy, sur les dix heures du matin, fut entendre la messe aux Feuillants; au retour, il se retira dans son cabinet, où le duc de Vendôme, son fils naturel, qu'il aimoit fort, vint lui dire qu'un nommé La Brosse, qui faisoit profession d'astrologie, lui avoit dit que la constellation sous laquelle S. M. étoit née le menaçoit d'un grand danger ce jour-là : ainsi, qu'il l'avertît de se bien garder. A quoi le roy répondit en riant à M. de Vendôme : « La Brosse est un vieil matois, qui « a envie d'avoir de votre argent, et vous un « jeune fol de le croire. Nos jours sont comptés « devant Dieu. » Et sur ce, le duc de Vendôme fut avertir la reine, qui pria le roy de ne pas sortir du Louvre le reste du jour. A quoi il fit la même réponse. Après le dîné, le roy s'est mis sur son lit pour dormir; mais ne pouvant recevoir de sommeil, il s'est levé triste, inquiet et rêveur, et a promené dans sa chambre quelque temps, et s'est jeté derechef sur le lit. Mais, ne pouvant dormir encore, il s'est levé, et a demandé à l'exempt des gardes quelle heure il étoit! L'exempt lui a répondu qu'il étoit quatre heures, et a dit : « Sire, je vois Votre Majesté

(1) Par suite des traités, la France devait obtenir la Lorraine, la Savoie, avec deux places fortes à l'entrée de l'Italie, l'Artois, le pays de Cambray et de Tournay, la province de Namur, le duché de Luxembourg, et le Roussillon.

« triste et toute pensive ; il vaudroit mieux prendre « un peu l'air : cela la réjouiroit. » — « C'est « bien dit. Eh bien, faites apprêter mon car- « rosse : j'irai à l'Arsenal voir le duc de Sully, « qui est indisposé, et qui se baigne aujourd'hui. » Le carrosse étant prêt, il est sorti du Louvre, accompagné du duc de Montbazon, du duc d'Épernon, du maréchal de Lavardin, Roquelaure, La Force, Mirebeau, et Liancourt, premier écuyer. En même temps, il chargea le sieur de Vitry, capitaine de ses gardes, d'aller au palais faire diligenter les apprêts qui s'y faisoient pour l'entrée de la reine, et fit demeurer ses gardes au Louvre. De façon que le roy ne fut suivi que d'un petit nombre de gentilshommes à cheval et quelques valets de pied. Le carrosse étoit malheureusement ouvert de chaque portière, parce qu'il faisoit beau temps et que le roy vouloit voir en passant les préparatifs qu'on faisoit dans la ville. Son carrosse entrant de la rue Saint-Honoré dans celle de la Ferronnerie, trouva d'un côté un chariot chargé de vin et de l'autre côté un autre chargé de foin, lesquels faisoient embarras : il fut contraint de s'arrêter, à cause que la rue est fort étroite, par les boutiques qui sont bâties contre la muraille du cimetière des Saints-Innocents. Dans cet embarras, une grande partie des valets de pied passa dans le cimetière, pour courir plus à l'aise et devancer le carrosse du roy au bout de ladite rue: Des deux seuls valets de pied qui avoient suivi le carrosse, l'un s'avança pour détourner cet embarras, et l'autre s'abaissa pour renouer sa jarretière, lorsqu'un scélérat, sorti des enfers, appelé François Ravaillac, natif d'Angoulême, qui avoit eu le temps, pendant cet embarras, de remarquer le côté où étoit le roy, monte sur la roue dudit carosse, et, d'un couteau tranchant des deux côtés, lui porte un coup entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur, qui a fait que le roy s'est écrié : « Je suis blessé! » Mais le scélérat, sans s'effrayer, a redoublé, et l'a frappé d'un second coup dans le cœur, dont le roy est mort sans avoir pu jeter qu'un grand soupir. Ce second a été suivi d'un troisième, tant le parricide étoit animé contre son roy, mais qui n'a porté que dans la manche du duc de Montbazon. Chose surprenante! nul des seigneurs qui étoient dans le carrosse n'a vu frapper le roy ; et si ce monstre de l'enfer eût jeté son couteau, on n'eût sçu à qui s'en prendre. Mais il s'est tenu là comme pour se faire voir et pour se glorifier du plus grand des assassinats ! » (1)

(1) Malherbe, dans sa lettre du 19 mai 1610, donné sur l'assassinat de Henri IV des détails qui complètent ceux de L'Étoile. « Ce fut là (rue de la Ferronnerie) qu'un abominable assassin, qui s'étoit rangé contre la prochaine boutique, qui est celle du *Cœur couronné percé d'une flèche*, se jeta sur le roi et lui donna, coup sur coup, deux coups de couteau dans le côté gauche; l'un prenant entre l'aisselle et le tétin, va en montant sans faire autre chose que glisser; l'autre prend contre la cinquième et sixième côte, et, en descendant en bas, coupe une grosse artère, de celles qu'ils appellent veineuses. Le roi, par malheur, et comme pour tenter davantage ce monstre, avoit la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon, et de l'autre sur M. d'Épernon, auquel il parloit. Il jeta quelque petit cri et fit quelques mouvements. M. de Montbazon lui ayant demandé : « Qu'est-ce, sire ? » il lui répondit : « Ce n'est rien, » par deux fois ; mais la dernière il dit si bas qu'on ne le put entendre. Voilà les seules paroles qu'il dit depuis qu'il fut blessé. Tout aussitôt le carrosse tourna vers le Louvre. Comme il fut au pied de la montée où il étoit monté en carrosse, qui est celle de la chambre de la reine, on lui donna du vin. Pensez que quelqu'un étoit déjà couru devant porter cette nouvelle. Le sieur de Cérisy, lieutenant de la compagnie de M. de Praslin, lui ayant soulevé la tête, il fit quelques mouvements des yeux, puis les referma aussitôt sans plus les rouvrir. Il fut porté en haut par M. de Montbazon; le comte de Curson en Quercy, et mis sur le lit de son cabinet, et sur les deux heures porté sur le lit de sa chambre, où il fut tout le lendemain et le dimanche ; un chacun alloit lui donner de l'eau bénite. Je ne vous dis rien des pleurs de la reine, cela se doit imaginer. Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'à cette occasion. »

« Henri IV était mort et ses projets avec lui! dit M. Henri Martin ; la main d'un misérable insensé avait fait rétrograder pour des siècles les destins de la France et de l'Europe. »

Henri laissa de sa seconde femme trois fils : Louis XIII, un prince qui mourut en 1611, et Gaston duc d'Orléans, et trois filles : Élisabeth, femme de Philippe IV, roi d'Espagne ; Christine, mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie ; Henriette, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre. Il eut de Gabrielle d'Estrées César duc de Vendôme, Alexandre de Vendôme, grand-prieur de France, et Catherine-Henriette, mariée au marquis d'Elbeuf ; d'Henriette d'Entragues, Henri duc de Verneuil et Gabrielle ; de Jacqueline de Beuil, Antoine de Bourbon, comte de Moret ; de Charlotte des Essarts, Jeanne, abbesse de Fontevrault, et Henriette, abbesse de Chelles.

La mort de Henri IV consterna la France et l'Europe ; la douleur dans Paris alla jusqu'au délire ; plusieurs en moururent ou en perdirent la raison. On commença à le connaître alors, comme il l'avait prédit. Il faut en rabattre sûrement des reproches faits par les protestants à Henri de s'être montré ingrat, égoïste et gascon. Il y eut sans doute des promesses oubliées, des ruptures individuelles où le prince ne fut pas sans torts, d'inévitables refroidissements ; mais la masse du parti, l'édit de Nantes en fait foi, eut affaire à un vieil ami, libéral et reconnaissant, aux dépens même de sa popularité. Une contradiction assez tranchante s'attache en ce temps-ci à la plupart des idées que la tradition historique a consacrées, et l'on est allé quelquefois jusqu'à l'injustice à l'égard de Henri IV. Laissons du moins à ce prince, à côté de ses *défauts, les magnifiques vertus* que le sévère d'Aubigné leur oppose. Ses glorieuses batailles le placent au premier rang des chevaliers ; son amour du peuple, ses travaux utiles, ses grandes vues politiques le maintiennent au premier rang des rois. « Henri IV, dit éloquemment M. Henri Martin, est resté le plus grand, mais surtout le plus français des rois de France : on ne revit

plus sur le trône une âme aussi nationale, une intelligence aussi libre. Personne n'a jamais mieux senti que lui le vrai rôle de notre patrie. Ce n'est pas sans raison que la popularité du Béarnais s'est accrue parmi nous à mesure que l'esprit moderne a grandi; ce n'est pas sans raison que le dix-huitième siècle a voulu faire de lui le héros épique de notre histoire. Les classes laborieuses n'ont jamais oublié le roi qui leur fut le plus sympathique par les manières et par le cœur, le roi qui s'occupa le plus sérieusement des intérêts du sol et du travail; les penseurs ne cesseront jamais d'honorer en lui le précurseur d'une Europe nouvelle, l'esprit juste et profond dont les plans diplomatiques sont encore aujourd'hui à tant d'égards la politique des hommes les plus éclairés, le champion, enfin, et le martyr de la plus sainte des libertés, de la liberté de conscience! »

Si depuis longtemps on rend justice aux grandes qualités de Henri IV et à ses qualités aimables, l'agrément de son esprit et la vivacité de son style ne sont parfaitement connus que depuis la publication de sa correspondance (1). On avait déjà plusieurs centaines de ses lettres dispersées dans les *Recueils* et *Mémoires* du temps; mais la première publication complète des *Lettres missives* de Henri IV (2) est due à l'initiative de M. Villemain, qui en chargea M. Berger de Xivrey. Cette correspondance, qui formera neuf volumes in-4°, et qui en compte déjà six, « montre, dit M. de La Gueronnière, tout ce qu'il y a de finesse, de pénétration, de sens naturel, de sève féconde, de décision réfléchie, disons le mot, de génie, sous la bonhomie et la loyauté de cette figure si populaire. On y voit distinctement les supériorités de sa nature, les influences de son éducation, les fruits de son expérience, enfin cette science de la vie et des hommes, si difficile à apprendre, surtout dans les cours. Non-seulement le grand roi, mais le grand homme s'y montre avec l'originalité qui lui était particulière, dans l'orateur qui harangue les états, dans l'écrivain qui communique ses pensées à Sully, qui trace à ses ministres et à ses ambassadeurs les règles de sa politique, et jusque dans l'amant aussi tendre qu'inconstant de la charmante Gabrielle. » Amédée RENÉE.

Joseph Texère, *Exegesis genealogica..... regis Henrici IV*; Leyde, 1592, in-4°. — Reboul, *Les Fortunes et Vertus de Henry, roy de France et de Navarre, comparées à celles d'Alexandre le Grand*; Paris, 1604, in-12. — Matthieu, *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces étrangères durant sept années de paix du règne d'Henri IV*; Paris, 1605, 2 vol. in-4°. — Palma-Cayet, *Chronologie novenaire*; Paris, 1608, 3 vol. in-8°. — Pierre de L'Étoile, *Journal du Règne de Henri IV*. — Sully, *Économies royales*. — Jeannin, *Mémoires et négociations*. — *Mémoires de Charles de Valois, duc d'Angoulême, pour servir à l'histoire des règnes de Henri III et de Henri IV*; Paris, 1662, in-12. — D'Aubigné, *Histoire universelle* et *Mémoires*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes ou mémoires pour servir à l'histoire du seizième siècle*, etc. — J. Peleus, *Histoire de la Vie et Faits de Henri le Grand*. — B. Legrain, *Décade contenant la vie et gestes de Henri le Grand, roi de France et de Navarre*. — A. Campiglia, *Delle Turbulenze della Francia in vita del Re Henrico il Grande*; Venise, 1617, in-4°. — G. Sossius, *De Vita Henrici Magni Libri IV*. — Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roi Henri le Grand*. — De Bury, *Histoire de la Vie de Henri IV*. — Musset-Pathay, *Vie militaire et privée d'Henri IV*. — Capefigue, *Histoire de la Réforme, de la Ligue et du Règne d'Henri IV*. — Poirson, *Histoire du Règne d'Henri IV*; Paris, 1857, 3 vol. in-8°. — Michelet, *Histoire de France*, t. IX et X. — MM. Haag, article Henri IV dans *La France protestante*. — Jung, *Henri IV écrivain*; Paris, 1854, in-8°. — Berger de Xivrey, *Recueil des Lettres missives de Henri IV*, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. X. — G.-P.-R. James, *The Life of Henry the Fourth*; Londres, 1847, 3 vol. — Ranke, *Histoire de France au seizième siècle* (trad. de M. Porchat), t. II. — Andrieux, dans la *Galerie française*, t. II. — A. de La Gueronnière, dans la *Revue contemporaine*, 15 juillet 1856, et Monty, *ibid.*, 15 janvier 1858.

F. HENRI *roi de Jérusalem.*

HENRI *le Jeune*, comte de Champagne et roi de Jérusalem, mort en 1197. Il succéda en 1181 à Henri Ier, son père, dans les comtés de Champagne et de Brie. Il s'allia en 1183 avec Philippe, comte de Flandre, contre Philippe-Auguste, roi de France; mais il fit bientôt la paix avec ce prince. Comme son père et son aïeul, il fit de grandes donations aux églises, surtout à celles de Troyes, après l'incendie qui consuma presque toute la ville, en 1188, et qui ruina l'église de Saint-Étienne et la cathédrale. En 1190 il s'embarqua pour la Terre Sainte, après avoir institué son frère Thibaut son héritier universel au cas où il ne reviendrait pas. Il débarqua à Tyr, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur par le marquis Conrad de Montferrat; de là il se rendit au camp des croisés devant Saint-Jean-d'Acre, et reçut le commandement de l'armée, en attendant l'arrivée des rois de France et d'Angleterre. Il ne prit point une part éclatante aux évé-

(1) Henri IV avait reçu une bonne éducation, au collége de Navarre à Paris; il savait le latin, et même un peu le grec, mais il est douteux qu'il pût lire Plutarque dans le texte. La traduction d'Amyot lui en tenait lieu. « Vive Dieu! écrivait-il à la reine, à la date du 3 septembre 1601, vous ne m'auriés rien sceu mander qui me fust plus agréable que la nouvelle du plaisir de lectures qui vous a prins. Plutarque me sourit toujours d'une fresche nouveauté; l'aimer c'est m'aimer, car il a esté l'instituteur de mon bas aage. Ma bonne mère, à qui je doibs tout, et qui avoit une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne vouloit pas, ce disoit-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne feusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a esté comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnestetez et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement des affaires. » *Recueil des Lettres missives*, t. V, p. 462.

(2) On n'y trouve pas le fameux billet à Crillon, tel que le donne Voltaire, dans ses notes sur le chant VIII de *La Henriade* : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort et à travers. » Ce billet a été probablement fabriqué par Voltaire, qui se rappelait vaguement une lettre, bien postérieure, que Henri écrivit à Crillon le 20 septembre 1597, et qui commence ainsi : « Brave Crillon, pendés-vous de n'avoir esté icy près de moy lundy dernier, à la plus belle occasion qui se soit jamais veue et qui peut-être se verra jamais. Croyés que je vous ai bien désiré, etc... »

nements qui suivirent; mais il épousa Isabelle, héritière d'Amaury, roi de Jérusalem, et veuve du marquis de Montferrat. Ce mariage lui valut, en 1192, la royauté imaginaire de Jérusalem (*voy.* GUY DE LUSIGNAN). Cette ville était au pouvoir de Saladin, et Henri ne parvint pas à la reconquérir. Son règne nominal fut marqué par la mort de Saladin, en 1193, et par une quatrième croisade, qui n'eut aucun résultat. Henri mourut pendant cette croisade, en tombant d'une fenêtre de son palais de Saint-Jean d'Acre. Sa veuve, Isabelle, épousa, en quatrièmes noces, Amaury II, roi de Chypre, et lui apporta le vain titre de roi de Jérusalem (1). Z.

Bernard le Trésorier, *Chronique.* — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. II et III. — *Art de vérifier les dates*, t. XI, p. 371 (édit. de Paris, 1818). — Étienne Gallois, *Hist. des Comtes de Champagne.*

G. HENRI *de Bavière et de Saxe.*

HENRI *le Noir*, duc de Bavière et de Saxe, mort en 1126. Il était fils de Guelphe IV (*voy.* ce nom). A la mort de son père, en 1101, il hérita de la moitié des biens patrimoniaux de sa famille; l'autre moitié ainsi que le duché de Bavière revint à son frère Guelphe V. Ce dernier étant venu à mourir, en 1120, sans laisser d'enfants, Henri réunit de nouveau dans sa main toutes les possessions de sa maison. Il avait épousé Wulfhilde, fille de Magnus, duc de Saxe, laquelle lui avait apporté en mariage, entre autres, la principauté de Lunebourg. En 1121, il contribua beaucoup à la conclusion du concordat de Worms. Quatre ans après il n'appuya que mollement son gendre Frédéric, duc de Souabe, lorsque celui-ci chercha à se faire élire empereur, et il fut facilement décidé à reconnaître Lothaire. En 1126 il remit toutes ses possessions à son fils Henri le Superbe, se retira dans un monastère, et mourut bientôt après. Il aimait le luxe et les apparences de la puissance, mais prenait peu soin de faire respecter son autorité lorsque ses vassaux essayaient de la braver. E. G.

Anonymus Weingartensis; dans les *Monumenta Guelphica* de Hess. — Eccard, *Origines Guelphicæ*, t. II.

HENRI *le Superbe*, fils du précédent, né en 1102, mort le 20 octobre 1139. Il passa les premières vingt années de sa vie en Italie. Dès qu'il eut succédé à son père, il réunit à Ratisbonne les seigneurs de la Bavière, et les fit jurer de cesser leurs guerres privées, qui pendant le faible règne du duc Henri le Noir avaient désolé le pays, puis il rasa les châteaux de ceux qui malgré la paix publique continuaient leur métier de brigandage. Son beau-frère Frédéric de Souabe était alors en guerre ouverte avec l'empereur Lothaire; Henri s'apprêtait à le soutenir. Mais l'empereur lui ayant offert en mariage Gertrude, sa fille unique, il se rangea du parti de Lothaire. Le mariage se fit en 1127, à Gunzilech; Henri y déploya un tel luxe, qu'il en reçut à cette occasion le surnom de *Superbe*. Gertrude était la plus riche héritière de l'Empire; elle apporta à son mari le duché de Brunswick ainsi que beaucoup d'autres terres; Henri reçut aussi de son beau-père l'investiture du duché de Saxe. Il attaqua bientôt après les deux Hohenstaufen, Frédéric et Conrad; il dévasta leurs possessions, mais il ne put les vaincre complétement. Il eut ensuite à combattre plusieurs de ses vassaux de Bavière qui, mécontents de la rigueur avec laquelle il empêchait leurs déprédations, s'étaient soulevés contre lui, en 1130. Grâce à l'intervention d'Otto de Wittelsbach, ils se soumirent au duc, qui les avait poursuivis avec une armée considérable jusque sous les murs de Wolfrathshausen. Pendant l'expédition de l'empereur en Italie, qui eut lieu en 1132, Henri fut nommé régent de l'Empire; il ne prit aucune mesure importante contre les Hohenstaufen, se bornant à observer leurs démarches. Mais l'année suivante, après le retour de Lothaire, il agit contre eux avec plus d'énergie, et s'empara d'Ulm, qui leur appartenait. La prise de cette ville amena la soumission des deux frères. En 1136, Henri accompagna, avec quinze cents chevaliers, l'empereur en Italie, pour y porter secours au pape Innocent II, fortement pressé par l'antipape Anaclet et Roger de Sicile. Il pénétra en Toscane, où il rétablit l'autorité de l'empereur, et passa ensuite dans la Pouille. Il prit successivement Capoue, Bénévent, Troja et Bari, et vint assiéger Salerne. Cette ville ayant été épargnée contre son avis, il retourna en Allemagne, après avoir reçu l'investiture de la Toscane et des autres parties de la succession de Mathilde, à titre de fief relevant du saint-siége. L'empereur étant mort peu de temps après, remit entre les mains de son gendre les joyaux et les insignes de l'Empire. Une diète fut convoquée au mois de mars 1138 pour procéder à l'élection d'un empereur. Henri espérait à plus d'un titre obtenir la couronne; mais sa puissance considérable, son courage indomptable, la sévérité avec laquelle il maintenait l'ordre dans ses possessions, devaient faire craindre aux princes qu'ils auraient dans Henri un maître capable de se faire respecter. Henri pouvait donc compter sur une vive opposition. Cependant, rien n'était encore décidé, lorsque les Hohenstaufen rassemblèrent à la hâte

(1) Henri avait été fiancé, en 1186, à Hermansète, fille de Henri, comte de Namur; mais ce mariage ne se réalisa point. Après l'assassinat de Conrad, marquis de Tyr, en 1192, il épousa sa veuve, fille d'Amaury, roi de Jérusalem, *mariage tel quel*, dit Raoul de Diceto, car lorsqu'il épousa cette princesse, son premier mari, Humphroy de Toron, à qui Conrad l'avait enlevée, vivait encore. Isabelle lui donna trois filles, Marie, Philippine et Alix, qui épousa Hugues de Lusignan, roi de Chypre. On lit dans le *Liber Principum* que la ville de Meaux doit à Henri Ier sa commune, qui lui fut accordée en 1179. La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, rapporte un acte d'affranchissement par le comte Henri II de deux jeunes serfs champenois, qui prouve dans ce dernier des tendances non moins libérales que dans son père et la faculté qu'avaient les hauts seigneurs de cette époque d'affranchir leurs sujets. Ét. Gal.

et presque à l'insu de toute l'Allemagne, une diète à Coblentz, en février 1138; Conrad de Hohenstaufen y fut nommé roi des Romains par les quelques princes qui y assistèrent. Henri, indigné de cette fraude, refusa de reconnaître Conrad; cependant, lorsque la plupart de ses vassaux de Saxe se furent soumis à ce dernier, il remit les joyaux de l'Empire aux envoyés de Conrad, qui lui fit faire de grandes promesses. Peu de temps après, Conrad III et Henri se rendirent tous deux avec une suite considérable à Augsbourg, lieu désigné pour une entrevue; mais ils ne se virent pas, et négocièrent entre eux par délégués. Conrad exigea que Henri renonçât au duché de Saxe, prétendant, sans raison, qu'un prince de l'Empire n'avait pas le droit de posséder deux duchés. Henri refusa d'accéder à cette demande, si contraire aux promesses qu'on lui avait faites. Conrad, craignant que sa duplicité ne soulevât contre lui ses propres partisans, se retira furtivement à Wurtzbourg, et réunit ensuite, vers la fin de 1138, une diète à Gosslar, où il fit mettre Henri au ban de l'Empire. Le duché de Saxe fut donné à Albert de Salzwedel, qui s'apprêta à prendre possession de ce pays. Mais les Saxons restèrent presque tous fidèles à Henri, qui se trouvait alors en Bavière : il vint se mettre à leur tête, reprit le nord-est de la Saxe, dont Albert s'était déjà emparé, et conquit ensuite toutes les possessions d'Albert, qui fut réduit à se réfugier auprès de Conrad. Celui-ci s'était rendu en Bavière, et avait donné l'investiture de ce duché à Léopold, fils du margrave d'Autriche. Les seigneurs bavarois, qui avaient jusque ici supporté avec impatience l'autorité de Henri, se rallièrent presque tous à Léopold. En 1139 Conrad marcha sur la Saxe avec une armée considérable, et vint camper à Hersfeld; Henri s'avança aussi avec de nombreuses troupes jusqu'à Creutzbourg. Mais au moment de la bataille, l'archevêque de Trêves fit conclure une trêve, et l'on convint de se rendre à la diète de Quedlimbourg pour négocier un accord. Henri s'y étant rendu, mourut subitement; beaucoup d'historiens accusent Conrad III de l'avoir empoisonné. Henri s'était fait remarquer par ses talents militaires et par sa sollicitude pour la prospérité de ses sujets. Il veilla constamment à la sûreté du commerce, fit construire sur le Danube des ponts à Ratisbonne et à Passau, et fonda beaucoup d'églises et de monastères. E. G.

Otto Frisingensis, *Chronicon.* — Albericus, *De Vita Henrici Superbi.* — *Cronographus Saxo* (dans le t. I des *Access. Histor.* de Leibnitz). — *Anonymus Weingartensis.* — *Chronicon Urspergense.* — Helmoldus, *Chronicon Slavorum.* — *Annalista Saxo.* — Eccard, *Origines Guelphicæ*, t. II. — Pfeffinger, *Ad Vitriarium*, t. II. — Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen*, t. II.

HENRI *le Lion*, fils du précédent, né à Ravensbourg, en 1129, mort le 6 août 1195. Lorsque son père vint à mourir, en 1139, après avoir encouru la confiscation de toutes ses possessions, Richenza et Gertrude, la grand'mère et la mère du jeune Henri, résistèrent victorieusement, avec l'aide des principaux seigneurs saxons, aux entreprises d'Albert l'Ours, qui essayait de s'emparer de la Saxe, que l'empereur Conrad lui avait accordée. En Bavière, Guelphe, oncle de Henri, empêcha de même Léopold d'Autriche de prendre possession de ce duché, dont Conrad l'avait investi. En 1142 ce dernier amena une transaction. Gertrude épousa Henri Jasomirgott, margrave d'Autriche, frère de Léopold, mort peu de temps auparavant. Henri abandonna ses droits sur la Bavière à son beau-père, et reçut en compensation le duché de Saxe, sauf la marche de Brandebourg, qui en fut détachée et donnée à Albert l'Ours, comme relevant immédiatement de l'Empire. Mais dès 1144 Henri commença à s'intituler duc de Bavière, en protestant ainsi contre sa renonciation, qu'il regardait comme nulle, et en 1147 il demanda publiquement à Conrad la restitution de la Bavière. L'empereur, qui allait se rendre en Terre Sainte, ne voulut pas irriter Henri par un refus direct, et renvoya sa décision à une époque postérieure, en laissant entendre qu'il accueillerait favorablement la réclamation de Henri. La même année Henri prit part à la croisade entreprise par les prélats et les princes du nord de l'Allemagne contre les Slaves païens, qui dévastaient sans relâche les terres des Danois et des Saxons. La dissension des chefs, le manque d'unité dans le commandement empêcha la réussite de cette croisade, résultat auquel Henri contribua aussi pour une bonne part.

En 1148 il épousa Clementia, fille de Conrad, duc de Zæhringen. L'année suivante Hardwich, archevêque de Brême, établit trois évêchés dans le pays des Slaves, et les pourvut d'évêques sans consulter Henri, souverain de ce pays. Mais Henri, qui avait dès lors le projet de fonder dans le Nord une principauté indépendante de l'Empire, pour mieux résister aux Hohenstaufen, tenait à ce que son autorité y fût pleine et entière, et exigea des évêques qu'ils se fissent investir par lui. En 1150 Henri fit une invasion en Bavière, pour s'emparer de ce duché. Conrad se rendit à Gosslar, dans l'intention de se saisir de la Saxe et du Brunswick. Mais Henri, qui se trouvait alors cerné en Souabe par ses ennemis, traversa leurs rangs, sous un déguisement, avec trois de ses compagnons d'armes, et arriva au milieu de ses fidèles Saxons, que Conrad n'osa plus attaquer dès qu'il eut appris le retour de Henri. Le successeur de Conrad, Frédéric Barbe-Rousse, chercha à se concilier l'amitié de Henri, son cousin germain, afin d'obtenir l'appui du duc pour la conquête de l'Italie, qu'il avait projetée. En 1154 un jugement de l'empereur et des princes restitua solennellement la Bavière à Henri, qui obtint en même temps la régale sur les évêchés fondés ou à fonder dans les pays slaves. Henri, reconnaissant, accompagna l'empereur en Italie, et

se distingua au siége de Tortone et lors de l'attaque imprévue que les habitants de Rome firent contre l'armée impériale. De retour en Allemagne, Frédéric força enfin son oncle Henri Jasomirgott à remettre la Bavière à Henri le Lion, qui consentit à ce que la marche d'Autriche, restée jusque alors sous la suzeraineté de la Bavière, relevât immédiatement de l'Empire et fût érigée en duché. Pendant les années suivantes Henri s'empara de la plupart des possessions de Hartwich, archevêque de Brême, que Frédéric avait déclaré déchu de tous ses fiefs pour ne s'être pas rendu en Italie. Il soutint aussi avec une armée puissante la cause de Sueno, un des compétiteurs au trône de Danemark. En 1157 la ville de Lubeck, fondée par Adolphe, comte de Holstein, fut incendiée entièrement. Cinq ans auparavant, Henri avait vainement demandé la cession de cette cité florissante à Adolphe. Pour s'en venger, Henri avait interdit le trafic de la Saxe avec Lubeck. Après l'incendie de cette ville, les habitants prièrent Henri de leur assigner sur ses terres un endroit où ils pussent aller se construire une nouvelle demeure. Henri fit alors bâtir dans le voisinage la ville de Löwenstadt (ville du Lion); mais elle ne parvint pas à une grande prospérité commerciale. Enfin, il pressa de nouveau Adolphe de lui abandonner Lubeck; le comte, craignant d'irriter l'homme le plus puissant de l'Allemagne après l'empereur, y consentit enfin. La ville fut rapidement reconstruite, et reçut de Henri des priviléges importants, qui la rendirent bientôt plus florissante que jamais. Dans la même année 1157 Henri jeta les fondements de Munich, où il établit un marché et une monnaie. Il se rendit vers le milieu de l'année 1159 avec une armée considérable en Italie, où l'empereur l'attendait, prit part au siége de Crême et assista à la diète de Pavie, qui se prononça en faveur de l'antipape Victor. Son origine italienne, sa bravoure et la noblesse de son caractère lui valurent l'estime des ennemis de l'empereur, auprès duquel il avait beaucoup d'autorité. Son rôle aurait donc été de s'interposer comme médiateur; mais il préféra laisser les choses s'embrouiller de plus en plus, afin de voir s'affaiblir la puissance de Frédéric. En 1160 il retourna en Saxe, et se mit peu de temps après en campagne contre les Abodrites, peuple slave, qui, ne tenant aucun compte de ses injonctions, avait de nouveau dévasté le Danemark. Niclot, leur prince, fut tué, son pays entièrement conquis et partagé en fiefs donnés à des Saxons. En 1162 Henri fit prononcer son divorce avec Clementia, pour cause de proche parenté : le véritable motif était qu'il n'en avait pas eu de fils. En 1163 Henri eut à étouffer une révolte des enfants du prince Niclot, dont l'un, Pribislav, se souleva de nouveau l'année suivante. Le duc s'allia alors à Waldemar, roi de Danemark, pour terminer l'entière soumission des Slaves; mais, au milieu des plus grands succès, il se retira en Saxe, parce que si la conquête avait été achevée, il aurait dû la partager avec Waldemar. Pendant ces années il veilla aussi avec sollicitude à ce que ses duchés fussent maintenus autant que possible dans un état de paix et de tranquillité. Mais en gouvernant ainsi avec force et autorité il s'attira la haine d'un grand nombre de seigneurs, qui ne cherchaient que le désordre. D'un autre côté, l'arbitraire qu'il déploya souvent pour se procurer de l'argent ne lui conciliait pas l'affection des villes. En 1165 Henri assista à la diète de Wurtzbourg, et s'y déclara pour l'antipape Pascal, quoiqu'il fût au fond plutôt favorable à Alexandre III. L'année suivante il rendit à Pribislav, à titre de fief, le royaume des Abodrites, dont il l'avait dépouillé, et lui donna en mariage sa fille naturelle Mathilde, de laquelle descend la maison de Mecklembourg. Les Slaves, touchés de ce procédé généreux, revinrent de leur ancienne antipathie contre les chrétiens, dont ils se rapprochèrent, et peu d'années après l'agriculture et le commerce avaient remplacé chez eux la piraterie. En 1167 Henri fut attaqué par plusieurs princes saxons, excités contre lui par les suggestions de l'archevêque de Cologne, le conseiller intime de l'empereur. Il y eut balance de revers et de succès pour les deux partis; et en 1168 Frédéric, pour décider Henri à le seconder de nouveau dans ses projets sur l'Italie, rétablit, par un jugement prononcé par lui à la diète de Wurtzbourg, les choses dans l'état où elles étaient auparavant. Dans la même année Henri épousa Mathilde, fille de Henri II, roi d'Angleterre. Vers cette époque le vieux Guelphe, son oncle, qui dépensait tous ses revenus en fêtes et en orgies, offrit à Henri de le nommer son héritier, moyennant une forte somme d'argent. Henri accepta, mais ne paya pas à l'époque fixée. Guelphe, irrité, fit alors la même proposition à l'empereur, qui heureux d'accroître ainsi sa puissance au détriment de celle de Henri, donna plus d'argent que Guelphe n'en demandait. En 1172 Henri entreprit un pèlerinage à Jérusalem, et fit de grandes donations aux églises et aux ordres de chevalerie religieux. De retour à Brunswick en 1173, il s'occupa avec ardeur d'embellir cette ville, qu'il affectionnait, et d'y faire construire des églises, dont l'une, la cathédrale de Saint-Blaise, existe encore aujourd'hui. En 1174 il n'accompagna pas l'empereur en Italie, comme l'a prouvé Böttiger dans sa biographie de Henri (p. 308), contre l'opinion admise jusque alors, d'après laquelle le duc aurait quitté Frédéric pendant le siége d'Alexandrie. L'année suivante l'empereur, effrayé des dangers qu'il courait en Italie, sollicita vivement, mais en vain, Henri de venir le rejoindre. Frédéric, battu à Legnano, voyant s'écrouler en quelques heures le rêve de toute sa vie, dut attribuer son infortune au mauvais vouloir du duc. Henri, qui depuis longtemps avait pu s'apercevoir que

l'amitié que l'empereur lui avait témoignée dans les premiers temps s'était changée en froideur, aurait dû s'opposer, comme il le pouvait, aux entreprises égoïstes de Frédéric, qui avaient amené le schisme dans l'Église, des troubles en Allemagne et la désolation de l'Italie. Au lieu de cela, il resta paisiblement spectateur des événements. Son indécision allait être cruellement punie. Sûrs de l'assentiment de l'empereur, Philippe, archevêque de Cologne, et Ulric, évêque d'Halberstadt, font invasion dans les possessions de Henri. Celui-ci se rend auprès de Frédéric pour demander justice; mais l'empereur, au lieu de lui faire droit, lui donne l'ordre de se trouver au commencement de l'année 1179 à la diète de Worms, pour répondre aux accusations portées contre lui par les princes de l'Empire. L'injustice de cette sommation était flagrante : le seul crime de Henri était sa puissance formidable et l'énergie avec laquelle il maintenait l'ordre et la paix dans ses États. Le duc ne se présenta ni à Worms ni aux diètes suivantes, où il fut successivement cité. Pendant l'année 1179 il repoussa les attaques de l'évêque de Halberstadt, qu'il fit prisonnier; mais il ne put empêcher les terribles bandes du cruel archevêque de Cologne de mettre au pillage les plus belles contrées de la Saxe. Au mois de janvier 1180 une nouvelle diète fut convoquée à Wurtzbourg. Henri, ayant fait encore défaut, y fut déclaré déchu de ses deux duchés ainsi que de tous les fiefs qu'il tenait de l'Empire. Les motifs énoncés dans le jugement sont vagues : Henri est accusé d'avoir opprimé l'Église et la noblesse et d'avoir méprisé l'autorité impériale. Le seul grief plausible contre lui était son obstination à ne pas se rendre à l'assignation qui lui avait été donnée. Le duché de Saxe fut accordé à Bernhard, comte de Saxe, fils d'Albert l'Ours; une partie considérable en avait été attribuée déjà aux archevêques de Cologne et de Magdebourg. Henri vint attaquer, vers le milieu de l'année 1180, les troupes réunies du nouveau duc Bernhard et du landgrave de Thuringe, les battit complétement, et fit prisonnier le landgrave. En même temps ses tributaires, les Slaves, dévastaient la Lusace, appartenant à Thierry, un des ennemis les plus acharnés du duc, et Adolphe, comte de Holstein, défit entièrement les Westphaliens, qui s'étaient soulevés en masse contre Henri. Celui-ci ayant exigé d'Adolphe la remise des prisonniers, le comte s'y refusa, et alla joindre les ennemis de Henri, qui s'empara alors de tout le Holstein. Pendant ces événements la diète assemblée en juin 1180 à Ratisbonne conféra le duché de Bavière au comte palatin Otto de Wittelsbach. L'empereur se rendit ensuite lui-même en Saxe, où il reçut la soumission de la majeure partie des vassaux de Henri. En 1181 il revient avec une armée considérable, et assiége Lubeck; rejoint par le roi de Danemark, il se rend maître de la ville, qui, reconnaissante pour tout ce qu'elle devait au duc, ne voulut cependant capituler que lorsque le duc lui en eut accordé l'autorisation. Frédéric se dirigea ensuite sur Lunebourg, où étaient l'épouse et les enfants de son ennemi. Henri, qui n'avait pas voulu engager d'action en rase campagne, et qui avait compté sur ses forteresses, s'était retranché à Stade, où il attendait Frédéric. Mais voyant l'empereur marcher sur Lunebourg, il ne voulut pas sacrifier le sort de ses enfants par une résistance désormais infructueuse, et il demanda à négocier. A la diète d'Erfurt, tenue en novembre 1181, on ne lui laissa que ses biens héréditaires de Brunswick et Lunebourg, dont le jugement prononcé contre lui ne l'avait pas dépouillé; en outre, il dut s'engager à rester éloigné de son pays pendant trois ans. Vers le printemps de l'année 1182, Henri alla trouver son beau-père en Normandie. Après s'être rendu en 1183 à Saint-Jacques de Compostelle, il passa l'année suivante en Angleterre, où naquit alors son fils Guillaume, dont les descendants devaient monter cinq siècles plus tard sur le trône de ce pays. Dès qu'il ne fut plus présent en Saxe, pour tenir en bride les chevaliers brigands et pour donner de la sécurité au commerce, une épouvantable anarchie vint désoler ce duché. La dissension se mit au milieu des ennemis de Henri; l'un d'eux, l'archevêque de Cologne, se brouilla avec l'empereur, et vint en Angleterre se réconcilier avec le duc. Celui-ci, de retour à Brunswick en 1185, ne voulut pas cependant prendre part aux menées de l'archevêque et d'autres princes contre l'empereur, et resta complétement neutre, lorsqu'il aurait pu décider la ruine de Frédéric. Mais l'empereur ne lui en sut aucun gré, et lorsqu'il s'apprêta, en 1188, à aller conquérir Jérusalem, il exila de nouveau Henri pour trois ans, craignant qu'en son absence le duc ne bouleversât l'Empire. Henri partit pour l'Angleterre vers le commencement de 1189. Quelques mois après il apprit la mort de son épouse, dont l'affection l'avait soutenu dans son malheur, et la nouvelle que ses ennemis mettaient à feu et à sang les possessions qui lui restaient. Il retourne immédiatement en Saxe, occupe tout le Holstein, et s'empare de Harderwick, de Lubeck et de Lauembourg. Henri, roi des Romains, fils de Frédéric, s'opposa en vain aux succès du duc; il vint faire le siége de Brunswick, qu'il dut bientôt abandonner, et ne put se venger de son échec qu'en pillant sans merci le pays plat. L'année suivante, devant se rendre en Italie pour y recueillir la succession de Guillaume de Sicile, il fit à Fulde un accord avec Henri. La teneur du traité ne nous a pas été conservée; ce qui ressort des indications des historiens, c'est que le duc conserva ses nouvelles conquêtes, et qu'il y reçut la promesse d'être rétabli dans son duché de Saxe après le retour du roi. Mais il dut donner en otage son fils Lothaire, qui mourut bientôt, peut-être à

la suite d'un empoisonnement, et envoyer en Italie, pour y accompagner le roi, Henri, son fils aîné.

Ce dernier, s'étant brouillé avec le roi, qui était devenu empereur après la mort de Frédéric, s'enfuit bientôt d'Italie, et vint rejoindre son père. L'empereur, furieux, jura la perte entière de la maison des Guelphes; mais les circonstances l'empêchèrent de rien entreprendre contre eux. En 1192 Henri perdit le Holstein et les villes de Stade et de Lubeck, possessions dont s'empara le comte Adolphe de Holstein, qui revenait alors de la croisade.

L'année suivante Henri défit complétement le duc Bernhard de Saxe. En 1194 il consentit à ce que deux de ses fils fussent donnés en otage à l'empereur par Richard Cœur de Lion, son beau-frère. La même année son fils aîné Henri épousa, contre le gré de l'empereur et du comte palatin du Rhin, la fille unique de ce comte, qui, lorsqu'il vit le mariage accompli, assura à son gendre la succession du Palatinat, et amena ensuite une réconciliation entre l'empereur et le vieux duc. Henri retourna ensuite à Brunswick, où, faible et malade, mais encore vigoureux d'esprit, il mit à profit pour son pays la paix dont il jouissait enfin lui-même. Soucieux, comme toujours, de faire régner l'ordre et la justice, d'orner et de doter les églises, de faire prospérer l'industrie des villes, il eut encore la joie de voir les heureux résultats de sa sage administration. Son délassement était d'écouter souvent jusque dans la nuit la lecture des nombreuses histoires et chroniques, qu'il faisait recueillir et transcrire. Il mourut à Brunswick, dans les bras de son fils aîné, et fut enterré à Saint-Blaise, à côté de Mathilde, sa femme. Trois ans plus tard son fils Othon montait sur le trône des césars. Henri s'élève par son caractère et par son esprit bien au-dessus de la plupart de ses contemporains. On reconnaît en lui un homme d'État à vues larges et généreuses. Il eut plusieurs défauts, tels que l'orgueil et l'opiniâtreté; mais ce n'est pas là ce qui amena sa chute : elle fut la suite de la tendance irrésistible des seigneurs laïques et ecclésiastiques à s'affranchir de toute autorité. Avec Henri succomba l'ancienne constitution de l'Allemagne; une ère de révolutions et de malheurs s'ouvrit pour ce pays lorsque les deux plus importants duchés nationaux furent démembrés et morcelés.

E. GRÉGOIRE.

Helmoldus, *Chronicon Slavorum et Venedorum*. — Otto Frisingensis, *Chronicon*. — Arnoldus Lubecensis, *Helmoldi Supplementum*. — Albertus Stadensis, *Chronicon*. — Cour. de Lichtenau, *Chronicon Urspergense*. — *Chronicon Stederburgense*. — Saxo Grammaticus, *Historiæ Danicæ*. — *Annales Bosovenses*. — Otto de S.-Blasio, *Chronicon*. — *Chronographus Saxo*. — Eccard, *Origines Guelphicæ*, t. III. — Patje, *Recherches sur Henri le Lion*. — Ch. G. Böttiger, *Heinrich der Löwe*; Hanovre, 1819, in-8°. — Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*. — Luden, *Histoire d'Allemagne*.

H. HENRI *princes non souverains, par ordre chronologique.*

HENRI Ier, dit *le Grand* (nommé *Eudes* par Frodoard), premier duc souverain de Bourgogne, né vers 950, mort à Pouilly-sur-Saône, le 15 octobre 1002 (1). Il était le second fils de Hugues II, *le Grand*, dit aussi *le Blanc* et *l'Abbé*, comte de Paris, duc de France et de Bourgogne, et de Hedwige de Germanie. Il succéda dans le duché de Bourgogne à son frère aîné Otton, mort le 3 février 963 ou 965, et devait à cette époque être âgé de quinze à seize ans. Hugues Capet, troisième fils de Hugues II, ayant été placé, en 987, sur le trône de France, Henri obtint facilement de son jeune frère la propriété du duché de Bourgogne, qu'il ne possédait du roi Lothaire qu'à titre de bénéficier; il devint ainsi le premier duc *propriétaire* de cette province. Les historiens contemporains ajoutent que Hugues Capet lui donna même le titre de *grand-duc*. C'est probablement cette qualification qui fit ajouter à son nom celui de *grand*, car on ne voit dans sa vie aucune action éclatante qui lui ait mérité un surnom aussi brillant. Peut-être, cependant, le dut-il à ses vertus, les chroniques le représentant comme un prince occupé à corriger les abus, à maintenir le bon ordre, à soulager ses sujets. Frodoard fait l'éloge des mœurs d'Henri; et la *Chronique de Saint-Benigne*, confirmant ce témoignage, ajoute « qu'il excellait en douceur, qu'il honorait l'Église et ses ministres ». On ne connaît de lui que le soin qu'il prit de réformer quelques couvents. Il fut l'un des six premiers pairs laïques, sans cependant avoir de prérogatives particulières. Ses vassaux étaient les plus indépendants de France; en sorte qu'il possédait des titres très-pompeux, mais peu solides. Henri avait épousé en 965 Gerberge ou Gersende, veuve d'Adalbert, roi de Lombardie, dont il n'eut point d'enfants. Mais il eut un fils naturel, nommé *Eudes*, qui fut vicomte de Beaune, et un fils adoptif, *Othon* ou *Otte-Guillaume*, fils de Gerberge, qui lui succéda.

A. D'E—P—C.

Hugo Floriacensis, *Chron.*, p. 323. — Frodoard, *Chron.*, ann. 956, 960, 965, p. 210-213. — *Fragm. Hist. Franciæ*, p. 306, — Odoran, *Chron.*, p. 237. — Plancher, *Histoire de Bourgogne*, liv. V, p. 243. — Pagi, *Critica ad ann.* 956, § 6, p. 865. — Mézeray, *Histoire de France*. — Velly, *Histoire de France*. — Comte de Boulainvilliers, *Mémoires historiques*, t. I, p. 171. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. III, p. 462-473; t. IV, p. 16, 64, 129. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Le P. Anselme, *Hist. chron. de la Maison de France*. — De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 96. — *Chron. Sancti Benigni Divionensis*, p. 244.

HENRI Ier, *le Libéral* ou *le Large*, comte de Champagne et de Brie après Thibault IV, son père (mort le 8 janvier 1152), naquit vers 1127, et mourut le 17 mars 1181. Henri fit hommage au roi Louis VII non-seulement de ses comtés, mais encore de ceux de Blois, de Chartres, et de la vicomté de Sancerre, appartenant à ses frères

(1) Cette date, acceptée par dom Mabillon, est celle donnée par Odoran, historien du temps; mais d'autres chroniqueurs font mourir Henri Ier en 997, en 1001 et même en 1003.

puînés, mais relevant de lui par droit de *frérage*. A la différence de son père et de son aïeul, il vécut en grande intimité avec le roi son suzerain, et se montra adroit courtisan. L'empereur Frédéric Ier chercha vainement à profiter de l'ascendant que ce comte avait pris sur Louis le Jeune pour lui tendre un piége, dont le but était de faire décider la question pendante entre le pape Alexandre III et l'antipape Victor, soutenus l'un par le roi de France, l'autre par Frédéric. Henri, qui s'était déjà croisé du vivant de son père, partit de nouveau pour la Terre Sainte, en compagnie de Guillaume son frère, de Pierre de Courtenay, frère du roi, et d'autres seigneurs. A son retour, par l'Asie Mineure et l'Illyrie, en 1180, il perdit la liberté dans une embuscade, et ne la recouvra que par l'intervention de l'empereur grec. Sept jours après son retour à Troyes, il mourut d'épuisement et de fatigue (1181). Il dut son surnom à ses grandes largesses envers les artistes, les savants, les pauvres et les églises, et non à sa large stature, comme quelques historiens l'ont prétendu. Troyes jouit encore aujourd'hui de ses bienfaits; c'est lui qui, pour faciliter le travail des manufactures de cette ville, fit diviser la Seine en plusieurs canaux, qui les alimentent des eaux nécessaires. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* attribuent l'honneur de cette entreprise à son père Thibault; mais c'est à Henri qu'il faut le rapporter, suivant tous les historiens de la Champagne. Artaud, son principal intendant, qui fit bâtir Nogent-l'Artaud avec les grandes richesses qu'il avait amassées dans l'administration des finances du comte, l'ayant engagé à repousser la prière d'un pauvre gentilhomme qui s'était adressé à lui pour avoir de quoi marier une de ses filles, en lui remontrant que ses libéralités avaient tellement épuisé ses coffres qu'il n'avait plus rien à donner : « Vilain, lui dit le « prince, vous mentez. Si ai-je encore à donner : « je vous donne; et vaudra le don, puisque vous « m'appartenez. » — « Si, le prenez, dit-il au gen- « tilhomme, et lui faites payer rançon, tant qu'il « y ait de quoi finer au mariage de vostre fille. » Le gentilhomme se saisit d'Artaud, et ne lui rendit la liberté que moyennant la somme de cinq cents livres. Henri mourut peu de temps après Louis le Jeune (1), et laissa de son mariage avec Marie, fille aînée de ce roi et d'Éléonore de Guienne, deux fils et deux filles, *Henri*, *Thibault V*, *Scolastique* et *Marie*. Celle-ci épousa en 1204 Baudouin, comte de Flandre, qui devint empereur de Constantinople. Étienne GALLOIS.

(1) Henri le Libéral fonda la collégiale de Saint-Étienne à Troyes, *Sainte-Chapelle* des comtes de Champagne. Il enrichit cet établissement d'un trésor considérable, et qui s'accrut des œuvres d'art les plus précieuses. Henri avait rapporté d'Orient une partie de ces richesses et le goût du luxe byzantin. Il fut inhumé sous une tombe magnifique dans l'église qu'il avait fondée. Cette sépulture, d'une somptuosité inouïe, était dans la chrétienté d'Occident une innovation, imitée de la pompe usitée par les souverains de Constantinople. La tombe de Henri Ier, qui subsista jusqu'en 1792, était non point de pierre, mais de bronze, enrichie d'argent, d'or, d'émail et de pierreries. Louis le Jeune, roi de France, étant mort peu de mois avant le comte de Champagne, les tombeaux de ces deux princes furent élevés dans le même goût. Cet exemple introduisit un nouveau genre dans l'architecture ou la décoration des monuments funéraires. (V. DE V.)

Coffinet, *Mémoires de la Société de Sphragistique*; Paris, numéro du 15 octobre 1851; in-8°. — Arnaud, *Voyage historique dans le départ. de l'Aube*; 1837, in-4°. — Vallet de Viriville, *Archives de l'Aube*; 1831, in-8°, et *Revue Archéologique*, 1857, pages 284 et suiv. — Étienne Gallois, *Histoire des Comtes de Champagne*.

HENRI II, *le Jeune*. *Voy.* HENRI (Jérusalem).

HENRI RASPON, landgrave de Thuringe, succéda, en 1227, à son frère Louis IV dans le landgraviat de Thuringe, et mourut le 17 février 1247. Plus tard il recueillit l'héritage de son neveu Hermann II, et devint par là possesseur de la seigneurie de Hesse et du palatinat de Saxe. Il montra de la prudence et de l'énergie dans sa conduite envers ses vassaux révoltés, les comtes de Gleichen, dont il finit par détruire le château de Visselbach, et attira sur lui l'attention du pape Innocent IV, qui, en 1245, ayant déposé l'empereur Frédéric II, lui offrit la couronne impériale. Henri Raspon, séduit par les promesses magnifiques du pape, consentit, après un long refus, à se laisser élire roi des Romains, dans une diète tenue à Hochheim près Wurtzbourg; il forma ensuite le siége de la ville de Francfort. Le roi Conrad, fils de Frédéric, accourut, avec le peu de troupes qu'il put ramasser à la hâte, pour soutenir la ville; mais, trahi par la noblesse de son duché patrimonial de Souabe, il perdit la bataille, et se retira en Bavière. Henri Raspon s'empara alors de Francfort, et reçut la soumission des villes rebelles de l'Italie. Voulant poursuivre ses avantages, il entra en Souabe, et assiégea les villes de Reutlingen et d'Ulm. La rigueur de la saison l'obligea à lever le siége. Il se replia alors sur Aix-la-Chapelle, pour s'y faire couronner; mais Conrad IV le suivit, et le repoussa jusqu'au cœur de la Thuringe. Henri y mourut, peu de temps après (17 février 1247), des suites d'une blessure. Il fut le dernier rejeton mâle de sa race, dont l'extinction donna lieu à de graves discussions. La succession fut disputée par les fils des deux sœurs de Raspon et par la fille de son frère aîné, et causa une guerre ruineuse, qui ne fut terminée qu'en 1263. Le landgraviat de Thuringe et le palatinat de Saxe rentrèrent, comme fiefs de l'Empire vacants par défaut de mâles, dans les mains de l'empereur. Les biens allodiaux passèrent à Henri, fils de Sophie, duchesse de Brabant, fille du landgrave Louis IV et femme de Henri II, duc de Brabant, comme au plus proche héritier de Henri Raspon. R. L.

Sagittarius (Caspar), *Grundlicher Bericht von landgrafs Heinrichs Raspe in Thuringen rœmischer Kœnigswahl*; Iéna, 1693, in-4°. — Horn (Caspar-Heinrich), *Programma de titulo procuratoris Germaniæ Henrici Rasponis*; Wittemberg, 1711, in-4°. — Grabener, *Programma de Henrico Raspone*; Misnie, 1752, in-4°. — J.-F. Gruner, *Programma de Henrici Rasponis, landgravii Thuringiæ et comitis palatini Saxoniæ, in regem Romanorum electione, rebus in imperio gestis et vitæ*

exitu (1756, in-4°). — Matthieu Paris, *Chronique*, années 1244, 1246, 1247, 1248.

HENRI (Don), infant de Castille, né vers 1225, mort en 1304. Il était le troisième fils de Ferdinand III, dit *le Saint*, roi de Castille et de Léon, et de Beatrix-Ethisa, fille de Philippe de Souabe, empereur d'Allemagne. Cette princesse était adonnée à l'astrologie, et elle inspira à ses enfants du goût pour cette science trompeuse. Lorsque Ferdinand III mourut (30 mai 1252), son fils aîné, Alfonse X, dit *el Sabio*, lui succéda sans opposition; mais Beatrix, ayant lu dans les astres qu'Alfonse serait détrôné par un de ses proches parents, don Henri se crut désigné par cette prophétie. Il profita des préoccupations du roi, qui alors revendiquait l'empire d'Allemagne, s'unit au roi de Niebla, Mahomet-ben-Afon, et leva l'étendard de la révolte. Complétement défait à Nebrissa par don Nuñez de Lara, en 1257, il chercha un asile près de Jaime Ier, dit *le Conquérant*, roi d'Aragon; mais ce monarque refusa de le recevoir à sa cour. Henri se retira alors à Valence, et de là passa en Afrique, où il se mit au service du roi de Tunis, Omar ben-Muley-Mostança; son frère, l'infant don Felipe, et un certain nombre de jeunes nobles espagnols qui avaient pris parti contre Alfonse suivirent son exemple. Henri resta plusieurs années en Afrique, dans une position peu honorable. Ses malheurs ne le rendirent pas plus sage, et il fomenta continuellement des troubles dans sa patrie. Pendant son séjour chez les Sarrasins, on l'accusa d'avoir adopté les mœurs et la religion de ce peuple. Il se lassa néanmoins de ce genre de vie, et débarqua en Italie dans le temps de la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou. Le père de Henri était neveu de la mère de Charles; le prince castillan fit valoir cette parenté, pour obtenir de son cousin un accueil favorable; il y joignit une recommandation plus puissante : il lui prêta soixante mille doubles, prix de ses services chez les Sarrasins. Charles accueillit parfaitement Henri (1268); il le recommanda au pape Clément IV, auquel il demanda d'investir l'infant du royaume de Sardaigne, afin d'en dépouiller les gibelins de Pise. Cependant, Charles se montra bientôt jaloux de la popularité que Henri acquérait à Rome, et demanda pour lui-même la Sardaigne; il refusa ensuite de rendre à son cousin l'argent qu'il lui avait emprunté. Henri, furieux, fit serment de se venger, dût-il lui en coûter la vie. Sur ces entrefaites, le conseil suprême du peuple romain déféra au prince castillan le rang de sénateur. Il avait déjà sous ses ordres environ trois cents chevaliers espagnols ou sarrasins, qui l'avaient suivi de Tunis; il en appela cinq cents autres, et assura son pouvoir dans Rome par un mélange d'arbitraire et de justice; il se déclara alors le partisan de Conradin, qu'il pressa de venir occuper Rome, et fit arrêter Sevelli, Stephani, Malabranca, les Orsini et les principaux chefs guelfes. En même temps l'infant don Felipe débarqua de Tunis en Sicile avec huit cents chevaliers espagnols, allemands ou toscans, qui, réfugiés en Afrique après les défaites de la maison de Souabe, étaient impatients de se venger. Les Angevins furent bientôt chassés de la Sicile. Henri souleva aussi les Sarrasins des villes de la Pouille, et malgré l'excommunication du pape, accueillit dans Rome Conradin avec la pompe impériale. Il le suivit ensuite contre Charles au combat de Tagliacozzo (12 août 1268); et quand déjà les Allemands et les Italiens, quoique supérieurs en nombre, fuyaient devant les Français, Henri de Castille et ses Espagnols rétablirent le combat, et ne ployèrent qu'à la nuit (1). L'infant se réfugia au Mont-Cassin; mais l'abbé de ce monastère le livra au vainqueur pour quelque somme. Après la terrible exécution de Conradin et de ses principaux partisans, sur la place du marché de Naples, le 26 octobre 1268, Henri fut épargné, mais son sort ne fut guère plus heureux. Charles le fit enfermer dans une cage de fer, qu'il traîna plusieurs années à sa suite, le donnant en spectacle à la risée et aux insultes de la populace des villes. Enfin, le pape Honorius IV le releva de l'excommunication, et obtint sa mise en liberté. L'infant rentra dans sa patrie en 1294. Son neveu, le roi de Castille, don Sanche, dit *el Bravo*, vint le recevoir à Burgos, et lui fit assigner des revenus honorables. Il y avait trente-deux ans que don Henri n'avait revu sa patrie; néanmoins, il ne tarda pas à se faire des partisans, et lorsque Sanche mourut, quelques mois après (25 avril 1295), il se fit nommer régent. Cependant, la tutelle de son petit-neveu Ferdinand IV, âgé de dix ans, demeura à la reine dona Maria de Molina, femme d'un mérite supérieur. Henri eut à défendre le royaume de son pupille contre l'infant don Juan, son oncle, contre Diniz, roi de Portugal, contre les révoltés don Juan et don Gonçales de Lara, contre le roi de Grenade, Mahomet-Alhamir-Aboasie, enfin contre Jayme II, roi d'Aragon. Il gagna les uns, trompa les autres, et réussit à se maintenir au pouvoir jusqu'à la majorité de Ferdinand IV (1302). Il intrigua ensuite contre ce monarque et sa mère; mais ce fut sans succès. Déjà âgé, il avait épousé, en 1300, la sœur de don Juan de Lara. Il mourut sans héritiers, et le roi se saisit de toutes ses places. On eut si peu soin de son corps qu'il n'eût pas même été inhumé si la reine n'eût dit « qu'il fallait se souvenir de sa naissance et oublier ses fautes ». — En effet, ajoutent Mariana et Ferreras, « l'infant don Henri était haut et fier, inconstant et inquiet, avare et perfide au plus haut point; lâche dans l'adversité, insolent dans la prospérité, et avec un grand nombre de vices, il avait aussi peu de bonnes qualités qu'aucun prince ou, pour mieux dire, qu'aucun homme de

(1) Conradin comptait sur cinq mille chevaliers; Charles n'en avait pas plus de trois mille (Raynald, XXII, p. 64).

son temps; mais il avait une souplesse et une adresse qui le mettaient en état de faire beaucoup de mal, et il en aurait fait davantage s'il avait eu plus de talents. » Ce portrait, quoique tracé par des historiens espagnols estimés, semble un peu chargé. Cependant, il faut reconnaître qu'Henri préféra trop souvent ses intérêts à ceux de sa patrie. A. D'E—P—C.

Mariana, *Historia de las Hespañas*, lib. XIII, cap. 11; lib. XIV, § 134. — *Hispan. illust.*, t. II, p. 599. — Zurita, *Annal. Aragon.* — *Chronica del rey don Alonso el Sabio.* — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. III, p. 374.— Giovanni Villani, *Storia*, lib. VII, cap. x, p. 235; lib. XII, c. XXVII, p. 280. — Sabas Malaspina, *Historia Sicula*, lib. III, cap. XVIII, p. 833; lib. IV, cap. IX et X, p. 845. — Raynald, *Annales eccles.*, § 4-20, p. 159-161. — Ptolom. Lucensis, *Historia eccles.*, lib. XII, cap. XXXVI, p. 1160. — Muratori, *Rer. Ital.*, t. VII (*Giornale* di Matteo Spinelli di Giovanazzo). — Ricobald de Ferrare, *Hist. Imper.*, t. IX. p. 136. — Francisco Pipino, *Chron.*, lib. III. cap. VII, t. IX, p. 682. — Guillaume de Nangis, *Gesta sancti Ludovici*; dans Duchesne, *Hist. Francorum Scriptor.*, t. V, p. 378, 382. — Ferreras, *Chronica del rey D. Sancho el Bravo*, t. IV, p. 396, 455. — Vitali, *Storia de' Senatori di Roma*, t. I.

HENRI (*Frédéric-Louis*), prince de Prusse, troisième fils du roi Frédéric-Guillaume Ier, second frère de Frédéric le Grand, né à Berlin, le 18 janvier 1726, mort à son château de Rheinsberg, le 3 août 1802. Tendrement aimé de son père, il fut élevé, jusqu'au jour où il le perdit, en 1740, suivant le goût de ce roi bizarre. « Au moment où Frédéric monta sur le trône, à l'âge de vingt-huit ans, dit M. Sainte-Beuve, un de ses frères en avait dix-huit, l'autre quatorze, l'autre dix. Il devint pour eux un père par les soins, et il en eut aussi quelques-unes des sévérités dans les détails du service militaire, sur lequel il ne plaisantait pas. Les jeunes princes s'unirent; ils s'accoutumèrent à rester liés et un peu ligués entre eux, à le révérer, à le craindre, et le prince Henri, le plus distingué des trois par l'esprit et par les talents, ne put s'empêcher de l'envier. » Dès sa plus tendre jeunesse, le prince Henri s'était occupé de l'art militaire. Il fit sa première campagne en 1742, comme colonel, et assista à la bataille de Czaslau (17 mai 1742). La paix, qui fut conclue bientôt après, le rendit à ses études. La guerre se ralluma en 1744, et le prince Henri servit à côté de son frère comme aide de camp. Chargé de la défense de Tabor, il repoussa les attaques de Nadasty. Il se distingua surtout à la bataille de Hohen-Friedberg, le 3 juin 1745. Pour récompenser sa belle conduite dans cette affaire, Frédéric le nomma général major. La paix de Dresde lui permit de reprendre encore une fois ses études théoriques. Frédéric exigea que son frère vînt habiter Potsdam; le prince Henri acheva de former son goût et son esprit dans la société de savants et de littérateurs que le roi réunissait dans ce séjour; mais les deux frères étaient toujours en froid (1).

(1) « Le peu d'amitié que vous me témoignez dans toutes les occasions, écrit Frédéric au prince Henri, en 1746, ne m'excite pas à faire de nouveaux efforts de tendresse en faveur d'un frère qui a si peu de retour pour moi... Il faut, si vous m'aimez, que votre amitié soit métaphysique, car je n'ai jamais vu aimer les gens de la sorte, sans les regarder, sans leur parler, sans leur donner le moindre signe d'affection. Heureux sont les gens que vous aimez, je veux le croire! Si vous me mettez de ce nombre, je puis vous assurer que je vis dans une ignorance profonde des sentiments que vous avez pour moi; je ne connais que votre éloignement, votre tiédeur et la plus parfaite indifférence qui fut jamais... Vous savez avec quel soin j'ai recherché votre amitié; que je n'ai épargné ni caresses, ni ce qui se peut appeler des avances, pour gagner votre cœur. Vous savez que j'ai fait pour votre établissement tout ce que mes facultés me permettaient de faire. Mais malgré cette cordialité et tout ce que mes procédés ont eu de plus affectueux, je n'ai pu gagner votre amitié. Vous avez eu de la confiance en moi lorsque l'histoire de vos amours vous obligeait à recourir à moi comme le seul capable de vous satisfaire; mais dans aucune autre occasion vous ne m'avez témoigné la moindre confiance. Au contraire, je n'ai vu dans votre conduite qu'une froideur extrême; vous n'avez pas vécu avec moi comme avec un frère, mais comme avec un inconnu. J'ai enfin perdu la patience, et j'ai moulé ma conduite sur la vôtre. Comment pouvez-vous prétendre que mon amitié s'échauffe, lorsque la vôtre est froide à glacer? »

(1) « Monsieur, écrit Frédéric au prince Henri, en juillet 1749, j'ai trouvé à propos de mettre de la règle dans votre régiment, à cause qu'il se perdait. Je ne vous suis pas comptable de mes actions. Si j'ai fait des changements, c'est qu'ils étaient à propos. Vous auriez besoin d'en faire beaucoup dans votre conduite; mais je compte m'expliquer une autre fois sur cette matière. »

La dureté inflexible de Frédéric, ses rudes remontrances, ses poignantes mortifications, son extrême sévérité dans le service militaire (1), lui aliénaient le cœur de son frère Henri, et devaient un jour tuer de chagrin son frère Guillaume. Henri ne jouit enfin de quelque indépendance qu'après son union avec une princesse de Hesse-Cassel, en juin 1752. Le roi lui fit alors bâtir un palais à Berlin, et lui donna en propriété le domaine et le château de Rheinsberg, où lui-même avait passé une partie de sa jeunesse. Le prince Henri avait peu de penchant cependant pour le mariage; mais il ne voulut pas laisser échapper l'occasion de se soustraire au joug du roi. Plus libre, il consacre tous ses instants à l'étude de l'art militaire. Il fait la guerre par correspondance avec son frère le prince royal. Chacun d'eux se place à la tête d'une armée imaginaire; l'un dresse son plan d'attaque sur le papier, l'envoie à l'autre; celui-ci répond par un plan de défense, et la guerre continue ainsi comme une partie d'échecs à distance: les batailles se livrent, les victoires se remportent, les études se fortifient, et si le prince Guillaume n'apprend point à ne pas reculer, le prince Henri devient du moins un profond stratégiste.

Le désir de l'Autriche de reprendre la Silésie et l'alliance de Frédéric avec l'Angleterre amenèrent en 1756 la guerre connue sous le nom de *guerre de Sept Ans*. La première année, le prince Henri commanda une brigade sous les ordres de Frédéric. A la bataille de Prague (6 mai 1757), il détermina la victoire par une charge à la tête de l'aile droite qu'il commandait. « A Rossbach (5 novembre), dit le général de Vaudoncourt, ce furent les six bataillons du prince Henri qui, pre-

nant la colonne française en flanc, fournirent au général Seidlitz un appui qui fit réussir sa charge. Un peu de jalousie a porté Frédéric II à taire cette circonstance dans ses *Mémoires*. » Le prince Henri fut blessé à cette affaire; après la victoire il eut pour les prisonniers et les blessés français de grandes attentions et des égards délicats, qui le rendirent populaire en France. « Le prince Henri, dit M. Sainte-Beuve, regrettait que la Prusse eût renoncé à l'alliance avec la France; il pensait que la politique de sa nation et son salut en cette crise étaient de revenir au plus tôt à cette paix avec nous. Il se trompait sans doute en la croyant possible, et Frédéric, jugeant alors le cabinet de Versailles, a mieux vu. » Après la bataille de Rossbach, le prince Henri commanda à Leipzig le peu de troupes que Frédéric y laissa en partant pour la Silésie. Le 5 décembre Frédéric annonce à son frère la victoire de Lissa. Quinze jours après il lui confirme ce succès, et finit sa lettre en lui disant qu'il espère maintenant, par son exemple, l'enrôler dans la bande des généraux audacieux et entreprenants. « Là en effet, dit M. Sainte-Beuve, était le point de discussion et de désaccord entre les deux frères. Le prince Henri, livré à lui-même, eût été un général tout méthodique et circonspect de l'école du maréchal Daun; il calculait, méditait des manœuvres habiles, des marches ingénieuses, des plans fort savants, conformes à la disposition du terrain; mais il agissait peu, voyait à l'avance des difficultés à tout et n'entreprenait pas. Frédéric, au contraire, était d'avis qu'à la guerre il y a un moment où quand on a assez fait pour ôter au hasard tout ce qu'on peut par la prudence, il faut risquer le coup, et que *quiconque n'entreprend rien après avoir bien réfléchi à sa besogne ne sera jamais qu'un pauvre sire.* Il y a un moment de maturité où l'on ne peut plus éviter de combattre, *et où il est d'une nécessité absolue que les choses en viennent à quelque affaire décisive : sinon on sèche sur pied et on se consume soi-même.* » Cependant le prince Henri se montra fort supérieur dans cette campagne, où à la tête d'un corps de 25,000 hommes il parvint à couvrir toute la partie méridionale des États prussiens. Il n'essuya pas un seul échec, remporta plusieurs avantages. Pendant plusieurs mois il soutint les efforts de trois armées, et garantit de toute invasion un pays ouvert d'où les armées prussiennes tiraient leurs ressources. Après la défaite de Hochkirchen, il amena un corps de 7,000 hommes au roi, et commanda son arrière-garde dans la retraite; il revint ensuite en Saxe délivrer Dresde, que le maréchal Daun menaçait. La campagne de 1759 fut encore plus glorieuse pour le prince Henri. Dans une expédition rapide, il détruisit les magasins que l'ennemi avait en Bohême, puis il poursuivit jusqu'en Franconie l'armée impériale, commandée par le duc de Deux-Ponts, et revint en Lusace pour contenir les Autrichiens. Aussi Frédéric lui écrit, en mai 1759 : « L'Europe apprendra à vous connaître non-seulement comme un prince aimable, mais encore comme un homme qui sait conduire la guerre et qui doit se faire respecter. » — « La fin de la campagne de 1759 fut un des crève-cœur du prince Henri, dit M. Sainte-Beuve, et devint l'un de ses griefs les plus amers, l'une de ses causes les plus durables de rancune contre son frère. Le prince avait réussi en Saxe, par des combinaisons habiles et lentes, à préparer immanquablement, à ce qu'il croyait, la retraite prochaine du maréchal Daun. Frédéric, après la perte de la bataille de Kunersdorf contre les Russes, arriva à l'armée du prince, et dérangea des plans qu'il jugeait insuffisants en définitive et auxquels il estimait qu'il fallait apporter plus de nerf. » Le 10 novembre il lui écrit : « Ne trouvez-vous pas que j'arrive chez vous comme Pompée? Lucullus avait presque réduit Mithridate lorsque l'autre arriva, et lui ravit l'honneur de cette expédition; mais je suis plus juste que cet orgueilleux Romain, et bien loin de rogner de votre réputation, je voudrais pouvoir accroître votre gloire et y contribuer moi-même. » Quelque temps après Frédéric envoie à son frère des nouvelles rassurantes, qu'il dit tenir de bonnes sources. Le prince Henri écrit de sa main, au bas de la lettre du roi, la note suivante, où il exhale ses secrètes amertumes : « Je ne me fie nullement à ses nouvelles; elles sont toujours contradictoires et incertaines comme son caractère. Il nous a jetés dans cette cruelle guerre; la valeur des généraux et des soldats peut seule nous en tirer. C'est depuis le jour où il a joint mon armée qu'il y a mis le désordre et le malheur. Toutes nos peines dans cette campagne, et la fortune qui m'a secondé, *tout est perdu par Frédéric.* »

Dans la campagne de 1760, le prince Henri eut le commandement d'un corps de 35,000 hommes, opposé aux Russes et chargé d'observer le cours de l'Oder depuis Glogau jusqu'à la mer. En face d'une armée bien plus forte que la sienne, il contint les Russes, empêcha leur jonction avec les Autrichiens, délivra Breslau, que ceux-ci assiégeaient, et amena des renforts au roi. Cependant, toujours mécontent de son frère, il quitta l'armée à la fin du mois d'août, et se retira à Glogau, alléguant l'état de ses nerfs et de sa santé. L'année suivante Frédéric lui rendit le commandement d'une armée. « En 1761, dit le général de Vaudoncourt, le prince Henri fut chargé de défendre la Saxe et d'observer l'armée autrichienne de Daun, qui s'était placée devant Dresde. Les grandes opérations de cette campagne eurent lieu en Silésie, de sorte qu'il n'y eut en Saxe qu'une guerre défensive de manœuvres, où l'indécision de Daun facilita singulièrement le rôle du prince Henri. » En 1762, il fut encore chargé du commandement de l'armée de Saxe et de la défense de ce pays contre l'armée autrichienne. Le commencement de cette cam-

pagne fut signalé par la défaite de l'armée ennemie, qui fut obligée d'évacuer la partie de la Saxe où elle avait pénétré. Le gain de la bataille de Freyberg (29 octobre 1762), qui fut la dernière opération importante de cette guerre, couronna la gloire militaire du prince Henri. Les Impériaux, commandés par le prince de Stolberg, attaqués à l'improviste dans leur camp, perdirent 8,000 hommes et 30 pièces de canon. Au mois de mars, le prince Henri avait encore offert sa démission à son frère, sur la nouvelle que le roi lui dépêchait le major d'Anhalt avec des ordres pour parer à certaines résistances de généraux peu dociles. Cette fois Frédéric se moqua de son frère, et lui répondit : « Épargnez, monseigneur, votre colère et votre indignation à votre serviteur. Vous qui prêchez l'indulgence, ayez-en quelqu'une pour les personnes qui n'ont aucune intention de vous offenser ou de vous manquer de respect, et daignez recevoir avec plus de bénignité les humbles représentations que les conjonctures me forcent quelquefois de vous faire. » Dans son *Histoire de la Guerre de Sept ans*, Frédéric loue beaucoup le prince Henri, à propos de la victoire de Freyberg. « Il serait superflu, dit-il, de faire ici le panégyrique de son altesse royale : le plus bel éloge qu'on puisse faire d'elle est de rapporter ses actions. Les connaisseurs y remarqueront aisément ce mélange heureux de prudence et de hardiesse, si rare et si désiré, qui unit et rassemble le plus de perfection que la nature puisse accorder pour former un grand homme de guerre. » Un jour, la paix faite, Frédéric ayant réuni ses généraux à un repas, « discourait, dit M. Sainte-Beuve, sur les événements si multipliés et si mélangés de cette guerre; il distribua librement à chacun la part de l'éloge et du blâme, sans s'épargner lui-même, et termina en ces mots : *Saluons, messieurs, le seul général qui pendant cette guerre n'a pas fait une seule faute.* Et se tournant vers le prince Henri : *A votre santé, mon frère!* »

Quatre mois après la bataille de Freyberg, le 15 février 1763, la paix était signée à Hubertsbourg. Le prince Henri se retira immédiatement à son château de Rheinsberg, pour y jouir du repos, loin du tumulte des affaires, et se livrer sans distraction à ses occupations favorites. « Son genre de vie était simple et régulier, dit le général de Vaudoncourt. Sa table était le modèle de la sobriété; chacune de ses occupations avait ses heures fixes. Il aimait et cultivait de préférence la langue et la littérature françaises. On a même de lui quelques pièces de vers dans notre langue et un essai lyrique sur la tragédie d'*Alzire*, dont il voulait faire un opéra. L'amour n'a trouvé place dans aucune de ses poésies, mais l'amitié y est peinte avec enthousiasme. Contre l'habitude des généraux, et surtout de ceux qui ont acquis une réputation militaire, la guerre n'était jamais le sujet de ses entretiens; il n'était pas même permis de paraître chez lui en uniforme. » — « Le prince embellissait ses jardins, ajoute M. Sainte-Beuve, y créait des accidents heureux, y fondait des monuments commémoratifs avec des inscriptions longuement méditées pour les guerriers qui lui étaient chers; il dessinait, peignait quelquefois; s'amusait à faire des vers, à écrire des pièces de théâtre qu'on jouait devant lui, ou inspirait les motifs de leurs opéras les plus applaudis aux compositeurs de sa petite cour. Du sein de ce séjour enchanté, il se piquait de tout voir avec une tranquillité philosophique. »

Depuis la paix d'Hubertsbourg Frédéric montra toujours en public de grands égards pour son frère. Il entretenait avec lui une correspondance suivie, traitant généralement des questions de morale, de philosophie, de politique, lui demandant, aux occasions importantes, des avis, qu'il ne suivait pas souvent. Chaque année il célébrait avec pompe l'anniversaire du prince Henri; c'était la plus grande solennité de sa cour. Ce jour-là il faisait au prince un cadeau magnifique. Néanmoins les deux frères se voyaient rarement. Henri n'était pas resté longtemps uni à son épouse; des torts vrais ou supposés amenèrent bien vite une séparation irrévocable. A la mort du roi de Pologne Auguste III, les Polonais pensèrent au prince Henri pour le mettre sur le trône. Ils en firent deux fois la demande à Frédéric; mais celui-ci reçut cette proposition avec indifférence, et la repoussa. En 1770, après un voyage en Suède auprès de la reine, sa sœur, le prince Henri alla en Russie, où il était désiré et demandé par l'impératrice Catherine. Il importait à Frédéric de savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur elle en face de l'Autriche. La liaison entre l'impératrice Catherine et Frédéric n'était pas aussi intime qu'on le suppose, et le roi de Prusse eut grand besoin de son frère pour arriver à une alliance utile avec la Russie. « Dans une lettre du prince Henri, du 8 janvier 1771, une sorte de post-scriptum, écrit en revenant d'une soirée chez l'impératrice, nous montre, dit M. Sainte-Beuve, comment fut jeté, d'un air de plaisanterie, le premier propos du partage de la Pologne. Ce propos eut les suites qu'on sait, et amena la convention de février 1772 entre les trois puissances. » Frédéric en rapporta toujours à son frère l'initiative. « L'honneur des événements que nous prévoyons, lui écrit-il, vous sera dû, mon cher frère, car c'est vous qui avez placé le premier la pierre angulaire de cet édifice; et sans vous je n'aurais pas cru pouvoir former de tels projets, ne sachant pas bien, avant votre voyage de Pétersbourg, dans quelles dispositions cette cour se trouvait en ma faveur. » A son retour, Frédéric dit avec effusion au prince Henri : « Ah, mon frère! vous aviez raison; un Dieu vous inspirait. » Le prince Henri fit un second voyage à Saint-Pétersbourg, en 1776, pendant lequel il

contribua au mariage du grand-duc de Russie avec une princesse de Wurtemberg, petite-nièce du roi de Prusse et la sienne. « Il avait complétement réussi auprès de Catherine, dit M. Sainte-Beuve. Il ne se contentait pas d'appliquer envers la grande souveraine, femme pourtant par bien des côtés, le précepte de conduite que lui donnait crûment son frère : *Les Indiens disent qu'il faut adorer le diable pour l'empêcher de nuire.* Il y mettait plus de façon et d'art. Cet amour-propre chatouilleux qu'il avait pour lui l'avertissait de ce qu'il fallait ménager et toucher à point chez les autres; il était poli, il était adroit et insinuant; il était coquet d'esprit; il savait plaire. L'union étroite qui s'établit entre la Russie et la Prusse, et que Frédéric jugeait si essentielle aux intérêts de sa politique, date des voyages du prince Henri, et l'honneur de l'avoir cimentée lui en revient. »

La guerre de 1778, qui s'ouvrit à l'occasion de la succession de la Bavière, remit les deux frères en désaccord. Frédéric ne pouvait souffrir aucun agrandissement de l'Autriche. Henri ne croyait pas d'abord que l'Autriche ferait la guerre; puis quand elle devint inévitable, il trouva que son frère s'était engagé dans un labyrinthe d'où il aurait peine à sortir. « Je vois, lui écrivait-il, que dans peu tout ce qu'un État a de précieux sera abandonné à la fortune, les biens, la vie, la réputation, la gloire, la sûreté de la société. » Le prince Henri accepta pourtant le commandement d'un corps d'armée en Saxe, où il fut opposé au général Laudon. Il s'y conduit avec habileté, s'unit aux Saxons, fait une diversion en Bohême par une marche savante et difficile. Frédéric y applaudit d'abord; mais, dans les *Mémoires* qu'il a laissés sur cette guerre, le roi qualifie sévèrement la conduite de son frère. « Le prince Henri, dit M. Sainte-Beuve, avait une santé nerveuse et avait pris de ces habitudes oisives qui font que l'on est usé pour la guerre. Il insistait sur les moindres affaires, sur les moindres pertes; il se complaisait aux difficultés. A ce moment Frédéric s'étant plaint de n'être pas bien secondé, le prince, piqué, envoie à son frère sa démission. Frédéric fit remarquer à son frère que la guerre tirait peut-être à sa fin, et qu'il n'y aurait probablement aucun événement nouveau à cause de l'hiver jusqu'à ce que cette question de paix fût tranchée. Il le pria de différer sa résolution de quelques mois. » La guerre terminée, les deux frères rentrèrent dans leur retraite et reprirent leur correspondance philosophique. Quoique le prince Henri soit bien aussi de son siècle, et qu'il ne croie guère à l'invisible, il a plus de circonspection, plus de respect que Frédéric pour la religion; il aime davantage les hommes; il croit plus à l'humanité. — La cour de Berlin ayant conçu de vives inquiétudes sur les projets ambitieux de Joseph II, le prince Henri fut envoyé à la cour de Versailles en 1784, pour déjouer les plans de l'Autriche. Grimm raconte les adulations et les ovations dont Henri fut l'objet. La gloire du prince et le souvenir des égards qu'il avait eus autrefois pour les militaires français tombés en son pouvoir lui valurent l'accueil le plus flatteur. A une séance de l'Académie Française à laquelle il assistait, Marmontel, qui remettait le prix de vertu à la libératrice de Latude (*voy.* ce nom), dit, en se tournant vers la tribune où se trouvait placé le prince Henri, qui avait pris le nom de *comte d'Œls* (1). « C'est en présence de la vertu couronnée de gloire que l'Académie a la satisfaction de remettre ce prix à la femme obscure, etc. » Houdon fit son buste; le chevalier de Boufflers lui envoya des impromptus, et le duc de Nivernais lui adressa des chansons. Louis XVI avait lui-même désiré ce voyage du prince Henri, et il l'accueillit bien. Le prince, de son côté, avait quelque penchant pour ce roi débonnaire. « Je le crois, écrivait-il à Frédéric, rempli du désir et du zèle à faire le bien; mais n'ayant pas de génie et de connaissances, il ne sait comment s'y prendre. » Louis XVI fit les plus belles promesses au prince Henri; mais l'influence de la reine parvint à les annuler. Peu de temps après son retour en Prusse, Henri vit mourir son frère (1786). Il espérait avoir enfin quelque influence dans les affaires du gouvernement sous son neveu Frédéric-Guillaume II; mais le nouveau roi le repoussa, et combla de faveur le comte de Hertzberg, ennemi particulier du prince. En même temps Frédéric-Guillaume soumit au conseil d'État une question de succession qui pouvait ôter à son oncle une partie de ses revenus; cette question fut jugée en faveur du prince Henri: le roi le priva alors par une ordonnance des droits que Frédéric II lui avait assurés sur le margraviat de Schwedt, et enfin il rappela à la cour le comte de Kalckreuth, que Frédéric II avait précisément éloigné à cause de ses torts envers le prince Henri. Celui-ci n'eut dès lors qu'à se retirer à Rheinsberg; et craignant encore de nouvelles mortifications, il songea même à quitter la Prusse. L'accueil qu'il avait reçu en France lui donna l'idée de revenir à Paris, à la fin de 1788. Deux ans auparavant Mirabeau écrivait de lui : « Encore une fois ce prince est, il sera et mourra français. » Henri assista à l'ouverture des états généraux et vit les premiers symptômes de la révolution; ce n'était pas là qu'il pouvait espérer trouver le repos qu'il cherchait. Il retourna dans son pays. Partisan des constitutions et des libertés qu'elles assurent aux peuples, il ne craignit point d'exprimer hautement ses sympathies pour la révolution française. On lui en fit un crime en Prusse. Cependant les armées de la république, après quelques succès, menaçaient la monarchie prussienne. Dans son embarras, le roi Frédéric-Guillaume II eut recours à son oncle,

(1) C'est sous ce nom qu'il vint alors, avec la princesse de Lamballe, visiter l'imprimerie d'Ambroise Didot, mon grand-père. A. F.-D.

et le chargea de diriger les négociations qui aboutirent à la paix de Bâle (1795). Deux ans après, le roi de Prusse vint à mourir : le prince Henri ne pouvait guère le regretter. Le nouveau roi, Frédéric-Guillaume III, lui témoigna une grande déférence ; mais le prince était trop sage pour désirer à son âge le rôle qu'il aurait tant voulu avoir sous le règne précédent. Il vécut encore cinq années, entouré de la considération publique. Il voulut être enterré dans un caveau situé sous une pyramide qu'il avait fait élever dans son jardin de Rheinsberg pour honorer la mémoire de ses compagnons d'armes morts pour leur pays. On lui attribue : *Description du monument qui vient d'être érigé à Rheinsberg, précédé d'un discours, avec les inscriptions;* Berlin, 1791, in-fol. ; — *Réflexions d'un Anglais sur le fameux protocole de Berlin, en date du 11 décembre* 1779, in-8°. « Cet opuscule, dit Barbier, a pour objet de faire sentir l'injustice de la conduite du roi, frère de l'auteur, dans la trop fameuse affaire du meunier Arnold, circonstance où Frédéric le Grand ne chercha qu'à faire du bruit. Ces *Réflexions* sont très-rares, parce qu'on n'en tira qu'un fort petit nombre, que le prince Henri ne donnait qu'à ses amis les plus intimes. »

L. LOUVET.

Schilderung des Privatlebens des Prinzen Heinrich von Preussen in Rheinsberg ; Leipzig, 1784, in-8°. — *Anecdoten und Charakterzüge aus dem Leben des Prinzen Heinrich von Preussen ;* Gœttingue, 1803-1804, 4 parties in-8°. — Guyton, *Vie privée d'un homme célèbre, ou détails des loisirs du prince Henri de Prusse dans sa retraite de Rheinsberg ;* Veropolis (Paris), 1784, in-8° : ouvrage faussement attribué à Mirabeau. — Bouillé du Charol, *Vie politique, privée et militaire du prince Henri de Prusse.* — Dieudonné Thibault, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin.* — Sainte-Beuve, articles sur les *Œuvres de Frédéric le Grand : correspondance avec son frère Henri;* dans *Le Moniteur* des 11 et 18 août 1856. — Général G. de Vaudoncourt, dans le *Dictionn. de la Conversation.* — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes.* — Grimm, *Correspondance.* — Frédéric II, *Œuvres.*

* **HENRI XX**, prince régnant de Reuss-Greiz, représentant de la branche aînée de la maison princière de Reuss, est né le 29 juin 1794. Fils du prince Henri XVIII, il servit d'abord dans l'armée autrichienne, et succéda en 1836 à son frère Henri XIX dans la principauté de Reuss-Greiz. Le mouvement politique de 1848 l'obligea à introduire dans la constitution de son pays des réformes radicales, qui subirent bientôt, dès l'année 1851, une transformation complète. Il épousa en 1839 la princesse Caroline de Hesse-Hombourg. De ce mariage naquirent trois enfants : la princesse *Christine-Hermine*, née en 1840, le prince héréditaire *Henri XXI*, né en 1846, et le prince *Henri XXII*, né en 1848.

R. L.

Conv.-Lex. — Almanach de Gotha.

* **HENRI LXII**, prince régnant de Reuss-Schleiz, représentant de la branche cadette de la maison princière de Reuss, est né le 31 mai 1785. Il fit ses études aux universités d'Erlangen et de Wurtzbourg, et succéda le 17 avril 1818 à son père dans la principauté. D'un caractère doux et bienveillant, il fit en 1848 de larges concessions à son peuple ; mais en 1851 un décret de la diète de Francfort l'obligea de renverser la constitution qu'il avait donnée. Ce prince n'est pas marié, mais son frère Henri LXVII, né le 20 octobre 1789, lieutenant général dans l'armée prussienne, a de la princesse Sophie-Adelherd de Reuss-Ebersdorf deux enfants : la princesse *Anne*, femme du prince Adolf de Bentheim-Tecklenbourg-Rheda, et le prince *Henri XIV*, né le 28 mai 1832, héritier présomptif de la principauté de Reuss-Schleiz.

R. L.

Conversations-Lexikon. — Almanach de Gotha.

HENRI. *Voy.* BRABANT (Ducs de).

HENRI DE BRUNSWICK. *Voy.* BRUNSWICK.

HENRI, roi de Haïti. *Voy.* CHRISTOPHE.

HENRI. *Voy.* CONDÉ.

HENRI, cacique de *Saint-Dominique*. *Voy.* HENRIQUE.

HENRI, roi de Sardaigne. *Voy.* ENZO.

HENRI. *Voy.* GUISE.

HENRI. *Voy.* HARCOURT.

HENRI DE TRANSTAMARE. *Voy.* HENRI II de Castille.

HENRI *le Navigateur*, prince de Portugal. *Voy.* HENRIQUE.

HENRI. *Voy.* NEMOURS.

I. HENRI *littérateurs, artistes,* etc.

HENRI DE VELDECKE, *voy.* VELDECKE.

HENRI, hérésiarque du douzième siècle, fondateur de la secte dite des *henriciens*, mort en 1149. Il était, à ce qu'on croit, originaire d'Italie, où il avait embrassé la profession religieuse et vivait en anachorète. Vers 1113, soit qu'il eût l'esprit égaré par sa vie méditative, soit par conviction ou tout autre motif, il quitta son ermitage, et parcourut le nord de l'Italie en prêchant et professant des doctrines contraires à la foi catholique. « Pour se faire des partisans, écrit Goffridus, il prit la route de l'insinuation et de la singularité. Il était encore jeune ; il avait les cheveux courts et la barbe rase ; il était grand et mal habillé ; il marchait fort vite et pieds nus, même dans la plus grande rigueur de l'hiver ; son visage et ses yeux étaient agités comme une mer orageuse ; il avait l'air ouvert, la voix forte et capable d'épouvanter ; il vivait d'une manière fort différente des autres religieux ; il se retirait ordinairement dans les cabanes des paysans, demeurait le jour sous des portiques, couchait et mangeait dans des lieux élevés et à découvert. » Mabillon ajoute à ce portrait : « Henri ne manquait ni d'esprit ni d'éloquence, et imposait aux simples par un extérieur extrêmement négligé, une piété apparente, une modestie affectée et des discours étudiés ; il acquit bientôt la réputation d'un grand saint : les dames surtout publiaient ses vertus et disaient qu'il avait l'esprit de prophétie pour connaître l'intérieur des consciences et les péchés les plus secrets. »

Persécuté en Italie, Henri passa les Alpes et

alla dogmatiser à Lausanne : sa réputation se répandit en France. On le supplia de venir au Mans : il y envoya d'abord deux de ses disciples, qui y furent reçus comme deux anges. Henri s'y rendit à son tour : son triomphe fut complet. Ses sermons produisirent un tel effet « que le peuple traita les prêtres, les chanoines et les clercs comme des excommuniés : on refusait de rien vendre à leurs domestiques; on voulait abattre leurs maisons, piller leurs biens, les lapider ou les pendre; quelques-uns furent traînés dans la boue et fustigés cruellement ». Hildebert, évêque du Mans, intervint alors; il défendit à Henri de prêcher, sous peine d'excommunication, et lui ordonna de sortir de son diocèse. Henri parcourut le Poitou et le Languedoc, et s'arrêta à Poitiers et à Bordeaux, où il fit de nombreux disciples. Mais, chassé successivement de chacune de ces villes, il se réfugia en Dauphiné, où il se lia avec Pierre de Bruys, qu'il regardait dès lors comme son maître. La doctrine qu'ils prêchaient ensemble consistait « à rejeter le baptême des enfants comme inutile; ils ne voulaient en outre ni autels ni églises, ni culte apparent, refusaient d'honorer la croix, niaient le mystère de l'Eucharistie, soutenaient qu'il n'y avait point de sacrifice dans la messe, que les prêtres et les évêques ne pouvaient consacrer réellement le corps et le sang de Jésus-Christ; enfin, que les prières pour les morts étaient sans objet, leur jugement étant définitif dès leur mort. » Ces propositions trouvèrent de si nombreux partisans que le pape Eugène III dut s'en émouvoir. Le cardinal Albéric, évêque d'Ostie, fut nommé légat du saint-siége avec mission de combattre l'hérésie; Geoffroy, évêque de Chartres, et quelques autres prélats, parmi lesquels le célèbre saint Bernard de Cluny, accompagnèrent le légat. En même temps (1147) Eugène III sollicita l'intervention des princes souverains, principalement du roi de France, du duc de Savoie, du dauphin de Vienne, etc. Pierre de Bruys fut arrêté à Saint-Gilles et brûlé vif; Henri put s'échapper : il se retira à Toulouse, et continuait à répandre ses dogmes dans la Gascogne et les pays circonvoisins : saint Bernard ne craignit pas de l'attaquer au milieu de ses partisans. « Il n'est pas surprenant, disait-il au peuple, que ce rusé serpent vous ait trompé, car il affecte un extérieur de piété; mais apprenez qui il est : c'est un apostat, qui après avoir quitté l'habit religieux a repris les mœurs du siècle; il est retourné comme un chien à son vomissement. » Cependant, le saint échoua dans plusieurs de ses prédications, et dut sortir de Verfeuil (Viridefolium) (1) devant le bruit que « la noblesse et le menu peuple faisaient malignement pour ne pas l'ouïr. Aussi, malgré ses soins, l'hérésie des henriciens demeura cachée dans le pays, comme le feu sous les cendres, et elle s'y renouvela quelques années après si fortement qu'elle attira sur lui une extrême désolation ». — Quant à Henri, il fut cité plusieurs fois devant le légat; mais, averti par le sort de Pierre de Bruys, il fit toujours défaut, et fuyait de ville en ville devant les missionnaires. Il fut enfin pris et conduit enchaîné devant l'évêque de Toulouse; il persista dans ses erreurs. Traduit au concile de Reims, tenu en 1148, il y fut convaincu d'hérésie. Cependant, le pape Eugène III lui fit grâce, et se contenta de condamner l'hérésiarque à une prison, où il mourut peu après. Ses sectateurs, qui conservèrent quelque temps le nom d'*henriciens*, se confondirent bientôt d'un côté avec les Vaudois, de l'autre avec les Albigeois. Basnage place Henri parmi les patriarches des réformateurs : c'est selon lui un des précurseurs de la doctrine protestante sur la nécessité de ne prendre que l'Écriture pour règle de la foi, sans s'inquiéter de la tradition.

A. L.

(1) Saint Bernard désignait ce lieu sous le nom de *siége de Satan*. Avant de quitter Verfeuil le saint secoua la poussière de ses souliers et donna sa malédiction au château.

Mabillon, *Præf. in S. Bernard*, § 6. — Le même, *Analect.*, t. III, p. 312. — Saint Bernard, *Epist.*, 241-242. — Petr. Vener., *in Petro Brus. Bibliotheca Clun.*, p. 1118, 1123. — Goffridus Clarevallensis (Geoffroi de Clairvaux), *Vita sancti Bernardi*, l. VI et VII. — Guillaume de Puy-Laurens, *Chron.*, c. I. — La Faille, *Abrégé chronologique*, chap. VI, p. 97. — Albéric, *Chron.*, ann. 1149. — Basnage, *Histoire des Églises réformées*, t. I, période IV, chap. VI, p. 145. — Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, l. XVII, t. II, p. 443-447. — L'abbé Migne, *Dictionnaire des Hérésies*, dans l'*Encyclopédie théologique*, t. XI, col. 760.

* **HENRI** *le Scribe*, poëte allemand, fut de 1204 à 1228 chancelier de l'évêque de Magdebourg. Des documents du temps le désignent sous le nom de *Henricus scriptor;* on ne sait pas au juste s'il faut le distinguer de deux autres écrivains de la même époque, lesquels portaient aussi le nom d'Henri. Divers critiques allemands ont discuté cette question, qui n'offre que peu d'intérêt. Henri *le Scribe* se range parmi les *minnesænger ;* il reste de lui quelques pièces de vers fort courtes, qui ont été comprises dens le recueil de von der Hagen, *Minnesinger*, Leipzig, 1838, t. II, p. 148. G. B.

HENRI DE LIVONIE, le plus ancien historien connu de la Livonie, qui vécut dans la première moitié du treizième siècle. On a peu de détails sur sa vie. On présume qu'il appartenait à une congrégation religieuse, et on sait qu'il accompagna en 1214 l'évêque Philippe de Ratzbourg en Italie. Ses *Annales Livonici* de 1184 à 1225 et 1226, dont l'original se trouve à la bibliothèque de Stockholm, ont été publiés par Gruber sous le titre de *Origines Livoniæ sacræ et civilis*, Francfort, 1740, et traduits en allemand par Arndt. R. L—D—U.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Tritheim, *De Scriptoribus ecclesiast.*, p. 754.

* **HENRI**, architecte allemand du quinzième siècle, né à Zittmoning, dans la Bavière supérieure. Il est nommé dans une inscription sur pierre

à l'entrée de l'ancienne tour du guet de la ville. Elle est ainsi conçue : Anno Dni MCCCCLXVI est ista turris per nobilem virum Pangracium Paumann a primo fundata et per discretos viros et magistros Heinricum et Stephanum, muratores et cives hujus loci, de novo constructa.

D. R.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

* **HENRI**, tailleur de pierre, appareilleur, avait le titre de *polier* en allemand, assermenté dès 1478 à la corporation des tailleurs de pierre de Cologne. Il est nommé dans leurs procès-verbaux de l'année 1509, et ce fut lui qui dirigea les travaux exécutés à la cathédrale de Cologne au commencement du seizième siècle. La nef était arrivée à la hauteur des chapiteaux des bas-côtés ou collatéraux. On exécuta la voûte du porche latéral du nord, et l'on éleva la partie de la tour septentrionale qui y était contiguë, à la hauteur nécessaire. Henri succéda au dernier architecte connu du dôme de Cologne, Jean de Frankenberg; car il n'est nommé dans les documents que maître, et n'a de qualification officielle que celle de *polier*, *poliner*. Le monument resta trois siècles sans architecte. D. R.

Sulpiz Boissenée, *Geschichte und Beschreibung des Doms von Köln;* Munich, 1842, in-folio.

HENRI DE RIMINI, en latin *Henricus Ariminensis*, théologien italien, qui prit son nom du lieu de sa naissance, vivait dans la première partie du quatorzième siècle. Il fit profession chez les Dominicains, passa en Portugal (1313), et s'y distingua comme prédicateur. On a de lui : *Tractatus de quatuor virtutibus moralibus;* Spire, 1472; — *De Politia Venetorum;* — *Quodlibeta varia theologica;* — *De septem Capitibus Draconis;* et quelques autres ouvrages, restés manuscrits. A. L.

Tomasino, *Bibliothecæ Venet. et Patav.*, p. 75. — Sander, *Elenc. Codd. ms. Belg.*, p. 213. — *Catalogue de la bibliothèque Médicis* à Florence, pl. XX, n° 33, cod. chart. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 528.

HENRI DU THABOR, en latin, *Henricus Thaborita*, chroniqueur frison, vivait vers 1510. Il était profès du célèbre monastère des chanoines réguliers du Thabor situé près de Sneek en Frise, et qui produisit tant d'écrivains recommandables surtout par leurs travaux historiques. Henri a laissé un ouvrage volumineux, écrit en latin assez passable, dans lequel il a renfermé l'histoire ecclésiastique et civile depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'année 1508. Suffridus Petri dit que dans son livre Henri a observé exactement l'ordre chronologique; qu'il a recueilli fort utilement et avec beaucoup de soin ce qu'il avait trouvé de meilleur dans les historiens précédents; qu'il rapporte beaucoup de particularités sur l'histoire de Frise qu'on aurait eu peine à trouver ailleurs, et que lui, Petri, s'est beaucoup aidé de cette chronique pour ses *De Scriptoribus Frisiæ* et ses *De Frisiorum Antiquitate et Origine*. Antoine Matthæus convient aussi que l'ouvrage du chanoine du Thabor lui a été fort utile dans ses *Analecta veteris ævi*. L—z—e.

Suffridus Petri, décade IX, n° 5, p. 116-117. — Van Heussen, *Historia Episcop. Leovard.*, p. 83. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 301.

HENRI DE SAINT-IGNACE, théologien flamand, né à Ath, mort à La Cavée, près Liége, vers 1720. Il entra chez les carmes de sa ville natale, et professa longtemps la théologie dans les maisons de son ordre. Il fit un séjour à Rome, de 1701 à 1709, et entra dans l'intimité de Clément XI. De retour dans sa patrie, il écrivit de nombreux ouvrages dans lesquels l'esprit janséniste domine généralement. Il se montre très-méthodique, exact et sévère dans sa morale. Il s'exprime toujours avec une grande liberté contre les casuistes. On cite surtout de lui : *Theologia vetus, fundamentalis, ad mentem resoluti doctoris J. de Bachone; carmeliticæ doctrinæ principis adjuncto ei lumine angelici solis D. Thomæ Aquin..... de Deo uno et trino;* Liége, 1677, in-fol. : devenu très-rare; — *Theologia Sanctorum veterum ac novissimorum circa universam morum doctrinam, adversus novissimorum casuistarum impugnationes strenue propugnata;* in-8°. Ce volume porte au bas de son titre *Tomus decimus*, quoiqu'il soit le seul et fort rare; — *Molinismus profligatus;* Liége, 1715, 2 vol. in-8° : l'auteur y soutient que la grâce est efficace par elle-même; — *Artes jesuiticæ in sustinendis pertinaciter novitatibus, laxitatibusque sociorum;* Strasbourg, 3e édit., 1710, 4e édit., 1717, in-12; — *Tuba magna mirum clangens sonum*, ad SS. D. N. papam Clementem XI, imperatorem, reges, principes, magistratus omnes, orbemque, universum, *de necessitate reformandi Societatem Jesu, per Liberium candidum :* c'est un recueil de pièces sur cette matière, avec un long avertissement de l'éditeur; on y a remarqué une certaine absence de l'esprit de charité. La meilleure édition est celle de Strasbourg (Utrecht), 1717, 2 vol. in-12, à laquelle est jointe *Tuba altera* ad papam Clementem XI, *de necessitate reformandi Societatem Jesu*, qui parut séparément, à Strasbourg, 1714, in-8°. A. L.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, part. I. — Goujet, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 199. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

HENRI D'ALKMAER. *Voy.* Alkmaer.

HENRI (*Le Bon*). *Voy.* Buch.

HENRI D'ERP. *Voy.* Harphius (*Henri*).

HENRI DE MISNIE. *Voy.* Frauenlob.

HENRI DE GAND. *Voy.* Goethals.

HENRI DE HUNTINGDON. *Voy.* Henry.

HENRI. *Voy.* Kalkar.

HENRI. *Voy.* Settinello.

HENRI. *Voy.* Suson.

HENRI. *Voy.* Suze.

HENRI. *Voy.* Henry.

HENRICI (*Chrétien-Frédéric*), poëte alle-

mand, connu sous le pseudonyme de *Picander*, né le 14 janvier 1700, à Stolpe en Saxe, mort à Leipzig, le 10 mai 1764. Il étudia le droit, gagna par quelques poésies adressées à propos aux rois Auguste II et Auguste III les bonnes grâces de ces souverains, et obtint des emplois lucratifs dans l'administration des postes et dans celle des douanes. On trouve dans ses deux recueils de poésies, *Ernstscherzhafte und satirische Gedichte*, Leipzig, 4e édition, 1748-1751, 5 vol., et *Sammlung vermischter Gedichte*, Francfort et Leipzig, 1768, une gaieté franche et bruyante, qui ne manque pas d'un certain esprit, mais qui dégénère trop souvent en bouffonnerie obscène. Ses trois comédies, *Der akademische Schlendrian* (L'Étudiant flaneur), Berlin, 1726, *Der Erzsaeufer* (L'Ivrogne incorrigible), Francfort, 1726, et *Weiberprobe* (L'Épreuve des Femmes), Hambourg, 1726, ne sont curieuses que comme œuvres littéraires caractérisant le goût de l'époque. Elles sont remplies de plaisanteries grossières communes et de jeux de mots vides d'esprit. Il est assez curieux de voir que l'auteur de ces livres peu moraux publia aussi un recueil de cantiques : *Sammlung erbaulicher Gedanken*, Leipzig, 1724, et des *Oratorios*, que la musique de Bach a rendus célèbres.

L. LINDAU.

Gervinus, *Gesch. d. deutsch. Poesie*, 4e édit., vol. III, p. 446, 455, 462, 471. — Eichhorn, *Gesch. d. Literatur*, vol. IV, sect. II, p. 913, 918, sqq. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*. — *Conv.-Lex.* — Gottschaldt, *Biograph. Lexik. geistl. Liederdichter*, p. 126, sqq. — Zedler, *Universallexik.* — Adelung, Supplém. à Jöcher.

HENRICO ou **ENRICO** (*Scipione*) (1), littérateur sicilien, né à Messine, en 1592, mort le 18 septembre 1670. Il entra dans les ordres, et se fit une brillante réputation dans la littérature. Il parcourut l'Italie, s'arrêta à Rome et à Venise, et y noua des relations avec les hommes les plus distingués de l'époque. Venise l'inscrivit sur son livre de noblesse. Les académies des Oziosi de Naples, des Umoristi de Rome, des Incogniti et des Delfici de Venise, des Accesi de Palerme lui ouvrirent leur porte. De retour à Messine, Henrico fut élu solennellement poëte lauréat. Il professa la philosophie avec un grand succès : la liste de ses ouvrages est donnée au complet par Mongitore. On y remarque deux idylles, *Endimione* et *Arianna*, qui commencèrent la réputation de leur auteur; — *La Babilonia distrutta;* Venise, 1624; Rome, 1626; Messine, 1653; Bassano, 1681; — *La Guerra di Troja*, en vingt chants; Messine, 1640; — *Achille innamorato;* Roma, 1661; — un recueil de *Poesie liriche;* Venise, 1646; — *L'Armonia di Amore*, pastorale; — *La Pietà Austriaca*, idylle; — *Le Rivolte di Parnasso;* Messine, 1625 et 1627; Venise, 1626 et 1641; — *Le Liti di Pindo;* Messine, 1634; — *Le Passaggio di Moïse;* Venise, 1643; — *De tribus Scriptoribus Historiæ Concilii Tridentini;* Amsterdam et Anvers, 1656, in-8°; — *Deidamia*, drame lyrique; Venise, 1644, et Florence, 1650. L—Z—E.

(1) C'est à tort que la *Biographie* Michaud et le *Dictionnaire historique* (édit. de 1822) le nomment *Errico*.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Giuseppe-Emanuele Ortolani, dans la *Biografia degli Uomini illustri della Sicilia*, t. III.

HENRIET (*Israel*), graveur français, né à Nancy, en 1608, mort à Paris, en 1661. Il reçut ses premières leçons de dessin de son père, Claude Henriet, peintre habile, à qui l'on doit les vitraux de la cathédrale de Châlons. Il étudia ensuite la peinture sous Antoine Tempesta, en Italie; mais étant venu à Paris, il ne s'occupa plus que de gravure. Ami intime de Callot, dont il vendait les ouvrages, il parvint si bien à imiter ses dessins et même ses gravures, qu'on distinguait avec peine la copie de l'original. On cite surtout parmi ses estampes l'histoire de l'*Enfant prodigue*, qu'on a souvent attribuée à Callot. Choisi pour maître de dessin du roi Louis XIV, il apprit son art à un grand nombre de seigneurs de la cour. J. V.

Basan, *Dict. des Graveurs, anc. et mod.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

HENRIETTE-MARIE *de France*, reine d'Angleterre, née le 25 novembre 1609, morte le 10 septembre 1669. Elle était la troisième fille d'Henri IV et de Marie de Médicis. Henriette-Marie avait quatorze ans lorsque le prince de Galles, Charles, fils du roi d'Angleterre Jacques Ier, traversa la France, sous le nom supposé de *Jean Smith*. Le jeune prince, accompagné de Georges de Villiers, duc de Buckingham, qu'il appelait *Thomas Smith*, se rendait incognito à Madrid, pour voir l'infante d'Espagne, dona Maria, qu'il devait épouser. Ces *chevaliers errants*, comme disait le roi Jacques en parlant des deux voyageurs déguisés, ne restèrent à Paris que vingt-quatre heures. A l'occasion de leur passage, il y eut un bal à la cour. Henriette-Marie, quoique brune et petite, avait un beau teint et une jolie taille; ses yeux étaient grands et les autres traits de son visage fort agréables. Cependant, elle n'attira pas alors l'attention de Charles, qui était exclusivement occupé de sa romanesque visite à la princesse espagnole. Dans la suite, le traité d'alliance entre les rois d'Angleterre et d'Espagne ayant été rompu, le prince de Galles se souvint de la jeune sœur de Louis XIII. Lord Kensington fut envoyé à la cour de France pour sonder les dispositions de la famille royale au sujet du mariage de la princesse Henriette avec l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Richelieu et la reine mère accueillirent avec beaucoup de satisfaction ces ouvertures; mais sachant que Jacques et son fils attachaient une grande importance à l'accomplissement de ce projet, ils se montrèrent fort exigeants sur les articles du contrat qui concernaient le catholicisme, s'appuyant sur les concessions précédemment faites à l'Espagne dans des circonstances semblables,

concessions dont le parlement anglais s'était pourtant inquiété. Jacques acquiesça à toutes les stipulations exigées par le gouvernement français, et le mariage fut conclu. Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre tomba malade, et mourut inopinément, le 27 mars 1625. Trois jours après, Charles Ier réclama l'immédiate exécution du traité d'alliance conclu par son père avec la famille royale de France, et le 1er du mois de mai suivant le duc de Chevreuse, de la maison de Guise et conséquemment parent du roi d'Angleterre, épousa par procuration la princesse Henriette. La cérémonie nuptiale eut lieu sur une plate-forme élevée devant le portail de la cathédrale de Paris, comme cela avait été fait pour le mariage d'Henri IV et de Marguerite de Valois. Buckingham, chargé par son maître de conduire la jeune reine en Angleterre, vint la chercher, amenant pour l'escorter la fleur de la noblesse de la Grande-Bretagne. Après une semaine de fêtes et de réjouissances, Henriette quitta la cour de son frère. Marie de Médicis et Anne d'Autriche l'accompagnèrent jusqu'à Amiens, et la reine mère en se séparant de sa fille, écrivit à Charles Ier : « J'estime ma fille heureuse, puisqu'elle sera le lien et le ciment pour l'union de ces deux couronnes, et je l'estime doublement heureuse, non-seulement pour ce qu'elle épouse un grand roi, mais une personne comme la vôtre. Je vous la recommande comme la créature du monde qui m'est aussi chère et prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous bénisse tous deux. »

Henriette n'était pas moins contente que sa mère d'un mariage qui, selon toute apparence, assurait son bonheur autant qu'il satisfaisait son orgueil. Bien des amertumes devaient troubler ce bonheur, bien des humiliations blesser cet orgueil. Le roi reçut son épouse à Douvres, et leur contrat de mariage fut publiquement renouvelé dans la grande salle du palais de Canterbury ; on s'abstint de toute répétition de la cérémonie religieuse, dans la crainte de mécontenter les catholiques ou les protestants, selon que le mariage eût été célébré par un ministre protestant ou par un prêtre catholique. Les ravages que faisait en ce moment à Londres une maladie pestilentielle, la plus destructive qu'il y eût encore eu de mémoire d'homme, empêcha l'entrée solennelle du couple royal dans la métropole. A la tristesse générale qu'occasionnait ce fléau se joignirent tout d'abord pour Henriette des ennuis personnels. La princesse avait l'humeur gaie, l'esprit vif; elle était accoutumée à l'agrément d'une cour dont la taciturnité de Louis XIII n'avait pas pu bannir la courtoisie ni même la galanterie. Charles ne parut pas très-sensible aux attraits de sa femme; les affaires de l'État ne lui laissaient pas le loisir de s'occuper de l'amuser ni de lui plaire. De petites querelles sans importance, non sans aigreur, mirent la discorde entre les nouveaux époux. Le roi se plaignait de l'étourderie et de la pétulance de la reine, la reine du caractère morose du roi. Leurs brouilleries étaient excitées, d'un côté, par Buckingham, qui, comme tous les favoris du roi, redoutait l'ascendant d'une aimable reine sur son mari, de l'autre par les domestiques français qu'Henriette avait amenés, et que la malveillance visible des Anglais poussait à se montrer, par représailles, insolents envers ceux-ci. Le zèle d'ailleurs, un peu indiscret, des chapelains de la reine contribua encore à indisposer les communes, inquiètes des récentes concessions faites aux catholiques. D'ailleurs, l'épuisement du trésor, loin de permettre une augmentation de dépenses, exigeait des réformes. Charles congédia brusquement toutes les personnes françaises de la maison d'Henriette; c'était une infraction à un des articles du contrat de mariage. La reine ressentit ce coup d'autorité comme un affront, la cour de France s'en offensa; Buckingham triomphait. Follement épris d'Anne d'Autriche, il espérait que cette mésintelligence entre les deux maisons de France et d'Angleterre lui procurerait l'occasion de retourner à Paris en qualité de conciliateur; mais le maréchal de Bassompierre nommé par Louis XIII ambassadeur extraordinaire auprès de Charles Ier, sut apaiser ces dissensions domestiques et rétablir l'harmonie dans le ménage royal.

Depuis lors Henriette exerça une grande influence sur son mari; aussi fut-elle souvent accusée par les ennemis de la couronne de suggérer au roi la plupart des actes imprudents qui lui aliénèrent l'affection de ses sujets. A mesure que le parti de l'opposition gagnait du terrain, la reine devenait de plus en plus impopulaire. Les patriotes la représentaient comme étant l'âme d'une faction dont le but était l'établissement du despotisme et du papisme. En 1642, après le procès et la décapitation de Strafford, Henriette, effrayée, annonça son intention d'accompagner sur le continent la reine mère de France. Cette princesse exilée était venue à Londres de Bruxelles, où elle avait d'abord cherché un refuge; mais les insultes de la populace anglaise la forcèrent de quitter son nouvel asile. Les communes et les lords s'unirent pour conjurer Henriette de rester en Angleterre; la reine n'osa pas résister à leurs sollicitations. Toutefois, au commencement de l'année suivante, la rébellion ayant pris un aspect plus menaçant, Charles envoya son épouse en Hollande, sous le prétexte de conduire leur fille Marie au prince d'Orange, Guillaume, auquel la jeune princesse était fiancée. Henriette, quoique bien accueillie à La Haye, dut supporter les manières irrévérencieuses des bourgmestres. Ces républicains entraient là où elle était, sans sa permission, le chapeau sur la tête, la regardaient, puis s'en allaient comme ils étaient venus, sans la saluer; ou bien, ils s'asseyaient sur une chaise, près d'elle, et entraient en conver-

sation, aussi librement qu'ils l'eussent fait avec leurs égaux. Cette grossièreté fut à peine alors remarquée de la reine; l'objet réel de son voyage était de procurer au roi de l'argent, des munitions et des troupes, pour terrasser l'insurrection, devenue générale. Ayant mis ses pierreries en gage, Henriette parvint à lever une armée de quarante mille mercenaires étrangers et à équiper une flotte de neuf vaisseaux : elle s'embarqua, jalouse d'amener elle-même ces renforts au roi; mais une violente tempête repoussa la flotte sur les côtes de la Hollande. La reine repartit, cependant, après quinze jours d'une inaction forcée. Cette fois elle réussit à débarquer sur la côte du Yorkshire, dans le port de Burlington. L'amiral Batten, que les *parlementaires*, ainsi appelait-on les membres de l'opposition, avaient chargé d'empêcher la princesse d'aborder les rivages de l'Angleterre, se conduisit d'une manière odieuse en cette circonstance. Furieux de voir sa vigilance mise en défaut, il jeta l'ancre dans la rade, pendant la nuit, et tira cent coups de canon sur les maisons du quai, dans l'une desquelles s'était logée la reine. Pour échapper à un péril aussi imminent, Henriette dut quitter son lit et aller s'abriter derrière une colline proche de la ville. Le comte de Newcastle, un fidèle royaliste, accourut à Burlington, d'où il escorta la reine jusqu'à York. Elle passa quatre mois dans cette ville, attendant l'issue de ses efforts et de ceux des amis de la royauté, et s'occupant toujours activement de fournir à Charles les munitions et les vivres dont manquait son armée. Un membre de l'opposition, nommé Pym, accusa la reine de haute trahison contre le parlement et le royaume. Cette accusation, soutenue par les communes, ne l'ayant pas été par les lords, fut abandonnée au bout d'un certain temps.

Dans le courant de la même année 1643, la reine put rejoindre son mari à Oxford; elle lui amena des renforts considérables de soldats et des approvisionnements. Le courage et l'affabilité d'Henriette lui avaient gagné les sympathies de l'armée royaliste, et ils rattachèrent à la cause de Charles beaucoup d'adhérents. Des tentatives d'accommodement, faites alors par les lords, qui crurent l'instant favorable pour réconcilier le roi et la nation, furent déjouées par les républicains; bientôt la monarchie éprouva de nouveaux échecs. L'année suivante, la reine faillit tomber au pouvoir du comte d'Essex, qui commandait l'armée des insurgés. Cette princesse venait d'accoucher d'une fille (Henriette-Anne), et elle était dans un dénûment complet de toutes les choses nécessaires à une femme dans sa situation. Anne d'Autriche lui envoya sa sage-femme et une somme d'argent, dont Henriette fit passer la plus grande partie au roi. Essex s'approchait toujours; la reine lui envoya demander un passe-port pour pouvoir aller avec sécurité aux eaux de Bath ou de Bristol, qui étaient nécessaires au rétablissement de sa santé. Essex lui refusa le passeport, ajoutant avec une insultante ironie qu'il l'escorterait lui-même si elle voulait aller à Londres, où elle était sous le coup d'une accusation de haute trahison. Enfin, la constance et le courage de la reine furent vaincus par de si nombreuses et de si rudes épreuves; elle se réfugia à Falmouth, d'où une escadre hollandaise la conduisit à Brest, malgré les poursuites de la flotte anglaise.

La reine d'Angleterre alla d'abord prendre les eaux de Bourbon. Partout, sur son passage, le peuple témoignait à la fille d'Henri IV sa sympathie pour ses malheurs. Après un séjour de quelques mois à Bourbon, Henriette se rendit à Paris. La cour de France lui fit une pension de dix mille écus par mois; elle fut logée au Louvre, et reçut le château de Saint-Germain pour résidence d'été. Il est à remarquer que la valeur de l'argent, beaucoup plus forte à cette époque qu'aujourd'hui, doublait au moins la pension allouée à la reine fugitive. L'état de gêne où plus tard elle se trouva réduite fut le résultat de ses libéralités, pourtant insuffisantes, en faveur des exilés qui partagèrent les infortunes des Stuarts. Le prince de Galles lui-même n'eut longtemps d'autres ressources pécuniaires que celles qui lui furent fournies par sa mère. Quant au dénûment dont on donne souvent pour preuve la nécessité où se trouva l'épouse de Charles Ier de faire garder le lit à sa fille Henriette-Anne faute de bois de chauffage, pendant un hiver rigoureux, ce fut une circonstance tout accidentelle : c'était au mois de janvier de l'année 1649 ; les troubles suscités par les frondeurs forcèrent la famille royale de France à quitter Paris et à se réfugier à Saint-Germain-en-Laye, où elle manqua même des nécessités de la vie. Déjà depuis plusieurs mois, et par suite des dissensions entre le parlement et la cour, la reine d'Angleterre ne touchait plus sa pension. La régente Anne d'Autriche s'était vue obligée d'engager à des usuriers les pierreries de la couronne. Cependant, le parlement ayant eu connaissance de la situation dans laquelle se trouvait Henriette, qui était demeurée au Louvre, s'en émut, et lui accorda des secours. Au commencement de cette même année 1649, le 30 janvier, Charles Ier mourut sur l'échafaud. En chargeant sa fille Elisabeth, qui était restée en Angleterre, de transmettre ses derniers adieux à la reine, il recommanda à cette jeune princesse de dire à sa mère que durant tout le cours de leur union il ne lui avait jamais été infidèle, même par la pensée.

La reine d'Angleterre ne quitta pas la France, depuis l'année où elle était venue y chercher un asile, jusqu'en 1660. Le 8 mai de cette année, Charles II ayant été proclamé roi à Londres, où il fit son entrée le 29 du même mois, la reine mère alla le voir, avec sa fille Henriette-

Anne, au mois de septembre suivant : il y avait à cette visite deux autres motifs. La veuve de Charles Ier voulait recouvrer les terres qui constituaient son douaire, et dont la plus grande partie avait été partagée entre les promoteurs de la mort de son mari. Henriette avait aussi l'intention d'empêcher la reconnaissance du mariage clandestin de son second fils Jacques, duc d'York, avec Anne Hyde, fille du chancelier de ce nom. Mais peu après son arrivée un enfant naquit de cette union, et Mazarin, qui désirait être en bons termes avec le chancelier, s'étant entremis auprès de la reine mère, celle-ci, qui de son côté comptait sur l'appui du ministre français pour l'établissement de sa fille, consentit à accueillir Anne Hyde comme l'épouse de son fils. Ce fut effectivement pendant ce séjour d'Henriette-Marie en Angleterre que se négocia le mariage de sa plus jeune fille, Henriette-Anne, avec Philippe, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV. La reine reconduisit donc sa fille à Paris, et vint loger au Palais-Royal. Elle acheta ensuite à Colombes une maison, où elle mena une vie fort retirée et fort simple, car elle était *sans nulle façon*, dit Mme de Motteville. Par ce côté, et par celui du courage martial dont elle avait donné des preuves en affrontant les dangers des guerres civiles, Henriette ressemblait à Henri IV, son père. Elle racontait volontiers ses vicissitudes passées, qui donnaient d'ailleurs du relief à son caractère ferme et à son esprit, qui était très-brillant. A l'égard des agréments physiques, elle n'avait aucune prétention, peut-être parce qu'il ne lui était plus possible d'en avoir. Sa taille aussi bien que les traits de son visage s'étaient gâtés de très-bonne heure; et ce qui semble indiquer que cette princesse n'avait pas perdu tout instinct de coquetterie, c'est son assertion que « les femmes ne peuvent plus être belles passé vingt-deux ans ». L'auteur des *Mémoires* sur Anne d'Autriche remarque à ce propos que la beauté d'Henriette de France *n'avait duré que l'espace d'un matin*.

Henriette-Marie mourut presque subitement, dans sa maison de Colombes, le 10 septembre 1669. Son corps fut inhumé à Saint-Denis, et son cœur remis aux religieuses de Sainte-Marie de Chaillot : cette reine avait une grande prédilection pour leur monastère, où elle faisait de fréquentes retraites. Henriette de France avait eu de son mariage avec Charles Ier trois fils et trois filles : *Charles* et *Jacques*, qui régnèrent l'un après l'autre, *Henri*, duc de Glocester; *Henriette-Marie*, princesse d'Orange; *Élisabeth* et *Henriette-Anne*. Camille Lebrun.

Clarendon, *Papers*. — Howell, *Letters*. — Lingard, *History of England*. — Hume, *History of England*. — Bassompierre, *Mémoires*. — Motteville, *Mémoires*. — Retz, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Bossuet, *Oraisons funèbres*.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE (Madame), duchesse d'Orléans, fille de la précédente et de Charles Ier, roi d'Angleterre, née à Exeter, le 16 juin 1644, morte à Saint-Cloud, le 29 juin 1670. Sa mère venait de lui donner le jour lorsqu'elle se vit obligée de fuir devant l'armée des parlementaires, sous le commandement d'Essex, et ce fut dans les bras de sa nourrice que Henriette-Anne débarqua en France. Sa mère l'éleva dans la retraite, plutôt *comme une personne privée que comme une princesse*, ce « qui fut cause, ajoute Mme de La Fayette, dans son *Histoire de la Vie de Madame*, qu'elle prit toutes les lumières, toute la civilité, toute l'humanité des conditions ordinaires ». Dans son enfance, Henriette n'était point jolie; en grandissant, les agréments physiques qui plus tard la rendirent si séduisante (*fascinating*), suivant l'expression de l'historien Lingard, se développèrent presque imperceptiblement, car personne ne les remarquait. La simplicité de son existence et surtout de sa toilette contribua certainement à détourner d'elle les regards des courtisans. Leur négligence à son égard s'explique d'ailleurs par le dédain du jeune roi Louis XIV; c'était par obéissance à la volonté de la reine mère, et avec un déplaisir marqué, que ce prince, encore enfant, dansait avec sa cousine Henriette. Anne d'Autriche, avant qu'elle eût porté ses vues sur son autre nièce, l'infante Marie-Thérèse, forma cependant le projet de faire épouser Henriette au roi; mais Louis, à qui elle déplaisait, répondit qu'il la trouvait trop jeune pour devenir sa femme. La vérité est que son orgueil eût souffert de voir une princesse pauvre, exilée, s'asseoir à ses côtés, sur le trône de France.

La fille de Charles Ier vécut ainsi presque obscurément au milieu de la plus brillante cour de l'Europe, jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Vers la fin de l'année 1660, le rétablissement de la monarchie en Angleterre ramena dans ce royaume la mère et la jeune sœur de Charles II. Ce changement de situation rendait Henriette un parti très-convenable pour un fils de France; Louis XIV avait épousé, l'année précédente, sa cousine Marie-Thérèse, mais son frère, Philippe, ordinairement appelé *Monsieur*, n'était pas encore marié. Des raisons politiques, qui faisaient désirer de renouveler avec le nouveau roi d'Angleterre le traité d'alliance conclu par Mazarin avec Cromwell, déterminèrent les ouvertures que la cour de France fit faire à Charles II par l'entremise de la reine mère. Ces ouvertures furent accueillies avec joie; elles effacèrent aux yeux du monarque anglais la dureté des procédés de la maison de France à son égard pendant la durée du protectorat, et le mariage d'Henriette d'Angleterre avec Monsieur fut conclu. Les historiens anglais disent que cette union présentait à la jeune princesse un brillant avenir, dont son amour-propre dut être flatté; toutefois, il est probable que sa satisfaction fut mélangée de quelque rancune envers le souverain qui ne l'avait pas jugée digne d'occuper à

sa cour la première place. La puissance de fascination qu'Henriette exerça dans la suite presqu'universellement se manifesta pour la première fois pendant le séjour qu'elle fit à la cour du roi, son frère. Le duc de Buckingham, fils de celui qui avait aimé Anne d'Autriche, s'enflamma subitement pour elle, et se détacha de sa sœur, Henriette-Marie, princesse d'Orange, dont on le croyait amoureux. Ayant accompagné la reine douairière d'Angleterre et sa fille à leur retour en France, Buckingham eut de tels accès de désespoir pendant une maladie que fit la jeune princesse sur le vaisseau, que sa mère, appréhendant quelque éclat, enjoignit au duc, dès son débarquement au Havre, de les devancer à Paris. A leur arrivée, Anne d'Autriche, avec l'intention apparente de faire honneur à la future épouse de son fils, la garda toujours à ses côtés, jusqu'à son mariage; ainsi, la princesse d'Angleterre ne se trouva jamais en évidence, et la cour ne s'occupa guère plus d'elle que par le passé. Buckingham, rendu clairvoyant par sa passion, une passion malheureuse, car Henriette y resta insensible, prévit qu'elle enchaînerait bien des cœurs. Monsieur se montra d'abord fort empressé auprès de la jeune princesse, sans toutefois lui témoigner le plus léger sentiment d'amour.

Le mariage de Philippe et d'Henriette se fit le 31 mars 1661, dans la chapelle du Palais-Royal, où demeurait la reine douairière d'Angleterre, sans aucune pompe, parce qu'on était dans le carême. Les deux reines mères, le roi et la reine régnante et mademoiselle de Montpensier assistèrent seuls à la cérémonie. Madame reçut les visites pendant les deux jours suivants, aux Tuileries, où Monsieur demeurait déjà avant son mariage. Puis, le roi et les reines étant partis pour Fontainebleau, la duchesse d'Orléans, restée à Paris, réunit autour d'elle une cour. Bien qu'Henriette fût embellie depuis quelques années, elle n'était pourtant pas précisément jolie ni bien faite, mais elle avait un teint « de rose et de jasmin » et une élégance de manières, une vivacité d'esprit, une aménité de caractère qui répandaient un si grand charme sur toute sa personne, que les femmes aussi bien que les hommes l'adoraient et l'admiraient. Le duc et la duchesse d'Orléans rejoignirent ensuite la famille royale à Fontainebleau. Ce fut pendant leur séjour dans cette résidence que le comte de Guiche, l'homme le plus beau, le plus aimable et le plus présomptueux de la cour, s'éprit de la jeune princesse. Quant à Monsieur, prince efféminé, tout occupé de se parer et de s'admirer, il n'eut jamais que de l'amitié pour son épouse; encore ce sentiment s'éteignit vite dans son cœur. « Je n'ai aimé ma femme que pendant quinze jours, » disait-il à Mademoiselle. Cette indifférence, qui contrastait avec la sympathie générale dont Henriette se voyait l'objet, l'ennui qu'elle avait autrefois ressenti auprès de sa mère, le peu de disposition où elle voyait Anne d'Autriche de lui laisser l'occasion de briller, et plus que tout cela les anciens dédains de Louis XIV, surexcitèrent chez elle le désir de s'amuser et la volonté de plaire. Dès ce moment elle devint *toute la joie, tout l'agrément, tout le plaisir de la cour.*

La gaieté de Madame, le goût qu'elle témoignait pour les amusements qu'aimait aussi Louis XIV, le soin qu'elle eut de s'entourer des personnes dont la société plaisait le plus au jeune roi, attirèrent facilement celui-ci dans le cercle particulier de sa belle-sœur. Ce prince galant ne tarda pas à ressentir pour elle une tendresse un peu plus vive que ne l'est ordinairement l'amitié fraternelle. Henriette ne chercha pas à affaiblir cette inclination. « Elle se souvenait, dit M^me^ de Motteville, que Louis XIV l'avait autrefois méprisée, quand elle aurait pu prétendre à l'épouser, et le plaisir que donne la vengeance lui faisait voir avec joie de contraires sentiments qui paraissaient s'établir pour elle dans l'âme du roi. »

Il régna bientôt entre Louis et Henriette une intimité dont la reine régnante, Marie-Thérèse, prit ombrage. Elle s'en plaignit à la reine mère, à qui Monsieur, de son côté, témoigna un vif mécontentement de la légèreté de sa femme. Anne d'Autriche aimait à exercer sur sa famille l'influence qu'elle n'avait plus dans le gouvernement; elle prêta donc une oreille complaisante aux confidences et aux plaintes de ses enfants, et elle essaya d'imposer sa médiation dans les deux ménages. Ses remontrances ne réussirent qu'à rendre la désunion plus évidente. « Tout cela, dit M^me^ de La Fayette, faisait un cercle de redites et de démêlés qui ne donnait pas un moment de repos aux uns ni aux autres. » Pour faire cesser cette petite guerre d'intérieur, ainsi que les bruits auxquels elle semblait donner quelque fondement, Henriette et Louis imaginèrent une feinte; ils convinrent entre eux que le roi paraîtrait porter son attention sur quelqu'une des filles d'honneur de Madame; ce jeu devint une espèce de trébuchet, où le roi fut pris en même temps que M^lle^ de La Vallière, car celle-ci s'empara presque aussitôt du cœur de Louis XIV. Henriette, qui aurait pu prévoir ce dénoûment, en fut étonnée et piquée. Il fallait un nouvel aliment à sa coquetterie; le comte de Guiche fut plus heureux que Buckingham : il avait soupiré pour la princesse dès qu'il l'avait vue; mais les assiduités de Louis auprès d'elle avaient éloigné ce jeune seigneur. M^lle^ de Montalais, une autre des filles d'honneur de Madame, s'entremit officieusement dans ces folles amours. Elle gagna la confiance du comte, en l'assurant qu'elle rendrait la princesse indulgente pour sa passion; et en effet elle parvint à occuper l'imagination de Madame par un commerce de lettres et de galanteries entre elle et le comte. Monsieur eut plus d'une fois des soupçons de cette intrigue, sans jamais pouvoir en saisir les preuves, grâce

aux ruses de la Montalais, qui usait de toutes les ressources de son esprit subtil pour tirer d'embarras les deux amants. En agissant ainsi, cette fille espérait se rendre nécessaire à sa maîtresse, et partant obtenir beaucoup de sa reconnaissance. Doit-on croire que cette intrigue se renferma d'une part dans les bornes d'une adoration respectueuse, de l'autre dans celles d'un tendre penchant? A son lit de mort, la princesse, disent ses apologistes, assura Monsieur « qu'elle ne lui avait jamais manqué ».

Il y eut certainement dans la conduite privée de Madame bien des légèretés, qui prêtèrent facilement à la calomnie. Madame avait quelques ennemis : c'étaient les favoris de Monsieur. Craignant que l'influence d'une charmante épouse leur fît perdre leur ascendant sur ce faible prince, ils avivaient dans son âme cette jalousie conjugale que l'amour-propre blessé suffit à faire naître. Le mécontentement de Monsieur et peut-être celui du roi, à qui il déplut qu'Henriette se fût si aisément consolée de l'inconstance de son attachement, valurent au comte de Guiche une disgrâce, qui toutefois ne dura pas longtemps. De ces intrigues et de ces menées il résulta que l'indifférence première de Monsieur pour sa femme se changea en aversion. Il la traitait fort mal, et tenait en sa présence des discours désobligeants et durs. Ainsi, il dit un jour tout haut, dans le carrosse du roi, à propos d'astrologie : « On m'a prédit que j'aurais plusieurs femmes; en l'état où est Madame, j'ai raison d'ajouter foi à cette prédiction. » Il était vrai qu'Henriette avait une santé fort délicate : pendant ses grossesses elle était presque toujours souffrante; un de ses maux habituels, c'était un rhume très-fatigant; il semblait quand elle toussait qu'elle allait étouffer. Aussi gardait-elle souvent le lit la journée entière, ce qui ne l'empêchait pas de recevoir, couchée, mais très-parée, depuis le matin jusqu'à neuf heures du soir. Cependant, on ne se préoccupait pas beaucoup de sa mauvaise complexion; l'humeur enjouée de la princesse et son insatiabilité de plaisirs l'illusionnaient elle-même aussi bien que tout le monde sur l'état de sa santé.

La mésintelligence qui existait depuis longtemps entre Monsieur et Madame fut encore augmentée par une marque singulière de confiance que Louis XIV donna à sa belle-sœur. Voulant détacher Charles II de la triple ligue dans laquelle il était entré, le roi de France pensa qu'il ne pourrait pas trouver pour cette mission secrète un envoyé plus capable de le remplacer que l'insinuante Henriette. La princesse se chargea de la négociation, ayant d'ailleurs, suivant Lingard, un dessein qui lui était personnel. Elle espérait obtenir de son frère Charles la permission de se retirer dans son royaume et d'y vivre séparée de Monsieur, dont les mauvais procédés lui rendaient la vie insupportable. Mais aucun passage des mémoires particuliers de ce temps ne corrobore cette assertion de l'historien anglais. Quoi qu'il en soit, Monsieur ne fut pas initié au secret de ce voyage de sa femme. Louis, à qui l'Espagne venait de céder plusieurs villes de la Flandre, prétexta le désir de visiter cette nouvelle partie de son territoire et de voir les ouvrages de fortifications qu'il avait fait entreprendre. La reine et toute la cour accompagnèrent le roi dans cette tournée. On alla d'abord à Câteau-Cambrésis, puis à Bapaume, à Arras, à Tournay et à Courtray. Dans cette dernière ville, Madame reçut un message du roi d'Angleterre qui la priait de passer à Douvres, où il irait la voir. Henriette parut fort aise de cette invitation de son frère; Monsieur en marqua du mécontentement, jusqu'à s'emporter contre Madame et à lui défendre de partir; mais le roi exprima une volonté opposée. Henriette s'embarqua à Dunkerque, et alla à Douvres, où elle trouva son frère, avec qui elle passa dix jours, au milieu des fêtes. Suivant Hume elle revint triompher à la cour, ayant obtenu tout ce qu'elle souhaitait du roi d'Angleterre, contrairement à ses premiers engagements avec les États dont Louis voulait le détacher et aux intérêts bien entendus de son royaume. Suivant Lingard, Charles se montra inflexible à l'endroit de modifications avantageuses pour la France, que Louis voulait faire au traité déjà dressé par les commissaires anglais. Il en fut de même de la demande que lui fit Henriette de venir demeurer en Angleterre. Cet historien attribue l'abattement d'esprit de la princesse, à son retour en France, à l'insuccès de son voyage. La même dissidence existe sur ce dernier point entre mademoiselle de Montpensier et M^me^ de La Fayette; la première dit que Madame revint belle, contente, pleine de santé; la seconde, qu'elle était souffrante et triste. La cour était retournée à Saint-Germain; le roi reçut Henriette avec beaucoup de marques de considération; mais Monsieur lui gardait rancune de son voyage, dont il savait le secret, révélé par la faiblesse d'un grand guerrier : Turenne en avait instruit M^me^ de Coëtquen, par qui le chevalier de Lorraine et ensuite Monsieur l'avaient, à leur tour, appris. Monsieur fit un accueil si disgracieux à sa femme qu'elle en pleura de chagrin. Néanmoins les deux époux retournèrent ensemble à leur maison de Saint-Cloud. Madame commençait à recouvrer un peu de gaieté, lorsque, dans la matinée du 29 juin, comme elle achevait de boire un verre d'eau de chicorée, elle se sentit saisie de violentes douleurs d'entrailles; sa première exclamation fut qu'elle était empoisonnée, et cette exclamation a induit longtemps en erreur l'opinion publique. Tout le monde dans le château fut effrayé, hormis Monsieur, qui ne parut aucunement troublé. On courut avertir le roi et la reine, qui étaient alors à Versailles. Vallot, un des médecins de Louis XIV, fut dépêché immédiatement au-

près de la princesse. Lorsque leurs majestés arrivèrent à Saint-Cloud, avec Mademoiselle, on leur dit que Madame se mourait; cependant, personne ne paraissait inquiet ni affligé. Le roi et la reine trouvèrent la princesse couchée sur un petit lit fait à la hâte; elle était pâle, échevelée, et les mouvements convulsifs qu'elle éprouvait lui bouleversaient tellement les traits, que son visage était méconnaissable. Elle jetait des cris affreux, disant qu'elle sentait un feu dans son estomac et qu'un peu d'émétique la soulagerait. Personne ne s'occupait d'adoucir ses souffrances; les médecins s'entreregardaient, et se taisaient. « Mais, dit le roi en se tournant vers eux, on n'a jamais laissé une femme mourir ainsi sans secours! » Vallot répondit que le mal de la princesse n'était pas dangereux. « C'est, expliqua-t-il, une sorte de colique qui dure quelquefois neuf à dix heures, vingt-quatre au plus. » Et l'on continuait d'aller et venir dans cette chambre, de causer et même de rire, bien qu'une indifférence aussi inhumaine dût blesser et affliger la malheureuse princesse.

Mademoiselle de Montpensier s'approcha de Monsieur, dont la tranquillité l'étonnait extrêmement. Elle lui fit observer que Madame étant en danger de mort, il fallait songer à lui parler de Dieu. « Vous avez raison, répondit Monsieur sans s'émouvoir. Mais le confesseur de Madame est un capucin obscur et peu capable... Quel autre pourrait-on trouver dont le nom figurerait bien dans la *Gazette*, comme ayant assisté Madame à ses derniers moments?... »

Le roi et la reine, ne pouvant pas supporter plus longtemps le spectacle de la douloureuse agonie de leur belle-sœur, ne tardèrent pas à quitter Saint-Cloud pour retourner à Versailles. Madame rendit le dernier soupir le lendemain à trois heures du matin. Ce même jour, 30 juin, Louis XIV écrivit à Charles II la lettre suivante :

« Monsieur mon frère,

« La tendre amitié que j'avais pour ma sœur vous était assez connue pour n'avoir pas de peine à comprendre l'état où m'a réduit sa mort. Dans cet accablement de douleur, je puis dire que la part que je prends à la vôtre, pour la perte d'une personne qui vous était si chère aussi bien qu'à moi, est encore un surcroît à l'excès de mon affliction. Le seul soulagement dont je suis capable est la confiance qui me reste que cet accident ne changera rien à nos affections et que vous me conserverez les vôtres aussi entières que je vous conserverai les miennes. Je me remets du surplus au sieur Colbert, mon ambassadeur. »

Cette fin prématurée, rapide, mais non pas aussi soudaine que Bossuet la dépeignit par ces paroles saisissantes : « *Madame se meurt, Madame est morte!* », fut le sujet de toutes les conversations pendant la journée que dura la maladie et celle qui suivit la mort de la princesse. On s'entretint de la croyance où avait paru être Madame qu'elle était empoisonnée, de la mésintelligence qui existait entre elle et Monsieur et surtout du choix que ferait probablement bientôt le prince d'une seconde épouse. Mademoiselle de Montpensier, qui avait fort blâmé l'indifférence de Monsieur pour les souffrances d'Henriette, se préoccupait de ce choix prochain, autant et plus que les autres femmes de la cour. Les médecins du roi, de Monsieur, de la feue princesse, celui de l'ambassadeur d'Angleterre et des chirurgiens de Paris, qui coopérèrent ou assistèrent à l'ouverture du corps de Henriette, déclarèrent, en présence de lord Montague, ambassadeur d'Angleterre, que Madame était morte d'une bile échauffée et d'une colique qu'ils appelèrent *choléra-morbus*. On n'attacha pas en ce temps-là et même depuis lors on n'a jamais attaché beaucoup d'importance à ce nom d'une maladie, fort peu connue autrefois, qui enleva Madame. Il est certain que cette princesse mourut persuadée qu'on l'avait empoisonnée. Lord Montague, étant aussi accouru à Saint-Cloud, au bruit de la maladie subite de Madame, osa lui demander en anglais si elle croyait avoir été empoisonnée. « Mais, explique-t-il dans sa lettre sur ce sujet à son maître, Charles II, le prêtre qui était à son chevet et qui l'exhortait ayant compris le mot *poisoned*, lui dit : — « Madame, vous ne devez accuser personne, mais offrir votre mort à Dieu comme un sacrifice. » — De sorte que j'eus beau réitérer à plusieurs reprises ma question, elle ne voulut jamais y répondre autrement que par un mouvement d'épaules. »

Les soupçons d'un empoisonnement, quoique fondés uniquement sur la croyance d'une femme en proie à d'atroces douleurs et sur le désaccord qui régnait entre elle et son mari, s'accréditèrent dans le public contemporain et même dans la postérité, par l'opinion, trop légèrement émise, de plusieurs écrivains, entre autres de la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, de Saint-Simon et de d'Argenson. Ces soupçons s'arrêtèrent particulièrement sur le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat. On prétendait que le chevalier avait envoyé d'Italie, où il était alors en exil, le poison dont d'Effiat frotta, pensait-on, les bords du gobelet de vermeil dans lequel on présenta à Madame son eau de chicorée; néanmoins, la princesse Palatine, qui adopta cette version, se réconcilia ensuite avec le chevalier de Lorraine, rappelé à la cour par Louis XIV deux ans après cet événement. Cette réhabilitation implicite du chevalier n'empêcha pas que quelques années plus tard M^me^ de Grancey, maîtresse de Monsieur, M^me^ de Clérembaut, gouvernante des enfants de Madame, et le chevalier de Beuvron ne fussent encore compromis par les fausses révélations de la Brinvilliers au sujet de la mort d'Henriette d'Angleterre.

Cependant, M^me^ de La Fayette, qui elle aussi

avait été témoin des progrès du mal ainsi que de la mort de la princesse, raconte diverses particularités ignorées du roi, de Mademoiselle et des autres personnes qui survinrent seulement lorsque la crise était à son apogée. Suivant Mme de La Fayette, Madame avait souffert toute la matinée d'un point de côté; s'étant couchée sur des carreaux, elle avait dormi quelque temps, mais vraisemblablement d'un sommeil très-pénible, car à son réveil elle était tout abattue et avait mauvais visage. Ensuite, la princesse aurait pris, pour atténuer les effets de l'empoisonnement qu'elle supposait, diverses drogues, qui lui firent plus de mal que de bien. De ces allégations, de ces contradictions, il ressort non-seulement le fait que la mort d'Henriette d'Angleterre fut naturelle, mais aussi un enseignement pour la justice des sociétés, qui subit trop souvent l'influence de l'imagination des hommes ou des passions du moment. — Henriette d'Angleterre eut deux filles, *Marie-Louise*, qui fut la première femme de Charles II, roi d'Espagne, et *Anne-Marie*, qui épousa Victor-Amédée, duc de Savoie et depuis roi de Sardaigne.

Camille LEBRUN.

Mme de La Fayette, *Histoire de la Vie de Madame.* — Motteville, *Mémoires.* — Sévigné, *Lettres.* — Montpensier, *Mémoires.* — Bossuet, *Oraisons funèbres.* — Hume, *History of England.* — Mary Green, *Lives of the Princesses of England.* — Lingard, *History of England.* — Montague, *Lettre à Charles II.* — *Mémoires de la princesse Palatine.* — La Palatine, *Fragments de Lettres originales.* — D'Argenson, *Essais.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Saint-Simon, *Mem.* — La Bibliothèque impériale, le dépôt des archives (secrètes) du ministère des affaires étrangères de Paris, et le *state-paper office* de Londres (*French correspondance; Louis XIV*), contiennent de nombreuses lettres et autres documents relatifs à la biographie de la princesse Henriette-Anne.

HENRION (*Denis*), mathématicien français du dix-septième siècle, mort vers 1640. Il était ingénieur du prince d'Orange et des états généraux des Provinces-Unies. Il commença vers 1607 à enseigner les mathématiques à Paris, où beaucoup de jeunes nobles suivirent ses cours. Un des plus anciens traducteurs d'Euclide, il est le premier Français qui ait publié une table de logarithmes. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires mathématiques recueillis et dressés en faveur de la noblesse françoise;* Paris, 1612, in-4°; rémpr. avec des augm., 1623, in-8°; l'auteur donna un second volume en 1627, in-8°; — *Les quinze livres des Élémens d'Euclide, traduits de latin en françois;* Paris, 1615, in-8°; 2e édit., revue et corrigée; Paris, 1621, in-8°; — *Les Élémens et les Donnés d'Euclide traduits en françois avec des commentaires;* Paris, 1632, in-4°; — *Élémens géométriques d'Euclide, traduits et commentés par D. Henrion;* Rouen, 1649, 1676, 2 vol. in-8°; Paris, 1683, 1685, 2 vol. in-8° : c'est la réunion des deux ouvrages précédents; — *Réponse apologétique pour les traducteurs et interprètes des Élémens d'Euclide, à un nommé P. Le Mardelé, avec un Sommaire de l'Algèbre;* Paris, 1623, in-8°; ce Le Mardelé était un correcteur d'imprimerie, qui avait vivement attaqué la traduction d'Euclide d'Henrion ainsi que d'autres traductions du même ouvrage; — *Les Élémens sphériques de Théodose Tripolitain, traduits en françois;* Paris, 1615, in-8° : cette traduction est rare; — *Traité des Triangles sphériques;* Paris, 1617, in-8°, réimpr. dans le tome II des *Mémoires mathématiques;* — *Traité des Globes et de leur usage, par Robert Hues, traduit du latin, avec des notes;* Paris, 1618, in-8°; — *La Géométrie pratique de J. Errard, revue et augmentée;* Paris, 1619, in-8°, anonyme; — *Canon manuel des Sinus, Tangentes et Coupantes;* Paris, 1619, in-16; réimpr. en 1623; — *Cosmographie, ou traité général des choses tant célestes qu'élémentaires;* Paris, 1620, 1626, in-8°; — *Collection ou Recueil de divers Traités de Mathématiques;* Paris, 1621, in-4° : on trouve dans cette collection un traité pour toiser et calculer toutes sortes de superficies, donné séparément par l'auteur l'année précédente; — *Traité des Logarithmes;* Paris, 1626, in-8°; réimpr. dans le tome II des *Mémoires mathématiques;* — *Tables des Directions et Projections de Jean de Mont-Royal* (Regiomontanus) *corrigées et augmentées, et leur usage; traduites du latin en françois avec des annotations et des figures;* Paris, 1626, in-4° : elles contiennent les logarithmes des nombres naturels depuis 1 jusqu'à 20,000, calculés jusqu'à 10 décimales, et ceux des sinus et tangentes de minute en minute jusqu'à 7 décimales; — *Notes sur les Récréations mathématiques et la fin de divers problèmes, servant à l'intelligence des choses difficiles et obscures;* Paris, 1627, in-8°; réimprimées plusieurs fois, à dater de 1630, à la suite de l'*Examen des mêmes Récréations mathématiques*, par Claude Mydorge, et à dater de 1659 dans l'intérieur du livre; — *L'usage du Mécomètre, qui est un instrument géométrique pour mesurer les longueurs et distances visibles*, etc.; Paris, 1630, 1677, in-8°; — *L'usage du Compas de proportion;* Paris, 1631, in-8°; nouv. édition, revue et augmentée par Deshayes; Paris, 1681, in-8° : cet ouvrage a eu une vingtaine d'éditions.

L. L—T.

De Lalande, *Bibliographie astronomique.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques.* — *Catalogues* de Boissier, du duc d'Estrées et de Falconet. — Barbier, *Examen critique et complet. des Dict. historiques.*

HENRION (*Nicolas*), numismate français, né à Troyes (Champagne), le 6 décembre 1663, mort le 24 juin 1720. Fils d'un marchand, il fit ses études par les soins de son oncle, le père Gauthereau, supérieur général de la congrégation de la Doctrine chrétienne, et entra dans cet ordre à l'âge de dix-neuf ans. Son noviciat achevé, Henrion alla professer à Vitry, puis à Noyers et ensuite à Avalon. Il enseignait la philosophie et l'hébreu dans la maison que

les doctrinaires avaient dans cette dernière ville, quand il apprit la mort de son oncle. Peu de temps après, il sortit de la congrégation, et se maria. Étant sans fortune, il essaya plusieurs professions, s'arrêta enfin à celle d'avocat, et se fit recevoir docteur en droit. Sa passion pour les médailles lui valut une place d'élève à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1701. Henrion avait étudié les langues orientales, mais imparfaitement, et néanmoins il fut nommé, en 1705, à une chaire de lecteur royal en langue syriaque au Collége de France. En 1710 il obtint une place d'agrégé à la faculté de droit par la voie du concours, et dans le même temps il fut déclaré associé vétéran de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il lut à ce corps savant de longues dissertations sur différents points de critique ou d'histoire, surtout par rapport aux médailles; mais comme ces dissertations étaient faiblement travaillées, et qu'il ne pouvait se résoudre à retoucher ce qui était une fois sorti de ses mains, on voit peu de choses de lui dans les *Mémoires* de l'Académie. On y trouve cependant, tome III, page 198, l'*Ébauche d'un nouveau système sur les médailles samaritaines*. Henrion pense que toutes les médailles juives qui portent le nom de Simon ne sont point de Simon Machabée, à qui Antiochus le Grand accorda, selon l'Écriture, le droit de battre monnaie, mais qu'elles sont de Simon Barkhokebas, dont la révolte fit tant de bruit sous Adrien. « Henrion, dit l'auteur de son éloge, avait entrepris un immense travail sur les poids et les mesures des anciens. Pour en donner à l'Académie un avant-goût précieux, il y apporta, en 1718, une espèce de table ou d'échelle chronologique de la différence des tailles humaines depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ; il y assigne à Adam cent vingt-trois pieds neuf pouces de haut et à Ève cent dix-huit pieds neuf pouces trois quarts; d'où il établit une règle de proportion entre les tailles masculines et les tailles féminines en raison de vingt-cinq à vingt-quatre. Mais il ravit bientôt à la nature cette majestueuse grandeur. Selon lui Noé avait déjà vingt pieds de moins qu'Adam; Abraham n'en avait plus que vingt-sept à vingt-huit; Moïse fut réduit à treize, Hercule à dix; Alexandre n'en avait guère que six; Jules César n'en avait pas cinq, et quoiqu'il y ait longtemps que les hommes ne se mesurent plus à la taille, si la Providence n'avait daigné suspendre les suites d'un si prodigieux abaissement, à peine oserions-nous aujourd'hui compter, au moins à cet égard, entre les plus considérables insectes de la terre. La géographie tient essentiellement à la taille des hommes; leurs pas ont toujours été, comme ils sont et seront toujours, la première mesure des espaces de longueur qui se trouvent sous leurs pieds. Ainsi Henrion joignit une nouvelle table des dimensions géographiques des premiers arpenteurs de l'univers à celle des tailles humaines dont nous venons de parler; et ces deux tableaux, qui ont un merveilleux rapport entre eux, sont probablement tout ce qu'on verra jamais des trois ou quatre volumes in-folio dont il nous flattait. » Henrion eut avec Genebrier une discussion très-vive au sujet de l'empereur à qui l'on pouvait donner pour épouse la *Magnia Urbica* dont il avait trouvé une médaille. J. V.

Éloge de N. Henrion; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome V, p. 379. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor., crit. et bibliogr.* — Bernard, *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier et août 1705.

HENRION (*Charles*), littérateur français, mort à Charenton, en 1808. On a de lui : *L'absinthe*, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles; Paris, sans date, in-8°; — *La Champétréide, ou les beautés de la paix et de la nature*, poëme; Paris, 1795, in-8°; — *Révélations d'amour;* 1796, in-8°; — *Les Incroyables et les Merveilleuses, ouvrage impayable;* Paris, 1797, in-12; — *Mémoires philosophiques d'Henrion, où l'on trouve l'origine des sylphes, des gnomes, des salamandres, des nymphes*, etc.; Paris, 1798, in-18; — *Encore un Tableau de Paris;* Paris, 1800, in-12; — *Le Mariage de Jocrisse*, comédie en un acte en prose; Paris, 1800, in-8°; — *Les Épreuves*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles (avec Ragueneau); Paris, 1801, in-8°; — *Les Marchés de Philis*, pastorale en vaudevilles (en prose) et en un acte; Paris, 1801, in-8°; — *Le Mari, le Voleur et l'Amant comme on n'en voit plus, anecdote du quatorzième siècle*, vaudeville en un acte, en prose et en style marotique (avec Laubespine); Paris, 1801, in-8°; — *Les Amours de la Halle*, vaudeville poissard, en un acte et en prose (avec Moreau); Paris, 1802, in-8°; — *C'est cela! ou questions parisiennes, petite revue de nos grands travers;* Paris, 1802, in-12; — *Drelindindin, ou le carillonneur de la Samaritaine*, parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles (avec Servières); Paris, 1802, 1804, in-8°; — *Alcymadure, ou le premier musicien;* Paris, 1803, in-12; — *Cassandre huissier*, comédie parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles (avec Moreau); Paris, 1803, in-8°; — *Les Deux Sentinelles*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes (avec Rougemont); Paris, 1803, in-8°; — *L'Amant rival de sa Maîtresse*, opéra en un acte et en prose; Paris, 1804, in-8°; — *Les Beaux-Arts au Gros-Caillou*, comédie poissarde, en un acte et en prose, mêlée de vers, de chants et de danses; Paris, 1804, in-8°; — *Le Malade par amour, ou la rente viagère*, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles (avec Brazier); Paris, 1804, in-8°; — *Monsieur de La Palisse*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vau-

devilles ; Paris, 1804, in-8° ; — *Ninon de l'Enclos*, comédie historique en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles (avec Ragueneau) ; Paris, 1804, in-8° ; — *Le Soldat tout seul*, monologue historique, en un acte, en prose mêlée de vaudevilles ; Paris, 1804, in-8° ; — *Cassandre malade*, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles ; Paris, 1805, in-8° ; — *Le Cuisinier supposé*, comédie-folie en un acte et en prose ; Paris, 1805, in-8° ; — *Il faut un mariage*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles (avec Brazier et Ragueneau) ; Paris, 1805, in-8° ; — *Mademoiselle Musard*, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles ; Paris, 1805, in-8° ; — *Monsieur Jaunas*, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles (avec Dumersan) ; Paris, 1805, in-8° ; — *Le Tour de France*, voyage en un acte en prose mêlée de vaudevilles (avec Brazier) ; Paris, 1805, in-8° ; — *Les Trois Sœurs*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles ; Paris, 1805, in-8° ; — *Les Veillées de Momus, ou recueil d'aventures, contes, traits et gestes peu connus et intéressants ;* Paris, 1805, 2 vol. in-12 ; — *La Vestale et l'Amour*, vaudeville anacréontique en un acte et en prose ; Paris, 1805, in-8° ; — *Adrien van den Velde*, comédie anecdotique en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles ; Paris, 1806, in-8° ; — *Les Amours de Manon la ravaudeuse et de Michel Zéphir* (avec Ragueneau) ; Paris, 1806, in-8° ; — *Est-elle fille, femme ou veuve ?* comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles ; Paris, 1806, in-8° ; — *La Laitière*, comédie anecdotique en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles ; Paris, 1806, in-8° ; — *Le Mariage à coups de pierres*, vaudeville en un acte (avec Dumersan) ; Paris, 1806, in-8°. Il a en outre fait d'autres pièces avec Aubertin, Corsange, Dumaniant, Martin d'Ingrande et Servières. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire.*

HENRION *de Pansey* (*Pierre-Paul*), premier président de la cour de cassation et célèbre jurisconsulte français, naquit à Tréveray, près de Ligny en Lorraine, le 28 mars 1742, et mourut à Paris, le 23 avril 1829. Son père occupait une charge de magistrature dans sa province. Après avoir terminé ses études au collége de Ligny, le jeune Henrion fit son droit à Pont-à-Mousson, et vint ensuite à Paris, où il arriva au mois de novembre 1762. Reçu avocat le 10 mars 1763, il fut inscrit sur le tableau en 1767, ayant accompli le stage de quatre années qui était alors exigé par les règlements de l'ordre dans lequel il entrait. Il prit le nom de *Pansey*, d'une terre qui appartenait à sa famille, pour être distingué de son frère puîné, Henrion *de Saint-Amand*, qui fut avocat au conseil avant la révolution, et qui mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, deux jours avant celui dont nous esquissons la vie. Henrion s'adonna de préférence à l'étude du droit féodal, qui alors pouvait devenir une source de fortune et de célébrité pour un jurisconsulte laborieux et patient. Dumoulin devint en quelque sorte le guide du jeune feudiste ; il en prononça l'éloge dans la conférence des avocats, et il publia, en 1773, une analyse très-substantielle du *Traité des Fiefs* (1 vol. in-4°) de cet illustre jurisconsulte. Ce savant ouvrage plaça Henrion à la tête des avocats qui avaient voué leur vie à cette spécialité difficile, et il fut consulté dans les plus grandes affaires où des questions de droit féodal étaient agitées. De plus, la publication du *Traité des Fiefs* servit à montrer la noble indépendance de Henrion. En effet, le parlement était alors exilé et remplacé par une commission connue sous le nom ironique de *parlement Maupeou*. Henrion, qui avait, comme presque tout le barreau, embrassé la cause des magistrats disgraciés par la cour, refusa, malgré de pressantes suggestions, de dédier son ouvrage au chancelier, et il voulut, au contraire, le publier sous les auspices de Molé de Champlâtreux, qui avait été de 1757 à 1763 premier président du parlement exilé. Dans son épître dédicatoire, il lui disait : « Vous possédez, monsieur, les deux avantages que l'on estime le plus aujourd'hui, la naissance et la fortune. Cependant le sage ne vous comptera pour quelque chose que lorsque vous aurez une grandeur qui vous sera personnelle : celle de vos aïeux n'est point à vous.... » La censure ne permit pas l'impression de cette dédicace, et elle n'existe imprimée que dans bien peu d'exemplaires du *Traité des Fiefs*. Après le rappel du parlement, en 1774, Henrion prononça l'éloge de Matthieu Molé dans la conférence des avocats. Il avait occupé les loisirs que lui laissa cet exil par la composition de l'éloge de l'abbé Pluche, qui fut publié dans la *Galerie française*.

Parmi les causes qui firent le plus d'honneur à Henrion de Pansey dans sa carrière d'avocat consultant (car il est douteux qu'il ait jamais plaidé), il faut citer celle d'un pauvre nègre nommé Roc, réclamant sa liberté contre son maître, qui l'avait amené en France ; et le procès que le célèbre dramaturge Mercier soutint contre la Comédie-Française, qui refusait de jouer une de ses pièces et d'entendre la lecture d'une autre. Le mémoire publié par Henrion dans cette cause obtint un grand succès dans le monde littéraire, et lui valut les éloges de La Harpe dans son *Cours de Littérature*. Ces deux morceaux ont été réimprimés avec les éloges de Dumoulin et de Matthieu Molé dans le tome VI (2e partie) des *Annales du Barreau*. En 1789, Henrion, qui avait déjà fourni au *Répertoire de Jurisprudence* les principaux articles de droit féodal, publia les deux premiers volumes d'un grand ouvrage sur le même sujet, et qu'il intitula *Dissertations féodales*. Les événements qui survinrent peu après lui ayant fait penser, ainsi qu'à son libraire, que le livre perdait toute son importance par l'abolition de la féodalité, les

deux volumes furent mis au pilon, et le reste de l'ouvrage a été perdu. Le peu d'exemplaires qui existent de ces dissertations font regretter que la publication n'en ait pas été continuée, car la partie historique a conservé un grand intérêt. Après que les anciennes institutions judiciaires eurent été détruites par la révolution, Henrion se retira à Joinville. Il s'y croyait oublié, lorsqu'il fut nommé en l'an IV (1796), probablement sur la désignation de ses anciens confrères Merlin et Treilhard, administrateur du département de la Haute-Marne. Il se fit remarquer dans cette place par une impartialité et une modération trop rares en ces temps difficiles. Au mois de germinal an VIII (1800), le sénat l'élut membre de la cour de cassation, et il en devint l'un des présidents en février 1809. Placé dans le premier corps judiciaire de la France, Henrion ne tarda pas à montrer toute la science qu'il possédait. Ce fut alors qu'il composa son traité: *De la Compétence des Juges de Paix* (1 vol. in-4°), qui obtint un si grand succès et qui offre l'alliance, trop peu commune, d'un style plein d'élégance et de dignité mêlé à la profonde doctrine du jurisconsulte. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; il a été traduit en allemand et en italien. Le traité de Henrion sur l'*Autorité judiciaire* accrut encore sa réputation et répandit de vives lumières sur l'histoire du droit français et de nos anciennes institutions juridiques. Napoléon, si juste apprécieur du mérite des hommes qui pouvaient jeter de l'éclat sur son gouvernement, nomma Henrion conseiller d'État et baron de l'empire. Il n'avait pourtant acheté ces faveurs par aucun acte de complaisance. L'indépendance de son caractère, tempérée par une extrême bienveillance, ne s'était jamais démentie. Nous en rapporterons deux exemples remarquables. M. Henrion faisait partie d'une commission qui traitait, sous les yeux de l'empereur, une question législative. Il y combattit l'opinion du puissant souverain, et eut le trop rare mérite de le ramener à son avis, ainsi que tous les membres de la commission. Après la séance l'empereur, qui ne le connaissait pas auparavant, s'écria: « Pourquoi ce *vieux bonhomme* n'est-il pas de mon conseil? Je veux qu'il en soit. » Ce fut ainsi que M. Henrion fut nommé conseiller d'État. Une autre fois l'empereur, voulant faire adopter par la cour de cassation une jurisprudence favorable à l'extension du fisc, envoya au président Henrion le procureur général Merlin, chargé de lui faire connaître sa volonté à cet égard. « Dites à sa majesté, répondit le vertueux magistrat, qu'il vaut mieux que le fisc perde quelques millions que de voir la considération dont jouit la cour de cassation diminuée par une injustice.... » En 1814 le gouvernement provisoire nomma commissaire au département de la justice Henrion de Pansey, qui, pendant son trop court ministère, s'empressa de faire adopter quelques mesures réparatrices. Ce fut peu après la restauration que Henrion de Pansey publia deux courtes dissertations sur *le Jury* et sur *la Pairie en France*. Il termina ce dernier opuscule par des exhortations aux corps politiques transformés en cours de justice qui peuvent paraître une critique de la condamnation à mort du maréchal Ney. Il mit aussi au jour des ouvrages plus importants sur le *Pouvoir municipal*, les *Biens communaux* et sur les *Assemblées nationales*. Lorsque la place de premier président de la cour de cassation devint vacante, en 1828, par le décès de M. de Sèze, l'opinion publique y appela Henrion de Pansey, et le roi Charles X, sur la proposition de M. le comte Portalis, alors garde des sceaux, s'empressa de ratifier un vœu si légitime. Malgré son grand âge et une cécité presque absolue, M. Henrion ne cessa de remplir ses fonctions que lorsqu'une longue maladie vint l'atteindre et le conduire au tombeau, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Henrion de Pansey ne fut pas seulement un grand magistrat, un savant jurisconsulte, un écrivain distingué, il peut être aussi compté parmi les hommes les plus spirituels de son temps. Pour quiconque ne l'a pas connu particulièrement il serait impossible de se faire une juste idée de la grâce et de la fraîcheur de son esprit, de l'aménité de son caractère, de sa conversation vive et enjouée. Ses saillies pleines de sel, sa touchante bonté, son air patriarcal qui inspirait le respect, rendaient sa société on ne peut plus attrayante. Chaque soir, dans son salon, des hommes d'État, des magistrats, des gens de lettres, des avocats entouraient le bon vieillard, et venaient recueillir avec empressement et bonheur l'instruction et le charme qu'on trouvait toujours dans son entretien. Parmi eux nous nous contenterons de mentionner M. Royer-Collard, alors dans tout l'éclat de sa haute et pure renommée, et M. de Lamartine, bien jeune encore, mais commençant à devenir célèbre. Des hommes tels que le président Henrion de Pansey sont trop rares, et leur souvenir laisse des traces ineffaçables dans l'esprit de ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans leur intimité.

Les *Œuvres judiciaires du président Henrion de Pansey* ont été publiées en 1843, en un volume grand in-8° à deux colonnes. Ce volume ne contient pas les ouvrages du savant magistrat sur le *Droit féodal*, ni son livre sur les *Assemblées nationales*. A. TAILLANDIER.

Louis Rozet, *Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de M. le baron Henrion de Pansey;* Paris, 1829, in-8°. — L.-D. Bernard, *Notice historique sur M. le baron Henrion de Pansey;* Paris, 1829, in-8°. — Taillandier, *Notice nécrologique sur M. Henrion de Pansey;* Paris, 1829, in-8°. — Fargues, *Éloge historique de M. Henrion de Pansey*, prononcé en 1837 devant la conférence des avocats de Paris; 1837, in-8°. — Parent-Réal, *Notice sur M. Henrion de Pansey;* dans la *Revue Encyclopédique*, avril 1829. — *Éloge de M. le baron Henrion de Pansey*, prononcé à l'Académie de Stanislas, le 1er février 1856, par M. Taillart, ancien procureur général; Nancy, 1851, in-8°.

HENRION (*Matthieu-Richard-Auguste*), écrivain religieux français, né à Metz, le 19 juin 1805. « Son père, qui avait été pendant dix années d'émigration attaché à la personne de Louis XVIII, en qualité de secrétaire de son cabinet et de contrôleur général de sa maison, occupait à cette époque, dit M. Bégin, un emploi administratif dans le département de la Moselle. Quand les événements de 1814 et de 1815 rétablirent les Bourbons sur le trône, Louis XVIII se souvint des services du père, et plaça le fils au collége royal de Metz. » Au sortir du collége, le jeune Henrion vint à Paris, et se fit recevoir avocat. Un opuscule apologétique de la Société des Bonnes Études le plaça dès son début parmi les écrivains royalistes, en même temps que sa traduction de la *Rédemption du genre humain* le rangea parmi les écrivains religieux. On a de lui : *Réponse à la dénonciation de M. Duchâteau;* Paris, 1826, in-8° ; — *Histoire littéraire de la France, contenant les six périodes antérieures à Louis XI, avec un coup d'œil sur la septième, et précédée d'une introduction;* Paris, 1827, in-8° ; 2e édit., sous ce titre : *Histoire littéraire de la France au moyen âge;* Paris, 1837, in-8° ; — *Rédemption du genre humain, annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples, ouvrage qui sert d'appendice aux Soirées de Saint-Pétersbourg,* traduit de l'allemand de H.-J. Schmit; Paris, 1827, in-8° ; — *Traité des Rentes foncières, suivant l'ordre de Pothier, et d'après les principes de la législation nouvelle* (avec M. Fœlix); Paris, 1828, in-8° ; — *Code Ecclésiastique français, d'après les Lois ecclésiastiques d'Héricourt, avec les modifications commandées par la législation nouvelle, et accompagné de notes;* Paris, 1828, in-8° ; 2e édit., revue, corrigée et augmentée, Paris, 1829, 2 vol. in-8° ; — *Histoire des Ordres religieux, depuis leur origine jusqu'à l'établissement des ordres mendiants;* Paris, 1831, in-12; 1835, 2 vol. in-12 ; — *Tableau des Congrégations religieuses formées en France depuis le dix-septième siècle, ou histoire des congrégations établies depuis saint Vincent de Paul jusqu'à nos jours;* Paris, 1831, in-12; — *Histoire de la Papauté;* Paris, 1832, 3 vol. in-12; — *Le Capitaine Robert, ou le père de famille ramené à la religion par les exemples domestiques;* Paris, 1833, in-18; — *Pierre le marin, ou exposition et démonstration des vérités de la foi, suivi d'un précis de la doctrine chrétienne et des motifs de notre croyance;* Paris, 1834 et 1837, in-8° ; — *Émile, ou folie, crime et malheur de l'incrédule;* Paris, 1833, in-32; 1834 et 1837, in-18; — *Annuaire Biographique, ou supplément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques, contenant la vie de tous les hommes célèbres par leurs écrits, leurs actes politiques, leurs vertus ou leurs crimes, morts dans le cours de chaque année* (1830-1834) ; Paris, 1834, 2 vol. in-8° ; — *Manuel de Droit Ecclésiastique; code du clergé;* Paris, 1835, in-18; — *Histoire générale de l'Église pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles; continuation de toutes les éditions de Bérault-Bercastel, et supplément à toutes les histoires de l'Église publiées jusqu'à ce jour;* Paris, 1836, 4 vol. in-8° ; — *Histoire générale de l'Église depuis la prédication des Apôtres jusqu'au pontificat de Grégoire XVI, ouvrage rédigé à l'usage des séminaires et du clergé, publication dont les neuf premiers volumes contiennent le texte rectifié de Bérault-Bercastel, et les quatre derniers la continuation depuis l'an* 1719 *jusqu'à l'an* 1844, *par M. le baron Henrion;* Paris, 1844, 3 vol. in-8° ; — *Histoire de France, depuis l'établissement des Francs dans la Gaule jusqu'à nos jours;* Paris, 1837-1841, 4 vol. in-8° ; dans la *Bibliothèque ecclésiastique : collection complète des ouvrages nécessaires à un prêtre;* — *Vie et Travaux apostoliques de monseigneur de Quélen, archevêque de Paris;* Paris, 1840, in-8° ; — *Notice sur la vie de M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis;* Paris, 1842 et 1844, in-8° ; — *Histoire générale des Missions catholiques depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours;* Paris, 1844-1847, 2 vol. in-8°. M. Henrion a concouru à la rédaction du *Journal de l'Instruction publique* de 1827 à 1828 ; en 1829 et 1830 il a fourni au *Drapeau blanc* les articles signés des initiales A. H.; il a travaillé ensuite au journal *Le Pour et le Contre.* Après 1840 il a été rédacteur en chef de *L'Ami de la Religion.* Éditeur ou co-éditeur de la *Bibliothèque des Familles chrétiennes,* M. Henrion a donné une *Notice historique sur madame de La Vallière,* imprimée en tête des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* de cette dernière; Paris, 1828; — des *Considérations sur l'Éducation des Femmes,* et deux *Notices historiques sur Fénelon et l'abbé Gérard,* en tête de l'*Éducation des Filles;* 1828; — une *Notice sur la marquise de Lambert,* en tête des *Avis d'une Mère à son Fils et à sa Fille,* de cette dernière; Paris, 1829; — une *Notice sur le Père Berthier,* en tête d'une nouvelle édition de sa traduction des *Psaumes;* Paris, 1829; — une *Notice sur le Père Nepveu,* en tête de son *Esprit du Christianisme, ou la conformité du chrétien avec Jésus-Christ;* Paris, 1829, in-8°. Enfin, M. Henrion a revu, complété et continué jusqu'en 1837 le *Dictionnaire Historique, ou biographie universelle,* de Feller.

J. V.

Bégin, *Biogr. de la Moselle,* tome II, p. 314 et suiv. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HENRIOT (*François*), commandant révolutionnaire de la garde de Paris, né à Nanterre, en 1761, guillotiné à Paris, le 10 thermidor an II

(juillet 1794). Ses parents étaient de pauvres cultivateurs. Ce fut comme enfant de chœur qu'il reçut sa première éducation et parvint à s'exprimer avec facilité et à écrire assez bien. La misère l'obligea, fort jeune encore, de quitter la maison paternelle; il se mit d'abord au service d'un procureur, qui le chassa pour défaut de probité. Il obtint cependant bientôt après un emploi de commis dans l'octroi de Paris. Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, lorsque le peuple incendia les barrières de la capitale, Henriot, au lieu de résister à la multitude, abandonna son poste. Cette conduite le fit expulser de son administration. Dénué de toutes ressources, il entra alors dans la police, et exerça son nouveau métier dans les rues et les carrefours, sous le costume de charlatan; mais bientôt il fût frappé d'un jugement correctionnel, qui le condamna pour vol à passer quelques mois dans les cabanons de Bicêtre. A l'expiration de sa peine, il se mêla à la foule des séditieux, et reçut, comme tant d'autres, des subventions des partis. Dans la sanglante journée du 10 août, il se fit remarquer, sinon dans le combat, du moins dans les assassinats qui le suivirent. Au 2 septembre 1792, trop fidèle interprète des sentiments de Danton, il dirigea les massacreurs des Carmes et de Saint-Firmin, et fut un des moteurs de ces terribles journées. Par de tels services, il mérita la bienveillance de la faction dite de la commune, alors toute puissante. De chef de bataillon qu'il était dans la section des Sans-Culottes (quartier du Jardin des Plantes), elle l'éleva au commandement de cette section. Henriot répondit entièrement aux espérances que cette autorité sanguinaire avait conçues en l'élevant à ce poste. Ce fut lui qui parut constamment à la tête des sections les plus turbulentes pour exiger la proscription des girondins. Dans la nuit du 30 au 31 mai, la commune lui confia provisoirement le commandement général de la force armée, c'est-à-dire qu'il fut chef de l'insurrection. Il eut la plus grande part aux événements de la journée suivante. Accompagné des forcenés qui composaient son état-major, dès quatre heures du matin il prit possession du terre-plein du Pont-Neuf, et fit tirer le canon d'alarme, qui réunit bientôt sur la place de Grève de nombreuses colonnes armées, descendant des faubourgs du Temple, Saint-Antoine et Saint-Marceau. Il se mit à leur tête, et vint demander la suppression de la commission des Douze et la mise hors la loi de vingt-deux députés girondins. Cette première journée ne produisit pas les résultats espérés par les factieux. Le 2 juin, Henriot recommença sa démarche; cette fois il était suivi de quatre-vingt mille hommes et de cent soixante-trois bouches à feu. Il fit cerner les Tuileries, lieu des séances de la Convention, et fit déclarer à l'assemblée « que le peuple insurgé ne déposerait les armes qu'après l'arrestation des députés désignés dans ses pétitions ». « Nous ne sommes pas libres, s'écrièrent la majorité des députés; nous ne délibérerons pas! » Barière proposa d'aller tenir séance au milieu du peuple. Danton fit adopter de se présenter en corps aux factieux pour les engager à rentrer dans l'ordre et à respecter le temple de la loi. Aussitôt l'assemblée entière, son président, Hérault de Sechelles (*voy.* ce nom), en tête, descendit dans la cour des Tuileries. Les sentinelles la laissèrent d'abord sortir; mais quand elle arriva en face des canonniers de Henriot, le passage lui fut fermé. Hérault essaya vainement de calmer la multitude par quelques sages exhortations. — « Le peuple, s'écrie Henriot, ne s'est point levé pour entendre des phrases, c'est l'arrestation des traîtres qu'il lui faut! » Hérault insiste cependant, et lit le décret par lequel la Convention tentait de constater sa liberté. Henriot l'interrompt, et lui répète: « Non, personne ne sortira : je te déclare au nom du peuple, qui n'a point à recevoir de lois lorsqu'il est en insurrection : ou livre les traîtres, ou retourne à ton poste. » — « Saisissez ce rebelle! » s'écrie Hérault. — « Canonniers, à vos pièces! réplique Henriot d'une voix tonnante; citoyens aux armes! » — Il est obéi à l'instant, et la Convention est refoulée dans l'intérieur du palais. Marat s'élance alors des rangs des représentants, court embrasser Henriot, et le proclame le *sauveur de la patrie*. « Je saurai mériter ce nom et justifier tes espérances », répond celui-ci; puis, se tournant vers les insurgés: « Camarades, point de faiblesse : ne quittez pas votre poste qu'on ne vous ait livré les scélérats de girondins, les ennemis du peuple. » Puis il choisit une centaine d'émeutiers les plus exaltés, et entre dans la salle des séances précédé de Marat, qui réclame le silence : quelques députés protestent. « Pas de tribune, dit Henriot; je vous ordonne, au nom du peuple, de vous asseoir, de délibérer et d'obéir. » Quelques heures après la majorité, terrifiée, prononçait le décret d'arrestation des girondins frappés de proscription. La commune présente Henriot comme son candidat au commandement supérieur de la garde nationale de Paris : il obtint 9,084 voix contre le candidat des républicains modérés, Raffet (de la Butte des Moulins), qui ne réunit que 6,095 suffrages. Lorsque la discorde éclata entre la Convention et la commune, Henriot abandonna les hébertistes et rejeta les offres de Ronsin; cependant, il eut besoin de toute l'influence de Robespierre pour ne pas partager le sort de ses anciens amis. Jusqu'au 9 thermidor, il se borna à prêter main forte à toutes les mesures sanglantes décrétées par la Convention et confirmées par le tribunal révolutionnaire. Vers cette époque, il pressa souvent Robespierre de tenter un coup de main contre ses adversaires : il promettait d'être encore plus énergique que le 2 juin. Dumas et Cofinhal partageaient son avis et étaient prêts à condamner les députés enlevés par Henriot. Robes-

pierre, qui croyait tout faire par la parole, aima mieux longtemps rester dans la légalité et attendre l'attaque. Cependant, le 8 thermidor, lorsque Henriot lui dit « qu'il connaissait encore le chemin de la Convention », Robespierre l'autorisa à agir : « Séparez, lui dit-il, les méchants des hommes faibles ; délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment : rendez-lui le service qu'elle attend de vous comme au 31 mai et au 2 juin. Marchez, sauvez encore la liberté ! Si malgré tous vos efforts il faut succomber, eh bien, vous me verrez boire la ciguë avec calme. » Le même jour les comités demandèrent la destitution d'Henriot. Sur la proposition de Tallien, son arrestation fut prononcée en même temps que celle de Robespierre, de Saint-Just, de Le Bas et Couthon. Durant ce temps il parcourait les rues suivi de ses aides de camp, et ameutait les sections des faubourgs aux cris de : « Vive Robespierre ! aux armes ! les scélérats triomphent ! » Par un hasard fatal, il rencontra les charrettes qui conduisaient à l'échafaud quarante-cinq victimes. Le peuple avait dispersé l'escorte, et déjà faisait rebrousser le triste cortége, lorsque Henriot chargea les libérateurs et fit consommer cette dernière exécution. Ivre de sang et de vin, il se met à la tête de la gendarmerie, court au Luxembourg, au Palais-Égalité, enfin au Palais-National, dans l'intention de délivrer Robespierre, qui était au comité de sûreté générale. Il renversait et sabrait tout sur son passage. Arrivé dans les cours du Palais-National, il mit pied à terre, et voulut pénétrer dans le palais. Les grenadiers lui en refusent l'entrée et croisent la baïonnette. Dans ce moment un huissier s'avance, et dit : « Gendarmes, arrêtez ce rebelle ! un décret de la Convention vous l'ordonne ! » Aussitôt cinq cavaliers se jettent sur lui, le désarment, et le garrottent avec son propre ceinturon ; ses aides de camp éprouvent le même sort, et on les jette pêle-mêle dans la salle du comité de sûreté publique. A la nouvelle de ces arrestations, le conseil de la commune ne se contint plus, et déclara « qu'il s'insurgeait contre les oppresseurs du peuple, qui voulaient faire périr ses défenseurs ». Les barrières sont fermées, le tocsin sonne de toutes parts ; Cofinhal, vice-président des Jacobins et le seul homme d'action dans ce tumulte, prend quelques compagnies de sectionnaires, et le sabre à la main envahit les salles du comité, en chasse les membres, et délivre Henriot et son état-major. Henriot, secouant son ivresse, courut sur la place du Carrousel, y retrouva ses chevaux, s'élança sur l'un d'eux, et avec une grande présence d'esprit déclara aux gardes nationaux et aux canonniers qui l'entouraient « que le comité venait de le trouver innocent et de lui restituer le commandement ». Des acclamations le saluèrent. Le moment était décisif ; Henriot tenait entre ses mains les destinées de la Convention. Seul dans le parti de Robespierre, il possédait une certaine influence sur la populace armée ; un instant il sembla se mettre à la hauteur du rôle que les circonstances l'appelaient à jouer, et ordonna de préparer le siége de la Convention, et fit pointer les pièces contre la salle des séances. Billaud Varennes fut le premier qui monta à la tribune pour dénoncer le danger que courait l'assemblée. Collot d'Herbois se place au fauteuil de la présidence, et s'écrie : « Représentants, voici le moment de mourir à notre poste. » Les députés s'asseoient aussitôt dans un silence majestueux. Quelques membres arrivent du dehors, et annoncent les mesures prises par Henriot. « Hors la loi le brigand ! » est le cri général, changé à l'instant en décret, que des députés vont répéter au dehors ; Henriot ordonne le feu ; ses artilleurs hésitent. Amar s'écrie : « Citoyens canonniers, déshonorerez-vous votre patrie après en avoir tant de fois bien mérité ; voyez ce brigand, il est ivre ! il est hors la loi ; quel autre qu'un ivrogne pourrait commander le feu contre la représentation nationale et la patrie ! » Les canonniers refusent alors d'obéir. Abandonné des siens, Henriot n'a que le temps de tourner bride, et de s'enfuir à la commune. Dès ce moment la Convention reprit l'avantage, et dirigea plusieurs colonnes sur l'hôtel de ville. Henriot descendit sur la place pour haranguer les sectionnaires ; mais il trouva le désordre partout et les canons abandonnés. Il s'écria en jurant : « Comment ! ces scélérats de canonniers qui m'ont sauvé, il y a quelques heures, m'abandonnent maintenant ! » Et il remonta annoncer cette nouvelle à la commune. A ce récit Cofinhal s'indigna contre Henriot : « Scélérat ! c'est ta crapule et ta lâcheté qui nous ont perdus ! » et le saisissant dans ses bras, il le porte vers la fenêtre : « Va, misérable ivrogne ! lui dit-il, en le lançant dans le vide du second étage, tu n'es pas digne de l'échafaud ! » Henriot tomba sur un tas d'immondices ; sa chute ne fut pas mortelle. A moitié brisé, il se traîna dans le fond d'un égout, où les cris que lui arracha la douleur le firent découvrir, quelques heures après : il fut jeté sur un brancard et conduit à la Conciergerie. Le lendemain Fouquier-Tinville en constata l'identité, et l'envoya à l'échafaud.

H. Lesueur.

Moniteur universel, an 1er, nos 152, 250, 259 ; an II, nos 28 271, 181, 312 et 336. — *Galerie historique des Contemporains* (Bruxelles, 1806). — F. Fayot, *Dictionnaire de la Conversation*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V, liv. XVII et XVIII, p. 233 365. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VIII, liv. LX et LXI, p. 277, 374.

HENRIQUE (Le comte Don), fondateur de la monarchie portugaise, né vers 1057, mort le 1er mai 1114 (et non le 1er novembre 1112). On suppose qu'il naquit à Dijon. Son père était duc de Bourgogne, et se nommait Henri, comme lui. Il était le quatrième fils de ce prince souverain, qui avait épousé Sibylle, fille du comte Renaud. Don Henrique se trouvait être, par cette alliance, petit-fils de Robert, premier du nom, duc de Bourgogne, et arrière-petit-fils de Robert, roi de

France. Hugues Capet était ainsi son trisaïeul (1). Ces premières notions sur la naissance du fondateur de la monarchie portugaise n'ont pas été acceptées sans controverse, et pendant longtemps l'origine française de don Henrique ou Anrrique, comme l'écrivent les vieilles chartes, a été mise en doute. Aujourd'hui elle ne soulève aucune contestation. Toutefois, l'historien le plus accrédité du Portugal le fait naître beaucoup plus tard, sans pouvoir préciser nettement l'époque de sa naissance. Don Henrique, fort jeune encore, vint dans la Péninsule, avec son cousin, le hardi chevalier que les chroniqueurs nomment don Raymond : les deux princes français n'étaient entrés dans la Péninsule que pour offrir le secours de leur épée au roi de Léon et Castille Alfonse VI, que "on a surnommé parfois le bouclier de l'Espagne, et qui augmentait alors le territoire de ses États en livrant chaque jour de nouveaux combats aux Arabes. Sous les yeux de ce roi guerrier, les deux princes donnèrent de telles preuves de vaillance, qu'Alfonse résolut d'en faire les soutiens de son trône. A chacun il donna l'une de ses filles en mariage. Raymond épousa la fille cadette du roi; Urraca, l'aînée, celle dont la légitimité était plus que contestée, devint la femme de don Henrique. L'Infante Theresa ou Tareja (car les historiens primitifs de la Péninsule lui donnent ces deux noms) était fille, selon les uns, d'une première épouse du roi de Léon, dona Ximena Nuñez de Guzman, qui avait vu casser son mariage par Grégoire VII; selon d'autres, elle avait eu pour mère la noble Ximena Muñoz, à laquelle, dit M. Schœffer, le roi était uni, « par un tendre amour, mais non point par l'église ». Quoi qu'il en soit, l'infante, dont la beauté paraît avoir été peu commune, fut pourvue par son père d'une dot qui égala celle qu'on eût pu accorder à une fille légitime; elle eut en mariage tout le territoire qui constitue aujourd'hui trois des plus belles provinces du Portugal : le Minho, la Beira et los Tras-os-Montes. Il est inexact de dire qu'une partie de la Galice fut accordée au nouveau souverain. Sur un autre point, don Henrique pouvait s'agrandir; Alfonse VI s'en remit au courage éprouvé de son gendre pour accroître ses États vers le sud. Cette vaste concession, donnée à titre de souveraineté, eut lieu très-probablement en 1093. Une grande discussion historique s'est élevée touchant les droits que se réserva Alfonse en accordant une sorte de royaume indépendant à son gendre. Ainsi que cela devait être, les écrivains espagnols et les écrivains portugais se montrent très-divisés sur ce point (1). L'historien allemand Schœffer tranche ainsi la difficulté. « Le beau-père et le gendre prenaient plutôt pour règle dans leurs relations leur parenté et leur affection qu'une ligne de subordination exactement tracée; la reconnaissance de l'homme d'honneur, tel que le comte s'était toujours montré, garantissait au roi l'obéissance du vassal, et l'affection pour une fille chérie et son époux ne laissait germer aucun sentiment de jalousie dans le cœur du monarque... Le règne d'Alfonse et celui de Henri sont désignés par la même expression : *regnante*, tandis que dans les actes antérieurs le règne du roi et l'administration du gouverneur sont désignés par des expressions différentes. Enfin, les Portugais appelaient ordinairement Henri non-seulement *prince*, mais *nôtre prince.* » — On peut ajouter néanmoins à ces passages explicites que si durant la vie du monarque espagnol la déférence que don Henrique conserva pour lui dut constituer en fait un vasselage qui n'est point attesté par les chartes, il n'en fut pas ainsi au bout de quelques années.

Après la mort d'Alfonse VI, arrivée le 11 juin 1109, la position politique du comte prit un tout autre aspect : des dissensions violentes s'élevèrent entre les deux filles du souverain espagnol, et les musulmans surent mettre à profit ces jours de trouble pour conquérir diverses cités; ce fut alors que don Henrique sut montrer toute son énergie; la prise de Cintra affermit surtout sa position, et il put dès lors garder une attitude réellement indépendante vis-à-vis de la Castille : il s'intitula même à partir de ce moment, dans les actes émanés de son gouvernement : *Don Henrique par la grâce de Dieu comte et seigneur de tout le Portugal.*

Sans rapporter ici le voyage, fort problématique, que le comte aurait fait à Jérusalem, et que l'historien Brandão fixe à l'année 1103, nous dirons que nulle existence ne fut plus remplie que la sienne : les chroniqueurs ne lui attribuent pas moins de dix-sept victoires remportées sur les Maures. Il eut également la gloire d'accorder des chartes de franchise *fordes* à plusieurs *cités* et plusieurs *villas*. De ce nombre sont Coïmbre, Tentugal, Soure, Certa, San-João de Pesqueira, et enfin Guimarães. Diverses églises virent alors accroître leurs revenus; en ce temps, et vis-à-vis des musulmans, cette protection accordée à l'Église militante était encore un moyen d'agrandir l'État fondé si récemment, et dont son fils Affonso Henriquez devait faire quelques années plus tard un glorieux royaume. Bien que les anciens historiens accordent au

(1) *Voy.* un opuscule de Pierre Pithou intitulé : *De l'origine des Roys de Portugal yssus en ligne masculine de la maison de France;* Paris, Pierre Chevalier, 1610. Cet opuscule n'avait primitivement que dix-huit pages. Denys Godefroy l'accrut infiniment. Brandão rapporte une prétendue épitaphe d'Alphonse Henriquez, dans laquelle son père, don Henrique, porte le titre de comte d'Astorga, descendant, en ligne directe, des rois d'Aragon et des rois de Castille par sa mère; mais il est impossible de s'arrêter à ce document.

(1) Voy. Mariana, *Hist. de Hisp.*, t. I, liv. XIII, cap. XX; Garibay, t. II, liv. XIII, cap. XI; Ortiz, *Anales de Sevilla*, liv. II, p. 205; puis Barbosa, *Catalogo das Rainhas*, p. 38, J. da Cunha Brochado, *Memorias da Acad. da Historia*, 1723, etc., etc.

fondateur de la monarchie portugaise une longue carrière, ce prince ne paraît pas avoir prolongé sa vie au delà de cinquante ou soixante ans. Ce fut à Astorga qu'il mourut, et il est enterré dans la cathédrale de Braga. Ferdinand Denis.

Fr. Antonio Brandão, *Terceira parte da Monarchia Lusitana que contem a historia de Portugal desde o conde don Henrique*; 1632, in fol. — Ant. Caetano do Amaral, *Memoria V primeira epocha da historia Portugueza desde o conde don Henrique* (Mém. de l'Acad. des Sciences, 1820). — Ribeiro, *Sobre a epocha do morte do Senhor conde don Henrique*. — A. Herculano, *Historia de Portugal*, t. II. — H. Schœffer, *Hist de Portugal*, t. I. — Ferdinand Denis, *Le Portugal*.

HENRIQUE (Dom), prince portugais, protecteur célèbre des sciences, né à Porto, le 13 mars 1394 (1), mort le 13 novembre 1460. C'était le troisième fils de Jean I^er^ et de Dona Juana de Lancastre, cette femme forte, qui savait donner une éducation si virile à ses enfants. Don Henrique, en naissant, fut réservé à la grande-maîtrise de l'ordre du Christ. Lorsqu'on lit avec attention le beau livre qui a acquis tant de réputation sous le titre de : *Leal Conselheiro*, et que l'on étudie dans cet ouvrage d'un monarque réellement savant pour son siècle quelle était la forte instruction réservée en ce temps aux fils du roi, on est moins surpris du développement intellectuel que prirent les princes de cette maison. Tandis que dom Duarte et dom Pedro devenaient des humanistes remarquables et même des écrivains éminents dans une langue qui se formait à peine, les sciences mathématiques semblaient préoccuper exclusivement le jeune dom Henrique. Il n'était pas le premier prince de la Péninsule qui eût étudié l'astronomie et les mathématiques avec ardeur, et sans compter Alfonse le Savant, plus d'un siècle auparavant, dom Henrique, marquis de Villena, était un mathématicien aussi habile qu'on pouvait l'être au quatorzième siècle. Il est même certain que les souverains de l'Aragon avaient protégé une série de cosmographes bien peu connus aujourd'hui, mais dont les noms cités par Navarrete prouvent que les sciences nautiques étaient en honneur sous leur règne. Le studieux Infant, qui devait prendre plus tard le titre de protecteur des études, trouva donc au début de sa carrière, et souvent dans sa propre famille, d'utiles exemples, qu'il mit laborieusement à profit. Certains biographes veulent reculer jusqu'en 1412 ses premières tentatives d'expéditions nautiques fondées sur les inductions de la science : il est impossible, selon nous, d'admettre un fait pareil; ces essais ne purent avoir eu lieu qu'en 1417, après la conquête de Ceuta.

Don Henrique fut à ce qu'il paraît le premier instigateur de cette mémorable expédition, dans laquelle il remplit le rôle le plus brillant. Comme tous les jeunes princes de la chrétienté, lui et ses frères n'aspiraient qu'à recevoir l'ordre de chevalerie à la suite de quelque action mémorable, et Jean I^er^, leur père, songeait à le leur conférer après un tournoi, où ils auraient fait preuve de courage et d'adresse, lorsque l'infant décida le vieux monarque à porter ses armes contre les Maures d'Afrique. L'expédition fut résolue et conduite assez secrètement par le roi lui-même pour que l'habileté du grand capitaine servît le bouillant courage de tant de jeunes soldats (1). Don Henrique fut chargé du commandement des troupes de débarquement; il fit des prodiges de valeur, et l'on dut supposer un moment qu'il avait succombé à l'attaque d'une des tours de Ceuta. Lorsque la cité africaine était tombée définitivement au pouvoir des Portugais, Don Henrique avait refusé modestement d'être armé chevalier devant les murs de la place; il le fut trois ou quatre jours plus tard, en compagnie de ses frères, dans la mosquée de Ceuta, qui venait d'être consacrée et transformée en église chrétienne. La cathédrale nouvelle de Ceuta donna alors le magnifique spectacle d'un roi qui, ayant conquis son trône sur des princes dont il était dédaigné, ne savait se venger qu'en assurant leur propre couronne, grâce au coup mortel porté alors à la puissance des musulmans.

Il paraît certain que ce fut à Ceuta même que l'infant recueillit les notions géographiques très-vagues et très-indécises qui lui servirent de base pour diriger les expéditions dont il avait formé le dessein. Pedro de Mariz est explicite sur ce point, et nous reproduirons ce passage de ses dialogues historiques. « Ce fut des Maures, dit-il, qu'il vint à avoir connaissance des déserts de l'Afrique, désignés par eux sous le nom de *Sahara* et des peuples que l'on appelle les *Azenègues*, lesquels sont voisins du territoire des noirs Yolofs, où commence la région nommée par les Maures *Guinaula* et par nous *Guinée* », etc. A ces indications géographiques se joignait le nom d'une ville commerçante nommée *Genna*, célèbre alors par son commerce de poudre d'or, située à peu de distance du littoral et faisant partie du territoire de Fez ou de Maroc (2). Muni de ces documents imparfaits, qu'il pouvait d'ailleurs combiner avec les renseignements nautiques que lui envoyaient l'État de Gênes et les habiles cartographes de Mayorque, l'infant revint en Europe, et résolut de poursuivre, avec une persévérance que rien ne devait démentir, cette série d'explorations partielles au moyen desquelles il espérait atteindre les régions signalées par les Maures de Ceuta. Ces grandes données scientifiques, recueillies dans une cité

(1) Nous suivons ici l'autorité de Azurara. Baptista de Castro adopte pour date de la naissance le 4 mars. Quelques auteurs font naître ce prince célèbre à Villa-Viçosa; c'est une erreur. La date de sa mort est aussi parfois erronée.

(1) Cette mémorable expédition se composait de 33 vaisseaux de haut bord, 59 galères et 128 caravelles, galions et embarcations de genres divers.

(2) *Dialogos de varia historia emque se referem as vidas dos senhores Reys de Portugal*, 2^e^ édit.; Lisb., 1738, pet. in-fol.

arabe, dont l'asservissement était dû en partie à sa bravoure et à sa prudence, furent en réalité sa part de la conquête, part immense, il le faut bien dire, puisqu'elle lui donna une renommée qui toujours disputée s'est toujours accrue.

En débarquant sur le sol de la patrie, l'infant reçut de son père, à titre d'apanage, une récompense immédiate, et qui devait servir puissamment à l'accomplissement de ses travaux futurs : il fut créé duc de Viseu et seigneur de Covilham. Dans le petit royaume des Algarves, à trois milles environ du cap Saint-Vincent, sur un petit promontoire complétement désert, battu sans cesse par les vents du nord, et connu sous le nom de cap de Sagres, il construisit, en 1419, l'espèce de château d'où il pouvait planer sans cesse sur l'étendue des mers. Il donna à l'ensemble de ces constructions le nom de *Tersanabal* (1) ; mais les habitants de l'Algarve, charmés du choix qu'avait fait le prince, s'accoutumèrent bientôt à appeler l'agglomération d'habitations qui entouraient le château, *Villa-do-Infante*. Défendue du côté de la mer par les vagues, qui s'engouffrent avec bruit dans des cavités profondes et dont le tournoiement incessant ne permet guère un débarquement, Villa-do-Infante fut entourée de fortifications propres à la mettre en sûreté contre un coup de main. L'infant, dans cette résidence écartée, déployait le genre de magnificence qui convenait à son caractère. Son état de maison était réellement princier, et lui permettait d'accueillir d'une manière somptueuse les étrangers que sa réputation attirait. Ce fut dans *Villa-do-Infante* même que s'éleva l'un des premiers observatoires construits en Europe, si ce ne fut le premier (2). L'école nautique de Sagres eut bientôt en Europe la renommée qu'elle devait avoir. Il est faux de dire néanmoins, comme observe Fernandez de Navarrete, que ce fut dans cette école même qu'on inventa les cartes hydrographiques planes. C'est un fait aujourd'hui bien acquis à la science que maître Jayme, l'habile constructeur de cartes marines, fut appelé de l'île de Mayorque par le prince afin de diriger les travaux hydrographiques de son académie. Tous les instruments qui peuvent concourir aux progrès de la science étaient déjà connus vers ce temps, et le Mayorquain Pedro Juan Lobet, qui mourut en la même année que l'infant, et qui était un fervent admirateur des œuvres mathématiques de Raymond Lulle, parle dans son *Arbol questional*, de la carte, du compas, de l'aiguille aimantée, comme étant indispensables pour entreprendre une navigation de long cours.

Seize ans avant que l'infant pût songer à organiser une école hydrographique, Mecia de Viladestes avait construit une véritable carte hydrographique sur parchemin, qui n'avait pas moins de cinq palmes de long sur quatre de large, et sur laquelle était retracé tout ce que l'on avait découvert en ce temps des côtes de l'Europe et de l'Afrique. Cette carte précieuse était conservée naguère encore dans les archives royales de Val de Christo près de Segorve. Le nom de Gabriel de Valseca et le souvenir de sa carte, datée de 1438 et si fort appréciée par Amerigo Vespucci, ont fait évanouir une antériorité de tentatives qui n'est plus soutenable, si on l'admet à un point de vue exclusif. Les essais isolés, faits alors par différents États de l'Europe pour franchir les bornes du Monde antique sont maintenant connus ; mais ils ne diminuent en rien la gloire de l'infant D. Henrique, qui d'ailleurs pouvait parfaitement les ignorer.

« Il en a été des découvertes géographiques comme de celles dans les sciences physiques, a dit M. de Humboldt. Les tentatives couronnées de succès, mais longtemps isolées sont restées inaperçues ou condamnées à l'oubli. Ce n'est que lorsque des découvertes se succèdent et se lient entre elles que l'on place le premier chaînon de la série, au point où elle commence à ne plus être interrompue. »

A partir de l'époque où l'établissement scientifique du Tersanabal fonctionne régulièrement, les tentatives de l'infant pour accroître le champ des découvertes maritimes de son pays ne sont plus interrompues, et c'est ce qui doit faire à jamais sa gloire. Non-seulement il interroge les Arabes sur leur mode de navigation, il appelle à Sagres les habiles cartographes de l'île de Mayorque, et il n'y a pas parmi les jeunes officiers de sa maison un seul de ses *moços da camara* qui n'ait l'expérience de la mer et qui ne mette son zèle intrépide à la disposition d'un prince qui est grand-maître de l'ordre du Christ et qui n'a qu'un but unique, en multipliant ses explorations, celui de continuer l'œuvre des croisades et de subjuguer les pays infidèles pour les convertir.

Jamais D. Henrique, surnommé par quelques historiens *le Navigateur*, ne monta sur une embarcation en quête de terres nouvelles ; mais

(1) D. Francisco de Mello voit dans cette dénomination un souvenir des vastes constructions consacrées par les Vénitiens à l'entretien de leur marine. Ils désignaient en effet sous le nom de *Darsena* le lieu où ils retiraient leurs galères. Les Espagnols de la langue castillane avaient transformé ce mot en celui d'*atarcenanaval*.

(2) On a élevé de 1839 à 1840, dans Sagres même, un petit monument à la mémoire de D. Henrique ; il consiste en deux pierres de taille, qui doivent être scellées dans la muraille de l'une des salles de l'habitation de l'infant ; sur la première on a gravé les armes de D. Henrique, qui sont les armes royales ayant pour timbre la tête de dragon ailé, avec la devise de ce prince : « Talant de bien faire ». Ce mot *talant* a pris une acception bien différente de celle que lui donnait alors l'humilité chrétienne d'un prince engagé pour ainsi dire dans les ordres sacrés, puisqu'il était grand-maître de l'ordre du Christ. *Talant* ou *talan* signifiait au quinzième siècle *désir*, et non *habileté, savoir*. Sur le côté droit de la pierre monumentale on a gravé la sphère armillaire, et à la gauche une embarcation portant sa voile. La seconde pierre monumentale offre une inscription latine, avec sa traduction portugaise, que l'on peut lire dans J.-B. da Sylva Lopez : *Corografia do Reine do Algarve*, 214.

il fut un *promoteur* de grandes découvertes, et non pas un *explorateur*. A partir de 1418, Bartholomeu Perestrello, João Gonçalvez, surnommé Zarco, Tristão Vaz, Gil Eanez Gonçalo, Velho Cabral, Diniz Fernandez, Antão Gonçalvez, Lançarote, Cadamosto, Antonio da Nola, Soeiro, Mendes et tant d'autres forment la phalange intrépide qui sert ses vastes desseins. Nous nous contenterons de rappeler ici que de son temps, et grâce à ses efforts persévérants, toute la côte occidentale de l'Afrique depuis le 26° 23' jusqu'à Sierra-Leone, pour ainsi dire, ce qui nous porte jusqu'aux 8° nord, fut explorée, et que les îles fertiles de l'Afrique se trouvèrent colonisées. Porto-Santo et Madère furent surtout l'objet d'une sollicitude prévoyante. Dès 1420 la seconde de ces îles fut divisée en deux parties, que l'infant concéda à Zarco et Vaz, deux de ses serviteurs. D. Henrique ne se contentait pas de faire explorer les régions inconnues, il les rendait propres au développement de la civilisation, en y introduisant les végétaux précieux, les animaux utiles, qui pouvaient fournir un élément de richesse et de bien-être. Nous savons, à n'en pouvoir douter, que dès l'origine on transporta d'excellents chevaux à Madère, et qu'une expédition spéciale fut envoyée en Sicile pour en tirer la canne à sucre, dont la culture se répandit avec tant de rapidité dans les deux capitaineries de Madère, que dès l'origine la maîtrise de l'ordre du Christ percevait uniquement pour ses droits la valeur de soixante mille arrobas de sucre. Si l'on s'en rapporte à la tradition, le malvoisie de Madère, si renommé dès le quinzième siècle, provint des ceps que le prince avait fait venir de l'île de Chypre, tandis que des plants tirés de la Bourgogne furent l'origine de ces autres vignobles dont la réputation a toujours été en croissant.

Frappé des changements qui se manifestèrent dans le monde à la suite des expéditions géographiques que multipliait l'infant, le vulgaire a peut-être accordé trop d'importance à ces entreprises maritimes, et il n'a sans doute pas suffisamment apprécié les bienfaits, plus réels, qui assignent un rang à ce prince parmi les hommes si rares qui ont contribué aux progrès de l'humanité. Ce que l'on a plus oublié encore, c'est la coopération active, intelligente, persévérante surtout, que mit D. Pedro, le duc de Coïmbre, son frère, à le servir dans ses projets. En effet, ce prince n'eut pas plus tôt quitté le Portugal, vers 1428, pour parcourir l'Europe et une portion de l'Orient, que toutes ses pensées se portèrent sur la possibilité d'accroître les connaissances géographiques du Portugal et ses ressources intérieures. Ce fut lui qui rapporta dans la Péninsule ces voyages de Marco Polo, inconnus jusque alors et que devait publier, un siècle plus tard, le Morave Valentin Fernandez. Ce fut lui qui fit, dit-on, les premières tentatives, suivies de succès, pour que les savants du Nord prissent part aux généreux efforts de son frère; et une fois chargé de l'administration du royaume, il seconda tellement D. Henrique dans les efforts renouvelés par ce prince pour conduire à bien ses découvertes, qu'on peut le considérer sans exagération comme son puissant coopérateur. Il ne faut pas oublier que durant la minorité d'Alfonse V la propriété de la Guinée fut concédée à D. Henrique, et que cet acte si important émana de l'infant D. Pedro.

Pour ne pas intervertir l'ordre des événements, il est indispensable de nous reporter cependant au règne de D. Duarte. En 1437, ce prince ayant confié le commandement d'une flotte considérable à D. Henrique, dans le but d'aller conquérir Tanger et son territoire, les empereurs de Fez et de Maroc, unis aux souverains de Velez et de Tafilete, firent échouer l'entreprise, et le courage que le grand-maître de l'ordre du Christ déploya en cette circonstance ne put empêcher la dure captivité où tomba son jeune frère, l'héroïque D. Fernando (*voy.* ce nom).

Après la mort du roi D. Duarte, l'infant se reposa trois ans, et en 1441 Antonio Gonçalvez et Nuño Tristan renouvelèrent d'heureuses tentatives. Ce fut vers cette époque que les armements cessèrent d'être uniquement à la charge du prince; et des sociétés commerciales commençant à s'organiser, l'infant vit augmenter prodigieusement les ressources dont il pouvait disposer, surtout grâce à la perception du *quint*, que lui payaient les entreprises particulières. La ville de Lagos, dont les expéditions formaient parfois de véritables flottilles, composées de plus de douze navires, le seconda alors plus qu'aucune ville du royaume. Ce fut toutefois, disons-le avec regret, au détriment de l'humanité : le commerce des esclaves, qui prit un funeste développement en l'année 1444, fut une source de richesses, dont l'emploi ne saurait faire encore oublier la déplorable origine. Soeiro da Costa, Rodrigo Eannes, Gonçalo de Cintra et Alvaro de Freitas furent les hardis navigateurs qui servirent alors les desseins de D. Henrique. C'est cette époque qu'il faut assigner également à la découverte des Açores : en 1449, l'infant fut investi du droit d'en entreprendre la colonisation.

Depuis 1431 D. Henrique avait abandonné à l'université son propre palais de Lisbonne, pour qu'elle y pût multiplier ses cours. En 1448 il lui concéda une rente de douze marcs d'argent pour payer de nouveaux professeurs, et cet acte de libéralité fut confirmé en 1460, c'est-à-dire en l'année même de sa mort. D. Henrique fut en réalité *le protecteur et le défenseur perpétuel des études en Portugal*, comme il en prenait le titre.

Ce fut à Sagres qu'il mourut, à l'âge de soixante-six ans huit mois et neuf jours. Son corps fut déposé d'abord dans l'église princi-

pale de Lagos; l'année suivante l'infant D. Fernando, auquel il avait légué ses biens, le fit transporter à Batalha, où sa sépulture avait été préparée. Le tombeau, sur lequel le prince est couché, revêtu de son armure, le montre orné de la couronne royale (1), entrelacée de feuilles de chêne avec une rose au milieu. Sur les côtés, on remarque trois écus; l'un porte les armes de l'infant (ce sont celles du royaume), les deux autres offrent les insignes de l'ordre du Christ et de la Jarretière.

Azurara nous a tracé en peu de mots le portrait de D. Henrique; nous le donnons ici dans toute sa naïveté: « Ce noble prince eut la stature du corps de bonne grandeur; ce fut un homme de grosse charnure, ayant les membres larges et forts; sa chevelure était quelque peu relevée. La couleur de son teint avait été naturellement blanche; mais avec le temps et par la continuation du travail un changement s'était fait en lui sous ce rapport. De prime abord son aspect imprimait la crainte à ceux qui d'habitude ne le fréquentaient point; mais lorsqu'il lui arrivait de se fâcher, ce qui toutefois advenait rarement, son visage prenait un aspect très-redoutable.... Il avait le geste reposé, la parole tranquille. »

Un de ses modernes biographes affirme qu'on doit à D. Henrique un écrit dans lequel il raconte les découvertes accomplies sous son influence; il ajoute que ce travail fut traduit en italien et imprimé à Venise. Toutes nos recherches ont été infructueuses pour nous procurer cet opuscule; il n'en est pas de même à l'égard d'une longue épître, fort curieuse, qui porte ce titre : *Carta escripta de Coimbra em 22 de setembro de 1428, a seu pai, em que refere as festas que alli ouve por occasião dos desposorios de seu irmão D. Duarte.* Une belle copie de cette lettre existe à la Bibliothèque impériale, et elle a été imprimée dans les *Memorias* de D. João I°. Écrite au temps de la jeunesse du célèbre infant, elle peint à merveille et dans des termes excellents le degré de splendeur d'une cour qu'on ne pouvait comparer à cette époque qu'à celle des ducs de Bourgogne; nous dirons plus : il est impossible d'entreprendre un travail sur la vie privée des Espagnols et des Portugais au quinzième siècle sans consulter ce document. On conserve, dit-on, en manuscrit deux autres écrits de D. Henrique : *Conselho sobre a guerra de Africa;— Conselho offerecido à seu pai quando partiu para Tanger.* Il serait digne de l'Académie des Sciences de Lisbonne de réunir en un seul corps ces divers écrits. Ferdinand Denis.

Francisco Jozé Freire, *Vida do Infante D. Henrique por Candido Lusitano;* Lisbonne, 1758, in-fol. — *Vie de l'Infant D. Henri de Portugal, auteur des premières découvertes qui ont ouvert aux Européens la route des Indes, ouv. trad. du portugais*, par l'abbé de Cournand; Paris, 1761, 2 vol. in-12. — Gomez Eanez de Azurara, *Conquista de Guiné;* gr. in-8°. — João de Barros, *Asia decada primeira. — Elogios e retratos*, etc. — *Retratos e biographias das personagens ilustres de Portugal;* 1842, in fol. — D'Avezac, *Note sur la véritable situation du mouillage marqué au sud du cap de Bugeder;* Paris, 1846. — Le même, *Note sur la première expédition de Bethencourt.*

HENRIQUE (Dom), roi de Portugal, né le 31 janvier 1512, mort le 30 janvier 1580. Ce fils de D. Manoel vint au monde à Lisbonne, par un temps si rigoureux que les campagnes environnantes étaient couvertes de neige. Ce phénomène, qui se renouvelle assez rarement dans la capitale du Portugal, aurait eu une sorte d'influence, dit-on, sur la destinée du prince; on y vit un présage de pureté suprême, et l'infant nouveau-né fut destiné à l'église. Ses études classiques furent complètes; pour qu'il les terminât d'une manière brillante, l'on fit venir même du Brabant Clénard, le premier helléniste du siècle, qui lui enseigna le grec. D. Henrique résidait alors à Evora, et les lettres de Clénard rappellent ses succès dans les études, auxquelles il se livrait avec une persévérance très-louable. Sacré évêque d'Evora encore fort jeune, le frère de Jean III paraît avoir mené la vie la plus studieuse et la plus simple, quoiqu'il fût sur les marches du trône. En 1539, il fut nommé grand-inquisiteur; mais s'il ne paraît pas qu'il se sentît appelé à déployer dans ce terrible tribunal toutes les sévérités que réclamaient alors ses nouvelles institutions, il est certain qu'il multiplia les redoutables succursales du saint-office. Ce fut par ses diligences que s'éleva cette inquisition de Goa, dont le Dr Dellon nous a fait cent ans plus tard un si effroyable tableau.

En 1545, Paul III revêtit l'infant de la dignité de cardinal, et il paraît qu'un peu plus tard D. Henrique eut quelques chances pour lui succéder. Le sacré collége pensa, dit-on, à lui; c'était un autre trône qui lui était réservé. Nous avons eu occasion d'examiner attentivement plusieurs lettres du cardinal-roi qui existent dans nos collections, et nous pouvons affirmer que si elles sont empreintes d'un amour profond du pays, elles prouvent en même temps une grande indifférence pour le pouvoir (1). Par la mort du roi D. Sébastien, arrivée le 5 août 1578, le cardinal Henrique se vit appelé au trône; il trouva heureusement dans Christovam de Moura, l'ancien secrétaire d'État de la reine Catherine, un habile coopérateur, sans lequel peut-être il eût ployé sous le faix. Disons à sa louange

(1) Le seul portrait authentique qui nous reste de l'infant est une miniature peinte sur parchemin par un artiste appartenant à l'école de Jean van Eyck : le célèbre peintre des ducs de Bourgogne ayant passé en Portugal au début du siècle y avait fait école. On doit à M. Jules Droz un excellent buste en bronze de l'infant, fait d'après cette peinture originale.

(1) L'une de ces lettres, qui dénote la plus ardente sollicitude pour une armée que l'imprudence du jeune monarque mène à sa perte, contient une étrange prophétie adressée à Christovam de Moura, en date du 4 août 1578; elle annonce avec douleur un événement que le vieux cardinal prévoit, et qui, en faisant passer la couronne sur sa tête, va plonger le pays dans le deuil.

charitable qu'une fois monté sur le trône sa première pensée fut pour les victimes de l'imprudence de Sébastien; il expédia en Afrique des ecclésiastiques et quelques hommes courageux pour racheter les nombreux captifs qui gémissaient dans la Masmoras; puis il songea au sort futur du royaume, et ce fut alors que le sens droit qu'il avait déployé parfois dans les affaires lui fit tout à coup défaut. Revêtu depuis l'enfance des ordres sacrés, brisé par l'âge, cacochyme, atteint en un mot d'une phthisie qui était parvenue à son dernier degré, il eut un moment l'idée de demander au pape la faculté de se marier; la cour de Rome évita à l'Europe ce spectacle, qui eût été un scandale inutile.

Si les nouvelles découvertes historiques qui ont été faites en Portugal ne nous trompent pas, le roi cardinal avait cependant un héritier, que les autres États devaient reconnaître. D. Antonio, prieur de Crato, n'était pas, comme on l'a supposé longtemps, le fils illégitime de l'infant D. Luiz, frère de Jean III; l'alliance qu'il avait contractée avec Dona Violante Gomez, surnommée la Pelicana, avait été bénie par l'église, et par conséquent rien ne s'opposait à ce qu'il montât sur le trône : il n'en fut pas ainsi. D. Henrique l'accueillit d'abord avec une sorte de bienveillance; mais par ses propres lettres on voit quel regret il éprouva un peu plus tard de lui avoir accordé publiquement le titre de neveu. Une pièce authentique, conservée (1) également à la Bibliothèque impériale, et qui fut affichée à la porte de tous les édifices religieux de Lisbonne, déclara peu de temps après que D. Antonio n'avait aucun droit à réclamer la couronne et ne devait pas même prolonger son séjour dans la capitale dont le nouveau décret l'exilait.

D. Henrique, il faut le dire pour son honneur, ne cessa pas un moment d'être vivement préoccupé de la douloureuse situation dans laquelle allait se trouver l'État, et c'est bien à tort que la Biographie universelle (Michaud) le représente comme « étant indifférent sur les troubles qui menaçaient le royaume ». En consultant ses lettres adressées à Christovam de Moura, on peut avoir au contraire la preuve que son âme était assaillie des terreurs les plus douloureuses sur les événements qui devaient suivre sa mort. De quelque côté qu'il tournât les regards, en effet, les prétentions de princes rivaux lui faisaient entrevoir pour le pays des déchirements interminables. Philippe II, Catherine de Médicis, la grande Élisabeth d'Angleterre, Emmanuel Philibert, duc de Savoie, Catherine, duchesse de Bragance, Alexandre, prince héréditaire de Parme, faisaient dès ce moment valoir leurs droits, et, quelles que pussent être leurs chances de réussite, lui donnaient de justes craintes sur l'indépendance future du Portugal. Un acte qui eût reconnu la validité du mariage de l'infant D. Luiz eût fait cesser toutes ces alternatives; on doit donc supposer ou que le roi cardinal fut toujours trompé sur la légitimité de l'union de son frère, ou que, vivement préoccupé de la légèreté de caractère de D. Antonio, il ne voulut pas lui confier le sort de l'État. Arrivé au dernier degré de l'épuisement physique, puisque le lait d'une femme pouvait seul soutenir ses forces défaillantes, le vieux roi convoqua les cortès le 11 avril 1579; mais s'il y cita tous les princes qui avaient quelques prétentions au trône, il ne sut prendre aucune mesure pour éviter les troubles qui devaient suivre leurs réclamations. Les cortès se contentèrent de faire une protestation énergique contre toute tentative tendant à troubler la paix publique, mais rien en somme ne fut résolu.

Ces incertitudes ne durèrent pas longtemps. Les discussions orageuses qui s'élevèrent durant la tenue des cortès entre D. Antonio et le duc de Bragance irritèrent le vieux roi, et lui firent prendre une résolution opposée à toutes les sympathies nationales. Après avoir exilé de nouveau le fils de D. Luiz, qui n'en continua pas moins ses agitations, le cardinal transporta les cortès à Almeirim. Cet acte déplorable eut lieu le 11 janvier 1580. Le vieux roi, on le sent, obéissait déjà aux instigations de Philippe II, et l'une de ses premières propositions aux cortès fut le projet d'une capitulation entre le monarque espagnol et le royaume, comme le seul expédient capable de sauver la nation portugaise. La résistance fut égale chez le peuple et chez la noblesse, et il y eut alors des traits d'héroïsme qui prouvèrent avec quelle énergie l'esprit national des Portugais s'était maintenu pour la conservation de l'indépendance. D. Henrique, affaibli par la maladie et persistant dans un déplorable système, se contenta de nommer par son testament les cinq gouverneurs entre les mains desquels le pouvoir devait être déposé momentanément après sa mort. On n'attendit pas sa fin, dit-on, pour connaître ces dispositions, qui intéressaient au même degré les trois états du royaume. D. Henrique était encore vivant, mais plongé dans une sorte de léthargie, lorsque la caisse qui renfermait ses dernières volontés fut ouverte solennellement. On apprit alors seulement les noms de ceux qui devaient être dépositaires du pouvoir. Lorsque l'évanouissement prolongé qui avait motivé cet acte illégal eut cessé, et après que le cardinal roi fut revenu à la vie, il était trop tard pour qu'il changeât aucune de ses dispositions; il se contenta d'accomplir un acte religieux, et il expira, à l'âge de soixante-huit ans, après dix-sept mois de règne. Une éclipse totale de lune eut lieu dans la nuit où il mourut. Sans être un homme remarquable, le roi D. Henrique avait une instruction peu

(1) Les dernières nouvelles qui nous sont parvenues de Lisbonne, et que nous devons à un littérateur distingué, M. Levi Jordão, nous annoncent la publication prochaine de ces documents.

commune ; c'était même un humaniste consommé, et les lettres autographes que l'on possède, en assez grand nombre à la Bibliothèque impériale, prouvent la bonté de son cœur et la netteté de son esprit. Elles sont malheureusement aussi un monument déplorable de son opiniâtreté à suivre une voie qui devait conduire le Portugal à sa ruine et amener ce que l'on appelle encore aujourd'hui les *soixante ans de captivité.*

On a du cardinal roi : *Carta a el rey D. Sebastião sobre a Jornada de Africa ;* elle est relative à la première expédition et a été insérée dans le t. IV des *Memorias de D. Sebastião,* publiées par Barbosa Machado.

Ferdinand Denis.

Chronica do cardeal D. Henrique, publicada pela Socieda de propagadora dos conhecimentos uteis; Lisbonne, 1840, in-8°. — Liano, *Répertoire de l'Histoire de l'Espagne et du Portugal. — Auto do juramento que os tres estados destes reynos fizeram em presença del rey nosso senhor ao primeyro de junho* 1579 ; 8 feuillets non numérotés. — Ferdinand Denis, *Portugal ;* 1846, in-8°. — César de Figanières, *Bibliographia historica.*

HENRIQUE (Frère), premier missionnaire portugais des Indes, né au quinzième siècle, mort au seizième. Ce religieux appartenait à l'ordre des Franciscains ; il avait le titre de gardien, et il s'embarqua avec sept frères de son ordre à bord de la flotte de Pedralvarez Cabral. Ce fut lui qui devant le *Monte-Pascoal* dit solennellement la première messe (1) qui eût été célébrée au Brésil ; il planta aussi cette croix, qui fit donner à la contrée le nom de *Vera-Cruz,* que l'on modifia plus tard. Il célébra une seconde messe à cette occasion, environné de cent cinquante Tupiniquins, qui se conformaient avec respect aux rits des chrétiens, sans pouvoir les comprendre. Frey Henrique distribua ensuite à ces Indiens de petites croix en étain, qui lui avaient été remises par l'un des capitaines de la flotte, et il les leur attacha lui-même au cou ; un sermon pathétique suivit cette cérémonie, et toucha les assistants à un tel point que les conversions furent nombreuses. P. Vaz de Caminha insiste sur le talent que le gardien des franciscains déploya dans les deux sermons qu'il fit entendre sur ces rivages nouvellement explorés ; il est certain que nulle grande découverte depuis l'arrivée de Colomb ne présenta au même degré ce caractère pacifique. Les choses ne se passèrent pas ainsi dans l'Inde ; Pedralvarez Cabral débarqua Frey Henrique à Calicut, en même temps qu'il fondait la factorerie à la tête de laquelle il plaça l'infortuné Ayres Correa. Si, par suite des machinations ourdies par les Maures, l'administrateur réussissait peu dans la capitale du Malabar, le religieux, ignorant l'ourdou et l'hindoustani, y perdait complétement ses peines. Le jour où les Maures envahirent la factorerie portugaise et massacrèrent Ayres Correa, avec une quarantaine d'Européens, frey Henrique déploya beaucoup de sang-froid. Les musulmans avaient élevé sur le bord de la mer des monceaux de sable rapprochés les uns des autres ; Henrique franchit cet obstacle, et parvint à se sauver avec une vingtaine de Portugais. F. D.

Pedro Vas de Caminha, dans *Revista trimensal,* J. de Barros Asia.

HENRIQUE ou **HENRI**, cacique haïtien, né et mort au seizième siècle. Originaire de la province montagneuse de Barruco, il avait pour père le chef qui commandait à cette région. Il fut du petit nombre des fils de caciques qui profitèrent de la sollicitude tardive d'Isabelle pour les enfants des malheureux Indiens ; on le recueillit au couvent des dominicains de Santo-Domingo ; il y fut instruit dans la religion chrétienne et baptisé. Doué d'une vive intelligence, il ne se borna pas à adopter la morale de l'Évangile et à la suivre, il s'initia aux sciences cultivées par les conquérants, et apprit même le latin ; un digne religieux avait été son maître. Jusque alors Henrique avait partagé le sort commun aux Indiens, et il ne s'élevait pas au-dessus de ses contemporains. Une cruelle injustice en fit bientôt le libérateur de sa nation. Les Indiens manquant aux travaux accablants que le vainqueur renouvelait pour eux, on conçut un horrible dessein qu'eût exécuté certainement Isabelle si elle eût vécu ; on alla jusque dans le monastère des dominicains réduire en esclavage les naturels, qui comptaient à bon droit sur les immunités accordées à leur race malheureuse. Henrique tomba entre les mains d'un Espagnol nommé Valençuela ; et ce ne fut pas seulement l'esclavage dont il eut à supporter le poids, il lui fallut subir l'iniquité la plus cruelle et l'outrage le plus odieux. Sa femme, une de ces douces Indiennes qui rappelaient les compagnes gracieuses d'Anacaona, se vit bientôt en butte aux brutales obsessions de son maître. Henrique n'hésita pas ; il s'enfuit avec elle dans les montagnes, et réunit bientôt autour de lui un groupe d'Indiens résolus. Sans cesser d'être chrétien, il reprit son titre de cacique indépendant, et s'illustra par sa résistance. On peut dire que ce fut le dernier des Igneris dignes de mémoire. Sa race est complétement éteinte. F. D.

Le P. Charlevoix, *Histoire de Saint-Domingue.* — Oviedo y Valdes, *Histoire générale des Indes.* — Washington Irving, *Vie et Voyages de Christophe Colomb.* — Émile Nau, *Histoire des Caciques d'Haïti ;* Port-au-Prince, 1855, in-4°.

* * * **HENRIQUEL-DUPONT** (1) (*Louis-Pierre*),

(1) Cette première messe fut dite sur un îlot dont parle Caminha, et que l'on appelle aujourd'hui *Coroa vermelha.* On y avait dressé un autel artistement orné, qu'abritait une tente. Il est question au Brésil d'élever un monument commémoratif sur cette plage.

(1) L'enfance de M. Henriquel père fut confiée aux soins d'une de ses parentes, nommée Mme Dupont. Cette espèce d'adoption maternelle amena naturellement l'habitude de le désigner enfant sous le nom de *petit Dupont*, puis devenu homme sous celui de *Dupont.* Connu à son tour sous ce dernier nom, il signa de ce seul nom (1819) la planche du *Départ de Saint-Preux.* Désirant tout à la fois quitter un nom qui n'était pas le sien pour reprendre celui de son père, et craignant cependant de dépayser ceux qui ne le connaissaient que

graveur français, membre de l'Institut, né à Paris, le 13 juin 1797. Élève de P. Guérin et du graveur Bervic, il obtint une mention honorable au concours de gravure de 1818. Sous ces deux excellents maîtres il acquit une correction élégante, un style élevé, une pureté de dessin qu'il appliqua depuis à ses productions. On a de lui : *Portrait de Henriquel père* (1818); — *Départ de Saint-Preux*, d'après Desenne (1819); — *Le Berger et la Mer*; — *Tircis et Amaranthe*, d'après Desenne, pour les *Fables* de La Fontaine; — *Entrée de Henri IV*, d'après Gérard, pour l'édition in-4° de *La Henriade*, publiée par F. Didot (salon de 1822); — *Portrait en pied d'une dame et de sa fille*, d'après Van Dyck (collection Laurent) (salon de 1822 et exposition universelle de 1855; — *La Pucelle*, d'après Desenne, vignette pour les œuvres de Voltaire de Didot; — *Un Diacre*, d'après A. Deveria pour l'*Histoire de Paris*, de Dulaure; — *Dibutade, ou l'origine du dessin*, d'après Girodet (salon de 1822 et exposition univ. de 1855), gravure au burin; — *Frontispice des Œuvres de Rousseau*, d'après Desenne, eau-forte; — *Portrait de Montaigne*, pour l'édition publiée par Lefèvre (salon de 1827); — *Un Naufrage*, d'après M. P. Delaroche, essai d'aquatinta (1826); — *Portrait de Husséin, Pacha*, d'après M. Champmartin (salon de 1831); — *Portrait de Desenne*, eau-forte; — *Portrait de M. Lenormand*, graveur et architecte, aquatinta (1827); — *Portrait de M. Latil, archevêque de Reims*, d'après M. Ingres (salon de 1831); — *Portrait de M. Lebrun, duc de Plaisance*, d'après P. Franque, aquatinta; — *Portrait de Joseph Coiny*, graveur (1829); — *Saint Jérôme*, eau-forte d'après le Corrége (1830); — *Portrait du marquis de Pastoret*, eau-forte; — *Gustave Wasa*, d'après Hersent (salon de 1831 et exposition universelle de 1855) : outre son mérite artistique, cette planche, qui est une des plus belles productions chalcographiques des temps modernes, a encore celui de sauver de l'oubli le tableau original, qui a disparu lors du sac du Palais-Royal en 1848; — *Portrait en pied de Mme de Mirbel*, d'après M. Champmartin, aquatinta (1831); — *Portrait de Mme Pasta*, dessiné d'après nature, gravure à l'aquatinta (salon de 1833); — *Cromwell*, d'après M. P. Delaroche, aquatinta (salon de 1833); — *Portrait du marquis de Pastoret*, d'après M. P. Delaroche (salon de 1840 et exposit. univ. de 1855); — *Portrait de M. Desfontaines, professeur au Jardin des Plantes*, d'après Mme de Mirbel (salon de 1836); — *L'École turque*, d'après M. Decamps, à l'eau-forte et à la pointe (salon de 1836); — *Portrait du comte Philippe de Ségur* (1836); — *Portrait en pied du duc d'Orléans*, d'après Eug. Lami, eau-forte et pointe (salon de 1838); — *Portrait en pied du roi Louis-Philippe*, d'après le baron Gérard (salon de 1838); — *Portrait de Carle Vernet*, d'après M. P. Delaroche, eau-forte et pointe (salon de 1840 et exposit. univers. de 1855); — *Portrait d'André Chénier*, d'après Suvé, eau-forte et pointe (salon de 1840); — *Portrait d'Aimé Chenavard* (1839), eau-forte et pointe; — *Lord Strafford* (1840), d'après M. P. Delaroche (salon de 1840 et exposition universelle de 1855); — *Portrait de la princesse Marie d'Orléans*, d'après A. Scheffer, gravure à la pointe; — *Le Christ consolateur*, d'après M. Ary Scheffer (salon de 1842 et exposition universelle de 1855); — *La Chasse au sanglier*, d'après M. Jadin, eau-forte et pointe; — *Portrait de Pierre le Grand*, d'après M. P. Delaroche (salon de 1845); — *Portrait de M. Bertin*, d'après M. Ingres (salon de 1845 et exposition universelle de 1855); — *Portrait de Henri IV*; — *Portrait de M. Tardieu*, graveur, d'après M. Ingres (exposition universelle de 1855); — *Molière*, d'après M. Ingres, eau-forte et pointe; — *Portrait du pape Grégoire XVI* (1845), d'après M. P. Delaroche, gravure à l'eau-forte; — *Mirabeau* (1847), d'après M. P. Delaroche (exposition universelle de 1855), eau-forte et pointe; — *Portrait de M. A. Brongniart* (1850), eau-forte (exposition universelle de 1855); — *Portrait de Mme la duchesse d'Orléans*, d'après M. Meurcy, pointe; — *Portrait de Mlle Rachel*, d'après Lehmann, gravure au burin; — *L'Hémicycle du Palais des Beaux-Arts*, d'après la peinture murale de M. P. Delaroche, gravure au burin (salon de 1853, exposition universelle de 1855); — *Portrait de M. S. Rattier* (1853), d'après M. P. Delaroche, gravure à l'eau-forte et à la pointe (tiré à vingt-sept exemplaires); — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, d'après le dessin de Raphael, faisant partie de la collection du Musée du Louvre, gravure au burin (exposition universelle de 1855); — *Ensevelissement de N. S. Jésus-Christ* (1855), d'après le tableau de M. P. Delaroche (exposition universelle de 1855). A ces nombreuses productions il faut ajouter un grand nombre de portraits au crayon, qui, formant une galerie contemporaine des plus intéressantes, se font tous remarquer par une pureté de trait qui rappelle les meilleurs dessins des Nanteuil, des Saint-Aubin et des Moreau.

A. Sauzay.

Docum. partic.

sous le nom de *Dupont*, M. Henriquel fils fit pour ainsi dire une transaction avec lui-même, en mettant une H devant *Dupont*. De là ces signatures *H. D.* ou *H. Dupont*. *Henriquel-Dupont*, se trouve pour la première fois (1830) sur la planche de *Gustave Wasa*.

HENRIQUES, nom commun à un grand nombre de personnages portugais, qui ont joué un certain rôle dans les lettres ou dans l'histoire de leur pays. Les plus remarquables sont :

HENRIQUES (*Luiz*), poëte portugais, né au quinzième siècle, mort dans la première moitié du seizième siècle. Il était gentilhomme attaché

à la maison de ce duc de Bragance D. Jaime qui immola si cruellement sa femme dans un mouvement de jalousie, en 1512. Peu de temps après cette sanglante tragédie, le duc fut chargé d'une expédition en Afrique, ayant pour but la conquête d'Azamor, et il emmena avec lui Henriques, qu'il avait depuis longtemps remarqué, en raison de sa loyauté et de ses talents. La flotte mit à la voile le 15 août 1513, et peu de temps après les Portugais se virent maîtres de la cité africaine, conquête dont on peut lire le récit, du reste, dans l'histoire si remarquable du règne d'Emmanuel par Osorio et traduite par Francisco Manoel. Luïz Henriques avait assisté à toutes les péripéties de ce drame militaire. Il résolut d'en faire le récit en vers, dans l'intention très-probablement de jeter quelque intérêt sur le prince infortuné qu'il servait. Il est difficile de conserver le nom de poëme à cette chronique rimée, qui raconte néanmoins les faits avec une sorte de clarté élégante; mais il est certain que le mètre *d'arte maior*, dans lequel il était écrit, constituait alors une sorte de nouveauté dans l'histoire de la littérature portugaise. Cet essai de poëme épique est intitulé : *A Conquista de Azamor ;* il fait partie du fameux *Cancioneiro* de Resende dernièrement réimprimé par la Société des Bibliophiles de Stuttgard. F. D.

Osorius, *De Rebus Immanuelis*, etc. — *Cancioneiro de Garcia de Resende ;* Coïmbra, 1516, pet. in-fol. — Da Costa e Sylva, *Ensaio biografica critico*, etc.

HENRIQUES (Dom *Francisco*), voyageur portugais, qui a écrit une *Relação da China*. On la trouve dans la *Bibliotheca Oriental* d'Antonio de Leon Pinelo.

Summario da Bibliotheca Lusitana, t. II, p. 78. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 431.

HENRIQUES (*Francisco*), missionnaire portugais, mort en 1556. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, et fut envoyé en mission à Salfete. On a de lui : *Carta a S. Ignacio escrita de Tanâ*, publiée en ital.; Venise, 1559, in-8°.

Summario da Bibliotheca Lusitana, t. II, p. 78.

HENRIQUES (*Francisco*), écrivain religieux portugais, né à Lisbonne, mort en 1590. Il entra jeune dans l'ordre des Jésuites, et professa la théologie dans plusieurs colléges de sa compagnie. On a de lui : *Constituiçoês das religiozas de Santa-Martha de Lisboa ; — Carta aos assistentes em Roma sobre o martyrio do P. Pedro Dias e seus companheiros*, etc.

Summario da Bibliotheca Lusitana, t. II, p. 78.

HENRIQUES (*Jorge-Henrique*), philosophe et médecin de la fin du seizième siècle. Il fut premier professeur de philosophie à Salamanque et de médecine à Coïmbre. On a de lui : *De Regimine Cibi ac Potus ;* Salamanque, 1594, in-4°; *— Tractado del perfeito Medico ;* Salamanque, 1595, in-4°; *— Compendium Dialecticæ ; — Dous livros de Censuras ; — Espelho da Vida humana ; — Livro de amor ; — Apologia medica ; — Poemata varia ; — De Rerum natural. Primordiis.* L—z—e.

Cardoso, *Agiologio Lusitano*, etc. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 538. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. III, p. 198.

HENRIQUES (*Henrique*), missionnaire portugais, né à Villa-Viçoza, vers 1520, mort à Punicale, en 1600. Il fut l'un des premiers associés de la société fondée par saint Ignace, et obtint de saint Xavier d'aller prêcher la foi catholique dans les établissements portugais de l'Asie. Durant cinquante-trois années, il fit de la propagande dans les missions dites de *La Pêcherie*. Il était très-versé dans les différents dialectes sémitiques, et mérita le nom d'*Apostolus Commorinensium*. On a de lui : *Vocabulario e Arte de Grammat. da Ling. Malabar ; — Methodo de Confessar ; — Doutrina Christaã ; — Vida de Christo, N. Senhora, e santos ; — Contra as fabulas dos gentios ;* — (vingt-quatre) *Cartas sobre à Missão.* A. de L.

Ribadaneira et Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu. — Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 197. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 563.

HENRIQUES (*Henrique*), théologien portugais, né à Porto, mort à Tibur (Tivoli), le 26 janvier 1608. Il entra fort jeune dans l'institut des Jésuites, et professa la philosophie et la théologie dans les colléges de son ordre à Cordoue et à Salamanque. Il passa ensuite chez les Dominicains, et se fit remarquer par ses écrits contre les molinistes. Il demanda à rentrer parmi les Jésuites, et son mérite lui fit pardonner sa versatilité. On a de lui : *Summa Theologiæ moralis*, 2 parties; Salamanque, 1591-1593, in-fol.; Venise, 1596 et 1600, 3 vol.; Mayence, 1615, in-fol.; *— De Clavibus Ecclesiæ :* cet ouvrage fut condamné par la cour de Rome, dont l'auteur contestait les droits politiques et temporels; *— De Justitia Censurarum in causa Reipublicæ Venetæ*, manuscrit conservé à la bibliothèque vaticane, sous le n° 5547; — un grand nombre d'opuscules théologiques. A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 564. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 197. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, p. 1471. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

HENRIQUES DE ABREU (*Pedro*), hagiographe portugais du dix-septième siècle, né à Evora de Alcobaça. Il devint curé de San-Pedro-de-Farinha-Podre (diocèse de Coïmbre). On a de lui : *Vida e Martyrio de S. Quiteria e de suas irmãas ;* Coïmbre, 1651, in-4°; *— Historia das Grandezas da igreja e cidade de Coïmbra.* A. L.

Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano dos Santos e Varoes illustres*, etc. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. III, p. 270-271.

HENRIQUES (Frai *Francisco*), polygraphe portugais, né à Lisbonne, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fit profession dans l'ordre de la Merci de la Vierge immaculée, et devint *lente* (premier professeur) de l'u-

niversité de Valhadolid. On a de lui : *Successos militares;* Valence, 1637, in-4° ; — *Oraciones panegyricas de los santos Patriarcas de las Religiones;* Madrid, 1634, 2 vol. in-4°; — *Discursos morales, a los Evangelios de la Quaresma;* Madrid, 1634-1639, 2 vol. in-4°; — *Discursos morales a los Evangelios del Adviento;* Madrid, 1644; — *In Cantica Canticorum;* 2 vol. ; — *De Metu Judæorum;* — *Orationes panegyricas de los Santos de todo el año;* — *Sermones de Nuestra Señora.*

Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano dos Santos e Varoes illustres em virtude do reino de Portugal*, etc.; Lisbonne, 1651-1657, 3 vol. in-fol. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana* (nova), t. III, p. 431. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 78.

HENRIQUES DE NORONHA (*Henrique*), historien portugais du dix-septième siècle, né à Madère. Il était membre de l'Académie royale d'Histoire de Portugal. On a de lui : *Familias da ilha da Madeira; — Familia de Henriques; — Familia dos Freires; — Memorias para a hist. da see do Funchal.* L—z—e.

Summario da Bibliotheca Lusitana.

HENRIQUEZ (*Leonardo*), peintre espagnol, né à Cordoue, vivait en 1580. Il n'est connu que par quelques productions de mérite exécutées dans la cathédrale de Malaga. A. de L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

HENRIQUEZ DE GUSMAN (Dona *Peliciana*), poëtesse espagnole, né à Séville, en 1600. Elle s'est distinguée par de nombreuses poésies, pleines de verve et d'élégance : la plus connue est une tragi-comédie intitulée : *Los Jardines y Campos Sabeos*, en deux parties; Coïmbre, 1624, in-4°, et Lisbonne, 1627. E—d—s.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ.*

HENRIQUEZ (*Pedro*), jurisconsulte espagnol de la première partie du dix-septième siècle, né à Grenade. Il était chevalier de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, et devint juge auditeur de la Calabre ultérieure. Il a composé et publié, avec l'aide de son fils *Jeronimo* Henriquez, *Consilia sive Responsa*, et sept autres opuscules sur le droit, réunis en un vol.; Venise, 1605 et 1606, in-fol. L—z—e.

Valère André, *Catalogo clarorum Scriptorum Hispaniæ.* — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. IV, p. 200.

HENRIQUEZ (*Crisostomo*), historien espagnol, né à Madrid, en 1594, mort à Louvain, le 23 décembre 1632. Il entra dès l'âge de treize ans dans l'ordre des Cisterciens, fit de grands progrès dans les sciences, et professa dans divers colléges de sa communauté la philosophie, la théologie et l'histoire. En 1622 il fut envoyé dans les Pays-Bas, où l'archiduc Albert l'accueillit avec distinction. Henriquez parvint à un rang élevé dans son ordre, à l'éclat duquel il contribua autant par son mérite personnel que par la discipline qu'il sut y ramener. Il avait publié plus de quarante ouvrages lorsqu'il mourut, dans la force de l'âge. On a de lui : *Historia Collegii Meirensis in Gallecia; — Thesaurus Evangelicus, seu de viris sanctitate egregiis congregationis Hispaniæ; — Relatio illustrium virorum quos ordo Cisterciensis habuit in Hibernia nostro ævo;* Madrid, 1619, in-4° ; — *Vita Candidii Furlongii, monachi Niscalensis;* in-4° ; — *Constantia catholica, seu de persecutionibus Hibernorum*, en deux livres; Bruxelles, 1622, in-8° ; — *Vita Joannis Rusbrokii, prioris Viridisvallis, ordinis canonicorum regularium Sancti-Augustini;* Bruxelles, 1622, in-8° ; — *Fasciculi Sanctorum ordinis Cisterciensis; sive Im vol. De Patriarchis et Propagatoribus ordinis, de sanctis Præsulibus, ac de origine ordinum militarium*, etc.; Bruxelles, 1623, in-fol.; — *De sanctis Pontificibus, Archiepiscopis, Episcopis, Abbatibus sanctitate præcipuis, de Martyribus ordinis, et de Clarevallensi et aliorum monasteriorum Monumentis;* Bruxelles, 1623, in-fol.; — *Coronæ sacræ Ordinis Cisterciencis, sive de reginis et infantibus qui habitum hujus ordinis sumpserunt;* Bruxelles, 1624, in-4° ; — *Effigies Reginarum et Infantum jam memoratarum, cum annatation. Hispan. Gallic. et Theuton.;* id., 1624, grand in-fol. ; — *Kalendarium Ordinis Cisterciensis;* id., 1620 ; — *Miracula notri temporis;* 2 vol. in-4° ; — *Paradisus Ordinis Cisterciensis;* — *Sol Cisterciensis in Belgio, sive de viris sanctitate illustribus sacræ Villarensium eremi;* Bruxelles, 1622, in-fol.; — *Arbor Martyrum Ordinis Cisterciensis;* 1622, grand in-fol.; — *Bernardus immaculatus;* Bruxelles, 1624, in-8° ; — *Vita B. Idæ de Lovanio;* 1623, in-fol.; — *Summarium præcipuarum Constitutionum Militiæ Cisterciencis de Calatrava; et forma qua ejusdem milites horas canonicas legere debent;* Bruxelles, 1626 ; — *Apologeticus Tractatus, sive de Benedicto V, carmelita, et Benedicto XII, cisterciensi, pontificibus summis, judicium;* Bruxelles, 1623, in-4° ; — *Lilia Cistercii, libri sex in quibus vitæ sanctarum virginum ordinis Cisterciensis*, suivi d'un Catalogue des saints et saintes du même ordre; Anvers, 1630, ou Douai, 1633, 2 vol.; — *Rosæ Cistercii*, en six livres, in-fol. ; resté manuscrit ; — *De Cistersiensibus Viris sanctitate claris; — Joseph. Cisterciensis, sive de ordinis hujus apud Hispanos prima reformatione;* manuscrit ; — *Phœnix reviviscens, sive de antiquis Angliæ et modernis Hispaniæ scriptoribus Ordinis Cisterciensis;* Bruxelles, 1626, in-4° ; — *Apologia pro sancto Guilielmo, Aquitanorum duce;* Bruxelles, 1626, in-4° ; — *Albion-Iberæ, sive summa historico-politica et genealogica motivorum amicitiæ et affinitatis inter Britannos et Hispanos :* rédigé à l'occasion du traité de mariage convenu entre Charles, prince de Galles, et Maria, infante des Espagnes ; — *Relatio ejusdem ad serenissimos principes*

Austriacæ domus de servitiis quæ in Anglia fecit; Bruxelles, 1624, in-12; — *Silva Sanctorum; Arboretum Beatorum; Theatrum Heroum; Paradisus Honoris, sive catalogus gloriæ Hispanicæ coronæ et Austriacæ domus;* suivi d'une généalogie de la maison d'Autriche; — *Enchiridium heroicum;* c'est le panégyrique de sept princes de la maison d'Autriche existant alors : l'empereur Ferdinand II, Philippe IV, roi d'Espagne, Ferdinand-Ernest, roi de Hongrie, Charles et Ferdinand, infants d'Espagne, Léopold et Léopold-Guillaume, archiducs d'Autriche; — *Speculum crystallinum et christianum,* contenant la victoire de huit autres princes autrichiens; — *Paradisus Hispaniæ, sive selectiorum et antiquiorum circiter CL. Hispaniæ sanctorum elogia;* — *Menologium Cisterciense, annotationibus illustratum;* Anvers, 1630, in-fol.; — *Constitutiones, Regula et Privilegia Ordinis Cisterciensis et congregationum monasticarum et militarium quæ hoc institutum observant series;* Anvers, 1630, in-fol.; réimprimées dans la *Bibliotheca Cirterciensis* de Charles Visch; — *Apologia en defensa de la Epistola que escrivio S. Bernardo a los canonigos de Leon;* in-4°, manuscrit; — *Vida de los PP. del desierto de Dunas;* Anvers, 1629; — *Vida de candido Furlongio Irlandes Monge Cisterciense hijo del monasterio de Nogales;* Anvers, 1629 in-4°; — *Triunfo del amor de Dios :* c'est un recueil de vers des meilleurs auteurs religieux espagnols, auquel Henriquez a ajouté une préface, des annotations et des arguments; — *Vida, Virtudes y Milagros de la venerable madre Ana de San Bartholome, compañera de la santa Madre Teresa de Jesus, propagadora insigne de la religion de las Carmelitas descalzas, y priora del monasterio de Amberes;* et de nombreux ouvrages religieux ou historiques restés manuscrits dans les bibliothèques des Cisterciens d'Espagne et de Belgique. A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 253-255. — Charles de Visch, *Bibliotheca Cisterciensis.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

HENRIQUEZ DE VILLACORTA (*Francisco*), médecin espagnol du dix-septième siècle, né à Alcala-de-Xenarès. Il fut reçu médecin dans sa ville natale, y professa la théologie, et devint premier professeur de son académie. Il fut successivement archiâtre de Philippe IV et de Charles II. On a de lui deux volumes : *Laureæ doctoralis medicæ complutensis : quo continentur summe necessaria pro Laurea doctorali Academiæ complutensis consequenda;* Lyon, 1670, in-fol. Le premier volume contient : *De Elementis et Temparamentis; De Humoribus; De Coctione et Putridine; De Semine; De Morbo et Symptomate; De Tumoribus; De Ulceribus; De Spiritibus; De Partibus Corporis humani;* le second volume contient : *De Febribus; De Urinis; De Pulsibus; De Sanguinis Missione; De Expurgatione; De Tumoribus; De Ulceribus,* et d'autres articles. L—z—e.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 431-432.

HENRIQUEZ (*Henri*), cardinal italien, né en 1701, dans la terre d'Otrante, mort le 25 avril 1756. Son savoir le fit rapidement arriver aux premières dignités ecclésiastiques. Il fut successivement légat dans la république de Saint-Marin, ambassadeur auprès de Philippe V, roi d'Espagne, nommé cardinal par Benoît XIV et chargé du gouvernement de la Romagne. Il était grand ami des lettres et des littérateurs. On a de lui : *Orazione composta per lo ristoramento dell' Academia degli Spioni, eretta in Lecce;* — *Clementi XII, P. O. M., Elegia;* dans la *Raccolta della Academia Quirina;* — *Imitazione di Christo;* Rome, 1734. A. L.

Le P. Pio Giupponi, *Alfonso degli Enriquez riconosciuto;* Venise, 1756.

* **HENRIQUEZ** (*Jean*), économiste et jurisconsulte d'origine espagnole, né (selon toute probabilité, en Lorraine) le 5 juin 1728, mort vers 1800. Après son coup d'essai dans une matière dont il fit sa spécialité, il donna en 1761, Senlis et Paris, in-12, sous le titre de *Code des Seigneurs haut-justiciers,* un livre imprimé sous le voile de l'anonyme et qui eut beaucoup de succès. En 1775 il publia des *Principes généraux de Jurisprudence sur les Droits de Chasse et de Pêche;* Paris, in-12; en 1781, des *Observations élémentaires sur l'Aménagement des Bois;* Paris, in-12. Ces divers ouvrages attirèrent sur leur auteur l'attention du gouvernement; il fut nommé procureur du roi en la prévôté de Dun (Clermontois) et procureur fiscal de la maîtrise des eaux et forêts, fonctions qu'il a remplies jusqu'à l'époque de la révolution. En 1782 parut son *Code pénal des Eaux et Forêts;* Verdun, 2 vol. in-12; — en 1784, un *Dictionnaire raisonné sur le Droit de Chasse;* Verdun et Paris, 2 vol. in-12 (anonyme); la même année, un *Manuel des Eaux et Forêts;* Paris, in-12 (anonyme); — en 1786, un *Traité des Grueries seigneuriales;* Paris, 1786, in-12. L'académie de Châlons-sur-Marne ayant alors mis au concours la question de l'aménagement des forêts, qui préoccupait beaucoup les économistes, Henriquez fit paraître : *Moyens de prévenir la disette des bois et d'en procurer l'abondance;* mémoire couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; suivi d'un *Essai sur le Repeuplement des Rivières* et d'une *Lettre d'un Citoyen à un Conseiller d'État* sur le projet de faire exploiter par une compagnie tous les bois dans l'étendue de la France; Paris, 1787, in-12. Nommé membre correspondant de l'Académie royale de Metz, Henriquez donna, selon l'usage réglementaire, des détails biographiques sur lui-même. « Je suis actuellement occupé, disait-il, de deux ouvrages qui tendent à développer les écrits que j'ai eu l'honneur de vous

envoyer, car la matière est inépuisable, prise sous le point de vue du dépérissement des forêts dans tout le royaume. Vous trouverez, messieurs, en tête ou à la fin de mon *Mémoire* couronné la liste de tous mes ouvrages, auxquels on pourrait ajouter encore près d'un volume et demi que j'ai fourni au *Répertoire de Jurisprudence*, dont j'ai été le collaborateur pour plusieurs articles sur les eaux et forêts. » L'Académie de Metz ayant mis au concours, pour l'année 1788, un semblable sujet, Henriquez envoya un travail très-remarquable, publié en 1789, sous le titre de : *Mémoire sur les moyens de multiplier les plantations des bois, sans trop nuire à la production des subsistances* (et non pas *substances* comme l'a dit M. Quérard, *France litt.*, IV, p. 76; Paris, in-12).

E. Bégin.

Archives de l'ancienne Académie royale de Metz. — *Almanach des Trois-Évêchés*, article Dun.

Henriquez (*L.-M.*), littérateur français, né vers 1765, mort vers 1815. Il avait été professeur au collége de Blois. On lui doit : *Le Diable à confesse*, poëme; Paris, 1791, in-8°; — *Le Pape traité comme il le mérite;* Paris, 1791, in-8°; — *Le Chaudronnier de Saint-Flour*, comédie (avec Armand Gouffé); 1799; — *Voyages et Aventures de Fondeabus, fils d'Herschellonius, dans la cinquième partie du monde;* Paris, 1799, in-8°; 1801, in-12; — *Les Grâces à confesse*, poëme en quatre chants; Paris, 1804, in-12. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

***Henry de Huntingdon**, historien anglais, vivait dans la première partie du douzième siècle. Il était fils d'un prêtre marié, nommé Nicolas. Dès son enfance il fut admis dans la maison de Robert Bloet, qui occupa le siége épiscopal de Lincoln de 1092 à 1122. Là il fut, à ce qu'il dit lui-même, élevé avec les enfants des princes et des grands. Il entra ensuite dans les ordres, et dut son avancement ecclésiastique à la protection de Robert. Peu de temps avant la mort de ce prélat, il obtint de lui la place d'archidiacre d'Huntingdon, dans le comté d'Hertford. On ne connaît pas la date exacte de sa mort, qui dut arriver un peu après 1154. Dans sa jeunesse, Henry cultiva la poésie latine, et composa, sur le modèle de Martial, des épigrammes, qui ne manquent ni de facilité ni d'élégance, et dont la diction est beaucoup plus pure que la latinité ordinaire du moyen âge. Plus tard il s'adonna à de plus graves travaux, écrivit deux traités de morale, et compila une histoire d'Angleterre, qui s'étend jusqu'à l'année 1154. Enfin, devenu vieux, il coordonna ses divers écrits, et en forma un recueil divisé en douze livres. Les sept premiers contiennent l'histoire d'Angleterre jusqu'à la mort de Henri Ier. Le huitième est consacré à l'histoire d'Étienne. Le neuvième commence par un traité *De Summitatibus Rerum*, qui en forme le prologue; puis viennent 1° une lettre au roi Henri, contenant des tables chronologiques des rois et empereurs des Juifs, des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains; 2° une lettre à Warin le Breton, sur les séries des rois de Bretagne que Henry avait omises dans son histoire, et qu'il donne d'après un manuscrit de Geoffroy de Monmouh; 3° une lettre *De Contemptu Mundi*. Le dixième livre, intitulé : *De Sanctis Angliæ et de miraculis eorum*, est compilé d'après Bède et quelques autres hagiographes. Les deux derniers livres comprennent les épigrammes et les autres poésies latines de Henry de Huntingdon. L'histoire de Henry se divise en deux parties, d'inégale valeur : dans l'une l'auteur ne fait guère que traduire, et souvent avec peu d'exactitude, la *Chronique Saxonne;* dans l'autre, il raconte ce qu'il a entendu rapporter à des témoins oculaires, à des personnes bien informées, ou ce qu'il a vu lui-même. Cette dernière partie a seule du prix, à cause des renseignements originaux qu'elle renferme. Les huit livres de l'*Histoire* de Henry furent publiés par Savile, dans les *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui;* Londres, 1596, in-fol.; Francfort, 1601, in-fol., p. 295-399; ils ont été insérés dans la *Collection of Historians edited by order of the record commission*, vol. I, p. 689-763. Son *Epistola ad Walterum de Mund. Contemptu, sive de episcopis et viris illustribus sui temporis*, a été publiée dans l'*Anglia sacra* de Wharton; Londres, 1691, sec. part., in-fol., p. 694-702, et dans le *Spicilegium* de d'Achery, t. III, p. 503-507 de l'édit. de 1723. Z.

Warton, *History of English Poetry.* — Wright, *Biographia Britannica lit.*, t. II.

Henry (*Jean*), écrivain religieux du quinzième siècle, mort en 1473, selon La Croix du Maine, et plus vraisemblablement en 1483. Il était président en la chambre des enquêtes, chantre et chanoine de l'église Notre-Dame de Paris. On lui attribue : *Le Livre de Méditation sur la réparation de nature humaine, ensemble le livre de consolation, sur la joyeuse méditation de la nativité de Jésus;* Paris, sans date, in-16; — *Le Livre du Jardin de Contemplation auquel l'âme dévote contemple le mystère de la passion de Jésus-Christ représenté en l'arbre de la croix, plantée au milieu d'iceluy jardin;* Paris, sans date, in-8°; — *Le pèlerinage de Notre-Dame et de Joseph de Nazareth en Bethléem; la Nativité de notre Seigneur; la visitation des Pastoureaux et des Roys : le tout extrait du psaume* Eructavit, *exposé par chapitres;* Paris (1506), in-8°, goth.; — *Le Livre de Réformation, utile et nécessaire pour toutes religieuses désirant mener une vie vertueuse;* Paris, sans date, in-8°; — *Le Livre d'Instruction pour novices et professes;* Paris, sans date, in-8° : écrit, comme le précédent, pour les religieuses claristes. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françoises.*

HENRY *le Ménestrel* ou *l'Aveugle*, poëte écossais, vivait vers la fin du quinzième siècle. Il composa un poëme en onze livres sur les aventures de Wallace. Sa vie, telle qu'elle est rapportée par les chroniqueurs écossais, offre des rapports frappants avec la légende d'Homère. Son poëme a été imprimé pour la première fois à Édimbourg, en 1570; la meilleure édition est celle de Morisons de Perth, 1790, 3 vol. in-12.

Z.

Mackenzie, *Scots Writers*, vol. I. — Ellis, *Specimens*, I, 354. — Irvine, *Lives of the Scotish Poets.*

HENRY (*François*), éditeur français, né à Lyon, le 31 août 1615, mort à Paris, le 7 octobre 1686. Sa famille était noble et ancienne. Son père était conseigneur de Jarinost et de Precellins, lieutenant général des chasses ès provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, conseiller ordinaire et secrétaire de la reine Marguerite. François Henry, élevé au collége des jésuites de sa ville natale, fut reçu docteur en droit à Orléans, et plaida pendant plusieurs années avec distinction au parlement de Paris. Sa santé l'ayant obligé à se renfermer dans son cabinet, il s'adonna plus particulièrement à la physique et aux mathématiques, à l'astronomie, à l'algèbre et à l'histoire naturelle. Lié avec Arnould Boot, il entreprit avec ce savant hollandais une histoire naturelle, qu'il abandonna après la mort de son ami et collaborateur. C'est en partie à Henry que l'on doit l'édition des œuvres de Gassendi qui parut à Lyon en 1658; il revit tous les ouvrages du philosophe, tant imprimés que manuscrits, les arrangea selon l'ordre des matières ou de leur composition, recueillit toutes les lettres de Gassendi qu'il put trouver, et les plaça autant que possible selon les dates. Vers le même temps il rendit le même service aux ouvrages de Paracelse, et ce fut par ses soins que l'on en donna une nouvelle édition à Genève, qui fut achevée en 1658 : il devait la plupart des augmentations que l'on y trouve à Samuel Cotereau-Duclos, chimiste, médecin ordinaire du roi, membre de l'Académie des Sciences. Il revit aussi les opuscules astronomiques de J.-B. Morin, mais sans les publier. Henry commença pour les libraires de Lyon une édition des Annales de Baronius, qui ne fut point terminée. Il fournit de nombreux mémoires à Varillas pour la composition de ses ouvrages; mais ce dernier en profita rarement. Henry était aussi lié avec le jésuite Théophile Raynaud, les pères Labbe et Vavasseur, Sainte-Beuve, docteur en Sorbonne, l'abbé de Santeul, frère du poëte, de Launoy, Ménage, etc., qui le consultaient sur leurs ouvrages. Il avait réuni de nombreuses collections qui ont été dispersées après sa mort.

J. V.

Moréri, *Grand Dict. historique.* — Sorbière, *Vie de Gassendi.*

HENRY (*Matthieu*), théologien non conformiste anglais, né à Iscoyd (comté de Flint), le 18 octobre 1662, mort le 22 juin 1714. Son père, Philippe Henry, qui était très-estimé pour ses talents et sa piété, fut un des deux mille membres du clergé qui cessèrent de faire partie de l'Église anglicane en 1662, à cause de leur refus de se conformer à l'*Acte d'uniformité*. Matthieu Henry fut élevé dans les principes sévères de la secte non conformiste, et après être entré dans les ordres, en 1687 il devint ministre d'une congrégation, de dissidents à Chester. En 1712 il quitta cette ville pour aller diriger une autre congrégation, à Hackney. Il mourut deux ans plus tard dans un voyage de Hackney à Londres. L'ouvrage le plus connu de Matthieu Henry est son *Exposition of the Old and New Testament*, qui parut d'abord en cinq volumes in-fol., et a depuis été souvent réimprimée. C'est, au point de vue de l'édification du lecteur, un des meilleurs commentaires qui aient été écrits sur la *Bible;* mais l'auteur y a déployé plus de piété que de critique et de savoir. On a encore de Matthieu Henry divers ouvrages de controverse et de piété, qui, plusieurs fois réimprimés séparément, ont été recueillis à Londres, 1830, in-8°. Il avait composé une *Vie* de son père, laquelle, publiée d'abord en 1699, a été insérée dans l'*Ecclesiastical Biography* de Wordsworth.

Z.

Tong, *Life of Matthew Henry;* 1716, in-8°. — Williams, *Memoirs of the Life, Character and Writings of the rev. M. Henry*, en tête de l'édition de l'*Exposition;* Londres, 1828, 3 vol. in-8°.

HENRY (*David*), imprimeur et compilateur écossais, né à Aberdeen, en 1710, mort en 1792. Il se rendit à Londres à l'âge de quatorze ans, et fut employé chez l'éditeur Cave, dont il épousa la sœur, en 1736, et dont il devint l'associé en 1754. Il continua le *Gentleman's Magazine*, fondé par son beau-frère, et y inséra beaucoup d'articles. On a encore de lui : *The complete english Farmer, or a practical system of husbandry;* Londres, 1772; — *An historical Account of all the Voyages round the world performed by english navigators;* Londres, 1774, 4 vol. in-4°; — *Twenty discourses abridged from Tillotson;* 1779.

Z.

Chalmers, *General biographical Dictionary.*

HENRY (*Robert*), historien écossais, né à Saint-Ninrans (comté de Stirling), en 1718, mort à Édimbourg, en 1790. Il acheva ses études à l'université d'Édimbourg, entra dans les ordres, et fut élu, en 1748, ministre d'une congrégation de presbytériens à Carlisle. Il quitta cette ville en 1760, pour aller remplir des fonctions semblables à Berwick-upon-Tweed. Ce fut probablement à cette époque qu'il conçut le projet de son *Histoire de la Grande-Bretagne, écrite sur un nouveau plan;* mais pour l'exécuter il lui fallait les ressources d'une grande bibliothèque. Il ne poussa activement son œuvre qu'après être venu se fixer, en 1768, à Édimbourg, où il fut nommé ministre de l'église des New Grey Friars, puis, de 1776 jusqu'à sa mort, ministre de Old Church. En 1774 il fut élu *modérateur* de l'assemblée générale de l'Église d'É-

cosse, et en 1781 il obtint, sur la recommandation de lord Mansfield, une pension de 100 l. s. par an. Il publia le premier volume de son *History of Great-Britain, written in a new plan*, en 1771, in-4°, le second en 1774, le troisième en 1777, le quatrième en 1781, et en 1785 le cinquième, qui conduit le récit jusqu'à l'avénement d'Henri VII. Il eut avant sa mort le temps d'achever la plus grande partie d'un autre volume, qui s'étend jusqu'à l'avénement d'Édouard VI, et qui fut publié en 1793, sous la surveillance de Malcolm-Laing. Celui-ci compléta les chapitres qui manquaient, et y ajouta un appendice. Depuis cette époque l'*Histoire* de Henry a été plusieurs fois réimprimée, en 12 vol. in-8°. Dès l'apparition des premiers volumes, elle fut violemment attaquée par Gilbert Stuart, érudit d'un mauvais caractère et d'un savoir positif, qui releva un grand nombre d'erreurs de détails. Des amis de Henry répondirent, mais ils ne purent convaincre Stuart que de trop de brutalité dans la forme. Au fond ses critiques étaient justes. L'ouvrage de Henry n'en a pas moins beaucoup de mérite. C'était la première fois qu'en Angleterre on comprenait dans un seul livre les divers éléments qui forment l'histoire complète d'une nation. Pour chaque période, l'auteur rapporte les faits à sept grandes sections : 1° Histoire civile et militaire; 2° Histoire de la Religion; 3° De la Constitution et des Lois; 4° Du Savoir et des Savants; 5° Des Arts; 6° Du Commerce, de la Marine, des Monnaies; 7° Des Mœurs et des Coutumes. Ce plan a le tort de disséminer des notions qui gagneraient à être rapprochées et groupées dans un seul tableau, mais il permit à l'écrivain de recueillir une multitude de faits que généralement les historiens dédaignent ou ignorent. Enfin, avec tous ses défauts le livre de Henry fut un grand service rendu aux études historiques, et quoique sur tous les points il ait été bien surpassé depuis, il fait honneur à son auteur. Il a été continué jusqu'au règne de Jacques Ier par James Pettit Andrews; 1796, 1 vol. in-fol. ou 2 vol. in-8°. Boulard et Cantwell en ont donné une traduction française; Paris, 1789-96, 6 vol. in-4°. Z.

Vie de Henry, dans le sixième volume de son *History*. — Chalmers, *Gen. Biog. Diction.* — *English Cyclopædia* (*Biogr.*).

HENRY (*Patrick*), orateur et homme politique des États-Unis, né en 1736, dans le comté d'Hanovre (Virginie), mort le 6 juin 1799. Jefferson l'a proclamé le plus grand orateur du Nouveau Monde et celui qui donna l'impulsion la plus puissante à la révolution, par l'énergie entraînante de son éloquence. Malheureusement ses discours n'ont pas été recueillis; mais quelques fragments justifient l'admiration générale de ses contemporains. Rien n'annonça dès sa jeunesse le talent extraordinaire qu'il devait montrer et le rôle qu'il devait jouer dans les affaires de son pays. Sa famille avait peu d'aisance, et ses moyens d'instruction furent assez bornés. De plus, le jeune Henry avait peu de goût pour les études régulières. Sa passion était de courir les bois et de s'y livrer à la chasse et à la pêche. Hors de là il vivait dans une indolence habituelle. Après un court apprentissage, il ouvrit avec un de ses frères un petit magasin de marchand. Les affaires tournèrent mal. Le magasin fut fermé. Bien que chargé de dettes, il épousa la fille d'un petit fermier voisin : cela lui donna l'idée d'essayer l'agriculture. Il acquit donc une petite ferme. Son indolence habituelle et son aversion pour tout travail régulier, qui avaient déjà nui à sa première entreprise, furent aussi funestes à celle-ci. Après une expérience de deux ans, il vendit sa ferme à perte, et se tourna de nouveau vers le commerce. Mais ses habitudes étant restées les mêmes, il ne réussit pas davantage, et au bout de deux ans il tomba pour la seconde fois en faillite. Il avait vingt-quatre ans. Ses biographes appellent indolence les goûts qui le dominaient alors : c'était plutôt le résultat d'une activité intérieure qui n'avait pas trouvé un emploi convenable. Malgré ses échecs, il ne se laissa pas accabler par le découragement. Il résolut d'étudier le droit et de se faire avocat. A cette époque surtout, cette étude n'était ni bien longue ni bien approfondie. Après quelques mois, il se présenta devant quatre examinateurs chargés de lui délivrer un certificat. Ces juges étaient des hommes distingués dans la profession de légiste. Deux consentirent à signer, bien qu'avec beaucoup de répugnance : un troisième refusa. Enfin, par suite de vives sollicitations et surtout de promesses d'études sérieuses, il céda. Patrick Henry fut reçu avocat. Ignorant comme il l'était du droit et des formes judiciaires, il n'est pas étonnant qu'il ait attiré peu de clients. Pendant quatre ans il végéta dans l'obscurité et la gêne. Il demeurait avec son beau-père, qui tenait une petite auberge près de la cour. Quand celui-ci était absent, Henry le remplaçait pour le service de la table et de la maison. De là cette tradition qui le représente comme *bar keeper* (employé) dans une auberge, occupation qui au surplus n'est pas considérée en Amérique avec les préjugés qui existent en Europe. Enfin, se présenta une occasion qui révéla ses talents et le fit sortir de son obscurité.

Le clergé avait intenté un procès à la paroisse pour recevoir en tabac le montant de ses revenus, qui dans le principe étaient de 160 quintaux. Mais la récolte ayant été précédemment très-peu abondante, le prix était monté de trois à quatre shellings le quintal à cinquante. Les habitants de la paroisse se refusaient à payer d'après l'ancien taux. Il s'agissait de l'indemnité à fixer par individu. Le principe de la compensation étant accordé, il ne restait que la quantité à régler. La question légale ayant été jugée en faveur du clergé, vers la fin de 1763, la mesure était regardée comme un acte de simple forme. L'avocat

de la paroisse, jugeant que le point important étant décidé, ses services devenaient inutiles, s'était retiré. Ce fut alors qu'on eut recours à Henry. L'affaire avait si peu de chances de succès, qu'on ne voyait pas de danger à s'adresser à un jeune avocat sans aucune réputation. La position de celui-ci était délicate et singulière : il avait à plaider pour la première fois devant le tribunal, dont son père était président, sur une affaire déjà jugée en principe, et où son oncle, comme pasteur, était parmi ses adversaires. L'affaire avait attiré une foule considérable; les ministres surtout étaient nombreux. Henry ayant aperçu son oncle, vint à lui, et lui exprima son regret de le trouver dans la salle. « Pourquoi cela? » dit l'oncle. — Parce que, dit Henry, je crains à ma première plaidoirie d'être intimidé par votre présence. De plus, ajouta-t-il, je serai obligé de dire certaines choses dures sur le clergé, et qu'il vous serait désagréable d'entendre. » Après quelques observations, l'oncle consentit avec bonhomie à s'absenter. La cause fut appelée. L'avocat du clergé se borna à exposer quelques arguments et la décision favorable déjà prononcée, et conclut en disant qu'une loi antérieure déterminait le chiffre de compensation. C'était le tour de Henry de parler. La curiosité était excitée au plus haut point. Il se leva d'un air embarrassé, et bégaya beaucoup dans son exorde. Bien des gens baissaient la tête, prévoyant un échec humiliant; les ministres échangeaient des regards de triomphe; son père semblait plein de confusion et de crainte. Mais ces sentiments divers furent de courte durée. A mesure qu'il parle et s'échauffe, une métamorphose s'opère en lui. Son maintien prend de la dignité, sa physionomie de l'expression, ses gestes de la grâce et de l'énergie. Ses yeux étincellent, et les accents de sa voix, donnant une nouvelle force à une éloquence brillante, passionnent et entraînent tous les auditeurs. On dit que les ministres furent tellement saisis à l'une de ses apostrophes fougueuses, qu'ils sortirent précipitamment de la salle. Son père, étonné et ravi, éprouva une si vive émotion, que les larmes coulaient sur son visage. Le jury, fasciné et entraîné, oublie les lois et les actes antérieurs, et revenant presque aussitôt, n'accorda qu'un *penny* pour toute indemnité. Une motion fut faite pour un appel; le tribunal déclara à l'unanimité le jugement définitif. L'enthousiasme du peuple était si vif, qu'au sortir de l'audience on s'empara de l'orateur et qu'on le porta en triomphe.

Ce plaidoyer donna aussitôt une brillante réputation à Patrick Henry, et il laissa dans les esprits une profonde impression. Longtemps ce fut l'usage de dire, quand on voulait faire l'éloge d'un orateur : « Il égale presque Patrick, lorsqu'il plaida contre les ministres. » Tous les témoignages s'accordent à dire que dans cette occasion son éloquence fut merveilleuse. Mais nous sommes porté à penser que les sentiments populaires étaient alors fortement prononcés contre la demande du clergé, et que cette disposition aida puissamment à l'effet du plaidoyer. Dès ce moment les affaires de Henry commencèrent à prospérer. Pour les étendre encore, il s'établit dans le comté de Louisa. Tout en se livrant à la passion de la chasse et aux courses dans les bois, il n'oubliait pas ses clients, et souvent on le vit revenir au tribunal, en veste et avec les guêtres de chasseur, plaider l'une des causes qui étaient appelée, et, si elle offrait quelque intérêt, étonner la cour et le jury par cette éloquence singulière dont la nature l'avait doué. Le moment approchait où elle allait briller sur un plus grand théâtre.

Après la guerre de Sept Ans, le ministère anglais, dans l'intention d'augmenter le revenu pour faire face à l'intérêt de la dette accrue par cette guerre, proposa et fit adopter au parlement, en 1765, une loi qui l'autorisait à imposer un droit de timbre sur les colonies. La nouvelle de cette mesure y répandit l'agitation et le mécontentement. Les colonies sont-elles représentées au parlement? disait-on. Non. L'impôt est donc illégal. Les premiers symptômes de résistance se manifestèrent à Boston, et ces sentiments se propagèrent dans tout le pays avec tant de rapidité et de force, que les dispositions de l'esprit public en furent tout à fait changées. Une assemblée fut convoquée en Virginie pour l'examen et l'adoption de la loi du timbre. Henry y fut nommé par le comté de Louisa. Les principaux membres, qui appartenaient à l'aristocratie des planteurs, comptaient jouer le premier rôle et décider des mesures. Mais il en fut autrement. Une grande partie de la session s'était écoulée au milieu de discussions d'affaires peu importantes. Les chefs de la majorité ne voulaient pas entrer dans des mesures hardies; le parti de la couronne était encore puissant. Henry résolut de frapper un coup décisif; il présenta ses célèbres résolutions contre le projet de loi du timbre. Il ne les avait communiquées d'avance et en secret qu'à deux de ses amis. Elles déclaraient 1° que le droit du peuple de s'imposer lui-même des taxes est le caractère principal de la liberté britannique, sans lequel l'ancienne constitution ne saurait subsister; 2° que la colonie a toujours joui de ce droit, reconnu par la Grande-Bretagne; 3° qu'en conséquence, l'assemblée générale de la colonie a seule le droit de s'imposer des taxes, et que tout effort pour faire passer ce pouvoir en d'autres mains tend à la destruction de la liberté anglaise et américaine. Cette déclaration hardie frappa l'assemblée d'étonnement. Elle souleva une vive opposition de la part des principaux membres qui sentaient le pouvoir près de leur échapper. Voici comment Jefferson, alors jeune homme, et qui était présent au débat, rend compte de cette séance : « M. Henry proposa ces résolutions l'une après l'autre; elles furent appuyées par M. Johnson. Elles trouvèrent une forte opposition dans les anciens membres de l'assemblée, dont l'in-

fluence jusque alors n'avait jamais éprouvé de contradiction. Ils soutenaient que les mêmes sentiments avaient déjà été exprimés dans la précédente session, d'une manière plus conciliante, et qu'on attendait la réponse. Mais les torrents de magnifique éloquence versés par Henry, et appuyés des raisonnements solides de Johnson, entraînèrent l'assemblée. Cependant le dernier article, le plus fort de tous, ne passa qu'à la majorité d'une seule voix. Les débats qu'il suscita furent d'une extrême animation. Je n'étais encore qu'étudiant, et pendant toute la discussion je me tins entre la salle et l'antichambre. Je me rappelle distinctement que quand le résultat du scrutin eut été proclamé, j'entendis Peyton Randolphe, attorney général, dire au moment où il passait auprès de moi : « J'aurais donné cinq cents guinées pour avoir une voix de plus » ; car la chambre aurait été partagée également, et le président, dont le vote n'était pas douteux, aurait déclaré l'article rejeté ». Les procès-verbaux qui contenaient ces célèbres résolutions disparurent, on ne sait comment, peu après la session de 1765. Mais nous en avons le témoignage authentique et dans le récit de Jefferson, témoin oculaire, et dans une note de Henry lui-même, trouvée après sa mort, et qui présente une copie de ces résolutions écrite de sa main. Après avoir retracé brièvement leur adoption, à la suite des débats les plus violents, il ajoute : « Par là, le grand principe de résistance aux taxes britanniques fut généralement admis dans les colonies. Il s'en suivit une guerre, qui a fini par séparer les deux pays et donner l'indépendance au nôtre. Cela fera-t-il le bonheur ou le malheur de notre patrie? Voilà ce qui dépendra de l'usage que notre nation fera des bienfaits que la Providence nous a accordés. Si elle est sage, elle sera grande et heureuse; si elle ne l'est point, elle fera elle-même son malheur. Il n'y a que la probité qui puisse élever une nation. Lecteur, qui que tu sois, médite cela, et dans ta sphère exerce la vertu et encourage-la dans les autres. »

On a recueilli un passage hardi de son discours, et qui caractérise sa manière. Après une vive attaque contre les usurpations du ministère britannique, il insista sur les dangers auxquels le roi lui-même s'exposerait en persistant dans sa politique : — « César, dit-il, a trouvé un Brutus, Charles Ier un Cromwell, et Georges III... (ici l'orateur s'arrête, comme incertain de la fin de sa phrase; les cris de trahison s'élèvent de plusieurs parties de la salle; sans se déconcerter, et les yeux fixés sur le président, il ajoute) : Et Georges III peut s'instruire par leur exemple! (et après quelques instans, comme réponse aux cris qui s'étaient élevés). Si c'est là commettre le crime de lèse-majesté, tirez-en tout le parti que vous pourrez. »

Lord Byron fait la remarque dans ses souvenirs privés qu'en s'éveillant un matin il se trouva célèbre; on peut appliquer cette remarque à Patrick Henry. Malgré l'éclat de la cause du clergé, il était venu siéger à l'assemblée, avocat obscur à un certain degré, et donnant tout au plus de grandes espérances pour l'avenir. En retournant chez lui, quelques semaines après, il était reconnu, d'après l'assentiment général, comme le premier orateur et le premier homme d'État de la Virginie. L'année suivante le ministère Grenville fût obligé de se retirer; et sous l'administration conciliante du marquis de Rockingham la loi du timbre fut rapportée. Cette mesure produisit une vive satisfaction en Amérique. Mais la joie ne fut pas de longue durée. Une loi fut rendue pour imposer des droits sur divers articles, entre autres sur *le thé*. C'était rentrer dans l'exécution du principe que contestaient les colonies, le droit de les taxer sans leur consentement. L'opposition se ranima avec énergie. Patrick Henry, qui fit toujours partie de l'assemblée depuis sa première élection, combattit avec plus ou moins de succès. Les événements s'acheminaient vers une crise décisive. Un congrès général fut convoqué en 1774. Henry fut un des sept députés envoyés par la Virginie. De ce nombre étaient aussi Henry Lee et Washington. L'anecdote suivante montre quelles étaient les vues de Henry, et avec quelle sagacité il avait prévu dès le début l'importance de la lutte qui allait s'engager. Il se trouvait avec quelques amis chez le colonel Overton, et celui-ci, plein d'anxiété, lui demandait s'il pensait que la Grande-Bretagne poussât les colonies à la dernière extrémité, et dans ce cas, quelle serait l'issue de la guerre. « Oui, dit Henry en parcourant du regard les personnes présentes, elle nous poussera à la dernière extrémité; il n'y aura point d'accommodement; les hostilités commenceront bientôt, et il s'en suivra une guerre acharnée et sanglante. » — « Pensez-vous, demanda le colonel, que, privés comme nous le sommes, d'armes, de munitions, de navires de guerre, et d'argent pour nous en procurer, nous puissions résister avec succès aux forces considérables qu'elle enverra contre nous? » — « Pour être franc, répliqua Henry, je doute que seuls nous puissions lutter contre un adversaire aussi puissant; mais (en se levant avec une grande vivacité) croyez-vous que la France, l'Espagne et la Hollande, ennemies naturelles de la Grande-Bretagne, nous laisseront tranquillement écraser? Pensez-vous que Louis XVI restera indifférent dans une telle crise? Non, monsieur! Quand il verra, par l'énergie de notre résistance et notre déclaration d'indépendance, que nous y allons sérieusement, alors, mais pas avant, il nous enverra des secours, des flottes, des armées pour combattre avec nous; alors il conclura avec nous un traité d'alliance offensive et défensive contre notre mère dénaturée. L'Espagne et la Hollande entreront dans cette ligue; notre indépendance sera fondée, et nous obtiendrons une place parmi les nations de la terre. »

Le congrès se réunit à Philadelphie en sep-

tembre 1774. Les débats s'ouvrirent par un discours de Henry, et un autre de Henry Lee. D'après les témoignages des contemporains, ces discours étaient d'une éloquence très-énergique. Des comités furent nommés à l'effet de rédiger un projet d'adresse au roi d'Angleterre, au peuple anglais et à celui de l'Amérique anglaise. Henry et Lee s'étaient produits avec tant d'éclat qu'ils furent chargés de ces adresses. Mais il paraît que leur talent littéraire ne se trouva pas au niveau de leur talent de parole. Les projets présentés par eux parurent si peu satisfaisants, qu'on fut obligé de choisir d'autres rédacteurs.

L'année suivante, mars 1775, la Convention de Virginie se réunit de nouveau à Richmond. Les dispositions de beaucoup de membres étaient pacifiques et conciliantes. De là des demi-mesures, qui semblaient à Henry pleines de danger. Il pensait que le moment d'agir avec énergie était arrivé. Il proposa d'organiser les milices et de mettre la colonie en état de défense. Plusieurs orateurs s'opposèrent fortement à cette mesure, comme imprudente pour le moment et dangereuse pour l'avenir. Ils se flattaient de l'espoir d'arriver à un arrangement avec la mère patrie. Henry leur répondit, et soutint sa proposition dans un discours dont une portion considérable fut recueillie par un membre qui était renommé pour sa mémoire, et qui plus tard communiqua son manuscrit au biographe de Henry.

Après un exorde insinuant sur le patriotisme et les talents des orateurs qui avaient parlé contre des mesures décisives, sur la disposition naturelle des hommes à s'abandonner aux illusions de l'espérance et à fermer les yeux sur les dangers présents et à venir, il dit :

« Pour moi, je n'ai qu'un flambeau pour éclairer mes pas, et ce flambeau, c'est celui de l'expérience; je ne puis juger de l'avenir que par le passé. Et jugeant d'après le passé, qu'y a-t-il dans la conduite des ministres de la Grande-Bretagne depuis dix ans pour justifier les espérances auxquelles s'abandonnent quelques membres de cette assemblée? Est-ce le sourire gracieux avec lequel notre dernière pétition a été accueillie? Ne vous y fiez pas, messieurs; il ne peut cacher qu'un piége. Ne vous laissez pas endormir et trahir par un baiser. Demandez-vous comment cet accueil gracieux s'accorde avec les préparatifs belliqueux qui couvrent nos mers et hérissent nos côtes. Est-ce qu'il faut des flottes et des armées pour une œuvre d'affection et de réconciliation? Nous sommes-nous montrés si peu disposés à cette œuvre, que la force soit nécessaire afin de regagner notre amour? Ne nous faisons pas illusion : ce sont des instruments de guerre et d'asservissement, dernière raison dont se servent les rois! Je vous demanderai, messieurs, ce que signifie cet appareil belliqueux, si son but n'est pas de nous obliger à la soumission? Peut-on lui donner un autre motif plausible? La Grande-Bretagne a-t-elle dans cette partie du monde quelque ennemi qui exige cette accumulation de flottes et de troupes? Non, elle n'en a point : c'est contre nous seuls que cela est destiné. On n'a envoyé ces flottes que pour river ces chaînes qu'a préparées depuis si longtemps le ministère britannique. Et qu'avons-nous à leur opposer? Faut-il essayer encore des représentations? Nous en avons fait depuis dix ans. Avons-nous quelque chose de nouveau à dire? Non, rien. Nous avons présenté les choses sous toutes les faces possibles, et toujours en vain. Faudra-t-il recourir aux prières, aux humbles supplications? Quelles expressions pourrons-nous trouver qui n'aient pas été épuisées? Je vous en conjure, messieurs, ne nous faisons pas illusion plus longtemps. Nous avons fait tout ce qui était possible pour conjurer l'orage qui nous menace. Nous avons épuisé les pétitions, les représentations, les prières; nous nous sommes prosternés devant le trône; nous avons imploré son assistance pour arrêter les mains tyranniques du ministère et du parlement. Eh bien! qu'en est-il résulté? Nos pétitions, elles ont été reçues avec dédain; nos représentations, elles n'ont produit que de nouvelles violences et injures; nos prières, elles ont été rejetées; et l'insulte, l'insulte outrageante, nous a repoussés loin du trône! C'est donc en vain, après ce traitement, que nous pourrions entretenir l'espérance de la paix et de la réconciliation. Il n'y a plus à espérer. Si nous désirons être libres; si nous voulons conserver intacts les droits inappréciables que nous avons si longtemps défendus; si nous n'entendons pas abandonner lâchement la noble cause dans laquelle nous sommes engagés depuis tant d'années, et que nous avons juré de ne jamais abandonner, jusqu'à ce que le but glorieux de nos efforts soit atteint, il faut combattre! je le répète, messieurs, il faut combattre! Notre seule ressource, c'est de recourir aux armes et au Dieu des armées! — On nous dit que nous sommes faibles, que nous sommes hors d'état de nous mesurer avec un ennemi aussi redoutable. Mais quand serons-nous plus forts? Sera-ce la semaine prochaine ou l'année à venir? Sera-ce quand nous serons entièrement désarmés, quand on aura posé une sentinelle britannique devant chaque maison? Est-ce par l'irrésolution et l'inertie que nous gagnerons des forces? Aurons-nous plus de moyens de résister en restant dans un lâche repos, en nous livrant au fantôme trompeur de l'espérance, et en donnant ainsi à nos ennemis le temps de nous enchaîner? Messieurs, nous ne serons pas faibles si nous savons faire un bon usage des moyens que le Dieu de la nature a mis entre nos mains. Trois millions d'hommes armés pour la sainte cause de la liberté, et dans un pays tel que le nôtre, sont invincibles, malgré toutes les forces que notre ennemi pourrait diriger contre nous. D'ailleurs, nous ne combattrons pas seuls dans cette lutte. Il y a un Dieu juste qui veille sur la destinée des peuples; il

nous suscitera des amis qui combattront pour nous. La victoire n'appartient pas au fort seul : elle appartient aussi à l'homme prudent, vigilant et brave. D'ailleurs, nous n'avons pas de choix. Quand nous serions assez lâches pour désirer nous soustraire à la lutte, il serait trop tard. Nous ne pouvons l'éviter que par la soumission et l'esclavage. Nos fers sont forgés ; nous pouvons les entendre retentir dans les plaines de Boston. La guerre est inévitable ; eh bien, laissons-la venir, et acceptons-la avec courage. Ce serait peine inutile de cacher le fait. Quelques membres ont beau crier : la paix ! la paix ! mais il n'y a plus de paix ; en réalité, la guerre a commencé ! Le premier vent soufflant du nord nous apportera le bruit du cliquetis des armes. Déjà nos frères sont en campagne ; pourquoi rester ici dans l'inaction ? Que désirent ces messieurs ? que veulent-ils ? La vie est-elle si chère et la paix si douce qu'on doive l'acheter au prix des chaînes et de l'esclavage ? Que Dieu nous en préserve ! J'ignore quelle résolution d'autres peuvent prendre ; quant à moi (avec la plus grande énergie) qu'on me donne ou la liberté ou la mort ! »

Cet éloquent discours entraîna la Convention. La motion d'organiser et d'armer la milice fut adoptée sur-le-champ, et un comité, dont étaient membres Patrick Henry et Washington, fut nommé pour proposer un plan à ce sujet. Le rapport fut fait, le plan adopté, et bientôt la Convention se sépara. Retourné dans ses foyers, Patrick Henry trouva une autre occasion de se montrer. Lord Dunmore avait fait enlever pendant la nuit à Williamsburg vingt tonneaux de poudre appartenant à la colonie. Instruit de ce fait, Henry soulève les habitants de son comté et des comtés voisins, et à la tête de 5,000 hommes il marche sur Williamsburg pour forcer le gouverneur à restituer les munitions. Celui-ci, intimidé par la fermentation publique, promit une indemnité et fut obligé de la payer. Mais peu après il adressa au peuple une proclamation où il dénonçait un *certain Patrick Henry* comme coupable de trahison et invitait chacun à se mettre en garde contre ce rebelle. Pourtant aucune poursuite ne fut dirigée contre lui, et Henry, nommé membre au congrès siégeant à Philadelphie, se rendit à son poste. On ne sait rien du rôle qu'il y joua, et bientôt survinrent en Virginie des événements qui réclamèrent ses services d'une autre manière. Il ne retourna plus au congrès.

Cependant, les milices s'étaient rassemblées. Henry fut nommé l'un des deux colonels de la force armée ; il n'avait aucune expérience de l'art militaire, mais l'enthousiasme était pour lui. Il n'occupa ce poste que quelques mois, et donna sa démission au printemps de 1776, par suite de quelques différends avec son collègue Woodford. La milice témoigna les plus vifs regrets de sa retraite, et lui en donna des témoignages publics. Il est douteux que Henry eût pu rendre de grands services à la Virginie comme officier. Sa partie brillante était l'éloquence, et sa véritable place les assemblées publiques. Les relations entre la métropole et les colonies étant rompues, la Virginie nomma une Convention, qui bientôt établit une nouvelle constitution. Le pouvoir exécutif y était confié à un magistrat suprême, avec le titre de gouverneur, nommé chaque année, mais rééligible trois ans de suite. A la majorité de soixante voix sur cent, Henry fut nommé premier gouverneur du nouvel État, et il alla occuper le palais où lord Dunmore l'avait signalé peu auparavant comme démagogue. Son élection fut reçue avec grande faveur par le public et surtout par les troupes. Les deux régiments qu'il avait récemment commandés vinrent lui apporter leurs félicitations. Ainsi dans le court espace de treize ans qui s'étaient écoulés depuis son plaidoyer contre le clergé en 1763, Patrick Henry s'était élevé de la position d'obscur avocat, en passant par les assemblées, le congrès et le commandement des troupes, jusqu'à la suprême magistrature de son État, et cela sans intrigues, sans appui de famille, par le seul effet de l'éloquence et du caractère. Il avait été assailli maintes fois par les traits envenimés de l'envie ; mais sa réputation en triompha. Trois fois de suite il fut réélu à la dignité de gouverneur de l'État. L'administration des affaires demande avant tout du jugement et du travail, et ses talents, qui étaient surtout oratoires, eurent peu d'occasion de s'y développer. Ce fut dans ce temps qu'une lettre anonyme l'invita à entrer dans une ligue formée par quelques généraux et membres du congrès pour enlever à Washington le commandement en chef de l'armée. L'intrigue avait été habilement ourdie, et avait en secret choisi un autre général. Sans hésiter, Henry envoya la lettre à Washington, en lui exprimant la haute estime qu'il avait pour ses talents, ses services et son caractère. Le général en chef l'en remercia affectueusement ; mais l'année suivante le général qu'on voulait lui opposer ayant éprouvé des échecs dans le sud, les meneurs sentirent qu'il y aurait pour eux danger et humiliation à braver l'opinion publique, et l'intrigue échoua.

Sorti de l'administration, Henry fut appelé de nouveau à l'assemblée, et reprit activement l'exercice de sa profession. Il fut chargé de beaucoup d'affaires importantes ; sa fortune privée, jusque là médiocre, commença à s'améliorer. La paix ayant été conclue avec l'Angleterre en 1783, les affaires intérieures occupèrent surtout l'attention des législatures. Dans celle de Virginie, Henry proposa de permettre aux réfugiés, que leur attachement à la mère patrie avait forcés à l'exil, de rentrer dans leurs foyers. Les passions qui avaient présidé à la lutte étaient encore très-échauffées ; cette mesure éprouva donc une violente opposition. Le président de l'assemblée, s'adressant à Henry en personne, exprima sa surprise qu'un homme tel que lui,

qui s'était montré un champion aussi ardent de l'indépendance, vînt maintenant défendre la cause de mauvais citoyens et de traîtres. La réponse de Henry fut un nouveau triomphe. Dans un discours plein de tact, de logique et de vues élevées, il montra que, l'indépendance assurée, les anciens ressentiments devaient être sacrifiés sur l'autel de la patrie; que le pays avait besoin avant tout d'habitants pour en développer les ressources et les richesses; qu'on devait les attirer de toutes les parties de l'Europe par des lois sages et libérales; que les États-Unis devaient être non-seulement l'asile de la liberté, mais l'asile de tous les opprimés, de tous ceux qui étaient disposés à chercher dans le travail l'amélioration de leur sort et une honorable fortune; que les réfugiés étant en général des hommes entreprenants pouvaient être plus utiles que nuisibles à l'État, et que, placés dans des circonstances nouvelles, ils reviendraient promptement de leurs anciennes illusions. Toutes ces raisons, très-justes en elles-mêmes, et développées avec une éloquence vive et pleine d'éclat, firent triompher la mesure de rappel. Henry avait montré une haute intelligence des vrais intérêts du pays à cette époque, et aussi un esprit prévoyant et libéral relativement à l'avenir. Peu après, il défendit dans le même esprit une proposition dont l'objet était d'abolir les restrictions de commerce avec l'Angleterre. On craignait que la libre admission des navires anglais n'exclût le commerce des autres nations et ne privât le pays des avantages de la concurrence. Henry réfuta cette opinion avec une grande force, et conclut en réclamant la liberté du commerce, doctrine moins familière alors au public qu'elle ne l'est aujourd'hui. « Et pourquoi en-« chaîner le commerce? dit-il. Un homme chargé « de chaînes est courbé sous leur poids; il est sans « ressort et sans énergie ; mais que ses membres « soient dégagés de fers, il se tiendra debout et « ferme. Point de chaînes pour le commerce; « qu'il soit libre comme l'air ! Son essor s'étendra « sur le monde entier, et sur les ailes des vents « il reviendra de tous les points de l'horizon ap-« porter en ce pays les bienfaits de l'abondance. »

En décembre 1786, Henry fut nommé par la législature un des délégués à la Convention qui devait réviser les articles de l'Union entre les États. Mais déjà le soin de ses affaires privées lui avait fait refuser sa réélection comme gouverneur, et il ne put accepter cette nouvelle mission. Lorsque la Convention nationale, qui se réunit en 1787 à Philadelphie, eut terminé ses travaux, une Convention d'État fut convoquée en Virginie pour examiner la constitution proposée. Henry y fut appelé. Elle siégea à Richmond en 1788. Les débats y furent graves et passionnés : deux partis étaient en présence; l'un approuvait et défendait avec force les principes et les articles qui fortifiaient le pouvoir exécutif; l'autre voyait dans le pouvoir du président un grave danger pour l'indépendance des États et la liberté du peuple. Henry fut un de ceux qui attaquèrent avec le plus d'énergie des priviléges qu'il regardait comme excessifs et tendant à la monarchie. L'expérience n'a pas justifié les craintes qui suscitèrent son opposition. Ces discussions approfondies, auxquelles prirent part les hommes les plus distingués des deux partis, se prolongèrent un mois. La constitution fut adoptée sans amendements, et bien que les modifications proposées par Henry n'eussent point prévalu, sa popularité n'en souffrit point. Peu d'années après, il fut encore élu gouverneur par la législature, mais il n'accepta point cette dignité. Il avait résolu de ne plus prendre de part active aux affaires publiques. Il se borna à exprimer de temps en temps dans des occasions publiques son opinion sur certaines lois et mesures du congrès ou de l'administration. Il ne sortit de sa retraite qu'en 1799, malgré les infirmités de son âge. L'année précédente, la législature avait adopté des résolutions de nature à produire des troubles graves par la collision de deux partis. Inquiet sur l'explosion probable d'une guerre civile, et pressé par une lettre de Washington, Henry se présenta aux élections pour l'assemblée d'État, et fut élu par une grande majorité ; ce fut son dernier triomphe politique. Il ne vécut pas assez pour occuper son siége, et mourut le 6 juin. Ses opinions s'étaient modifiées. A cette époque il avait de puissantes raisons pour donner son appui au système de gouvernement qu'il avait attaqué avec tant d'énergie quelques années auparavant.

Henry était de haute taille et d'un air imposant. Son front était élevé et large. Sa figure, sérieuse, réfléchie et fortement marquée par les traces de profonde méditation, était très-mobile, et passait facilement d'une expression grave à un sourire. Le trait le plus remarquable en lui, c'était les yeux, d'un bleu foncé et d'un grand éclat, réfléchissant tour à tour les sentiments les plus opposés, et d'où semblaient jaillir des flammes, dans les moments où il s'abandonnait aux transports de son éloquence. Sa voix était pleine, pénétrante et d'un timbre agréable. Il avait donc toutes les qualités physiques de l'orateur, auxiliaires si puissants du talent. Mais ce qui le distinguait surtout, c'était la chaleur d'âme, l'énergie, l'entraînement qui animaient ses discours, quand il avait à parler sur des sujets de grand intérêt et dans de graves circonstances. Par là il fut supérieur à tous les orateurs de son époque, dont la plupart étaient très-distingués. On a dit que ses discours étaient des improvisations où l'éloquence lui arrivait comme par inspiration, et que ses connaissances en histoire et en politique étaient fort limitées. C'est une double erreur. Sans doute il avait reçu du ciel ce feu sacré qui est le propre de l'orateur; mais il avait cultivé avec soin ses talents naturels par la lecture, la réflexion et un exercice constant au barreau, dans les *meetings* populaires, au sein des assem-

blées législatives. Dès l'âge de trente ans, il avait lu surtout les ouvrages historiques, et il trouvait un attrait particulier dans l'histoire romaine. Par l'habitude d'observation des hommes et des choses, il acquit une sagacité si prompte et si juste, qu'une entrevue ou deux lui suffisaient pour apprécier le caractère ou la valeur morale de ceux avec lesquels il s'était entretenu.

Aucun portrait ressemblant n'existe de cet orateur célèbre; aucun monument, statue ou tombeau ne lui a été élevé par la Virginie. On pourrait dire la même chose pour les hommes supérieurs, Washington excepté, qui ont illustré l'époque de la révolution d'Amérique. Aucun d'eux n'a été honoré par ces témoignages publics qui rappellent la gloire et les vertus de grands citoyens, comme exemple et leçon pour la génération vivante. Un Virginien, M. Wirt, a donné en 1817 une biographie très-developpée, sous le titre de *Esquisses de la vie et du caractère de Patrick Henry*, 2 vol. in-8°. On y trouve des faits curieux, mais trop de rhétorique et d'emphase. Ce travail a servi de base à une biographie de 200 pages, élégante et judicieuse, rédigée par M. Alex. Everett pour la *Biographie Américaine* de Sparks. C'est principalement ce résumé que nous avons consulté. J. CHANUT.

Alex. Everett, *Life of Patrick Henry.*

HENRY DE RICHEPREY (*Jean-François*), ingénieur français, né en 1751, à Nancy, mort à Cayenne, en 1787. Fils d'un avocat, il était destiné à l'état militaire; mais on lui proposa d'aller coopérer au cadastre de la Corse, et il devint ingénieur, et fut plus tard directeur des opérations cadastrales de la haute Guienne. A son retour d'un voyage en Italie, il adressa au ministre des finances des mémoires dans lesquels il comparait les avantages naturels de la Corse avec ceux du Milanais, du royaume de Naples et de la Toscane. Auteur d'une méthode cadastrale qui devint un modèle, et qui fut approuvée par l'Académie des Sciences, il y fit entrer d'excellents éléments de statistique. En 1785 il se rendit à Cayenne, pour concourir à un essai d'affranchissement des nègres sur une propriété de La Fayette. Le climat l'emporta en peu de temps. On a de Henry de Richeprey : *Description des terres de la haute Guienne;* Villefranche, 1785; — *Description des mines de charbon de la haute Guienne;* — *Description géométrique du Vésuve.* — Une *Description des charbonnières embrasées du Rouergue,* qui lui avait été demandée par l'École des Mines, a été publiée par extrait dans le *Journal des Voyages* de mai 1819. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1784 un rapport sur la méthode de cadastre de Henry de Richeprey. J. V.

Delpon, *Essai biographique sur Henry de Richeprey,* couronné par la Société royale d'Agriculture de Paris, en 1824; Cahors, 1833.

HENRY (*Gabriel*), écrivain ecclésiastique français, frère du précédent, né à Nancy, en 1753, mort en 1835. Il fit en partie ses études dans le Palatinat. Reçu docteur en théologie, il fut d'abord vicaire à l'église Saint-Benoît à Paris, puis curé à Laneuveville, près de Nancy. Quoique partisan de la révolution, il ne voulut pas prêter serment à la constitution civile du clergé, et s'expatria. Après plusieurs années de voyage, il s'arrêta à Iéna, où les catholiques le prirent pour curé. Il était dans cette ville à l'époque de la bataille qui en prit le nom (en 1806). Reconnu pour Français, il fut amené au quartier général, et bien traité par Napoléon, ce qui donna lieu à des bruits fâcheux. Deux ans après, à la suite des conférences d'Erfurt, il fut nommé chanoine de cette ville et chevalier de la Légion d'Honneur. En 1813 les Prussiens, convaincus qu'il avait rendu des services à l'armée française, le firent enlever et conduire en Silésie. Rendu à la liberté, il dut néanmoins quitter la Prusse, et obtint à Aschaffenbourg une place de professeur de langue française au lycée. Le roi de Bavière lui accorda une pension en 1831. On a de G. Henry : *Correspondance de deux Ecclésiastiques catholiques sur la question : Est-il temps d'abroger la loi du célibat des prêtres?* Paris, 1807, in-12; — *Histoire de la Langue Française;* Paris, 1812, 2 vol. in-8°; — *Petite Bibliothèque française et allemande, à l'usage des deux sexes;* Stuttgard et Tubingue, 1820, 12 vol. in-12. — Il a donné des articles de grammaire au Journal de Gutsmuths et traduit le *Guide d'Heidelberg*, le *Guide du Rhin* et l'*Histoire naturelle du cheval,* par M. d'Alton. J. V.

Feller, *Biogr. universelle, ou dict. histor.,* édition revue par M. Weiss, suppl. — Quérard, *La France littéraire.*

HENRY (*N.....*), pédagogue français, du dix-neuvième siècle, mort à Nancy. Il était engagé dans les ordres sacrés et proviseur du lycée de Nancy. On lui doit : *Leçons sur les principaux points de Grammaire Française;* Nancy, 1807, in-8°; — *Discours de Cicéron, traduits et analysés;* Nancy, 1808, in-8°. J. V.

Feller, *Biogr. univ., ou dict. histor.,* édition revue par M. Weiss. — Quérard, *La France littéraire,*

HENRY (*Pierre-François*), publiciste français, né à Nancy, le 28 mai 1759, mort à Paris, le 12 août 1833. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, et s'être fait recevoir avocat, il joua avec succès sur quelques théâtres de société, crut avoir une vocation pour l'art dramatique, et ne craignit pas de débuter devant le public lyonnais. L'humiliante leçon qu'il reçut alors le ramena à Nancy et vers un ordre d'idées plus sérieux. La révolution éclata bientôt : il s'en montra dévoué partisan, et fut élevé à plusieurs fonctions municipales. En 1790, il vint rendre compte à l'Assemblée nationale de l'insurrection de Nancy, et prouva que les habitants y étaient restés étrangers. Il possédait les qualités d'un bon écrivain· néanmoins on lui a ap-

pliqué une épigramme terminée par ces deux vers :

Il traduit avec élégance,
Mais ne sera jamais traduit.

On a de lui : *Œuvres politiques* de James Harrington, avec *sa vie* par Tolland, trad. de l'anglais; Paris, 1789, 3 vol. in-8°; — *Voyage autour du monde sur le vaisseau l'*Endeavour, trad. de l'anglais de Parkinson; Paris, 1795-1797, 2 vol. in-8°, fig.; — *Le Château mystérieux;* 1798; — *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyanne*, trad. du capitaine J.-G. Stedman et de William Thomson, suivi du *Tableau de la colonie française de Cayenne;* Paris, an VII (1799), 3 vol. in-8°, avec un atlas de 44 pl. in-4°; — *La Route de l'Inde;* 1799; — *Voyage aux Sources du Nil en Nubie et en Abyssinie pendant les années* 1767-1773, trad. abrégée de l'anglais (*Travels to discover the sources of the Nile, the years* 1767-1773; Édimbourg, 5 vol. in-4°, de James Bruce); Paris, 1806, 9 vol. in-18, avec 22 pl. et une carte : cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque portative des Voyages;* — *Anna, ou l'héritière galloise*, trad. de l'anglais (*Anna, or memoirs of a Welch heiress*), de mistress Agnès-Maria (1) Bennett); Paris, 1800, 4 vol. in-8°; — *Voyage en Norwège, en Danemark et en Russie*, trad. de l'anglais de Swinton et William Thompson, suivi d'une lettre de Richer-Serizy sur la Russie; Paris, 1797 et 1801, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, depuis l'invasion de Jules César jusqu'au combat naval d'Aboukir, en forme de lettres d'un père à son fils, trad. de l'anglais de Olivier Goldsmith; Paris, 1801, 2 vol. in-12, avec 18 portraits; — *Voyage de découvertes à l'océan Pacifique du nord et autour du monde, exécuté en* 1790-1795; trad. de l'anglais de Georges Vancouver; Paris, an X (1802), 6 vol. in-8°, avec atlas de 26 cartes; — *Histoire du Directoire exécutif de la république française, depuis son installation de l'an* IV (1795), *jusqu'au* 18 *brumaire an* VIII (9 novembre 1799); Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Voyage à l'île de Ceylan fait dans les années* 1797 *et* 1800, *contenant l'histoire, la géographie, et la description des mœurs des habitants, ainsi que celle des productions naturelles du pays;* suivi de la *Relation* d'une ambassade envoyée en 1800, avec pl. et carte, trad. de l'anglais de Robert Percival; Paris, 1804, 1808, 2 vol. in-8°; — *Mémoires politiques et littéraires sur les principaux événements arrivés depuis le traité de Campo-Formio jusqu'au traité d'Amiens*, contenant les relations des campagnes de l'an VIII et de l'an IX, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Hollande, en Syrie, en Égypte, et dans l'Inde, l'histoire de la confédération du nord, et le précis des négociations qui ont eu lieu entre les diverses puissances belligérantes, trad. de l'anglais de T.-E. Ritchie; Paris, 1804, 2 vol. in-8°; — *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, fait dans les années 1796 et 1801, contenant l'histoire de cette colonie, depuis sa fondation jusqu'en 1795, où les troupes britanniques s'en emparèrent; les différents systèmes d'administration qu'y ont adoptés les Hollandais et les Anglais; la géographie et la description de toutes les productions naturelles du pays; le tableau des mœurs et coutumes des habitants de toutes les classes et de toutes les couleurs; et enfin le détail des avantages que cet établissement peut procurer, sous le rapport de la politique et sous celui du commerce, trad. de l'anglais de R. Percival; Paris, 1805-1806, in-8°; — *Vie de Georges Washington, général en chef des armées américaines durant la guerre de l'Indépendance, et président des États-Unis d'Amérique*, composée sur ses mémoires, qu'il a légués à son parent le très-honorable Bushord-Washington, précédée d'un *Précis de l'Histoire des Colonies fondées par les Anglais sur le continent de l'Amérique septentrionale*, trad. de l'anglais de John Marshall, président de la cour suprême de justice des États-Unis; Paris, 1807, 5 vol. in-8°, et atlas de 16 pl.; — *Vie et Pontificat de Léon X*, trad. de l'anglais de William Rosceo; Paris, 1808 et 1813, 4 vol. in-8°; — *Voyages au Pérou, faits dans les années* 1791 *à* 1794 *par les PP. Manuel Sobrevieda et Narcisso y Barcelo*, précédés d'un tableau de l'état actuel de ce pays, sous les rapports de la géographie, de la topographie, de la minéralogie, du commerce, de la littérature et des arts, des mœurs et coutumes de ses habitants de toutes classes, trad. de l'anglais de John Skienner; Paris, 1809, 2 vol. in-8°, avec atlas de 12 pl. et carte; — *Histoire de la Maison d'Autriche*, depuis Rodolphe de Hapsbourg jusqu'à la mort de Léopold II (1218-1792), trad. de l'anglais (*History of the House of Austria;* Londres, 1792 et 1817, 3 vol. in-4°), de William Coxe; Paris, 1810, 5 vol. in-8°; — *Voyage dans l'Indoustan, à Ceylan, sur les deux côtes de la mer Rouge, en Abyssinie et en Égypte durant les années* 1803-1806, trad. de l'anglais du comte Georges Valentia; Paris, 1813; — *Voyage en Abyssinie*, exécuté dans les années 1809 et 1810, trad. de l'anglais de Henri Salt; Paris, 1816, 2 vol. in-8°, avec atlas de 33 planches, 4 vol. in-8°, avec atlas de 36 pl. et 2 cartes; — *Bibliothèque portative des Voyages*, années 1817 et suivantes. — Plusieurs autres ouvrages d'Henry ont paru sans nom d'auteur. Il a composé la *Description de l'Italie, de la Hollande, de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde et de l'Amérique septentrionale*, pour la *Géographie universelle* publiée par Mentelle et Malte-Brun; Paris, 16 vol. in-8°. L—z—e.

(1) Et non *Elisa Bennet*, comme la nomme M. Quérard.

Martyrologe littéraire; Paris, 1846, in-4°. — Quérard, *La France littéraire.*

HENRY (*Jean*), pasteur allemand, d'origine française, né à Berlin, le 27 octobre 1761, mort le 3 octobre 1831. Entré de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, il fut attaché dès 1783 comme prédicateur à l'église française de Brandebourg. En 1795 il passa avec la même qualité à l'église française de Berlin; il fut nommé la même année directeur du musée des antiquités, médailles et beaux-arts. L'année suivante, il devint bibliothécaire du roi, place qu'il occupa jusqu'en 1816. En 1819 il fut nommé président du synode provincial français. Il est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Considérations sur les rapports entre l'Église et l'État, et sur la meilleure forme du gouvernement ecclésiastique, suivies d'un sermon pour l'ouverture du synode provincial, prononcé à Berlin, dans le temple de Fredericstadt, le 17 août* 1819; Paris, 1820, in-8°; — *Die Ueberschwemmung in Ost-und West-Preussen in Frühling* 1829, *eine Predigt;* Berlin, 1829, in-8°; — *Geist und Leben der Kirche am 25 Juni* 1530, 1630, 1730, *und* 1830; Berlin, 1830, in-8°. J. V.

MM. Haag, *La France protestante.* — Quérard, *La France littéraire.*

HENRY (*Paul-Émile*), écrivain religieux allemand, d'origine française, fils du précédent, né à Potsdam, le 22 mars 1792, mort à Berlin, le 24 novembre 1853. Il fit ses classes au collége français de Berlin, et s'attacha surtout à l'étude de l'hébreu. Reçu ministre à Neufchâtel en 1813, il vint l'année suivante à Paris, où son père, en qualité de conservateur du cabinet de curiosités du roi de Prusse, avait été appelé pour reconnaître et reprendre les objets enlevés à la Prusse par Napoléon. A son retour à Berlin, Henry fut nommé catéchiste de la Maison des Orphelins, et en 1826 il devint pasteur de l'église de Fredericstadt et directeur du séminaire français. On lui doit une *Vie de Calvin* (en allemand); Berlin, 1844; — une traduction en allemand de la *Confession de foi des églises réformées de France*, avec une préface; Berlin, 1845. Il avait préparé, comme supplément à la *Vie de Calvin*, un recueil de lettres du réformateur; la mort ne lui permit pas de mettre la dernière main a ce travail. J. V.

MM. Haag, *La France protestante.*

HENRY (*Noël-Étienne*), pharmacien chimiste français, né à Beauvais (Oise), le 26 novembre 1769, mort du choléra, à Paris, le 30 juillet 1832. Fils d'un commerçant peu aisé et chargé de famille, il commença son éducation au collége de sa ville natale, et vint la terminer comme boursier au collége de Navarre à Paris. Ses études achevées, il choisit la carrière médicale, et s'occupa surtout de chimie et de pharmacie. En 1793, il entra comme élève à l'hôtel-Dieu, tout en suivant les cours du Jardin des Plantes et de l'École de Pharmacie. En 1797 il fut nommé sous-chef de la pharmacie centrale des hôpitaux, et succéda à Demachy, fondateur de cet établissement. En 1804 il fut nommé professeur à l'École de Pharmacie; et en 1814 et 1815 il fut chargé de l'organisation et de l'approvisionnement des hôpitaux temporaires établis à Paris et dans les environs. La pharmacie centrale lui dut en grande partie son succès. Chargé par le conseil général des hospices de la surveillance du service pharmaceutique dans les hôpitaux et les bureaux de bienfaisance, il devint membre de l'Académie de Médecine et secrétaire de la commission des remèdes secrets. Des tracasseries l'amenèrent vers la fin de sa vie à donner sa démission. On a de lui : *Manuel d'Analyse chimique des Eaux minérales, médicinales, et destinées à l'économie domestique;* Paris, 1825, in-8° (avec son fils); — *Pharmacopée raisonnée, ou traité de pharmacie pratique et théorique* (avec G. Guibourt); Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Henry a coopéré à la rédaction du *Codex medicamentarius*, ainsi qu'à la traduction de cet ouvrage, qui a été imprimée en 1819. Il était un des rédacteurs des *Annales de Physique et de Chimie*, du *Journal de Pharmacie et des sciences accessoires*, et du *Mémorial encyclopédique*. Il a publié dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture : Rapport sur l'ouvrage de M. Parent-Duchâtelet relatif à l'influence du rouissage du chanvre sur la santé des habitants;* — *Sur la propriété fébrifuge qu'on attribue à l'écorce du marronnier et aux marrons d'Inde;* — *Sur la manière de suspendre la fermentation du moût de raisin;* — *Procédés avantageux pour retirer le pastel de l'*isatis tinctoria; — *Moyen de purifier le miel à l'aide de la craie et du charbon animal;* — *Analyse de plusieurs terres arables;* — *Indication de moyens très-simples pour reconnaître la proportion de fécule de pommes de terre que les boulangers mélangent avec la farine de froment;* — *De l'analyse des différentes espèces de blé comparées au blé d'Odessa, aujourd'hui répandu en Europe.* On lui doit aussi : *Procédés pour extraire la strychnine de la noix vomique;* — *Mémoire sur les parties colorantes du safran;* — *Découverte d'un principe cristallin dans l'extrait de gentiane;* — *Essais sur les éthers sulfurique, acétique, hydrochlorique et sulfureux;* — *Essai sur l'action exercée par la kinine et la cinchonine sur la matière colorante du vin rouge*, etc. J. V.

Blondeau, *Notice nécrologique sur Noël-Étienne Henry.* — *Fastes de la Pharmacie française en* 1830. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. française contemporaine.*

⁂ **HENRY** (*Étienne-Ossian*), chimiste français, fils du précédent, né à Paris, le 27 novembre 1798. Il apprit la chimie, sous la direction de son père, à la pharmacie centrale et à l'École de Pharmacie de Paris. Agrégé à l'École de Pharmacie de Paris, et membre de l'Académie de Médecine, il remplit pendant douze ans les

fonctions de sous-chef à la pharmacie centrale des hôpitaux et hospices civils, et passa ensuite à la direction du laboratoire de l'Académie de Médecine, comme chef de ses travaux chimiques. On lui doit un procédé pour obtenir en grand le sulfate de quinine, procédé qui lui a valu un des prix Montyon; un moyen pour obtenir en poudre impalpable le mercure doux ou calomel à la vapeur, à la manière anglaise; un grand nombre d'analyses d'eaux minérales importantes, telles que celles d'Enghien, de Vichy, de Challes (Savoie), de Cransac, d'Évaux, de Forges, etc.; la découverte de la présence de l'iode dans diverses conferves et dans plusieurs eaux alcalines ou sulfureuses, comme celles de Vichy, d'Évaux, de Baréges, de Barzun, de Cauterets, etc.; la découverte de la lithine dans les eaux de Vichy, d'Évaux, de Saint-Nectaire, etc.; un procédé particulier d'analyse organique, et principalement un mode pour doser l'azote en volumes; un procédé de chlorométrie; des travaux sur l'urée extraite de l'urine humaine; des recherches sur les écorces du quinquina pour y reconnaître l'état dans lequel y existent les alcaloïdes quinine et cinchonine; la découverte dans la moutarde blanche d'un principe cristallisé sulfuré, nommé *sinapine*. Il a publié en commun avec Boutron-Charlard, Garot, Blondeau, Payen, Chevallier, Soubeyran et Plisson, des recherches sur l'embryon du ricin; sur les alcaloïdes vénéneux de la ciguë et du tabac (conicine et nicotine); sur le principe vénéneux de la racine de manioc; sur le lait de vache comparé à ceux d'ânesse, de femme et de chèvre; sur les principes sucrés de la patate douce; sur les matières organiques azotées, neutres, etc. Il a fait paraître avec son père un *Manuel d'Analyse chimique des Eaux minérales*, et rédigé tous les articles chimiques, pharmaceutiques et d'histoire naturelle du *Dictionnaire de Médecine* traduit de Nysten. On a en outre, de lui : *Examen critique d'une nouvelle analyse de l'eau d'Enghien, faite par M. Longchamp, en réponse à ce chimiste;* Paris, 1826, in-8°; — *Pharmacopée française, ou code des médicaments, nouvelle traduction du* Codex medicamentarius, sive pharmacopœa gallica, *avec des notes et additions, et suivie d'une table synoptique des eaux minérales de France* (avec M. F.-S. Ratier); Paris, 1827, in-8°; — *Note au sujet des falsifications du sulfate de quinine;* Paris, 1829, in-8°; — *Mémoire sur l'analyse organique et procédés pour l'effectuer* (avec M. A. Plisson); Paris, 1830, in-8°; — *De l'action du tannin sur les bases salifiables organiques, et applications qui en dérivent;* Paris, 1835, in-8°; — *Quelques généralités sur les eaux minérales de Pougues* (Nièvre) (avec M. Boullay); — *Recherches sur les lactates* (avec M. Cap); — *Mémoire sur le lait* (avec M. Chevallier); — *Analyse chimique des eaux minérales ferro-manganésiennes de Cransac* (Aveyron) (avec M. Poumarède); Paris, 1841, in-8°; — *Examen chimique et médicinal du Monesia* (avec MM. Bernard-Derosne et J.-F. Payen); Paris, 1841, in-8°; — *Analyse chimique de l'eau minérale naturelle des sources d'Évaux* (Creuse); Paris, 1844, in-8°; — *Analyse de l'eau naturelle ferrugineuse de Forges-les-Eaux* (*Seine-Inférieure*). *Eau minérale ferro-crenatée;* Paris, 1845, in-8°; — *Comme on vous place à Paris, ou des bureaux de placement : avis aux maîtres, employés et domestiques sur le danger de s'adresser à la plupart des placeurs, et des manœuvres qu'ils emploient pour escroquer les personnes sans place;* Paris, 1846, in-18; — *Analyse chimique des Eaux qui alimentent les fontaines publiques de Paris* (avec M. Boutron-Charlard); Paris, 1848, in-8°. MM. O. Henry et A. Chevallier ont revu et corrigé l'*Instruction pour l'usage du galactomètre centésimal et du lactomètre*, etc., par M. H. Dinocourt; 1846. M. O. Henry est un des rédacteurs du *Journal de Physique et de Pharmacie*. Il a donné : *Exposé d'un rapport sur l'efficacité des eaux de Vichy contre la pierre* (avec M. Ch. Petit); — *Analyse chimique de l'eau alcaline iodurée de Chelles en Savoie;* — *Mémoire sur l'état de combinaison du soufre dans les eaux minérales des Pyrénées.* J. V.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biographies et Nécrologies des hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome III, p. 300. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemporaine.*

HENRY (*William*), médecin et chimiste anglais, né à Manchester, le 12 décembre 1775, mort le 2 septembre 1836. Son père, Thomas Henry, médecin et pharmacien de Manchester, cultiva avec zèle la chimie, traduisit les *Mémoires* de Lavoisier sur l'air atmosphérique, et fut l'un des fondateurs de la Société Philosophique de Manchester. William Henry étudia successivement à Manchester, à York, à Édimbourg où il fut reçu docteur en médecine en 1807. Il pratiqua ensuite l'art médical dans sa ville natale, et abandonna cette profession pour diriger l'établissement chimique créé par son père. Le docteur Henry publia dans les recueils de la Société Royale et de la Société Philosophique de Manchester, et dans divers journaux scientifiques, des mémoires intéressants, parmi lesquels on remarque des *Recherches sur le gaz acide muriatique* (*Philosophical Transactions*, 1800); des *Expériences sur la quantité de gaz absorbée par l'eau à différentes températures* (1803); la *Description d'un appareil adapté à la combustion d'une plus grande quantité de gaz que ceux qui pouvaient être brûlés dans les tubes eudiométriques* (1808). Ses communications à la Société Royale lui valurent le titre de membre de cette compagnie en 1808, et en 1809 le prix de sir Godfroy Copley. William Henry était égale-

ment remarquable par l'étendue de ses connaissances, sa rare pénétration et l'admirable habileté pour les expériences. On a de lui des *Elements of experimental Chemistry*, qui sont populaires en Angleterre. Z.

English Cyclopædia (Biography).

HENRY (Dom *Marie-Joseph*), historien français, né à Entrevaux (Basses-Alpes), le 15 juin 1778, mort le 3 octobre 1850. Il fut archiviste de la ville de Toulon, conservateur de la bibliothèque de Perpignan, correspondant des comités historiques du ministère de l'instruction publique, de la Société des Antiquaires de France et de divers autres corps savants. Il est auteur des ouvrages suivants : *Mémoire sur la Marine des Anciens;* Paris, 1817, in-8° ; — *Recherches sur la Géographie ancienne et les Antiquités du département des Basses-Alpes;* 1818, avec cinq cartes ; — *Recherches sur la voie de Rome en Espagne, à travers le Roussillon, et examen critique de l'itinéraire d'Antonin, depuis Narbonne jusqu'aux trophées de Pompée;* 1820, in-8° ; — *Relations historiques des malheurs de la Catalogne et Mémoires de ce qui s'est passé à Barcelone en* 1821 *pendant que la fièvre jaune y a exercé ses ravages;* 1822, in-8°, avec 2 pl. ; — *Lettre à M. Champollion-Figeac le jeune sur l'incertitude de l'âge des monuments de l'Égypte et sur l'histoire physique, politique et religieuse de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse;* 2 vol. in-8° ; — *Histoire du Roussillon, comprenant l'histoire du royaume de Majorque;* 1835-1836, 2 vol. gr. in-8° ; — diverses notices, qui ont paru dans le *Mémorial de l'Industrie*, sous le titre de *Lettres roussillonnaises.* Il a pris part à la rédaction de la *Revue encyclopédique* (1821) ; — *Annuaire de la ville de Toulon*, année 1840 ; — le *Guide du Roussillon, ou itinéraire du voyageur dans le département des Pyrénées-Orientales*, etc.; 1842, in-12, avec trois lith. et une carte ; — *L'Égypte pharaonique, ou histoire des institutions des Égyptiens sous leurs rois ;* 1846, 2 vol. in-8°, avec pl. ; — *Essai d'explication d'un Tableau statistique du seizième siècle;* in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

* * **HENRY** (*Caleb-Sprague*), philosophe américain, né en 1804, à Rutland (Massachusetts). Après avoir fait ses études au collége de Dartmouth et appris la théologie au séminaire d'Andover, il embrassa l'état ecclésiastique, et passa en 1835 de la secte protestante des congrégationnalistes à celle des épiscopaux. Nommé professeur de philosophie au collége de Bristol, il occupa de 1837 à 1852 la même chaire à l'université de New-York, et prit alors sa retraite pour se livrer exclusivement à des travaux littéraires. En 1837 il fonda la *New-York Review*, avec F. Hawks, et collabora ensuite aux principaux recueils de l'Amérique du Nord. On a de lui : *The Elements of Psychology;* Hartford, 1834, et 1839, in-8° ; traduit de M. Cousin, avec introduction, notes et appendice ; — *Compendium of christian Antiquities ;* Philadelphie, 1837 ; — *Moral and philosophical Essays ;* New-York, 1839 ; — *Epitome of the History of Philosophy ;* ibid., 1845, 2 vol., traduit en grande partie du français. P. L—Y.

The Biographical Annual for 1842. — *Cyclopædia Bibliographica*, 1854, gr. in-8°.

HENRY. *Voy.* HENRI.

HENRYS (*Claude*), jurisconsulte français, né à Montbrison, en 1615, mort en 1662. Il étudia le droit, et exerça avec distinction pendant quelques années la profession d'avocat au présidial de Lyon. Après avoir été lieutenant en la châtellenie de Montbrison et châtelain et juge royal en la châtellenie de Châtelneuf, il devint avocat du roi au présidial de Montbrison, et fut nommé dans la suite, par l'édit même qui supprimait ce tribunal, avocat du roi au bailliage de la même ville, bien que cette place ne fût pas vacante, de sorte qu'il y eut deux avocats du roi à ce bailliage. Le chancelier Séguier ayant conçu le projet, réalisé depuis en partie par Lamoignon, de fixer par des ordonnances les questions diversement jugées par les parlements, Henrys, dont les lumières égalaient l'intégrité, fut l'un des jurisconsultes appelés à préparer l'exécution de cette importante mesure. Les *Œuvres de Claude Henrys, contenant son Recueil d'Arrêts, ses Plaidoyers et Harangues*, etc., ont été publiées à Paris, 1651, 2 vol. in-fol. La quatrième édition, avec les observations de Bretonnier, est de Paris, 1708, 2 vol. in-fol. Terrasson en a donné une cinquième édition, Paris, 1738, 4 vol. in-fol., et une sixième, Paris, 1772, 4 vol. in-fol. ; elles contiennent toutes deux les observations de Bretonnier. Taisand attribue à Henrys un « savant traité » intitulé : *L'Homme-Dieu, ou parallèle des actions divines et humaines de Jésus-Christ ;* mais il n'en indique ni le lieu de publication, ni la date, ni le format. Suivant la *Biographie et Bibliographie Foréziennes*, ce traité, dont les bibliothèques publiques de Paris n'ont pas d'exemplaire, aurait été publié en 1645, à Lyon. En 1786 on plaça dans la chapelle de l'église Notre-Dame de Montbrison, où Henrys avait été inhumé, une inscription dont il ne reste rien aujourd'hui. E. REGNARD.

Taisand, *Vies des plus célèbres Jurisconsultes.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.* — Bretonnier, *Préface* en tête du *Recueil des principales Questions de Droit.* — *Journal des Savans*, année 1708, p. 473. — Henrys, *OEuvres*, édit. de 1772, t. I, p. 398 et 834 ; t. II, p. 252. — Camus, *Bibliothèque choisie de Livres de Droit.* — *Biographie et Bibliographie Foréziennes ;* Montbrison, 1835, in-8°.

***HENS** (*Abraham* VAN), peintre hollandais, né à Utrecht, vers 1645, mort à Leerdam, après 1705. Il fut élève de Chrestien Striep, et adopta pour genre l'histoire naturelle. Il mérite de grands éloges pour la patience et la vérité avec lesquelles il a représenté beaucoup d'insectes ou de plantes. Il avait déjà acquis de la réputation, lorsqu'il

perdit sa femme. De désespoir il s'engagea dans la marine. Là, où il cherchait la mort, il trouva la gloire, et de grade en grade il devint capitaine. Un second mariage le rendit à la tranquillité. Il reprit ses pinceaux, réalisa une belle fortune, et mourut bourgmestre. A. DE L.

Houbraken, *Vie des Peintres flamands.* — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 139. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 348.

HENSCHENIUS (*Godefroy*), hagiographe hollandais, né à Venrai (province de Limbourg), le 21 janvier 1601, mort à Anvers, en 1681. Il entra le 22 octobre 1619 dans la Compagnie de Jésus, à Mechlin, et prononça les quatre vœux le 12 mai 1636, à Anvers. Il aida J. Bollandus et le P. Papebrock dans la rédaction des sept premiers volumes des *Acta Sanctorum* (janvier-avril), et écrivit quelques autres ouvrages de critique historique. A. L.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 162. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — *Bibliothèque générale des Belges.*

HENSEL (*Guillaume*), peintre allemand, né à Trebbin (Prusse), le 6 juillet 1794, mort le 14 mai 1847. Volontaire en 1814 et 1815, il profita de son séjour à Paris pour y étudier les chefs-d'œuvre des grands maîtres; et de retour en Allemagne, il dut travailler pour entretenir sa famille, et y fit alors un grand nombre de portraits. En 1823 il put se rendre en Italie, avec une pension du roi de Prusse, et il y resta jusqu'en 1828. Il en rapporta une copie de la *Transfiguration* de Raphael, de la grandeur de l'original. Il devint à Berlin peintre du roi, et se maria avec une petite-fille de Moïse Mendelssohn. Un de ses meilleurs portraits est celui du compositeur Félix Mendelssohn Bartholdy, son beau-frère. Il peignit à cette époque un *Christ devant Pilate* (dans l'église de la garnison, à Berlin); *Mirjam*, histoire biblique. En 1848 il se mit à la tête du corps des artistes pendant la révolution de Berlin, et abandonna pendant quelque temps l'art pour la politique. On a de lui huit cents portraits de contemporains célèbres; des poésies, sous le titre de *Bundesblüten* (Berlin, 1816), et une comédie *Ritter Hans*, imprimée dans l'*Almanach für Privatbühnen* (Almanach de la scène privée) de Mullner. W. R.

Nagler, *Allg. Künstler-Lexik.* — *Conversat.-Lexik.*

HENSLER (*Philippe - Gabriel*), médecin danois, né le 11 décembre 1733, à Oldensworth, près Eiderstædt (Schleswig), mort à Kiel, le 31 décembre 1805. Il fit ses études à l'université de Gœttingue, et devint en 1789 professeur de médecine à Kiel, après avoir exercé pendant quatorze ans les fonctions de médecin particulier du roi de Danemark. On a de lui : *Briefe ueber das Blætterbelzen, dem Parlemente von Paris gewidmet* (Lettres sur l'Inoculation, dédiées au parlement de Paris); Altona, 1766-1767, 2 vol. in-8°; — *Beitrag zur Geschichte der Lebens* etc. (Documents pour servir à l'histoire de la vie); Altona et Lubeck, 1767; et 1777; — *Geschichte der Lustseuche die zu Ende des 15ten Jahrhunderts in Europa ausbrach* (Histoire de l'Origine de la Maladie vénérienne en Europe vers la fin du quinzième siècle); Altona, 1783; — *Ueber die Krankenanstalten* (Sur des établissements pour les malades); Hambourg, 1785; — *Ueber den westindischen Ursprung der Lustseuche* (De l'Origine ouest-indienne de la Maladie vénérienne); ibid., 1789, et 1794; — *Vom abendlaendischen Aussatze im Mittelalter* (De la Lèpre qui dans le moyen âge régnait dans l'occident); Hambourg, 1790. Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — *Biographie médicale.*

HENTZ (*Charles*), homme politique français, né à Sierk (Lorraine), vers 1750, mort à Philadelphie, vers 1824. Il se déclara révolutionnaire, fut nommé, en 1790, juge de paix de sa ville natale, et mérita les félicitations de l'Assemblée législative pour le zèle qu'il déployait contre les royalistes émigrants (28 février 1792). Il fut envoyé par la Moselle comme député à la Convention nationale; il parla violemment contre Louis XVI, dans la séance du 9 novembre 1792, et vota la mort de ce prince sans appel ni sursis. Envoyé en mission avec Peyssard et Duquesnoy à l'armée du nord, il coopéra à la défense de Dunkerque (août et septembre 1793), dénonça le général Houchard et son état-major, passa à l'armée des Ardennes avec son collègue Bô, fit arrêter les administrateurs du département, expulsa de Givet tout ce qui lui semblait réactionnaire, c'est-à-dire les nobles, les riches et *les chapeaux noirs et autres scribes* (hommes de loi). « La richesse, disait-il, nuit à la santé et conduit rarement à la vertu. » A la fin de 1793, il donna l'ordre d'incendier la ville de Ruschel (Palatinat), « comme étant une fabrique de faux assignats, un poste inutile aux armées françaises, et afin d'ailleurs d'*échauffer* le patriotisme de ses habitants ». A son retour à Paris, il fit voter, en janvier 1794, l'examen des sociétés affiliées aux jacobins, postérieurement à leur épuration. Peu après il fut envoyé aux armées de l'ouest avec des pouvoirs illimités; il y préconisa avec Francastel le funeste système de la guerre d'extermination, qui fit d'innombrables victimes de chaque côté et retarda la pacification. Il se montra à Niort le défenseur ardent des généraux Huchet et Grignon, dont les arrêtés sanglants avaient indigné l'opinion publique. Cependant la Convention ne tint aucun compte des plaintes portées contre Hentz, et le dirigea de nouveau vers le nord. Il y continua d'appliquer ses mesures sanguinaires, et dénonça Phélipeaux pour avoir demandé qu'on arrêtât enfin le sang qui inondait inutilement la France. Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) Hentz se vit lui-même attaqué de toutes parts. Merlin de Thionville lui reprocha sa conduite à Ruschel, et le qualifia de « proconsul incendiaire ». Bentabolle, Tallien, Lofficial l'accusèrent

d'avoir fait massacrer en Vendée, au mépris d'une amnistie, 2,700 hommes qui avaient mis bas les armes, et d'avoir par ses violences prolongé la guerre civile. Les villes de Sedan et d'Angers révélèrent ses cruautés. Décrété d'arrestation le 16 germinal an III (5 avril 1795), Hentz fut rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an III (1795). Il devint ensuite directeur de l'enregistrement et des domaines, mais ne conserva pas cette place. Il vivait obscurément à Beauvais, lorsque la loi contre les régicides vint l'atteindre, en 1815. Il s'embarqua pour les États-Unis, et y termina ses jours, dans l'indigence. H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an. 1792, n° 61; an 1er, n° 253; an II, nos 273, 145, 316; an III, n° 12; an IV, n° 44; an V, n° 171. — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — *Biographie des Hommes vivants* (octobre 1817). — *Galerie historique des Comtemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1823).

***HENTZ (*Caroline-Lee* Whiting, mistress), femme poëte américaine, née vers 1804, à Lancaster (Massachusetts). Mariée en 1825 avec un professeur français, elle le suivit dans le Kentucky et l'Alabama, et le seconda dans la direction d'un pensionnat de jeunes filles, fondé en 1834 dans ce dernier État, et transférée en 1848 à Colombus (Géorgie). Son premier ouvrage, la tragédie de *Lara, ou la fiancée mauresque*, remporta en 1825 le prix de 500 dollars offert par une société artistique de Philadelphie, et n'obtint pas moins de succès au théâtre. On a encore d'elle : *Human and divine Philosophy*, 1843, poëme didactique; — *Aunt Patty's Scrap Bag* (Le Sac aux Chiffons de la tante Patty); 1846 : collection de nouvelles, dont les *magazines* ont eu la primeur; — plusieurs romans de mœurs, tels que : *The Mob-Cap* (La Cornette); 1848; — *Linda*; 1850; — *Rena*; 1851; — *Eoline, or magnolia vale* (Éoline, ou la vallée aux magnolias); 1852; — *Helen and Arthur*; 1853; — *The Planter's Bride*; 1854, 2 vol.; — *Lamorah, or the western wilds* (Lamorah, ou les solitudes de l'ouest), tragédie dont le sujet est emprunté aux mœurs des tribus indiennes du *Far-West*.

Paul Louisy.

Griswold, *Female Poets of America*. — *The American Catalogue*.

HENZI (*Samuel*), poëte et révolutionnaire suisse, né à Berne, en 1701, décapité le 16 juillet 1769. Fils d'un pasteur de campagne, d'origine patricienne, il fut d'abord placé dans l'administration des sels, et entra ensuite au service du duc de Modène. Il en revint au bout de quelques années, avec le grade de capitaine. Ce fut alors qu'il se mit à la tête de quelques citoyens mécontents des empiétements de la noblesse, et qu'il signa avec vingt-six autres Bernois une adresse au gouvernement tendant à réformer le système électoral et à réclamer l'ancienne constitution octroyée par Berthold de Zæhringen, qui assurait au peuple une représentation démocratique. Malgré la justice de cette demande et la manière digne et modérée dont elle était présentée, les signataires furent bannis, les uns pour deux ans, d'autres pour six mois, Henzi pour cinq ans. Il se réfugia à Neufchâtel, où il reprit ses occupations littéraires. Gracié avant l'expiration de sa peine, il rentra à Berne, et se mit sur les rangs pour obtenir la place de bibliothécaire à la bibliothèque publique. Mais un jeune homme de dix-huit ans, appartenant à une famille puissante, l'emporta sur lui. Aigri par tant d'injustices, Henzi se joignit à un groupe de mécontents qui voulaient renverser le gouvernement, établir une dictature et substituer au système oligarchique l'ancien ordre de choses conforme à la loi constitutionnelle. Henzi, ainsi que les conjurés qui comme lui se distinguaient par la supériorité des lumières et du savoir, était d'avis qu'on joignît la modération à l'énergie. Mais ces hommes furent bientôt débordés par ceux dont les mœurs déréglées et la fougueuse ambition s'arrangeaient mieux des mesures de violence. « Il faut, disaient-ils, reconquérir le fleuron de la liberté l'épée et non la plume à la main! » L'exécution du plan des conjurés était fixée au 13 juillet 1749. Leur nombre s'élevait déjà à soixante, lorsque Henzi songea à s'éloigner d'eux, prévoyant que leur perversité, leur imprudence et leur manque d'accord finiraient par les trahir. Au moment où il se disposait à fuir, il fut saisi et jeté en prison avec deux de ses complices. Les autres s'échappèrent, et le bruit des violences qu'ils complotaient ne tarda pas à s'exagérer. Henzi parut le plus coupable de tous, et fut condamné à mort. Il monta sur l'échafaud avec courage, après avoir vu tomber les têtes de ses deux amis, Fueter et Wernier. Tous les autres conjurés furent bannis de la Suisse, ainsi que l'épouse de Henzi, qui au moment de quitter Berne s'écria en s'adressant au peuple assemblé : « Si je savais que mes enfants ne dussent pas un jour venger le sang de leur père, les flots de l'Aar les engloutiraient à l'instant! » Lessing a fait de Henzi le héros d'une tragédie inachevée. Henzi a laissé un volume intitulé : *Messagerie du Pinde*, contenant des couplets, des épigrammes, des odes, des chansons et une satire sous le nom de *Misodem*. William Reymond.

H. Zschokke, traduit par Mounard, *Histoire de la Nation Suisse*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*. — Hœgel, *Hist. du Burlesque*.

HENZI (*Rodolphe*), fils du précédent, né à Berne, en 1731, mort à La Haye, en 1803. Il obtint un poste auprès du stadhouder, dernier prince d'Orange, devint gouverneur des pages et vengea noblement la mémoire de son père en se faisant le protecteur des Suisses habitant la Hollande. Il a publié, de concert avec son compatriote Wagner, un ouvrage de luxe, sous le titre de : *Vues remarquables des montagnes de la Suisse, dessinées et coloriées d'après nature, avec leur description;* Amsterdam, 1785, in-fol. Les planches sont dessinées par

Wolf et quelques autres peintres, et gravées à Paris par Janinet et Descourtis. W. R.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

HENZIUS, roi de Sardaigne. *Voy.* ENZO.

HENTZNER (*Paul*), jurisconsulte et voyageur allemand, né à Crossen, le 29 janvier 1558, mort le 1er janvier 1623. Après avoir étudié la jurisprudence, il accepta en 1596 un emploi de précepteur auprès d'un jeune noble de la Silésie, avec lequel il entreprit l'année suivante un voyage, qui dura trois ans : il parcourut la Suisse, la France, l'Angleterre et l'Italie. De retour dans son pays en 1600, il devint par la suite conseiller du duc de Munsterberg et d'Œls. On a de lui : *Itinerarium Germaniæ, Galliæ, Angliæ, Italiæ, cum indice locorum, rerum atque verborum;* Nuremberg, 1612, in-4°; Breslau, 1617, in-4°; Nuremberg, 1629, in-8°, avec quelques additions; Leipzig, 1661, in-8°: cette relation de voyage, dont l'analyse se trouve dans le t. II de la *Litteratur der ältesten Reiseberchreibungen* de Beckmann, est très-intéressante. En Angleterre on en a plusieurs fois réimprimé la partie qui concerne ce pays, laquelle offre des détails piquants sur les mœurs et les usages anglais du temps d'Élisabeth. E. G.

Catalogus Bibl. Barberinæ. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

***HEOU-HAN**, c'est-à-dire « les *Han* postérieurs ». Nom d'une dynastie d'empereurs de la Chine, qui commença en 947 de notre ère et qui finit en 951. Pour les règnes de *Heou-han Kao-tsou* et de *Heou-han In-ti*, *voyez* KAO-TSOU et IN-UI.

***HEOU-TSI**, célèbre agriculteur et prince chinois, vivait vers 2300 avant notre ère. Son nom propre était *Ki* et son surnom *Ki* ou *Tsi*. La célèbre dynastie impériale des Tcheou, en faisant remonter jusqu'à lui son origine, le désigna par *Heou-tsi*, c'est-à-dire « Tsi des temps antérieurs », expression par laquelle on le désigne habituellement. Comme la vie de ce personnage touche de très-près à une période fabuleuse, il importe de la connaître pour suivre les premiers développements de la civilisation chinoise. Les plus anciens documents relatifs à Heou-tsi ont été coordonnés plusieurs siècles après leur rédaction originale, par le célèbre philosophe du royaume de Lou, Confucius. En voici le résumé : Heou-tsi était fils de la première des quatre femmes de l'empereur Ti-ko, nommée Kiang-youen. Cette princesse ayant été répudiée par son époux, auquel elle n'avait pu donner d'héritier, implora le Chang-ti, ou Souverain suprême, pour qu'il fertilisât son sein ; dans un sacrifice qu'elle lui offrit, elle mit le pied sur un vestige du Chang-ti, et aussitôt elle ressentit un tressaillement extraordinaire dans tout son corps : elle avait conçu (1). Les mêmes documents rapportent que Kiang-youen enfanta Heou-tsi comme la brebis donne le jour à l'agneau, c'est-à-dire sans rupture, sans efforts, sans danger, sans douleur; mais comme il y avait dix mois que son époux reposait dans la tombe, elle rougit, et, malgré son innocence, elle résolut de s'arracher à la honte, en déposant son fruit dans les champs où venaient paître les bœufs et les moutons. Le jeune enfant, livré à lui-même comme Moïse au milieu des eaux, survécut à l'abandon dont il avait été l'objet, grâce à la protection que le Chang-ti ne cessa d'étendre sur lui. C'est en souvenir de cet abandon qu'il reçut le nom de *Ki*, c'est-à-dire « enfant délaissé ». Le récit des premières phases de l'existence de Heou-tsi est retracé avec une couleur et une naïveté essentiellement primitives dans le *Chi-King*, l'un des plus anciens livres de la Chine. Bientôt Heout-si encore enfant commença à s'appliquer à l'agriculture. Son talent pour cet art et son intelligente initiative attirèrent l'attention des habitants du pays de *Taï*, qui s'occupèrent, sous sa direction, de la culture des campagnes. Heou-tsi institua ensuite les sacrifices, et régla quels étaient les grains qui devaient y être employés et ceux qui devaient servir à l'ensemencement des terres. Il enseigna l'art de semer et de moissonner les céréales, et généralement les différentes productions végétales du sol de la Chine. Sous l'empereur Yao, il reçut la fille de ce prince en mariage, et fut nommé à la charge de ministre de l'agriculture, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à travailler à la terre. Les préceptes qu'Heou-tsi laissa sur l'agriculture sont placés par les Chinois sur le même rang que les travaux effectués pour l'écoulement des eaux diluviennes, par le grand Yu, son contemporain. A la mort de Heou-tsi, on lui éleva des autels ; et ce personnage n'a pas cessé depuis lors d'être vénéré des Chinois comme l'un des premiers et des plus grands instituteurs de leur nation.

L. Léon DE ROSNY.

Chi-king, section *Ta-ya*, § *Seng-ming*. — *Chou-king*. — *Toung-kien-kang-mou* (Miroir universel de l'Histoire de la Chine), sect. *thsien-pien;* in-4°. — *Sse-chou-Tchin-pen* (Les quatre livres de Philosophie morale et politique), *Meng-tse :* 1re partie, pag. 77. — *Sse-ki* (Mémoires historiques), par le grand historiographe *Sse ma-tsien*, édit. japonaise; in-4°. — *Tchou-chou-ki-nien* (Annales du livre de bambon); in-8°.

HEPBURN (*Jacques-Bonaventure*), orientaliste écossais, né en 1573, à Hamstocks (comté d'Haddington), mort vers 1621. Fils d'un ministre protestant, disciple de Jean Knox, il fut élevé dans cette religion ; mais il la quitta pour embrasser le catholicisme. Il se rendit en France, puis en Italie. Il voyagea ensuite en Turquie, en Perse, en Syrie, et dans plusieurs autres pays de l'Orient. A son retour, il entra dans l'ordre des Minimes, et séjourna dans des couvents de son ordre, à Avignon et à Rome.

(1) Le commentaire de Tching-tchi, sur le *Li-Ki*, ou « Mémorial des rites », cité par le P. Malla, remarque que cette fiction de piété n'infirme point l'autorité des *Kings* (livres canoniques de la Chine antique), qui l'ont reproduite au milieu de documents véritablement historiques.

Il savait, dit-on, soixante-douze langues. Sur sa réputation, le pape Paul V le nomma bibliothécaire des manuscrits orientaux du Vatican. En 1620 il se rendit à Venise, pour y traduire divers ouvrages hébraïques, syriaques et chaldaïques, et l'on croit qu'il y mourut, l'année suivante. On a de lui un *Dictionnaire Hébraïque et Chaldaïque, avec une Grammaire Arabe*, Rome, 1591, in-4°, et des traductions d'auteurs orientaux restées inédites. Z.

Mackenzie, *Scots Writers*, vol. III. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HÉPHESTION (Ἡφαιστίων), fils d'Amyntor de Pella en Macédoine, célèbre comme le compagnon et l'ami d'Alexandre le Grand, né vers 357 avant J.-C., mort en 324. D'après Quinte Curce, il était du même âge qu'Alexandre, et fut élevé avec lui. Cette dernière assertion paraît inexacte, puisque Héphestion ne figure pas parmi ceux qui partagèrent avec Alexandre les leçons d'Aristote. Il ne prit point part non plus aux dissentiments qui s'élevèrent entre Philippe et son fils. Il est mentionné pour la première fois dans la visite que le roi de Macédoine fit à Troie. Héphestion y rendit, dit-on, au tombeau de Patrocle les mêmes honneurs qu'Alexandre rendait à celui d'Achille, et depuis ce moment ils semblent avoir pris l'un et l'autre pour modèle les deux amis homériques. Leur affection fut, de part et d'autre, sincère, franche, intime. La visite que le roi et Héphestion firent à la famille captive de Darius après la bataille d'Issus, le reproche délicat qu'Alexandre adressa à son ami, un jour qu'il le surprit lisant par-dessus son épaule une lettre d'Olympias, sont des traits bien connus de cette amitié. Cependant l'attachement d'Alexandre pour Héphestion ne l'aveuglait point sur son mérite. Il le jugeait d'abord incapable d'un grand commandement; et jamais il ne sacrifia à des considérations de favoritisme les intérêts de l'armée et des autres généraux. Un jour, trouvant son ami engagé dans une querelle avec Cratère, il s'écria qu'il faudrait qu'Héphestion fût fou s'il ne savait pas que sans Alexandre il ne serait rien. Souvent aussi il disait, pour distinguer ses deux lieutenants, qu'Héphestion était l'ami d'Alexandre et Cratère l'ami du roi.

Pendant les premières années de l'expédition d'Alexandre en Asie, Héphestion ne fut employé dans aucune opération militaire importante. Suivant Quinte-Curce, il commanda la flotte qui convoya l'armée macédonienne le long de la côte de Phénicie, en 332; mais cette flotte n'avait point d'ennemis à combattre. L'année suivante, il servit avec distinction à la bataille d'Arbèles, et fut blessé au bras. Diodore lui donne à cette occasion le titre de chef des gardes du corps. Après la mort de Philotas, en 330, il partagea avec Clitus le commandement du corps de cavalerie d'élite appelé *hétaires* (ἑταῖροι), et il est probable qu'à la mort de Clitus il resta seul en possession d'un poste regardé comme la plus haute dignité de l'armée. Depuis cette époque il eut de grands commandements séparés dans les campagnes de Bactriane, de Sogdiane, et surtout dans l'expédition de l'Inde. Alexandre le chargea de fonder de nouvelles villes, d'établir des colonies, de construire la flotte qui devait descendre la rivière Acésines et ensuite l'Indus. Dans la marche sur l'Indus en 327, tandis qu'Alexandre soumettait les tribus guerrières établies au nord, Héphestion, avec Perdiccas et le roi indien Taxile, s'avança directement vers le fleuve, en suivant la vallée de Cophen. Après la défaite de Porus, il soumit un autre roi, qui portait le même nom. Il conduisit ensuite une des divisions de l'armée le long de la rive gauche de l'Indus, tandis que Cratère avec une autre division longeait la rive droite. Pendant que les Macédoniens descendirent le fleuve, et dans leur marche à travers la Gédrosie, le commandement du principal corps d'armée fut toujours, en l'absence du roi, confié à Héphestion, seul ou avec Cratère.

Alexandre le récompensa de sa belle conduite en lui donnant une couronne d'or, et en le mariant à Drypetis, fille de Darius et sœur de Statira, qu'il épousa lui-même. Héphestion avait atteint le plus haut point de crédit et de pouvoir auquel pouvait aspirer un sujet; mais il n'en jouit pas longtemps. A Ecbatane, où il avait accompagné Alexandre, vers la fin de l'année 325, il fut atteint d'une fièvre qui l'enleva, après sept jours de maladie. Alexandre, inconsolable, se livra à d'excessives démonstrations de douleur. Il ordonna un deuil général dans tout l'empire. Le corps d'Héphestion fut transporté à Babylone et pour célébrer ses funérailles on lui éleva un bûcher (1) monumental, dont la construction ne coûta pas moins, dit-on, de dix mille talents (cinquante-six millions de francs). Un an plus tard Alexandre mourut lui-même. Héphestion fut peut-être heureux d'échapper, par une fin prématurée, aux dissensions qui suivirent la mort du conquérant et qui réservaient sans doute à son favori d'éclatantes disgrâces. L. J.

Arrien, *Anabasis*, I, 12; II, 12; III, 15, 27; IV, 16, 22; V, 21, 29; VI, 2, 4, 5, 13, 17, 18, 20-22, 28; VII, 4, 13, 14; VIII, 1, 2, 10; IX, 1, 10; *Indica*, 19. — Quinte-Curce, III, 12; IV, 5, 16. — Diodore, XVII, 37, 61, 91, 93, 96, 107, 110, 114, 115; XVIII, 3. — Plutarque, *Alexand.*, 39, 47, 72; *Eum.*, 2; *Apophth.*, p. 180; *De Fort. Alexand.*, I, 11. — Justin, XII, 2. — Élien, XII, 6.

HÉPHESTION, grammairien grec, vivait vers 150 après J.-C. Il fut le précepteur d'Élius Verus. On l'identifie généralement avec l'Héphestion que Suidas appelle un grammairien

(1) Sur le bûcher d'Héphestion *consultez* un *Mémoire* de M. Quatremère de Quincy, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres* (nouvelle série), t. IV, 1818. M. Quatremère de Quincy donne une restitution du monument. Sainte-Croix en avait aussi publié, d'après Caylus, une toute différente et beaucoup moins satisfaisante, dans son *Examen critique des Historiens d'Alexandre le Grand*, p. 469. La restitution de Caylus se trouve dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XXXI.

alexandrin. Ce dernier écrivit des manuels versifiés sur des sujets grammaticaux. Suidas en cite plusieurs, un, entre autres, intitulé Μέτρων πεδισμοί, que l'on regarde comme le même ouvrage que l'Ἐγχειρίδιον περὶ μέτρων, venu jusqu'à nous sous le nom d'Héphestion. Ce manuel est un traité assez complet de métrique grecque, formant la base de presque tout ce que nous savons sur ce sujet. Il est doublement précieux par les détails techniques qu'il contient et par de nombreuses citations de poëtes anciens. L'*Enchiridion* parut pour la première fois à Florence, 1526, in-8°, avec la grammaire grecque de Théodore Gaza. Cette édition fut suivie de celle d'Hadrien Turnèbe ; Paris, 1553, in-4°, avec quelques *scholies grecques*, et de celle de J. Corn. de Pauw, Utrecht, 1726, in-4°. La meilleure édition est celle de Thomas Gaisford ; Oxford, 1810, in-8° ; Leipzig, 1832, in-8°. Il existe une traduction anglaise de ce *Manuel*, avec des *prolégomènes* et des *notes* par Th. Foster Barham ; Cambridge, 1843, in-8°.

Il ne faut pas confondre l'auteur du *Manuel* avec un Héphestion qui, suivant Athénée, avait l'habitude de publier sous son nom les ouvrages des autres. Y.

Capitolin, *Verus imperator*, 2. — Athénée, XV, p. 673. Hermann, *Préface* de la seconde édition de ses *Elementa Doctrinæ Metricæ*.

***HÉPHESTION**, sculpteur grec, fils de Myron, vivait à une époque incertaine. Il ne nous est connu que par une inscription. Si son père était le grand sculpteur Myron, Héphestion vivait vers 450 ; mais ce point est fort douteux. Z.

Spon, *Misc. Erud. Ant.*, p. 126. — Bracci, vol. II; p. 268.

***HÉRACLAS** ou **HÉRACLE** (Saint), patriarche d'Alexandrie, mort en 246 après J.-C. Il était frère de saint Plutarque, illustre par son martyre. Les deux frères avaient été élevés dans le paganisme. Ils vinrent trouver Origène, qui enseignait alors à Alexandrie, et apprirent de sa bouche les vérités du christianisme. Après avoir échappé à la persécution qui atteignit son frère, Héraclas embrassa la vie ascétique. Il continua cependant d'étudier la philosophie grecque sous Ammonius Saccas. Origène partagea avec lui le travail des catéchèses, et lui confia la direction des nouveaux convertis et des premiers catéchumènes. Lorsqu'il fut forcé de quitter l'Égypte à la suite de sa querelle avec Démètre, évêque d'Alexandrie, Héraclas resta seul chargé de l'école théologique d'Alexandrie jusqu'au moment où il succéda à Démètre sur le siége épiscopal de cette ville. On n'a point de détails sur son épiscopat. On sait seulement qu'il augmenta le nombre des évêques. Il mourut dans la seizième année de son patriarchat. Sa fête est marquée dans le martyrologe romain au 14 juillet. Z.

Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. VI. — Tillemont, *Mém. eccles.*, t. III. — Baillet, *Vies des Saints*, 14 juillet.

HÉRACLE ou **HERACLIUS**, prélat français, né vers 1100, mort le 29 novembre 1163. Il était fils du comte Maurice de Montboisier et frère de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Il entra dans les ordres, et devint archidiacre, puis archevêque de Lyon, en 1153. Le pape Adrien IV le choisit pour son légat en France, en 1154. Trois ans plus tard Héracle prêta serment de fidélité à l'empereur Frédéric Barbe-Rousse, qui lui accorda en récompense l'investiture de la ville de Lyon avec les droits régaliens, le titre d'exarque de la cour du royaume de Bourgogne et le droit de battre monnaie. Guigues III, comte du Forez, prétendant que ces concessions empiétaient sur ses droits, s'empara de Lyon, et força Héracle de chercher un refuge dans la chartreuse de Portes en Bugey. L'archevêque de Lyon rentra bientôt dans sa ville métropolitaine ; mais la guerre n'en continua pas moins entre le prélat et le comte du Forez. Cette guerre et l'hérésie des Vaudois, qui éclata vers 1160, troublèrent les dernières années de l'épiscopat d'Héracle. Il fut enseveli à côté de Pierre le Vénérable, dans l'abbaye de Cluny. Y.

La Mure, *Histoire ecclésiastique de Lyon*.

***HÉRACLÉE**, fille de Hiéron II, roi de Syracuse, morte en 215 avant J.-C. Elle épousa le Syracusain Zoippus. Quoique son mari, homme doux et sans ambition, n'eût pris aucune part aux intrigues d'Andranodore et de Thémiste, après la mort d'Hiéronyme, la malheureuse Héraclée n'en fut pas moins comprise dans la sentence de proscription rendue à l'instigation de Sopater contre toute la famille de Hiéron. Elle fut massacrée avec ses deux filles. Cette odieuse exécution était à peine accomplie lorsque les meurtriers apprirent que le peuple avait, mais trop tard, révoqué la sentence de mort. Y.

Tite-Live, XXIV, 26.

***HÉRACLÉODORE** (Ἡρακλεόδωρος), philosophe grec, disciple de Platon, vivait vers 370 avant J.-C. Après avoir cultivé la philosophie, il négligea ses premières études et s'abandonna à l'oisiveté. Démosthène, qui, dit-on, avait été son condisciple, lui écrivit à ce sujet une lettre de reproches. On trouve un fragment de cette lettre dans un commentaire d'Olympiodore sur le Gorgias, conservé à la bibliothèque impériale de Vienne, dans la collection manuscrite de *Præannotamenta miscellanea in Platonem*. Y.

Lambecius, *Commentarius de Bibliotheca Cæsarea*, l. VII, n° 77. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 176.

***HÉRACLÉON** (Ἡρακλέον), grammairien grec, né en Égypte, d'une époque incertaine ; il est mentionné par Suidas, au mot Ἡρακλέων, et cité par Étienne de Byzance, par Eustathe et dans les *Scholia Marciana in Homerum*. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 386, 513 ; vol. VI, p. 368.

***HÉRACLÉON**, gnostique du deuxième siècle. On sait peu de chose au sujet de sa vie et de sa doctrine ; il adopta les idées de Valentin, non sans les modifier toutefois, et il s'attacha surtout à

l'explication des écrits canoniques. On possède des fragments de son commentaire sur l'Évangile de saint Jean; un autre fragment sur l'Évangile de saint Luc permet de supposer qu'il avait également composé un écrit sur cet évangéliste. Ses interprétations tendent à un sens allégorique: c'était l'esprit de l'époque; sa doctrine a une tendance pratique remarquable; mais quoiqu'il paraisse avoir été un esprit judicieux et subtil, il s'éloigne entièrement, ainsi que tous les gnostiques, du point de vue véritablement chrétien. Les fragments qui restent d'Héracléon et qui se trouvent surtout dispersés dans les écrits d'Origène ont été recueillis par Grabe, *Spicilegium Patrum et Hæreticorum*, t. II, p. 83. G. B.

Ritter, *Histoire de la Philosophie chrétienne*, tome I, p. 251. — Muller, *Histoire du Gnosticisme*. — Neander, *Entwicklung der vornehmsten gnostichen Systeme*, p. 143-156.

* **HÉRACLÉON FLAVIUS**, général romain, tué vers 229 après J.-C. Il commandait l'armée de Mésopotamie sous le règne d'Alexandre Sévère, et fut massacré par ses propres soldats. Y.

Dion Cassius, LXXX, 4.

HÉRACLÉONAS (Ἡρακλειωνᾶς), empereur byzantin, second fils d'Héraclius, régna avec son frère Constantin III, après la mort de leur père, en mars 641. Constantin mourut au mois de juin de la même année, laissant deux fils, qui furent écartés du trône par l'ambition de Martine, mère d'Héracléonas, et belle-mère de Constantin. Martine régna jusqu'au mois de septembre, sous le nom de son fils; elle fut renversée avec lui par la révolte de Valentinus, commandant de l'armée d'Asie. Habile à tirer parti du mécontentement populaire, ce général força Héracléonas de partager le trône avec Constant II, fils de Constantin, et se fit conférer à lui-même les plus hautes dignités; puis il livra Martine et son fils à la colère du sénat, qui les condamna comme coupables d'avoir empoisonné Constantin. On coupa la langue à Martine, le nez à Héracléonas, et tous deux, confinés dans un couvent, finirent leurs jours dans la plus profonde obscurité. Héracléonas eut pour successeur Constant II. Y.

Nicéphore, p. 21. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LIX, 1-10.

HÉRACLÉOTES. *Voyez* DENYS D'HÉRACLÉE.

HÉRACLÈS ou HERCULE (Ἡρακλῆς), fils d'Alexandre le Grand et de Barsine, fille du Perse Artabaze et veuve du Rhodien Memnon, né vers 327 avant J.-C., mort en 309. Bien que sa naissance fût illégitime, ses droits au trône furent mis en avant dès les premiers troubles qui suivirent la mort d'Alexandre, en 323. La proposition de le reconnaître pour souverain, faite par Néarque ou par Méléagre, fut généralement désapprouvée. Le jeune prince, conduit à Pergame, y resta treize ans, sous la garde de sa mère, et en apparence oublié de tous les prétendants à l'empire. Mais en 310 Polysperchon, voyant qu'après l'assassinat de Roxane et de son fils, Héraclès était le seul représentant de la maison royale de Macédoine, essaya de tirer parti des droits de ce jeune homme à la souveraineté, et de s'en faire une arme contre Cassandre. Il parvint en effet, en invoquant le nom toujours populaire d'Alexandre, à réunir 20,000 fantassins, 1,000 cavaliers, et envahit la Macédoine. Cassandre, alarmé des dispositions de ses soldats qui inclinaient du côté du fils d'Alexandre, ne voulut pas risquer une bataille, et entra en négociation secrète avec Polysperchon, qui consentit à tuer le malheureux jeune homme. Héraclès, invité à un banquet, fut étranglé immédiatement après le repas. Il avait alors dix-huit ans, et non pas quatorze, comme Justin le dit par erreur. Y.

Quinte-Curce, X, 6. — Diodore de Sicile, XX, 20, 28. — Justin, XI, 10; XIII, 2; XV, 2. — Plutarque, *De fals. Pud.*, 4. — Pausanias, IX, 7. — Lycophron, *Alex.*, V, 800-804, et Tzetzès, *Ad loc.* — Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 22.

* **HÉRACLIANUS** (Ἡρακλειανός), médecin grec d'Alexandrie, vivait dans le second siècle après J.-C. Il n'est connu que par une mention de Galien, qui avait étudié sous lui l'anatomie, vers 156. Y.

Galien, *Comment. in Hippocr. de Nat. Hom.*, II, 6.

* **HÉRACLIANUS**, évêque de Chalcédoine, écrivain ecclésiastique, d'une époque incertaine. Il composa un traité en vingt livres contre les Manichéens (Κατὰ Μανιχαίων, ἐν βιβλίοις κ'). Photius, à qui l'on doit tout ce que l'on sait sur cet auteur et sur son livre, dit qu'il était écrit d'un style clair, concis et élevé. Ce traité, rédigé à la demande d'un certain Achilius, à qui il était dédié, avait pour but de combattre l'*Évangile* des Manichéens, le Γιγάντειος βίβλος et les Θησαυροι, ouvrages importants dans cette secte. Y.

Photius, *Bibliot.*, codd. 85, 231. — Cave, *Hist. liter.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. 705.

* **HÉRACLIDE**, chef grec de Myalisa, en Carie, vivait vers 500 avant J.-C. Il commanda les Grecs de Carie, dans leur heureuse résistance aux Perses, après la révolte d'Aristagoras, en 498. Les troupes perses tombèrent dans une embuscade qui leur avait été tendue, furent taillées en pièces, et perdirent leurs généraux, Daurises, Amorges et Sisimaces. Y.

Hérodote, V, 121.

* **HÉRACLIDE**, général syracusain, vivait vers 420 avant J.-C. Il fut un des trois généraux chargés de commander l'armée syracusaine, qui venait d'être défaite par les Athéniens, en 415. Comme cet échec était attribué au grand nombre des chefs et à l'indiscipline des troupes, Héraclide et ses deux collègues, Hermocrate et Sicanus, reçurent des pleins pouvoirs. Ils ne purent pas empêcher les Athéniens de pousser très-avant les travaux du siége, et furent déposés à leur tour. Parmi les trois généraux qui les remplacèrent se trouvait aussi un Héraclide. Y.

Thucydide, VI, 73, 103. — Diodore, XIII, 4.

* **HÉRACLIDE**, amiral syracusain, fils d'Aristogène, vivait vers 410 avant J.-C. Il fut un

des chefs de l'escadre syracusaine chargée de coopérer aux opérations des Lacédémoniens et de leurs alliés. Il rejoignit Tissapherne à Éphèse, juste à temps pour prendre part à la défaite des Athéniens sous Thrasylle, en 409. Y.

Xénophon, *Hell.*, I, 2.

* **HÉRACLIDE**, général syracusain, mort vers 354 avant J.-C. Il commanda en chef les mercenaires de Denys le jeune. Mécontent du service de ce prince, ou peut-être suspect de conspirer contre lui, il s'enfuit peu après avec Dion et Mégaclès, et alla rejoindre dans le Péloponnèse les nombreux exilés qui se préparaient à renverser la puissance de Denys. Il ne partit pas immédiatement avec Dion, et resta en Grèce pour rassembler de nombreux renforts en hommes et en vaisseaux. Il alla ensuite rejoindre ses compatriotes avec vingt trirèmes et quinze cents soldats pesamment armés, fut reçu avec enthousiasme par les Syracusains, et nommé aussitôt commandant en chef de toutes leurs forces navales. Denys, alors réfugié dans l'île fortifiée d'Ortygie, n'avait plus de ressources que dans la flotte de Philistus, mais elle fut complétement détruite par Héraclide. A cette nouvelle, Denys s'enfuit en laissant le commandement de la citadelle à Apollocrates. Ce succès décisif porta au comble la popularité d'Héraclide, et lui fit concevoir l'idée de supplanter Dion. Il parvint en effet à le faire exclure du commandement général, qui fut confié à vingt-cinq généraux, parmi lesquels il occupa lui-même la première place. Dion, indigné, se retira à Léontini avec ses mercenaires; mais comme tout allait mal en son absence, on le rappela bientôt, sur la demande d'Héraclide lui-même. La réconciliation peu sincère des deux généraux ne fut pas de longue durée. Héraclide ouvrit même des négociations secrètes avec Denys. Dion, averti de cette défection, ne put pas la punir immédiatement. Il attendit que le départ d'Apollocrate l'eût laissé seul maître de Syracuse; alors, sous prétexte qu'Héraclide ourdissait de nouvelles intrigues, il le fit égorger. Ce meurtre excita parmi les Syracusains une telle indignation que Dion dut permettre qu'on lui fît de splendides funérailles, et fut forcé de s'excuser de son crime dans un long discours. Y.

Plutarque, *Dion*, 12, 32, 33, 35-53. — Diodore de Sicile, XVI, 6, 16-20. — Cornelius Nepos, *Dion*, 5, 6.

* **HÉRACLIDE**, général syracusain, qui partagea, avec Sosistrate, la direction des affaires à Syracuse un peu avant l'élévation d'Agathocle, en 317 avant J.-C. D'après Diodore, Sosistrate et Héraclide étaient arrivés au pouvoir par toutes sortes de crimes, mais on n'a plus la partie de son histoire où il racontait leurs méfaits. Les deux généraux commandèrent l'expédition envoyée par les Syracusains contre Crotone et Rhegium en Italie. Un peu plus tard Sosistrate obtint l'autorité suprême, et l'on ignore quelle part prit Héraclide aux événements qui amenèrent son élévation momentanée. Y.

Diodore de Sicile, XIX, 3, avec la note de Wesseling.

* **HÉRACLIDE**, fils d'Agathocle, tué en 307 avant J.-C. Il accompagna son père dans la mémorable expédition d'Afrique. Agathocle semble avoir eu pour lui un attachement particulier. Jugeant ses affaires désespérées en Afrique, et déterminé à pourvoir à sa propre sûreté par la fuite, il résolut d'emmener Héraclide, tandis qu'il abandonnait son fils aîné, Archagathe, avec le reste de l'armée. Archagathe, prévenu du projet, en fit part aux soldats, qui arrêtèrent Agathocle et Héraclide. Ils se laissèrent pourtant persuader de mettre le tyran en liberté. Celui-ci en profita pour passer aussitôt en Sicile. Les soldats, exaspérés de cette désertion, massacrèrent Héraclide et Archagathe. Y.

Diodore de Sicile, XX, 68, 69. — Justin, XXII, 5, 8.

* **HÉRACLIDE**, tyran de Léontini en Sicile à l'époque de l'expédition de Pyrrhus, en 278 avant J.-C. Il fut un des premiers à se soumettre au monarque épirote. Y.

Diodore de Sicile, XXII, 8.

* **HÉRACLIDE**, fils d'Argæus, un des officiers d'Alexandre, vivait en 325 avant J.-C. Peu de temps avant sa mort, Alexandre, qui voulait faire exécuter sur la mer Caspienne un voyage d'exploration semblable à celui que Néarque venait d'accomplir dans le golfe Arabique, chargea Héraclide de construire une flotte sur les côtes de cette mer. (Arrien, *Anab.*, VII, 6.)

Il ne faut pas confondre cet Héraclide avec un officier macédonien du même nom, fils d'Antiochus, mentionné dans la première campagne d'Alexandre contre les Triballes et à la bataille d'Arbèle. Y.

Arrien, *Anab.*, I, 2; III, 11.

* **HÉRACLIDE**, officier grec à qui Démétrius Poliorcète confia le commandement de la garnison qu'il laissa dans Athènes, en 290 avant J.-C. Les Athéniens, désirant recouvrer leur indépendance, tentèrent de se faire livrer par Hiéroclès, chef de Cariens mercenaires, la forteresse qu'occupaient les soldats d'Héraclide. Cet officier, averti par Hiéroclès du projet des Athéniens, les laissa pénétrer dans la forteresse au nombre de 420, puis il les fit envelopper et tailler en pièces. Y.

Polyen, V, 17.

* **HÉRACLIDE**, un des principaux conseillers de Philippe V, roi de Macédoine, né à Tarente, vivait en 210 avant J.-C. Il exerça d'abord la profession d'architecte. Chargé en cette qualité de réparer les murailles de Tarente, alors au pouvoir d'Annibal, il fut accusé de vouloir livrer la ville aux Romains. Cette accusation le força de s'enfuir dans le camp des Romains, où il ne tarda pas à être soupçonné d'entretenir des rapport secrets avec Annibal et les Tarentins. Suspect, et peut-être convaincu de trahison par les deux partis, il jugea prudent de quitter l'Italie,

et se rendit à la cour de Macédoine. A force d'intrigues et de mauvaises actions, il gagna la faveur de Philippe. Son principal titre à la reconnaissance de ce prince fut l'incendie de l'arsenal des Rhodiens et d'une grande partie de leur flotte. Pour accomplir cet acte audacieux, il se prétendit disgracié, proscrit même par Philippe, et obtint ainsi d'être admis dans l'île de Rhodes. Un homme arrivé au pouvoir par de pareils moyens ne pouvait qu'en abuser. Il se servit de son influence sur le roi pour faire tuer ou exiler tous ceux qui lui portaient ombrage, et amassa contre lui tant d'impopularité que Philippe, effrayé, n'osant pas le défendre contre la clameur publique, le laissa mettre en prison en 199. On ignore ce qu'Héraclide devint ensuite; mais comme il ne reparaît plus dans l'histoire, on suppose qu'il fut mis à mort peu après. Y.

Polybe, XIII, 4, 5. — Diodore, XVIII. — Polyen, V, 17. — Tite-Live, XXXI, 16, 33; XXXII, 5.

* **HÉRACLIDE DE BYZANCE**, négociateur grec, vivait vers 200 avant J.-C. Antiochus l'envoya en mission auprès des deux Scipions aussitôt après qu'ils eurent franchi l'Hellespont en 190. Il offrit au nom du roi la cession de Lampsaque, de Smyrne, et de quelques autres cités d'Ionie et d'Éolie, ainsi que le payement de la moitié des frais de la guerre. Les Romains rejetèrent dédaigneusement ces propositions, et Héraclide, après avoir inutilement tenté de gagner Scipion l'Africain, revint annoncer à Antiochus l'insuccès de sa négociation. Y.

Polybe, XXI, 10-12. — Tite-Live, XXXVII, 34-36. — Diodore, XXIX. — Appien, *Syr.*, 29.

HÉRACLIDE, homme d'État gréco-syrien, vivait en 170 avant J.-C. Il fut un des trois ambassadeurs qu'Antiochus Épiphane envoya à Rome en 169 pour soutenir ses prétentions sur la Cœlé-Syrie, et pour justifier la guerre qui en avait été la suite. Il fit aussi partie de la seconde ambassade qui porta au sénat les réclamations de ce prince, arrêté dans ses conquêtes par Popilius et contraint de lever le siége d'Alexandrie. Antiochus Épiphane lui confia la surintendance des finances de tout le royaume. Après l'avénement de Démétrius Soter, en 162, Héraclide fut exilé. Pour se venger, il appuya et peut-être inventa l'imposture d'Alexandre Balas, qui se fit passer pour le fils d'Antiochus Épiphane et revendiqua le trône de Syrie. Il se rendit à Rome avec le prétendant et Laodice, fille d'Antiochus, et, en prodiguant l'argent, il obtint du sénat quelques vagues promesses de secours. Se prévalant aussitôt de cet assentiment ambigu, il leva des mercenaires, et envahit la Syrie. On ne le voit pas figurer dans la lutte qui s'engagea, et qui eut pour résultat l'accession d'Alexandre au trône de Syrie. Y.

Polybe, XXVII, 17; XXVIII, 1, 18; XXXIII, 14, 16. — Appien, *Syr.*, 45, 47.

HÉRACLIDE DE MARONÉE, aventurier grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il s'attacha au service du chef thrace Seuthès, et il résidait auprès de lui lorsque Xénophon et les restes des dix mille arrivèrent en Thrace après leur mémorable retraite. Héraclide eut la garde du butin fait en commun par les Grecs et les Thraces, et fut chargé d'en tirer le meilleur parti possible. Il le vendit, et s'appropria une large part du produit de la vente. Cet acte frauduleux et les insinuations calomnieuses par lesquelles Héraclide répondit aux justes réclamations de Xénophon furent la principale cause des différends qui s'élevèrent entre Seuthès et les mercenaires grecs. Y.

Xénophon, *Anab.*, VII, 3-6.

HÉRACLIDE, d'Œnus, en Thrace, se joignit à son frère Python, pour assassiner Cotys, roi de Thrace, en 358. Quoique ce meurtre eût été inspiré par des motifs privés, les Athéniens, dont il servait la politique, donnèrent à Héraclide et à Python le droit de cité et leur décernèrent une couronne d'or à chacun. Suivant Platon, ils avaient été l'un et l'autre disciples de Platon. Z.

Démosthène, *Cont. Aristocr.* — Aristote, *Pol.*, V, 10. — Plutarque, *Adv. Coloten.*, 32.

HÉRACLIDE (Ἡρακλείδης), de Cumes, historien grec, d'une époque incertaine. Il composa une histoire de Perse (Περσικά) qui, selon Diogène Laerce, était divisée en cinq livres. Une portion de cet ouvrage portait le titre spécial de Παρασκευαστικά, et, autant qu'on peut en juger par quelques citations d'Athénée, contenait une exposition de la manière de vivre des rois de Perse. Y.

Athénée, II, p. 48; IV, p. 145; XII, p. 117. — Diogène Laerce, V, 94. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 95.

HÉRACLIDE, historien grec, vivait vers 170 avant J.-C. D'après Suidas, il était natif d'Oxyrhinchis en Égypte, fils de Sérapion, et fut surnommé *Lembus* (Λέμβος). Diogène Laerce dit au contraire qu'il était de Callatis ou d'Alexandrie. Pour concilier ces assertions contradictoires, on peut supposer qu'Héraclide, né à Callatis, fut élevé à Alexandrie, et passa le reste de sa vie à Oxyrhinchis, où il composa ses ouvrages. Il vivait sous le règne de Ptolémée Philométor (181-147). Il écrivit un grand ouvrage intitulé Ἱστορίαι, qui contenait au moins trente-sept livres; — un autre sous le titre de Διαδοχή, en six livres; — un abrégé des biographies de Satyrus; — et un ouvrage appelé Λεμβευτικὸς Λόγος. Quant aux ouvrages philosophiques que lui attribue Suidas, on n'en connaît rien. Eutocius, dans son commentaire sur Archimède, parle d'une vie de ce géomètre par Héraclide.

On ne sait que les noms d'HÉRACLIDE d'Odessus en Thrace, mentionné par Étienne de Byzance, et d'HÉRACLIDE de Magnésie, auteur d'une histoire de Mithridate (Μιθριδατικά). Y.

C. Müller, *Fragmenta Hist. Græcorum*, t. III, 167.

HÉRACLIDE, rhéteur grec de Lycie, vivait dans le second siècle après J.-C. Disciple d'Hérode Atticus, il enseigna la rhétorique à Smyrne avec un succès éclatant, qui attira dans cette ville

un grand nombre d'étudiants. Lui-même s'enrichit au métier de professeur, et se fit bâtir dans le voisinage de Smyrne une belle maison de campagne, où il mourut, à l'âge de quatre-vingts ans. Il dut son succès moins à son mérite qu'à son intrigante activité. Il avait composé un Ἐγκώμιον πόνου (Éloge du travail), qu'il adressa à un grammairien rival, nommé Ptolémée. Celui-ci, après avoir effacé la première lettre du titre, retourna l'ouvrage à l'auteur en lui écrivant : « Vous pouvez lire votre éloge » Ἐγκώμιον ὄνου, (Éloge de l'âne). Héraclide donna une édition purifiée des discours de Nicétès, « oubliant, dit Philostrate, qu'il mettait l'armure d'un pigmée sur un colosse ».

Ce rhéteur n'a rien de commun avec un grammairien d'Alexandrie, souvent mentionné dans les *Scholies vénitiennes* sur Homère, mais dont on ne connaît aucun ouvrage, à moins qu'on ne lui attribue le traité Περὶ καθολικῆς προσῳδίας, qu'Ammonius cite sous le nom d'un Héraclide.

Y.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, I, 19; II, 26. — Ammonius, *De Differ. Verborum.*

HÉRACLIDE, de Sinope, poëte grec, d'une époque incertaine. On a de lui trois épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. Il semble avoir joui d'une certaine célébrité, puisque Diogène l'appelle Ἐπιγραμμάτων ποιητὴς λιγυρός. Y.

Anthologia Græca, VII, 281, 329, 465. — Diogène Laerce, V, 9.

HÉRACLIDE. *Voy.* HÉRACLITE.

HÉRACLIDE (Ἡρακλείδης) du Pont, historien et philosophe grec, fils d'Eutyphron ou Euphron, né à Héraclée, dans le Pont, vivait au commencement du quatrième siècle avant J.-C. Suivant Suidas, il descendait de Damis, un des chefs de la colonie thébaine qui fonda Héraclée. Il se rendit à Athènes, où il suivit les leçons de Platon; Suidas prétend même que ce philosophe, partant pour la Sicile, lui laissa la direction de son école. Les doctrines d'une seule secte ne suffisaient pas à la curiosité d'Héraclide, qui s'adonna aussi à l'étude du système de Pythagore, et fut ensuite l'auditeur de Speusippe et enfin d'Aristote. Possesseur d'une grande fortune, il vivait dans le luxe, et étalait un faste tel que les Athéniens transformèrent en Πομπικός (le Fastueux) son premier surnom de Ποντικός (le Pontique). La seconde partie de sa vie, qui se passa à Héraclée, ne nous est connue que par des récits suspects. Il tua, dit-on, un homme qui avait usurpé la tyrannie à Héraclée. Pendant une famine ses compatriotes envoyèrent consulter l'oracle, qui, gagné par les présents d'Héraclide, répondit que le fléau cesserait si les Héracléens décernaient une couronne d'or à ce philosophe et s'ils s'engageaient à l'adorer comme un demi-dieu après sa mort. Héraclide fut en effet couronné en plein théâtre; mais au milieu de son triomphe il périt frappé d'apoplexie; en même temps la Pythie, qui s'était laissé corrompre, mourait, mordue par un serpent. Dans la prévision de sa fin prochaine, Héraclide avait recommandé à ses amis de cacher son corps, et de mettre à sa place un serpent, afin que l'on crût qu'il avait été enlevé au ciel. La ruse fut découverte, et au lieu d'honneurs divins, Héraclide ne recueillit que le ridicule. Il est curieux de voir des légendes aussi puériles se former autour du nom d'un grave historien, d'un philosophe de l'école de Platon. Héraclide écrivit sur la philosophie, les mathématiques, la musique, l'histoire, la politique, la grammaire et la poésie. D'après Diogène Laerce, Héraclide fit des tragédies, et les publia sous le nom de Thespis. Bentley s'est autorisé de ce passage pour soutenir que les fragments attribués à Thespis appartiennent à Héraclide. Diogène Laerce cite d'Héraclide du Pont un grand nombre d'ouvrages qui sont tous perdus. Le seul des ouvrages d'Héraclide qui soit venu jusqu'à nous ne se trouve pas sur la liste de Diogène, et paraît être un extrait du traité Περὶ νόμων καὶ τῶν συγγενῶν τούτοις mentionné par ce biographe. Cet ouvrage a été publié pour la première fois par Camillus Peruscus, avec les *Variæ Historiæ* d'Élien, sous le titre de : Ἐκ τῶν Ἡρακλείδου περὶ πολιτειῶν ὑπόμνημα; Rome, 1545, in-4°. Cragius en donna une nouvelle édition dans sa *Respublica Lacedæmoniorum*, Genève, 1593, in-4°, et Gronovius l'inséra dans son *Thesaurus antiquitatum*, t. VI. Les meilleures éditions sont celles de Köler, avec une introduction, des notes et une traduction allemande; Halle, 1804, in-8°; de Coray, avec son *Élien;* Paris, 1805, in-8°; et de Ch. Müller, avec une traduction latine dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 197. Les Ἀλληγορίαι Ὁμηρικαί, que nous avons aussi sous le nom d'Héraclide, ne sont certainement pas de lui; elles ont été publiées par Gesner avec une traduction latine, Bâle, 1544, et par Schultess avec une traduction allemande, Zurich, 1779.

Un autre HÉRACLIDE du Pont, grammairien, né aussi à Héraclée, vivait à Rome sous le règne de l'empereur Claude; on ne connaît de lui que quelques titres d'ouvrages cités par Diogène Laerce et Suidas. L. J.

Suidas au mot, Ἡρακλείδης. — Diogène Laerce, V, 86. — Vossius, *De Historicis Græcis.* — Roulez, *Commentatio de Vita et Scriptis Heraclidæ Pontici;* Louvain, 1828, in-4°. — E. Deswert, *Dissertatio de Heraclide Pontico;* Louvain, 1830, in-8°. — Schneidewin, *Heraclidis Politiarum quæ exstant;* Gœttingue, 1847.

* **HÉRACLIDE**, peintre grec, originaire de la Macédoine; il s'adonna d'abord à peindre des navires, mais plus tard il donna un plus ample essor à son talent, et il se rendit à Athènes, où il acquit de la réputation. G. B.

Pline, *Histoire Naturelle*, XXXV, 11.

* **HÉRACLIDE**, sculpteur grec, fils d'Agasias, né à Éphèse, vivait à une époque incertaine. Son nom est inscrit avec celui d'Harmatius sur la statue restaurée d'Arès, dans le musée de Paris. On suppose que le père d'Héraclide est le célèbre sculpteur éphésien Agasias. Y.

Müller, *Archæol. d. Kunst.* — Clarac, *Description des Antiques du Musée royal*, n° 411, p. 173.

HÉRACLIDE, médecin grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Dans la liste généalogique des descendants d'Esculape, il est le seizième. Il était fils du premier Hippocrate. Il épousa Phænarète, ou selon d'autres Praxithea, et il eut d'elle deux fils : *Sosander*, et *Hippocrate*, le plus grand des médecins de l'antiquité. Y.

Suidas, au mot Ἱπποκράτης. — Étienne de Byzance, au mot Κῶς. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XII, p. 680.

* **HÉRACLIDE** *de Tarente*, médecin grec, vivait dans le troisième ou le second siècle avant J.-C. Élève de Mantias, il appartenait à la secte des empiriques, et écrivit sur la matière médicale quelques ouvrages, souvent cités par Galien, mais tous perdus aujourd'hui, à part un petit nombre de fragments. Galien parle avec le plus grand éloge de l'exactitude de ses assertions, toujours fondées sur l'expérience. Héraclide de Tarente, un des premiers, écrivit un commentaire sur les œuvres d'Hippocrate. Y.

G. Kühn, *Opuscula academica Medica et Philologica*; Leipzig, 1827-1828, 2 vol. in-8°.

* **HÉRACLIDE** *d'Érythrée*, médecin grec, né à Érythrée en Ionie, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Galien l'appelle le plus distingué des disciples de Chryserme, et cite de lui un ouvrage en sept livres au moins, intitulé : Περὶ τῆς Ἡροφίλου Αἱρέσεως (*De Herophili Secta*). Héraclide écrivit aussi un commentaire sur le sixième livre d'Hippocrate, *De Morbis vulgaribus*. Il ne reste rien de ces deux ouvrages. Y.

Strabon, XIV, 1. — Galien, *De Differ. Puls.*; *Comment. in Hippocr.*

HÉRACLIDE (Ἡρακλείδης), poëte athénien de la comédie moyenne, vivait vers 350 avant J.-C. On ne connaît de lui que cinq vers, tirés de sa comédie intitulée : Ἀλεκτρυών. Athénée mentionne un Ξενίξων, comédie d'un certain Héraclite, qui paraît être le même qu'Héraclide. Y.

Bothe, *Comicorum Græcorum Fragmenta*, p. 602. — Meineke, *Historia critica Com. Græc.*, p. 422.

* **HÉRACLIEN** (Ἡρακλειανός), usurpateur romain, mis à mort en 413 après J.-C. En 408, il fut un des officiers qui, par l'ordre d'Honorius, égorgèrent Stilicon, et reçut en récompense le poste de comte d'Afrique. Suivant Zosime il succéda à Bathanarius, beau-frère de Stilicon, et mis à mort par Honorius, tandis que, suivant Tillemont, qui s'appuie sur un passage du *Chronicon* de Prosper Tiro, il remplaça Jean, comte d'Afrique, massacré par le peuple. D'un autre côté, Orose prétend qu'Héraclien ne fut envoyé en Afrique qu'en 409 après qu'Attale eut pris la pourpre. Quoi qu'il en soit, cet usurpateur voulant s'emparer de la province dont Héraclien avait le gouvernement, y envoya un de ses courtisans nommé Constantin, mais sans lui donner des forces suffisantes. Constantin fut vaincu et tué en débarquant. Héraclien, pour affamer l'Italie, interdit l'exportation du blé d'Afrique. Il n'avait à sa disposition qu'un petit nombre de troupes; mais il s'était assuré de la fidélité des provinciaux en obtenant d'Honorius un édit de tolérance à l'égard des donatistes. Cette sage mesure fut malheureusement rapportée aussitôt que la déchéance d'Attale eut fait cesser le danger. La conduite dévouée d'Héraclien dans cette crise lui valut l'honneur du consulat. On pense qu'il fut consul désigné pour l'année 413, mais qu'il n'entra jamais en fonctions. En effet, vers le milieu de l'année 412, enorgueilli de ses services passés, et excité par un intrigant, nommé Sabinus, dont il avait fait son gendre, il se révolta contre Honorius, et prit la pourpre. Sa première mesure fut de retenir les convois de blé destinés à Rome. En 413 il tenta une grande expédition contre l'Italie, et se mit en mer avec une flotte de trois mille sept cents voiles suivant Orose, ou de sept cents vaisseaux d'après la chronique de Marcellin, ce qui est plus vraisemblable. Cette expédition échoua complétement; mais les détails de la lutte sont peu nombreux et contradictoirement rapportés. Selon Orose et Marcellin, l'usurpateur marchait sur Rome lorsque, alarmé par l'approche du comte Marinus, il abandonna son armée, et s'enfuit à Carthage, où il fut immédiatement mis à mort. Suivant la *Chronique* d'Idace, au contraire, il y eut une grande bataille près d'Otricoli (*Utriculum*), entre Rome et Ravenne, dans laquelle il périt cinquante mille hommes. Le rebelle, vaincu, revint à Carthage avec le seul vaisseau qui lui restât. Des soldats envoyés par Honorius le découvrirent, caché dans le temple de la Mémoire, et lui tranchèrent la tête. On concilierait peut-être les deux récits en supposant que la bataille eut lieu lorsqu'il avait déjà abandonné son armée. Sabinus se sauva à Constantinople. Honorius, qui en obtint l'extradition, se contenta de le condamner à l'exil. Après la mort d'Héraclien, on effaça le nom de cet usurpateur de tous les actes publics et particuliers. C'est pour cette raison qu'il ne figure pas sur les *Fastes consulaires* à côté de Lucius ou Lucianus, consul en 413. Y.

Zosime, V, 37; VI, 7-11. — Sozomène, *Hist. Eccles.*, IX, 8. — Philostorge, *Hist. Eccles.*, XII, 6. — Orose, VII, 29, 42. — Idace, *Chronicon* et *Fasti*. — Marcellin, *Chronicon*. — Prosper d'Aquitaine, *Chron.* — Prosper Tiro, *Chron.* — Olympiodore, dans Photius, *Cod.*, 80. — *Code Théod.*, IX, 40; XV, 14; XVI, 5. — Godefroy, *Prosop. Cod. Theodos.* — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, c. 30, 31. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XXVIII et XXIX.

HÉRACLITE, philosophe grec de l'école ionienne, vivait, suivant Diogène de Laerte (1), vers la soixante-neuvième olympiade, et mourut à l'âge de soixante ans. On peut donc placer approximativement l'époque de sa naissance vers la soixantième olympiade, c'est-à-dire vers 540 avant l'ère chrétienne, et par conséquent celle

(1) *Vies des Philosophes illustres*, l. IX.

de sa mort vers 480. Il naquit et mourut à Éphèse, ville d'Asie Mineure, colonie ionienne, située sur la côte de Lydie sur le Caïstre, non loin de Sardes, capitale et séjour des rois lydiens. Le père d'Héraclite était le premier citoyen ou chef politique d'Éphèse. Héraclite, qui pouvait après la mort de son père, hériter de ses fonctions, s'en démit en faveur de son frère, soit qu'il craignît, ainsi qu'Antisthène le rapporte, que les préoccupations politiques ne vinssent contrarier ses goûts pour la philosophie, soit que cette mélancolie qui lui était naturelle, et qui devait acquérir chez lui un si funeste développement, lui inspirât dès lors une profonde répugnance pour le commerce des hommes, inséparable de la pratique des affaires publiques. Peut-être ces deux causes se réunirent-elles pour produire chez Héraclite cette détermination de rester étranger aux affaires de l'État. Aussi, lorsque plus tard ses concitoyens le prièrent de leur donner des lois, il s'y refusa formellement, alléguant pour motif que la corruption des Éphésiens était si grande et tellement invétérée qu'il n'y voyait plus de remède. Il est permis de croire que l'aspect de la dégradation morale où était tombée sa patrie, comme au reste toutes les grandes villes de la Grèce asiatique, contribua puissamment à nourrir et à exaspérer cette mélancolie qui faisait le fond de son tempérament. L'exil prononcé contre son ami Hermodore avait encore aigri son caractère. On sait combien était ombrageuse la démocratie grecque : un talent transcendant encourait presque toujours la suspicion de tendance à la tyrannie, et, comme inévitable conséquence, le bannissement (1). C'est à cette cause, s'il faut en croire les témoignages qui nous sont restés, qu'il faut attribuer l'exil d'Hermodore. Ces diverses circonstances développèrent tellement la misanthropie d'Héraclite, qu'il interrompit, dit-on, toute espèce de rapports avec ses concitoyens. Il passait son temps à jouer avec des enfants devant le temple de Diane, et disait à ceux qui venaient là pour le regarder : « Qu'y a-t-il en ceci qui vous étonne, ô hommes pervers ? Ne vaut-il pas mieux faire ce que je fais que de m'occuper avec vous des affaires de l'État? » — Il finit par quitter Éphèse pour se retirer dans les montagnes, où il se nourrissait d'herbes et de racines. Ce genre de vie ayant déterminé chez lui une hydropisie, il lui fallut rentrer à Éphèse, et là il allait interrogeant les médecins, et leur demandait sous une forme énigmatique de quelle manière ils s'y prendraient pour convertir la pluie en sécheresse. Comme ses questions restaient incomprises, il tenta lui-même sa guérison, et s'enferma dans une étable à bœufs, espérant chasser l'hydropisie par la chaleur du fumier. Mais ce fut en vain, et il succomba à sa maladie (2).

Les doctrines philosophiques d'Héraclite étaient contenues dans un livre qu'il avait déposé dans le temple de Diane, et qui, cent soixante-sept ans environ après lui, fut publié par Cratès, l'académicien. Ce livre était écrit non plus en vers, comme ceux des philosophes ses prédécesseurs, mais en prose ionienne. L'absence de tout caractère métrique et l'usage du dialecte ionien y sont suffisamment attestés par les fragments qui nous restent d'Héraclite (1). Ce livre avait été écrit par Héraclite en un style très-obscur, afin qu'il ne fût point profané par le vulgaire et qu'il ne fût compris que de ceux qui seraient en état de profiter de ses leçons. De là l'épithète de σκοτεινός, *obscur*, qui est restée attachée au nom d'Héraclite; de là aussi l'épigramme de Timon le Sillographe : Ἡρακλεῖτος αἰνικτός, *Héraclite le faiseur d'énigmes*. Diogène de Laerte raconte à ce sujet qu'Euripide ayant envoyé ce livre à Socrate, celui-ci, avec cette bonhomie un peu caustique qu'il portait dans toutes ses relations sociales, répondit que ce qu'il en avait compris lui avait paru très-bon, et qu'il aimait à croire qu'il en était de même de ce qu'il n'avait pu comprendre. On est assez peu d'accord sur le titre qu'Héraclite avait donné à son livre. Selon les uns, il était intitulé : Μοῦσαι, *les Muses*. Selon d'autres, il avait pour titre : Περὶ φύσεως (*De la Nature*). Diodote le Grammairien le désigne sous ce titre : Ἀκριβὲς οἰάκισμα πρὸς στάθμην βίου (*Règle sûre pour la conduite de la vie*); d'autres sous ce titre encore : Γνώσις ἠθῶν (*La Science des Mœurs*). Cette multiplicité de titres attribués au livre d'Héraclite nous porte à croire que ce livre embrassait toutes ces matières en même temps; qu'ainsi c'était tout à la fois un traité de physique et de morale, et qu'en raison de l'importance attachée par les disciples, et plus tard par les commentateurs ou les historiens, à l'un ou à l'autre de ces divers aspects de la science, il recevait tantôt l'un tantôt l'autre de ces titres. Diogène de Laerte, dont le témoignage a un très-grand poids en tout ce qui concerne l'histoire des philosophes de cette époque reculée, dit que ce livre roulait en général sur la nature, περὶ φύσεως; et c'est à cette occasion qu'il ajoute qu'il se divisait en trois parties : physique, politique, théologie. C'est donc avec Héraclite, et à dater de lui, que la philosophie ionienne cesse d'être exclusivement la science de la nature, pour devenir en même temps une science morale.

Maintenant, quel système physique, quelle doctrine morale et intellectuelle ce livre renfer-

(1) *Civium suorum potentiam existimescebant.* (Corn. Nepos, *in Milliad.*, c. VIII.)

(2) Diog. Laerte, lb. IX.

(1) Ces fragments ont été recueillis par H. Estienne, dans son recueil intitulé : *Poesis philosophica*. On y trouve, en outre, cinq lettres attribuées à Héraclite, et adressées trois à Hermodore et deux à Amphidamas. Une autre lettre, également attribuée à Héraclite, se trouve dans la biographie de ce philosophe par Diogène de Laerte. Elle est adressée à Darius, fils d'Hystaspes, qui avait voulu attirer le philosophe à la cour de Persépolis. Diogène donne en même temps la lettre de Darius à Héraclite.

mait-il? Antérieurement à Héraclite, plus d'une explication avait été tentée de la formation du monde matériel, et les systèmes cosmogoniques pouvaient être rangés en deux classes, suivant qu'ils se fondaient sur l'adoption d'un nombre indéterminé de principes, ou sur l'adoption d'une unité élémentaire. Héraclite, à l'exemple de Thalès, de Phérécyde et d'Anaximène, ses prédécesseurs dans l'école ionienne, adopta l'unité. Mais pour Héraclite ce principe unique n'est plus l'eau, ni la terre, ni l'air, mais le feu, parce que le feu lui paraît le plus puissant et le plus subtil des éléments. Nous avons à cet égard les témoignages concordants de Diogène de Laerte (1), de Sextus de Mitylène (2) et d'Aristote (3). « Le principe des corps simples, dit ce dernier, est le feu, selon Hippasus de Métaponte et Héraclite d'Éphèse » Ἵππασος δὲ πῦρ ὁ Μεταποντῖνος καὶ Ἡράκλειτος ὁ Ἐφήσιος ἀρχὴν τιθέασι τῶν ἁπλῶν σωμάτων. Nous avons également le témoignage de Cicéron, en son traité *De la Nature des Dieux* (4) : « Vous et les vôtres, ô Balbus (c'est l'académicien Catta qui s'adresse à Balbus le stoïcien), vous avez coutume de tout rapporter à la puissance du feu, suivant en ceci, à ce que je crois, la doctrine d'Héraclite. » (*Sed omnia vestri, Balbe, solent ad igneam vim referre, Heraclitum, ut opinor, sequentes.*) Le feu étant ainsi posé par Héraclite comme élément primordial et générateur, tout en vient et tout y retourne : ἐκ πυρὸς τὰ πάντα συνεστάναι καὶ εἰς τοῦτο ἀναλύεσθαι (5). « Le monde, dit Héraclite dans des textes qui nous ont été conservés par Clément d'Alexandrie (6), n'est l'ouvrage ni des dieux ni des hommes; il a toujours été, et il sera toujours. C'est un feu éternel, s'allumant et s'éteignant suivant des lois régulières. » Des transformations du feu naissent l'eau, la terre et l'air. Tout donc dans l'univers n'est suivant Héraclite qu'un développement et une transformation de l'élément primordial. Tout vient de cet élément, et tout y retourne, en vertu de ce qu'Héraclite appelle le *flux perpétuel*, ῥοή (7). De ce flux résultent la vie et la mort, ou plutôt il n'y a, à proprement parler, ni vie ni mort; ce sont là une seule et même chose, de même que la veille et le sommeil, la jeunesse et la vieillesse. Le feu, dans le système cosmogonique d'Héraclite, n'est pas seulement agent vivificateur, il est encore agent destructeur. Le monde est produit par le feu, pour périr ensuite par lui, et cela à certaines périodes alternatives, durant l'éternité du temps; et ces révolutions s'opèrent suivant des lois réglées par le destin, κατ' εἱμαρμένην (1).

Tel est le système cosmogonique d'Héraclite. A l'exemple de Thalès et des autres Ioniens, il s'occupa encore d'astronomie et de météorologie. Au rapport de Diogène de Laerte, il regardait le soleil et les autres astres comme des flammes qui résultent d'évaporations concentrées dans certaines cavités de la voûte céleste, qui leur servent de récipients. Les flammes qui forment le Soleil sont, plus que toutes les autres, vives et pures; celles des autres astres plus éloignés de la Terre ont moins de pureté et de chaleur. La grandeur réelle du Soleil est telle qu'elle nous paraît : erreur qui devait, peu de temps après, être combattue par Anaxagore. Les éclipses de Soleil et de Lune viennent de ce que les bassins renfermant les flammes qui forment ces astres tournent leur partie concave vers le côté qui nous est opposé. Les phases mensuelles de la Lune viennent de ce que le bassin qui la forme exécute un mouvement graduel de rotation sur lui-même. Les jours, les nuits, les mois, les saisons, les années, les vents et autres phénomènes de ce genre ont leur cause dans les différences des évaporations. L'évaporation pure, venant à s'enflammer dans le cercle du Soleil, produit le jour; l'évaporation contraire lui succède, et amène la nuit. La chaleur excitée par la lumière des évaporations pures produit l'été; au contraire, l'évaporation obscure amène le froid et l'hiver. Héraclite explique d'une manière analogue, et tout aussi imparfaite, plusieurs autres phénomènes astronomiques et météorologiques. La vraie science, qui se compose d'expériences et de calcul, n'était pas née encore, et l'hypothèse en tenait lieu.

Indépendamment des fragments relatifs à la philosophie naturelle qui nous restent du philosophe d'Éphèse, et à l'aide desquels nous venons de reconstituer son système physique, il en existe d'autres, qui se rapportent à la philosophie morale et intellectuelle. Dans cette seconde catégorie, il convient de mentionner d'abord un certain nombre d'apophthegmes, relatifs soit à la politique, soit à la morale sociale ou individuelle, et qui nous ont été conservés par Diogène de Laerte (2), par Clément d'Alexandrie (3), par Plutarque (4), par Stobée (5). En ce qui concerne la philosophie intellectuelle, nous rencontrons dans Sextus de Mitylène (6) un long passage où il est fait mention d'Héraclite comme ayant traité de la valeur et de la portée de nos moyens de connaître. Après avoir dit qu'Héraclite nous regarde comme pourvus d'un

(1) Diog. Laert., lib. IX.
(2) *Advers. Mathem.*, l. VIII.
(3) *Metaph.*, l. I, c. 3.
(4) L. I, c. 26.
(5) Diog. Laert., *ubi supra*.
(6) *Strom.*, l. V. — En reproduisant ces textes, Clément d'Alexandrie fait observer qu'Héraclite avait beaucoup emprunté à Orphée.
(7) Diog. Laert., *ubi supra*.

(1) Diog. Laert.
(2) Ibid.
(3) *Strom.*
(4) *De Placitis Philosophorum.*
(5) Ex titulo Περὶ σωφροσύνης.
(6) *Adv. Mathem.*, l. VII.

double instrument pour atteindre au vrai, à savoir les sens et la raison, il ajoute que le philosophe d'Éphèse répudie le témoignage des sens comme trompeur, κακοὶ μάρτυρες, et qu'il admet la raison comme le seul juge et l'unique *criterium* de la vérité, non pas cependant telle ou telle raison individuelle, mais la raison universelle et divine, τὸν κοινὸν καὶ θεῖον λόγον. Les conceptions de la raison individuelle n'apportent avec elles rien de certain, et il ne faut, dit Héraclite, se fier qu'à la raison générale. Toutes les fois que nous nous mettons en communion avec elle, nous sommes dans le vrai, et dans le faux toutes les fois que nous nous abandonnons à notre opinion individuelle : Διὸ δεῖ ἕπεσθαι τῷ ξυνῷ. Διὸ καθ' ὅτι αὐτοῦ τῆς μνήμης κινωνήσωμεν, ἀληθεύομεν. ἃ δὲ ἂν ἰδιάσωμεν, ψευδόμεθα. Cette doctrine d'Héraclite, relative au *criterium* de la vérité, devait être en plusieurs de ses points principaux renouvelée en France, au dix-neuvième siècle, par l'école théocratique (1), en opposition aux doctrines de l'école cartésienne, qui avait adopté le *criterium* de l'évidence, c'est-à-dire la décision de la raison individuelle. En Grèce même, dans la période philosophique postérieure à Socrate, cette doctrine trouva des partisans dans le stoïcisme et, en dehors du stoïcisme, dans Œnésidème de Gnosse. Sur plusieurs autres points encore de sa doctrine, Héraclite fit école en Grèce. Platon, Œnésidème, les stoïciens firent des emprunts à ses systèmes, et son livre fut une source à laquelle puisèrent plusieurs sectes philosophiques postérieures à Socrate. Au rapport de Diogène de Laerte (2), ce livre fut commenté et expliqué par Antisthène, par Cléanthe, par Héraclide de Pont, par Sphærus le stoïcien, par Diodote le grammairien, par Diomène, par Denys, et par Pausanias surnommé l'Héraclitiste. C. MALLET.

Diogène de Laerte, *Vies des Philosophes illustres*, l. IX. — Henri Estienne, *Poesis philosophica*. — Fr. Schleiermacher, *Héraclite d'Éphèse, surnommé l'obscur, d'après les débris de son ouvrage et les témoignages des anciens* (all.), dans le 3e cahier du t. 1er du *Musæum der Alterthum swissenchaften*; Berlin, 1808, in-8°. — Henri Ritter, *Histoire de la Philosophie ancienne*, trad. de l'allemand par M. Tissot; Paris, 1835, t. III, c. VI. — C. Mallet, *Histoire de la Philosophie ionienne*; Paris, 1842, p. 116-166. — Lassalle, *Die Philosophie de Heracleitos*; Berlin, 1858, 2 vol. in-8°.

HÉRACLITE ou **HÉRACLIDE**, administrateur grec, né à Cyme, en Éolie, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. Arsinoé, femme de Lysimaque, ayant reçu de son mari la ville d'Héraclée, en confia le commandement à Héraclite. Celui-ci, par son administration arbitraire et tyrannique, s'aliéna l'esprit des habitants. Après la mort de Lysimaque, en 281, ils se soulevèrent, et recouvrèrent leur liberté. Héraclite tomba au pouvoir des insurgés, et l'on ignore ce qu'il devint. Y.

(1) *Voy.* le t. II de l'*Essai sur l'indifférence* de de La Mennais.

(2) Lib. IX.

Memnon, dans les *Frag. Hist. Græc.* de C. Müller, t. III, 531.

HÉRACLITE, mythographe, d'une époque incertaine. On a de lui un ouvrage, Περὶ ἀπίστων, qui fut publié, d'après un manuscrit du Vatican, avec une traduction latine, par Leo Allatius; Rome, 1641. L'éditeur soupçonna que le mot Héraclite était une méprise pour Héraclide, et pensa que ce traité pouvait être l'ouvrage d'Héraclide, auteur des *Allégories homériques*. Le Περὶ ἀπίστων a été publié par Gale, 1671; par Teucher, Lemgo, 1796; et par Westermann, dans ses *Mythographi*, Brunswick, 1843.

On connaît plusieurs autres prosateurs grecs du nom d'Héraclite : HÉRACLITE *de Sicyone*, auteur d'un ouvrage sur les pierres, dont Plutarque cite le second livre; HÉRACLITE *de Lesbos*, auteur d'une histoire de Macédoine, d'ailleurs inconnu; un philosophe péripatéticien mentionné par Plutarque comme l'auteur d'un ouvrage intitulé *Zoroastre*; un philosophe platonicien né à Tyr, et protégé par Antiochus. Il fut pendant plusieurs années l'élève de Clitomaque et de Philon (Cicéron, *Acad.*, II, 4). Y.

C. Müller, *Fragmenta Histor. Græcorum*, t. IV, 428.

HÉRACLITE, poëte élégiaque, né à Halicarnasse, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il était le contemporain et l'ami de Callimaque, qui a composé sur lui une belle inscription funéraire, conservée par Diogène de Laerte; celui-ci mentionne encore un HÉRACLITE, poëte lyrique et auteur d'un panégyrique des douze dieux. Pour HÉRACLITE poëte comique, *voy.* HÉRACLIDE. Y.

Diogène Laerce, IX, 17.

* **HÉRACLIUS**, fils de Hiéron, noble sicilien de Syracuse, vivait en 80 avant J.-C. Avant la préture de C. Verrès, 73-71, il était un des plus riches habitants de la Sicile; mais les exactions du préteur le réduisirent à la misère. Plusieurs personnes qui portaient le même nom que lui, et qui appartenaient probablement à la même famille, eurent aussi à souffrir de la tyrannie de Verrès. Il priva de ses biens un HÉRACLIUS *de Syracuse*, et fit mettre à mort HÉRACLIUS *de Ségeste*. Un HÉRACLIUS *d'Amestrate* et un autre de Centaripini figurèrent parmi les témoins à charge contre Verrès. Y.

Cicéron, *in Verrem*, II, 14, 27.

HÉRACLIUS, philosophe cynique, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. Il était l'ennemi de l'empereur Julien, qui écrivit contre lui un discours. Suidas donne à ce philosophe le nom d'HÉRACLITE. Y.

Julien, *Orat.*, VII. — Suidas, au mot Ἰουλιανός. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. II, p. 626; III, p. 519; VI, p. 727.

* **HÉRACLIUS**, empereur d'Orient, né vers 575, mort le 11 mars 641. Il descendait d'Héraclius d'Édesse, qui, sous le règne de Léon le Grand, avait repris la Tripolitaine sur les Vandales. Son père, Héraclius l'ancien, illustré par d'éclatants succès contre les Perses, était *exarque*

ou gouverneur général de l'Afrique. On ne sait rien des premières années du jeune Héraclius; mais il se montra sans doute digne de ses ancêtres, puisqu'en 610 son père le jugea capable de mettre fin à l'insupportable tyrannie de Phocas. Cet empereur, aussi odieux que méprisé, s'était aliéné sa propre famille. Son gendre Crispus (1) conçut, en 608, le projet de le détrôner, et sollicita Héraclius l'ancien et Grégoras, frère et lieutenant de l'exarque, de donner le signal de la révolte. Ces deux officiers, sans se déclarer immédiatement, cessèrent de verser dans le trésor impérial les revenus de leur gouvernement, et n'envoyèrent plus les blés d'Afrique à Constantinople. Cette dernière mesure, qui occasionna une disette dans la capitale, mit le comble au mécontentement public. Lorsque les esprits furent préparés à une révolte générale, Héraclius l'ancien se rendit enfin aux instances de Crispus et des premiers personnages de l'État; mais il déclina pour lui-même l'offre de la couronne impériale, et confia à son fils le commandement de l'expédition contre Phocas. Dans l'automne de 610, Héraclius le jeune fit voile pour Constantinople avec une flotte nombreuse, tandis que son cousin Nicétas, fils de Grégoras, à la tête d'une armée, se dirigea vers la même ville, à travers l'Égypte, la Syrie et l'Asie Mineure. La couronne, dit-on, devait appartenir au premier arrivé; mais dans ce cas les chances avaient été bien inégalement réparties entre eux. Douze ou quinze jours suffisaient à Héraclius pour atteindre Constantinople, tandis que Nicétas ne pouvait pas y arriver avant trois mois. Le 3 octobre la flotte africaine se présenta devant Constantinople, et le lendemain, favorisée par la défection de Crispus, qui prit les armes contre Phocas, elle força l'entrée du port. Phocas, abandonné de tous, fut conduit devant Héraclius, qui lui reprocha d'avoir si mal gouverné l'empire. « Gouverne mieux », répondit Phocas. Héraclius ne se montra pas généreux dans sa victoire. Après avoir foulé aux pieds le vieux tyran, il ordonna de le mutiler horriblement, et lui fit ensuite trancher la tête à la vue d'une foule innombrable qui bordait le rivage. Le clergé, le sénat et le peuple invitèrent Héraclius à monter sur le trône. Il céda à leurs vœux, et fut couronné avec sa femme Eudoxie. Nicétas reconnut sans hésiter le nouveau souverain, et reçut plus tard pour prix de son abnégation la main d'une fille de l'empereur. Crispus fut récompensé de ses récents services par le commandement de l'armée de Cappadoce. Mais Héraclius, persuadé que celui qui avait trahi son beau-père, ne pouvait être fidèle à son prince, chercha et trouva, en 622, une occasion de le dégrader et de l'enfermer dans un cloître. Les premières années du règne d'Héraclius ne répondirent pas aux espérances qu'avait fait naître son avénement. Son administration, douce et équitable, ne fut ni habile ni vigoureuse, et malgré sa réputation militaire, il laissa le roi de perse Chosroès ravager et conquérir les plus belles provinces de l'empire, la Syrie en 611, la Palestine en 614, l'Égypte et l'Asie Mineure en 616. Les dévastations des Perses causèrent une affreuse disette en 618. Le trésor public ne suffisant pas aux achats de blé, il fallut supprimer les distributions de pain aux habitants de Constantinople. Désolé de cette nécessité, qui pouvait lui ravir l'affection de ses sujets, Héraclius voulut quitter sa capitale, et se retirer en Afrique. La nouvelle de son prochain départ produisit une consternation qui dégénéra en émeute. L'empereur, conduit presque de force à l'église de Sainte-Sophie, fut obligé de jurer qu'il n'abandonnerait pas Constantinople. Ces violents témoignages de l'amour de ses sujets, rendant de l'énergie à l'empereur, le tirèrent de la vie molle et apathique qu'il menait depuis huit ans. Il conçut le projet d'une grande expédition contre Chosroès; mais dans l'état d'épuisement où se trouvait l'empire, sans armée et sans finances, il fallut plusieurs années pour la préparer. Dans l'intervalle il prit une mesure fâcheuse en elle-même, quoique indispensable à la sûreté de l'empire. Les Avares, cantonnés sur la rive gauche du Danube, avaient plusieurs fois franchi ce fleuve, et s'étaient avancés jusqu'à Constantinople. Héraclius acheta la paix de ces barbares au prix de deux cent mille pièces d'or. Se défiant de leur bonne foi, il permit, en 620, à des peuplades slaves, les Croates et les Serviens, de s'établir dans la partie de l'empire comprise entre l'Adriatique, le Danube et le mont Hémus. Il espérait que les Slaves seraient une barrière contre les Avares, et il abandonnait une partie de ses États afin de mieux défendre le reste. Les dangers de cette combinaison se montrèrent plus tard, mais ses avantages furent immédiats. Les Croates et les Serviens fournirent de nombreux et vaillants soldats à l'armée impériale, et Héraclius, tranquille du côté de l'occident, ne songea plus qu'à réprimer l'audace des Perses. Pour suppléer au manque d'argent, il fit fondre les métaux précieux qui servaient à la décoration des églises. Enfin, deux jours après la fête de Pâques de l'année 622, échangeant la pourpre impériale contre le simple habit de pénitent et de soldat, il donna le signal du départ. Il confia ses enfants à l'amour du peuple, remit le gouvernement aux plus capables, et autorisa le patriarche et le sénat à sauver Constantinople par une capitulation, si en son absence la capitale était attaquée par des forces supérieures. L'armée romaine couvrait de ses tentes les hauteurs de Chalcédoine. Aller au-devant des Perses, et leur livrer bataille dans les plaines de l'Asie Mineure, où leur innombrable cavalerie pouvait sans peine envelopper et détruire les Romains, eût été une entreprise insensée; d'un

(1) Théophane et Zonaras l'appellent toujours *Priscus*.

autre côté, rester sur la défensive à Chalcédoine, et laisser l'ennemi consommer la ruine des plus riches villes de l'empire, c'était prudent mais honteux. Placé entre ces deux partis extrêmes, Héraclius puisa dans la nécessité une des plus grandes inspirations militaires dont parle l'histoire. La mer appartenait encore aux Romains; il en profita pour transporter ses troupes au pied des montagnes de l'Arménie, entre la Syrie et la Cilicie, dans une région protégée à toutes ses limites par des obstacles naturels, hérissée de collines, et coupée de nombreux torrents. Sur ce nouveau champ de bataille les Romains n'avaient plus à craindre la cavalerie persane; une seule victoire pouvait les conduire aux sources de l'Euphrate et du Tigre, et deux campagnes heureuses les mèneraient au cœur même de l'empire de Chosroès. Héraclius fit camper ses soldats à Issus, lieu célèbre par la victoire d'Alexandre, et les exerça pendant l'été et l'automne; puis, lorsque l'ennemi le croyait occupé à prendre ses quartiers d'hiver, il marcha sur la Perse à travers l'Arménie, et battit Schaharbarz, lieutenant de Chosroès. Le soin de surveiller les mouvements hostiles des Avares le rappelant en Europe, il mit ses troupes en quartiers d'hiver sur les bords du fleuve Halys, et revint à Constantinople. Il quitta cette ville le 25 mars 623, rejoignit son armée, et le 20 avril il était déjà sur le territoire persan. Il se dirigea sur l'Atropatène (*Aderbaïdjan* des modernes), et mit le siége devant *Tauris* (aujourd'hui Ganzac), ville qui contenait le trésor de Chosroès. Cette place, que le roi de Perse tenta vainement de défendre, fut prise et livrée aux flammes. Héraclius, exaspéré des procédés barbares de Chosroès, traitait cruellement à son tour le pays ennemi, et détruisait surtout sans pitié les temples du Feu. Thébarmès (*Ourmiah*), qui passait pour la patrie de Zoroastre et qui était le centre de son culte, eut le même sort que Tauris. Héraclius s'avança jusque sur les frontières de la Médie. Comme la saison était trop avancée pour qu'il les franchît, il revint vers la mer, afin de rester en communication avec Constantinople, et prit ses quartiers d'hiver en Albanie, à l'extrémité orientale de l'Arménie, vers le confluent de l'Araxe et du Cyrus. Au printemps de 624, après avoir recruté son armée parmi les montagnards de l'Albanie, il commença une troisième campagne. Il se heurta contre des forces supérieures, et malgré quatre victoires il ne put pénétrer en Perse. Son armée, épuisée par cette campagne sanglante et indécise, avait besoin de repos; il la ramena au delà de l'Euphrate en Cilicie, et campa près d'Adana sur les bords du Sarus. Schaharbarz, qui osa venir l'y attaquer dans l'hiver de 625, essuya une nouvelle et complète défaite. Mais si les troupes persanes étaient facilement mises en déroute, elles se renouvelaient aussi facilement, et Chosroès put mettre sur pied au commencement de 626 une armée aussi nombreuse que jamais. Il en fit trois corps : l'un fut dirigé contre Héraclius, l'autre contre Théodore, frère de l'empereur, le troisième enfin, sous les ordres de Schaharbarz, dut marcher sur Constantinople, et se joindre aux Avares pour faire le siége de cette ville. L'immense danger de cette diversion ne détourna pas Héraclius de son premier plan. Il comprit que l'essentiel était de conserver l'Arménie et les contrées maritimes voisines, et ce fut là qu'il se porta de sa personne, tandis que Théodore défendit victorieusement la rive droite de l'Euphrate. Au delà du Phase dans une vallée du Caucase, l'empereur fit la rencontre d'une horde de Khozars (Circassiens) qui, sous les ordres de leur khakhan Ziébil, avaient fait une irruption en Perse et s'en retournaient chargés de butin. Héraclius eut près de Tiflis une entrevue avec Ziébil, le gagna par ses présents, lui promit sa fille Eudoxie en mariage (promesse dont la mort du khakhan le dispensa), et obtint un corps de quarante mille auxiliaires. Tandis que Héraclius trouvait à l'extrémité de la mer Noire des alliés inespérés, sa capitale était dans le plus grand danger. Le 29 juillet les Avares mirent le siége devant Constantinople et les Perses campèrent en face de cette ville, de l'autre côté du Bosphore. Heureusement les Romains, maîtres de la mer, empêchèrent la jonction des deux armées ennemies. Après plusieurs assauts inutiles, les Avares se retirèrent le 12 août, et Schaharbarz épuisa inutilement son armée au siége de Chalcédoine. Héraclius, apprenant que sa capitale était sauvée, rentra dans l'Atropatène, et y hiverna. L'année suivante, quoique privé de ses Khozars, qui retournèrent dans leur pays, il pénétra en Assyrie à travers les montagnes du Khourdistan, et se dirigea vers Ninive (différente de l'ancienne Ninive) en longeant la rive droite du Zab. Le général perse Rhazatès le suivit à marches forcées, mais sans oser en venir aux mains, jusqu'à ce qu'il reçut de Chosroès l'ordre péremptoire de risquer dans une bataille décisive le sort de l'empire persan. Cette bataille eut lieu le samedi 12 décembre 627, entre Ninive et le confluent du Zab et du Tigre. La lutte fut vive mais courte; les Perses, découragés par la mort de Rhazatès, s'enfuirent. Héraclius s'empara de Ninive, et marcha sur Ctésiphon. Chosroès, qui s'était établi avec les débris de ses troupes dans la magnifique résidence de Dastagerd, s'enfuit précipitamment avec son harem, et abandonna au vainqueur les immenses richesses de tous genres, or, argent, aromates, épices, soies, entassées (1) dans ce palais. Il ne s'arrêta pas même à Ctésiphon, et alla se réfugier cent lieues plus loin, dans l'ancienne capitale des Séleucides. Cependant, Héraclius ne s'empara

(1) Parmi les objets précieux gardés à Dastagerd, Théophane énumère du sucre et du gingembre, ζάκχαρ καὶ γιγγίβερ.

pas de Ctésiphon, et au bout de deux mois il n'en avait pas encore commencé le siége lorsque Gurdanaspe, qui la défendait contre lui, l'informa d'une révolution qui terminait la guerre. Schaharbarz avait déjà donné le signal de la révolte. Siroès, fils de Chosroès, l'imita et entraîna Gurdanaspe dans son parti. Tous deux, après avoir fait part de leur projet à Héraclius, se saisirent de Chosroès et le laissèrent périr de faim dans sa prison. Entre le nouveau prince et Héraclius, la paix fut facilement conclue. On convint que les deux États rentreraient dans leurs anciennes limites, que les prisonniers seraient rendus de part et d'autre, et que les Perses restitueraient aux Romains la sainte croix, que Schaharbarz avait emportée de Jérusalem. Le 15 mai 628, jour de la Pentecôte, on lut dans l'église de Sainte-Sophie la dépêche de l'empereur qui annonçait la conclusion de la paix (1), et au mois de septembre Héraclius, après avoir traversé une partie de l'Arménie, de la Syrie, et l'Asie Mineure tout entière, rétablissant partout l'ordre et la sûreté, fit une entrée triomphale dans Constantinople au milieu des acclamations d'un peuple qui ne l'avait pas vu depuis plus de cinq ans. Cet enthousiasme était mérité, et si la fin du règne d'Héraclius eût été digne de son admirable expédition de Perse, il serait resté un des plus grands empereurs romains. Mais il n'en fut point ainsi; Héraclius passa sans transition du plus héroïque effort à la plus misérable apathie. Les disputes théologiques, qui avaient eu toujours beaucoup d'attrait pour son esprit, peu éclairé, absorbèrent ce qu'il lui restait d'activité. Au printemps de 629, il se rendit à Jérusalem, et replaça la sainte croix dans l'église de la Résurrection. A cette occasion, il chassa tous les juifs de Jérusalem. Il passa le reste de l'année et les cinq années suivantes à Émèse, à Hiérapolis, à Antioche, et dans d'autres villes de la Syrie.

Un nouveau danger, plus redoutable que l'invasion des Perses, menaçait l'empire. Les Sarrasins, dans le premier élan de leur prosélytisme guerrier, s'étaient précipités sur la Syrie. Héraclius n'osant pas aller à leur rencontre, envoya contre eux son frère Théodore, qui fut vaincu à Gabata (634), ses lieutenants Trithurius et Vahan, qui furent mis en déroute à la bataille d'Adjandin (juillet 634). Peu de jours après Damas tomba au pouvoir des vainqueurs. Épouvanté de ces désastres, incapable de les réparer, Héraclius n'eut qu'une pensée, soustraire la sainte croix à l'invasion musulmane. Il alla reprendre à Jérusalem cette précieuse relique, et la rapporta à Constantinople. Arrivé en face de sa capitale, il ne se sentit pas le courage de traverser le Bosphore, et séjourna longtemps sur la côte d'Asie. Pour ménager sa faiblesse, il fallut jeter sur le détroit un pont de bateaux, que l'on recouvrit de terre, et dont les côtés, garnis de branches d'arbre et de feuillages épais, dérobaient la vue de la mer. Ce fut en passant sur ce sol artificiel que l'empereur rentra dans Constantinople. Les progrès des Arabes, qui s'emparèrent de la Syrie et remportèrent sur les Romains la victoire décisive de Yarmouc, le 23 juillet 636, la prise même de Jérusalem, au mois de mai 637, celle d'Antioche, en 638, ne tirèrent pas Héraclius de sa honteuse inertie. Tandis qu'Omar plantait l'étendard du prophète sur le berceau du christianisme, l'empereur des Romains se perdait dans d'interminables disputes sur les deux natures de Jésus-Christ. Les hérésies d'Apollinaire, de Nestorius et d'Eutychès le préoccupaient beaucoup plus que les victoires de Khaled et d'Omar, et le monothélisme lui faisait oublier l'islamisme. En 639, il promulgua sa fameuse *ecthèse*, ou exposition de foi, et la fit publier dans l'empire, avec injonction d'y obéir. Cet édit, qui prétendait régler la foi de tous les Romains, n'avait pas même le mérite de l'orthodoxie; le pape Jean IV le proscrivit, et Héraclius fut réduit à le désavouer. L'immixtion de l'empereur dans les affaires ecclésiastiques n'eut d'autre effet que d'augmenter l'anarchie de l'Église grecque. Pour que rien ne manquât à l'humiliation d'Héraclius, dans l'année même où il subit cet échec théologique, il apprit la perte d'une des plus belles provinces de l'empire. Amrou, lieutenant d'Omar, entra en Égypte en 639, et, dispersant les faibles corps de troupes envoyés contre lui, vint mettre le siége devant Alexandrie. Cette ville, vaillamment défendue, résistait encore lorsque Héraclius mourut, après avoir régné trente ans et quatre mois. Il ordonna par testament que l'autorité suprême serait partagée entre *Héraclius Constantin*, né d'Eudoxie, sa première femme, et *Héracléonas*, fils de Martine, sa seconde femme. Il laissa deux autres fils, *David* et *Marin*, qu'il avait nommés césars, et deux filles, *Augustine* et *Martine*, qu'il avait décorées du nom d'augustes. On ne sait si *Eudoxie*, qu'il avait promise à Ziébil et mariée à Nicétas, lui survécut. Il fut enterré dans l'église des Saints-Apôtres (1). Le règne d'Héraclius, signalé par la reconstitution éphémère et par le démembrement irréparable de l'empire d'Orient, par la ruine de la monarchie persane et par l'avénement des khalifes, est une des plus mémorables époques de l'histoire byzantine. Héraclius lui-même est une des figures les plus remarquables que nous présentent les annales du Bas-Empire. S'il mérite rarement l'admiration, il excite toujours la curiosité. Son caractère est un problème

(1) Cette curieuse dépêche, qui existe encore dans la *Chronique pascale*, est adressée au sénat. Héraclius y donne, avec un compte rendu de ses opérations, le récit de la mort tragique de Chosroès, du parricide et de l'avénement de Siroès. A la dépêche est annexée la lettre par laquelle le nouveau roi de Perse demande la paix.

(1) A Barlette, dans la Pouille, on voyait encore à la fin du quinzième siècle une statue colossale d'Héraclius.

difficile, mais intéressant. Aucun autre personnage historique n'offre à un pareil degré ce mélange incompréhensible de courage et de pusillanimité, d'énergie intelligente et d'imbécile apathie. Léo JOUBERT.

Théophane, p. 250, etc., édit., de Paris. — Nicéphore, p. 4, etc. — Cedrène, p. 407. — *Chronique alexandrine*. — Zonaras, vol. II, p. 82, etc. — Manassès, p. 75, etc. — Glycas, p. 270, etc., édit. de Paris. — Georges Pisidès, *Carmen complectens expeditionem Heraclii contra Chosroen*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. X et XI, édit. de Saint-Martin. — Gibbon, *History of the Decline and Fall of Roman Empire*. — Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses Successeurs*, t. II.

HÉRACLIUS II. *Voy.* CONSTANTIN III.

HÉRACLIUS I^er^ (en géorgien *Irakli*), roi de Géorgie, né vers 1648, mort en 1710, à Ispahan. Il était petit-fils de Théimouraz I^er^, roi de Cakhet, ou Géorgie orientale, qui fut expulsé de ses États en 1648, par Rostom, roi de Karthli, ou Géorgie moyenne. Son père ayant été tué, il fut emmené par son aïeul en Iméreth, où régnait son grand-oncle Alexandre II, et fut ensuite conduit en Russie. Au bout de quelques années, il alla se fixer dans la province la plus septentrionale du Cakhet, et après la mort de son aïeul, en 1663, il envahit ce royaume pour en disputer la possession à Artchil, fils du roi de Karthli, Schah-Nawaz I^er^ (Wakhtang IV). Ses armes furent d'abord victorieuses; mais plus tard, repoussé par son rival, il passa avec sa mère en Russie (1665). La femme d'Artchil, Kethewan, sœur d'Héraclius, le fit revenir en Cakhet (1671). Il reçut un apanage. Mais, peu satisfait des honneurs qui lui furent rendus, il passa à la cour de Soliman, schah de Perse et suzerain de la Géorgie. Ce prince, à qui il plut par ses manières et sa physionomie distinguées, lui accorda une pension, et promit de le rétablir sur le trône de son aïeul dès qu'il connaîtrait les usages de la Perse. En effet, longtemps après, en 1688, il le nomma roi de Cakhet et de Karthli, après la déposition de Georges XII, fils de Wakhtang IV. Héraclius s'était converti à l'islamisme et avait pris le nom de *Nazar Ali-Khan*. La couronne de Géorgie lui fut disputée par les trois fils de Wakhtang IV, Georges XII, Artchil et Lewan. Ce dernier obtint le Karthli à la sollicitation de sa sœur, que Schah-Hoséin, fils de Soliman, avait épousée. Héraclius ne conserva que le Cakhet. Ses trois fils, *Imam Couli-Khan*, *Constantin* (Mohammed Couli-Khan), et *Théimouraz II*, père d'Héraclius II, lui succédèrent l'un après l'autre. E. BEAUVOIS.

Chronique géorgienne, trad. par M. Brosset, 2^e^ édit., dans les *Mém. de l'Acad. des Sc. de Saint Pétersbourg* (sc. polit., hist.), série VI, t. V, p. 300-314. — Wakhoucht, *Dates*, dans le même recueil, p. 202-210. — Peyssonnel, *Essai sur les Troubles de Perse et de Géorgie*; Paris, 1754, in-12, part. II.

HÉRACLIUS II, roi de Géorgie, petit-fils du précédent, né en 1718, mort à Tiflis, le 11 janvier 1798. Dans sa jeunesse, il embrassa l'islamisme, servit dans les armées du schah de Perse, son suzerain, et remporta quelques avantages sur les Turcs, qui s'étaient emparés de l'Iméreth, de la Mingrélie et du Gouriel. Nadir-Schah le nomma roi de Cakhet, et replaça son père Théimouraz II sur le trône de Karthli, en 1744. Ces deux princes essayèrent de recouvrer leur indépendance, au milieu des guerres civiles qui suivirent la mort de Nadir-Schah (1747). Ils prirent à leur solde un corps d'Afghans, et soumirent quelques petits chefs du Schirwan et de l'Arménie septentrionale. Ils attaquèrent ensuite le chef des Afghans, Asad-Khan, qui s'était allié aux Lesghis et avait entrepris de faire des conquêtes pour son propre compte. Héraclius le battit devant Érivan, et s'empara de Tauris. Par un traité conclu en 1753, il se fit céder cette dernière ville et les contrées situées au nord de l'Araxe. Mais ses États furent plusieurs fois ravagés par les Lesghis, et il dut se reconnaître vassal de Kérim-Khan, pacificateur de la Perse. La mort de son père, arrivée en 1763, le laissa maître du Karthli, mais non pas sans contestation. Il eut pour compétiteur le prince bagratide Alexandre, que favorisait l'impératrice Catherine II. Les secours qu'il donna aux Russes, dans leur guerre contre les Turcs (1768-1774) lui valurent la reconnaissance de Catherine, qui cessa de favoriser son rival et qui fit insérer dans le traité de Kaïnardji (1774) une clause par laquelle le sultan renonçait à toute prétention sur la Géorgie. Cependant Alexandre s'était rendu auprès de Kerim-Khan, qui lui promit d'abord de l'assister, mais qui le fit ensuite enfermer. Après la mort du schah (1779), il passa à Constantinople, fut mis à la tête d'un corps de troupes destinées à envahir la Géorgie, et disparut subitement, lorsqu'il marchait sur la ville de Kars. Continuellement harcelé par les Lesghis, les Turcs et les Persans, Héraclius se mit sous la protection de la Russie, par le traité de Georgiewisk (24 février 1783). Mais il ne fit qu'empirer sa condition. Agha Mohammed-Khan, ayant vaincu les prétendants à la succession de Kerim-Khan et formé le projet de faire rentrer dans l'obéissance les provinces révoltées, envahit la Géorgie en 1795, défit le roi, qui se trouvait abandonné à ses propres forces, et s'empara de Tiflis, qu'il livra au pillage. Mais comme les habitants de cette ville et des villages environnants s'étaient enfuis dans les montagnes, et que l'armée persane manquait de vivres, le schah fut obligé d'ordonner la retraite. Catherine se disposait tardivement à envoyer des secours à son allié, lorsqu'elle mourut, en 1796. Son successeur, Paul, ne prit aucune mesure pour garantir les Géorgiens contre une nouvelle invasion persane, dont ils étaient menacés et dont ils ne furent délivrés que par la mort d'Agha-Mohammed, assassiné par quelqu'un de ses serviteurs, à Chouch dans le Carabagh, en 1797. Héraclius ne lui survécut qu'un an. Ce prince s'efforça de civiliser ses sujets : il appela dans ses États des savants étrangers, et notamment Guldenstædt

et Reineggs, fit établir une imprimerie à Tiflis, encouragea l'agriculture et l'exploitation des mines, éleva des villes et des forteresses. Il eut pour successeur son fils Georges XIII, dernier roi de Géorgie. E. BEAUVOIS.

Wakhoucht, *Dates.* — Peyssonnel, *Essai*, part. II. — Jean Ouoskherdjan, *Mémoires*, trad. de l'arménien, dans *Mémoires sur l'Asie*, de Klaproth; Paris, 1824, p. 228-240. — Le prince Théimouraz, *Précis des Guerres qu'eut à soutenir David, petit-fils d'Héraclius II*, trad. par M. Brosset, dans *Mém. inédits relat. à la Géorgie;* Paris, 1833, part. II. — Rottiers, *Itinér. de Tiflis à Constantinople;* Bruxelles, 1829, p. 64.

* **HÉRACON** (Ἡράκων), un des lieutenants d'Alexandre, mis à mort en 325. Il prit, avec Cléandre et Sitalcès, le commandement de l'armée de Médie, lorsque Parménion, qui en était le chef, eut été tué par l'ordre d'Alexandre, en 330. Comme la plupart des gouverneurs, il profita de l'éloignement d'Alexandre pour commettre de nombreux excès. Entre autres abus de pouvoir, il pilla un temple de Suse, célèbre par sa richesse. Au retour du conquérant, il fut puni de mort. Y.

Arrien, *Annales*, VI, 27. — Quinte-Curce, X, 1.

* **HÉRAGORAS** (Ἡραγόρας), historien grec d'une époque incertaine. Il composa un ouvrage intitulé Μεγαρικά, dont il ne reste rien, mais qui est mentionné par Eudocie et par le scoliaste d'Apollonius de Rhodes. Le scoliaste donne à l'historien le nom d'*Isagoras*. Y.

Eudocia, p. 440. — Apollonius de Rhodes, I, 211.

* **HÉRARD**, prélat français, né dans les premières années du neuvième siècle, mort le 1er juillet 871. Élevé, l'an 855, sur le siége archiépiscopal de Tours, Hérard figure dans un assez grand nombre de titres. En 859 il consacra l'église de Cormery. On le voit au mois de juin de cette même année assistant au concile de Savonières et donné pour juge à Wenilon ou Ganelon, évêque de Sens, qui s'est fait un nom populaire par l'éclat de ses trahisons. Dans le même temps, Hérard poursuivait devant les conciles, devant le pape, les évêques de Bretagne qui s'étaient soustraits à son obéissance, et il obtenait contre eux autant de sentences qu'il en réclamait. En 860 il siégea dans le concile de Tousi; en 862, dans le concile de Pistes. L'autorité de ses conseils était fort grande. Désigné tout à la fois par le pape et par Robert, évêque du Mans, comme le principal arbitre de ce long débat qu'on ne pouvait conclure sans décider que les évêques du Mans étaient des faussaires, ou les moines de Saint-Calais d'effrontés calomniateurs, il n'hésita pas, malgré ses relations avec Robert, à se déclarer en faveur des moines. En 863 il se rend au concile de Verberie sur Oise; en 866 il plaide dans le concile de Soissons la cause de son église, outragée par les prétentions du siége de Dol; en 867 il paraît au concile de Troyes; en 868, au concile de Kiersy; en 869, à un autre concile de Verberie. Comme on le voit assez, aucun des prélats de son temps ne fut mêlé à plus d'affaires et ne connut moins le repos.

Hérard était pour son temps un érudit remarquable. Ami de Loup de Ferrière, il avait avec lui un commerce de lettres. La cent-dix-huitième *Lettre* de cet illustre abbé est à l'adresse d'Hérard. On a d'autres preuves encore de son savoir et de son mérite. La plus importante est un vaste recueil de *Statuts* synodaux, par lesquels, au mois de mai 858, il reconstitua toute l'administration de son église. C'est un des monuments les plus curieux pour l'histoire du neuvième siècle. Le texte en est offert par Jean Maan; on le trouve aussi parmi les *Instrumenta* du *Gallia christiana*, t. XIV. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* en ont donné une analyse très-étendue. On possède encore un Monitoire d'Hérard au concile de Soissons, sur la bénédiction de la femme de Charles le Chauve, et une Vie de saint Chrodegang, évêque de Séez, publiée par les Bollandistes, au 3 septembre. B. H.

Hist. littér. de la France, t. V, p. 395. — Maan, *Sacr. Metrop. Turon.* — *Gallia christ.*, t. XIV, col. 40.

* **HÉRARD**, moine français de l'ordre de Cîteaux, né et mort dans le douzième siècle. Étienne Harding, troisième abbé de Cîteaux, le mit à la tête de la colonie qu'il envoya dans le Maine, vers l'année 1130, fonder un monastère de son ordre sur les terres de Guillaume III, comte de Bellême. Accompagné de neuf moines, de deux novices et de vingt-et-un frères convers, Hérard vint s'établir avec ses compagnons dans la forêt de Parseigne, et l'église bâtie de leurs mains fut consacrée en 1145, par Guillaume, évêque du Mans. On trouve le nom de l'abbé Hérard, en 1154, dans une charte de Jean, abbé de Saint-Martin de Séez, et, en 1163, dans une bulle d'Alexandre III qui contient une approbation itérative de la fondation de Perseigne. Il gouverna, dit-on, son monastère pendant trente-cinq ans. B. H.

Gallia christiana, t. XIV, col. 519.

* **HÉRAS** (Ἥρας), médecin grec, né en Cappadoce, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il écrivit sur la matière médicale plusieurs ouvrages, souvent cités par Galien, mais dont il ne reste qu'un petit nombre de fragments. D'autres écrivains anciens mentionnent aussi ses prescriptions médicales, et c'est peut-être de lui qu'il est question dans une épigramme de Martial (*Epig.*, VI, 78, 3). Y.

G. Kühn, *Additam. ad Elench. Medic. veter. a J.-A. Fabricio in Bibliotheca Græca exhibitum.* — Sprengel, *Geschichte der Medicin*, t. II, 608.

HÉRAUDEL (*Jean*), humaniste français, né à La Mothe, en 1585, mort à un âge très-avancé. D'abord avocat à la cour souveraine des grands jours de Saint-Mihiel, il vint plus tard se fixer à Nancy. En 1611 le duc de Lorraine Henri II l'anoblit. En 1660 il fit imprimer à Nancy, in-4°, une *Élégie de ce que la Lorraine a souffert depuis quelques années, par la peste, famine*

et guerres, sur l'élégie latine de l'auteur et par soi-même, témoin oculaire d'une partie, ayant sçû le reste de ceux qui habitoient la ville et villages, et de ce qui s'en disoit communément. L'auteur n'y avait pas mis son nom; mais un président à la cour souveraine de Nancy, nommé Georges, écrivit de sa main à la marge d'un exemplaire que cet ouvrage était de Me Héraudel, avocat. Cet opuscule, supprimé par les Français, est devenu rare. C'était une traduction en prose rhythmée d'une élégie-satire en latin que l'auteur avait publiée la même année sous ce titre : *Deplorandi Lotharingiæ status, ab aliquot annis, Elegia;* in-4°. La version française fait connaître, sur les marges, les lieux où se sont passés les événements dont parle l'auteur. La même année 1660, Héraudel publia encore un petit poëme, intitulé : *De serenissimi atque invictissimi principis Lotharingiæ et Barri ducis Caroli IV optatissimo reditu Panegyris;* Nancy, in-4°. J. V.

Dom Calmet, *Biblioth. lorraine.*

* **HÉRAUGHIÈRE** ou **HÉROGHIER** (De), guerrier français, au service des États de Hollande, né à Cambrai, vers 1550, mort à La Haye, en 1610. Il acquit une grande renommée durant les troubles des Pays-Bas, par sa bravoure et son génie, fertile en expédients guerriers. Il se signala d'abord en se rendant maître de Breda, le 28 février 1590, au moyen d'un stratagème audacieux. S'étant caché dans un bateau de tourbe avec soixante hommes déterminés, il parvint, après mille obstacles, incidents dramatiques et trois jours de traversée, à se rendre maître de la citadelle. Une autre fois il conçut et réalisa le projet de s'emparer du château de Huy (pays de Liége), qui se dresse à l'extrémité d'un rocher très-élevé dominant la ville. Le 8 février 1595, il se cacha avec trente soldats déterminés dans une maison bâtie au pied de cette citadelle, dans laquelle ces hardis aventuriers s'introduisirent de nuit au moyen d'échelles de corde. Ainsi, sans coup férir, ils assurèrent aux états la possession d'une place réputée inexpugnable. Un troisième coup de main, non moins audacieux, fit tomber en son pouvoir la ville de Lierre, le 14 octobre 1595. Mais les cinq cents hommes qu'il avait amenés avec lui, s'étant mis à piller, au mépris des ordres de leurs chefs, les Espagnols, qui tenaient garnison dans la place et s'étaient retirés dans la citadelle, eurent ainsi le temps de se reconnaître. Des secours leur arrivèrent d'Anvers, avec lesquels ils attaquèrent les pillards et les mirent en déroute complète. La plupart périrent en voulant franchir les fossés de la ville. Héraughière, quoi qu'on en ait écrit, ne fut pas de ce nombre, car on sait aujourd'hui qu'il mourut à La Haye, en 1610, pensionnaire des états, après avoir été gouverneur de Breda jusqu'en 1599. Son portrait se voit encore au musée d'Amsterdam, où se conservait aussi autrefois une coupe de vermeil représentant le bateau historique de Breda, et qui était un cadeau fait au héros cambrésien par le gouvernement néerlandais. On a frappé aussi en mémoire du stratagème qui a immortalisé son nom une fort belle médaille, dont un exemplaire en bronze fut remis à chacun de ses soixante compagnons d'armes, et qu'ils furent autorisés à porter comme un signe d'honneur : première décoration, du moins nous le pensons, qui ait orné la poitrine d'un plébéien.

Jean Paul Faber.

De Metteren, *Histoire des Pays-Bas*, in-fol., 1618. — *Histoire métallique de la République de Hollande;* 1688, in-8°. — Grotius, *Annales et Historia de Rebus Belgicis;* 1665, in-8°. — Coloma, *Historia de los Estados-Baios;* 1599, in-4°. — C.-A. Lefebvre, *Le capitaine Héraughière;* Cambrai, in-8°, 1850.

HÉRAULD (*Didier*), en latin *Heraldus*, philologue et jurisconsulte français, né vers 1579, et mort à Paris, en juin 1649. Vers 1598 il fut nommé professeur de langue grecque à l'Académie protestante de Sedan. Comme il penchait vers l'arminianisme, il s'attira l'inimitié de Dan. Tilenus, qui était encore alors un fervent calviniste; et pour se délivrer des ennuis que lui causait le zèle amer de ce théologien, il fut obligé, en 1611, de se démettre de ses fonctions. Il se rendit alors à Paris, se fit recevoir avocat au parlement, et se créa en peu de temps une nombreuse clientèle. Les affaires ne lui firent cependant pas négliger la culture des lettres. Les dernières années de sa vie furent troublées par des discussions avec Saumaise, qui avait été jusque alors un de ses intimes amis. Blessé par quelques passages des *Observationes in Jus Atticum et Romanum* (1645) de cet érudit, Hérauld crut devoir réfuter ce livre *in extenso*. On a de lui : *Adversariorum Libri II, quibus adjectus est Animadversionum in Jamblichum de Vita Pythagoræ Liber I;* Paris, 1599, in-8°; — *Animadversiones ad libros XII Epigrammatum Martialis;* Paris, 1600, in-4°, réimpr. dans l'édit. de Martial; Paris, 1617, in-fol.; — *Animadversiones in Arnobii VII libros Contra Gentes;* Paris, 1605, in-8°. J.-J. Scaliger faisait grand cas de ces notes d'Hérauld (1), qui ont été reproduites dans l'édit. d'Arnobe de Leyde; 1651, in-4°; — *Minutii Felicis Octavius;* Paris, 1605, in-8°, avec des notes reproduites dans les éditions de Leyde, 1652, in-4°, et de Cambridge, 1712, in-8°; — *Tertulliani Apolog., commentariis illustrat. et adjectis duobus digressionum libris;* Paris, 1613, in-4°; — *David Leidhresseri Super doctrinæ capitibus inter Academiam Parisiensem et Societatis Jesu patres controversis Dissertatio politica;* Strasbourg ou Cologne (1612), in-4° : c'est une défense de l'indépendance des souverains, contre les prétentions de la cour de Rome; — *De Rerum judicatarum Autoritate Libri II;* Paris, 1640, in-8° : réimprimé avec le précédent dans

(1) *Scaligerana posterior*, p. 109.

le *Thesaurus Juris* d'Otto; — *Quæstionum quotidianarum Tractatus, item Observationes ad Jus Atticum et Romanum, in quibus et Salmasii miscellæ defensiones ejusque specimen defenduntur;* Paris, 1650, in-fol., publié après sa mort par son fils Isaac, filleul d'Isaac Casaubon. Il laissa en manuscrit des notes sur l'ouvrage de Brisson : *De Verborum quæ ad jus pertinent Significatione;* il avait aussi préparé une édition annotée de Polyen, qu'il n'eut pas le temps de publier. Le *British Mercure* possède quelques-unes de ses lettres. M. N.

Bayle, *Dict. historique.* — MM. Haag, *La France prot.*

HÉRAULD (*Louis*), fils du précédent, écrivain protestant. Il étudia la théologie à Sedan, et devint ministre à Alençon, où il soutint, en 1631, avec un capucin une controverse qui donna naissance de part et d'autre à plusieurs écrits théologiques. Quelques années après il fut nommé pasteur de l'église wallonne de Londres. Ses opinions royalistes le forcèrent, à la mort de Charles Ier, de revenir en France. C'est alors, d'après Bayle, qu'il aurait été ministre à Alençon, ce qui est peu probable. A la restauration, il retourna en Angleterre, reprit ses fonctions à l'église wallonne de Londres, et peu de temps après il fut pourvu d'un canonicat à Cantorbéry. On a de lui : *Le Pacifique royal en deuil, compris en douze sermons;* Saumur, J. Lesnier, 1649, in-8°; — *Le Pacifique royal en joie, compris en vingt sermons;* Amsterd., 1665, in-8°. M. Nicolas.

Bayle, *Dict. hist.* — MM. Haag, *La France protest.*

HÉRAULT (*René*), administrateur français, né à Rouen, en 1691, mort à Paris, le 2 août 1740. D'abord avocat du roi au Châtelet de Paris, puis procureur général du grand conseil et maître des requêtes, il devint intendant de Tours, et enfin lieutenant général de police de Paris, en 1725. Ennemi des jansénistes, qu'il avait déjà eu occasion de poursuivre à Tours, il sévit contre eux avec une rigueur excessive à Paris. Les *Nouvelles ecclésiastiques* s'imprimaient clandestinement, et semblaient se multiplier à raison même des recherches qu'il fit pour en arrêter l'impression : il en trouvait dans ses appartements, dans sa voiture, sans qu'il pût mettre la main sur leurs auteurs. Il signala aussi son administration par des mesures contre les prétendus miracles qui s'opéraient au tombeau du diacre Pâris. Le caractère fougueux qu'il déploya comme lieutenant général de police de Paris excita contre lui le blâme et l'aversion. On disait, en rappelant la définition laconique donnée sous Louis XIV des fonctions de lieutenant de police par le président de Harlay, *Propreté, clarté, sûreté*, que ces fonctions ne devaient point troubler le cours de la justice ordinaire et l'action des lois, parce que chaque homme public doit se renfermer dans les limites de son ministère. « Mais Hérault les franchit toutes, dit la *Biographie* Chaudon et Delandine, et devint le grand-inquisiteur de France; il inonda Paris et les provinces par des nuées d'espions qui, dans leurs irruptions multipliées de jour et de nuit, escaladoient les murs, forçoient les portes, fouilloient jusque dans les poches, arrachoient sans forme légale les citoyens de leur asile et portoient la terreur dans toutes les familles. » — En 1739 il devint intendant de Paris et conseiller d'État. Marié en secondes noces à Mlle Moreau de Séchelles, fille du contrôleur général des finances, il en eut un fils, colonel du régiment de Rouergue, tué à la bataille de Minden, et qui fut le père de Hérault de Séchelles. J. V.

Barbier, *Journal.*

HÉRAULT DE SÉCHELLES (*Marie-Jean*), homme politique français, petit-fils d'Hérault (René), né à Paris en 1760, guillotiné dans la même ville, le 5 avril 1794. Naissance, fortune, esprit, éloquence facile, éducation remarquable, il possédait tous les moyens de succès. A l'âge de vingt ans il débuta au Châtelet comme avocat du roi, et ses premières plaidoiries furent plus que des essais. La reine Marie-Antoinette désira voir le jeune orateur, et la duchesse de Polignac, sa parente, le présenta à la cour. Sa personne et son esprit y plurent beaucoup. La place d'avocat général au Châtelet venant à vaquer, la reine le fit nommer à cet office. Partisan d'une réforme gouvernementale dont il avait chaleureusement défendu les principes dans le parlement contre Dambray, il se rangea, le 14 juillet 1789, sous l'étendard des patriotes, et montra un rare courage à la prise de la Bastille. Après la réorganisation du pouvoir judiciaire par la Constituante, il fut désigné pour exercer les fonctions de commissaire du roi près la cour de cassation; mais il ne s'y fit pas remarquer. Ce ne fut pour lui qu'un échelon pour arriver à la députation. Les gages qu'il n'avait pas cessé de donner à la liberté le recommandèrent aux électeurs de Paris, qui le choisirent, en septembre 1791, pour les représenter à l'Assemblée législative. Il y siégea à l'extrême gauche. Le 14 janvier 1792, montant à la tribune pour la première fois, il proposa en réponse à la déclaration de Pilnitz, un projet d'adresse au peuple français, où il repoussait énergiquement tout ce qui ressemblait à une capitulation devant les menaces de l'étranger. « Français, levez-vous, s'écriait-il en terminant, et vous verrez s'évanouir ces rêves d'une vanité puérilement factieuse! Dissipez d'un mot ces fantômes; déclarez traîtres à la patrie quiconque oserait parler d'une capitulation que la France ne peut pas signer! La capitulation avec des rebelles, c'est le châtiment; avec des ennemis, c'est la guerre! » Ce projet fut renvoyé au comité diplomatique. Le 25 janvier suivant, il fit décréter une réponse vigoureuse aux notes menaçantes de l'Autriche; et ce fut lui qui, comme rapporteur d'une commission extraordinaire nommée pour aviser aux mesures qu'exigeaient les circonstances, demanda que la patrie fût proclamée en

danger. Il combattit souvent les ministres, signala les prêtres et les émigrés hostiles, demanda la guerre à chaque nouvel outrage des souverains étrangers, fit attribuer aux municipalités la police de sûreté, etc. Le 17 août il demanda des mesures judiciaires contre les royalistes inconstitutionnels, qui par leurs provocations, aussi coupables qu'imprudentes, avaient amené la sanglante journée du 10 août, et détermina l'établissement d'un tribunal extraordinaire pour les juger. Désigné par les jacobins les plus ardents pour la place de maire, il refusa ce périlleux honneur.

Les électeurs de Seine-et-Oise envoyèrent Hérault à la Convention : il fut élu président le 2 novembre 1792. Au terme de ces fonctions il fut envoyé en Alsace, puis à Chambéry, pour y procéder à l'organisation du département du Mont-Blanc. Il signa une lettre d'adhésion à la condamnation de Louis XVI avec ses collègues, Grégoire, Jagot et Simond, en consentant néanmoins à la radiation des mots *à mort*, que l'évêque de Blois avait exigée (*voy.* Grégoire). De retour à Paris, il se prononça contre les girondins, et fit casser la commission des Douze. Le 31 mai, Hérault, dont on se servait dans toutes les occasions difficiles, fut mis à la tête de la Convention, lorsque celle-ci, menacée par Henriot et ses sectionnaires, sortit en masse pour sommer ce général, au nom de la nation, de respecter ses représentants. On verra à l'article Henriot le peu de succès qu'eut la démarche de Hérault de Séchelles. Le lendemain il se joignit courageusement à Danton et à Lacroix pour demander la mise en accusation du commandant révolutionnaire. Hérault présidait encore l'assemblée dans la fameuse séance du 2 juin, et proclama la proscription des girondins. Le 10 juin il présenta un rapport sur le projet de constitution au nom du comité de salut public. Ce travail fut principalement son ouvrage. Quelques matinées et trois nuits lui suffirent pour y mettre la dernière main; mais il ne regarda pas cette constitution comme applicable (1). Après avoir entouré le pouvoir exécutif de toutes les précautions gênantes que l'esprit soupçonneux des ultra-républicains de l'époque pouvait enfanter, les législateurs de 1793 songèrent à se soumettre eux-mêmes sous le contrôle d'un grand jury national. C'était tomber par excès de démocratisme dans le système aristocratique des deux chambres. L'exécution de ce projet fut renvoyée à la paix.

Rappelé au fauteuil à la fin de juillet, ce fut Hérault de Séchelles qui présida la fête nationale célébrée le 10 août 1793, et consacrée à l'inauguration de la république française. Il prit plusieurs fois la parole dans cette journée. Arrivé aux pieds d'un bûcher dressé sur la place de la Révolution, et formé de ce qui avait servi à la représentation et au faste de la royauté, il s'adressa d'une voix forte à la foule qui l'entourait : « Qu'ils périssent, s'écria-t-il, ces signes honteux d'une servitude que les despotes affectaient de reproduire sous toutes les formes à nos regards! que la flamme les dévore! qu'il n'y ait plus d'immortel que le sentiment de la vertu qui les a effacés! Hommes libres, peuples d'égaux, de frères, ne composez plus les images de votre grandeur que des attributs de vos travaux, de vos talents, de vos vertus! Que la pique et le bonnet de la liberté, que la charrue et la gerbe de blé, que les emblèmes de tous les arts, par qui la société est enrichie, embellie, forment désormais toutes les décorations de la république! Terre sainte, couvre-toi de ces biens réels, qui se partagent entre tous les hommes, et deviens stérile pour tout ce qui ne peut servir qu'aux jouissances exclusives de l'orgueil ». Hérault saisit alors une torche enflammée, l'appliqua contre le bûcher, et à l'instant trône, couronne, sceptre, fleurs de lis, manteau royal, écussons, armoiries, disparurent dans les flammes, aux acclamations de plus de cinq cent mille âmes. La fête se termina au Champ de Mars par la proclamation de la constitution nouvelle adoptée par les assemblées primaires.

Le principal rôle de cette journée avait été pour Hérault de Séchelles, véritable pontife de la fête. Cette distinction lui coûta cher, en ce qu'elle fit naître chez Robespierre une sombre jalousie, qui conduisit plus tard à l'échafaud le rédacteur de la constitution de 1793. Devenu membre du comité de salut public, Hérault fut chargé de retracer à la Convention la marche des armées et les événements intérieurs, et de faire les demandes d'hommes et d'argent, etc. Ce fut lui qui proposa le désarmement des suspects, et fit donner au comité de salut public la faculté de les faire arrêter. Il prit part à toutes les mesures rigoureuses ou terribles que les circonstances parurent exiger; il imita même parfois dans son langage le style d'hommes au cynisme et à la férocité desquels son éducation et sa position sociale semblaient devoir l'empêcher de descendre. Il écrivit un jour à Carrier : « Lorsqu'un représentant du peuple frappe, il doit frapper de grands coups et laisser toute la responsabilité aux exécuteurs. Il ne doit jamais se compromettre par des mandats écrits. » Lavater, qui l'avait beaucoup connu avant la révolution, lui écrivit son étonnement de ce « qu'un homme placé si haut par sa naissance, son éducation, ses talents, l'aménité de son caractère et la douceur de ses mœurs, consentait à devenir le complice de quelques scélérats grossiers, ignorants et stupides! » La lettre du philosophe suisse parvint à Hérault pendant une séance du comité de salut public; il la lut en souriant, et la passa à un de ses collègues, en disant : « Ces gens-là ne comprennent pas notre situation. »

(1) Hérault regardait cette constitution comme si peu sérieuse qu'il écrivit à un conservateur de la Bibliothèque nationale : « Citoyen, j'ai une constitution à rédiger d'ici trois jours. Veuillez bien m'envoyer un exemplaire des *Lois de Minos*. »

Au mois de septembre 1793, il quitta le comité pour remplir une seconde mission en Alsace et en Savoie. Il y organisa rapidement, sans demi-mesure, *une défense*, qui heureusement ne devint pas nécessaire. Il entendait par ces mots la création des tribunaux révolutionnaires, prompts à frapper les ennemis de la république à l'intérieur comme à l'extérieur. Il écrivait à cette époque : « J'ai semé des guillotines sur ma route, et je trouve que cela produit de bons effets. » Cependant, malgré sa condescendance pour les terroristes et les gages nombreux qu'il avait donnés au parti démocratique, il fut dénoncé le 16 décembre 1793 par Bourdon de l'Oise comme ex-noble et entretenant une correspondance criminelle avec Dubuisson et Proly, recevant des nobles chez lui et enfin trahissant tour à tour les royalistes et les républicains. Couthon et Bentabolle repoussèrent avec chaleur cette accusation : Hérault acheva à son retour de se justifier. « Si, disait-il, avoir été jeté par le hasard de la naissance dans une caste que Lepelletier et moi n'avons jamais cessé de combattre et de mépriser, est un crime qu'il me reste à expier; si je dois encore à la liberté de nouveaux sacrifices, je prie la Convention d'accepter ma démission de membre du comité de salut public ». Sa démission fut refusée à l'unanimité, mais sa perte était jurée : ses liaisons avec le parti dantoniste, dont les habitudes relâchées convenaient mieux à ses goûts que l'austérité de Robespierre, le compromirent bientôt de nouveau. Toujours exact aux séances du comité, il s'y montrait triste, découragé; son énergie n'était plus à l'unisson de celle de ses collègues; il semblait vouloir s'arrêter ou reculer, et faisait des objections qui étonnaient. Robespierre fit remarquer ce changement : aussitôt Hérault se trouva isolé. Depuis quelque temps il allait tous les jours au bout des Tuileries voir passer les charretées de condamnés. Quelqu'un lui ayant dit : « Comment, Hérault! tu viens ici, toi qui les juges? — J'y viens, répondit-il, voir l'agonie de notre république; j'y viens apprendre à mourir. » Les choses traînèrent encore quelques semaines, lorsque l'arrestation d'une émigrée chez Simond, député du Mont-Blanc, vint faire accuser Hérault d'avoir connu la présence de cette femme et d'avoir ainsi violé la loi du 4 mars 1794, qui interdisait toutes communications avec les prévenus de conspiration, sous peine d'être traité comme leur complice. Il fut abandonné par le comité de salut public au comité de sûreté générale, qui se hâta de le faire arrêter (9 mars 1794), « d'abord, dit Thiers, parce qu'il ne l'aimait pas, ensuite pour prouver qu'il frapperait sans ménagement les modérés surpris en faute et qu'il ne serait pas plus indulgent pour eux que pour les autres coupables ». Hérault se résigna; il ne fit ni observation ni résistance, et se laissa enfermer dans la prison du Luxembourg. Dès qu'il fut sous les verroux, son courage, un instant ébranlé, reparut, et avec lui sa gaieté et son enjouement. Il reprit ses travaux littéraires, et prépara une édition de sa *Théorie de l'Ambition*. Le prétexte de la détention d'Hérault de Séchelles ne parut pas suffisant à Robespierre pour le faire traduire au tribunal révolutionnaire; il le signala à ses séides comme devant être compris dans la prétendue conspiration des dantonistes. En effet, le 31 mars 1794, Saint-Just, dans le rapport qu'il fit à la Convention au nom du comité de salut public, l'accusa d'avoir caché des émigrés et d'avoir trempé dans la conspiration ourdie par Danton, Lacroix, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, etc., « pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie. Hérault, dit-il, fut le complice de Fabre et de l'étranger. Il s'était placé à la tête des affaires diplomatiques; il mit tout en usage pour éventer les projets du gouvernement : par lui les délibérations les plus secrètes du comité des affaires étrangères étaient communiquées aux gouvernements ennemis. Il fit faire plusieurs voyages à Dubuisson en Suisse pour y conspirer sous le cachet même de la république. Nous nous rappelons qu'Hérault fut, avec dégoût, le témoin muet des travaux de ceux qui tracèrent le plan de la constitution, dont il se fit adroitement le rapporteur éhonté. » Saint-Just calomniait sciemment Hérault de Séchelles en en faisant un traître vendu à l'étranger. « Jamais, dit Thiers, il n'avait été ni plus horriblement éloquent ni plus faux, car quelle que fût sa haine, elle ne pouvait lui persuader tout ce qu'il avançait. » Le 13 germinal an II (2 avril 1794) Hérault et ses prétendus complices (1) furent traduits devant le tribunal révolutionnaire. Le président Hermann et l'accusateur Fouquier-Tinville, au lieu de tirer les jurés au sort, comme le voulait la loi, firent un choix, et prirent ce qu'ils appelaient *les solides*. Hérault, Danton, Desmoulins et leurs amis protestèrent de ce qu'on avait confondu leur cause avec celle de plusieurs faussaires : Hermann passa outre aux interrogatoires. Hérault répondit en homme qui méprisait la vie autant que l'accusation dont il était l'objet et qui d'avance en appelait au jugement de l'avenir. Après quatre jours de soi-disant débats, la condamnation capitale fut prononcée contre tous les accusés : ils refusèrent d'en entendre la lecture, et s'écrièrent qu'on pouvait les conduire à la mort. En attendant

(1) C'étaient les quatre autres chefs du parti modéré : Danton, Camille Desmoulins, Philippeau, Lacroix; les quatre représentants accusés de faux : Chabot, Bazire, Delaunay et Fabre d'Églantine; les deux beaux-frères de Chabot, Junius et Emmanuel Frey; le fournisseur d'Espagnac; le général Westermann; l'Espagnol Gusman et le Danois Diederichs. En faisant cet amalgame, le but du comité était de confondre les modérés avec les corrompus et les étrangers, pour montrer que la modération provenait à la fois du défaut de vertu républicaine et de la séduction de l'or de l'étranger. Cette tactique fut appliquée plusieurs fois.

l'heure du supplice, Hérault tira de sa poche un volume de Jean-Jacques Rousseau, en lut quelques pages, et se félicita de sortir d'un monde dont il avait combattu les superstitions et les préjugés pour y faire prévaloir la nature et la raison : « O maître, s'écria-t-il, tu as souffert pour la vérité, et je vais mourir pour elle. Tu as le génie, j'ai le martyre; tu es un plus grand homme, mais lequel est le plus philosophe de nous deux (1)? » Durant le trajet il fut gai comme à l'ordinaire; et tandis que Camille Desmoulins s'exhalait en imprécations, il lui disait : « Montrons, mon ami, que nous savons mourir. » Hérault fut désigné pour mourir le premier. Il approcha son visage de celui de Danton pour l'embrasser : l'exécuteur les sépara violemment. « Allons, plus d'embrassements; c'est fini. » Danton adressa au bourreau, avec un sourire, ces paroles : « Tu peux donc être plus terrible que la mort même! Va, tu n'empêcheras pas que dans un moment nos têtes s'embrassent dans le fond du panier! » Hérault remercia Danton par un triste et dernier sourire, salua le peuple et la statue de la Liberté, et livra sa tête à l'exécuteur. Il avait trente-quatre ans.

Lié avec Buffon, Chamfort, Mirabeau, Rulhières et les derniers représentants de la grande période philosophique, Hérault de Séchelles avait consacré à la littérature le temps que ses fonctions judiciaires ou politiques n'avaient pas absorbé. On connaît de lui : *Éloge de Suger, abbé de Saint-Denis, ministre d'État sous le règne de Louis VI, dit le Gros, régent du royaume pendant la croisade de Louis VII, dit le Jeune*, avec cette épigraphe : *Justissimus unus;* Paris, 1779, in-8°; — *Visite à Buffon;* 1785, in-8°; réimprimé sous le titre de *Voyage à Montbard;* 1802, in-8°; — *Éloge d'Athanase Auger*, prononcé dans la loge maçonnique *des Neuf Sœurs*, le 25 avril 1790, et réimprimé à la suite du *Voyage à Montbard;* — *Codicile politique et pratique d'un jeune habitant d'Épone;* in-12 : anonyme, dont il n'existe peut-être plus, selon M. Quérard, qu'un seul exemplaire. Cet ouvrage fut remanié complétement par Hérault de Séchelles durant son emprisonnement au Luxembourg; il fut réédité par les soins de J.-B. Salgues, avec des *Notes;* Paris, an x (1802), in-8°. Suivant plusieurs critiques, ce livre a jeté quelques doutes sur la pureté des principes et des sentiments de son auteur; — dans le 1er vol. du *Magasin encyclopédique* de l'abbé Millin on trouve encore de Hérault de Séchelles : *Réflexions sur la déclamation et sur Thomas;* — *Notes sur la Conversation;* — *Pensées et Anecdotes;* etc. H. LESUEUR.

Moniteur universel, ann., 1791, n° 280-365; ann. 1792, ans I et II passim. — Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biograp. portat. des Contemporains.* — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII, l. LIV, p. 411; t. VIII, liv. LV, p. 16, 19, 58, 63, 67, 68. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Frédéric Fayot, dans le *Dictionnaire de la Conversation.* — A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, liv. XIV, p. 73, 74; t. V, liv. XX, p. 137, 138, 154, 155, 158, 160, 169.

(1) C'était la même pensée, rendue en quelques vers, qu'Hérault de Séchelles avait fait graver au-dessus de la porte de la petite maison habitée par Jean-Jacques Rousseau et par madame de Warens, dans le vallon des Charmettes, auprès de Chambéry, et qu'on y lit encore (A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. VIII, p. 63.) :

HERBART (*Jean-Frédéric*), philosophe allemand, né à Oldembourg, le 4 mai 1776, mort à Gœttingue, le 14 août 1841. Il termina ses études à Iéna, sous la direction de Fichte. Appelé à Berne comme précepteur, et admis dans l'intimité de Pestalozzi, il débuta par quelques écrits pédagogiques. Sa *Pédagogique générale* révélait un esprit à la fois sage et original : dans l'introduction, il apprécie les systèmes d'éducation si opposés de Rousseau et de Locke. Nommé successivement professeur à Gœttingue en 1805 et à Koenigsberg en 1809, enfin, rappelé à Gœttingue en 1833, Herbart ne publia qu'à de longs intervalles les diverses parties de son système, et ne réussit que lentement à former une école, dont le siége fut principalement à Gœttingue et à Leipzig. Une discussion assez vive eut lieu en Allemagne sur la place qu'il convenait d'assigner à ce penseur dans le grand mouvement philosophique qui date de Kant. Tandis que les organes de l'école de Hegel ne virent dans la philosophie de Herbart qu'un épisode sans intérêt ou les débris d'un système vieilli, d'autres la proclamèrent originale et digne de toute l'attention des penseurs; d'autres, enfin, y reconnurent une opposition légitime et nécessaire à la philosophie dominante (*voy.* HEGEL et SCHELLING). D'accord avec un des disciples de Herbart (Drobisch, *Beitræge zur Orientie rung ueber Herbarts System*, Leipzig 1839), nous le considérons comme le continuateur, dans un autre sens que Fichte, des idées de Kant. Son système forme contraste avec toutes les doctrines philosophiques qui ont dominé en Allemagne depuis l'avénement de Fichte. L'ancien dogmatisme avait été vaincu par la critique, et le réalisme vulgaire était devenu la proie facile de la philosophie sceptique et idéaliste. Mais le scepticisme n'est qu'un moyen pour arriver à la vérité, et l'idéalisme, en s'exagérant lui-même, doit ramener l'esprit à un réalisme éclairé. Ce retour au réalisme par l'idéalisme est le fond de la philosophie de Herbart : il se sépare d'abord de la philosophie alors dominante par la méthode qui lui est propre. Ainsi, d'après Schelling et Hegel, la vérité philosophique se manifeste diversement selon la diversité des points de vue et des principes, et elle ne se produit tout entière que graduellement, tendant sans cesse à un contenu plus complet et à une forme plus parfaite. Au contraire, d'après Herbart, la vérité est toujours la même au fond et dans la forme. Pour toute question, il n'y a, selon lui, qu'une seule solution absolument juste; le savoir philosophique est susceptible d'un accroissement indéfini, mais ce qui est une fois établi est valable pour tous les temps et pour toutes les in-

telligences. Par une conséquence naturelle de cette manière de voir, Herbart, au lieu de rattacher sa philosophie à celle de ses prédécesseurs, s'applique avant tout à bien saisir et à formuler nettement les questions fondamentales et à en poursuivre avec indépendance une solution rigoureuse. Renonçant à la prétention de déduire toute la science d'un principe unique, Herbart veut que chacune de ses parties soit traitée à part, et il admet une pluralité de principes coordonnés entre eux. Rien n'empêchera ensuite de réunir les résultats obtenus en un système fondé sur l'unité naturelle de la raison. La base de la philosophie, ajoute Herbart, c'est l'*expérience*, et son objet est d'aider, de développer et de rectifier cette expérience par la *pensée nécessaire*, d'en examiner et déterminer la valeur par la réflexion : la philosophie est l'*élaboration des idées* (*die Bearbeitung der Begriffe*). Le premier devoir de la réflexion est de rendre les idées claires et distinctes : ce travail est l'objet de la *logique*. Or, il y a des notions de l'expérience qui, à mesure qu'elles sont élaborées, se montrent de plus en plus pleines de contradictions. De là pour la réflexion le devoir de les rectifier, de les modifier en les complétant par des éléments nouveaux que fournit la pensée : tel est l'objet de la *métaphysique*, qui, en tant qu'elle porte sur les notions les plus générales, s'appelle *ontologie*, et qui dans ses applications spéciales devient *psychologie*, *philosophie de la nature*, et *théologie*. L'ensemble des sciences métaphysiques forme la *philosophie théorique*. La science des notions qui renferment en elles-mêmes la raison de leur approbation ou improbation, c'est l'*esthétique*, qui dans ce système comprend la *morale et l'esthétique proprement dite*, et constitue la *philosophie pratique*. Dans son application aux faits, l'esthétique donne lieu à une série de *théories d'art*, qui enseignent ce qu'il faut faire pour produire ce qui plaît. Parmi ces théories, il en est une dont les préceptes ont le caractère de la nécessité et s'imposent comme autant de devoirs : c'est la *morale*. La métaphysique et l'esthétique ne peuvent s'occuper que de notions résultant logiquement des données de l'expérience : tout le reste est factice. Les notions ou les jugements qui peuvent servir de point de départ au travail philosophique, ce sont les *principes*. Ceux-ci doivent avoir le double caractère d'être primitifs et de renfermer d'autres propositions : la manière d'en déduire ces propositions, c'est la *méthode*. La méthode générale est donnée dans la logique. Les principes et les méthodes spéciales se déterminent et s'éclairent mutuellement, et forment ensemble les conditions premières du savoir philosophique.

Selon Herbart, la psychologie ne peut servir ni de base ni même de préliminaire à la philosophie. La psychologie expérimentale a besoin d'être modifiée par la métaphysique. Il rejette la pluralité des facultés de l'âme et les compare aux êtres fabuleux de la mythologie, qui se dissipent comme des fantômes au grand jour de la vérité. Le doute concernant l'autorité du sens commun ou de l'expérience est le commencement de toute philosophie. Pour s'engager sans péril dans ce mouvement de la pensée né du doute, il faut se placer sur le terrain solide des idées morales.

La réflexion sceptique est de deux degrés. Celle du degré inférieur doute que les choses soient réellement telles qu'elles nous apparaissent; celle du degré supérieur met en question l'existence même des choses : ce doute menace de frapper de nullité toute notre expérience de la nature et de nous-mêmes : il peut aller jusqu'à s'attaquer aux opérations de la pensée et mettre en question la légitimité de l'induction, sur laquelle repose tout le système de l'expérience. Tous ces doutes font comprendre la nécessité de la philosophie. Pour les vaincre, la métaphysique devra montrer que *les formes de nos perceptions sont véritablement données avec elles*. Pour être apte à formuler un système, il faut ou ignorer le doute ou l'avoir vaincu. On professe *l'empirisme* dans le premier cas, *le rationalisme* dans le second. Le premier s'en rapporte aveuglément à l'expérience, et, supposant à l'âme et à la nature autant de forces qu'il y a de classes de phénomènes, il se persuade faussement que ces forces sont données avec les phénomènes. Ainsi l'empiriste est rationaliste sans le savoir. Le véritable rationaliste ne dédaigne pas l'expérience; mais il la rectifie et l'apprécie à sa juste valeur. Les doutes soulevés par la réflexion contre la certitude de l'expérience font connaître les vrais problèmes de la métaphysique : ceux qui portent sur la réalité de la connaissance sensible sont confirmés par la spéculation, qui établit sans peine que la vraie nature des choses ne tombe pas sous les sens. Ceux, au contraire, qui concernent les formes de l'expérience s'évanouissent à l'examen. Mais il est également impossible d'accepter ou de rejeter les notions de ces formes telles qu'elles sont données : il faut donc les modifier par la pensée, et c'est là le problème général de la métaphysique.

La métaphysique générale, selon Herbart, insiste d'abord sur l'ignorance où nous laissent les sens quant à la nature réelle des corps, sur l'impossibilité logique de les concevoir à la fois comme des unités réelles dans le temps et dans l'espace, comme des réalités qui, par leur infinie divisibilité, se perdent dans l'infiniment petit. Elle insiste ensuite sur l'absurdité de l'idée de *changement*, et sur les contradictions de l'idée du *moi*, à la fois *un* et *multiple*. Pour démontrer l'absurdité de l'idée de changement, Herbart établit ce qu'il appelle le *trilemme du mouvement*. « Le changement, dit-il, ne peut s'expliquer que de trois manières. Il a lieu ou par une cause externe, ou par une cause interne, ou bien

il est sans cause, c'est-à-dire absolu. Or les trois systèmes, celui d'une causalité indéfinie, celui de la liberté, et celui du mouvement absolu, présentent des difficultés également inextricables : donc il n'y a pas de changement réel. L'absurdité de la divisibilité infinie de la matière et de l'idée de changement conduit à l'idée des *êtres simples*, qu'il ne faut pas concevoir comme des *atomes*, qui sont encore de la matière, mais comme des *monades* d'une qualité simple, différentes les unes des autres et indépendantes des conditions de temps et d'espace. Ces êtres simples sont doués primitivement de forces qui leur sont propres et agissent les uns sur les autres selon leur nature diverse. Ceux de même nature se repoussent; ceux de nature contraire s'attirent, et tendent à s'unir sans se confondre. Troublés dans leur existence par la pression de leurs contraires, les êtres simples, en y résistant, font des efforts pour se maintenir dans leur état : de là cette théorie des *perturbations* et des *efforts de conservation* des êtres simples qui constitue l'ontologie de Herbart, et qui s'applique également à la philosophie de la nature et à la psychologie. Du jeu de leur pression et de leur résistance résultent tous les mouvements et toutes les apparences qui constituent le monde phénoménal. C'est ainsi que du jeu des perceptions simples dans la conscience résultent tous les mouvements de l'âme, tous les phénomènes internes. La psychologie et la philosophie de la nature ont chacune une partie *synthétique* et une partie *analytique*. Dans la première sont posés les principes, et dans la seconde l'expérience est expliquée, d'après ces principes, de telle sorte que les faits servent de contre-épreuve à la spéculation. Toutes nos idées sont unies dans une même conscience : il faut donc les rapporter à un être unique, qui est l'âme, être simple parce qu'il est réel, immortel parce qu'il est simple. C'est une monade douée de la qualité simple de percevoir, ou de la faculté représentative (la *vis repræsentativa* de Leibnitz). Les idées, en se pénétrant les unes les autres, s'entrechoquent ou s'équilibrent quand elles sont opposées entre elles, et se réunissent en une seule et même force quand elles sont analogues. De là ce qu'on appelle la *faculté d'appétition*, la volonté, qui n'est pas une faculté particulière, mais une conséquence de la pondération des idées. Il y a cette analogie entre Herbart et Condillac que l'un veut tout expliquer par les sensations, et l'autre tout par les idées. Les idées étant considérées comme des forces opposées qui se balancent, il y aura une *statique* et une *mécanique* de l'esprit, et le calcul sera nécessaire pour expliquer les phénomènes de la conscience.

Comme critique, nous ajouterons que si ce système est d'un côté très-favorable au dogme de l'immortalité de l'âme, d'un autre, il l'est fort peu à la liberté morale.

La philosophie de la nature, selon Herbart, repose sur la théorie des *perturbations* et des *conservations de soi*. De l'action réciproque, des éléments simples naissent les premières molécules. Lorsque deux êtres simples de même nature en ont pénétré un troisième, d'une autre espèce, ils forment une ligne droite dont l'être différent occupera le milieu; car les êtres pareils évitent de se pénétrer et se repoussent dans des directions opposées. La combinaison de trois éléments différents produit un triangle, et quatre pour se lier ont besoin d'un espace matériel. Il y aura donc des corps agrégés par lignes, d'autres par couches superposées, d'autres par petites masses. Rien de plus curieux que l'explication que Herbart donne de la chaleur, de la lumière, des couleurs, de l'aimant, de l'électricité; mais il est impossible de la présenter ici, même en abrégé. Herbart traite à part des phénomènes de la vie. Selon sa *biologie*, la vie des corps organiques aurait pour principe, outre la nature particulière des êtres simples qui les composent, l'équilibration interne produite en eux par des mouvements opposés. « Mais, ajoute-t-il, à mesure qu'on cherche à le suivre, le mystère de la vie devient plus insaisissable. La végétation en soi n'a rien de merveilleux; mais la rose et le chêne sont pleins de merveilles. On peut concevoir la formation des infusoires et des polypes, comme celle de la moisissure et des lichens; mais avec les insectes se manifeste le monde comme création; l'insecte s'explique encore mieux que le quadrupède, qui est déjà d'un mécanisme plus compliqué. Quant à l'homme, la physiologie, impuissante à expliquer la vie morale, est obligée de s'humilier devant la religion, qui seule peut rendre compte de ces faits merveilleux. »

Herbart rattache la religion à toutes les parties de la philosophie; elle intervient partout où la science nous fait défaut. La religion est surtout sentiment, humilité, respect, et il importe peu à ce sentiment que nous ayons de Dieu une notion plus ou moins exacte : il suffit à notre reconnaissance de voir en lui l'auteur de notre nature raisonnable, et à notre respect de le concevoir comme un être immense, sublime, infini.

La politique de Herbart est sage et libérale : elle tient une sorte de milieu entre l'aristocratie et la démocratie. Si l'on applique à l'État l'idée du droit, l'État doit être démocratique, car de cette idée se déduit directement le dogme de la souveraineté du peuple. Si ensuite on lui applique les idées de bienveillance et de perfection, selon lesquelles le but de la société est le plus grand bien-être et la plus grande culture intellectuelle possibles, la direction suprême devra appartenir aux plus habiles et aux meilleurs. « La science du gouvernement, dit notre philosophe, consiste, en repoussant avec fermeté les exigences violentes du jour, à satisfaire de plus en plus aux vœux naturels et légitimes, nés des vrais besoins de la nature humaine et à of-

frir à ces vœux un moyen régulier et permanent de se manifester. » [J. Wilm, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.*]

Les principaux ouvrages de Herbart sont : *De Platonici Systematis Fundamento;* Gœttingue, 1805; — *Allgemeine Pædagogik* (Pédagogique générale); Gœttingue, 1806; — *Ueber philosophisches Studium* (De l'Étude de la Philosophie); ibid., 1807; — *Hauptpunkte der Metaphysik* (Points principaux de la Métaphysique); ibid., 1808; — *Allgemeine praktische Philosophie* (Philosophie pratique générale); ibid., 1808; — *Psychologische Bemerkungen zur Tonlehre* (Observations psychologiques touchant la musique); ibid., 1811; — *Psychologische Untersuchungen ueber die Staerke einer Vorstellung als Function ihrer Dauer* (Recherches psychologiques sur la force d'une idée comme fonction de sa durée); ibid., 1812; — *Theoriæ de Attractione elementorum Principia metaphysica;* ibid., 1816; — *Lehrbuch zur Einleitung in die Philosophie* (Introduction à la Philosophie); Kœnigsberg, 1813; 4e édit., 1837; — *Ueber meinen Streit mit der Modephilosophie unserer Zeit* (De mon Opposition à la Philosophie du jour); 1814; — *Lehrbuch zur Psychologie* (Traité de Psychologie); Kœnigsberg, 1816; 3e édit., 1834; — *Psychologie, als Wissenschaft neu gegründet auf Erfahrung, Metaphysik und Mathematik* (La Psychologie une science nouvellement basée sur l'expérience, la métaphysique et les mathématiques); Kœnigsberg, 1824-1825, 2 vol.; — *Gespræche ueber das Boese* (Conversations sur le Mal); 1817; — *De Attentionis Mensura causisque primariis;* 1842; — *Allgemeine Metaphysik nebst den Anfængen der philosophischen Naturlehre* (Métaphysique générale et Principes de la Physique philosophique); Kœnigsberg, 1828-1829, 2 vol.; — *Ueber die Mœglichkeit und Nothwendigkeit Mathematik auf Philosophie anzuwenden* (De la possibilité et de la nécessité d'appliquer les mathématiques à la philosophie); 1822; — *Encyclopædie der Philosophie aus praktischen Gesichtspunkten* (Encyclopédie de la Philosophie aux points de vue pratiques); Halle, 1831 et 1841; — *Umriss pædagogischer Vorlesungen* (Précis de Leçons de Pédagogie); Gœttingue, 1835 et 1841; — *Briefe zur Lehre von der Freiheit des menschlichen Willens* (Lettres sur le libre arbitre); Gœttingue, 1836; — *Analytische Beleuchtung des Naturrechts und der Moral* (Examen analytique du Droit naturel et de la Morale); Gœttingue, 1836; — *Psychologische Untersuchungen* (Recherches psychologiques); Gœttingue, 1839-1840, 2 livraisons.

M. Hartenstein publia les œuvres posthumes de Herbart : *Kleinere philosophische Schriften und Abhandlungen nebst wissenschaftlichem Nachlasse* (Mélanges philosophiques et Œuvres posthumes); Leipzig, 1842-1843, 3 vol.; et les Œuvres complètes de ce philosophe (*Sæmmtliche Werke*); Leipzig, 1850-1852, 12 vol. R. L.

Hartenstein, *Biographie de Herbart* (en allemand); en tête des *Mélanges philosophiques.* — *Erlæuterungen zu Herbarts Philosophie;* Gœttingue, 1834. — *Die Hauptpunkte der Herbartschen Metaphysik Kritisch beleuchtet;* Brunswick, 1840. — Schilling, *Lehrbuch der Psychologie;* Leipzig, 1851. — Waitz, *Lehrbuch der Psychologie als Naturwissenschaft;* Brunswick, 1849. — Thilo, *Die Wissenschaftlichkeit der modernen speculativen Theologie in ihren Principien beleuchtet;* Leipzig, 1851.

* **HERBÉL** (*Charles*), peintre et graveur français, né à Nancy, mort dans la même ville, en 1703, et inhumé aux Carmes, à côté d'un autre artiste célèbre, Claude de Ruet. Herbel, ayant suivi le duc de Lorraine Charles V, peignait sur les lieux mêmes témoins des exploits de l'armée autrichienne. La campagne terminée, il alla à Vienne, où l'empereur Léopold le retint longtemps. Après la paix de Riswick, Herbel quitta l'Allemagne, et revint en Lorraine avec le duc Léopold. Le 10 novembre 1698, jour de l'entrée solennelle de ce prince dans ses États, Herbel exposa pour la première fois dix-huit grands tableaux représentant autant de batailles gagnées par Charles V, tableaux qui, avec d'autres du même artiste, ont servi depuis de modèles aux ouvriers gobelins que le duc Léopold avait appelés à Lunéville. Quelques-unes de ces tapisseries furent brûlées en 1719, lors de l'incendie du château ducal; on emporta les autres en Toscane quand la Lorraine fut cédée à la France. Herbel a fait quantité de peintures qui décoraient les principales galeries d'amateurs et beaucoup d'églises du pays; on cite surtout de lui un *Crucifiement*, qui se trouvait à Nancy dans la communauté de la Congrégation des Hommes. Le même peintre a gravé plusieurs portraits, parmi lesquels on remarque *Éléonore, reine de Pologne*, duchesse de Lorraine, ovale in-fol. Émile Bégin.

Lionnois, *Hist. des Villes vieille et neuve de Nancy*, t. II, p. 392-393; III, p. 64.

* **HERBELIN** (*Matthieu*), religieux prémontré français, né vers 1520, mort à Braine, en 1576, a écrit l'histoire inédite des comtes de Dreux et de Braine, dont il existe plusieurs manuscrits (Bibl. imp., Bibl. Sainte-Geneviève, etc.), et un cartulaire, également inédit, de l'abbaye de Saint-Yved de Braine (Archives de l'empire, 1583). G. S.

Prioux, *Bulletin de la Société Archéologique de Soissons*, 1857.

* **HERBELIN DE CHAMPIGNY**, prédicateur français, né à Blois, dans le dix-septième siècle. Il était de l'ordre des Barnabites et plus connu sous le nom de *dom Cosme*. Il a fait imprimer des sermons et plusieurs livres de dévotion, qui se trouvaient à la fin du dix-septième siècle chez les dames carmélites de Blois. Félibien des Avaux remarque, dans une lettre de son oncle du 2 juin 1708, que « *dom Cosme* de Champigny a fait imprimer deux volumes de ser-

mons à ses dépens, et fut fort embarrassé pour s'en défaire. » R. R—R.

Abbé Brillon, *Additions mss.* à D. Liron, p. 67, 175.

* * **HERBELIN** (*Jeanne-Mathilde* HABERT, Mme), peintre française, née à Brunoy (Seine-et-Oise), vers 1815. Élève de M. Belloc, elle a cultivé la miniature avec un grand succès, et obtenu en 1843 une médaille de troisième classe, une médaille de deuxième classe en 1844, et une médaille de première classe en 1847, en 1848 et en 1855. En 1853, le jury des récompenses l'avait déclarée désormais affranchie du jury, « ne pouvant être décorée ». Un critique a nommé Mme Herbelin *la reine de la miniature*. On cite surtout ses portraits de *Émile Souvestre*, de *Mme Herbelin* elle-même (1840), de *M. Guizot* (1850); de *Mme Robert Fleury* (1852); de *Isabey père* (1853), de *M. Alexandre Dumas fils* (1857); etc.; des études : une *Petite fille tenant une rose;* — une *Petite fille tenant un éventail* (1855); — une *Jeune femme tenant un écran* (1857), etc. L. L—T.

Livrets des Salons de 1840 à 1857. — Delaunay, *Catalogue complet du Salon de* 1847, annoté.

HERBELOT (*Barthélemy* D'), nom que l'on écrit aussi *Dherbelot*, orientaliste français, né à Paris, le 4 décembre 1625, mort le 8 décembre 1695. Issu d'une bonne famille, il suivit les cours de l'université. Après avoir étudié l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le persan et le turc, il se rendit en Italie, pour se mettre en relation avec les Orientaux, qui se trouvaient en grand nombre dans les ports de Gênes, de Livourne, de Venise. A Rome, il se lia avec Lucas Holstenius, Leo Allatius, et se fit estimer des cardinaux Barberini et Grimaldi, et de Christine de Suède. Au bout d'un an et demi, il revint en France, et obtint de Fouquet une pension de 1,500 livres. La disgrâce de son protecteur, arrivée en 1661, ne le mit point dans la gêne : il fut nommé secrétaire et interprète des langues orientales. Étant retourné en Italie, il se vit recherché des princes, des grands et des savants. Le grand-duc Ferdinand II de Toscane l'appela dans sa capitale, en 1666, le combla d'honneurs et lui fit don d'une collection de manuscrits orientaux : il désirait le fixer à sa cour. Mais d'Herbelot dut retourner à Paris, sur l'ordre de Colbert, qui lui accorda une pension de 1500 livres. Louis XIV l'entretint plusieurs fois, et le nomma professeur de syriaque au Collége de France, après la mort de Jacques d'Auvergne, en 1692. D'Herbelot est auteur de la *Bibliothèque orientale, ou dictionnaire universel contenant tout ce qui fait connaître les peuples de l'Orient*, publié après sa mort par Ant. Galland; Paris, 1697, in-fol., et réimprimé à Maëstricht, 1776, in-fol.; avec un supplément, publié en 1781, contenant 1° l'histoire de la Grande-Tartarie et quelques observations par Visdelou, 2° un recueil de paroles remarquables et de sentences des Orientaux, traduite par Galland; une nouvelle édition de cette *Bibliothèque* parut à La Haye, 1777-1779, 3 vol. in-4°; également avec un supplément, 1783, qui renferme des Mémoires de Visdelou, de Galland, de H. Alb. Schultens et de Reiske. Desessarts en a donné un abrégé à l'usage des gens du monde; Paris, 1782, 6 vol. in-8°; il en existe une traduction allemande par Schultz, Halle, 1785-1790, 4 vol. gr. in-8°. A diverses époques on a entrepris d'en donner une édition refondue. Mais ces projets n'ont pas eu de suite. La *Bibliothèque orientale*, écrite d'abord en arabe, fut mise en français pour être livrée à l'impression. Elle contient une immense quantité de notions relatives à l'histoire ecclésiastique, aux institutions civiles et littéraires, à la biographie, à la mythologie, à la géographie, à la bibliographie, et aux usages, non pas de tous les peuples orientaux, mais seulement des Arabes, des Persans et des Turcs. L'auteur s'est contenté de traduire, d'arranger et de classer par ordre alphabétique les divers passages qu'il a extraits du dictionnaire bibliographique d'Hadji-Khalfah, et de plus de cent cinquante manuscrits musulmans. Il s'est fort peu soucié de mettre d'accord ces documents variés et de les comparer avec les écrits des autres nations de l'Europe et de l'Asie; en un mot, il s'est borné à nous faire connaître les opinions des musulmans sur eux-mêmes ou sur leurs voisins, sans se mettre en peine de vérifier l'exactitude de leurs assertions. Ce plan peut être critiqué; mais comme l'ouvrage de D'Herbelot est indispensable pour l'étude des auteurs orientaux, et qu'il est unique dans son genre, il jouit encore de l'estime des hommes les plus compétents. D'Herbelot composa encore le catalogue d'une partie des manuscrits de la bibliothèque Palatine, à Florence. Cet écrit, traduit de l'italien en latin, et augmenté par Renaudot, se trouve dans *Amœnitates litterariæ* de Schellhorn. D'Herbelot avait encore écrit une *Anthologie orientale;* et un *Dictionnaire Arabe-Persan-Turc*, expliqué en latin. Ces deux derniers ouvrages sont inédits. E. BEAUVOIS.

Cousin, *Éloge de D'Herbelot*, dans le *Journal des Savants*, 3 janv. 1696, et en tête de la *Bibl. orient.* — Perrault, *Hommes ill.*, t. II, p. 154-158. — Goujet, *Mém. sur le Collége de France*, III, 155-158.

HERBEN (*Matthieu*), grammairien belge, recteur de l'école de Saint-Servais à Maëstricht, vivait à la fin du quinzième siècle; il écrivit un traité *De Constructione Substantivorum*, qui a été imprimé in-4°, sans lieu ni date. G. B.

Fabricius *Biblioth. Latina medii ævi*, t. V, p. 146. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 866.

HERBERAY (*Nicolas* DE), seigneur DES ESSARTS, traducteur français, mort vers 1552. Il sortait d'une famille noble de Picardie. Lui-même prenait les qualités de commissaire ordinaire de l'artillerie du roi, et lieutenant en icelle (ès pays et gouvernement de Picardie) de M. de Brissac, grand-maître et capitaine général d'icelle artillerie. Il avait pris pour devise ces deux mots espagnols : *Acuerdo Olvido*. Selon

La Croix du Maine, c'était le gentilhomme le plus estimé de son temps pour parler bien français et pour l'art oratoire. Mais Du Verdier dit qu'on trouvait de l'affectation dans son style, semé de mots nouveaux et étrangers et d'expressions rudes et désagréables. Herberay est connu principalement par la traduction des huit premiers livres d'*Amadis de Gaule*, qu'il avait entreprise par ordre de François Ier; Paris, 1540-1548, in-fol.; c'est la première édition de ce livre. Herberay nous apprend que ce prince étant venu à mourir lorsqu'il finissait le huitième volume, et étant lui-même tombé malade, il avait dédaigné de continuer cet ouvrage, qui a été terminé par Gilles Boileau, Claude Colet, Gohorry, Guillaume Aubert, Tyron, Chappuys, Nicolas de Montreux, Louis Cloquemin, Jean Boyron, etc. On doit encore à Herberay : *L'Amant maltraité de sa mye, lequel traite de l'honnête et pudique amour de Arnalte et Lucenda*, traduit de l'espagnol; Paris, 1539, in-8°; Paris, 1546, in-16; Lyon, 1550, in-16; — *Epître à Anne, Marguerite et Jeanne de Seymour*; Paris, 1551, in-8°; — *Le premier livre de la Chronique du très-vaillant et redouté dom Flores de Grèce, surnommé le chevalier de Cignes, second fils d'Esplandian, empereur de Constantinople, histoire non encore ouïe, mais belle entre les plus recommandées*; Paris, 1555, 1573, in-fol.; Lyon, 1572, 2 vol. in-16 : il promettait un second livre, que la mort ne lui permit pas d'achever; — *Les sept livres de Flavius Josephus De la guerre et captivité des Juifs, traduits en françois*; Paris, 1557, in-fol.; — *L'Horloge des Princes avec le très-renommé livre de Marc-Aurèle recueilli par Dom Antoine de Guevare, évêque de Cadix, traduit du castillan en françois*; Paris, 1555, in-fol.; — *Traité si l'on peut appeller ou laisser à celui qui n'est point*; Lyon, sans date. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françoises.* — Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes ill. dans la rép. des lettres*, tome XXXIX, p. 203. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

* **HERBERNE**, archevêque de Tours, né au neuvième siècle, mort vers l'année 916. Il avait été d'abord gardien, *custos*, de l'oratoire des Sept-Dormants, qui dépendait de Marmoutiers. On le trouve ensuite abbé de ce monastère, lorsqu'il fut envahi par les Normands. C'est un événement que tous les historiens racontent à l'année 853. Mais cette date n'est peut-être pas exacte. Il est en effet assez difficile de supposer qu'Herberne, mort vers 916, ait été dès 853 abbé de Marmoutiers. Quoi qu'il en soit, à l'arrivée des Normands, Herberne et ses moines s'exilèrent, et firent à travers les Gaules un long pèlerinage, cherchant, et, comme il paraît, ne trouvant en aucun lieu un asile sûr et commode. Quand, après ce pénible voyage, Herberne reparut dans la ville de Tours, il y fut accueilli comme un saint homme, presque comme un martyr survivant à son supplice. Adalard, archevêque de Tours, mourut en 890. Herberne fut alors désigné pour lui succéder. Ce que le *Chronicon Turonense* rapporte au sujet de son élection est très-contestable. On a toutefois des actes qui marquent expressément cette élection à l'année 890. En 891 le nouvel archevêque assiste au concile de Meung, et y confirme les priviléges accordés aux moines de Saint-Pierre-le-Vif. Après la désolation de Marmoutiers, des chanoines réguliers s'étaient établis dans le cloître désert de cette abbaye. Herberne prétendit les en chasser; mais il ne réussit pas dans cette entreprise. Ce fut une des affaires principales de son épiscopat. Quelques critiques lui attribuent le *Tractatus de Reversione S. Martini*, qui a été publié dans la *Bibliothèque de Cluny*. Dans le plus grand nombre des manuscrits, cet assemblage de fables discordantes porte le nom d'Odon, et on l'a plus souvent inscrit parmi les œuvres d'Odon de Cluny. Mais il ne paraît pas moins indigne d'Odon de Cluny que d'Herberne. B. H.

Gallia christiana, t. XIV, col. 45, 46, 193. — *Chronicon Turonense*, recens editum a D. Andr. Salmon. — *Hist. litt. de la France*, t. VI.

HERBERS, trouvère. *Voy.* HERBERT.

HERBERSTEIN (*Sigismond*, baron D'), diplomate et historien allemand, né à Wippach, en Styrie, le 23 août 1486, mort à Vienne, le 28 mars 1566. Il commença ses études à Gurk près Klagenfurt, et les acheva à Vienne. Il embrassa la carrière des armes en 1506, se signala contre les Turcs, et commandait en 1509 toute la cavalerie styrienne. Il demanda à l'empereur Maximilien en 1516 de le servir dans les négociations, et s'y distingua singulièrement par les deux ambassades qui lui furent confiées en Russie. La première de ces ambassades, accomplie en 1517, avait pour but d'établir la paix entre le tzar Basile et le roi de Pologne, et fit résider assez inutilement Herberstein sept mois à Moscou. La seconde, qui eut lieu neuf ans plus tard, avait le même motif politique, les Polonais ayant renouvelé leurs hostilités contre les Russes; elle obligea Herberstein à séjourner encore neuf mois à Moscou, et cette fois il en rapporta une trêve de cinq ans. Envoyé à Constantinople en 1541, nous le voyons l'année suivante accompagner la princesse Élisabeth d'Autriche à Varsovie et mener également au roi Sigismond, en 1553, sa seconde femme, Catherine, veuve de François, duc de Mantoue, puis terminer ses jours à la cour, comblé d'honneurs mérités. L'archiduc Ferdinand avait spécialement chargé Herberstein, lors de sa seconde mission en Russie, d'en observer les mœurs et la religion et de lui en rendre compte (1). Pour se

(1) Cupimus scire ad amussim ubi conveniant vel discrepent in articulis fidei, ac ceremoniis. Erit nobis hæc inquisitio et labor omnis vester perjucundus, neque vobis difficilis; quem ut omni studio prosequi velitis, nostra est bene grata voluntas. — Voy. *Picturæ variæ*

conformer à cet ordre, Herberstein publia ses *Rerum Moscoviticarum Commentarii*, qui furent longtemps le seul ouvrage que l'Europe possédât sur la Russie de cette époque, et qui sont demeurés le travail étranger le plus instructif et le plus justement estimé sur cette matière. L'édition originale des *Commentaires* d'Herberstein, excessivement rare, est de Vienne, 1549, in-fol. (1). Elle a été reproduite intégralement onze fois (2) et par fragments dans : *Poloniæ Historiæ Corpus Pistorii;* Bâle, 1582, t. III.; — *A. Guagnini Res Polonicæ;* Francfort, 1584; — *Moscoviai Respublica;* Leyde, 1630; — *Historiæ Polonicæ Scriptorum Collectio magna, ed.* Mitzler de *Kolof;* Varsovie, 1761, t. I; — *Raccolta* di Ramusio; Venise, 1834, t. II. Les *Commentaires* d'Herberstein ont été édités en allemand neuf fois (3), en bohême, (Prague, 1786); en italien, Venise, 1550. Il est surprenant qu'ils ne l'aient pas encore été en russe : une traduction française est en préparation. P^ce^ A. Galitzin.

Frédéric Adelung, *Siegmund Freiher von Herberstein mit besonderer Rücksicht auf seinen Reisen in Russland;* Saint-Petersbourg, 1818, in-8°.

* **HERBERSTEIN** (*Ferdinand-Ernest-Charles*, comte D'), mathématicien allemand, né à Vienne (Autriche), vers le milieu du dix-septième siècle, mort à Prague, le 6 mars 1720. Il appartenait à la noble famille de Herberstein, et devint grand-maréchal de Styrie, grand-échanson et grand-écuyer de Carinthie. Amateur de mathématiques, il a publié différents ouvrages, notamment : *Norma et regula statica intersectione Circulorum desumta;* Prague, 1686, in-4°; — *Mathemata adversus umbratiles Petri Poireti impetus propugnata;* Prague, 1709, in-8°; — *Diatome Circulorum, seu specimen geometricum;* Prague, 1710, in-8°; — *Erotema politico-philol. an studium Geometriæ rempublicam administranti obstaculo sit an adminiculo?* Prague, 1712, in-8°; — *Cyclodiatomia qua pro rei tormentariæ incremento motum ac tempus projectorum mensurat et demonstrat;* Prague, 1716, in-8°; — *De Machinis pro rei tormentariæ increment., etc., tractandis*, sous le nom d'Amari de Lapide; — *Artis technicæ Via plana et facilis*, sous le même nom; Stettin, 1736. J. V.

Adelung, *Supplément à Jöcher.* — Ersch et Gruber, *Allgem Encyklopædie.*

HERBERSTEIN (*Jean-Charles*, comte D'), prélat allemand, né en 1722, mort à Laybach, le 7 octobre 1787. Évêque de Laybach en 1772, il fut un des plus ardents promoteurs des innovations en matières ecclésiastiques qui eurent lieu sous le règne de l'empereur Joseph II. En 1781 l'empereur le félicita de son zèle dans un acte public. L'année suivante, Herberstein exposa dans une lettre pastorale les droits des princes, ceux des évêques et du pape : il y exaltait les réformes de Joseph II et attaquait les ordres religieux. Cette lettre étonna beaucoup de catholiques, et mécontenta les évêques et surtout le pape. Aussi Pie VI accueillit-il froidement l'évêque de Laybach lorsqu'il vint à Vienne. Joseph II, voulant néanmoins récompenser Herberstein, imagina de faire ériger Laybach en archevêché. Pie VI refusa d'accéder à cette demande tant que vécut Herberstein, et dans un bref de 1786 il énuméra les griefs qu'il pouvait avoir contre ce prélat. Herberstein répondit par un mémoire apologétique. L'empereur le soutint, et recommença ses instances auprès du pape. La mort d'Herberstein mit fin à ces discussions. Ce prélat laissa ses biens aux pauvres et à l'école normale de sa ville épiscopale. Il avait contribué à répandre dans son pays les écrits des appelants français. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

HERBERT, prélat normand, évêque de Norwich, surnommé *Losinga*, né à Hiesmes (*pagus Oximiensis*), en Normandie, vers le milieu du onzième siècle, mort le 22 juillet 1119. Il fut moine, puis prieur de l'abbaye de Fécamp. Guillaume le Roux l'appela en Angleterre en 1087, et le fit abbé de Ramsey. La faveur royale et autres moyens enrichirent Herbert, qui, en 1091, acheta du roi, au prix de mille livres, l'évêché de Thetford pour lui-même et l'abbaye de Winchester pour son frère Robert. Cette scandaleuse transaction fut généralement blâmée, et Herbert alla chercher à Rome l'absolution de son acte simoniaque. De retour en Angleterre, il transféra le siége épiscopal de Thetford à Norwich. Il fonda à Thetford un couvent de moines de Cluny, et bâtit une cathédrale, un monastère, et deux églises à Norwich, et trois autres églises à Elmham, à Lynn, à Yarmouth. Les dernières années d'Herbert, consacrées au rétablissement de la discipline ecclésiastique, effacèrent la tache de son entrée dans l'épiscopat. Guillaume de Malmesbury parle d'Herbert comme d'un homme de grand savoir, et Henri de Huntingdon fait mention de ses écrits. Suivant Bale, il composa un livre de sermons, au nombre de dix-huit; deux traités *De Prolixitate Temporum* et *De Fine Mundi*, des règles monastiques, une collection de lettres et un traité *Ad Anselmum, Contra Sacerdotes.* Ces ouvrages, s'ils ont jamais existé, sont aujourd'hui perdus. Mais, d'après l'*Histoire littéraire de France*, l'abbaye de Cambron possédait encore en 1756 deux écrits d'Herbert intitulés : *De septem Sacramentis;* — *De Situ Terræ Hierosolymitanæ.* Un recueil de

quæ generosum ac magnificum Dominum Sigismundum liberium Baronem in Hesberstain Neyperg et Cuttenhag, etc., *varias legationes obeuntem exprimunt;* Vienne, 1560.

(1) Et non pas de Bâle, 1556, comme le dit Eyriès.

(2) Bâle, 1551, 1556, 1567, 1571, 1573, 1574; Anvers, 1557, in-8°, et 1557, in-fol.; Francfort, 1560 et 1600. — Saint-Pétersbourg et Berlin, 1842, *Recueil de Starczewski*, I.

(3) Vienne, 1557; Bâle, 1563 et 1567; Prague, 1567; Francfort, 1576, 1579, 1589; Vienne, 1618; Saint-Pétersbourg, 1795.

lettres de Herbert a été publié par Robert Anstruther, sous le titre de *Epistolæ Herberti de Losinga, primi episcopi Norwicencis.... nunc primum e codd. mss. editæ;* Bruxelles, 1846, in-8°. Z.

Guillaume de Malmesbury, *De Gest. Reg.*, l. IV, p. 128 ; *De Gestis Pontif.*, l. II, p. 238. — Barth. Cotton, *Anglia sacra*, vol. I, p. 407. — Roger de Hoveden, *Annales*, p. 464. — *Histoire littéraire de la France*, t. X. — Wright, *Biographia Britannica liter.*, l. II.

* **HERBERT**, prélat français, né à Vouvray, dans le Maine, mort à Rennes, le 11 décembre 1198. Il fut d'abord prieur de Clermont, au Maine, puis abbé de Fontaines-les-Blanches, diocèse de Tours. S'étant alors brouillé avec Thibault, comte de Blois, il quitta la Touraine, et retourna dans le Maine, où nous le retrouvons abbé de Clermont en 1179. Enfin, en 1184, il devient évêque de Rennes, après la mort de Philippe, et paraît dès cette année dans les actes de cette église. En 1190 il accompagnait à Domfront Richard, roi d'Angleterre. C'était un évêque lettré, et assez jaloux de ses priviléges. Les comtes de Blois n'éprouvèrent pas seuls l'énergie de son caractère : étant à Rennes, il eut un différend avec André, seigneur de Vitré, l'excommunia, et ne lui pardonna qu'après avoir obtenu son entière soumission. En 1198 le pape, dont il avait la confiance, l'envoyait à Bourgueil, sur les frontières de la Touraine, rétablir le bon ordre dans ce monastère troublé par la révolte des moines contre leur abbé. B. H.

Gallia christ., t. XIV, aux abbés de Fontaines, de Clermont et aux évêques de Rennes.

HERBERT, HERBERS ou **HÉBERT**, trouvère français, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue, et c'est d'après son ouvrage qu'on le fait vivre en 1220. Cet ouvrage, composé pendant la jeunesse et pour l'instruction de Louis fils de Philippe-Auguste, est intitulé *Dolopathos*. C'est un roman ou plutôt un recueil de nouvelles en treize mille vers. La fiction qui sert de cadre au *Dolopathos* remonte jusqu'à la littérature indienne. Écrite d'abord en sanscrit par Sendebad, traduite successivement en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, elle pénétra en Occident, et il est bien peu de langues modernes qui n'en offrent une ou plusieurs imitations. La France en possède plusieurs en latin et en français, en prose et en vers : elles portent le titre de *Roman des Sept Sages*, et il ne faut pas les confondre avec le *Dolopathos*, qui, tout en prenant aussi pour point de départ le roman de Sendebad, s'éloigne considérablement des diverses versions orientales et de la version grecque (*voy.* SYNTIPAS). Tout en conservant la donnée primitive, Herbert y a introduit des noms et des fables qui appartiennent au monde romain et au moyen âge. La scène du roman se passe à la cour de Dolopathos, roi de Sicile, du temps d'Auguste. Le monarque sicilien envoie son fils Lucémien à Rome s'instruire auprès de Virgile, clerc célèbre par un savoir surhumain, qui avait réduit les sept arts libéraux dans un livre si petit qu'il tiendrait dans la paume de la main. Sous un maître aussi habile, Lucémien fait des progrès rapides, et parvient à lire dans les étoiles. Il apprend ainsi que sa mère est morte et que son père s'est remarié. Peu après Dolopathos le rappelle auprès de lui. Virgile en le quittant consulte les astres, et à la suite de cet examen, qui annonce de grands malheurs à Lucémien, il fait jurer à celui-ci de ne pas dire une seule parole avant de l'avoir revu. Dolopathos, qui croit son fils muet, est au désespoir; mais sa nouvelle femme se charge de le guérir. Elle s'enferme avec lui, et pour rendre la parole au jeune homme, elle emploie des moyens qui compromettraient singulièrement l'honneur du vieux monarque si Lucémien ne repoussait avec une chaste horreur les séductions de sa belle-mère. La reine, irritée, l'accuse d'avoir voulu lui faire violence, et Lucémien, toujours muet, ne la dément pas. Condamné à mort, il va être exécuté, lorsqu'on voit accourir, monté sur une mule, un vieillard à barbe blanche, portant un rameau d'olivier. C'est l'un des sept sages de Rome. Il obtient pour le condamné un répit en racontant une histoire qui prémunit Dolopathos contre les ruses des femmes. Malheureusement, pendant la nuit la reine détruit l'effet des paroles du sage, et le lendemain Lucémien est ramené au lieu du supplice. La scène de la veille se renouvelle, et ainsi de suite, pendant sept jours, jusqu'à ce que l'arrivée de Virgile, suivie de la justification de Lucémien et de la punition de la reine, termine un roman dont l'extrême invraisemblance ne choquait pas les lecteurs du moyen âge. Parmi les histoires racontées par les sept sages on remarque un conte imité de *La Matrone d'Éphèse*, et dans lequel une duchesse de Lorraine joue le principal rôle, et une poétique légende qui, se développant plus tard, devint le grand roman du chevalier au Cygne. Ces deux récits attestent que le *Dolopathos*, dans sa rédaction actuelle, provient de la France orientale. En effet Herbert nous apprend qu'il n'a fait que traduire en français une histoire écrite en latin par Dams (dom) Jehans. Ce dom Jehans ou Jean, un moine de Haute-Seille dans le diocèse de Toul, paraît avoir composé son ouvrage entre 1184 et 1212. Il ne reste de cette version latine que l'épître dédicatoire à Bertrand, évêque de Metz, conservée dans l'*Amplissima Collect.* de dom Martenne (t. I, p. 949) et reproduite par les derniers éditeurs du *Dolopathos*. On ignore donc quelle part exacte revient à Herbert, et s'il n'a été, comme il le dit lui-même, qu'un simple traducteur. Son français est très-bon pour le temps; ses récits ne manquent ni d'intérêt ni de finesse, et se liraient encore avec plaisir, s'ils n'étaient d'une prolixité extrême. Le *Dolopathos*, qui jusque ici n'était connu que par des analyses et des extraits, a été publié d'après deux excellents manuscrits de la Biblio-

thèque impériale par MM. Charles Brunet et A. de Montaiglon; Paris, 1856, in-16. L. J.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, t. I, p. 360. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 809. — Loiseleur-Deslongschamps, *Essai sur les Fables indiennes et sur leur introduction en Europe*. — Montaiglon, *Préface* de son édit. du *Dolopathos*.

HERBERT (*William*), comte de Pembroke, poëte anglais, né à Wilton, dans le Wiltshire, le 8 avril 1580, mort à Londres, le 10 avril 1630. Il entra à l'université d'Oxford en 1592, et y passa deux ans. En 1601 il succéda à la fortune et aux titres de son père; en 1604 il fut créé chevalier de la Jarretière, et six ans après il devint gouverneur de Portsmouth. En 1626 l'université d'Oxford le choisit pour son chancelier, et vers le même temps il fut nommé grand-maître de la maison du roi. Il mourut subitement, dans sa résidence de Londres. Clarendon a fait de lui un éloge magnifique; il ne lui reproche qu'un amour excessif des plaisirs. Herbert était un des plus aimables courtisans de son époque; il en était aussi un des plus instruits. Protecteur zélé des littérateurs, il cultiva lui-même la poésie avec succès. Tout ce qui reste de ses productions poétiques a été publié sous ce titre : *Poems written by William, earl of Pembroke, etc., many of which are answered by way of repartee by sir Benjamin Rudyard, with other poems written by them occasionally and apart;* 1660, in-8°. Herbert fit présent à la Bibliothèque bodléienne de deux cent quarante-deux manuscrits grecs, qu'il avait achetés en Italie. L'université d'Oxford a reconnu cette munificence en donnant à un de ses colléges le nom de Pembroke, et en plaçant dans la Bibliothèque bodléienne le portrait et la statue de lord Herbert. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Park, *Noble Authors*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HERBERT (Sir *Thomas*), voyageur et historien anglais, parent du précédent, né à York, vers 1610, mort dans la même ville, le 13 mars 1682. Il fit ses études à Oxford, Christ-College, et à Cambridge, Trinity-College. Par la protection du comte William Herbert de Pembroke, sir Thomas fut chargé, en 1626, d'une mission d'exploration en Asie et en Afrique. Il avait visité l'Afrique septentrionale, la Perse et les Indes orientales lorsque, au bout de quatre années, il revint en Angleterre; mais la mort de son protecteur le laissa sans appui, et il fut privé des récompenses promises à ses fatigues. Il se détermina à passer sur le continent, et parcourut une partie de l'Europe. En 1634 il revit sa patrie, et y publia la relation de son précédent voyage. Lorsque la guerre vint à éclater, sir Herbert se rangea du côté du parlement et fut nommé commissaire à l'armée de Fairfax. Il fut ensuite délégué pour traiter, avec les commissaires du roi, de la capitulation d'Oxford, et en 1646 il fut adjoint aux députés que le parlement envoya à New-Castle, auprès de Charles Ier, pour traiter de la paix. Le monarque prit en affection Harrington et sir Thomas Herbert, et, privé de tous ses serviteurs, les retint auprès de sa personne durant le temps de sa captivité. Herbert ne quitta Charles Ier qu'au moment du supplice. Sous la protection de Cromwell, sir Herbert se tint à l'écart, et ne fut pas inquiété. Lors de la restauration des Stuarts, Herbert fut créé baronet. Il vécut encore une vingtaine d'années, s'occupant exclusivement de littérature. On a de lui : *A Relation of some years's Travel into Africa and the Great Asia, especially the territories of the Persian monarchy, and some part of the Oriental Indies and the isles adjacent;* 1634, in-fol.; 4e édit., augmentée, 1677; — *Threnodia Carolina, an account of the two last years of the life of king Charles I*, 1678 et 1813. Il a collaboré au 3e vol. du *Monasticon Anglicanum* de Dugdale. L—z—e.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Gorton, *A General Biographical Dictionary*.

HERBERT DE CHERBURY (Lord *Édouard*), DE MONTGOMERY CASTLE, dans le pays de Galles, guerrier et diplomate, historien et philosophe, descendait d'une ancienne et très-noble famille d'Angleterre, dont l'illustration remonte à Henri Ier, ou au plus tard à Édouard IV. Il naquit à Eyton, dans le comté de Shresbury, en 1581 ou 1582, sous le règne d'Élisabeth, et mourut à Londres, le 20 août 1648. Il se maria à seize ans, le 28 février 1598, avec sa cousine Mary, fille de sir W. Herbert de Saint-Gillian, héritier du comte de Pembroke, alors âgée de vingt-un ans, à laquelle il avait été imposé d'épouser un gentilhomme du nom d'Herbert, sous peine de perdre de grands biens en Angleterre et en Irlande. Après son mariage, il retourna, avec sa femme et sa mère, à l'université d'Oxford, où il achevait ses études scolaires. A dix-huit ans il rentra dans le monde, vécut un peu à Londres; mais il résida surtout à son château de Montgomery, où sa femme le rendit successivement père de neuf enfants, dont il ne conserva que trois. Il compléta son éducation sans maître, par l'étude des langues vivantes, des sciences, de la philosophie, et même de la médecine. La musique devint un de ses goûts favoris. Il réussit aussi beaucoup dans les exercices du corps. En 1600 il alla pour la première fois à la cour. Élisabeth, en voyant ce jeune homme à genoux sur son passage, s'informa de son nom; elle le regarda attentivement; il était beau; elle lui donna deux fois sa main à baiser, et exprima le regret qu'il eût été marié si jeune. Toutefois, il n'obtint de cette princesse aucune faveur, et ce n'est qu'après sa mort que Jacques Ier le nomma chevalier du Bain; le serment de l'ordre l'obligeait de ne jamais séjourner en un lieu où se commettait une injustice, sinon pour la redresser, surtout si de no-

bles dames imploraient son assistance. Nul ne porta aussi loin que lui l'observance de cet engagement, puisé dans l'ancienne chevalerie. Le costume se composait de certains cordons à gland de soie, blanc et or, attachés en nœud sur la manche. Les chevaliers devaient les porter jusqu'à ce qu'ils eussent fait quelque prouesse ou qu'une noble dame eût pris le nœud, en se portant son garant. Herbert portait ce costume depuis peu lorsqu'une des premières dames de la cour, « la plus belle au suffrage général », lui enleva ce nœud. C'est lui-même qui le rapporte dans ses mémoires, mais en taisant discrètement le nom de la dame. Devenu sheriff de son comté de Montgomery, il donna pendant quelques années son temps à ce devoir public, et se livra à l'étude, ne paraissant que rarement à la cour. Un jour il déclara à sa femme qu'il voulait voyager sur le continent, et lui proposa d'assurer à leurs enfants, sur leurs patrimoines respectifs, un revenu convenable, dans le cas où l'un ou l'autre, devenu libre, par la mort de son conjoint, passerait à un autre lien. Elle s'y refusa; il la quitta, la laissant, dit-il, le moins mécontente qu'il put, ayant toujours bien vécu avec elle. Il débarqua à Calais, en 1608 ou 1609, se rendit à Paris, où il se lia avec le duc de Ventadour, gendre de Henri Ier, duc de Montmorency. La duchesse l'introduisit au château de son père, à Mello, résidence du vieux connétable, qui le goûta et l'aima comme son fils. Il habita tout un été ce beau séjour, et fit aussi une description détaillée de Chantilly, autre résidence que Henry IV enviait au duc de Montmorency. Un jour, pendant la promenade dans le parc de Mello, un gentilhomme prit à la fille de la duchesse, âgée de douze ans, un nœud de ruban, qu'elle pria Herbert de reprendre. Le chevalier anglais invita, chapeau à la main, le gentilhomme à le mettre à même de remplir ce devoir. « Puisque je le lui ai refusé, repondit-il, pensez-vous que je vous le donne? » — « Alors, répliqua Herbert, je vous le ferai restituer de force. » Le Français, ne voulant pas se battre, se mit à courir, et reporta le nœud à la jeune fille. Herbert, le saisissant par le bras, dit à celle-ci, que c'était lui qui le lui rendait : « Pardon, répondit l'enfant, c'est ce gentilhomme. » — « Je ne vous contredirai pas, répondit Herbert; mais s'il ose prétendre que je ne l'ai pas forcé à le rendre, je me battrai avec lui. » Le connétable, informé de l'incident, congédia de sa maison le Français qui avait manqué à sa petite-fille et décliné le cartel. Herbert eut encore trois fois dans ce voyage l'occasion de rappeler des mal-appris au respect des dames. Il prétend dans ses mémoires qu'il ne faisait qu'exécuter son serment de chevalier du Bain, et qu'il était le moins querelleur des hommes. C'est dans ce voyage qu'il fit connaissance avec Isaac Casaubon, cet *incomparable* érudit, et profita de ses entretiens. Il fut bien accueilli de Henri IV, qui s'entretint longtemps avec lui. En 1609, la succession de Clèves ayant donné lieu à la guerre contre l'Espagne, Herbert servit comme volontaire dans le contingent anglais, et fréquenta les officiers français. Le sire de Montluc, Balagny, fort goûté des dames pour avoir tué huit ou neuf gentilshommes en combat singulier, y servait comme colonel; il proposa à Herbert de faire avec lui un assaut de bravoure, et sauta dans les lignes du siége de Juliers. Herbert l'y suivit; trois ou quatre cents coups de feu partirent à leur adresse. « Pardieu, dit Balagny, il fait ici bien chaud! » — « Vous vous retirerez le premier, répondit l'Anglais, ou je reste. » Balagny prit le parti de reculer, mais assez lentement. Cette bravade ne fut pas du goût du prince d'Orange, commandant de l'armée. Un autre jour il se prit de querelle avec lord Howard de Walden, et ne put obtenir la faveur de se mesurer avec lui. Le premier écuyer de la reine d'Angleterre, Th. Somerset, lui ayant dit quelques paroles un peu vives, au sujet de cette affaire, Herbert mit aussitôt pied à terre, et tira son épée; quoique les cavaliers que commandait cet officier en eussent fait autant, il joignit Somerset, et l'on fut obligé de le prendre à bras le corps : il voulait recommencer, quoiqu'il eût son habit percé de plusieurs estocades; mais on l'en empêcha. Ces affaires donnèrent de l'éclat à son nom; il fut très-fêté à son retour.

Herbert fit encore la campagne de 1614, pour la succession de Clèves, y eut plusieurs affaires d'honneur, et se mit à parcourir l'Europe. A Rome, il eut la curiosité de voir le pape en consistoire; mais au moment où le pontife allait lui donner la bénédiction ordinaire, il s'esquiva; le supérieur du collége des Anglais vint l'avertir que sa conduite était déférée à l'inquisition, et lui conseilla de partir au plus vite, ce qu'il fit. A Turin, le duc de Savoie lui conféra la mission d'amener dans ses États quatre mille religionnaires, qui étaient en France. En s'arrêtant à Bourgoin, pour y voir la fille d'un hôtelier dont les charmes avaient été célébrés jusqu'en Angleterre, il en fit une description séduisante. A Lyon, il fut dénoncé au gouverneur comme recrutant pour le duc de Savoie, ce qui était interdit; à la sortie de l'église, il fut interrogé par un homme en habit noir, auquel il répondit avec hauteur. Celui-ci, qui était le gouverneur en personne, le fit arrêter; puis on en vint aux explications. Herbert déclara qu'il n'avait pas recruté un seul homme, et peu après, sur les témoignages rendus sur sa personne et après s'être excusé sur son irrévérence envers le gouverneur, qu'il ne savait pas être son interrogateur, il fut mis en liberté et invité chez la gouvernante. Son mari s'avança, le chapeau à la main, pour lui demander s'il le connaissait. « Comment vouliez-vous qu'il vous connût, interrompit la dame; vous n'étiez pas en costume officiel, et cet étranger ne vous a jamais vu. » Herbert se tint pour offensé de cette insistance, et envoya un cartel au gouverneur; le

duc de Montmorency, fils du connétable, s'interposa, mais on eut bien de la peine à calmer le susceptible gentilhomme. Il rejoignit le prince d'Orange en 1615, et revint passer l'hiver dans sa patrie. Chemin faisant, il eut encore deux querelles, qui faillirent devenir sérieuses. Il tomba malade à Londres; sa maladie dura un an et demi; il n'en était pas encore bien guéri, quand il voulut venger les armes à la main un de ses amis, qu'on insultait; le conseil privé le fit mander, et lui recommanda plus de circonspection. A cette époque il connut le duc de Buckingham, devenu le favori de Jacques Ier. Il s'occupait de lever deux régiments pour le service de la république de Venise, quand ce favori le porta sur une liste de candidats pour l'ambassade de France; le roi le choisit pour ce poste important. Quand il fut mandé au conseil privé, pour prêter serment, il croyait qu'il s'agissait encore d'une réprimande. Le prince se borna, en lui apprenant sa nomination, à lui dire qu'il ne pouvait plus désormais avoir d'affaire d'honneur. On ne lui donna que 6 à 700 liv. sterl. d'appointements; mais Herbert se munit de bonnes lettres de change pour tenir la dignité de son rang. Il a raconté sa première audience de Louis XIII, qu'il représente comme bègue, très-ignorant, et par suite défiant et dissimulé, mais brave et infatigable, en même temps qu'il était incapable de faire tort sciemment à ses sujets. On regrette qu'il n'ait pas écrit le récit de son ambassade, et qu'il se soit borné dans ses mémoires à des anecdotes, car il entendait la politique et les intérêts de l'Europe.

Herbert n'a point écrit sur les guerres de religion dont il fut le spectateur, et n'a point parlé de la guerre de Trente Ans, commencée en 1618. Il raconte qu'un jour, dans une promenade aux Tuileries, il donnait le bras à la reine Anne d'Autriche : Louis XIII tirait les petits oiseaux sous les arbres, sans voir les promeneurs; quelques grains de plomb atteignirent Herbert; la reine fit alors prier le roi de chasser un peu plus loin. Le duc de Bellegarde, qui passait pour un des adorateurs de la reine, se glissant derrière elle, se mit à jeter doucement des bonbons dans sa coiffure. Anne d'Autriche crut encore à quelque accident. « Je m'étonne, dit Herbert au duc, qu'un seigneur si renommé pour sa galanterie ne sache occuper les dames qu'en leur faisant peur. » — Une réaction se préparait contre la politique de Henri IV, pour amener l'extinction de l'hérésie et la ruine des huguenots. Herbert accuse positivement le duc de Luynes d'avoir excité son maître à une guerre de religion. Il s'y portait avec ardeur pour se faire donner le titre de connétable, resté vacant depuis la mort du vieux Montmorency. Luynes avait commencé par aider le roi dans sa chasse aux moineaux et aux papillons; il devint son favori et l'un de ses ministres. Herbert avait été chargé par son gouvernement d'empêcher la guerre de religion d'éclater, et il était soutenu dans le conseil par deux des anciens ministres de Henri IV; mais l'antagonisme de Luynes et la propension naturelle de Louis XIII pour la répression firent échouer ses efforts, d'autant plus que le prince de Condé, infidèle aux souvenirs de sa maison, se prononça avec violence pour la guerre. Herbert vit bien d'ailleurs d'où le coup partait : le duc de Guise, en sortant du conseil, était triomphant. « Quand ceux de la religion seront abattus, lui dit l'ambassadeur, viendra le tour des grands et des gouverneurs de province. » Herbert exaltait le mérite d'une société chrétienne comme celle des réformés, qui ne reconnaissait dans le gouvernement qu'une seule autorité, celle du roi, et ne s'appuyait pas sur le pape. Par ordre de Jacques, il se rendit auprès de Louis XIII, à Saint-Jean-d'Angely, afin de ménager une pacification. Il fut renvoyé au connétable, qui repoussa la représentation avec hauteur, en demandant de quel droit le roi d'Angleterre se mêlait des affaires de France. Herbert, blessé, répondit qu'il n'avait point de compte à demander à son maître, à qui il ne devait que l'obéissance. Il ajouta pourtant qu'il pourrait en donner les raisons, et allégua l'union des deux couronnes et leur intérêt commun pour résister à l'autorité du pape. — « Nous ne prendrons point vos avis, » répliqua le jeune connétable. — « Puisque vous le prenez ainsi, répliqua Herbert, nous saurons ce que nous avons à faire. » — « Nous ne vous craignons pas, » ajouta de Luynes. Herbert se borna à répéter ces dernières paroles, ce qui mit son interlocuteur en une telle colère, qu'il s'emporta jusqu'à dire : « Par Dieu, si vous n'étiez pas monsieur l'ambassadeur, je vous traiterais d'une autre sorte. » L'épreuve était trop forte pour un homme du tempérament de sir Herbert. Il mit la main sur la garde de son épée, et lui rappela que s'il était ambassadeur, il était aussi gentilhomme : « Voici qui vous répondra, » et il se leva. Luynes fit mine de vouloir le reconduire; Herbert lui dit qu'après un pareil entretien, ce cérémonial n'était pas de saison, et il sortit. Il se retira à Cognac, où le maréchal de Saint-Géran le prévint qu'il n'était pas en sûreté. « Partout où j'aurai cette épée à mon côté, répliqua-t-il, je ne crains rien. » A son retour à Paris, il fut fêté par les autres ministres et les seigneurs, qui détestaient l'insolence du favori. Il fut rappelé par le roi Jacques; mais il se justifia devant le conseil. Un des Arnauld, alors protestant, du parti de la cour, caché derrière une tapisserie, avait entendu toute la scène, et son récit fut connu à Londres. Après sa justification, Herbert demanda la permission d'envoyer un trompette à de Luynes pour lui offrir le combat en champ clos. Ce procédé diplomatique ne fut pas agréé, et d'ailleurs le connétable mourut bientôt après (15 décembre 1621). Herbert retourna prendre son poste à Paris; il y fut bien reçu. Il demanda un jour à la reine Anne jusqu'où elle l'aurait soutenu contre le connétable. — « Par force ou par raison, j'aurais été obligée de me déclarer pour

lui. » — « Il n'y a donc point de force pour les reines, » répondit-il en espagnol. La pauvre reine sourit tristement.

Le père Suffren, confesseur du roi, avait prêché devant la cour sur le pardon des injures; mais il en avait excepté les ennemis de Dieu, c'est-à-dire les hérétiques, qu'on devait extirper de partout. L'ambassadeur se rendit aussitôt chez la reine mère pour s'en plaindre. Marie de Médicis l'entendit sans mécontentement, mais sans lui promettre aucune satisfaction. Le confesseur fut informé de la démarche, et il chargea un de ses amis de déclarer à l'ambassadeur qu'en tout lieu du monde il saurait s'opposer à sa fortune. « Une telle menace, dit M. de Rémusat, justifierait ce que Montesquieu a écrit des jésuites. » L'ambassadeur répondit qu'il n'y avait qu'un moine ou qu'une femme qui osât lui envoyer un pareil message. Puis, se tournant vers Marie de Médicis, il ajouta : « Le confesseur est plus malicieux qu'une femme. » « A moi, femme ! me parler ainsi, » s'écria la reine mère.« Je parle à la reine, dit Herbert, et non à la femme. » Il convient du reste que s'il eût été ambitieux, il aurait fort bien pu rencontrer le P. Suffren sur son chemin, mais qu'il préférait son livre et ses méditations philosophiques. Herbert a interrompu ses mémoires à l'époque où parut son livre *De Veritate*, en 1624, et il cessa d'être ambassadeur avant la conclusion du mariage du prince de Galles (Charles I^er^) avec la fille de Henri IV (1625). Comme on objectait à cette princesse la différence de religion, elle répondit qu'une femme ne devait avoir d'autre volonté que celle de son mari. On sait cependant que cette princesse ne cessa pas d'appartenir à la communion catholique et la professa ouvertement, ce qui excita souvent les murmures et les plaintes des protestants zélés. A son retour, Herbert fut créé baron et pair d'Irlande sous le titre de *Castle-Island* (dans le comté de Kerry) (1624). En 1631, Charles I^er^ le créa pair d'Angleterre, sous le titre de *Cherbury*. La pairie existe encore dans sa famille sous le nom des Pembroke, Carnaven et Powis. Il avait commencé une relation de l'expédition malheureuse de Buckingham sur les côtes de Saintonge, en 1627. Il l'interrompit à la mort du duc, en 1628; mais il la reprit dans son château de Montgomery, et la dédia à Charles I^er^, le 10 août 1630. Cette relation avait pour objet de défendre la mémoire d'un ministre qui avait été son ami. Elle était en latin, et ne fut publiée qu'assez longtemps après sa mort, en 1656, par le D. Baldwin. Le style paraît avoir été revu par Thomas Mastor.

Quand la guerre civile éclata entre Charles I^er^ et la nation anglaise, à cause de l'arbitraire du gouvernement, Herbert resta d'abord fidèle à la cour; il la défendit même à la chambre des pairs, et la suivit à York; mais il paraît certain qu'il se sépara la même année de l'armée royale, et Horace Walpole assure même qu'il combattit dans les rangs des parlementaires. Les cavaliers s'en vengèrent sur ses propriétés; son château de Montgomery fut démoli, et le parlement dut l'indemniser plus tard de cette perte. Il est probable que sa santé, dès longtemps altérée, ne lui permit pas de prendre une part très-active aux luttes des dernières années. On voit par une lettre à son frère, sir Henry, que dès 1643 il ne pouvait plus supporter aucun travail et songeait aux eaux de Spa; il n'avait encore que soixante-et-un ans. Deux ans après, en publiant la quatrième édition et troisième en latin de son ouvrage, il se plaignait de la fatigue de l'âge et du malheur des temps (1645). En septembre 1647 il vint à Paris, et rendit visite à Gassendi. Il ne vécut pas assez pour voir les dernières péripéties de la révolution qui conduisit Charles I^er^ à l'échafaud, puisqu'il mourut le 20 août 1648 (à l'âge de soixante-six ans). De ses deux fils, l'aîné, *Richard*, héritier du titre, fut fidèle aux Stuarts; son fils *Édouard* se déclara pour Charles II dès 1659. A son lit de mort, lord Herbert fit appeler le primat d'Irlande; mais il ne lui dissimula pas que si le sacrement n'était pas une chose bonne, il ne pouvait faire aucun mal, ce qui semblerait prouver qu'il agissait dans cet appel par déférence pour sa famille, comme il arrive si souvent. Le prélat refusa de l'administrer; le malade, sans insister, se retourna, et dit : « Dans une heure, je quitterai ce monde. »

Herbert a laissé une prière écrite pour son usage, et assez longue; si elle n'a pas un grand mérite de style, elle prouve du moins sa sincérité et sa confiance en Dieu. Il se félicite d'avoir vécu heureux, exempt de crainte et d'angoisse; Dieu l'avait comblé de biens avant-coureurs d'une récompense plus parfaite, qui, en lui inspirant l'amour de la beauté éternelle et infinie, lui avait donné les moyens de le connaître, le désir de lui ressembler, la certitude de s'unir un jour à lui. Il faisait régulièrement deux fois par jour la prière dans sa maison, et le dimanche son chapelain lui lisait un sermon de Smyth. C'est dans l'année 1624 qu'il cessa ses fonctions d'ambassadeur pour rentrer dans la vie privée, et qu'après avoir longtemps médité son sujet il publia à Paris, en latin, la première édition de son fameux traité *De Veritate*, où il essaye de prouver que la vérité est distincte de la révélation. Nul n'avait vu de plus près les malheurs des guerres de religion, et le fanatisme des deux grands partis qui divisaient alors l'Europe chrétienne. Son esprit chevaleresque, sa sympathie pour la réforme, les institutions religieuses de son pays, le faisaient sans doute pencher pour la cause du protestantisme; mais il pensait aussi que si on pouvait ramener les esprits réfléchis à un petit nombre de principes religieux consacrés par la raison, on désarmerait le fanatisme et que les guerres de religion deviendraient, comme aujourd'hui, impossibles, ce qui serait un bien infini pour l'humanité. Herbert ne se dissimula pas combien une telle publication paraîtrait hardie, dans le siècle où

il vivait et qu'il serait attaqué par tous les partis. Mais son courage était au-dessus de la crainte; ce qui l'eût blessé profondément, c'est qu'on le crût irréligieux, quand il mettait toutes ses espérances en Dieu. On prétend qu'il fit un acte d'hypocrisie quand, se prosternant devant la Divinité, il lui demanda humblement de manifester par quelque signe son approbation pour la publication de son livre. Il raconte en effet, dans ses mémoires, qu'il fit cette prière, et qu'il crut avoir reçu ce signe approbatif. Mais pourquoi donc ceux qui admettent tant de miracles, et de révélations plus ou moins divines, attaquent-ils la bonne foi d'Herbert? La vivacité de sa conviction n'a-t-elle donc pas pu à elle seule lui faire illusion? Quoi qu'il en soit, il persista dans ses principes, puisqu'il fit de son vivant réimprimer trois fois son livre, en latin en 1635 et 1645, en français en 1639, tant en Angleterre qu'en France, et qu'on n'oublie pas que dès 1638, en son pays, l'exaltation des sectes religieuses dictait le covenant et arborait le drapeau d'une guerre civile des plus sanglantes, aussi religieuse que politique.

On essayerait en vain de ranger Herbert parmi les athées et les matérialistes. Il voulait que Dieu eût un culte. Christian Kortholt, dans son livre *De tribus Impostoribus*, 1680, 1700, qui est l'opposé du fameux et problématique ouvrage de ce nom qui parut au quatorzième siècle, comme un legs mystérieux du précédent, a signalé lord Herbert comme le chef des naturalistes du siècle. Leland, dans sa revue des écrivains déistes de l'Angleterre aux dix-septième et dix-huitième siècles, assigne le premier rang à lord Herbert parmi ces philosophes, et rend justice à sa sincérité, tout en l'attaquant, ainsi que l'avait fait dès 1671 Richard Baxter, théologien de l'Église dissidente mais chrétienne. Herbert, fervent défenseur de la Providence divine et de la liberté humaine, n'a rien de commun avec le spinozisme : c'est l'opposé de Hobbes, cet ennemi puissant de tout principe absolu de religion et de morale. Le déisme d'Herbert a beaucoup plus d'affinité avec l'unitarianisme chrétien (*voy.* CHANNING). Les écrivains impartiaux et éclairés, qui, comme M. de Remusat, abandonnent à la censure la théologie de lord Herbert, affirment que sa métaphysique appartient par plus d'un côté à la saine philosophie, et qu'elle ne sacrifie ni la solidité à l'élévation, ni l'élévation à la solidité; elle s'appuie sur une révélation primitive, qui tantôt par la sensibilité, tantôt par la déduction, donne des connaissances expérimentales ou dérivées, certaines quand elles sont universelles. Herbert est du parti philosophique de Descartes, très-nombreux à cette époque; il a de belles et heureuses pensées. Gassendi a répondu en 1634 à l'envoi du livre *De Veritate*, que l'Angleterre est heureuse, après la mort de Bacon, d'avoir produit un tel héros (*heroem istum*). Ses objections d'ailleurs sont comme une anticipation de la réfutation de Locke. Herbert est un peu postérieur à Bacon, dont le dernier ouvrage a paru en 1623, et auquel il a survécu vingt ans : il n'est pas son disciple, et ne se donne pas comme son admirateur, quoiqu'à son exemple il ait écrit contre le moyen âge et qu'il ait pensé que le temps était venu de changer les voies de la science et de repousser la scolastique. Philosopher librement, telle est sa maxime; l'autorité est selon lui le seul asile de l'ignorance. Au traité fondamental *De Veritate* Herbert a ajouté un opuscule sur les causes de l'erreur, un second sur la religion du laïc, et un autre, plus considérable, publié après sa mort, sur la religion des gentils. Là il relève les erreurs des papes, et montre comment ils ont confondu les principes essentiels de toute religion avec les fictions populaires (Amsterdam, 1653, in-4°). Il a laissé aussi des vers latins et des vers anglais (Londres, 1665, in-8°); ils sont médiocres, mais jamais, dans ses vers, il n'a négligé la foi en Dieu, le culte par la vertu, l'expiation par le repentir.

Herbert a composé une *Histoire de Henri VIII*, qui a paru pour la première fois un an après sa mort, 1649, petit in-fol.; il a été réimprimé au moins cinq fois; la dernière en 1770, à Strawberry-Hill, par Walpole. Suivant Hallam il est écrit d'un style mâle et judicieux. Locke le place au-dessus de l'histoire de Henri VIII par Bacon, et lord Oxford en parle comme d'un morceau d'histoire très-important (*master piece*). Herbert le composa par ordre du roi Jacques, mais il proteste qu'il l'a écrit d'une plume libre. On le trouve un peu partial pour ce tyran sanguinaire; il ne dissimule pas cependant les crimes : le prétexte religieux ne peut tromper sa conscience. Quoiqu'en bon Anglais il préfère la réforme de ce prince au papisme, il est loin d'approuver ses confiscations et ses persécutions. Il se demande quelle conduite il faut tenir dans les controverses religieuses : il se prononce contre le dogmatisme, et ne s'attache qu'à un petit nombre de principes, à la religion en Dieu : il était bien en avant de son siècle. Le nom d'Herbert de Cherbury a conservé en Angleterre sa renommée, quoique ses ouvrages soient peu lus. Il n'y a guère aujourd'hui de conformes aux goûts de notre siècle que ses mémoires, trouvés un siècle après sa mort dans sa famille, et rendus à lord Powis, héritier de son titre. Ils ont été publiés pour la première fois par Horace Walpole, dans son imprimerie de Strawberry-Hill, avec une épître dédicatoire à ce seigneur, en 1764, in-4°, avec figures. Ils ont été réimprimés à Londres, 1770, in-4°; Édimbourg, 1808, et Londres, 1826, in-8°. ISAMBERT.

Ch. de Remusat, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1854, 2e série, t. VII, p. 692-732. (Dans certaines biographies anglaises, on a publié de lui un charmant portrait, copié sans doute sur l'original de Laskin, dont il fut répandu tant de copies. Il est vivement attaqué dans celle de Lodges, 1850, IV, 201-269.)

HERBERT (*Georges*), poëte anglais, frère du précédent, né le 3 avril 1593, mort en 1632. Il

fit ses études à l'école de Westminster, puis à Trinity-College (Cambridge). En 1615 il devint membre agrégé de ce collége. Pendant son séjour à Cambridge, il fit connaissance avec Bacon; mais les plaisirs de la cour l'attirèrent, et le tinrent longtemps éloigné de l'étude. La mort de Jacques Ier ruina ses espérances d'avancement politique. Il revint alors à la théologie, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse, et entra dans les ordres. Il devint prébendaire de Leighton-Bromswold, et recteur de Bemerton. On a de lui : *The Temple; sacred poems and private ejaculations;* Cambridge, 1633, in-12; — *Herbert's Remains;* Londres, 1652, in-12. Les ouvrages religieux en prose et en vers de Herbert obtinrent un immense succès, qu'ils devaient moins à leur mérite littéraire qu'à leur pieuse moralité. Herbert a aussi donné une traduction du traité *De la Vie sobre* de Cornaro, et composé quelques poëmes latins. Z.

Walton, *Life of Herbert.* — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **HERBERT** (*Claude-Jacques*), économiste français, né à Paris, en 1700, mort dans la même ville, en 1758. Il était fermier des carrosses à Bordeaux. On a de lui : *Essai sur la police générale des grains;* Londres, 1754, in-8°; Berlin, 1755, in-12 : cet ouvrage est cité avec éloge par Ad. Smith. « La première édition, imprimée à l'insu de l'auteur, dit Barbier, ne contient que la moitié de l'ouvrage; » — *Discours sur les vignes;* Dijon et Paris, 1756, in-12; — *Observations sur la liberté du commerce des grains;* Paris, 1759, in-12 : la *France littéraire de* 1769 attribue par erreur ces observations à Chamousset. J. V.

Dict. d'Écon. politique. — Quérard, *La France littéraire.*

HERBERT (*William*), antiquaire anglais, né en 1718, à Hitchin (comté de Hertford), mort en 1795. Il fut mis en apprentissage chez un bonnetier de Londres, et exerça pendant quelque temps cette profession pour son compte. Vers l'âge de trente ans, il accepta une place de commis dans la comptabilité de la Compagnie des Indes orientales. Les voyages auxquels l'obligea cette position lui permirent d'acquérir une connaissance précise des fleuves, des ports et des côtes de l'Hindoustan. De retour à Londres, il fournit à la Compagnie un certain nombre de plans, qui lui furent payés 300 l. s. et qui plus tard furent publiés par Bowles. Il s'établit comme graveur de cartes géographiques et marchand d'estampes, et fit paraître un *New Directory for the East Indies*, in-4°, et en 1769 une nouvelle édition de l'*History of Gloucestershire* de Atkyns. Il quitta ensuite les affaires, se retira à Cheshunt, dans le comté de Hertford, et donna tous ses soins à une édition très-augmentée des *Typographical Antiquities* d'Ames, laquelle parut en 1785-1786-1790, 3 vol. in-4°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

* **HERBERT** (*Joseph* DE), naturaliste allemand, né le 2 septembre 1725, à Klagenfurt (Carinthie), mort à Vienne, vers 1790. Il étudia d'abord la théologie, et entra dans la Compagnie de Jésus, qu'il quitta en 1740 pour s'adonner exclusivement aux sciences naturelles. En 1758 il devint professeur de physique à Vienne, et publia : *Theoria Phænomenorum electricorum;* Vienne, 1772; — *De Aquæ aliorumque nonnullorum fluidorum Elasticitate;* ibid., 1773; — *De Igne, triplicem illius statum complectens, ut fluidum elasticum et calorem efficit, ut lux est, ut a corporibus gignitur et absorbetur;* Vienne, 1773. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

* **HERBERT** (*John-Rogers*), peintre anglais, né le 23 janvier 1810, à Maldon (comté d'Essex). Fils d'un contrôleur des douanes, il étudia quelque temps à l'Académie royale de Londres, et fut obligé, pour se créer des ressources, de peindre le portrait, genre dans lequel il acquit rapidement une grande réputation. Ses premières compositions, *Haydée* (1834), *Captifs rançonnés par des condottieri* (1836), *Desdémone intercédant pour Cassio* (1837), indiquent un talent sobre, contenu, et une préoccupation excessive des détails de costume et d'architecture. La conversion de cet artiste au catholicisme, due à l'influence de l'architecte Pugin, son intime ami, le fit entrer dans une phase nouvelle, marquée par une série de tableaux religieux : *l'Introduction du christianisme en Bretagne* (1842); — *Jésus et la Samaritaine* (1843); — *Sir Thomas More et sa fille* (1844), qui est à la galerie nationale; — *Saint Grégoire enseignant le chant aux enfants de Rome* (1845); — *Jésus enfant apercevant une croix* (1847). Un sentiment remarquable, joint à une exécution consciencieuse, telle est la qualité dominante de ces divers sujets. Élu académicien en 1846, M. Herbert a été chargé de décorer à la fresque quelques-unes des salles du nouveau Parlement, entre autres le vestiaire de la Chambre des Pairs où il a exécuté plusieurs scènes de l'Ancien Testament. P. L—Y.

Ruskin, *Modern Painters*, 1856. — *The Art Journal.* — *Illustrated London News*, 1857.

* **HERBERT** (*Sidney*), homme politique anglais, né à Richmond, en 1810. Frère consanguin et héritier présomptif du comte de Pembroke, il fit ses études à l'université d'Oxford, et entra en 1832 au parlement, où il a toujours été réélu; d'abord tory et protectionniste, il a adhéré en 1846 aux réformes économiques de sir R. Peel, et s'est rangé dans le parti modéré, dont il est aujourd'hui l'un des chefs. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire à l'amirauté (1841-1845), il passa en la même qualité au département de la guerre (1845-1846), et y fut rappelé sous le ministère Aberdeen (1852). En 1855, lors de l'enquête sur la conduite de la

guerre en Crimée, il s'est retiré. Ardent philanthrope, il a travaillé de tous ses efforts à propager l'instruction parmi les classes pauvres ainsi qu'à leur procurer les moyens d'émigrer aux colonies; comme amateur éclairé des beaux-arts, il a fait construire dans son domaine de Salisbury, en 1843, une magnifique église lombarde, qui est un des chefs-d'œuvre de l'architecture moderne. P. L—Y.

Burke, *Peerage and Baronetage*, 1857. — *Parliamentary Companion.*

* * **HERBERT** (*Henry-William*), littérateur américain, né à Londres, le 7 avril 1807. Appartenant à la famille des comtes de Carnarvon, il fut élevé sous les yeux de son père, qui était doyen de Manchester, et prit ses grades à l'université de Cambridge; à la fin de 1830, il passa aux États-Unis, et vint s'établir à New-York, où pendant plusieurs années il enseigna la langue grecque. En 1833 il fonda avec M. Patterson l'*American monthly Magazine*, dont jusqu'en 1836 il rédigea la majeure partie; il collabora ensuite au *Literary World* et au *Spirit of the Times*. Sans parler de plusieurs volumes traitant des diverses branches du *sport*, telles que la chasse, la pêche, etc., il a écrit des romans qui jouissent d'une certaine réputation : *The Brothers;* New-York, 1834 : épisode du temps de la Fronde; — *Ollivier Cromwell;* ibid., 1837; — *Marmaduke Wyvil;* ibid., 1843; — *The roman Traitor;* ibid., 1848, dont Catilina est le héros. On a aussi de lui des études historiques arrangées selon le goût de l'école pittoresque : *The Cavaliers of England;* — *The Knights of England;* — *France and Scotland;* — *The Chevaliers of France from the crusaders to the mareschals of Louis XIV;* — *The Captains of the old World;* — *The Captains of the Roman Republic*, etc. P. L—Y.

Men of the Time, 1855. — Griswold, *The Prose-Writers of America*, 1846. — Roorbach, *Bibliotheca Americana.*

HERBIGNY (*Henri* LAMBERT, seigneur D'), marquis DE THIBOUVILLE, administrateur français, né le 3 novembre 1623, mort à Rouen, le 23 novembre 1700. Conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes en 1660, intendant à Moulins en 1666, à Grenoble en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, il passa à l'intendance de Rouen la même année, et devint conseiller d'État. J. V.

La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse*, tome VIII.

HERBIGNY (*Henri-François* LAMBERT D'), marquis DE THIBOUVILLE, administrateur français, fils du précédent, mort à Rouen, le 29 juillet 1704. Conseiller au grand conseil en 1682, maître des requêtes en 1687, il succéda à son père comme intendant de Montauban en 1694, et de Lyon la même année. En 1702 il devint intendant de Rouen. On lui doit un *Mémoire sur le gouvernement de Lyon*, qui renferme des documents précieux pour l'histoire de cette ville à la fin du dix-septième siècle. « Si chacun des intendants qui se sont succédé à Lyon eût fait un semblable travail, dit M. Péricaud, il serait facile de remplir les lacunes qu'offre l'histoire civile et industrielle de cette importante cité. » Ce mémoire n'a pas été imprimé, mais on en possède de nombreuses copies. L'*Annuaire de Lyon pour* 1838 en contient quelques passages et M. Beaulieu en a donné des extraits dans son *Histoire du Commerce de Lyon.* J. V.

La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse*, tom. VIII, p. 390. — *Catalogue des Manuscrits de la Biblioth. de Lyon.* — *Almanach de Lyon*, 1748. — *Revue du Lyonnais*, tome VIII; p. 401. — Breghot du Lut et Péricaud aîné, *Catalog. des Lyonnais célèbres.*

HERBIGNY (*Pierre-François-Xavier* BOURGUIGNON D'), écrivain politique français, né à Laon, le 4 décembre 1772, mort à Loos (Nord), le 13 mars 1846. Il n'eut d'autre guide que son père pour ses études, et devint, grâce à la protection de Condorcet, secrétaire du conseil de l'instruction publique. A la mort du roi, il donna sa démission, et se retira dans le département du Nord, où il se livra exclusivement aux lettres. Il était dans cette retraite lorsque MM. de Choiseul, de Vibraye et de Montmorency, embarqués sur un vaisseau neutre qui se rendait aux Indes, furent jetés sur la côte de Calais, arrêtés comme émigrés et conduits devant une commission militaire. D'Herbigny s'empressa d'aller à leur secours, et contribua à les sauver. Tous trois devinrent ses amis, et plus tard le duc de Choiseul lui confia, par son testament, l'examen des documents précieux provenant de son oncle, ministre de Louis XV et des mémoires secrets sur les derniers règnes et sur la révolution française. Malheureusement, diverses circonstances l'empêchèrent de remplir cette tâche. Sous l'empire, d'Herbigny ne quitta guère sa solitude d'Haubourdin. Au retour des Bourbons, il fut nommé recteur de l'académie de Grenoble, puis de celle de Rouen, mais donna bientôt sa démission pour se consacrer aux lettres. Il fit recevoir au Théâtre-Français une tragédie d'*Hécube et Polyxène*, en cinq actes et en vers, qui fut représentée le 15 janvier 1819, mais sans succès. Elle fut imprimée la même année. Sous le ministère de Richelieu, en 1820, il fut nommé censeur et secrétaire général de la préfecture du Nord. Après la révolution de 1830, il refusa tout emploi, et dans plusieurs écrits il se montra hostile au nouveau pouvoir. Toutefois, essentiellement monarchique, il regardait la « royauté comme l'institution politique la plus nerveuse ». Ses divers écrits sont : *Revue politique de l'Europe en* 1825 (anonyme); Paris, 1825, in-8°; le grand succès de cet opuscule en nécessita plusieurs réimpressions; — *Revue politique de l'Europe en* 1826; in-8°; — *Nouvelles Lettres provinciales;* Paris, 1825, in-8° : pamphlet virulent, qui n'a de commun que le titre avec le livre de Pascal, et qui fit condamner l'auteur à trois mois de prison; — *Des Destinées futures de l'Europe;* 1825, in-8° : imprimé à Bruxelles, où

d'Herbigny s'était réfugié après sa condamnation ; — *Paris port de mer ;* Paris, 1826, in-8° ; — *Paris port de mer et la gare de Saint-Ouen, documents authentiques pour servir à l'intelligence de cette spéculation ;* Paris, 1828, in-8° ; — *Lettre au prince Léopold de Saxe-Cobourg ;* Lille, 1831, in-8° ; — *Fables nouvelles ;* Dunkerque et Paris, 1829, in-12 ; — *De l'État moral et politique de l'Europe en* 1832 ; Paris, 1832, in-8° ; — *Études politiques et historiques ;* Paris, 1836, in-8° ; — *Du Déclin de la France en décembre* 1842, etc. ; Paris, décembre, 1842, in-8°. Il a été pendant plusieurs années un des rédacteurs du *Messager* de Gand.

GUYOT DE FÈRE.

Archives histor. du nord, 2e série, t. V.

HERBIGNY (FAVART D'). *Voy.* FAVART D'HERBIGNY.

HERBIN (*Auguste-François-Julien*), orientaliste français, né à Paris, le 13 mars 1783, mort le 30 décembre 1806. Élève distingué de l'École des Langues orientales, il commença divers ouvrages, auxquels il ne put mettre la dernière main. On a de lui : *Développements des Principes de la Langue Arabe moderne, suivis d'un recueil de phrases, de traductions interlinéaires, de proverbes arabes et d'un essai de calligraphie orientale ;* Paris, 1803, in-4°, avec 11 planches ; — *Notice sur Hafiz de Chiràz ;* Paris, 1806, in-8°. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, il faut citer : *Dictionnaire Arabe-Français et Français-Arabe ;* — *Essai sur les Synonymes et les Homonymes arabes ;* — *Traité sur la Musique ancienne des Arabes ;* — *Histoire des Poëtes persans ;* — *Sur la manière de simplifier les caractères chinois.* E. B.

Journal de Paris, 1807. — Rabbe, *Biogr. des Contemp.*

HERBINIUS (*Jean*), théologien protestant et naturaliste allemand, né en 1633, à Pietschen, en Silésie, mort à Graudenz, le 14 février 1676. Il fit ses études à Wittemberg, voyagea dans le nord de l'Europe, et s'arrêta quelque temps à Stockholm, dont il dirigea l'école allemande. Il fut ensuite recteur du collége de Wolau, et prédicateur à Wilna et à Graudenz. On a de lui : *Examen controversiæ famosæ de Solis vel Telluris motu theologico-philosophicum ;* Utrecht, 1655, in-12 ; — *Dissertationes de admirandis mundi cataractis supra et subterraneis earumque principia, elementorum circulatione, ubi eadem occasione æstus maris reflui vera ac gemina causa asseritur ; nec non terrestri ac promigenio paradiso locus situsque verus in Palestina restituitur ; in tabula chorographica ostenditur et contra Utopios, Indianos, Mesopotamios aliosque asseritur ;* Copenhague, 1670 ; et Amsterdam, 1678 ; ouvrage fort curieux, et qui a le plus contribué à étendre la réputation de Herbinius ; — *Religiosæ Kijovienses Cryptæ, sive Kijovia subterranea : in quibus Labyrinthus sub terra et in eo emortua, a sexcentis annis, divorumque atque heroum Græco-Ruthenorum, et necdum corrupta corpora, ex nomine atque ad oculum e* Πατερικῶ *Slavonico detegit ;* Iéna, 1675, in-8° ; — *De Statu ecclesiarum Augustanæ Confessionis addictarum in Polonia ;* Copenhague, 1670, in-4°. V—U.

Jöcher, *Gelehrten Lexikon.* — Scheffer, *Suecia litteratata.* — J. Moller, *Hypomnemata.* — Nicéron, *Mémoires,* vol. XXV, p. 303-306. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

HERBOUVILLE (*Charles-Joseph-Fortuné,* marquis D'), général et administrateur français, né à Paris, en 1756, mort dans la même ville, le 1er avril 1829. Il appartenait à une famille noble, et avait perdu son père ainsi que deux de ses oncles dans les guerres d'Allemagne. Destiné lui-même à l'état militaire, il entra avec le grade de sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie, passa capitaine dans Royal-Navarre, officier supérieur aux gendarmes de la garde, et fut promu colonel, puis maréchal de camp. A l'approche de la révolution, il quitta le service, et vint se fixer en Normandie, où il possédait des biens considérables. Nommé membre de l'assemblée provinciale de Rouen en 1787, il fut élu procureur syndic par le clergé et la noblesse. Il se montra partisan modéré des idées nouvelles, et accepta le commandement de la garde nationale rouennaise. En 1790 il devint président de l'administration départementale de la Seine-Inférieure. Arrêté après le 10 août, il resta en prison tout le temps de la terreur et vécut ensuite dans la retraite, ne s'occupant que d'agriculture. Bonaparte le nomma préfet des Deux-Nèthes en 1800 et préfet du Rhône en 1806. Herbouville donna sa démission en 1810 ; l'enthousiasme qu'il manifesta à l'époque du retour du roi lui valut la dignité de pair de France, sous le titre de marquis, et le grade de lieutenant général. Après la seconde restauration, il alla présider le collége électoral du Rhône, et, revenu à Paris, il fut nommé directeur général des postes, fonctions qu'il ne conserva que jusqu'au mois de novembre 1816. A la chambre des pairs, où il était fort assidu, il votait avec le côté droit, et fit une vive opposition au ministère Decazes. Il concourut aussi à la rédaction du *Conservateur* avec Châteaubriand, de Bonald, etc. De son mariage avec Mlle d'Argenteuil, il eut deux filles, mariées l'une au duc de Crillon, l'autre au comte de Choiseul. On a de lui : *L'Émigré en* 1794, *ou une scène de la terreur,* drame en cinq actes et en prose ; Paris, 1820, in-8° ; — *Discours à l'occasion de la mort de M. de Fontanes, prononcé à la Société des Bonnes Lettres, dans la séance du* 20 *mars* 1821 ; Paris, 1821, in-8° : extrait des *Annales de la Littérature et des Arts.* On lui doit en outre des *Rapports sur des objets d'administration* et des *Mémoires sur l'Agriculture et la Statistique du département des Deux-Nèthes.* L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouv. Biographie des*

Contemp. — Lardier, *Histoire biographique de la Chambre des Pairs.* — Quérard, *La France littéraire.*

HERBST (*Jean-Frédéric-Guillaume*), naturaliste allemand, né le 1er novembre 1743, à Petershagen (principauté de Minden), mort à Berlin, le 5 novembre 1807. Il entra dans la carrière ecclésiastique, devint aumônier de l'armée prussienne, puis prédicateur d'une des familles de Berlin et en 1804 archidiacre; Herbst doit sa réputation surtout à ses travaux d'histoire naturelle, parmi lesquels nous citerons : *Versuch einer natürlichen Geschichte der Krabben und Krebse* (Essai d'une Histoire naturelle des Crabes et Écrevisses); Berlin, 1782-1804, 3 vol. in-folio, avec 46 planches; — *Kurze Einleitung zur Kenntniss der Insekten* (Introduction à l'Étude des Insectes); Berlin et Stralsund, 1784-1787, 3 vol. in-8°, 144 planches; — *Kurze Einleitung zur Kenntniss der Gerwürme* (Introduction succincte à l'Étude des Vers); Berlin, 1787-1789, 2 vol. in-8°, avec 81 planches; — *Natursystem der Kæfer* (Système naturel des Scarabées); Berlin, 1783-1795, 6 vol. in-8°, avec 109 planches. Le premier volume est de J.-G. Jablonsky; — *Natursystem der Schmetterlinge* (Système naturel des Papillons); Berlin, 1783-1795, 7 vol. in-8°, avec 180 planches; — *Naturgeschichte der ungeflugelten Insekten* (Histoire naturelle des Insectes aptères); ibid., 1797-1800, 4 cahiers in-4°.

Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — Meusel, *Gel. Teutschland.* — Mehring, *Neues gelehrtes Berlin.* — Baur, *Neues histor. biogr. liter. Handwoerterbuch*, vol. IV, p. 597.

HERBURN DE FULSTYN (*Jean*), historien polonais du seizième siècle, était castellan de Sanok, sénateur et conseiller du royaume de Pologne. Il vint en France comme ambassadeur de son pays en 1574. On a de lui : *Statuta Regni Polonici, in ordinem alphabeticum digesta;* 1567, in-fol.; — *Chronicon sive historiæ Polonicæ compendiosa Descriptio;* Bâle, 1571, in-4°; Dantzig, 1609, 1647, in-4°. « C'est, dit Barbier, un bon abrégé de l'ouvrage de Martin Cromer, *De Origine et Rebus gestis Polonorum.* Fr. Baudoin le traduisit en français, sans y mettre son nom, sous le titre d'*Histoire des Rois et Princes de Pologne;* Paris, 1573, in-4°. Blaise de Vigénère en fit aussi une traduction de son côté, et continua l'histoire jusqu'à Henri de Valois; son ouvrage est intitulé : *Les Chroniques et les Annales de Pologne jusqu'à Henri de Valois;* Paris, 1573, in-4°. »

J. V.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon.* — Barbier, *Examen critique des Dict. historiques.*

HERCULE. *Voy.* ESTE.

* **HERCULIUS** (Ἡρκούλιος), préfet du prétoire d'Illyrie en 408-412 après J.-C. C'est probablement à cet Herculius qu'est adressée une des lettres de saint Chrysostome, écrite pendant l'exil de ce saint (406-407). On voit par cette lettre qu'Herculius professait la plus vive affection pour saint Chrysostome.

Y.

Saint Chrysostome, *Opera*, vol. III, p. 859, édit. de Paris, 1834. — *Code Théodose*, II, 17; IV, 22; XII, 1.

HERCULIUS MAXIMIANUS. *Voy.* MAXIMIEN.

HERDEGEN (*Jean*), littérateur allemand, né à Nuremberg, le 21 juillet 1692, mort dans cette ville, le 15 février 1750. Il étudia la théologie à Altdorf et à Iéna, et devint en 1739 professeur de philosophie à Nuremberg et en 1742 professeur d'hébreu au collége de cette même ville. Depuis 1720 il fit partie de la société littéraire connue en Allemagne sous le nom de *Pegnesischer Blumenorden* (Ordre des Fleurs). Il y prit le nom d'*Amaranthe*, sous lequel plusieurs de ses écrits ont paru. Son principal ouvrage a pour titre : *Historische Nachricht von des loeblichen Hirten und Blumenordens an der Pegnitz Anfang und Fortgang bis auf das durch goettliche Guete erreichte hundertste Jahr* (Notice historique sur l'ordre des Bergers et des Fleurs, établi sur la Pegnitz, depuis son origine jusqu'à la centième année de son existence); Nuremberg, 1744; ouvrage curieux au point de vue de l'histoire littéraire de l'Allemagne.

R. L.

Hirschen, *Minist. eccles. Norimb. Jubil.*, p. 40. — Will, *Nürnberg. Gelehrt. Lexikon.*, t. II et t. IV. — Adelung, *Supplément* de Jöcher. — Joerden, *Lex. teutscher Dichter und Prosaisten.*

HERDER (***), peintre hollandais, né et mort à Groningue, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Après avoir appris la peinture dans sa patrie, il se rendit en Italie, et en 1475 se lia à Rome avec Carle van Mander, qui en fait un grand éloge. L'artiste biographe ne désigne pourtant pas les productions de son ami, qui aujourd'hui sont perdues ou attribuées à d'autres peintres.

A. DE L.

Carle van Mander, *Vie des Peintres anciens, italiens et flamands* (1604). — Descamps, *La Vie des Peintres flamands et hollandais*, t. I, p. 126.

HERDER (*Jean-Gottfried*), un des plus célèbres penseurs de l'Allemagne, naquit le 24 août 1744, à Mohrungen, petite ville de la Prusse orientale, et mourut à Weimar, le 18 décembre 1803. Son père était un pauvre maître d'école. Esprit inquiet dans un corps malingre, il ne connut pas les joies et la vivacité de l'enfance. Rien n'annonçait chez lui cette ardeur novatrice qui devait régénérer un jour la littérature germanique et lui imprimer une si féconde impulsion. On eût dit qu'une sorte de contrainte morale empêchait cette jeune âme de s'épanouir. Sa pieuse mère elle-même, qui eut sur lui une si grande influence, n'avait fait que développer dans son être une sensibilité maladive. Il eut pour guide, au sortir de l'enfance, un pasteur nommé Trescho, qui essaya vainement de vaincre ses habitudes de timidité et de tristesse. « Jamais, dit son maître, je ne le vis se mêler aux jeux de ses camarades; jamais un cri de joie ne sortit de sa bouche, un sourire n'effleura ses lèvres. » Trescho était connu de son temps par quelques écrits théologiques; le jeune Gottfried lui servit de secrétaire. Ce fut pour le jeune rêveur une occasion d'études qu'il ne laissa pas échapper; il dévorait les livres avec

une rapidité effrayante. Une gravité presque misanthropique semblait le caractère de celui qui allait bientôt trouver des inspirations de génie dans le plus pur sentiment social. Laissez grandir cet enfant taciturne, ce sera lui qui pénétrera mieux que personne dans l'esprit des premiers âges du monde, et qui, embrassant tous les siècles, interrogeant tous les peuples, suivant d'Orient en Occident le spectacle sans cesse renouvelé de la vie intellectuelle, pratiquera le premier, dans l'histoire de la pensée et de l'art, le grand dogme de la fraternité humaine.

Herder avait dix-huit ans, et déjà, sans autres ressources que la bibliothèque et les leçons d'un pauvre pasteur de campagne, il avait amassé, à force de zèle, tout un trésor de connaissances philosophiques et littéraires. Ses parents voulaient qu'il prît un état. Un chirurgien russe qui passait par Mohrungen offrit de se charger du jeune Gottfried et de lui faire étudier la chirurgie sous sa direction ; il allait d'abord à Kœnigsberg, où il comptait suivre les cours et visiter les hôpitaux, et de là il devait se rendre à Saint-Pétersbourg. La proposition fut agréée : Herder obéit au vœu de ses parents ; mais à peine arrivé à Kœnigsberg, la première opération chirurgicale à laquelle il assista lui causa une impression si douloureuse qu'il dut renoncer à une carrière si peu faite pour lui. Décidé à suivre sa vocation, il se fit inscrire aux cours de théologie ; et informant son père et sa mère de la résolution qu'il avait prise, il leur promit de pourvoir seul à tous ses besoins. Ce fut une vie héroïque, en vérité, que celle de Herder à Kœnigsberg. Ayant à peine de quoi subsister, réduit souvent à un morceau de pain par jour, il goûtait avec enthousiasme les joies de l'étude et de la pensée. La théologie, on le pense bien, ne l'occupait pas tout entier ; la philosophie, la littérature, les sciences mêmes se partageaient cette intelligence avide. Il suivit les leçons d'Emmanuel Kant, et avant de devenir un de ses adversaires les plus résolus, séduit par l'originalité du philosophe, il lui exprima sa juvénile admiration en des vers enthousiastes. C'est aussi à Kœnigsberg qu'il se lia avec Hamann, génie singulier, obscur, mais d'une valeur incontestable et qui cachait maintes pensées profondes sous les mystérieuses bizarreries de son langage. Kant et Hamann exercèrent une influence décisive sur Herder ; Kant fortifia chez lui l'indépendance du jugement, et le disciple prouva qu'il avait bien profité des leçons du maître, lorsque, réfutant plus tard sa *Critique de la Raison pure*, il protestait avec tant de vigueur contre le nihilisme du philosophe, c'est-à-dire contre ce scepticisme qu'il accusait d'appauvrir l'homme et d'anéantir la nature. Hamann l'introduisit en Orient, et lui fit soupçonner la beauté des civilisations primitives. Kant lui donna la hardiesse, Hamann le goût des mystères ; Herder y ajouta la sérénité, la noblesse, l'enthousiasme, le sentiment le plus pur de la dignité intellectuelle de l'homme, de l'homme pris individuellement et de cet homme collectif dont l'histoire nous raconte les destinées séculaires.

L'heure est venue où Herder va se révéler. Pendant la dernière année de son séjour à Kœnigsberg, il avait occupé une chaire au collége de cette ville ; en 1765 il est nommé professeur et prédicateur à Riga. Toujours grave, silencieux, il recueille les pensées qui agitaient son esprit dans cette période d'isolement, et il en fait deux ouvrages. Le premier portait ce titre : *Fragmente über die neuere deutsche Literatur* (Frag. sur la Littérat. allemande moderne) ; 1767 ; le second, revêtu d'un nom bizarre, qui rappelle les étiquettes singulières de Hamann, était intitulé *Critische Wälder* (forêts critiques) ; 1769. C'étaient des œuvres pleines de hardiesse. N'y cherchez pas cette sérénité de pensée, cette grâce de style un peu molle qui seront un jour le caractère distinctif de Herder ; le jeune écrivain débute avec une vigueur toute virile. Ce qui frappait surtout, au milieu des idées neuves et fécondes de ces deux livres, c'était la décision de la critique, et parfois l'amertume du langage. D'où venaient, demandait-on, ces hardis manifestes ? Ni Winckelmann, ni Jacobi, ni Lessing lui-même, les grands adversaires des vieilles écoles, n'avaient débuté de cette manière. Avant de se livrer aux polémiques éclatantes qui établirent son autorité, Lessing avait traversé une période d'hésitation ; l'auteur des *Fragments* et des *Forêts critiques* s'annonçait avec le ton impérieux d'un esprit mécontent de son siècle et qui aspire à une lumière plus pure. Un enthousiasme secret animait ces pages sévères. Assez dédaigneux du présent, il donnait de fécondes indications pour l'avenir. Confrontant Homère et Klopstock, Pindare et les poëtes lyriques du dix-huitième siècle, Théocrite et Gessner, Anacréon et Gleim, il aimait surtout à opposer aux littératures artificielles la grandeur des inspirations primitives, et il faisait sortir de cette comparaison toute une esthétique lumineuse. La plupart des principes qui allaient diriger les travaux de sa vie étaient déjà exposés dans ces pages juvéniles ; les *Fragments* étaient comme le programme d'une histoire des littératures comparées. Il passait de l'Orient à la Grèce et de la Grèce à Rome, montrant l'originalité de chaque littérature, montrant surtout les rapports des grandes œuvres poétiques avec le pays et le temps qui les avaient vues naître. Les chapitres sur la littérature orientale et la littérature grecque furent une révélation. Personne encore n'avait apprécié avec une critique si pénétrante et une imagination si vive le caractère à la fois national et profondément humain des poésies primitives. Était-ce bien le jeune professeur de Kœnigsberg et de Riga qui avait écrit de tels livres ? Qui aurait reconnu là cet esprit taciturne et timide ? Herder venait de soulever maints problèmes, d'ébranler maintes réputations, et il n'avait pas

craint de discuter résolument avec un maître comme Lessing.

On ne jette pas de tels manifestes, on ne touche pas ainsi aux écrivains et aux choses de l'esprit, sans s'attirer bien des colères. Troublé dans ses méditations par de violentes attaques, craignant d'être engagé malgré lui dans des polémiques stériles, Herder résolut de voyager. L'idée de voir la France lui souriait depuis longtemps; grâce à de généreux amis, il put réaliser son rêve. Ce voyage de France, quoique les biographes allemands en parlent peu, est une époque intéressante dans la vie de Herder. Certes l'auteur des *Fragments* et des *Forêts critiques* était déjà en possession de toutes les idées qui font sa gloire; il avait lutté comme Lessing, et d'une manière plus radicale que lui, contre la domination du goût français; il avait ramené la littérature germanique à ses modèles naturels, à Shakespeare, aux poëtes du Nord, à ces bardes écossais qu'il aimait passionnément. Pendant son séjour en Livonie, cette poésie septentrionale l'exaltait; sur le navire qui le transportait de Riga à Nantes, en vue des côtes d'Écosse et d'Angleterre, c'étaient les poëtes de ce pays qu'il relisait avec ardeur, et s'il visitait la France, ce n'était pas pour demander des leçons aux beaux esprits de la cour. Nous pouvons le dire cependant, Herder doit beaucoup à la France du dix-huitième siècle. Ce n'est pas en vain qu'il avait causé avec D'Alembert et Diderot. Son âme, jusque là comprimée, s'ouvre tout à coup au sentiment de la sympathie humaine. Le génie social de la France lui révèle sous un jour nouveau la mission qu'il peut remplir dans le monde. C'était le moment où la passion de l'humanité, la prédication de la tolérance, le prosélytisme philosophique et social donnaient à la littérature française le gouvernement de la société européenne. Herder emprunta à la France, non ses idées, mais sa méthode. Il ne renonça pas assurément aux idées supérieures qui fermentaient dans son âme; il conçut seulement un ardent désir d'imiter le caractère efficace de la littérature française et de servir l'humanité par l'action autant que par ses écrits. Le journal auquel il a confié ses projets est un des plus précieux témoignages de la noblesse et de l'ardeur de sa pensée.

Herder quitta la France pour remplir auprès d'un jeune prince de Holstein les fonctions de précepteur ou de compagnon de voyage. Il revint en Allemagne par la Hollande, arriva à Hambourg, où il fit connaissance avec Lessing, et se mit de nouveau en route avec le jeune prince qu'il accompagnait. Ils se dirigèrent vers les bords du Rhin, visitèrent Darmstadt, Heidelberg, Carlsruhe, et entrèrent en Alsace. Herder était depuis quelques mois à Strasbourg quand un jeune homme inconnu vint frapper à sa porte, impatient de saluer avec respect l'auteur des *Fragments* et des *Forêts critiques;* c'était le futur auteur de *Faust.* On sait quelle fut l'influence de Herder sur le développement du génie de Gœthe. Ces conférences littéraires de Strasbourg forment un brillant épisode dans l'histoire de la poésie allemande. Herder, on peut le dire, a éveillé chez Gœthe le sentiment de la grande poésie. Le maître avait beau se montrer dédaigneux et acerbe, le disciple ne se décourageait pas; il subissait volontiers les railleries de son mentor, pourvu qu'il pût entendre cette voix inspirée expliquer l'épopée d'Homère et les chants des prophètes hébreux. « C'était, dit Gœthe, un généreux bourru. Je ne me souviens pas d'avoir reçu de lui le moindre conseil ni le moindre encouragement; n'importe! tout ce qui émanait de lui me causait une impression, non pas agréable assurément, mais profonde. » Gœthe va jusqu'à dire que l'écriture même de Herder exerçait sur lui une magique influence (*eine magische Gewalt*). « Jamais, ajoute-t-il, je n'ai déchiré une seule de ses lettres, ni même une seule adresse écrite de sa main »; — naïf éblouissement de cette âme, novice encore, en face du guide qui l'introduisait dans les régions de la poésie!

Revenu en Allemagne, Herder fut appelé auprès du prince souverain de Schaumbourg-Lippe, comme pasteur et prédicateur de Buckebourg (1771). Il passa cinq années dans cette paisible résidence, et y poursuivit avec ardeur ses travaux littéraires. C'est pendant cette période qu'il se maria; les joies de la famille qu'il goûta auprès d'une compagne d'élite adoucirent peu à peu cette rudesse de caractère, entretenue chez lui par la solitude, et qui lui a été en maintes rencontres si amèrement reprochée.

J'ai dit tout à l'heure que Kant et Hamann, par des qualités différentes, avaient singulièrement influé sur la direction de son esprit; n'oublions pas de signaler tout ce qu'il doit à Lessing. On peut affirmer que Lessing a provoqué les meilleurs travaux de Herder; c'est à Lessing qu'il songe, c'est Lessing qu'il veut égaler, rectifier, compléter, lorsqu'il écrit la plupart de ses dissertations littéraires et esthétiques. M. Gervinus le premier, si je ne me trompe, a très-bien indiqué cette lutte de Lessing et de Herder, ou plutôt cette singulière émulation qui poussait Herder à refaire les œuvres de Lessing. Il n'y a pas eu de lutte, puisque Lessing, sans regarder à droite ni à gauche, marchait tout droit devant lui et déroulait librement sa pensée; mais cette attention sympathique et inquiète avec laquelle Herder suivait le développement des idées de Lessing fournit à l'histoire littéraire des comparaisons de l'intérêt le plus vif. Lessing et Herder se complètent l'un l'autre, à peu près comme Gœthe et Schiller. Certes, l'auteur des *Fragments* ne possède pas cette précision de pensée, cette netteté magistrale de style qui donnent tant d'autorité à l'auteur de *L'Éducation du genre humain;* je crois cependant qu'il le dépasse par l'étendue et la noblesse de l'intelligence. Per-

sonne n'a eu plus que Herder le sentiment de la dignité de l'homme. Son grand ouvrage, intitulé *Ælteste Urkunde des menschlichen Geschlechts* (Origines du genre humain), qu'il publia pendant son séjour à Buckebourg (1774), est le premier produit de cette inspiration pour laquelle il n'a pas de rival. Ce livre, si important au point de vue de l'histoire générale, offre aussi un vif intérêt pour l'histoire particulière du dix-huitième siècle. Au moment où Herder le publia, les discussions théologiques étaient plus vives que jamais. Les rationalistes vulgaires étaient aux prises avec l'armée des piétistes, et Lessing, aussi opposé à la platitude des uns qu'au fanatisme des autres, faisait feu de toutes parts dans des dissertations et des pamphlets qui mettaient les esprits en émoi. Herder, en interprétant les premiers chapitres de la *Genèse*, suivait une direction analogue à celle de Lessing; il défendait contre les rationalistes la naïve sublimité des traditions religieuses, et il ne sacrifiait aux fanatiques aucun des droits de la pensée. Ce n'était pas, du reste, une œuvre de polémique; Lessing, avec son style mordant et son érudition précise, était armé pour la lutte; Herder, inspiré du sentiment poétique, emportait les âmes sur les ailes de la fantaisie et les arrachait aux discussions des écoles. Le monde primitif est le domaine de Herder; c'est là qu'il aime à surprendre les magnifiques instincts de la nature humaine et à chercher le secret de ses destinées à venir.

Herder n'occupait pas à Buckebourg un rang digne de lui; sa place était marquée dans l'un des centres où se développait de jour en jour le mouvement de la littérature allemande. Le rival de Lessing, le maître de Gœthe, celui qui agrandissait la critique, qui inspirait les poëtes, qui renouvelait la théologie, devait vivre à Berlin ou à Gœttingue, à Iéna ou à Weimar. L'université de Gœttingue, sur la proposition du célèbre philologue Gottlob Heyne, eut un instant la pensée de lui offrir une chaire de théologie; mais l'indépendance de sa critique effraya certains orthodoxes: on prétendit lui dicter des conditions; cet acte de défiance révoltant sa fierté, il refusa d'y souscrire, et le vœu de Heyne ne se réalisa pas. Gœthe n'avait pas oublié ce qu'il devait à Herder; il le vengea de l'université de Gœttingue en le faisant appeler à Weimar, comme prédicateur de la cour et directeur du consistoire. Herder avait trente-et-un ans. C'est à Weimar qu'il a passé la partie la plus importante de sa vie. Une fois installé à ce poste, il y resta jusqu'à sa mort, et pendant ces vingt-huit années (1775-1803), au milieu des plus grands esprits de l'Allemagne, à côté de Gœthe et de Schiller, il éleva les monuments littéraires auxquels son nom est demeuré attaché. L'histoire, la poésie, la théologie se partageaient ses méditations, et ce qu'il y cherchait avant toute chose, c'étaient, sous des formes diverses, les titres de noblesse du genre humain. Avec quelle sympathie pénétrante il interrogeait les poésies primitives de tous les pays! Son recueil de chants populaires intitulé: *Stimmen der Voelker* (Voix des Peuples), 1778, eut un succès immense. Les travaux de l'Allemagne sur la poésie populaire, les études des romantiques sur le moyen âge, les recherches de tant d'érudits sur les *Eddas*, les *Niebelungen*, le *Romancero*, ces belles traductions qui ont donné au pays de Gœthe de vivantes copies des poëtes indiens, arabes, grecs, italiens, anglais, espagnols, toute cette littérature si curieuse et si riche remonte à la publication des *Stimmen der Voelker*. « Herder, dit M. Gervinus, a frappé le rocher, et tous les courants poétiques de l'humanité, jaillissant à son appel, ont sillonné la terre allemande. »

Quatre ans après les *Voix des Peuples*, Herder publiait un de ses plus beaux ouvrages, l'*Esprit de la Poésie hébraïque* (Geist der hebr. Poesie). Aucune des poésies primitives ne pouvait mieux convenir à son âme que les chants des prophètes hébreux. La sublimité des idées religieuses, le reflet du ciel de l'Orient, le sentiment des splendeurs de la nature, le récit des premiers âges du monde associé à tous les enchantements d'une terre privilégiée, tout cela exaltait l'imagination de Herder. Qu'était-ce que l'*Iliade* auprès de cette épopée merveilleuse, âme de tout un peuple conversant avec Dieu? Aussi simple, aussi naïve que les chants d'Homère, l'épopée hébraïque dépasse l'épopée grecque, comme le Sinaï dépasse l'Olympe. Herder trouvait chez les prophètes les deux choses qui parlaient le plus vivement à son génie, la vivante beauté de la poésie primitive et la sublimité des inspirations religieuses; comment cette étude sur la littérature hébraïque n'eût-elle pas été composée par lui avec amour? « Depuis mon enfance, écrivait-il à Hamann, je porte ce livre dans mon cœur. » La mise en scène est charmante. Rien de pédantesque, rien qui rappelle les épineuses recherches du philologue et de l'érudit. Deux amis se réunissent au point du jour sur la cime d'une montagne. La demi-clarté du crépuscule les fait songer à l'heure où le monde sortit du chaos. Le soleil paraît, une douce chaleur les pénètre, la vie s'éveille dans l'univers, et un hymne d'actions de grâces monte de leur cœur à leurs lèvres. Au milieu de ces émotions, ils s'entretiennent de la poésie hébraïque, et tout d'abord ils comprennent qu'elle fut aussi l'hymne de l'humanité naissante. « Ainsi, dit M. Edgar Quinet, l'écrivain tire la critique littéraire de la poussière des livres et des académies pour l'étendre sur les herbes odorantes des vallées, sur le rideau des forêts, sur l'azur des lacs, sur les eaux, sur la terre, dans le ciel. Il appelle tout l'univers pour commenter quelques paroles échappées au cœur des hommes, et nous qui pensions lire la dissertation d'un rhéteur, nous ne rencontrons le plus souvent qu'un chant de Milton,

qu'un dialogue de nos premiers pères sous les berceaux d'Éden. »

Les *Lettres sur Persépolis*, qui appartiennent à la même période, sont aussi un précieux témoignage des études de Herder sur la civilisation orientale. Quelques années après la publication de ce livre, un écrivain français, qui ne l'avait pas lu et qui ne l'aurait pas compris, s'asseyait sur les ruines des antiques cités de l'Orient; il évoquait à sa manière les races d'hommes qui avaient vécu dans ces murs, et ce spectacle ne lui inspirait que des déclamations emphatiquement vulgaires, aussi outrageantes pour l'humanité que pour le sentiment religieux. Quel abîme entre les *Ruines* de Volney et ces *Lettres sur Persépolis!* Si les *Voix des Peuples* ont suscité les nombreuses études que l'Allemagne a consacrées à toutes les littératures du Midi et du Nord, les *Lettres sur Persépolis* sont comme une introduction aux grands travaux archéologiques de nos jours. La renaissance orientale, qui sera un des événements intellectuels les plus importants du dix-neuvième siècle, a eu son précurseur dans Herder. Citons encore un des hommes qui l'ont le mieux apprécié : « Depuis ce temps, dit M. Edgar Quinet, histoire, mythologie, beaux-arts, pas un livre remarquable sur ces sujets ne l'a suivi et dépassé où l'on ne sente plus ou moins immédiatement son influence créatrice. Pour parler sa langue, il ressemble à ce lotus sacré des *Védas* qui, balancé çà et là sur les eaux primitives, porte au loin dans son frêle calice tout un univers naissant. »

Toutes ces études de Herder ne semblent être que la préparation de son grand ouvrage, *Ideen Philosophie der Geschichte der Menscheit* (Idées sur la Phil. de l'Hist. de l'Humanité); 1784. De même que Klopstock est tout entier dans *La Messiade*, de même que *Faust* est le résumé de la vie intellectuelle de Gœthe et que toutes les inspirations de Lessing aboutissent à *Nathan le Sage*, les *Idées sur la Philosophie de l'Histoire* sont le couronnement des travaux de Herder. L'habile historien littéraire qui fait cette remarque, M. Hillebrand, ajoute avec raison que malgré les fautes de détail, malgré l'absence de principes rigoureusement scientifiques, malgré le caractère inspiré et presque divinatoire de certains développements, ce livre n'en demeure pas moins un des monuments les plus glorieux du génie contemplatif de l'Allemagne. M. Schlosser, dans son *Histoire du dix-huitième Siècle*, adresse à Herder des objections très-graves au nom de la science historique; l'ethnographie, la philologie, les sciences naturelles pourraient y signaler aussi des lacunes ou des erreurs; ce qu'il est impossible de contester, c'est la beauté de l'inspiration générale et la majestueuse ordonnance du tableau. Les rapports de l'homme avec la terre qu'il habite, les rapports de cette terre avec le monde tout entier n'avaient jamais été exposés d'une manière plus poétique et plus grande. Les admirables travaux géographiques de M. Charles Ritter n'ont-ils pas été suscités par les premiers livres de cette *Philosophie de l'Histoire?* L'auteur même du *Cosmos*, M. Alexandre de Humboldt, ne leur doit-il pas quelque chose? « Un homme distingué par l'âme, écrit Herder, sentira toujours beaucoup moins de plaisir de ce qu'il dit que de ce qu'il inspire. » La joie de Herder a dû être vive, car il a exercé par cet ouvrage une bienfaisante action sur son époque. Ce ne fut pas seulement la philosophie et l'histoire qui en profitèrent, l'humanité elle-même en parut plus grande et plus digne de respect. Gœthe, qui lut en Italie les *Idées sur la Philosophie de l'Histoire*, y retrouvait sa patrie dans ce qu'elle avait de meilleur; ces nobles études de la pensée allemande lui apparaissaient avec leur beauté idéale au milieu des chefs-d'œuvre de l'art antique, et il appelait ce livre « un Évangile ». On a accusé Herder de panthéisme; on lui a reproché d'avoir détruit ou affaibli le sentiment de la liberté; ceux qui ont porté cet arrêt ne se rappelaient pas sans doute tant de belles pages où il parle de l'immortalité de l'âme et des conditions de la vie future : bien loin d'être borné à cette existence terrestre et de se confondre ensuite avec la substance infinie, l'homme, selon Herder, ne fait qu'ébaucher ici-bas son existence immortelle; la vie humaine est une fleur qui ne s'épanouira que dans les cieux. Non, cette philosophie de l'histoire ne détruit pas la liberté au profit des lois supérieures qui régissent les sociétés humaines; elle est plutôt un admirable enseignement de morale individuelle. « Jamais, dit l'éloquent traducteur de Herder, il ne m'est arrivé de le quitter sans avoir une idée plus élevée de la mission de l'homme sur la terre, jamais sans croire plus profondément au règne de la justice et de la raison, jamais sans me sentir plus dévoué à la liberté, à mon pays, et en tout plus capable d'une bonne action. »

Faut-il signaler ici tous les écrits de Herder? J'ai indiqué les plus considérables, mais depuis la publication des *Fragments* jusqu'à l'heure de sa mort (1767-1803), pendant ces trente-six années de recueillement et d'études, combien de pages brillantes où ce noble génie a répandu son âme! histoire, philosophie, théologie, morale, archéologie, beaux-arts, tout ce qui intéresse la vie spirituelle de l'homme a provoqué ses méditations. Tantôt ce sont des ouvrages de longue haleine, tantôt, et le plus souvent, des essais, des fragments, des notes rapides où il jette les idées qui se pressent dans son esprit. Il y a parfois un désordre poétique et charmant dans ces dissertations, ce qui n'empêche pas un ordre supérieur et caché. Mme de Staël a parfaitement décrit ces libres allures du style de Herder : « On a dit que ses écrits ressemblaient à une conversation animée; il est vrai qu'il n'a pas dans ses ouvrages la forme méthodique qu'on est

convenu de donner aux livres. C'est sous les portiques et dans les jardins de l'Académie que Platon expliquait à ses disciples le système du monde intellectuel. On retrouve dans Herder cette noble négligence du talent, toujours impatient de marcher à des idées nouvelles. C'est une invention moderne que ce qu'on appelle un livre bien fait... La plupart des ouvrages philosophiques des anciens sont des traités ou des dialogues qu'on se représente comme des entretiens écrits. Montaigne aussi s'abandonnait de même au cours naturel de ses pensées. Il faut, il est vrai, pour un tel *laisser-aller* la supériorité la plus décidée : l'ordre supplée à la richesse, et si la médiocrité marchait au hasard, elle ne ferait d'ordinaire que nous ramener au même point, avec la fatigue de plus ; mais un homme de génie intéresse davantage quand il se montre tel qu'il est et que ses livres semblent plutôt improvisés que composés. »

Parmi les œuvres secondaires de ce rare écrivain, œuvres moins complètes sans doute que les *Origines de l'Humanité*, les *Lettres sur Persépolis*, l'*Esprit de la Poésie hébraïque* et les *Idées sur la Philosophie de l'Histoire*, mais sans lesquelles on n'aurait pas la mesure de ses richesses, mentionnons les *Lettres sur le Progrès de l'Humanité*, les *Préludes pour l'Histoire de l'Humanité*, l'*Origine du Langage*, la *Métacritique* et *Calligone*, réfutations amères de Kant et de ses disciples, *Adrastée*, vivant tableau de la culture littéraire et sociale au dix-septième et au dix-huitième siècle, le *Dialogue sur Dieu et l'Ame*, les *Lettres sur l'Étude de la Théologie*, et surtout les *Écrits chrétiens*, vaste collection de mémoires, de commentaires, de sermons, où la pieuse ardeur de son âme, bien loin d'affaiblir la liberté de son esprit, lui communiqua une confiance extraordinaire. La hardiesse unie à la sérénité, voilà ce qui distingue la théologie de Herder. Les plus audacieux résultats de l'exégèse moderne sont déjà pressentis, indiqués par l'auteur du *Commentaire sur saint Jean*. Deux ans avant de mourir, Herder, complétant un des principaux travaux de sa vie, essayait pour l'Espagne du moyen âge ce qu'il avait fait pour les poésies populaires en général ; il traduisait le *Romancero du Cid*, et cette belle traduction, à laquelle on a trop reproché certaines inexactitudes de détail et de couleur, est demeurée un monument classique en Allemagne.

Cette vie d'étude avait gravement altéré la santé de Herder ; il venait d'être nommé président du consistoire à Weimar, et l'électeur de Bavière lui avait donné des lettres de noblesse, quand l'épuisement de ses forces l'obligea d'interrompre ses travaux. Bientôt sa vue s'affaiblit, et il fut menacé de la perdre ; une chute de voiture qu'il fit au mois de mai 1803 aggrava encore sa situation ; il lui en resta un ébranlement nerveux et de sérieuses perturbations intérieures. Les eaux d'Eger, qu'il prit pendant l'été de 1803, furent impuissantes à le guérir, et quelques mois après son retour, le 18 décembre, il mourut, à Weimar, au milieu des larmes de sa famille et de la douleur publique. Cette mort en effet était un deuil national ; Herder, à peine âgé de cinquante-neuf ans, était bien loin d'avoir épuisé le trésor de sa pensée.

« Herder avait, dit-on, une conversation admirable, et l'on sent dans ses écrits que cela devait être ainsi. On y sent bien aussi ce que tous ses amis attestent, c'est qu'il n'était point d'homme meilleur. » M^me^ de Stael, qui porte ce jugement sur Herder, ajoute les belles paroles qui suivent : « Quand le talent littéraire peut inspirer à ceux qui ne nous connaissent pas encore du penchant à nous aimer, c'est le présent du ciel dont on recueille les plus doux fruits sur la terre. » Cette réflexion s'applique parfaitement à Herder ; chez l'auteur des *Idées sur la Philosophie de l'Histoire*, l'écrivain fait aimer l'homme, et M. Edgar Quinet s'associe à la pensée de M^me^ de Stael lorsque, dans les pages éloquentes qui précèdent sa traduction des *Idées*, il laisse tout à coup échapper ce vœu de son âme : « Que de fois ne me suis-je pas écrié en déposant ce livre, le cœur tout ému de joie : Voilà l'homme que je voudrais pour mon ami ! » Malheureusement, les confidences, les révélations des hommes qui ont connu Herder dans l'intimité nuisent un peu à cette physionomie idéale, telle que nous nous la représentons d'après ses ouvrages. Il paraît certain que Herder avait un caractère peu sociable ; il était hautain, impérieux, et ses critiques acerbes ont failli décourager plus d'un poëte. Gœthe, qui lui garda une si vive reconnaissance pour les leçons de littérature qu'il avait reçues de lui à Strasbourg, eut maintes fois à se plaindre de la rudesse et de la bizarrerie de son humeur ; Schiller ne put jamais sympathiser avec lui ; Wieland, Niebuhr, Stolberg, d'autres encore l'ont jugé dans les termes les plus sévères. Contemporain des grands poëtes et des grands philosophes de l'Allemagne, il paraissait n'avoir qu'une médiocre estime pour leurs œuvres. Était-ce jalousie ? Je ne puis le croire. On a trop insisté dans ces derniers temps sur l'insociabilité de Herder. Les esprits qui placent très-haut leur idéal sont toujours mécontents de leur siècle ; Herder se faisait une idée si sublime de la mission du genre humain que nulle époque de l'histoire, et à plus forte raison nulle œuvre contemporaine, ne pouvait le satisfaire. Les choses les plus belles ne lui semblaient que des ébauches, et de même qu'il comparait l'humanité à une fleur dont la corolle ne s'ouvrira qu'au ciel ; au-dessus des œuvres les plus glorieuses, il apercevait toujours un idéal devant lequel la réalité pâlissait. Qu'importent les sévérités de Herder ? Elles nous font mieux connaître la nature de son esprit, sans diminuer l'estime due à son caractère. Ses *Lettres*, récemment publiées, mon-

trent tout ce que le fils du maître d'école de Mohrungen avait gardé de douceur et de bonté ingénue au milieu des impatiences d'une humeur irritable. Herder a pu être rigoureux, injuste même pour quelques-uns de ses rivaux; il n'en a que mieux travaillé à relever l'idéal de l'homme. M. Gervinus a dit qu'il avait été un *ferment* pour son siècle; Herder n'appartient pas seulement à son siècle, il appartient à l'avenir, et le genre humain a sans doute encore bien des phases à parcourir avant d'atteindre l'idéal de justice, de beauté, de noblesse morale, d'*humanité* enfin, que ce grand esprit lui propose dans tous ses ouvrages. — Les œuvres complètes de Herder ont été publiées après sa mort par ses deux illustres amis, Gottlob Heyne et Jean de Muller, 45 vol. in-8°; Tubingue, 1805-1820. — Il y en a eu depuis plusieurs réimpressions partielles. — MM. Henri Duntzer et Ferdinand Gottfried de Herder ont publié récemment un recueil de lettres fort curieuses adressées par Herder à Gœthe, Schiller, Jean-Paul, Klopstock, Lavater, Jacobi, etc.; 3 vol., Francfort, 1857.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Erinnerungen aus dem Leben J. Gottf. v. Herder, von Caroline v. Herder; Tubingue, 1820. — *J.-G. von Herder's Lebensbilder*, von Dr. Emil Gottfried von Herder; Erlangen, 1846. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, 5 vol.; Leipzig, 1853. — Schlosser, *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts*, 7 vol.; Heidelberg, 1843-1848. — Hillebrand, *Die deutsche national Literatur*, 3 vol.; Hambourg, 1845. — Mme de Staël, *De l'Allemagne.* — Edgar Quinet, *Étude sur Herder*, en tête de la traduction des *Idées sur la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité;* 3 vol., Paris, 1834. — Henri Schmidt; *Étude sur Herder considéré comme critique littéraire;* Strasbourg, 1855.

HERDER (*Guillaume-Godefroi* DE), médecin, fils aîné du précédent, né à Buckebourg, le 28 août 1774, mort à Weimar, le 9 mai 1806. Il étudia la médecine, qu'il exerça à Weimar, et publia une bonne édition des œuvres complètes de son père. Il écrivit lui-même deux ouvrages de médecine : *De nativo prolapsu vesicæ urinariæ inverso, in puella observato;* Iéna, 1797; — *Zur Erweiterung der Geburtshilfe* (Études sur l'Art des Accouchements); Leipzig, 1803, in-8°. R. L.

Allgemeine Literatur-Zeitung. Intellig. Blatt, 1806, n° III. — Baur, *Neues hist. biogr. literarisches Handwoerterbuch*, vol. VI, p. 108. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

* **HERDER** (*Émile-Godefroi* DE), frère du précédent, mort le 27 février 1855, à Erlangen, fut conseiller dans l'administration des forêts de la Bavière, et a publié une biographie de son père : *Herder's Lebensbild;* Erlangen, 1846-1847, 6 vol. R. L.

Conv.-Lex. — *Unsere Zeit*, livraison n° 6, p. 416.

* **HERDER** (*Sigmund-Auguste-Wolfgang* DE), frère des précédents, administrateur et minéralogiste allemand, né le 18 août 1776, à Buckebourg, mort le 29 janvier 1838, à Dresde. Il fit ses études à Weimar et à Freiberg, et devint directeur en chef des mines de la Saxe. On a de lui : *Fünf und zwanzig Tafeln Abbildungen der vorzüglichsten Apparate zur Erwærmung der Geblæseluft auf den Hüttenwerken* (Vingt-cinq planches de dessins des meilleurs appareils pour chauffer l'air des soufflets dans les mines), ouvrage publié après sa mort par Brendl, Reich, Winckler et Merbach; Freiberg, 1840. R. L.

Conv.-Lex.

* **HERDONIUS** (*Appien*), chef sabin, tué en 460 avant J.-C. Il conçut l'audacieuse pensée de s'emparer de Rome en profitant des troubles qui agitèrent cette ville au sujet de la loi Terentilla. A la tête d'une troupe de 4,000 hommes au moins, formée de bannis et d'esclaves, il franchit le Tibre, pénétra dans la ville par la porte Carmentale, que, pour un motif religieux, on laissait toujours ouverte, et qui ce jour-là, soit hasard, soit secrète connivence, n'était pas gardée, et monta au Capitole sans rencontrer de résistance, bien qu'il suivît une des rues les plus peuplées. Les Romains n'apprirent l'occupation de leur forteresse que par les cris de guerre et les trompettes des assaillants. Cet étrange événement serait inexplicable si on ne supposait qu'il fut précédé d'un complot et qu'une partie de la population romaine s'entendit avec le chef sabin. Peut-être eut-il des complices dans une fraction des patriciens, et particulièrement dans la maison Fabia, dont l'un des membres, Fabius Cæson, venait d'être exilé pour cause de violences pendant les comices? Mais les promesses qui avaient jeté Herdonius dans sa téméraire entreprise ne furent pas tenues, et l'appui sur lequel il comptait lui manqua. En vain il déclara qu'il venait affranchir les esclaves qui se joindraient à lui, abolir les dettes et protéger le peuple contre l'oppression : les esclaves et les hommes libres méprisèrent également ses offres, et il ne put pas même obtenir le rappel des exilés. Ses succès ne dépassèrent pas l'enceinte du Capitole, et au bout de quatre jours, il fut forcé dans cet asile, et massacré avec la plupart de ses compagnons. Tite Live et Denys d'Halicarnasse ont beaucoup atténué la portée de cet événement, dont Niebuhr, au contraire, a peut-être exagéré l'importance. Mais bien que le but en soit douteux et les circonstances peu connues, c'est un des plus curieux épisodes de l'histoire romaine dans le premier siècle de la république. Y.

Tite Live, III, 15-19. — Denys d'Halicarnasse, X, 14-17. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, trad. de Golbéry, t. II. — Arnold, *History of Rome*, vol. I, c. XI.

* **HERDONIUS TURNUS**, d'Aricia dans le Latium, mis à mort vers 515 avant J.-C. Il s'éleva contre l'arrogance de Tarquin le Superbe, et exhorta ses compatriotes à ne pas se fier aux promesses de ce prince. Tarquin l'accusa d'avoir comploté sa mort, suborna des témoins, et gagna des esclaves qui cachèrent des armes dans la maison où logeait Herdonius. Celui-ci fut condamné par la grande assemblée des Latins et noyé dans la fontaine Férentine. Tel est le récit de Tite Live; Denys d'Halicarnasse rapporte le

même fait d'une manière un peu différente, et prétend qu'Herdonius était natif de Corioles. Y.

Tite Live, I, 50, 51. — Denys, IV, 45-48.

* **HÉRÉ** (*Emmanuel*), architecte français, né à Sancy (Moselle), le 14 octobre 1705, mort à Lunéville, le 3 février 1763. Il conçut le plan, dessina les édifices et dirigea les travaux qui ont fait de Nancy la plus jolie capitale du dix-huitième siècle. Stanislas l'ennoblit, par lettres patentes du 15 septembre 1751, et Louis XV le décora du cordon de Saint-Michel. Les bienfaits de Stanislas l'eussent rendu riche, sans de malheureuses spéculations qui assombrirent son existence. On a de lui : *Recueil des Plans, élévations et coupes, tant géométrales qu'en perspective, des châteaux, jardins et dépendances que le roy de Pologne occupe en Lorraine, y compris les bâtiments qu'il a fait élever...;* Paris, 1753. Cet ouvrage, qui forme 3 volumes, contient 74 planches, avec frontispices et titres, gravés par François, dessinés par Bovet, Choffard, etc. Quand Héré mourut, il venait de terminer et de présenter au roi Stanislas le *Recueil des Fondations et Établissements faits par le roi de Pologne*, nouv. éd., augm. et corr.; Lunéville, 1762, in-fol. : divisé en deux parties avec planches, vignettes, etc. Au frontispice de la seconde partie, un cul-de-lampe, exécuté par Girardet et Collin, représente Héré debout devant Stanislas, qui accepte son livre. Émile BÉGIN.

Recueil des Plans, élévations et coupes, etc. (ouvr. cité), la préface. — *Recueil des Fondations et Établissements* (ouvr. cité), 2e partie, p. 72, 85, 96, 97, 115. — Dom Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*, p. 378. — Lionnois, *Hist. des Villes vieille et neuve de Nancy*, t. II, p. 28, 203. — Durival l'aîné, *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 214, 216; t. II, p. 322. — Émile Bégin, *Biographie de la Moselle*, II, p. 327-329.

* **HÉRÉAS**, historien grec, né à Mégare, vivait à une époque incertaine. Plutarque le cite en plusieurs endroits. Y.

Plutarque, *Theseus*, c. XX; *Solon*, c. X, 32. — C. Müller, *Fragmenta Histor. Græcorum*, t. IV, p. 426.

HÉREAU (*Edme-Joachim*), littérateur français, né à Paris, le 3 mars 1791, mort par suicide, le 8 juillet 1836. En 1809 il suivit en Russie un prince russe en qualité de secrétaire, et enseigna plus tard la littérature française à Saint-Pétersbourg. Soupçonné d'être l'auteur d'une pièce de vers qui parut en 1812 contre l'empereur Alexandre, Héreau fut exilé en Sibérie, aux environs de Tobolsk. Possédant la langue russe, il devint l'interprète des malheureux soldats français que la déplorable campagne de Russie accumula dans la Sibérie. Rendu à la liberté après la paix, il résida quelque temps à Berlin comme secrétaire d'un ambassadeur russe. Revenu à Paris à la fin de 1819, il fut attaché en 1820 à la *Revue encyclopédique*, dont il fut d'abord caissier, puis secrétaire général. Il y donna de nombreux articles, notamment sur la littérature française et sur la littérature russe, quelques nécrologies, etc. En 1826 il devint secrétaire général du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, fondé par le baron de Férussac, et auquel il resta attaché jusqu'à la chute de cette entreprise, à la fin de 1831. L'année suivante il fut appelé à diriger la rédaction du *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*. Il remplit cette tâche avec beaucoup de soin; mais les questions grammaticales et lexicographiques, qu'il aimait à traiter avec étendue, prenant beaucoup de place, il préféra se retirer plutôt que de changer le cadre de ce livre et de céder aux exigences commerciales des éditeurs, disant « que l'intelligence ne devait pas se mettre à la remorque de la matière ». Il quitta cette rédaction en décembre 1835, à la fin de la lettre E. Il s'occupa alors d'organiser une société en commandite pour la traduction des meilleurs ouvrages publiés en diverses langues européennes. Il en fit paraître le prospectus; mais il ne trouva pas un nombre suffisant d'actionnaires. Il conçut encore d'autres projets, qui échouèrent; et, s'abandonnant alors au chagrin, ne trouvant aucun appui chez d'anciens collaborateurs devenus puissants, craignant de ne plus pouvoir suffire aux besoins d'une nombreuse famille, il résolut d'en finir avec la vie. On le trouva attaché par sa cravate à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre. Héreau était un travailleur consciencieux et infatigable, spirituel et caustique; mais sans connaissances profondes. On a de lui : *Analyse des fables russes imitées de Kriloff en vers français et italiens;* Paris, 1825, in-8°; — *Revue sommaire de quelques ouvrages poétiques;* Paris, 1826, in-8°; — *Examen de l'Anthologie russe de M. Dupré de Saint-Maur, précédé d'un coup d'œil général sur la littérature russe;* Paris, 1827, in-8°. Ces différents opuscules sont extraits de la *Revue encyclopédique* et tirés à petit nombre. Il a aussi fourni beaucoup d'articles au *Bulletin universel* et au *Dictionnaire de la Conversation*. Il avait été un des fondateurs et des principaux rédacteurs de *La Causeuse*, en 1822. Il a fait des articles de théâtre à la *Chronique de Paris* en 1834. Le tableau de la littérature russe et polonaise qui fait partie de l'*Atlas des Littératures* de M. Jarry de Mancy est de Héreau. Enfin, il a donné des pièces de vers à différents recueils, comme l'*Almanach des Muses*, l'*Almanach des Dames*, *La Psyché*, etc. On cite surtout ses fables *Le Sultan et le Vase d'Argile*, *Le Singe et l'Ours*, et *Le Postillon et la Diligence*, fable politique, qui parut dans le *Mercure du dix-neuvième siècle*, en 1827. L. LOUVET.

Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — *Table de la Revue encyclopédique.* — *Renseignements particuliers.*

HEREDIA (*Pierre-Michel* DE), médecin espagnol, né à Valladolid, en décembre 1590, mort vers la fin de l'année 1661. Il fut premier médecin de Philippe IV. Il laissa plusieurs ou-

vrages inédits, qui furent publiés par son élève Pierre Barca d'Astorga; Léon, 4 vol. in-fol. Voici le titre de ce recueil : *Operum medicorum quatuor Volumina : primum, in duas partes divisum, universalem continet doctrinam de febribus; secundum historias epidemicas Hippocratis elucidat; tertium de acutis tractat morbis; quartum et ultimum particularium aliquot affectuum tractationes perlustrat, ac de morbis mulierum et utero gerentium disserit.* A ces ouvrages se trouvent annexés trois livres : *De Somno et Vigilia, nec non de Natura Delirii Tractatus.* Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. II, p. 318. — *Biographie médicale.*

* **HEREDIA** (*José-Maria*), célèbre poëte cubain, naquit le 31 décembre 1803, à Santiago de Cuba, et mourut à Toluca (Mexique), le 7 mai 1839. Il montra de bonne heure les plus heureuses dispositions : à peine âgé de dix ans, il composa un petit recueil de vers intitulé *Ensayos poeticos.* Son père, magistrat distingué, surveilla lui-même l'éducation de son fils, et l'emmena en 1812 à Caracas. Plus tard le jeune Heredia se rendit au Mexique, puis à La Havane, vers 1817. C'est dans cette ville qu'il prit le grade de bachelier en droit. Deux années après, ses succès lui méritèrent le diplôme d'avocat à la *Real Audiencia de Puerto Principe.* En 1823 il fut condamné au bannissement pour avoir trempé dans un complot ayant pour but l'indépendance de son pays; il réussit à gagner New-York, et y passa trois années au milieu des plus grandes privations. C'est en 1825 que le poëte publia le volume de poésies qui le révéla à l'Amérique et l'Europe littéraires. Le droit avait occupé une partie de sa jeunesse; aussi le général Victoria, président de la république mexicaine, l'appela-t-il auprès de lui en 1826 pour lui confier les hautes fonctions de *ministro de la Audiencia.* Cinq années après Heredia fit paraître ses *Leciones sobre la Historia universal*, et occupa dès lors une belle place parmi les historiens américains. Cet ouvrage brille surtout par la clarté du style, la précision et la profondeur des idées. Une nouvelle édition de ses poésies parut en 1832, à Toluca; elle se fait remarquer par de notables améliorations et de nouvelles compositions. En 1836 il obtint du gouvernement espagnol l'autorisation de retourner à Cuba; mais à peine avait-il passé quatre mois au sein de sa patrie qu'il fut rappelé par les ministres de la république mexicaine, qui réclamaient le concours de ses talents et de ses connaissances en affaires d'État. Trois années après il mourut, profondément regretté par le monde littéraire de l'Amérique, qui perdait en lui un glorieux représentant.

Ses œuvres les plus remarquables ont pour titre : *Meditacion en el Teocali de Cholula, á mi Caballo; Al Sol; A la Noche; Placeres de la Melancolia; La Poesia; A los Griegos en* 1821; *El Himno del Dexterrado.* Son ode *Al Oceano* peut rivaliser avec celle de Quintana. Mais la page de poésie qui défie encore aujourd'hui toute comparaison est son immortel chant : *Al Niagara.* Nous devons mentionner aussi une tragédie intitulée *Tiberio.* Parmi ses compositions inédites, nous signalerons plusieurs autres tragédies traduites de Voltaire, d'Alfieri, de Chénier, etc. On a publié en 1840 à Barcelone une édition des œuvres de Heredia; mais la plus complète est celle qui vient de paraître à New-York. La poésie de Heredia, que Lista ne craignait pas d'appeler un grand poëte, porte le cachet de la douce rêverie, et il y a dans ses vers un sentiment de mélancolie plein de charme. Mais le plus beau titre d'Heredia au souvenir de la postérité, c'est d'avoir opéré dans la littérature américaine cette révolution que Lamartine a faite en France, et qui tend à secouer le joug des vieux préjugés pour revêtir la poésie d'un cachet plus naturel et plus sublime : chercher l'inspiration dans l'éloquence de la nature et des sentiments du cœur humain, tel a été l'œuvre de ces deux grands poëtes, qui ont voulu être eux-mêmes, personnifier le progrès et la liberté à l'exécution d'une routine aveugle. Nous sommes heureux de le dire, Heredia a ouvert le premier cette nouvelle voie dans le Nouveau Monde, et sert encore aujourd'hui de type à la littérature de sa patrie.

Dr. J.-F. Lastres (de Cuba).

Conv.-Lex. — Fornaris y Leon, *Cuba poetica*, t. I, p. 31. — *Biographie anonyme* qui est en tête des œuvres de Heredia; New-York, édition Vingut. — *Modern Poets and Poetry of Spain;* 1852. — Antonio Canovas del Castillo, *Revista de Ambos Mundos.* — *Documents de famille.*

HÉRÉMON, un des chefs de la colonie milésienne qui occupe une si grande place dans l'histoire légendaire de l'Irlande, vivait, suivant l'opinion commune, vers le douzième siècle avant J.-C. Il était fils de Golamh, surnommé *Milo Spainneach* (le héros espagnol), dont le nom latinisé devint *Milesius*, et frère d'Amergin et d'Héber Fion. Chassés de l'Espagne, leur terre natale, par une famine, Hérémon, Héber Fion, Amergin et cinq autres fils de Golamh firent voile vers l'Irlande, où régnaient alors trois frères de la race des Danaens. Les émigrants furent mal accueillis en Irlande, et faillirent même périr dans une grande tempête, attribuée à l'art magique des Danaens. Les fils de Milo Spainneach engagèrent alors la lutte contre les princes irlandais, et les défirent à la bataille décisive de Tailtan, où les trois frères Danaens tombèrent sous les coups d'Hérémon, d'Héber Fion et d'Amergin. Ce duel final rappelle la légende romaine des Horaces et des Curiaces. Les trois frères vainqueurs, seuls survivants des fils de Milo ou Milesius, se partagèrent le pouvoir suprême. Tandis qu'Amergin se contentait de la dignité d'archidruide et de chef des lettrés, Hérémon s'assura de la souveraineté de l'Irlande, en laissant à Héber Fion la partie méridionale

de l'île, avec le titre de son héritier présomptif. Héber, mécontent de son lot, prit les armes contre son frère, et fut tué peu après. Ses partisans, qui croyaient Amergin dans leurs rangs, continuèrent la lutte, et furent défaits à la bataille de Bile-Tene, où, selon O'Flaherty, Amergin périt de la main d'Hérémon. Celui-ci, dernier survivant des fils de Milesius, resta seul maître de l'Irlande, régna encore treize ans, et fonda la dynastie milésienne qui gouvernait encore l'Irlande lorsque les Normands envahirent cette île dans le douzième siècle de l'ère chrétienne. Le caractère légendaire de ces récits n'a pas besoin d'être démontré; et il serait tout à fait inutile de chercher la chronologie précise d'événements qui n'ont peut-être jamais existé que dans les chants populaires et dans l'imagination des bardes irlandais; nous citerons cependant les dates contradictoires que O'Halloran et O'Flaherty assignent aux principaux faits racontés plus haut: Expédition des Milésiens : *an du monde* 2735 ou 1266 avant J.-C. (O'Halloran); *an du m.* 2934 ou 1016 *avant J.-C.* (O'Flaherty); — Mort d'Héber Fion: *an d. m.* 2737 ou 1264 *av. J.-C.* (O'Hal.); — Mort d'Amergin : *an d. m.* 2739 ou 1262 *av. J.-C.* (O'Hal.); *an du m.* 2937 ou 1013 *av. J.-C.* (O'Flah.). Ces dates, même celles de O'Flaherty, sont beaucoup trop reculées, et l'on est fondé à croire que la conquête de l'Irlande par les Scots ou Milésiens est d'une époque bien plus récente. Z.

O'Flaherty, *Ogygia.* — O'Halloran, *General History of Ireland.* — Harris, *History and Antiquities of Ireland.* — Thomas Moore, *History of Ireland.* — O'Reilly, dans les *Transactions of the Iberno-Celtic Society for* 1820.

* **HERENC** (*Bauldet*), grammairien français, du quinzième siècle, a composé en 1432, sous le titre de *Seconde Rhétorique*, un traité de poétique française encore inédit; ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque du Vatican. G. S.

Vatican, *Fonds de la reine Christine de Suède*, n° 1468. — *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, mai 850, p. 267 (1).

* **HERENNIUS** (Maisons des) (HERENNIA GENS). Les Herennius, originaires du Samnium, puis établis en Campanie, devinrent une des maisons plébéiennes de Rome; quelques-uns s'enrichirent dans le commerce, d'autres arrivèrent aux grandes charges de l'État, et sous l'empire une *Herennia Etruscilla* fut la femme de l'empereur Decius, en 249. *Voy.* ETRUSCILLA et ETRUSCUS. Y.

Gottling, *Statsverfassung der Röm.*, p. 5. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. I, p. 203; vol. V, p. 224. — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography.*

Les membres historiques de la GENS HERENNIA sont :

* **HERENNIUS** (*Caius*), un des trois commissaires chargés d'assigner des terres à la colonie latine de Plaisance en 218. Une insurrection des Gaulois Boïens força Herennius et ses collègues de se réfugier dans Mutine. Selon Polybe, les trois commissaires tombèrent entre les mains des insurgés. Y.

Tite Live, XXI, 25. — Polybe, III, 40.

* **HERENNIUS BASSUS**, un des principaux citoyens de Nola en Campanie, vivait en 216 avant J.-C. Bien que la partie la plus puissante de la population de Nola fût samnite, cependant les habitants restèrent fidèles à l'alliance romaine. Herennius porta la parole au nom de ses concitoyens lorsqu'ils rejetèrent, en 215, les propositions d'Annibal apportées par Hannon. Y.

Tite Live, XXIII, 43.

* **HERENNIUS CERRINUS**, vivait en 190 avant J.-C. Sa mère, Paculla Mimia, femme campanienne établie à Rome, était une grande-prêtresse; Herennius lui-même fut un des principaux hiérophantes des Bacchanales, en 186. Le fils de Paculla prit probablement le nom d'Herennius par suite d'un mariage avec une femme de cette maison. En effet chez les Samnites le mari joignait à son nom l'appellation patronymique de sa femme. Y.

Tite Live, XXXIX, 13, 19.

* **HERENNIUS** (*Marcus Octavius*), vivait vers 150 avant J.-C. Il commença par être joueur de flûte, puis il se livra au commerce, et acquit de grandes richesses. Un jour son vaisseau fut attaqué par des pirates; mais il combattit si vaillamment qu'il sauva sa liberté et sa cargaison. Averti en songe qu'il devait ce succès à Hercule, il éleva une chapelle à ce dieu, près de la porte Trigemina, au pied du mont Aventin. Y.

Macrobe, *Sat.*, III, 6. — Servius, *ad Aen.*, VIII, 363.

* **HERENNIUS** (*Caius*), patron de la famille des Marius, vivait vers 120 avant J.-C. Il possédait sans doute une terre patrimoniale près d'Arpinum. Lorsque Caius Marius l'ancien fut, en 115, accusé de corruption aux comices prétoriens, Herennius, appelé en témoignage, refusa de déposer contre lui, par la raison qu'un patron ne devait pas faire tort à son client. Y.

Plutarque, *Marius*, 5.

* **HERENNIUS** (*Marcus*), consul en 93 avant J.-C. Quoique plébéien et médiocre orateur, il l'emporta aux élections consulaires sur le noble et éloquent L. Marcius Philippus. Pline mentionne le consulat de Herennius comme remarquable par la quantité de *silphium* (*ferula tingitana*) qui fut importée de la Cyrénaïque à Rome. Cette substance se vendait un denier d'argent la livre, et les Herennius, grands commerçants, profitèrent sans doute de la magistrature d'un membre de leur maison pour débiter une grande quantité de ce produit exotique.

Cicéron, *Brutus*, 45; *Pro Murena*, 17. — Pline, *Hist. Nat.*, 19, 3.

HERENNIUS (*Caius*), tribun du peuple en 80 avant J.-C. Il s'opposa à la rogation du dictateur L. Sylla pour le rappel de Cn. Pompée d'Afrique. Après la mort de L. Sylla, on croit qu'il alla rejoindre Sertorius en Espagne (76-72 avant J.-C.), et qu'il est le même que le lieutenant de

(1) Le nom de Bauldet Herenc a été, à tort, lu *Baoldet Hercut* et interprété *Raol de Thercut* ou *Raollet Herout*.

ce nom qui fut vaincu et tué par Pompée, près de Valentia ; mais il est plus difficile de l'identifier avec le sénateur Caius Herennius, convaincu de péculat avant 69. Y.

Salluste, *Hist. Frag.* II, III. — Plutarque, *Pompeius*, 13-18.

* **HERENNIUS** (*Q.*), banquier de Leptis en Afrique, mis à mort par l'ordre de Verrès, alors préteur en Sicile (73-71 avant J.-C.), bien que son innocence fût attestée par plus de cent citoyens romains résidant à Syracuse. Y.

Cicéron, *In Verrem*, I, 5 ; V, 59.

* **HERENNIUS** (*Marcus*), décurion de Pompée, vers 63 avant J.-C. Peu de temps avant la conspiration de Catilina, il fut tué d'un coup de foudre parti d'un ciel serein. Les augures regardèrent sa mort comme un prodige qui annonçait de grands dangers à Rome. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, II, 51.

* **HERENNIUS** (*Caius*), tribun du peuple en 59 avant J.-C. Il aida de toutes ses forces P. Clodius à passer dans une maison plébéienne. Cet ami de Clodius ne peut être le même que le Caius Herennius, inconnu d'ailleurs, auquel Cicéron a dédié son traité de rhétorique intitulé : *Rhetoricum, ad Herennium, libri IV.* Y.

Cicéron, *Ad Attic.*, I, 18, 19 ; *Rhet. ad Her.*, I, 1 ; IV, 1, 56.

* **HERENNIUS** (*M. Picens*), consul suppléant (*suffectus*) dans les deux derniers mois de l'année 34 avant J.-C. Aucun événement ne signala sa courte magistrature. Son surnom de *Picens* est douteux. Y.

Fasti consul.

Pour les autres membres de la maison *Herennia, voy.* GALLUS, MACER, MODESTINUS, POLLION, PONTIUS, SÉNECION, SEVERUS, SICULUS.

HERESBACH (*Conrad*), savant écrivain allemand, surnommé par quelques-uns *le Columelle* de l'Allemagne, né le 2 août 1496, à Heresbach (duché de Clèves), mort à Lorinsaulen, le 14 octobre 1576. Il étudia la philologie et la jurisprudence à Cologne et à Fribourg, visita ensuite la France et l'Italie, et devint en 1523 gouverneur du prince Guillaume, fils du duc de Clèves, qui l'attacha plus tard à sa personne en qualité de conseiller intime. Heresbach remplit cet emploi pendant plus de quarante ans avec distinction, et fut chargé de plusieurs missions diplomatiques, dont il s'acquitta avec une grande habileté. Quelques années avant sa mort, il demanda la permission de quitter la cour et de se retirer dans la vie privée. Heresbach fut intimement lié avec la plupart des érudits de son époque. Il laissa lui-même une grande réputation comme philosophe, jurisconsulte, homme d'État et connaisseur de la littérature classique. On a de lui : *De Laudibus græcarum literarum;* Strasbourg, 2e édit., 1551 ; — *Historia Anabaptistica, s. epistola ad Erasmum de factione anabaptistica Monasteriensi anni* 1534 *ad* 1536, *cum hypomnematis ac notis theologicis, historicis et politicis Th. Strachii;* Amsterdam, nouvelle édition, 1650 ; — *Herodoti Halicarnassei Libri novem, Musarum nominibus inscripti, interprete Laurentio Valla; cum additione prætermissorum in Herodoto, adjectorum a Conrado Heresbachio. Ejusdem Herodoti De genere vitaque Homeri libellus ab eodem Heresbachio e græco in latinum conversus;* Cologne, 1526, 1537, 1563, in-fol. ; Leyde, 1542, 1551 ; — *Thucydidis, Athoniensis historiographi, De Bello Peloponnensium Atheniensiumque libri octo, Laurentio Valla interprete, a Conrado Heresbachio ad græcum exemplar diligentissimi recogniti;* Cologne, 1527, 1543, 1550, in-fol. ; — *Strabonis Geographicorum libri XVII, olim interprete Guarino Veronense et Gregorio Frifernate ; tandem Conrado Heresbachio recognitore ;* Bâle, 1523 et 1539, in-fol. ; — *De educandis erudiendisque principum liberis, reipublicæ gubernandæ destinatis, deque republica christiana administranda libri duo;* Francfort, 1570 et 1592, in-4° ; — *Rei Rusticæ libri quatuor, universam agriculturæ disciplinam continentes, item de venatione, aucupio et piscatione compendium ;* Cologne, 1570, 1573 ; Spire, 1595. Cet ouvrage, qui valut une grande réputation à Heresbach, est le fruit des loisirs que cet auteur goûtait tous les ans à la campagne ; — *Psalmorum Davidis simplex et dilucida Explicatio. Vulgata translatio cum græca LXX interpretum versione ad Hebraicam veritatem collata castigataque, scholiis brevibus quidem, sed perquam eruditis, illustratus. Adjectæ sunt preces hebdomadariæ suis singulis Psalmis stipatæ ;* Bâle, 1578 ; — *Christianæ jurisprudentiæ epitome ;* Neustadt, 1586 ; — *Theodori Gazæ Grammaticæ græcæ libri IV cum interpretatione latina ab Erasmo, Conrado Heresbachio, Jacobo Tusano et Cornelio Croco ;* Bâle, 1523, 1529, 1540, in-4°. R. L.

M. Adam, *Vitæ Jurisconsultorum Germanorum*, p. 220. — Weddingen, *Westphaelisches Magazin*, livraison VI, p. 199. — Teissier, *Éloges*, t. I, p. 453. — Nicéron, *Mémoires*, vol. XXXVII, p. 72. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.*

HÉRET (*Mathurin*), traducteur français, né au Breil, près Connerré, en 1518, mort au Mans, en 1585. Le choix d'une profession l'avait fait médecin ; il fut par goût helléniste. Voici les titres de ses traductions : *La vraye et brefve Histoire de la Guerre de Troye, anciennement escrite en grec par Darès ;* Paris, 1553, in-16 ; — *Les Problèmes d'Alexandre Aphrodisée, avec annotations des lieux plus notables ;* Paris, 1555, in-8° ; — *Le Banquet de Platon ;* Paris, 1556, in-8°. La Croix du Maine lui attribue, en outre, un *Discours sur les Mathématiques*, et un *Traité contre l'arrest donné au parlement de Dôle touchant un homme transmué en loup-garou ;* mais ces derniers opuscules d'Héret, qui n'étaient pas imprimés en 1584, l'ont été depuis la mort de

La Croix du Maine; ils ne sont pas néanmoins parvenus jusqu'à nous. B. H.

La Croix du Maine, Du Verdier, *Bibliothèques françaises.* — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II, p. 240.

* **HERFER** (*D. Abraham*), voyageur hollandais du dix-septième siècle, alla en Russie en 1677, et a publié la même année en hollandais une relation de son voyage, qui, intéressante seulement au point de vue de l'art de la navigation, a été traduite en allemand l'année suivante, à Nuremberg, in-4°. Pce A. G—N.

Meiners, *Vergleichung des alteren und neueren Russlands*, p. 29.

HERHAN (*Louis-Étienne*), mécanicien et typographe français, né à Paris, le 3 août 1768, mort le 21 mai 1854, à l'hospice des Ménages de la même ville. D'un génie inventif, il concourut avec Hoffman, Firmin Didot et Henri Didot, à la confection des assignats, où des procédés nouveaux furent mis en œuvre pour éviter la contrefaçon. Le procédé de stéréotypage qu'il inventa différait complétement de celui de Firmin Didot : il consistait à obtenir des matrices en cuivre assez régulièrement frappées et *justifiées* pour que, étant placées dans les casses d'imprimerie, elles pussent être composées comme des lettres et former des pages, lesquelles, tombant au moyen d'un *mouton* sur du plomb en fusion, donnaient une page *en relief* sur laquelle on imprimait. Mais ce procédé dispendieux fut abandonné, après avoir toutefois produit une collection qui rivalisa quelque temps avec la collection stéréotype de Firmin Didot.

Sa femme, *Élisabeth*, qu'il perdit jeune, était sœur de Gingembre, chef de la gravure de la Monnaie. Elle gravait fort bien en taille-douce, et mourut jeune. A. F.-D.

Documents particuliers.

HERHOLDT (*Jean-Daniel*), médecin danois, né le 10 juillet 1764, à Apenrade (Schleswig), où son père était médecin de bailliage, mort à Copenhague, le 18 février 1836. Après avoir servi, comme chirurgien, dans la marine militaire, il devint professeur de médecine à l'université de Copenhague (1805), et fut médecin en chef à l'hôpital Frédéric, de 1819 à 1825. Il était membre des académies des sciences de Copenhague (1798) et de Stockholm. L'institut de France lui décerna, en 1805, une récompense de 3,000 francs pour un mémoire qu'il avait écrit avec Rafn sur l'engourdissement de certains animaux. Il se fit connaître aussi bien comme écrivain que comme praticien et professeur. On a de lui : *Forsœg til en historisk Udsigt over Rednings Anstalterne for Druknede* (Esquisse historique sur les établissements de secours pour les noyés); Copenhague, 1796, in-8° : écrit qui occasionna la fondation du premier établissement de ce genre à Copenhague, en 1798; — *Commentatio de Vita, inprimis fœtus humani, ejusque morte sub partu;* ib., 1802; — *Betragtninger over Brystsyge og Lungesvindsot* (Considérations sur les Maladies de Poitrine et les Phthisies); ib., 1805, in-8°; — *De officinelle Lægemidler af Planteriget, som voxe vildt, ellr kunne dyrkes i de danske Stater* (Plantes médicinales qui croissent ou sont cultivées dans les États du roi de Danemark), en collaboration avec C.-F. Schumacher; ibid., 1808, gr. in-4°, avec un Atlas de 141 pl. par St. Heger; ib., 1825, gr. in-8°; — *Observatio de affectibus morbosis virginis Hafniensis;* ib., 1822, et *Udtog af Prof. Herholdt's Dagbœger over Rachel Hertz's Sygdome;* 1807-1826 (Extrait du journal du prof. Herholdt, sur la maladie de Rachel Hertz), qui avait des aiguilles plantées dans différentes parties du corps; Copenhague, 1826, in-8°; trad. en allemand., ibid.; — *Samlinger til den danske Medicinal-Historie* (Collections pour l'histoire de la médecine en Danemark), publiées par Herholdt et F.-V. Mansa, t. I, 1833-1835; — des mémoires étendus dans *Physisk-medico-chirurgiske Bibliothek*, 1794-1805; dans *Videnskabernes Selskabs Skrifter* (Écrits de l'Académie des Sciences), 1801-1832; dans *Skandinaviske Literatur-Selskabs Skrifter.* La plupart de ces écrits ont été traduits en allemand; quelques-uns l'ont été en français, dans la *Bibliothèque germanique*, an. 1799.

Beauvois.

A.-V. Schœnberg, *Mindetale over J.-D. Herholdt;* Copenhague, 1839. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 1836, I, 165-169. — Callisen, *Medicin. Schriftst. Lex.*, t. VIII et XXVIII. — Lübker et Schrœder, *Lex.* — *Dansk Pantheon.* — *Dansk Konv.-Lex.*

HÉRI (*Thierry*). *Voy.* Hery.

* **HÉRIBERT Ier**, comte de Champagne, (II de Vermandois), mort en 943. La chronique d'Aimoin donne à Héribert II, comte de Vermandois, le titre de comte de Troyes. Celle d'Albéric de Trois-Fontaines le qualifie comte de Champagne en même temps que comte de Vermandois. Plusieurs historiens ouvrent avec lui la série des comtes de Champagne : les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, qui sont de ce nombre, citent à l'appui de leur opinion une charte de Leutgarde, fille d'Héribert II, commençant par ces mots : *Pro anima patris mei Heriberti, Tricassini comitis;* ils ajoutent que selon toute apparence Héribert ne devint comte de Troyes que sur la fin de sa vie, puisqu'il n'est jamais qualifié ainsi dans le récit que font les historiens de ses querelles avec le roi Charles le Simple. En effet Frodoard, Richer, Raoul Glaber et les autres chroniqueurs les plus dignes de foi ne mentionnent aucune tentative d'Héribert contre la capitale de la Champagne, et, malgré les témoignages qui viennent d'être rapportés, on ne peut douter qu'il ait été réellement comte de Troyes, car on le voit diriger toujours son activité sur une autre partie de la Champagne, sur la Champagne rémoise, qui subit longtemps sa domination, et à qui il imposa pour archevêque l'un de ses fils, âgé

de cinq ans. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* pensent qu'il s'empara du comté de Troyes entre les années 938 et 942. S'il s'en rendit maître effectivement, il ne sut pas le garder, ou ce comté fut repris aussitôt après sa mort; car il est constant que Robert, l'un de ses fils, celui qu'on peut regarder avec plus de raison comme le premier des comtes héréditaires de Champagne, s'en empara peu de temps après sur l'évêque Anségise. C'est cet Héribert ou Herbert de Vermandois, qui ayant fait prisonnier Charles le Simple en 922, le tint renfermé jusqu'à sa mort dans le Château de Péronne (929).

Etienne GALLOIS.

Art de vérifier les dates.

* **HÉRIBERT II**, comte de Champagne, fils du précédent, mort en 993. Il fut par Lothaire confirmé dans sa possession du comté de Champagne, qui devint héréditaire dans sa famille, et auquel était attaché le titre de comte palatin, que portèrent ses descendants. Il fut enseveli dans l'église de l'abbaye de Lagny, qu'il avait fait reconstruire, après qu'elle eut été ruinée par les Normands. Son épitaphe le fait connaître comme ayant été secourable aux malheureux et jaloux de diminuer les crimes dans son comté. On sait aussi qu'il était habile à s'emparer par la ruse des places à sa convenance. Un document de l'abbaye de Moutier-en-Der, en date de 969, le qualifie *gloriosus comes Francorum*. Odgive, veuve de Charles le Simple, malgré son âge, et oubliant que la captivité de son mari avait été l'œuvre d'Héribert I^er^ (II de Vermandois), donna sa main au fils du persécuteur de son époux. Elle sortit furtivement de l'abbaye de Sainte-Marie de Laon, dont elle était abbesse, alla trouver Héribert II, comte de Champagne, et l'épousa. Sismondi s'est trompé en avançant que cette princesse devint la femme du comte de Vermandois lui-même. Le comte de Vermandois était alors Albert, frère d'Héribert II, comte de Champagne. Il avait épousé une belle-fille de Louis d'Outre-mer. Héribert II laissa trois enfants, *Eudes*, qui mourut avant lui, *Étienne* I^er^, son successeur, et *Agnès* ou *Alix*, qui épousa Charles, duc de Lorraine, dernier prince de la race de Charlemagne, et qui mourut, avec son mari, dans la prison où Hugues Capet les avait fait enfermer, à Orléans. Suivant Baugier, auteur des *Mémoires historiques de Champagne*, il eut une seconde fille, nommée *Emma*, mariée à Guillaume Tête d'Étoupe, comte de Poitiers. Il y a lieu de croire qu'Héribert eut ces enfants d'une autre femme que de la veuve de Charles le Simple, qu'il épousa en 951, c'est-à-dire trente-huit ans après qu'elle eut donné sa main à Charles; mais les chroniqueurs ne nous l'ont point fait connaître. Étienne GALLOIS.

Revue historique et litt. de la Champagne, 15 février 1854.

HÉRICART DE THURY (*Louis-Étienne-François*, vicomte), agronome et ingénieur français, né à Paris, le 3 juin 1776, mort à Rome, le 15 janvier 1854. Il descendait d'une famille appartenant à la noblesse de robe. Son père était conseiller à la chambre des comptes avant la révolution; il fit donner une bonne éducation à son fils, et le jeune Héricart s'adonna surtout à la géométrie, à la physique, à la chimie et à l'histoire naturelle. En 1795 il se présenta à l'examen pour l'école des mines, et fut admis. Il en sortit en 1802 comme ingénieur ordinaire. Nommé ingénieur en chef en 1810, et chargé de l'inspection générale des carrières de Paris, il dirigea jusqu'en 1830 les immenses travaux qui ont consolidé les catacombes. Il y établit une collection géologique représentant la coupe verticale de ces carrières depuis le sol supérieur jusqu'au terrain de craie, et contenant des échantillons de tous les bancs de pierre du bassin de Paris. Il continua de rassembler dans cette vaste nécropole les ossements provenant des sépultures de la capitale, et fit une collection d'anatomie pathologique où se trouvent réunis les os curieux, soit par leur dimension, soit par des accidents particuliers. Par un système de soutènement bien entendu, il a répété en grande partie dans ce vaste souterrain les rues de la ville, et construit des galeries qui maintiennent le sol. Ses services lui méritèrent le titre d'inspecteur général des mines, et plus tard il entra dans le conseil des mines. En 1824, il avait remplacé le duc de Brancas comme membre libre de l'Académie des Sciences. Ami de la campagne, il passait à sa terre de Thury toutes ses heures de loisir; il avait pris goût à l'agronomie, et déjà en 1814 il se faisait recevoir membre de la Société d'Agriculture, dont il ne tarda pas à devenir président. Il avait été un des fondateurs de la Société d'Horticulture; il appartint encore à la Société d'Encouragement pour l'Industrie, à la Société de Sériciculture, à la Société des Antiquaires, etc. Membre de la commission des monuments de Paris, puis directeur des bâtiments civils, il fut chargé de l'arrangement du vieux palais des Thermes et de la restauration de l'hôtel de Cluny, devenu un musée. Il fit aussi partie de presque tous les jurys des expositions de l'industrie, et chaque fois il rédigeait au moins le rapport de quelques sections; en 1851 il faisait encore partie du jury international de l'exposition de Londres. En 1850 il siégea pour le département de la Seine au conseil central d'agriculture. En 1852 il conduisit en Italie un de ses fils malade; il retourna dans ce pays en 1853, visita le Vésuve, et revint mourir à Rome, où il fut enterré dans l'église Saint-Louis des Français. Héricart de Thury avait été député pour les départements de l'Oise et de la Seine sous Charles X et sous Louis-Philippe. Il siégea au côté droit, et se fit remarquer dans les discussions relatives aux travaux publics. Il s'était surtout occupé des questions d'irrigation, et fut un des grands promoteurs des puits artésiens.

On a de Héricart de Thury : *Minéralogie syn-*

optique, ou tableaux des substances minérales spécifiées, caractérisées et décrites au moyen de signes conventionnels (avec L.-C. Houry); Paris, 1805, in-8°; — *Instruction sur la marne, avec la nature des vallées du département des Hautes-Alpes qui renferment cette substance;* Paris, 1805, in-8°; — *Archéologie de Mons Seleucus, ville romaine dans le pays des Voconces, aujourd'hui Labatie Mont-Saléon, préfecture des Hautes-Alpes;* Gap, 1806, in-8° : cet ouvrage, commencé par Héricart de Thury, a été achevé par Hory, à qui le préfet Ladoucette communiqua les matériaux nécessaires; — *Description des Catacombes de Paris, précédée d'un précis historique sur les catacombes de tous les peuples de l'ancien et du nouveau continent;* Paris, 1815, in-8°; — *Rapport à la Société royale et centrale d'Agriculture, au nom de la commission des engrais, sur un nouvel engrais proposé sous le nom de poudrette alcalino-végétative par Mme Vibert Duboule;* Paris, 1820, in-8°; — *Rapport du Jury d'admission des produits de l'industrie du département de la Seine à l'exposition du Louvre, comprenant une notice statistique sur ces produits;* Paris, 1820, in-8°; — *Rapport fait à la Société royale d'Agriculture sur le mémoire sur l'histoire des canaux d'arrosage et la pratique des irrigations dans le départ. des Hautes-Alpes;* 1821; — *Considérations géologiques et physiques sur les causes du jaillissement des eaux des puits forés ou fontaines artificielles, et recherches sur l'origine ou l'invention de la sonde, l'état de l'art du fontainier sondeur, et le degré de probabilité des succès des puits forés;* Paris, 1823; 2e édit., 1829, in-8°; — *Classement méthodique des marnes d'amendement connues et usitées en France et envoyées à la Société centrale d'Agriculture par ses correspondants;* — *Rapport fait à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale sur le procédé proposé par M. C.-P. Brard pour reconnaître immédiatement les pierres qui ne peuvent résister à la gelée, et que l'on désigne ordinairement par les noms de pierres gelives ou pierres gelisses;* Paris, 1824, in-4°; — *Rapport sur les produits de l'industrie* (avec Migneron); Paris, 1824, in-8°; — *Rapport du Jury d'admission des produits de l'industrie du département de la Seine à l'exposition du Louvre en* 1823; Paris, 1825, in-8°; — *Sur le projet de Code Forestier : compte rendu à la Société royale et centrale d'Agriculture de l'ouvrage de M. de Bonald intitulé :* Des Forêts de la France considérées dans leurs rapports avec la marine militaire, *à l'occasion du projet de Code Forestier;* Paris, 1826, in-8°; — *Rapport fait à la Société royale et centrale d'Agriculture sur le projet de défrichement et de plantation en arbres résineux des landes et bruyères des départements de la Bretagne par MM. Baudrillart, Broc, Michaux,* etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Programme d'un concours pour le percement de puits forés suivant la méthode artésienne, à l'effet d'obtenir des eaux jaillissantes applicables aux besoins de l'agriculture, suivi de Considérations géologiques et physiques sur le gisement des eaux, et de Recherches sur les puits forés en France;* Paris, 1828, in-8°; — *Notice historique sur la plantation de la montagne de Saint-Martin le Pauvre, entre Thury et Boulard, département de l'Oise;* Paris, 1829, in-8°; — *Rapport sur le Pendule à compensation naturelle de M. H. Robert, horloger mécanicien;* Paris, 1829, in-8°; — *Rapport sur le concours ouvert pour le percement des puits forés, à l'effet d'obtenir des eaux jaillissantes applicables aux besoins de l'agriculture,* fait à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans la séance publique du 18 avril 1830; Paris, 1830, in-8°; — *Notice sur les recherches entreprises à Luzarches et sur le degré de possibilité d'y trouver une mine de houille;* Paris, 1830, in-8°; — *Du desséchement des terres cultivables sujettes à être inondées;* Paris, 1831, in-8° : extrait des *Mém. de la Société roy. et cent. d'Agriculture;* — *Rapport fait à l'Académie des Sciences sur un mémoire relatif à la géologie des environs de Fréjus, par M. Ch. Texier* (avec M. Brongniart); Paris, 1833, in-8°; — *État des recherches faites dans les environs de Paris pour la découverte des mines de houille;* Paris, 1837, in-8°; — *Notice sur les mines d'asphalte, bitume et lignites de Lobsann (Bas-Rhin);* Paris, 1838, in-8°; — *Histoire d'un vieux chêne et de ses quatorze enfants;* 1839; — *Rapport sur le projet de colonisation de l'Algérie, ou des fermes du petit Atlas de M. l'abbé Landmann, curé de Constantine;* Paris, 1842, in-8°; — *Notice biographique sur A.-R. Polonceau, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées;* Paris, 1848, in-8°.

Le vicomte Héricart de Thury a fourni au *Journal des Mines : Observations sur la rivière du Loiret;* tome IX, 1799; — *Essai potamographique sur la Meuse, ou observations sur sa source, sa disparition sous terre, sa nouvelle sortie et son cours;* tome XII, 1802; — *Mémoire sur les machines à vapeur de rotation, pour l'extraction des substances minérales et l'épuisement des eaux, présentement en usage dans les houillères de Littry (Calvados);* tome XIII, 1802; — *Mémoire sur l'Anthracite;* tome XIV, 1803; — *Sur un nouveau gisement du titane;* tome XV, 1803; — *De l'effet qui résulte dans la qualité de la houille de la présence ou de l'absence des matières animales;* tome XVI,

1804; — *Potamographie du département des Hautes-Alpes;* tome XVII, 1804; — *Notice sur la mine de plomb de Sault (Mont-Blanc)*; tome XIX, 1806; — *Oryctographie ou description minéralogique de la montagne et de la mine d'argent des Chalances* (Isère); tome XX, 1806; — *Mines d'or du département de l'Isère;* tome XX, 1806; — *Essai du minerai de plomb de Montjean, près de Vizille, fait à la fonderie d'Allemont en Oisans;* tome XXI, 1807; — *Notice sur les avantages que présente dans la fonte des minérais de plomb le nouveau procédé de MM. Blumenstein;* tome XXI, 1807; — *Exploitations immémoriales des montagnes d'Huez en Oisans;* tome XXII, 1807; — *Sur la cristallisation de la glace;* tome XXXIII, 1813; — *Considérations générales sur les vestiges fossiles de végétaux du sol des environs de Paris, et plus particulièrement sur leur gisement dans le gypse et le calcaire marin;* tome XXXV, 1814: ce mémoire a été reproduit parmi ceux du *Muséum d'Histoire naturelle*, tome Ier, 1815. On trouve encore d'Héricart de Thury dans les *Annales des Mines : Rapport sur l'état actuel des carrières de marbre en France* (1re série, tome VIII, p. 3);— *Lettre à l'Académie des Sciences de Paris sur les puits forés, et plus particulièrement sur la nature de la constitution physique du sol de la ville de Lyon* (2e série, tome VI, p. 321); — *Considérations géologiques et physiques sur le gisement des eaux souterraines relativement aux fontaines jaillissantes des puits forés artésiens* (tome III, p. 139); — *Observations sur la cause du jaillissement des eaux des puits forés* (tome III, p. 289); — *Des puits forés jaillissants;* 1835. Dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement : Description de la sonde de l'inspection des carrières* (tome IX, p. 75); — *Rapport sur les marbres des Pyrénées* (tome XXVIII, p. 134); — *Sur le percement des puits forés en Chine* (tome XXXIV, p. 166); — *Sur la continuation des travaux du percement du puits artésien de Grenelle, et sur le degré probable du jaillissement des eaux* (tome XXXIX, p. 390). Dans le *Journal de Physique : Hauteurs barométriques, ou élévation au-dessus de la mer des points les plus remarquables du département de l'Isère* (tome LXV, p. 169). Dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris : État de l'horticulture à Marseille* (tome X, p. 240); — *Notice statistique sur l'état de l'horticulture à Boulogne-sur-Mer* (tome XIII, p. 44); — *Note sur la plantation de mûriers faite en* 1601 *dans le jardin des Tuileries par Olivier de Serres* (tome XVIII, p. 329); — *Notice sur l'horticulture maraîchère de Paris et de ses environs* (tome XXVI, p. 69). Il a en outre travaillé au *Cours complet d'Agriculture, ou nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, d'économie rurale et de médecine vétérinaire;* à la *Maison rustique du dix-neuvième siècle;* à la *Revue agricole*, etc. L. L—T.

Léonce de Lavergne, *Éloge de M. Héricart de Thury*, lu à la Société d'Agriculture en 1855. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La littér. franç. contemp.*

HÉRICOURT (*Louis-Julien* DE), littérateur français, né à Soissons, mort dans la même ville, en 1705. Il appartenait à une ancienne famille de Picardie. Après avoir fait ses études à Paris, il fut pourvu d'une charge au présidial de Soissons. A partir de 1666 il voyagea dans le midi, chargé de diverses affaires relatives au domaine du roi. Plus tard il devint procureur du roi à Montauban, où il était encore en 1704. « Membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, il avait occasionné, dit Moréri, l'établissement de l'Académie de Soissons, par les assemblées qu'il tenait chez lui à Soissons dès 1650, et auxquelles tous ceux qui aimoient les lettres se trouvoient avec plaisir. » Héricourt a écrit l'histoire de cette Académie sous ce titre : *De Academia Suessionensi, cum epistolis ad familiares;* Montauban, 1688, in-8°. J. V.

Moréri, *Grand Dict. historique.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

HÉRICOURT DU VATIER (*Louis* DE), jurisconsulte français, né à Soissons, le 20 août 1687, d'une ancienne famille noble, originaire d'Artois, mort à Thiais, près Paris, le 18 novembre 1752. D'abord sous-ingénieur dans l'armée de Flandre commandée par le maréchal de Villars, son défaut de fortune le fit renoncer au service militaire. Il entra successivement alors dans l'ordre de Saint-Benoît et dans celui de l'Oratoire, qu'il quitta pour étudier le droit. Il fut reçu en 1712 avocat au parlement de Paris, où il ne se distingua pas moins par son talent, sa probité et son désintéressement, que par la connaissance approfondie qu'il avait acquise du droit canonique. Il était l'avocat du duc d'Orléans, régent, et a publié : *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Église touchant les bénéfices et les bénéficiers, extraite de la Discipline du P. Thomassin, avec des observations sur les libertés de l'Église gallicane;* Paris, 1717, in-4°; — *Les Lois ecclésiastiques de France dans leur ordre naturel, et une Analyse des livres du droit canonique, conférées avec les usages de l'Église gallicane;* Paris, 1719, in-fol. : ouvrage estimé, plusieurs fois réimprimé, avec des corrections imposées par la censure et qui affligèrent vivement l'auteur. L'édition la plus recherchée est celle de Paris, 1771, in-fol., donnée par Pinault, avec des notes de Piales et de Mey, et une table des matières étendue et commode; — *Traité de la Vente des Immeubles par décret, avec un recueil d'édits, déclarations et règlements des cours souveraines sur ce sujet;* Paris, 1727, 2 vol. in-4°; ibid., 1738, 1752, 1771, 2 vol. in-4°; — *La Coutume de Vermandois,*

avec les commentaires de divers auteurs, des observations et une préface; Paris, 1728, in-fol.; — *Œuvres posthumes;* Paris, 1759, 4 vol. in-4°, contenant des consultations et des mémoires sur des questions de droit civil et de droit canonique : l'auteur y développe ou modifie plusieurs opinions qu'il avait émises dans ses *Lois ecclésiastiques*. De Héricourt a augmenté le *Droit public* de Domat d'un troisième et d'un quatrième livre qui font partie de l'édition des œuvres de ce jurisconsulte; Paris, 1735, 2 vol. in-fol. Il a en outre concouru, de 1714 à 1736, à la rédaction du *Journal des Savants*.

E. REGNARD.

Préface en tête du 1er vol. des *Œuvres posthumes de Louis de Héricourt.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.* — J. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. de Fevret de Fontette. — Camus, *Bibliothèque choisie de Livres de Droit.* — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes.*

HÉRICOURT (*N.....* D'), écrivain militaire français du dix-huitième siècle, était chevalier de Saint-Louis, capitaine et premier aide-major du régiment du roi. On a de lui : *Éléments de l'art militaire;* Paris, 1737, 1 vol.; 1749, 2 vol.; 1752, 6 vol. in-12.

J. V.

Barbier, *Examen critique des Dict. historiques.*

* **HÉRICOURT** (*Achmet*, comte D'), écrivain français, né à Hébécourt (Somme), le 19 août 1819. On a de lui : *Histoire de l'Abbaye d'Étrun;* Saint-Pol, 1840, in-8°; — *Étude biographique sur Charles XIV, roi de Suède* (*Bernadotte*); Saint-Pol, 1844, in-8°; — *Notice sur quelques Villages de la province d'Artois;* Saint-Nazaire, in-8°; — *Les Siéges d'Arras, histoire des expéditions militaires dont cette ville et son territoire ont été le théâtre;* Arras, 1845, in-8°; — *Notice sur un manuscrit de la Bibliothèque communale d'Arras;* Saint-Pol, 1848, in-8°; — *Carenci et ses seigneurs;* Saint-Pol, 1849, in-8°; — *Les Rues d'Arras, dictionnaire historique, comprenant les notices sur leur étymologie, leur direction, et sur les établissements religieux, administratifs, militaires qui y étaient situés, précédé d'un résumé de l'histoire d'Arras* (avec M. Alex. Godin); Arras, 1856, 2 vol. in-8°.

J. V.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

* **HÉRIEN** (*Thomas*), trouvère français, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il était lié avec d'autres poëtes alors en renom, et il échangea avec eux des chansons; il soumit des vers de sa façon aux juges des amours ou *puys* de poésie qui étaient un des usages du temps. Les vers de ce trouvère offrent quelque élégance, mais ils ne présentent que des broderies sur des lieux communs d'amour. Ils existent dans divers manuscrits à la Bibliothèque impériale (ancien fonds, n° 7222; supplément français, n° 84, etc.), et n'ont pas encore trouvé d'éditeurs.

G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XXIII, 804.

HERIGER, historien hagiographe et théologien belge, né dans le Brabant, vers 940, mort le 31 octobre 1009. Entré en 955 dans le célèbre monastère de Lobbes, il y fit d'excellentes études, et fut bientôt chargé de la direction de l'école du couvent. Il eut pour disciples, entre autres, Burcard, qui devint plus tard évêque de Worms, et Adelbolde, nommé dans la suite à l'évêché d'Utrecht. Notger, évêque de Liége, ayant remarqué les capacités précoces d'Heriger, l'attira auprès de lui; Heriger devint homme de confiance de Notger lorsque celui-ci fut chargé, pendant la minorité d'Otton II, de l'administration de la Lorraine et de l'Italie, et fit preuve d'une grande habileté dans le maniement des affaires politiques. En 990 il fut élu abbé du monastère de Lobbes; se trouvant à Rome lors de l'élection, il ne fut consacré que le 21 décembre de la même année. Il prit soin de faire embellir l'église de son couvent. Son occupation favorite était l'étude; la littérature profane et sacrée lui était familière, et la renommée de son savoir s'était étendue dans toute la chrétienté : *Inter sapientes habebatur celeberrimus*, dit de lui Saint-Géraud. On a de Heriger : *Historia et Gesta Episcoporum Leodicensium;* Liége, 1612, in-4°, publié par les soins du chanoine Chapeaville; cette histoire s'étend jusqu'aux temps de saint Remaele, vingt-septième évêque de Liége; les matériaux furent fournis à Heriger en grande partie par l'évêque Notger, circonstance qui explique comment cet ouvrage fut quelquefois attribué à ce dernier. Dom Martène en avait trouvé un manuscrit beaucoup plus complet que celui qui a été publié par Chapeaville; mais il n'a pas cru devoir le faire imprimer, parce que Heriger rapporte beaucoup de traditions incertaines; — *De Vita S. Ursmari*, poëme héroïque, qui ne mérite pas l'éloge qu'en faisait Sigebert de Gembloux; il fut publié en 1628 parmi les *Monumenta monasterii Laubiensis*, recueillis par dom Walvre; des extraits s'en trouvent dans le tome IV des *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* de Mabillon; — *Epistola ad Hugonem de quibusdam quæstionibus*, insérée dans le t. I des *Anecdota* de dom Martène; — *De Dissonantia Ecclesiæ de adventu Domini*, resté en manuscrit; ce petit traité, dont Bernon, abbé de Reichenau, a donné une analyse, roulait sur les différentes opinions relatives à la durée de l'Avent; — *Vita S. Berlendis virginis*, insérée dans les Bollandistes, au 3 février, et dans le tome VII des *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti* de Mabillon; — *Vita S. Landoaldi*, insérée dans les *Vitæ Sanctorum* de Surius, au 19 mars; un texte plus complet en est publié dans le recueil des Bollandistes, dans le tome III du mois de mars; — *Vita S. Laudelini*, en vers, inséré dans le tome IV des *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti* de Mabillon; — *Ratio Abaci*, explication des tables de Gerbert, qui n'a pas été publiée; un manuscrit s'en trouve à la bibliothèque de l'université de Leyde; — *De Corpore et Sanguine*

Domini, ouvrage perdu; il était dirigé contre Pascaré Ratbert. — Trithème attribue encore à Heriger un traité sur les *Offices divins;* il est certain qu'Heriger a composé l'hymne *Ave per quam* et deux antiennes à l'honneur de l'apôtre saint Thomas. E. G.

Sigebert de Gembloux, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 137. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* (dixième siècle).

* **HÉRILLUS** ("Ηριλλος), philosophe grec, né à Carthage, vivait vers 250 avant J.-C. Il fut le disciple de Zénon de Cittium; mais, loin de s'asservir aux doctrines de son maître, il professa sur certains points des opinions directement opposées. Il posa en principe que le souverain bien était la connaissance (ἐπιστήμη). Cette notion a été souvent attaquée par Cicéron, qui en parle avec un extrême dédain, et comme d'une idée généralement rejetée et méprisée. D'après Diogène Laerce, Hérillus écrivit quelques livres courts, mais pleins de force. Il ne nous en reste que les titres savoir: Περὶ ἀσκήσεως, Περὶ παθῶν, Περὶ ὑπολήψεως, Νομοθέτης, Μαιευτικός, Ἀντιφέρων διδάσκαλος, Διασκενάζων, Εὐδύνων, Ἑρμῆς, Μήδεια, Δίαλογοι, Θέσεις ἠθικαί. Cléanthe, héritier direct des doctrines de Zénon, écrivit contre Hérillus. Y.

Diogène Laerce, VI, 165, 166, 174. — Cicéron, *Acad.*, II, 42; *De Fin.*, II, 11, 13; IV, 14, 15; V, 8, 25; *De Offic.*, I, 2; *De Orat.*, III, 17. — Prucker, *Hist. Philos.*, vol. I, p. 971. — Ritter, *Gesch. d. Philos.*, vol. III, p. 508. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, III, 5-64. — Krug, *Herilli De summo Bono Sententia explosa non explodenda;* dans le *Symb. ad Hist. Phil.;* Leipzig, 1822, in-4°.

HERIOT (*Jean*), publiciste anglais, né à Haddington (East-Lothian), le 22 avril 1760, mort le 30 juin 1833. Après avoir achevé ses études à l'université d'Édimbourg, il obtint, en 1778, par la protection de lord Sandwich, une commission d'enseigne dans la marine royale, fit les campagnes de 1779 et 1780, et devint lieutenant. Mis à demi-paye à la suite du traité de Versailles, il chercha des ressources dans les lettres, et publia des romans et des pamphlets. Il écrivit aussi dans les journaux, et rédigea d'abord *L'Oracle* pour *The World*. En 1792, un récit du siége de Gibraltar lui valut la protection de Georges III, et dans la même année, à la suggestion de Burke et avec les encouragements du pouvoir, il fonda un journal quotidien intitulé *The Sun*, qui fut suivi, en 1793, du *True Briton* (le *Sun* paraissait le soir, et le *True Briton* le matin). Ces deux journaux étaient dirigés contre les principes de la révolution française. Heriot fut nommé successivement commissaire de la loterie en 1806, député maître payeur des îles du Vent et des îles sous le Vent en 1809, et enfin contrôleur de l'hôpital de Chelsea en 1810. On a de lui *The heart-broken*, roman; Londres, 1787, 2 vol. in-8°; — *The Half-Pay Officer*, roman; Londres; 1788, 3 vol. in-8°; — *A Narrative of the Siege of Gibraltar;* Londres, 1792, in-8°; — *An Account of the Batle of the Nile;* Londres, 1798, in-8°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HÉRIS (*Guillaume*), connu sous le nom de père Herman de Sainte-Barbe, écrivain religieux belge, né en 1657, à Liége, mort dans la même ville, vers 1707. Il avait fait profession dans l'ordre des Carmes. On a de lui: *Carmelus triumphans, seu sacræ panegyres sanctorum carmelitarum ordine alphabetico compositæ;* Louvain, 1688, in-8°. Ce livre est rempli des panégyriques des saints carmelites, loués *cum extraordinaria methodo*. Cette méthode extraordinaire consiste en ce que tous les mots de chaque éloge commencent par la lettre initiale du nom du saint que l'auteur y célèbre. Héris a encore laissé un *Recueil de dizains en l'honneur de saint Joseph, patron de la ville de Liége;* 1691, in-4°. Le bibliothécaire de son ordre lui attribue en outre: *Méditations sur l'Oraison dominicale, tirées des œuvres de sainte Thérèse;* Liége, 1705, in-8° (anonyme). J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. bibliogr.* — Peignot, *Amusements philologiques*.

HÉRISSANT (*François-David*), médecin français, né à Rouen, le 29 septembre 1714, mort le 21 août 1773. Selon le désir de ses parents, il étudia d'abord le droit; mais son goût l'entraîna vers la médecine. A l'insu de son père, il suivit des cours de botanique de Jussieu, d'anatomie de Winslow, et de chimie de Boulduc et de Lémery. « Il allait, même à la dérobée, dit Éloy, faire des pansements à l'hôtel-Dieu et observer la pratique des opérations. Winslow arracha enfin au père d'Hérissant son consentement pour lui laisser étudier la médecine. » Reçu docteur en 1742, il fut choisi, l'année suivante, par Réaumur, pour occuper auprès de lui le poste d'élève au laboratoire de l'Académie des Sciences. Il fit partie de ce corps savant en 1758 comme adjoint anatomiste. Trois ans après il fut nommé associé, et en 1769 pensionnaire anatomiste. « L'un de ses plus intéressants mémoires, dit la *Biographie médicale*, est celui qui roule sur la respiration et dans lequel il établit que le poumon jouit d'un mouvement qui lui est propre, indépendamment de celui des parois du thorax. Quelques observations qu'il avait recueillies sur la structure des cartilages sterno-costaux le conduisirent à des explications hypothétiques qui furent peu goûtées; mais ses recherches sur les mouvements du bec des oiseaux, sur les organes de la voix dans les quadrupèdes et les oiseaux, et sur la formation tant de l'émail que des gencives furent très-favorablement accueillies; on y trouve beaucoup de faits dont les modernes ont constaté l'exactitude. Hérissant a fait connaître la véritable texture organique des os, et son opinion sur la manière dont se forme l'émail dentaire était celle qu'on adopte encore aujourd'hui, à très-peu de chose près seulement. » On a de lui : *Ergo ab impulsu*

sanguinis in arteriam pulmonalem respiratio spontanea; Paris, 1741, in-4°; — *Ergo secundinæ fœtui pulmonum præstent officia;* Paris, 1743, in-4°; — *An vero in empyemate necessaria, licet raro prosperata, paracentesis;* Paris, 1762, in-4°. On trouve de lui dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris : Sur la structure des cartilages des côtes de l'homme et du cheval, pour servir à l'explication mécanique des mouvements du thorax;* 1748; — *Observations anatomiques sur les mouvements du bec des oiseaux;* 1748; — *Recherches sur les usages du grand nombre de dents du canis carcharios;* 1749; — *Observations anatomiques sur les organes de la digestion de l'oiseau appelé coucou;* 1755; — *Recherches sur les organes de la voix des quadrupèdes et de celle des oiseaux;* 1753; — *Nouvelles Recherches sur la conformation de l'émail des dents et sur celles des gencives;* 1754; — *Éclaircissements sur l'ossification;* 1758; — *Éclaircissements sur les maladies des os;* 1758; — *Éclaircissements sur l'organisation jusque ici inconnue d'une quantité considérable de productions animales, principalement des coquilles des animaux;* 1766. J. V.

Éloi, *Diction. hist. de la Médecine anc. et moderne.* — *Biographie médicale.* — Quérard, *La France littéraire.*

HÉRISSANT (*Louis-Théodore*), littérateur français, né à Paris, le 7 juin 1743, mort dans la même ville, le 21 mai 1811. Il était le second fils de Jean-Thomas Hérissant, imprimeur du cabinet du roi. Il fit ses études au collége de Beauvais, et se voua à la profession d'avocat. Il fut reçu en 1765. Pendant plusieurs années il partagea son temps entre les travaux du barreau et la littérature. L'histoire de France fut aussi l'objet spécial de ses études. Arrêté dans sa carrière par les changements que Maupeou fit dans le parlement, il profita de sa liberté pour aller en Allemagne étudier le droit germanique. Au mois de mai 1771, il partit pour Strasbourg, apprit l'allemand et se rendit à Leipzig, puis à Berlin. Le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, le fit nommer en 1772 secrétaire à la légation de la diète de Ratisbonne. Sept ans après Hérissant fut nommé conseiller de légation. Dans les premiers mois de 1792, il quitta Ratisbonne, et revint à Paris, où la révolution dérangea sa modeste fortune. Fidèle à la littérature, il donna des articles au *Magasin encyclopédique* de Millin et des notes à Barbier pour son *Dictionnaire des Anonymes*. On a de lui : *Épître sur le Goût*, avec cette épigraphe : *Decipimur specie* (Horat.); par M. L.-T. H., étudiant en philosophie, in-8°; réimpr. en 1783, avec des corrections et des augmentations, sous le titre d'*Essai sur le Goût;* — *Éloge de P. Restaut*, à la tête de la 10e édition de sa *Grammaire;* Paris, 1765, in-12; — *Nouvelles Recherches sur la France, ou recueil de mémoires historiques sur quelques provinces, villes et bourgs du royaume*, etc.; Paris, 1766, 2 vol. in-12 : la préface, les notes et les mémoires sur Charenton et sur Mantes sont de Hérissant; — *Éloge historique d'Houdart de La Motte*, en tête de l'*Esprit de ses Poésies;* Paris, 1767, in-12; réimprimé avec des augmentations en 1783; — *Avis aux Princes catholiques, ou mémoires de canonistes célèbres, sur les moyens de se pourvoir contre les refus injustes de la cour de Rome, soit pour les bulles des prélatures, soit pour les dispenses des empêchements dirimants, ouvrage composé en partie par ordre du conseil de régence en* 1718; Paris, 1768, 2 vol. in-12; — *Épître à M. Dorat*, en vers, sans date ni lieu (1769); — *Précis de la vie de Malebranche*, à la tête du *Traité de l'Infini créé*, faussement attribué à ce philosophe; Amsterdam, 1769, in-12; — *Lettre sur l'Imitation de P. Corneille*, dans l'*Année littéraire;* 1770; — *Éloges du duc d'Orléans, régent; du comte de Caylus; et de G.-F. Joly de Fleury;* dans la *Galerie française;* Paris, 1770, in-fol.; — *Bibliothèque de Société, contenant des mélanges intéressants de littérature et de morale;* Paris, 1771, 4 vol. in-12 : les deux premiers volumes et la moitié du troisième sont de Chamfort; — *Le Fablier français, ou élite des meilleures fables depuis La Fontaine*, suivie d'une notice alphabétique des auteurs, au nombre de quatre-vingt-treize, sans compter les anonymes; Paris, 1771, in-12 : il y a dans ce volume six fables de Hérissant; — *Mon petit Portefeuille;* Londres (Bruxelles), 1774, 2 vol. in-12; — *Vie de Gessner et Observations sur la littérature allemande*, en tête des *Œuvres choisies de Gessner*, traduites de l'allemand, en vers français; Paris, 1774, in-12; — *Éloge historique de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume;* Amsterdam et Paris, 1778, in-8°. C'est une édition très-augmentée de l'éloge qui avait paru en 1770 dans la *Galerie française;* — *Mémoire sur les droits et les prérogatives du pontifex maximus de l'ancienne Rome;* Bouillon, 1778, in-12 : ce travail concourut à l'Académie des Belles-Lettres en 1763; Ameilhon obtint le prix; — *Principes de Style, ou observations sur l'art d'écrire, recueillies des meilleurs auteurs;* Paris, 1779, in-12; — *Mémoire pour Mme la comtesse de Reichenberg, douairière de M. le landgrave Constantin de Hesse-Rothenbourg, nommée princesse de Hesse par le codicile de ce prince;* Ratisbonne, 1779, in-8°; — *Observations historiques sur la littérature allemande*, par un Français; Ratisbonne, 1781, in-12; — *Éloge historique d'Antoine-Raphael Mengs*, rédigé sur des notes envoyées par Nicolas Guibal, son élève, en tête des *Œuvres de Mengs*, traduites en français par Doray de Longrois; Ratisbonne, 1782, in-8°; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Barbeau de La Bruyère, mort en* 1781,

dans le *Mercure de France* du 26 janvier 1782; — *Fables et Discours en vers, suivis de différents morceaux en prose et en vers;* Paris, 1783, in-12; — *L'Alchymiste, ou les deux seigneurs*, comédie en deux actes et en vers, en société avec M. A. (Anson); Paris, 1783, in-8°; — *Discours en vers sur la société;* Paris, 1785, in-12; — *Mémoire abrégé sur les principaux historiens de la Bavière, depuis environ trois siècles*, extrait du *Magasin Encyclopédique*, 4e année, tome III, p. 28. Hérissant avait laissé en manuscrit un *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Tribonien, rédacteur du Droit romain*, composé en 1762; — un *Précis de la vie de Nicolas Malebranche*, avec des notes utiles pour l'histoire littéraire, un catalogue chronologique et circonstancié des différents ouvrages de ce philosophe célèbre, etc.; — *Le petit Jardin* de Walafride Strabus, adressé à Grimalde, abbé du monastère de Saint-Gall, poëme latin, avec une traduction en prose et des notes; — *La Culture des Jardins*, poëme traduit en vers du livre X de Columelle; — *Des différentes Greffes*, poëme de Palladius, traduit en vers avec un discours préliminaire contenant quelques détails sur la personne de l'auteur; — *Les Louanges du Jardin*, par Vomanus, poëme traduit du latin, imprimé dans le *Magasin encyclopédique* de septembre 1812. « Le nom de M. L.-Th. Hérissant est mentionné honorablement dans la préface de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, dit Barbier, pour les services qu'il a rendus à cette importante collection. Il y a refondu le chapitre qui concerne les droits et les bénéfices de l'Église de France, et a présenté dans un ordre plus méthodique le catalogue des ouvrages relatifs aux libertés de l'Église gallicane. » J. V.

Barbier, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de L. Th. Hérissant;* dans le *Magasin encyclopédique*, num. de nov. 1812. — Quérard, *La France littéraire.*

HÉRISSANT (*Louis-Antoine-Prosper*), littérateur et botaniste français, frère du précédent, né à Paris, le 27 juillet 1745, mort dans la même ville, le 10 août 1769. Il avait embrassé la profession médicale, gagna la petite-vérole dans le service des hôpitaux, et en mourut. On lui doit : *Éloge de Du Cange*, qui a obtenu un accessit au concours ouvert par l'Académie d'Amiens en 1763; Amiens, 1764, in-12, sous un nom supposé; — *Typographia, carmen;* Paris, 1764, in-4°; — *Éloge de Gonthier d'Andernach*, couronné par la faculté de médecine de Paris; Paris, 1765, in-8°; — *An a terrea substantiæ intra poros cartilaginum appulsa ossium durities?* Paris, 1768, in-4°; — *An corpora quæ lente extenuata sunt, lente reficienda? quæ vero breve, celeriter?* Paris, 1768, in-4°; — *Bibliothèque physique de la France, ou liste de tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire naturelle de ce royaume, avec des notes historiques et critiques*, ouvrage achevé et publié par Coquereau; Paris, 1771, in-8° : c'est la réimpression, avec des augmentations, de la partie relative à l'histoire naturelle qu'il avait fournie à la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*. Hérissant avait composé un *Jardin des Curieux, ou catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, avec les noms français et latins, leur culture et les vertus particulières à chaque espèce, le tout précédé de quelques notions sur la culture en général;* cet ouvrage ne fut pas achevé, et le manuscrit s'en est perdu à la mort du docteur Coquereau, qui devait le publier. J. V.

Éloi, *Dict. hist. de la Médecine anc. et mod.* — Barbier, *Examen critique des Dict. historiques.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor., crit. et bibliogr.* — *Biographie médicale.* — Quérard, *La France littéraire.*

HÉRISSANT DES CARRIÈRES (*Jean-Thomas*), littérateur français, né à Paris, en 1742, mort à Londres, en 1820. Il fut d'abord libraire éditeur à Paris, puis se rendit à Londres, vers 1770. Il s'y fit professeur, et jusqu'à sa mort enseigna la langue française. On a de lui : *Catalogue des livres de la bibliothèque de Mme de Pompadour;* Paris, 1765, in-12; — *Histoire d'Angleterre*, en forme de lettres, trad. de l'angl. de Goldsmith, 1777; — *The Catechism of the Church of England in french, so as to facilitate the true pronociation of the french to the beginners*, etc.; Londres, 1790, in-12; — *Précis de l'Histoire de France jusqu'au temps présent* (en français et en anglais); Londres, 1792, 2 vol. in-8°. L'auteur a publié depuis un *Abrégé* de ce précis, continué jusqu'en 1815; — *Grammatical instituts of the French Language, designed for the use of schools;* Londres, 1793, in-12; — *Exercises of the rules and construction of French Speech*, etc.; Londres, 1795; — *A Grammar of the French*, etc.; Londres, 1796, in-8°; — *Petit Parnasse français, ou recueil de morceaux dans tous les différents genres de poésies françaises, à l'usage de la jeunesse;* Londres, 1796, in-8°. Hérissant a donné une édition revue et corrigée du *Dictionnaire* de Boyer (angl. et français), et une réimpression de *l'Architecture de Bullet*, 1768.

E. Desnues.

Quérard, *La France littéraire.* — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1821.

HÉRISSON (*Charles-Claude-François*), biographe et bibliographe français, né à Chartres, le 26 octobre 1762, mort le 27 juillet 1840. Il étudia le droit à Paris, et vint s'inscrire au tableau des avocats au bailliage de sa ville natale. Lors de la révolution, ses opinions lui valurent quelques persécutions. Il fut arrêté comme royaliste et détenu durant six mois. Lorsque les temps devinrent plus calmes, il reprit sa profession, consultant plutôt qu'il ne plaidait. La lecture d'un catalogue qu'il avait trouvé dans la bibliothèque de son père décida de l'étude de toute

sa vie. Lorsqu'en 1793 on brûlait, selon les prescriptions des décrets de la Convention nationale, tous les titres et parchemins *entachés* d'expressions féodales, Hérisson faisait la chasse aux papiers et aux livres qu'il retrouvait chez le brocanteur et chez l'épicier. Recherchant les ouvrages rares et curieux, il parvint à composer des collections importantes. Les nombreuses notes qu'il écrivait soit au crayon, soit à la plume, sur le verso de la reliure, témoignent de ses connaissances approfondies en bibliographie. Doué d'une patience de bénédictin, il était parvenu à copier plusieurs manuscrits d'une grande étendue. Son style se ressentait de la passion pour les livres : il était sec et aride. Il ne fallait pas demander à Hérisson autre chose que des biographies ; mais elles étaient complètes pour toute la partie bibliographique. En 1820 il fut nommé juge au tribunal civil de Chartres. En 1838 ses facultés intellectuelles commencèrent à s'affaiblir ; en 1840, il fut forcé de donner sa démission, et mourut peu après, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Hérisson était l'un des conservateurs de la bibliothèque communale, membre des Sociétés des Antiquaires de France et de Normandie, de l'Athénée de Niort, de la Société de l'Histoire de France et correspondant du ministère de l'instruction publique. Haenel (*Cat. libr. man.*) l'appelle *doctissimus vir*. Hérisson laissa une riche bibliothèque, qui fut vendue à Paris. On a de lui : *Éloge de Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Meaux*, auquel l'Athénée de Niort a décerné une médaille le 27 juin 1811 ; Paris, 1811, broch. in-8° ; — *Notice historique sur saint Piat, apôtre de Tournay et martyr*, conservé depuis près de mille ans en l'église cathédrale Notre-Dame de Chartres, exhumé en 1793 et inhumé en 1816, suivie d'un Extrait du catalogue des reliques de cette église, des procès-verbaux qui ont été rédigés au mois d'août 1816 et autres pièces justificatives ; Chartres, in-8° ; — *Notice sur l'*Aganon vetus, cartulaire du onzième siècle ; Chartres, 1836, in-8° ; — *Dissertations et Notices sur l'histoire et les historiens, tant imprimés que manuscrits, de Chartres et du pays chartrain*, auxquelles sont jointes quelques pièces inédites ; Chartres, 1836, in-8° ; — de nombreux articles insérés dans des recueils divers et des réimpressions de pièces rares. Il a laissé comme manuscrits, entre autres : *Éloge de Pascal* ; — *Éloge de J.-P. Claris de Florian* ; — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Chartres* ; in-fol. ; — *Bibliothèque chartraine*, 2 vol. in-4°. DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

Le Bibliothécaire, 1844, in-8°. — *Notice* en tête du *Catalogue des livres de M. Hérisson* ; Paris, 1841.

* **HERKA** (*Stanislas-Casimir*), naturaliste et médecin polonais, né à Kurzelow, vers 1590, mort vers 1665. Après avoir obtenu ses grades à l'université de Cracovie, il devint professeur de médecine, et plus tard de théologie. Il contribua beaucoup au développement des sciences naturelles en Pologne, et publia *De Herbis et Cibis*, et, en polonais, un autre ouvrage, intitulé : *Le Banquet offert au genre humain par le Créateur, et composé de toutes les choses nécessaires à la vie, analysées par la médecine et par la botanique dans l'intérêt de la santé* ; Cracovie, 1660, in-4°. L. CHODZKO.

Bentkowski, *Hist. de la Litt. polon.*, 1814. — Siarczynski, *Le Siècle de Sigismond III* ; 1828. — *Histoire de la Médecine et des Médecins polonais*, par L. Gonsiorowski ; Posen, 1854.

* **HERLEVA** ou **ARLETTE**, mère de Guillaume I^er^, roi d'Angleterre, vivait au onzième siècle. Suivant Lingard, Herleva était fille d'un officier de la maison du duc de Normandie, Robert II, dit *le Diable*. Ce prince s'éprit d'elle, et se laissa tellement captiver par ses charmes, qu'il ne voulut jamais se marier. Le fils qui naquit de leurs amours succéda à son père : l'illégitimité de la naissance n'était pas à cette époque un motif d'exclusion à l'héritage même d'une couronne. Mais cette circonstance que Robert, malgré sa passion pour Herleva, ne l'éleva pas au rang de son épouse, donne de l'autorité à l'opinion d'autres historiens qui croient que la mère de Guillaume surnommé d'abord *le Bâtard*, puis *le Conquérant*, était d'une trop basse extraction pour devenir duchesse de Normandie. Augustin Thierry, écrivain non moins grave, non moins consciencieux que Lingard, rapporte que Robert, étant un jour à la chasse, rencontra dans la campagne Arlette, qui revenait de laver du linge à une fontaine. Sa beauté frappa le duc ; il envoya aussitôt faire au père de cette jolie fille des propositions d'argent, qui furent débattues et acceptées par le cupide paysan. Saint-Foix, qui était un chercheur d'anecdotes, prétend que Robert ayant vu d'une fenêtre Herleva dansant dans la rue, fut charmé de sa grâce et la fit amener sur-le-champ. Cette brusque façon d'agir coïnciderait avec le nom d'*Harlotte*, sous lequel l'auteur précité désigne la maîtresse de Robert, sans toutefois avoir l'air de connaître la signification de ce mot dérivé du danois, et qui est en anglais le synonyme de *fille de joie*. Saint-Foix ajoute que le père de la jeune danseuse était un pelletier de Falaise, ce qui s'accorderait mieux avec une autre tradition anglaise, d'après laquelle le duc de Normandie, ayant remarqué en traversant la ville de Falaise, une belle jeune fille nommée Arlette, qui se tenait devant la porte de sa maison pour regarder les passants, tomba amoureux d'elle.

Les dates de la naissance et de la mort d'Herleva ne sont indiquées par aucun historien. Ce qu'on sait précisément, c'est qu'elle donna le jour à *Guillaume* en l'année 1027, et que peu d'années après la mort de Robert, qui eut lieu en 1035, elle épousa un seigneur nommé Herluin. Elle eut de lui trois enfants, qui jouirent d'une grande faveur auprès de leur frère utérin, Guillaume. *Robert*, l'aîné, fut créé comte de Mortagne ; *Eudes* était fort jeune lorsqu'il devint

évêque de Bayeux; leur sœur fut mariée au comte d'Albemarle. Camille LEBRUN.

Lingard, *History of England.* — Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands.* — Lyttelton, *Story of England.* — Saint-Foix, *Recherches sur Paris.*

HERLICIUS (*David*), littérateur, médecin et astrologue allemand, né à Zeitz, le 28 décembre 1558, mort à Stargard, le 15 août 1636. Il fit ses études à Wittemberg, Leipzig et Rostock, devint en 1581 recteur du collége de Gustrow et remplit l'année suivante les fonctions de médecin inspecteur à Prenzlau, et en 1583 à Auclam. Pendant tout ce temps il fit marcher de front l'exercice de la médecine et celui de l'art des horoscopes. En 1584 il publia, pour la première fois, des éphémérides consacrées principalement à prédire les changements de temps. Ces prédictions furent accueillies avec tant d'avidité qu'il en parut des traductions dans presque toutes les langues de l'Europe. En 1585 il obtint la chaire des sciences mathématiques à l'université de Greifswald. Depuis 1598 jusqu'en 1606, il exerça l'art de guérir à Stargard, et depuis cette époque jusqu'en 1614 il résida dans la ville de Lübeck. En 1614 il retourna à Stargard, où il termina sa carrière. L'année qui précéda sa mort, il eut le malheur de perdre dans un incendie tous ses manuscrits. Herlicius fut un des grands apôtres de l'astrologie, et eut pour amis Pierre Cruger, Adrien Metius, Antoine Helvic, Burmeister. Du reste, quoique imbu des principes de la spagyrique, il paraît avoir eu des idées assez sages en médecine. Il estimait particulièrement Fernel, Mercurialis, Montan et Marsile Ficin. Sa devise était : *Medice vivere est modice bibere.* Parmi ses ouvrages on remarque : *De Curationibus gravidarum puerperarum et infantium;* Auclam, 1584, in-8°; 1602, in-4°; et Stettin, 1618, in-8°; — *Discursus historico-physicus de iride lunari;* 1609; — *Operis mirabilium tomus primus;* Nuremberg, 1614; — *Carmina;* Stettin, 1606; — *Exercitationes philosophicæ de Lacrymis, risu, saliva, sudore et sternutatione;* Greifswald, 1584; — *De pluviis prodigiosis;* ibid., 1597, etc., etc. D[r] L.

H. Witten, *Memor. Medic. sui ævi;* Francfort, 1676, p. 78. — Adelung, *Geschichte der menschlichen Thorheiten.* — Zeiller, *Topogr. March. Brandenb.*, p. 101.

***HERLOSZSOHN** (*Georges-Charles*), romancier allemand, né à Prague, le 7 septembre 1802, mort à Leipzig, le 10 décembre 1849. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il se fixa à Leipzig, où il fonda en 1830 une revue critique et littéraire, *Der Komet*, qu'il rédigea jusqu'en 1848. Dans cet intervalle il publia un grand nombre de romans, de contes et de nouvelles qui lui valurent la réputation d'un écrivain habile et amusant. Quelques-uns de ces ouvrages ont paru sous les pseudonymes de *Heinrich Clauren* et d'*Eduard Forstemann*. En voici les principaux : *Der Ungar* (Le Hongrois); Leipzig, 1832, 3 vol.; — *Memoiren eines preussischen Officiers* (Mémoires d'un Officier prussien); ibid., 1833, 2 vol.; — *Der Venetianer* (Le Vénitien), roman historique; ibid., 2[e] édit., 1837, 3 vol.; — *Der letzte Taborit* (Le dernier Taborite), roman historique; ibid., 1834, 2 vol.; — *Anatomische Leiden* (Souffrances anatomiques); Nordhausen, 1836; — *Zeit und Lebensbilder*, recueil de nouvelles et d'esquisses; Hanovre, 1839-1843, 6 vol.; — *Fahrten und Abentheuer des M. Gandelins Euzian* (Voyages et Aventures de M. G. Euzian), roman comique; 1842-1843, 2 vol.; — *Die Hussiten, oder Böhmen von 1414 bis 1424* (Les Hussites, ou la Bohême de 1414 à 1424), roman historique; Leipzig, 2[e] édition, 1843, 4 vol.; — *Mein Wanderbuch* (Mon Journal de Voyage); Leipzig, 1842, 2 vol.; — *Wallensteinserste Liebe* (Le premier Amour de Wallenstein); Hanovre, 1844, 3 vol.; — *Camera obscura*, recueil de nouvelles; Altenbourg, 1845, 2 vol.; — *Phantasiegemälde* (Tableaux de fantaisie); Leipzig, 1846-1847 : 2 vol.; 2[e] édit., 1853; — *Die Tochter des Piccolomini* (La Fille de Piccolomini), roman historique; Altenbourg, 1846, 3 vol.; — *Das Riesengebirge* (La Montagne des Géants); Leipzig, 1847, faisant partie de la collection *L'Allemagne pittoresque et romantique;* — *Cometenstrahlen* (Rayons de Comète), recueil de contes et nouvelles; Leipzig, 1847, 2 vol.; — *Die Mörder Wallensteins* (Les Assassins de Wallenstein), roman historique; Leipzig, 1847, 3 vol.; — *Waldblumen* (Fleurs de bois) : recueil de contes et nouvelles; Altenbourg, 1847.

On a du même auteur des recueils de poésies : *Scherben;* Leipzig, 1838; — *Buch der Lieder;* ibid., 1848; 3 édition, 1856; — et *Reliquien und Lieder;* Leipzig, 1851 : dans lesquels on remarque quelques très-jolis morceaux.

R. L.

Conv.-Lex., avec additions bibliographiques.

***HERLUIN**, vulgairement nommé *Hellouin*, moine bénédictin, né sur le territoire de Brionne, en Normandie, en l'année 994, mort au monastère du Bec, le 26 août 1078. Il appartenait par sa naissance, suivant Mabillon, à la première noblesse de la Neustrie : Ansgot, son père, était Danois, de la race conquérante; sa mère, Héloïse, était unie aux comtes de Flandre par les liens de parenté. Élevé sous le toit de Gislebert, comte de Brionne, Herluin se montra d'abord un vaillant soldat, à qui le duc Robert lui-même accorda plus d'une marque d'estime. Plus tard, se trouvant mal payé de ses services par Gislebert, Herluin commença à prendre en dégoût le métier des armes, et un jour, au milieu d'une affreuse mêlée où il n'avait plus guère aucun espoir de salut, il fit le vœu de déposer le glaive, de quitter le siècle, et de revêtir l'habit des moines, s'il échappait à un aussi grand péril. C'est pour remplir ce vœu que, peu de temps après il jeta les fondements d'un monastère

dans un de ses domaines, autrefois nommé Burneville, et plus tard Bonneville. Il avait alors quarante ans, et n'ignorait pas moins les lettres sacrées que les lettres profanes : cependant, comme sa piété était ardente, sa générosité exemplaire, Herbert, évêque de Lisieux, le reçut moine, et peu de temps après, en 1034, le bénit abbé de Bonneville. Cependant Bonneville était un lieu d'un abord difficile, et manquant d'eau. Herluin et ses frères résolurent de le quitter, et, en l'année 1039, il allèrent s'établir à quelques milles plus loin, au confluent du Bec et de la Risle. La nouvelle église, qui prit le nom d'un de ces ruisseaux, fut consacrée le 24 février 1041, et autour d'elle s'éleva bientôt une des plus célèbres écoles abbatiales du moyen âge, où enseignèrent tour à tour, du temps même d'Herluin, Lanfranc et saint Anselme, archevêques futurs de Cantorbery. De l'académie du Bec, car on n'hésite pas à lui donner ce titre, sortirent le pape Alexandre II, Théobald, archevêque de Cantorbery, Guillaume, archevêque de Rouen, Guitmond, archevêque d'Aversa, le célèbre contradicteur de Bérenger, Arnost, Gundulf, Ernulf, évêques de Rochester, Turold de Bayeux, Ives de Chartres, Foulques de Beauvais, Gilbert Crispin, abbé de Westminster, etc., etc. On conserve quelques manuscrits écrits au Bec du temps de l'abbé Herluin. B. H.

Vita Herluini, a Gisleberto Crispino ; dans les *Acta SS. Ord. S. Benedicti*, sæc. VI, part. 2, p. 340. — Mabillon, *Annales*, t. IV, p. 390. — *Gallia Christiana*, t. XI, col. 216 et seq. — Ch. de Remusat, *S. Anselme*, p. 27 et suiv.

HERLUISON (*Pierre-Grégoire*, abbé), écrivain religieux français, né à Troyes, le 4 novembre 1759, mort à Saint-Martin-les-Vignes, près de cette ville, le 19 janvier 1811. Il fut professeur à l'école militaire de Brienne, bibliothécaire de l'école centrale de l'Aube, puis de la ville de Troyes. Il opéra le classement de cette bibliothèque, composée alors de près de 70,000 volumes et formée en partie de celles de Pithou et du président Bouhier. On a de Herluison : *La Théologie réconciliée avec le patriotisme, ou lettres théologiques sur la puissance royale et sur l'origine de cette puissance;* Troyes, 1790, in-12; Paris, 1791, 2 vol. in-12 : l'auteur cherche à prouver, d'après les Pères de l'Église, que les peuples ont le droit de choisir leur gouvernement; — *Le Fanatisme du Libertinage confondu, ou lettres sur le célibat des ministres de l'Église;* Paris, 1792, in-8°; — *Discours sur le proverbe : Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes;* Paris, 1810, in-8°; — *De la Religion révélée, ou de la nécessité des caractères et de l'authenticité de la révélation*, ouvrage posthume publié par Th.-Pasc. Boulage; Paris, 1813, in-8°. L'abbé Herluison lut à la société littéraire de Troyes quelques dissertations sur *le charlatanisme*, *la routine*, etc., qui ont été imprimées dans le journal du département ou dans les *Mémoires* de cette société, dont il était président, ainsi qu'un *Éloge de Grosley*, un *Éloge du Savant P. Pithou*, et un *Discours sur la bonne et la mauvaise humeur*. Thévenot, dans son *Anthologia poetica*, publiée à Paris en 1811, 2 vol. in-8°, a donné quelques pièces en vers latins de Herluison, qui a laissé, en outre, en manuscrit plusieurs ouvrages, notamment un *Cours développé de rhétorique*. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouv. Biogr. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

* **HERMAGORAS** (Ἑρμαγόρας), de Temnos, rhéteur grec, vivait vers 50 avant J.-C. Il appartenait à l'école oratoire de Rhodes, et il excella à la fois comme orateur (ou plutôt déclamateur) et comme professeur de rhétorique. C'est à ce dernier titre surtout qu'il est connu. Il fixa particulièrement son attention sur la partie de l'éloquence appelée l'invention, et divisa les parties du discours autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui. Cicéron se prononce plusieurs fois contre cette division, qui a été défendue par Quintilien. Celui-ci ajoute que Hermagoras, trop préoccupé de la distribution systématique du discours, négligea le but pratique de l'éloquence. Ce rhéteur composa plusieurs ouvrages aujourd'hui perdus, parmi lesquels Suidas mentionne : Ῥητορικαί, Περὶ ἐξεργασίας, Περὶ φράσεως, Περὶ σχημάτων, Περὶ πρέποντος. Y.

Suidas, au mot Ἑρμαγόρας. — Quintilien, III, 3, 11 ; V, 8 ; VIII, 3. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, au mot Hermagoras. — Westermann, *Geschichte der Beredtsamkeit*, 81, 83. — G. Piderit, *De Hermagora rhetore Commentatio ;* Hersfeld, 1839, in-4°.

HERMAGORAS CARION, rhéteur grec, vivait vers 30 avant J.-C. Il enseigna la rhétorique à Rome avec Cecilius sous Auguste. Il était disciple de Théodore de Gadare. On ignore si ce fut lui ou son homonyme de Temnos qui discuta à Rhodes avec Pompée *Sur la recherche universelle* (Περὶ τῆς καθ' ὅλου ζητήσεως). Suidas a confondu ces deux Hermagoras. Y.

Quintilien, III, 1. — Plutarque, *Pompeius*, 42.

HERMAGORAS d'*Amphipolis*, philosophe stoïcien, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il fut l'esclave, puis l'affranchi de Zénon. Suidas le mentionne sans détails biographiques, et cite les titres de quelques-uns de ses ouvrages, qui sont complétement perdus aujourd'hui. Y.

Suidas, au mot Ἑρμαγόρας.

* **HERMAN** (*Guillaume*), le premier trouvère connu en langue romane du nord de la France, naquit à Valenciennes, sur la fin du onzième siècle, et mourut dans le courant du douzième. De puissants protecteurs favorisèrent ses premiers pas dans la carrière des lettres. De ce nombre étaient : l'impératrice Mathilde, fille du duc de Normandie, Henri 1er, roi d'Angleterre, et d'Alix de Brabant; puis Guillaume, prieur de Kenilworth; enfin, Alexandre, évêque de Lincoln.

Les relations du trouvère avec ce prélat et son séjour présumé dans son évêché ont fait croire qu'il était de race anglo-normande. C'est du moins là l'opinion de l'abbé de La Rue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, jongleurs*. Cette opinion est renversée par un aveu même d'Herman, qui, comme Froissart, se fait gloire dans ses écrits d'être de la noble et franque ville de Valenciennes : *Nis suis Valenciennes, Herman m'apièle ton*. Un philologue érudit, M. Arthur Dinaux, dit « qu'on peut considérer Herman comme un homme considérable en raison des œuvres qu'il a laissées; ses compositions, nombreuses et importantes, sont aussi remarquables par la pensée que par la forme. Ses contemporains et même ses successeurs, qui ont eu l'avantage de l'avoir pour modèle, ne sont que des rimeurs, tandis que lui est véritablement poëte; cependant, tout en s'abandonnant à une certaine naïveté d'expression inhérente à son siècle, il ne fit pas un seul vers que le théologien le plus orthodoxe ne pût approuver hautement, règle qui ne fut pas toujours observée par les autres trouvères, généralement un peu trop délurés. Aussi les copies des œuvres d'Herman ont-elles été assez répandues, et tandis que les chansons, contes et fabliaux de ses impertinents confrères étaient expulsés des librairies des couvents, les vers du prêtre valenciennois y trouvaient un asile assuré et un accueil sympathique qui a beaucoup aidé à leur conservation. » Plusieurs des poëmes d'Herman existent en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris, dans celles de Chartres et de Lille. Seulement on dit que ces poëmes ne sont pas tous tels qu'ils sortirent de sa plume, et qu'ils ont été çà et là altérés ou rafraîchis par les copistes. Cependant ils sont généralement remarquables par leur naturel et leur naïveté, et c'est, avec leur ancienneté, la qualité qui les distingue le plus. En voici la nomenclature : *Genesis*, dans les manuscrits de la bibliothèque Harléienne, n° 122 : dans cette composition, qui sert en quelque sorte d'introduction à la suivante, l'auteur donne en quelques mots le peu de renseignements qu'on ait sur sa personne; — *Le Livre de la Bible*, histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, en vers français, ms. de la Bibliothèque impériale, n° 7,986; réuni au *Genesis*, *Le Livre de la Bible*, il porte dans certains manuscrits le nom de *Livre de Sapience*; — *De l'Assumption Nostre-Dame*, poëme libellé dans certains manuscrits sous le nom de *Mort de la Vierge et sa Sépulture dans la vallée de Josaphat par les douze apôtres*; Bibliothèque imp., n^{os} 2,560 et 7,534; biblioth. harléienne, n° 222; bib. de Lille, n° 11; — *Vie de Tobie*, ms. n° 2,560, Bibl. imp.; — *Les Joies de Notre-Dame*, n° 2,560, id.; — *Les trois Mots de l'évêque de Lincoln*, n° 2,560, id.; — *De saint Alexis*, ms. n° 7,986, in-4° à deux colonnes, id.; — *Del Licorne et del Serpent*, ms. 7,986, in-4°, id.; — *Histoire de la Magdeleine à Marseille, ses prédications et ses miracles*, ms. n° 2,560, id.; — *Le Dit de Vérité et Justice; histoire des sibylles*; — *Les Miracles de Nostre-Dame, d'un prêtre, d'usurier et d'une vieille*; — *La Vie de sainte Agnès*; — *La Passion de Jésus-Christ et histoire du précieux sang*; — *La Vie de saint Sébastien*; — *La Vie de saint Jehan*. Z. PIERART.

Archives du nord de la France et du midi de la Belgique, t. III, 3^{e} liv., 3^{e} série. — Paulin Paris, *Analyse des manuscrits français de la Bib. impériale*. — *La Vie du très-valeureux comte d'Artois et de sa femme, fille du comte de Boulogne*; Paris, 1837, in-4°. — Arthur Dinaux, *Trouvères et Jongleurs du nord de la France*. — De La Rue, *Essais hist. sur les Bardes et Trouvères anglo-normands*, t. II, p. 270-285.

HERMAN (*François-Antoine*), diplomate français, né le 30 mars 1758, à Schelestadt, mort à Paris, le 29 septembre 1837. Il appartenait à une ancienne famille de l'Alsace. Son père, procureur général au conseil souverain d'Alsace, plus tard membre de l'assemblée des notables et de l'Assemblée nationale, le destina à la magistrature. Mais, admis dans l'intimité du maréchal de Castries, ministre de la marine, dont dépendaient alors les consulats, il fut nommé consul général à Londres. Sa correspondance parut d'un tel intérêt qu'elle dut être communiquée à Louis XVI, qui demanda qu'à l'avenir elle fût lue au conseil. Deux mémoires que Herman adressa sur les affaires des Indes et sur la traite des noirs furent surtout remarqués. A l'approche de la famine qui précéda la révolution, le roi chargea directement Herman d'acheter de grandes quantités de grains, mission qu'il remplit avec zèle. Après la chute de la monarchie, il fut remplacé dans ses fonctions, et ses amis lui conseillèrent de ne pas rentrer en France. Dans l'exil Louis XVIII l'employa à diverses négociations. En 1801 Herman revint dans sa patrie. Napoléon le fit d'abord surveiller; mais, rassuré sur ses intentions, il lui demanda son concours, et l'envoya comme premier secrétaire d'ambassade à Madrid, où bientôt, chargé d'affaires, il négocia un traité qui enchaîna pour ainsi dire l'Espagne à la France. Un différend s'étant élevé entre la France et le Portugal, Herman réussit à l'aplanir, et il partit ensuite pour Lisbonne comme consul général. Pendant la domination française en Portugal, Herman se trouva investi à la fois des attributions de ministre des finances et de ministre de l'intérieur. Il eut en cette qualité à lever d'énormes contributions sur ce pays pour subvenir aux besoins de l'armée. De retour en France après l'évacuation du Portugal, Herman fut envoyé en Prusse pour recevoir du cabinet de Berlin des denrées coloniales confisquées sur le commerce anglais dans la Baltique jusqu'à concurrence d'une somme de 20 millions à valoir sur la contribution de guerre imposée à la Prusse. Napoléon le nomma ensuite consul général à Kœnigsberg. Il voulait l'emmener avec lui en Russie; mais Herman, qui avait peu de confiance dans cette expédition, déclina cet honneur. La

Restauration s'empressa d'appeler Herman au conseil d'État. Lorsqu'en 1821 le duc de Montmorency reçut le portefeuille des affaires étrangères, il fit nommer Herman sous-secrétaire d'État pour ce département. Le duc de Montmorency ayant quitté le ministère à son retour du congrès de Vérone, Herman le suivit dans la retraite, ne gardant que le titre de conseiller d'État en service extraordinaire. Il a publié sous l'anonyme : *Résultat de la Politique de l'Angleterre dans ces dernières années ;* Paris, 1803 : c'est la traduction d'un discours de M. Trueman à la chambre des communes ; — *Observations sur les discours prononcés dans la chambre des communes le 14 avril* 1823, *par M. Canning, et sur les dernières négociations qui ont eu lieu entre la France et l'Angleterre relativement à l'Espagne ;* Paris, 1823 ; — *De l'état actuel de l'Espagne et de ses colonies considéré sous le rapport des intérêts politiques et commerciaux de la France et des autres puissances de l'Europe ;* Paris, 1824. J. V.

Nécrologie dans *Le Moniteur*, num. du 4 octobre 1837, p. 2179.

* **HERMAN** (*Antoine-Édouard*), homme d'État français et sénateur, fils du précédent, né à Londres (Angleterre), le 23 avril 1785. Il fut successivement sous-préfet de Brest, préfet du département des Landes (Mont-de-Marsan) (19 juin 1822), de l'Aisne (Laon) (8 janvier 1823), de l'Indre (Châteauroux) (3 juin 1823), des Ardennes (Mézières) (le 11 août de la même année), enfin du Gard (12 novembre 1828). Il cessa ces fonctions en 1830, et devint plusieurs années après chef de section, puis chef de division au ministère de l'intérieur, chargé de l'administration générale et départementale. Il fut nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur le 4 juillet 1848, et fut élu membre du conseil d'État en juillet 1849. Membre de la commission consultative nommée par décret du 13 décembre 1851, il entra au conseil d'État (section de l'intérieur) en janvier suivant. L'empereur l'a appelé à siéger au sénat le 8 septembre 1856. SICARD.

Biographie des Préfets ; 1826. — *Biographie générale des Membres du Sénat, du Conseil d'État et du Corps législatif ;* 1852.

HERMAN DE SAINTE-BARBE. *Voy.* HÉRIS.

* **HERMANARIC** ou **ERMÉRIC**, roi des Goths, fils de Gébérich, né vers 266 après J.-C., mort vers 376. Il appartenait à la noble race des Amales. Il régna avec gloire, et Jornandès le compare à Alexandre le Grand. Suivant cet historien, il soumit les peuples les plus belliqueux du Septentrion, les Scythes, les Thuides de l'Aünx, les Vasinabronkes, les Mérens, les Mordemsimnis, les Caris, les Rokes, les Tadzans, les Athuals, les Navegos, les Bubegentes, les Coldes. Il est impossible d'indiquer avec exactitude les pays modernes qui étaient occupés par ces nations. On pense que la domination d'Hermanaric s'étendit sur presque toute la Russie méridionale, la Lithuanie, la Courlande et les pays compris entre le Pont-Euxin et la mer Baltique, depuis l'embouchure du Borysthène, jusqu'au golfe de Finlande. Après avoir réuni sous son autorité les peuplades gothiques indépendantes, il tourna ses armes contre les Hérules, que leur agilité et leur habileté dans le maniement des armes avaient rendus fameux, et contre les Vendes ou Vénèdes, qui étaient plus redoutables par leur nombre que par leur courage. Il subjugua ensuite les Æstriens ou Esthiens, qui habitaient sur les rivages de l'Océan germanique. Il paraît qu'Hermanaric, content d'avoir forcé ces différents peuples à reconnaître sa suzeraineté, leur laissa leurs rois particuliers et leur forme de gouvernement, en sorte qu'on ne peut le regarder que comme le chef d'une confédération puissante. Selon Jornandès, toutes les peuplades germaniques et scythiques reconnaissaient son autorité. Il y a sans doute de l'exagération dans cette assertion de l'historien des Goths, mais il est incontestable qu'Hermanaric éleva sa nation à un degré de puissance qu'elle n'atteignit plus depuis.

Depuis bien des années Hermanaric gouvernait avec gloire les tribus gothiques, et, si l'on en croit Jornandès, il avait atteint l'âge de cent-dix ans lorsque les Huns envahirent le territoire des Goths. Au moment de marcher contre ces redoutables ennemis, le vieux roi tomba sous les coups de deux de ses vassaux. « Voici à quelle occasion, dit Jornandès : Le mari d'une femme nommée Sanielh, de la nation des Roxolans, l'ayant perfidement abandonné, le roi, transporté de fureur, commanda qu'on attachât cette femme à des chevaux sauvages, dont on excita encore la fougue, et qui la mirent en lambeaux. Ses frères, Ammius et Sarus, pour venger sa mort, frappèrent de leur glaive Hermanaric au côté, et depuis cette blessure celui-ci ne fit plus que traîner dans un corps débile une vie languissante. » Accablé de souffrances et désespérant de résister aux Huns, il se tua. Withimir, son successeur, fut vaincu et tué dans une bataille contre ces barbares, et Hunnimund, fils d'Hermanaric, se soumit à leur puissance. Z.

Jornandès, 23, 24. — Ammien Marcellin, l. XXXI, c. 3.

HERMANFRED, roi de Thuringe, assassiné en 530. Fils aîné de Bazin, il partagea avec ses deux frères, Badéric et Berthaire, l'héritage paternel. Sa femme, nièce du grand Théodoric, habituée à voir passer la couronne sur la tête des aînés, lui reprocha de se contenter d'un trône divisé. Un jour il trouva la table couverte à moitié seulement. Comme il en demandait la raison à sa femme : « Tu te plains, lui dit-elle, de n'avoir que la moitié d'une table, et tu ne te plains pas de n'avoir que la moitié d'un royaume ! » Stimulé par ce reproche, Hermanfred poignarda Berthaire, et de concert avec le roi franc Thierri,

il fit massacrer Badéric. Resté seul roi des Thuringiens, il refusa de payer à Thierri le prix convenu. Le roi franc s'associa avec son frère Clotaire, et tous deux envahirent, en 528, le territoire des Thuringiens, qui furent vaincus dans deux batailles. Hermanfred s'était dérobé par la fuite à la poursuite des vainqueurs. Thierri l'invita à une conférence, et feignit de se réconcilier avec lui. Il le conduisit à Tolbiac, et comme ils se promenaient ensemble sur les remparts de cette ville, quelqu'un saisissant Hermanfred par derrière, le précipita en bas des murs. Thierri protesta qu'il était étranger à la mort du roi de Thuringe; mais il ne s'empressa pas moins de recueillir les fruits du crime, en faisant égorger tous les enfants d'Hermanfred qui tombèrent entre ses mains. Les autres se réfugièrent en Italie, auprès de leur oncle Théodat. La Thuringe fut réunie à la monarchie des Francs. Z.

Grégoire de Tours, l. III, ch. 4-8.

HERMANN *Contractus* (1), historien allemand, né le 18 juillet 1013, mort le 24 septembre 1054. Il était de la famille des comtes de Veringen. Dès l'âge de sept ans il fut envoyé à l'école du monastère de Saint-Gall. Il y étudia avec une ardeur constante, malgré sa santé délabrée, toutes les diverses branches de la science de son temps. Ses connaissances en astronomie avaient fait croire à Trithème qu'Hermann les avait puisées directement dans les ouvrages des Arabes; mais, rien n'établissant qu'il connût la langue de ces derniers, il est à présumer qu'il n'a pu se servir que des traductions latines des traités d'astronomie arabes. Il s'occupait aussi de travaux mécaniques, et construisait des horloges et des instruments de musique. A l'âge de trente ans, il prit l'habit religieux dans le célèbre couvent de Reichenau, situé dans une île du lac de Constance. Tant que sa faible constitution le lui permit, il se dévoua à l'instruction des jeunes novices. On a de lui une *Chronique*, commençant avec notre ère et allant jusqu'en l'an 1054; la première édition en fut donnée par Sichard, sous le titre inexact de *Chronicon de sex Mundi Ætatibus;* Bâle, 1525, in-fol.; le texte en est tantôt interpolé, tantôt très-incomplet; il fut reproduit dans la *Collectio Scriptorum* de Pistorius. La deuxième édition, publiée par Urstisius, dans le tome Ier de ses *Scriptores Rerum Germanicarum*, ne contient qu'un extrait de l'ouvrage d'Hermann, rédigé par Bernoldus. La troisième édition, donnée par Canisius, dans le tome III de ses *Lectiones antiquæ*, fut publiée d'après un manuscrit très-défectueux du quinzième siècle. Les éditions qui se trouvent dans le tome XI de la *Bibliotheca Patrum Coloniensium* et dans le tome XVIII de la *Bibliotheca Patrum Lugdunensium* ne sont pas meilleures que les précédentes. Enfin, Ussermann fit paraître le véritable texte du *Chronicon* de Hermann, d'après un manuscrit du onzième siècle, Saint-Blaise, 1790-1792, 2 vol. in-4°. Depuis lors une nouvelle édition, encore meilleure, a paru dans le tome VII des *Monumenta Germaniæ* de Pertz. Cette chronique, écrite d'un style assez pur, est rédigée avec beaucoup de soin, d'après des sources très-complètes. Elle est de la plus haute importance pour l'histoire de la fin du dixième siècle et pour celle de la première moitié du onzième; Bernoldus l'a continuée jusqu'à l'an 1100. — On a encore de Hermann : *De Mensura Astrolabii*, et *De Utilitatibus Astrolabii*, publié dans le tome III du *Thesaurus Anecdotorum* de Pen; — *De Monochordo;* dans le tome VI des *Scriptores ecclesiastici de Musica* de Gerbert; — *De octo Vitiis principalibus;* un manuscrit s'en trouve à la bibliothèque de Munich. — Hermann avait aussi écrit des poèmes historiques sur les exploits des empereurs Conrad II et Henri III. Selon Trithème, les hymnes *Salve, Regina*, et *Alma Redemptoris Mater* auraient été composées par Hermann. E. G.

(1) Ce surnom fait allusion à l'état paralytique de Hermann, qui dès sa première jeunesse ne pouvait se mouvoir sans aide.

Bertholdus, *Vita Hermanni;* dans le t. III des *Antiquitates Italiæ* de Muratori et dans le t. I du *Prodromus Germaniæ sacræ* de Ussermann. — Schönhut, *Chronik des Klosters Reichenau.* — Gundling, *Gundlingiana*, t. I. — Pertz, *Archiv für altere deutsche Geschichtskunde*, t. III. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

* **HERMANN Ier**, comte palatin de Saxe et landgrave de Thuringe, mort le 26 avril 1215, à Gotha. Neveu de l'empereur Frédéric Ier, il succéda en 1190 dans le landgraviat de Thuringe à Louis III, son frère, et eut comme lui des démêlés avec Henri le Lion (*voir* ce nom) et l'archevêque Conrad de Mayence. En 1198, la double élection des deux rois des Romains, Philippe de Souabe et Othon de Brunswick, ayant causé un schisme dans l'Empire, Hermann prêta serment de fidélité à Philippe. Plus tard il se tourna du côté d'Othon, et se lia avec Przemislas-Ottocare, roi de Bohême, pour s'opposer à Philippe, qui avait fait une irruption en Thuringe, et qui le força enfin à lui faire un nouveau serment de fidélité. Pendant plusieurs années il flotta entre les deux compétiteurs. Enfin, l'an 1210, Othon ayant été excommunié par le pape Innocent III, il vota dans une assemblée tenue dans la ville de Bamberg pour la déposition d'Othon en faveur de Frédéric de Sicile. Cette décision attira de grands malheurs sur le landgraviat de Thuringe. Hermann Ier figure dans l'histoire comme protecteur des belles-lettres. Les meilleurs minnesingers de l'Allemagne, Henri de Veldecke, Wolfram d'Eschenbach, Walther von der Vogelweide ont vécu à sa cour et ont chanté ses louanges. Ce fut sous son règne qu'eut lieu (1207) la lutte des poëtes allemands connue sous le nom de *la guerre de la Wartbourg.* V—u.

Eccard, *Hist. gen. Princ. Sax.* — Hagen, *Lit. Grundriss zur Geschichte der deutschen Poesie.*

HERMANN *Dalmate* ou *Secundus*, orientaliste du douzième siècle, tirait probablement

son premier surnom du pays où il était né. Il suivit Robert de Retines dans ses voyages en Europe, en Grèce et en Asie. Ils s'arrêtèrent longtemps en Espagne, où ils étudièrent l'astrologie et les sciences exactes. Sur l'invitation de Pierre le Vénérable, ils traduisirent le Coran à l'aide d'un Arabe ou Juif converti, nommé maître Pierre. Cette traduction parut à Bâle, 1543. L'épître dédicatoire porte le nom seul de Robert de Retines; mais la collaboration d'Hermann ne paraît pas douteuse. On lui attribue en outre avec raison : *De Statu Sarracenorum*, petit traité qui accompagne ordinairement la traduction du *Coran;* — une version du *Planisphère* de Ptolémée, terminée à Toulouse, en 1143, et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. L—Z—E.

Dictionnaire historique; 1822. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale.*

HERMANN dit l'*Allemand*, traducteur, vivait en 1240 à Tolède. On lui doit une version latine de l'*Éthique*, de la *Poétique* et de la *Rhétorique* d'Aristote faite d'après l'arabe et imprimée plus tard à Venise, en 1481-1483. Le manuscrit de cette version se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. R. L.

Jourdain, *Recherches sur les anciennes versions latines d'Aristote.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encykl.*

* **HERMANN** *Damen* ou mieux *der Damen*, minnesinger du treizième siècle, ainsi appelé sans doute du lieu de sa naissance, *Dahme*, petite ville située sur la rivière du même nom, un des affluents de la Sprée. Un mot de Frauenlob, qui fut son contemporain, caractérise parfaitement notre poëte : « Hermann der Damen, s'écrie le maître de Mayence, *ce vase de louanges* (*das lobesfasz*) ! » Et en effet Hermann semble avoir passé sa vie à louer : il loua beaucoup de princes et de seigneurs (entre autres les princes de Brandebourg et le duc de Schleswig, Waldemar, mort en 1312); il loua une foule de minnesingers, Reinmar, Walther, Nithart, Marner, Ofterdingen, Wolfram, Klingsor, qui avaient cessé de vivre, Meisner et Konrad qui de son temps chantaient encore. Il loua surtout Dieu et la Vierge : un grande nombre de ses chansons sont des hymnes pieux. Les dames seules n'eurent qu'une part médiocre à ses louanges, et peu de minnesingers chantèrent moins l'amour (*Minne*). Il ne nous a non plus rien dit de sa vie, si ce n'est qu'il erra longtemps, et que dans sa jeunesse il fit comme Schwendler (personnage inconnu, peut-être allégorique?) « qui aurait joué Metz, Trèves et Mayence contre un verre de bière ». La versification d'Hermann der Damen est savante, son rhythme varié et harmonieux; son dialecte est celui de la haute Saxe. Ses poésies nous ont été conservées dans le manuscrit d'Iéna. A. P.

K.-J. Docen, *Museum für altdeutsche Lit. und Kunst.*, vol. I, p. 151. — Hagen, *Minnesinger*, tome IV.

* **HERMANN** (*Philippe*), peintre verrier du quatorzième siècle, mort à Metz, en mars 1392, inhumé dans la cathédrale de Metz, qu'il avait embellie, était demeuré complétement inconnu, lorsque nous avons découvert son épitaphe, qui donne l'époque où il vivait (1) : Hermann appartenait à cette célèbre école allemande remarquable par la simplicité de ses lignes et par l'heureuse application de ses teintes plates. Il composa la grande porte (*li grant ost*) de la cathédrale de Metz, plus belle par son ensemble que par ses détails, et plusieurs panneaux de la nef principale du même édifice qui portent à la base de chaque panneau les initiales de ses noms : P. H. Ces panneaux ont trois mètres d'élévation; les personnages, plus grands que nature, sont d'un style noble et d'une exécution aussi ferme que gracieuse et naïve. Émile BÉGIN.

Émile Bégin, *Hist. de la Cathédrale de Metz*, t. I, p. 157, 161, 165, 178.

HERMANN (*Paul*), botaniste allemand, né à Halle, le 30 juin 1646, mort à Leyde, le 29 janvier 1695. Il étudia la médecine à Leipzig, prit le grade de docteur à Padoue et partit ensuite pour Batavia en qualité de médecin de la Compagnie hollandaise. Après un séjour de huit années aux Indes orientales, il revint en Europe, et obtint en 1679 une chaire de professeur à l'université de Leyde, qu'il occupa jusqu'à sa mort. On doit à Hermann la description de beaucoup de végétaux des Indes, inconnus avant lui, ainsi qu'une meilleure classification, d'après la méthode de Morison. En récompense des services qu'il a rendus à la botanique, Linné a donné le nom d'*hermannia* à un genre de plantes de la famille des buttnériacées. On a de Hermann : *Horti academici Lugduno-Batavi Catalogus, exhibens plantarum nomina, quibus ab anno* 1681 *ad* 1686 *hortus fuit instructus, ut et plurimarum descriptiones et icones;* Leyde, 1687, in-8°; réimprimé sous le titre *Index plantarum quæ in horto Leidensi aluntur;* Leyde, 1720; — *Paradisus Batavus, continens plus centum plantas ære incisas et descriptionibus illustratas. Accessit catalogus plantarum quas pro tomis nondum editis delineandas curaverat;* Leyde, 1698, in-4°, et 1705, in-4°, publié par Guillaume Sherard; — *Lapis lydius Materiæ Medicæ;* Leyde, 1705; publié par Chrétien-Louis Welsch; — *Cynosura Materiæ Medicæ, seu brevis et succincta methodus notitiam simplicium medicamentorum comparandi nova, ab interna partium constitutione desumpta;* Strasbourg, 1710, publié par J.-S. Henninger; — *Floræ Lugduno-Batavæ Flores;* Leyde, 1690, ouvrage dans lequel L. Zumbach a développé la méthode de Hermann. Dr L.

(1) Ci : devant : gist : maistre : Hermann :
li : valairen : de : Munster : en Waistefoul : qui
fist : li grant : ost : de : sciences
qui : morut : lou : ior : de : feste :
Nostre : Dame : en : Mierz :
I. : MCCCLXXX et XII : ans :
priais : por : li.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — *Acta Erudit.*, 1696, p. 50. — *Biographie médicale.*

HERMANN (*Jacques*), mathématicien allemand, né à Bâle, le 16 juillet 1678, mort dans cette même ville, le 11 juillet 1733. Il étudia les mathématiques sous la direction des Bernoulli, et débuta dans la carrière scientifique par l'ouvrage : *Responsio ad V. U. Bernh. Nieuwentyt Considerationes secundas circa calculi differentialis principia;* Bâle, 1700; dans lequel il soutint Leibnitz contre Nieuwentyt. Cet écrit lui valut la protection de Leibnitz, et lui fit avoir en 1707 la chaire de mathématiques à Padoue. Hermann l'occupa jusqu'en 1713, se rendit alors à Francfort, et vint de là à l'Académie de Saint-Pétersbourg, où il enseigna jusqu'en 1731 les mathématiques supérieures. Il passa les deux dernières années de sa vie dans sa ville natale. Les Académies de Bologne, celles de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Paris le comptèrent parmi leurs membres. On a de lui : *Phoronomia, sive de viribus et motibus corporum solidorum et fluidorum libri duo;* Bâle et Amsterdam, 1715, in-4°; — *Abrégé des Mathématiques;* Saint-Pétersbourg, 1728-1730, ouvrage fait en commun avec De Lisle; — *Méthode de trouver l'orbite des planètes en supposant que leurs forces centrales sont en raison réciproque des carrés de leurs distances*, etc.; dans le *Giornale de' Litterati*, t. II, p. 447, et t. V, p. 312; — *Méthode facile de déterminer la loi des forces centrales;* ibid., t. XIII, p. 321; — plusieurs *Mémoires* dans les *Acta Erudit. Lips.;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*, etc., etc. D^r L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — Chauffepié, *Dictionnaire.* — *Éloge de Hermann;* dans le *Mercure suisse*, octobre 1733. — *Acta Eruditorum Lips.*, 1735, août, p. 383. — *Athenæ Rauracæ.*

HERMANN (*Jean*), médecin et naturaliste français, né à Barr, le 31 décembre 1738, mort le 8 octobre 1800, d'un père qui y exerçait les fonctions de pasteur de l'Église réformée. Il étudia la médecine à Strasbourg, et fut reçu docteur après avoir publié, le 13 mai 1762, une dissertation sur l'histoire naturelle du *cardamomum* et, le 23 juin 1763, une thèse sur le genre *rosa*. Il se voua d'abord à la carrière de l'enseignement, et fut nommé le 19 novembre 1769 professeur extraordinaire de médecine. Dix ans plus tard, le 12 septembre 1778, il obtint la chaire de philosophie, et le 24 janvier 1784 il succéda à Spielmann dans la chaire d'histoire naturelle médicale. La loi du 14 frimaire an III, qui créait en France trois écoles de médecine, dont une à Strasbourg, l'institua près de cette faculté professeur de botanique et de matière médicale, et le 19 ventôse an IV il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du Bas-Rhin. Le premier enseignement public de l'histoire naturelle donné à Strasbourg date de Hermann. Afin de mettre sous les yeux de ses auditeurs le plus grand nombre possible de pièces conservées, il créa peu à peu, pour son usage particulier, un musée et une bibliothèque, qui bientôt s'éleva à plus de dix-huit mille volumes, ouvrages relatifs à l'histoire naturelle et aux sciences qui s'y rattachent. Toute sa fortune fut employée à agrandir ces collections, et elles devinrent immenses. Le Jardin botanique, dont il était le directeur, prit une face nouvelle, et le nombre des plantes qu'il y cultiva s'éleva considérablement. Il raconte lui-même avec complaisance comment ayant été visité par le fameux terroriste Schneider, auquel il montrait ce qu'il possédait de plus rare dans le jardin, il fut brusquement interrompu par ce terrible visiteur dans l'énumération qu'il en faisait, par ces mots : — « Citoyen, ton jardin n'est plein que d'aristocrates! » Il entendait parler de quelques orangers et de quelques palmiers d'assez belle venue, qui faisaient l'orgueil du botaniste : « Ce n'est pas là ce qu'il faut que tu cultives; c'est du chanvre pour habiller nos soldats et des pommes de terre pour les nourrir. » — Il existe encore au jardin plusieurs de ces aristocrates qui pourraient, s'ils parlaient, répéter ce propos, qui porte avec lui sa date.

Hermann était l'un des savants les plus laborieux de son époque, et ce qu'il a laissé de notes marginales sur ses livres pourrait paraître incroyable si l'on n'était encore à même de les montrer aux plus incrédules. Ces notes et ces dissertations inédites formeraient au moins vingt-cinq ou trente volumes in-8°. Les collections d'histoire naturelle d'Hermann, fort considérables à sa mort, sont devenues la propriété de la ville de Strasbourg et l'origine première de son musée d'histoire naturelle, musée d'une richesse telle qu'il peut rivaliser dans quelques-unes de ses parties avec celui de Paris. Sa bibliothèque existe encore dans son intégrité, comme annexe de la bibliothèque de l'Académie. Les ouvrages d'Hermann ont pour titre : *Wie vielerley Arten von Insekten giebt es, die den Urkunden und Büchern in Archiven und Bibliotheken schædlich sind*, etc. (Combien y a-t-il d'espèces d'insectes nuisibles aux chartes, aux livres, aux archives et aux bibliothèques? question proposée par l'Académie de Gœttingue); dans le *Magazin d'Hanovre*, 1774, 92, 93, 94, et Krüniz, *Œkonom. Encyclopædie*, t. VII, p. 328; — *Tabula Affinitatum Animalium, olim academico specimine edita, nunc uberiore commentario illustrata, cum annotationibus ad historiam naturalem animalium augendam facientibus;* Strasbourg, 1783, in-4°; — *Anweisung wie Naturalien zu sammeln, zuzubereiten, zu verpacken, und weit zu verschicken sind* (Sur la Manière de préparer et d'entasser des objets de l'histoire naturelle); Leipzig, 1788, in-8°; — *Etwas über die Corallen.* (Un mot sur les coraux); Strasbourg et Leipzig, dans *Neues Magazin für Frauenzimmer*, en avril 1788, in-8°; — *Coup d'œil sur le tableau de la nature;* Strasbourg, 1777, in-8° (ano-

nyme); réimprimé avec des addit. en 1796. Hermann a inséré en outre de nombreux articles dans plusieurs recueils périodiques : ils sont relatifs à la conchyliologie, aux pétrifications, au *Lemur Catta* de la classe des quadrumanes; au *Sternoptyx diaphana*, espèce curieuse de saumon; à l'helminthologie, aux madrépores, au bison, à la cigogne, aux tortues. Indépendamment de notes nombreuses relatives à l'histoire naturelle médicale et à la botanique, il a aussi fourni des notes aux livres XII et XXXIV de Polybe, ainsi qu'à l'édition des animaux d'Aristote de Le Camus. A. FÉE.

Th. Lauth, *Vie de Jean Hermann;* Strasbourg, 1801, in-8°.

HERMANN (*Jean-Frédéric*), naturaliste français, fils du précédent, né en 1768, mort en 1793, enlevé par la contagion d'un hôpital militaire où il servait en qualité de médecin. Instruit par son père, il avait publié en 1792 une bonne thèse sur l'ostéologie comparée. Un ouvrage de lui sur les insectes aptères, couronné en 1790 par la Société d'Histoire naturelle de Paris, parut en 1804, par les soins de Fréd.-L. Hammer, sous le titre de *Mémoire aptérologique*, in-fol., avec planches. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des Araignées d'Alsace,* sur laquelle Walckenaër publia une notice dans le *Magasin encyclopédique.* J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

HERMANN (*Jean-Frédéric*), écrivain français, frère de Jean Hermann, né à Barr, le 3 juillet 1743, mort à Strasbourg, le 20 février 1820. Ses études achevées à Strasbourg, où il fut reçu docteur en droit, il se chargea de l'éducation de deux seigneurs russes, le prince d'Askow et le comte Worontzof, et parcourut avec eux l'Allemagne, la Pologne, la France et l'Angleterre. De retour à Strasbourg, il devint échevin de cette ville en 1779, puis secrétaire du conseil des Quinze. Nommé secrétaire greffier, et plus tard procureur de la commune en 1792, il fut proscrit en 1793. Arrêté, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor. Élu député au Conseil des Cinq Cents en 1795 et en 1799, il s'y fit remarquer par une grande modération : il y parla en faveur des émigrés du Bas-Rhin, qui n'étaient, selon lui, que des ouvriers et de malheureux cultivateurs que la tyrannie et la terreur avaient forcés de s'expatrier. Dénoncé comme parent d'émigrés, il se vit menacé d'être exclu du conseil. Après le 18 brumaire, il fut nommé maire de Strasbourg et membre du conseil général de son département. Napoléon le décora en 1807; mais plus tard Hermann fut destitué pour avoir pris la défense de ses administrés contre les exigences du fisc. Appelé à l'enseignement du droit à la faculté de Strasbourg en 1806, il devint plus tard doyen de cette faculté. Il était en outre membre du directoire de la confession d'Augsbourg. On a de lui : *Projets de dispositions législatives pour la fixation et l'établissement des traitements des ministres des cultes chrétiens en France, et pour le maintien du prix des grains à un taux raisonnable;* Strasbourg, 1817, in-8°; — *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg;* Strasbourg, 1818-1819, 2 vol. in-8°, avec un plan. Il a fourni à la traduction française de la *Géographie* de Busching le chapitre qui concerne l'Alsace. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

HERMANN (*Armand-Martial-Joseph*), révolutionnaire français, né à Saint-Pol (Artois), en 1759, guillotiné le 6 mai 1795. Son père était greffier des états de Blois, et lui fit donner une éducation distinguée. Hermann se fit recevoir avocat, débuta avec succès dans la carrière judiciaire, et devint substitut de l'avocat général du conseil général de l'Artois. Il se fit remarquer alors par des formes conciliantes et une certaine éloquence; il devint bientôt juge, et puis président du tribunal criminel du Pas-de-Calais. Robespierre, son compatriote, qui avait su l'apprécier, le fit alors venir à Paris, et le plaça dans la commission des administrations civiles, police et tribunaux. Hermann devint même ministre de l'intérieur, et tint quelque temps, par intérim, le portefeuille des affaires étrangères. Homme de bien jusque là, on ne sait par quelle raison il accepta la présidence du tribunal révolutionnaire. Dès lors sa vie n'est plus marquée que par une suite de meurtres juridiques, et il eut part à toutes les condamnations politiques prononcées par *son* jury exceptionnel. Marie-Antoinette, les hébertistes, les dantonistes, les royalistes, les ultra-révolutionnaires, les modérés furent successivement les victimes de son impassible cruauté : ce n'était pas un juge, c'était un *condamneur*. Après la chute de Robespierre, il fut arrêté, et bien qu'il se fût démis avant le 9 thermidor de son terrible ministère, le 6 mai 1795 il eut à répondre comme complice des terroristes. Il se défendit avec beaucoup de sang-froid et d'éloquence; il rejeta toute responsabilité du rôle qu'il avait dû jouer sur les législateurs eux-mêmes. Selon lui il n'avait été que l'instrument d'une volonté supérieure, ou plutôt de la volonté générale. Il eût peut-être échappé à une condamnation capitale si parmi les juges il ne s'était trouvé plusieurs amis de Danton, de Camille Desmoulins, de Hérault de Séchelles. Il fut envoyé à l'échafaud à la majorité d'une seule voix. Il avait trente-six ans. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an II (1794) nos 150, 314; an III, 231. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Thiers, *Histoire de la Révolution*, t. V, passim. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. IV-VIII.

HERMANN ou HERRMANN (*Christian-Gotthilf-Martin*), littérateur allemand, né à Erfurt, le 8 février 1765, mort à Weissensée, le 26 août 1823. Il étudia la théologie à l'univer-

sité de Gœttingue, et enseigna depuis 1790 la philosophie à l'université de sa ville natale. Depuis 1803 jusqu'en 1816 il demeura à Heiligenstadt, où il occupa la place de surintendant général des affaires ecclésiastiques. De retour à Erfurt, il fut nommé doyen du ministère du culte et chargé de la direction du diocèse d'Erfurt. On a de lui : *Kant und Hemsterhuis in Rücksicht ihrer Definitionen der Schönheit, nebst einigen Einwürfen gegen Letzteren* (Comparaison des définitions que Kant et Hemsterhuis ont données du beau); Erfurt, 1792, in-8°; — *Anecdoti ad Historiam Erfurtensem pertinentes;* ibid., 1820. Depuis 1793 jusqu'en 1800, Hermann rédigea les *Annales scientifiques* d'Erfurt. R. L.

Neuer Nekrolog der Deutschen, Ire ann., livre II, p. 623-631.

HERMANN (*Jean-Godefroi-Jacques* DE), célèbre philologue allemand, né à Leipzig, le 28 novembre 1772, mort dans cette ville, le 31 décembre 1848. Il fit ses études sous la direction des philologues Ilgen et Reiz, fréquenta pendant plusieurs années les universités de Leipzig et de Iéna, et fut nommé, en 1798, professeur de philosophie et plus tard professeur d'éloquence et de poésie ancienne à l'université de Leipzig. Il fonda dans cette ville la Société Grecque, et dirigea depuis 1834 le Séminaire philologique. Décoré, en 1815, de l'ordre du Mérite civil, il obtint plus tard des lettres de noblesse. En 1835 il fut admis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France, en qualité d'associé étranger. Hermann était le chef de cette école de philologues qui considèrent l'étude de la langue même comme l'objet principal de leurs travaux, tandis que l'école opposée, marchant plus directement sur les traces de Wolf, et dirigée aujourd'hui par Bœkh, ne voit dans l'étude des langues classiques qu'un moyen d'arriver à la connaissance de la philosophie, de l'histoire publique et privée, de toute la vie enfin de l'antiquité. Hermann n'a pas donné une exposition détaillée de son système. On trouve cependant ses principales opinions indiquées dans la préface des *Acta Societatis Græcæ, ed. A. Westermann et Funkhænel*, Leipzig, 1836, et dans le livre *Ueber Böckhs Behandlung der griechischen Inschriften* (De la Manière dont Bœkh traite les inscriptions grecques), Leipzig, 1826, qu'il publia à l'occasion de sa polémique avec Bœkh et Ottfried Müller. Le grand mérite de Hermann restera toujours d'avoir débrouillé le chaos de la métrique des anciens et d'avoir introduit dans l'étude de la grammaire grecque des réformes importantes, qui ont exercé une influence salutaire sur les études grammaticales en général. « La tendance de Hermann, dit M. de Sinner, est beaucoup moins esthétique que grammaticale et critique. Fondateur des études grammaticales en Allemagne, il s'est mis à la tête d'une nombreuse école, à laquelle on a souvent reproché de négliger les connaissances archéologiques et historiques nécessaires pour l'intelligence complète des textes grecs. Comme appréciateur de l'art dans les compositions antiques, quelques-uns de ses adversaires ne lui ont pas trouvé cette finesse de goût et de tact nécessaire pour bien apprécier et analyser les chefs-d'œuvre des anciens. Vif et emporté dans les critiques qu'il faisait des travaux de ses contemporains, Hermann s'est suscité des querelles où l'on apportait de part et d'autre toute l'âpreté de la polémique. » On a de Hermann : *De Metris Græcorum et Romanorum Poetarum;* Leipzig, 1796; — *Handbuch der Metrik* (Manuel de Métrique); ibid., 1798; — *Metrorum quorumdam Mensura rhythmica;* ibid., 1815; — *Elementa Doctrinæ Metricæ;* ibid., 1816, et Glascow, 1817; — *Epitome Doctrinæ Metricæ;* Leipzig, 1818 et 1844; — *De Metris Pindari*, faisant partie de l'édition de *Pindare* de Heyne; Leipzig; 2e édit., 1817, 3 vol.; — *De Fundamento Juris puniendi;* Leipzig, 1793; — *De Poeseos Generibus;* ibid., 1794; — *Observationes criticæ in quosd. loc. Æschyli et Euripidis;* ibid., 1798; — une édition des *Nubes* d'Aristophane; Leipzig, 1799, et 1830; — une édition du *Trinummus* de Plaute; ibid., 1800; — *De emendanda Ratione Græcæ Grammaticæ; accedunt Herodiani aliorumque libelli nunc primum editi;* ibid., 1801; — une édition du *De Arte Poetica* d'Aristote; ibid., 1802; — *De Differentia Prosæ et Poeticæ Orationis;* ibid., 1803; — *Curæ Euripideæ, sive animadverss. criticæ in tragœd. hujus poetæ;* ibid., 1804; — une édition des *Orphica;* ibid., 1805; — une édition des œuvres suivantes d'Euripide : *Hercules furens et Bochæ, Hecuba, Supplices, Medea, Alcestes;* Leipzig; — une édition des *Hymni et Epigrammata* d'Homère; ibid., 1806; — *Observationes quædam de Græcæ Linguæ Dialectis;* ibid., 1807; — *De Mythologia Græcorum antiquissima;* ibid., 1807; une édition du *Lexicon* de Photius; ibid., 1808; — *De Dialecto Pindari Observationes;* ibid., 1809; — *De Cantico in Romanorum fabulis scenicis;* ibid., 1811; — *De Æschyli Glaucis;* ibid., 1812; — une édition de *Draconis Stratonicensis Liber de Metris;* ibid., 1812; — *De Legibus quibusdam subtilioribus sermonis Homerici;* ibid., 1813; — *De Versibus spuriis apud Æschylum;* ibid., 1814; — *De Choro Eumenidum Æschyli;* ibid., 1816; — *De Historiæ Græcæ Primordiis;* ibid., 1818; — *Briefe über Homer und Hesiodus* (Lettres sur Homère et Hésiode); Heidelberg, 1818 : en commun avec le philologue Creuzer; — *De Musis fluvialibus Epicharmi et Eumeli;* Leipzig, 1819; — *Ueber das Wesen und die Behandlung der Mythologie* (De la Mythologie et de la manière de l'étudier); ibid., 1819; — *De Compositione Tetralogiarum Tragicarum;*

ibid., 1819; — *De Æschyli Danaidibus;* ibid., 1820; — *Euripidis Fragmenta duo Pynenthontis e Codice Claremontano;* ibid., 1821; — *De Æschyli Niobe;* ibid., 1823; — *De Epitritis Doriis;* ibid., 1823; — une édition des *Tragœdiæ* de Sophocle; ibid., 1823; — *Spinozæ de Jure Naturæ Sententia denuo examinata*, quatre dissertations; Leipzig, 1824-1825; — *De Æschyli Heliadibus;* ibid., 1826; — *Opuscula :* cette collection réunit nombre de morceaux sur la métrique, les poëtes tragiques grecs, et qui pour la plupart avaient paru ou séparément ou dans des recueils académiques. Quelques-uns de ces travaux ont été cités plus haut; Leipzig, 1827-1830, 7 vol.; — *Libri IV de particula ἄν*; ibid., 1831; — une édition de *Plauti Bacchides;* ibid., 1845; — une édition de *Bion et Moschus*, publiée après la mort de Hermann; ibid., 1849; — une édition des *Tragédies et Fragments* d'Eschyle, publiée par le philologue M. Haupt, d'après des documents posthumes laissés par Hermann; Leipzig, 1852, 2 vol. R. Lindau.

Conv.-Lex. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*, article *Philologie.* — John, *Gottfried Hermann, eine Gedächtnissrede;* Leipzig, 1849. — Freese, *De Hermanni Metrica Ratione;* Halle, 1829.

HERMANN (*Charles-Frédéric*), philologue allemand, né le 4 août 1804, à Francfort-sur-l'Oder, mort à Gœttingue, le 31 décembre 1855. Il étudia la philosophie aux universités de Heidelberg et de Leipzig, sous la direction de Creuzer, Godefroi Hermann et Spohn, obtint dès l'âge de vingt ans le grade de docteur en philosophie, et entreprit ensuite un voyage d'exploration archéologique en Italie. De retour en Allemagne, il entra dans la carrière de l'enseignement; et après avoir débuté comme agrégé à l'université de Heidelberg, il fut appelé, en 1832, à Marbourg, où il occupa pendant dix ans une chaire de philologie et où il exerça en outre les fonctions de conservateur de la bibliothèque universitaire et de directeur du séminaire philologique. Depuis 1842, il demeura à Gœttingue en qualité de professeur d'éloquence classique. Il dirigea l'organisation de l'école normale de cette ville, et y fonda un institut archéologico-numismatique. L'érudition et la sagacité dont il fit preuve dans ses ouvrages lui valurent une grande réputation, et son talent comme professeur attira autour de lui un auditoire nombreux et dévoué. Il mourut à l'âge de cinquante-et-un ans, profondément regretté, comme un des savants les plus distingués de l'Allemagne contemporaine.

Les travaux de Hermann ont embrassé un champ très-vaste. Il s'est occupé avec un égal succès de la vie publique et privée des Grecs, de la philosophie, mythologie et littérature des anciens, et a écrit sur ces diverses matières des ouvrages très-estimés, parmi lesquels nous citerons les suivants : *Specimen commentarii critici ad Plutarchi de Superstitione libellum;* Heidelberg, 1824; — édition critique du *De conscribenda Historia* de Lucien; Francfort, 1828; — *Quæstiones de Jure et Auctoritate Magistratuum apud Athenienses;* Heidelberg, 1829; — *Ueber das Verhæltniss der neuern speculativen Philosophie zur Klassischen Alterthumsforschung* (Des Rapports de la Philosophie spéculative moderne avec l'Archéologie classique); ibid., 1829; — *Progymnasmata ad Aristophanis Equites;* Marbourg, 1835; — *Quæstiones Œdipodeæ;* ibid., 1837; — *Vindiciæ Platonicæ;* ibid., 1839; — *Geschichte und System der Platonischen Philosophie* (Histoire et Système de la Philosophie de Platon); Heidelberg, 1839, 1er vol.; — *Antiquitates Laconicæ;* Marbourg, 1841; — *Lehrbuch der griechischen Antiquitæten* (Traité des Antiquités grecques); Heidelberg, 1841-1852, 3 vol.; 4e édition, 1855; — *Lectiones Persianæ;* Marbourg, 1842; — *Vortræge über Archæologie oder Geschichte der Kunst des Klassischen Alterthums* (Leçons d'Archéologie ou d'histoire de l'art de l'antiquité classique); Gœttingue, 1844; — *Vindiciæ Latinitatis Epistolarum Ciceronis ad Brutum et Bruti ad Ciceronem;* ibid., 1844; — *Vindiciarum Brutinarum Epimetrum;* ibid., 1845; — *Symbolæ ad Doctrinam Juris Attici*, etc.; ibid., 1847; — *Ueber die Studien der griechischen Künstler* (Des Études des Artistes grecs); ibid., 1847; — *Ueber Gesetz und gesetzgebende Gewalt im griechischen Alterthum* (De la Loi et de l'Autorité législative de l'antiquité grecque); ibid., 1849; — *Gesammelte Abhandlungen* (Recueil de Dissertations); ibid., 1849; — *De Partibus Animæ immortalibus secundum Platonem;* ibid., 1850; — *De Philone Harissæo;* ibid., 1851; — *Perseus und Andromeda;* ibid., 1851; — *De Socratis Accusatoribus;* ibid., 1854; — *De Syntelia in Jure Græcorum publico;* ibid., 1854; — *Vindiciæ Juvenalianæ;* ibid., 1854; — *Zwölf akademische Reden* (Douze Discours académiques); ibid., 1854, 2 vol.; — *Ueber Grundsætze und Anwendung des Strafrechts im griech. Alterthum* (Des Principes et de l'Application du Droit pénal dans l'antiquité grecque); ibid., 1855; — *Ueber den Kunstsinn der Roemer und deren Stellung in der Geschichte der alten Kunst* (Du Sentiment artistique des Romains et de la place qu'ils occupent dans l'histoire des arts anciens); ibid., 1855.

R. L.

Conv.-Lex., avec additions. — Gersdorf, *Repertor.*

HERMANN (*Jacques-Dominique-Harmand*, baron DE), musicien et littérateur français, né à Metz, le 4 novembre 1764, mort à Paris, le 2 janvier 1852. Il fut élevé au collége des Bénédictins de Metz, où son père était organiste, et vint de bonne heure à Paris, où il développa son talent pour la musique. Sur la recommandation du comte d'Ossun, il fut admis à donner des leçons d'accompagnement à Marie-Antoinette et même à Louis XVI. Pendant la révolu-

tion, il se rendit à Londres, et s'y lia d'amitié avec Moscheles, Mme Catalani. Parmi ses compositions musicales, on cite *La Coquette*, qui eut beaucoup de succès vers 1800, et fut gravée de nouveau en 1848. Sous la restauration, il fut créé baron, et s'occupa depuis lors plus de poésie que de musique. On a de lui entre autres : *Sur le Rétablissement de la statue de Henri IV*, sonnet; — *Sur le Sacre de Charles X;* ibid.; — *Bouquet à Louise;* — *L'Illusion*, épître à *Élise;* 1827; — *Ode à la Mélodie;* 1828; — *La Pallantiade*, dédiée à Louis XIV; 2 vol. in-8°; Paris, 1835 (Firmin Didot). Hermann laissa une fille, qui fut mariée au comte de Richebourg, pair de France de 1824 à 1848, mort en janvier 1857.

Documents particuliers.

* * **HERMANN** (*Frédéric - Benedict - Guillaume*), économiste allemand, né le 5 décembre 1795, à Dinkelsbühl en Bavière. Il fit ses études à Erlangen et à Wurtzbourg, et devint en 1817 directeur d'un institut pédagogique à Nuremberg. Plus tard il enseigna les mathématiques au collége d'Erlangen (1821) et à l'École Polytechnique de Nuremberg, et en 1827 il entreprit un voyage, durant lequel il rassembla les matériaux de ses *Recherches d'Économie politique* (Staatswirthschaftliche Untersuchungen); Munich, 1832. Cet ouvrage valut à son auteur la place de professeur d'économie politique à l'université de Munich. Après les événements de 1848, M. Hermann s'est occupé de politique, et a représenté dans la même année la ville de Munich à l'assemblée nationale de Francfort. Outre son ouvrage principal, on a de lui beaucoup de notices sur la statistique et l'économie politique. R. L.

Conv.-Lex. — Dictionnaire d'Économie politique.

* * **HERMANN** (*Charles-Henri*), peintre d'histoire allemand, né à Dresde, en 1802, élève de Cornelius. Il travailla avec ce maître à la Glyptothèque de Munich et à d'autres monuments. En 1844, il fut appelé à Berlin pour peindre des fresques du nouveau musée, d'après les cartons de Schinkel. Depuis 1837 il publie une série de compositions sur l'histoire de l'Allemagne, que les meilleurs graveurs Thäter, Merz, Gengenbach, Langer, ont entrepris de reproduire.

W. R.

Conversat.-Lexik. — Nagler, *Künstl.-Lexic.*

HERMANN, chef des Chérusques. *Voy.* ARMINIUS.

HERMANN. *Voy.* HERRMANN.

HERMANT (*Godefroi*), théologien français, né à Beauvais, le 6 février 1617, mort à Paris, le 11 juillet 1690. Il commença ses études chez les jésuites à Paris, et les termina au collége de Navarre. Il fit ensuite sa théologie en Sorbonne, alla professer à Beauvais, et revint à Paris faire l'éducation d'un neveu de l'évêque de Beauvais. En 1643 il obtint un canonicat à Beauvais; quatre ans après il était recteur de l'université de Paris, et en 1650 il fut reçu docteur en Sorbonne. M. de Buzanval, nommé évêque de Beauvais, le prit en amitié et l'associa à ses travaux; mais peu de temps après Hermant fut enveloppé dans la persécution qu'excita contre son évêque une partie du chapitre : il se trouva exclu du chœur et privé de son bénéfice. Il fut rétabli quelques années après. Sa façon de penser, sa piété, ses talents le lièrent intimement avec Sainte-Beuve, Tillemont et les autres solitaires de Port-Royal. Son jansénisme l'avait également fait exclure de la Sorbonne. Ses principaux ouvrages sont : *Apologie pour l'Université de Paris contre le discours d'un Jésuite*; Paris, 1643, 1644, in-8°; — *Observations importantes sur la requête présentée au Conseil du roi par les Jésuites tendante à l'usurpation des priviléges de l'Université de Paris;* Paris, 1643, in-8°; — *Vérités académiques, ou réfutation des préjugés populaires dont se servent les Jésuites contre l'Université de Paris;* Paris, 1643, in-8°; — *Seconde Apologie pour l'Université de Paris, imprimée par le mandement du recteur, contre le livre fait par les Jésuites pour réponse à la première Apologie;* Paris, 1643, 1644, in-8°; — *Troisième Apologie, ou réponse de l'Université de Paris à l'Apologie pour les Jésuites mise au jour sous le nom du P. Caussin;* Paris, 1643, in-8°; — *Apologie pour M. Arnauld, docteur de Sorbonne, contre un libelle intitulé : Remarques judicieuses sur le livre De la fréquente Communion;* Paris, 1644, 1648, in-4°; — *Réflexions du sieur du Bois sur divers endroits du livre De la Pénitence, du P. Petau, jésuite;* 1644; — *Réponse à la remontrance à la reine, du P. Yves, capucin*; 1644; — *Défense des prélats approbateurs du livre De la fréquente Communion, de M. Arnauld;* 1646; — *Défense des disciples de saint Augustin contre un sermon du père Bernage, jésuite;* 1650, in-4°; — *Discours chrétien sur l'établissement du bureau des pauvres à Beauvais;* Paris, 1653; Beauvais, 1654; Rouen, 1676; — *Factum pour les Curés de Paris contre l'Apologie des Casuistes*, janvier 1658 (avec Pascal et Périer); — *Factum pour les Curés de Rouen contre l'Apologie des Casuistes;* Cologne, in-4° et in-8°; — *Requête de trois cents Curés du diocèse de Beauvais présentée à leur évêque contre l'Apologie des Casuistes, avec la lettre pastorale et les mandements de ce prélat sur la signature du Formulaire*, qui sont aussi de Hermant; in-4° et in-8°; — *Défense de la piété et de la foi de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, contre les impiétés et les blasphèmes de Jean Labadie;* Paris, 1651, in-8°; — *Fraus Calvinistarum retecta, sive catechismus de gratia ab hereticis Samuelis Marefii corruptelis vindicatus, theologicis aliquot epistolis Hieronymi ab Angelo forti doct. theologi ad J. de Sainte-Beuve;* Paris, 1652,

in-4°; — *Vie de saint Jean Chrysostome* (sous le nom de Méhart); Paris, 1664, 1666, 1669, in-4°; — *La Conduite canonique de l'Église pour la réception des filles dans les monastères* (avec Antoine Arnauld); Paris, 1668, in-12; — *Traité de la Providence, composé par saint Jean Chrysostome pendant son exil pour ceux qui avaient été scandalisés des afflictions de l'Église*, traduit en français par A. D. P. V.; Paris, 1658, in-12; — *Vie de saint Athanase;* Paris, 1671, 2 vol. in-4° et in-8°; souvent réimprimée; — *Les Ascétiques* de saint Basile, traduits en français, avec des remarques; Paris, 1673, in-8°; Rouen, 1727, in-8°; — *Vie de saint Basile;* Paris, 1674, in-4°; — *Vie de saint Grégoire de Nazianze;* Paris, 1674, in-4°; — *Vie de saint Ambroise;* Paris, 1678, in-4°; — *Entretiens spirituels sur saint Matthieu;* Paris, 1690, 3 vol. in-12; — *Clavis Disciplinæ ecclesiasticæ, seu index universalis totius juris ecclesiastici;* Lille, 1693, in-fol. Il a en outre composé l'*Éloge de la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld*, inséré dans le *Nécrologe de Port-Royal;* et il a laissé en manuscrit une *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Beauvais;* — des *Entretiens spirituels sur saint Marc;* — un *Traité de la vraie Éloquence, et quelques maximes pour celle de la chaire;* — un *Recueil de Lettres au président de Lamoignon sur divers sujets d'érudition ecclésiastique;* — une *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, où l'auteur s'étend beaucoup sur le Port-Royal et les amis de cette maison. J. V.

Baillet, *Vie de M. Hermant.* — Mézanguy, *Abrégé de la Vie de M. Hermant* de Baillet, à la fin de l'*Idée de la Vie et de l'Esprit de M. de Buzanval.* — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiast. du XVII^e siècle.* — Bayle, *Diction. critique.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

HERMANT (*Jean*), théologien et biographe français, né à Caen, en 1650, mort curé de Maltot près de Caen, en 1725. M. de Pibrac, grand-vicaire de l'évêque de Bayeux, frappé des succès qu'Hermant obtenait dans la chaire, l'engagea à mettre au jour ses *Homélies;* Rouen, 1705, 2 vol. in-12. L'année suivante Hermant donna des *Sermons* et *Panégyriques des Saints*, également en 2 vol. in-12. On lui doit encore une traduction du *Bon Pasteur d'Obstraët;* 2 vol. in-12. — Ce qui l'a surtout fait connaître, ce sont ses compilations historiques, dont les éditions prouvent ce mot de Pline le Jeune : *Historia, quoquo modo scripta, delectat.* Voici d'abord celles qu'il fit imprimer : *Histoire des Conciles;* Rouen, 1695, 1 vol. in-12; nouvelle édition, 1704, 4 vol. in-12; — *Histoire de l'Établissement des Ordres religieux et des Congrégations régulières et séculières de l'Église, avec l'éloge et la vie en abrégé de leurs saints patriarches et de ceux qui y ont mis la réforme;* Rouen, 1697, in-12; — *Histoire des Religions ou ordres militaires de l'Église et des Ordres de Chevalerie;* Rouen, 1698, in-12; — *Histoire des Hérésies*, dont la 3^e^ édition, Rouen, 1717, est en 4 vol. in-12. C'est à Caen qu'il fit imprimer : *Histoire du Diocèse de Bayeux :* 1^re^ *partie, contenant l'Histoire des Évêques avec celle des saints, des doyens, et des hommes illustres de l'église cathédrale ou du diocèse;* 1705, 1 vol. in 4° : c'était le tiers de son ouvrage. La 2^e^ partie contient l'*Histoire des Abbayes et des Prieurés, avec celle des abbés, abbesses, prieurs, et des personnes illustres des abbayes et prieurés, avec le catalogue des paroisses du diocèse.* La 3^e^ partie a pour titre : *Histoire des Villes et des bourgs de ce diocèse, avec les fondations des ordres et maisons religieuses qui y sont établis, les forêts et les fleuves qu'il contient.* Le manuscrit autographe appartient à la bibliothèque publique de Caen, qui possède encore les manuscrits suivants du même auteur : *Histoire des Conciles généraux et particuliers qui ont été assemblés dans chaque ville, où l'on voit en quel temps et sous quels papes ils ont été tenus, le nombre des évêques qui les ont composés, les matières qui y ont été traitées et le nombre des canons qu'on y a faits.* Cette histoire est en forme de dictionnaire, et forme 2 vol. in-8°, ensemble de plus de 1,500 pages; — *Recueil d'Éloges historiques de plusieurs savants et de quelques autres hommes illustres, morts depuis le commencement de ce siècle, avec le catalogue de leurs ouvrages, pour servir à l'histoire littéraire;* 6 vol. in-8°. L'auteur comprend l'année 1700 dans le dix-huitième siècle, et commence par l'abbé de La Trappe, le P. Le Valois et l'abbé Baudrand. Chacun de ces volumes comprend une trentaine d'éloges; — *Dictionnaire des Auteurs ecclésiastiques contenant les vies en abrégé des plus célèbres, un jugement sur leur style, le catalogue de leurs ouvrages et le dénombrement des différentes éditions que l'on en a fait* (sic); 5 vol. in-4°, à deux colonnes, avec 4 vol. de *Supplément.* Julien TRAVERS.

Moréri, *Le Grand Dictionn. historique.* — *Mémoires* manus. de M. Béziers, chapelain de l'église de Bayeux.

* **HERMAPIAS** (Ἑρμαπίας ou Ἑρμαππίας), grammairien grec, d'une époque incertaine. Les *Scolies vénitiennes* sur Homère le mentionnent plusieurs fois parmi les commentateurs des poésies homériques, mais sans nous rien apprendre sur lui et ses ouvrages, sinon qu'il s'était occupé surtout de questions grammaticales. Y.

Schol. Veneta ad Iliad., IV, 235; XI, 326; XIII, 137. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 514, édit. de Harles.

* **HERMARCHUS** (Ἑρμάρχος), philosophe grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Fils d'un pauvre homme de Mitylène, nommé Agémarchus, il fut d'abord élevé pour la profession de rhéteur. Il devint ensuite le fidèle disciple

d'Épicure, qui lui légua en mourant son jardin et le désigna pour diriger son école. Hermarchus mourut dans la maison de Lysias, à un âge avancé, et en laissant la réputation d'un grand philosophe. Il composa plusieurs ouvrages, que Diogène Laërce qualifie de très-beaux, et dont il cite les titres; savoir : Ἐπιστολικὰ περὶ Ἐμπεδοκλέους, en 22 livres; — Περὶ τῶν μαθημάτων; — Προς Πλάτωνα; — Πρὸς Ἀριστοτέλην. Ces ouvrages sont complétement perdus; mais, d'après leurs titres et une expression de Cicéron, nous pouvons inférer qu'ils avaient un caractère polémique, et étaient dirigés contre la philosophie de Platon et d'Aristote. Le nom de ce philosophe, d'abord écrit par erreur *Hermachus*, a été rétabli dans sa véritable forme par Villoison, dans ses *Anecdota Græca*, II, p. 159, 290. Y.

Diogène Laerce, X, 17, 24. — Cicéron, *De Finibus*, II, 30.

HERMAS (Ἑρμᾶς), un des plus anciens pères apostoliques, vivait dans le premier siècle après J.-C., si, comme on le suppose généralement, c'est de lui qu'il est question dans l'*Épître* de saint Paul *aux Romains*, XVI, 14 : « Saluez Hermas de ma part, » dit l'Apôtre (1). Dès le commencement du second siècle de l'ère chrétienne, un ouvrage grec intitulé *Le Pasteur* (ὁ Ποιμην) *d'Hermas* jouissait d'une haute réputation parmi les adeptes de la foi nouvelle. Il ne reste de l'original grec qu'un petit nombre de fragments, qui ont été recueillis par Fabricius; mais il en existe une traduction latine faite à une époque très-ancienne; elle fut imprimée pour la première fois à Paris, 1513, in-fol., puis à Strasbourg, 1522, in-4°; à Bâle, 1555 et 1569, in-fol., dans les *Orthodoxographi;* elle a été insérée dans les diverses *Bibliothèques des Pères*. Cotelier en donna une nouvelle édition dans ses *Patres ævi apostolici;* Paris, 1672, in-fol. Cette édition fut reproduite à Oxford, 1685, in-12; et avec des additions de Le Clerc, Amsterdam, 1698, 1724. C'est sur l'édition de Cotelier, qu'a été faite la traduction française de cet ouvrage, imprimée dans le t. IV de la *Bible* de Desprez; Paris, 1715, in-fol., et séparément, ibid., 1715, in-12. M. Dressel vient de publier, Leipzig, 1857, une nouvelle traduction latine du *Pasteur* d'Hermas, trouvée par lui dans un manuscrit de Rome, et qui diffère notablement de la traduction connue. L'édition de M. Dressel contient de plus un texte grec du Ποίμην, revu par M. Tischendorff. Ce texte a été retrouvé au fond d'un couvent du mont Athos, par M. Simonidès; c'est du moins ce que prétend cet érudit, justement suspect. M. Tischendorff ne regarde pas le texte grec apporté du mont Athos comme le texte original du *Pasteur;* il y voit simplement une traduction grecque faite au moyen âge sur l'ancienne traduction latine. Le texte latin est donc jusqu'à présent le seul qui mérite confiance et sur lequel on puisse juger ce vénérable monument des premiers âges du christianisme.

(1) La question de l'identité de l'auteur du *Pasteur* avec l'Hermas mentionné par saint Paul est encore en litige, et ne sera sans doute jamais résolue avec certitude : une autre opinion, basée sur d'anciennes autorités (*Carm. contra Marcionem*, dans Muratori : *Antiquitat. Ital. med. Ævi*, III, 853), fait d'Hermas auteur du *Pasteur* un frère de Pie Ier évêque de Rome, qui entra en charge vers le milieu du second siècle après J.-C. Mais d'abord les autorités sur lesquelles se fonde cette opinion sont bien douteuses, et d'un autre côté si *Le Pasteur* avait été composé au second siècle, il contiendrait des détails sur les nombreuses hérésies qui agitaient alors l'Église. L'absence de toute polémique à ce sujet nous autorise, si elle ne nous oblige, à placer la composition de ce livre dans le premier siècle de l'ère chrétienne, et dès lors on peut sans invraisemblance l'attribuer au contemporain et disciple de saint Paul.

Le Pasteur est écrit en forme de dialogue, et divisé en trois parties : les *Visions*, les *Préceptes*, les *Similitudes*. En voici une analyse. Hermas, encore enfant, avait été élevé avec une jeune esclave. Devenu homme et marié, il la revit, et conçut pour elle un amour pur, mais qu'interdisait l'Église. Bientôt la jeune fille fut enlevée de ce monde. Un jour qu'Hermas, plein de l'image de sa bien-aimée, se promenait dans la campagne, il finit par s'asseoir et s'endormir. « Pendant mon sommeil, dit-il, l'esprit m'enleva et me transporta dans un lieu escarpé, où j'avais peine à gravir au milieu des rochers et des eaux. Parvenu sur un plateau, je me mis à genoux pour prier, et pendant ma prière le ciel s'ouvrit, et je vis la jeune fille que j'avais souhaitée, me saluant du haut du ciel et me disant : Bonjour, Hermas. — Et moi, la regardant, je lui répondis : Que fais-tu là? — J'ai été appelée ici, dit-elle, pour dénoncer tes péchés devant le Seigneur. — Et quoi! m'écriai-je? Vas-tu m'accuser? — Non, mais écoute moi, etc... » L'entretien continue, grave, touchant, avec un admirable mélange de sévérité et de tendresse : « Prie le Seigneur, dit la jeune fille en disparaissant, il guérira ton âme, et effacera les péchés de toute ta maison, comme il a effacé ceux de tous les saints. » Il est impossible de n'être pas frappé du rapport qui existe entre cette *Vision* et le célèbre passage de la *Divine Comédie* où Béatrice apparaît à Dante (*Purgatoire*, ch. XXX). Dante connaissait-il *Le Pasteur* d'Hermas? Ou, ce qui est plus probable, retrouvait-il sous la double inspiration de son génie et de son cœur la même image à la fois réelle et allégorique? Cette première *Vision* n'est que le prélude de plusieurs autres, qui viennent tour à tour effrayer ou consoler Hermas.

Les *Préceptes* débutent aussi par une apparition. Un ange se montre à Hermas sous la figure d'un pasteur (de là le titre de l'ouvrage), vêtu d'un manteau blanc, une pannetière et une houlette à la main. Ce pasteur est l'ange de la pénitence. Il dicte à Hermas douze préceptes, qui contiennent les règles de la morale chrétienne.

Les *Similitudes* sont une série de paraboles et d'allégories qui présentent les plus hautes vérités sous cette forme figurée si chère aux Orientaux. La vigne avec ses fruits abondants et ses rameaux flexibles est le symbole de la fécondité de l'Église. Le saule est l'emblème de la loi de Dieu. Cette dernière image est pour Hermas le point de départ d'une allégorie pleine de grâce, d'imagination, et digne d'un grand poëte.

Ce livre, dont le fond était la plus pure morale chrétienne mêlée à des idées platoniciennes, et dont la forme avait tout l'attrait du merveilleux et de la poésie, devint promptement populaire. Mais s'il charma la foule des croyants, il n'eut pas toujours l'approbation des docteurs. Saint Irénée, il est vrai (*Adver. Hær.*, IV, 3), Clément d'Alexandrie (*Strom.*, I, 29), Origène (*Explan. Epist. ad Rom.*, 16), le tiennent en haute estime; beaucoup d'autres écrivains ecclésiastiques, suivant Eusèbe (*Hist. Eccles.*, III, 3) en révoquaient en doute l'authenticité. Saint Jérôme, après l'avoir loué dans sa *Chronique*, le taxe de sottise (*stultitia*) dans son *Commentaire sur Habacuc*, I, 1. Tertullien n'est pas moins sévère (*De Pudicit.*, 10). Enfin, le savant et pieux Duguet (*Conférences ecclés.*, t. I, p. 7) a cru découvrir dans *Le Pasteur* les germes des hérésies qui agitèrent le deuxième siècle de l'Église. Mais si la valeur dogmatique du *Pasteur* est douteuse, sa beauté morale et son charme poétique sont incontestables, et lui assurent toujours une des premières places parmi les vieux monuments du prosélytisme chrétien. L. J.

Cave, *Hist. literaria.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 18. — Tillemont, *Memoires eccles.*, t. II, 9 mai. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et eccles.*, t. I, p. 582, etc. — Mosheim, *Comment. de Rebus christianis ante Constant.*, p. 106. — Neander, *Kirchengeschichte*, vol. I, p. 1107. — H. Rigault, dans le *Journal des Débats*, 13 et 15 octobre 1857.

HERMBSTÆDT (*Sigismund-Frédéric*), chimiste allemand, né en 1760, à Erfurt, mort le 22 octobre 1833, à Berlin. Il fit ses études au collége de l'université de sa ville natale, et devint en 1791 professeur de chimie et de pharmacologie au collége médico-chirurgical de Berlin et en 1819 professeur de chimie et de technologie à la nouvelle université de cette ville. Il occupa aussi la chaire de chimie à l'École militaire, à l'École des Mines et à l'Académie médico-chirurgicale, et exerça en outre les fonctions de conseiller de la commission supérieure des affaires médicales et de membre de la commission industrielle et de l'administration des salines. Vers 1820 le roi de Prusse lui donna les titres de conseiller intime et de conseiller supérieur de médecine.

Les nombreux écrits de Hermbstædt, dont nous citons les principaux, ont été extrêmement utiles dans leur temps et ont contribué beaucoup à répandre en Allemagne les connaissances chimiques : *Bibliothek der neusten physikalisch-chemisch-metallurgisch und pharmaceutischen Literatur* (Bibliothèque de la Littérature la plus récente de Physique, de Chimie, de métallurgie, et de Pharmacologie); Berlin, 1787-1795, 4 vol.; — *Systematischer Grundriss der allgemeinen Experimentalchemie* (Précis systématique de la Chimie expérimentale); Berlin, 1791-1793, 4 vol.; 3e édition, 1823; — *Grundriss der theoretischen und experimentellen Pharmacie* (Précis de Pharmacologie théorique expérimentale); Berlin, 1792-1793, 3 vol.; 2e édition, 1806-1810; — *Grundriss der Færbekunst* (Précis de l'Art de teindre); Berlin, 1802; 3e édit., 1825; — *Magazin für Færber, Zeuchdrucker, etc.* (Magasin du Teinturier, de l'Imprimeur sur étoffes, etc.); Berlin, 1802-1810, 8 vol.; 3e édit., 1824; — *Theoretisch-praktisches Handbuch der allgemeinen Fabrikenkunde* (Manuel théorique et pratique du Fabricant); Berlin, 1807; — *Grundsætze der experimentellen agronomischen Chemie* (Principes de Chimie agronomique expérimentale); Berlin, 1808; 3e édition, 1833; — *Chemische Grundsætze der Kunst Bier zu brauen* (Principes chimiques de l'art de brasser la bière); Berlin, 1813; 3e édition, 1826; — *Grundlinien der theoretischen und experimentellen Chemie* (Précis de Chimie théorique et expérimentale); Berlin et Bâle, 1814; — *Museum des Wissenswürdigsten und Neusten auf dem Gebiete der Naturwissenschaft, der Künste, der Fabriken, etc.* (Musée des Connaissances les plus utiles et les plus récentes relatives aux sciences naturelles, aux arts, aux fabriques, aux métiers, etc.); Berlin, 1814-1818, 15 vol.; — *Archiv der Agriculturchemie* (Archives de Chimie agronomique); Berlin, 1816-1819, 7 vol.; — *Grundsætze der Technologie* (Principes de Technologie); Berlin, 1816-1825, 3 vol.; et un manuel en 1831; — *Chemische Grundsætze der Kunst-Branntwein zu brennen* (Principes chimiques de l'art de faire de l'eau-de-vie); Berlin, 1817, 2 vol.; 3e édition, 1841; — *Elemente der theoretischen und praktischen Chemie für Militairpersonen* (Éléments de Chimie pratique et théorique à l'usage des personnes appartenant à l'état militaire); Berlin, 1822, 3 vol. R. L.

Conv.-Lex. — Keyser, *Index Librorum.*

HERMEIAS. *Voy.* HERMIAS.

HERMELIN (*Olof*), écrivain suédois, né en 1658, à Philippstad, où son père était bourgmestre, mort vers le commencement du dix-huitième siècle. Après avoir voyagé à l'étranger, il devint professeur d'éloquence (1689) et de droit (1691) à l'université de Dorpat, en Esthonie, province qui appartenait alors au roi de Suède. Nommé historiographe royal en 1699, il suivit Charles XII dans toutes ses campagnes, et fut chargé de rédiger les manifestes du roi et de porter la parole dans les occasions solen-

nelles. Hermelin fut anobli en 1701, et appelé aux fonctions de secrétaire d'État en 1705. Il signa, avec le comte Piper, la paix d'Altranstadt, en 1706. Il tomba au pouvoir des Russes, à la bataille de Pultawa, en 1709. On prétend qu'il fut mis à mort par ordre du czar, qu'il avait offensé dans ses mémoires diplomatiques; mais un officier allemand assura l'avoir vu en 1712, dans un monastère d'Astrakhan, retenu dans une étroite captivité. Hermelin inspira à Charles XII une grande prédilection pour la langue suédoise. On a de lui une traduction, en excellente prose suédoise, du livre de morale de Sylvain Du Four : *Sedebok;* Stockholm, 1683; — *Hecatompolis Suionum*, poëme latin sur les villes de Suède, dont il n'a été publié que des fragments; — des dissertations et des discours latins, qui lui assurent un rang parmi les meilleurs écrivains latins de sa patrie. Il continua la *Suecia antiqua et hodierna* de Dahlberg, et tint durant ses campagnes un journal, dont Nordberg a tiré parti pour l'histoire de Charles XII. BEAUVOIS.

Nordberg, *Carl XII Hist.* préf., p. 28. — *Nova litteraria maris Baltici*, an. 1698-1699. — Nemeitz, *Vernunft. Gedancken*, IV, 168 et suiv. — Ennes, *Carl XII s. Krigare*, I, 677. — *Biogr. Lex.*, VI, 111-114.

HERMELIN (*Samuel-Gustave*, baron), minéralogiste suédois et promoteur des sciences géographiques, de l'industrie et de l'agriculture dans sa patrie, né à Stockholm, le 4 avril 1744, mort le 4 mars 1820. Il était petit-fils du précédent et fils de Charles Hermelin, qui fut sénateur de 1765 à 1769. Nommé conseiller au collége des mines en 1781, il occupa ce poste jusqu'en 1815. Il était chevalier de l'Étoile polaire (1810) et membre de l'Académie des Sciences de Stockholm et de plusieurs autres sociétés savantes d'Europe et des États-Unis. Après avoir fait plusieurs excursions minéralogiques en Suède et en Norvège, il obtint un congé de trois ans (1782-1784) et une subvention de l'État pour voyager à l'étranger. Il visita l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et les États-Unis d'Amérique. Le roi le chargea d'examiner si l'indépendance de ce dernier pays était avantageuse au commerce suédois, et lui donna pouvoir de conclure un traité avec le gouvernement fédéral. Hermelin utilisa les connaissances qu'il avait acquises dans ses voyages. Il améliora divers procédés industriels et établit à Fahlun des appareils pour la fabrication du vitriol, du soufre et de l'ocre. Sa fortune personnelle le mit en état de former une entreprise gigantesque : le défrichement et la colonisation des vastes provinces boréales de la Suède. Il fonda ou releva, dans la Bothnie septentrionale, la scierie de Hederfors, les usines de Mederstein, Selet, Svarta, et Tœrefors, mit en culture cent trente métairies et fit exploiter la plus riche mine de fer de Suède, celle de Gellivara en Laponie. En 1806 ces domaines et ces établissements nouveaux payaient 3,000 rixdalers d'impôts (6,360 francs). Non content de développer les ressources de sa patrie, le baron Hermelin voulut encore la faire connaître, et consacra de grandes sommes à cet objet : il fit explorer diverses contrées peu connues de la Laponie et de la Finlande, et déterminer, par des observations astronomiques ou des opérations trigonométriques, la position d'un grand nombre de lieux dans tout le royaume. Ayant recueilli une masse considérable de documents, il les coordonna et exécuta ou fit exécuter par Hællstrœm, Forsell et Wahlenberg trente cartes détaillées des provinces de Suède et de Finlande, qui furent gravées par Akrell, Herel, Lundgren. Elles ont été réunies sous le titre de *Geographiska Chartor œfver Sverige;* Stockholm, 1797-1807, avec cinq feuilles de vues et de paysages. Cet atlas, que l'on peut comparer à celui de Cassini, est encore, pour certaines provinces de Suède, le meilleur que l'on possède, puisque le corps topographique de l'état-major général n'a encore publié que huit feuilles de la *Karta œfver Sverige*, 1841-1850. Hermelin fit aussi les frais de plusieurs autres publications, parmi lesquelles il suffit de citer la *Carte pétrographique de la partie méridionale de la péninsule scandinave*, en 6 feuilles, et celles des *Mines de Stora Kopparberg*, en 6 feuilles. Mais cette munificence, excessive pour un particulier, fut tarie dans ses sources par le concours fortuit de diverses calamités : inondations, naufrages, incendies, famines, dévastations des Russes, qui causèrent la ruine du baron Hermelin. Vers la fin de sa vie, il se vit dans la nécessité de céder ses biens à ses créanciers; mais l'estime et la reconnaissance publiques furent la récompense de son dévouement à l'intérêt national. En 1800, l'ordre de la noblesse avait fait frapper en son honneur une médaille, où il est représenté en buste, et qui porte une inscription dont voici le sens : « Pour avoir étendu la connaissance du pays, encouragé l'industrie, et peuplé des cantons inhabités, de la part de ses concitoyens et amis. » Lorsqu'il prit sa retraite, en 1815, ses appointements lui furent conservés, et la diète y ajouta, en 1818, une pension de 1,000 rixdalers (2,130 francs). On a de lui : *Om Kopparslagens Smæltande efter rostning* (Sur la fonte du minerai de cuivre après le grillage); Stockholm, 1766; — *Om næringarnes fœrhallande i rikets særskilta Landsorter* (Sur l'état de l'industrie, dans diverses contrées du royaume); ibid., 1773; — *Tabeller œfver folkmængd och næringar i Vesterbottnens hœfdingdœme* (Tableaux de la population et de l'industrie dans la province de Vestrobothnie); ibid., 1803; — *Fœrsœk till en mineral historia œfver Lappmarken och Vesterbotten* (Essai d'histoire naturelle de la Laponie et de la Vestrobothnie); ibid., 1804; — et de plusieurs mémoires dans *K. Vetenskaps Akademiens Handlingar* (Traités de l'Académie des Sciences de Stockholm). BEAUVOIS.

Tal œfver aflidne Riksdœgsmæn, 1823. — Rosenhane,

Anteckningar. — *Svenska Litteratur-Tidning*, 1820. — *K. Vetenskaps Akad. Handlingar*, 1821, p. 409-417. — *Biogr.-Lex., œfver namnkunnige svenska Mæn.*, V. 114-119.

HERMELINDE. *Voy.* ERMELINDE.

HERMENERIC. *Voy.* ERMÉRIC.

HERMENFROI. *Voy.* HERMANFRIED.

HERMENGARDE. *Voy.* ERMENGARDE.

HERMENRIC. *Voy.* ERMERIC.

HERMÈS, rhéteur grec, vivait vers 70 avant J.-C. Il est mentionné dans la *Rhétorique à Herennius*, dont l'auteur l'appelle « doctor noster, » et cite une de ses opinions. On ne sait rien sur Hermès ; son nom même est douteux, puisque certains manuscrits offrent la variante *Hermestès* au lieu d'Hermès. Quelques critiques voudraient même changer ces noms en celui d'*Hermagoras ;* mais l'opinion citée dans la *Rhétorique à Herennius* ne s'accorde pas avec les doctrines connues d'Hermagoras. Y.

Pseudo-Cicéron, *Rhetorica, ad Herennium*, I, 11. — Smith, *Diction. of G. and R. Biography.*

* **HERMÈS TRISMÉGISTE**, auteur supposé de plusieurs ouvrages grecs venus jusqu'à nous. L'Hermès hellénique fut dès le temps de Platon identifié avec le Thoth égyptien, personnage fabuleux, qu'on regardait comme l'inventeur de toutes les sciences. On lui attribuait l'invention du langage, de l'alphabet et de l'écriture ; il passait pour avoir tracé sur des colonnes des inscriptions en langue sacrée, traduites plus tard et consignées dans des livres qui furent déposés dans le sanctuaire des temples. M. Jomard (*Descript. de l'Égypte*, t. I; *Antiq.*, ch. V, p. 24), en décrivant un bas-relief du temple d'Edfou, l'*Apollinopolis Magna* des anciens, parle d'une représentation d'Hermès traçant des hiéroglyphes ; sa main a achevé la 42e colonne. On lui attribuait aussi l'invention de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, de la médecine, l'institution de la religion et des pompes sacrées, de la gymnastique, de la danse et de la musique, enfin de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. On le regardait comme le législateur de l'Égypte et son bienfaiteur par l'introduction de la culture de l'olivier. On lui faisait honneur de découvertes fort postérieures à l'époque supposée de son apparition sur la terre ; on lui attribuait tous les perfectionnements successifs de l'astronomie, entre autres l'établissement de l'année solaire de 365 jours, substituée à l'ancienne année lunaire. Dans le système astronomique de l'Égypte, le nom de *Thoth* désignait le premier mois de l'année.

En Égypte, tous les ouvrages relatifs à la religion et aux sciences portaient le nom de Thoth ou d'Hermès. Ces livres mystérieux, dépositaires du savoir, conservés dans le sanctuaire des temples égyptiens, restaient éternellement fermés à la multitude ; on les lui montrait en grande pompe dans les cérémonies religieuses, mais ils ne s'ouvraient jamais pour elle. D'après un passage de Clément d'Alexandrie (*Strom.*, l. VI), deux des livres d'Hermès renfermaient les hymnes des dieux et les règles pour la conduite des rois ; quatre autres étaient relatifs à l'astrologie : l'un traitait de l'ordonnance des étoiles fixes, un second des conjonctions et des illuminations du Soleil et de la Lune, les deux autres du lever des astres ; enfin dix livres sacerdotaux proprement dits traitaient des lois, des dieux et de toute la discipline du sacerdoce. Les termes mêmes de Clément d'Alexandrie supposent qu'il y avait un bien plus grand nombre de livres *hermétiques*, et en effet on en trouve bien d'autres cités dans les auteurs ; il en est qui en comptent jusqu'à 20,000. Quant aux 36,525 dont parle Jamblique (*De Myst. Ægypt.*), nombre analogue à celui des années de la grande période sacrée de l'Égypte, M. Gœrres suppose que ce devaient être des vers ou des distiques. Tout ce qui précède nous autorise suffisamment à conclure que l'Hermès Trismégiste était une personnification du sacerdoce égyptien. L'ordre des prêtres, dans lequel s'effaçait toute individualité, se plaisait à confondre les travaux de tous sous un nom unique, symbole de la puissance sacerdotale. C'est en ce sens qu'Hermès était le confident des dieux, leur messager, l'interprète de leurs décrets, le conducteur des âmes, etc. Selon Champollion jeune, dans son *Panthéon Égyptien*, Hermès Trismégiste est représenté avec une tête d'épervier comme Horus. L'ibis lui était consacré, ainsi qu'à la Lune. On en donne des raisons différentes : d'après les uns, c'est parce qu'Hermès a mesuré la crue du Nil, et que l'ibis à l'époque de l'inondation dévore les serpents et les insectes qui infestent les bords du fleuve ; selon d'autres, l'ibis était consacré à Hermès, dieu de la raison, parce qu'on trouvait une ressemblance entre sa conformation et celle du cœur, organe dans lequel les Égyptiens plaçaient le siége de la raison.

Quant au surnom de *Trismégiste*, ou trois fois très-grand, il paraît lui avoir été donné en raison des découvertes nombreuses qui lui étaient attribuées. Cependant, dans l'édition des livres d'Hermès Trismégiste donnée par François de Foix, comte de Candalle, assisté du jeune Scaliger, ce nom est interprété comme désignant à la fois la triple qualité de philosophe, de prêtre et de roi. Sous un autre point de vue, dans le sens mystique, Thoth ou l'Hermès égyptien était le symbole de l'intelligence divine ; c'était la pensée incarnée, le Verbe vivant : c'est le type primitif du *Logos* de Platon et du *Verbe* chrétien. Cette première ébauche d'une conception qui joua ensuite un si grand rôle dans l'histoire des doctrines religieuses fut développée surtout par les Alexandrins. Sans doute quand les hommes se mirent pour la première fois à réfléchir sur l'origine du langage, ils furent saisis d'admiration ; la parole, identifiée avec la pensée, ne fut plus seulement la manifestation de l'intelligence humaine, elle devint une manifestation de l'in-

telligence divine, qui créa le monde par la parole : le Verbe fut l'agent de la création, l'incarnation même de la Divinité. Pour revenir aux livres d'Hermès, il arriva une époque où le besoin se fit sentir parmi les Grecs de connaître les productions originales de la littérature égyptienne : ce besoin coïncide avec les emprunts que les néoplatoniciens d'Alexandrie firent aux doctrines de l'Orient. C'est sous les Ptolémées que l'on commença à traduire en grec un certain nombre de productions des nations étrangères, ce qui se continua pendant les premiers siècles du christianisme. La même curiosité qui avait fait traduire en grec les livres sacrés des Hébreux dut se porter aussi vers les livres mystérieux de l'Égypte. On peut donc regarder comme suffisamment établi ce fait, qu'un certain nombre des livres qui portaient le nom d'Hermès Trismégiste passèrent alors dans la langue grecque. Quant à l'authenticité des fragments qui nous restent de ces traductions, c'est un point plus douteux. Cette époque est la même où furent fabriqués tant de prétendus écrits d'Orphée, de Zoroastre, de Pythagore, etc. Plus le nom d'Hermès Trismégiste était en vénération, plus la tentation dut être grande de le soumettre aux mêmes travestissements. Et il est vrai de dire que les fragments qui nous restent sous son nom offrent beaucoup de ressemblance et d'analogie avec les écrits de ce temps, soit des gnostiques, soit des néoplatoniciens d'Alexandrie; on y retrouve les mêmes dogmes, les mêmes symboles, les mêmes aberrations mystiques. Toutefois, en admettant les altérations de plus d'un genre que durent subir les livres hermétiques, il y a lieu de croire que tout n'y est pas complétement supposé. S'il fallait citer des autorités compétentes en cette matière, sans parler de saint Augustin (*Cité de Dieu*, l. VIII, c. 26), qui ne balance pas à en reconnaître l'authenticité, nous avons entendu Champollion jeune émettre l'opinion formelle que les livres d'Hermès Trismégiste renfermaient réellement la vieille doctrine égyptienne, dont on peut retrouver quelques traces sur les hiéroglyphes qui couvrent les monuments de l'Égypte. De plus, si l'on examine ces fragments eux-mêmes, on y découvre une théologie assez en accord avec les doctrines exposées par Platon dans son *Timée*, doctrines qui tranchent tout à fait avec celles des autres écoles de la Grèce, et que l'on supposait pour cela avoir été puisées par lui dans les temples de l'Égypte, lorsqu'il alla consulter ses prêtres. Quant à la forme, ces fragments sont écrits dans un grec barbare, assujetti continuellement à une marche étrangère, où on sent l'effort du traducteur qui suit les mots plutôt que le sens. ARTAUD.

Plusieurs des ouvrages attribués à Hermès Trismégiste n'existent qu'en manuscrit, et sont ensevelis dans diverses bibliothèques; nous indiquerons seulement ceux qui ont été imprimés, savoir : Λόγος τέλειος, le plus ancien peut-être des ouvrages que nous avons sous le nom d'Hermès. L'original grec cité par Lactance (*Div. Instit.*, VII, 18) est perdu, et nous n'en possédons qu'une traduction latine, attribuée à Apulée de Madaure, et qui porte le titre de *Asclepius, ou Hermetis Trismegisti Asclepius, sive de natura deorum dialogus*. Cet ouvrage semble avoir été composé peu de temps avant Lactance, en Égypte sans doute, et probablement à Alexandrie. C'est un dialogue entre Hermès et Asclépius, son disciple, sur Dieu, l'univers, la nature, etc.; l'esprit en est tout néo-platonicien, et quoique le livre soit dirigé contre le christianisme, on y reconnaît bien des emprunts faits aux doctrines chrétiennes. L'*Asclepius* a été imprimé dans quelques éditions d'Apulée, et avec celles du *Poemander* par Ficin et Patricius. Ces dernières éditions aussi bien que celle d'Adrien Turnèbe contiennent : Ὅροι Ἀσκληπίου πρὸς Ἄμμωνα βασιλέα, livre qui est probablement une traduction de l'auteur de l'ouvrage précédent, et qui traite aussi de Dieu, de la matière, de l'homme; — Ἑρμοῦ τοῦ Τρισμεγίστου Ποιμάνδρης, ouvrage étendu, et de beaucoup la plus importante production de cette espèce que nous possédions. Le titre Ποιμάνδρης ou *Poemander*, dérivé de ποιμήν (berger ou pasteur), semble être une imitation du Ποιμήν ou *Pasteur* d'Hermas (*voy.* HERMAS), qui a été lui-même regardé quelquefois comme l'auteur du *Poemander*. Cet ouvrage a été divisé en quatorze livres par Marsile Ficin, et en vingt par Patricius. Il est écrit en forme de dialogue, et ne saurait guère avoir été composé avant le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il traite de la nature, de la création du monde, de la divinité, de son essence et de ses attributs. Tous ces sujets sont discutés dans l'esprit du néoplatonisme mêlé à des notions chrétiennes, juives, orientales et portent l'empreinte de ce vaste syncrétisme particulier à la la seconde école d'Alexandrie. Le *Poemander* fut publié d'abord dans la traduction latine de Ficin, sous le titre de *Mercurii Trismegisti Liber de Potestate et Sapientia Dei*, Trévise; 1471, in-fol.; plus tard réimprimé à Venise, 1481, 1483, 1493, 1497, etc. L'original grec, avec la traduction de Ficin, publié pour la première fois par Adrien Turnèbe, Paris, 1554, in-4°, fut réimprimé par Fr. Foyx de Candalle, Bordeaux, 1554; et dans la *Nova de universis Philosophia libris quatuor comprehensa* de Patricius, Ferrare, 1593, in-fol.; 1611, in-fol.; Cologne, 1630, in-fol., avec un commentaire par Annibal Rosellus. Il a été traduit en français par G. du Préau, sous ce titre : *Deux livres de Mercure Trismégiste, l'un De la Puissance et Sapience de Dieu, l'autre De la Volonté de Dieu*, Paris, 1557, in-8°, par Foyx de Candalle; — *le Pymander traduit et commenté;* Bordeaux, 1574 in-8°; 1579, in-fol.; et par G. Joly et Habert, Paris, 1626, in-8°; — Ἰατρομαθηματικὰ ἢ περὶ κατακλίσεως νοσούντων

προγνωστικὰ ἐκ τῆς μαθηματικῆς ἐπιστήμης πρὸς Ἄμμωνα Αἰγύπτιον : ce traité, beaucoup moins important que le précédent, indique les moyens de connaître par les mathématiques, c'est-à-dire par l'astrologie, l'issue d'une maladie ; car selon l'auteur la nature d'une maladie aussi bien que son traitement et son issue dépendent de la constellation sous laquelle elle a commencé. Comme cet ouvrage n'a pas été connu de Firmicus, qui écrivait vers le milieu du quatrième siècle, il est probable qu'il a été rédigé postérieurement à cette époque. Les Ἰατρομαθηματικά ont paru d'abord traduits en latin dans le *De ratione et usu dierum criticorum* de Th. Berder, Paris, 1555, in-4°, et dans le *De diebus criticis libri duo*, Padoue, 1639, in-4°. L'original grec fut publié par J. Cramer, *Astrologia*, Nuremberg, 1532, in-4°, et par D. Hoeschel, Augsbourg, 1597, in-fol. ; — *De Revolutionibus nativitatum* : c'est encore un traité astrologique, composé plus tard que le précédent ; l'ouvrage original, soit qu'il ait été écrit en grec ou peut-être en arabe, ne nous est connu que par une traduction latine, publiée par Hiéronyme Wolf avec l'*Isagoge* de Porphyre et quelques autres ouvrages ; Bâle, 1559, in-fol. ; — *Aphorismi, sive centum sententiæ astrologicæ*, appelé aussi *Centiloquium*, c'est-à-dire *Cent Sentences astrologiques*, supposées écrites originairement en arabe, mais que nous ne possédons que dans une traduction latine imprimée à Venise, 1492, 1493, 1501, 1519, in-fol. ; à Bâle, 1533, in-fol. ; 1551, in-8° ; Ulm, 1651, 1672, in-12 ; — *Liber physico-medicus Kiranidum Kirani, id est regis Persarum, vere aureus gemmeus* : encore un ouvrage astrologique, que nous connaissons seulement dans une traduction latine publiée par Andr. Rivinus ; bien que l'original grec existe encore en manuscrit à Madrid, sous le titre de Κυρανίδες, cet ouvrage, cité par Olympiodore, a dû être composé dès le quatrième siècle de notre ère. Il est divisé en quatre parties, et forme une sorte de matière médicale, rangée par ordre alphabétique, car il traite des vertus magiques et médicinales d'un grand nombre de pierres, de plantes et d'animaux. On suppose qu'il a été compilé d'après des sources persanes, arabes ou égyptiennes.

Quelques-uns des ouvrages qui portent le nom d'Hermès Trismégiste appartiennent évidemment au moyen âge ; ce sont : *Tractatus vere aureus de Lapidis philosophici Decreto*, c'est-à-dire sur la pierre philosophale. Cet ouvrage est divisé en sept chapitres, que l'on regardait comme les sept sceaux d'Hermès Trismégiste ; il a été publié en latin par D. Gnosius, Leipzig, 1610, 1613, in-8° ; et traduit en français par G. Joly et F. Habert, Paris, 1626, in-8° ; — *Tabula smaragdina*, essai sur l'art de faire de l'or, publié en latin ; Nuremberg, 1541, 1545, in-4° ; Strasbourg, 1566, in-8° ; — Περὶ βοτανῶν χυλώσεως : fragment d'un ouvrage plus ancien que les précédents, et qui traite des mêmes sujets que le Κυρανίδες, publié à la fin de l'édition de Roether, du *De Mensibus* de L. Lydus, avec des notes de Bæhr ; — Περὶ σεισμῶν (Sur les Tremblements de terre) : ce fragment de soixante-six vers hexamètres attribués à Hermès Trismégiste, et quelquefois à Orphée, fut d'abord publié par Fr. Morel, avec une traduction par F.-A. Baïf, Paris, 1586, in-4°, et ensuite par J.-S. Schoder ; on le trouve aussi dans les *Miscellanea* de Maittaire, Londres, 1722, in-4°, et dans les *Analecta* de Brunck, III, p. 127. Y.

J.-H. Ursinus, *Exercitatio de Mercurio Trismegisto ejusque scriptis* ; Nuremberg, 1661, in-8°. — Rœser, *De Hermete Trismegisto litterarum inventore* ; Wittemberg, 1686, in-4°. — Colberg, *De libris antiquitatem mententibus, sibyllarum, Hermetis, Zoroastris* ; Greifswald ; 1694, in-8°. — G. W. Wedel, *De Tabula Hermetis smaragdina* ; Iéna, 1704, in-4°. — Baumgarten Crusius, *De Librorum Hermeticorum Origine atque indole* ; Iéna, 1827, in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol., p. 46, 94. — F. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. I, p. 244. — Pauly, *Real-Encyklopædie*.

HERMES (*Isaac*), peintre et sculpteur espagnol, vivait en 1587. Il étudia les arts à Valladolid, et y acquit une grande habileté. Il décora le maître autel de la cathédrale de Taragone, et exécuta les sculptures que l'on voit encore dans la chapelle du Saint-Sacrement de la même basilique. A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

HERMES (*Jean-Auguste*), théologien allemand, né à Magdebourg, le 24 août 1736, mort à Quedlimbourg, le 6 janvier 1822. Fils d'un ministre protestant, il fit ses études au collége de Klosterbergen et à l'université de Halle, et devint en 1760, après avoir été vicaire à Ehenshorn et à Parchim, pasteur de Groschendorf en Mecklembourg. De là il vint à la commune de Wahren, où ses sermons et des articles publiés par lui dans une revue théologique, attirèrent sur lui des persécutions de la part du consistoire de Mecklembourg (1). Aussi quitta-t-il ce pays et accepta la place de pasteur du village de Jerichow, près Magdebourg. En 1777 Hermes vint à Ditfurth, et de là à Quedlimbourg, où il exerça pendant longtemps les fonctions de prédicateur en chef, de conseiller du consistoire, de premier conseiller ecclésiastique. On a de lui : *Der Religion* (Manuel de la Religion), Berlin, 1779 ; 4e édition, 1791, 2 vol. ; traduit en français par Élisabeth, reine de Prusse, femme de Frédéric II, Berlin, 1784 ; et dont on possède aussi une traduction hollandaise, Hameln, 1788-1789, et une traduction en langue suédoise (1790) ; — *Predigten über die evangel. texte* (Sermons sur les textes de l'Évangile) ; Berlin, 1782 et 1788 ; — *Communionbuch* (Livre de Communion) ; ibid., 1783 ; et 1798 ; — *Allgemeine theologische Bibliothek* (Bibliothèque théologique uni-

(1) Il exposa le sujet de sa querelle dans *Nachricht an das Publicum von dem Verfahren des Mecklenburger Consistoriums gegen mich meiner Lehrmeinung halber* ; Berlin, 1777.

verselle), publiée en commun avec H.-M.-A. Cramer; Quedlimbourg, 1784-1787 ;— *Ueber Verbesserung des äffenlichen Gottesdienstes* (Des Réformes à introduire dans le Culte public), en commun avec Fischer et Salzmann; Leipzig, 1785-1788, 2 vol.; — *Lehrbuch der Religion Jesu* (Traité de la Religion de Jésus); Quedlimbourg, 1799; 3e édition, 1822. R. L.

J.-H. Fritsch, *J.-A. Hermes;* Quedlimbourg et Leipzig, 1827.— Mensel, *Gel. Teutschl.*, 5e édit., vol. III, p. 254-257; vol. IX, p. 573; vol. XI, p. 847; vol. XIV, p. 115; vol. XVIII, p. 141. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.* — *Conv.-Lex.*

HERMES (*Jean-Timothée*), romancier allemand, né le 31 mai 1738, à Petznick, près Stargard, en Poméranie, mort à Breslau, le 24 juillet 1821. Il fit ses études à l'université de Kœnigsberg, vécut ensuite successivement à Dantzick, Berlin, Brandebourg, Lüben et Pless, et se fixa enfin en 1772 à Breslau, où il devint premier professeur de la faculté théologique et intendant supérieur des affaires ecclésiastiques. Il est le créateur des romans dits psychologiques. Son ouvrage le plus connu est intitulé : *Saphiens Reise von Memel nach Sachsen* (Voyage de Sophie de Memel jusqu'en Saxe); Leipzig, 1770-1778, 6 vol. Parmi ses autres écrits, qui, comme le précédent, ont pour principal objet l'étude du cœur de la femme, on remarque : *Fanny Wilkes*, Leipzig, 1766, 2 vol., roman didactique qui a été traduit en français pour la *Bibliothèque universelle des Romans* (1799), et en hollandais (1789); — *Für Töchter edler Herkunft* (Une Histoire dédiée aux jeunes filles de grande famille); Leipzig, 1787-1790, 3 vol.; — — *Für Eltern und Ehelustige* (Une Histoire dédiée aux parents et aux personnes qui désirent se marier); Leipzig, 1789-1790, 5 vol.; — *Zween litterarische Maertyrer und deren Frauen* (Deux Martyrs littéraires et leurs femmes); Leipzig, 1789, 2 vol. R. L.

Gervinus, *Gesch. d. deutch. Dichtg*, vol. V, p. 170-175 (4e édit.). — Eichhorn, *Gesch. d. Literat.*, vol. IV, sect. 2, p. 1084 et sqq. — Bouterweck, *Gesch. d. Poesie u. Beredsk.*, vol. XI, p. 472. — Wachler, *Handbuch d. Gesch. der Literat.*, vol. III, p. 320. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie.* — *Conv.-Lex.* — Jörden, *Lex. deutsch. Dichter und Prosaisten*, vol. II, p. 398; vol. VI, p. 332. — Rossmann, *Liter. Wörterbuch*, p. 270. — Ebert, *Bibliograph.-Lexik.*

HERMES (*Georges*), théologien catholique allemand, fondateur d'une école philosophico-dogmatique, né à Dreyerwalde près Munster, le 22 avril 1775, mort à Bonn, le 26 mai 1831. Il s'adonna d'une manière sérieuse à l'étude de la philosophie, devint en 1798 professeur au collége de Munster, en 1807 professeur de dogmatique à l'université de cette même ville, et en 1820 professeur de théologie à l'université de Bonn, place qu'il occupa jusqu'à sa mort. En approfondissant la philosophie de Kant et de Fichte, Hermes était parvenu à la conviction que des principes irréconciliables séparent les systèmes de ces philosophes de la religion chrétienne. A ce sujet, il publia l'ouvrage : *Einleitung in die christ-catholische Theologie* (Introduction à la Théologie catholique); Münster, 1819 et 1831; dans lequel il se proposait de réfuter les arguments de ses adversaires qui prétendaient que la vérité absolue des dogmes dus à la révélation ne pouvait être démontrée d'une manière positive. L'ouvrage de Hermes touchait profondément à des questions trop graves pour pouvoir passer inaperçu. Plusieurs voix s'élevèrent contre lui, l'accusant d'avoir émis des opinions contraires à la religion chrétienne. Mais Hermes, protégé par le comte Spiegel, archevêque de Cologne, et chaleureusement défendu par ses nombreux élèves, parvint facilement à repousser les attaques de ses antagonistes. Ce ne fut qu'après sa mort que son école, surnommée *hermésianisme*, eut à souffrir des vives persécutions qui frappèrent surtout les trois professeurs Braun, Elvenich et Achterfeld.

Outre l'ouvrage cité, on a de Hermes : *Untersuchungen ueber die innere Wahrheit des Christenthums* (Recherches sur la Vérité intérieure du Christianisme); Münster, 1805; — *Studirplan der Theologie* (Plan d'Études de Théologie); ibid., 1819; — *Christ-katholische Dogmatik* (Dogmatique chrétienne catholique), publiée après la mort de l'auteur par Achterfeld; Münster, 1834-1835, 3 vol. R. L.

Braun et Elvenich, *Meletemata theologica;* Bonn, 1837. — Braun et Elvenich, *Acta Romana*; Hanovre, 1838.— Bernhardi, *Laokoon oder Hermes und Perrone*; Cologne, 1840; traduction latine faite par le professeur Braun, Bonn, 1843. — Elvenich, *Der Hermesianismus und Johannes Perrone;* Breslau, 1844. — Stupp., *Die lezten Hermesianer;* Wiesbade et Cologne, 1844-1845, 5 cahiers.

*** **HERMES** (*Charles-Henri*), historien et publiciste allemand, né le 12 février 1800, à Kalisch, étudia la théologie et la philosophie à l'université de Breslau, et vécut depuis 1823 successivement à Dresde, Deventer, Paris, Munich, Berlin, etc. Outre un grand nombre d'articles publiés dans divers journaux allemands, on a de lui : — *Die Gründe und Folgen des Versfalls und Untergangs von Polen* (Les Causes et les Conséquences de la Décadence et de la Chute de la Pologne); Munich, 1831; — *Reisebeschreibungen für die Jugend* (Descriptions de voyage pour la jeunesse), faisant suite à l'ouvrage de Campe; Brunswick, 1836, 2 vol.; — *Geschichte der letzten* 25 *Jahre* (Histoire des derniers vingt-cinq ans), formant le supplément de la grande histoire universelle de Rotteck; Brunswick, 1842, 2 vol.; 6e édit., 1853, 3 vol.; — *Die Entdeckung von Amerika durch die Islaender im* 10*ten und* 11 *ten Jahrhundert.* (La Découverte de l'Amérique par les Islandais aux dixième et onzième siècles); Brunswick, 1844; — *Blicke aus der Zeit in die Zeit* (Considérations sur la différence des temps); Brunswick, 1845-1846. R. L.

Conv.-Lex.

HERMÉSIANAX (Ἑρμησιάναξ), de Colophon, poëte élégiaque grec, ami et disciple de Philétas,

vivait du temps de Philippe et d'Alexandre le Grand, et paraît être mort avant la destruction de Colophon par Lysimaque, en 302. Son principal ouvrage était un poëme élégiaque en trois livres, adressé à sa maîtresse, Léontium, dont le nom formait le titre du poëme. Athénée a cité une grande partie du troisième livre. Le poëme d'Hermésianax est aussi mentionné par Pausanias, par Parthénius et par Antonin Liberalis. Pausanias nous apprend en outre qu'Hermésianax avait écrit une *élégie* sur le centaure Eurytion. On ignore si le poëte de ce nom mentionné par un scoliaste de Nicandre comme l'auteur d'un poëme intitulé Περσικά est le même que l'auteur de l'élégie de Léontium. Le fragment d'Hermésianax a été édité séparément par Ruhnken, *Append. ad Epist. crit.*, II, p. 283; *Opusc.*, p. 614; par Weston, Londres, 1784, in-8°; par C. D. Ilgen, *Opusc. var. Philol.*, Erford, 1797, in-8°; par Rigler et Axt, Cologne, 1826, in-16; par Hermann, *Opusc. Acad.*, vol. IV, p. 239; par Bach, *Philet. et Phanoc. Reliq.*, Halle, 1829, in-8°; par J. Bailey, avec une épître critique de G. Burgess, Londres, 1839, in-8°; et par Schneidervin, *Delect. Poes. Eleg.*, p. 147.

On connaît encore deux HERMÉSIANAX, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent : l'un, historien, né à Cypre, composa des Φρυγιακά, citées par Plutarque (*De Fluv.*, 2, 24, 12); l'autre, né à Colophon, et fils d'Agonée, remporta une victoire à Olympie, et ses concitoyens lui élevèrent une statue (Pausanias, VI, 17). Y.

Pausanias, I, 9; VII, 17; VIII, 12. — Parthenius, *Erot.*, 5, 22. — Antoine Liberalis, *Metam.*, 39; — *Scol.* de Nicandre; *Theriaca*, 3. — Bergk, *De Hermesianactis Elegia*; Marbourg, 1845.

HERMIAS (Ἑρμίας ou Ἑρμείας), tyran ou dynaste d'Atarnée et d'Assos en Mysie, connu surtout comme l'ami et le patron d'Aristote, vivait en 350 avant J.-C. Il était eunuque, et commença par être esclave. On ignore s'il avait été déjà affranchi lorsqu'il gagna la confiance d'Eubulus, qui s'était élevé de la position de banquier à celle de souverain d'Atarnée et d'Assos. Libre dès lors ou un peu plus tard seulement, mais toujours attaché au service d'Eubulus, il se rendit à Athènes, et profita de son séjour dans cette ville pour suivre les leçons de Platon et d'Aristote. De retour en Mysie, et après la mort d'Eubulus, il lui succéda sans opposition. Aussitôt monté sur le trône, vers 347, il appela à sa petite cour Xénocrate et Aristote. Le long séjour que ce dernier philosophe fit à Atarnée, l'amitié très-intime qu'il contracta avec Hermias, donnèrent lieu chez les anciens à des bruits injurieux, et qui paraissent tout à fait dénués de fondement (*voy.* ARISTOTE). On ne sait absolument rien des événements, sans doute fort insignifiants, qui eurent lieu sous le règne d'Hermias; on ne connaît que la catastrophe qui le termina. Le général grec Mentor, chargé par le roi de Perse de faire rentrer dans l'obéissance les petits dynastes de l'Asie Mineure, attira Hermias dans une entrevue, sous la promesse d'un sauf-conduit; puis, contrairement à sa parole, il le retint prisonnier. Hermias, après avoir livré aux Perses toutes ses places dans l'espoir de sauver sa vie, fut envoyé captif à la cour d'Artaxerxès, qui le fit mettre à mort. Aristote épousa Pythias, sœur ou, selon d'autres, fille adoptive de son ami. Il lui éleva une statue à Delphes, et célébra sa mémoire dans une ode admirable, qui est venue jusqu'à nous. Y.

Athénée, XV, p. 696. — Strabon, XIII, p. 610. — Diodore, XVI, 52. — Diogène Laerce, V, 3, 6, 7. — Pseudo-Ammonius, *Vita Aristotelis*. — Stahr, *Aristotelia*, vol. I, p. 75. — Blakesby, *Life of Aristote*, p. 35-44.

HERMIAS *de Carie*, favori et premier ministre de Seleucus Ceraunus, mourut vers 220 avant J.-C. Il reçut la direction suprême des affaires de Syrie, lorsque Seleucus Ceraunus partit pour l'expédition du Taurus, pendant laquelle il mourut. Cet événement laissa Hermias maître absolu du gouvernement sous le jeune Antiochus III, qui n'avait alors que quinze ans. La révolte de Molon et d'Alexandre ne tarda pas à ébranler son autorité. Il essaya bien de retenir Antiochus loin des champs de bataille; mais sa propre incapacité militaire et les défaites des généraux qu'il envoya contre les insurgés le forcèrent enfin d'abandonner au roi la direction de la guerre. Antiochus, suivant les conseils de Zeuxis, et malgré l'opposition d'Hermias, livra bataille à Molon, le défit, et reconquit les provinces révoltées. Hermias souilla cette victoire par des cruautés que le roi réprouva sans pouvoir les empêcher. La naissance d'un fils d'Antiochus et de Laodicée lui inspira le projet de se défaire de ce prince, afin de régner lui-même sous le nom de l'enfant qui venait de naître. Antiochus, averti de ce dessein, et n'osant pas condamner le tout-puissant ministre par une sentence judiciaire, le fit assassiner. La femme et les enfants d'Hermias furent lapidés par les habitants d'Apamée. Y.

Polybe, V, 41-56.

HERMIAS, poëte iambique grec, né à Curia, dans l'île de Cypre, vivait vers 330 avant J.-C. Il ne reste de lui qu'un petit nombre de fragments, qui ont été recueillis par Schneidewin, dans son *Delectus Poeseos*, p. 242.

Athénée, XIII, p. 563.

HERMIAS *de Méthymne*, dans l'île de Lesbos, historien grec, vivait probablement dans le quatrième siècle avant J.-C. Il composa une histoire de Sicile, dont le troisième livre est cité par Athénée. Nous savons par Diodore de Sicile que cet ouvrage s'étendait jusqu'en 376 avant J.-C., et qu'il se divisait en dix ou en douze livres. Étienne de Byzance, au mot Χαλκίς, parle d'une *Periegesis* d'Hermias, et Athénée cite le second livre d'un traité Περὶ τοῦ Γρυνείου Ἀπολλῶνος (Sur Apollon Grynéus), par un Hermias. On ignore si ces deux ouvrages sont du même auteur que l'*Histoire de la Sicile*. Y.

Athénée, IV, p. 149; X, p. 438. — Diodore de Sicile, XV;

37. — Hayne, *Comment. de Fontibus Diodori*, p. CXVII. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcor*, t. II, p. 8.

HERMIAS, écrivain chrétien, vivait dans la seconde partie du deuxième siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie, mais l'on possède sous son nom un ouvrage grec intitulé : Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων (Dérision des Philosophes païens), dans lequel il livre au ridicule les philosophes grecs. Ce livre, en forme de dialogue, est adressé aux amis et aux parents de l'auteur, dans le but de les prémunir contre les erreurs de la philosophie païenne. Hermias passe en revue les diverses opinions des philosophes sur la nature, le monde, Dieu, son essence, ses rapports avec le monde, l'âme humaine, et en montrant leurs dissidences, leurs contradictions sur tous ces points, il prouve l'insuffisance et l'inutilité de leurs théories. Ce petit ouvrage, écrit à la manière et quelquefois avec l'esprit de Lucien, a de l'intérêt pour l'histoire de l'ancienne philosophie. Il fut publié avec une traduction latine par Seiler; Zurich, 1553, in-8°; 1560, in-fol. Il a été inséré dans plusieurs collections d'écrivains ecclésiastiques, entre autres dans la *Tabula compendiosa* de Morel, Bâle, 1580, in-8°; dans plusieurs éditions de Justin Martyr; dans l'édition de Tatien par W. Worth, Oxford, 1700, in-8°; dans l'*Auctarium Bibl. Patr.*, Paris, 1624, in-fol.; dans la *Bibliot. Patr.* de Gallandi. J. C. Dommerich en a donné une édition séparée, avec des notes par H. Wolf, Gale et Worth; Halle, 1764, in-8°. La *Dérision des Philosophes* a été traduite en français par l'abbé Guillon, dans sa *Bibliothèque des Pères*. M. Stievenart a donné récemment une traduction plus fidèle de ce petit ouvrage (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*). Voici comment il le caractérise : « Dans un cadre ingénieux, dit-il, et sous une forme vive et piquante, l'auteur, doué d'un vaste savoir, passe en revue tous les rêveurs célèbres du paganisme. Une épithète, un trait, lui suffisent pour caractériser, avec une justesse enjouée, l'homme et le système. Chacun vient exposer rapidement son opinion sur la Divinité, sur l'âme humaine, sur les principes des choses. C'est un petit drame, un peu bouffon vers la fin, qui rappelle, moins le cynisme, la causticité de Lucien..... Mais la plaisanterie du sophiste de Samosate n'aboutit qu'au scepticisme universel, tandis que celle d'Hermias conduit à la foi..... Faiblesse de notre raison abandonnée à elle-même, besoin qu'elle a de la lumière d'en haut, grandeur du bienfait de la révélation, telles sont les conclusions implicites et graves de ce pieux pamphlet. »

Il ne faut pas confondre l'auteur de la *Dérision des Philosophes* avec l'écrivain ecclésiastique Hermias Sozomène (*voy.* SOZOMÈNE), ni avec l'Hermias qui est mentionné par saint Augustin comme le fondateur de la secte hérétique des hermiens ou séleuciens, et qui vivait au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, VII, 114. — Cave, *Hist. liter.*, vol. I, p. 50. — Guillon, *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, t. I, p. 361.

HERMIAS *d'Alexandrie*, philosophe grec, père d'Ammonius et disciple de Syrianos. Il vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle; il resta attaché au paganisme, et appartenait à l'école des néo-platoniciens. Laborieux mais dénué d'une grande portée de vues, Hermias s'attacha à commenter et à expliquer divers écrits de Platon; son commentaire sur le *Phèdre* a été publié d'après un manuscrit de Munich dans l'édition que Ast a donnée à Leipzig en 1810 de ce dialogue; d'autres travaux d'Hermias restent encore inédits.

Parmi les Grecs qui portaient aussi le nom d'Hermias, nous pouvons signaler un géomètre mentionné par Plutarque (*Sympos.*, IX, 1); un oculiste indiqué par Galien; un auteur qui avait écrit sur la Tactique d'Homère (Élien, *Tactique*, l. I); un littérateur natif d'Hermopolis en Égypte, qui fit en vers ïambiques l'éloge de sa patrie (Photius, *Biblioth.*, cod. 279); un rhéteur alexandrin, dont Suidas a conservé le nom. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III; t. VII, 114. — Sainte-Croix, *Magazin encyclop.*, 3e année, t. III, p. 21.

HERMIDA (*Benito* Y PORRAS-BERMUDEZ-MALDONADO), homme politique espagnol, né à Santiago de Compostella, le 1er avril 1736, mort à Madrid, le 1er février 1814. Il étudia avec succès les mathématiques, la physique, les langues française, italienne, anglaise et latine, et fut reçu licencié au collége de Fonseca (Santiago) en 1756. Il fut nommé aussitôt inspecteur de la librairie en Galice et en 1768 juge criminel de la chancellerie de Grenade. Il épousa alors dona Marin y Freiré de Andrada, et en 1775 fut appelé à Agnas et chargé d'examiner la comptabilité et d'organiser les impôts dans l'évêché d'Almeria. Il accomplit cette mission avec autant de zèle que de charité, et tout en augmentant les revenus du trésor il trouva moyen de fonder six hôpitaux, six maisons d'enfants trouvés et beaucoup d'autres établissements d'utilité publique. Hermida devint successivement en 1786 président de l'audience de Séville, en 1792 conseiller de Castille et procureur royal de la chambre. Il se montra zélé défenseur des intérêts du clergé, et s'attira la haine des ministres Godoï, Urquijo, Gardoqui. Envoyé en mission sur les frontières de France, il ne reparut à la chambre de Castille qu'en 1799. En 1802 il retomba en disgrâce, et se retira à Saragosse, consacrant ses loisirs à la littérature. Lors des événements de 1808 il contribua, en mai et juin, à encourager l'opiniâtre défense des Saragossiens, et avec son gendre, le marquis Santa-Colonna, insurgea la contrée environnante. La junte centrale insurrectionnelle l'appela alors dans son sein. Il la joignit à Valence, et, malgré son grand âge, la suivit dans sa longue fuite devant les armées françaises. Il ne cessa de représenter auprès du conseil de ré-

gence l'élément monarchique et religieux, et protesta contre toutes les mesures adoptées par les cortès. Le 14 août 1813 il put enfin reprendre le chemin de Madrid, évacué par les Français. Il ne lui fut pourtant pas donné de revoir l'installation régulière de la monarchie, car il mourut au bout de quelques mois. On a de lui une traduction du *Paradis perdu*, en vers libres, publiée après sa mort; Madrid, 1814, in-12; — *Pensamientos militares de un paisano;* Séville, 1809, in-12; — *Exposé abrégé des Cortès, gouvernement ou constitution du royaume de Navarre*, etc.; Cadix, 1811, in-8°; — *Dialogue d'un paysan et d'un habitant de l'île de Léon;* Cadix, 1811; — *Observations tendant à désabuser et à instruire les députés des Cortès extraordinaires;* 1812.

H. Lesueur.

De Pradt, *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne.* — Escolquiz, *Mémoires.* — Don Manuel Cavallero, *Defense de Saragosse.*

HERMIGUEZ (*Gonçalo*), guerrier et poëte portugais, né et mort dans le douzième siècle. Il était fils d'Hermigo Gonçalvez, mort à la bataille d'Ourique, et il avait la renommée d'être un des plus braves chevaliers de l'armée commandée par Affonso Henriquez. Durant les escarmouches continuelles contre les Maures, il acquit une telle renommée de bravoure, qu'on l'avait surnommé *Traga Mouros* (Tueur des Maures). Hermiguez ou *Herminguez*, car on lui donne également ce nom, était beaucoup moins rude par ses manières et par son intelligence qu'on ne l'était alors à la cour du premier roi de portugal. Il est infiniment probable qu'il avait puisé à l'école du *gay saber*, si influente sur toute la péninsule, cette habileté de versification qui a transmis le nom d'Hermiguez comme celui d'un *trovador* exercé : son rang est marqué dans toutes les histoires littéraires, bien que l'on ne connaisse guère qu'un seul fragment poétique qui doive lui être attribué et que la critique puisse accepter. Sous ce rapport, il est plus heureux encore que la plupart des troubadours primitifs dont il est fait mention dans le *Livro de Linhagems* du comte de Barcellos, et dont les noms seuls nous sont parvenus.

Comme chevalier aventureux, Hermiguez jouit d'une renommée qui grandit la célébrité un peu incertaine du poëte. Son nom se rattache même à l'une de ces légendes guerrières que les peuples n'oublient jamais, parce qu'elles rappellent l'héroïsme touchant de l'amour. Au temps d'Hermiguez, Almada, forte position, qui s'élève sur la rive sud du Tage, était au pouvoir des Maures. C'était un château parfaitement défendu, et dont les chrétiens ne pouvaient guère s'emparer de vive force; le chevalier poëte résolut de profiter de la sécurité que ce château donnait aux musulmans habitants des rives voisines, pour exécuter une de ces razzias comme on en entreprenait si fréquemment alors, dans ces campagnes de la péninsule, où deux races donnaient le spectacle étrange de luttes perpétuelles, renouvelées sans inimitié. On était au mois de juin, et les Maures célébraient avec abandon les fêtes du solstice d'été, de même que les chrétiens se réjouissaient durant cette Saint-Jean bruyante si fréquemment rappelée dans le *Romancero*. Hermiguez mit à profit ce moment de trompeuse sécurité, et, tombant à l'improviste sur une joyeuse caravane, qui se rendait d'Alcaçar do Sal à Almada, il fit non-seulement un riche butin, mais ravit à un guerrier musulman un trésor plus précieux que tout le reste : cette belle Fatima qu'il enleva sur son puissant cheval, et qui plus tard se fit chrétienne. Fatima convertie devint Oriana, et fut dès lors l'objet d'une admiration passionnée pour celui qui l'avait conquise et pour nombre de chevaliers qui la lui enviaient. La mort mit fin bientôt au bonheur du brave Hermiguez, et, de douleur, il prit l'habit de moine dans un monastère de l'ordre de Saint-Bernard.

En transcrivant les vers, passablement barbares, que l'on attribue à Hermiguez, et que Brito nous a conservés avec tant d'autres, Faria y Souza avoue, trop naïvement peut-être, que pour la plupart ils lui semblent inintelligibles. L'orthographe vicieuse, on pourrait dire ridicule, adoptée par cet historien est pour beaucoup dans l'obscurité des fameux couplets d'Hermiguez (1) : il est certain que si l'on parvient à donner un sens à quelques vers, il y en a un plus grand nombre que la critique moderne ne pourra élucider. Un historien auquel on accorde un certain crédit voit même dans cette vieille romance historique des fragments de trois chants bien différents. Ce qu'il y a de plus positif, c'est que ces vers si rudes attestent l'emploi de l'endécasyllabe dès l'époque la plus reculée. Il ne faut pas, on le voit, attribuer une trop grande importance à un fragment presque informe, et qui peut faire naître de pareils doutes.

L'habile critique allemand qui a réuni la plupart des fragments en vieux portugais n'a pas essayé d'expliquer les poésies d'Hermiguez tout en les reproduisant; M. da Costa e Sylva imite la circonspection de M. Bellermann : il garde comme lui un prudent silence, et il termine son article par ces mots, assez étranges sans doute dans la bouche d'un homme qui après tout n'a rien expliqué : « Je fais un appel pour que les philologues se vouent à l'étude de l'idiome dans lequel ces vers ont été composés, afin qu'on le comprenne clairement; ce qui n'est pas si difficile que cela peut le paraître à la première vue. »

Ferdinand Denis.

O Panorama, jornal literario, t. VII. — J. M. da Corta e Sylva, *Ensaio biographico-critico sobre os melhores*

(1) Faria y Souza écrit en effet :
Tinhe-rabos, nom tinhe-rabos
ce qu'il faut écrire ainsi :
Tinhera-bos, nom tinhera-bos.

Poetas Portuguezes, t. I. — Ad. Balbi, *Essai de Statistique sur la Monarchie Portugaise*, 2 vol. in-8°.

HERMILLY (*N*..... VAQUETTE D'), traducteur français, né à Paris, en 1710, mort dans la même ville, le 29 janvier 1778. Ses études terminées, il entra au séminaire pour obéir à ses parents; mais ses goûts le portèrent à embrasser la carrière militaire. Il servit longtemps en Espagne, et profita de son séjour dans ce pays pour étudier la langue et la littérature espagnoles. De retour en France, il chercha d'abord des ressources dans sa plume; enfin, il fut nommé inspecteur de l'École militaire et censeur royal. Il a traduit de l'espagnol : *Histoire générale d'Espagne* de Ferreras; 1742 et suiv., 10 vol. in-4°; — *Théâtre critique*, mauvaise imitation du *Spectateur* anglais, par un bénédictin espagnol (le Père Feyjoo); Paris, 1745, 12 vol. in-12; — *Jugement impartial sur des lettres de la cour de Rome, en forme de bref, tendantes à déroger à certains édits du duc de Parme et à lui disputer, sous ce prétexte, la souveraineté temporelle*, traduit de Campomanès; Paris, 1770, 2 vol. in-12; — *Nouvelles*, de Quevedo. On doit en outre à d'Hermilly : *Dissertation sur les tragédies espagnoles, suivie d'une analyse de* Virginie, *tragédie de don August. de Mutiano y Luyando;* Paris, 1754, 2 vol. in-12 : on y trouve de courtes notices sur les principaux auteurs espagnols; — *Histoire de Majorque et de Minorque;* Maëstricht, 1777, in-4°; pour servir de suite à l'*Histoire d'Espagne* de Ferreras; — *Bibliographie parisienne, ou catalogue des différents ouvrages imprimés pendant les années* 1769, 1770, 1771, 1772, 1773; Paris, 1770-1774, 5 vol. in-8° : en collaboration avec Hurtault; — *La Lusiade*, poëme héroïque, traduit du portugais de Louis Camoens, retouché quant au style par La Harpe; Paris, 1776, 2 vol. in-8°. D'Hermilly a aussi travaillé à l'*Iconologie historique et généalogique des souverains de l'Europe*. Il a donné une édition des *Œuvres choisies* de Quevedo en espagnol. Il a laissé en manuscrit un poëme en quatre chants *De la Création de l'Homme*, traduit de l'espagnol; — un *Abrégé de l'Histoire de Pologne*, et le commencement d'une *Histoire de Philippe V, roi d'Espagne*. J. V.

Année littéraire, 1784, tome VII, p. 142. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire.*

HERMINIER (L'). *Voy.* L'HERMINIER.

* **HERMINIUS** (*Aquilinus*), héros romain (1), vivait vers 510 avant J.-C. Il commandait avec Horatius les troupes de Tarquin le Superbe, lorsque ce prince fut chassé de son camp. Il fut un des trois défenseurs du pont Sublicius contre l'armée de Porsenna, et prit une grande part à la bataille suivante contre les Étrusques. Les trois héros qui, selon l'antique légende, défendirent le pont Sublicius sont probablement les représentants symboliques des trois tribus romaines : les *Luceres*, les *Ramnes* et les *Titienses*, et il est vraisemblable qu'Herminius représente cette dernière tribu. Il fut consul en 506, et périt à la bataille du lac de Régille, en 498, dans un combat singulier contre Mamilius. Sa vie appartient beaucoup plus à la poésie populaire qu'à l'histoire. Y.

Tite-Live, II, 10, 11, 20. — Denys d'Halicarnasse, IV, 75; V, 22, 23, 26, 36; VI, 12. — Plutarque, *Poplicola*, 16.

* **HERMINUS** (Ἑρμῖνος), philosophe grec, contemporain de Démonax, vivait dans le deuxième siècle après J.-C. Bien que Porphyre le qualifie de stoïcien, il était plutôt péripatéticien. Il composa des commentaires sur plusieurs ouvrages d'Aristote, et, suivant Simplicius, il fut le maître d'Alexandre d'Aphrodisie. Ses écrits, dont il ne reste rien, sont souvent cités par Boëce, qui mentionne de lui un traité Περὶ Ἑρμηνείας, et aussi des *Analytica* et des *Topica*. Y.

Lucien, *Demonac.*, 36.— Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 495.

* **HERMIPPUS** (Ἕρμιππος), poëte athénien de l'ancienne comédie, fils de Lysis et frère du poëte comique Myrtile, vivait vers 450 avant J.-C. Plus jeune que Cratinus et Téléclide, plus âgé qu'Eupolis et Aristophane, Hermippus exerça principalement sa verve satirique sur Périclès. Non content de le poursuivre des sarcasmes les plus amers, il l'atteignit dans ses affections privées en intentant une action à Aspasie, qu'il accusa d'impiété. Des démagogues secondaires, tels qu'Hyperbolus, n'échappèrent point à sa mordante raillerie, et il n'épargna ni les fourberies des sycophantes ni la vie molle des jeunes Athéniens. D'après Suidas il écrivit quarante comédies; il nous reste, avec des fragments assez nombreux, les titres de neuf de ses pièces, savoir : Ἀθηνᾶς γοναί, Ἀρτοπώλιδες, Δημόται, Εὐρώπη, Θεοί, Κέρπωπες, Μοῖραι, Στρατιῶται, Φορμοφόροι. Les fragments d'Hermippus ont été réunis par Meineke, *Frag. Com. Græc.*, vol. I, p. 90-99; vol. II, p. 380-417; et par Bothe, *Frag. Com. Græc.*; Paris, 1855, in-8°, dans la *Biblioth. Grec.* de A.-F. Didot.

Athénée dit qu'Hermippe écrivit des parodies, ce qui sans doute ne signifie pas qu'il composa sous ce titre des ouvrages séparés, mais que, comme beaucoup d'autres poëtes comiques, il inséra des parodies dans ses pièces. Il n'en est pas de même de ses ïambes, trimètres, tétramètres, qui sont aussi mentionnés par plusieurs écrivains anciens : c'étaient des poëmes d'un

(1) Il appartenait, comme son nom l'indique, à la *gens Herminia*, une des plus anciennes familles patriciennes, et qui ne figure que dans la partie antéhistorique ou légendaire des annales romaines. On ne connaît dans la *gens Herminia* que le seul surnom d'*Aquilinus*. On ignore si cette maison était osque, sabine ou étrusque d'origine. Cette dernière origine est la plus probable, bien que la syllabe *Her*, racine d'Herminius, se rencontre souvent dans les noms sabins (Her ennius, Her-ius, Hernicus, Her-silla). On peut rapprocher le mot Herminius du nom d'Arminius chez les Chérusques. *Voy.* Valère Maxime, *De Prænom.*, 15; Müller, *Etrusk.*, vol. I, p. 423.

genre satirique, en trimètres iambiques et en tétramètres trochaïques. L. J.

Suidas, au mot Ἑρμιππος. — Plutarque, *Périclès*, 32. — Meineke, *Historia critica Com. Græc.*, 90-96. — Bergk, *Comment. de Reliq. Com. Att. ant.*, c. 3.

* **HERMIPPUS** *de Smyrne*, philosophe et biographe grec, vivait vers 220 avant J.-C. Du surnom de *Callimachien* (ὁ Καλλιμάχειος), que lui donnent les anciens, on a induit qu'il fut le disciple de Callimaque, mort vers 240; et comme il écrivit la vie de Chrysippe, il survécut certainement à ce dernier, mort en 207. Cette chronologie approximative est tout ce que l'on sait de la vie d'Hermippus. Il était de la secte péripatéticienne; mais on ne connaît de lui aucun écrit philosophique. Ses ouvrages, très-souvent cités par les anciens, sous un grand nombre de titres, se rapportent tous à un seul sujet général, et semblent être autant de parties d'une grande composition biographique, dont le titre, qui n'est pas bien connu, paraît avoir été Βίοι. Les parties dont nous possédons des fragments ou les titres sont : Περὶ τῶν ἐν Παιδείᾳ λαμψάντων; — Περὶ τῶν ἑπτὰ Σοφῶν; — Περὶ τῶν Νομοθετῶν; — Βίοι τῶν φιλοσόφων, dont une grande portion était occupée par la *Vie* de Pythagore, et qui contenait aussi des *Vies* d'Empédocle, d'Héraclite, de Démocrite, de Zénon, de Socrate, de Platon, d'Aristote, d'Antisthène, de Diogène, de Stilpon, d'Épicure, de Théophraste, d'Héraclide, de Démétrius de Phalère, de Chrysippe et autres; — Βίοι τῶν Ῥητόρων : ouvrage auquel on peut rapporter les titres Περὶ Γοργίου; — Περὶ Ἰσοκράτους; — Περὶ τῶν Ἰσοκράτους Μαθητῶν, et qui semble avoir contenu aussi des vies d'historiens et même de poëtes, si on fait rentrer dans cette série le Περὶ Ἱππώνακτος. Il n'est pas impossible de rattacher au même grand ouvrage le traité intitulé Περὶ τῶν διατρεψάντων ἐν Παιδείᾳ δούλων; cependant, d'après le sujet, on peut l'attribuer à un Hermippus de Béryte. Quant au traité Περὶ Μάγων, il est sans doute l'œuvre d'un Hermippus qu'Athénée appelle l'*astrologique*, et dont l'identité avec Hermippus de Smyrne n'est pas prouvée. Les citations d'Hermippus, éparses dans les écrivains anciens, ont été recueillies par Lozynski, *Hermippi Smyrnæi peripatetici Fragmenta*, Bonn, 1832, in-8°, et par C. Müller, *Fragm. Hist. Græc.*, t. III, p. 32-54, dans la *Bibl. Grec.* de A.-F. Didot. Y.

Vossius, *De Hist. Græc.*, p. 138-140, édit. de Westermann. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 495. — Preller, dans le *Jarbücher für Philologie* de Jahn, vol. XVII, p. 159. — Clinton, *Fast. Hellen.*, vol. III, p. 518.

* **HERMIPPUS** *de Bérite*, grammairien grec, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne, sous Trajan et Adrien. Il était esclave de naissance, et l'on ignore à quelle époque de sa vie il fut affranchi. Élève de Philon de Biblos, il fut recommandé par lui à Herennius Severus; il se fit par son éloquence et son savoir une position considérable. Il écrivit plusieurs ouvrages, entre autres *Sur les Songes* (Ὀνειροκριτικά), en cinq livres, et Περὶ Ἑβδομάδος. Il est aussi cité par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, VI) et par Étienne de Byzance, au mot Ῥάβενναι. Enfin, Stobée mentionne sous le nom d'un certain Hermippus une Συναγωγὴ τῶν καλῶς ἀναφωνηθέντων ἐξ Ὁμήρου, qui appartient plus vraisemblablement au grammairien de Béryte qu'au biographe de Smyrne. (*voy.* HERMIPPUS de Smyrne.) Y.

Suidas, aux mots Ἑρμιππος, Νικαγόρας. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 262, édit. Westermann. — C. Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. III, p. 31.

* **HERMIPPUS.** On possède sous ce nom un *Dialogue sur l'Astrologie* en deux livres, et d'une époque incertaine. Hermippus n'est pas le nom de l'auteur, mais du principal interlocuteur. L'auteur inconnu était chrétien. Il n'admet pas que les astres aient été créés pour annoncer aux hommes les événements futurs, mais il maintient que les corps célestes sont habités par des êtres raisonnables. Cet ouvrage, publié d'abord par Fabricius, dans sa *Bibliothèque Grecque*, a été réédité par O.-D. Bloch : *Hermippus, incerti auctoris christiani Dialogus, seu de Astrologia libri II græce ex apographo codice Vaticano;* Copenhague, 1830, in-8°. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XII, p. 261 (IV, p. 159, édit. Harles.)

* **HERMÉNEGILDE,** prince des Visigoths, fils de Léovigilde et frère de Recared, mis à mort le 13 avril 586. Du vivant de son père, il eut pour apanage Séville. Il avait épousé Ingunde, fille de Brunehaut et de Sigebert. Cette princesse, qui était catholique, eut de violentes altercations avec la reine Gowsuinde, restée arienne. Herménegilde prit le parti d'Ingunde, et se convertit lui-même au catholicisme. Devenu ainsi le chef naturel de tous les Visigoths qui professaient cette religion et l'allié du roi des Suèves Mir, qui était aussi catholique, il prépara la ruine de son père. Averti de ses projets, Léovigilde surprit les Suèves, les battit, et assiégea dans Séville Herménegilde, qui se réfugia à Cordoue et fut forcé d'implorer sa grâce. Léovigilde se contenta de lui enlever son apanage et de lui assigner Valence pour séjour. Herménegilde recommença ses menées, leva pour la seconde fois l'étendard de la révolte, fut vaincu et tomba entre les mains de son père, qui le fit enfermer à Tarragone. Léovigilde consentit encore à pardonner; mais il y mit pour condition que son fils reviendrait à l'arianisme. Herménegilde s'y refusa, et eut la tête tranchée. Les Espagnols le vénèrent comme un saint et l'Église romaine l'a placé au nombre des martyrs. Après sa mort sa femme et son fils Athanagilde s'embarquèrent pour Constantinople. Ingunde mourut dans la traversée, et Athanagilde fut élevé par les soins de l'empereur Maurice. Y.

Mariana, *Hist. Hisp.*, l. V. — Bollandus, *Vitæ Sanctorum* 13 avril. — Baillet, *Vies des saints*, t. I, 13 avril.

** **HERMITE** (*Charles*), mathématicien français, né à Dieuze (Meurthe), le 24 décembre

1822. Il fit ses premières études à Nancy, entra à l'École Polytechnique en 1842, et y montra une grande aptitude pour les sciences exactes. En 1856 il fut élu membre de l'Académie des Sciences, en remplacement de Binet. Voici l'analyse succincte de ses travaux : *Sur la Division des fonctions abéliennes ou ultra-elliptiques;* Compt. rendus de l'Acad., ann. 1843, et dans le *Recueil des Savants étrangers.* Ce travail fut favorablement jugé par M. Jacobi et par M. Liouville. Ce dernier en rend ainsi compte : « Abel a le premier donné la théorie générale de la division des fonctions elliptiques. Les formules assez compliquées qu'il a trouvées d'abord ont été peu de temps après simplifiées par M. Jacobi. Les nouvelles formules de M. Hermite ont beaucoup d'analogie avec celles que M. Jacobi pose sans démonstration. » Le théorème d'Abel, convenablement interprété, fournit une solution facile du problème de la *multiplication* des arguments par un même nombre entier dans les transcendantes ultra-elliptiques, et prouve que le problème de la *division* dépend de la considération d'un *système d'équations algébriques simultanées.* Or, c'est la résolution générale de ces équations qui fait l'objet du mémoire de M. Hermite. L'auteur réussit à l'effectuer par des radicaux, en admettant *la division des fonctions complètes.* La méthode dont il se sert repose en majeure partie sur la propriété que les fonctions de M. Jacobi ont de se reproduire périodiquement quand les variables qu'elles contiennent augmentent ensemble de certaines quantités. Dans le cas le plus simple, les fonctions dont il s'agit sont à quatre périodes; on voit par là combien elles diffèrent et des fonctions elliptiques et de toutes les fonctions à une seule variable, fonctions qui ne peuvent jamais posséder plus de deux périodes distinctes. La considération des périodes conduit immédiatement à l'expression, sous forme transcendante, des racines propres à opérer la division des arguments; et M. Hermite en déduit, par une marche élégante, la valeur algébrique de ces mêmes racines. Il entre ensuite dans des détails intéressants sur les irrationnelles relatives à la *division des fonctions complètes.* En résumé, ce que l'on savait faire pour les équations à *une seule inconnue* de la théorie des fonctions elliptiques, M. Hermite est parvenu à l'effectuer aussi pour les équations à *plusieurs inconnues,* à l'aide desquelles on divise les fonctions abéliennes produites par l'intégration de radicaux carrés quelconques. D'autres mémoires ont pour titre : *Sur la Théorie des transcendantes à différentielles algébriques;* Compt.-rendus pour 1844. Le but de l'auteur était d'introduire dans l'analyse des transcendantes à différentielles algébriques quelconques des fonctions inverses de plusieurs variables, à l'exemple de ce qui a été fait par M. Jacobi pour les fonctions abéliennes; — *Sur la Théorie des fonctions elliptiques;* ibid., année 1849. Cette théorie repose sur quelques propositions que M. Cauchy avait déduites de la considération des intégrales prises entre des limites imaginaires. Le véritable sens analytique de ces expressions a été donné pour la première fois par ce grand géomètre. Les découvertes à ce sujet ont été l'origine du calcul des résidus, qui renferme les principes les plus étendus qu'on possède pour l'étude des fonctions d'une variable. Les recherches de M. Hermite montrent une nouvelle application de ces principes, et il n'est pas sans intérêt de rapprocher les méthodes dues aux véritables créateurs de la théorie des fonctions elliptiques, de celle dont il a trouvé l'origine dans les travaux de M. Cauchy; — *De l'Introduction des variables continues dans la théorie des nombres;* ibid., année 1850; — *Mémoire relatif aux fonctions à double période;* rapport de M. Cauchy en 1851. L'objet de ce mémoire était la détermination générale de celles des fonctions à double période qui ne cessent jamais d'être continues tant qu'elles restent finies. L'Académie le jugea digne d'être inséré dans le recueil des *Mémoires des Savants étrangers;* — *Mémoire sur les fonctions algébriques;* Comptes-rendus, 1851; — second mémoire *Sur l'introduction des variables continues dans la théorie des nombres;* ibid., 1852. L'auteur s'y proposait de montrer que les principes sur lesquels il a fondé l'introduction des variables continues dans la théorie des nombres conduit à une méthode nouvelle pour l'étude des équations algébriques à coefficients entiers. L'une des conséquences de ces principes avait été la théorie générale de la réduction des formes binaires de degré quelconque; en les étendant à des formes plus générales, il a été amené au théorème suivant, qui est la base d'une classification des irrationnelles algébriques : « Les équations en nombre illimité, à coefficients entiers, pour lesquelles le produit des carrés des différences des racines à une même valeur ne contiennent qu'un nombre essentiellement fini d'irrationnalités distinctes »; — *Mémoire sur l'extension du théorème de Sturm à un système d'équations simultanées;* ibid., 1852; le théorème de Sturm avait pour objet de déterminer le nombre des racines réelles d'une équation à une inconnue qui sont comprises entre deux limites données. M. Hermite se proposa une question analogue pour deux équations simultanées; — *Remarques sur le théorème de Sturm;* ibid., 1853; — *Sur la décomposition d'un nombre en quatre carrés;* ibid., 1854; — *Sur la théorie de la transformation des fonctions abéliennes* (suite et fin); ibid., 1855. Divers articles (Sur *la Théorie des formes quadratiques ternaires;* — *Sur l'introduction des variables continues dans la théorie des nombres,* etc.). JACOB.

Documents partic. — Comptes-rendus de l'Acad.

HERMITE (L'). *Voy.* L'HERMITE.

HERMOCLÈS (Ἑρμοκλῆς) *de Rhodes*, statuaire grec, vivait sous le règne d'Antiochus II Soter, vers 280 avant J.-C. Il fit une statue de bronze de Combabus pour le temple de Hera à Hiérapolis en Syrie. Il appartenait, comme Charès, à l'école des sculpteurs de Rhodes imitateurs de Lysippe. Y.

Lucien, *De Dea Syria*, 26.

* **HERMOCRATE** (Ἑρμοκράτης), homme d'État syracusain, fils d'Hermon, vivait vers 420 avant J.-C. Sa famille, une des plus anciennes de Syracuse, prétendait remonter au dieu Hermès. Il fut un des députés envoyés par les Syracusains au congrès général que les cités grecques de Sicile tinrent à Géla en 422. Thucydide, qui lui met dans la bouche un long discours, lui attribue une grande influence sur les résolutions de cette assemblée, qui termina par une paix générale les troubles de la Sicile. En 415, quand les premiers bruits de l'invasion athénienne arrivèrent à Syracuse, Hermocrate lutta contre l'incrédulité et l'apathie de ses concitoyens, et les poussa à faire immédiatement des préparatifs de résistance. Il n'avait alors aucun commandement; mais l'hiver suivant, après la première défaite des Syracusains, il leur représenta que ce désastre était dû au grand nombre et à l'autorité insuffisante des généraux, et les décida à concentrer le commandement en chef, avec de pleins pouvoirs, entre Héraclide Sicanus et lui. Peu après, il fut envoyé à Camarina pour contrebalancer l'influence des Athéniens, et attirer les Camariniens dans l'alliance de Syracuse; mais il ne réussit qu'à les maintenir dans la neutralité. Bien qu'il eût donné, suivant Thucydide, des preuves d'habileté et de courage avant son élévation au commandement, ses actes comme général furent malheureux. Il laissa enlever les hauteurs des Épipoles par les Athéniens, et essaya vainement de forcer leurs lignes de siége. Les Syracusains, irrités de ce mauvais succès, déposèrent leurs trois généraux. Hermocrate, redevenu simple citoyen, n'en mit pas moins d'activité à servir son pays. A la tête d'une troupe d'élite, il repoussa la grande attaque nocturne de Démosthène sur les Épipoles. Après la destruction de la flotte athénienne, il prévit que les assiégeants effectueraient leur retraite par terre, et ne pouvant décider les Syracusains à prendre les devants pour leur fermer le passage, il retint, par un ingénieux stratagème, les Athéniens dans leur camp, et ce retard causa leur perte. Il usa ensuite de toute son influence pour sauver la vie de Nicias et de Démosthène; s'il n'y parvint pas, il leur fournit du moins les moyens d'échapper par une mort volontaire à l'ignominie d'un supplice public.

Une fois l'expédition athénienne anéantie, Hermocrate aurait voulu que les Syracusains prissent une part vigoureuse aux opérations militaires des Lacédémoniens; mais il ne put obtenir qu'une escadre de vingt trirèmes, avec laquelle il rejoignit l'amiral spartiate Astyochus vers la fin de l'été de 412. A la bataille de Cynossema il commanda l'aile droite des alliés, et, malgré la défaite des Lacédémoniens, il ne perdit qu'un seul vaisseau. En 409, une de ces révolutions si fréquentes dans l'orageuse démocratie de Syracuse porta au pouvoir les ennemis d'Hermocrate. Celui-ci, destitué et condamné au bannissement, ne céda pas aux vœux de ses soldats qui voulaient lui maintenir le commandement; il remit son escadre à ses successeurs désignés, et se rendit à Sparte, dont il se concilia la protection. Il alla ensuite en Asie, et obtint de Pharnabaze de l'argent pour équiper des vaisseaux et lever des troupes. Avec cinq vaisseaux et mille soldats, il débarqua à Messine et avec l'aide des réfugiés d'Himère et la conspiration de son propre parti, il essaya de provoquer une nouvelle révolution dans Syracuse. Il échoua et se retira dans Sélinunte, qui avait été récemment ruinée par les Carthaginois. Il la rebâtit, y appela les exilés des villes siciliennes, et en fit un centre d'opérations contre les Carthaginois et leurs alliés. Les succès qu'il remporta augmentèrent rapidement sa réputation, et il mit le comble à sa popularité en renvoyant aux Syracusains les ossements de leurs morts restés sans sépulture sur le champ de bataille d'Himère. Cet acte amena la chute du parti hostile à Hermocrate, sans avoir pour résultat le rappel de ce dernier: Hermocrate voulut profiter de ce mouvement pour tenter un effort décisif. Ses amis le firent entrer dans Syracuse avec une petite troupe. Mais à la vue de ses soldats, les Syracusains prirent les armes, et massacrèrent Hermocrate avec la plus grande partie des siens, avant que son armée, restée hors des murs, pût venir à son secours. Le caractère d'Hermocrate est un des plus élevés et des plus purs de l'histoire syracusaine. A des talents d'homme d'État et de guerrier, éminents quoiqu'ils n'aient pas toujours été couronnés de succès, il joignait beaucoup de modération et de sagesse unies au plus ferme patriotisme. Y.

Plutarque, *Nicias*, I, 26, 28; *Dion.*, 3. — Timée, *Fragm.*, dans les *Fragm. Hist. Græc.* de C. Müller, t. I. — Thucydide, VI, 31-35, 72, 73, 75, 88, 96, 103; VII, 21, 73; VIII, 26, 85, 104-106. — Diodore, XIII, 11, 18, 19, 39, 63, 75, 96. — Xénophon, *Hellen.*, I, 1. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **HERMOCRATE**, Rhodien, vivait vers 400 avant J.-C. Suivant Plutarque, il fut envoyé en Grèce par Artaxerxès Memnon, pendant l'expédition d'Agésilas en Asie. Il avait pour mission d'offrir de larges subsides aux différents États de la Grèce et de les pousser à une ligue contre les Spartiates. Cet Hermocrate est probablement le même que le Timocrate qui, selon Xénophon, fut chargé d'une mission analogue, non par Artaxerxès, mais par le Satrape Tithrauste. Y.

Plutarque, *Artaxerxès*, 20. — Xénophon, *Hell.*, III, 5.

* **HERMOCRATE** rhéteur grec, né à Phocée,

vivait à la fin du deuxième siècle après J.-C. Il était petit-fils du sophiste Attale, et étudia sous Claudius Rufinus à Smyrne. Il mourut jeune (à vingt-cinq ans ou à vingt-huit). Philostrate (*Vitæ Sophist.*, II, 23) l'appelle un des rhéteurs les plus distingués de son temps; mais on ne connaît de lui aucun ouvrage.

On cite encore deux Hermocrate, dont on ne sait rien, sinon que l'un fut le disciple de Socrate (Xénophon, *Memor.*, I, 2), et l'autre, grammairien d'Iasus, le maître de Callimaque. Quant au médecin Hermocrate dont il est question dans une épigramme de Martial (VI, 53), c'est peut-être un nom fictif. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VI, p. 131.

* **HERMOCRÉON** (Ἑρμοκρέων), architecte et sculpteur grec, d'une époque incertaine, mais antérieure à l'ère chrétienne. Il construisit un gigantesque et magnifique autel à Parium sur la Propontide. Y.

Strabon, XII, p. 487; XIII, p. 586.

* **HERMODORE** (Ἑρμόδωρος), d'Éphèse, philosophe grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Ses compatriotes le bannirent, et s'attirèrent ainsi de sévères reproches de la part d'Héraclite. Hermodore, suivant Pomponius, se rendit à Rome, fit connaître aux décemvirs les législations grecques, et les aida à rédiger les lois des Douze Tables, en 451. Pline ajoute que les Romains lui témoignèrent leur reconnaissance en lui élevant une statue dans le comice. Des critiques modernes ont révoqué en doute le concours prêté par Hermodore aux décemvirs, ou du moins ont réduit à presque rien son influence sur les lois romaines. Mais c'est pousser le scepticisme trop loin : on n'a aucun motif pour rejeter le témoignage formel de Pomponius; la statue élevée à Hermodore prouve que les Romains attachaient beaucoup de prix aux services de ce philosophe; enfin, il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'un Grec instruit assistât dans la rédaction d'un code de lois un peuple qui n'avait pas encore de législation écrite. Y.

Diogène Laerce, IX, 2. — Cicéron, *Tuscul.*, V, 36. — Pomponius, *De Orig. Jur. Dig.*, I, tit. 2, s. 4. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 11. — Niebuhr, *Histoire Romaine* (trad. de Golbéry). — Gratama, *De Hermodoro Ephesio vero XII Tabularum auctore*; Groningue, 1818, in-4°.

* **HERMODORE**, philosophe grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Disciple de Platon, il porta en Sicile les ouvrages de son maître, et les vendit; ce qui donna lieu au proverbe Λόγοισιν Ἑρμόδωρος ἐμπορεύεται. Hermodore cultiva lui-même la philosophie, et l'on connaît les titres de deux de ses ouvrages aujourd'hui perdus, savoir : Περὶ Πλάτωνος et Περὶ μαθημάτων. Y.

Suidas, au mot Λόγοισι. — **Cicéron**, *Ad Att.*, XII, 20. — Diogène Laerce, *Poem.*, 8; II, 106; III, 6. — Jonsius, *De Scriptor. Histor. Philos.*, I, 10, 2.

* **HERMODORE**, poëte grec, d'une époque incertaine. Ses compositions ont été comprises dans la *Couronne* ou anthologie formée par Méléagre, et qui nous a conservé de précieux débris de la littérature antique. Une épigramme sur la Vénus de Gnide porte le nom d'Hermodore et se trouve dans l'*Anthologie* (édition de Brunck, I, 162; de Jacobs, I, 193). Stobée cite un fragment sous le nom d'Hermodote, et des critiques ont pensé qu'on pouvait lire Hermodore, mais on ne saurait rien préciser à cet égard. G. B.

Jacobs, *Comment. in Anthologiam*, t. XIII, p. 902.

HERMODORE *de Salamine*, architecte grec, vivait dans le second siècle avant J.-C. Il exerça son art à Rome. Il fut l'architecte du temple de Mars dans le cirque flaminien, et si l'on accepte une correction de Turnèbe, qui lit *Hermodori* pour *Hermodi* dans un passage de Vitruve, il bâtit aussi le temple de Jupiter Stator dans le portique de Metellus le Macédonique. On sait d'autre part que le grand orateur Antonius, dans l'année de son consulat, défendit un Hermodore de Salamine, architecte naval. Or le triomphe de Metellus est de l'année 148 et le consulat d'Antonius est de 99; il est donc difficile que le client de ce dernier soit le même que l'architecte du temple de Jupiter Stator. La conjecture de Turnèbe est d'ailleurs suspecte, et un éditeur moderne a lu, dans les manuscrits de Vitruve, *Hujusmodi* au lieu d'*Hermodi*. Y.

Vitruve, III, 28, édit. de Schneider. — **Smith**, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

HERMOGÈNE (Ἑρμογένης), philosophe grec, fils d'Hipponicus et frère du riche Callias, vivait vers 450 avant J.-C. Il est un des interlocuteurs du *Cratyle* de Platon, et il y soutient que tous les mots ont été formés par une convention des hommes entre eux. Diogène Laerce le place sans aucune vraisemblance au nombre des maîtres de Platon. Il est évident, d'après le *Cratyle* même, qu'Hermogène n'avait ni talent ni savoir, et qu'il connaissait à peine les éléments de la philosophie. Malgré la richesse proverbiale de sa famille, il était extrêmement pauvre, soit, comme on l'a supposé, qu'il ne fût qu'un fils naturel (νόθος) d'Hipponicus, soit, comme le prétend Platon, qu'il eût été injustement privé de son bien par son frère Callias. Y.

Platon, *Cratylus*. — Diogène Laerce, III, 6. — Xénophon, *Memor*, II, 10; *Conviv.*, I, 3; *Apol.*, 2. — Groen van Prinsterer, *Prosopogr. Plat.*, p. 225. — C. F. Hermann, *Gesch. u. System der Plat. Philos.*, I, p. 47, 654.

HERMOGÈNE, architecte grec d'Alabanda en Carie, vivait à une époque incertaine, mais antérieure au christianisme. Il inventa le *pseudodipterus*, c'est-à-dire une forme de temple qui avait en apparence deux rangs de colonnes, et un seul en réalité. Il apporta ainsi, dans la construction de ces édifices, une grande économie d'argent et de travail. Son principal objet, comme architecte, fut de propager l'ordre ionique dans les temples, de préférence à l'ordre dorique. Il publia sur l'architecture deux ouvrages aujourd'hui perdus : une description du temple *pseudodiptère* de Diane, qu'il avait bâti à Magnésie, et une description du temple *Monoptère* de Bacchus à Téos.

On connaît encore un sculpteur du même nom, né dans l'île de Cythère, et auteur, suivant Pausanias (II, 2), d'une statue d'Aphrodite, placée à Corinthe. Y.

Vitruve, III, 2; IV, 3; VII, *præf.*, 12.

* **HERMOGÈNE**, médecin grec, vivait probablement dans le deuxième siècle après J.-C. Galien le mentionne comme un des admirateurs d'Érasistrate. C'est sans doute le même qu'une inscription trouvée à Smyrne désigne comme le fils de Charidème et l'auteur de plusieurs ouvrages médicaux et historiques. Il faut le distinguer d'un médecin de l'empereur Adrien (Dion Cassius, LXIX, 22) et d'un autre médecin mentionné dans une épigramme de Lucilius (*Anthol. Græca*, XI, 257). Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XIII, p. 180, édit. vet. — Mead, *Dissert. de numis quibusdam a Smyrneis in medicorum honorem percussis*; Londres, 1724, in-4°. — C. Müller, *Fragmenta Histor. Græc.*, 8; III, 523.

* **HERMOGÈNE** *de Tarse*, historien grec, vivait dans le premier siècle après J.-C. L'empereur Domitien le fit tuer, à cause de certaines expressions de son histoire, et fit mettre en croix les copistes de l'ouvrage (Suétone, *Domit.*, 10).

Un autre Hermogène avait composé une histoire de Phrygie, dans laquelle il était aussi question des Juifs. (*Schol. ad Apollon. Rhod.*, II, 722; Josèphe, *Cont. Apien.*, I, 23.) Y.

C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragm.*, t. III, 523.

* **HERMOGÈNE** (*M. Tigellius*), personnage dont il est souvent question dans les satires d'Horace, vivait vers 50 avant J.-C. Le poëte semble avoir été d'abord l'ami d'Hermogène, et dans sa neuvième satire il l'appelle *optimus cantor* et *modulator*; mais dès la satire suivante il passe à des sentiments tout opposés, et traite Hermogène d'homme sans talent, qui avait la ridicule manie de juger des ouvrages d'esprit. On a conjecturé que sous le nom fictif de Pantolabus Horace se moque d'Hermogène. Les deux noms ont en effet la même mesure, et peuvent être substitués l'un à l'autre. Y.

Horace, *Sat.* I, *s.* 3, 129; 9, 25; 10, 80, 90; II, 1, 21, 23. — Weichert, *Poet. Latin. Reliquiæ*, p. 297. — Kirchner, *Quæstion. Horatianæ*, p. 42.

HERMOGÈNE, un des plus célèbres rhéteurs grecs, fils de Calippe, vivait sous le règne de l'empereur Marc Aurèle (161-180 après J.-C.). Il reçut le surnom de Ξυστήρ (le Polisseur), à cause sans doute du style élégant, poli, qu'il recommandait comme le principal mérite d'une œuvre écrite. Tous les témoignages le représentent comme un homme d'un talent extraordinaire. A quinze ans il avait déjà acquis une si grande réputation d'orateur que l'empereur Marc Aurèle désira l'entendre, l'admira et le récompensa richement. Peu après il fut nommé professeur public de rhétorique, et à dix-sept ans il commença sa carrière d'écrivain, qui malheureusement ne fut pas longue. Dès l'âge de vingt-cinq ans il tomba dans un état de débilité mentale qui l'enleva pour le reste de sa vie à tout travail intellectuel. Lui qui avait été un homme dans l'enfance fut un enfant dans l'âge mûr, et il mourut vieux. Par ce que Hermogène fit jeune on ne peut douter que s'il avait conservé la plénitude de ses facultés mentales, il aurait surpassé tous les autres rhéteurs grecs. Les cinq ouvrages qui nous restent de lui forment un système complet de rhétorique, et servirent longtemps à l'enseignement de cet art. Les rhéteurs et les grammairiens les prirent pour sujets de commentaires, dont quelques-uns sont venus jusqu'à nous. On en fit aussi des abrégés à l'usage des écoles, et celui d'Aphthonius finit même par supplanter généralement l'œuvre originale. Les ouvrages d'Hermogène sont : Τέχνη ῥητορικὴ περὶ τῶν στάσεων, composé par l'auteur à l'âge de dix-huit ans, et selon les principes d'Hermagoras, sur les points et questions qu'un orateur doit prendre en considération dans les causes civiles et des règles qu'il doit observer; il a été inséré dans les *Rhetores* d'Alde, vol. I, p. 1-179, et imprimé séparément par Wechel, à Paris, 1530-1538, in-4°; par J. Caselius, Rostock, 1538, in-8°; par Sturm, Strasbourg, 1570, avec une traduction latine et des scolies; par G. Laurentius, Genève, 1614, in-8°; et par Corales, Venise, 1799, in-4°. Les commentaires écrits sur cet ouvrage par Syrianus, Sosipater et Marcellinus ont été insérés dans les *Rhetores Græci* de Walz, vol. IV, VI, VII; — Περὶ εὑρέσεως (Sur l'invention), en quatre livres, traite de la composition et des diverses parties du discours; tous les préceptes de l'auteur sont appuyés d'exemples empruntés aux orateurs attiques. On trouve cet ouvrage dans les éditions de G. Laurentius, de Wechel et de Sturm citées plus haut; la meilleure édition est celle de Walz : *Rhetores Græci*, vol. III. Des scolies par un commentateur anonyme sont imprimées dans les *Rhetores* d'Alde, vol. II, p. 352; — Περὶ ἰδεῶν (Sur les figures oratoires). Ces figures, selon Hermogène, sont au nombre de sept, qu'il désigne par les noms de σαφήνεια, μέγεθος, κάλλος, γοργότης, ἦθος, ἀλήθεια, δεινότης. Hermogène les examine à huit points de vue, et a soin de placer, comme dans les traités précédents, l'exemple à côté du précepte. Le traité *Des Figures oratoires*, publié dans les éditions d'Alde et de Laurentius, a été imprimé séparément, Paris, 1531, in-4°, et avec une traduction latine et des notes par Sturm, Strasbourg, 1571, in-8°. La meilleure édition a été donnée par Walz (*Rhetor. Græci*), qui a aussi publié les commentaires grecs de Syrianus et de Jean Siceliota (vol. VI et VII); — Περὶ μεθόδου δεινότητος : c'est une sorte d'appendice de l'ouvrage précédent; on la trouve dans les mêmes éditions, et Walz l'a donnée avec des commentaires grecs de Grégoire de Corinthe (*Rhet. Gr.*, vol. III et VII). On prétend que ce traité, laissé inachevé par l'auteur, fut complété par deux autres rhéteurs, Minucianus et Apsine (*cons.* Matth. Camariote, *Compend. Rhet.*,

p. 12, éd. Hœschel; Augsbourg, 1594, in-4°); — Προγυμνάσματα, modèles d'exercices oratoires. Aphthonius en a donné un abrégé qui a fait tomber l'original dans l'oubli. Le savant grammairien latin Priscien en fit une traduction latine, avec quelques additions, sous le titre de *Præexercitamenta Rhetorica ex Hermogene* (Putsch, *Gram. Lat.*, p. 1329; Fr. Pithou, *Rhet. Lat.*, p. 322). Cette traduction latine de Priscien fut longtemps le seul texte connu des *Progymnasmata*, jusqu'à ce que l'original grec fut trouvé dans un manuscrit de Turin, et publié par Heeren dans la *Biblioth. für alte Lit. und Kunst*, part. VIII et IX, Gœttingue, 1791, et par Ward dans le *Classical Journal*, V-VIII. G. Veesenmeyer en publia une édition séparée; Nuremberg, 1812, in-8°. On le trouve aussi dans le Priscien de Krehl, vol. II, p. 419, et avec beaucoup d'améliorations dans les *Rhet. Græci* de Walz (I, p. 9.) On cite encore trois ouvrages d'Hermogène aujourd'hui perdus, savoir : Εἰς Δημοσθένην ὑπομνήματα; — Σύγγραμα περὶ προοιμίου; — Περὶ Κοίλης Συρίας.

Tous les ouvrages d'Hermogène portent l'empreinte de la jeunesse de l'auteur. Malgré l'étendue de son instruction, ses opinions et ses jugements ne sont pas encore bien assis. Son style est diffus, mais clair et sans affectation. Ses critiques des autres rhéteurs sont modérées, et il montre partout le goût et la connaissance des grands modèles anciens. Y.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, II, 7. — Suidas, Hesychius, au mot Ἑρμογένης. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VI, p. 69. — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredtsamkeit*, 95, 135. — Pauly, *Encyklopædie der Alterthumswissenschhaft*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

HERMOGÈNE, peintre et hérésiarque latin, né dans la province d'Afrique, vivait vers 200 après J.-C. Il était contemporain de Tertullien, qui écrivit un ouvrage contre lui. Ce livre contient tout ce que nous savons sur Hermogène et son hérésie. Hermogène, né dans le paganisme, se convertit à la religion chrétienne; mais il continua après sa conversion d'étudier les philosophes païens, et essaya de concilier les données fondamentales du christianisme avec les investigations philosophiques. Il ne paraît point cependant qu'il ait avancé aucune opinion nouvelle sur la personne du Christ. Tertullien lui reproche entre autres choses de s'être marié plusieurs fois, et l'accuse d'être un voluptueux. Il lui reproche aussi d'être un fort mauvais peintre. Hermogène avait probablement soutenu ses opinions dans un ouvrage, mais on n'en connaît pas même le titre. Théodoret et Eusèbe disent que Théophile d'Alexandrie et Origène écrivirent contre un Hermogène; on ignore si c'est le même que le peintre attaqué par Tertullien. Y.

Tertullien, *Adversus Hermogenem; De Monogam*, 16. Saint Augustin, *De Hæres.*, XLI. — Théodoret, *Fab. Hæret.*, I, 19. — Eusèbe, *Hist. Eccles.*, IV, 24.

* **HERMOGÈNE** *du Pont*, préfet du prétoire d'Orient en 359 après J.-C. Libanius le mentionne comme le meilleur des magistrats de son temps. Ammien Marcellin raconte que Constance désirant établir un tribunal inquisitorial à l'occasion de quelques troubles en Égypte, n'en confia pas la présidence à Hermogène parce que celui-ci était d'un caractère trop doux. Il ne faut pas confondre cet Hermogène avec plusieurs autres personnages politiques qui ont porté le même nom et vécu vers la même époque, savoir : un officier chargé de déposer Paulus, évêque de Constantinople en 342, et massacré dans le tumulte qui suivit cet acte; un ex-préfet d'Égypte correspondant de l'empereur Julien; un proconsul d'Achaïe auquel Himérius adressa un de ses discours. Y.

Ammien Marcellin, XIX, 12; XXI, 6. — Libanius, *De Vita sua*, *Opera*, vol. II, p. 39, 40, éd. Morel. — Photius, *Cod.*, 165. — Julien, *Epist.*, 23; *Opera*, p. 389, édit. Spanheim. — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, vol. IV.

* **HERMOGÈNE**, patriarche de Russie, mort le 12 février 1612. Il fut élevé à la dignité de patriarche en 1606. Il sacra Basile Chouiski le 1er juin 1606, après lui avoir fait prêter serment qu'il ne condamnerait personne sans jugement; il prit part ensuite à la délivrance de sa patrie en défendant à son clergé de jurer fidélité au prince Vladislas; mais ses ouailles, révoltées, ne lui surent aucun gré de ses efforts pour adoucir les calamités du temps, et le jetèrent cruellement dans une étroite prison dans le couvent de Tchoudore, où il mourut de faim. La Bibliothèque patriarcale de Moscou possède en manuscrit deux ouvrages d'Hermogène; l'un est l'*Histoire du premier Archevêque de Kasam*, où il avait siégé lui-même avant d'être appelé à Moscou; l'autre est une *Nomenclature des miracles opérés devant l'image de la sainte Vierge de Kasan*, une des images qui sont de nos jours les plus vénérées en Russie.

Pr. A. Galitzin.

Slovar Pisatéliah Doukhovnago, *Tchina greko-rossishoï Tzerhri. — Document relatif au patriarcat moscovite;* Paris, 1857, p. 95.

HERMOGÉNIEN ou **HERMOGENIANUS**, jurisconsulte romain, vivait au quatrième siècle. Il n'est mentionné que par Sedulius, auteur du cinquième siècle. Il a recueilli une collection de constitutions impériales, connue sous le titre de *Codex Hermogenianus;* elle a servi avec le recueil de Gregorianus (*voy.* ce nom) et avec le Code Théodosien à fournir les matériaux du Code Justinien. Le *Codex Hermogenianus* ne semble pas avoir été divisé en livres, mais seulement en titres. Trente-huit constitutions, qui s'y trouvaient rapportées, nous ont été conservées; la plus ancienne remonte à l'an 290, les plus récentes sont datées des années 364 et 365. Ces dernières, qui émanent des empereurs Valens et Valentinien, se trouvent dans la *Consultatio veteris jurisconsulti;* c'est à tort que Cujas les croyait extraites du Code Théodosien. Le *Codex Hermogenianus* serait donc postérieur au recueil de Gregorianus, et paraît avoir

été beaucoup moins complet; ce qui nous en reste se trouve réuni dans les différents recueils des textes juridiques antérieurs à Justinien, tels que la *Jurisprudentia antejustinianea* de Schultius. La meilleure édition en a été donnée par Hænel, dans son *Corpus Juris antejustinianei*; seulement il a exclu sans raison plausible les constitutions attribuées au *Codex Gregorianus* par la *Consultatio*. C'est à ce même Hermogénien que l'on attribue l'*Epitome Juris*, dont plusieurs fragments se trouvent dans les Pandectes, et dont Finestres y Montsalvo a donné un commentaire étendu; Cervera, 1757, in-4°. G. E.

Jacques Godefroy, *Codex Theodosianus* (*Prolegomena*). — Puchta, *Institutionen*. — Zimmern, *Römische Rechtsgeschichte*, t. I, § 104. — Ersch et Gruber, *Algem. Encyklopædie*.

HERMOLAÜS (Ἑρμόλαος), conspirateur macédonien, mis à mort en 327 avant J.-C. Il était un des jeunes Macédoniens attachés au service personnel d'Alexandre le Grand. Pendant le séjour de ce prince en Bactriane, dans le printemps de 327, il essuya un traitement qui le poussa à une tentative contre la vie du roi. Dans une partie de chasse, il offensa gravement Alexandre en frappant une bête sauvage, sans attendre que le roi eût porté le premier coup. Irrité de cette grave infraction à la discipline, le roi fit battre de verges Hermolaüs et le priva de son cheval. Le jeune page, qui touchait déjà à l'âge viril, ne put supporter une pareille indignité. Son ressentiment fut encore enflammé par les exhortations du philosophe Callisthène, dont il avait été l'élève, et par la sympathie de Sostrate, son plus intime ami parmi les pages. Les deux jeunes gens formèrent le projet de profiter du privilége de leur charge, qui les appelait à veiller tour à tour sur la chambre du roi, et de l'assassiner pendant son sommeil. Ils communiquèrent leur dessein à quatre de leurs camarades, et le secret fut inviolablement gardé, bien que les conjurés fussent forcés d'attendre trente-deux jours une occasion favorable d'exécuter le complot. A la fin pourtant un concours de circonstances amena cette occasion. Antipater, un des conjurés, était de garde dans la chambre du roi, mais le hasard voulut qu'Alexandre passât toute la nuit à un banquet. Le lendemain le complot fut révélé par un autre page, mis imprudemment dans le secret. Hermolaüs et ses complices, immédiatement arrêtés, furent conduits devant l'assemblée des Macédoniens, qui les lapidèrent. Il paraît qu'ils avaient d'abord été mis à la torture, et, selon quelques récits, leurs aveux impliquèrent Callisthène dans la conjuration; d'après un autre récit, au contraire, ils déclarèrent qu'ils avaient seuls conçu la pensée du complot. Plusieurs auteurs mettent dans la bouche d'Hermolaüs un long discours aux Macédoniens contre la tyrannie et l'injustice d'Alexandre. Y.

Arrien, *Annales*, IV, 13, 14. — Quinte-Curce, VIII, — Plutarque, *Alex.*, 55.

* **HERMOLAÜS**, grammairien grec de Constantipople, vivait dans le sixième siècle après J.-C. Il composa un abrégé des Ἐθνικά d'Étienne de Byzance, et dédia son *Epitome* à l'empereur Justinien (on ignore auquel des deux empereurs qui portèrent ce nom). On n'a pas de raison de douter que l'abrégé d'Hermolaüs soit le même que celui qui est venu jusqu'à nous, sans nom d'auteur, et sous le titre de Ἐκ τῶν ἐθνικῶν Στεφάνου κατὰ ἐπιτομήν. Cet *Epitome* semble lui-même avoir été abrégé et mutilé; on a cru y trouver certaines particularités sur la vie d'Hermolaüs; mais il est probable que les passages en question se rapportent à Étienne de Byzance (*voy.* ce nom). Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 622. — Westermann, *Præfat. ad Stephanum Byzant.*

HERMOLAÜS, statuaire. *Voy.* POLYDECTE.

HERMOLAÜS BARBARO. *Voy.* BARBARO.

* **HERMOLYCUS** (Ἑρμόλυκος), athlète athénien, fils d'Euthymus, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il se distingua dans les luttes du pancrace, et gagna le prix de la valeur (ἀριστεῖα) à la bataille de Mycale, en 479. Il fut tué dans la guerre qui eut lieu entre les Athéniens et les Carystiens vers 468. Pausanias dit que sa statue était placée dans l'Acropole d'Athènes. Y.

Hérodote, IX, 105. — Thucydide, I, 98. — Pausanias, I, 23.

* **HERMON** (Ἕρμων), général athénien, vivait vers 420 avant J.-C. D'après Thucydide, il commandait le détachement des περίπολοι, ou garde-frontières stationnés à Munychie, et il prit une part décisive à l'insurrection que Théramène et Aristocrate suscitèrent contre les Quatre Cents, en 411. L'année suivante il commanda à Pylos, et reçut à ce titre une somme mentionnée dans une inscription. Ces deux faits sont tout ce que l'on connaît de la vie d'Hermon; car l'assertion de Plutarque qui le présente comme l'assassin de Phrynichus est certainement une erreur. Y.

Thucydide, VIII, 92. — Plutarque, *Alcib.*, 25. — Lysias, *Cont. Agorat.*, p. 492. — Lycurgue, *Ad Leocr.*, p. 217. — Bœckh, *Inscr. Græc.*, I, p. 221.

* **HERMON ou HERMONAX**, grammairien grec, d'une époque incertaine. Il s'occupa du dialecte parlé dans l'île de Crète, et écrivit un dictionnaire (Κρητικαὶ γλῶσσαι), dans lequel il expliquait les mots propres à ce dialecte, et les mots usuels que les Crétois employaient dans un sens particulier. Ce lexique est souvent cité par Athénée, qui appelle l'auteur tantôt *Hermon* et *Hermonax*, sans qu'il soit possible de décider lequel de ces noms est le véritable. Y.

Athénée, II, p. 53; III, 76; XI, 502. — Fischer, *Animadv. in Welleri Grammat. Græc.*, I, p. 49.

HERMON, statuaire grec de Trézène, vivait à une époque incertaine, mais très-ancienne. Il fit une statue d'Apollon, et des images en bois des Dioscures dans le temple d'Apollon de Trezène.

On cite encore un artiste nommé Hermon, in-

venteur d'une espèce de masques appelés Ἑρμώνεια, et un architecte fils de Pyrrhus (*voy.* ce nom). Y.

Pausanias, II, 31. — *Etymol. Mag.*, au mot Ἑρμώνεια.

* **HERMON**, médecin oculiste, mentionné par Celse (VI, 6); on pense que c'est le même personnage que celui dont parle Galien (*De Compend. Med. sec. gen.*, V, 2), en lui donnant le surnom de Ἱερογραμματεύς. Y.

Kuehn, *Index Medicorum ocular. inter. Græcos Romanosque*, P. VI; Leipzig, 1829.

HERMONDAVILLE (*Henri* DE), appelé aussi *Mondeville*, *Mandeville* et *Amondeville*, en latin *Henricus a Mondavilla*, *de Amandavilla*, *Amandi villa*, chirurgien français du quatorzième siècle. Il fut disciple de Jean Pitard, premier chirurgien de saint Louis, de Théodoric et de Lanfranc. Il enseigna plusieurs années la chirurgie à Montpellier, où il fit d'excellents élèves, entre autres le célèbre Guy de Chauliac; il vint ensuite à Paris, où Philippe le Bel l'admit au nombre de ses archiâtres, vers 1285. Hermondaville professa longtemps à Paris. Il a composé en 1306 cinq traités sous le titre de *Chirurgia et Antidotarium;* c'est proprement le recueil de ses leçons. Pour composer cet ouvrage, il avait, dit-il dans sa préface, « repassé avec soin les meilleurs ouvrages qui ont paru de nos plus fameux chirurgiens et de ceux des autres pays ». Hermondaville ne publia d'abord que les deux premiers de ses traités. C'est lui-même qui nous l'apprend; et il ajoute qu'il les dicta publiquement à Paris dans les écoles en 1312, et qu'alors il fut obligé d'interrompre ses leçons, parce que son devoir l'appela à la suite du roi dans ses armées. Dans le manuscrit des ouvrages d'Hermondaville, conservé à la bibliothèque de la Sorbonne, et dont l'écriture est du quinzième siècle, Hermondaville est représenté en robe rouge, en fourrure et en bonnet, assis devant un pupitre chargé de livres, et devant lui, sur plusieurs bancs, sont rangés de nombreux écoliers, qui tiennent des livres ou des cahiers et paraissent écouter. Hermondaville est cité fréquemment par les autorités de son temps, qui le placent parmi les plus habiles chirurgiens de leur siècle. L—z—e.

Recherches sur l'Origine et les Progrès de la Chirurgie, p. 51. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique.* — Éloy, *Diction. de la Médecine ancienne et moderne* (1778). — *Biographie médicale.*

* **HERMOTIME** (Ἑρμότιμος), de Pédase en Carie, vivait vers 500 avant J.-C. Encore enfant, il tomba entre les mains de Panonius de Chio, qui le fit eunuque et le vendit aux Sardes. De là Hermotime fut envoyé à Suse et offert en présent au roi de Perse. Il s'éleva plus tard dans la faveur de Xerxès. Lorsque ce prince s'arrêta à Sardes pour préparer l'invasion de la Grèce, Hermotime se rendit à Atarnée en Mysie, où était Panonius, et tira de lui une cruelle vengeance qui atteignit même ses enfants. Après la bataille de Salamine, Hermotime ramena en Europe les fils de Xerxès. Y.

Hérodote, VIII, 104-106.

* **HERMOTIME** *de Clazomene*, philosophe grec, vivait vers 500 avant J.-C. Lucien l'appelle un pythagoricien. Suivant Aristote, il avança le premier l'idée, généralement attribuée à Anaxagore, que l'*esprit* (νοῦς, mens) était la cause de toutes choses. Sextus Empiricus le place, avec Hésiode, Parménide et Empédocle, parmi ces philosophes qui admirent la théorie dualistique d'un principe matériel et d'un principe intellectuel concourant ensemble à la formation de l'univers. Des renseignements d'un tout autre genre font d'Hermotime un personnage mythique, comme Épiménide et Aristée, doué de facultés surnaturelles qui permettaient à son âme de quitter son corps et de se transporter instantanément à d'immenses distances. Pendant une de ces excursions ses ennemis se saisirent de son corps, dont l'âme était absente, et le brûlèrent.

Lucien, qui raconte cette merveilleuse histoire, a introduit dans un de ses dialogues un autre Hermotime, philosophe stoïcien, fils de Ménécrate, et qui paraît être un personnage fictif. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, VII, 52. — Lucien, *Encom. Musc.*, 7; Ἑρμότιμος, ἢ περὶ αἱρέσεων. — Aristote, *Metaph.*, I, 3. — Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, IX, *ad Phys.*, I, 7. — Diogène Laerce, VIII, 5. — Apollonius Dyscole, *Historiæ commentitiæ*, c. 3. — F.-A. Carus, *Ueber die Sagen im Hermotimus von Clazomenæ*, dans le *Beitræge zur Geschichte der Philosophie* de Fuelleborn; 1798, P. IX, p. 58. — Denzinger, *De Hermotimo Clazom. Commentatio;* Liége, 1825, in-8°.

* **HERMOTIME** *de Colophon*, géomètre grec, vivait vers 325 avant J.-C. Il précéda immédiatement Euclide, et découvrit plusieurs propositions géométriques. Proclus, qui le mentionne comme un savant géomètre, ne donne pas d'autres détails sur lui. Z.

Proclus, *Comment. ad Euclid.*, lib. I, p. 19, éd. de Bâle.

HERNANDEZ (*Francisco*), naturaliste espagnol du seizième siècle, né à Tolède. Il était médecin du roi Philippe II, qui l'envoya dans l'Amérique espagnole pour lui faire étudier les choses naturelles. Il rassembla un grand nombre de documents et de matériaux curieux concernant les animaux et les plantes; mais la mort l'empêcha d'en donner la description. Longtemps après ses manuscrits furent traduits du latin par Francesco Ximènes et publiés sous ce titre : *De la Naturaleça y Virtudes de las Arboles, Plantas y Animales de la Nueva Espanna, en especial de la provincia de Mexico, de que se aprovecha la medicina;* Mexico, 1615, in-4°. Cet ouvrage fit le premier connaître aux Européens une grande partie de la nature si variée du Nouveau Monde. Il laissait cependant de nombreuses lacunes, comblées depuis, et les planches gravées sur bois en sont très-imparfaites, quoique Hernandez ait dépensé soixante mille ducats à leur exécution. Plusieurs abrégés de l'ouvrage d'Hernandez ont été publiés, entre autres *El Epitome*

de la Historia natural del dotor Hernandez, par Nardo Antonio Recco ; Madrid (sans date). Francesco Cesi, président de l'Académie des Lyncées à Rome, ayant acheté les originaux espagnols de F. Ximenès s'occupa de les faire rétablir en latin ; ils parurent par les soins d'Alfonso Ferino, avec commentaires et augmentations : *Nova Plantarum, Animalium et Mineralium Mexicanorum Historia, a Francisco Hernandez, in India primum collecta, dein a Nardo Antonio Recco in volumen digesta : a Joan. Terentio et Fabio Columna, Lynceis, notis et additionibus illustrata ; cui accessere aliquot ex principis Cœsii frontispiciis theatri naturalis phylosophicæ tabulæ ; una cum pluribus iconibus ;* Rome, 1648-1651, 2 vol. in-fol. Hernandez est aussi auteur de plusieurs autres ouvrages restés manuscrits, tels qu'une traduction des treizième, quatorzième, quinzième et seizième livres de l'*Histoire naturelle* de Pline ; une *Histoire de l'Église de Mexico*, etc. On a dédié à Hernandez, sous le nom d'*hernandiacées*, une famille de plantes phanérogames exotiques voisine des *lauracées* (1).

A. DE LACAZE.

Ambroise Morales, *Antiquitates Hispaniæ*, f° 71. — Antonio de Léon, *Bibliotheca Indica*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca nova Scriptorum Hispaniæ*, t. I, p. 432. — A.-J.-L. J. dans la *Biographie médicale*.

HERNANDEZ (*Francesco-Mateo* BAXARANO), naturaliste espagnol, né à Parenxia (Estramadure), vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était docteur en médecine. On a de lui : *La Noticia intuitiva de todas las Artes y Ciencias ;* Placencia 1625 ; — *De Facultatibus naturalibus ; — Disputationes Medicæ et Philosophicæ ;* Grenade, 1619, in-4°.

A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca nova Scriptorum Hispaniæ*, t. I, p. 445. — *Biographie médicale*.

HERNANDEZ (*Philippe*), écrivain français, d'origine espagnole, né à Paris, en 1724, mort dans la même ville, en 1782. Il fut interprète du roi, et travailla de 1751 à 1761 au *Journal étranger*. On lui doit : *Voyage aux Indes orientales*, traduit de l'anglais de J.-H. Grose ; Londres, 1758, in-12 ; — *Description de la généralité de Paris, contenant l'état ecclésiastique et civil et le pouillé des diocèses de Paris, Sens, Meaux, Beauvais, Senlis ; les noms des seigneurs, des terres et autres détails ;* Paris, 1759, in-8° ; — *Les Aventures de Rodéric Random*, traduit de l'anglais ; Londres, 1761, 3 vol. in-12 : le traducteur attribue à tort à Fielding cet ouvrage, qui appartient à Tobie Smollett. J. V.

P. Lelong, *Biblioth. hist. de la France*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

(1) « Ce sont des arbres à fleurs polygames, à fruits secs ou charnus, qui se rencontrent dans les îles de l'Asie tropicale et dans les forêts de la Guyane. Les Américains préparent une émulsion purgative avec les graines de l'*hernandia sonora*. » (*Dictionnaire de Botanique pratique* ; Paris, Firmin Didot, 1850.)

HERNANDEZ (*Thomas*), peintre espagnol, né et mort à Valence, dans le seizième siècle. Il n'est connu que par les belles fresques qu'il a exécutées dans la chapelle de la Conception du collége du Corpus-Christi, appelé aussi del Patriarca à Valence.

A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

HERNANDEZ (*Alexis*), peintre espagnol, vivait en 1525. Il se fit surtout remarquer par le goût avec lequel il employait la dorure dans les ornements et les reliefs. Il exécuta de nombreux tableaux à Séville et à Cordoue. Dans cette dernière ville, il décora le maître autel du monastère de San-Geronimo. Ses peintures représentent plusieurs traits de la vie du Christ, entre autres une cène d'une bonne composition. De 1508 à 1525, Hernandez travailla à Séville, dont il décora la cathédrale et plusieurs autres églises.

A. DE L.

Le P. Siguenza, *La Historia de la Orden de San-Geronimo ;* Madrid, 1605. — Paul de Cespedes, *Comparacion de la antiqua y moderna Pintura y Escultura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

HERNANDEZ *de Vélasco* (*Grégoire*), traducteur espagnol, né à Tolède, vivait dans le seizième siècle. Il traduisit avec élégance, mais peu fidèlement, le *Partus Virginis* de Sannazar et l'*Énéide* de Virgile. Lope de Véga a fait l'éloge de Hernandez dans son *Laurier d'Apollon*. Voici les titres de ses traductions : *El Parto de la Virgen, en octava rima ;* Tolède, 1554, in-8° ; Madrid, 1569, in-8° ; — *La Eneyda de Virgilio ; La I y IV Egloga ;* Valladolid, 1585, in-8°.

Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

***HERNIO** (*Jacques*), dominicain, né à Rennes, mort le 4 septembre 1706, enseigna la théologie avec succès dans sa province, où son mérite le fit choisir pour vicaire de la congrégation britannique et commissaire-général de son ordre, vers 1680. On a de lui : *Traité de l'Usure, avec une dissertation sur les intérêts des deniers pupillaires, selon l'usage de Bretagne ;* Rennes, Nicolas Audran, 1698, in-16. René de Kerhuel, jurisconsulte bas-breton, l'ayant réfuté avec quelque succès dans son *Traité des Deniers pupillaires* (Rennes, Nicolas Audran, 1699, in-12), Hernio lui répliqua par sa *Réponse à un livre qui a pour titre : Traité des Deniers pupillaires ;* Rennes, 1699, in-12.

P. LEVOT.

Biographie Bretonne.

***HERNQUIST** (*Pierre*), naturaliste et vétérinaire suédois, né le 8 mai 1726, à Skrelundaby, paroisse de Skara, mort le 18 décembre 1808. Après s'être fait recevoir docteur en philosophie à Greifswald, il se rendit à Upsal, où il se lia intimement avec Linné. Ce grand naturaliste l'engagea à aller étudier à l'école vétérinaire de Lyon et à revenir en fonder une semblable en Suède. Hernquist se rendit en France en 1763 ; il fut chargé de classer d'après le système de

Linné le jardin du Petit-Trianon. Rentré dans sa patrie en 1769, il fut nommé, en 1772, maître de mathématiques à Skara, où il établit une école vétérinaire. On a de lui : *Underrættelse rœrande boscaps-medicin* (Instructions sur les remèdes appropriés au bétail); Stockholm, 1773; 3e édit., 1788; — *Beskrifning om Farkoppor* (Description de la Clavelée); ib., 1774; — *Anatomia Hippiatrica;* ib., etc. E. B.

L. Tiden, *Æreminne.* — *Biogr.-Lex.*, VI, 119-122.

HÉROARD (*Jean*), anatomiste français, né à Montpellier, mort au siége de La Rochelle, en 1627. Reçu docteur à la faculté de médecine de sa ville natale, il obtint la place de médecin ordinaire du roi Charles IX. Ce prince lui commanda un travail anatomique sur le corps du cheval, quelque temps avant de mourir. Héroard assista à l'autopsie du corps de Henri III. Lorsque Marie de Médécis devint enceinte, il obtint la place de médecin du dauphin à naître, et à la mort de Henri IV il se trouva premier médecin du roi. Guillemeau, qui avait désiré cette place, blâma continuellement le régime que Héroard prescrivait au roi ; mais il ne parvint pas à ébranler la confiance que Louis XIII et le cardinal de Richelieu avaient dans Héroard. On a de lui : *Hippostologie, c'est-à-dire discours des os du cheval;* Paris, 1599, in-4° : l'auteur s'était occupé de l'anatomie complète du cheval; mais il annonce lui-même que l'hippostologie est « le seul reste du naufrage que les autres pièces ont faict durant ces derniers troubles ». Héroard avait en outre composé un traité sur l'éducation d'un prince, lequel fut traduit en latin par Jean Degorris, conseiller et médecin du roi, et publié sous ce titre : *De Institutione Principis Liber singularis;* Paris, 1617, in-8°. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.*

* **HÉRODE** (Ἡρώδης), poëte grec, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il fut, à ce que l'on croit, le contemporain et le rival d'Hipponax, bien qu'il y ait du doute sur la vraie leçon du vers d'Hipponax où il est question de lui. Il composa des vers choliambiques, dont quelques-uns se sont conservés, et des mimes en vers iambiques entièrement perdus. Les rares fragments d'Hérode ont été recueillis par R. Fiorillo, dans son édition d'Hérode Atticus ; par Welcker, *Hipponactis Fragmenta*, p. 87-89; par Knocke, *Auctorum qui choliambis usi sunt Græc. Reliq., fasc. I;* Herford, 1842, in-8°, p. 42; par Meineke et Lachmann, *Choliambica Poesis Græcorum*, p. 148-152; Berlin, 1845, in-8°; par Bergk, *Lyricorum Græc. Frag.* Y.

Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, t. II, p. 336, 343.

HÉRODE, nom patronymique d'une famille iduméenne qui enleva à celle des Machabées le gouvernement de la Palestine, et dont plusieurs membres ont acquis de la célébrité dans les temps qui ont précédé ou suivi immédiatement la naissance de Jésus-Christ.

HÉRODE *le Grand*, le plus illustre des membres de cette famille, second fils d'Antipater, qui sut s'emparer d'une autorité absolue sous le faible Hyrcan II, né en 63 avant J.-C., mort l'an 4 avant l'ère chrétienne (1). Ses talents précoces et son audacieux courage lui firent obtenir de son père, à l'âge de quinze ans, le gouvernement de la Galilée; et il ne tarda pas à se montrer digne de ce choix, par la destruction d'une bande formidable de brigands qui désolait tous les environs. Ce service ne put lui faire pardonner par les Juifs son origine étrangère. Jaloux de sa gloire, ils osèrent l'accuser d'avoir soustrait au jugement du sanhédrin les brigands qu'il avait vaincus ; mais leurs plaintes ne purent lui nuire : il obtint, au contraire, la Célé-Syrie et le pays de Samarie à la suite d'une entrevue qu'il eut à Damas avec Sextus César, en 46 av. J.-C. Trois ans plus tard la faveur de Cassius lui valut la Syrie et le commandement supérieur de l'armée et de la flotte. Quelque temps après, un parti de mécontents ayant appelé Antigone, neveu d'Hyrcan, et l'ayant mis à sa tête, Hérode marcha contre ce compétiteur, le défit, et entra triomphant dans Jérusalem, où il fut reçu avec enthousiasme. Cependant, Cassius ayant succombé et Marc Antoine étant arrivé en Syrie en 41, le sanhédrin crut le moment favorable pour renouveler ses accusations ; mais l'or et les caresses d'Hérode rendirent le triumvir sourd à toutes les plaintes. Une seconde tentative du parti patriote échoua également contre la déclaration formelle du faible Hyrcan lui-même, que les princes iduméens étaient seuls capables de gouverner les Juifs. Antoine accorda donc à Hérode et à son frère aîné Phasael la dignité de *tétrarque*, et donna au premier la Judée proprement dite.

Hérode Ier ne jouit pas longtemps du repos que sa valeur et son habileté lui avaient procuré. Les exactions des gouverneurs romains en Syrie avaient excité un mécontentement général; les Parthes en profitèrent pour envahir cette partie de l'Asie avec une grande armée, commandée par Pacorus et Labienus. Les Parthes étaient déjà maîtres de la Syrie et de presque toute l'Asie Mineure lorsque Antigone leur demanda de le rétablir sur le trône de Judée. Aussitôt Barzaphane, lieutenant de Pacorus, marcha contre Jérusalem, dont il s'empara. Phasael tomba entre les mains des Parthes, et Hérode se réfugia avec sa famille et ses trésors dans la forteresse de Masada, sur les bords de la mer Morte. Il comptait sur les secours du roi arabe Malchus. Déçu dans son espoir, il licencia ses troupes, et, avec une faible suite, il gagna Péluse, puis Alexandrie, où il s'embarqua pour Rome. Il fut très-bien accueilli par Octave et Antoine, qui venaient de se

(1) C'est-à-dire l'année même de la naissance de Jésus-Christ. Il est bien reconnu que cette naissance doit être placée quatre ans avant la date généralement admise comme point de départ de l'ère chrétienne.

réconcilier, par ce dernier surtout, qui, préparant une expédition contre les Parthes, le regardait comme un allié utile. Un décret du sénat l'établit seul roi de Judée, sans tenir compte des héritiers survivants de la ligne asmonéenne. Hérode obtint cette faveur inattendue vers la fin de 40, et repartit aussitôt pour la Syrie. Il débarqua à Ptolémaïs; un secours de deux légions, que lui accorda Antoine, lui permit de réduire les Galiléens révoltés, de battre Pappus, lieutenant d'Antigone, et de reparaître devant les murs de Jérusalem, dont la reddition, en 37, mit fin au pouvoir des Asmonéens. Lorsque la guerre éclata entre Octave et Antoine, le roi de Judée resta fidèle à son protecteur; mais, après la bataille d'Actium, il alla trouver le vainqueur, à Rhodes, et lui avoua franchement ses rapports avec son ennemi. Cette noble conduite lui valut l'amitié d'Octave, qui ajouta à ses États la Trachonite, l'Auranite, la Batanée, Gadare, Samarie, aussi bien que Gaza, Joppé et d'autres villes maritimes.

Libre alors de suivre son goût pour la magnificence, il s'appliqua à donner à son règne tout l'éclat possible. Il récompensa ses amis et ses partisans avec une libéralité vraiment royale. Il fonda les villes d'Hérodion, de Sébaste, de Césarée, de Gabala, etc.; il enceignit d'autres de murs; il les orna de temples, de statues, de portiques, de théâtres. Si ces embellissements portaient un cacher étranger trop fortement marqué pour plaire aux Juifs, l'édification d'un temple magnifique à Jérusalem était bien propre à exciter leur enthousiasme, et l'admirable conduite d'Hérode dans un moment où la Judée était en proie à toutes les horreurs de la famine et de la peste aurait dû les porter à lui savoir au moins quelque gré de ses efforts pour gagner leur affection.

Cependant, les historiens de cette nation peignent ce roi sous les couleurs les plus sombres, et l'Évangile lui impute le massacre des Innocents. On ne peut nier qu'il n'ait commis des actes de tyrannie, qu'il ne se soit souillé même de plusieurs crimes; doué de grands talents, plein d'une ambition dévorante, il a marché toujours droit à son but, sans se laisser arrêter par des scrupules de conscience. Mais la nature lui eût-elle donné un cœur plus tendre, les rudes expériences de sa jeunesse, les trahisons et la noire ingratitude dont il vit payer ses bienfaits, auraient seules suffi pour l'endurcir et pour remplir son âme de soupçons. Ce qui prouve d'ailleurs qu'Hérode n'était pas un monstre, comme on l'a trop répété, c'est l'amitié qui le liait à Agrippa, à Octave et à tant d'autres Romains illustres; car on ne peut admettre que l'intérêt seul ou la politique en aient formé les nœuds. On ne doit pas oublier enfin que le roi iduméen ne nous est guère connu que par les récits des historiens juifs.

En montant sur le trône, il avait répudié Doris, sa première femme, qui lui avait donné un fils nommé Antipater, pour épouser Mariamne, petite-fille de Hyrcan II, dont la beauté ravissante était ternie par un caractère ambitieux, capricieux et jaloux. Il en eut trois fils, Alexandre, Aristobule et Hérode : ce dernier mourut jeune encore, à Rome. Mariamne avait un frère, Aristobule, à qui la dignité de grand-prêtre revenait de droit; mais Hérode, se souciant peu de voir un Asmonéen revêtu d'une charge aussi importante, la donna à un homme d'une naissance obscure. Irritée de cette mesure commandée par la politique, Alexandra, mère de Mariamne et d'Aristobule, envoya à Marc Antoine les portraits de ses deux enfants, en le priant de leur accorder sa protection. Hérode crut prudent de céder. Cependant, les intrigues de la mère et la popularité du fils ayant bientôt excité ses craintes, il fit périr secrètement son beau-frère. Alexandra voulut intéresser Cléopatre à sa vengeance; mais les caresses de la reine d'Égypte, à qui la possession de la Judée convenait beaucoup, furent impuissantes contre l'habileté d'Hérode, dont l'amour pour sa femme était toujours aussi passionné, en dépit de sa froideur envers lui. Malheureusement Cypris, mère d'Hérode, et Salome, sa sœur, réussirent à allumer sa jalousie en lui parlant des portraits envoyés à Antoine. Dévoré par les soupçons, Hérode donna ordre, lorsqu'il partit pour Rhodes, de mettre à mort Mariamne s'il perdait la vie; il ne voulait pas qu'elle passât dans les bras d'un autre époux. Son confident trahit son secret. Convaincu que des relations coupables avec sa femme lui avaient seules donné cette audace, il les fit mourir tous deux; mais il en eut de si violents remords qu'il en devint frénétique. Alexandre et Aristobule, tous deux à la fleur de l'âge, tous deux pleins de force et d'orgueil, osèrent blâmer hautement la conduite de leur père, qui crut sage alors de rappeler Doris et Antipater, afin d'avoir un rival à leur opposer. Circonvenu par Antipater, il donna même, après de longues hésitations, l'ordre de faire périr les fils de Mariamne, et, du consentement d'Auguste, il déclara Antipater héritier du trône de Judée. Ce n'était pas assez pour satisfaire l'ambition démesurée de ce jeune monstre, qui ourdit une conspiration contre son père; mais elle fut découverte. Antipater fut jeté dans les fers et mis à mort, à la suite d'une vaine tentative de fuite. Hérode ne lui survécut que de cinq jours. Il mourut dans la soixantième année de son règne. Josèphe est notre seule autorité pour l'histoire d'Hérode, autorité suspecte, bien que les récits de l'écrivain juif ne soient pas en contradiction avec les passages relatifs à Hérode qui se trouvent dans des auteurs grecs et latins et particulièrement dans Strabon. On doit regretter vivement la perte de l'histoire contemporaine de Nicolas de Damas, ami et apologiste d'Hérode, et par conséquent suspect aussi de

partialité, mais dans un autre sens que Josèphe (1). Eug. Haag et Y.

Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XIV, 9, 11-16; XV, 1-11; XVI, 1-11; XVII, 1-8; *Bellum Judaicum*, I, 1-33. — Dion Cassius, XLVIII, 26; XLX, 22. — Appien, V, 75. — Strabon, XVI, p. 765. — Saumaise, *Epistola super Herode infanticida*; Anvers; 1648, in-8°. — Schlipal, *Diss. de Herode Magno*; Wittemberg, 1711, in-4°. — Ernesti, *Disputatio historico-critica de Lucæ et Josephi in morte Herodis Agrippæ consensu*; Leipzig, 1745, in-4°. — Schlosser, *Geschichte der Familie des Herodes; merkwürdiger Abschnitt aus der alten Geschichte*; Leipzig, 1818, in-8°. — Milman, *History of the Jews*; vol. II, l. XI. — Winer, *Biblisches Real-Wörterbuch*; vol. I, p. 568.

HÉRODE ANTIPAS. *Voy.* Antipater.

HÉRODE AGRIPPA Ier. *Voy.* Agrippa.

HÉRODE AGRIPPA II, roi juif, fils d'Agrippa Ier, né en 30 après J.-C., mort en 100. Il fut élevé à la cour de l'empereur Claude. Il n'avait que dix-sept ans à la mort de son père. Claude le retint à Rome, à cause de sa jeunesse, et envoya Cuspius Fadus gouverner comme procurateur du royaume de Judée, qui redevint une province romaine. A la mort d'Hérode, roi de Chalcis, en 48, Agrippa reçut cette petite principauté, avec la surintendance du Temple et le droit de nommer le grand-prêtre. Plus tard il obtint en échange de Chalcis, avec le titre de roi, les tétrarchies précédemment occupées par Philippe et Lysanias. En 55 Néron ajouta à cet apanage les cités de Tibérias et de Tarichée en Galilée, la ville de Julias en Pérée avec quatorze villages des environs. Agrippa dépensa de grandes sommes pour l'embellissement de Jérusalem et de Béryte. Sa partialité pour cette dernière ville le rendit impopulaire parmi ses propres sujets, et la manière capricieuse dont il nomma et déposa les grands-prêtres excita l'indignation des Juifs et donna lieu à de graves troubles. Lorsque l'insurrection contre les Romains fut sur le point d'éclater, Agrippa essaya vainement de détourner les Juifs de ce parti extrême, et faillit périr victime de sa fidélité à l'empire. Pendant la guerre il combattit à côté des Romains, et fut blessé au siége de Gabata. Après la prise de Jérusalem, il se rendit à Rome avec sa sœur Bérénice, reçut la dignité de préteur, et ne mourut que sous le règne de Trajan. Il fut le dernier prince de la famille d'Hérode. Il vécut dans des termes d'intimité avec l'historien Josèphe, qui nous a conservé deux de ses lettres. Y.

Josèphe, *Ant. Jud.*, XVII, 5; XIX, 9; XX, 1, 2, 7, 9; *Bel. Jud.*, II, 11, 12, 16; 17; IV, 1; *Vita*, 54. — Photius *Cod.*, 33. — Munk, *Palestine*, dans l'*Univers Pittor.*

HÉRODE, roi de Chalcis, fils d'Aristobule et frère d'Agrippa Ier, mort en 48 après J.-C. Sur la recommandation de son frère, il obtint de l'empereur Claude le royaume de Chalcis, en 41, avec la dignité prétorienne. Il succéda à son frère, en 44, dans la surintendance générale du temple et du trésor sacré de Jérusalem, et dans le droit de nommer les grands-prêtres. En vertu de ce privilége, il déposa Cantheras, le remplaça par Joseph, fils de Camus, et plus tard déposa Joseph, et conféra la suprême souveraineté sacerdotale à Ananias, fils de Nébédée. Tels sont les événements connus de son règne, qui dura moins de huit ans. Son petit royaume passa à son neveu Hérode Agrippa II. Il fut marié deux fois : d'abord à Mariamne, fille d'Olympias, et petite-fille d'Hérode le Grand, et eut d'elle un fils nommé Aristobule; secondement à Bérénice, fille de son frère Agrippa, et dont il eut deux fils, Bérénicien et Hyrcanus. Y.

Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVIII, 5; XX, 1; *Bell. Jud.*, II, 11. — Dion Cassius, LX, 8.

HÉRODE, surnommé *Philippe*, fils d'Hérode le Grand et de Mariamne, fille du grand-prêtre Simon, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il fut le premier mari d'Hérodiade, qui plus tard divorça d'avec lui, contrairement à la loi juive, pour épouser son dernier frère, Hérode Antipas. Josèphe ne mentionne pas son surnom de Philippe; mais il est clair que c'est lui, et non le tétrarque d'Iturée, que désignent les évangélistes, lorsqu'ils parlent de Philippe, frère d'Hérode. Y.

Josèphe, *Antiq.*, XVIII, 5. — Matthieu, XIV, 3. — Marc, VI, 17. — Luc, III, 19. — Rosenmüller, *Schol. in Nov. Test.*, vol. I, p. 304.

HÉRODE ATTICUS (*Tiberius Claudius*), un des plus célèbres rhéteurs grecs, né en 104, à Marathon en Attique, mort en 180. Il appartenait à une ancienne famille qui faisait remonter son origine jusqu'aux fabuleux Éacides. Atticus, père du rhéteur, avait trouvé dans une de ses terres un trésor qui le rendit un des plus riches citoyens de son temps, et Hérode Atticus augmenta encore cette fortune par son mariage avec la riche Annia Regilla. Le vieil Atticus laissa par testament une pension annuelle d'une mine à chaque citoyen d'Athènes; mais son fils entra en arrangement avec les Athéniens, qui se contentèrent de recevoir une fois pour toutes cinq mines chacun. Comme Atticus, en acquittant ce legs, retint ce qui était dû à son père par beaucoup de personnes, il mécontenta les Athéniens qui, malgré les bienfaits dont il les combla dans la suite, lui gardèrent une rancune qui ne finit qu'avec sa vie. Immensément riche et passionné pour l'étude, Hérode Atticus eut les meilleurs maîtres du temps : Taurus Tyrius pour la philosophie; Scopelianus, Favorinus, Secundus, Polémon, Théagène de Cnide, et Munatius de Tralles pour les diverses parties de l'art oratoire.

(1) Hérode n'eut pas moins de dix femmes; savoir : 1° Doris, mère d'Antipater; 2° Mariamne, mère d'Aristobule et d'Alexandre et de deux filles; 3° et 4°, deux de ses nièces, dont on ignore les noms, et dont il n'eut pas d'enfants; 5° une autre Mariamne, fille de Simon, grand-prêtre, et mère d'Hérode Philippe; 6° une Samaritaine, nommée Malthace, dont il laissa trois enfants, savoir : Archelaüs, Hérode, Antipas, et une fille, nommée Olympias; 7° Cléopâtre de Jérusalem, mère d'un fils nommé Hérode, d'ailleurs inconnu, et de Philippe, tétrarque d'Iturée; 8° Pallas, dont il eut un fils nommé Phasael; 9° Phèdre, mère de Roxana, et 10° Elpis, mère de Salomé.

Après avoir achevé ses études, il ouvrit une école à Athènes, puis à Rome, où il eut pour élève Marc Aurèle, qui lui resta toujours attaché. De bonne heure il entra dans les fonctions publiques, et l'on croit que dès l'âge de vingt-et-un ans (125) il obtint l'administration des villes libres de l'Asie. Mais les dignités étaient bien moins l'objet de son ambition que la gloire de rhéteur ; telles étaient ses prétentions et sa susceptibilité à cet égard, qu'un jour, appelé à porter la parole devant Adrien, alors en Pannonie, et s'étant mal acquitté de cette tâche, il voulut de désespoir se jeter dans le Danube. Cet échec fut pour lui un puissant aiguillon ; et à force de travail il devint le plus grand rhéteur de son siècle. Il acquit par l'habitude une telle facilité que ses discours improvisés surpassaient en dignité, en abondance, en élégance, ceux de tous ses contemporains. Ses succès comme professeur sont attestés par le grand nombre et la distinction de ses élèves. L'empereur Antonin le Pieux ne crut pas trop récompenser un homme d'un mérite aussi brillant en l'élevant au consulat avec C. Bellicius Torquatus. L'ambition d'Hérode Atticus était amplement satisfaite. Il retourna dans sa ville natale, pour y passer le reste de sa vie, au sein d'une retraite opulente, embellie par la culture des lettres. Il n'y trouva point le repos : ses richesses et son crédit excitèrent l'envie ; sa vie privée, aussi bien que sa vie publique, fut en butte à la calomnie. Ses deux ennemis les plus acharnés, Théodote et Démostrate, ameutèrent le peuple contre lui, et firent parvenir leurs accusations jusqu'à l'empereur. Hérode Atticus courut auprès de Marc Aurèle, qui résidait à Sirmium, et se justifia, mais non sans peine. L'empereur, d'abord prévenu contre lui, revint à de meilleurs sentiments, et l'assura, dans une lettre, de son estime inaltérable. La conduite des Athéniens à l'égard d'Hérode Atticus était un acte d'insigne ingratitude ; car jamais aucun homme ne fit un plus généreux et plus intelligent usage de sa fortune ; jamais Athénien, dans une condition privée, ne contribua autant au bien-être de ses concitoyens et à l'embellissement de sa ville natale. Parmi les monuments dont il enrichit Athènes, on cite un stade en marbre blanc du Pentélique, dont les ruines existent encore, et le magnifique théâtre de Regilla avec un toit en bois de cèdre. Il ne borna pas ses libéralités à l'Attique : il bâtit un théâtre à Corinthe, un aqueduc à Olympie, un stade à Delphes, un hôpital aux Thermopyles. Il releva plusieurs villes ruinées dans le Péloponnèse, en Béotie ; dans l'île d'Eubée, en Épire ; procura de l'eau à la ville de Canouse en Italie, et bâtit Triopium sur la voie Appienne. Il conçut aussi le projet de couper par un canal l'isthme de Corinthe ; mais comme Néron avait eu la même idée sans pouvoir la mettre à exécution, Hérode Atticus y renonça, de peur d'exciter la jalousie s'il accomplissait, lui simple particulier, ce qu'avait tenté vainement un empereur. Une si grande fortune si noblement employée et, plus encore, ses talents de rhéteur répandirent le nom d'Atticus dans tout le monde romain. Ses compatriotes finirent par comprendre leur ingratitude. Lorsque, après sa mort, ses esclaves voulurent, suivant sa volonté, brûler son corps à Marathon, les Athéniens exigèrent que les funérailles eussent lieu dans Athènes même. Le rhéteur Adrien prononça son oraison funèbre. Les témoignages anciens sont unanimes pour louer l'éloquence d'Hérode Atticus ; mais la perte de tous ses ouvrages ne nous permet pas de contrôler ce jugement, trop favorable sans doute. L'époque de la grande éloquence athénienne était passée pour toujours, et en essayant de la faire revivre Atticus ne choisit pas même les meilleurs modèles, puisqu'il se proposa surtout d'imiter Critias. Il avait beaucoup écrit, mais les seuls de ses ouvrages spécifiés par les anciens sont : Λόγοι αὐτοσχέδιοι (Discours improvisés) ; — Διαλέξεις, traités ou dialogues, parmi lesquels l'*Etymologicum magnum* mentionne un traité Περὶ γάμου συμβιώσεως ; — Ἐφημερίδες ; — Ἐπιστολαί. Tous ces ouvrages sont perdus. Il existe sous son nom un discours Περὶ πολιτείας, dans lequel les Thébains sont appelés à se joindre aux Péloponnésiens contre Archélaüs, roi de Macédoine. L'authenticité de cette déclamation est douteuse ; elle manque, dans tous les cas, des qualités que les anciens accordent à Hérode Atticus. La *Défense de Palamède*, généralement attribuée à Gorgias, a été revendiquée pour Hérode Atticus dans la dissertation de H.-E. Foss intitulée *De Gorgia Leontino*, Halle, 1829 ; mais les arguments de Foss sont peu satisfaisants. La déclamation Περὶ πολιτείας est imprimée dans les diverses collections des orateurs grecs ; Fiorillo l'a donnée dans ses *Herodis Attici quæ supersunt adnotationibus illustrata ;* Leipzig, 1801, in-8° (1).

Y.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, II, 1. — Aulu-Gelle, I, 2 ; IX, 2 ; XIX, 12. — Suidas, au mot Ἡρώδης. — Burigny, *Sur la Vie d'Hérode At.* ; dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX. — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredtsamk*, 90.

(1) Au commencement du dix-septième siècle (1607), deux petites colonnes avec des inscriptions, et deux autres de marbre pentélique, avec des inscriptions grecques, furent découvertes près de l'ancien Triopium, résidence de campagne d'Atticus, à trois milles environ de Rome. Les deux premières inscriptions ont peu de valeur ; mais les deux dernières sont d'un grand intérêt. Elles sont écrites l'une et l'autre en vers hexamètres, l'une en trente-neuf vers, l'autre en cinquante-neuf. Quelques archéologues ont attribué ces inscriptions à Atticus lui-même ; mais l'une d'elles porte en tête le mot Μαρκέλλου, et comme elles paraissent être toutes deux du même auteur, on les a attribuées à Marcellus de Sida, poëte et médecin, qui vivait sous le règne de Marc Aurèle. Ces inscriptions, connues sous le nom d'inscriptions triopiennes, ont été plusieurs fois publiées et commentées, entre autres par Visconti : *Inscrizioni grecche Triopee, con versioni ed osservazioni ;* Rome, 1794, in-fol., par Fiorillo ; *Herodis At. quæ supersunt*, par Brunck, *Analecta*, II, 302.

* **HÉRODICUS** (Ἡρόδικος), médecin grec, né à Selybria ou Selymbria, en Thrace, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il fut un des maîtres d'Hippocrate. On le cite avec Iccus de Tarente comme un des premiers qui appliquèrent la gymnastique à la préservation de la santé et au traitement des maladies. Il joignait à la profession de médecin celle de maître de gymnastique (παιδοτρίβης), et ce fut d'après sa propre expérience qu'il employa comme moyens curatifs les exercices corporels. On a supposé, sur un passage de Platon, qu'il prescrivait à ses malades d'aller à pied d'Athènes à Mégare, et de revenir immédiatement de cette ville à leur point de départ. L'aller et le retour forment un parcours de soixante-dix milles environ. C'est une promenade bien longue pour des malades, et les paroles de Platon n'offrent pas absolument le sens qu'on leur prête. Ce sens serait cependant confirmé par un passage d'Hippocrate dans le sixième livre du traité *De Morbis vulgaribus* (VI, 3), si on lisait dans ce passage Hérodicus (Ἡρόδικος), et non Prodicus (Πρόδικος), comme le propose M. Littré dans sa traduction des *Œuvres* d'Hippocrate, vol. I, p. 51. Y.

Suidas, au mot Ἱπποκράτης. — Soranus, *Vita Hippocratis.* — Platon, *Protagoras*, 20, p. 316; *De Republica*, III, p. 406; *Phædr.*, init., et *schol.* — Lucien, *Quom. hist. sit. conscr.*, 38. — Plutarque, *De sera Num. Vind.*, c. 9. — Aristote, *De Rhet.*, I, 5. — Cœlius Aurelianus, *De Morb. chron.*, V, 1. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. XII, p. 681. — Cramer, *Anecdota Græca*, vol. III.

* **HÉRODICUS** de Babylone, grammairien grec, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Athénée cite d'Hérodicus de Babylone une épigramme contre les grammairiens de l'école d'Aristarque. Le sujet de cette épigramme permet d'en identifier l'auteur avec le grammairien Hérodicus qu'Athénée appelle le *Cratétien* (ὁ Κρατήτειος), et que le *scoliaste* d'Homère (*Il.*, XIII, 29; XX, 53) cite comme étant d'une opinion contraire à Aristarque. Il est impossible de préciser la date de son existence; mais, selon toute probabilité, il fut un des successeurs immédiats de Cratès de Mallus et un des principaux défenseurs de son école contre les disciples d'Aristarque. On connaît, par des mentions d'Athénée, trois de ses ouvrages, aujourd'hui perdus; savoir : Κωμῳδούμενα, à l'imitation des Τραγῳδούμενα d'Asclépiade de Tragilus; — Σύμμικτα ὑπομνήματα; — Πρὸς τὸν φιλοσωκράτην Z.

Athénée, V, p. 192, 222; VIII, p. 340; XIII, p. 586, 591. — Brunck, *Analecta*, vol. II, p. 65. — Jacobs, *Anthol. Gr.*, t. II, p. 64; vol. XIII, p. 903. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 182, 183; édit. de Westermann. — Jonsius, *De Script. Hist. Philosophiæ*, II, 13. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 515. — Meinecke, *Historia critica-Comicorum Græcorum*, p. 13.

HÉRODIEN (*Herodianus Ælius*, Αἴλιος Ἡρωδιανός), un des plus célèbres grammairiens de l'antiquité, vivait dans le deuxième siècle après J.-C. Il était fils d'Apollonius Dyscole, et naquit à Alexandrie. De là il se rendit à Rome. Il gagna la faveur de l'empereur Marc Aurèle, à qui il dédia un traité *Sur la prosodie*. On n'a pas sur lui d'autres renseignements biographiques. Les grammairiens venus après lui le tiennent en très-grande estime, et Priscien l'appelle « maximus auctor artis grammaticæ ». Hérodien écrivit beaucoup. Il est difficile de donner une liste exacte de ses nombreux ouvrages, dont il ne reste que des fragments, et dans bien des cas il est impossible de déterminer si les titres donnés par les écrivains qui le citent se rapportent à des traités distincts ou à des parties d'un même ouvrage. Cependant les titres suivants appartiennent probablement à des ouvrages distincts : Περὶ Ὀρθογραφίας, en trois livres traitant de ποσότης, ποιότης et σύνταξις; — Περὶ συντάξεως στοιχείων; — Περὶ παθῶν, sur les altérations subies par les syllabes et les lettres; — Συμπόσιον, écrit composé pendant un séjour de l'auteur à Puteoli; — Περὶ γάμου καὶ συμβιώσεως, Προτάσεις, dont on connaît quelque chose par un traité du grammairien Orus; — Ὀνοματικά. Tous ces ouvrages ont péri; — Ἐπιμερισμοί. Ce traité, consacré à l'explication des mots difficiles, obscurs, douteux, et des formes particulières qui se trouvent dans Homère, était d'un grand prix; il n'en reste qu'un abrégé, publié d'après un manuscrit de Paris par Boissonade, Londres, 1819, un extrait consacré dans les *Anecdota Græca Oxoniensia* de Cramer, t. I, et d'importants passages dispersés dans les scoliastes d'Homère. Les Σχηματισμοὶ Ὁμηρικοί donnés par Sturz, dans son édition de l'*Etymologicum Gudianum* appartiennent probablement au même ouvrage; — Ἡ καθ' ὅλου καθολική ou Μεγάλη Προσῳδία, en vingt livres; cet ouvrage, qui était aussi tenu en grande estime par les successeurs d'Hérodien, comprenait, à ce qu'il semble, non-seulement la prosodie, mais diverses notions relatives à l'étymologie. Un extrait qu'en avait fait le grammairien Aristodème a péri aussi bien que l'ouvrage original, dont il reste un abrégé manuscrit dans la bibliothèque bodléienne. Le traité Περὶ τόνων, publié sous le nom d'Arcadius, mais compilé par un grammairien plus récent, Théodore de Byzance, paraît être aussi un extrait de la Προσῳδία d'Hérodien. Au même ouvrage on rattache les traités aujourd'hui perdus cités sous les titres de Ὁμηρικὴ προσῳδία, Ἀττικὴ προσῳδία, et Ἀνώμαλος προσῳδία; — Περὶ μονήρους λέξεως, publié dans les *Grammatici Græci* de Dindorf. C'est le seul traité complet que nous possédions d'Hérodien; — Περὶ διχρόνων, traité dont quelques parties ont été insérées dans les *Anecdota Oxoniensia* de Cramer, t. III, p. 282. Il reste encore d'Hérodien un assez grand nombre de fragments d'une certaine étendue, savoir : Περὶ τῶν ἀριθμῶν, dans l'*Introd. Gram.* de Gaza, Venise, 1495, et dans le *Thesaurus* de Henri Estienne; — Παρεκβολαὶ μεγάλου ῥήματος; Παραγωγαὶ δυσκλίτων ῥημάτων; Περὶ ἐγκλινομένων καὶ ἐγκλιτικῶν καὶ συνεγκλιτικῶν μορίων : ces trois opuscules ont été insérés dans le *Thesaurus Corn.* et *Horti Adon.*, Venise, 1497, et le

dernier a été reproduit dans les *Anecdota* de Bekker, III, p. 1142; — Ζητούμενα κατὰ κλίσιν παντὸς τῶν τοῦ λόγου μερῶν, dans les *Anecdota Oxon.* de Cramer, III, p. 246; — Περὶ παραγωγῶν γενικῶν ἀπὸ διαλεκτῶν; Περὶ κλίσεως ὀνομάτων; *ibid.*, III, p. 228; — Περὶ βαρβαρισμοῦ καὶ σολοικισμοῦ, à la suite de l'Ammonius de Valckenaër, et du *Thesaurus* de H. Estienne; le fragment sur le solécisme se trouve aussi dans les *Anecdota* de Boissonade, t. III, p. 241; — un extrait qui porte simplement le titre de Ἐκ τῶν Ἡρωδιανοῦ, dans les *Anecdota Græca* de Bachmann, II, p. 402; — Φιλέταιρος, à la suite du Mœris de Pierson, et publié aussi à Leipzig, 1831; — Περὶ σχημάτων, dans les *Anecdota* de Villoison, t. II, p. 87; — Περὶ τῆς λέξεως τῶν στίχων, dans les *Anecdota* de Villoison, t. II, et à la suite de Draco Stratonicensis; Leipzig, 1814; — Κανόνες περὶ συλλαβῶν ἐκτάσεως καὶ συστολῆς διαλαμβάνοντες, dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris; — Περὶ αὐθυποτακτῶν καὶ ἀνθυτακτῶν, dans les *Anecdota* de Bekker, t. III, p. 1086; — Περὶ ἀκυρολογίας, dans les *Anecdota* de Boissonade, t. III, 262, et dans les *Anecdota* de Cramer, t. III, 263. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VI, p. 278, etc. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.* — Bast, dans le *Répertoire de Littérat. ancienne* de Schœll, p. 67 et 414.

HÉRODIEN (Ἡρωδιανός), historien grec, natif d'Alexandrie, vivait au troisième siècle de notre ère. Il remplit des fonctions publiques, et, selon toutes les apparences, séjourna longtemps à Rome et dans les différentes provinces de l'empire. Retiré des affaires et parvenu à un âge avancé, il composa en grec une histoire (1) des empereurs romains, en huit livres, depuis la mort de Marc Aurèle, arrivée le 17 mars 180, jusqu'à l'an 238, où le jeune Gordien fut proclamé auguste par la garde prétorienne. Ainsi son ouvrage comprend tout l'espace de temps pendant lequel régnèrent Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla, Macrin, Élagabale, Alexandre Sévère, Maximin, les deux Gordien, Balbin et Maxime. De tous les auteurs latins et grecs qui ont retracé avec quelque détail les événements de cette période de près de soixante ans, Hérodien, les écrivains de l'Histoire Auguste et Dion Cassius sont les seuls qui nous restent; encore les extraits de ce dernier, faits par Xiphilin et souvent incomplets, ne conduisent-ils que jusqu'au consulat de Dion lui-même, sous Alexandre Sévère, l'an 229. L'ouvrage d'Hérodien, contemporain et quelquefois témoin oculaire, est donc pour nous d'une grande importance, malgré les défauts de l'auteur, qui sont ceux des rhéteurs grecs de son siècle : peu d'étendue dans les idées, peu d'énergie dans les sentiments, une tendance constante à sacrifier tout aux formes du style. Souvent, au lieu de faits précis, son ouvrage n'offre que des idées générales sur les révolutions des empires, sur les vertus et les vices, idées que l'auteur, à la manière des anciens, place et développe dans des discours qui n'ont jamais été prononcés, et même quelquefois dans des lettres qui n'ont point été écrites. En plus d'un endroit, Hérodien semble manquer d'ordre et d'exactitude, surtout quant aux dates; il néglige entièrement les détails géographiques, d'où il résulte que ses récits des expéditions militaires des Romains près des limites de l'empire ou en dehors sont incomplets et obscurs. Sa véracité comme historien a été jugée fort différemment. Tandis que beaucoup de critiques modernes vantent sa candeur et son impartialité, quelques autres, se rangeant de l'avis de Jules Capitolin, dans l'Histoire d'Auguste, l'accusent de malveillance envers l'empereur Alexandre Sévère; mais tous sont d'accord sur la pureté classique de son langage, qui est clair, d'une élégante simplicité, et où l'on reconnaît souvent une imitation heureuse de Thucydide. Aussi Photius, qui dans sa Bibliothèque est pour la plupart des auteurs un juge fort sévère, loue-t-il sans réserve la diction d'Hérodien, les formes attachantes de son style, et il lui accorde sous ce rapport un rang très-honorable parmi les historiens. [Hase, dans l'*Encyc. d. G. du M.*]

Bibliographie. Le texte grec fut publié pour la première fois d'une façon assez défectueuse, à Venise, en 1502, chez Alde, à la suite de Xénophon, in-folio. Il reparut en 1524, in-8°; mais cette édition est encore plus incorrecte que la première; elle fut exactement reproduite en 1525, à Louvain. L'édition de Bâle de 1530 vaut mieux. On publia derechef, en 1535, dans la même ville, le texte grec, en y joignant, pour la première fois, la traduction latine de Politien; cette édition fut réimprimée à diverses reprises. En 1544 et en 1568, Robert Estienne joignit Hérodien aux *Scriptores Historiæ Romanæ* qu'il mit au jour. Il faut arriver à l'année 1581 pour trouver le premier travail critique sur Hérodien : il est dû à l'infatigable Henri Estienne, qui revit avec soin le texte grec et la traduction latine; son édition a été l'objet de justes éloges de la part des juges les plus compétents. Nous passons sous silence d'assez nombreuses éditions faites au dix-septième siècle, et que ne recommande aucun mérite particulier; celle d'Oxford, 1678 (réimprimée en 1699, en 1704, en 1708), ne donne qu'un texte médiocre et des notes assez faibles. En 1789, parut à Leipzig le premier volume de l'édition de Th. W. Irmisch; le cinquième et dernier ne vit le jour qu'en 1805; le texte est revu sur plusieurs manuscrits; il est accompagné *notis variorum;* le tout comprend plus de 4,000 pages. De bonnes choses sont noyées dans ce commentaire, dont la prolixité est fatigante. Quelque étendue qu'elle soit, cette publication

(1) Cette histoire porte le titre de Ἡρωδιανοῦ τῆς μετὰ Μάρκου βασιλείας ἱστοριῶν βιβλία ὀκτώ.

n'est pas complète; les tables manquent. L'édition d'A.-J. Wolf (Halle, 1792) donne un texte corrigé avec soin; celle de Lange (Halle, 1824, in-8°) a été critiquée par les savants de l'Allemagne; celle de M. Emmanuel Bekker, celui des hellénistes contemporains auxquels on doit le plus d'impressions de textes grecs, ne donne point de notes; un manuscrit de Venise a été collationné afin de servir à l'établissement du texte. La traduction latine d'Hérodien par Politien parut pour la première fois à Rome en 1493; elle eut deux autres éditions, publiées à Bologne dans le cours de la même année; elle fut réimprimée en 1498 et en 1499, et quinze fois au moins dans le cours du seizième siècle. En 1541 la traduction française de J. Collin vit le jour; elle reparut en 1546; elle est oubliée, de même que celles de Jacques de Vintimille, 1554, et de Bois-Guilbert, 1675. Celle de l'abbé Montgault, publiée en 1700, corrigée et améliorée en 1702, a été plusieurs fois réimprimée, et a joui de quelque estime. Mentionnons aussi celle de M. L. Garnier, 1840, in-12, sans préface et sans notes, et celle de M. Halévy, 1860, in-8°. Joint à Polybe et à Zosime, Hérodien figure dans le *Panthéon littéraire*, 1836, in-8°. Les Italiens ont la traduction de Carani et de Mansi; les Anglais, celles de Smyth et de Hurt; la première s'annonce sur le frontispice comme faite non sur le texte grec, mais d'après la version latine : depuis le seizième siècle on est habitué à moins de bonne foi de la part des traducteurs. Il existe aussi diverses versions allemandes; on estime celle de Conradi, Francfort, 1784, et surtout celle de C.-N. Osiander, 1830, 2 vol. in-12. G. B.

Photius, *Cod.* 99. — J. Capitolin *Maxim. duo*, 13. — Vossius, *De Historicis Græc.*, p. 285, édit. de Vesterm. — Wolf, *Narratio de Herodiano et libro ejus*, en tête de son édit. d'Hérodien.

HÉRODORE (Ηρόδωρος), mythographe et géographe grec, né à Héraclée, dans le Pont (d'où il fut surnommé *le Pontique* (ὁ Ποντικός), et *l'Héracléote* (ὁ Ἡρακλεώτης), vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Son fils, Bryson le sophiste, fut le contemporain d'Aristippe et d'Antisthène, disciples de Socrate, et Hérodore dut vivre lui-même du temps de ce dernier philosophe. D'après le caractère de ses ouvrages, on suppose qu'il écrivit postérieurement à Phérécyde et Hellanicus. Les seuls que l'on puisse lui attribuer avec certitude sont : Ὁ καθ' Ἡρακλέα Λόγος : cet ouvrage, consacré à l'histoire mythique d'Hercule et à l'exposition de son culte, renfermait en même temps un grand nombre de notions historiques et géographiques; il comprenait au moins dix-sept livres, et s'étendait probablement jusqu'à vingt; Ὁ κατὰ τοὺς Ἀργοναύτας Λόγος, ouvrage du même genre que le précédent, consacré à l'expédition des Argonautes. On cite encore d'Hérodore un Οἰδιποῦς, une Πελοπεία et des Ολυμπία; mais il est impossible de savoir si ce sont des traités séparés ou des parties de l'histoire d'Hercule (1). Hérodore puisa ses abondants récits moins encore dans les logographes précédents que dans les poëtes épiques. Comme Hellanicus, il s'occupa beaucoup de géographie, ainsi qu'on le voit par divers passages de son *Héraclée* et de ses *Argonautiques*. Il n'attacha pas moins d'importance à l'ordre des temps, et il réfuta, au nom de la chronologie, ceux qui associaient Thésée à Hercule dans une expédition contre les Amazones. Lui-même se permet d'ailleurs toutes sortes de fables, et ne saurait être compté parmi les historiens. Il écrivit dans le dialecte ionien. D'assez nombreux passages de ses ouvrages se trouvent cités par les scoliastes de Pindare et d'Apollonius de Rhodes, par Aristote, Athénée, Apollodore, Plutarque; ils ont été recueillis par M. C. Müller dans ses *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 27 (dans la *Bibl. Græc.* de A.-F. Didot) (2). Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 512, 515. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 451, édit. Westermann.

HÉRODOTE (Ἡρόδοτος), célèbre historien grec, surnommé *le Père de l'histoire*, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il naquit à Halicarnasse, ville originairement dorienne, de Carie, au temps de la guerre des Grecs contre les Perses, dont il devait, mieux qu'aucun autre écrivain, immortaliser le souvenir. Il put connaître quelques-uns des acteurs de cette grande lutte, comme on le voit par le récit plein d'intérêt que lui fit Thersandre d'Orchomène, et qu'il rapporte au neuvième livre de ses Histoires. Sa naissance est fixée d'une manière précise, sur l'autorité de Pamphila, contemporaine de Néron, à la première année de la soixante-quatorzième olympiade, qui répond à l'an 484 avant J.-C. On cite les noms de son père et de sa mère, Lyxès ou Lyxas, et Dryo ou Rhoio, son frère Théodore, et parmi ses parents le célèbre poëte épique Panyasis, qui, plus âgé que lui, eut peut-être quelque influence sur son éducation. Rien du reste n'est parvenu jusqu'à nous ni sur sa famille, appartenant aux plus notables d'Halicarnasse, ni sur les études qui occupèrent ses premières années, ni sur les circonstances qui favorisèrent le développement de son génie. Nourri des poésies d'Homère, comme tous les Grecs bien élevés, il est à croire que la lecture des ouvrages des logographes ioniens, et particulièrement de ceux d'Hécatée de Milet (*voy.* ce nom), qu'il cite plus d'une fois, contribua à lui révéler sa vocation historique. Mais les enseignements les plus féconds lui

(1) Il ne faut pas confondre Hérodore d'Héraclée avec un écrivain du même nom qui, suivant Olympiodore (Photius, *Cod.* 80), composa une histoire d'Orphée et de Musée. On ne sait si ce dernier Hérodore est le même qu'un grammairien qu'Eustathe cite souvent avec Apion.

(2) On connaît encore deux personnages anciens du nom d'Hérodore, savoir : un musicien natif de Mégare, remarquable par sa grande taille et sa voracité (Athénée, X, p. 414); un intime ami de Démétrius, fils de Philippe, roi de Macédoine. Il partagea la ruine de ce jeune prince, qui tomba victime des artifices de son frère Persée; il fut jeté dans un cachot, mis à la question, et mourut des suites de la torture, en 181 avant J.-C. (Tite Live, XL, 23).

vinrent de l'expérience, des voyages, qu'à l'exemple de son prédécesseur, il entreprit dès sa jeunesse pour s'enquérir des hommes et des choses, du présent et du passé; ils lui vinrent de l'impression des grands événements accomplis de son temps, presque sous ses yeux, et qui donnèrent à l'esprit grec un essor nouveau dans toutes les directions. Déjà, sans doute, il avait visité une partie de l'Asie, s'il est vrai qu'il commença à écrire à Samos, quand la tyrannie de Lygdamis, oppresseur de sa patrie et de sa famille, l'eut forcé, selon Suidas, à y chercher un asile. Il se naturalisa en quelque sorte dans cette ville ionienne, pour laquelle il témoigne une prédilection marquée, et il en fit peut-être le centre des excursions et des recherches qui furent le prélude de ses premiers essais. Suivant le même biographe, il revint au bout d'un certain temps à Halicarnasse, et y prit une part active à l'expulsion de Lygdamis; mais, tombé pour cette cause ou pour une autre dans la disgrâce de ses concitoyens, il émigra de nouveau, et probablement ne revit jamais sa ville natale. Après une deuxième ou une troisième période de voyages, on le trouve dans la Grèce propre, qu'il semble même ne plus avoir quittée que passagèrement, si ce n'est pour la Grande-Grèce, embrassant ainsi, dans ses domiciles successifs, les trois parties de la Hellade, comme dans ses explorations lointaines les trois régions du monde alors connu. Il fit, selon toute apparence, un séjour assez prolongé à Athènes, et ce fut là, tout nous l'atteste, son second établissement hors de sa patrie, son second centre d'activité et de recherches, la seconde phase de ses travaux historiques, et, si nous l'osons dire, la transformation définitive de son génie. Devenu Ionien à Samos, au moins par le langage, à Athènes il devint Athénien par l'esprit, sans cesser d'appartenir par l'âme et les sentiments à la Grèce entière, dont il fut l'organe le plus impartial, comme le miroir le plus fidèle et le plus complet pour son époque. Tel est, selon nous, le sens général, et peut-être le seul vrai, de ces traditions ou de ces anecdotes, accréditées principalement dans la basse antiquité, sur les lectures publiques qu'Hérodote aurait faites de ses Histoires à Olympie, à Athènes, à Corinthe, peut-être aussi à Thèbes. De ces récits, le plus expressif et le plus invraisemblable à la fois, au moins dans ses circonstances, est celui que nous devons à Lucien, et qui nous représente l'historien venu d'Halicarnasse son ouvrage à la main, cherchant le meilleur moyen de le produire, et saisissant l'occasion des jeux olympiques pour le *chanter* comme un rhapsode devant la Grèce assemblée, et conquérir ainsi d'un seul coup la renommée universelle à lui et à ses *neuf Muses*, décorées de ce titre sur place. D'autres, pour rendre la scène encore plus dramatique, y font figurer le jeune Thucydide, dont les larmes généreuses auraient révélé à Hérodote son futur émule. Mais cette circonstance nouvelle, en donnant une date au récit, n'en fait que mieux ressortir l'invraisemblance. Si Thucydide avait alors quinze ans, Hérodote en aurait eu moins de trente, et l'on ne saurait admettre qu'à cet âge il eût composé un livre dont les matériaux ne pouvaient être encore à beaucoup près recueillis. D'ailleurs, ce livre porte en soi les preuves d'une rédaction infiniment plus récente et postérieure même à l'époque assignée par Eusèbe à une autre lecture que l'auteur en aurait faite devant les Athéniens, 445 ans avant notre ère, et pour laquelle il aurait reçu une récompense de dix talents. Si cette lecture, la plus probable du reste et la mieux autorisée, eut lieu, elle ne put, non plus que les autres, porter sur les Histoires dans leur ensemble et telles que nous les avons, mais seulement sur une ébauche ou sur une des portions déjà exécutées de ce grand monument littéraire. Hérodote, sans parler de l'Asie Mineure, qui lui est familière, et d'une portion de la haute Asie, qu'il reconnut au moins jusqu'à Babylone vers le sud, au nord jusqu'à la Colchide, devait avoir visité dès lors tout le théâtre de la guerre médique en Grèce, en Macédoine, en Thrace, dans les îles; il avait étudié sur le terrain les marches de Xerxès, celles même de Darius, dont il avait pu, grâce au commerce et aux souvenirs des Grecs du Pont-Euxin, suivre la trace jusque dans les déserts de la Scythie. On conjecture encore, avec une certaine apparence de vérité, que son voyage dans cette mystérieuse Égypte, sur laquelle il répandit tant de lumières, et dans les parties voisines de la Libye et de l'Arabie tombe dans l'intervalle des dix années écoulées de 454 à 444, et qu'il revint à Athènes en parcourant les côtes de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il se trouvait dans cette ville lorsque les Athéniens résolurent de fonder la colonie de Thurium près des ruines de l'infortunée Sybaris, la première année de la quatre-vingt-quatrième olympiade (444 avant J.-C.). Hérodote, qui avait alors quarante ans, s'associa, ainsi que Lysias, depuis le célèbre orateur, à cette expédition, déterminé sans doute par le désir de connaître les villes grecques de l'Italie, encore si florissantes, et d'obtenir sur cette contrée et sur les pays et les peuples de l'Occident des lumières qui lui manquaient. Thurium devint pour lui une seconde patrie, si bien qu'il est assez souvent appelé *le Thurien*. Tout porte à croire qu'il passa dans la paix de cette jeune cité, loin des orages politiques qui fondirent bientôt sur la Grèce, le reste de ses jours, se permettant seulement de courtes excursions dans les villes voisines, peut-être en Sicile, et très-probablement à Athènes, qu'il dut revoir au moins une fois après la défection des Thuriens, en 412, qui ramena également Lysias. Ce fut à Thurium, et depuis son établissement dans la Grande-Grèce, qu'il rédigea réellement, lentement, ses Histoires, comme Pline le savait, et comme le prouve la mention assez fréquente qu'il y fait d'événements

postérieurs à cette époque, et dont quelques-uns portent jusqu'à l'année 408 avant J.-C. D'autres indices montrent que l'historien écrivait en Italie; d'autres, qu'il fut témoin, mais témoin éloigné, des malheurs et des désastres de la guerre du Péloponnèse. Il paraît donc avoir employé la seconde moitié de sa vie, prolongée vraisemblablement jusque vers la fin de cette guerre, et pendant trente à quarante ans, à élaborer les matériaux qu'il avait amassés dans la première, qu'il ne cessa pas d'augmenter depuis; à revoir, à lier, à refondre dans un grand ensemble les récits plus ou moins détachés, plus ou moins imparfaits, par lesquels il avait dès longtemps préludé à son œuvre définitive : encore toutes les parties n'en furent-elles pas également terminées, et la mort paraît-elle l'avoir surpris avant qu'il y eût mis la dernière main, qu'il eût pu tenir toutes les promesses que l'on y trouve. C'était au surplus une tradition d'accord avec ces idées, que l'ouvrage d'Hérodote, composé ainsi successivement durant une longue suite d'années, et sans cesse remanié, était demeuré incomplet; qu'il l'avait légué comme son plus précieux trésor à un jeune Thessalien, son ami, en le chargeant de le publier. Au rapport de Suidas, il mourut à Thurium, et fut enseveli sur la place publique de cette ville, dont il s'était fait citoyen. Étienne de Byzance ou son abréviateur et le scoliaste d'Aristophane nous ont conservé une inscription en deux distiques, qui aurait été gravée sur son tombeau, et qui en rappelant le nom de son père et celui de sa seconde patrie, avec la simple mention de son origine dorienne, semble constater le fait capital de sa métamorphose ionienne et attique. D'autres voulaient qu'il fût mort à Pella en Macédoine, sans doute dans une visite à la cour polie d'Archélaüs, ce qui paraît provenir d'une confusion; d'autres, le rapprochant ici encore de Thucydide, parlent d'un tombeau que lui auraient élevé les Athéniens parmi les monuments de Cimon, et qui, s'il exista, ne put être qu'un cénotaphe, témoignage de leur reconnaissance aussi bien que de leur admiration.

Voilà tout ce que l'antiquité nous apprend sur la vie et la mort d'Hérodote, tout ce que nous fournissent de plus positif et de plus vraisemblable à cet égard les inductions tirées de ce livre qui fut la pensée, l'occupation directe ou indirecte de son existence entière, qui fait aujourd'hui encore la gloire de son nom. Disciple des vieux conteurs d'Ionie, mais disciple supérieur à ses maîtres, et par son génie propre et par l'époque où il vint, par ce développement nouveau de l'esprit grec qui résulta des guerres médiques, et qu'il représente un des premiers, de bonne heure il s'aperçut de ce qui manquait à ses devanciers, pour le fond comme pour la forme, pour la critique comme pour le récit des faits, pour les idées comme pour l'ordonnance et le style de la composition. Sa vocation, vraiment historique, grandit et se détermina dans le cours de ces longs voyages qu'il entreprit pour en satisfaire le premier besoin, surtout dans ces temps-là, celui de voir et de s'enquérir par soi-même, de puiser aux sources de toutes sortes, observations et recherches immédiates, communications des lettrés, entretiens avec les témoins ou les acteurs des événements, les dépositaires des traditions et des dires quelconques. Son jugement si pénétrant, si sûr, si élevé, se fortifia, s'étendit, non-seulement par les comparaisons multipliées que lui fournirent ses excursions lointaines, par le spectacle de tant de scènes et de mœurs diverses, par l'échange de tant d'idées, mais plus encore peut-être par le séjour prolongé qu'il fit dans la Grèce d'Europe, principalement à Athènes, qui devenait à cette époque le foyer commun des arts et des lumières. Là celui qui sous d'autres influences, ou quelques années plus tôt, n'aurait été, selon toute apparence, qu'un successeur éminent d'Hécatée de Milet, un rival heureux d'Hellanicus de Lesbos (*voy.* ces noms) et le premier des logographes, devint un historien. Là dut lui apparaître, dans son unité et dans sa grandeur à la fois, l'œuvre d'art à laquelle il n'avait fait encore que préluder, et qu'il lui fut donné d'exécuter à loisir pendant sa longue retraite de Thurium. Les anciens historiens grecs, remarque justement Denys d'Halicarnasse, s'étaient bornés à raconter les événements de leur pays ou des pays étrangers, peuple par peuple et ville par ville, sans aucune liaison : Hérodote fit faire un grand pas à l'histoire, en formant un tout d'une multitude de faits divers qui s'étaient passés tant en Europe qu'en Asie. Et le lien de ce tout, pouvons-nous ajouter, il le chercha, non pas comme les plus avancés des logographes, non pas comme Hécatée, digne à d'autres égards d'être nommé son précurseur, dans le fil traditionnel des généalogies; il le chercha dans une idée, dans l'idée, aussi profonde que vraie, aussi dramatique que populaire, de la vieille querelle de l'Orient et de l'Occident. Par là, tandis que son oncle Panyasis, se trompant d'époque, avait tenté vainement de ressusciter l'épopée héroïque et fabuleuse, morte avec les cycliques, il créa, lui, homme de son temps, avec un plein succès, une épopée nouvelle, réelle et vivante; il éleva le récit en prose à la hauteur de la poésie. Il fut aux logographes, ses prédécesseurs, quelques-uns même encore ses contemporains, ce qu'Homère avait été aux antiques aèdes, ce qu'il fut à Hésiode.

Les anciens et les modernes ont été frappés sous divers points de vue de cette analogie entre l'œuvre d'Homère et celle d'Hérodote : elle est dans le fond de l'idée, elle est dans la forme générale de la composition, elle est dans le caractère même du sujet, et jusque dans la combinaison, aussi neuve que savante, du langage. Il y a, du reste, entre l'un et l'autre toute la distance de l'imagination, qui se plaît dans un monde idéal, à la réflexion, qui s'empare de la réalité;

tout l'intervalle qui sépare la jeunesse enthousiaste et pleine de foi de la maturité naïve encore, mais déjà riche d'observation et d'expérience. Homère chanta, Hérodote écrivit; tous deux animés d'une même inspiration, d'une même pensée à la fois nationale et poétique, tous deux s'adressant à la Grèce entière pour la glorifier dans son passé, pour lui plaire et pour l'instruire; mais tous deux placés en quelque sorte aux extrémités opposées de cette grande carrière de civilisation spontanée et d'art créateur, que la Grèce parcourut depuis la guerre de Troie jusqu'au siècle de Périclès. Aussi Hérodote, tout en donnant au récit en prose la forme la plus large et la plus belle, cette forme qui l'a fait qualifier d'homérique par les anciens eux-mêmes, consomme-t-il, au fond, le divorce de l'histoire avec la poésie, tranche-t-il le nœud qui jusque là avait plus ou moins tenu les logographes dans la dépendance des poëtes cycliques. S'il s'enfonce encore dans l'antiquité demi-fabuleuse; s'il aime à recueillir, à rappeler les traditions, les oracles, les légendes sacerdotales ou populaires; s'il mêle à ses récits la description des lieux, la recherche des origines; s'il ne se refuse aucune digression; si en cela il fait encore œuvre de logographe, œuvre de chroniqueur, du moins il est un élément qui chez lui domine tous les autres, l'enquête raisonnée sur le passé, ou l'*histoire*, au sens primitif du mot. Cherchant toujours et partout la vérité, distinguant soigneusement ce qu'il a vu, ce qu'il sait par lui-même et ce qu'il doit à des informations étrangères, n'affirmant que ce qu'il croit, et laissant le reste au jugement de ses lecteurs, il fait aussi œuvre de critique, et il demeure historien alors même que le terrain de l'histoire semble lui manquer. Ce terrain d'ailleurs est beaucoup plus solide pour lui que pour la plupart de ses devanciers, de ceux du moins qui, comme Hécatée, avaient prétendu traiter l'histoire générale. Au lieu de prendre son point de départ dans un passé reculé, dans la tradition, pour descendre de là au présent, c'est au voisinage du présent qu'Hérodote s'établit pour y rattacher de proche en proche, et en remontant, comme nous dirions, du connu à l'inconnu, tout ce qui dans les temps anciens, dans les vieux souvenirs, lui paraît important et digne d'intérêt. Et cela encore, il le doit à son siècle autant peut-être qu'à son propre génie; à ce siècle qui fut celui de Socrate, et qui en toutes choses commençait à substituer l'expérience à la foi et l'observation à l'hypothèse. Pénétré de cet esprit nouveau, de cet esprit pratique et positif, qui déjà perce en lui, qui dominera bientôt chez Thucydide, Hérodote envisagea le passé dans sa relation avec le présent, les peuples étrangers, les barbares, dans leur contact avec les Grecs, la terre elle-même dans ses rapports avec les hommes. Il est loin, toutefois, d'être, comme Thucydide, un historien déjà purement politique, uniquement préoccupé des choses de son temps, des intérêts de son pays, et appliquant toute sa science des affaires, toute la profondeur de son jugement, toute la vigueur de son éloquence, un peu sophistique, à la narration développée et raisonnée d'un seul et même grand fait. Si la méthode d'Hérodote est moins sévère, moins rigoureusement historique, on peut dire aussi que sa sphère est plus large et sa portée plus haute. Venu entre les guerres médiques, où la Grèce avait vaincu l'Asie, et la guerre du Péloponnèse, où elle commença à se déchirer de ses propres mains, il n'eut pas à hésiter sur le choix de son sujet; mais tout grand, tout varié qu'était en soi ce sujet, il l'étendit, il l'agrandit encore, en l'élevant jusqu'à cette conception qui, nous le répétons, donne à ses Histoires leur unité véritable, d'une lutte immémoriale et fatale de l'Orient et de l'Occident, des Grecs et des barbares. Par là il fit entrer dans son cadre tout ce qu'il savait des uns et des autres, tout ce qu'il avait appris, dans ses voyages et dans ses explorations de tous genres, sur les peuples et sur les pays qui, de près ou de loin, participèrent à cette lutte, et sur ceux même qui n'y furent pas mêlés. Ne s'arrêtant point aux causes prochaines des événements, mais doué d'une rare intelligence des causes éloignées, et pressentant cet enchaînement supérieur des choses humaines qui, comme dit Bossuet, de toutes les histoires forme une seule histoire, il trouva dans l'étendue de son esprit autant que dans sa vaste érudition, autant que dans son inspiration d'artiste et d'écrivain de génie, les moyens de réaliser cette sorte d'épopée historique qui, si elle n'est pas l'histoire universelle, en est au moins un magnifique prélude.

Il nous serait facile, si c'était ici le lieu, de justifier cette manière de considérer l'œuvre d'Hérodote, dans son double rapport avec ce qui la précède et ce qui la suit, et dans la pensée même qui a présidé à son exécution, par une analyse détaillée des neuf livres dans lesquels elle se divise, et auxquels le sentiment si sûr des Grecs, s'emparant de cette division, plus ou moins récente, a imposé les noms des neuf Muses. On y verrait que si la guerre des Hellènes avec les Perses, dominateurs de l'Orient, vainqueurs des Lydiens, des Babyloniens, des Mèdes, de l'Égypte, de la Thrace et de la Macédoine, mais s'en allant échouer dans les sables brûlants de la Libye et dans les déserts glacés des Scythes, avant de se briser contre la Grèce, pauvre et libre; on y verrait que si ce grand débat est bien, quoi qu'on en ait dit, le sujet principal et comme le pivot de toute la composition, autour de ce pivot tourne, en quelque façon, le monde, tel que l'auteur le connaissait, tel qu'il voulait le raconter et le décrire à ses compatriotes. De là cette large place donnée par lui à la géographie et à l'ethnographie à côté de l'histoire proprement dite; de là ces digressions mal à propos qualifiées d'épisodes, qu'il se reproche quelquefois, et qui en effet ne semblent

avoir pour but que d'étaler des connaissances nouvelles ou de charmer par des détails curieux. Les quatre premiers livres ne sont, à bien des égards, qu'une vaste introduction aux cinq derniers, qui contiennent le récit de la guerre d'Ionie et des expéditions dirigées successivement contre les Grecs par Darius et Xerxès. C'est dans ceux-là que le logographe paraît souvent vouloir prendre le pas sur l'historien, tellement que l'on est fondé à en supposer la rédaction antérieure à celle des autres. Mais le lien qui les unit à ceux-ci, dans une élaboration définitive, n'en est pas moins presque toujours manifeste; et si quelque chose nous frappe dans l'ouvrage d'Hérodote, entre toutes ses éminentes qualités, c'est précisément ce besoin d'unité, en même temps que de variété, qui lui fait rattacher au récit historique des descriptions de pays ou de mœurs, et même des dissertations scientifiques et philosophiques, que l'on serait tenté partout ailleurs de regarder comme des hors-d'œuvre. Voilà pourquoi, loin de suivre l'exemple de son prédécesseur Hécatée de Milet, qui avait séparé la géographie de l'histoire et les avait traitées chacune à part, il les réunit de nouveau l'une à l'autre, rétrogradant ainsi peut-être au point de vue de la méthode et de la rigueur logique, mais au point de vue de l'art rendant à l'histoire l'universalité du récit épique, et donnant du reste à la géographie de précieuses compensations : car non-seulement il agrandit en Europe, en Asie, en Libye surtout, le champ des connaissances positives, mais en renversant les barrières qu'avaient élevées autour de la science naissante les préjugés populaires ou systématiques, en substituant aux vaines théories des Ioniens l'esprit d'observation et d'expérience, il ouvrit une voie plus sûre aux découvertes nouvelles (1).

(1) La mappemonde d'Hérodote ne dépassait guère le rectangle compris entre 30° et 45° latitude nord, et 10° et 50° longitude est de Paris, ce qui représente à peine la 150e partie de la surface totale du globe. Hérodote ne se prononce pas bien clairement sur la forme de la Terre, bien qu'il raille ceux qui croient, avec Homère, à l'existence du fleuve *Okeanos*, coulant circulairement autour de la terre (II, 23; IV, 8 et 36). Il la divise en deux parties, séparées par la Méditerranée, le Pont-Euxin et la mer Caspienne : la partie septentrionale ou l'Europe, et la partie méridionale ou l'Asie; la Libye, ou l'Afrique, n'est selon lui qu'une dépendance, une presqu'île de l'Asie (IV, 41-42, 36). L'ouest et le nord de l'Europe lui sont très-peu connus, comme il l'avoue lui-même (III, 115) : il rapporte seulement que les Phocéens ont découvert la mer Adriatique, la Tyrrhénie, l'Ibérie et Tartessus (I, 163). Il nomme Gadira, situé en dehors des colonnes d'Hercule; il ignore la situation des îles Cassitérides, et l'Éridan, d'où l'on tirait le succin, lui paraît une fiction poétique (III, 115). Parmi les peuples du nord de l'Europe, il nomme les Scythes, les Gètes, les Métachlènes (habits noirs), les Agrippéens (têtes chauves), les Issédoniens, qui n'ont qu'un œil (IV, 23). De l'Asie, il cite l'Araxe, l'Indus, le Tigre, l'Euphrate, mais il ne connaît pas le Gange. De la Libye il mentionne Méroé, la capitale des Éthiopiens, le pays des Automoles, les Adyrmachides, qui font cuire leurs aliments dans les sables brûlants, les Nasamons, qui vivent de sauterelles (II, 31; IV, 168, 172, etc.), les Ammoniens, les Garamantes (IV, 183), les Atlantes, l'oasis Augila, les Malchyes près du lac Tritonis, les Lotophages, etc. Ce n'est qu'en passant qu'il mentionne Carthage et le commerce de cette ville avec les régions situées au dehors des colonnes d'Hercule (F. H).

Sans nous étendre davantage sur le plan et l'esprit des *Histoires*, essayons d'en caractériser brièvement l'exécution et de faire ressortir les mérites de ce style qui, non moins que l'ordonnance de la composition, a valu à Hérodote le surnom d'homérique. Si nous avons pu dire que sous ce dernier rapport, en organisant la logographie, en l'animant d'un souffle d'art, il a formé entre l'épopée et l'histoire une alliance merveilleuse, nous pouvons ajouter que sa manière, quoiqu'elle tienne encore à quelques égards de celle des logographes, fait la transition du récit épique au récit historique et de la poésie à la prose. On y sent presque partout non pas l'imitation, mais l'inspiration d'Homère. Même clarté, même simplicité, même abondance, un peu diffuse quelquefois, mais toujours pleine de naturel et d'harmonie : même grâce naïve, même vivacité pittoresque dans les descriptions comme dans les narrations. Quoique le but de l'histoire soit encore, et par-dessus tout, chez Hérodote de raconter et de peindre, quoiqu'il juge rarement et se livre peu aux réflexions générales, pourtant la vie intérieure des hommes qu'il met en scène, leurs motifs, les causes des événements, se révèlent par le mouvement même et par la vérité du récit. Il y sème, dans ce dessein, des discours, plus souvent encore des dialogues; mais ses discours ne ressemblent poïnt aux harangues étudiées de Thucydide : comme ses dialogues, ils sont la simple exposition des faits, avec leurs principes et leurs conséquences; ils en contiennent la moralité et quelquefois la philosophie. C'est ce qu'il faut dire aussi des sentences, qui se rencontrent çà et là, tantôt purement morales et pratiques, tantôt empreintes de cette teinte religieuse, mais mélancolique, où les idées de la fatalité et de la Providence se font en quelque sorte équilibre, et qui est depuis Homère jusqu'à Sophocle un des traits les plus saillants des premiers génies de la Grèce. Le mélange de tous ces éléments donne à la narration d'Hérodote un caractère à la fois épique et dramatique. Tout vit dans ses tableaux, tout y est en action, tout y reproduit la nature avec fidélité et avec énergie. Pour tout dire en un mot, c'est le fait même identifié avec la pensée de l'écrivain par la puissance de l'imagination et par le double sentiment de l'idéal et du réel, principe de la vraie beauté dans les arts.

La diction d'Hérodote est tout à fait en rapport avec les qualités générales de son exposition. Elle n'a plus la sécheresse et l'indigence, le défaut d'harmonie et d'éclat, reprochés à celle de la plupart des logographes, serviles imitateurs des cycliques; elle en garde la naïveté et la couleur antique. Elle s'est renouvelée, du reste, à la source homérique, ou plutôt Héro-

dote, tout en s'inspirant d'Homère, ici comme ailleurs, a été, comme lui, le créateur de sa propre langue. Par une combinaison savante du dialecte épique ou de l'ancien ionien avec le dialecte attique, tel que les poëtes athéniens et surtout les auteurs dramatiques avaient commencé à le fixer, il donna au récit historique un organe plus riche, plus souple et plus ferme. C'est là ce que veut dire le rhéteur Hermogène quand il oppose le dialecte mixte d'Hérodote à l'ionisme pur d'Hécatée. D'ailleurs, il ne faut pas beaucoup plus demander à l'un qu'à l'autre soit la structure logique du discours, soit la symétrie des périodes; la prose n'en est point encore là. Née depuis un siècle seulement, sous l'influence de la poésie, écrite dans le langage de l'épopée, elle en a conservé l'allure; elle suit encore la phrase et le rhythme poétiques. Toutefois, Denys d'Halicarnasse vante l'art d'Hérodote dans l'enchaînement comme dans le choix des mots, et trouve dans son style la force unie à la grâce; une foule d'autres anciens en célèbrent à l'envi la douceur, la mélodie, la majestueuse simplicité. Quand Winckelmann l'a comparé à l'ancien style de la sculpture grecque, qui manque de rondeur, peut-être n'a-t-il pas assez tenu compte de tous ces caractères, en se préoccupant trop d'un seul. Nous sommes plutôt tenté de voir dans ce développement calme, grave, harmonieux de la prose d'Hérodote, aussi bien que de son récit, le pendant des bas-reliefs contemporains du Parthénon.

Les anciens, qui ont exalté de concert la forme de l'ouvrage d'Hérodote, ne sont pas, à beaucoup près, aussi unanimes sur le fond; l'auteur a été à cet égard l'objet d'autant de critiques que d'éloges, tour à tour taxé de partialité et d'ignorance, d'imposture et de crédulité. La gloire de ce grand observateur, de ce grand peintre de la nature et des hommes, qui fut, au contraire, un des plus nobles caractères, des esprits les plus éclairés, les plus fermes de son temps, est d'avoir soulevé contre lui, même de son vivant, les traits de la médiocrité et de l'envie, de s'être vu à toutes les époques en butte à des attaques passionnées ou superficielles. Sa gloire non moins réelle est d'avoir été toujours mieux compris, mieux apprécié, à mesure que s'est étendue la sphère de l'expérience en géographie, en physique, en histoire naturelle, à mesure que la critique des faits ou des idées a fait un pas en avant dans la science de l'histoire. Tout au plus pourrait-on lui reprocher aujourd'hui une foi trop implicite dans la tradition, surtout quand elle lui vient de l'Égypte, une sorte de parti pris de rapporter à cette contrée, dont les merveilles l'avaient séduit, l'origine de presque toutes les institutions civiles et religieuses de la Grèce. Encore ces reproches sont-ils purement relatifs, tellement que les idées systématiques d'Hérodote sous ce rapport ont longtemps compté parmi ses découvertes. Les apologistes, du reste, ne lui ont pas plus manqué que les détracteurs, depuis la renaissance des lettres, à commencer, quant aux premiers, par Joseph Scaliger et par notre Henri Estienne, à finir par les auteurs de la grande Description française de l'Égypte, et par la plupart des voyageurs modernes en Orient. [M. Guigniault, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

L'édition originale du texte grec d'Hérodote fut publiée à Venise, en 1502, in-folio, par Alde Manuce. C'est un des plus beaux volumes que l'on doive à cet imprimeur célèbre; l'impression et le papier sont d'une beauté remarquable. En 1570 Henri Estienne mit au jour une édition belle et correcte du texte grec; il avait déjà, en 1566, publié la traduction latine de L. Valla, qui est fort élégamment écrite, mais qui est loin d'être exacte; et comme on ne saurait pas supposer le défaut de savoir chez cet érudit, il y a lieu de croire qu'il a travaillé d'après un manuscrit très-défectueux. En 1592 Henri Estienne exécuta à Genève une réimpression d'Hérodote, moins belle que l'édition de 1570, mais enrichie d'additions utiles; une autre édition, donnée par Paul Estienne, 1618, est d'une exécution médiocre, mais les additions présentent de nouveaux développements et le texte a reçu d'heureuses corrections. L'édition de Gale (Londres, 1679, in-folio) est peu commune et assez bonne; celle de Gronovius (Leyde, 1715, in-folio) est belle sous le rapport typographique; malheureusement le savant éditeur se laissa séduire par un enthousiasme peu réfléchi pour la bonté d'un très-ancien manuscrit conservé à Florence: il voulut corriger le texte d'après cette unique autorité, et le gâta par l'introduction de variantes vicieuses. L'édition de Wesseling (Amsterdam, 1673, in-folio) jouit d'une estime méritée; elle contient d'excellentes notes de Walcknaër, mais on doit reprocher à Wesseling de n'avoir pas corrigé la version de Valla et d'y avoir laissé les fautes qui la défigurent. L'édition de Reiz (Leipzig, 1778) offre un texte qui a été reproduit à plusieurs reprises et souvent amélioré; dans quelques passages les corrections, quoique vraisemblables, ne sont pas nécessaires. L'édition de Schæfer, entreprise à Leipzig en 1800, et dont le dernier livre n'a paru qu'en 1828, pourrait être l'objet d'un semblable reproche, quoiqu'elle témoigne d'une connaissance approfondie de la langue grecque. Borheck fit paraître à Lemgo, en 1781, un *Hérodote* qui fut réimprimé dans la même ville, 1808-1810, 3 vol. in-8°; le texte est corrigé avec une hardiesse qui n'a pas obtenu l'approbation des érudits. L'édition d'Édimbourg, 1806, 7 vol. in-8°, est jolie et fort correcte; celle d'Oxford, 1808, 2 vol. in-8°, reproduit avec soin le texte de Reiz; dans celle de 1809, même ville, 3 vol. in-8°, le texte a subi des corrections arbitraires. Nous arrivons enfin à l'édition de J. Schweighæuser, publiée à Strasbourg en 1816, 6 tomes en 12 vol. in-8°, et la meilleure de toutes celles

qui avaient paru jusque alors. L'habile et laborieux helléniste auquel on la doit a revu avec soin le texte grec sur six manuscrits; il a reproduit en entier les notes de Walckenaër et de Wesseling et en partie celles de Gronovius; il a corrigé la traduction de Valla; ses notes sont presque toutes grammaticales : il en est fort peu de géographiques ou d'historiques (M. Letronne a consacré à cette édition trois articles remarquables dans le *Journal des Savants*, novembre 1816, janvier et février 1817). Le travail de Schweighæuser a servi de base aux éditions d'Édimbourg, 1817, 2 vol. in-8°; de Glascow, 1818, 6 vol. in-8°; de Londres, 1824, 6 vol. in-8°. L'édition de Gail (Paris, 1821, 2 vol. in-8°), avec notes et les variantes de cinq manuscrits de la Bibliothèque impériale, est peu estimée. En 1824, un helléniste connu par d'importants travaux, l'éditeur de Suidas et des *Poetæ minores Græci*, T. Gaisford, publia à Oxford, en 4 vol. in-8°, un texte d'Hérodote revu avec soin; les variantes sont au bas des pages et les deux derniers volumes renferment les notes. Cette édition fut reproduite à Leipzig, 1824-26, 4 vol. in-8°. Une autre édition de Leipzig, 1824-26, 2 vol. in-12, se recommande par des notes succinctes sur la critique du texte. L'édition de Bæhr, Leipzig, 1830-35, 4 vol. in-8°, avec le texte de Gaisford et les notes et les commentaires savants de Bæhr et de Creuzer, a été réimprimée avec des additions considérables en 1856; cette dernière est la meilleure édition. Nous passons sous silence les éditions d'écoles et les éditions séparées de quelques livres, mais nous devons mentionner encore l'édition de Bekker, Berlin, 1833; celle de Palm, Leipzig, 1839, 3 vol.; celle de Wheler, Boston, 1842, 2 vol., avec des notes en anglais.

Profitant des travaux de ses prédécesseurs, M. Guillaume Dindorf a établi d'après les manuscrits un texte très-exact, et il a régularisé la confusion et l'instabilité perpétuelle que l'on remarquait dans les formes du dialecte dans lequel Hérodote écrivait. L'édition du texte avec traduction latine qu'il a publiée pour la *Bibliothèque Grecque* de M. Didot en 1844 est précédée d'un traité, aussi savant que complet, intitulé : *Dialectus ionica Herodoti cum dialecto attica veteri comparata.*

Traductions. Nous avons déjà parlé de la version latine de Valla; avant d'être jointe au texte grec, elle avait paru séparément à Venise, en 1474, in-fol., à Rome en 1475, in-fol., à Venise encore en 1494, à Paris en 1510, à Cologne en 1526 et en 1562; on en compte une quinzaine de réimpressions dans le cours du seizième siècle; celle de Francfort, 1620, in-8°, est la dernière qui ait vu le jour. En 1556 Pierre Saliat, secrétaire du cardinal de Châtillon, publia à Paris, in-fol., une traduction française d'Hérodote; elle fut réimprimée en 1575, 2 vol. in-16, et elle est complétement oubliée aujourd'hui; il en est de même de la traduction de Du Ryer, Paris, 1645, in-fol., qui obtint à diverses reprises (1660, 1665, 1713) l'honneur de reparaître sous un format plus portatif. En 1786, Larcher fit oublier tous ses devanciers; il mit au jour, en 7 vol. in-8°, la traduction d'Hérodote, avec des remarques historiques et critiques; elle reparut en 1802 (9 vol. in-8°), soigneusement revue et corrigée; quelques notes relatives à des points de chronologie, et qui avaient paru peu orthodoxes, sont retranchées. De bons juges reprochent à cette version de manquer d'élégance et parfois de fidélité. Le commentaire est prolixe, mais il renferme beaucoup de faits importants et de discussions neuves, quoiqu'il se trouve maintenant bien dépassé par les travaux de l'érudition contemporaine. Voir sur le travail de Larcher une notice de Chardon de La Rochette (*Mélanges de Critique*, t. III, p. 83-117). La traduction de M. Miot (Paris, F. Didot, 1822, 3 vol. in-8°, avec commentaire et cartes) a obtenu un succès mérité; deux écrivains renommés, Volney dans la *Revue encyclopédique*, Letronne dans le *Journal des Savants*, s'empressèrent d'en rendre un compte favorable. Elle est au niveau de la science et des progrès résultant d'une connaissance plus exacte de l'antiquité.

Les Italiens possèdent la traduction du comte Boiardo, imprimée à Venise, en 1533; on lui reproche beaucoup d'omissions et de nombreuses infidélités, ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait été réimprimée en 1538, 1553, 1565; Becelli et Mustoxidi ont donné de leur côté à Venise, en 1733, in-4°, et à Milan, en 1822, 2 vol. in-8°, des traductions d'Hérodote. Dès 1584 il avait paru en anglais une traduction anglaise des deux premiers livres; la traduction de Littlebury, 1709, et de Lemprière, 1792, plusieurs fois réimprimées, ne sont pas en grande estime; celle de Laurent, 1827, n'a pas eu de succès; celle de W. Belve, 1791, laisse fort à désirer, et toutefois c'est la plus répandue. Boner donna à Augsbourg, en 1535, in-fol., une traduction d'Hérodote, faite sur le latin de Valla, et non d'après le texte grec. Il en est de même de la version de Schwartzkopf; Francfort, 1593, in-fol. Celles de Goldhagen, 1756, de Degen, 1783, de Jacobi, 1799, de Lange, 1811, de Schrell, 1828, laissent beaucoup à désirer. On cite des traductions flamandes et danoises; il y en a une en grec moderne, Athènes, 1836, 3 vol. in-8°.

Les récits d'Hérodote ont été, indépendamment des travaux des commentateurs, l'objet des recherches de nombreux érudits. On a composé des dictionnaires spéciaux des locutions d'Hérodote : le *Lexicon Herodoteum* de Schweighæuger, 1824, 2 vol. in-8°, jouit d'une juste estime, et il a été réimprimé à Londres, en 1825 et en 1832. L'*Apparatus ad Herodotum intelligendum*, dû aux efforts de Borheck, Lemgo, 1795-1798, 5 vol. in-8°, renferme des matériaux utiles. La *Chronologie* d'Hérodote a été l'objet d'un travail étendu de Volney; sa

Géographie a fourni à J.-B. Gail la matière de 2 vol. in-8° (Paris, 1823), avec un atlas d'abord de 54 cartes, puis de 107. Mais cette production est oubliée, et ne vaut pas la *Géographie d'Hérodote* (en allemand), par Bobrik, Kœnigsberg, 1838, in-8°. L'ouvrage de Rennel : *The geographical System of Herodotus ;* Londres, 1790, in-4°, 1832, 2 vol. in-8°, a conservé une juste réputation. On peut citer encore, en fait de travaux du même genre : Talboys Wheeler : *The Geography of Herodotus, developed, explained and illustrated from modern researches ;* 1854, in-8°. Signalons aussi l'écrit de C. de La Nauze : *Idée générale de la Géographie d'Hérodote,* dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* t. XXXVI, et celui de Niebuhr : *Ueber die Geographie des Herodotus,* inséré dans le recueil des *opuscules* de cet éminent philologue, Bonn, 1828, in-8°, et traduit en anglais, Oxford, 1831, in-8°. Plusieurs érudits, tels que Palmer dans ses *Exercitationes in optimos Auctores Græcos,* et Reiske, dans les *Animadversiones in Græcos Auctores,* se sont occupés de divers passages d'Hérodote. L'ouvrage d'Henri Estienne : *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou traité préparatif à l'apologie pour Hérodote,* publié en 1566 et plusieurs fois réimprimé, est, on le sait, une satire amère contre le clergé catholique et non une explication d'Hérodote (1). G. B.

Bouhier, *Recherches et dissertations sur Hérodote ;* Dijon, 1746, in-4°. — Wesseling, *Dissertatio Herodotea ;* Dijon, 1758, in-8°. — Creuzer, *Herodot und Thucydides ;* Leipzig, 1798, in-8° ; *Commentationes Herodoteæ ;* Leipzig, 1819. — Sainte-Croix, *Examen critique des Historiens d'Alexandre.* — Dahlmann, *Herodot, aus seinem Buche sein Leben ;* Altona, 1823, in-8° ; un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur Hérodote. — Heyse, *De Herodoti Vita et Itineribus ;* Berlin, 1826, in-8°. — Jaeger, *Disputationes Herodoteæ ;* Gœttingue, 1828, in-8°. — Stadelmann, *Programmata III de Herodoto ejusque dialecto ;* Dessau, 1830-35. — A. de Jongh, *Disquisitio de Herodoti Philosophia ;* Utrecht, 1833, in-8°. — Blum, *Herodot und Ktesias, die frühesten Geschichtsforscher des Orients ;* Heidelberg, 1836, in-12. — Ley, *De tempore quo Herodotus mortem obiit ;* Cologne, 1836, in-8°. — J. Kenwick, *The Egypt of Herodotus, with notes and preliminary dissertations ;* Londres, 1841, in-8°. — Daunou, *Cours d'Études historiques,* t. VIII et IX. — K. O. Müller, *Geschichte der griechischen Literatur,* t. I, p. 480. — Hand, article *Herodot* dans l'*Encyklopædie* d'Ersch et Gruber. — Bæhr, *Commentatio de Vita et Scriptis Herodoti,* dans le t. IV de son édition, p. 374, etc., et une excellente notice sur les ouvrages modernes relatifs à Hérodote, dans le *Neue Jarhbücher für Philologie und Pædagogik,* vol. XLI, p. 371.

HÉRODOTE, médecin grec, vivait probablement vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Il appartenait à la secte des *Pneumatiques,* et pratiqua à Rome avec le plus grand succès. Il écrivit des ouvrages médicaux souvent cités par Galien et Oribase, mais dont il ne reste que des fragments, dont les principaux se trouvent dans la collection de Matthæi intitulée : *XXI veterum et clarorum Medicorum Græcorum varia Opuscula ;* Moscou, 1808, in-4°. Il ne faut pas confondre ce médecin avec un Hérodote, fils d'Aricus, né à Tarse ou à Philadelphie, élève de Ménodote et maître de Sextus Empiricus, et qui vivait dans la première moitié du second siècle après J.-C. (Suidas, au mot Σέξτος ; Diogène Laerce, IX, 116), ni avec un médecin qui selon Galien (*De bon. et prav. Aliment. succ.,* c. 4, vol. VI, p. 775 ; *De Meth. Med.,* VII, 6, vol. X, p. 474) conseilla, avec Euryphon, l'usage du lait de femme dans les maladies de consomption. Cet Hérodote, s'il était contemporain d'Euryphon, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C.

Il existe sous le nom d'Hérodote un court *Glossaire* de mots ioniques, communément imprimé avec le *Glossaire* d'Érotien, et qui paraît se rapporter aux œuvres d'Hippocrate. Franz, cependant, pense que ce petit ouvrage n'est pas destiné à expliquer la diction d'Hippocrate, mais celle d'Hérodote, et que cette destination l'a fait attribuer par erreur à un médecin ou à un grammairien du nom d'Hérodote. Quelques critiques attribuent à un médecin de ce nom deux traités compris dans les *Œuvres* de Galien sous les titres de *Introductio* ou *Medicus* et de *Definitiones Medicæ.* Mais si on doute avec raison que ces ouvrages sont de Galien, il est encore plus douteux qu'ils aient été écrits par un Hérodote. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca,* t. XIII, p. 185. — Sprengel, *Geschichte der Arzneikunde,* II, 124. — Hecker *Gesehichte der Heilkunde,* I, 461 ; II, 67. — Franz, *Preface* de son édition des *Glossaires* d'Érotien, de Galien et d'Hérodote ; Leipzig, 1780, in-8°.

HÉROET (*Antoine*), surnommé *la Maison-*

(1) Outre le grand historien, et trois médecins mentionnés plus bas, on trouve cités dans l'antiquité huit personnages au moins du nom d'Hérodote, savoir : un HÉRODOTE statuaire d'Olynthe, contemporain de Praxitèle et auteur de statues de Phryné et d'autres courtisanes (Tatien, *Adver. Græcos,* 53) ; — HÉRODOTE *de Chios,* fils de Basilidès, un des ambassadeurs ioniens qui après la bataille de Salamine vinrent à Égine demander aux Grecs de délivrer leur patrie (Hérodote, VIII, 132) ; — HÉRODOTE fils d'Apsodorus de Thèbes, vainqueur aux eux Isthmiques et à d'autres jeux, célébré par Pindare (Pindare, *Isthm.,* I et la note de Dissen) ; — HÉRODOTE auteur d'un ouvrage intitulé : Περὶ Ἐπιχούρου ἐφηβείας (Diogène Laerce, X, 4) ; — HÉRODOTE *d'Olophyxus* en Thrace, auteur d'un ouvrage Περὶ Νύμφῶν καὶ ἱερῶν (Étienne de Byzance, au mot Ὀλόφυξος ; Suidas, au mot Ὀλόφυξις ; Eustathe, *ad Hom. Iliad.,* V, 683) ; — HÉRODOTE auteur de mimes, qui vécut à la cour d'Antiochus II et fut très-estimé de ce prince (Athénée, I, p. 19) ; — HÉRODOTE frère de Ménandre *le Protecteur* vivait du temps de l'empereur Maurice, et écrivit une histoire qui commençait à la mort d'Agathias (Suidas, au mot Μένανδρος ; Codinus, *De Orig. Constant.,* p. 26 ; Malalas, *Chron.,* I, p. 200). « Faut-il ajouter à cette liste, dit M. Guignault, le compilateur de la *Vie d'Homère,* écrite en dialecte ionique, et souvent jointe aux éditions d'Homère et de l'historien Hérodote, sous le nom de ce dernier ? Ou bien ce biographe n'est-il qu'un pseudonyme, qui aura cherché à faire passer son œuvre, curieuse d'ailleurs, à l'abri de ce grand nom ? C'est la seule question sur laquelle on puisse être divisé aujourd'hui, quoique des anciens aient avancé et que des modernes n'aient pas craint d'admettre que ce pastiche, qui, dans le fond et dans la forme, fait disparate avec les *Histoires,* est l'ouvrage du même auteur. » (Étienne de Byzance, au mot Νέον τεῖχος. — Suidas, au mot Ὅμηρος ; Eustathe *Ad Hom. Il.,* p. 876. Z

Neuve, poëte français, mort en 1568 ; il embrassa l'état ecclésiastique, et devint évêque de Digne. Il ne faut pas se scandaliser si son nom se rencontre en tête d'un recueil intitulé : *Opuscules d'amour par Héroet, La Borderie et autres divins poëtes;* Lyon, J. de Tournes, 1547, in-8°. Ce volume, fort recherché des bibliophiles et dont le prix s'est élevé jusqu'à 100 fr. en vente publique, ne renferme de la part de l'écrivain qui nous occupe que des vers consacrés à l'amour spirituel. Semblable observation s'applique à un autre ouvrage d'Héroet, *La parfaite Amie, avec plusieurs autres compositions du même auteur;* Lyon, Est. Dolet, 1542, et Lyon, P. de Tours, même année; ces deux éditions sont fort rares l'une et l'autre. L'amour, dans ce petit poëme, est dégagé de toute pensée sensuelle ; *La parfaite Amie* a perdu l'objet de ses affections ; elle attend que la mort les réunisse et les fasse jouir ensemble de la béatitude céleste. L'auteur, qui avait étudié Platon, essaye de mettre en vers les théories du *Phèdre* et du *Symposium*, en les combinant avec le spiritualisme chrétien. Mais sa poésie, terne et diffuse, se prête mal à exprimer des idées aussi subtiles, et sa *Parfaite Amie* est fort ennuyeuse, bien qu'elle contienne des vers agréables, tels que ceux-ci, par exemple, qui ouvrent le poëme :

J'ay veu Amour pourtraict en divers lieux :
L'un le peinct vieil, cruel et furieux ;
L'aultre plus doulx, enfant, aveugle, nud :
Chascun le tient pour tel qu'il l'a cogneu,
Par ses bienfaictz, ou pour sa forfaicture.
Pour mieulx au vray diffinir sa nature,
Fauldroit tous cueurs veoir clercs et émondez,
Et les avoir premiérement fondez,
Devant qu'en faire un jugement créable :
Car il n'est point d'affection semblable,
Veu que chacun se forge en son cerveau
Ung Dieu d'amours pour luy propre et nouveau ;
Et qu'il y a (si le dire est permis)
D'aymer autant de sortes que d'amys.

Héroet ne s'en tint pas à sa *Parfaite Amie;* le sujet lui plaisait, et il y revint en traduisant librement en vers de dix syllabes *L'Androgyne* de Platon, et une *autre invention* extraite du même, *De n'aymer point sans estre aymé*. Regius (Louis Le Roy) fit réimprimer ces deux pièces dans son commentaire français sur le *Symposium* de Platon ; Paris, 1559, in-4°. Héroet adressa sa traduction de *L'Androgyne* à François Ier, avec une épître en vers, où il loue ce prince de protéger les lettres. G. B. et Z.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI, p. 141. — Viollet le Duc, *Bibliothèque poétique*, t. I.

HÉROLD (*Jean-Basile*), écrivain allemand, connu sous les noms de *Hochstattensis*, d'*Acropolitanus*, de *Basilius Joannes*, né en 1511, à Hochstædt, en Souabe, mort à Bâle, vers 1570 (1). On ne sait rien sur sa jeunesse. Après avoir fait un voyage en Italie, il apparut en 1539 à Bâle, où il se fit connaître par des ouvrages dans lesquels il défendit le protestantisme contre les attaques du parti catholique. Vers 1541 il obtint une cure dans le voisinage de Bâle, mais en 1546 déjà il revint dans cette dernière ville pour se consacrer entièrement aux travaux littéraires. Hérold a laissé un nombre fort considérable d'ouvrages, dont on trouve la liste dans la *Bibliotheca* de Gessner. En voici les principaux : *Philopseudes, sive pro Desiderio Erasmo Roterodamo contra Dialogum famosum anonymi cujusdam Declamatio;* Bâle, 1541 ; et dans les *Opera Erasmi*, Leyde, t. VIII ; — *Eugyppii Abbatis Thesaurus, ex sancti Augustini operibus editus;* Bâle, 1542, 2 t. in-f° ; — *Paradoxa Lippi Brandolini Aurelii, Augustiniani Heremitæ;* Bâle, 1543 ; — *Heydenwelt und ihrer Goetter anfænglicher Ursprung* (Le Paganisme et l'Origine des dieux des païens) ; Bâle, 1554, in-f° ; 2e édit., sous le titre : *Theatrum Divum Dearumve;* Bâle, 1628, in-folio ; — *Orthodoxographi Theologiæ sacrosanctæ ac sincerioris fidei Doctores numero LXXVI Ecclesiæ Columnæ luminaque clarissima;* Bâle, 1555, in-fol. ; — *Hæreseologia, sive syntagma veterum theologorum, tam græcorum quam latinorum, numero XVIII, qui grassatas in Ecclesia hæreses confutarunt;* Bâle, 1556, in-f° ; — *Exegesis, sive successionis Palatinæ Francicæ veræ illius Germanæ et nobilissimæ stirpis a J. Herold Hochstattensi delineatæ brevis ac succincta declaratio;* Bâle, 1556 ; — *Originum ac Germanicarum Antiquitatum Libri, leges videlicet Salicæ Ripuariæ, Alemannorum, Bojoariorum, Saxonum, Westphalorum, Angliorum, Werinorum, Thuringorum, Frisionum, Burgundionum, Longobardorum, Francorum, Theutonum;* Bâle, 1557, in-f° : ouvrage rare et estimé ; — *De Romanorum in Rhætia litorali Stationibus ac ex iis vicorum municipiorum et villarum, qui hodie supersunt, originibus;* Bâle, 1555 ; — *Francisci Petrarchæ Opera, quæ exstant, omnia. Adjecimus ejusdem authoris quæ hetrusco sermone scripsit carmina sive rhythmos;* Bâle, 1554, in-fol. Cette édition est précieuse, à cause du soin avec lequel les poésies latines de Pétrarque y ont été réunies. Les poëmes en langue italienne contiennent des incorrections nombreuses ; — des éditions de *Marianus Scotus* et de *Martinus Polonus;* — des traductions de quelques œuvres d'*Aristote*, de *Xénophon*, de *Plutarque*, de *Diodore*, d'*Érasme*, de *Cornelius Agrippa*, de *Macchiavel*, etc.

Il ne faut pas confondre notre Hérold avec le dominicain *Jean Herold*, qui vécut au quinzième siècle, et dont les savants travaux théologiques ont été publiés à Mayence, 1612, 3 vol. in-4°. R. L.

Sax, *Onomasticon literarium*, P. III, p. 240, et *Analecta*, p. 630. — Pantaléon, *Prosopographia*, P. III, p. 535.

(1) La date précise de sa mort est inconnue. Rien ne prouve qu'il vécût encore en 1581, comme le dit la *Biographie Michaud*. Le dernier ouvrage de Hérold est de 1566. A dater de cette époque on ne trouve aucune trace de la vie de l'auteur. Les *Opera Petrarchæ* publiés en 1581 ne sont que la seconde édition de l'ouvrage paru en 1554.

— Martin Hanskins, *De Scriptor. Rerum Roman.*, L. II, P. I, c. XXVII. p. 142-143. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique.* — D. Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. IX, p. 441-443.

HEROLD (*Louis-Joseph-Ferdinand*), musicien compositeur français, né à Paris, le 28 janvier 1791, et mort le 19 janvier 1833, aux Ternes, près Paris. Son père, professeur distingué de piano, originaire de Seltz en Alsace, et qui, après avoir étudié la musique en Allemagne, sous la direction d'Emmanuel Bach, était venu se fixer à Paris, lui enseigna dès l'enfance les premiers éléments de son art. Il ne s'opposa pas, comme l'ont dit plusieurs biographes, à ce que son fils fût musicien; seulement, il désirait avant tout lui faire donner une bonne éducation littéraire; aussi l'enfant fut-il mis de bonne heure dans une des meilleures pensions de Paris, où il ne tarda pas à se faire remarquer par ses succès. Il continuait en même temps l'étude de la musique, pour laquelle il se sentait déjà une vocation et qu'il apprenait en se jouant, comme on apprend la langue maternelle. La mort prématurée de son père, en lui faisant une nécessité de ce qui n'avait été jusque alors qu'un agrément, rendit ses progrès plus rapides encore, et au mois d'octobre 1806 le jeune Herold, déjà bon musicien, entra au Conservatoire, dans la classe de piano de Louis Adam, père du spirituel compositeur dont les arts ont eu récemment à déplorer la perte. Les leçons de l'habile maître profitèrent bientôt à l'élève, qui en 1810 remporta le premier prix de piano en jouant une sonate de sa composition, fait unique dans les annales du Conservatoire, car ce prix fut un double triomphe accordé à l'exécutant et au compositeur. Herold étudiait alors l'harmonie sous la direction de Catel; il passa ensuite dans la classe de Méhul, qui lui communiqua son goût pour les formes amples et dramatiques; ses progrès furent ceux d'un homme né pour être artiste : dix-huit mois lui suffirent pour être en état de se présenter au concours de l'Institut et d'y disputer le premier grand prix de composition musicale, qui lui fut décerné au mois d'août 1812. Sa cantate de concours avait pour sujet *Mademoiselle de La Vallière.*

Herold partit pour Rome, où l'appelait son titre de pensionnaire du gouvernement; il y resta une année, et se rendit ensuite à Naples. A peine arrivé dans cette ville, il y donna des leçons de piano aux princesses filles de Murat, et s'essaya bientôt après sur la scène lyrique en écrivant pour le théâtre *del Fondo* un opéra en deux actes, intitulé : *La Gioventù di Enrico Quinto*, qui obtint un succès non contesté. La vie douce et heureuse qu'il menait à Naples ne fut pas de longue durée; les événements de 1814 le forcèrent de s'éloigner de ce ciel enchanteur, et ce ne fut pas sans courir une foule de dangers qu'il parvint, en passant par l'Allemagne, à rentrer à Paris, vers la fin de 1815. Inutile de dire, sans doute, que l'unique but de ses pensées était le théâtre; mais alors il n'était pas plus facile qu'il ne l'est à présent à un jeune compositeur d'obtenir un poëme pour le mettre en musique, et de le faire représenter. La rare bienveillance d'un homme illustre, de Boieldieu, lui aplanit les obstacles. Boieldieu, qui avait découvert dans Herold le germe du talent, lui tendit une main fraternelle et l'admit à écrire un acte dans un opéra de circonstance auquel il travaillait, et qui fut joué en 1816, sous le titre de *Charles de France*, à l'occasion du mariage du duc de Berry. Cet ouvrage fit connaître avantageusement Herold, auquel Théaulon confia le livret des *Rosières*, opéra-comique en trois actes, qui fut représenté au mois de janvier 1817. La partition des *Rosières*, malgré les inexpériences qui s'y apercevaient, accrut l'estime qu'on avait déjà pour le jeune artiste. Quelque temps après, il donna *La Clochette*, autre opéra comique, en trois actes, qui indiquait de sensibles progrès dans l'art d'écrire pour la scène. Le gracieux petit air, *Me voilà! me voilà!* qui devint bientôt populaire, un duo au deuxième acte et de charmantes phrases répandues dans l'ensemble de l'ouvrage, attestaient d'heureuses inspirations mélodiques; l'air passionné d'*Azolin* dénotait une âme chaleureuse; le final du premier acte et plusieurs autres morceaux faisaient pressentir un compositeur d'un ordre supérieur; on trouvait en outre dans la partition des effets d'instrumentation entièrement neufs. Le succès de *La Clochette* acheva de mettre le nom d'Herold en évidence. Cependant, près de dix-huit mois s'écoulèrent avant qu'on offrît à l'artiste une nouvelle occasion de fortifier sa réputation naissante. Il employa ce temps à composer des morceaux de piano remplis de distinction. Enfin, au mois de septembre 1818, il reparut au théâtre par *Le premier Venu*, comédie de Vial, qui avait eu un grand succès à l'Odéon et que l'auteur avait arrangée en opéra comique. Cette pièce spirituelle, mais froide, était peu favorable à la musique, ce qui n'empêcha pas Herold d'écrire un excellent morceau sous le rapport de l'invention, de l'entente de la scène et du mérite de la facture, dans le trio des trois hommes qui feignent de dormir. L'ancien opéra comique des *Troqueurs*, de Vadé, dont il refit la musique, et qui fut représenté au commencement de 1819, ne fut pas plus heureux, quoiqu'il y eût de charmantes choses dans la partition. Cet ouvrage fut bientôt suivi de *L'Amour platonique*, qui fut mis à l'étude et retiré après la répétition générale. L'année suivante Hérold donna *L'Auteur mort et vivant*, qui n'eut point de succès. Une sorte de fatalité semblait poursuivre le compositeur, dont les débuts avaient annoncé une brillante carrière. Les échecs successifs qu'Herold avait éprouvés achevèrent de jeter le découragement dans son âme, et ce ne fut qu'après trois années de silence qu'il tenta de nouveau les chances du théâtre en écrivant *Le Mu-*

letier. Le genre tant soit peu leste de la pièce, dont le livret était de M. Paul de Kock, effaroucha d'abord les puritains du parterre; mais la musique colorée, dramatique, remplie de traits heureux et d'effets nouveaux, finit par vaincre toutes les oppositions, et plus de cent représentations dédommagèrent la direction des embarras dont il lui fallut triompher pour faire admirer et applaudir ce petit chef-d'œuvre. Hérold donna ensuite à l'Opéra *Lasthénie*, composition gracieuse, qui n'avait d'autre défaut que d'avoir pour base un sujet grec à l'époque où ce genre ne jouissait d'aucune faveur; il écrivit aussi pour le même théâtre, en collaboration avec M. Auber, *Vendôme en Espagne*, opéra composé à l'occasion des succès de l'armée française pendant la campagne d'Espagne, en 1823. L'année suivante, l'administration de l'Opéra-Comique le chargea d'écrire la musique d'une autre pièce de circonstance intitulée *Le Roi René*.

Mais tous les ouvrages qu'Hérold avait faits jusque là n'étaient encore que les essais plus ou moins heureux d'un talent qui cherche à se frayer une voie et qui n'a pas la conscience de ses propres forces. Diverses circonstances, tout en concourant au développement des facultés du compositeur, étaient venues jeter le doute dans son esprit. Nommé pianiste-accompagnateur de l'Opéra-Italien de Paris, en 1816, il avait échangé ces fonctions quelques années plus tard pour celles de chef des chœurs au même théâtre. Cette position, qui exigeait l'emploi de la plus grande partie de son temps, avait eu du moins pour lui l'avantage de l'initier aux chefs-d'œuvre de cette scène et de lui faire faire des études approfondies de l'art du chant. En 1821, l'administration du théâtre l'avait chargé d'aller choisir des chanteurs en Italie, et le résultat de ce voyage avait été l'engagement de Galli et de M^me^ Pasta; il avait aussi désigné Rubini et M^me^ Pisaroni, qui vinrent ensuite à Paris. Témoin des éclatants succès de Rossini, dont il accompagnait les œuvres, Hérold se persuada qu'il n'existait plus d'autre moyen d'obtenir les applaudissements du public que d'imiter les formes de la musique à la mode. De là vinrent les changements que l'on remarque dans sa manière à cette époque. Beaucoup d'autres compositeurs firent comme lui, mais ils n'avaient pas son talent; d'ailleurs Hérold ne dissimulait pas ses emprunts, et s'il imitait, il le faisait en homme supérieur, qui comprend ce qu'il y a de transmissible dans les arts et ce qui peut devenir la propriété de tous. *Marie*, opéra en trois actes, représenté en 1826 à l'Opéra-Comique, signala le retour d'Hérold vers le genre qui convenait à la nature de son génie; cette production remarquable de grâce et de sentiment obtint un succès complet. Le moment était venu où l'artiste aurait pu prendre le rang dont il était digne, si son entrée à l'Opéra comme premier chef du chant lui avait laissé le temps de profiter de la justice tardive qui lui était rendue. Cette place, dont il aurait pu se passer, et qu'il conserva jusqu'à sa mort, lui était devenue nécessaire par l'habitude, et il aurait été l'homme du monde le plus malheureux s'il ne s'était cru obligé de consacrer les trois quarts de sa vie au théâtre. Les devoirs multipliés de ses nouvelles fonctions l'empêchèrent de profiter des circonstances favorables qui se présentaient, et ses loisirs ne furent employés qu'à composer la musique de quelques ballets, parmi lesquels on distingue ceux de *La Somnambule*, de *La Fille mal gardée*, et de *La Belle au bois dormant;* il écrivit aussi vers le même temps l'ouverture et les chœurs d'un drame représenté à l'Odéon sous le titre du *Dernier Jour de Missolonghi*. Enfin, en 1829, Hérold reparut sur la scène de l'Opéra-Comique par *L'Illusion;* il venait d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Sans être à la hauteur de *Marie*, la partition de *L'Illusion*, dans laquelle le musicien avait transporté l'ouverture qu'il avait écrite précédemment pour *L'Amour platonique*, ne laissa pas que d'obtenir un fort honorable succès. Cet ouvrage fut suivi d'*Émeline*, qui ne réussit pas; mais Hérold prit bientôt une éclatante revanche par *Zampa*, qui fut représenté au mois de mai 1831. *Zampa*, dont le sujet, éminemment dramatique, convenait plutôt au grand Opéra qu'à l'Opéra-Comique, eut un succès non moins brillant en Allemagne qu'en France. Hérold donna ensuite un petit opéra en un acte, *La Médecine sans Médecin;* il travaillait alors à sa partition du *Pré aux Clercs*, qui devait être pour lui le chant du cygne, car déjà il subissait les atteintes de la terrible maladie à laquelle son père avait lui-même succombé. De fréquents crachements de sang lui avaient donné le sinistre avertissement de suspendre ses travaux, mais rien ne put le détourner de suivre les répétitions de son ouvrage. Ses forces étaient épuisées lors de la première représentation du *Pré aux Clercs*, qui eut lieu le 15 décembre 1832, et pendant que le public enthousiasme le rappelait à grands cris, on le ramenait chez lui presque mourant. Le mal empira avec une rapidité effrayante, et peu de jours après il expirait, entre les bras de sa vieille mère, de sa jeune femme et de ses trois enfants (1); il était âgé de quarante-deux ans. Hérold n'avait jamais voulu permettre qu'on fît son portrait; quelques instants après qu'il eut cessé de vivre, le peintre Girod reproduisit avec un rare bonheur cette physionomie pleine d'expression, de finesse et d'énergie, à laquelle la mort

(1) Hérold s'était marié en 1827; il a laissé deux filles et un fils, qui est aujourd'hui avocat à la cour de cassation. Nous devons à l'obligeance du fils du célèbre compositeur la communication de renseignements qui nous ont mis à même de rectifier diverses inexactitudes de dates et de faits qui se trouvent dans les biographies publiées jusqu'à ce jour sur son père.

n'avait presque rien ôté de son caractère. Herold fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise, où il repose non loin de la tombe de son maître Méhul. Il laissait inachevée la partition d'un opéra intitulé *Ludovic*; cet ouvrage fut terminé par M. Halévy, et représenté en 1834.

Le Muletier, *Marie*, *Zampa* et *Le Pré aux Clercs* sont les quatre principales productions qui classent Herold dans l'histoire de l'art. La musique spirituelle et pleine de verve du *Muletier* n'est encore que le prélude d'une imagination prenant son essor, incertaine de la route qu'elle doit prendre, et qui va s'épanouir dans les douces et suaves mélodies de *Marie*. On trouve dans *Zampa* plus de maturité et de variété, plus de passion, plus de profondeur et de science. Dans *Le Pré aux Clercs*, composition du genre de *Marie*, mais plus dramatique, et qui fut son plus beau succès, Herold semble avoir résumé toutes les qualités de son talent, comme s'il eût eu le pressentiment de sa fin prochaine. Partout son instrumentation est d'une rare élégance, claire et sonore, sans bruit dans l'accompagnement du chant, vigoureuse dans les grandes péripéties. Point de ces remplissages, de ces lieux communs qui attestent la stérilité; chez lui toutes les ressources de l'art concourent à faire ressortir l'idée première; mais ce qui distingue surtout les ouvrages d'Herold, c'est la manière dont il traduit le sens des paroles et traite les voix. Par l'esprit, la grâce et l'élégance, il donne la main à Grétry, à Boieldieu, à Auber; parfois il atteint la verve de Rossini; le plus souvent il se rapproche de Mozart et de Weber par l'émotion du drame, par le sentiment mélancolique et par cette tristesse résignée, pénétrante et toute germanique qui règnent dans les productions de son génie. Cet artiste, que la mort enleva trop tôt pour qu'il pût être nommé de l'Institut, où sa place était marquée à l'avance, est une des plus belles gloires musicales de l'école française moderne.

Voici la liste complète des ouvrages qu'il a écrits pour le théâtre : *La Gioventù di Enrico Quinto*, opéra bouffe en deux actes, à Naples (1816); — à Paris, *Charles de France*, en deux actes, à l'Opéra-Comique (1816), en collaboration avec Boieldieu; la musique du second acte est d'Herold; — *Les Rosières*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1817); — *La Clochette*, trois actes, id. (1817); — *Le premier Venu*, trois actes, id. (1818); — *Les Troqueurs*, un acte, id. (1819); — *L'Amour platonique*, un acte, id. (1819). Après la répétition générale, Herold retira cet ouvrage, qui ne fut pas représenté; — *L'Auteur mort et vivant*, un acte, id. (1820); — *Le Muletier*, un acte, id. (1823); — *Lasthénie*, un acte, au grand Opéra (1823); — *Vendôme en Espagne*, un acte, au même théâtre (1823), en société avec Auber; — *Le Roi René*, deux actes, à l'Opéra-Comique (1824); — *Le Lapin blanc*, un acte, id. (1825); — *Marie*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1826); — *Astolphe et Joconde*, ballet en deux actes, à l'Opéra (1827); — *La Somnambule*, ballet en trois actes, id. (1827); — *Le dernier Jour de Missolonghi*, drame avec ouverture et chœurs, au théâtre de l'Odéon (1828); — *Lydie*, ballet en un acte, à l'Opéra (1828); — *La Fille mal gardée*, ballet en deux actes, id. (1828); — *La Belle au bois dormant*, ballet en quatre actes, id. (1829); — *L'Illusion*, un acte, à l'Opéra-Comique (1829); — *Émeline*, trois actes, id. (1829); — *L'Auberge d'Auray*, un acte, id. (1830), en collaboration avec M. Carafa; — *Zampa*, trois actes, id. (1831); — *La Marquise de Brinvilliers*, trois actes, id. (1831), composé en société avec Auber, Batton, Berton, Blangini, Carafa, Cherubini et Paër; les morceaux désignés sous les numéros 1 et 10 sont d'Herold; — *La Médecine sans Médecin*, un acte, au même théâtre (1832); — *Le Pré aux Clercs*, trois actes, id. (1832); — *Ludovic*, opéra comique en deux actes qu'Herold n'eut pas le temps d'achever, terminé par Halévy et représenté le 16 mai 1833; l'ouverture et les quatre premiers morceaux sont d'Herold. — Pendant son séjour comme pensionnaire à Rome, il composa un motet, deux symphonies, trois quatuors et une scène avec chœurs qu'il envoya à l'Institut. Herold a écrit en outre un nombre considérable de morceaux de musique pour le piano, tels que des sonates, des concertos, des variations sur des airs populaires français ou italiens, des caprices, des rondos, des fantaisies, la plupart sur des motifs tirés de ses propres opéras ou sur des thèmes de Rossini.

Dieudonné Denne-Baron.

Ch. Chaulieu, *Notice sur Herold*; dans la *Revue musicale*, année 1833. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Scudo, *Critique et Littérature musicales*. — *Documents inédits*.

* **HEROLD** (*Jean-Maurice-David*), naturaliste allemand, né à Iéna, le 3 janvier 1790, fit ses études dans sa ville natale et à l'université de Helmstædt, et devint en 1809 prosecteur à l'école de médecine de Halle. En 1811 il se rendit à Marbourg pour y terminer ses études, et après avoir obtenu le grade de docteur, il devint en 1816 professeur de médecine et en 1824 professeur de zoologie et directeur du musée zoologique. On a de lui : *Observata quædam ad capitis humani partium structuram et conditionem abnormem*; Marbourg, 1812; — *Entwickelungsgeschichte der Schmetterlinge* (Histoire de la Formation des Papillons); Cassel et Marbourg, 1815, in-4°, avec 33 planches; — *Physiologische Untersuchungen über das Rückengefæss der Insecten* (Recherches physiologiques sur la pièce dorsale des insectes); Marbourg, 1823; — *Exercitationes de Animalium Vertébris carentium in ovo formatione*; Marbourg, 1824, in-folio, avec 4 planch. coloriées; — *Von der Erzeugung der Spinne im Ei* (De la Formation de l'Araignée dans l'œuf); ibid.,

1825; — *Disquisitiones de Animalium Vertebris carentium in ovo formatione;* Francfort, 1835-1838, 2 livraisons. R. L.

Conv.-Lex. — Gersdorf, *Repertorium.*

HÉRON, rhéteur grec, d'une époque incertaine. Il était né à Athènes et fils de Cotys. Suivant Suidas, il écrivit des commentaires sur Dinarque, Hérodote, Thucydide, Xénophon; — un ouvrage intitulé : Αἱ ἐν Ἀθήναις δίκαι κεκριμένων ὀνομάτων, en trois livres; — un *Epitome* de l'histoire des Héraclides; — un ouvrage sur les anciens orateurs, intitulé : Περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων καὶ τῶν λόγων οἷς ἐνίκησαν πρὸς αλλήλους ἀγωνιζόμενοι. Tous ces ouvrages sont perdus.

Un grammairien du même nom, né à Éphèse, est cité par Athénée (II, p. 52; III, p. 76), et par le scoliaste d'Apollonius de Rhodes (I, 169; III, 2). Y.

Suidas, au mot Ἥρων. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 239. — Vossius, *De Historicis Græcis.*

HÉRON (Ἥρων), d'Alexandrie, mathématicien grec, élève de Ctésibius, vivait sous les règnes de Ptolémée Philadelphe et de Ptolémée Évergète, 284-221 avant J.-C. On ne sait rien de sa vie; mais on connaît ses inventions mécaniques par ce qui nous reste de ses ouvrages, et par quelques passages d'auteurs anciens. Il est surtout célèbre par un ingénieux appareil pneumatique appelé *fontaine de Héron*, dans lequel un jet d'eau est déterminé et maintenu par l'air comprimé. C'est une fontaine de compression dans laquelle l'eau est employée elle-même comme moyen de compression. Cet instrument n'est qu'un objet de curiosité, car avec l'appareil du physicien d'Alexandrie il est impossible d'exercer sur l'eau une compression aussi puissante que celle que l'on peut obtenir en condensant l'air à l'aide d'une pompe foulante. Un titre plus sérieux de Héron au souvenir de la postérité, c'est son invention de l'*éolipyle*. Si imparfait et à certains égards si futile que soit cet appareil, il n'en tiendra pas moins toujours une place dans l'histoire de la machine à vapeur. Voici le passage dans lequel Héron décrit son invention : « Faire tourner une petite sphère sur son axe au moyen d'une marmite chauffée : Soit une marmite contenant de l'eau et soumise à l'action de la chaleur; on la ferme au moyen d'un couvercle que traverse un tube recourbé dont l'extrémité pénètre dans une petite sphère creuse suivant un diamètre. A l'autre extrémité du diamètre est placé le pivot qui est fixé sur le couvercle au moyen d'une tige pleine. De la sphère sortent deux tubes placés suivant un diamètre à angle droit sur le premier, et recourbés à angle droit en sens inverse l'un de l'autre. Lorsque la marmite sera échauffée, la vapeur passera par le tube dans la sphère, et sortant par les tubes infléchis à angle droit, fera tourner la sphère de la même manière que les automates qui dansent en rond. » — « Voilà, sans contredit, ajoute Arago, une machine dans laquelle la vapeur d'eau engendre du mouvement et peut produire des effets mécaniques de quelque importance; voilà une véritable machine à vapeur. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle n'a aucun point de contact réel, ni par sa forme, ni par le mode d'action de la force motrice, avec les machines de cette espèce actuellement en usage. Si jamais la réaction d'un courant de vapeur devient utile dans la pratique, il faudra incontestablement en faire remonter l'idée jusqu'à Héron; aujourd'hui l'éolipyle rotatif pourrait seulement être cité dans une histoire de la vapeur, comme la gravure en bois dans l'histoire de l'imprimerie. » Voici les titres des ouvrages ou plutôt des fragments qui nous restent de Héron : Χειροβαλλίστρας κατασκευὴ καὶ συμμετρία (*De Constructione et Mensura manubalistæ*), publié pour la première fois en grec par Baldi, à la fin des Βελοποιηκά, cités plus bas, et inséré en grec et en latin dans la collection de Thevenot, Boivin et Lahire : *Veterum Mathematicorum Athenæi, Apollodori, Philonis, Heronis et aliorum, Opera;* Paris, 1693, in-fol.; — *Barulcus, sive de oneribus trahendis libri tres*, traité dont J. Golius rapporta d'Orient une traduction arabe, et qui est resté inédit; — Βελοποιϊκα, Βελοποιηκά ou Βελοποιητικά (*Sur la Construction des Traits*), publié en grec et en latin par Bernardino Baldi, avec des notes et une vie de Héron, Augsbourg, 1616, in-4°, et dans les *Veterum Mathem. Opera;* — Πνευματικά ou *Spiritalia*, publié en latin avec des notes par Commandine, Urbin, 1575, in-4°; réimprimé à Amsterdam, 1680, in-4°; à Paris, 1683, in-4°; et aussi (en grec et en latin) dans les *Veter. Math. Op.* Bernardo Aleotti en donna une traduction italienne, Bologne, 1547, in-4°; Ferrare, 1589, in-4°; il en existe encore dans la même langue deux traductions, l'une par Alessandro Giorgi, Urbin, 1592, in-4°, l'autre par J.-B. Porta, Naples, 1605, in-4°; enfin cet ouvrage a été traduit en allemand par Agathus Cario, avec un appendice par Salomon de Caus (1), Bamberg, 1687, in-4°; Francfort, 1688, in-4°. C'est le plus célèbre des ouvrages de Héron, celui où il décrit les deux inventions dont nous avons parlé plus haut. Ce traité appartient moins à la science sérieuse qu'à la physique amusante; il renferme la description d'une série d'appareils destinés à manifester certains effets curieux de l'air et de l'eau; les matières y sont exposées sans ordre et sans aucun développement théorique. Cependant Montucla l'appelle « un monument très-estimable du génie de Héron ». « On y remarque particulièrement, ajoute-t-il, que quoique de son temps l'élasticité de l'air fût inconnue, elle est presque toujours heureusement appliquée à produire son effet; ce sont d'ingénieuses récréations mathématiques »; — Περὶ αὐτοματοποιητικῶν (*De Automatorum Fabrica*

(1) C'est probablement dans l'ouvrage de Héron que Salomon de Caus puisa l'idée d'employer la vapeur comme force mouvante.

Libri duo; traduit en italien par B. Baldi, Venise, 1589, 1601, 1661, in-4°, et publié [grec et latin] dans les *Veter. Math. Op.*). Un fragment sur la dioptrique (grec) existe en manuscrit et deux fragments latins *sur les machines militaires* sont donnés par Baldi à la fin de l'ouvrage *sur les traits*. Proclus, Pappus et Eutocius citent encore sous le nom de Héron les ouvrages suivants, aujourd'hui perdus : Τά περὶ ὑδροσκοπειῶν; — Μηχανικαὶ εἰσαγωγαί; — Περὶ μετρικῶν; — Περὶ τροχιωδιῶν. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 234. — Murhard, *Catalogue*. — Heilbronner, *Hist. Math. univ.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 267. — Arago, *Éloge de Watt*, dans le t. I de ses *Œuvres*. — Lalanne, article *Vapeur*, dans l'*Encyclopédie moderne*. — Figuier, *Histoire des principales Découvertes scientifiques modernes*, t. I, p. 42.

HÉRON, surnommé *le jeune*, pour le distinguer du précédent, géomètre grec, vivait probablement sous Héraclius, 610-641 après J.-C. Dans son ouvrage sur la géodésie (ce mot est pris dans le sens de géométrie pratique), il prétend que les étoiles avaient changé leurs longitudes de sept degrés depuis le temps de Ptolémée; c'est sur cette indication astronomique que l'on a fixé d'une manière bien incertaine la date de sa vie. Il était chrétien. On lui attribue les ouvrages suivants : *De Machinis bellicis*, publié en latin par Barocius; Venise, 1572, in-4°; cet ouvrage existe en manuscrit dans la bibliothèque de Bologne; *Geodæsia*, publié en latin par Barocius avec le précédent : « Cet ouvrage, dit Montucla, n'est d'aucune importance; cependant, on y trouve la méthode ingénieuse de mesurer la surface d'un triangle rectiligne par la connaissance seule des trois côtés, sans rechercher la perpendiculaire; mais Héron la donne sans démonstration, et il est probable qu'elle est l'ouvrage de quelque mathématicien antérieur et plus profond »; — *De Obsidione repellenda*, Ὅπως χρὴ τὸν τῆς πολιορκουμένης πόλεως στρατηγόν πρὸς τὴν πολιορκίαν ἀντιτάσσεσθαι, publié en grec dans la collection des *Veter. Mathem. Opera*; — Παρεκβολαὶ ἐκ τῶν στρατηγικῶν παρατάξεων, inédit; — Ἐκ τῶν τοῦ Ἥρωνος περὶ τῶν τῆς γεωμετρίας καὶ στερεωμετρίας ὀνομάτων, publié en grec et en latin avec le premier livre d'Euclide par Dasypodius; Strasbourg, 1571, in-8°; — *Excerpta de Mensuris* (grec et latin) dans les *Analecta Græca* publiés par les Bénédictins; Paris, 1688, in-4°, t. I; — Εἰσαγωγὴ τῶν γεωμετρουμένων, inédit.

Il ne faut pas confondre Héron *le jeune* avec un géomètre du même nom, maître de Proclus; mais on peut, sans invraisemblance, l'identifier avec un écrivain byzantin qui vivait avant Constantin Porphyrogénète, et qui composa sur l'agriculture un ouvrage en vingt livres, aujourd'hui perdu, mais dont les *Geoponica* peuvent tenir lieu. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VI, p. 257. — Heilbronner, *Historia Mathes. univ.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 343.

HÉRON (*Louis-Julien-Simon*), agent révolutionnaire français, né à Saint-Malo, le 7 avril 1762, mort en 1796. Il était fils d'un fourrier des écuries de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France; lui-même fut fourrier du comte d'Artois. Il servit avec distinction comme officier de marine de 1778 à 1784. Le ministre de Calonne ayant refusé de lui allouer une indemnité à laquelle il prétendait avoir droit, il en conserva un vif ressentiment contre le gouvernement royal, et se montra dans toutes les journées sanglantes qui précédèrent la mort de Louis XVI, et joua le principal rôle dans presque toutes les arrestations de l'époque, notamment dans celles du banquier Van den Hyver, de Catherine Théos, dom Gerle (1) et de leurs sectaires, de l'ex-ministre des affaires étrangères Lebrun-Topino, etc. Son zèle ne connut bientôt plus de bornes, et il devint le grand pourvoyeur du tribunal criminel. En septembre 1792 il devint l'agent supérieur du comité de sûreté générale, et publia un libelle intitulé : *Complot d'une banqueroute générale de la France, et par contre-coup de la Hollande et de l'Angleterre, ou les horreurs de l'ancien et du nouveau régime mises au jour par le citoyen Héron, ouvrage rédigé par Marat, l'ami du peuple, député à la Convention nationale*, avec cette épigraphe : *Auri sacra fames*. Il avait surtout pour appui dans le comité Vadier, qui le défendit lorsque les communes de Paris et de Versailles le dénoncèrent à la Convention (décembre 1793). Bourdon de l'Oise l'accusa (20 mars 1794) d'être spécialement chargé de l'incarcération des vrais patriotes, auxquels dans ce cas on donnait une autre dénomination. La Convention, indignée, ordonna l'arrestation de Héron; mais Couthon, Moïse Bayle et Robespierre montèrent tour à tour à la tribune, déclarant que Héron avait été calomnié; qu'on lui devait l'anéantissement des conspirateurs les plus dangereux, tels que banquiers, agioteurs et autres restes de l'ancien régime; qu'il avait soustrait Marat à la fureur de ses assassins; qu'enfin il avait reçu cinq blessures dans la journée du 10 août en combattant à la tête des bataillons marseillais et après avoir fait mordre la poussière à plusieurs satellites du tyran. Le décret fut rapporté; mais après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), sur une nouvelle proposition de Bourdon de l'Oise, Héron fut arrêté. Lors de l'insurrection du 1er prairial an IV (mai 1795), Bourdon, qui n'avait pas cessé d'être son ennemi, demanda qu'enfin « on en débarassât le sol de la liberté ». Cette fois Héron et plusieurs autres furent envoyés devant le tribunal criminel d'Eure-et-Loir. L'amnistie du 26 octobre 1795 mit fin à la procédure. Héron ne survécut que quelques mois à sa mise en liberté. H. Lesueur et R.

(1) Voir notre article dom Gerle, et le *Rapport au comité de sûreté générale* fait par Héron et Martin; signé *Héron, Senard* et *Martin*, écriture de *Pille* (inédit).

Le Moniteur général, an II, nos 89, 95, 181, 316 ; an III, nos 250, 10, 44. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, passim. — Senard, *Les Révélations puisées dans les cartons des comités de salut public et de sûreté générale ;* dans la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution ;* Paris, 1824, in-8°. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1823).

HÉRON (*Robert*), littérateur écossais, né vers 1765, mort en 1807. Il reçut une éducation ecclésiastique, et devint prédicateur suppléant de la haute église d'Édimbourg. Pendant qu'il remplissait ces fonctions, il traduisit le *Voyage* de Niebuhr en Arabie. N'obtenant pas dans l'église l'avancement qu'il espérait, il s'adonna entièrement à la littérature, composant, traduisant et compilant pour les libraires. Il se rendit à Londres en 1799, et malgré un travail acharné, il vécut dans la gêne et tomba dans la misère. Il fut mis en prison pour dettes, et n'en sortit que pour aller mourir à l'hôpital. Les productions de Héron sont fort nombreuses ; la plus importante est une *History of Scotland ;* Perth, 1794-1799, 6 vol. Z.

Gentleman's Magazine. — D'Israeli, *Calamities of Authors.* — Watt, *Bibliotheca Britannica.*

HÉRON DE VILLEFOSSE (*Antoine-Marie*, baron), ingénieur français, né à Paris, le 21 juin 1774, mort en Normandie, le 6 juin 1852. Son père était receveur des consignations au parlement de Paris (1). Entré au collége de Navarre en 1780, Héron en sortit le 15 juillet 1789. Il se retira ensuite pendant quelque temps chez sa tante, la marquise de Malherbe, au château de Vaux en Normandie, où la levée de troupes contre la Vendée le fit incorporer dans les armées. Il se trouva à l'affaire de Pontorson, et revint à Paris après le licenciement de son bataillon. Il perdit plusieurs de ses oncles maternels sur l'échafaud, et avec eux une fortune considérable. L'ingénieur Cochin sauva le jeune Héron lui-même et le fit entrer, le 2 pluviôse an II (janvier 1794), à l'École des Ponts et Chaussées. L'année suivante il passa à l'École centrale des Travaux publics qu'on venait de fonder, et qui devint plus tard l'École Polytechnique ; il en sortit le second en l'an VI, et entra à l'École des Mines, où il resta jusqu'en l'an X. Le 5 nivôse de cette même année (25 décembre 1801) il fut nommé inspecteur ordinaire des mines, et partit en cette qualité pour le département de la Moselle ; il fut peu de temps après chargé de l'inspection des mines de la Meurthe et du Bas-Rhin. Après la conquête du Hanovre, le premier consul envoya Héron de Villefosse à Clausthal en qualité de commissaire du gouvernement en pays étranger, pour surveiller l'exploitation des mines du Hartz. Héron y resta jusqu'en 1805. Il visita en 1806 les mines et usines de la haute Saxe et de la Bohême, et après avoir séjourné pendant quelques mois à l'école des mines de Freyberg, il revint à Paris, où il fut nommé ingénieur en chef le 6 juin 1806. Il reçut ensuite l'importante mission d'aller à Varsovie faire des études sur les mines du pays conquis, et fut nommé, par un décret du 20 janvier 1807, inspecteur général des mines et usines situées dans les pays compris entre la Vistule et le Rhin. Après avoir visité tous ces établissements, il revint se fixer à Clausthal, où il résida jusqu'en 1809. A cette époque le royaume de Westphalie venait d'être fondé. Héron y organisa l'administration des mines. Le roi Jérôme Napoléon voulut le garder comme directeur général des mines du nouveau royaume ; mais Héron préféra rester au service de la France. Il organisa ensuite les mines du grand-duché de Berg ; puis, en 1810, à son retour de Dusseldorf, il visita les nombreuses mines de la Belgique et du nord de la France. Revenu à Paris, il fut promu inspecteur divisionnaire des mines.

Au milieu de ses voyages continuels et de ses missions, Héron trouva le temps de composer son grand ouvrage *De la Richesse minérale*, dont le premier volume parut en 1810 et les derniers en 1819. Cet ouvrage, fruit d'une longue expérience et de profondes études pratiques, est resté, malgré les immenses progrès que la science a faits, un livre utile aux ingénieurs et aux industriels qui s'occupent de métallurgie. Dans la quatrième partie du premier volume, intitulée *Administration politique des Mines et usines*, l'auteur jeta les bases de la loi du 21 avril 1810, qui constitue encore de nos jours le fondement de la législation en cette matière. Il a divisé son livre en deux grandes parties : l'une est relative à la direction économique des mines, l'autre à la direction technique. En 1813 Héron de Villefosse alla inspecter

(1) Sa famille était une des plus anciennes de la bourgeoisie parisienne. Elle remontait jusqu'au treizième siècle, et l'on trouve déjà Jean et Étienne Héron dans le livre de la taille de Paris de 1292. En 1403 Macé Héron, secrétaire du duc Louis d'Orléans, fils de Charles V, signa le testament de son maître. En 1435 un autre Macé Héron était trésorier général des guerres aux pays de Languedoc et de Guienne. Juvénal des Ursins, qui fut chancelier de France en 1445, avait épousé sa fille, Geneviève Héron, en 1423. Macé Héron s'était montré *si mouit brave et vaillant homme* qu'il reçut du roi en 1443 une pension de 600 livres *pour lui ayder à vivre honorablement sur sa vieillesse.* Plus tard on voit un Jacques Héron, marchand épicier apothicaire, ouvrir rue des Lombards, à l'enseigne du Marteau d'Or, un des magasins les plus considérables de la ville. Un de ses petits-fils fut élu jugeconsul des marchands de Paris en 1632, et laissa à sa mort la somme de 280,000 livres. En 1608 on trouve Claude Héron, avocat au parlement de Paris ; en 1637, François Héron, prélat, docteur en Sorbonne ; en 1664, Jacques Héron, conseiller du duc d'Orléans ; en 1668, Claude Héron, conseiller à la cour des aides ; en 1694, Claude-Vincent Héron, conseiller au parlement de Paris. Jacques-Philippe Héron, seigneur de La Thuillerie, écuyer, mort en 1736, fut trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres à Pignerol, conseiller du roi, secrétaire contrôleur général de la cavalerie légère de France en deçà des monts. Jean-Baptiste Claude Héron de La Thuillerie, né en 1736, mort en 1779, épousa la fille de Héron de Courgy, et succéda à celui-ci dans la charge de receveur des consignations. Il laissa trois fils : Marc-Jean Héron de La Thuillerie, membre de l'université, mort en 1826 ; don Charles Héron, officier au service d'Espagne, ancien gouverneur de Madrid sous Ferdinand VII, ensuite maréchal de camp ; et enfin Héron de Villefosse. Ce nom de Villefosse venait d'une branche collatérale éteinte, qui possédait une terre ainsi appelée en Belgique.

les mines et usines de la Carniole et de la Carinthie, et après un séjour de plusieurs mois dans celles d'Idria, il visita, en revenant à Paris, celles du pays de Salzbourg. Nommé maître des requêtes honoraire au conseil d'État en 1814, il fut attaché en 1815 au comité du contentieux comme maître des requêtes en service ordinaire. Dans cette même année il rendit de grands services à la ville de Paris comme auxiliaire du comte de Chabrol-Volvic, préfet de la Seine, dans ses relations avec les généraux des armées alliées au sujet des fournitures imposées à la capitale pendant l'occupation de cette cité par les étrangers. Le 18 février 1816, le conseil général lui vota une tabatière d'or ornée des armes de la ville en brillants, en déclarant que le succès obtenu « devait être attribué à l'estime particulière des souverains pour le fonctionnaire public dont l'administration, aussi sage qu'éclairée, n'a laissé dans les différentes parties de l'Allemagne où il a servi que d'honorables souvenirs ». Héron de Villefosse présida le jury dans l'affaire de La Valette, et ce dernier dans ses *Mémoires* déduit les raisons qui le lui firent accueillir avec plaisir comme juré. La même année 1816 Héron de Villefosse fit partie de la commission chargée de réorganiser l'École Polytechnique, et en fut nommé rapporteur. Le 10 juin, il devint membre libre de l'Académie des Sciences. En 1820 Louis XVIII le nomma secrétaire de son cabinet, place qu'il perdit à la mort du roi. Héron fut alors créé baron et conseiller d'État. Membre du jury central pour les expositions des produits de l'industrie de 1806, 1819, 1823 et 1827, il rédigea le rapport en ce qui concerne la métallurgie, pour les trois dernières de ces expositions. La révolution de Juillet lui fit quitter le conseil d'État. En 1832 il fut nommé inspecteur général de première classe et vice-président au conseil des mines de France. Sa santé le força à prendre sa retraite en 1834. Il passa les dernières années de sa vie en Normandie, où il est mort. Héron de Villefosse avait épousé, en 1811, sa parente, M^lle^ Chaumont de La Millière. Il a laissé trois fils de ce mariage.

On a de lui : *Essais sur l'Histoire de la Révolution française, par une société d'auteurs latins; Romæ prope Cæsaris hortos, et à Paris, près du jardin des Tuileries*, an VIII (1800), in-8° ; 2e édit., 1800; ce livre original, où il faisait l'historique de la révolution de 1789 à l'aide de passages pris dans Tacite, Cicéron, Tite Live, Salluste, Quintilien, etc., a pour épigraphe cette phrase de Tacite : *Reperies qui ob similitudinem morum aliena malefacta sibi objectari putent;* — *Nivellement des montagnes du Hartz, au moyen du baromètre;* — *De la Richesse minérale. Considérations sur les Mines, usines et salines des différents États, présentés comparativement, 1° sous le rapport des produits et de l'administration, dans une première division, intitulée : Division économique; 2° sous le rapport de l'état actuel de l'art des mines et usines, dans une seconde, intitulée : Division technique;* Paris, 1810-1819, 3 vol. in-4°; — *Atlas de la Richesse minérale, recueil de faits géognostiques et de faits industriels, constatant l'état actuel de l'art des mines et usines par des exemples authentiques tirés de célèbres établissements et rendus sensibles à l'œil au moyen de la représentation géométrique des objets;* 165 planches in-fol.; — *Chant polytechnique, chanson de table adressée, en* 1798, *aux élèves de l'École Polytechnique dont l'admission datait de la fondation de l'établissement;* Paris, 1821, in-8°; — *Rapport fait au jury central de l'exposition des produits de l'industrie française de l'année* 1823, *sur les objets relatifs à la métallurgie, et augmenté de quelques annotations;* Paris, 1824, in-8°; — *Des Combustibles minéraux, d'après un ouvrage allemand de M. Karsten;* 1826; — *Mémoire sur l'état actuel des usines à fer de France, considérées au commencement de l'année* 1826, *avec un supplément relatif à la fin de cette année, présentant un aperçu des mines de houille de la France et des usines à fer de la Grande-Bretagne;* Paris, 1826, in-8° : extrait des *Annales des Mines;* — *Recherches statistiques sur l'état actuel des usines à fer de la France;* 1827; — *Des métaux en France; rapport fait au jury central de l'exposition des produits de l'industrie française de l'année* 1827, *sur les objets relatifs à la métallurgie;* Paris, 1828, in-8°, avec 2 tableaux; — *La Vie heureuse et le Repos du Sage*, traduit de Sénèque, pour la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke; Paris, 1831, in-8°. Outre ces ouvrages, Héron de Villefosse a fait insérer dans le *Journal des Mines* les articles suivants : *Extrait d'un mémoire sur les mines de houille des départements réunis* (tome XI, 1801); — *Statistique des Mines et usines du département de la Moselle* (tome XIV, 1803); — *Extrait d'un mémoire sur la manière de fabriquer les essieux d'artillerie à l'usine de Halberg, près Sarrebrück* (tome XV, 1803); — *Considérations sur les fossiles et particulièrement sur ceux que présente le pays d'Hanovre, ou extrait raisonné d'un ouvrage de M. Blumenbach, ayant pour titre : Specimen Archæologiæ Telluris, terrarumque imprimis Hannoveranarum* (tome XVI, 1804); — *Extraits de deux rapports sur la partie financière des mines du Hartz* (t. XVI, 1804); — *Traité sur la préparation des minerais de plomb contenant les divers procédés employés au Hartz pour cet objet* (tome XVII, 1804); — *Note sur un produit des forges de M. Jomelles, à Marche-les-Dames* (tome XXIX, 1811); — *Note sur la*

ressemblance d'une substance qu'on obtient abondamment des usines à plomb et à cuivre du Bas-Rhin, avec un produit métallurgique qui se forme dans quelques hauts fourneaux du département de Sambre-et-Meuse (tome XXIX, 1811); — *Extrait d'un mémoire inédit sur l'état des mines du pays de Liége, et des rapports de MM. les ingénieurs au corps des mines sur la catastrophe de Beaujonc* (tome XXXI, 1812); — *Sur la construction des bords de chaudière dont on fait usage dans les salines du royaume de Westphalie* (tome XXXII, 1812).

L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*, suppl. — L. Valter, dans *Le Biographe universel;* 1844, 5e livr., p. 125; 6e livr., p. 238; 8e livr., p. 172 — *Notice biogr. sur M. le baron Héron de Villefosse*, extraite de la *Revue des Contemp.*, 7e livr., p. 153. — Quérard, *La France littéraire.* — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HÉROPHILE (Ἡρόφιλος), un des plus célèbres médecins grecs, vivait vers 300 avant J.-C. Il naquit à Chalcédoine en Bithynie, et vint s'établir à Alexandrie, sous Ptolémée Soter. Disciple de Praxagoras de Cos, il se fit une grande réputation comme médecin, et fut l'un des fondateurs de l'école de médecine d'Alexandrie. Aujourd'hui il est surtout connu par ses travaux d'anatomiste et de physiologiste. On lui attribue même l'honneur d'avoir fondé l'anatomie. Il porta du moins cette science au plus haut point de perfection qu'il était possible d'atteindre alors. Non content d'étudier, comme ses prédécesseurs, l'anatomie dans les animaux, il disséqua un grand nombre de cadavres humains, et l'on prétend même que dans son zèle scientifique il porta le scalpel sur des criminels vivants. Ce dernier fait, attesté par Celse et par Tertullien, est probable, quoique le chiffre de six cents criminels disséqués vivants donné par Tertullien soit certainement exagéré. Hérophile composa plusieurs ouvrages médicaux et anatomiques, dont il ne reste que les titres et des fragments qui ont été recueillis par C.-F.-H. Marx dans une dissertation intitulée : *De Herophili celeberrimi medici Vita, Scriptis, atque in medicina meritis;* Gœttingue, 1840, in-4°. Marx attribue à Hérophile un ouvrage Περὶ αἰτιῶν (*De Causis*), qui paraît appartenir plutôt à un de ses disciples, nommé Hégetor. Hérophile, comme nous l'avons dit, doit sa principale célébrité à ses recherches et à ses découvertes anatomiques, et plusieurs des noms qu'il donna aux différentes parties du corps humain sont encore en usage; par exemple le *torcular Herophili*, le *calamus scriptorius* et le *duodenum*. Il s'occupa particulièrement du système nerveux, et semble avoir connu la division des nerfs en nerfs de sensation (αἰσθητικά) et en nerfs de mouvement (προαιρετικά), quoiqu'il comprenne les tendons et les ligaments sous la dénomination commune de νεῦρον, et qu'il appelle quelques-uns des nerfs du mot de πόροι (*méats*). Il plaçait le siége de l'âme (τὸ τῆς ψυχῆς ἡγεμονικόν) dans les ventricules du cerveau. Cette idée est probablement le germe d'une doctrine développée par Sœmmering dans son traité *Ueber das Organ der Seele;* Kœnigsberg, 1796, in-4°. Le plus faible côté de la science d'Hérophile était sa pratique pharmaceutique. Il fut l'un des premiers médecins qui administrèrent à larges doses l'hellébore et d'autres drastiques, et qui sous prétexte que les maladies compliquées exigent des remèdes composés, mirent en usage ces mélanges hétérogènes qui ont si longtemps prévalu dans la matière médicale. Hérophile fut un des premiers commentateurs d'Hippocrate, et il donna une explication des mots de ce médecin devenus obscurs et tombés en désuétude. Il fonda une école médicale qui produisit beaucoup d'hommes éminents, et qui du temps de Strabon avait son siége à Men-Carus, près de Laodicée en Phrygie. Des médecins de cette école, les plus célèbres sont : Andréas, Apollonius, Mus, Aristoxène, Baccheius, Callianax, Callimaque, Démétrius, Dioscoride, Phacas, Gaïus ou Caïus, Héraclide, Mantias, Speusippe, Zénon et Zeuxis, qui presque tous écrivirent sur les doctrines de leur maître.

Y.

Haller, *Bibliotheca Anatomica.* — *Bibliotheca Medica practica.* — Leclerc, *Histoire de la Médecine.* — Sprengel, *Geschichte der Medicin.* — Éloy, *Dictionn. histor. de la Médecine.* — Littré, *Œuvres d'Hippocrate*, vol. I, p. 83. — *British and foreign Medical Review*, vol. XV, p. 109.

HÉROSTRATE (Ἡρόστρατος), Grec d'Éphèse, devenu fameux pour avoir incendié le temple d'Artémis à Éphèse, en 356. Le temple brûla dans la nuit même où naquit Alexandre le Grand, et l'historien Hégésias de Magnésie remarque que cet événement ne doit pas étonner, puisque la déesse était occupée loin d'Éphèse à l'accouchement d'Olympias : « parole assez froide pour éteindre l'incendie du temple », dit Plutarque, qui, blâmant le jeu d'idées d'Hégésias, commet lui-même un détestable jeu de mots. La remarque relative à l'absence d'Artémis est citée par Cicéron, qui n'en paraît pas choqué, et qui l'attribue à Timée de Tauromenium. Hérostrate, livré à la torture, avoua qu'il avait mis le feu au temple pour s'immortaliser. Les Éphésiens, après l'avoir condamné à mort, pensèrent frustrer son espoir en défendant de prononcer son nom. Malgré cette interdiction, Théopompe plaça Hérostrate dans son histoire, et le déroba ainsi à l'oubli.

Y.

Strabon, XIV, p. 640. — Plutarque, *Alexand.*, 3. — Cicéron, *De Nat. Deorum*, II, 27. — Valère Maxime, VIII, 14. — Aulu Gelle, II, 6.

HÉROUVILLE (*Jean* D'), humaniste français du dix-huitième siècle, était professeur de seconde au collége de La Marche à Paris. « On a de lui, dit Barbier, différentes pièces de vers latins, entre autres la traduction de l'*Horloge de*

sable, figure du monde, poëme du sieur de Caux, auteur des tragédies de *Marius*, de *Lysimachus*, etc. Cette pièce, avec la traduction du professeur d'Hérouville, fut imprimée à Paris, en 1714, in-4°. » L'abbé Saas a reproduit ces deux pièces dans son *Recueil de Fables latines et françaises ;* Anvers (Rouen), 1738, in-12.

J. V.

Barbier, *Examen critique et Compl. des Dict. histor.*

HÉROUVILLE (*N....* abbé D'), écrivain religieux français, né dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a publié, sous le voile de l'anonyme : *L'Imitation de la très-sainte Vierge, sur le modèle de l'Imitation de Jésus-Christ ;* Paris, 1768, in-24 ; réimprimée un grand nombre de fois, in-12, in-18, in-32, etc.; — *Neuvaine à l'honneur du sacré cœur de Jésus ;* Avignon et Paris, 1770, in-24 ; — *L'Esprit consolateur, ou réflexions sur quelques paroles de l'Esprit-Saint, très-propres à consoler les âmes affligées ;* Paris, 1775, in-12 ; souvent réimprimé ; — *Lectures chrétiennes sur différents sujets de piété ;* Paris, 1779, in-12.

J. V.

Quérard, *La France littéraire.*

HÉROUVILLE DE CLAYE (*Antoine* DE RICOUART, comte D'), écrivain militaire français, né à Paris, vers 1713, mort en 1782. Fils de Jacques-Antoine Ricouart, marquis d'Hérouville, il embrassa l'état militaire, et fit sous Louis XV les campagnes de Flandre et d'Allemagne dans différents régiments d'infanterie. Il obtint le grade de lieutenant général des armées du roi et fut nommé inspecteur général d'infanterie. « Il avait été question de lui pour le ministère sous Louis XV, dit Barbier, et il y serait parvenu sans un second mariage qu'il contracta, et qui fut considéré comme trop inégal. » On a de lui : *Traité des Légions, à l'exemple des anciens Romains, ou mémoires sur l'infanterie ;* 4e édition, La Haye et Paris, 1757, in-12 : les trois premières éditions avaient paru sous le nom du maréchal de Saxe, dans les papiers duquel on avait trouvé une copie de ce traité, qui lui avait été communiquée par l'auteur. Le maréchal approuvant ce travail, y avait joint quelques remarques et lui avait donné le titre de *Traité des Légions*. La *Correspondance* de Grimm nous apprend que le comte d'Hérouville avait résolu de mettre au jour une *Histoire générale des Guerres* dans tous les siècles et chez toutes les nations. On doit en outre au comte d'Hérouville des mémoires sur la garance, sur le colza, etc., et il a fourni des articles de minéralogie à la grande *Encyclopédie méthodique.*

J. V.

Barbier, *Examen critique et Compl. des Dict. histor.*

* **HERPIN** (*Jean-Charles*), agronome français, né à Metz, le 8 avril 1798. Fils d'un ancien marchand de draps, il était destiné au commerce ; mais il préféra l'étude des sciences, et s'occupa surtout d'économie domestique et de l'application des sciences naturelles à l'industrie. L'Académie de Metz lui doit sa fondation. Uni à M. Macherez, professeur de langues anciennes, M. Herpin fit en 1819 un appel aux hommes instruits de la province, et tous deux organisèrent un noyau de société savante, dont M. Herpin fut le secrétaire jusqu'en 1824. Ayant perdu son père et fait un héritage considérable, il alla à Montpellier, vint à Paris, et obtint le grade de docteur en médecine. Il fut un des grands propagateurs de l'enseignement mutuel, des cours de sciences appliquées pour les adultes et des écoles régimentaires. Les principaux écrits de M. Herpin sont : *De la Graisse des Vins, des phénomènes de cette maladie, de ses causes, des moyens d'y remédier et de ceux de la prévenir ;* Paris, 1819, in-8° ; — *Notice sur l'art de cultiver la vigne et de faire les vins dans quelques cantons du département de la Moselle, ou le pays messin ;* Metz, 1821, in-8° ; — *Instruction sur les premiers soins à donner aux noyés avant l'arrivée du médecin ;* Metz, 1822, in-12 ; — *Instruction sur les premiers soins à donner aux personnes asphyxiées par les vapeurs du vin ou de la bière en fermentation, par celles du charbon et de la braise allumés* (gaz carbonique) ; Metz et Paris, 1822, in-8° ; — *Recherches sur l'emploi de divers procédés nouveaux pour la conservation des substances animales ;* Metz, 1822, in-8° ; — *Description de plusieurs instruments nouveaux pour conserver et améliorer les vins ;* Metz, 1823, in-12 ; — *Perfectionnement dans la fabrication de l'amidon* (dans la *Revue encyclopédique*, avril 1823 ; les *Archives des Découvertes*, 1823 ; le *Bulletin de la Société d'Économie domestique ;* le *Journal des Connaissances usuelles*, 1829) ; — *Nouvelle Fontaine filtrante domestique, au moyen de laquelle on peut séparer à volonté du liquide à filtrer les corps étrangers qu'il contient et prévenir les inconvénients qui résultent du séjour du liquide sur son dépôt ;* Paris, 1823 (dans la *Bibliothèque physico-économique*), in-12 ; — *Récréations Chimiques, ou recueil d'expériences curieuses et instructives, auxquelles on a joint : un Précis élémentaire de Chimie ; l'Explication raisonnée des phénomènes produits dans les diverses expériences ; enfin, leurs applications à l'économie domestique et aux arts ;* Paris, 1824, 2 vol. in-8° ; — *Notice sur le Maltimètre, ou instrument propre à faire connaître la qualité du malt* (orge germée), *à déterminer et à régulariser la force des différentes sortes de bières ;* Versailles, 1830, in-8° ; — *Méthode naturelle de lecture à l'usage des écoles primaires, mutuelles ou simultanées ;* Paris, 1833, 3 vol. in-18 (dans la *Bibliothèque populaire*) ; — *Recherches économiques sur le son ou l'écorce du froment et des autres céréales ;* Paris, 1833, in-12 ; — *Instruction à*

l'usage des propriétaires de vignes sur la manière de fabriquer les vins mousseux, façon de Champagne; Paris, 1835, in-12; — *Recherches sur la destruction de l'alucite, ou teigne des grains;* Paris, 1838, in-8°; — *Programmes de divers prix proposés pour le perfectionnement des procédés et appareils pour le blanchissage du linge* (dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, 1839); — *Mémoire sur divers insectes nuisibles à l'agriculture, et plus particulièrement au froment, au seigle, à l'orge et au trèfle; ouvrage qui a obtenu en 1842 la grande médaille d'or de la Société royale et centrale d'Agriculture;* Paris, 1843, in-8°; — *Note sur divers moyens propres à la destruction de la pyrale de la vigne;* Paris, 1845, in-8°; — *Des conditions requises pour le chauffage des appartements, sous le double rapport de l'économie et de la salubrité* (dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, année 1846); — *Sur l'emploi du plâtre et du poussier de charbon pour désinfecter et dessécher immédiatement les matières fécales; sur la fabrication et les avantages de cet engrais (poudrette désinfectée); sur ses applications à l'agriculture; enfin, sur la possibilité de supprimer les fosses d'aisances dans la ville de Paris;* Paris, 1848, in-4°; — *Sur la cuscute (cuscuta europæa), plante parasite qui attaque particulièrement le lin, le trèfle et la luzerne;* Paris, 1850, in-8°; — *Destruction économique de l'alucite et du charançon, vivant renfermés dans l'intérieur des grains, au moyen du tarare à grande vitesse ou brise-insectes;* Paris, 1850, in-8°. M. Herpin a fait plusieurs rapports à la Société pour l'instruction primaire, notamment sur la nécessité d'établir des écoles primaires dans les régiments de l'armée, sur les concours ouverts pour la composition des livres populaires, sur les écoles primaires britanniques, sur le manuel des écoles, etc.; à la Société d'Encouragement: sur le pétrissage du pain, la fabrication des pâtes d'Italie et d'Auvergne, la préparation des vins, la conservation du lait et des substances alimentaires. Il a donné à la *Maison rustique du dix-neuvième siècle* l'article *Des soins à donner aux vins.* Il avait dressé le *programme d'un cours de physique et de chimie usuelles en seize leçons,* imprimé à Paris en 1828. Il avait signalé au ministre de l'instruction publique l'utilité de cours pratiques à l'usage des classes industrielles et obtenu l'autorisation d'en ouvrir un à Metz. Enfin, il a remporté le prix proposé par l'Académie de Lyon, en 1820, pour son *Essai sur les émanations insalubres des marais, sur leur nature, sur le mode de leur formation et la manière dont elles altèrent et infectent l'air atmosphérique.* J. V.

Notice bibliogr. et analytique sur les travaux du Dr J.-Ch. Herpin (de Metz) relatifs à l'écon. publique, aux arts agric. et industriels. — Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HERPORT (*Albert*), voyageur suisse, né à Berne, en 1641, mort vers la fin du dix-septième siècle. Entraîné par la passion des voyages, il alla s'engager dans la Compagnie hollandaise des Indes orientales comme soldat, et parcourut pendant neuf ans Batavia, Malabar, et la Cochinchine. A son retour, en 1668, il publia une relation de son voyage ornée de planches dessinées par W. Stettler, gravées par Conr. Meyer, sous ce titre : *Ost-Indianische Reisebeschreibung* (Description de Voyage aux Indes orientales); Berne, 1669, in-8°. L'auteur y parle d'hommes à queue qu'on aurait vus dans l'île de Formose. W. R.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HERRADE DE LANDSBERG, abbesse de Hohenbourg, morte le 25 juillet 1195. Issue de la noble famille alsacienne de Landsberg, elle entra dans le monastère de Hohenbourg, fondé au septième siècle par sainte Odile, fille d'Athalric ou Atticus, duc d'Alsace. Relinde, qui en était alors abbesse, avait une grande réputation de savoir et de piété. Herrade, formée par ses leçons, lui succéda en 1167. Plusieurs fondations pieuses témoignèrent de son zèle. Dans la dernière année de sa vie elle adoucit la captivité de Sibylle, veuve de Tancrède, roi de Sicile, laquelle avait été reléguée dans le monastère de Hohenbourg par l'empereur Henri IV. Herrade rédigea pour l'instruction et l'édification de ses religieuses un ouvrage intitulé *Hortus Deliciarum,* dont le manuscrit original se trouve dans la bibliothèque de Strasbourg. Cet ouvrage est une de ces compilations, comme le moyen âge en produisit beaucoup, qui rassemblaient toutes les notions capables d'intéresser des esprits ignorants, crédules, mais avides de science. Il est écrit en latin, et présente, comme l'ouvrage encyclopédique de Martianus Capella (*voy.* ce nom), un mélange de prose et de vers. Il se compose d'extraits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, de saint Augustin, de saint Isidore, saint Grégoire, saint Léonard, Rupertus, Honoré d'Autun, Pierre Lombard, Bède, Clément Romain, saint Anselme de Cantorbery, Fréculfe, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, Ives de Chartres, Maxime, Methodius, Smaragdus, Pierre Comestor, Léon Ier, saint Irénée, etc. Il est douteux qu'Herrade connût directement tous ces auteurs, et la plupart de ses citations sont probablement empruntées à des compilations analogues à la sienne. Ses notions sur la cosmologie, la chronologie, l'astronomie, la géographie, la mythologie, l'agronomie, proviennent en général d'un recueil intitulé *Aurea Gemma.* La première partie de l'*Hortus Deliciarum* est toute théologique. Après avoir traité de Dieu créateur et de la sainte Trinité, la docte abbesse passe à l'univers. Son astronomie et sa physique sont ce qu'elles pouvaient être au douzième siècle. Puis vient l'histoire à partir

d'Adam. Les principaux événements de l'Ancien Testament se succèdent entremêlés d'allégories et de paraboles. La géographie et la mythologie ne sont pas oubliées, et l'histoire des sirènes est suivie d'une longue dissertation sur l'Église. Plusieurs traités de discipline et de morale, un catalogue des papes finissant à Clément III, plusieurs calendriers, des cantiques, des poésies avec ou sans musique, à une ou plusieurs voix, terminent cette singulière encyclopédie monastique. Herrade, pour faciliter à ses religieuses l'intelligence de certains termes latins, a ajouté en interligne la traduction allemande de près de douze cents mots. Cette nomenclature a du prix pour la linguistique allemande du moyen âge. Le manuscrit de l'*Hortus Deliciarum* est orné d'un grand nombre de peintures, bonnes pour le temps, mais précieuses surtout à cause des indications qu'elles fournissent sur les costumes, les armures, les meubles, les ustensiles du douzième siècle. Elles ne sont pas non plus à dédaigner au point de vue de l'histoire des arts graphiques. L'ouvrage même ne sera pas consulté sans fruit, car s'il n'apprend rien sur les sujets dont il traite, il peut servir à l'histoire de la culture intellectuelle au moyen-âge. L. J.

Moritz Engelhard, *Herrad von Landsberg und ihr Werk;* Stuttgard, 1818, in-8°, avec un atlas de douze planches in-fol. — Alexandre Le Noble, *Notice sur le* Hortus Deliciarum; dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (IIIe livraison).

HERREGOUTS (*Henri*), dit *le vieux*, peintre flamand, né à Malines, en 1666. On ignore le nom de son maître, mais il se fait encore admirer par sa grande et belle manière, ses compositions pleines de goût, son dessin pur, sa couleur vraie, l'expression de ses figures et le naturel de ses accessoires. Il visita presque toutes les villes de la Belgique et y laissa des traces brillantes de son passage. Après s'être arrêté à Lierre, à Louvain, à Bruges, il se fixa à Anvers. Il a beaucoup travaillé avec le paysagiste Asselin, dont il faisait les personnages. L'époque précise de sa mort est restée inconnue. On connaît surtout d'Henri Herregouts : à Anvers, dans la chapelle des Tonneliers de l'église Notre-Dame, *Le Martyre de saint Matthieu;* — dans l'église des Jésuites : *Saint François-Xavier mettant en fuite les idolâtres en leur présentant le crucifix;* — aux Carmes, *des paysages;* — à Bruges, dans l'église Notre-Dame, *Saint Tryon;* — dans l'église Sainte-Anne, une vaste et belle composition représentant *Le Jugement dernier :* les figures sont deux fois plus grandes que nature; les *nus* et les *raccourcis* décèlent dans l'auteur une connaissance peu ordinaire de l'anatomie; — dans l'église des Jacobins : *Saint Dominique en oraison ;* et une *Apparition du Christ en croix;* — à l'hôpital de La Madeleine : *La Résurrection de Jésus; La Madeleine pénitente,* et *Le Christ au tombeau.*

Il laissa un fils, qui eut presque autant de talent que lui-même. **Herregouts** *le jeune* a exécuté à Bruges, dans l'église Sainte-Anne : *La Vierge* dans une gloire; — aux Carmes : *Un Prédicateur carme prêchant devant une assemblée de cardinaux et d'évêques; — La Présentation au Temple; — La Vierge et d'autres saints en prière,* etc. A. de Lacaze.

Jacob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders,* t. III, p. 337. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands,* t. III, p. 105. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

HERRENSCHNEIDER (*Jean-Louis-Alexandre*), météorologiste français, né le 23 mars 1760, à Grehweiler, près de Kreutznach, mort à Strasbourg, le 29 janvier 1843. Son père, prédicateur à Grehweiler, s'établit vers 1777 à Strasbourg. Le jeune Herrenschneider fit des études sérieuses à l'université de cette ville. Reçu maître ès arts et docteur en philosophie en 1782, il suivit des cours de droit pour complaire à sa famille, et prit le grade de licencié ès lois en 1785; mais son goût le portait vers les sciences exactes, et un de ses oncles, qui professait les mathématiques, étant venu à mourir, Herrenschneider sollicita et obtint l'autorisation de continuer son cours. Nommé ensuite professeur d'astronomie, il entreprit un voyage en France, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, visitant les observatoires et les astronomes. La suppression de l'université de Strasbourg lui enleva sa place. Il était à Strasbourg lorsque le peuple se mit à piller l'hôtel de ville, le 21 juillet 1789. Aidé de quelques citoyens courageux, il parvint du moins à sauver la chambre des contrats, où se trouvaient de précieux documents. Enfermé, ainsi que son père, pendant la terreur, ils durent tous deux leur liberté au 9 thermidor. Nommé membre du jury d'organisation de l'école centrale, et plus tard examinateur des aspirants à l'École Polytechnique, puis bibliothécaire de la ville, Herrenschneider fut chargé des cours de mathématiques et de philosophie au séminaire protestant lors de son organisation, le 20 mai 1803. A la même époque il professait la physique et la chimie à l'école centrale. A la création de l'université impériale, il obtint la chaire de physique à la faculté des Sciences de Strasbourg; il conserva cette position jusqu'en 1829. On doit à Herrenschneider une suite d'observations météorologiques, qu'il a publiées pendant plus de quarante ans, et qui portent notamment sur la pression de l'air, son état hygrométrique, sa température, l'aiguille aimantée, la direction des vents, la quantité de pluie tombée, l'intensité des orages, la température à quelques mètres de profondeur. Ces observations chaque jour répétées se trouvent comparées chaque année avec les observations faites à Paris. Herrenschneider laissa en mourant sa bibliothèque et ses instruments au gymnase et au séminaire protestant. En 1823 il avait fondé à Strasbourg une société de patronage pour les jeunes libérés. J. V.

Willm, *Notice biographique sur Herrenschneider, suivie des Discours prononcés sur sa tombe par M. Sarrus, doyen de la faculté des sciences de Strasbourg, et par M. A. Farqeaud, successeur d'Herrenschneider dans la chaire de physique;* Strab., 1843.

HERRENSCHWAND (*Jean-Frédéric* DE), médecin suisse, né à Morat, en 1715, mort à Berne, en 1796. Il fit ses études à Strasbourg, à Iéna et à Halle, visita la Hollande, l'Angleterre, la France et l'Allemagne, et fut pendant plusieurs années médecin particulier de Frédéric III, duc de Saxe-Gotha, et de Stanislas-Auguste, roi de Pologne. En 1779 il se fixa à Berne, où il mourut. On a de lui : *Discours fondamental sur la population;* Londres, 1786; — *Discours sur le crédit public des nations européennes;* Londres, 1787. — *Discours sur la division des terres en agriculture;* Londres, 1788; — *Traité des principales et plus fréquentes Maladies externes et internes;* Berne, 1788; texte allemand, Francfort, 1788; — *Économie politique et morale des hommes;* Londres, 1796, 2 vol.; — *Médecine domestique;* Berne, 1788. Dr L.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.* — *Biographie médicale.*

HERRENSCHWAND (*N.....*), économiste suisse, frère du précédent, avec lequel on l'a souvent confondu, né sans doute à Morat, mort probablement à Paris, après 1805. Il paraît avoir habité l'Angleterre de bonne heure, si l'on s'en rapporte à l'indication des lieux d'impression qui se trouve sur ses premiers livres. On croit aussi qu'Herrenschwand avait rempli les fonctions de juge supérieur dans les régiments suisses au service de France. Il vivait encore à Paris, retiré et isolé, en 1805. « Herrenschwand a beaucoup écrit, dit M. Joseph Garnier, mais il n'y a pas grand profit à tirer de la lecture de ses œuvres. Ses idées sont mal classées et généralement mal digérées. » Blanqui aîné, dans son *Histoire de l'Économie politique*, dit qu'Herrenschwand « forme la transition entre l'école de Quesnay et celle d'Adam Smith, » et qu'on peut « le considérer comme un philosophe imbu des doctrines de Mirabeau le père ». Dans son principal ouvrage, Herrenschwand présente d'abord de courtes considérations sur la population de trois catégories de peuples : les peuples chasseurs, les peuples pasteurs, et les peuples cultivateurs. Il traite ensuite du système d'agriculture absolue, nom sous lequel il comprend un état social où chaque individu se trouve obligé de pourvoir directement à tous ses besoins; puis du système d'agriculture fondé sur l'esclavage; et enfin du système d'agriculture relative, fondé sur un système de manufactures : système d'économie politique qu'il regarde comme « le plus téméraire que l'espèce humaine ait pu imaginer d'appliquer à son maintien ». En effet, « il croit naïvement, dit M. Joseph Garnier, que dans un pays manufacturier la moitié d'une nation est laissée dans une situation entièrement précaire pour sa subsistance, sans certitude de se la procurer par son travail, *nourrie un jour et périssant de misère un autre.* Le développement de cette pensée remplit la presque totalité du volume, qui n'a plus aucune autre division, et dans lequel il touche à diverses questions économiques, le plus souvent au point de vue agricole, et en opposition au système mercantile et même au commerce extérieur. Il est impossible de deviner ce que l'auteur s'est proposé dans sa conclusion. » Herrenschwand blâme le principe d'une liberté indéfinie dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, préconisé par Adam Smith. Le commerce extérieur, suivant lui, contrarie en temps de paix les progrès et la prospérité des nations, et son interruption en temps de guerre détruit cette prospérité. Au dogme de l'économie politique, *liberté et protection*, il substitue celui de *proportion et protection*. L'intérêt de l'argent, selon Herrenschwand, est plus haut chez les nations à prospérité rétrograde que chez les nations à prospérité arrêtée, et plus haut chez celles-ci que chez les nations à prospérité progressive. Il voudrait qu'on n'encourageât les machines que chez les peuples à prospérité progressive. Dans son dernier ouvrage, Herrenschwand se prononce, en fait de commerce extérieur, pour une balance exacte, ni favorable ni défavorable pour aucune des parties. Il attaque les banques de circulation, qui ne servent qu'à enrichir ceux qui les fondent et qui ont le grand inconvénient de donner aux gouvernements la facilité de réaliser des emprunts ruineux et de faire avec leur secours des entreprises destructives de toute prospérité. Il voudrait que chaque individu contribuât aux besoins de l'État suivant son propre revenu annuel, et il proscrit toutes les taxes indirectes, comme inégales et oppressives. Ses ouvrages sont : *De l'économie politique moderne : discours fondamental sur la population;* Londres, 1786, in-8°, dédié à Louis XVI; une autre édition a été faite à Paris, an III (1795), in-8°, à la suite de l'introduction de l'économie politique dans les écoles centrales; — *Discours sur le crédit public des nations de l'Europe;* Londres, 1786, in-8°; — *Discours sur la division des terres dans l'agriculture;* Londres, 1788, in-8°; — *Discours sur le commerce extérieur des nations européennes;* Londres, 1790, in-8°; — *De l'économie politique et morale de l'espèce humaine;* Londres, 1796, 2 vol. in-8°; — *Du vrai principe actif de l'Économie politique, ou du vrai crédit public;* Londres, 1797, in-8°; — *Du vrai gouvernement de l'espèce humaine;* Paris, 1803, in-8°. J. V.

J. Garnier, dans le *Dict. de l'Économie politique.*

HERRERA (*Gabriel-Alphonse* DE), agronome espagnol, né à Talavera, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Fils de Ferdinand de Herrera, professeur à l'université de

Salamanque, homme également versé dans les mathématiques et la philosophie, auquel Nicolas Antonio attribue des *Commentarii in Laurentii Vallæ Elegantiarum libros*, et *Disputa breve de ocho levadas contra Aristoteles y sus sequaces;* Salamanque, 1517, in-4°. Gabriel de Herrera fut aussi professeur à Salamanque. Il s'occupa surtout des auteurs grecs et latins qui ont écrit sur la culture des champs (*rei rusticæ scriptores*), et à la demande du cardinal Ximenès, il rédigea sur ce sujet une compilation, que ses contemporains accueillirent avec la plus grande avidité. Cet ouvrage parut sous le litre de *Obra de Agricultura, copilada de diversos autores;* Alcala, 1513, in-fol. (en caractères gothiques); il a eu vingt-huit éditions, dont aucune ne reproduit le texte original; mais la *Sociedad Economica Matritense* en a donné une nouvelle, conforme à l'édition princeps, dans son *Agricultura general, corregida y adicionada;* Madrid, 1818, 4 vol. in-4°. L'*Agricultura* de Herrera fut traduite en italien par Mambrino Roseo; Venise, 1568, 1577, in-4°. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 503.

HERRERA (*Ferdinand*), poëte espagnol, surnommé par ses contemporains *el Divino* (le Divin), né à Séville, en 1534, mort en 1597. Il entra dans les ordres. Sa profession ecclésiastique ne l'empêcha pas d'adresser des élégies amoureuses, conçues, il est vrai, dans un esprit tout platonique, à une dame qu'il célèbre sous les noms d'Estelle, Éliodore, Aglaé, et qui était, à ce que l'on croit, la comtesse de Gelves. Il fut l'ami de Cervantes, qui écrivit un sonnet en son honneur, et du peintre Pacheco, qui publia ses poésies. Lui-même en avait donné une édition à Séville, 1582. Il publia en outre : *Relacion de la Guerra de Chipre, y suceso de la batalla naval de Lepanto;* Séville, 1572, in-8°; — *Vida y Muerte de Thomas Moro;* Séville, 1592, in-8° : traduite du latin de Thomas Stapleton. Il donna aussi une édition des *Obras de Garcilaso de la Vega, con anotaciones;* Séville, 1580, in-4°. Le subtil et pédantesque commentaire dont Herrera a fait suivre les gracieuses poésies de Garcilaso de la Vega nous fait connaître ses propres idées littéraires. Il réclame d'abord le droit d'exclure de la haute poésie tous les mots qui donnent un air commun et familier à la pensée. Il soutient l'introduction dans la langue espagnole d'inversions, d'inflexions et de mots empruntés aux langues classiques. Ce moyen d'enrichir les idiomes modernes n'est pas absolument condamnable, mais il faut l'employer avec beaucoup de ménagement, et Herrera, passant de la théorie à la pratique, surchargea sa diction de fermes latins et italiens. En même temps il anticipa sur le mauvais goût que Gongora devait bientôt mettre à la mode. Ce dernier défaut est surtout sensible dans ses sonnets et ses *sestinas*, compositions maniérées, obscures, et en somme de fort petite valeur; mais d'autres parties de ses poésies sont excellentes, ses élégies, par exemple, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre de passion, de tendresse et d'harmonie. Aucun de ses ouvrages ne contribua autant à sa réputation que ses odes ou *canzones*, au nombre de seize. La marche majestueuse, le grand mouvement lyrique, le ton sonore de ces compositions respirent la vieille dignité castillane et s'élèvent bien au-dessus des raffinements de la poésie italienne. Ses deux meilleures odes ont pour sujets la bataille de Lépante, gagnée par son héros favori, le jeune et généreux don Juan d'Autriche, et le désastre du roi Sébastien de Portugal dans son expédition d'Afrique. Écrites lorsque l'impression produite par ces événements était encore vive, les deux odes d'Herrera répondent admirablement aux sentiments religieux et monarchiques qui animaient alors l'Espagne, et sont empreintes d'une haute et sincère inspiration. Les *Obras en verso* ou *Versos de Fernando de Herrera* furent réimprimées par les soins de François Pacheco, avec plusieurs poésies inédites et une spirituelle préface de Rioja; Séville, 1619, in-4°. L'édition la plus complète est celle de Fernandez, dans le quatrième et le cinquième volume de ses *Poesies castellanas*. Plusieurs poëmes de Herrera : *La Bataille des Géants;* — *Le Rapt de Proserpine;* — *L'Amadis;* — *Les Amours de Laurino et de Cœrona* ne sont pas venus jusqu'à nous, et si l'on en juge par les titres, le dommage n'est pas grand; mais on doit peut-être regretter la perte de ses *Églogues*, de ses *Vers castillans*, et surtout d'une *Histoire d'Espagne*, que, selon Rioja, il avait terminée vers 1590, et qui n'a jamais paru. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, 377. — Navarrete, *Vida de Cervantes*, 1819, p. 447. — *Seminario Pintoresco*, 1845, p. 447. — G. Ticknor, *History of Spanish Literat.*, t. II, p. 474.

HERRERA Y TORDESILLAS (*Antoine* DE), historien espagnol, fils de Rodrigo de Tordesillas et d'Agnès de Herrera, né à Cuellar de Ségovie, en 1559, mort à Madrid, le 29 mars 1625. Très-jeune encore, il fut le secrétaire de Vespasien de Gonzague, frère du duc de Mantoue, et vice-roi de Naples. Il suivit son patron en Espagne lorsque celui-ci obtint la vice-royauté de la Navarre et de Valence. Vespasien de Gonzague le recommanda en mourant à Philippe II, qui le nomma premier historiographe des Indes et un des historiographes de la Castille. Herrera conserva ces deux titres sous Philippe III et Philippe IV. Ses nombreux ouvrages sont tous écrits en espagnol; en voici les titres : *Historia general de los Hechos de los Castellanos en las Islas y tierra firme del mar Oceano;* Madrid, 1601, 4 vol. in-fol.; à la fin du second volume on trouve une *Descripcion de las Indias occidentales :* elle a été traduite en

latin par G. van Baerl et insérée dans son recueil intitulé : *Novus Orbis, sive descriptio Indiæ occidentalis ; accesserunt et aliorum Indiæ Occidentalis descriptiones ;* Amsterdam, 1622, in-fol.; et traduite en français, Amsterdam et Paris, même année. L'histoire de Herrera comprend huit *décades*, et s'étend, avec des tables géographiques, depuis 1472 jusqu'en 1554. André Gonzalez en donna une édition revue, et augmentée d'une continuation ; Madrid, 1729-1730, 5 vol. in-fol. Nicolas de La Coste en avait entrepris une traduction française ; mais la mort ne lui permit d'achever que les deux premières *décades ;* Paris, 1660-1671, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage est le chef-d'œuvre de Herrera. Sa position officielle lui ouvrit des sources interdites aux autres historiens, et dont il tira un excellent parti. D'après Robertson, « Herrera est de tous les auteurs espagnols celui qui nous a donné le récit le plus exact et le plus circonstancié de la conquête du Mexique et des autres événements d'Amérique. Le soin avec lequel il a consulté non-seulement les livres, mais les papiers originaux et les actes publics qui pouvaient jeter quelque lumière sur l'objet de ses recherches, surtout l'impartialité et la candeur qu'il a mises dans ses jugements, rendent ses *décades* fort précieuses. On pourrait même le placer parmi les meilleurs historiens de sa nation, sans l'ordre chronologique trop scrupuleux qu'il a voulu observer dans les événements du Nouveau Monde ; ce qui rend son ouvrage si diffus, si obscur, si décousu, que ce n'est qu'au moyen d'un travail pénible qu'on rassemble les diverses circonstances d'un fait. » Les qualités distinctives de cette histoire ne se retrouvent pas dans les autres ouvrages de Herrera, qui sont empreints d'un esprit de flatterie tout à fait contraire à la dignité et à l'impartialité de l'historien ; — *Historia de lo Sucedida en Escocia y Ingalaterra en quarenta y quatro años que vivió la reyna Maria Estuarda ;* Madrid, 1589, in-8° ; Lisbonne, 1590, in-8° ; — *Cinco Libros de la Historia de Portugal, y conquistas de las Islas de los Azores en los años de MDLXXXII y MDLXXXIII ;* Madrid, 1591, in-4° ; — *Historia de lo sucedida en Francia desde el año de MDLXXXV, que comenzó la Liga catholica, hasta en fin del año de MDXCIV ;* Madrid, 1598, in-4° ; — *Historia general del Mundo del tiempo del señor rey D. Felipe el Segundo, desde el año de MDLIX hasta su muerte ;* Madrid, 1601, 1612, 3 vol. in-fol. ; — *Tratado, Relacion, y Discurso de los Movimentos de Aragon ;* Madrid, 1612, in-4° ; — *Commentarios de los Hechos de los Españoles, Franceses, y Venecianos en Italia ; y de otras republicas, potentados, principes y capitanos famosos Italianos, desde el año de MCCLXXXI hasta el de MDLIX ;* Madrid, 1624, in-fol. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 128. — Robertson, *Histoire d'Amérique*, trad. de Suard. — Ticknor, *History of Spanish Liter.*, t. III, p. 141.

* **HERRERA** (*Cristoval-Perez* DE), économiste espagnol du quatorzième siècle. Il était médecin en chef des galères d'Espagne ; c'était un de ces hommes qui devancent les siècles dans la discussion de certaines questions fondamentales, à la solution desquelles tient le repos des sociétés. On a de lui : *Discursos del amparo de los legitimos pobres, y reduccion de los fingidos, y de la fundacion y principio de los Albergès de estos reynos y amparo de la milicia de ellos ;* 1598. Ce livre est prodigieusement rare, et nous ne savons pas même si on peut le rencontrer hors de la Péninsule. F. D.

Documents particuliers.

HERRERA (*Alonzo* Y), peintre espagnol, né à Ségovie, en 1559 (1). Il était l'ami et peut-être l'élève de Juan-Fernandez Navarete, surnommé *el Mudo* (le Muet). A la mort de Navarete, Herrera se chargea d'élever une fille naturelle que laissait son ami, et qu'il épousa dans la suite. Il se distinguait par un dessin d'une grande pureté et une brillante couleur. Il peignit en 1590 les six tableaux du maître autel de l'église de Villa-Castin représentant *La Nativité ; La Présentation au Temple ; L'Épiphanie ; Jésus avec les Docteurs ; La Résurrection ; La Pentecôte.* Ces morceaux excitèrent l'admiration d'Antonio y Segura, du F. Antonio de Villa-Castin, de Juan d'Urbino et d'autres maîtres de l'époque. Il est fâcheux qu'en 1734 on les ait confiés à un barbouilleur nommé Barmeja, qui, sous le prétexte de les restaurer, les gâta si complétement qu'ils sont aujourd'hui méconnaissables (2). On ignore l'époque de la mort de Herrera, qui paraît avoir peu produit, probablement parce qu'il était trop riche pour se livrer activement à la culture de son art. A. DE L.

Le P. Santos, *La Description del Escorial ;* Madrid, 1698. — Vincenzo Carducho, *Los Dialogos de la Pintura ;* Madrid, 1638. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

HERRERA (*Francisco*), surnommé *el Viejo* (le Vieux), célèbre peintre espagnol, né à Séville, en 1576, mort à Madrid, en 1656. Il apprit son art sous la direction de Luiz Fernandez de Séville, et ne trouva de rival dans cette école que Francisco Pacheco. Le premier, en Andalousie ou plutôt en Espagne, il laissa la manière timide qui caractérisait les peintres ses compatriotes, pour se former un style devenu depuis national. « On ne peut, dit Quilliet, se figurer la manière d'Herrera dans l'exercice de sa profession ; c'était une espèce de fureur. Il dessinait avec des joncs, et peignait avec des brosses. » Cette fois *le style peignait l'homme ;* car si le

(1) C'est à tort que Quilliet le fait naître en 1579.

(2) Ce charlatan trouva encore le moyen de se faire payer 3,300 réaux pour la détérioration de ces productions si distinguées.

genre d'Herrera était d'une fougue sans exemple, son caractère était d'une violence et d'une rudesse intraitables : les élèves qui entraient dans son atelier ne pouvaient y rester ; ses enfants mêmes l'abandonnèrent, et il n'eut jamais d'ami. Demeuré seul, et souvent surchargé de travaux, il ordonnait à sa servante d'éparpiller avec un balai, sur des châssis préparés, des couleurs comme elle l'entendrait. Avant que ces couleurs jetées au hasard se séchassent, il en formait des figures d'un effet prodigieux. Il semblerait, en rapportant ce fait, qu'Herrera n'était qu'un habile praticien, dont le talent se bornait à une franche exécution de têtes et de draperies ; mais *Le Jugement universel* qu'il peignit pour l'église San-Bernardo est un témoignage éclatant de son profond savoir dans le *nu* et dans l'anatomie. Ce tableau montre, par ses groupes si bien pyramidés, jusqu'à quel point le grand artiste portait la correction du dessin et l'art de la composition ; l'expression des figures, dans des situations bien diverses, se trouve là rendue jusqu'au sublime, tandis que la magie de la couleur se révèle par un accord merveilleux des teintes, des demi-teintes et des ombres. La vue de ce chef-d'œuvre fait connaître toute l'étendue du génie d'Herrera.

Il s'exerçait aussi à graver le bronze. Cette occupation le mit dans le cas d'être compromis parmi des faux monayeurs. On ignore les circonstances de l'accusation ; toujours est-il qu'Herrera se laissa condamner par défaut et chercha un asile chez les jésuites de Séville, au couvent de Saint-Herménégilde. Par reconnaissance, il peignit pour ces Pères son magnifique tableau représentant le saint titulaire du couvent. Philippe IV, passant à Séville, fut tellement frappé de cette œuvre, qu'il voulut en connaître l'auteur. On le lui nomma, et on lui expliqua le motif de sa retraite forcée. Le roi fit de suite appeler le peintre, et lui accorda sa grâce, en lui disant : « Lorsqu'on a votre talent, il est impossible d'en abuser. » Herrera acheva depuis divers ouvrages publics dont il avait été chargé, entre autres les quatre grands tableaux du palais archiépiscopal de Séville, qu'il termina en 1647. En 1650 il se rendit à Madrid, et y vécut en grande réputation jusqu'à sa mort. Outre les ouvrages cités plus haut, on remarque de lui : la voûte de l'église de Saint-Bonaventure, immense fresque pleine de verve et de goût ; — la décoration du couvent de La Merced, dont on admire encore les beaux restes, car une grande partie des peintures d'Herrera ont péri par l'inclémence du temps, mais surtout par le peu de soin qu'il mettait à la préparation des murailles sur lesquelles il déposait de larges conceptions. Heureusement il a gravé à l'eau-forte la décoration de La Merced alors qu'elle était intacte, et l'on peut juger de l'importance de ce travail et de son haut mérite ; — des tableaux de grande dimension dans toutes les églises de Séville, particulièrement dans la cathédrale et au Paular ; — beaucoup de toile, de chevalet, tellement recherchées des amateurs que le prix en est excessif malgré leur nombre ; — des dessins faits avec de petits joncs brûlés qui témoignent de son incroyable facilité ; — quelques gravures à l'eau-forte et au trait, etc. Ses fils et l'illustre Jayme Velasquez de Silva furent les seuls élèves que laissa Herrera. A. DE LACAZE.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura.* — Raphael Mengs, *Las Obras.* — Palomino y Velasco, *El Museo Pittorico.* — Antonio Pons, *Viaje en España.* — Cean Bermudez, *Diccionario historico.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — Viardot, *Études sur l'histoire des beaux-arts*, etc., *en Espagne* (Paris, 1835).

HERRERA (Y), surnommé *el Rubio* (le Rouge), peintre espagnol, fils aîné du précédent, né à Séville, vers 1605, mort vers 1630. Il étudia avec succès sous son père, mais sa mort prématurée vint détruire les espérances que son talent avait fait concevoir. Il a laissé des *intérieurs* et des *bambochades*, recherchés des connaisseurs. A. DE L.

Francesco Pacheco, *El Arte de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

HERRERA (*Francisco* Y), dit *le jeune*, peintre et architecte espagnol, frère du précédent, né à Séville, mort à Madrid, en 1685. Il avait fait de rapides progrès sous les leçons de son père, lorsque, dégoûté par les mauvais traitements de celui-ci, il s'enfuit à Rome, emportant de la maison paternelle tout ce qu'il put prendre d'argent et de bijoux. Il dépensa rapidement un bien si mal acquis, et se vit contraint de travailler pour vivre. Il abandonna alors l'étude des grands maîtres pour l'architecture et la perspective, et se livra à la peinture à fresque comme la plus productive à cette époque. Il produisit aussi vers le même temps de nombreux tableaux de chevalet, restés en grande estime. Il peignait surtout si bien les poissons qu'il reçut le surnom d'*Il Spagnolo degli Pesci*. Après la mort de son père il revint à Séville, et y exécuta un grand tableau pour la confrérie du Saint-Sacrement et le beau *Saint François* que l'on voit dans l'une des chapelles de la cathédrale. En 1660, lors de la fondation de l'Académie de Séville, il fut nommé vice-président de cette société ; mais il fut offensé que la première place eût été donnée à Murillo, et peu de temps après il se rendit à Madrid, et fit pour les Carmelites déchaussées un *Saint Herménégilde*, regardé justement comme un chef-d'œuvre. Ensuite il peignit à fresque, et avec le même succès, la *Voûte du chœur de Saint-Philippe-le-Royal*. Philippe IV le chargea de représenter l'*Ascension de la Vierge* (1) dans la chapelle de Notre-Dame-d'Atocha, et le nomma peintre de la cour. En 1677, Herrera remplaça Gaspar de Peña comme grand-maître des ouvrages royaux. C'est à cette époque qu'il fut à Tarragone pour lever

(1) Ce bel ouvrage, après un certain laps de temps, fut retouché par Sébastian Muñoz et Isidoro Arredondo. Plus tard, par l'ordre de Charles II, Luca Giordano le restaura, et y fit quelques changements.

les plans du *Temple de la Vierge*. Pendant qu'il était dans cette ville, le roi confia à Carreno, son peintre de cabinet, et à Francisco Philippin, son horloger, la direction de la mise en œuvre de la statue d'argent destinée au reliquaire de l'Escurial. Herrera fut courroucé de cette préférence, et témoigna son mécontentement par de choquantes personnalités. Dans la voûte d'Atocha, il peignit un lézard rongeant sa signature. Dans un tableau de *Saint-Vincent Ferier*, il mit un chien avec une mâchoire d'âne, et dans d'autres œuvres des rats qui rongeaient le cartel sur lequel était sa signature. L'orgueil, la jalousie et la violence formaient le fond de son caractère, et nuisaient à sa fortune. Un seigneur l'ayant chargé de choisir des tableaux dans une vente, Herrera s'en acquitta avec intelligence; mais l'amateur en préféra d'autres, fort médiocres. A l'instant Herrera fit un tableau représentant un jardin orné des fruits les plus beaux et des fleurs les plus odorantes, et mit au milieu un singe qui se pavanait pour leur avoir préféré un gros chardon fleuri qu'il tenait dans sa patte. Il envoya cette mordante allégorie au riche ignorant; mais un ami de l'audacieux peintre arrêta l'œuvre au passage, et le mit en pièces. Herrera a laissé de nombreux ouvrages à Séville, à Madrid, à l'Escurial, et quelques eaux-fortes datées de 1671. On l'estime surtout comme habile coloriste, savant dans tous les effets du clair-obscur et animant singulièrement ses compositions. Il n'eut pas les belles pâtes de son père, mais il l'égala dans les tableaux de chevalet, et le surpassa dans les fleurs et les animaux. A. DE L.

Le P. Santos, *La Descripcion del Escorial;* Madrid 1698. — Raphael Mengs, *Las Obras.* — Felipe de Guevara, *Los Commentarios de la Pintura.— Las Constituciones y Actas de la Academia de Seville.* — Don José Mussoy Valiente, *Coleccion de cuadros que se conservan en real monasterio del Escurial,* etc. — Cean Bermudez, *Diccionario historico.* — Quilliet, *Dictionnaire historique des Peintres;* Madrid, 1826.

HERRERA (*Bartolomé* Y), peintre espagnol, frère de Francesco Herrera dit *le vieux* et oncle des deux précédents, vivait à Séville en 1639. Il se consacra à la peinture du portrait, et se distingua dans cette partie de l'art. A. DE L.

Francesco Pacheco, *El Arte de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — Cean Bermudez, *Diccionario historico,* etc.

HERRERA - BARNUEVO (*Sebastiano*), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Madrid, en 1619, mort dans la même ville, en 1671. Il était fils d'Antonio Herrera, assez bon sculpteur, qui lui apprit son art, et le plaça ensuite dans l'atelier de l'habile Alonzo Cano. Le jeune Barnuevo y fit de grands progrès en architecture et en peinture, et adopta avec succès la manière du Titien. Philippe IV l'attacha à sa personne, et lui confia l'ornementation de la chapelle de Notre-Dame d'Atocha. Barnuevo était gardien de l'Escurial, et travailla beaucoup dans ce palais. Son dessin était des plus corrects, son coloris brillant et harmonieux. Il a gravé plusieurs eaux-fortes assez estimées. Ses principaux ouvrages sont aux musées de Madrid et de l'Escurial. Dans la salle des Capitulaires de ce dernier palais, on admire un *Saint Barnabé* que le célèbre peintre français Le Brun crut longtemps être du Guide. A Paris, le Louvre possède de Herrera *Deux Musiciens ambulants*, d'une bonne facture. Contrairement aux peintres espagnols de son temps, Barnuevo avait autant de modestie et d'urbanité que de talent : il laissa un fils, don *Ignazio*, qui suivit en tous points les traces de son père, et lui succéda dans ses emplois. A. DE L.

Le P. Santos, *La Descripcion del Escorial.* — Don Mariano Lopez Aguado, *El real Museo;* Madrid, 1835. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

HERREROS (*Manuel* BRETON DE LOS), poëte espagnol, né à Quel, petit village de la province de Logrono, le 19 décembre 1796. Il fut élevé à l'école de San-Antonio-Abad à Madrid, et à l'âge de quatorze ans il entra comme volontaire dans un régiment d'infanterie. On était alors au plus fort de la lutte nationale de l'Espagne contre l'invasion française. Plein d'enthousiasme pour l'indépendance et la liberté de son pays, il chanta en poëte la cause qu'il servait en soldat, et en 1812 il composa une ode à la constitution. Le retour de Ferdinand et le rétablissement du pouvoir absolu le forcèrent de contenir sa ferveur libérale. En 1822 il quitta l'armée, et après avoir vainement tenté d'obtenir une place dans sa province natale, il se rendit à Madrid, où ses demandes n'eurent pas plus de succès. Il chercha alors une ressource dans la littérature, qui jusque là n'avait été pour lui qu'un passe-temps. Une comédie en trois actes, intitulée *A la Vejez viruelas*, qu'il avait écrite depuis longtemps, fut jouée le 24 octobre 1824, et bien accueillie du public. Ce succès décida de la carrière de Herreros. Pendant les onze années suivantes ses pièces originales ou traduites du français et de l'italien s'élevèrent au nombre de cent-vingt. En 1834 le gouvernement lui donna une place dans l'administration civile de la province de Madrid.

Parmi les pièces originales de Breton de los Herreros écrites en vers, nous citerons les comédies *Los dos Sobrinos; — El Ingenuo; — A Madrid me vuelvo; — La falsa Ilustracion; — Marcela, o a cual de los tres? — Un Tercero en discordia; — Un Novio para la Niña, o la casa de huespedes; — El Hombro gordo; — Todo es farsa en esto mundo; — Achaques a los vicios; — La Redaccion de un periodico; — El Poeta y la Beneficiada;* — le drame *Elena;* — et la tragédie *Merope*. Breton de los Herreros a publié en outre un petit volume de *Poesias sualtas*, Madrid, 1831, et plusieurs satires : *Contra el furor filarmonico, o mas bien contra los que desprecian el teatro español;* 1828; — *Contra los hombros, en defensa de los mugeres;* 1829; — *El Carnaval;* 1833; — *Contra la mania contagiosa de es-*

cribir para el publico; 1833; — *La Hypocresia;* 1834; — *Contra los abusos y desproposítos introducidos en el arte de la declamacion teatral;* 1834; — *Recuerdos de un baile de mascaras, cuento en verso;* 1834; sans parler d'un nombre considérable d'articles de journaux sur la littérature et les mœurs, de pièces de vers insérées dans des écrits périodiques, de morceaux de circonstance, etc.

Les poésies de Breton de los Herreros se distinguent par une diction pleine de grâce et d'énergie à la fois, et par une versification si harmonieuse et surtout si facile, qu'on serait tenté de croire que les vers ne lui coûtent pas plus de peine que la prose. Si son habileté technique annonce déjà qu'il est né poëte; le comique des situations, la peinture fidèle des caractères, qui dégénère rarement en caricatures, la vivacité du dialogue et l'esprit qui y brille, la fine ironie et l'humeur vraiment espagnole de ses satires, qui rappellent plutôt l'élégance du courtisan Horace que la verve acérée, l'indignation amère et brûlante de Juvénal, tout tend à confirmer sa vocation poétique. Ses *Letrillas*, moins acerbes que celles de Quevedo et de Gongora, se font remarquer par cette gracieuse raillerie et par cette bonhomie malicieuse qui rendent ce genre de poésies légères si cher aux Espagnols. Cependant, son élément est avant tout la comédie et la satire : il s'y meut avec liberté, avec originalité, avec indépendance, tandis que dans la tragédie, dans le genre sentimental, il ne s'élève pas au-dessus du médiocre. En tous cas, il est de beaucoup supérieur, dans la comédie, à Moratin, celui de ses prédécesseurs immédiats qui s'est acquis le plus de réputation, même à l'étranger. Un ami d'Herreros, don Eugène de Ochoa, a publié un choix de ses comédies dans son *Tesoro del Teatro Español;* Paris, 1830, et F.-J. Wolf a donné des morceaux de ses poésies lyriques et satiriques dans la *Floresta de Rimas modernas Castillanos;* Paris, 1837, t. II. Z.

Ferrer del Rio, *Galeria de la Literatura española;* Madrid, 1846. — Ochoa. *Apuntes para una bibliotheca de escritores españoles contemporaneos;* Paris, 1847. — *Encyclopédie des Gens du Monde.* — James Kennedy, *Modern Poets and Poetry of Spain;* Londres, 1852.

HERRGOTT (*Jean-Jacques*, en religion MARQUARD), diplomatiste et historien allemand, né à Fribourg en Brisgau, le 9 octobre 1694, mort à Vienne, en 1762. Après avoir terminé ses études de collége à l'âge de quinze ans, il accepta une place de précepteur, se rendit avec ses élèves à Paris, et y resta deux années. En 1714 il entra au couvent de Saint-Blaise dans la Forêt Noire; ses supérieurs l'envoyèrent au collége germanique de Rome, où il fut consacré prêtre trois ans après. De retour à Saint-Blaise, il y fut nommé bibliothécaire et ensuite grand-cellerier. Après s'être rendu à Paris pour surveiller la publication de son premier ouvrage, il fut choisi par les états de l'Autriche antérieure pour les représenter à Vienne. C'est là qu'il eut occasion de continuer avec fruit ses études historiques. Le gouvernement autrichien le chargea de débrouiller l'histoire de la maison de Habsbourg, jusque ici restée obscure, et lui conféra en 1736 la charge d'historiographe. Herrgott retourna ensuite à Saint-Blaise, et fut enfin appelé à l'emploi de prévôt à Krozingen en Brisgau. Dans ses ouvrages Herrgott fait preuve d'une grande érudition et d'une sage critique. On a de lui : *Vetus Disciplina monastica, seu collectio auctorum ordinis S. Benedicti, maximam partem ineditorum, qui de monastica disciplina tractarunt;* Paris, 1626, in-4°, sous l'anonyme; — *Genealogia diplomatica augustæ Gentis Habsburgicæ;* Vienne, 1737, 3 vol. in-fol.; les documents nombreux concernant ce sujet qui se trouvaient dans les diverses archives de la Suisse furent fournis à Herrgott par les bénédictins Wälberz et Gumpp. Le premier volume contient des détails géographiques sur les possessions des comtes de Habsbourg ainsi que la généalogie de leur maison et de toutes celles qui ont avec eux des rapports de parenté. Le second volume contient cinq cents documents, dont le plus ancien remonte à 644 et dont le dernier est de 1269; le tome III renferme quatre cent cinquante-quatre documents, dont le premier est daté de 1269 et le dernier de 1471. Cet ouvrage, exécuté avec beaucoup de luxe, contient des gravures, faites avec beaucoup de soin, représentant les sceaux de la maison de Habsbourg et de beaucoup de familles nobles de l'Allemagne; — *Monumenta augustæ Domus Austriacæ : Tomus primus, sigilla vetera et insignia, cum antiqua tum recentiora, complectitur;* Vienne, 1750, in-fol.; le tome II fut publié à Fribourg en Brisgau, 2 vol. in-fol., 1752-1753, sous le titre de : *Numotheca Principum Austriæ, quæ a prima ætate qua in Austria cusa fuit moneta sub Babengergicæ stirpis marchionibus adusque Habsburgicæ gentis principes Hispano-Austriacæ hujusque masculum ultimum Carolum II, regem Hispaniæ, nummos deducit;* le tome III parut à Fribourg en Brisgau, en 1760, 2 vol. in-fol., sous le titre de : *Pinacotheca Principum Austriæ, in qua marchionum, ducum, archiducumque Austriæ utriusque sexus simulacra, statuæ, anaglypha cæteraque sculpta, cælata pictave monumenta referuntur et commentariis illustrantur;* le tome IV devait contenir des détails sur les monuments funéraires des princes de la maison de Habsbourg; tous les matériaux en étaient réunis, mais ils furent perdus en 1768, lors de l'incendie du monastère de Saint-Blaise; l'abbé Gerberg (*voy.* ce nom) les recueillit de nouveau, et publia le tome IV en 1772, sous le titre de *Topographia Principum Austriæ.* Le tome V, enfin, qui devait renfermer les inscriptions relatives à la maison d'Autriche, ne vit jamais le jour. — Pour cet ou-

vrage, rempli de recherches curieuses, Herrgott eut pour collaborateur le savant bénédictin Heer (*voy.* ce nom). E. G.

Neues Gelehrtes Europa, t. XX, p. 1076. — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

**HERRICH-SCHÆFFER (*Théophile-Auguste*), entomologiste allemand, né en 1799, à Ratisbonne. Il fit ses études aux universités de Wurtzbourg, Heidelberg et Berlin, sous la direction des professeurs Dœllinger, Tiedemann et Klug, et reçut en 1821 le grade de docteur en médecine. Depuis cette époque, il a fait des études très-consciencieuses sur l'entomologie, et a publié à ce sujet des ouvrages très-estimés, dont voici les titres : *Fauna Insectorum Germaniæ*, suite de l'ouvrage de Panzer; Ratisbonne, 1830-1844, livraisons 111-190; — *Die wanzenartigen Insecten* (Les Punaises), grand ouvrage, dont les trois premiers volumes sont dûs à l'entomologiste Hahn; Nuremberg, 1831-1852, 9 vol. gr. in-4°; — *Nomenclator Entomologicus*, contenant l'énumération des lépidoptères, hémiptères, coléoptères, dermiotptères, et hyménoptères de l'Europe; Ratisbonne, 1835-1840, vol. 1 et 2; — *Systematische Bearbeitung der Schmetterlinge von Europa* (Traité systématique des Papillons de l'Europe); Ratisbonne, 1843-1856, 69 livraisons; — *Index alph. synon. Insect. hemipt. heteropteorum;* ibid., 1853; — *Lepidopterorum exoticorum Species novæ aut minus cognitæ;* Ratisbonne, 1850-1856, 25 livraisons; — *Neue Schmetterlinge aus Europa und den angrænzenden Lændern* (Nouveaux Papillons de l'Europe et des contrées voisines); ibid., 1856 et suiv.; — *Synonymia Lepidopterorum Europæ;* Ratisbonne, 1856. M. Herrich-Schæffer possède de fort belles collections et une des plus complètes bibliothèques entomologiques. R. L.

Conv.-Lex., avec additions. — Gersdorf, *Repertorium.*

HERRICK (*Robert*), poëte anglais, né à Londres, au mois d'août 1591, mort en 1674. Il fut élevé à l'université de Cambridge. Le roi Charles I^er^, sur la recommandation du comte d'Exeter, lui donna la cure de Dean Prior dans le Devonshire. Le gouvernement parlementaire le priva de sa paroisse, qui lui fut rendue à la restauration. On ignore la date de la mort d'Herrick. Il occupe une place honorable parmi les poëtes secondaires du règne de Charles I^er^. Ses poésies sont contenues dans un volume intitulé : *Hesperides, or the works, both humane and divine, of Robert Herrick esq.;* Londres, 1648, in-8°. Herrick a de l'imagination et de l'esprit, mais il est fort inégal. Les *Hesperides* ont été plusieurs fois réimprimées; le docteur Nott de Bristol en publia un choix en 1810. Y.

Gentleman's Magazine, LXVI, LVII. — *Quarterly Review*, n° VII. — Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

*HERRIES (*John-Charles*), homme d'État anglais, né en 1778, mort au mois d'avril 1855. Il appartenait à une ancienne famille écossaise, dont une branche s'est établie à Londres et y a fondé une maison de banque. Son père était colonel. Après avoir terminé ses études à Leipzig, il fut nommé, en 1807, secrétaire particulier de lord Perceval, alors chancelier de l'échiquier et plus tard premier ministre. Son protecteur ayant été tué en 1812, Herries obtint la place lucrative de commissaire en chef et auditeur de la liste civile, fonctions qu'il garda pendant quelques années. En 1823 il fut nommé secrétaire de la trésorerie et envoyé au parlement par le bourg de Harwich. Il montra de l'habileté dans ce haut emploi. Attaché à la fraction du parti tory qui reconnaissait Wellington et Peel pour chefs, bien plus qu'à la fraction qui suivait Canning, il fut néanmoins choisi pour le poste de chancelier de l'échiquier en 1827, par lord Goderich, ami et successeur de Canning. Herries ne fut pas longtemps d'accord avec ses collègues; son opposition aux vues de Huskisson (*voy.* ce nom), qui demandait une réforme douanière, fit éclater un conflit et amena la dissolution du cabinet, en janvier 1828. Herries entra dans le ministère formé ensuite par Wellington, mais avec l'emploi subalterne de directeur de la monnaie. Appelé en février 1830 à la présidence du bureau du commerce, il dut se retirer avec ses collègues au mois de novembre. Il combattit alors à la chambre des communes dans les rangs des conservateurs. En décembre 1834 un nouveau ministère tory lui confia le poste de secrétaire de la guerre. Au mois d'avril de l'année suivante les whigs revinrent aux affaires, et en 1841 Herries perdit même son siége au parlement. Il n'eut ainsi aucune part à la lutte contre le libre échange. Le marquis d'Exeter le fit élire député en 1847 par le bourg de Stamfort. Herries occupa dès lors une place éminente dans le parti protectionniste, et quand ce parti fut rappelé aux affaires en 1852, Herries rentra dans le ministère comme président du bureau des Indes. Ce cabinet dura peu de temps, et Herries revint se ranger dans l'opposition. J. V.

Parliamentary Companion. — *Conv.-Lex.*

**HERRING (*John-Frederick*), peintre anglais, né en 1795, dans le Surrey. Tour à tour peintre d'enseignes, palefrenier et cocher de diligence, il faisait encore ce dernier métier qu'il était déjà connu et recherché pour la supériorité avec laquelle il rendait les animaux domestiques, les chevaux surtout. Pendant plus de trente ans il a peint les vainqueurs de Saint-Léger et d'Epsom. En dehors de cette spécialité tout anglaise, il a produit quelques toiles, dont on estime le naturel et la touche délicate : *La Cour de la Ferme;* — *Au bord du chemin;* — *Le Râtelier;* — *Des Membres de la Société de Tempérance;* — *Le Cheval de guerre du baron;* — *Le Bidet du fermier.* P. L—Y.

Art Journal. — *Men of the Time.*

HERRLIBERGER (*David*), graveur suisse, né à Zurich, en 1697, mort en 1777, élève de Fuessli. Il étudia d'abord à Augsbourg, puis à Amsterdam, chez B. Picard. Après avoir voyagé en Angleterre et en France, il se fit éditeur de gravures à Zurich, et y publia entre autres le grand ouvrage sur *Les Cérémonies de tous les Peuples*, gravé par Picard et par lui-même. On a en outre de lui : une *Topographie helvetischer Gebirge, Alpen, Gletscher* (Topographie des Montagnes, alpes, glaciers, etc., de la Suisse); Zurich, 1774, 12 planches. W. R.

Fuessli, *Geschichte der besten Künstler in der Schweiz.* — Nagler, *Künstl. Lexic.*

HERRMANN (*Georges-Frédéric*), grammairien et littérateur allemand, né le 7 mai 1754, à Egerbach en Alsace, mort à Wismar, le 7 septembre 1827. Après avoir terminé ses études, il suivit la carrière de l'enseignement public, et occupa successivement des places de professeur à Stralsund et à Wismar. On a de lui quelques livres de grammaire en diverses langues et le *Repertorium zu Sotzmanns Karten der Grossherzogthümer Mecklenburg* (Répertoire pour servir à l'intelligence des cartes géographiques de Soltzmann des grands-duchés de Mecklembourg); 1819. Herrmann a traduit en outre les *Saisons* de Thomson et les *Nuits* de Young. V—U.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — J. H. Groth, *Beitræge zur Geschichte der Wismarschen Stadtschule.* — *Schweriner frei müthige Abendblætter*, 1827. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 5e année, vol. II, p. 824.

HERSAN (*Marc-Antoine*), né à Compiègne, en 1652, mort dans la même ville, en 1724. Rollin, qui fut son élève, inséra le *Cantique de Moyse expliqué selon les règles de la rhétorique*, par Hersan, à la fin du second volume de son *Traité des Études*. Outre l'*Oraison funèbre* de Le Tellier, nous avons d'Hersan onze pièces de vers latins dans les *Selecta Carmina* de Gaullyer, dont ces pièces forment le 1er livre (Paris, 1727, in-12); et *Pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'Écriture Sainte et des saints Pères*; Paris, 1722, in-12 (1). J. Tr.

Rollin, *Traité des Études.*

HERSAN (*Jacques-François*), médecin français, né à Chambois, près Argentan, en 1758, mort à Caen, le 5 décembre 1809, étudia la médecine et se fit agréger de la faculté de Caen dès 1784. Dans la thèse qu'il soutint à cette occasion, il établit que la paracenthèse peut quelquefois guérir l'hydropisie de poitrine. Deux ans après, il suppléait Chibourg dans sa chaire de clinique, et en 1806 il le remplaça comme médecin en chef des hôpitaux.

J. Tr.

M. Desbordeaux, *Éloge de M. Hersan.* — M. Le Boucher, *Notice biographique sur M. Hersan*, in 8°.

HERSCHEL (1) (*William*), l'un des créateurs de l'astronomie physique, naquit à Hanovre, le 15 novembre 1738, et mourut le 15 août 1822 Son père, Jacques Herschel, était musicien, peu fortuné, comme la plupart des artistes, et de plus chargé d'une nombreuse famille : il avait quatre fils (2), dont William était le second, et deux filles (3); il leur enseignait à tous la musique. William, montrant plus de dispositions que ses autres frères, reçut aussi une éducation plus complète : à l'étude de la langue française il joignit celle de la philosophie. Obligé de se créer de bonne heure des moyens de subsistance, il s'engagea, à l'âge de quatorze ans, dans le corps des hautboïstes de la garde à pied du roi d'Hanovre, qui était en même temps roi d'Angleterre. Mais, comme cette position était peu en harmonie avec les tendances naturelles de son esprit, avide de s'instruire, il quitta son pays natal, et vint, vers la fin de 1757, tenter la fortune à Londres (4). Comme tous les hommes qui se lancent dans le monde avec l'unique ressource de leurs talents, mais qui sentent en eux le feu sacré, il trempa son génie en luttant courageusement contre les atteintes de la misère, lutte glorieuse, que ne savent point apprécier ceux qui naissent fortunés ou parviennent trop jeunes. Le jeune Herschel gagnait péniblement sa vie à donner des leçons de musique, lorsque le hasard le mit en rapport avec le comte de Darlington, qui le fit engager, comme instructeur du corps des musiciens, dans un régiment en garnison sur les frontières de l'Écosse. Après l'expiration de son engagement, Herschel séjourna successivement dans plusieurs localités, aux environs de Leeds, à Pontefract et à Doncaster, où il joignait à son enseignement la direction des concerts publics et des oratorios, alors fort à la mode. En 1766 il devint organiste à Halifax, et fut bientôt après attaché en la même qualité à la chapelle octogone de Bath. Les émoluments de cette place, joints à quelques leçons lucratives en ville, lui permettaient d'acheter quelques livres

(1) Dans sa *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ*, Barbier lui attribue *l'Idée de la Religion chrétienne, où l'on explique succinctement tout ce qui est nécessaire pour être sauvé*, ouvrage anonyme. Il se demande si *l'Imitation de Jésus-Christ, traduite nouvellement, en forme de prières, avec une table pour la lire tous les dimanches et pour s'en servir de règle dans tous les états de la vie*, Paris, 1712, 1735, 1740, in-12, 1741, in-24, ne serait pas aussi de Hersan, éditée par le même libraire? L. L—T.

(1) Et non *Herschell*, comme l'ont écrit quelques biographes.

(2) D'autres disent trois : deux des frères du futur astronome étaient attachés comme musiciens à la chapelle du roi d'Hanovre, et l'aîné se fit même connaître par quelques compositions estimées.

(3) Nous suivons ici l'autorité de l'*Encyclopédie allemande* d'Ersch et Gruber, en général assez bien renseignée. Nous ignorons d'après quelle source Arago a donné à Jacques ou Jacob Herschel *dix* enfants, « dont six garçons et quatre filles ».

(4) C'est là ce que racontent le *Philosophical Magazine*, sept. 1822, et l'*Edinburgh Philos. Journal*, n° XVI. D'après une autre version, donnée dans *Public Characters*, t. I, et reproduit par Zach (*Monatliche Correspondenz*, t. V, p. 70), le futur astronome serait venu en 1759 à Londres, avec son régiment, et s'y serait fixé.

de mathématiques pour approfondir la théorie de son art. L'harmonie musicale le conduisit bientôt à l'harmonie céleste, et lorsque les ouvrages de James Ferguson lui eurent appris les merveilles que le télescope révèle à l'œil, l'étude de l'astronomie devint pour Herschel une véritable passion. Il écrivit à Londres pour en faire venir un télescope; mais le prix de cet instrument dépassait de beaucoup les épargnes du pauvre organiste. Loin de se laisser abattre par ce coup inattendu, il se mit lui-même à l'œuvre, et après mille essais et tâtonnements, il parvint, en 1774, à fabriquer un réflecteur de cinq pieds de foyer, avec lequel il observa l'anneau de Saturne et les satellites de Jupiter. Sept ans après, il eut le bonheur de découvrir la planète qui reculait les limites du monde, limites qui depuis des milliers d'années s'arrêtaient à Saturne. Ce début éclatant attira sur Herschel l'attention de toute l'Europe. Le roi Georges III se le fit présenter par l'illustre Joseph Banks, lui assura une pension viagère de 300 guinées et une habitation voisine du château de Windsor, d'abord à Datchet, puis à Slough. C'est de l'observatoire de Slough que sortirent dès lors les découvertes et les travaux du grand astronome. Herschel fut comblé d'honneurs par les souverains, protecteurs de la science; l'université d'Oxford lui conféra le titre de *doctor of laws*, et toutes les sociétés savantes, parmi lesquelles nous citerons seulement la Société royale de Londres et l'Académie des Sciences de Paris, s'empressèrent de se l'associer. A l'âge de quatre-vingt-trois ans, il donna, en 1821, son dernier travail (*On the places of* 145 *new double stars*) à la Société Astronomique de Londres, qui depuis sa fondation, en 1820, l'avait choisi pour président. — Herschel avait épousé, en 1788, une veuve qui lui survécut, et dont il n'eut qu'un fils, digne du père (*voy.* HERSCHEL [*John*]).

Analyse des travaux de William Herschel. — *Télescope.* L'image d'un objet éloigné peut être artificiellement rapprochée de deux manières différentes : par réfraction ou par réflexion. Dans le premier cas, l'image focale, reflet réel de l'objet, que saisit l'oculaire grossissant (verre tourné vers l'œil de l'observateur), est formée par les rayons lumineux réfractés derrière l'objectif transparent (verre tourné vers l'objet) qu'ils ont traversés : c'est la condition de la lunette proprement dite. Dans le second cas, l'image est formée par les rayons réfléchis en avant de la surface polie de l'objectif opaque, qui les a fait pour ainsi dire rebondir : c'est la condition du *télescope*. Mais ici se présente une difficulté : si pour regarder l'image focale avec l'oculaire l'observateur se place devant la surface réfléchissante (grand miroir), il interceptera avec sa tête une grande partie des rayons incidents. Pour écarter cet obstacle, Newton imagina de réfléchir l'image latéralement à l'aide d'un petit miroir plan (incliné de 45° sur l'axe du télescope), qui n'intercepte plus qu'une très-petite portion de ces rayons : c'est dans cette position latérale que l'oculaire la saisit en dehors du tube de l'instrument. Dans le télescope de Gregory, le petit miroir (légèrement concave), placé un peu au delà du foyer, renvoie l'image parallèlement à l'axe de l'instrument; elle passe au dehors de l'instrument par un trou pratiqué au centre du grand miroir : c'est là que l'oculaire la saisit : l'observateur y regarde comme s'il se servait d'une lunette. Cassegrain modifia, en 1672, ce télescope en substituant au petit miroir concave que Gregory avait employé un miroir convexe, qui, étant placé en deçà du foyer, permettait de raccourcir le tube. L'instrument devint ainsi d'un usage plus commode, et l'image paraissait aussi y avoir plus de netteté. Mais le petit miroir, interposé entre l'objet et le grand miroir, comme un écran, a l'inconvénient d'empêcher la totalité des rayons incidents de contribuer à la formation de l'image focale. En voici encore un autre inconvénient : une surface réfléchissante ne renvoie jamais tous les rayons qu'elle a reçus, car elle en absorbe une partie. Supposons, ce qui est bien près de la vérité, qu'elle n'en renvoie que la moitié : si dans la première réflexion (par le grand miroir) l'intensité des rayons est réduite à moitié, elle diminuera de la même quantité dans la seconde réflexion (par le petit miroir); et l'instrument n'enverra à l'œil que le quart des rayons qui avaient pénétré par l'ouverture. Convaincu dès lors qu'un télescope qui n'aurait pas de petit miroir donnerait, à parité de dimension, deux fois plus d'éclat que le télescope newtonien ou grégorien, Herschel se mit à construire des *lunettes catoptriques*, ou télescopes (1), où ce petit miroir était supprimé et où, par suite d'une légère inclinaison du grand miroir sur l'axe du tuyau, l'image allait se former très-près de la circonférence de l'ouverture. C'est là que l'oculaire grossissant peut saisir l'image directement. Mais comme une portion de la tête de l'observateur empiète sur le tuyau et arrête les rayons incidents, il dut, pour diminuer cette perte, donner à son télescope de très-grandes dimensions. Herschel appela ses instruments *front-view-telescopes*, parce que l'observateur, placé à l'extrémité antérieure du tuyau, regardait les objets de front ou de face. L'idée de cette construction lui vint dès 1776 (*Philosophical Transactions*, t. LXXVI), et il l'appliqua d'abord, mais sans succès, à un télescope de 10 pieds (anglais), puis à un autre de 20 pieds (2). Ces premières tentatives in-

(1) Le nom de *télescope* (de τῆλε, loin, et σκέπτομαι, je perçois) signifie *lunette d'approche*, c'est-à-dire un instrument qui fait percevoir les objets éloignés; il vaudrait mieux conserver ce nom à tous les instruments qui rapprochent les images d'objets distants, et les distinguer seulement en 1° *télescopes dioptriques*, ou lunettes par réfraction, et 2° *telescopes catoptriques*, ou lunettes par réflexion.

(2) Arago, dans sa notice sur Herschel, rappelle que le télescope *front-view* avait été déjà décrit en 1732, dans le t. VI du recueil intitulé : *Machines et inventions ap-*

fructueuses firent porter toute son attention sur la confection même des miroirs. Il savait que les moindres inégalités de courbures, surtout celles qui se présentent aux bords de la surface réfléchissante, peuvent donner une image confuse (aberration de sphéricité). Au lieu d'aller en tâtonnant, comme l'avaient fait jusqu'alors tous les opticiens, il essayait de parvenir, par des procédés certains, à donner aux miroirs la forme de sections coniques (parabole et hyperbole), qui devaient faire disparaître l'aberration de sphéricité (1). En même temps il variait les proportions dans l'alliage des métaux dont les miroirs se composaient. Mais laissons ici parler Herschel lui-même : « Quand je résidais à Bath, j'étais déjà, dit-il, familiarisé avec la mécanique et la théorie de l'optique ; il m'en manquait seulement la pratique. Cette connaissance, je l'acquis peu à peu dans mes moments de loisir : c'était pour ma propre satisfaction que je me mettais à fabriquer des télescopes newtoniens de 2, 5, 7, 10 et 20 pieds, ainsi que des télescopes grégoriens de 8 et de 10 pouces, puis d'autres de 2, 3, 5 et 10 pieds de distance focale. A cette époque, j'ignorais encore la méthode directe de donner aux miroirs la forme d'une section conique ; mon procédé consistait donc à faire fondre plusieurs miroirs à la fois, à les travailler tous de mon mieux ; puis je mettais de côté celui que l'expérience m'avait indiqué comme le meilleur, et je recommençais à polir les autres (2). De cette manière je fis un très-grand nombre de télescopes newtoniens, dont au moins 200 à sept pieds, 150 à dix pieds et 80 à vingt pieds de long, sans compter les télescopes grégoriens et ceux du Dr Smith à miroir-microscope. Mes amusements de mécanique alternaient avec ceux d'optique ; il me serait difficile d'énumérer tous les appareils que j'avais imaginés pour y poser ces instruments (3). » Tant de patience laborieuse devait être couronnée de succès. Herschel réussit à substituer à la routine des procédés certains. Malheureusement, il ne les fit pas connaître au public. Arago, qui écrivit à ce sujet à sir John Herschel, en reçut, le 5 juillet 1839, la réponse suivante : « En suivant de point en point les règles que mon père a laissées, en me servant de ses appareils, j'ai réussi, en un seul jour, et cela sans me faire aider par personne, trois miroirs newtoniens de près de 19 pouces (48 centimètres) d'ouverture. »

Le plus grand télescope construit par W. Herschel avait 39 pieds 4 pouces (12 mètres) de longueur et 4 pieds 10 pouces ($1^m,47$) de diamètre. Commencé à la fin de 1785, il ne fut terminé qu'en août 1789. Le roi Georges III avait pourvu à la dépense de cet instrument, dont le tuyau cylindrique était en fer et dont le seul miroir pesait plus de 1,000 kilogrammes. On n'y donna pas un bal, comme on l'a dit ; mais, le 1er janvier 1840, la descendance du grand astronome, composée de huit membres (sir John Herschel et ses enfants) se réunit dans le tuyau du télescope monstre, y entonna, assis sur des banquettes, un *requiem* commémoratif, et en scella l'ouverture hermétiquement. Il fallait, pour le mouvoir, pour lui imprimer les déplacements horizontaux et verticaux nécessaires à l'observation, une combinaison de cordages, de poulies, de mâts, qui ferait honneur au plus habile ingénieur (1). Contrairement à l'opinion de plusieurs astronomes, cet énorme instrument n'a pas été sans utilité pour Herschel : il lui servit à découvrir, comme il le rapporte lui-même, le 6e satellite de Saturne, à voir distinctement le 7e dans sa plus grande élongation occidentale, et à mieux observer, qu'il ne l'avait encore fait, les taches de cette planète (2). Il est vrai que Herschel ne fit pas souvent usage de son télescope de trente-neuf pieds ; mais il en dit lui-même les motifs : malgré l'admirable mécanisme de cet instrument, il exigeait, pour sa manœuvre, le concours permanent de trois personnes ; et lorsque les changements thermométriques étaient un peu brusques et considérables, le télescope, à cause de son énorme masse, ne se mettait que très-lentement au niveau de la température ambiante : il était donc toujours en retard sur la variation thermométrique de l'atmosphère, ce qui nuisait singulièrement à la netteté de l'image focale ; car le télescope grossit tout à la fois les objets distants

prouvées par l'Académie des Sciences, et que l'auteur de cette invention était Jacques Lemaire.

(1) Quant à l'aberration de réfrangibilité, Herschel n'avait pas à s'en occuper : les rayons colorés n'étant pas séparés les uns des autres par la réflexion, l'image télescopique était absolument exempte d'aberration de réfrangibilité.

(2) « Chaque fois, ajoute Lalande, qui était en correspondance avec l'astronome anglais, chaque fois que Herschel entreprend de polir un miroir, il en a pour dix, douze, quatorze heures d'un travail continu. Il ne quitte pas un instant son atelier, même pour manger, et reçoit de la main de sa sœur les aliments sans lesquels on ne pourrait supporter une si longue fatigue. Pour rien au monde, Herschel n'abandonnerait son travail. Suivant lui, ce serait le gâter. » (Lalande, préface du t. VIII des *Éphémérides des mouvements célestes.*)

(3) *Philosoph. Transact.*, année 1795, p. 347.

(1) Herschel en a donné lui-même la description et le dessin dans les *Philosophical Transactions*. Le plus grand télescope que l'on possède aujourd'hui est celui de lord Rosse, à Cork en Irlande : il a $16^m,76$ de long et $1^m,83$ de diamètre ; son miroir pèse 3,809 kilog. (environ 38 quintaux métriques). Le poids total de la machine est de 104 quintaux métriques. Pour rendre le miroir presque entièrement exempt d'aberration de sphéricité, il a fallu le façonner de manière que sur les bords il différât de la forme sphérique de $\frac{1}{400}$ de millimètre. Mais il faut être riche comme un lord ou encouragé par un souverain pour se permettre d'explorer le ciel avec de pareils instruments, qui ne donnent pas cependant des résultats proportionnés à leurs dimensions. L'opticien qui parviendrait à faire des télescopes d'un prix à la fois très-modique, faciles à manier et supérieurs aux lunettes de nos observatoires, aurait résolu un de ces problèmes qui valent plusieurs découvertes : celui-là aurait trouvé le secret de passionner les esprits pour la plus belle des sciences. Eh bien, ce problème vient d'être résolu par les télescopes réflecteurs de M. Léon Foucault, dont les miroirs sont formés d'une très-mince couche métallique déposée chimiquement sur un disque de verre.

(2) *Philosoph. Transact.*, année 1795, p. 350.

réels et les irrégularités apparentes dues aux effets de réfraction atmosphérique, et ces irrégularités sont d'autant plus fortes que la couche d'air que traversent les rayons incidents a plus de largeur. Enfin, ce qui ajoutait encore à ces inconvénients, c'est que Herschel avait remarqué qu'en Angleterre il n'y a guère plus de cent heures par an qui permettent d'examiner le ciel utilement avec un télescope de trente-neuf pieds, muni d'un grossissement de mille fois, et qu'à ce compte il ne faudrait pas moins de huit cents ans pour explorer avec un pareil instrument tous les points du ciel.

Les essais préliminaires que Herschel fit de ses télescopes ont fourni à l'optique et à la physiologie de l'œil des résultats aussi curieux qu'importants. Toute destruction d'une théorie fausse ou d'un préjugé invétéré vaut une découverte, et le grand astronome reconnaît lui-même que la fameuse maxime cartésienne *dubia etiam pro falsis habenda* lui a souvent servi de guide fidèle. Les opticiens avaient depuis longtemps admis théoriquement « que la vision cesse d'être nette dès que le faisceau de rayons lumineux émanant d'un objet est moindre qu'un 40e ou un 50e de pouce, et avaient, par conséquent, renoncé à engendrer de très-forts grossissements, même avec des télescopes. Herschel démontra par l'expérience la fausseté de cette théorie : il fit voir que, même à l'œil nu, on peut, à travers une ouverture d'un 244e de pouce de diamètre (1), lire parfaitement des caractères imprimés. En variant cette expérience avec des verres grossissants, il prouva que l'on peut percevoir distinctement un objet avec des faisceaux de lumière dont le diamètre n'égale pas un millième de pouce. Enfin l'erreur des opticiens vient, selon lui, de ce qu'ils ont voulu corriger les aberrations de sphéricité et de réfrangibilité en exagérant les distances focales, et que les tables qui donnent les rapports de la surface de l'objectif avec la distance focale sont inexactes et à refaire (2). Une autre opinion que Herschel regardait comme également très-nuisible aux progrès de l'optique, c'est que l'oculaire composé de deux lentilles soit préférable à l'oculaire formé d'une seule. Il montra, en effet, qu'à égalité d'amplification, l'image focale, du moins celle du télescope, avait plus de netteté et d'éclat avec l'oculaire simple qu'avec l'oculaire double : le premier lui fit voir une fois distinctement les bandes transversales du corps de Saturne, tandis qu'avec le dernier il ne les apercevait point; de là le grand astronome concluait « que l'oculaire double doit être laissé aux amateurs et à ceux qui, pour un objet spécial, ont besoin d'un large champ de vision (1) ». Il croyait de plus, contrairement à l'opinion dominante, qu'un oculaire concave (celui dont s'était servi Galilée) valait mieux pour la netteté de la vision que l'oculaire convexe. Dans le but de décider cette question, il fit une série d'expériences dont le commencement remonte à 1776, mais qu'il ne publia, selon son habitude, trop peu imitée de nos jours, que beaucoup plus tard (2). Au fond, les lentilles convexes diffèrent des lentilles concaves, comme les yeux d'un presbyte diffèrent de ceux d'un myope : les lentilles convexes devaient recevoir les rayons réfléchis (par le grand miroir du télescope) après leur réunion au foyer, tandis que les lentilles concaves les recevaient avant leur réunion. Dans le premier cas, les rayons qui allaient transmettre à la rétine l'image de l'objet s'étaient déjà auparavant croisés dans l'air; aucun croisement de ce genre n'avait lieu dans le dernier cas. C'est ce croisement des rayons de l'image focale qui nuit, d'après Herschel, à la clarté et à la netteté de la vision. A l'appui de cette idée, il fit l'expérience suivante : il dirigea un télescope de 10 pieds de long sur une affiche imprimée en très-petits caractères et suffisamment éloignée; puis sur l'image focale aérienne, placée en dehors du tuyau de l'instrument, il projetait latéralement, à l'aide d'un miroir concave, l'image très-intense du Soleil : la lentille convexe de l'oculaire avec laquelle il regardait l'image de l'objet ainsi éclairé était portée sur quatre fils métalliques, minces, rigides, afin de laisser voir le foyer à nu dans presque toutes les directions. Eh bien, la netteté de l'affiche n'éprouvait pas le moindre changement, soit qu'il laissât passer ou qu'il arrêtât par un écran les rayons du soleil avant leur réunion au foyer. F. Arago remarque ici avec raison que les rayons sont d'origines et de directions différentes; que les rayons de l'affiche et ceux du soleil se croisaient presque rectangulairement, tandis que dans l'examen comparatif des astres avec des oculaires convexes et concaves les rayons qui semblaient s'influencer avaient une origine commune et s'entre-croisaient sous des angles très-aigus, et que conséquemment cette expérience, fort curieuse d'ailleurs, n'a rien de concluant.

On sait que la vision est bornée, comme le sont toutes nos facultés. Tout objet qui sous-tend un angle visuel moindre de deux minutes est invisible à l'œil ordinaire; par exemple, un carré ou un cercle blanc dessinés sur un fond noir ne seraient pas vus à une distance d'où ils sous-tendraient un angle d'une minute. Herschel développa ce fonds commun de connaissances. Ainsi, il essaya d'abord, à l'œil nu et à la distance de la vision nette, quel angle un cercle doit sous-tendre pour se distinguer, par sa forme, d'un carré de même dimension, et il trouva que

(1) Cette ouverture avait été faite avec la pointe d'une aiguille très-fine à travers une mince lame métallique, et mesurée sous un microscope composé.

(2) Herschel avait fait ces expériences en 1778; il ne se décida qu'à la sollicitation de quelques amis à en faire l'objet d'une lecture à la Société royale, le 22 juin 1786 : *Investigation of the cause of that indistinctness of vision which has been ascribed to the smallness of the optic pencil.* (Mémoire tiré à part; Londres, 1786.)

(1) *Philosophical Transact.*, année 1783, p. 94.

(2) *Philosoph. Transact.*, année 1815, p. 297.

cet angle n'était jamais de moins de deux minutes et dix-sept secondes (environ le quatorzième de l'angle que sous-tend le diamètre moyen de la Lune). Ce rapport reste-t-il le même pour l'œil armé du télescope? Herschel essaya le premier de répondre à cette question : des globules d'argent placés très-loin de l'observateur laissaient voir leur forme sphérique lors même que l'angle grossi restait au-dessous de deux minutes; enfin, en variant ses expériences avec des grossissements qui allaient jusqu'à 500 fois, il établit qu'à égalité d'angle sous-tendu la vision artificielle ou télescopique est supérieure à la vision naturelle. L'astronome de Slough avait repris ces recherches, dont l'origine remontait à 1774, à l'occasion des essais qu'il fit pour déterminer les grandeurs réelles des petites planètes Junon, Vesta, Pallas et Cérès, récemment découvertes.

Herschel étonna beaucoup les astronomes en leur annonçant qu'il avait appliqué à un télescope de sept pieds de longueur des amplifications linéaires de mille, de mille deux cents, de deux mille six cents et même de six mille fois; quelques-uns se promettaient de voir les montagnes de la Lune comme la pointe du Mont-Blanc se voit de Lyon ou même de Genève. Ils ignoraient, ce que Herschel leur apprit, que d'aussi forts grossissements ne peuvent s'appliquer qu'aux étoiles, foyers de lumière directe, et que la lumière réfléchie de la Lune ou des corps planétaires ne les supporterait point (1). Au même ordre d'idées se rattachent les recherches qu'il a consignées dans son mémoire : *On the power of penetrating into space by telescopes* (2). Il y distingue, par des observations ingénieuses, la puissance des télescopes à pénétrer dans l'espace de leur pouvoir amplificatif. Cette distinction repose sur ce que parmi les objets visibles les uns sont lumineux directement, ou par eux-mêmes, comme le Soleil et les étoiles fixes, tandis que les autres, comme les planètes et leurs satellites, ne sont lumineux qu'indirectement ou par réflexion. L'intensité de la lumière décroît comme le carré de la distance de l'objet; de là, en appelant l la quantité de lumière reçue par l'œil nu ou armé du télescope, et D la distance de l'objet lumineux à l'observateur, il tire la formule : $\frac{D^2}{l}$; et il en fait la base d'un travail fort remarquable sur une des branches les plus mystérieuses et les moins connues de l'optique, sur la faculté de la vision. « Dans la vision naturelle, dit l'auteur, la quantité l change considérablement par l'ouverture plus ou moins grande de la pupille de l'œil. En appelant a l'ouverture de la pupille, nous trouvons qu'elle varie singulièrement d'une personne à l'autre. Ces variations, alors difficiles à déterminer, oscillent entre 0,1 et 0,2 de pouce. Peut-être cette donnée est-elle encore au-dessous de la vraie limite; car la faculté de vision dans une chambre complétement obscure se manifeste d'une façon très-extraordinaire. Dans des expériences que je faisais à Bath en 1780, je remarquais souvent que dans la chambre noire (appropriée à mes expériences sur la lumière), où en entrant je ne pouvais distinguer aucun objet, je finissais, au bout d'une demi-heure, par m'y reconnaître très-bien. Il est cependant probable que la dilatation seule de la pupille ne suffit pas à expliquer pourquoi la vision, après un certain temps, peut s'effectuer même dans les ténèbres; peut-être aussi la rétine, dont le calme n'est pas troublé par des objets visibles, devient-elle apte à recevoir des impressions qui ne se seraient pas produites dans d'autres circonstances. Souvent, quand j'explorais (*sweep*, balayer) le ciel dans une belle nuit d'hiver et en absence de la lune, quatre, cinq ou six heures de suite, mon œil, garanti de la lumière par une espèce d'abat-jour (*hood*) que je porte toujours en pareille occasion, devenait d'une sensibilité extrême : la dilatation de la pupille ne pouvait être ici d'aucune utilité, à cause du diamètre du faisceau lumineux, qui, dans le télescope de vingt pieds, dont je me servais alors, n'était pas de plus de douze pouces. Cette sensibilité était telle qu'au moment où une étoile de 3e grandeur allait se présenter dans le champ de la vision, il me fallait retirer l'œil pour ne pas blesser la délicatesse qu'il avait acquise pendant un long séjour dans l'obscurité. Généralement les étoiles au-dessous de la 6e ou 7e grandeur étaient écartées de mes explorations du ciel (*sweeps*), même avec le télescope de 20 pieds; et je me rappelle qu'après une jauge considérable avec le télescope de 40 pieds, Sirius s'annonçait de loin comme l'aube du jour (*the dawn of the morning*); la lumière devenait graduellement plus intense jusqu'à ce que la brillante étoile entrait enfin dans le champ de la vision avec toute la splendeur du soleil levant, et forçait mon œil à s'éloigner de cette magnifique apparition. De pareils effets sont une preuve suffisante de la grande sensibilité de l'œil acquise par son abstinence de la lumière. Lorsque la tranquillité de la rétine avait été troublée par le passage d'une étoile de 2e ou 3e grandeur, il fallait près de vingt minutes de repos pour que l'œil fût mis en état de recommencer ses observations. S'il est à peu près impossible de mesurer le *maximum* de dilatation, si variable, de la pupille produit par la plus complète obscurité, il ne sera pas difficile de déterminer la quantité de lumière admise par le télescope : elle dépend du diamètre de l'objectif ou du miroir réfléchissant (1), et l'ouverture A

(1) *Philosoph. Transact.*, p. 410, t. LXXII.

(2) Lu à la Société royale de Londres le 21 nov. 1799, et inséré dans le *Philosoph. Transact.*, année 1800 (tirage à part).

(1) « La qualité du métal et la polissure du miroir influent, ajoute Herschel plus loin, sur la quantité de lu-

de l'instrument peut toujours être mesurée. Il suit de là que l'expression $\frac{a^2 l}{D^2}$ indique exactement la quantité de lumière qui pénètre dans l'œil, comme $\frac{A^2 l}{D^2}$ l'indique pour le télescope (1). » L'intensité de la lumière d'un objet diminuant comme le carré des distances, le pouvoir pénétrant dans l'espace (*power of penetrating into space*) doit être comme les racines carrées de la lumière reçue par l'œil. Dans la vision naturelle, ce pouvoir est exactement représenté par $\sqrt{a^2 l}$. Lorsque j'essayais, en 1776, un télescope newtonien de 20 pieds de longueur focale, il m'était facile de lire avec cet instrument, vers le soir, l'heure marquée par le cadran d'un clocher éloigné; avec l'œil nu je ne voyais que le clocher. Voilà un exemple du pouvoir pénétrant (*penetrating power*) : il suffisait pour voir le clocher; mais pour distinguer en même temps les chiffres du cadran, le pouvoir amplifiant était nécessaire (2) ». — Une faible lumière, placée près d'une lumière beaucoup plus faible encore, peut produire de véritables éblouissements, qui rendent certains objets complétement invisibles. Avec ses grands télescopes Herschel ne voyait les satellites d'Uranus qu'après être resté pendant un bon quart d'heure l'œil appliqué à l'oculaire et à l'abri de toute lumière extérieure. Le premier satellite disparaissait toujours lorsqu'il se trouvait à moins de 14″ du centre de la planète; le second satellite disparaissait à son tour dès que cette distance angulaire commençait d'être inférieure à 17″. De très-petites étoiles disparaissaient de même dans le voisinage d'Uranus, qui jouait ainsi vis-à-vis d'elles le rôle de grande lumière. Ces diverses recherches portèrent Herschel à formuler des préceptes très-précieux pour les astronomes qui voudraient, par exemple, distinguer les étoiles doubles dont les deux éléments sont très-rapprochés l'un de l'autre. « Voulez-vous, dit-il, vous assurer que η de la Couronne boréale est une étoile double, dirigez d'abord votre télescope vers $\varkappa$ des Gémeaux, ζ du Verseau, μ du Dragon, ρ d'Hercule, α des Poissons, ε de la Lyre. Regardez ces étoiles doubles pendant quelque temps, afin d'habituer l'œil à discerner de pareils objets. Ensuite, passez à ξ de la Grande-Ourse, où le rapprochement des deux éléments est plus grand. Enfin, dirigez l'instrument vers ι du Bouvier, puis vers l'étoile qui précède α d'Orion, et vous serez alors préparé à l'observation difficile de η de la Couronne, qui est une sorte de miniature de ι du Bouvier, qui lui-même est une miniature de α des Gémeaux, etc. (1). Les astronomes ont eu souvent occasion de se convaincre que, pour observer les très-faibles satellites de Saturne, il faut diriger la vue à quelque distance du point où le satellite se trouve. C'est le cas de dire, comme le remarque fort ingénieusement Arago, que pour apercevoir un objet très-peu lumineux, il faut ne pas le regarder.

Les découvertes de Herschel en optique ont servi de jalons à beaucoup de travaux importants dont la physique s'est depuis enrichie. C'est Herschel qui le premier a interrogé le spectre solaire, non plus avec l'œil, mais avec un thermomètre. Il découvrit ainsi que la chaleur ou l'élément calorifique de la lumière se trouve concentré au delà du rouge, dans la zone où le spectre coloré cesse. Ayant porté ensuite son attention sur la faculté éclairante de chacun des rayons colorés, il constata que cette faculté n'est pas très-grande pour le rayon rouge, que celle du rayon orangé lui est supérieure, et que celle-ci est surpassée par la faculté éclairante du rayon jaune; que le maximum de l'effet est entre le jaune vif et le vert pâle, le minimum entre l'indigo et le violet; enfin que le jaune et le vert, d'un côté, le bleu et le rouge, de l'autre, jouissent d'un égal pouvoir éclairant. Herschel fit aussi des expériences aussi variées qu'exactes sur la chaleur obscure émanant des objets terrestres plus ou moins échauffés, et sur les anneaux colorés de Newton. Mais c'est surtout en astronomie qu'il s'est acquis une gloire impérissable.

Constitution des cieux. Dans un tableau de paysage, à l'horizon lointain tous les objets sont représentés sur le même plan. Mais le spectateur ne s'y trompe pas; car chacun a pu se convaincre, par sa propre expérience, qu'entre les objets les plus distants, qui paraissent les plus petits, et entre les objets les plus rapprochés, qui paraissent les plus grands, il y a souvent de très-longs intervalles, et que cette différence de grandeur n'est qu'un effet de perspective, une illusion naturelle de notre œil. La même illusion existe aussi pour l'aspect de la voûte étoilée. Mais là, dans l'impossibilité immédiate d'arpenter le ciel aussi facilement que la terre, il a fallu à l'esprit humain des efforts séculaires pour se rendre compte de la perspective du tableau de l'univers, et ces efforts continuent encore. Déjà, cependant, on sait qu'au premier plan figurent la Lune et les planètes qui avec la Terre forment le cortége du Soleil; qu'ensuite, après un immense *hiatus*, où toutes les comètes pourraient circuler librement, viennent les strates d'étoiles, dont chacune est, comme notre Soleil, le centre d'un monde; qu'enfin sur l'arrière-fond, dans un incalculable lointain, on aperçoit, à travers des ouvertures noires de la voûte céleste, une multi-

mière admise. » Aucun de ces inconvénients n'existe dans les télescopes de M. Foucault, mentionnés plus haut.

(1) *On the power of penetrating into space*, p. 5 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 19.

(1) *Philos. Transact.*, année 1782.

tude de taches de lueur opaline, dont chacune est aussi un ciel avec ses innombrables étoiles, et d'où le nôtre avec toute la voie lactée n'apparaîtrait que comme une de ces taches ou nébuleuses, bancs de mondes flottant dans l'infini. En se plaçant à ce point de vue élevé et vrai, on saisira mieux l'importance des travaux si variés d'Herschel. Commençons leur analyse par l'arrière-fond du tableau de l'univers.

Nébuleuses. On peut les diviser en deux classes : en celles que les télescopes montrent formées d'une quantité innombrable d'étoiles (*nébuleuses résolubles* ou *amas stellaires*), et en celles qui n'ont pu encore être résolues ou qui paraissent réellement *non résolubles*. — 1° *Nébuleuses résolubles.* Le catalogue de Messier, publié dans la *Connaissance des Temps* pour 1783 et 1784, contient l'énumération de 103 nébuleuses jusqu'alors connues. Ce catalogue devint pour Herschel le point de départ d'un mémoire fort important, qui a pour titre : *Account of some Observations tending to investigate the contruction of the heavens*, lu à la Société royale de Londres le 17 juin 1784. Herschel examina les nébuleuses presque toujours avec le même télescope (de 20 pieds de longueur focale et de 18,7 pouces d'ouverture), afin de pouvoir se prononcer avec plus d'assurance sur les changements que ces taches cosmiques auraient pu éprouver avec le temps. Le télescope était, en outre, disposé de façon à donner, par ses mouvements, les ascensions droites et les déclinaisons. « Jusqu'à présent, dit l'auteur, on a considéré les cieux sidéraux (*the sidereal heavens*) comme la surface concave d'une sphère au centre de laquelle se trouverait placé l'observateur. Mais désormais nous la considérerons, à l'instar du géologue, comme formée d'immenses chaînes de montagnes, dont les coupes verticales mettent à découvert les *strates* de leurs terrains diversement inclinées. La surface d'un globe ou un planisphère ne donnera donc qu'une idée impropre de la constitution intérieure des cieux. » La plupart des nébuleuses indiquées dans le catalogue de Messier comme irréductibles cédèrent à la puissance de l'instrument d'Herschel : elles furent résolues en étoiles (*resolved into stars*). Il cite nommément celles qui portent dans le catalogue les numéros 2, 5, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 22, 24, 28, 30, 31, 37, 51, 52, 53, 55, 56, 62, 65, 66, 67, 71, 72, 74, 92. Il les examinait à mesure qu'elles passaient dans le champ du télescope, maintenu dans la ligne méridienne; et il constata, dans la conformation de ces nébuleuses, des ramifications moins lumineuses, qui avaient échappé aux observations de Messier et de Méchain. Ces astronomes avaient, entre autres, caractérisé le n° 53 de la manière suivante : « Nébuleuse sans étoiles, découverte près de la chevelure de Bérénice, etc. ». Herschel, dans son 170e balayage (*sweep*) céleste, corrigea ainsi cette remarque : « Amas d'étoiles très-serrées; un des plus beaux objets que jamais je me rappelle avoir vus au ciel; l'amas a la forme d'un ballon solide, composé d'étoiles très-rapprochées au centre et plus écartées les unes des autres au pourtour. »

Les nébuleuses résolubles affectent les formes les plus variées : les unes paraissent doubles ou triples, et garnies de différentes branches; les autres sont très-effilées comme des lignes lumineuses droites ou sinueuses; d'autres ressemblent à des comètes à longue queue; il y en a qui sont ouvertes en éventail et présentent l'aspect des aigrettes de lumière qui s'échappent d'une pointe fortement électrisée. La nébuleuse perforée ou en anneau, située entre β et γ de la Lyre, et que Messier et Méchain (le n° 57 de leur catalogue) ne parvinrent pas à résoudre, fut classée par Herschel parmi les curiosités du firmament : le trou obscur central occupe environ la moitié du diamètre de la nébuleuse. Enfin la forme circulaire est de toutes la plus fréquente; seulement, ce qui paraît ici circulaire est réellement globulaire ou sphérique. A l'appui de cette manière de voir, Herschel cite l'augmentation rapide d'intensité lumineuse vers le centre, et dans ce centre même l'existence d'une sorte de noyau. Une de ces nébuleuses globulaires, dont le diamètre est d'environ 10 minutes, et dont l'étendue superficielle égale à peine un dixième du disque lunaire, ne contient pas moins de 20,000 étoiles : on arrive à ce résultat en comparant l'espacement angulaire des étoiles situées près des bords (c'est-à-dire dans la région où elles ne se projettent pas les unes sur les autres) avec le diamètre total du groupe. — « Toutes les nébuleuses stellaires sont disposées par couches (*strata*) fort étendues, et entourent en quelque sorte toute la surface apparente de la voûte céleste : elles paraissent, comme notre voie lactée, offrir des ramifications et inclinaisons très-variées. » Au milieu d'une de ces couches Herschel vit passer dans le champ de son télescope non moins de trente et une nébuleuses parfaitement distinctes sur un beau ciel bleu dans le court intervalle de 36 minutes. « En général, ajoute-t-il, je les découvrais dans certaines directions plus facilement que dans d'autres; les espaces qui les précédaient étaient pour la plupart entièrement dénués d'étoiles : rien ne se présentait dans le champ de vision; et lorsque, en cheminant ainsi (par le mouvement du ciel, le télescope restant immobile), je venais à rencontrer tout à coup quelques étoiles d'une certaine grandeur, j'étais sûr de l'apparition presque immédiate d'une nébuleuse. Cette remarque se répétait si souvent, que je disais alors à l'aide qui devait compter le temps : « Préparez-vous, me voici sur un fond de nébuleuses (*on nebulous ground*) (1). » Les espaces les plus pau-

(1) *Obs. on the construction of heavens*, p. 15.

vres en étoiles sont voisins des nébuleuses les plus riches. La nébuleuse du Cancer (près de ε), relativement assez rapprochée de nous, est un des plus beaux amas stellaires qu'on puisse voir : Herschel y compta plus de 200 étoiles à la fois dans le champ du télescope, avec un grossissement de seulement 157 fois. La nébuleuse de la Chevelure de Bérénice n'est pas moins belle, et peut-être encore plus rapprochée de nous. Enfin, sur le bord du vaste trou obscur qui forme le corps du Scorpion existe la nébuleuse 80 du catalogue de Messier : c'est une des plus riches en étoiles et des plus condensées de tout le firmament. L'existence de ces trous obscurs (*sacs à charbon* de quelques astronomes), de ces espaces ravagés, ne rend-elle pas probable l'hypothèse de Herschel, d'après laquelle quelques-unes des nébuleuses sont formées, dans le cours d'innombrables siècles, aux dépens des étoiles dispersées qui occupaient primitivement les régions environnantes?

2° *Nébuleuses diffuses, non résolues ou non résolubles.* Pour ceux qui croient au perfectionnement indéfini du télescope et qui n'oublient pas que des nébuleuses qui passaient d'abord pour résolubles furent plus tard résolues en amas stellaires, les nébuleuses diffuses (comme celles qu'on voit près de ν d'Andromède et autour de θ près de la garde de l'épée d'Orion) ne sont que des amas stellaires *non encore résolus;* telle était l'opinion de Galilée, de Dominique Cassini et de John Mitchell. Ces nébuleuses sont, au contraire, *non résolubles* pour ceux qui pensent que nous assistons, de notre imperceptible demeure, au spectable inexprimablement grandiose de la naissance et de la destruction d'étoiles, de mondes, de cieux. Ce fut là l'idée de Lambert et de Kant : c'est aussi celle de Herschel. Ce grand astronome publia en 1811 un catalogue de 52 nébuleuses diffuses : elles se font surtout remarquer par leur vaste étendue, par leurs formes contournées et l'intensité variable de leur nébulosité. Il y en a qui ont jusqu'à 4° 9′ dans une de leurs dimensions; l'étendue superficielle d'une seule d'entre elles dépasse celle de neuf cercles d'un degré de diamètre, et l'étendue superficielle de l'ensemble est estimé à 152 de ces cercles ou à la 170e partie environ de cercles pareils qui formeraient la surface totale du firmament. C'est pourquoi Derham avait déjà pu se demander, dans sa théologie astronomique, « s'il n'y aurait pas (comme l'avaient imaginé les anciens) au-delà de la sphère des étoiles les plus éloignées, une région entièrement lumineuse, un empyrée, et si les nébuleuses ne seraient pas cette région illuminée, vue à travers des ouvertures ou des brèches du premier ciel mobile ». Pour Halley, les nébuleuses d'Andromède et d'Orion étaient l'effet de la lumière venant d'un espace immense, situé dans la région de l'éther, rempli d'un milieu diffus et lumineux par lui-même.

Pour mieux caractériser cette matière diffuse, lumineuse par elle-même, Arago cite ces paroles de sir John Herschel : « Dans toutes les nébuleuses résolubles, l'observateur remarque des élancements stellaires, ou du moins il croit sentir qu'on les apercevrait si la vision devenait plus nette. La nébuleuse d'Orion produit une sensation toute différente : elle ne fait naître aucune idée d'étoiles (1). » Les grandes nébulosités diffuses peuvent affecter toutes les formes fantastiques que présentent des nuages emportés ou tourmentés par des ouragans contraires. Leur lumière opaline, phosphorescente, est en général très-faible; mais çà et là on remarque des espaces plus brillants que le reste. Ces espaces semblent être moins un effet de projection visuelle que le résultat d'une force attractive ou de condensation, sans cesse agissante. Les transformations successivement survenues aux nébuleuses pourraient seules nous éclairer sur l'existence de foyers ou centres d'attraction; mais là sans doute notre échelle du temps est infiniment trop courte : nos siècles ne sont que des secondes, et ce sujet d'observation ne date pour ainsi dire que d'hier. Cependant, Herschel, en comparant ses observations des années 1780 et 1783 à celles de 1811, crut avoir constaté des changements d'étendue et de forme sensibles dans la nébuleuse d'Orion; il en avait d'autant plus l'assurance que ses observations, à des époques différentes, avaient été faites avec le même instrument, condition que n'avaient pas remplie Boulliaud, Kircher et Le Gentil, qui avaient déjà annoncé, en 1667, en 1670 et en 1759, que la nébuleuse d'Andromède subissait de grandes variations. Quoi qu'il en soit, l'annonce de Herschel excita beaucoup d'incrédulité parmi les astronomes, et le fils même de l'illustre astronome s'est par la suite rangé parmi les sceptiques.

Les nébuleuses arrondies sont plus petites que celles dont les formes sont irrégulières ou diversement contournées; quelquefois deux de ces nébuleuses rondes sont unies par un mince filet phosphorescent, qui semble être un indice de leur origine commune. Les petites nébulosités arrondies, isolées, beaucoup plus rares que les autres, ont été distinguées par Herschel en *étoiles nébuleuses* (*nebulous stars*) et en *nébuleuses planétaires*. Par étoiles nébuleuses il entendait de véritables étoiles, entourées de lueurs phosphorescentes faisant corps avec elles (2), comme l'est, par exemple, l'étoile de 8e grandeur, située sur le pied gauche de Persée, non loin de ζ de cette constellation. Il signala encore comme un indice de connexion de l'étoile avec la nébulosité l'étoile

(1) Arago, *Astronomie populaire*, t. I, p. 516.

(2) Cette distinction est importante; car les astronomes plus anciens, tels que Marius, Huygens, Cassini, appelaient *étoiles nébuleuses* de véritables nébuleuses, comme celle d'Andromède, qui a plus de 2 1/2 degrés de longueur sur plus de 1 degré de large.

brillante qu'il aperçut le 6 janvier 1785 : elle était entourée jusqu'à la distance de plus de deux minutes d'une atmosphère lumineuse qui s'affaiblissait graduellement en s'éloignant du centre. Le 17 janvier 1787 il découvrit au centre d'une nébulosité arrondie, assez intense, mais très-peu étendue, une autre étoile de 9e grandeur. Il en vit deux autres, en tout semblables à celle-ci, le 3 novembre 1787 et le 5 mars 1790. Ces atmosphères lumineuses circulaires ont une étendue immense; si leur rayon se présente à nous sous un angle seulement de 150 secondes, leur circonférence sera éloignée de l'étoile centrale de plus de 150 fois la distance de la Terre au Soleil. Si le centre de cette étoile coïncidait avec celui de notre Soleil, son atmosphère dépasserait huit fois l'orbite d'Uranus. Cela ne rappelle-t-il pas la lumière zodiacale, qui entoure l'équateur solaire et qui s'étend au delà de l'orbite de Vénus, et la comparaison de notre Soleil avec une de ces étoiles nébuleuses ne se présente-t-elle pas naturellement à l'esprit? S'emparant de ce trait d'analogie, Herschel alla jusqu'à supposer que les nébuleuses marquées de condensations plus ou moins lumineuses, qui leur donnent l'apparence de têtes de comètes, sont les premières ébauches des étoiles, que les étoiles nébuleuses en sont l'époque de maturité ou le passage de la matière cosmique diffuse à l'état d'étoile ordinaire (1), et que les nébuleuses planétaires en offrent la période de déclin ou d'extinction graduelle (2). Les nébuleuses *planétaires* étaient ainsi appelées par Herschel à cause de leur forme circulaire ou légèrement elliptique, comme celle de nos planètes : leur lumière est également vive sur toute l'étendue du disque. Herschel en découvrit qui avaient 10, 15, 30 et même 60 secondes de diamètre. Pour les assimiler à de véritables étoiles, il aurait fallu leur attribuer des diamètres réels treize mille fois plus grands que le diamètre du Soleil, et en même temps une lumière terne que n'a offert jusqu'ici aucun de ces astres. Herschel enfin crut avoir établi qu'outre les nébuleuses proprement dites il existe dans l'espace une matière diffuse, mais non lumineuse par elle-même et imparfaitement diaphane : telles étaient, selon lui, les nébulosités qui entouraient les trois étoiles (deux petites et une plus grande) qu'il observa, en mars 1774, au nord de la grande nébuleuse d'Orion, et dont l'une, la plus grosse, avait été déjà signalée par Mairan comme une étoile nébuleuse. En janvier 1811 les nébulosités des deux petites étoiles s'étaient complétement dissipées; quant à celle de l'étoile principale, elle s'était à peine affaiblie (1). — Le total des nébuleuses dont la position a été déterminée en ascension droite et en déclinaison est aujourd'hui (d'après le *Cosmos* de M. de Humboldt, 1852) de 3,926; sur ce nombre, 2,451 ont été découvertes ou déterminées par Herschel, en très-peu d'années (2), et appartiennent toutes à l'hémisphère boréal; les autres, au nombre de 1,475, sont de l'hémisphère austral (3).

Voie lactée. Objet de tant de fictions de la part des anciens (4), la voie lactée, ou *galaxie*, est cette nébuleuse résoluble, cet amas stellaire, où notre monde est placé. Démocrite, cité par Manilius, avait le premier avancé, par une sorte d'intuition surnaturelle, que la galaxie doit son aspect à d'innombrables étoiles, trop éloignées de nous pour qu'on puisse les discerner une à une. Galilée et Herschel reprirent la conjecture de Démocrite, et la convertirent en certitude par l'observation. La forme de cette zone lumineuse, qui enveloppe le ciel comme un anneau, et surtout la coïncidence presque parfaite de sa principale branche avec un des grands cercles de la sphère céleste, conduisit Kepler à penser que « le Soleil est situé près de l'anneau stellaire qui forme la voie lactée ». L'idée de Kepler, reprise par Kant et Lambert, fut portée par Herschel presque à la hauteur d'une démonstration mathématique. Chaque partie de la voie lactée se montra à son télescope comme un amas d'étoiles. La partie ou traînée blanche que l'on remarque près de la main et de la massue d'Orion attira d'abord son attention. « La glorieuse

(1) Les étoiles nouvelles qui apparurent tout à coup et disparurent de même en 1572 et en 1604 avaient déjà été considérées par Tycho-Brahé et par Kepler comme des effets de condensation d'une matière diffuse de l'éther universellement répandue.

(2) Arago, en citant cette grande et ingénieuse hypothèse, paraît disposé à en admettre la première et la seconde partie; mais il donne une tout autre explication des nébuleuses planétaires : selon lui, les nébuleuses planétaires sont « des étoiles nébuleuses assez près de la Terre pour que l'étoile centrale ne prédomine plus par son éclat sur la lueur diffuse dont elle est entourée; il suffirait donc d'un simple changement de distance pour faire passer une étoile nébuleuse à l'état apparent de nébuleuse sans noyau, sans centre lumineux, et il est très-probable que parmi les nébuleuses à la lumière presque uniforme qui figurent dans les catalogues, plusieurs deviendraient des étoiles nébuleuses si nous en étions plus près ».

(1) Arago propose d'assimiler les nébulosités circulaires de ces trois étoiles d'Orion aux atmosphères lumineuses des étoiles nébuleuses ordinaires, et d'attribuer ensuite l'affaiblissement de la plus grande, et la disparition des deux autres à un mouvement des atmosphères vers le centre de chaque étoile. (*Astronom. popul.*, t. I, p. 342.)

(2) Les trois mémoires où ces résultats sont consignés ont pour titre : *On the construction of the heavens*, dans les *Philosoph. Transact.*, année 1785 (431 nébuleuses); — *A Catalogue of 1000 new nebulæ and clusters of stars*; ibid., 1786; — *A Catalogue of a second 1000 new nebulæ and clusters of stars, with a few introductory remarks on the construction of the heavens*; ibid., 1802.

(3) Le total des nébuleuses se répartit ainsi pour chaque hémisphère : 2,299 nébuleuses non résolues et 152 amas stellaires pour l'hémisphère boréal; 1,239 nébuleuses non résolues et 236 amas stellaires pour l'hémisphère austral. (Humboldt, *Cosmos*, t. III, p. 383.)

(4) D'après la mythologie grecque, la voie lactée est le résultat des gouttes de lait qu'Hercule laissa tomber du sein de Junon, ou de la trace embrasée que laissa le char de Phaéton. Suivant Théophraste, elle était la ligne de soudure de deux hémisphères qui, suivant lui, composaient la voûte céleste. Elle est le fleuve céleste pour les Chinois et les Arabes; le chemin des âmes pour les sauvages de l'Amérique du Nord, et le chemin de saint Jacques de Compostelle pour nos paysans.

multitude (*the glorious multitude*) d'étoiles de toutes grandeurs que j'y voyais était, dit-il, vraiment étonnante; mais, comme leur éclat et leur scintillation peut facilement nous tromper sur leur nombre, je devais m'y prendre d'un certaine façon pour avoir la moyenne de la quantité d'étoiles contenues dans une portion donnée de la voie lactée. Je trouvai ainsi (le 18 janvier 1784) que six champs, pris indistinctement, renfermaient chacun 110, 60, 70, 90, et 74 étoiles. Je choisissais ensuite un champ où je ne comptais que 63 étoiles : c'était le plus pauvre du voisinage. La moyenne des six premiers donne 79 étoiles pour chacun. En conséquence, en accordant au diamètre de mon champ de vision 15 minutes d'un grand cercle, on pourra admettre qu'une portion de la voie lactée de 15 degrés de long sur 2 de large, ou ce que je voyais passer par le champ de mon télescope en une heure de temps, contenait au moins 50,000 étoiles assez grandes et distinctes pour être énumérées; et je pense que, avec plus de lumière et de netteté, on en aurait un nombre double (1). » Mais, il ne suffisait pas seulement de dénombrer les étoiles dans les régions où elles paraissent le plus accumulées, il s'agissait aussi de savoir si et en quelles proportions leur nombre diminue en s'écartant graduellement de ces régions. C'est dans ce but que Herschel employa sa méthode si célèbre, qu'il appelait lui-même, en langage figuré, le *jaugeage du ciel* (*gaging the heavens*) ou la *jauge stellaire* (*star-gage*). Cette méthode consistait à compter avec son télescope (dont le champ embrassait un cercle de 15 minutes de diamètre) successivement le nombre d'étoiles contenues dans dix champs très-rapprochés, puis à additionner ces nombres et à diviser la somme par dix. Le quotient indiquait la richesse moyenne de la région *jaugée*. La même opération lui donnait un résultat analogue pour une seconde région, puis pour une troisième et ainsi de suite. Quand les quotients ainsi obtenus étaient doubles, triples, etc., du premier, il en concluait légitimement, qu'à égalité d'étendue, la 2e, la 3e etc. région contenait deux fois, trois fois, etc., plus d'étoiles que la première. Les régions les plus pauvres ne contenaient que de 1 à 5 étoiles; il y en avait même où il fallait au moins quatre champs successifs pour rencontrer 3 étoiles : c'étaient les régions latérales, en général les plus éloignées de la voie lactée. Ailleurs, ces champs si restreints renfermaient 300, 400, 500 et même 580 étoiles. Enfin, dans les endroits les plus riches de la voie lactée, l'œil, appliqué à l'oculaire, voyait dans l'intervalle d'un quart d'heure jusqu'à 116,000 étoiles. Au lieu d'être uniformément distribuées dans toute l'étendue de la voie lactée, elles forment çà et là des groupes circonscrits, distincts. Herschel enregistra 175 de ces groupes ou amas stellaires, parmi lesquels il faut signaler comme l'un des plus brillants l'espace qui sépare β et γ du Cygne : la jauge lui fit compter, sur une largeur de cinq degrés, environ 331,000 étoiles; il crut remarquer en même temps une sorte de dislocation de la masse du pouvoir de concentration (*clustering power*) : 165,000 étoiles paraissaient marcher d'un côté, et 165,000 de l'autre. Ses observations multipliées lui firent enfin constater que la voie lactée a environ cent fois plus d'étendue dans une direction que dans une autre, et il donna même une coupe et une figure solide (à trois dimensions) de cette vaste nébuleuse où notre Soleil n'est qu'une étoile de 3e ou 4e grandeur et notre Terre un imperceptible grain de poussière. « Ce qui prouve, ajoute Herschel, que notre Soleil s'y trouve, c'est la forme même de la voie lactée qui embrasse tout le ciel; il n'est pas très-loin du centre de cet anneau stellaire et à peu près dans la direction de l'angle de bifurcation dont les deux branches, partant de la constellation du Cygne, vont se rejoindre près de α du Centaure. Car supposons une couche d'étoiles comprise entre deux plans parallèles et rapprochés, mais prolongés à d'immenses distances, l'œil, placé quelque part dans cette couche, verra, dans la direction des plans parallèles, toutes les étoiles comme projetées sur un grand cercle, très-condensées et formant par leur accumulation une traînée lumineuse, tandis que latéralement, à droite et à gauche, les autres portions du ciel ne seront garnies que d'un nombre d'étoiles comparativement beaucoup moindre et dans le rapport de la demi-épaisseur aux autres dimensions de la couche (1). » Ne nous laissons pas entraîner à croire que la nébuleuse stellaire dont notre Soleil fait partie soit la plus grande de toutes les nébuleuses : ce serait une illusion pareille à celle qui fait tourner le Soleil autour de la planète que nous habitons. La lumière de notre nébuleuse (comprenant toute la voie lactée avec les étoiles disséminées latéralement), si on la suppose partie des limites extrêmes, mettra au moins trois mille ans à nous arriver; transportée à 334 fois seulement ses dimensions, elle ne se verrait plus que sous un angle de 10', et la lumière, qui met 8 minutes à parcourir environ 35 millions de lieues, employerait plus d'un million d'années à nous parvenir. Il y a donc des cieux (en nommant *ciel* toute nébuleuse stellaire ou amas de mondes) qui peuvent exister depuis des millions d'années et dont aucune lueur ne nous a encore révélé l'existence. Voilà une image de l'infini.

Étoiles. Sur toute l'étendue de notre ciel (boréal et austral) on ne compte guère plus de 4,100 étoiles visibles à l'œil nu (de 1re à 6e grandeur inclusivement). Ce nombre est beaucoup plus petit qu'on ne semble, par un effet d'illusion optique, disposé à l'admettre d'après l'as-

(1) *Construction of the heavens*, p. 5.

(1) *Ibid.*, p. 9 et 11.

pect du firmament dans une belle nuit d'hiver et en absence de la Lune. Avec l'aide des meilleurs télescopes, on arrive à le porter à environ 28,697,000 (jusqu'aux étoiles de 14e grandeur inclusivement). La classification des étoiles suivant leur grandeur et leur éclat a de tous temps fixé l'attention des astronomes, mais sans donner des résultats satisfaisants. Herschel, à son tour, essaya d'y introduire plus de précision, en déterminant le rapport qui existe entre l'intensité lumineuse d'une étoile de 1re grandeur et l'intensité d'une étoile de 2e, de 3e, etc., grandeur. Il trouva, d'après une méthode particulière, que si l'on réduisait, par exemple, Arcturus (étoile de 1re grandeur) au quart de sa lumière, on obtiendrait une étoile de 2e grandeur; qu'avec le seizième, on aurait une étoile de 4e grandeur; enfin que, d'après la moyenne de la même réduction, d'autres étoiles, les étoiles de 1re grandeur pourraient être réduites au 144e de leur éclat avant de cesser d'être visibles à l'œil nu, c'est-à-dire avant de dépasser la 6e grandeur. En considérant ce problème sous un autre point de vue, il croyait devoir établir qu'Arcturus, par exemple, transporté au double de sa distance, deviendrait une étoile de 2e grandeur, qu'à la distance quadruple, elle ne serait qu'une étoile de 4e grandeur, et qu'en moyenne une étoile de 1re grandeur, transportée à douze fois sa distance actuelle, cesserait d'être visible à l'œil nu. Mais, ce qui rend un semblable travail difficile et incertain, ce sont les changements et les inégalités d'éclat que subissent les étoiles, dans la proportion énorme de 1 sur 30, d'après les tables de Herschel dressées sur le catalogue de Flamsteed publié en 1712. Ainsi, ce dernier astronome avait marqué les deux premières étoiles de l'Hydre comme de 4e grandeur; Herschel ne les trouva plus que de 8e à 9e grandeur; α du Dragon, marquée dans l'atlas de Bayer comme de 2e grandeur, n'est plus aujourd'hui que de 3e à 4e grandeur; α de la Grande-Ourse, qui était encore au dix-septième siècle de 1re grandeur, n'est plus maintenant classée que parmi les étoiles de 2e grandeur. La 55e, placée sur le col d'Hercule, avait été notée comme une étoile ordinaire de 5e grandeur : Herschel, le 10 octobre 1781, la vit rouge; le 11 avril 1782, il l'aperçut encore, et le 24 mars 1791, elle avait complétement disparu. Parmi d'autres étoiles également éteintes depuis Flamsteed, Herschel signala la 9e et la 10e de la constellation du Taureau. S'il y a des étoiles qui diminuent d'éclat et disparaissent même entièrement, il y en a d'autres dont l'intensité lumineuse va, au contraire, en augmentant. Ainsi, la 31e du Dragon, marquée de 7e grandeur sur le catalogue de Flamsteed, fut placée, en 1783, par Herschel parmi les étoiles de 4e grandeur; la 38e de Persée, de 6e grandeur sur le même catalogue, était de 4e du temps de Herschel. Ce même astronome rangeait β de la Baleine, β des Gémeaux et ζ du Sagittaire parmi les étoiles dont l'éclat augmente graduellement (1). En présence d'observations aussi positives, que devient la fixité, l'*incorruptibilité* du ciel, l'ἀφθαρσία οὐρανου d'Aristote? — Herschel contribua surtout aux progrès de l'astronomie stellaire par ses belles observations sur les étoiles *périodiques* et les étoiles *multiples*. Le 13 août 1596, David Fabricius signala au col de la Baleine une étoile de 3e grandeur, qu'il ne vit plus en octobre de la même année. En 1603, Bayer marqua, à la même place où l'étoile de Fabricius avait disparu, une étoile de 4e grandeur, sous la lettre o. J. Ph. Holwarda, de Franeker, vit la même étoile, en décembre 1638, pendant une éclipse de lune : elle était alors de 2e à 3e grandeur; vers le milieu de l'été de 1639, elle avait disparu; le 7 novembre de la même année, il la revit à son ancienne place. Holwarda montra ainsi le premier que les étoiles peuvent subir des alternatives de disparition et de réapparition. Cet objet de recherches fut repris par Hovel ou Hevelius (*voy.* ce nom), par Bouillaud, enfin par Herschel. Bouillaud avait remarqué que la merveilleuse étoile de la Baleine (*mira Ceti*) ne s'éteignait pas pour se rallumer, mais qu'elle éprouvait, dans son intensité, une période ascendante et une période descendante, et qu'elle employait 333 jours (334 selon D. Cassini) pour aller de son *minimum* (6e grandeur) à son *maximum* d'éclat (1re à 2e grandeur). D'après un grand nombre d'observations, commencées en 1776, et continuées les années suivantes, Herschel crut devoir fixer cette période à 331 jours, ce qui laissait les anciennes observations entachées d'erreurs assez considérables (2). Le mémoire où il consigna la première partie des résultats de ces observations sur o de la Baleine fut aussi le premier des nombreux travaux qu'il communiqua à la Société royale de Londres (dans les *Philosoph. Transactions* de l'année 1780) (3). Dans un autre mémoire (*On the periodical star α Herculis; Philosoph. Transact.*, 1796), il montre que α d'Hercule doit être aussi rangée parmi les étoiles changeantes, et qu'elle met 60 jours et un quart pour aller du maximum (3e grandeur) au minimum (4e grandeur) de son éclat; il l'intercala entre les étoiles de 3 à 7 jours (4), et celles de 400 jours de période.

(1) *Method of observing the changes whith happen to the fixed stars*, etc., dans les *Phil. Transact.*, année 1796.

(2) C'est pour faire concorder les observations avec le calcul, que M. Argelander a fixé la durée de la période qui embrasse tous les changements d'intensité, en moyenne, à 331 jours 15 heures 7 minutes : elle est assujettie à une variation en plus ou en moins, comprenant 88 de ces périodes. Cette variation aurait pour effet d'augmenter ou de diminuer alternativement de 25 jours les retours successifs de l'étoile au même éclat. (Arago, *Astron. popul.*, t. I, p. 396.)

(3) Dans la même année il avait présenté à la Société scientifique de Bath divers articles mathématiques concernant la théorie des forces centrales.

(4) Parmi les autres étoiles à courte période, on remarque surtout Algol ou β de Persée (déjà observée en 1669 par Maraldi et Montani) : elle passe de la 4e à la 2e grandeur dans un intervalle de 3 heures 1/2.

Toutes les étoiles ne sont pas aussi espacées que nous les montre la vue simple : à l'aide de très-bons instruments (et c'est même là un moyen de les essayer), et dans les meilleures conditions atmosphériques, on aperçoit quelquefois des groupes de deux, de trois, de quatre étoiles tellement rapprochées, qu'on leur a donné le nom d'étoiles *doubles, triples, quadruples*. Les étoiles doubles sont les plus nombreuses (1). Herschel s'en occupa le premier très-attentivement : il en découvrit plus de 500, qu'il divisa en 4 classes. La 1re classe contient tous les groupes dans lesquels les centres des deux étoiles ne sont pas à plus de 4 secondes l'un de l'autre; la 2e classe comprend les groupes où cet écartement angulaire est de 4 à 8 secondes; la 3e ceux où il est de 8 à 16, et la 4e ceux où il est de 16 à 32 secondes. Les étoiles doubles, dont le nombre est actuellement de plus de 3,000, offrent de curieux phénomènes de coloration : les uns sont évidemment un effet de contraste, mais il y en a d'autres qui paraissent mettre hors de doute qu'il existe des étoiles ou soleils bleus. Les deux étoiles qui composent un groupe binaire sont d'inégale grandeur, et la plus petite a une coloration différente de la plus grande (2). Leur rapprochement et leur inégalité suggérèrent à Herschel l'idée de s'en servir pour déterminer la parallaxe (3) annuelle des étoiles, c'est-à-dire l'angle sous lequel se verrait d'une étoile le rayon de l'orbite terrestre. Mais, au lieu de trouver ce qu'il cherchait (4), il découvrit, chose non moins importante, que les étoiles doubles ne sont pas un simple effet de projection ou de perspective, qu'elles forment de véritables systèmes, dont les éléments sont liés entre eux; que leurs positions relatives changent perpétuellement, et que les petites étoiles se meuvent autour des grandes, comme nos planètes autour du Soleil. Par suite de ce mouvement, la petite étoile, appelée *étoile satellite* se trouve, à certaines époques, alternativement à droite, à gauche, au sud et au nord de la grande (étoile-centre). C'est ce qui a permis de prendre, à l'aide d'un micromètre, leur angle de position (l'angle que forme avec une horizontale partant de la grande étoile la ligne droite qui unit cette même étoile à la petite), et on a pu constater depuis que plusieurs de ces étoiles, dont l'angle de position avait été fixé par Herschel, ont déjà accompli des révolutions entières; telles sont, entre autres, les satellites stellaires de ξ de la Grande-Ourse et de η de la Couronne. Dans son premier catalogue d'étoiles doubles, Herschel avait inscrit l'étoile τ du Serpentaire comme l'une de celles dont les deux éléments étaient notablement séparés : aujourd'hui ils se projettent si exactement l'un sur l'autre, que M. Struve n'a pu y distinguer la moindre trace de duplicature. L'étoile ζ d'Orion, que Herschel nota comme simple, est aujourd'hui décidément double. Ces déplacements stellaires furent pour lui un grand sujet de méditation : ils appartiennent en partie aux étoiles mêmes, qui paraissent se mouvoir autour d'un centre d'attraction, et en partie à un véritable mouvement de translation du Soleil, à un cheminement de notre astre central à travers les espaces célestes. Dans ce dernier cas, les mouvements stellaires sont de simples effets de parallaxe; c'est ainsi que dans une forêt les arbres vers lesquels s'avance le promeneur lui paraissent peu à peu s'écarter les uns des autres, pendant que les arbres situés derrière lui et dont il s'éloigne semblent au contraire se rapprocher. Les mouvements parallactiques auront, à la suite des siècles, pour résultat la déformation des constellations actuelles, l'accroissement des dimensions de la constellation dont le Soleil se rapproche et la diminution de celle dont il s'éloigne. Vers quelle constellation marchons-nous? Dès 1783, Herschel crut pouvoir établir que le point vers lequel le Soleil se dirige avec son cortége de planètes est situé par 257° d'ascension droite et par 25° de déclinaison boréale, point qui avoisine l'étoile λ de la constellation d'Hercule (1). C'est par l'attraction d'amas stellaires qu'il cherchait à se rendre compte du mouvement de translation de notre système solaire. Une petite tache blanche, découverte par Halley en 1714, entre ζ et η d'Hercule, attira à cet effet particulièrement son attention : il y aperçut avec son

(1) Le catalogue de M. Struve ne renferme que 52 étoiles triples, parmi lesquelles on remarque ζ de l'Écrevisse, ξ du Scorpion, la 12e du Lynx, α d'Andromède, μ du Bouvier, μ du Loup, la 11e de la Licorne. Parmi les étoiles quadruples, beaucoup plus rares encore, on remarque ε de la Lyre, qui avec une lunette ordinaire ne paraît être qu'une étoile double. Enfin θ d'Orion se compose de 4 étoiles principales (de 4e, 6e, 7e et 8e grandeur), disposées en quatre angles d'un trapèze, dont les deux étoiles de la base ont chacune un compagnon ou satellite de 15e grandeur.

(2) Exemples : α du Bélier : la grande est blanche, la petite bleue; γ d'Andromède : grande orangé, petite vert d'émeraude; δ d'Orion : grande blanche petite pourpre; ι du Cancer : grande d'un beau jaune, petite bleu d'indigo; δ du serpent : l'une et l'autre bleues; α d'Hercule : grande rougeâtre, petite bleue; η de Cassiopée : la grande rouge, la petite verte. — On a remarqué, depuis Herschel, que les colorations que ce grand astronome avait assignées à certaines étoiles doubles ont subi de notables changements. Ainsi, suivant M. Struve, les étoiles que Herschel avait notées comme jaunes, sont aujourd'hui orangées et rouges; les blanches sont d'un jaune d'or, rouges, vertes et bleu verdâtre.

(3) La première idée ou la méthode de se servir de deux étoiles très-rapprochées et d'inégale grandeur, pour déterminer la parallaxe stellaire, appartient à Galilée : *Stimo, dit-il, che la lontananza delle stelle da noi siano talmente varie, che alcune ve ne possono esser due et tre volte più remote di alcune altre; talchè quando si trovasse col telescopio qualche picciolissima stella vicinissima ad alcune delle maggiori, e chè pero qualla fosse altissima, potrebbe accadare, che qualche sensibil mutazione, succedesse tra di loro.* (*Opere*; Milan, t. XII p. 205.)

(4) Les observations qu'il fit en 1782, sur les positions relatives de ε du Bouvier et de la petite étoile qui l'avoisine, lui montrèrent que ces deux étoiles n'ont pas de parallaxe sensible.

(1) Cette donnée semble avoir été confirmée par des observations récentes.

grand télescope plus de 14,000 étoiles. Il signala aussi comme pouvant être de puissants centres d'attraction les régions où les deux branches de la voie lactée vont se joindre, d'une part vers Cassiopée et Céphée, de l'autre vers le Scorpion et le Sagittaire.

L'espace *interstellaire* où la distance qui nous sépare de l'étoile supposée la plus voisine est tellement considérable, que la plus grande base que nous ayons à notre disposition ne suffit point pour le mesurer : le grand diamètre de l'orbite terrestre cette base de 76 millions de lieues, vu de l'étoile la plus proche, ne sous-tendrait qu'un angle d'une fraction de seconde, et cet angle, qui n'est exagéré qu'avec de mauvais instruments, diminue encore à mesure que la vision armée se perfectionne. On peut donc dire que le diamètre de l'orbite terrestre s'évanouit devant la distance qui nous sépare des étoiles. Herschel avait trouvé que le diamètre angulaire de α (Véga) de la Lyre n'était que de trente-six centièmes, et Arcturus de deux dixièmes de seconde, mesuré avec un micromètre particulier (1) et avec un grossissement de 6,000 fois. Si ces dimensions étaient réelles, la première étoile aurait 14 millions de lieues de diamètre, et la seconde 8 millions, ce qui est probablement fort exagéré (2). Mais si la quantité dont la Terre se déplace dans son mouvement annuel peut être considérée comme infiniment trop petite pour servir de mesure à la distance des étoiles, il n'en sera pas sans doute de même de la quantité dont le Soleil se transporte dans l'espace, avec une vitesse d'au moins deux lieues par seconde, dans une orbite encore inconnue (3). Des siècles d'observations soigneusement continuées montreront comment les mouvements parallactiques se combineront avec les mouvements réels, comment dans certaines régions les premiers annuleront les seconds, comment telle étoile paraîtra immobile qui ailleurs semblera se mouvoir très-rapidement, par l'effet des deux mouvements dans le même sens. Enfin ces observations réunies pourront fournir une base suffisante pour la détermination exacte de la parallaxe des étoiles les plus voisines de notre monde.

(1) Le micromètre à lampe. Il se compose de deux petites lanternes, formées l'une et l'autre à l'aide de plaques de cuivre minces. Au centre de chaque plaque existe un trou d'aiguille correspondant à la mèche de la lampe. On se procure ainsi deux très-petits points brillants, qu'une combinaison convenable de manivelles parmet d'éloigner ou de rapprocher entre eux et de placer dans toutes les inclinaisons possibles relativement à l'horizon. (Arago, *Astron.*, t II, 66.)

(2) D'après le temps ($8^m\ 17^s\ 8$) que la lumière met à parcourir la distance moyenne (38,000,000 lieues) du Soleil à la Terre, on a essayé de donner une idée des distances stellaires ; ainsi la lumière mettrait plus de trois ans pour nous venir de α du Centaure, plus de neuf ans pour la 61e du Cygne, plus de vingt-cinq ans pour Arcturus, plus de soixante-et-onze ans pour la Chèvre, etc.

(3) Voici quelques étoiles de 1re grandeur dont le mouvement annuel a été exactement évalué : Arcturus, 2″ 250, avec une vitesse de 21 lieues par seconde ; Sirius, 1″ 284, avec une vitesse de plus de 9 lieues par seconde ; la Chèvre, 0″461, vitesse de plus de 10 lieues.

Soleil (constitution physique). Cet astre qui, par sa masse, par sa chaleur et sa lumière, a sous sa dépendance immédiate le mouvement et le vie de notre globe ainsi que de toutes les planètes, devrait, selon le vœu de Herschel, faire l'objet de toute l'attention des hommes. « Les Égyptiens, dit-il, s'étaient particulièrement appliqués à l'étude de leur fleuve bienfaisant : ils avaient imaginé des instruments pour mesurer exactement la crue du Nil, sachant très-bien qu'il n'était point en leur pouvoir d'y ajouter ni d'en retrancher un pouce. Si de même aussi nous ne pouvons rien changer dans les phénomènes solaires, qui cependant nous empêcherait de tirer de leurs observations autant d'avantages que les Égyptiens de leur nilomètre ? Nous avons des photomètres et des thermomètres, qui nous permettent de mesurer la lumière et la chaleur que le Soleil nous envoie ; nous avons surtout des télescopes qui pourraient nous faire découvrir les circonstances dans lesquelles ses rayons sont plus ou moins abondants, et nous apprendre les causes des années de sécheresse et de disette (1). » Ce fut avec ces vues, aussi neuves qu'utiles, que le grand astronome aborda l'étude de la constitution physique de notre astre central.

Le disque du Soleil, vu au travers d'un verre noirci ou fortement coloré (2) et avec un télescope d'un grossissement moyen, présente un aspect pointillé et rugueux, que Herschel comparait à celui d'une peau d'orange. Il y distingua des rides lumineuses, ou *lucules* (*corrugations*), des rides obscures, ou *nodules* (*indentations*), plus déprimées (*depressed or low parts*), qui les accompagnent. Les nodules, ou *indentations* offrent, vers leur centre, de petits noyaux ou taches noires (*pores*). A côté des *corrugations* se voient quelquefois d'autres rides, plus grandes et plus lumineuses (*facules*), disposées par rangées irrégulières (*ridges*) : elles précèdent ordinairement l'apparition des taches, qui ont particulièrement excité la curiosité des observateurs. Ces taches (*openings* de Herschel) sont de formes irrégulières, déchiquetées, à noyau noir, avec ou sans pénombre ; quelquefois même la tache ne se compose que de la pénombre. Il y a des taches dont les dimensions dépassent plus de cent fois la grandeur de notre globe ; faisant corps avec le Soleil, elles ont fourni le moyen de déterminer la rotation de cet astre, qui met environ 27 jours à tourner sur lui-même (3).

(1) *Observations to investigate the nature of the Sun ;* dans *Philosoph. Transact.*, 1801.

(2) Herschel y substitua avec avantage l'encre filtrée qui absorbe la majeure partie des rayons calorifiques mêlés à la lumière du Soleil.

(3) Herschel avait composé avec du velours noir, du papier blanc faiblement éclairé et du papier blanc fortement éclairé une espèce d'appareil qui lui paraissait l'image exacte d'une belle tache du soleil : le velours figurait le noyau, le papier faiblement éclairé la pénombre, et le papier fortement éclairé la surface lumineuse de l'astre. Il déduisit de son expérience que, l'intensité de la lumière du Soleil étant 1000, celle de la dénombre est 469, et celle du noyau 7.

La non-permanence, l'instabilité de ces phénomènes a fait naître, depuis Galilée, bien des hypothèses, parmi lesquelles celle de Herschel a réuni les suffrages les plus nombreux. En voici le résumé. Le Soleil est un globe opaque, habitable comme la Terre. Il est enveloppé au moins de deux atmosphères, très-distinctes, l'une externe, l'autre interne. L'atmosphère externe, qui peut se trouver à plus d'un million de lieues du corps solaire, est celle qui, par la réaction chimique de ses nuages, nous envoie la chaleur et la lumière; c'est l'atmosphère lumineuse (*photosphère*). L'autre, intermédiaire entre celle-ci et le globe solide, forme une couche plus dense, beaucoup moins lumineuse : c'est en quelque sorte une atmosphère planétaire, ne brillant que par réflexion et faisant pour ainsi dire l'office d'un écran; le mouvement de ses nuages est indépendant de ceux de l'atmosphère lumineuse, essentiellement solaire. Celle-ci, espèce d'aurore boréale permanente, est alimentée par un fluide élastique léger, particulier, qui s'élève incessamment de la surface du corps solaire opaque. Quand il est peu abondant, il laisse voir les petites ouvertures (*pores*) par lesquelles il se dégage. Arrivé dans les couches élevées de la photosphère, ce gaz se combine avec d'autres fluides : de l'intensité plus ou moins grande de ces courants et de leurs réactions naissent les *facules*, les rides et le pointillé, si caractéristiques du disque Solaire. De larges ouvertures produites, dans les deux atmosphères à la fois, par des courants ascendants, montrent à découvert une portion plus ou moins considérable du corps opaque : de là les taches (*openings*) (1). Si, à travers les grandeurs relatives de ces ouvertures, le corps du Soleil se montre seul nettement, on aura une tache sans pénombre ou réduite à son noyau; aperçoit-on en même temps une certaine étendue de l'atmosphère sous-jacente, le noyau sera entouré d'une pénombre à peu près uniforme. Enfin, si l'atmosphère externe, lumineuse, est seule entr'ouverte, il n'y aura qu'une pénombre sans noyau.

Ces idées sur la constitution du Soleil firent supposer au grand astronome anglais que l'apparition des taches est le signe d'une abondante émission de chaleur et de lumière, ce qui est le contraire de ce qu'on avait généralement cru jusque alors (2). A défaut d'observations météorologiques, Herschel appuya son hypothèse sur le prix du blé en Angleterre, considéré comme un indice de la température annuelle. Il en dressa un tableau comparatif, d'où il crut devoir conclure que les moissons sont d'autant plus abondantes que les taches du Soleil sont plus nombreuses. Mais cette conclusion paraît trop absolue; et si cette question a besoin d'être reprise, Herschel du moins a la gloire de l'avoir le premier posée.

Astronomie planétaire. Dans le tableau du ciel les planètes avec leurs satellites occupent le premier plan. Aussi nos instruments grossissants y ont-ils facilement prise, tandis que les étoiles échappent à la puissance amplifiante de tous les télescopes : plus, au contraire, cette puissance est grande et nette, plus les étoiles diminuent de grandeur et semblent se réduire à de véritables points géométriques. A ce caractère distinctif s'ajoute le mouvement propre : très-sensible chez les planètes, il peut être mesuré déjà au bout d'un petit nombre d'heures ou de jours, tandis qu'il faudrait des siècles d'observations pour apprécier le déplacement des étoiles. Tout cela tient à l'énorme distance des derniers plans du tableau de l'univers sur lequel se projette le premier, seul éclairé par le Soleil. Les planètes qui occupent ce plan sont, par rapport aux astres, tellement petites, que si elles étaient transportées avec leur astre central au quart seulement de la distance qui nous sépare des étoiles, elles se verraient à peine, au moyen de nos meilleurs instruments, comme de petites taches rondes rangées autour de l'équateur du disque solaire.

Depuis des milliers d'années, Saturne passait pour la dernière des planètes, lorsque Herschel, ce Christophe Colomb du ciel, vint reculer les limites du monde. Le 13 mars 1781, entre dix et onze heures du soir, le grand astronome examinait avec un télescope de 2^m 13 de long, grossissant 227 fois, un groupe de petites étoiles situées dans la constellation des Gémeaux, lorsqu'une de ces étoiles parut lui offrir des dimensions inusitées; en reprenant ses observations le lendemain, il vit que la singulière étoile s'était en même temps déplacée (1); enfin, quoiqu'elle ne fût aucunement chevelue, il n'hésita pas à la qualifier de comète; c'est sous ce titre (*Account of a Comet*) que la nouvelle planète fut d'abord annoncée et décrite dans les *Philosophical Transactions*, année 1781.

C'est ainsi que Christophe Colomb, en découvrant l'Amérique, s'imaginait n'avoir trouvé que la côte orientale de l'Asie, tant il est difficile d'effacer de l'esprit le prestige d'antiques croyances sur les limites du monde!

Les astronomes se mirent aussitôt à l'œuvre pour déterminer la courbe le long de laquelle la *comète* d'Herschel devait se déplacer; et comme ils ne croyaient nullement avoir affaire à une planète, ils renfermaient leurs calculs dans les

(1) Ordinairement avant l'apparition d'une tache on voit, d'après Herschel, à la place où elle va se former, un petit point noir, qui s'élargit graduellement. « On dirait que la matière lumineuse est écartée dans tous les sens par un courant ascendant, dirigé vers ce premier point noir, germe de la tache. » Les noyaux des taches lui paraissaient aussi plus foncés près des bords que vers le centre du disque solaire.

(2) La présence des *pores* et des *indentations* devait primitivement indiquer la rareté des nuages lumineux, conséquemment peu de chaleur et de lumière.

(1) Si, au lieu du 13, Herschel avait observé cet astre le 2, il ne se serait pas aperçu de son déplacement; car la planète était alors dans une de ses stations, et probablement cette découverte aurait échappé au célèbre astronome de Slough.

conditions d'une parabole ou d'une ellipse très-allongée; voyant que, dans les catalogues des paraboles cométaires, aucune distance périhélie (minimum de la distance au Soleil) n'est supérieure à 4 fois et demie la distance moyenne de la Terre au Soleil, ils voulaient aussi que le sommet de la prétendue comète ne fût pas très-éloigné du Soleil. Partant de ces suppositions erronées, ils ne devaient arriver dans leurs calculs à aucun résultat satisfaisant. Tous étaient ainsi à se morfondre, lorsque l'un d'eux, simple astronome amateur, le président de Saron, déclara qu'on s'efforcerait vainement de tracer la courbe du nouvel astre, tant qu'on ne supposerait pas la distance périhélie égale à 14 fois au moins la distance moyenne de la Terre au Soleil. Cette annonce hardie enleva l'astre à la classe des comètes : c'était un premier pas de fait. Les calculateurs se remirent à l'œuvre, et, abandonnant cette fois l'idée d'un mouvement parabolique, ils reconnurent qu'une orbite elliptique, presque circulaire, d'un rayon égal à 19 fois environ la distance de la Terre au Soleil, satisferait assez bien aux conditions de déplacement angulaire, aux mesures micrométriques que l'observation leur avait fournies; ce second et dernier pas, Lexell et Laplace le firent presque en même temps. Herschel n'avait pris aucune part à ces débats d'astronomie mathématique; mais lorsqu'il apprit que sa comète était une grosse planète, située aux confins de notre système du monde, il réclama le droit de lui donner un nom : il l'appela *Georgium Sidus*, en honneur de son roi. Lexell proposa de la nommer le *Neptune de Georges III*, Lalande, *planète Herschel*, Lichtenberg, *Astrée;* enfin, le nom du plus ancien des dieux, d'*Uranus*, que lui donna Bode, a prévalu.

Herschel fit de sa planète, qu'il continuait d'appeler *Georgian Planet*, un objet d'observations assidues et multipliées; il en traça presque toute l'histoire. A l'aide du micromètre à lampe de son invention, il détermina le diamètre apparent (4″ environ) pour la distance moyenne de la planète à la Terre (1); il en signala l'aplatissement, et en découvrit tous les satellites, au nombre de six (2). Ces satellites présentent une singularité qui a frappé tous les observateurs : tandis que la Lune et les satellites de toutes les autres planètes se meuvent de l'ouest à l'est, et dans des orbites peu inclinées sur l'écliptique, les satellites d'Uranus se meuvent de l'est à l'ouest, et leurs orbites sont presque perpendiculaires (sous un angle de 78° 58′) au plan de l'écliptique (1).

Voici l'indication sommaire des travaux de Herschel relatifs aux autres planètes. En observant, en 1802, le passage de *Mercure* sur le disque du Soleil, il constata que le contour de la planète, sous forme d'anneau mince et faiblement lumineux, reste parfaitement terminé pendant toute la durée du phénomène; il ne faudrait pas cependant en conclure que cette planète est dépourvue d'atmosphère. — On sait, depuis Galilée, que *Vénus* présente des phases comme la Lune. Herschel et Schroeter reconnurent que la lumière du bord inférieur, elliptique, du croissant de Vénus est plus faible que celle du bord extérieur, circulaire. Mais, tandis que, selon Herschel, cet affaiblissement était brusque, il était, au contraire, graduel, selon Schroeter (*voy.* ce nom). Ce léger désaccord ainsi que leurs dissentiments sur les montagnes de Vénus firent naître entre les deux astronomes une polémique passagère, mais courtoise. Herschel admettait que la lumière de cette planète nous est en grande partie réfléchie par des nuages répandus dans son atmosphère, et il attribuait à une phosphorescence particulière de ces nuages les lueurs qui éclairent quelquefois la portion obscure de Vénus, ce qui semblerait expliquer pourquoi on a vu, à diverses époques, cette planète briller en plein jour. Les taches que Herschel aperçut sur le disque de Vénus lui montrèrent un mouvement de rotation évident; mais il ne chercha pas à l'évaluer, dans l'idée que ces taches appartenaient à l'atmosphère planétaire et devaient par conséquent changer de place. — *Mars* présente aux pôles de rotation (que Herschel évaluait à 24 h. 39 m. 4 s.) des taches blanches fort remarquables, qui diminuent ou augmentent suivant les saisons de la planète correspondant à nos étés et à nos hivers. Herschel étudia ces taches avec beaucoup de soin, et les changements qu'il y vit le confirmèrent dans l'opinion que ce sont de véritables amas de glaces et de neiges. Notre Terre, vue de Mars, n'offrirait-elle pas le même phénomène? Herschel supposait à Mars une atmosphère considérable, bien qu'il n'eût remarqué dans les étoiles qui s'en approchent aucun des changements extraordinaires annoncés par D. Cassini. Il signala le premier l'aplatissement de cette planète, en l'évaluant à environ un seizième du

(1) *Philos. Transact.*, 7 nov. 1782.

(2) Deux de ces satellites furent découverts le même jour (11 janvier 1787) : c'est le 2e et le 4e, comptés dans l'ordre de leur distance de la planète; le troisième (le 1er de son rang, ou le plus rapproché de la planète) fut découvert le 18 janvier 1790; le quatrième (le 5e de son rang), le 9 février 1790; le cinquième (le 6e de son rang), le 28 février 1794, et le sixième (le 3e), le 26 mars 1794. D'après leur ordre de distance, ils font leurs révolutions autour de la planète, le 1er en 5 jours 21 heures 25 minutes; le 2e en 8 j. 21 h. 25 m.; le 3e en 10 j. 23 h. 4 m.; le 4e en 13 j. 12 h.; le 5e en 38 j. 1 h. 49 m.; le 6e en 107 j. 16 h. 40 m. — Uranus tourne autour du Soleil en 30,688 jours 3 h., ou environ 84 ans. Sa distance moyenne au Soleil est de 730 millions de lieues ou 19 $\frac{1}{5}$ fois celle de la Terre à l'astre central. Le plan de l'orbite est incliné sur l'écliptique de 46′ 28″; l'excentricité de l'orbite est 0,47. La distance périhélie est de 18. 28, et celle de l'aphélie 20. 08, la distance moyenne de la terre au soleil étant prise pour unité.

(1) *Voy. On the Georgian Planet and its satellites* (*Philosoph. Transact.*, 22 mai 1788). — *On the Discovery of four additional satellites of the Georgium Sidus*, etc. (*Philos. Transact.*, 14 déc. 1797).

diamètre équatorial (1). — Aussitôt après la découverte de *Cérès*, *Pallas*, *Junon*, *Vesta*, Herschel se mit à étudier les orbites, la grandeur et la constitution physique de ces quatre premières des nombreuses petites planètes situées entre Mars et Jupiter : leur contestant le caractère de véritables planètes, il proposa de les appeler *astéroïdes*, nom qu'on leur applique encore quelquefois (2). Il estima le diamètre de Cérès à 65 lieues (Schrœter lui donna 185 lieues); celui de Pallas à 45 lieues; celui de Junon à moins de 100 lieues et celui de Vesta au dixième du diamètre d'Uranus. — Jupiter et Saturne, les deux plus grosses planètes de notre système du monde, furent pour Herschel un objet d'études particulier. Dans les régions équinoxiales de *Jupiter* il admettait l'existence de vents analogues à nos vents alizés. Les bandes brillantes qu'on y remarque entre les bandes obscures sont, suivant lui, les zones où l'atmosphère de Jupiter est le plus remplie de nuages, tandis que les bandes obscures correspondent aux régions où l'atmosphère, parfaitement sereine, laisse les rayons du Soleil pénétrer jusqu'à l'écorce solide de la planète (3). Les quatre satellites de Jupiter, découverts par Galilée, Herschel les rangea dans l'ordre suivant de leur grandeur : le 3e, le 4e (le plus distant de la planète), le 1er (le plus rapproché) et le 2e. Il déduisit d'une série d'observations que les intensités lumineuses de ces satellites sont aussi variables que leurs grandeurs apparentes; et en les combinant avec les taches qui s'y remarquent, il établit que les lunes de Jupiter tournent sur elles-mêmes dans un temps égal à celui qu'elles emploient à faire leur révolution autour de leur planète centrale (4). Laplace avait posé en loi, que les trois premiers satellites ne pouvaient être éclipsés à la fois. Cependant, le 23 mai 1802, Herschel aperçut Jupiter sans aucun satellite; d'autres astronomes ont fait des observations analogues. Ceux qui ont voulu en conclure que la loi de Laplace était en défaut oubliaient qu'elle ne s'applique qu'à de véritables éclipses, c'est-à-dire à l'existence simultanée des satellites dans le cône d'ombre. L'anneau de *Saturne*, envisagé dans son ensemble, est plus lumineux que la planète, et sa rotation est, suivant Herschel, de $10^h\ 32^m\ 15^s$. Il se compose au moins de deux parties distinctes : l'anneau interne, sensiblement plus intense que l'anneau externe, n'a pas le même éclat dans toute sa largeur : à partir du milieu sa teinte et son intensité vont en s'affaiblissant jusque vers la limite circulaire inférieure, où elles semblent se confondre avec les bandes obscures du disque. Les bandes de Saturne, semblables à celles de Jupiter, ne sont pas exactement parallèles à l'anneau : Herschel y observa des inclinaisons variables, et vit des changements d'éclat dans les régions polaires de la planète, dont il estima l'aplatissement à un dixième environ (22″8 pour le diamètre équatorial et 20″6 pour le diamètre des pôles). Aux singularités que présente Saturne il ajouta encore l'irrégularité de sa forme, qui serait rectangulaire plutôt qu'ellipsoïde (1). Les satellites de Saturne ont reçu des noms particuliers : Herschel découvrit, en 1789, Mimas et Encélade, les deux plus rapprochés de la planète (le 6e et 7e de leur ordre de découverte) (2).

La *Lune*, notre satellite, est de tous les corps célestes le plus rapproché de nous : c'est comme dans un tableau, un rocher ou un tronc d'arbre, derrière lequel se déroule à perte de vue un immense paysage.

Herschel supposait à la Lune, comme à toutes les planètes, la propriété d'émettre une faible lumière. Vers la fin d'avril 1787 (3), il annonça sur notre satellite l'existence de trois volcans en activité; la lumière volcanique lui paraissait de beaucoup plus intense que celle du noyau d'une comète qui se voyait alors. D'après la méthode d'Hovel ou Hevelius (*voy.* ce nom) perfectionnée, Herschel évalua la hauteur maximum des montagnes de la Lune (celle du mont *Sacer*) à 2,800 mètres; mais cette estimation est trop faible, d'après des observations plus récentes. Enfin, pour qu'il pût dire, avec un ancien : *Nil inexpertus relinquo*, le grand astronome anglais s'occupa aussi de ces astres vagabonds qui ont fait la terreur des siècles superstitieux. Sur les seize comètes télescopiques qu'il avait observées (en 1807), il ne trouva rien de remarquable à leur centre, c'est-à-dire que leur prétendu noyau était aussi diaphane que la nébulosité proprement dite. A travers la comète (à courte période) qu'il observa à Slough, le 9 nov. 1795, il reconnut avec un fort grossissement les deux éléments d'une étoile double, dont le plus petit n'était peut-être que de 20e grandeur. Dans la grande comète de 1811, il remarqua, au centre de la nébulosité, un corps un peu rougeâtre, tandis que la tête avait une teinte vert bleuâtre.

(1) *On the appearence of the polar regions of the planet Mars;* dans les *Phil. Transact.* de 1787.

(2) Les mémoires où il traite de ces petites planètes ont été insérés dans les *Phil. Transact.*, années 1802 1805 et 1807.

(3) *Philosoph. Transact.*, année 1793.

(4) Suivant Herschel, le 1er satellite est d'un blanc variable et au maximum de son éclat à peu près vers le milieu entre la plus grande digression orientale et la conjonction; le 2e est d'un blanc bleuâtre, et de même au maximum de son éclat entre la plus grande élongation orientale et la conjonction; le 3e est d'un blanc constant, et présente deux maxima d'éclat aux deux élongations; le 4e est orangé, et a ses deux maxima d'éclat un peu avant et un peu après l'opposition.

(1) *Observations on the singular figure of the planet Saturn;* dans les *Phil. Transact.*, anné 1805. *An account of a new irregularity lately perceived in the apparent figure of the planet Saturn;* ibid., année 1808.

(2) Le premier, ou Titan (le 6e dans l'ordre de la distance), avait été découvert par Huygens; les 2e, 3e et 4e, Japhat, Rhéa, et Dioné (ou les 8e, 5e et 4e de leur ordre de distance), par D. Cassini. Le dernier (Hypérion, ou 7e), a été découvert de nos jours (en 1848), par Bond et Lassel.

(3) *Philosoph. Transact.*, 1787 et 1792.

Mais ce n'était là qu'un simple effet de contraste, Ces astres chevelus, qui coupent le plan de l'écliptique sous tous les angles, sont un grand problème cosmique encore à résoudre.

Les travaux de William Herschel, que nous venons d'analyser succinctement, ont été presque tous insérés, sous forme de mémoires, dans le recueil de la Société royale de Londres (*Philosophical Transactions*). Ne serait-il pas opportun de réunir ces beaux mémoires en un corps d'ouvrage? F. HOEFER.

Philosophical magazine, sept. 1822. — *Edinburgh Phil. Journal*, n° XVI. — Zach, *Monatliche Correspondenz*, t. V, p. 70 et suiv. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.* — Arago, *Notice sur Herschel* (t. III, *Notices Biograph.*, p. 381 et suiv.). — John Herschel, *Outlines of Astronomy*. — Notes bibliographiques communiquées par M. Richard.

HERSCHEL (Miss *Caroline*), sœur du précédent, né dans le Hanovre, le 16 mars 1750, morte le 9 janvier 1848. A l'âge de vingt-deux ans, elle vint rejoindre son frère à Bath, et, éprise d'une véritable passion pour l'astronomie, elle passa bien des nuits à l'assister dans ses patientes et laborieuses observations. Elle était la collaboratrice la plus assidue du célèbre astronome de Slough, rédigea un catalogue d'étoiles (*Catalogue of Stars;* Londres, 1798), découvrit plusieurs comètes, et publia des mémoires dans le recueil de la Société Royale de Londres. En récompense de son zèle pour la science, elle reçut une pension du roi Georges III. Après la mort de son frère, elle retourna dans son pays natal et y mourut, presque centenaire. X.

Conv.-Lex.

* * **HERSCHEL** (*John - Frédéric - William* sir), astronome anglais, fils unique de William Herschel, est né à Slough, près de Windsor. Élevé à Cambridge, au collége Saint-Jean, il s'y fit remarquer par son aptitude pour les mathématiques, reçut en 1813 le grade de licencié, et sept ans plus tard il débuta par une publication intitulée : *A Collection of exemples of the application of the calculus to finite differences;* Cambridge, 1820. Ce ne fut qu'après la mort de son père qu'il se livra à ces travaux qui lui ont assuré une des premières places parmi les astronomes modernes. En 1825, il commença avec James South une série d'observations importantes : son but principal était de passer en revue les nébuleuses découvertes par son père. L'exécution de cette entreprise lui prit huit années de sa vie; il publia en 1833, sous forme d'un catalogue arrangé dans l'ordre des ascensions droites, le résultat de ses observations sur les nébuleuses. Dans cet ouvrage, *Catalogue arranged in the order of rigt ascension* (dans les *Philosoph. Transact.* de 1833), sont consignées les observations de 2,306 nébuleuses, dont 1,781 avaient été cataloguées par son père. A ce travail il faut joindre de trois à quatre mille étoiles doubles, notées dans six catalogues, et publiées *Transact. of the Royal Astron. Society* (année 1825 et suiv.). En 1826, la Société Astronomique de Londres lui décerna, ainsi qu'à son collaborateur sir Jean South, une médaille d'or, et l'Institut de France leur accorda le grand prix d'astronomie pour leur catalogue de positions et de distances apparentes des étoiles.

Depuis Halley et Lacaille, le ciel austral était resté à peu près inexploré. Pour combler cette lacune, J. Herschel entreprit d'aller s'établir dans l'Afrique du Sud. Pour rendre ses observations exactement comparables, il expédia au cap de Bonne-Espérance le même télescope (de 18¾ d'ouverture et 20 pieds de distance focale) avec lequel son père avait *jaugé* le ciel boréal. Il arriva au Cap le 15 janvier 1834, et choisit pour résidence la maison d'un propriétaire hollandais, à Feld'hausen, à environ six milles de Table-Bay, dans un lieu ombragé et commode. Ses instruments, arrivés en parfait état, furent bientôt montés, et le 18 mars de la même année il était en mesure de commencer ses explorations, qui furent continuées (sans d'autres interruptions que celles causées par le mauvais temps), et à ses propres frais, depuis mars 1834 jusqu'en mai 1838. Dans cet intervalle, la curiosité publique était vivement excitée par l'intérêt qui devait s'attacher à ces observations. M. Herschel en avait communiqué quelques extraits à des amis avec lesquels il correspondait; mais ce ne fut qu'en 1847 qu'il publia l'ensemble de ses résultats, dans un gros volume in-4°, intitulé : *Results of astronomical observations made during the years* 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, *at the Cape of Good Hope, being the completion of a telescopic survey of the whool surface of the visible Heavens, commenced in* 1825. Cet ouvrage est divisé en sept parties distinctes : la première traite des nébuleuses de l'hémisphère austral; la seconde, des étoiles doubles du même hémisphère; la troisième, de l'astronomie sidérale ou des grandeurs apparentes des étoiles; la quatrième, de la distribution des étoiles et de la constitution de la voie lactée dans l'hémisphère austral; la cinquième, des observations de la comète de Halley vers la fin de 1835, avec des remarques sur sa constitution physique et celle des comètes en général; la sixième traite des satellites de Saturne; la septième, enfin, donne des observations de l'auteur sur les taches solaires. Nous devons ajouter que la résidence de Sir John Herschel ou Cap fut aussi très-utile à l'étude de la météorologie : il dressa un plan des observations météorologiques simultanées à entreprendre en différents endroits de cette contrée, plan qui fut, en 1844, adopté par le gouvernement dans ses *Instructions for making and registering meteorological observations in various stations in South Africa.* A son retour il fut accueilli avec distinction : au couronnement de la reine Victoria en 1836, il reçut le titre de baronet, et en 1839 celui de docteur de l'université d'Ox-

ford; il fut élu en 1848 président de la Société royale de Londres, et en 1855 membre étranger (associé) de l'Académie des Sciences de Paris, dont il avait été correspondant depuis 1830. De 1850 à 1855 il était administrateur de l'hôtel des monnaies à Londres, et ce ne fut qu'à cause de l'affaiblissement de sa santé qu'il renonça à cette charge, qui échut au savant professeur Graham.

Sir John Herschel joint à ses travaux scientifiques de premier ordre le mérite, non moins grand et plus rare, d'avoir popularisé la science. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui *Treatise on Sound*, publié en 1830 dans *Encyclopædia metropolitana;* — *Treatise on the Theory of Light;* ibid., 1831; — *Preliminary Discourse on the Study of natural Philosophy*, dans Lardner, *Cyclopædia*, 1831, ouvrage très-estimé, qui a été traduit en français par P****, sous le titre de *Discours sur la Philosophie naturelle;* Paris, 1835, in-8°; — *Treatise of Astronomy*, dans Lardner, *Cyclopædia*, 1836, trad. en français par M. Cournot (*Traité d'Astronomie;* Paris, 1836, in-12); ce traité devint la base d'un ouvrage plus considérable, qui parut sous le titre de *Outlines of Astronomy;* Londres, 1849, gr. in-8°; — *A Manual of scientific enquiry; prepared for the use of her majesty's navy, and adapted for travellers in general;* Londres, 1849; — un assez grand nombre de mémoires, insérés dans les recueils de la Société Royale et de la Société Astronomique de Londres. JACOB.

English Cyclopædia.

HERSENT ou **HERSAN** (*Charles*), prédicateur français, né à Paris, mort au château de Largone (Bretagne), après 1660. Docteur en Sorbonne et chancelier de l'église de Metz, il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1615, et prêcha avec succès à Troyes, à Dijon, à Angers, à Langres et à Paris. Il alla à Rome en 1624, et, à son retour en France, il quitta la congrégation de l'Oratoire en 1625, « de dépit, dit Moréri, de n'avoir point eu un prieuré qu'il vouloit s'approprier, et que l'évêque d'Angers ne lui avoit conféré que dans la vue de l'unir à la maison de l'oratoire de sa ville épiscopale ». Hersent écrivit alors deux libelles contre cette congrégation, et fit imprimer en 1620 des notes et commentaires latins sur les livres de la théologie mystique attribués à saint Denys l'Aréopagite. L'année suivante, il donna au public trois éloges funèbres de Gabrielle de Bourbon, duchesse de La Valette, qui lui valurent la chancellerie de l'église de Metz en 1627. Il était rentré dans la congrégation de l'Oratoire; mais le père Condren l'obligea d'en sortir, à cause de ses invectives contre les moines. En 1640, Hersent fit paraître un petit livre intitulé : *Optatus Gallus*, adressé aux primats, archevêques et évêques de l'Église gallicane, dans lequel il prétendait que l'Église de France était en danger de faire schisme à Rome. « On avoit, disent Chaudon et Delandine, répandu le bruit que Richelieu vouloit créer un patriarche en France : ce furent ces bruits qui produisirent le livre d'Hersent. L'auteur y établissoit d'abord la nécessité d'être uni à un seul chef, qui est le souverain pontife. Il avançoit que tout se préparoit en France à s'en séparer : que l'affection des François pour le saint-siége, inaltérable dans les temps les plus difficiles, alloit être anéantie si le clergé ne remédioit pas à un si grand mal, et que l'Église gallicane alloit bientôt ressembler à celle d'Angleterre. Cette crainte étoit fondée sur l'édition d'un livre qui parut alors sur les *libertés gallicanes*, lequel, malgré la censure des prélats de France, se débitoit ouvertement; sur la proposition de quelques évêques de modérer les annates; enfin, sur la déclaration que le roi avoit donnée touchant les mariages, pour la validité desquels il exigeoit des conditions que l'Église ne demandoit point. Le cardinal de Richelieu, outré de ce qu'un écrivain inconnu travailloit à répandre une terreur panique dans l'Église de France, chargea quatre écrivains de le réfuter, avec ordre de soutenir que le roi pouvoit exiger des contributions du clergé. » L'édition originale du livre de Hersent est fort rare. Comme ce petit ouvrage était écrit avec beaucoup de vivacité, et qu'il était capable de brouiller l'Église avec l'État, il fut condamné, par arrêt du parlement de Paris, du 23 mars 1640, à être brûlé, et il fut ordonné que l'on informerait contre l'auteur et contre l'imprimeur. Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, et les évêques de sa province s'étant assemblés, le condamnèrent le 28 mars. Après avoir publié différents ouvrages, Hersent retourna à Rome, où il présenta au pape Innocent X un mémorial signé de lui sur la bulle d'Urbain VIII contre Jansenius. Ayant prêché en 1650 le panégyrique de saint Louis, le jour de la fête de ce saint, dans l'église qui lui est consacrée à Rome, et y ayant mêlé les questions de la grâce, il fut accusé de jansénisme, et aurait été arrêté, s'il ne se fût retiré chez l'ambassadeur de France. Il demanda inutilement au pape d'avoir la liberté de se justifier. Au lieu de l'écouter, on le cita au tribunal de l'inquisition, par une affiche publique; et comme il n'y comparut pas, il fut déclaré excommunié, déchu de toute dignité et privé de tout pouvoir, ce qui le détermina à faire imprimer son sermon avec une apologie, après son retour en France. On a de Hersent : *Avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un prêtre qui a demeuré quelque temps avec eux;* 1625, in-12; — *Articles concernant la Congrégation de l'Oratoire en France, aux illustrissimes et révérendissimes cardinaux, archevêques et évêques de l'assemblée du clergé;* 1626, in-4° et in-8°; — *Jugement sur la Congrégation de l'Oratoire de Jésus, par un prêtre qui en est sorti depuis quelque temps;* Paris, 1626, in-12 : dans ce livre l'auteur désavoue le libelle qui précède; — *Caroli Her-*

sentii, presbyteri, etc., in D. Dyonisii Areopagitæ De mystica Theologia librum Apparatus, interpretatio, notæ, commentarii; periphrasis; Paris, 1626, in-8° ; — *Éloge funèbre de Gabrielle-Angélique de Bourbon, fille naturelle du roi Henri IV, légitimée de France, duchesse de La Valette, première femme de Jean-Louis de Nogaret, duc d'Espernon;* Paris, 1627, in-8° ; — *De la Souveraineté du roi à Metz et autres villes et pays circonvoisins, qui étoient de l'ancien royaume d'Austrasie ou Lorraine, contre les prétentions de l'Espagne et de la Lorraine, et contre les maximes des habitants de Metz, qui ne tiennent le roi que pour leur protecteur;* 1633, in-8° ; — *La Pastorale sainte, ou paraphrase du Cantique des Cantiques selon la lettre et selon le sens allégorique et mystique;* Paris, 1635, in-8° ; — *Optatus Gallus, de cavendo schismate;* Paris, 1640, in-8° ; — *Le sacré Monument dédié à la mémoire de Louis le Juste, compris en trois discours prononcés à Saint-Germain - l'Auxerrois, Saint-Gervais, et Saint-Jacques-la-Boucherie, en mai et juin* 1643; Paris, 1643, in-8° ; — *Traité de la fréquente Communion et du légitime usage de la pénitence*, contre l'ouvrage de M. Arnauld; 1644, in-4° ; — *Le Scandale de Jésus-Christ dans le monde*, sermon prêché dans l'église Saint-Gervais à Paris, le second dimanche de l'Avent, en présence de M. le coadjuteur de Paris; 1644 : ce sermon lui ayant attiré des désagréments, Hersent mit son sermon sous la protection du duc d'Orléans, à qui il le dédia. On attribue encore à Hersent, mais sans preuves, la traduction du *Mars Gallicus* de J. Jansenius. J. V.

P. Lelong, *Biblioth. histor. de la France.* — Gerberon, *Hist. du Jansénisme*, tome I, p. 332, 416. — Simon, *Lettres choisies.* — Moréri, *Grand Dict. histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

* * * **HERSENT** (*Louis*), peintre français, est né à Paris le 10 mars 1777. Entré fort jeune dans l'atelier de J.-B. Regnault, il obtint en 1797 le second grand prix de peinture. En 1822, il remplaça Van Spaendonck à l'Académie des Beaux-Arts, section de peinture, et bientôt il fut nommé professeur à l'École des Beaux-Arts. La peinture de M. Hersent est soignée, finie, mais sans largeur; son dessin est correct, élégant, mais son coloris est un peu terne. Il a exposé : en 1802, *Narcisse changé en fleur;* — en 1804, *Achille livrant Briséis aux hérauts d'Agamemnon;* — en 1806, *Atala s'empoisonnant dans les bras de Chactas :* ce tableau lui valut une médaille d'or; — *Le Tombeau aérien, coutume américaine;* — en 1808, portraits de femmes; — en 1810, *Fénelon ramenant une vache à des paysans;* — *Passage du pont de Landshut par le comte de Lobau;* — en 1814, *Las Casas, malade, soigné par des sauvages;* — *Nicaise apportant un tapis;* — en 1817, *La Mort du docteur Bichat;* — *Daphnis et Chloé;* — *Louis XVI secourant les malheureux pendant l'hiver de* 1788; — en 1819, *L'Abdication de Gustave Vasa :* ce tableau valut à M. Hersent la croix d'Honneur; — en 1822, *Ruth et Booz;* gravé par Tardieu; — portraits de *Mme la marquise de Clermont-Tonnerre, du marquis de Rivière, de Joseph et Casimir Périer;* — en 1824, *Les Religieux de l'hospice du Saint-Gothard donnant des secours aux familles dépouillées par les brigands;* — portraits *du prince de Carignan, du duc de Richelieu* et *du marquis de Clermont-Tonnerre :* à la suite de cette exposition, il fut nommé officier de la Légion d'Honneur; — en 1827, le portrait *de l'évêque de Beauvais* (Feutrier); — portrait en pied *de Henri IV;* — en 1831, les portraits *du roi Louis-Philippe, de la reine Marie-Amélie*, et celui *du duc de Montpensier en costume d'Auvergnat.* Depuis lors M. Hersent n'a plus rien apporté aux salons. La grande lutte internationale de 1855 n'a pas même pu le faire sortir de sa retraite. En 1846, une exposition de la Société des Artistes réunissait pourtant de lui : *Comment l'esprit vient aux filles* (à M. Didot); — portrait de *Mlle Delphine Gay*, depuis Mme de Girardin : ce portrait passe pour un des meilleurs de l'artiste; — portrait *de Mme Desnos;* — portrait *de Mme Hersent.* Un portrait *du duc d'Angoulême*, représenté au moment de l'attaque du Trocadero, peint par M. Hersent et possédé par l'hôtel de ville de Tarascon, a été lacéré à coups de canif en 1850. Parmi plusieurs autres portraits sont ceux de *M.* et *Mme Magimel* et de *Mme Didot*, parents de M. Hersent (1). L. L—T.

Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle.* — Eug. Bareste, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

* * * **HERSENT** (*Louise-Marie-Jeanne* MAUDUIT, Mme), peintre français, femme du précédent, née à Paris, en 1784. Elle est la fille du géomètre Mauduit. Élève de Meynier, elle a exposé : en 1814, *La Mère abandonnée;* — en 1819, *Saint Vincent de Paul et les dames de charité;* — *Henriette de France;* — en 1822, *Visite de Sully à la reine après la mort de*

(1) Peu de peintres ont réuni autant des conditions dont l'ensemble a fait des tableaux de M. Hersent de véritables chefs-d'œuvre : sagesse de l'ordonnance, justesse d'expression, pureté du dessin, coloris suave quoique ayant peu d'éclat, exécution soignée. Ses productions sont en quelque sorte l'expression de son caractère, fin, spirituel, bienveillant et modeste. Son tableau de *Daphnis et Chloé* réunit aux qualités d'un style élevé et d'un dessin irréprochable la candeur et la naïveté de la pastorale de Longus. Ce tableau, qui appartenait à M. Casimir Périer a été parfaitement gravé. Un autre tableau de M. Hersent, *Gustave Vasa abdiquant en faveur de ses fils*, a pris aussi son rang parmi les chefs-d'œuvre de l'école française : l'expression des personnages et la belle disposition de cette scène, aussi noble que touchante, n'existent plus que dans la reproduction par la belle gravure de Henriquel Dupont. Ce tableau, qui était l'un des plus beaux ornements de la galerie du duc d'Orléans au Palais-Royal, a malheureusement péri lors du saccage de cette galerie, en 1848.

Henri IV; — en 1824, *Louis XIV bénissant son arrière-petit-fils*, acheté pour le musée du Luxembourg. On lui doit en outre un grand nombre de portraits. Mme Hersent a obtenu sous son premier nom une médaille d'or en 1817, et une de première classe en 1819. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.* — Eug. Bareste, dans *l'Encycl. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

HERSLEB (*Pierre*), prédicateur norvégien, né le 25 mars 1689, à Stod, diocèse de Drontheim, mort en 1757. Fils d'un pasteur, il fut nommé en 1725 prédicateur de la cour, évêque de Christiania en 1735, et de Copenhague en 1737. On a de lui : *De Vesta et Vestalibus;* Copenhague, 1704, in-4°; — *De Heliolatria, quam christianis objecerunt pagani;* ibid., 1705, in-4°; — *De duobus Jacobis;* ibid.; — *Adskillige Prædikener* (Sermons divers prononcés devant le roi); ibid., 1741; 2e édit., 1771, in-8°; — *Offentlige Taler* (Discours publics), prononcés dans des solennités religieuses; ibid., 1740-1756, 5 vol. in-8°. Plusieurs de ses écrits ont été traduits en allemand, sous le titre de *Erbauliche Reden;* Copenhague, 1743-1757, 12 vol. in-12. Hersleb a édité *Sermones ad Clerum;* Copenhague, 1740-1755, 5 vol. in-8°.

Un autre **HERSLEB** (*Svend-Borchmann*), né le 7 mars 1787, à Nordherrœ, dans le Nordland, mort le 12 septembre 1836, fut nommé en 1813 professeur de théologie et de langue hébraïque à l'université de Christiania. Il fut député au storthing en 1827 et 1828. On a de lui des écrits politiques, des ouvrages de religion, des mémoires (dans la revue *Budstikken*) et les *Rapports annuels* (Aarlige Beretninger) *sur l'activité de la Société biblique de Norvège*, de 1816 à 1835. E. B.

L. Harboe, *Episcopus numinis igne calefactus;* Copenhague, 1757. — J.-P. Anchersen, *Laus Herslebii;* 1757. — *Portrætter af mærkelige Nordmænd.* — B. Moe, *Biographiske Efterretninger om Eidsvolds Repræsentanter.* — Nyerup et Kraft, *Lit. Lex.*

HERT ou **HERTIUS** (*Jean-Nicolas*), jurisconsulte et publiciste allemand, né à Niederkleen, dans le bailliage de Hüttenberg, le 6 octobre 1651, mort le 19 septembre 1710. Son père, ministre protestant, surveilla sa première éducation, et l'envoya ensuite en 1667 à l'université de Giessen, où le jeune Hert se consacra à l'étude de la jurisprudence, qu'il continua ensuite à Leipzig et à Wittemberg. Hert resta longtemps sans prendre connaissance des ouvrages de Conring, pour lequel un de ses professeurs lui avait inspiré un dédain irréfléchi; mais un de ses camarades, qui se trouvait dans le besoin, lui ayant vendu un livre de ce savant publiciste, il l'ouvrit un jour par hasard, et étudia dès lors toutes les productions de Conring, ce qui le conduisit à s'occuper avec application des questions de droit public. Après s'être fait recevoir en 1676 licencié en droit à Giessen, il y fut nommé sept ans après professeur de politique. En 1686 il prit le grade de docteur en droit, et fut appelé en 1690 à une chaire de droit. Plus tard il devint chancelier de l'université et conseiller du landgrave de Hesse-Darmstadt. Colbert voulut l'attirer à Strasbourg comme professeur de droit public; mais Hert refusa les offres séduisantes du ministre français, ainsi que celles qui lui furent faites par le roi de Suède et l'université de Leipzig. Quelques heures avant sa mort il reçut une lettre du gouvernement prussien, l'engageant à accepter l'emploi de chancelier de l'université de Halle. Dans son pays il n'était pas apprécié autant qu'il le méritait. Ses ouvrages se font remarquer par une étude consciencieuse des sources, par des vues d'une saine philosophie et une latinité très-élégante. « *Hertius multam certe omnigenæ doctrinæ copiam cum insigni juris peritia conjunxerat,* » tel est le jugement de Leibnitz. On a de Hert : *Specimen Prudentiæ civilis, in tabulas tributum, in quo vera et genuina politicæ principia nova et perspicua methodo exhibentur;* Giessen, 1679, in-fol.; — *Elementa Prudentiæ civilis ad fundamenta solidioris doctrinæ jacienda;* Giessen, 1689, 1703 et 1712, in-8°; — *De Fide Diplomatum Germaniæ imperatorum et regum;* Giessen, 1699; Leipzig, 1756, in-4°; inséré dans la *Clavis diplomatica* de Baring; — *De perversis Advocatorum Artibus;* Giessen, 1703, in-fol.; — *De Notitia veteris Germaniæ Populorum;* Giessen, 1709, in-4°; — *Notitia veteris Francorum regni usque ad excessum Ludovici Pii;* Giessen, 1710, in-4°; — *Tractatus Juris publici de Statuum Imperii Romani jure reformandi juxta temporum seriem compositionis scilicet Passavianæ et Pacis Westphalicæ;* Giessen, 1810, in-fol.; sous l'anonyme, en allemand : Francfort, 1726, in-fol.; Giessen, 1771, in-4°; cet ouvrage est dirigé contre les *Vindiciæ Juris reformandi* de Rettmeier, qui soutenait qu'un prince catholique gouvernant un pays protestant pouvait y introduire l'exercice public de sa religion; — *Paræmiarum Juris Germanici Epidipnis;* Giessen, 1710, in-4°: commentaire sur plusieurs proverbes juridiques, sujet dont Hert s'était déjà occupé dans trois dissertations; — *Responsa et Consilia;* Francfort, 1729-1730, 2 vol. in-fol. Hert a encore publié un grand nombre de dissertations sur diverses matières de droit civil ou public; il en rassembla lui-même trente-neuf en un volume in-4°, publié sous le titre de : *Commentationes atque opuscula de selectis et rarioribus ex Jurisprudentia universali, publica, feudali et Romana nec non historia Germanica argumentis;* Francfort, 1700 et 1716, in-4°; un second volume y fut ajouté en 1713 par son fils; une nouvelle édition de ce recueil parut avec des adjonctions, trouvées dans les papiers de Hert, en 1737, à Francfort, 2 vol. in-4°. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.* — Jugler, *Beiträge zur juristischen Biographie*, t. V. — Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte*, t. V. — Hirsching, *Histor. Liter. Handbuch.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HERTEL ou **HERTLI** (*Jacques*), érudit allemand, mort en 1570. Il était recteur de l'école de Saint-Pierre à Bâle et diacre à la cathédrale. On a de lui : *Vetustissimorum et sapientissimorum Comicorum* L *Sententiæ quæ supersunt, græc. et lat.*; Bâle, 1560, in-8° : recueil réimprimé sous le titre de *Bibliotheca* L *vetustiss. Comicorum, quorum integra opera non exstant., græc. et lat.*; Vérone, 1616, in-8°, — *Theognidis Sententiæ elegiacæ, cum interpret. et scholiis El. Vineti; accedunt et aliorum poetarum opera sententiosa; collecta et conversa, etc., gr. et lat.*; Bâle, 1569, in-8°; — *Mart. Lutheri Allegoriarum, Typorum Veteris Testamenti, libri* II, 8. X.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.*

HERTZ (*Michel*), bibliographe allemand, né le 24 septembre 1638, à Schmira, près Erfurt, mort le 15 novembre 1713 à Bockau, près Schneeberg. Après avoir terminé ses études, il devint recteur de l'école primaire d'Erfurt, et en 1674 professeur d'histoire au collége de cette même ville. En 1678 il fut appelé à Schneeberg, et, après y avoir dirigé le collége pendant sept ans, il se retira à Bockau, où il occupa jusqu'à sa mort la place de pasteur. On a de lui : *Bibliotheca Germanica, sive notitia scriptorum rerum germanicarum quatuor partibus absoluta*; Erfort, 1678. Cet ouvrage, que l'on consulte encore aujourd'hui avec fruit, contient l'énumération de dix-huit cent cinquante-et-un auteurs dont les écrits ont rapport à l'Allemagne; — *Germaniæ gloriosæ, s. Bibliothecæ Germanicæ editionis repetitæ Sciagraphia*; Leipzig, 1693; — plusieurs dissertations, etc.

R. L.

Zedler, *Universal-Lexikon.* — Motschmann, *Gelehrtes Erfurt*, série 4, 586-592. — Meltzer, *Schneeberg. Chronik.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

* **HERTZ** (*Henri*), auteur dramatique danois, né à Copenhague, le 25 août 1798, de parents israélites, embrassa le luthéranisme en 1831. A peine eut-il passé l'examen de droit (1825), qu'il se livra tout entier à l'étude des belles-lettres et à la composition d'ouvrages dramatiques. Malgré le favorable accueil qui fut fait à ses premières publications, il garda l'anonyme jusqu'en 1832. Les deux années suivantes, il voyagea en Allemagne, en Italie, en France, aux frais du gouvernement. On a de lui trente-six pièces, dont la première a paru en 1827, la dernière en 1856. Les plus remarquables sont : *Flyttedagen* (Le Jour de Déménagement), drame en 5 actes, représenté en 1828, et inséré dans *Lystspil* (Comédies); Copenhague, 1832, in-8°; — *Amors Geniestreger* (Tours de génie de l'Amour), comédie en 2 actes et en vers; ibid., 1830; — *En Dag paa Œen Als* (Un Jour à l'île d'Als), comédie en vers, dans *Anonym Nytarsgave* (Étrennes anonymes); ibid., 1832; — *Debatten i Politivennen* (Le Débat; dans *L'Ami de la Police*), vaudeville en 2 actes; ibid., 1836; — *Svend Dyrings Huus* (La Maison de Svend Dyring), tragédie en 4 actes, 1837; 3e édit., 1855; traduite en allemand, Hambourg, 1839; une autre traduction par Leo, Leipzig, 1848, a été représentée à Berlin en 1849; — *Svanehammen* (Le Plumage de cygne), comédie en 3 actes, 1841; — *Sparekassen* (La Caisse d'Épargne), et *Amanda*, comédies, dans *Lyriske og dramatiske Digte* (Poëmes lyriques et dramatiques); 1840-1844, 2 vol. in-8°; — *Kong René's Datter* (La Fille du roi René), drame lyrique en 1 acte, 1845; 4e édit., 1854 : cette pièce est le chef-d'œuvre de l'auteur; elle a été traduite quatre fois en allemand (notamment par Leo, Leipzig, 1846; 4e édit., améliorée 1851; et par Breseman, avec la collaboration de l'auteur, Berlin, 1846; 5e édit., 1854); quatre fois en anglais, et représentée sur les principaux théâtres d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande et de Suède; M. Gust. Lemoine en a fait une imitation, qui a été jouée à Paris; — *Ninon*, pièce en 5 actes, 1848; trad. en allem., par H. Thaulow, Leipzig, 1852; — *Federigo*, opéra en 3 actes, musique de H. Rung; 1848; — *Waldemar Atterdag*, drame en 5 actes; 1848; — *Tonietta*, comédie en 4 actes, 1850; trad. en allem. par Jonas, Leipzig, 1850, et par J. D. Ziegeler, Copenhague, 1853; — *Scheik Hassan*, comédie en 3 actes, 1848; — *Den Yngste* (Le Cadet), comédie en 5 actes; 1855; — *Estrella*, comédie en 5 actes, 1856. Les œuvres dramatiques de Hertz ont été réunies sous le titre de *Dramatiske Værker, ældre og nye*; Copenhague, 1854-1856, 13 vol. in-8°. Tous les genres sont représentés dans ce recueil. L'auteur parle moins à l'imagination qu'au cœur et à la raison. Il trace les caractères d'une main de maître.

Ses autres écrits sont : *Gjenganger-Breve, eller poetiske Epistler fra Paradis* (Lettres d'un Revenant, ou épîtres en vers, datées du Paradis); Copenhague, 1830, 2e édit., 1831, auxquelles se rattachent *Quatre Épîtres de Knud le Sélandais*, et le poëme sur *La Nature et l'Art*, qui se trouve dans *Anonym Nytaarsgave for* 1832 et *Foraarets Nytaarsgave for* 1833 : ces lettres, qui, pour la forme et le style, rappellent celles du célèbre Baggesen, eurent beaucoup de succès; l'auteur y combat, avec les armes de l'ironie et de la satire la plus mordante, le mauvais goût que de maladroits imitateurs d'Œhlenschlæger et d'Ingemann avaient introduits au théâtre; il y soutient avec J.-L. Heiberg, contre Hauch et Andersen, que les œuvres d'art ne peuvent se passer ni de la correction du style ni de l'élégance de la forme; — *Stemninger og Tilstande* (Dispositions et Circonstances); ibid., 1839, 1re et 2e édit. : dans cette nouvelle, d'ailleurs intéressante et bien composée, l'auteur

se livre à des discussions politiques, qui entravent la marche du récit et qui ont été l'objet des attaques de la presse libérale ; — *Tyrfing ;* 1840, in-8° : excellent poëme, dont le sujet est emprunté à la mythologie scandinave ; — *Digte fra forskjellige Perioder* (Poésies de diverses périodes) ; ibid., 1851, 2 tomes in-8°.

E. Beauvois.

P.-L. Möller, Not. dans *Dansk Pantheon*, 1844, livr. 18, *Kritiske Skizzer ; Nordischer Telegraph.* ; Leipzig, t. I, 1848 ; *Det nyere Lystsnil i Frankrig og Danmark ;* 1858, in-12, p. 205-216. — *Dansk Konvers.-Lex.*, t. V, 371-374. — Fr. Barfod, *Fortællinger af fædrel. Hist.*, 685-686. — [O. P. Sturzenbecker], *Hinsidan Sundet.*, II, 224-226. — Erslew, *Forf.-Lex. for Kongeriget Danmark.*

***HERTZ** (*Jens-Michael*), poëte et prédicateur danois, né le 26 juillet 1766, à Œrslœv, près Vordingborg, mort le 2 juin 1825. Reçu docteur en théologie en 1817, il fut nommé en 1819 évêque et surintendant de Ribe, après avoir passé par tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. On a de lui : *Det befriede Israel* (Israel délivré), épopée remarquable, en 18 chants ; Copenhague, 1804, in-8° ; — *De Julio Firmico Materno ;* ibid., 1817, in-4° ; — *Prædikener* (Sermons) ; ibid., 1830, in-8° ; — *Sind in den Buechern der Kœnige Spuren des Pentateuchs und der mosaischen Gesetze zu finden ?* (Est-il fait allusion dans le livre des Rois au Pentateuque et aux lois mosaïques ?) ; Altona, 1822, in-8°, et des mémoires dans *Videnskabelige Forhandlinger ved Sjœllands Stifts Landemode*, t. I-III.

Son fils, *Herman-Adolphe* **Hertz**, né le 1er novembre 1796, à Nœrhaa, médecin à Kallundborg, est auteur de *Gustav Erichson Vasa, Sverigs Befrier* (Gustave Vasa, libérateur de la Suède), poëme historique, fort remarquable ; Copenhague, 1856, in-8° ; et de *Udkast til Temperaments Lærens Historie ;* ibid., 1856. B.

P.-E. Müller, *Necrol.* dans *Literatur-Tidende*, 1825, 428-431. — J. Mœller, *Necrol.* dans *Nyt theolog. Bibl.*, IX, 39-65. — P. N. Frost, *Efterretninger om Ribe Domkirke*, 130-138. — *Hist. Aarbœger*, publiée par Ch. Molbech., III, 227-237. — *Dansk Konv.-Lex.* — Brockhaus, *Conv.-Lex.* — Erslew, *Forf.-Lex.*

HERTZBERG ou **HERZBERG** (*Ewald-Frédéric*, comte **de**), homme d'État prussien, né le 2 septembre 1725, à Lottin, dans la Poméranie ultérieure, mort le 25 mai 1795. Déjà, en quittant l'université de Halle, il fit pressentir quel talent il déploierait dans cette carrière par une dissertation écrite en allemand sur le droit public de Brandebourg, et dont le cabinet ne permit pas l'impression. Obligé de choisir un autre sujet, il fit l'histoire des réunions des princes électeurs, et ce nouveau travail, joint au premier, le fit attacher au département des affaires étrangères et adjoindre, en qualité de secrétaire, à la légation par laquelle se faisait représenter l'électeur de Brandebourg à la diète électorale réunie pour donner un nouvel empereur à l'Allemagne. En 1747, Frédéric le Grand, ayant reconnu son talent, le nomma conseiller de légation. Bientôt après Hertzberg écrivit un mémoire *sur la première population de la Marche de Brandebourg*, qui, couronné par l'Académie des Sciences de Berlin, le fit recevoir membre de cette compagnie et nommer conseiller privé de légation. Chargé ensuite d'une partie des expéditions secrètes au ministère des affaires étrangères, il assista aux séances ordinaires de ce collége. C'est à cette époque qu'il écrivit sa *Geschichte der ehemaligen Seemacht Brandenburgs, des Churfürsten Friedr. Wilhelm des Grossen*, etc. (Histoire de l'ancienne Marine de Brandebourg, de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand et de la Compagnie africaine, comme aussi des possessions du Brandebourg sur la côte d'Afrique, vendues par le roi Frédéric-Guillaume, en 1720, aux Hollandais). Les dépêches des cours d'Autriche et de Saxe que les Prussiens surprirent dans les archives de Dresde fournirent au jeune diplomate, en 1756, assez de matériaux pour composer dans huit jours son célèbre *Mémoire raisonné*, publié en latin, en allemand et en français, et qui avait pour but de justifier l'invasion prussienne en Saxe. Bientôt après la charge de premier conseiller privé ou de secrétaire d'État aux affaires étrangères lui fut confiée. Le traité de paix avec la Russie et la Suède, en 1762, fut son ouvrage ; et, l'année suivante, la conclusion de la paix de Hubertsbourg lui valut le poste de second ministre d'État et de cabinet, et de la bouche du roi cet éloge : « Vous avez fait la paix comme j'ai fait la guerre : un contre plusieurs. » Le nom de Hertzberg est lié au premier partage de la Pologne, en 1772. Il chercha alors à prouver les droits de Frédéric II sur la Prusse occidentale. Les notes qui furent échangées relativement à la succession de Bavière et le traité de paix conclu à Teschen augmentèrent encore sa renommée. Les prétentions de l'Autriche sur la Bavière occasionnèrent, comme on sait, en 1785, la formation de la ligue des princes allemands (*Fürstenbund*), où Hertzberg déploya une grande activité. Pendant les derniers jours de la vie de Frédéric, il fut du petit nombre des hommes que le roi eut toujours auprès de lui à Sans-Souci.

Le successeur de Frédéric le Grand désigna ce ministre pour l'accompagner dans la tournée où il allait recevoir l'hommage en Prusse et en Silésie. Il l'éleva au rang de comte, le chargea de recevoir à sa place l'hommage en Poméranie et dans la Nouvelle-Marche, lui confia les affaires étrangères, et le nomma curateur de l'Académie. Hertzberg rendit au gouvernement nouveau de nombreux services. Grâce à ses efforts, les troubles de la Hollande furent apaisés (1787), et il s'attacha en outre à maintenir l'équilibre politique dans l'esprit des principes qui servaient de base à la ligue des princes, ce qui amena la convention de Reichenhach (1790), qui, par la condescendance du roi de Prusse envers l'Angleterre et la Hollande, fut conclue dans un tout autre

sens que Hertzberg ne l'eût désiré. Cependant, il prêta sa plume à la célèbre déclaration générale faite à l'Autriche, et qui signifiait à l'empereur Léopold les conditions sous lesquelles la Prusse et les puissances maritimes voulaient qu'il fît la paix avec la Turquie. La non-réussite de son plan, que Hertzberg regardait lui-même comme son chef-d'œuvre, l'affecta vivement; d'autres circonstances, notamment la nomination de deux nouveaux ministres, l'aigrirent à un tel point, qu'en 1791 (au mois de mai) il offrit sa démission. Mais elle ne fut pas acceptée; Hertzberg fut seulement déchargé d'une partie des affaires étrangères. Il restreignit peu à peu toute son activité à la curatelle de l'Académie et à la surveillance de la culture de la soie en Prusse, et s'occupa de l'histoire de Frédéric le Grand, travail pour lequel il put consulter les archives secrètes, mais qu'il n'acheva pas. Cependant, le second partage de la Pologne, en 1793, et les embarras que la Prusse s'était créés en entrant dans la coalition contre la France, le portèrent à offrir de nouveau ses services au roi, dans une lettre du mois de juillet 1794, qui respire à la fois le patriotisme, la sagesse et un noble sentiment de sa propre dignité. Sa demande n'ayant pas été agréée, il en eut un si vif regret, qu'il tomba malade et en mourut.

Hertzberg a bien mérité de la littérature allemande, qui lui tenait surtout à cœur; son plan de réformer la langue nationale d'après les idées de Leibnitz produisit une grande activité dans les esprits et eut une influence salutaire. Il chercha, au prix de grands sacrifices, à améliorer l'instruction publique et à alléger le sort des pauvres maîtres d'école de campagne, en s'efforçant de leur ouvrir une branche d'industrie secondaire par l'introduction de la culture de la soie en Prusse. Quant à la réforme de l'économie rurale, il en donna lui-même l'exemple à sa terre de Britz. Dans la vie privée, Hertzberg, dont la physionomie expressive annonçait le penseur éclairé, était simple et sans prétentions; il ne recevait que peu de monde et presque uniquement que des savants. Comme il était naturellement franc et ouvert, on l'accusait de s'écarter de la circonspection nécessaire au genre d'affaires dont il était chargé et qui exige la discrétion et le mystère. C'est là peut-être la raison qui faisait qu'on surveillait secrètement sa correspondance. Un trait saillant de son caractère était le goût de la publicité. C'est dans cet esprit que, lors de l'avénement de Frédéric-Guillaume II au trône, il prononça à l'Académie ces mots pleins de sens : « Tout état qui fonde ses actes sur la sagesse, la force et la justice, gagne toujours à la publicité; elle n'est dangereuse que pour les gouvernements qui suivent des chemins obscurs et tortueux. » [*Encycl. des G. du Monde*].

Weddiger, *Fragmente aus dem Leben des Grafen von Hertzberg* (Fragments de la Vie du Comte de H.); Brême, 1796. — Posselt, *Ewald-Friedrich, Graf von Hertzberg;* Tubingue, 1798.

* **HERTZEN** (*Alexandre*), publiciste et romancier russe, né à Moscou, en 1812. Il fut élevé dans sa ville natale, et, d'après ce qu'il raconte dans ses Mémoires, il conçut de bonne heure une haine très-vive contre le gouvernement de son pays. Ses sentiments libéraux le conduisirent à embrasser les doctrines saint-simoniennes, qui étaient en faveur auprès de la partie la plus ardente des étudiants, et que le pouvoir interdisait rigoureusement. En 1834, il fut impliqué dans des poursuites dirigées contre plusieurs jeunes gens coupables d'avoir chanté des vers injurieux pour l'empereur Nicolas. Bien qu'il n'eût pas assisté au repas où avait été entendue la chanson incriminée, M. Hertzen fut, après une longue détention, envoyé en exil à Viatka, sur les frontières de la Sibérie. Il y était depuis trois ans lorsque le grand-duc héréditaire, maintenant l'empereur Alexandre II, visita cette ville. Grâce à l'intercession du jeune prince, M. Hertzen fut transféré dans une ville moins éloignée du centre de la Russie, à Wladimir. En 1839 il eut sa grâce complète, et il alla occuper à Saint-Pétersbourg une place dans les bureaux du comte de Strogonof. Mais il n'avait pas renoncé à ses anciennes opinions, et il les dissimulait si peu que le comte de Strogonof crut prudent de l'éloigner, en le nommant membre du conseil de Novogorod. En 1846, devenu, par la mort de son père, possesseur d'une fortune considérable, il demanda la permission de voyager, et en 1847 il fut autorisé à quitter la Russie. Depuis cette époque M. Hertzen a séjourné successivement en Italie, en France pendant les premiers mois qui suivirent la révolution de Février, jusqu'aux événements de juin, à Genève, et enfin en Angleterre. Il y a fondé une *presse libre russe*, c'est-à-dire une imprimerie pour les ouvrages écrits en langue russe, et dont la publication a été interdite dans les États du tsar. De cette imprimerie sont aussi sorties des traductions russes de quelques ouvrages de MM. Louis Blanc, Mazzini, Lelewel et autres coreligionnaires politiques de M. Hertzen. Ce publiciste raconte que le duc de Noailles, qui se trouvait avec lui sur le pont d'un bateau à vapeur, lui disait : « Vous autres Russes, vous êtes esclaves ou anarchistes. » On ne reprochera pas à M. Hertzen d'être un esclave; mais, sans méconnaître la générosité de ses sentiments, on regrette qu'il ait prêté l'appui d'un remarquable talent aux doctrines socialistes les plus aventurées.

Le premier ouvrage de M. Hertzen fut une série de lettres publiées dans une revue russe, à Saint-Pétersbourg, 1842, sous le pseudonyme de *Iskander* (mot persan qui signifie Alexandre), et intitulées : *Dilettantism ve naouké* (Le Di-

lettantisme dans la science). L'auteur, partisan déclaré du système de Hegel, juge, au point de vue du penseur allemand, les adversaires de la science moderne, et mêle à des considérations philosophiques de fines et vives peintures des mœurs russes. Encouragé par le succès de son premier livre, M. Hertzen donna une nouvelle série d'essais, sous le titre de *Pisma ob izoutchénii prirody* (Lettres sur l'Étude de la Nature); Saint-Pétersbourg, 1845-1846. Il publia encore, avant de quitter la Russie, *Kto Vinovat* (A qui la faute?); Saint-Pétersbourg, 1847 : roman qui le place parmi les meilleurs peintres de la société russe contemporaine. Pendant son exil, M. Hertzen a fait paraître successivement : *Vom ander Ufer* (De l'autre bord), nouvelle; 1850; — *Lettres de France et d'Italie;* 1850; — *La Propriété baptisée :* pamphlet écrit en russe et dirigé contre le servage; — *Du Développement des idées révolutionnaires en Russie;* 1854; — *Prervannyé razkazy* (Récits interrompus); Londres, 1854; — *My exile;* Londres, 1855, 2 vol. in-8° : mémoires de l'auteur, d'abord publiés en russe, en partie dans un ouvrage intitulé : *Tiourma i Silka* (La prison et l'Exil), et en partie dans le *Polyarnaya Zvizeda* (L'Étoile polaire), revue fondée par M. Hertzen. Cet écrivain a commencé, au mois de septembre 1856, la publication d'un autre recueil périodique, sous le titre de *Golosa iz Russii* (Voix de Russie).

N.

H. Delaveau, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet, 1er septembre, 1854. — *English Cyclopædia (Biography).* — *Men of the Time.*

* **HERVAGAULT** (*Jean-Marie*), faux dauphin français, né à Saint-Lô, le 20 septembre 1781, mort à Bicêtre, le 8 mai 1812. Le 28 pluviôse an x (février 1802), il comparut devant le tribunal de police correctionnelle de Vitry-sur-Marne, comme accusé d'avoir abusé de la crédulité de plusieurs personnes à l'aide de faux noms et de fausses qualités, en se donnant pour le fils de Louis XVI, et de leur avoir escroqué partie de leur fortune. Suivant l'accusation, il était le fils d'un pauvre tailleur de Saint-Lô. Dès l'âge de douze ans, il avait quitté la maison paternelle, et s'était mis à parcourir successivement les départements de la Manche, de l'Orne, du Calvados, de Seine-et-Marne et de la Marne, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, recueillant partout des sommes considérables. Sa mère avait été jolie, et l'on croyait assez généralement dans son pays qu'il était fils du duc de Valentinois, avec lequel on lui trouvait quelque ressemblance. Avant de prendre le nom de Louis XVII, Hervagault joua plusieurs rôles; il se fit successivement passer pour le fils de M. de La Vaucelle, de M. de Longueville, du duc d'Ursel, et du duc de Valentinois. Arrêté comme vagabond une première fois à Hottot, une seconde fois à Cherbourg, il n'avait échappé à une punition que grâce à son extrême jeunesse et aux instances de son père, qui l'avait réclamé; enfin, il avait été condamné à Châlons, le 13 floréal an VII (mai 1799), à un mois de détention, et à Vire, le 23 thermidor suivant, à deux années de la même peine, toujours pour les mêmes faits. Ses partisans pensaient qu'il était véritablement le jeune Louis XVII, que plusieurs serviteurs fidèles avaient su enlever du Temple, caché dans une voiture de linge, après y avoir introduit de la même manière l'enfant malade qui mourut bientôt après et fut enterré sous le nom du dauphin. Le tailleur de Saint-Lô n'était pour eux que le père de l'enfant substitué au dauphin, lors de son évasion du Temple. Dans les précédents judiciaires du jeune prince, ils ne voyaient que la fécondité de son imagination pour dépister la police; enfin, ils étaient tellement convaincus de la véracité du jeune délinquant, que parmi ceux dont le commissaire du gouvernement se faisait le défenseur officieux il n'y avait pas un seul plaignant. Hervagault avait des traits agréables, le teint blanc, une chevelure blonde, qui bouclait naturellement, un grand air de candeur et de dignité; il était vêtu avec recherche, et s'exprimait avec aisance. Il salua avec un sourire empreint d'une noble familiarité un auditoire ami et respectueux, composé surtout d'ecclésiastiques, de femmes élégantes, de citoyens riches connus par leur attachement mal déguisé à l'ordre de choses que la révolution avait renversé. Le tribunal de Vitry condamna Hervagault à quatre années de détention. Cette condamnation, confirmée par le tribunal criminel de Châlons, ne mit pas fin à l'intérêt qu'Hervagault avait su inspirer. Le ministre de la police le fit alors transporter loin du théâtre de ses aventures, et le garda enfermé comme fou ou prisonnier d'État jusqu'à sa mort.

L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contempor.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Dict. de la Conversation.*

HERVAGIUS. *Voy.* HERWAGEN.

HERVART ou HERWARD (*Barthélemy*), financier allemand, né à Augsbourg, mort à Tours, au mois d'octobre 1676. Il avait établi avec son frère Jean-Henri une maison de banque à Paris. A l'époque de l'invasion de l'Alsace, il mit sa fortune à la disposition de Louis XIII, et lui procura le moyen de retenir sous ses drapeaux un corps de 10,000 Suédois qui, faute de paye, allait déserter. Hervart fut récompensé par le don de Landser et de la forêt de la Hart, que l'on confisqua plus tard sur ses descendants, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. En 1649 il détourna l'armée que Turenne commandait en Allemagne de suivre son général, qui voulait se déclarer pour le parlement contre Mazarin. Hervart connaissait ces troupes, qui avaient appartenu au duc Bernard de Saxe Weimar, lequel avait eu de l'amitié pour lui. Il partit avec les plus

grands pouvoirs, et agit si habilement que Turenne se vit abandonné de ses soldats lorsqu'il voulut repasser le Rhin pour marcher sur Paris. Mazarin, en apprenant ce fait, dit tout haut devant le roi et la cour à Saint-Germain : « M. Hervart a sauvé l'État et conservé au roi sa couronne : ce service ne doit jamais être oublié; le roi en rendra la mémoire immortelle par les marques d'honneur et de reconnaissance qu'il mettra en sa personne et en sa famille. » Le cardinal eut encore besoin d'Hervart pour retenir la même armée, que les émissaires du maréchal de Turenne voulaient débaucher à Stenai. Hervart sut la maintenir au service du roi. Pour la négociation de ces deux affaires, Hervart avança deux millions cinq cent mille livres, dont le remboursement n'était rien moins que certain. Banquier de Mazarin, Hervart fut choisi pour intendant des finances en 1650 ou 1656 : le parti catholique réclama; mais Mazarin maintint Hervart dans son poste, et le fit même contrôleur général en novembre 1657. Il avança encore plusieurs fois au roi des sommes considérables dans les nécessités pressantes de l'État. Louis XIV, en revenant de Bretagne, où il avait fait arrêter Fouquet, surintendant des finances, et se trouvant sans argent, dit à Hervart : « Je compte sur votre crédit »; Hervart lui fournit aussitôt deux millions. Zélé protestant, Hervart n'oublia pas ses coreligionnaires. Les finances devinrent le refuge des réformés exclus systématiquement des autres emplois. Ils purent s'y maintenir jusqu'en 1680; et pendant cette période on ne vit, selon la remarque de Rulhières, ni ces fortunes scandaleuses ni ces indécentes profusions qui ont été stigmatisées par nos satiriques. Hervart mourut simple conseiller d'État, avant la ruine des églises protestantes, pour lesquelles il s'était toujours montré libéral. Joueur forcené, Hervart perdait souvent jusqu'à cent mille écus dans une séance. Sa veuve, lors de la défense de faire des conversions signifiée aux pasteurs protestants, contrebalança longtemps par ces libéralités le pouvoir de Pélisson, qui achetait des convertis.

Le second de ses fils, conseiller au parlement de Paris, retourna au catholicisme en novembre 1685, et épousa l'année suivante une fille du président Bretonvilliers. Il avait été en 1682 commissaire pour l'exécution des édits dans la généralité de Paris. Ami de la Fontaine, Hervart est cité avec éloge plusieurs fois par le grand fabuliste. C'est lui qui en 1693 offrit à La Fontaine un logement dans son hôtel (aujourd'hui l'hôtel des postes), où ce dernier mourut, deux ans après.

Un autre fils du banquier Hervart, nommé *Hervart du Fort*, sous-contrôleur des finances, consacra noblement une partie de sa fortune à l'entretien des commis exclus des finances par Colbert. Il se réfugia ensuite à Delft. Son frère *Philibert*, baron d'Huningue, né en 1645, mort le 30 avril 1721, fut choisi en 1690 par le roi Guillaume d'Angleterre comme son résident à Genève; mais cette petite république n'osa le recevoir, dans la crainte de déplaire à la France, dont les troupes occupaient la Savoie. Le roi d'Angleterre envoya alors Hervart en qualité d'ambassadeur à Berne. Hervart occupa cette position jusqu'en 1697, époque où il retourna en Angleterre et se fixa à Southampton. En 1720 il devint gouverneur de l'hôpital des Réfugiés à Londres. L. L—T.

MM. Haag, *La France protestante*. — Vanhuffel, *Recueil de documents inédits sur l'histoire de France et principalement sur l'Alsace et son gouvernement pendant le règne de Louis XIV*; Paris, 1840, in-8°. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Walkenaër, *Histoire de la Vie de La Fontaine*.

HERVAS Y PANDURO (*Laurent*), philologue espagnol, né le 1er mai 1735, à Horcajo (province de la Manche), mort à Rome, le 24 août 1809. Entré dans la Société de Jésus, il enseigna la philosophie au séminaire royal de Madrid, puis au collége de Murcie. Il partit ensuite pour l'Amérique, où il séjourna dans les missions jusqu'à ce que ces établissements fussent enlevés aux jésuites. Transporté en 1767 en Italie, Hervas se fixa à Césène, où il s'occupa de l'étude des mathématiques et de la physique, puis de la linguistique. Les jésuites ayant obtenu l'autorisation de rentrer en Espagne, Hervas fit un voyage en Catalogne. Forcé de quitter ce pays, il vint à Rome, où le pape Pie VII le nomma préfet de la bibliothèque Quirinale. On a de lui : *Idea dell' Universo, che contiene la storia della vita dell' uomo; elementi cosmografici, viaggio estatico al mondo planetario, e storia della Terra*; Césène, 1778-1787, 21 vol. in-4°; cet ouvrage se divise en plusieurs parties, qui ont été pour la plupart traduites en espagnol : *Concezione Nascimento, Infanzia e Puerizia*; 1778; — *Pubertà e Gioventù dell' Uomo*; 1778; — *Virilità dell' Uomo*; 1779, 1780, 4 vol.; — *Vecchiaja e Morte dell' Uomo*; 1780; — *Notomia dell' Uomo*; 1780; — *Viaggio estatico al Mondo planetario*; 1780; — *Storia della Terra*; 1781-1783, 6 vol.; — *Catalogo delle Lingue conosciute e notizia della loro affinità et diversità*; 1784; — *Origine, formazione, mecanismo ed armonia degl' Idiomi*; 1785; — *Aritmetica delle nazioni e divisione del tempo fra gli Orientali*; 1786; — *Vocabulario Poliglotto, con prolegomeni sopra piu di CL lingue*; 1787; — *Saggio prattico delle Lingue, con prolegomeni e una raccolta di orazioni dominicali in piu di trecento lingue e dialetti*; 1787; — *De' Vantaggi e Svantaggi dello Stato temporale di Cesena*; Césène, 1776; — *Lettera sul Calendario Messicano*, dans le tome II de l'*Histoire ancienne du Mexique* de Clavigero; — *Analisi filosofico-teologica della Natura della Carita*; Foligno, 1792, in-4°; — *Revoluzione*

religionaria francese; Madrid (vers 1800); — *École espagnole des Sourds-Muets* (en espagnol); Madrid, 1795, 1799, 2 vol. in-4°; — *Catéchisme pour les Sourds-Muets, pouvant aussi servir à toutes sortes de personnes* (en espagnol); Madrid, 1795, 1800, in-12; — *Prééminence et dignité de la maison mère de Uclès et de son prieuré ecclésiastique de l'ordre militaire de Saint-Jacques, avec une notice sur les anciennes villes d'Urci et de Ségobria* (en espagnol); Carthagène, 1801, in-4°; — *Description des archives de la couronne d'Aragon à Barcelone et notice des archives générales de l'ordre militaire de Saint-Jacques à Uclès* (en espagnol); Carthagène, 1801, in-4°. Hervas a laissé en manuscrit en espagnol : une *Histoire de l'Écriture;* — une *Paléographie universelle*, avec des alphabets de toutes les langues; — la *Morale de Confucius;* — *L'Homme revenu à la religion;* — l'*Histoire des premières Colonies de l'Amérique;* — La *Bibliothèque des Jésuites*, de 1760 à 1790; — un traité *de la Société humaine;* — une traduction de l'*Histoire de l'Église* de Bérault Bercastel, avec une continuation; des traités théologiques et divers écrits de controverse. J. V.

Adelung, *Mithridate.* — P. Caballero, *Supplém. à la Biblioth. des Jésuites.*

HERVAS (Don *Joseph-Martin*), marquis D'ALMENARA, financier, diplomate et écrivain espagnol, né à Uxyar (royaume de Grenade), au mois de juillet 1760, mort à Madrid, au mois de septembre 1830. Connu d'abord comme financier, il était à Paris administrateur de la banque de Saint-Charles à l'époque de la révolution de 1789. Depuis lors, il resta en France comme banquier, et Charles IV le nomma consul d'Espagne. Après la retraite de Azara, il remplit auprès du gouvernement français les fonctions de ministre espagnol. En crédit auprès du premier consul, il maria sa fille, en 1803, au général Duroc, et à cette occasion il reçut du roi le titre de marquis d'Almenara d'Espagne. Bientôt ses affaires devinrent embarrassées, et, à la fin de 1805, il suspendit ses payements, avec un passif de 40 millions. Il se retira alors en Espagne. Le roi le nomma en 1806 son envoyé extraordinaire à Constantinople; Hervas y résida deux ans. Napoléon s'étant emparé de l'Espagne, la Porte demanda au ministre espagnol des explications que celui-ci ne put donner, et il reçut l'ordre de quitter l'Empire Ottoman. A son retour dans sa patrie, en 1809, Hervas s'attacha au nouveau roi Joseph Bonaparte, qui le fit membre du conseil d'État, puis président du conseil de commerce. Il remplaça ensuite don Romuro au ministère de l'intérieur, et fut décoré du grand cordon de l'ordre royal d'Espagne. Il accompagna le roi Joseph en France en 1813, et une ordonnance de Ferdinand VII le bannit du royaume. Après avoir passé quelque temps à Paris, et dans une profonde retraite, à Baugy en Picardie, il fit en 1816 un voyage à Vienne en Autriche, avec sa fille. Il revint ensuite à Paris, où il résida plusieurs années; enfin, il fut rappelé en Espagne, et reprit ses fonctions de conseiller du roi dans la junte des finances et du commerce, place qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *Éloge historique du général Ricardos* (en espagnol), traduit en français; 1798, in-8°; — *Defensa de don Josef Martinez de Hervas, contra la accusacion de desleatled*, etc.; Paris, sept. 1814, in-8°; Cadix, 1815, traduit en français par Esmenard, sous ce titre : *Défense de don Joseph Martinez de Hervas, chevalier de l'ambassade S. M. C. à Paris, de l'ordre royal de Charles III*, etc., *contre l'accusation calomnieuse de S. Ex. M. P. Cevallos, ex-ministre de Charles IV et de tous les gouvernements qui ont existé en Espagne après l'abdication de ce monarque, intentée cinq ans après la mort funeste et prématurée dudit chevalier Hervas, dédiée aux pères de famille de tous les pays, par le marquis d'Almenara, père de l'accusé;* Paris, 1814, in-8°; — *Cartas de la reina Vitinia a su hermana la princesa Fernandina;* 1822; traduit en français sous ce titre : *Considérations sur l'état actuel de l'Espagne. Lettres de la reine Wittinie à sa sœur la princesse Fernandine;* Paris, 1822, in-8°. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contempor.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

HERVÉ, archevêque de Reims, mort le 2 juillet 922. Le comte Baudouin ayant à se venger de Foulques, archevêque de Reims, l'avait fait égorger sur la grande route par un détachement de ses troupes. Il s'agissait donc d'appeler sur le siége rendu vacant par cette tragique aventure un homme puissant par ses alliances et déjà signalé par l'énergie de son caractère, qui fût capable de résister à toutes les entreprises des factions armées qui désolaient le pays. On choisit Hervé, neveu par sa mère du comte Hubald, jeune encore, mais doué d'un de ces esprits fermes et énergiques sur lesquels on peut compter dans les plus graves circonstances. Il fut ordonné le 10 juillet de l'an 900, par Riculfe, Dodilon, Otgaire, Mancion, Raoul, Otfrid, évêques de Soissons, de Cambrai, d'Amiens, de Châlons, de Laon et de Senlis. Tel est le récit de Flodoard. Le jour même de sa consécration, Hervé fit lire publiquement dans la basilique de Sainte-Marie de Reims la sentence d'excommunication rendue contre les meurtriers de Foulques, le comte Baudouin et ses complices. Bientôt après, en véritable préfet ecclésiastique, ce qu'étaient les principaux évêques sous la dynastie carlovingienne, il donne tous ses soins aux affaires civiles de sa province, relève les murs des châteaux, les entoure de palissades et de fossés profonds, construit à grands frais des

forteresses nouvelles, et sur tous les points se prépare à soutenir l'assaut du comte Baudouin, des Normands, de tous les gens de guerre cantonnés dans les bois, dans les plaines, maîtres du cours des fleuves, et toujours impatients de livrer quelque assaut. Que si tant de graves préoccupations lui permettent de se rappeler qu'il porte au front les bandelettes épiscopales, il veut du moins que l'évêque offre son utile concours au gouverneur militaire de la province, et, dans ce dessein, il travaille à convertir les Normands, estimant avec raison qu'après les avoir conduits à l'autel, et courbés devant le dieu de la race franque, il les aura rendus plus dociles à l'autorité du roi des Francs. Il existe une lettre du pape Jean IX qui félicite Hervé du succès de cette propagande. Le roi Charles le Simple, dont il était un des familiers, ne lui aura pas sans doute témoigné dans la même occasion une moindre reconnaissance. Ce qui est certain, c'est que, vers l'année 910, à la mort d'Anschéric, évêque de Paris, ce roi choisit Hervé pour chancelier, c'est-à-dire pour premier confident, pour premier ministre : il ne pouvait attendre de personne de meilleurs conseils. Hervé lui rendit encore d'autres services. En l'année 919, les Hongrois ayant envahi la Lorraine (et non pas le *royaume de Lothaire*, comme le dit improprement l'*Histoire littéraire*, puisqu'il n'y avait pas de Lothaire régnant à cette époque), Hervé, fut, de tous les grands du royaume, le seul qui se rendît auprès du roi dans cette difficile circonstance, et, suivant Flodoard, il parut au camp de Charles avec une escorte de quinze cents hommes bien équipés : il ne faut pas douter qu'il ne fût prêt à les mener lui-même au combat. L'année suivante, Charles étant à Soissons, enveloppé, menacé par la plupart des guerriers francs, qui prétendaient le contraindre à renvoyer de la cour un autre de ses conseillers, le puissant Haganon, Hervé, agissant en prélat pieux et fidèle, *pontifex fidelis et pius*, accourut au-devant du roi, l'enleva par un coup de main vigoureux, le conduisit à Reims dans sa maison épiscopale, et veilla sur lui pendant sept mois, jusqu'à ce que cette révolte fût complétement apaisée. On raconte cependant que, vers la fin de sa vie, Hervé se rangea parmi les ennemis de Charles le Simple, et Mabillon, cherchant à s'expliquer ce changement de conduite, suppose qu'Hervé passa du côté des mécontents quand, en l'année 920, Charles lui ôta les sceaux pour les confier à Rutker ou Roger, archevêque de Trèves. Il ne paraît guère vraisemblable que Charles ait disgracié l'archevêque de Reims dans le temps même où il habitait sa maison : ce n'est pas ainsi que l'on a coutumé de traiter un libérateur. Mais si, dans la table des chanceliers dressée par Du Cange, Rutker ne paraît pas avant l'année 922, il faut corriger cette table. Une des chartes de Charles le Simple rendant l'abbaye de Saint-Servais à l'église de Trèves est du mois de juillet 919 ; or, nous trouvons à la fin de cet acte la signature de Goslin, notaire, *ad vicem Rutkeri, archipræsulis summique cancellarii*. Rutker était donc chancelier avant l'année 920. Il y a plus : nous avons un diplôme du roi Charles concernant la libre élection des archevêques de Trèves, diplôme qui porte la date du mois d'août 913, et après la signature du roi se trouve celle du notaire Goslin, *ad vicem Ratbodi, archiepiscopi summique cancellarii*. Ainsi, de deux choses l'une : ou Ratbod, archevêque de Trèves, avait dès l'année 913 reçu le sceau royal des mains d'Hervé, ou Charles le Simple avait à la fois plusieurs grands chanceliers. Quoi qu'il en soit, il est clair que l'hypothèse de Mabillon est mal fondée, et que si, vers l'année 920, l'archevêque de Reims abandonna le roi Charles, il ne faut pas donner pour cause de cet abandon un acte d'ingratitude royale, que l'*Histoire littéraire* appelle, par euphémisme, un *trait de politique* : cette destitution dont on a trop parlé n'a pas eu lieu. Il n'est pas d'ailleurs certain qu'Hervé ait jamais trahi la cause de Charles. On raconte qu'il sacra son rival, le roi Robert, le 29 juin 922, c'est-à-dire trois jours avant de mourir, et c'est la preuve qu'on donne de sa trahison. Mais cette preuve n'est fournie que par un témoin, dom Mabillon ; et c'est un témoin bien moderne. Les anciens annalistes, Odoranne et plusieurs autres, attestent, au contraire, que le roi Robert fut sacré par Gauthier, archevêque de Sens ; et nous les croyons plus volontiers.

La politique et la guerre furent donc les occupations principales d'Hervé. Cependant, il ne négligea pas l'administration de son diocèse. On lui doit le rétablissement de plusieurs églises ou abbayes ruinées, entre autres de l'abbaye de Mouson. C'est aussi sur sa convocation qu'eut lieu le concile de Troslei. Les statuts de ce concile, une lettre, et deux sentences, l'une d'excommunication, l'autre d'absolution, voilà tout ce qui nous reste des œuvres d'Hervé.

B. Hauréau.

Gallia Christiana, t. IX. — *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 182. — Flodoard, *Eccles. Rem. Chronicon*, lib. IV.

HERVÉ, moine français, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort vers l'année 1133. On le voit abbé de Redon, au diocèse de Vannes, dès l'année 1111. L'année suivante, le célèbre Alain Fergant, duc de Bretagne, vint lui demander le pardon des injures qu'il avait faites aux religieux de Redon. Hervé ne lui refusa pas cette grâce ; mais, suivant l'usage, il en exigea le prix. On voit ensuite Hervé engagé dans un long procès avec les religieux de Quimperlé au sujet de l'île de Guédel, dont les deux monastères s'attribuaient la possession. L'histoire de ce débat a été écrite par Gurhedenus, moine de Quimperlé : elle est plus fidèlement ra-

contée dans plusieurs lettres pontificales, qu'on peut lire au tome XIV des *Rerum Gallic. Script.* L'opiniâtreté d'Hervé le fit excommunier pendant une année. Il eut ensuite de si vifs démêlés avec Olivier de Pontchâteau, que le duc Conan fut obligé de venir à son secours. Repoussé par les forces ducales, Olivier se réfugia dans l'abbaye, s'y défendit, et y fut fait prisonnier. Le sang ayant souillé les dalles de la basilique abbatiale, Hildebert, archevêque de Tours, fut envoyé par le pape à Redon, et en purifia l'autel. Le nom d'Hervé paraît pour la dernière fois dans un acte de 1133. Raimbauld, chanoine de Liége, a écrit une lettre sur la mort de cet abbé. Elle se trouve, mais sans date, dans le tome XV des *Rer. Gall. Script.*, p. 366. B. H.

Gall. Christ., t. XIV, col. 950. — Dom Morice, *Hist. de Bretagne*, aux abbés de Redon.

* **HERVÉ**, moine français, né dans le Maine, mort vers 1145. Tout ce que nous connaissons de sa vie, c'est qu'il porta l'habit de Saint-Benoît dans le monastère de Bourgdeols, en Berri. Il laissa, en mourant, de nombreux ouvrages, tant sur l'Écriture Sainte que sur les Pères. En voici les titres : *Commentariorum in Isaiam prophetam Libri VIII.* Bernard Pez a publié ce commentaire dans le tome III de ses *Anecdota;* — *Exposition du livre attribué à saint Denys l'Aréopagite, sur la Hiérarchie des Anges.* Cet ouvrage, désigné par les moines de Bourgdeols dans une lettre circulaire sur la mort d'Hervé, paraît aujourd'hui perdu; — *Gloses sur les Lamentations de Jérémie.* Dom Liron et les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont signalé plusieurs exemplaires de ces gloses inédites, dans les monastères de Pontigny et de Vauluisant; — *Super Ezechielis ultimam visionem Expositio*, dans un manuscrit de Clairvaux qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Troyes (*Catalog. génér. des mss. des Départ.*), t. II, p. 201; — *Expositio in Deuteronomium*, dans un autre manuscrit de Clairvaux, que possède également la bibliothèque de Troyes, nº 297 du catalogue récemment publié; — *Tractatus in Ecclesiasten*, dans les bibliothèques de Pontigny et de Vauluisant, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire :* n'est-ce pas, suivant M. Harmand, bibliothécaire de Troyes, le même traité que contient le num. 642 de cette bibliothèque? — *Commentaria in libros Judicum et Ruth*, dans le résidu du fonds de Saint-Germain-des-Prés, à la Bibliothèque impériale, paquet 89, nº 7; — *Expositio super Epistolas S. Pauli :* attribuée longtemps à saint Anselme, cette exposition a été publiée sous le nom de l'archevêque de Cantorbéry, par René de Chasteigner, en 1533, in-fol.; — *Expositio magistri Hervæi in duodecim Prophetas minores*, autrefois dans la bibliothèque de Vauluisant; — *De Cantico Exodi, de cantico Abacuc et de cantico Annæ*, dans le num. 447 de la bibliothèque de Troyes; — *De Cœna B. Cypriani*, même volume; — *Expositio epistolæ :* Misit Herodes rex manus, etc.; même volume; — enfin *Missæ Expositio*, même volume. B. H.

D. Liron, *Singul. hist. et litter.*, t. III. — *Hist. litter. de la France*, t. XII. — *Epistola monachor. Burgidol. de morte Hervæi*, dans le *Spicilegium* de Luc d'Achery, t. II. — B. Hauréau, *Hist. litter. du Maine*, t. I, p. 293.

* **HERVÉ**, abbé de Saint-Gildas de Rhuis, dans la Bretagne armoricaine, doit la célébrité de son nom à une erreur. L'historien de Bretagne dom Morice, après lui le géographe Ogée, et tout récemment M. Ch. de Rémusat, le font mourir en l'année 1125, et le placent ainsi sur le siége abbatial de Saint-Gildas immédiatement avant Abélard. Mais le prétendu prédécesseur d'Abélard vécut un siècle après lui. Son nom se trouve dans des actes de 1218 et de 1220, et c'est précisément un contrat de l'année 1220 qui, mal porté par dom Morice à l'année 1120, a causé l'erreur qu'il importe de corriger ici, d'après le *Gallia christiana* et d'après la *Correspondance littéraire.* B. H.

Gallia christiana, t. XIV, col. 961. — *Correspondance littér.*, t. I, p. 110.

* **HERVÉ LE BRETON**, ou plutôt **HERVÉ** *de Nédellec* (en latin *Hervæus Natalis*), théologien français, né dans le diocèse de Tréguier, en Bretagne, mort à Narbonne, le 7 ou 8 août 1323. Ayant fait profession de suivre la règle de Saint-Dominique au couvent de Morlaix, Hervé vint ensuite à Paris continuer ses études dans la maison de la rue Saint-Jacques. Il fut reçu licencié en 1307, élu prieur provincial en 1309 et maître de l'ordre en 1318. La mort le surprit revenant de Barcelone, où il était allé présider un chapitre général. On sait que la plupart des dominicains demeurèrent scrupuleusement fidèles, durant le treizième et le quatorzième siècle, à la doctrine de leur plus illustre docteur, saint Thomas d'Aquin. Quand Hervé fut admis à paraître en chaire, cette doctrine était vivement attaquée par les disciples de l'école rivale, l'école franciscaine, et une partie de la jeunesse applaudissait avec enthousiasme aux leçons des scotistes François Mayronis, Antonio Andrea, et Jean Bassolius. Les dominicains n'avaient pas l'avantage. N'osant pas, sans doute, en de telles circonstances, reproduire et défendre dans les termes consacrés un système dont la fortune paraissait compromise, Hervé se présenta comme un éclectique, et reconnut que Duns Scot avait eu quelquefois raison. Mais c'est une concession qu'il a faite du bout des lèvres, pour apaiser l'humeur belliqueuse de ses adversaires. Hervé n'est, en réalité, qu'un thomiste, et il l'est si résolument, que pour justifier son maître, accusé de contradiction, il aime mieux avoir recours à des arguments nominalistes que de laisser le dernier mot au pur réalisme.

Les ouvrages d'Hervé sont assez nombreux. On a plusieurs fois imprimé son Commentaire sur les Sentences, *Hervæi Britonis in IV Sententiarum volumina Scripta subtilissima;*

nous désignerons particulièrement l'édition de Venise, qui est la meilleure, 1505, in-fol. Un manuscrit du roi, num. 3121, et deux manuscrits de la Sorbonne num. 671 et 847, nous offrent ses *Quodlibeta magna*, qui ont été aussi imprimés à Venise, en 1486, in-fol. — Octavien Scot publia dans la même ville, en 1513, in-fol., huit traités séparés d'Hervé, dont voici les titres : *De Beatitudine, De Verbo, De Æternitate Mundi, De Materia Cœli, De Relationibus, De pluralitate Formarum, De Virtutibus, De Motu Angeli.* — Nous connaissons deux éditions de son traité *De secundis Intentionibus ;* la première du quinzième siècle, sans date, in-fol. ; et la seconde, de Paris, 1544, in-4°. Échard en signale une troisième, de Paris, 1489, in-4°. Le traité d'Hervé *De Potestate Ecclesiæ et Papæ*, qui se trouve dans le manuscrit du roi, num. 4232, et dans le manuscrit de Saint-Victor, num. 57, a été imprimé au commencement du seizième siècle, avec d'autres opuscules sur la même question. Ses ouvrages inédits, mentionnés par Échard, ont pour titres : *De Peccato originali, De Paupertate Christi, De Esse et Essentia, De Speciebus, De Intellectu et Voluntate, De Latitudine Entium, De decem Prædicamentis, in primum et secundum libros Perihermeneias, De Divisionibus Boetii, De Communitatibus Porphyrii, De Cognitione Primi Principii*, et enfin *Tractatus de Sacramentis.* On lui a quelquefois attribué un commentaire sur les Épîtres de saint Paul, qui a été imprimé sous le nom de saint Anselme ; mais cet ouvrage a été restitué à Hervé, moine de Bourgdeols. On a commis une semblable erreur en le supposant auteur du traité de Jacques de Voragine qui a pour titre *Defensorium.* Enfin, le catalogue des mss. de la Sorbonne inscrit sous son nom trois traités : *De Matrimonio, De Virtutibus, De Baptismo*, qu'on ne retrouve dans aucun autre catalogue. Ce sont peut-être des fragments de son Commentaire sur les Sentences : ils ne sauraient être, en ce cas, considérés comme des traités particuliers. Échard ne les a pas connus ; et c'est un bibliographe scrupuleux que l'on prend rarement en défaut. Or, l'ancien bibliothécaire de la Sorbonne, Guyet de Sansale, mérite une tout autre renommée ; et une attribution qui n'a d'autre garantie que sa signature est dépourvue de toute valeur. Dans le manuscrit, les trois opuscules sont anonymes. B. H.

Quétif et Échard, *Script. Ord. Prædicat.*; t. I, p. p. 533. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 396 et suiv.

* **HERVÉ-FIERABRAS,** médecin français, vivait vers le milieu du seizième siècle, à Rouen, sa ville natale, où il exerçait sa profession. Il publia un ouvrage sur les principes de la chirurgie, qui, chose rare à cette époque, fut réimprimé deux fois dans la même année. Ce petit volume garda tout son crédit pendant près d'un siècle ; mais le style, qui paraissait excellent au temps de Henri II, semblait tellement suranné sous Louis XIII, qu'un médecin en renom, Jean de Montigny, prétendit le rajeunir : il ne le fit pas, néanmoins, sans exposer aux aspirants en chirurgie les motifs qui l'avaient déterminé. « Fierabras, dit-il, estoit en danger d'estre mesprisé pour son obscurité comme furent autrefois les livres de Nigidius, vn des plus sçavans des Romains. I'ay voulu preuenir vn si grand mal pour toute la chirurgie et me suis comporté comme un architecte auec vn bastiment qu'on chérit pour son antiquité, me contentant de l'appuyer par où il tomboit et n'ay pas voulu l'abbattre pour en bastir un nouveau de ses ruines. » Le sieur de Montigny est, à notre avis, un pauvre architecte, et il nous eût laissé un profond regret, si, après avoir lu son pathos, nous n'eussions retrouvé cette belle langue du seizième siècle qu'il calomnie et cette *transposition des mots sentant si fort le Gaulois* dont il est bien à tort offusqué.

Hervé-Fierabras, oublié par tous les biographes, était un praticien instruit, écrivant poliment en latin, et qui, voulant servir dans les principes généraux de leur art les jeunes chirurgiens, se décida à publier pour eux ses principes dans la langue peu scientifique, mais vraiment charmante, qu'employaient à cette époque Bernard de Palissy, Ambroise Paré et le docte Belon ; il ne se montre en aucune manière inférieur à ces grands modèles. Nous donnons ici le titre abrégé des deux premières éditions de son livre : *Méthode briefve et facile povr aisément parvenir à la vraie intelligence de la Chirurgie, en laquelle est déclarée l'admirable construction du corps humain, le symbole du corps avec l'âme, régime de vivre très-singvlier, la manière de garder sa santé et d'éuiter maladie, avec aucuns secrets de l'âme non encore mis en lumière ;* le tout recueilly des bons autheurs. A Paris, s. d. (1550), in-12 (la 1re édition seule est datée).

Fierabras appartient à cette école féconde des grands observateurs qui étudièrent les anciens, mais sans être asservis à leurs principes, et qui substituèrent l'expérience aux vaines théories ; il flétrit surtout avec énergie les nombreux charlatans qui, à son époque, rendaient si difficile l'exercice de la médecine fondée sur l'expérience ; il se demande avec raison « pourquoi les grands secrets de la nature leur auroient été révélés, pour être célés aux médecins » ; et après avoir peint en quelques mots les empiriques de son siècle, il s'écrie : « Voilà les vertus dont tels insolents se introduisent en la faueur du peuple, blasmant la secte rationale et logicale ou par fables, ou mensonges des belles cures qu'ils parjurent avoir faites, auxquelles faict adjouter foy leur simulée périce et déceptive simplicité. Les autres plus effrontez se ingèrent traicter tous malades, et (comme qui rien ne sait de rien ne doubte), d'une effrénée témérité et impudente arrogance, promettent santé toute frétée.

Mais leurs drogues sont chères, parquoy convient advancer grand argent. O l'astuce audacieuse! ils enveniment tout premier les oreilles, puis la bourse et finablement le corps. Vistes-vous oncques intoxiqueurs plus rusez? Ils ressemblent à gens masquez, qui de gestes, d'habit, de langage et cacquet, entre le vulgaire ressemblent à médecins, mais de vérité, d'érudition et de faire rien moins; car qui veut estre vray médecin luy convient estre tel de nature, d'entendement, d'érudition et bonnes mœurs, versé aux théoresmes de l'art. Mais le temps présent admet le contraire, auquel sont en admiration tels étrangers qui n'ont aprins fors à vuider les bourses... S'ils ont faict quelque voyage, en un mois ils sont plus sages qu'Apollo, arrogance leur bransle la teste, les cornes levent le bonnet; les autres tournent les yeux, corrugant le front, c'est un oracle! J'ay mon emplastre (à pleine bouche), mon bausme, mon unguent, j'ay veu faire à un Égyptien; un Turc me l'apprit: tout fait miracle; adieu l'estude : il n'y a si gros butor, qui à son ignorance n'adjoute arrogance.....; il n'y a médecin au monde, tant sçavant et expérimenté soit-il, qui osast dire une mesme médecine, emplastre, unguent ou diète devoir estre en tous observée, mais en chascun particulier par discrétion et artificiale conjecture estre muée : tant s'en faut qu'un empirique ignorant puisse vne seule en tous accomoder : cessez donc vos vanteries et menteuses audaces! »

Nous voilà bien loin, on le voit, du *baume de Fierabras*, qui a fourni de si joyeuses saillies à l'auteur de Don Quichotte. On sait d'après la légende, que le fameux elixir de Fierabras avait été composé, dans l'origine, par un géant, roi d'Alexandrie, fils de l'amiral Balan, conquérant de Rome et de Jérusalem; mais il n'est pas impossible que Cervantes, dont les connaissances étaient si variées, ait eu quelque réminiscence d'un nom célèbre alors dans la science, et l'ait fait figurer dans son chef-d'œuvre immortel. Ferdinand Denis.

Jean de Montigny, *Préface de la 3e édition corrigée en 1647.* — *L'ingénieux hidalgo D. Quichotte de la Manche*, trad. en français par M. Viardot, t. I, p. 146.

HERVEY, HERVÉ ou ERVÉ (*François-Cocq* d'), de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, seigneur et commandeur de *Valcanville*, *Cantelou et Sauxetourp*, poëte français, né vers 1580 d'une ancienne famille anglo-normande (1). On a de lui : *Le Panthéon et le temple des oracles où préside Fortune*, ouvrage curieux et singulier dont le roi Louis XIII accepta la dédicace. Les oracles se consultent au moyen de trois dés et 1296 quatrains prophétiques, entre lesquels le sort décide, répondant à 144 questions posées au commencement du volume. — Ce livre parut pour la première fois en 1625 : Paris, François Huby, in-8°. Il a été réimprimé en 1630 par Denys Thierry, en 1651 chez Cardin-Besongne et enfin tout récemment dans la collection elzévirienne de Jannet. La première édition contient un très-beau portrait gravé au burin de Louis XIII adolescent. Le manuscrit original de l'ouvrage, relié aux armes de ce prince, est conservé à la Bibliothèque impériale. X***

(1) Devint commandeur de son ordre en 1616 et fit partie de l'ambassade que le grand maître Alof de Vignacourt envoya au roi de France,

Hist. de Malte. — *Description bibliographique des livres choisis de la librairie de Techner*, 1855-1858. — *Preface* de la nouvelle édition de la bibliothèque elzévirienne de Jannet revue sur le manuscrit original, 1858. — *Catal. des manuscrits de la Biblioth. impériale.*

HERVÉ (*Daniel*), théologien français, né à Saint-Père-en-Rets (diocèse de Nantes), mort à Rouen, le 8 juillet 1694. Entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1642, il reçut la prêtrise en 1645, et devint théologal, puis supérieur de la maison de son ordre à Boulogne et en divers autres endroits. A sa mort il était curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, à Rouen. On a de lui : *La Vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France;* Paris, 1666, in-8°; — *Sermons;* Rouen, 1692. Il avait laissé des commentaires sur les prophètes Osée et Joël. J. V.

Moréri, *Grand dict. historique.* — Lelong, *Biblioth. sacra.* — *Journal des Savants*, 1684. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

* **HERVÉ** (*François*), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il était avocat au parlement de Rennes, et vint en 1777 se fixer à Paris. On a de lui : *Théorie des matières féodales et censuelles, où l'on développe la chaîne de ces matières dans un ordre et sous un aspect qui en facilitent l'intelligence, y répandent de nouvelles lumières et mènent à des définitions neuves des contrats de fiefs et de cens;* Paris, 1785 et 1786, 6 vol. in-12. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus méthodique qui ait existé sur ces matières; — *Théorie des Dîmes;* Paris, 1790, 2 vol. in-12. Cet ouvrage était entièrement imprimé quand, dans la fameuse nuit du 4 au 5 août 1789, les dîmes furent abolies.

A. R—R (de Chartres).

Camus, *Bibliothèque de Droit*, tome II, n° 945, p. 204.

HERVET (*Gentien*), controverséiste et fécond traducteur français, né à Olivet, en 1499 (1), mort à Reims, le 12 septembre 1584. Il fit ses études à l'université d'Orléans, sous Reuchlin, Alexandre, Érasme et autres savants de premier ordre. Il fut d'abord précepteur de Claude de L'Aubépine, et vint ensuite à Paris, où il s'attacha à un savant anglais, Édouard Lupset, avec lequel il travailla à l'édition des *Œuvres de Galien*, qui avaient été traduites en latin par Thomas Linocer, et qui parurent à Paris en 1528. Hervet suivit Lupset en Angleterre. La comtesse de Salisbury lui confia l'éducation de son fils, Arthur Polus. Cette éducation terminée, Hervet se rendit à Rome avec le cardinal Polus, frère de son disciple. Après quelques années de séjour dans la capitale du monde chrétien, il revint en

(1) C'est par erreur que Moréri le fait naître en 1508.

France, professa à Bordeaux et à Orléans dont il régenta l'un des colléges. Le cardinal Polus le rappela à Rome, et le plaça chez Marcel Cervin, cardinal de Sainte-Croix (depuis pape sous le nom de Marcel II). Ce fut chez ce nouveau patron que Hervet traduisit plusieurs ouvrages des Pères et des auteurs grecs. En 1545, lorsque Cervin fut envoyé par Paul III pour présider le concile de Trente, il emmena Hervet, qui s'y distingua par son érudition, et notamment par un savant discours contre les mariages clandestins. Son opinion contribua beaucoup à faire proscrire ces sortes de mariage. Hervet resta en Italie jusqu'en 1553. De retour en France, il fut ordonné en 1556, devint grand-vicaire de Jean de Hangest, évêque de Noyon, et fut pourvu de la cure de Saint-Martin-de-Cravant près Beaugency. Il y demeura quatre années, combattant avec vigueur, par ses écrits et ses prédications, la doctrine de Calvin, qui se répandait dans le diocèse. Jean de Morvilliers, son évêque, voulant profiter de son zèle et de ses lumières, l'emmena au colloque de Poissy (1561), où devaient lutter les plus éloquents docteurs catholiques et protestants. Hervet y joua un brillant rôle. Il y gagna l'affection du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, qui l'attacha à sa personne, parut avec lui au concile de Trente (1562-1563), et l'année suivante lui donna un canonicat à Reims. Hervet eut avec les docteurs de la faculté de cette ville une longue et vive dispute au sujet de plusieurs propositions hétérodoxes qu'il avait avancées, et pour lesquelles il fut censuré. S'il fut attaqué avec peu de ménagements, il ne montra pas de son côté beaucoup de modération dans sa défense; cependant, il finit par se soumettre, et retrancha les passages incriminés. Il mourut ainsi en paix, et dans un âge très-avancé. On mit sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Hic lapis Herveti custodit corpus inane,
In cœlis animæ sit sine fine quies.
Octoginta annos vixit cum quinque, refellens
Hæreseon scriptis dogmata falsa suis.

Boutrays, en citant les beaux esprits qu'a produits Orléans, parle d'Hervet en ces termes :

Urbs solita ingeniis magnis clarescere, qualis,
Argolico Latioque potens Hervetius ore,
Veracis cultor sophiæ; hæresis acre flagellum :
Graiorum interpres fidus, quo vindice mendis
Purus Alexander Clemens pluresque loquuntur.

Huet confirme cet éloge, et, parlant des traductions d'Hervet, trouve que celui-ci s'exprime avec abondance et facilité et qu'il sait conserver la pensée des auteurs. Heinsius et Sylburg, loin de partager cet avis, accusent Hervet de négligence et de peu d'application dans sa traduction de saint Clément. Au jugement de Baillet, il n'a pas réussi davantage dans ses traductions françaises; Teissier pense de même, mais il ajoute que les latines sont meilleures. « La multitude de ses écrits, dit Nicéron, fait voir combien il était laborieux; il y a néanmoins plus d'érudition que de justesse et d'éloquence. Rien de plus plat ni de plus désagréable que ses traductions françaises. Ses ouvrages de controverse sont aussi peu de chose; ils manquent d'ordre et de précision. » On a de Hervet : *Orationes sex :* 1° *Ante Olynthiacarum Demosthenis orationum prælectionem habita;* 2° *De radenda Barba;* 3° *De alenda Barba;* 4° *De vel radenda vel alenda Barba.* Par un singulier jeu d'esprit, dans ses trois discours Hervet a prétendu prouver : d'abord qu'il fallait se raser la barbe; ensuite qu'il fallait la laisser croître, enfin qu'on était libre de la couper ou de la porter longue. Hervet était régent de l'université d'Orléans lorsqu'il s'amusait à soumettre à ses élèves de pareilles puérilités! 5° *De Ascensu Domini;* trad. en français par l'auteur; Orléans; 1556, in-8°; 6° *De Amore in patriam, Plutarchi opusculum; quomodo oporteat adolescentem audire Poemata,* etc.; Orléans, 1536, in-8°; — *Orationes : De Patientia; De vitando Otio; De grati animi virtute; item traducti ab eodem Herveto e græco, Basilii Magni Sermo adversus Irascentes, et sermo de Invidia; Sophoclis Antigone; Epigrammata aliquot,* etc.; Lyon, 1541, in-8°; — *Zachariæ scholastici Ammonius, Dialogus, quod Mundus non sit Deo cœternus, latine versus;* Venise, 1546, in-8°; — *Alexandri Aphrodisei Quæstiones naturales et morales de Anima, e græco in latinum conversæ;* Bâle, 1548, in-8°; — *D. Joannis-Chrisostomi Homiliæ in Psalmos, e græco in latinum conversæ;* Venise, 1549, et Anvers, 1552; — *Theodoreti, episcopi, Cyri Eranistes, seu polymorphis libris IV. Ejusdem Hæreticorum improbarum Nugarum cl Fabularum Compendium; ejusdem Divinorum Decretorum seu Dogmatum Epitome; latine versa;* Bâle, 1549, in-8°; — *Palladii, episc. Helenopolitani, Historia Lausiaca, nec non Theodoreti, Cyrensis episcopi, religiosa Historia, latine,* etc.; Paris, 1555, in-4°; — *Oratio ad Concilium Tridentinum, qua suadetur ne matrimonia quæ contrahuntur a filiis familias sine consensu eorum in quorum sunt potestate habeantur deinceps pro legitimis;* Paris, 1556 et 1563, in-4°; — *Basilicon, seu Imperialium Constitutionum libri VIII, in quibus continetur totum jus civile a Constantino Porphyrogeneta, in* 60 *libros redactum;* Paris, 1557, in-fol. Annibal Fabrot fait remarquer « qu'Hervet n'a traduit ici que six livres des Basiliques, qui sont les 28, 29, 45, 46, 47 et 48, et qu'il ne savait pas assez de jurisprudence pour bien réussir dans sa version; — *Joannis grammatici, Philoponi, Commentaria, in tres libros Aristotelis de Anima,* etc.; Lyon, 1558, in fol.; — *Theodori Metochitæ Paraphrasis in Aristotelis Physica et parva naturale,* etc.; Bâle, 1559, et Lyon, 1615, in-4°; — *De recuperanda ecclesiasticorum disciplina oratio, quæ interpretatur*

sextum canonem concilii Chalcedensis; Paris, 1561, in-8° : l'auteur, en vertu de ce canon, pense avec quelque raison qu'il ne faut ordonner personne sans lui assigner un bénéfice ou un office ecclésiastique; en un mot, sans lui garantir des moyens d'existence; — *Canones sanctorum Apostolorum, Conciliorum generalium et particularium, sanctorum Patrum, Dionysii Alexandrini, Petri Alexandrini martyris, Tarasii Constantinopolitani, Gregorii Thaumaturgii, Athanasii, Timothei, Basilii, Theophili, Amphilochii, Gennadii, Niconis, Methodi, Theodori,* etc. *Photii, Constantinopolitani patriarchæ, præfixus est* Nomocanon. *Omnia hæc Commentariis Theodori Balsamonis, Antiocheni patriarchæ, explicata,* etc.; Paris, 1561, in-fol.; — *Recueil d'aucuns Mensonges de Calvin, Melanchthon, Bucer et autres nouveaux évangélistes de ce temps,* fait françois des œuvres de Guillaume Lindau, évêque allemand; *Sermon de G. Hervet après avoir ouï prêcher un prédicateur suspect d'hérésie. Épître sur la réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Épître à un prédicant sacramentaire qui a osé publiquement dogmatiser en la ville de Beaugency-sur-Loyre. Trois traités de trois anciens et saints docteurs grecs, saint Jean Damascène, saint Grégoire, évêque de Nysse, saint Nicolas, évêque de Modon, du saint sacrement de l'autel,* trad. du grec en français; *Oraison de Gennadius à un Dieu en trois personnes;* Paris, 1561, in-8°; — *Épître ou Advertissement au peuple de l'Église catholique, touchant les différends qui sont maintenant en la religion chrétienne;* Paris, 1561, in-8°; — *Épître aux ministres, prédicans et suppôts de la nouvelle Église de ceux qui s'appellent* fidèles et croyants à la parole; Lyon, 1561, in-8°; — *Épître envoyée à un quidam fauteur des nouveaux évangélistes, en laquelle est clairement montré que hors l'Église catholique n'y a nul salut;* Paris, 1561, in-8°; — *Cathéchisme ou Sommaire de la foy et debvoir du vrai chrétien, selon la doctrine évangélique et sens de l'Église en anciens docteurs d'icelle,* etc.; Paris, 1561, in-8°, et à la suite des *Demandes et Réponses à Jean Calvin sur son livre* De la Prédestination, éditées par A. du Val; — *Réponse à ce que les ministres de la nouvelle Église d'Orléans ont écrit contre aucunes miennes Épîtres et livres miens;* Paris, 1562, in-8°; — *Les Ruses et Finesses du diable pour tâcher à abolir le saint sacrifice de Jésus-Christ;* Reims, 1562, in-8°; — *Traité du Purgatoire, auquel sont contenues les opinions des nouveaux évangélistes de ce temps;* Paris, 1562, in-12; — *Discours sur ce que les pilleurs, voleurs et brûleurs d'églises disent qu'ils n'en veulent qu'aux moines et prêtres;* Reims, 1563, in-8°: ce discours fut réfuté; Hervet en fit paraître la défense; Reims, 1564, in-8°; — *Confutation d'un livre pestilent et plein d'erreurs nommé* Les Signes sacrez, *en laquelle sont clairement montrées les impietez et mensonges des calvinistes et sacramentaires, et en laquelle il est amplement traité du sacrifice de la messe;* Reims, 1564, in-4°; — *Discours des troubles de l'an* 1562; Paris, 1564, in-8°; — *Le saint, sacré, universel et général Concile de Trente légitimement signifié et assemblé sous nos SS. PP. les papes Paul III, Jules III et Pie IV;* Reims, 1564, in-8°; Rouen, 1583, in-16; Paris, 1584, in-8° : Hervet y mentionne la protestation de trois cardinaux, fait qui ne se trouve dans aucune autre relation; — *Catéchisme ou Introduction aux Sacremens et mystères de la foy chrétienne, à ceux qui sont nouvellement illuminez et baptisez,* trad. d'après le grec de S. Cyrille; Reims, 1564, in-8°; — *L'Anti-Hugues, c'est-à-dire Réponse aux écrits et blasphèmes de Hugues Sureau, soi disant ministre calviniste à Orléans, contre les principaux points de la foy et de la religion chrétienne;* Reims, 1567, in-8°; — *Catéchisme et ample Instruction de tout ce qui appartient au devoir d'un Chrétien, principalement des curez et vicaires,* etc.; Paris, 1568, in-8°; — *Clementis Alexandrini omnia quæ exstant Opera,* etc.; Paris, 1566, in-8°, et 1590, in-fol.; — *Sexti Empirici Adversus mathematicos, hoc est adversus eos qui profitentur disciplinas; opus complectens universam Pyrrhoniorum disputandi rationem,* trad. du grec en latin; Paris, 1569, in-fol.; Genève, 1621, in-fol.; — *Saint Augustin : De la Cité de Dieu, illustré des commentaires de Jean-Loys Vives,* trad. du latin; Paris, 1570, in-fol.; — *Julii Africani ad Origenem de Historia Susannæ Epistola, cum Responsione Origenis,* imprimé dans l'édition d'Origène de Génébrard; Paris, 1604, in-fol.; — *Theodoreti, episcopi Cyri, Quæstiones in libros IV Regum et in II Paralipomenon,* imprimé dans l'édition de Théodoret du P. Sirmond; Paris, 1642, in-fol.; — *Epistola de Residentia Episcoporum, scripta in concilio Tridentino;* 1563; — *Epistola ad Stanislaum Hosium, cardinalem, legatum pontificum.* Ces deux lettres ont été publiées dans le *Mercure jésuite.* A. L.

De Thou, *Éloges,* et les additions de Teissier. — La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françaises.* — Boutrays, *Aurelia.* — Charles du Saussay, *Annales ecclesiæ Aurelianensis,* p. 690. — Baillet, *Jugemens des Sçavans.* — Heinsius, *Sylloge Epistolarum,* publié par Burmann; — Huet, *Jugements sur les fameux Interprètes latins.* — Sylburg, *Opera.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* t. XVII, p. 187-200, t. XX, p. 108. — J. Debarbouiller, dans les *Hommes illustres de l'Orléanais,* t. I, p. 364-368.

* **HERVEY** (*John*), *lord* **HERVEY OF ICKWORTH,** homme politique et poëte anglais, second fils de John Hervey, premier comte de Bristol, né en 1696, mort le 8 août 1743. Il fit ses études à Cambridge, et fut nommé en 1716 gentilhomme de

la chambre du prince de Galles. La faiblesse de sa santé, qui le réduisait au régime des légumes et du lait d'ânesse, ne l'empêcha pas de briller à la cour, et de s'y faire une réputation de galanterie qui excita la jalousie de Chesterfield. Il s'attacha à Walpole, qu'il servit avec dévouement, soit à la chambre des communes, où il entra en 1725, soit auprès de la reine Caroline, dont il possédait toute la faveur. Walpole, qui voulait bien l'avoir pour ami, mais non pas pour rival, ne l'éleva pas au-dessus de la position secondaire de vice-chambellan et conseiller privé, et crut assez payer ses services en lui conférant la pairie en 1733. Hervey dut se contenter d'être l'homme de cour le plus accompli de son temps. Confident du premier ministre, bien vu du roi, ami de la reine, il était attaché d'une manière encore plus intime à la princesse Caroline (elle portait le même nom que la reine sa mère). La mort de la reine, en 1737, enleva à Hervey la plus grande partie de son influence; il essaya de se dédommager en entrant dans le ministère, et reçut, en 1740, le sceau privé. Mais l'administration de Walpole touchait à sa fin, et Hervey ne put conserver le sceau privé après la chute du premier ministre. On prétend que ce désappointement abrégea ses jours. —Hervey est surtout connu par la satire infamante où Pope l'a stigmatisé sous le nom de *Sporus;* mais la colère d'un poëte n'est pas le jugement d'un historien, et, en dépit des amères invectives de l'auteur de la *Dunciade,* Hervey a laissé la réputation d'un homme d'esprit et d'un homme aimable. Si sa réponse à Pope et quelques autres poésies qui ont été recueillies dans la *collection* de Dodsley, sont d'une grande faiblesse, on estime ses *Mémoires,* qui ont été publiés plus d'un siècle après sa mort, sous le titre de : *Memoirs of the reign of George the Second, from his accession to the death of queen Caroline;* Londres, 1848, 2 vol. Ces mémoires sont particulièrement curieux pour l'histoire des mœurs des hautes classes en Angleterre pendant la période qui correspond à la régence du duc d'Orléans et au ministère du duc de Bourbon en France. La morale n'était pas plus respectée d'un côté du détroit que de l'autre. Nous ne citerons qu'un passage des mémoires d'Hervey, mais il est significatif. La reine Caroline touchait à ses derniers moments, et le roi se penchait en pleurant sur son lit de mort. La reine lui conseilla de se remarier. « Non : j'aurai des maîtresses! » dit Georges. « Cela n'empêche pas », répondit la reine d'une voix mourante. Z.

Collins, *Peerage,* édit., de S. E. Brydges. — H. Walpole, *Royal and noble Authors,* édit. de Park. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — *Edinburgh Review,* octobre 1848.

HERVEY (*James*), théologien et moraliste anglais, né à Hardingstone, près de Northampton, en 1714, mort en 1758. Il fut élevé au Lincoln-Collége (Oxford), où il se lia avec les premiers membres de la secte naissante des méthodistes. Sans adopter leurs doctrines et leur manière de vivre, il puisa dans leur société des idées qui eurent de l'influence sur tout le cours de sa vie. Il entra dans les ordres, et partagea son temps entre les devoirs de sa charge et des compositions pieuses. Il fut nommé recteur de Weston-Favell dans le comté de Northampton, et mourut prématurément d'une maladie de langueur qu'avait développée chez lui l'excès du travail. Ses ouvrages sont nombreux, et tous consacrés à des sujets de philosophie morale et religieuse. Son style est fleuri, diffus, plein de déclamation et de mauvais goût. Ces défauts ne nuisirent pas au succès de ses livres, et contribuèrent peut-être à le rendre un des écrivains anglais les plus populaires de son siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Meditations and Contemplations, containing meditations among the tombs, reflections on a flower-garden, and a descant on creation;* 1746, in-8° : c'est le plus connu des ouvrages d'Hervey; les éditions anglaises en sont extrêmement nombreuses, et il a été traduit en français par Letourneur; Paris, 1770, in-8°; — *Contemplations on the Night and starry Heavens, and a winter piece;* 1747, in-8°; — *Remarks on lord Bolingbroke's Letters on the Study and the use of history, so far as they relate to the history of the Old Testament, in a letter to a lady of quality;* 1753, in-8°; — *Theron and Aspasia, or a series of dialogues and letters on the most important subjects;* 1755, 3 vol. in-8°. La correspondance d'Hervey fut publiée en 1760, 2 vol. in-8°. Z.

Vie d'Hervey, en tête de sa *Correspondance.* — Chalmers, *General Biogr. Diction.* — Rose, *New gen. Biog. Dict.*

* **HERVEY** (*Thomas-Kibble*), poëte anglais, né à Manchester, vers 1804. Il fréquenta l'université de Cambridge sans y prendre ses degrés, travailla quelque temps chez un avoué, et finit par s'abandonner à son goût pour la poésie. Son premier ouvrage, *Australia and other poems* (1827; 3e édit., 1829) est peut-être ce qu'il a fait de mieux sous le rapport de la délicatesse et de l'élégance. Il a dirigé quelques journaux, entre autres l'*Athenæum,* qu'il a quitté en 1854. On a encore de lui : *Illustrations of modern Sculpture;* — *The Poetical Sketch-Book* (L'Album poétique); — *The Book of Christmas* (Le Livre de Noël); — *The Devil's Walk* (La Ronde du Diable), petit poëme fantastique.

Sa femme, miss *Eleonora-Louisa* MONTAGU, née en 1811, à Liverpool, s'est fait connaître par quelques volumes de vers et de romans, tels que : *The Landgrave,* 1839, poëme dramatique; — *Margaret Russell,* autobiographie anonyme; — *The Pathway of the Fawn* (Le Sentier du Faon), esquisse de mœurs, etc. P. L—Y.

Men and Women of the Time.

* **HERVEY-SAINT-DENYS** (*Marie-Jean-Léon* D'), sinologue et publiciste français, né à

Paris, en 1823, d'une ancienne famille d'origine irlandaise. Il suivit debonne heure les cours de l'École spéciale des Langues orientales vivantes et du Collége de France, et publia *Recherches sur l'Agriculture et l'Horticulture des Chinois, suivies d'une analyse de la grande Encyclopédie* Chou-chi-Toung-Kao; Paris, 1851, in-8° : ouvrage qui renferme beaucoup de documents chinois qui peuvent être utiles à notre agriculture et à ceux qui traitent des végétaux et des animaux que l'on pourrait introduire avec avantage dans l'Afrique septentrionale et dans l'Europe occidentale. On a du même auteur : *Le Poil de la prairie,* comédie en cinq actes de Breton de Los Herreros, traduit de l'espagnol et représentée au théâtre Ventadour en 1847 (Paris, gr. in-8°); — *Insurrection de Naples en* 1647, *dite de Masaniello*, traduit de l'espagnol du duc de Rivas; Paris, 1849, 2 vol. in-8°;— *Histoire du théâtre en Espagne;* Paris, 1850, in-8°; — *De la Rareté et du Prix des Médailles Romaines depuis Mionnet;* Blois, 1850, in-8°; — *Un Roi* (le roi de Naples); Paris, 1851, in-12 (trois éditions successives); — *Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles depuis* 1793; Paris, 1856, in-8°. Il annonce la prochaine publication de son *Essai statistique sur l'Empire Chinois* et du premier volume de sa traduction française du *King-ping-meï*, l'un des plus célèbres romans chinois. L. R.

Documents particuliers.

HERVIEUX DE CHANTELOUP (*J.-C.*), naturaliste français, né à Paris, en 1683, mort dans la même ville, le 20 août 1747. Commissaire inspecteur des bois à bâtir dans la capitale, il devint le doyen de ces employés, et joignit à ces fonctions le titre de *gouverneur des serins* d'une princesse. On a de lui un *Nouveau Traité des Serins de Canarie*, Paris, 1745, in-12, qui a eu plusieurs éditions et auquel on a joint un *Traité du Rossignol et des petits oiseaux de volière.* J. V.

Quérard, *La France littéraire.*

* **HERVILLE** (*Jean-Baptiste-Michel-René* DURAND, baron D'), général français, né à Paris, le 19 avril 1749, mort dans la même ville, le 19 juin 1830. A l'âge de dix-neuf ans il entra comme sous-lieutenant dans le corps de l'artillerie, et, deux ans après, il passa comme lieutenant dans une des compagnies en service dans les Indes. Il reçut plusieurs blessures au siége de Pondichéry, et revint en France le 20 mai 1782. De retour aux Indes, il s'y distingua, le 13 juin 1783, à la bataille de Gondelour, et prit part au siége de cette ville. Capitaine au régiment d'artillerie des colonies en 1786, il fut fait chevalier de Saint-Louis en 1788, et chef de brigade en 1792. Nommé colonel le 14 juillet 1793, il commanda l'artillerie dans les établissements français de l'Inde jusqu'à la reddition. Après avoir été un moment prisonnier de guerre, il arriva à l'île de France. Rentré dans la mère patrie au mois de juillet 1797, il fut revêtu des fonctions de directeur d'artillerie, passa à l'armée du Rhin en 1800 et à l'armée d'Espagne l'année suivante. En 1804 il fut chargé de la direction du parc d'artillerie au camp de Brest. Il fit à la grande armée les campagnes de 1806 à 1809, et commanda l'artillerie à Glogau. Le 8 janvier 1814 il passa comme général de brigade à l'état-major général de l'artillerie, et peu de jours après il reçut le commandement de l'école d'artillerie de Douai. Louis XVIII l'admit à la retraite le 24 décembre 1814. Depuis lors le baron d'Herville résida à Paris. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

HERVILLY (*Louis-Charles*, comte D'), général français, né à Paris, en 1755, mort à Londres, le 14 novembre 1795. Entré fort jeune au service, il passa en 1779, avec le grade de sous-lieutenant, dans le régiment de la marine, et s'embarqua pour l'Amérique septentrionale, où il servit honorablement pendant la guerre de l'indépendance. A son retour en France, le comte d'Hervilly fut nommé colonel du régiment de Rohan-Soubise. Dès 1789 il se montra opposé au mouvement révolutionnaire; cependant, après l'acceptation solennelle de la constitution de 1791 par le roi, il parut se soumettre à l'ordre établi, et fut nommé colonel de la cavalerie de la garde constitutionnelle du roi. Élevé au grade de maréchal de camp au commencement de 1792, il fut un de ceux qui veillèrent avec le plus de zèle à la sûreté du roi dans les journées du 20 juin et du 10 août. Ce fut lui que Louis XVI, dans la matinée du 10 août, envoya du sein de l'assemblée législative, où il s'était retiré, porter l'ordre aux Suisses de cesser le feu. Le comte d'Hervilly ne put parvenir à remplir cette mission. Lorsqu'il vit le roi enfermé au Temple, il passa en Angleterre, où il leva un régiment composé d'hommes nés en France. Chargé, en 1795, du commandement de la première division d'un corps d'émigrés que le gouvernement anglais avait résolu de jeter sur les côtes de la Bretagne, il débarqua, le 27 juin, dans le Morbihan, et établit son quartier général à Carnac. Le surlendemain il s'empara du fort Penthièvre. La garnison consentit à passer au service du roi; il en composa une compagnie de chasseurs. Le comte de Puisaye avait en quelque sorte été reconnu par les chefs des mécontents comme le général de la petite armée royale et catholique de Bretagne : tous demandaient à marcher en avant; d'Hervilly voulut attendre des renforts; la faiblesse de son artillerie, mal montée, et l'inexpérience des paysans bretons exigeaient, selon lui, que l'on ne s'éloignât pas encore de l'escadre. Cependant, les forces de Hoche augmentaient chaque jour. En occupant les hauteurs de Sainte-Barbe, ce général renfermait les royalistes dans la presqu'île de Quiberon, où d'Hervilly était rentré dans les premiers jours de juillet.

Le 11 il fit une sortie, et surprit quelques compagnies de républicains dans leurs campements. Le 14, mille hommes s'approchèrent de la côte sous les ordres de Sombreuil; il ne leur fut pas permis de débarquer, et d'Hervilly encourut le reproche d'avoir voulu ainsi se ménager à lui seul la gloire d'un triomphe qu'il regardait comme certain. Le 16 il attaqua les troupes de la république, qui occupaient une forte position et se composaient de plus de 16,000 hommes soutenus par une artillerie imposante. D'Hervilly avait combiné ses plans pour les placer entre deux feux. Les chouans, destinés à prendre l'ennemi par derrière, devaient faire connaître leurs mouvements au moyen de signaux convenus. Les premiers furent donnés; mais, réduites à s'éloigner en désordre après une attaque infructueuse, les bandes conduites par le comte de Vauban négligèrent d'en avertir d'Hervilly, et tandis que celui-ci se félicitait d'une diversion à laquelle au contraire la première décharge avait mis un terme, il vit tourner contre sa troupe tous les efforts des républicains. Deux de ses colonnes furent accablées par le feu d'une batterie masquée; mais en ordonnant aussitôt la retraite, il ne perdit que trois cents hommes et quinze canons. Quoique dangereusement blessé, d'Hervilly donna des ordres jusqu'à la fin de l'action avec beaucoup de présence d'esprit. Le 21 juillet, en apprenant la surprise de Quiberon, qui lui enlevait tout espoir, il monta à cheval, malgré ses souffrances, et se rendit au bord de la mer; une frégate le recueillit et l'emmena en Angleterre, où il mourut des suites de ses blessures. On a jugé sévèrement la conduite du comte d'Hervilly à Quiberon. « Sa valeur et sa loyauté, dit la *Biographie* Rabbe, n'ont pas été mises en doute, malgré le mécontentement des Bretons. Malheureusement pour eux-mêmes, ils avaient eu peu de confiance dans cet émigré, qu'ils n'avaient jamais connu, et la principale cause des revers fut une continuelle mésintelligence entre lui et le comte de Puisaye. On a pu mettre en question si d'Hervilly possédait tous les talents qu'exige un commandement général, ou s'il s'était fait une idée juste du genre de guerre convenable dans le pays et dans la circonstance; mais s'il eût assez vécu pour s'occuper de sa justification, vraisemblablement on ne lui eût pas imputé avec si peu de réserve les désastres de son parti à cette époque. Le général d'Hervilly jugeait ses forces insuffisantes et n'osait les diviser: il était surtout presque dépourvu d'artillerie. Son autorité, ou contestée, ou précaire, ne lui permettait pas non plus de seconder au besoin, comme on l'avait espéré, les royalistes de l'intérieur. » J. V.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*—Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

HERWAGEN (*Jean*), en latin *Hervagius*, imprimeur suisse, mort à Bâle, en 1564. Il avait épousé la veuve du célèbre typographe Froben. Érudit intelligent, ami d'Érasme, il ne négligea rien pour perfectionner l'art de l'imprimerie, soit dans la fonderie, soit dans le tirage. Les éditions sorties de ses presses restent estimées, quoique peu recherchées des bibliophiles. On cite parmi ses plus belles œuvres une édition de *Démosthène;* Procope, Κτίσματα; Bâle, 1531, in-fol. et les *Scriptores Rerum Germanicarum* (1532).

Son fils, *Gaspard* **Herwagen**, enseigna le droit à Bâle, et a laissé plusieurs écrits de jurisprudence. L—z—e.

Baillet, *Vie des Sçavans*, t. I, p. 218. — **Sax**, *Onomasticon literarium*, P. III, p. 141.

HERWART DE HOHENBURG (*Jean-Georges*), érudit allemand, né en 1554, à Augsbourg, mort le 15 janvier 1622, à Munich. Issu d'une ancienne famille patricienne, il fit ses études à Ingolstadt, entra dans la carrière administrative, et arriva aux plus hautes dignités. Il servit durant quarante-cinq ans comme conseiller particulier trois princes qui régnèrent successivement en Bavière. Il posséda une fort belle bibliothèque, qu'il légua par testament au couvent des jésuites d'Ingolstadt, et qui passa plus tard à l'université de cette même ville. On a de lui : *Catalogus græcorum manuscriptorum codicum, qui asservantur in inclyta seren. Bavariæ ducis bibliotheca;* Ingolstad, 1602; — *Thesaurus Hieroglyphicorum e museo J.-G. Herwart ab Hohenburg;* Augsbourg, 1610;— *Tabulæ arithmeticæ* προσθαιρέσεως *universales;* Ingolstadt, 1611 : à en juger d'après cet ouvrage, Herwart a le premier répandu l'usage des logarithmes parmi les mathématiciens allemands; — *Novæ, veræ et exactæ Calculum astronomicum revocatæ Chronologiæ, seu temporum ab origine mundi supputationis capita præcipua;* Munich, 1612; — *Ludovicus IV imperator defensus contra Bzovium cum mantissa aliorum Bzovii in historia errorum;* ibid., 1618; — *Additiones et emendationes in Marci Welseri libro de Rebus Boicis;* Augsbourg, 1777; — *Admirandæ ethnicæ Theologiæ Mysteria propalata;* Ingolstadt, 1623. R. L.

Veith, *Biblioth. august. Alph.*, X, 134-437. — Kobolt. und Ganderslofer, *Erqaenzungen zu Kobolt's Bairischen Gelehrten Lexicon.* — Wachler, *Geschichte der historichen Forschungen*, vol. I, pars II, p. 926. — Ersch et Gruber, *Allgem Encyklopædie.*

HERWART VON HOHENBURG (*Jean-Frédéric*), frère du précédent, a écrit sur l'art de monter à cheval un ouvrage qui est très-estimé des connaisseurs : *Von der hochberühmten adeligen und ritterlichen Kunst der Reuterei;* Tegerusee, 1581, in-folio, avec des gravures. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

* **HERWEGH** (*Georges*), poëte allemand, est né à Stuttgard, le 31 mai 1817. Il débuta dans la carrière des belles-lettres par quelques

articles insérés dans la revue *Europa*, et montra de si heureuses dispositions que le roi de Wurtemberg, pour lui donner le loisir de les développer, l'exempta de la conscription militaire. Une querelle avec un officier lui fit perdre le bénéfice de la grâce royale, et décida le jeune poëte à s'enfuir en Suisse. M. Herwegh séjourna d'abord à Emmishofen (canton de Thurgovie), et y collabora quelque temps à la rédaction du journal la *Volkshalle*. Il résida ensuite à Zurich, et publia *Gedichte eines Lebendigen* (Poésies d'un vivant); Zurich et Winterthur, 1841, 1re à 7e édition; ces poésies eurent un grand succès, et forment son véritable titre littéraire : « Elles électrisaient la jeunesse, dit un critique distingué, M. Schmidt; on y remarqua surtout cette pensée exprimée à chaque page : « Nous avons assez longtemps aimé, nous voulons enfin haïr. » C'était là comme le pressentiment d'une révolution prochaine, le désir d'un combat décisif, rendus par M. Herwegh avec un élan dont aucun autre poëte de notre époque n'avait approché. » A la suite de ce succès, M. Herwegh parcourut l'Allemagne, et l'accueil qui lui était fait lui donna bientôt une haute idée de son influence, ce qui malheureusement lui fit quitter la poésie pour se livrer avec trop d'ardeur à la politique. H. Heine raconte avec esprit l'entrevue de M. Herwegh avec le roi de Prusse, Guillaume IV, en raillant les prétentions du poëte demandant au roi la liberté pour ses sujets. M. Herwegh publia à la même occasion une lettre qui eut pour résultat son bannissement des États prussiens. Il retourna alors en Suisse, et se fit naturaliser citoyen du canton de Bâle. En 1844 il vint à Paris, s'y lia avec les chefs du parti radical, et, à la révolution de 1848, il organisa la légion d'ouvriers savoyards, français et allemands qui envahit en avril de la même année le grand-duché de Bade avec l'intention de révolutionner les États du midi de l'Allemagne. Cette tentative insensée échoua complétement : la légion fut dispersée par les soldats wurtembergeois dans le combat de Schopfheim (27 avril 1848); M. Herwegh s'enfuit, et ne dut son salut qu'à l'énergie et au sang-froid de sa femme (fille d'un riche banquier de Berlin), qui l'avait suivi sur le champ de bataille. Il vit depuis lors retiré en Suisse. Outre le volume cité, on a de lui un second volume des *Poésies d'un vivant*, qui n'eut pas le même succès que le premier; et *Ein und zwanzig Bogen aus der Schweiz* (Vingt-et-une Feuilles adressées de la Suisse); Zurich, et Winterthur, 1843, publié en commun avec d'autres écrivains. R. LINDAU.

Conv.-Lex. — Julian Schmids, *Geschichte der deutschen literatur des 19 ten jahrhunderts*, 2e édit.; Leipzig, 1855, vol. III, p. 101-206. — Bekk, *Die Bewegung in Baden*; Mannheim, 1850. — Haeusser, *Denkwürdigkeiten zur Geschichte der badischen Revolution*; Heidelberg, 1851.

HERWYN DE NÉVÈLE (*Pierre-Antoine*, comte), homme politique et agronome français, né le 18 septembre 1753, à Hondscoote (Flandre), mort le 16 mars 1824. Fils du bourgmestre de sa ville natale, il fit d'abord ses études au collége des Oratoriens, à Furnes, puis il suivit à Douai des cours de philosophie et de droit. Les sciences naturelles et l'agriculture ne l'occupèrent pas moins. Il observa avec soin les méthodes d'assolement et les diverses cultures du lin, du tabac, des plantes oléagineuses, les plantations d'arbres, etc. De retour à Hondscoote, il devint conseiller pensionnaire de la ville et de l'arrondissement. Il existait alors entre Furnes, Bergues, Hondscoote et Dunkerque de vastes marais (*moëres belgiques*), qui offraient une immense étendue de terres incultes et insalubres sur la frontière des Flandres française et autrichienne. De temps immémorial, ces marais avaient été concédés par les souverains des deux pays à ceux qui voulaient en opérer le desséchement. De grands travaux avaient été entrepris inutilement à diverses époques pour assurer l'écoulement des eaux, qui, inondant le sol pendant plusieurs mois de l'année, donnaient aux pâturages une mauvaise qualité, et formaient des marécages dont les exhalaisons engendraient fréquemment des maladies épidémiques. La partie autrichienne de ces *moëres*, consistant en près de 3,000 arpents, fut en 1780 concédé à Van der Moy, qui ne savait comment exécuter ce travail. Herwyn, aidé de son frère, forma le projet d'assainir ce pays et de rendre ces terrains à l'agriculture. Il se chargea, avec l'agrément du concessionnaire, de terminer cette opération difficile et dispendieuse en six années. Les deux frères firent construire des moulins à palettes et à vis d'Archimède pour élever les eaux, établirent de fortes digues, des saignées intérieures, des canaux de ceinture avec des écluses et des ponts, et réussirent ainsi à organiser l'évacuation des eaux et le maintien des vastes polders qu'ils avaient créés. Ils les couvrirent de céréales, de fourrages, de plantations, d'animaux domestiques et des bâtiments nécessaires au service d'une grande exploitation. Ces travaux immenses furent achevés en 1787. En 1789, Herwyn fut élu député du tiers aux états généraux par le bailliage de Bailleul. Il y vota avec la majorité. Membre du comité d'agriculture et du commerce, il en fut constamment réélu secrétaire jusqu'à la fin de la session de l'Assemblée constituante. De retour à Hondscoote, Herwyn, nommé chef de bataillon de la garde nationale, marcha contre l'ennemi, qui menaçait les frontières françaises, protégea la retraite des troupes, et ramena son bataillon à Dunkerque, qu'il contribua puissamment à défendre par son courage et son activité. Il venait d'être nommé commissaire des guerres lorsqu'il fut arrêté à Hondscoote, par ordre du comité révolutionnaire, le 9 octobre 1793. Conduit à Dunkerque, puis à Arras, et enfin à Douai, avec sa femme, qui n'avait pas voulu se séparer de lui, tous deux furent jetés pendant quelques

jours dans un cachot, pour les soustraire aux excès d'une troupe révolutionnaire qui devait envahir la ville. Après sept mois de captivité, Herwyn comparut avec sa femme devant une commission militaire, comme accusés d'intelligences avec l'ennemi; ils furent acquittés. Herwyn reprit alors sa charge de commissaire des guerres, et servit dans les armées de Pichegru et de Moreau. La Hollande ayant été conquise, il remplit à Bruges pendant quatre années les fonctions de commissaire ordonnateur, et fut même un instant commissaire du Directoire près le département de la Lys. Il adoucit les mesures rigoureuses qui lui étaient commandées, fit rendre à la liberté des prêtres qu'on avait arrêtés, et s'opposa à l'enlèvement d'otages à Bruges. En 1799, le département de la Lys l'envoya comme député au Conseil des Anciens. Membre de la majorité, il fut nommé secrétaire de cette assemblée. Après le 18 brumaire, le gouvernement consulaire le nomma membre du sénat conservateur. En rentrant dans ses foyers Herwyn avait trouvé sa belle entreprise de dessèchement ruinée par le passage des troupes étrangères : les chevaux, les bestiaux, les grains, les fourrages avaient été enlevés pour le service de l'armée française, et le séjour des eaux salées introduites par les inondations pour la sûreté de la place avait dégradé les machines, détruit les digues, etc. Reprenant sa tâche avec courage, aidé encore de son frère, il organisa vivement de nouveaux travaux, et parvint en deux ans à remettre tout en bon état. Une médaille d'or fut décernée en 1802 par la Société d'Agriculture de la Seine aux deux frères Herwyn pour ces grands travaux. Veuf depuis quelques années, Herwyn épousa, en 1804, M^lle^ Van der Meersch, de l'ancienne famille de Névèle, dont il se fit autoriser à porter le nom. En 1814, il vota comme sénateur la déchéance de l'empereur, et le 4 juin Louis XVIII le comprit dans la liste des pairs de France. Le 6 février 1815 le roi lui conféra le titre de comte héréditaire, mais les lettres patentes ne lui furent expédiées que le 17 mars; aussitôt Herwyn demanda qu'il lui fût assigné un jour pour prêter serment devant la cour royale. Le 20 mars lui fut indiqué à l'heure de midi. Dans la nuit Louis XVIII avait quitté la capitale; on attendait Napoléon aux Tuileries. Herwyn ne se rend pas moins au palais de justice à l'heure dite, et demande à la cour de recevoir son serment de fidélité au roi : « Si vous êtes homme à le prêter, lui dit le premier président Séguier, je suis homme à le recevoir. » Herwyn prête en effet serment, et l'acte en est transcrit sur les registres de la cour. Pendant les Cent Jours Herwyn, qu'on croyait en Belgique, se tint soigneusement à l'écart. A la seconde restauration il reprit son siége à la chambre des pairs. Le roi lui donna divers témoignages de sa satisfaction. Il le comprit parmi les quarante personnes qui l'accompagnèrent à la pose de la première pierre du piédestal de la statue de Henri IV au Pont-Neuf, en 1817; il le nomma grand-officier de la Légion d'Honneur, et lui remit son portrait avec une légende qui rappelait l'acte courageux du 20 mars 1815. De violentes attaques de goutte forcèrent enfin Herwyn à une vie sédentaire, et finirent par l'emporter. J. V.

Silvestre, *Notice biographique sur Herwyn de Nevèle*, dans les *Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture*, 1824, p. 124.— Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Lardier, *Hist. biographique de la Chambre des Pairs.* — *Diction. de la Conversation*, suppl. à la 1re édition.

HÉRY (*Thierry* DE), chirurgien français, connu sous le nom latin de *Theodoricus*, né à Paris, vers 1505, mort le 12 mai 1599 d'après Devaux, en 1585 d'après Ambroise Paré. Il étudia la chirurgie dans l'École de Saint-Louis, et suivit avec assiduité les cours pratiques de l'hôtel-Dieu. Il accompagna François I^er^ dans ses campagnes d'Italie. Après la bataille de Pavie (24 février 1525) et l'expulsion des armées françaises de la péninsule italique, Héry se rendit à Rome, où il s'appliqua, dans l'hôpital de Saint-Jacques, dit des *Incurables*, à la guérison des maladies vénériennes, par la méthode des frictions mercurielles. Cette méthode, inventée par Bérenger de Carpi, était peu connue en France, où Fernel s'opposait à son adoption. Héry en fit une application si heureuse qu'il acquit en peu de temps réputation et fortune. Son gain s'éleva à plus de cent cinquante mille écus, somme assez rare à cette époque dans les coffres d'un particulier. La fortune ne l'éblouit point : il demeura fidèle à ses amis, compatissant pour les malades, secourable envers les pauvres. Il donna un singulier exemple de reconnaissance. « On dit, écrit Éloi, qu'étant allé à l'église Saint-Denis, il voulut voir d'abord le tombeau de Charles VIII. Après s'être arrêté quelque temps dans un morne silence devant ce monument, il se mit à genoux comme s'il eût été devant un objet de vénération. Ce mouvement de piété surprit ceux qui étaient autour de lui; ils s'imaginèrent qu'il rendoit à Charles VIII le culte qu'on rend aux saints. Un religieux crut qu'il falloit désabuser cet homme simple et crédule. — « Non, répondit Héry, je n'invoque pas ce prince, je ne lui demande rien; mais il a apporté en France une maladie qui m'a comblé de richesses; et pour un si grand bienfait, je lui rends des prières que j'adresse à Dieu pour le salut de son âme. » — Héry, à son retour de Rome, s'était perfectionné sous les leçons de Antoine Saillard et Jacques Houillier (1531-1535), et avait obtenu la place de lieutenant du premier barbier chirurgien du roi. On a de Héry un seul ouvrage, jugé fort diversement, et dont le principal mérite est d'être intelligemment compilé sur les livres des meilleurs médecins italiens. Écrit sans goût et avec beaucoup d'em-

phase, il reste le premier qui soit écrit en français sur les maladies vénériennes; il est intitulé : *La Méthode curatoire de la maladie vénérienne, vulgairement appelée* grosse vérole *et de la diversité de ses symptômes;* Paris, 1552, 1569, 1634, in-8°. L—z—e.

Ambroise Paré, *Préface* du XIX^e^ livre de ses *Opera.* — Devaux, *Index funereus Chirurgicorum Parisiensium ab anno* 1315 *ad annum* 1729. — Éloi, *Dictionnaire historique de la Medecine.* — A.-J.-L. J. dans la *Biographie médicale.*

HERZ (*Marc*), médecin allemand, né à Berlin, le 17 janvier 1747, mort dans la même ville, le 19 janvier 1803. Il fit ses études à Kœnigsberg et à Halle, et ouvrit en 1777 des cours publics de philosophie et de médecine à l'université de Berlin. Peu de temps après il fut nommé professeur. Il occupa cette place jusqu'à sa mort. On a de lui : *Betrachtungen aus der Weltweisheit* (Méditations philosophiques); Kœnigsberg, 1771; — *De varia naturæ energia in morbis acutis atque chronicis;* Halle, 1774; — *Versuch über die Ursachen der Verschiedenheit des Geschmacks* (Essai sur les causes de la différence des goûts); Mittau, 1776, in-8°; Berlin, 1790; — *Versuch ueber den Schwindel* (Essai sur le Vertige); Berlin, 1786 et 1791, in-8°. D^r^ L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — *Biographie médicale.*

* **HERZ** (*Henri*), musicien allemand, né à Vienne, le 6 janvier 1806. Il fit ses premières études sous la direction de son père et du savant organiste Hünten, et vint en 1817 à Paris. Élève du Conservatoire, il remporta le grand prix pour piano, et débuta au Théâtre-Italien dans le concert de madame Catalani. En 1831 et 1834 il visita, avec le violoniste Lafond, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Plus tard il se fit entendre en Amérique, et là, comme partout ailleurs, il obtint de grands succès. M. Herz est l'inventeur du *dactylon*, instrument qui sert à donner plus d'étendue à la main, à délier et à fortifier les doigts, et à rendre le jeu plus égal et plus harmonieux. M. Herz occupe une place distinguée parmi les meilleurs pianistes de l'époque. Son jeu est d'une grande délicatesse et pureté. Quant à ses compositions, au nombre de plus de deux cents, elles sont mélodieuses et bien faites, mais manquent des qualités sérieuses qui assurent aux œuvres d'art une certaine durée. Sa *Méthode de Piano* est fort estimée. R. L.

Conv.-Lex. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

HESCHAM *ben-Abd-al-Melik* (*Abou'l-Walid*), seizième khalife et dixième de la dynastie des Ommiades, né en 59 de l'hégire (688 de J.-C.), mort le 6 rebi al-Akhir de l'an 125 (février 743). Il était frère du khalife Yézid, qui mourut le 26 schaban 105 (27 janvier 724). Quoique ce prince laissât un fils (Walid) alors âgé de onze ans, Hescham lui succéda en vertu d'une coutume qui est entrée depuis dans la loi musulmanne. Sa capitale était Damas; mais, pour se soustraire aux atteintes de la peste, qui régnait dans cette ville, il résidait ordinairement au château de Rousafa près Kinesrin, en Mésopotamie. Ses armées furent sans cesse occupées à repousser l'ennemi ou à envahir les contrées voisines et à comprimer les révoltes à l'intérieur. Les troubles civils furent causés, soit par la mauvaise administration des gouverneurs, soit par la parcimonie du khalife, qui ne sut jamais faire de sacrifices pécuniaires pour satisfaire un chef mécontent ou récompenser un loyal serviteur, soit enfin par les manœuvres des Haschimides (Alides et Abbassides), qui, appartenant à la famille de Mahomet, essayaient de recouvrer le pouvoir usurpé par les Ommiades. Ces factieux avaient organisé des sociétés secrètes, dont les ramifications s'étendaient dans toutes les provinces de l'empire. Ils cachaient leur ambition sous le masque du zèle religieux, et accusaient la dynastie régnante d'immoralité et d'athéisme. Sensible à ces reproches, Hescham réforma la cour de son prédécesseur; il en bannit le luxe, et fit cesser tous les usages qui n'étaient pas conformes à l'esprit de l'islamisme. Il s'acquittait avec le plus grand scrupule de ses devoirs de religion, et exigeait de sa famille et de ses courtisans une conduite analogue. Un de ses fils fut privé de sa pension durant toute une année, pour avoir manqué une seule fois à la prière publique du vendredi. Néanmoins, les prétextes ne firent pas défaut aux fanatiques. Un certain Bahlul, émissaire des Abbassides, se révolta dans l'Irak, parce que le gouverneur Khalid Ibn-Abd-Allah al-Khasseri, fils d'une chrétienne, favorisait le christianisme et avait fait bâtir une église. Il fallut trois corps d'armée pour dissiper les rebelles. Entre plusieurs autres tentatives analogues, la plus célèbre est celle de Zéid, arrière-petit-fils d'Ali, qui se proclama khalife dans la mosquée de Confa, en 122 (740). Abandonné de la plupart de ses partisans, qui ne le trouvaient pas assez fanatique, Zéid fut vaincu, et périt dans le combat. Sa mort fut favorable aux prétendants abbassides, qui n'avaient jusque alors compté dans leur parti qu'une minime fraction des mécontents. En Khorasan les tribus de Modhar, de Rebi et de Kahtan se disputaient la prépondérance. Cinq gouverneurs, qui furent successivement déposés, tentèrent inutilement de rétablir l'ordre. Un de leurs lieutenants, Harets Ibn-Schoreih, s'étant mis à la tête de 60,000 rebelles, s'empara de Balkh, de Thalecan et de Merweroud. Vaincu près de Merw, il continua néanmoins à se soutenir avec l'appui d'un khacan turc. Enfin, en 120 (738) l'habile et prudent Nasr Ibn-Seyyar réussit à se concilier tous les partis, en octroyant une amnistie universelle. Il reprit Ferghana et les provinces dont les Turcs s'étaient emparés à la faveur des guerres civiles des Arabes. D'autres généraux firent des conquêtes éphémères sur les rives de

l'Indus, en Arménie, dans le pays des Alains, qui se reconnurent tributaires en 121 (739), en Sicile et dans le Soudan. Durant tout son règne, Hescham fut en guerre contre les Grecs. Il traita avec distinction un aventurier de Pergame, qui se disait fils de Justinien II, et qui avait été fait prisonnier par les musulmans en 120 (738). Tantôt victorieuses, tantôt vaincues, ses armées s'emparèrent de Césarée en Cappadoce, et s'avancèrent jusqu'à Nicée. Les gouverneurs arabes d'Espagne franchirent plusieurs fois les Pyrénées pour faire des excursions en Aquitaine. En 107 (725) Anbassa Ibn-Soléiman ravagea Nîmes, Carcassonne, et pilla les églises et les monastères des provinces voisines. Mais il fut tué, et la plus grande partie de son armée fut anéantie par les chrétiens. En 114 (732) Abd-ar-Rahman Ibn-Abd-Allah s'empara de Bordeaux, repoussa le duc Eudes, qui lui disputait le passage de la Dordogne, et s'avança jusqu'à Tours. Une partie de son armée le quitta pour transporter en Espagne le butin qu'elle avait fait. Il fut vaincu par Charles Martel entre Tours et Poitiers, le 25 octobre 732 (ramadhan 114). Cette mémorable victoire coûta, dit-on, la vie à 375,000 musulmans; mais ce nombre est évidemment exagéré. A la nouvelle de cet événement, les Catalans, les Aragonnais et les Navarrais se soulevèrent, et chassèrent les Sarrasins. Plusieurs seigneurs de Provence et de Languedoc préféraient au contraire la domination musulmane à celle des Francs. Appelés par Maurontius, duc de Marseille, les Sarrasins se rendirent maîtres d'Arles, d'Avignon, de Valence, de Lyon, et ravagèrent le Dauphiné et une partie de la Bourgogne. Charles Martel fit contre eux quelques expéditions, qui ne produisirent pas de résultats durables. Vers la fin de ce règne les querelles de quelques généraux ambitieux allumèrent en Espagne une guerre civile dont le khalife ne vit pas la fin. Hescham était doué d'excellentes qualités; sans augmenter les impôts, il remplit le trésor public par sa seule économie. S'il évitait les dépenses inutiles, il n'épargnait rien pour l'amélioration de l'agriculture, le percement de canaux et l'embellissement des villes. Découvrant de grands vices dans son neveu Walid (II), qui devait lui succéder en vertu du testament de Walid Ier, il appela à la succession son propre fils Maslama. Mais, s'apercevant que ce dernier ne valait pas mieux que son cousin, il sanctionna le testament de son prédécesseur. E. BEAUVOIS.

Tabari, *Chron.* — Abou'l-Fédah, *Ann. muslemici.* — Abou'l-Faradj, *Hist. Dynastiarum.* — Elmacin, *Hist. Saracenica.* — Eutychius, *Ann.* — Ibn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. I, avec des fragments de Nowairi. — Makkari, *Hist. of the Mohammedan Dynasties of Spain*, trad. par Pascual de Gayangos, t. I. — Théophanes, *Chron.*, 620-633. — Conde, *Historia de la Dominacion de los Arabes en España*, t. I. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, édit. par Saint-Martin, t. XII. — Reinaud, *Hist. des Invasions des Sarrazins en France*; Paris, 1836, in-8°. — Weil, *Gesch. der Khalifen*, t. I, 616-657.

HESCHAM Ier (*Abou'l-Walid*), second émir ommiade d'Espagne, né à Cordoue, le 4 schawwal 139 de l'hégire (17 février 757 de J.-C.), mort le 13 safar 180 (15 avril 796). Il était arrière-petit-fils du précédent et troisième fils du khalife Abd-ar-Rahman Ier. Élevé par les maîtres les plus distingués, il montra de meilleures dispositions que ses frères, et dès sa jeunesse il se signala par son humanité, sa prudence et sa libéralité. Son père l'initia de bonne heure à l'art de gouverner, et le fit reconnaître pour héritier présomptif en 170 (787). Le jour même de la mort d'Abd-ar-Rahman, le 22 rebi second 171 (31 août 787), Hescham, qui se trouvait auprès du défunt à Merida, y fut proclamé khalife. Son frère Abd-Allah, qui était dans la capitale, à Cordoue, voulut se faire rendre hommage; mais cette prétention ayant été repoussée par les principaux fonctionnaires, il se retira à Valence, et fit alliance avec son frère Soliman. Ces deux princes entreprirent de se rendre indépendants chacun dans son gouvernement. Soliman, vaincu par l'émir lui-même, en 173 (789), fut poursuivi jusque dans la province de Murcie, où il se soumit. Abd-Allah, assiégé dans Tolède, avait déjà fait sa paix. La fin des troubles civils permit aux musulmans de tourner leurs armes contre les chrétiens. De 175 à 179 (791 à 794) ils firent plusieurs incursions en Castille, en Galice, en Cerdagne, et s'avancèrent jusque sous les murs de Narbonne. La cinquième partie du butin fait dans ces expéditions appartenait à Hescham, qui la consacra à la construction de la grande mosquée de Cordoue. Cet édifice, qui ne le cédait en rien aux mosquées de Damas et du Caire, était soutenu par douze cents colonnes. Il en reste une partie, qui est comprise dans la cathédrale de Cordoue. Hescham fit restaurer le pont romain de cette ville. Ses sujets le surnommèrent *Rodha* (aimable) et *Adil* (juste). Les historiens font de lui le plus beau portrait : il diminua les impôts et protégea les lettres; il envoyait dans chaque province des délégués chargés d'examiner si les gouverneurs ne se rendaient pas coupables de malversations; il payait la rançon des musulmans tombés entre les mains de l'ennemi, et secourait les malheureux de toutes les religions. On regrette d'avoir à ajouter qu'il fit commettre d'affreux ravages sur les terres de ses ennemis, et qu'il prit une mesure inique à l'égard des chrétiens de ses Etats: il leur interdit l'usage du latin, pour les forcer d'étudier la langue arabe. A défaut de frère, son fils Hakem Ier lui succéda. E. BEAUVOIS.

Ibn al-Couthiat (Le fils de la Gothe), *Annales*, fragm. trad. par Charbonneau, dans *Journ. Asiat.*, 1856, II, p. 478-477. — Makkari, *The History of the Mohammedan Dynasties in Spain*, trad. par Pascual de Gayangos; Londres, 1843, 2 vol. in-4°; t. II, p. 95-102, 424. — Casiri, *Bibl. Arabico-Hispana Escurialensis*, II, 30-33, 198. — Roderic de Tolède, *Histoire des Arabes*, en tête de la trad. d'Elmacin, par Erpenius. — Conde, *Hist. de la Dominacion de los Arabes en España*, t. I, p. 169, 200,

213-231. — Reinaud, *Histoire des Invasions des Sarrasins en France.*

HESCHAM II, proclamé sous le titre de *Al-Mowayyed Billah*, dixième émir ommiade d'Espagne et troisième khalife de Cordoue, né entre 354 et 357 de l'hégire (965-968 de J.-C.), mort probablement en 403 (1013). Fils du khalife Hakem II Mostanser, il lui succéda le 2 safar 366 (10 juillet 976). Comme il était encore dans l'enfance, il fut mis sous la tutelle du *hadjib* (grand-chambellan) Mohammed Ibn-Abou-Émir. Ce grand guerrier, qui s'illustra sous le nom de Mansour, gouverna avec habileté, et remporta d'éclatantes victoires sur les musulmans d'Afrique et les chrétiens d'Espagne. Vaincu par ces derniers à la bataille de Calat Anozor, en 392 (1001), il mourut des suites de ses blessures. Il eut pour successeur son fils Abd-al-Mélik, qui l'imita, et qui, à sa mort en 399 (1008), fut remplacé par son frère Abd-ar-Rahman, surnommé *Schandjoul* (le Fou). Ces trois vizirs étaient de véritables maires du palais: ils gouvernaient sans consulter le roi. L'indolent Hescham, à qui son père avait inspiré une grande aversion pour la guerre, paraît s'être fort peu soucié de l'exercice du pouvoir. Reclus dans de magnifiques jardins, il vivait dans la mollesse, et ne paraissait jamais en public. L'insertion de son nom dans les prières et les actes publics et dans les inscriptions attestait seule son existence. N'ayant pas d'enfant, il voulait désigner pour héritier présomptif son favori Abd ar-Rahman. Mais un prince ommiade, Mohammed-ben-Hescham, s'arma pour le maintien des droits de sa famille. Appuyé du peuple de Cordoue, qui détestait le hadjib, il se rendit maître de la capitale et de la personne du roi, et fit crucifier le favori. Bientôt il annonça faussement la mort du khalife, et se fit proclamer à sa place sous le nom de *Madhi*, en 399 (1008). La garde berbère, qui était odieuse aux habitants de Cordoue, ayant été éloignée de cette capitale par le nouveau prince, se révolta, et s'allia avec Sancho, comte de Galice. Après avoir défait les troupes de Mahdi, en 400 (1009), elle décerna la couronne à son chef, Soliman, qui se fit appeler Mostaïn Billah. Pendant que les deux rivaux se disputaient le trône, un des principaux officiers de la milice esclavone, Wadhah Al-Améri, tira de sa prison le khalife Hescham, et le présenta au peuple de Cordoue. Le prince fut accueilli avec des transports de joie, et replacé sur son trône le 11 dzou'l-hiddjeh 400 (15 juin 1010). Il fit aussitôt décapiter Mahdi, et deux ans plus tard le fidèle hadjib Wadhah. Ses liaisons avec les princes chrétiens et les entraves qu'il mit à la liberté de réunion le rendirent fort impopulaire dans sa capitale. Cette ville, qui était assiégée par Mostaïn, souffrait beaucoup de la peste et de la famine, et fut prise le 6 schawwal 403 (17 avril 1013). Il est vraisemblable que Hescham fut mis à mort par ordre du vainqueur, qui resta seul maître du trône. Plusieurs gouverneurs rebelles prétendirent plus tard l'avoir en leur possession, et commandèrent en son nom, jusqu'à ce qu'ils eussent consolidé leur propre autorité. E. Beauvois.

Makkari, *Hist. of the Mohammedan Dynasties in Spain*, t. II, p. 175-229. — Nowaïri et Ibn Abd-al-Hac-al-Cortobi, *extr.*, trad. dans l'appendice du même ouvrage. — Casiri, *Bibl. Arabico-Hispana Escurial.*, II, 50 203. — Conde, *Hist. de la Domin. de los Arabes en España*, t. I, 479-485, 491-582.

HESCHAM III (*Abou-Bekr*), proclamé sous le nom de *Motadd Billah*, seizième émir ommiade d'Espagne, douzième et dernier khalife de Cordoue, né en 364 de l'hégire (974 de J.-C.), mort à Lérida, le 25 safar 428 (6 décembre 1036). Le peuple de Cordoue ayant expulsé les troupes de Yahya ben Ali, prince indépendant de Malaga, qui s'était fait proclamer khalife, élut en place de ce dernier Hescham III, arrière-petit-fils d'Abd-ar-Rahman III et frère d'Abd-ar-Rahman IV al-Mortadha, en 418 (1027). Cet excellent prince vivait alors obscurément dans la forteresse d'Hosn-al-Bount. Il hésita longtemps à accepter le pouvoir suprême, et ne se rendit dans sa capitale qu'au bout de trois ans, après avoir reconquis plusieurs villes dont les chrétiens s'étaient rendus maîtres. Il essaya de réunir contre ces ennemis redoutables tous les gouverneurs musulmans qui s'étaient rendus indépendants. Mais les seigneurs de Grenade, de Denia, de Majorque, de Carmona, de Sidonia préférèrent leur intérêt privé à l'intérêt général, et refusèrent de rendre hommage au prince ommiade. Hescham se distingua par sa justice, sa générosité et sa bienfaisance. Mais ces vertus ne lui concilièrent que pour un temps l'affection du peuple. Déposé le 12 dzou'l-hiddjeh 422 (18 novembre 1031), il quitta sans regret sa capitale, et se retira à Lerida, accompagné de poëtes et de savants qu'il protégeait. Il disait que les hommes de son temps ne pouvaient ni gouverner, ni supporter de gouvernement. Ce prince ne laissa pas d'enfants et n'eut pas de successeur. La dynastie des Ommiades d'Espagne ou Merwanides, qui régnaient depuis 138 (755) et la série des khalifes de Cordoue finirent avec lui. Cordoue continuait d'être le siége d'une principauté fondée par Abou-Mohammed-Djewhar. E. Beauvois.

Makkari, *Hist. of the Mohammedan Dynasties in Spain*, II, 243. — Homaïdi, *Dictionnaire des hommes illustres*, fragm. trad. dans l'append. du même ouvrage, t. II, p. 15. — Casiri, *Bibl. Arab.-Hispana Escurial.*, II, 115, 207. — Conde, *Hist. de la Domin. de los Arabes en España*, I, 617-625.

HESDIN (*Simon* DE), traducteur français du quatorzième siècle, était maître en théologie et religieux hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le roi Charles V le chargea de traduire en français Valère Maxime. Il mena jusqu'au septième livre ou chapitre des Stratagèmes ce travail, qui fut terminé par Nicolas de Gonesse, en 1401, ainsi que nous l'apprend ce dernier dans une note. On a trouvé cette traduc-

tion parmi les manuscrits de l'abbaye des Bénédictins de Rheinau en Suisse : elle forme 2 vol. in-fol., écrits sur papier, sauf le commencement et quelques feuillets du milieu, qui sont en parchemin, et elle est ornée de peintures bien conservées. On voyait aussi en 1762 la même traduction manuscrite, en 2 vol. in-fol., dans la bibliothèque des jésuites de Louvain ; la Bibliothèque impériale de Paris en possède également un exemplaire. La version de S. Hesdin et de Nicolas de Gonesse a été imprimée vers 1476, en 2 vol. in-fol., sans nom de ville ; réimprimée à Lyon en 1485 et 1489, in-fol., et à Paris vers 1500. J. V.

Manuscrits de la Bibl. impér.

***HESDIN** (*Pierre*), musicien français du seizième siècle. D'après un acte du 17 juillet 1622, qui existe dans les archives impériales de France, et dans lequel on le qualifie de *chantre prébendé*, Hesdin était greffier de la confrérie de Saint-Julien. Les recueils du temps contiennent des compositions de ce musicien. On connaît de lui un motet à quatre voix pour la fête de Saint-André, qui fait partie du septième livre de motets à 3, 4, 5 et 6 voix, de divers auteurs, publié par Pierre Attaignant ; Paris, 1533. Un canon à 4 voix sur les paroles de l'antienne *Epiphaniam Domino*, se trouve dans le huitième livre de la même collection, imprimé en 1534. D'autres morceaux de ce musicien existent également dans la collection de motets intitulée *Sacræ Cantiones quinque vocum*, publiée à Anvers, en 1546 et 1547, par Tilman Susato. Hesdin a écrit aussi des chansons françaises, qui ont été publiées dans le premier livre du *Recueil des recueils, composé de chansons à quatre parties de plusieurs auteurs importans ;* Paris, 1567, chez Adrian Le Roy et Robert Ballard, et dans le *Premier livre de Chansons à trois parties, composées par plusieurs autheurs ;* Paris, 1578, ibid. D. DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Patria, *Histoire de l'Art musical en France.*

HESE (*Jean* DE), en latin HESIUS ou ESIUS (*Johannes*), voyageur néerlandais du quatorzième siècle. Il était prêtre à Utrecht, et résolut de visiter les lieux de l'Orient les plus vénérés des chrétiens. Suivant son récit, il arriva à Jérusalem en mai 1489, et visita la plus grande partie de la Palestine ; il côtoya ensuite la mer Rouge, parcourut l'Égypte, et gagna l'Éthiopie (*Inde moyenne*) ; il fut fort bien reçu du souverain dans la capitale duquel saint Thomas avait le premier prêché l'Évangile. Le roi d'Éthiopie se reconnaissait vassal du *prêtre Jean*, dont les États étaient situés à vingt-quatre jours de navigation. Il fournit à Hese le moyen de s'y transporter ; mais il ne paraît pas que le voyageur hollandais ait vu le célèbre et mystérieux monarque. Hese se rendit à Houlna, où il se prosterna sur le tombeau de saint Thomas, et reprit le chemin de Jérusalem. Il s'y arrêta encore quelques mois, et revint en Hollande. La relation du voyage de Hese, « in qua multa mirabilia fidemque exsuperantia, ex ævi illius credulitate, narrantur, » présente un tel caractère de merveilleux et de crédulité, une telle confusion des distances et des localités, que l'on peut douter si le narrateur a réellement quitté son presbytère. Il a joint à sa relation une correspondance entre le soudan et le pape Pie II, qui est complétement apocryphe. Fr. Ferd. de Cordoue, en parlant de l'ouvrage de Hese, dit : « qui totum hoc Itinerarium innumeris et portentosis scatere mendaciis fabulisque scribit ». Contrairement à l'opinion de quelques géographes ou bibliophiles, le livre de Hese fut probablement composé d'après les récits de quelques pèlerins et aventuriers de l'époque. Trois ou quatre éditions en existent : les exemplaires en sont fort rares ; toutes offrent des différences notables. En voici le titre : *Itinerarium Jonnis de Hese presbyteria Jerusalem ; describens dispositiones terrarum, insularum, montium et aquarum, ac etiam quædam mirabilia et pericula, per diversas partes mundi contingentia lucidissime enarrans ; Tractatus de X nationibus et sectis Christianarum ; Epistola Joannis Soldani ad Pium, papam Secundum ; Epistola responsoria Pii papæ ad Soldanum Joannis presbyteri maximi Indorum et Ethioporum imperatoris et patriarchæ ; Epistola ad Emmanuelem Rhome, gubernatorem de moribus Indorum, deque ejus potentia, divitiis et excellentia ; Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indiæ, nec non de rerum mirabilium ac gentium diversitate ;* in-4°, sans date ni lieu d'impression ; autres éditions : Paris, Gourmont, sans date, in-4° ; Deventer, 1499 et 1504, in-4° ; Anvers, 1565, in-8°. A. DE LACAZE.

Fabricius, *Bibliot. med. et infim. Latinit.*, lib. VIII, p. 581. — Oudin, *De Script. Eccl.*, t. III, p. 1240. — *Dissert. ysagog.*, t. I, p. 111. — *Thesaur. Anecdot. noviss.*, p. 87. — Ferd. de Cordoue, *Multipl. Diduscal*, p. 113. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 515. — Sweert, *Ath. Belg.*, p. 487. — Heuss, *Historia ecclesiastica*, t. II, p. 140. — Burmann, *Trajectum eruditum*, 132-133.

HESE (*Richard*), en latin HESIUS ou ESIUS (*Richardus*), helléniste hollandais, né à Utrecht, en 1548 (1), mort à Plaisance, en 1631. Il était déjà très-versé dans la langue grecque lorsqu'il se fit recevoir en Italie dans la Compagnie de Jésus. Il habita quarante-quatre années les provinces vénitiennes, et durant la plus grande partie de ce temps il professa les belles-lettres. On a de lui : *Instructiones Grammaticæ Latinæ ; — Institutiones Linguæ Græcæ ; — Compendium Linguæ Græcæ, ex Nicolao Clenardo ; — Compendium Linguæ, ex Emanuele Aluaro ; — De quantitate Syllabarum ;* — une traduction du poëme grec de Simmias de

(1) C'est par erreur que Chaudon et Delandine le font naître en 1630 : ils ont confondu l'année de la naissance de Hese avec celle de sa mort.

Rhodes, intitulé : *La Hache ;* dont parle Blancan dans *Quæst. mechanic. XIX.* A. L.

Ribadaneira et Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu ;* p. 407.

HESE (*Guillaume* DE), en latin HESIUS, poëte latin belge, né à Anvers, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il appartenait à la Compagnie de Jésus et professa les mathématiques et la philosophie. On a de lui : *Emblemata sacra, de Fide, Spe, Caritate ;* Anvers, Balthasar Plantin, 1636, in-12 ; — *Duplex Emblema Elegiacum* et quelques œuvres lyriques publiés après la mort de l'auteur dans le recueil (*Epicytharismata*) de Mathieu-Casimir Sarbicus ; Anvers, s. d. A. L.

Rib daneira, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 169.

HESER (*Georges*), écrivain religieux allemand, né en 1609, à Weyern, près de Passau, dans la haute Autriche, vivait encore à Munich en 1676. Entré dans la Société de Jésus en 1625, il enseigna en Bavière, à Munich et à Ingolstadt, la poésie, la rhétorique, la dialectique et la controverse. En 1642 il succéda à Tode comme prédicateur de l'église Saint-Maurice d'Augsbourg ; à partir de 1649 il fut pendant treize ans prédicateur de l'église Sainte-Marie à Ingolstadt. Il se retira ensuite à Munich. Heser s'est fait surtout connaître, dans la fameuse discussion sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par ses travaux en faveur de Thomas a Kempis. Dans sa *Dioptra Kempensis*, il a réuni une foule de témoignages favorables à l'opinion qu'il défendait : il y décrit avec assez d'exactitude un grand nombre d'éditions de l'*Imitation* des seizième et dix-septième siècles, et beaucoup de traductions de ce livre en différentes langues. On a de lui : *Psalmi Davidis* 150, *juxta sensum literalem explanati ;* Ingolstadt, 1654, in-8° ; Munich, 1673, in-fol. ; — *Psalmi argumentis et commentariis illustrati ;* Munich, 1673, 1676, in-fol. ; — *Vitæ Christi Monotessarum evangelicum ;* Munich, 1657, in-12 ; — *Christi patientis universa Tragœdia, quibus cum verbis Evangelistæ quatuor dederunt : Martyrologium Romanum germanice translatum ;* Munich, 1670, 1735, in-4° ; — *Dioptra Kempensis, qua demonstratur Thomas a Kempis verus auctor librorum IV de Imitatione Christi ;* Munich, 1650, in-12 ; — *Summula Apparatui Constantini Cajetani opposita ;* Ingolstadt, 1650, in-12 ; — *Vita et Syllabus omnium Operum Thomæ a Kempis ab auctore anonymo, sed cœvo, non longe post obitum illius conscripta : ex Codd. mstis monasterii Rebdorf ;* Ingolstadt, 1650, in-12 ; Paris, 1651, in-8° ; — *Præmonitio nova ad lectorem Thomæ a Kempis de Imitatione Christi, adversus Præmonitionem Franc. Valgravii ;* Ingolstadt, 1651, in-18 ; Paris, 1651, in-8° ; — *Lexicon Germanicum Thomæum ;* Ingolstadt, 1651, in-12 ; — *LXX Palmæ, seu panegyricus in laudem librorum IV Thomæ a Kempis, ex hominum piorum elogiis LXX concinnatus ;* Ingolstadt, 1651, in-8° ; — *Obeloscus Kempensis, Thomæ Mallelo, can. reg. S. August. positus ;* Munich, 1669, in-18 ; — *Hebdomada officiosæ pietatis, quæ Ingolstadii Monachii, Herbipoli, terdecies edita fuit, variis annis et forma ;* — *Catalogus Scriptorum Jac. Gretseri ;* Munich, 1674, in-4°. Ses *Mantissæ Gersenianæ, seu ampla responsio ad ea quæ coram archiepiscopo Parisiensi in favorem causæ Gersenis acta sunt*, restèrent en manuscrit chez les chanoines réguliers de Diessen en Bavière. Elles ont servi à Eusèbe Amort pour la composition de ses ouvrages contre les gersénistes, ainsi qu'un autre travail de Heser inédit, intitulé *Hecatompylos*, et dans lequel il avait porté au nombre de cent les témoignages en faveur de Kempis. L. L—T.

Veith, *Biblioth. Augustana.* — Kobold, *Baiernsches Gel.-Lex.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — Gence, *Catalogue des ouvrages sur la contestation relative à l'auteur de* l'Imitation de Jésus-Christ, à la suite de la *Dissertation* de Barbier *sur les traductions françaises de* l'Imitation de Jésus-Christ.

HÉSIODE (Ἡσίοδος), un des plus anciens poëtes grecs, dont le nom doit être pris, comme celui d'Homère, dans un sens tantôt individuel et tantôt collectif, fut à la fois le chef et le représentant de la seconde des deux grandes écoles de poésie épique, qui se partagèrent le domaine entier de l'esprit chez les Grecs, depuis la fondation des colonies éolo-ioniennes en Asie Mineure et la prédominance des Doriens dans la Grèce d'Europe, jusqu'à l'ère des olympiades et à l'organisation définitive de la nation hellénique. Homère, s'emparant de la meilleure part des traditions héroïques, et renouvelant, sous le beau ciel de l'Ionie, les chants historiques des aèdes achéens, en avait fait sortir la véritable épopée. Hésiode, recueillant les légendes d'un caractère religieux ou moral, spéculatif ou pratique, dès longtemps élaborées par les fils des Muses, par les vieux chantres sacrés de l'Olympe et de l'Hélicon, leur imposa cette forme nouvelle de l'épopée ionienne, et en fit comme le catéchisme poétique et populaire des Hellènes. Homme de réflexion encore plus que d'inspiration, et préoccupé du présent non moins que du passé, ou plutôt mettant le passé au service du présent pour l'instruire et pour l'améliorer, Hésiode n'a pas négligé, comme Homère, de nous parler de sa personne, des particularités de sa vie et de son temps. Nous savons par lui-même (et non pas seulement, ainsi qu'on l'a prétendu, par quelqu'un de ses premiers disciples, interpolateur de ses ouvrages) que son père vint de Cyme ou Cume, en Éolide, chercher en Béotie le bien-être qu'il n'avait pu trouver dans sa patrie asiatique. Il s'établit à Ascra, sur le territoire de Thespies, non loin de l'Hélicon ; et ce fut là, selon toute apparence, que naquit Hésiode, si souvent nommé le *poëte d'Ascra*. Livré avec les siens aux soins de l'agriculture, dans ce canton peu favorisé du ciel, l'introduction de la

Théogonie, d'accord avec *Les Œuvres et Jours*, nous le dépeint paissant ses brebis au pied de la montagne, lorsqu'il reçut des Muses la branche de laurier, symbole de sa mission poétique. Plus tard, engagé avec son frère Persès, après la mort de leur père, dans un procès au sujet de leur commun héritage, il le perdit devant ces juges corrompus, devant ces « rois mangeurs de présents, » dont il se vengea en flétrissant leurs voies tortueuses, et bien mieux encore, en faisant de ce débat de famille l'occasion de ces exhortations au travail, à l'ordre, à la justice, qui dans la personne de son frère s'adressaient à tous ses contemporains, et qui sont l'objet principal du poëme des *Œuvres*. On veut, mais sur des indices peu sûrs ou même imaginaires, qu'il ait composé ce poëme à Orchomène, où il se serait retiré, ayant pris Ascra en dégoût. Ce qui est certain, c'est que les Orchoméniens montraient son tombeau dans leurs murs, mais en avouant qu'ils y avaient recueilli ses ossements apportés d'Ascra, ruinée par les Thespiens, ou qu'ils les avaient fait venir de Naupacte en Locride, sur l'ordre de la Pythie, pour délivrer leur ville de la peste par la possession de ce dépôt sacré. Quoi qu'il en soit, c'était un proverbe chez les Grecs que la longue vieillesse d'Hésiode; c'était une tradition que sa double sépulture; et pour le monument érigé en son honneur sur la place publique d'Orchomène Pindare avait, dit-on, composé une inscription que nous avons encore, où il est célébré comme ayant joui d'une double jeunesse, comme ayant obtenu deux tombeaux, comme ayant enseigné la mesure de la sagesse humaine.

De cette espèce d'auréole dont fut environnée de bonne heure la mémoire d'Hésiode, de ce prix singulier attaché à ses restes, aussi bien que des détails d'une légende mythique sur la mort violente qu'il aurait trouvée dans les environs de Naupacte, on a conclu, non sans quelque vraisemblance, quoique sans preuve positive, qu'il aurait été vénéré à titre de héros en Béotie et en Locride, de même qu'Homère l'était à Chios. Il est sûr au moins que les provinces de la Grèce européenne, sans doute aussi la Phocide et l'Eubée, furent le théâtre sur lequel fleurit et se développa, dans toutes ses variétés, le genre de poésie dont il passe pour avoir été le créateur : lui-même nous raconte, dans les *Œuvres et Jours*, qu'il aurait une seule fois franchi la mer, pour aller d'Aulis à Chalcis en Eubée, prendre part aux jeux solennels tenus dans cette ville par les fils d'Amphidamas à l'occasion des funérailles de leur père; qu'il y remporta le prix du chant, consistant en un trépied, consacré par lui plus tard aux Muses héliconiades, dans le lieu même où elles l'avaient visité de leur première inspiration. Ce récit, déjà suspect en soi, fut orné dans la suite de circonstances de plus en plus fabuleuses, et devint à la fin le petit roman de la basse antiquité, que nous avons sous le titre de *Combat d'Homère et d'Hésiode* (Ἀγὼν Ὁμήρου καὶ Ἡσιόδου). S'il y a quelque chose d'historique dans cette lutte supposée entre les deux illustres maîtres de l'épopée grecque, c'est le contraste, non moins réel que l'affinité, des deux genres poétiques qu'ils représentent; c'est tout au plus, comme on l'a conjecturé, la rivalité des deux écoles qui procédèrent de l'un et de l'autre, rivalité où l'avantage put demeurer parfois aux rhapsodes hésiodiques. Que, du reste, Homère et Hésiode aient été contemporains, qu'ils aient appartenu à la même famille, et que leur commune généalogie remonte jusqu'à Orphée ou jusqu'à tel autre des chantres mythiques de la Thrace, c'est ce qu'on ne peut admettre qu'à titre de rapprochements plus ou moins hasardés, nullement de traditions authentiques. L'antiquité en était, comme nous, réduite à des inductions et à des hypothèses sur l'époque où avaient paru les deux premiers poëtes dont elle eût conservé les ouvrages; et le nombre de ces ouvrages mis successivement sur leur compte, les dates évidemment différentes qu'ils portaient en eux-mêmes, les matériaux non moins divers qui s'y trouvaient employés, ne laissaient pas que de compliquer beaucoup la question. De là Hésiode tantôt plus ancien, tantôt plus récent qu'Homère, aussi bien que son contemporain; de là son existence reculée jusqu'au douzième siècle avant notre ère, ou descendant jusqu'au septième; de là, par exemple, Stésichore, le poëte lyrique d'Himère, donné pour son fils. Hérodote, prenant une sorte de milieu, mais nommant encore Hésiode avant Homère, les place l'un et l'autre quatre cents années avant sa naissance, c'est-à-dire au commencement du neuvième siècle. Les critiques d'Alexandrie crurent, au contraire, avoir de bonnes raisons pour mettre entre eux un assez long intervalle, se fondant principalement sur la comparaison, dans le fond et dans la forme, des plus anciens et des plus authentiques parmi les poëmes qui leur étaient attribués. Ils remontèrent Homère d'un siècle ou davantage, et rapprochèrent Hésiode de l'ère des olympiades, déclarant leurs dates et leurs origines, conséquemment leurs patries, aussi différentes que les caractères de leur poésie aux yeux des connaisseurs.

Tout dans les ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Hésiode, à commencer par les *Œuvres et Jours* (Ἔργα καὶ ἡμέραι), le plus autorisé, semble venir à l'appui de cette opinion, bien qu'elle puisse à la rigueur se concilier avec celle d'Hérodote, en ce sens qu'Homère et Hésiode représentent, dans ce qu'ils ont de commun, un seul et même grand développement de la poésie grecque, encore exclusivement épique, et dans leurs différences, les phases distinctes et les divers théâtres de ce développement : en Ionie, l'épopée héroïque ou historique, en Béotie l'épopée morale et didactique. Le chantre d'As-

cra, dans le poëme que nous venons de citer, le seul que ses compatriotes voulussent reconnaître pour son œuvre, se place évidemment à une plus grande distance qu'Homère ne fait de l'âge des héros, devenus chez Hésiode des demi-dieux; il déplore la fatalité qui l'a jeté au milieu du cinquième âge du monde, âge de crimes et de misères, où l'on croit entrevoir les symptômes de la crise politique qui suivit les bouleversements de l'invasion dorienne, et qui, du dixième au huitième siècle, transforma en aristocraties la plupart des petites monarchies quasi-féodales de la Grèce héroïque. La vie civile est ici beaucoup plus avancée, et le peuple y tient une place déjà plus importante; le travail y est en honneur, surtout le travail des champs, et le but principal du poëte est de le faire prévaloir comme la condition même de l'homme sur la terre. Qui plus est, le secret de cette condition est recherché jusque dans l'origine du mal cachée sous le voile transparent du fameux mythe de Prométhée et de Pandore; et là se montre, aussi bien que dans la succession des cinq âges, aussi bien que dans la doctrine des démons, qui s'y rattache, un degré d'abstraction et de généralisation mythologique encore inconnu à Homère. C'est même cette pensée nouvelle de la nécessité du travail, fondée sur ses dogmes non moins nouveaux, développés au début du poëme, qui lui donne l'espèce d'unité, grossière peut-être dans la forme, mais réelle quant aux idées, que si souvent on lui a refusée, faute de la comprendre, faute de s'être mis au point de vue du poëte et de son époque; c'est cette pensée dominante, partout reproduite dans les exhortations qu'Hésiode adresse à son frère, qui fait le lien de tous ces conseils moraux, politiques, économiques, dont se compose la plus grande partie de l'ouvrage, et où se déroule, avec un grand charme d'énergique naïveté, le tableau des mœurs et de l'esprit du temps. Parmi ces *Conseils* ou ces *Exhortations* (Ὑποθῆκαι), nom sous lequel les anciens désignent fréquemment le poëme entier, ainsi que sous celui de *Sentences* (Γνῶμαι), ont trouvé place un certain nombre de proverbes, fruits vénérables de l'expérience des siècles, qu'Hésiode avait recueillis, et dont quelques-uns remontaient jusqu'à l'âge héroïque. L'apologue, cette leçon figurée de la sagesse antique, n'y pouvait pas manquer : aussi en était-il considéré comme le premier auteur. A la suite des *Œuvres*, titre qui semble s'appliquer d'une manière plus spéciale aux préceptes relatifs à l'agriculture et à la navigation, beaucoup moins prisée par le poëte béotien, viennent les *Jours*, sorte de calendrier religieux, qui en était une annexe naturelle, et où l'on a soupçonné, sans preuves suffisantes, une addition postérieure, telle au reste que la composition primitive paraît en avoir reçu plusieurs autres, subsistantes ou non. De ce nombre est bien certainement le petit *hymne à Jupiter*, que nous y lisons encore et qui lui sert de proëme. Il n'existait point dans le vieil exemplaire gravé sur des lames de plomb et à demi effacé qui fut montré à Pausanias par les Béotiens de l'Hélicon, et les plus habiles critiques de l'antiquité n'hésitaient pas à le rejeter.

Nous avons déjà dit, d'après le même Pausanias, que les compatriotes d'Hésiode tenaient le poëme des *Œuvres et Jours* comme le seul des nombreux et divers ouvrages réunis sous son nom qui fût réellement de lui. Et dans le fait la *Théogonie* (Θεογονία), quoiqu'elle lui soit attribuée de concert par tous les anciens philosophes, depuis Xénophane et Pythagore jusqu'à Platon et Aristote; quoique Hérodote l'ait manifestement en vue quand il assigne à Hésiode une date commune avec Homère; quoique, enfin, les chefs de l'école critique d'Alexandrie, les Zénodote, les Aristophane, les Aristarque, y aient reconnu un « caractère hésiodique, » ce qui déjà n'est plus aussi positif, la *Théogonie*, étudiée en elle-même, révèle des indices de postériorité, non-seulement par rapport à Homère, mais encore par rapport à l'auteur des *Œuvres et Jours*. Sans doute la longue *Invocation aux Muses* qui en est le prélude rattache les deux poëmes l'un à l'autre, et semble indiquer un seul et même auteur; mais cette invocation, quand même il faudrait, malgré ses interpolations évidentes, malgré le désordre réel ou apparent qui y règne, la regarder comme une introduction nécessaire à la *Théogonie*, ne saurait avoir plus d'autorité que cette dernière. Or, celle-ci, qui est le côté religieux et spéculatif de la poésie hésiodique dans son ensemble, tout comme les *Œuvres* en sont le côté moral et pratique, porte à un bien plus haut degré l'esprit d'abstraction et de généralisation mythologique que nous y avons remarqué. Elle réduit en un système poétiquement ordonné, mais déjà presque philosophiquement élaboré, les généalogies divines, jusque là plus ou moins éparses, que les prêtres ou les poëtes, y compris Homère, avaient d'âge en âge imposées aux Grecs comme les articles de foi de leur religion; elle les surmonte d'une cosmogonie où les premiers philosophes de la Grèce, les physiciens d'Ionie depuis Thalès, allèrent justement chercher la base de leurs théories sur l'origine du monde; elle les soumet à une conception fondamentale qui fait la véritable unité de l'ouvrage, qui en donne le plan, qui en domine les principaux développements. Nous avons démontré ailleurs cette unité, que l'on a vainement contestée, et la réalité, la grandeur tout épique de l'ordonnance de la *Théogonie* (1). « De quelques ténèbres, avons-nous dit, que soit environnée l'origine de ce poëme, comme celle de l'épopée grecque en général; quelque nombreuses altérations qu'il ait eu à souffrir dans le cours de sa transmission, si longue et si diverse, jusqu'à nos jours, il nous

(1) *Voir* la dissertation intitulée *De la Théogonie d'Hésiode;* Paris, 1835, in-8°.

semble qu'une analyse vraiment critique peut, aujourd'hui encore, faire ressortir en lui tous les caractères de l'unité primitive de conception et de composition ; il nous semble que sous cette forme, en apparence incohérente et mutilée en réalité, qui porte la double trace des ravages du temps et de l'infidélité des hommes, existent un enchaînement intérieur, une organisation du fond, en un mot une pensée créatrice qui domine l'ensemble, rattache entre elles, par un lien nécessaire, les parties de l'ouvrage, et y révèle la main d'un poëte. La *Théogonie*, avons-nous dit encore, était au sixième siècle devant les yeux des sages de l'Ionie et de la Grande-Grèce comme au cinquième devant ceux de Pindare, d'Eschyle et d'Hérodote; elle y était dans son ensemble, à titre de corps de doctrine et de symbole révéré des croyances héréditaires, à un état enfin qui ne pouvait être essentiellement différent de celui où les Alexandrins la trouvèrent. Ceux-ci reconnurent sans doute dans les copies qu'ils collationnèrent pour leurs recensions nouvelles bien des disparates, des doubles emplois, des incohérences de détail, résultat inévitable d'une transmission orale prolongée, de l'absence de toute critique chez les premiers rédacteurs, et de la fidélité même avec laquelle ils remplirent leur mission. Les grammairiens d'Alexandrie eurent le défaut contraire; mais quelques efforts qu'ils aient faits pour polir le texte de la *Théogonie*, rien ne prouve qu'ils en aient modifié la contexture générale, pas plus que ne l'avaient inventée avant eux les Diascévastes des Pisistratides. Tel qu'il nous est parvenu, poli de nouveau après le siècle d'Auguste, puis corrompu, mutilé, bouleversé même en quelques parties, à travers les temps d'ignorance et jusqu'au dixième siècle de notre ère, il y reste encore, dans le fond et dans la forme, avec toutes ces altérations plus ou moins récentes, d'assez frappants indices d'antiquité, une disposition assez simple, une couleur assez naïve, pour que ces caractères réunis expliquent à la fois les systèmes modernes et les contradictions sérieuses auxquelles ils commencent à donner lieu de nos jours. »

Nous avons reproduit ces observations, dont on peut chercher les développements et les preuves dans la dissertation d'où elles sont tirées, parce qu'elles s'appliquent également, du moins en grande partie, aux *Œuvres et Jours*, et qu'elles déterminent le point de vue sous lequel nous avons été amenés par nos études à envisager les monuments primitifs de l'épopée grecque. Du reste, tout en déclarant que la *Théogonie*, même dans son état actuel, représente à nos yeux l'essor le plus élevé, le fruit le plus beau, de l'école de poésie didactique à laquelle elle appartient, nous ne lui accordons qu'une authenticité relative, comme celle de l'Odyssée, par exemple, vis-à-vis de l'Iliade. Nous ne la croyons pas du maître lui-même, mais du plus éminent, du mieux inspiré de ses disciples. Elle nous paraît d'une époque plus récente que le poëme rapporté sans débat à Hésiode ; et si l'on soutenait, ainsi qu'on a pu le faire avec quelque semblant de vérité, qu'entre ce poëme et les grandes épopées homériques, il y a différence d'écoles plutôt que de dates, de lieux plutôt que de temps, et qu'après tout Hésiode peut bien être aussi ancien qu'Homère, nous répondrions que cet Hésiode ne saurait en aucune façon être celui de la *Théogonie*, à considérer le progrès des idées, des connaissances de tous genres qui s'y découvre, notamment des connaissances géographiques; à considérer la couleur du style et l'imitation évidente tantôt de certains passages des *Œuvres et Jours*, tels que le mythe de Pandore, tantôt et plus souvent des formes de la poésie homérique. A plus forte raison refuserions-nous au vieux maître d'Ascra ces continuations, ces annexes, que la *Théogonie* reçut aussi bien que les *Œuvres*, et où plus tard encore l'école qui procéda de lui se produisit sous un troisième aspect, sous un aspect mythique et historique à la fois, compilant de toutes parts les généalogies, les légendes des héros, pour les placer à la suite des généalogies et des légendes des dieux. Nous voulons parler surtout de cette épopée, ou plutôt de cette espèce de chronique héroïque, célèbre dans l'antiquité, mais perdue aujourd'hui, sauf un petit nombre de fragments, et qu'on trouve citée jusqu'au cinquième siècle de notre ère, sous les noms divers de *Catalogue des Femmes* (Κατάλογοι γυναικῶν) (les Mères des Héros), de *Grandes Eœées* (Ἠοῖαι μεγάλαι) (à cause de la formule ἢ οἵη qui s'y répétait de récit en récit), ou de *Généalogies héroïques* (Ἡρωογονία) ; car ces différents noms semblent désigner un même corps d'ouvrage, d'une étendue plus considérable qu'aucun des autres poëmes hésiodiques, et distribué en cinq livres, qui furent peut-être des chants originairement distincts. La tradition les attribuait en masse à Hésiode ; mais la critique y reconnut sans peine des signes nombreux de postériorité, même relativement à la *Théogonie*, bien qu'ils semblent y tenir aujourd'hui encore par la dernière partie, sans doute ajoutée après coup, de celle-ci. Le fragment le plus considérable des *Grandes Eœées* fut détaché, on ne sait à quelle époque, pour servir d'introduction au petit poëme parvenu jusqu'à nous avec le titre de *Bouclier d'Hercule* (Ἀσπὶς Ἡρακλέους), quoique la description de ce bouclier ne soit qu'un accessoire du combat d'Hercule et de Cycnus, qui en est le véritable sujet. Ce petit poëme, du moins avec cet accessoire, imitation ingénieuse, mais récente, de la description du bouclier d'Achille dans l'*Iliade*, ne saurait, malgré le sentiment d'Apollonius de Rhodes, passer pour une œuvre hésiodique, au même titre que les *Noces de Céyx* (Κήϋκος γάμοι), la *Descente de Thésée aux Enfers* (Θησέως εἰς Ἅιδην Κατάβασις), l'*Épithalame de Thétis et de Pélée* (Ἐπιθαλά-

μιος Ἰηλέως καὶ Θέτιδος), qui paraissent avoir été autant d'épisodes de la *Héroogonie*. D'autres ouvrages également perdus furent encore mis sur le compte d'Hésiode, mais avec moins d'unanimité que les précédents : ce sont l'*Ægimius* (Αἰγίμιος), histoire mythique de la nation dorienne, attribuée aussi à Cercops de Milet, la *Mélampodie* (Μελαμποδία), distincte d'un *poëme divinatoire* (Ἐξηγήσις ἐπὶ τέρασιν), et d'un *poëme astronomique* ou *astrologique* (Ἐπη μαντικά ou Ἀστρικὴ βίβλος) ou Ἀστρολογία, et souvent citée sans nom d'auteur ; les *Conseils de Chiron* à Achille (Χείρωνος ὑποθῆκαι) : ces dernières productions s'éloignent de la manière générale de l'école hésiodique, et se rattachent plutôt à l'école orphique, qui la continua (1). [GUIGNIAUT, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Les poésies d'Hésiode parurent pour la première fois avec Théocrite en un volume sans lieu ni date, mais imprimé à Milan, en 1493 ; elles reparurent dans le volume qu'Alde imprima à Venise en 1495, et qui contient divers poëtes grecs ; c'est un livre rare et fort cher. En 1515 Philippe Junte publia Hésiode à Florence, in-8°, avec Théognis, les vers dorés de Pythagore et autres poésies ; ce volume reparut en 1540 avec des augmentations. L'édition de Venise, 1537, donnée par Victor Trincavelli, se recommande par les scolies grecques qu'elle contient. Deux éditions sans date et sans nom de ville, mais qu'on sait avoir été imprimées à Bâle en 1544, une édition de la même ville dont la préface porte la date de 1574, ne méritent pas qu'on s'y arrête. Une édition de Leyde, 1613, revue par Daniel Heinsius, est très-estimée ; il n'en est pas de même de celle que Schrevelius publia à Leyde en 1650, et des deux éditions données par les Elzevier en 1657 et en 1667. L'édition de Jean Leclerc, Amsterdam, 1701, 2 tomes in-8°, qui fait partie de la collection *Variorum*, reproduit, sans changement, le texte de 1667. En 1737 Th. Robinson publia à Oxford un Hésiode, dont l'exécution typographique est belle, mais on y remarque des fautes nombreuses et les scolies n'ont pas été reproduites. Ce texte fut réimprimé à Leipzig, en 1778, avec des corrections, et enrichi de variantes nouvelles et de notes dues au savant D. Ruhnken. L'édition de Zunolini, Padoue, 1747, ajoute au grec d'Hésiode une traduction italienne de Salvini. L'habile imprimeur Bodoni imprima à Parme, en 1785, in-4°, le texte de l'édition de Leclerc, et il y joignit la traduction élégante, mais peu fidèle, que Zamagna avait faite en vers latins du vieux poëte grec. En 1814 Th. Gaisford inséra Hésiode dans sa collection des *Poetæ Græci minores* : le texte est accompagné de variantes, d'amples *indices* et des scolies grecques de Proclus, de Jean Tzetzès et de Moschopulos ; ce travail reparut avec des augmentations et des améliorations dans la réimpression faite à Leipzig, en 1823, de la collection de Gaisford.

Hésiode fait aussi partie de la jolie collection des poëtes grecs, in-32, publiée par Boissonade. L'édition de C. Gœttling, Gotha, 1831, forme le 5e volume de la *Bibliothèque des Poëtes grecs* publiée par Jacobs et Rost. M. Lehrs a donné une nouvelle recension d'Hésiode et des fragments de cet auteur en 1840 ; elle fait partie de la *Bibliothèque grecque* de M. Firmin Didot (voir sur cette excellente édition un article de M. Letronne dans le *Journal des Savants*, 1841).

Parmi les nombreuses éditions séparées des écrits d'Hésiode, nous indiquerons seulement *Les Œuvres et les Jours*, Paris, sans date, jolie et rare édition, publiée par Simon Colines ; l'édition imprimée à Haguenau, 1534, se recommande à quelques amateurs par les explications du célèbre Philippe Mélanchthon. En 1784 Brunck comprit dans ses *Gnomici Poetæ* divers écrits d'Hésiode. Lanzi publia à Florence en 1808 *Les Œuvres et les Jours* avec une traduction latine et une version italienne *in terzarima*. Il dit avoir revu le texte de cinquante manuscrits ; ce travail n'a pas obtenu l'approbation des érudits. Spohn publia en 1819, à Leipzig, les mêmes poëmes, en conservant les signes qu'employaient les anciens grammairiens. Wolf avait mis au jour, en 1783, la *Théogonie*, et cette édition estimée renferme une lettre de Heyne qui explique divers passages de l'auteur grec. On estime fort l'édition donnée à Breslau, en 1802, par Heinrich du *Bouclier d'Hercule*. Le texte a été revu sur des manuscrits, et il y a dans les prolégomènes une érudition judicieuse. Ce poëme a été publié de nouveau à Quedlinburg en 1840, in-8°, en un volume, qui contient les travaux de F.-A. Wolf et ceux de Ranke : ils se distinguent par une critique exacte et minutieuse ; mais on regrette que cette édition, d'ailleurs soignée, ne soit pas accompagnée de tables. L'édition de la *Théogonie* publiée à Zurich en 1837, in-4°, par J.-C. Orelli, offre un texte soigneusement corrigé. En 1842, M. Fresse-Montval a donné le texte grec revu sur les meilleures éditions, et il a mis en regard une traduction en vers français accompagnée de notes. Ce texte, de même suivi d'une autre traduction en vers français, par M. Bécard, a paru à Bruxelles en 1838.

En fait de traductions latines, nous avons déjà mentionné celle que Zamagna a donnée des œuvres complètes du poëte grec ; au quinzième siècle, Nicolas Valla mit en vers latins les *Géorgiques*, et Boninus Mombritius en fit autant pour la *Théogonie* ; ces versions furent souvent réimprimées pendant le siècle suivant ; à la même époque J. Brice, J. Clay et G. Rotaller mirent, chacun de son côté, *Les Œuvres et les Jours* en vers latins ; Wetstein en fit autant en 1771. D'an-

(1) Strabon (VII, p. 436) cite sous le nom d'Hésiode un γῆς περίοδος ; mais on voit par un autre passage du même auteur (VII, p. 424), qu'il entend par là une compilation faite par Ératosthène d'après les ouvrages d'Hésiode. Quant au poëme intitulé Περὶ Ἰδαίων Δακτύλων, et attribué aussi à Hésiode, *Consult.* Lobeck, *Aglaoph.*, p. 1136.

ciennes traductions françaises de Leblanc, de Daneau, de Legras sont oubliées ; celle de Gin, 1785, et de Coupé n'ont aucun mérite. Une autre version, bien meilleure, fait partie des *Petits Poëmes grecs* publiés par M. Falconet dans le *Panthéon littéraire*, 1839, in-8°. En 1844, M. J. Chenu a publié à Paris un élégant petit volume tiré à bien peu d'exemplaires et offrant *Les Œuvres et les Jours*. L'Italie a les traductions de Pagnini, de Soave, d'Arrivabene ; l'Allemagne possède celle de Schütze, de Voss, de Naumann. La version anglaise de Th. Cooke, en vers, parut en 1728 ; elle est estimée et a reparu plusieurs fois. On estime également de la traduction d'Elton, 1810, in-8°. G. B.

Proclus, Γένος Ἡσιόδου, dans l'édit. d'Hésiode de Göttling. — Ἀγὼν Ὁμήρου καὶ Ἡσιόδου, dans les *Vitarum Scriptores græci* de Westermann. — Suidas, au mot Ἡσίοδος. — Aulu-Gelle, III, 11 ; XVII, 21. — Tzetzès, *Chil.*, XII, 163, 198 ; XIII, 650. — Velleius Paterculus, I, 7. — Pausanias, IX, 30, 31, 38 ; X, 7. — Plutarque, *Conviv. septem sap.*, 19 ; *Apopht. Lacon.*, I. — Lucien, *Dialog. de Hesiod.*, I, 8. — Twesten, *Commentat. critica de Hesiodi carmine quod inscrib. Opera et Dies ;* Kiel, 1815, in-8°. — F.-L. Hug, *Hesiodi Ἔργα μέγαλα ;* Fribourg, 1835. — Ranke, *De Hesiodi Oper. et Diebus ;* 1838, in-4°. — Lehrs, *Quæst. Epic.*, p. 180, etc. — G. Hermann, dans les *Jarbücher für Philol.*, vol. XXI, 2, p. 117. — Creuzer et Hermann, *Briefe über Homer und Hesiod ;* Heidelberg, 1817, in-8°. — F.-K.-L. Sickler, *Cadmus Erklärung der Theogonie des Hesiod ;* Hildburghausen, 1818, in-4°. — Guigniaut, Paris, 1835, in-8°. — J.-C. Mützell, *De Emendotione Theogoniæ Hesiodi ;* Leipzig, 1833, in-8°. — Sœtbeer, *Versuch die Urform der Hesiod. Theogonie nachzuweisen ;* Berlin, 1837, in-8°. — O.-F. Gruppe, *Ueber die Theog. des Hesiod., ihr Verderbniss und ihre ursprüngliche Beschaffenheit ;* Berlin, 1841, in-8°. — Th. Kock, *De pristina Theogoniæ Hesiodeæ Forma ;* 1842, in-8°. — Heyne, *De Theogonia ab Hesiodo condita ;* Gœttingue, 1779. — Lehmann, *De Hesiodi Carminibus perditis*, dans l'édit. de Göttling. — Hermann, *De Hesiodi Theogoniæ Forma antiquissima* ; Leipzig, 1844 ; *Opuscula*, t. VI. — C. Heyler, *Ueber Hesiods Schild des Hercules ;* Worms, 1787, in-8°. — F. Schlichtegroll, *Ueber den Schild des Heracles nach Hesiod ;* Gotha, 1788, in-8°. — Marckscheffel, *De Catalogo et Eoeis, carminibus Hesiodeis ;* Breslau, 1838, in-8° ; *Hesiodi, Eumeli, Cinæthonis Fragm., coll., emend., disser. ;* Leipzig, 1840, in-8°. — Thiersch, *Ueber die Geschichte des Hesiodus*, dans les *Acta Philol. Monac.*, t. III, fasc. III, p. 389. — *Life and Writings of Hesiod*, dans le *Quarterly Review*, n° XCIII (1832). — Göttling, article *Hesiodus*, dans l'*Encyklapædie* de Ersch et Gruber.

HESIUS. *Voy.* HESE (DE).

HESMIVY D'AURIBEAU (*Pierre* D'), littérateur français, né à Digne (Provence), en 1756, mort vers 1830. Il fit ses études à Marseille, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1772. Professeur d'éloquence au Mans, en 1780, il fut nommé par le roi, en 1782, chanoine et archidiacre de l'église de Digne ; il fut ensuite official et vicaire général de ce diocèse. Forcé de quitter la France en 1792, il se réfugia à Rome, où il fut accueilli avec bienveillance par M^me^ Adélaïde, tante du roi. Après l'entrée des Français dans Rome, en 1798, il suivit Pie VI jusqu'à Vienne. Secrétaire du cardinal Carafa à Venise en 1800, il revint à Rome avec ce cardinal pour l'élection du pape Pie VII. En 1805, Pie VII le nomma chanoine de la première diaconie cardinalice à la basilique de Sainte-Marie *in via Lata*. Membre de plusieurs sociétés savantes, d'Hesmivy enseigna la littérature française à la faculté des lettres dans l'université de Pise, de 1812 à 1814. Après la restauration il vint se fixer à Paris. Ses principaux ouvrages sont : *Lettre sur la détention de monseigneur Ruffo de Bonneval, évêque de Senez ;* Paris, 1790, in-12 ; — *Mémoires sur la persécution française, recueillis par ordre de Pie VI ;* Rome, 1795, 2 vol. in-8° ; — *Bienfait de Pie VI et de ses États envers les Français émigrés ;* Rome, 1796, in-8° ; — *Paris, rends tes comptes !* Venise, 1799, in-8° ; — *Témoignages authentiques contre le serment de haine à la royauté ;* Venise, 1799, in-8° ; — *Hommage académique aux cardinaux Thomasi, Gerdil et Borgia ;* Rome, 1805, in-8° ; — *Éloge académique de Marie Pezzelli*, en vers français ; 1805, in-12 ; — *Épitre en vers français à Viviani, secrétaire d'Alfieri, sur sa traduction des Psaumes en vers italiens ;* Rome, 1805, in-8° ; — *Discours académiques sur les avantages de la langue française, avec des notes historiques et littéraires ;* Pise, 1812, in-4° ; — *Extrait de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution, avec des additions considérables ;* Pise, 1814, 2 vol. in-8° ; — *Essai d'inscription pour la statue d'Henri IV ;* Paris, 1818, in-8° ; — *Sur la colonne de la place Vendôme ;* Paris, 1820, in-8° ; — *Inscription pour deux médailles gravées par Cahier, en l'honneur de la naissance du duc de Bordeaux ;* 1820 ; — *Discours académiques et mélanges historiques sur Massillon, suivis d'un choix de réflexions des plus habiles écrivains sur l'éloquence sacrée, pour ceux qui se destinent à l'éloquence sacrée ;* 3^e^ édition, Besançon, 1823, in-8° : les *Mélanges historiques sur Massillon* avaient d'abord paru dans une édition des *Œuvres* de ce prédicateur ; — *Lettre sur les Conclaves ;* Paris, 1823, in-8° ; — *Inscriptions pour le magnifique reliquaire de la sainte Ampoule, suivies de celles pour le sacre et le couronnement de Charles X ;* Paris, 1825, in-4° ; — *Lettre à M. le comte *** sur les épitaphes des cardinaux de Bausset et de La Luzerne* (érigées dans l'église ci-devant des Carmes) ; *suivie d'une notice sur la Sorbonne et sur le cardinal de Richelieu ;* Paris, 1825, in-4° ; — *Histoire calcographique des dix-sept années saintes du jubilé universel, dédiée à Benoît XIV, suivie du texte latin de la lettre encyclique du pape Léon XII, avec la traduction française ;* Paris, 1826, in-12. Parmi les traductions de l'abbé Hesmivy on cite : *Éloge funèbre de Louis XVI*, prononcé en latin par *Leardi, en présence de Pie VI ;* Rome, 1794, in-4° et in-8° ; — *Discours aux Romains sur les prodiges par lesquels le Seigneur a manifesté sa toute-puis-*

sance pour la défense et la gloire de son Église dans ces derniers temps, traduit du latin de Marotti; Rome, 1794, in-8°; — *Motifs d'encouragement aux Italiens pour la prochaine année*, traduit de l'italien; 1796, in-8°; — *Oraison funèbre de Pie VI, prononcée en latin par Brancadoro, en présence du sacré collége, à Venise*, traduite en français avec des notes historiques très-étendues; Venise, 1800, in-fol., in-8° et in-16; — *Éloge funèbre du cardinal Gerdil*, traduit de l'italien, avec des notes historiques et littéraires; Rome, 1803, in-8°; — *L'Antiquaire, ou guide des étrangers pour un cours d'antiquités romaines*, traduit de l'italien; Rome, 1804, in-12; — *Description du monument de Canova à la mémoire de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche*, traduite de l'italien; Rome, 1804, in-12; — *Journées pittoresques des édifices de Rome et de ses environs*, traduites de l'italien d'Uggeri; Rome, 1804, 5 vol. in-4°; — *Journal sur les médailles antiques inédites de Rome*, traduit de l'italien d'Alex. Visconti; Rome, 1806, in-4°, etc. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

HESMIVY D'AURIBEAU (*Alexandre*), navigateur français, frère puîné du précédent, mort à Java, le 23 août 1794. Capitaine de vaisseau, il partit en 1791 avec d'Entrecasteaux pour aller à la recherche de La Pérouse. D'Entrecasteaux étant mort en mer, le 20 juillet 1793, Hesmivy prit le commandement de l'expédition, et arbora le pavillon blanc peu de jours après son arrivée à Java, au mois de février 1794. Aidé par les Hollandais, il avait fait arrêter à Sourabaye les officiers révolutionnaires qui étaient sous ses ordres; il les fit ensuite débarquer, et leur rendit la liberté. L'insalubrité du climat l'enleva six mois plus tard, et le capitaine Rossel devint le chef de l'expédition. J. V.

De Rossel, *Voyage de d'Entrecasteaux.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

HESNAULT (*Jean*), poëte français, naquit à Paris, d'un boulanger, à une date inconnue, et mourut dans la même ville, en 1682, suivant les autorités généralement reçues. On voit dès le début que sa biographie ne manque pas de points obscurs : le nom même d'Hesnault est souvent écrit de diverses manières (1). Il fut au nombre des élèves de Gassendi, avec Molière, Bernier, Cyrano de Bergerac, et son ami Chapelle. La protection du surintendant Fouquet lui fit obtenir, dit-on, une recette des tailles dans le Forez. Mais pour nous procurer quelques renseignements sur sa vie, nous n'avons rien de mieux à faire que de consulter l'églogue de notre auteur, entre Philène et Daphnis, insérée dans le *Fureteriana* (1696, in-12, p. 344); c'est encore là qu'on trouve, malheureusement en termes poétiquement vagues, le plus de détails biographiques sur son compte. Suivant cette pastorale, Daphnis (Hesnault) tenta la fortune en mille lieux divers, et parcourut le monde, traînant ses malheurs après lui. Il alla d'abord dans les Pays-Bas, puis en Angleterre, où il semble insinuer que la différence de religion (ou plutôt son absence de religion) fut cause que le roi ne put le protéger selon son désir :

Et ce roi généreux eût été mon appui
Si j'avais servi Pan comme on le sert chez lui.

Il se rendit ensuite en Sicile; mais un changement survenu dans le gouvernement de Messine le força de quitter cette ville. Il revint en France, où il obtint une nouvelle charge, qu'il perdit bientôt, par suite d'une persécution exercée contre lui. Ce fut alors qu'arriva la disgrâce de son protecteur, Fouquet, qui le laissa sans appui. Hesnault fut un des rares hommes de lettres qui, avec Pellisson, La Fontaine, etc., demeurèrent fidèles à la fortune du surintendant après sa chute, et pour le venger, il fit contre Colbert un sonnet énergique, souvent cité, que nous rapporterons ici pour donner une idée de sa manière :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux,

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux,
Contemple de Fouquet les funestes reliques;
Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Sa chute quelque jour te peut être commune;
Crains ton poste, ton rang, la cour et la fortune:
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice,
Et près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

Quand on parla de ce sonnet au ministre, il demanda : « Le roi y est il offensé? » Et comme on lui répondit que non : « Je ne le suis donc pas moi-même, dit-il, et je ne puis en vouloir à l'auteur ». Cela n'est-il pas plus beau que le sonnet? répéterons-nous, après l'anonyme cité par Bayle sur ce sujet. Hesnault, apprenant cette réponse, chercha vainement à supprimer cette pièce; mais il n'en put venir à bout, tant elle s'était promptement répandue. Le chercha-t-il d'ailleurs bien efficacement? Quiconque connaît les poëtes n'oserait en jurer. Il suffit qu'il se soit repenti pour qu'on lui en tienne compte.

Un autre sonnet de Hesnault, non moins célèbre que le précédent, est connu sous le titre de *L'Avorton;* on le trouve aussi en latin dans ses œuvres. Le voici :

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de l'être et du néant,
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant et de l'être,

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'amour défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime,

(1) *Hesnault, Hénault, Hénaut, Haynault*, dans Boileau, etc.

Donne fin au remords par qui tu t'es vengé,
Et du fond du néant où je t'ai replongé,
N'entretiens point l'horreur dont ma faute est suivie.

Deux tyrans opposés ont décidé ton sort :
L'amour, malgré l'honneur, t'a fait donner la vie ;
L'honneur, malgré l'amour, te fait donner la mort.

Si l'on voulait appliquer à ce sonnet les règles tracées par Boileau, on y trouverait bien des fautes; les nombreuses répétitions de mots, les deux quatrains roulant sur des rimes différentes, etc., sans parler de l'extrême irrégularité de la pièce, et des antithèses dont elle déborde. Mais ces vers n'en ont pas moins de la vigueur et de l'accent, et plus d'un poëte renommé de notre école moderne les eût signés volontiers. Plusieurs ont cru qu'ils avaient été inspirés par l'aventure de M^lle de Guerchy, fille d'honneur de la cour; mais il paraît constant, comme on peut le voir par une note de Bayle (art. HÉNAULT), qu'ils étaient faits bien auparavant. Quant au sonnet sur les *Douceurs de la vie privée*, rapporté dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet (tome XVIII), il ne se trouve pas dans le recueil de ses œuvres.

La vie de Hesnault, irrégulière et vagabonde, travaillée par les passions, surtout par l'amour, se ressentit des doctrines matérialistes dont il faisait profession. « C'était un homme d'esprit et d'érudition, aimant le plaisir avec raffinement, et débauché avec art et délicatesse; mais il avait le plus grand travers dont un homme soit capable : il se piquait d'athéisme, et faisait parade de son sentiment avec une fureur et une affectation abominables. Il avait composé trois différents systèmes de la mortalité de l'âme, et avait fait le voyage de Hollande exprès pour voir Spinosa, qui cependant ne fit pas grand cas de son érudition. » (*Dict.* de Bayle.) Il est certain que le matérialisme éclate clairement dans les œuvres de Hesnault. Il a beaucoup traduit ou imité (c'est même là son principal mérite), et l'on remarque qu'il a choisi de préférence les passages des anciens qui favorisent la doctrine épicurienne. Tels sont, par exemple, les chœurs de la *Troade* de Sénèque, qu'il a paraphrasés, en appuyant avec une prédilection visible sur les passages conformes à ses sentiments, et le poëme de Lucrèce, *De Natura Rerum*, dont il avait traduit une assez grande partie. Les mêmes idées se retrouvent, au moins en germe, dans tous ses ouvrages. Il a dit, dans une pièce originale :

On meurt, et sans ressource et sans réserve aucune.
S'il est après ma mort quelque reste de moi,
Ce reste, un peu plus tard, suivra la même loi,
Fera place à son tour à de nouvelles choses,
Et se replongera dans le sein de ses causes.

Sa *Consolation à Olympe sur la mort d'Alcimédon*, pièce attribuée quelquefois à Saint-Évremond, à cause d'une prétendue conformité de style, est une dissertation d'un disciple d'Épicure. On trouve une morale fort relâchée dans ses *Lettres à Iris, à Lucrèce*, et *à Sapho;* le *Bail d'un Cœur à Chloris* est d'une licence assez grossière. Mais il paraît que Hesnault se convertit à sa mort, et que son confesseur fut même obligé de modérer l'ardeur de son repentir, qui le poussait à recevoir le viatique la corde au cou, au milieu de sa chambre.

Notre auteur, comme je l'ai dit, avait traduit une assez grande partie du poëme de Lucrèce, et s'y était longtemps exercé comme à son œuvre favorite. Il sacrifia son travail par scrupule de conscience, et le début seulement, une des meilleures traductions en vers qu'ait produites le dix-septième siècle, nous en est resté, conservé par ses amis. Ce morceau a de la noblesse, du souffle, de l'élévation; au point de vue littéraire, il fait regretter le sacrifice que le poëte crut devoir à sa conscience. Ses vers offrent de la flexibilité, du nombre, une facilité extrême, souvent de la grâce et de la force, mais souvent aussi de la recherche, de la subtilité et des négligences. On sent qu'avec plus de travail et de sévérité, il eût pu mieux faire. « Hesnault, dit La Monnoye, était l'un des hommes de son temps qui tournaient le mieux un vers. Despréaux, si délicat là-dessus, ne le niait pas; et quand on lui demandait pourquoi, dans le troisième chant de son *Lutrin* et dans sa nouvelle satire, il en avait parlé avec mépris, il répondait qu'au lieu de Hesnault, il avait mis Boursault, ensuite Perrault, mais que, s'étant réconcilié avec ces derniers, il leur avait substitué (1701) Hesnault, qui, étant mort en 1682, était hors d'état de former aucune plainte. » Tant pis pour Boileau, dont cette révélation n'est pas de nature à affermir l'autorité.

Hesnault fut le maître de M^me Deshoulières, à qui il enseigna les principes de la prosodie et les secrets de son art. On a même voulu retrouver dans les vers de cette dame, qui fut sinon son meilleur, du moins son plus célèbre ouvrage, des traces de son matérialisme; mais il ne faut pas prendre à la lettre des expressions et des images poétiques assez vagues, dont l'auteur ne pèse pas toujours soigneusement le sens.

Hesnault a donné lui-même un petit recueil de ses ouvrages, sous ce titre : *Œuvres diverses par le sieur D. H.*, chez Barbin, in-12, 1670.

Victor FOURNEL.

Bayle, *Dictionnaire.* — *Fureteriana.*— L'abbé Goujet, *Biblioth. franc.*, t. V et VI, etc.

* **HESPERIUS**, administrateur romain, fils du poëte Ausone et de sa femme Attusia Lucana Sabina, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Très-jeune encore, il perdit sa mère; mais son éducation fut attentivement surveillée par son père, qui écrivit pour lui des *Fastes* et lui dédia un catalogue versifié des Césars. Il reçut de Gratien le proconsulat d'Afrique en 376, et fut un des commissaires chargés de faire une enquête sur les malversations du comte Romain. Il fut ensuite un des préfets du prétoire, et l'on croit qu'il eut dans cette place son père pour collègue. La partie de l'empire confiée à leurs soins n'est pas bien connue.

Valois pense qu'ils furent conjointement préfets de la Gaule, tandis que suivant Godefroy ils administrèrent tout l'empire d'Occident (Gaule, Italie, Illyrie), le père résidant en Gaule et le fils en Italie. En effet une des lettres de Symmaque à Hesperius prouve que celui-ci résidait à Milan, siége de la préfecture d'Italie. En 384 l'empereur Valentinien II chargea le comte Hesperius (on ignore à quelle époque il avait reçu ce titre) d'une mission auprès de Symmaque, préfet de Rome. A partir de ce moment on ne sait plus rien de la vie d'Hesperius, et on suppose qu'il mourut dans les premières années du cinquième siècle.

Hesperius eut au moins trois enfants : l'un d'eux, appelé *Paulinus* et surnommé *le Pénitent*, né en Macédoine, vers 375 ou 376, composa un poëme intitulé *Eucharisticon* ou *Carmen Eucharisticon de vita sua*, quelquefois faussement attribué à Paulin de Nola. Un autre fils d'Hesperius, nommé *Pastor*, mourut dès l'enfance, et sa fin prématurée fut déplorée par Ausone. Y.

Ammien Marcellin, XXVIII, 6. — Symmaque, *Epist.*, I, 69-82, édit. de Paris, 1604. — Ausone, *Epigram.*, p. 79, édit., de Vinet; *Cæsares duodecim, Eidyll.*, XXX; *Parental.*, XI; *Gratiar. Actio pro cons.*, p. 377, 378, édit. Vinet. — Godefroy, *Prosop. Cod. Theodos.* — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, vol. V. — *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 46.— Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

HESS (*Jean-Rodolphe*), historien suisse, né à Zurich, en 1646, mort en 1695. Il exerçait l'une des premières charges dans la magistrature de son canton. On a de lui : la continuation des *Memorabilia Tigurina*; c'est une chronique de la ville et du canton de Zurich, commencée par Jean-Henri Blunthli et continuée successivement par Jean-Gaspard Bullinger, Werdmiller, et Haller; dernière édition, Zurich, 3 vol. in-fol. Hess a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la Suisse. L—z—e.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.* — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

HESS (*Felia*), érudit suisse, de la famille du précédent, né à Zurich, en 1742, mort dans la même ville, en 1768. Ami de Lavater, il possédait une vaste érudition et professa longtemps la théologie et la philosophie. Il a laissé, en allemand, plusieurs traités sur ces deux sciences. L—z—e.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

HESS (*Jean-Jacques*), théologien protestant suisse, né à Zurich, le 21 octobre 1741, mort dans cette même ville, le 29 mai 1828. Dirigé par les conseils de son oncle, il étudia particulièrement la théologie et la philosophie, et devint, en 1795, premier pasteur de Zurich. Hess est considéré comme un des théologiens les plus éminents de l'Église réformée de ce pays. Ses œuvres complètes ont paru à Zurich sous le titre de : *Hess'sche Bibelwerk* (Œuvre biblique de Hess). Parmi les écrits réimprimés à part, on remarque : *Geschichte der drei letzten Lebensjahre Jesu* (Hist. des dernières trois années de la vie de Jésus); Zurich, 1768-1773, 6 vol.; 8e édition, 1828, 3 vol. : ce livre a été arrangé par J.-A. de Krapf à l'usage des catholiques; Münster, 1782, 2 vol.; — *Erste Jugendgeschichte Jesu* (Histoire de la première Jeunesse de Jésus); ibid., 1773; — *Von dem Reiche Gottes* (Du Royaume de Dieu); ibid., 1774, 2 vol.; 5e édition, 1826; — *Geschichte und Schriften der Apostel Jesu* (Histoire et Écrits des Apôtres de Jésus); ibid., 1775, 3 vol.; 4e édition, 1820-1822 : ce même ouvrage, modifié à l'usage des catholiques, a paru à Munster, 1794, 2 vol.; 3e édit., Salzbourg, 1801; — *Geschichte der Israeliten vor den Zeiten Jesu* (Histoire des Israélites avant Jésus); ibid., 1776-1788, 12 vol.; — *Geschichte Josua* (Histoire de Josué); ibid., 1779, 2 vol.; — *Predigten über die Apostelgeschichte* (Sermons sur l'histoire des apôtres); ibid., 1781-1088 : recueil de 50 sermons; — *Ueber die Lehre, Thaten und Schicksale unseres Herrn* (De la Doctrine, des Œuvres et des Destins de Notre-Seigneur); ibid., 1782, 2 vol.; 4e édition, 1817; — *Geschichte David's und Salomo's* (Histoire de David et de Salomon); ibid., 1785, 2 vol.; — *Bibliothek der Heiligen Geschichte* (Bibliothèque de l'Histoire des Saints); ibid., 1791-1792, 2 vol.; *Geschichte des Menschen* (Histoire de l'Homme); ibid., 1791-1792, 2 vol.; nouvelle édition, 1829; — *Ueber die Volks und Vaterlandsliebe Jesu* (De l'Amour du Peuple et de la Patrie de Jésus); Winterthur, 1794; — *Der Christ bei Gefahren des Vaterlandes* (Le Chrétien lorsque la patrie est en danger), recueil de sermons; ibid., 1799-1800, 3 vol. R. L.

Meister, *Berühmte Zuricher* (1782), 2e vol., p. 146. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*. — *Conv.-Lex.* Keyser, *Index Librorum*.

HESS (*Jonas-Louis* DE), littérateur allemand, né en 1756, à Stralsund, mort à Hambourg, le 20 février 1823. Il entra d'abord dans la carrière militaire, étudia ensuite la médecine, et pratiqua cet art à Hambourg, où il se fixa, en 1800. Lors de l'invasion française, il se fit remarquer par son patriotisme. Le général russe Tettenborn le chargea de la formation et du commandement de la garde bourgeoise. Aussi, lors de la prise de la ville par le général Davout, Hess fut-il du nombre des vingt-huit citoyens nominativement exceptés de l'amnistie. Il s'enfuit alors, et voyagea, jusqu'à la chute de Napoléon, en Angleterre et en Danemark. On a de Hess : *Journal aller Journale* (Journal des Journaux); Hambourg, 1786-1787; — *Hamburg, topographisch, politisch und historisch beschrieben* (Description topographique, politique et historique de la ville de Hambourg); Hambourg, 1787-1792, 3 vol.; 2e édit., 1796; 3e édition, 1810; — *Durchflüge durch Deutschland, die Niederlande und Frankreich* (Excursions à travers

l'Allemagne, les Pays-Bas et la France); Hambourg, 1793-1800, et 1796 7 vol. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. III, p. 284; tom. IX, p. 578.

HESS (*Charles-Ernest-Christophe*), graveur allemand, né à Darmstadt, en 1755, mort à Munich, en 1828. Son père, qui était boucher, l'avait destiné à lui succéder; mais Hess aima mieux suivre son goût pour les beaux-arts. Il vécut assez pauvrement jusqu'en 1777. Vers cette époque, il vint se fixer à Dusseldorf, et son talent fut bientôt si bien apprécié qu'il devint membre de l'Académie, puis graveur de la cour et enfin professeur. Il voyagea ensuite pendant quelque temps en Italie. En 1806 l'Académie et la galerie des tableaux de Dusseldorf ayant été transportées à Munich, Hess les y suivit. Ses principales planches sont : *Un Christ au temple conversant avec les docteurs*, d'après V. Eckhout; — Le même sujet, d'après Rembrandt; — *L'Ascension de la Vierge*, d'après Guido Reni; — *Le Crieur au marché*, d'après Gérard Dow; — *La Sainte Famille*, d'après Raphael (de la Pinacothèque de Munich); — *Saint Jérôme*, de Palma; — *L'Adoration des Rois*, d'après van Eyck; — *Portrait du roi Maximilien*, d'après Stieber; etc. W. R.

Füssli, *Schweizer-Künstler.*

HESS (*Pierre*), peintre allemand, fils aîné du précédent, né le 29 juillet 1792, à Dusseldorf. En sortant de l'atelier de son père, il alla étudier à Munich. En 1833, il accompagna en Grèce le roi Othon pour peindre son entrée solennelle et son couronnement. Ses principaux tableaux sont : *La Bataille d'Arcis-sur-Aube* (1817); — *La Prise d'un village français par les Cosaques* (1817); — un *Bivouac de troupes autrichiennes* (1823); — *La Bataille de Leipzig*, pour le roi Maximilien de Bavière. W. R.

Conversat.-Lex. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

* **HESS** (*Henri* DE), peintre allemand, frère du précédent, naquit à Dusseldorf, le 19 avril 1798. Il s'était déjà fait connaître par un assez grand nombre de tableaux à l'huile, lorsqu'à l'âge de vingt-quatre ans il partit pour Rome. C'est là que, deux ans après son arrivée, il fut chargé de composer les cartons pour la décoration de la chapelle de Tous-les-Saints, que M. Léon de Klenze venait de construire, à la demande du roi de Bavière. Ce vaste travail, dans lequel M. de Hess a synthétisé l'Ancien et le Nouveau Testament et le développement de l'Église, brille par un profond sentiment chrétien. Deux autres églises de Munich ont été peintes également par M. de Hess, qui s'est attaché principalement à restaurer les types traditionnels du christianisme. Parmi ses productions de moindre importance, on remarque : *Les trois Vertus théologales*, ouvrage de sa jeunesse; — la *Vierge entourée des docteurs et des patrons des églises de Munich*, tableau placé dans la Pinacothèque; — *Le Parnasse*, que l'on a vu en France, etc. La réputation de M. de Hess n'est guère sortie de l'Allemagne; cependant, les critiques français lui reconnaissent de l'élégance et de la grâce, et donnent des éloges à la correction de son dessin, ainsi qu'à la douceur et à l'harmonie de son coloris. E. COTTENET.

Fortoul, *De l'Art en Allemagne.* — Delécluze, *Les Beaux-Arts dans les deux Mondes.*

* **HESS** (*Henri*, baron DE), général autrichien, né à Vienne, en 1788. Entré, en 1805, comme enseigne dans le régiment d'infanterie du comte Gyulay, il fut d'abord employé soit à l'état-major général, soit à des opérations trigonométriques. Il fit la campagne de 1809 avec le grade de lieutenant, et se signala à la bataille de Wagram. Après la conclusion de la paix, il reprit ses travaux scientifiques; mais lorsque la guerre de 1813 éclata, il rentra dans l'armée active comme capitaine d'état-major. Il se distingua dans la campagne de 1814, obtint le grade de major à la fin de 1815, et fut attaché au bureau de la guerre. A partir de 1817, on le voit chargé du commandement de divers régiments. En 1822 il fut nommé lieutenant-colonel et commissaire militaire à Turin. Colonel en 1829, il devint, en 1831, chef de l'état-major général du corps mobile de la Lombardie. Il y rendit d'éminents services, par les soins qu'il apporta à l'instruction des troupes. Promu en 1842 au grade de feld-maréchal lieutenant, il trouva en 1848 l'occasion de faire reconnaître ses talents militaires. Nommé, au mois de mai, quartier-maître général de l'armée d'Italie, il dirigea les opérations qui amenèrent le triomphe des armées autrichiennes, ainsi que Radetzki lui-même se plut à le déclarer à plusieurs reprises. C'est M. de Hess qui conçut et prépara, entre autres, les plans des opérations décisives des mois de juin et de juillet, la marche sur Vicence, la prise de cette ville, les mouvements offensifs qui décidèrent la victoire de Custozza. Après la défaite des Piémontais, il fut chargé de signer l'armistice avec le général ennemi. En récompense, il fut décoré par l'empereur d'Autriche de l'ordre de Marie-Thérèse, et par l'empereur de Russie de l'ordre de Saint-Georges. La guerre s'étant rallumée, le général de Hess conçut le plan de cette campagne de cinq jours qui remit l'Italie au pouvoir de l'Autriche, et l'exécuta avec une rapidité merveilleuse. Radetzki se plut encore à avouer que c'était à son quartier-maître général que la gloire de ce prompt succès revenait presque tout entière. A la suite de cette campagne de 1849, M. de Hess fut créé baron et nommé feldzeugmestre, chef de l'état-major général de l'armée autrichienne. En 1854, il fut appelé au commandement supérieur des deux corps d'armée réunis en Gallicie, Hongrie et Transylvanie, et destinés à surveiller la marche de la guerre d'Orient entre la Russie et les puissances occidentales unies à la Turquie. J. V.

Conv.-Lex.

* **HESSE**, maison princière allemande, qui doit son origine à Henri Ier, *l'Enfant*, fils du duc Henri le Magnanime et de Sophie, fille du landgrave Louis le Pieux, de Thuringe, et de sainte Élisabeth. Henri Ier, né en 1244, succéda à Henri Raspon (*voir* ce nom) sur le trône de la Hesse. Il soumit les vassaux rebelles, s'opposa avec succès aux prétentions de l'archevêque de Mayence, et ajouta aux possessions de la maison de Hesse la seigneurie de Giessen, le château de Grabenstein, les villes d'Immenhausen, de Schartenberg, etc. Il mourut en 1308, et eut pour successeur son fils Otto. Celui-ci transmit la couronne à son fils Henri II (1328-1377), sous le règne duquel la Hesse acquit la seigneurie d'Itter, la moitié de Smalcalde, Treffurt, etc.; — Hermann *le Savant* (1377-1413), neveu et successeur du précédent, eut de longues luttes à soutenir contre les nobles, qui ne voulaient pas le reconnaître pour leur maître. Son fils, Louis Ier, *le Pacifique* (1413-1458), partagea ses biens entre ses deux enfants, Louis II, *le Franc* (1458-1471), et Henri III, *le Riche* (1458-1483). Guillaume Ier, fils aîné du premier, et Guillaume III, fils du second, moururent sans enfants, et tous les domaines de la Hesse furent de nouveau réunis entre les mains de Guillaume II, fils puîné de Louis le Franc, qui les légua à sa mort, 1509, à son fils Philippe Ier, *le Magnanime* (*voir* ce nom). Les deux fils de ce prince, Guillaume IV et Georges Ier, fondèrent les dynasties de *Hesse-Cassel* et de *Hesse-Darmstadt*. R. Lindau.

Kuchenbecker, *Analecta Hassiaca.* — Schminke, *Monumenta Hassiaca.* — Retter, *Hessische Nachrichten.* — Curtius, *Handbuch der hessischen Geschichte und Statistik;* Marbourg, 1793. — J.-G. Winkelmann, *Beschreibung von Hessen und Hersfeld.* — Ayrmann, *Einleitung in die hessische Geschichte;* 1782. — Hartmann, *Historia Hassiaca;* 1741. — Reinhard, *Entwurf einer Historie von Hessen;* 1753. — Mallet, *Histoire de Hesse;* 1760. — H.-B. Wenk, *Hessische Landesgeschichte,* 3 vol. — Schmidt, *Geschichte des Grossherzogthum Hessen;* 1818. — Turkheim, *Histoire généalogique de la Maison souveraine de Hesse;* 1819-1820, 2 vol.

HESSE-CASSEL, maison princière allemande, branche aînée de la maison de Hesse, dont l'auteur est Guillaume IV, dit *le Sage*, fils aîné du landgrave Philippe le Magnanime (*voy.* Guillaume de Hesse).

HESSE-DARMSTADT. *Voy.* Louis.

HESSE (*Philippe Ier*, landgrave de). *Voy.* Philippe de Hesse.

HESSE-HOMBOURG, maison princière allemande, branche de la maison de Hesse-Darmstadt, a été fondée en 1596, par *Frédéric Ier*, fils cadet de Georges Ier, dit *le Pieux*, landgrave de Hesse-Darmstadt. Les membres les plus distingués de cette famille sont :

Frédéric II, né le 30 mai 1633, mort le 14 janvier 1708. Fils de Frédéric Ier, dont il recueillit l'héritage après la mort de ses frères aînés, Louis-Philippe (1643) et Guillaume-Christophe (1681), il entra au service du roi de Suède, et eut, l'an 1659, au siége de Copenhague, une jambe emportée par un coup de canon. Plus tard, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, l'attira auprès de lui, et le nomma gouverneur de la Poméranie. En 1675 il se distingua par sa bravoure à la bataille de Fehrbellin, où les troupes de l'électeur battirent les Suédois.

Louis-Frédéric-Guillaume, fils du landgrave Frédéric-Louis, mort en 1820, naquit le 29 août 1770, et mourut le 19 janvier 1839. Il fit ses études à Genève, entra dans l'armée prussienne, et assista aux principales batailles contre les Français; promu au grade de général d'infanterie, il fut nommé en 1815 gouverneur de la forteresse de Luxembourg. Après son avénement au trône, il vécut tour à tour dans la ville de Hombourg et à Luxembourg. Le nouveau prince s'occupa avec zèle à relever le commerce et l'industrie de son pays; mais, élevé dans les principes de l'ancien régime militaire, il ne protégea point les lettres, et alla jusqu'à interdire l'établissement d'une imprimerie à Hombourg.

** *Ferdinand-Henri-Frédéric*, landgrave actuel de Hesse-Hombourg, frère du précédent, est né le 26 avril 1783. Il n'a pas d'enfant, et le landgraviat de Hesse-Hombourg sera, après sa mort, réuni au grand-duché de Hesse-Darmstadt. R. L.

Art de vérifier les dates. — *Conv.-Lex.*

HESSE-PHILIPPSTHAL (*Guillelmine-Hedwige* de), surnommée *Heydon*, savante princesse allemande, née le 7 octobre 1681, morte de la petite vérole, au mois d'août 1699. Fille aînée de Philippe de Hesse-Cassel, tige de la branche apanagée de Philippsthal, elle parlait plusieurs langues vivantes, et avait acquis des connaissances profondes en théologie, en chronologie et en histoire. Elle s'était surtout occupée de géographie, et laissa de sa main des cartes manuscrites d'une grande justesse et d'un beau travail. J. V.

Strieder, *Gelehrt. Hessen.*

HESSE-PHILIPPSTHAL (*Louis* de), général allemand, né le 8 octobre 1766, mort le 15 février 1816. Second fils du landgrave de Hesse Guillaume II, il épousa, le 22 janvier 1791, la comtesse Marie-Francisque Bergh de Trips, et entra au service du roi de Naples, sur la recommandation du chevalier Acton. Le prince de Hesse se fit surtout remarquer par sa défense de Gaète, lorsque les Français vinrent bloquer et faire le siége de cette ville, en 1806. La garnison, qui n'était d'abord que de 4,000 hommes, fut portée jusqu'à 8,000. Elle avait 130 bouches à feu, et l'escadre anglaise, qui croisait devant le port, ne la laissait manquer de munitions d'aucune espèce. Cette artillerie, bien pourvue, foudroyait continuellement les travaux des assiégeants, commandés d'abord par le général Reynier, puis par le maréchal Massena. Le prince de Hesse, payant de sa personne, fut frappé le 10 juillet d'un éclat de bombe à la tête. Cette

blessure fit désespérer de sa vie, et on le transporta en Sicile sur une frégate anglaise. Le commandant en second fut lui-même blessé mortellement quelques jours après. Une honorable capitulation fut accordée à la garnison. Walter Scott prête au prince de Hesse cette réponse héroïque à la sommation de capituler que lui fit le général français au commencement du siége : « Gaète n'est pas Ulm, et le prince de Hesse n'est pas le général Mack. » D'autres historiens prétendent que le prince retrempait chaque matin son courage dans le vin, et s'écriait prosaïquement dans son ivresse : « Je ne veux pas me rendre. » L'évêque supplia en vain le prince de Hesse, au nom des habitants, d'éviter à la ville les horreurs du bombardement, le prince resta inflexible, et se défendit à toute extrémité. La même année 1806, il perdit sa femme, qui ne lui laissait qu'une fille. Après la mort de son frère aîné, le prince Charles, décédé avant le landgrave Guillaume, il succéda, le 8 août 1810, à la souveraineté, qui était alors nominale, de Hesse-Philippsthal, puisque tous les domaines de sa maison faisaient partie du royaume de Westphalie. Il conserva l'emploi et le grade de capitaine général de l'armée napolitaine jusqu'à sa mort. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Walter Scott, *Hist. de Napoléon.* — *L'Art de vérifier les dates*, 2e part., tome XVI, p. 24.

HESSE-RHINFELS-ROTHENBOURG (Le prince *Charles-Constantin* DE), général français, né le 10 janvier 1752, à Francfort, mort le 19 mai 1821. Il entra au service de la France vers 1768, et devint successivement colonel, brigadier (1784), et maréchal-de-camp (1788). Il commandait la place de Perpignan en 1792, et se prononça hautement pour le parti révolutionnaire. Il se fit affilier aux Jacobins, et accusa de Narbonne, ministre de la guerre, de laisser sans défense la frontière espagnole. Il dénonça ensuite Montesquiou, Witinkoff, Malvoisin et Custine, contre lequel il déposa au tribunal révolutionnaire. Le 22 mai 1792 il fut nommé lieutenant général, remplaça Wimpfen dans le commandement de la sixième division militaire, et montra une activité louable dans la mise en état de défense des places fortes du Doubs et du Jura. En février 1793, il fut remplacé par le général Sparre. Atteint par le décret qui interdisait le service militaire à tous les nobles, il vint à Paris, et demanda *du pain* aux Jacobins. Ceux-ci, sur les conclusions de Dufourny, lui refusèrent l'entrée de leur société à cause de son titre de prince. Il fut peu après emprisonné au Luxembourg, par mesure de sûreté. Relâché après le 9 thermidor, il se jeta dans la presse démagogique, collabora à *L'Ami des Lois* (de Poultier et Sibuet), au *Journal des Hommes libres* (d'Antonelle) et à quelques autres écrits ultra-révolutionnaires. Il se trouva compromis dans plusieurs conspirations contre le Directoire, principalement dans l'affaire de Babeuf. En 1799 il était l'un des membres les plus violents du club du Manége. A la suite du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), Charles de Hesse fut incarcéré à la Conciergerie, puis placé en surveillance à Saint-Denis. Après le complot *de la machine infernale* (3 nivôse an IX, 24 décembre 1800), il fut déporté à l'île d'Oléron, d'où il sortit en 1803, pour être expulsé de France. Il se retira en Suisse, où il vécut avec une pension que lui faisait l'électeur son parent, et s'occupait d'histoire naturelle. Il habitait Bâle en 1811. Quelques prédictions sur les événements politiques, sur le renversement de Napoléon, sur celui des Bourbons, sur le retour de l'un, puis des autres, lui attirèrent d'abord la réputation d'un fou, ensuite celle d'un inspiré. Néanmoins, comme il persévérait à prédire que les Bourbons seraient expulsés une troisième fois, le gouvernement français crut devoir l'éloigner de sa frontière. Il se retira à Francfort, où il mourut. On a de ce prince : *Le Partisan*, 1788-1810 et 1816, in-12. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an. 1792, n° 74, 92; an II, n° 31. — *Biographie moderne* (1806).

HESSE-RHINFELS-ROTHENBOURG (*Ernest* DE). *Voy.* ERNEST.

* **HESSE** (*Jean*), voyageur hollandais. *Voy.* HESE.

HESSE (*Élie*), métallurgiste et voyageur allemand, né à Ottendorf, bailliage de Pirna (Saxe), vivait de 1660 à 1690. Il fut d'abord employé dans l'administration des mines. En 1680 la Compagnie hollandaise des Indes orientales tenta l'exploration des mines d'or de Silleda (côte ouest de Sumatra). Elle engagea à cet effet un certain nombre d'ouvriers saxons, plaça à leur tête Benjamin Olitsch (*voy.* ce nom), métallurgiste saxon fort distingué, et lui adjoignit comme sous-directeur son compatriote Hesse. L'expédition n'arriva sur le terrain aurifère qu'en janvier 1682. Après des essais aussi meurtriers qu'infructueux, les travaux furent abandonnés. Olitsch était mort dès le 29 mai. Hesse ne quitta Sumatra que le 24 février 1683, et après une navigation longue et pénible, entra dans le Texel le 26 octobre suivant. Il reconduisit à Dresde le fils de Olitsch (12 décembre), et accepta une place d'ingénieur de Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Brandebourg. Il passa ensuite au service des Vénitiens, et fit une campagne en Morée. La fin de sa vie est inconnue. Il a publié en allemand : *Relation d'un Voyage aux Indes orientales, ou journal de ce qui est arrivé de remarquable dans le voyage fait avec le conseiller et commissaire électoral des mines B. Olitsch en* 1680, *de Dresde jusqu'en Asie et l'île de Sumatra;* Dresde et Pirna, 1687, in-12, avec planches; avec augmentations, Leipzig, 1690 et 1734, in-8°. Ce récit ne

se fait remarquer que par quelques détails géologiques assez curieux. A. DE LACAZE.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

HESSE (*Ernest-Chrétien* ou *Ernest-Henri*), musicien allemand, né le 14 avril 1676, à Grossengottern, en Thuringe, mort le 16 mai 1762, à Darmstadt. Il se distingua comme virtuose sur la basse de viole, parcourut la France, la Hollande, l'Angleterre, l'Italie et l'Autriche pour se faire entendre sur son instrument. L'empereur d'Allemagne l'honora particulièrement, et lui fit présent d'une chaîne d'or avec son portrait. Il a laissé en manuscrit beaucoup de musique d'église, des sonates et des pièces pour la basse de viole. Il avait épousé en 1714 la cantatrice *Jeanne-Élisabeth Dœbbrecht*, qui eut une grande célébrité en son temps. R. L.

Fétis, *Biographie des Musiciens.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

HESSE (*Jean-Louis*), poëte et archéologue allemand, né à Dœlstedt (principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt), mort le 21 août 1810. Il fut directeur du gymnase de Rudolstadt, et publia : *Das wüste Schloss* (Le Château désert), poëme en 4 chants ; 1769, in-4° ; — *De Libris rarioribus bibliothecæ aulæ inferioris quæ Rudolstadii est;* Rudolstadt, 1782-1784, in-4° ; — *Charakter des Kaiser Günthers, Grafen von Schwarzburg* (Vie de l'empereur Günther, comte de Schwarzbourg) ; ibid., 1784, in-8° ; — *Geographiæ antiquæ, mediæ et novæ Summarium*, tables I-XII ; ib., 1790-1809 ; — *Lebensbeschreibung des Fürsten Ludwig-Günthers zu Schwarzburg-Rudolstadt* (Vie du prince Louis-Günther de Schwarzbourg-Rudolstadt) ; ib., 1790, gr. in-8° ; — *Lebensgeschichte des Fürsten Franz-Karls zu Schwarzburg-Rudolstadt* (Histoire du prince François-Charles de Schwarzbourg-Rudolstadt) ; ib., 1793, gr. in-8° ; — *Die befreite Burg* (Le Château délivré), ballade ; ib., 1793, gr. in-8° ; — *Lebensbeschreibung des Fürsten Ludwig-Franz II von Schwarzburg-Rudolstadt* (Vie du prince Louis-François II de Schwarzbourg-Rudolstadt) ; ib., 1807, gr. in-8° ; — un catéchisme et plusieurs programmes académiques.

Son fils, *Louis-Frédéric*, né le 2 septembre 1783, ancien directeur du gymnase de Rudolstadt, conseiller aulique, membre de la Société de Géographie de Paris, bibliothécaire et archiviste du prince de Schwarzbourg Rudolsdat, etc., a publié beaucoup d'ouvrages pleins d'érudition, sur l'histoire de la Thuringe, sur l'origine des princes de Schwarzbourg, sur le château de Blanckenbourg, Arnstadt, Paulinzella, etc.)

Meusel, *Gelehrtes Deutschland.*

* * **HESSE** (*Nicolas-Auguste*), peintre français, né à Paris, le 28 août 1795. Élève de Gros, il remporta en 1818 le premier grand prix de peinture d'histoire à l'École des Beaux-Arts, et partit pour Rome. De cette ville il envoya aux expositions : *Ulysse ; — Céphale et Procris ; — Othryades ; — La déposition au tombeau*, copiée d'après Michel-Ange ; — *Œnone et Pâris ; — Les deux Ajax défendant le corps de Patrocle.* A son retour, il exécuta : *La Fondation du Collége de Sorbonne vers l'an* 1256, exposé en 1827, et placé à la Sorbonne ; — *L'Apothéose de saint Louis*, pour l'École Militaire. Il a encore exposé : en 1831, *Françoise de Rimini ;* — en 1838, *Le Christ au sépulcre ;* — *Séance royale des États Généraux* (23 juin 1789), pour la Chambre des Députés ; — en 1839, *Le Christ couronné d'épines ;* — en 1845, *Évanouissement de la Vierge, à la vue de son fils qui va disparaître dans le sépulcre ;* — en 1849, *Cartons des vitraux de la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Eustache ;* — en 1850, *Jacob luttant avec l'ange ;* — en 1852, *Le Sermon sur la montagne*, pour l'église Sainte-Élisabeth à Paris ; — en 1853, *Clytie mourante ;* — en 1857, *Descente de croix.* On lui doit en outre *La Théologie* et *L'Histoire*, figures allégoriques, dans les salles du conseil d'État au Louvre ; — une *Adoration des Bergers*, dans la nef de Notre-Dame de Lorette (1835) ; — *La Mort d'Ananias* et *La Guérison du Boiteux*, peintures sur verre pour la décoration du chœur de Saint-Pierre de Chaillot (1842) ; — La décoration de la chapelle de la Vierge de l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (1840) ; — des cartons de vitraux pour la décoration de l'église Sainte-Clotilde. Il a reçu une médaille de 1re classe à l'exposition de 1838, et a été décoré de la Légion d'Honneur le 5 mai 1840. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école francaise au dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

* * **HESSE** (*Jean-Baptiste-Alexandre*), peintre français, neveu du précédent, né à Paris, en 1806. Son père, *Henri Joseph* HESSE, s'était fait connaître sous l'empire et la restauration par un grand nombre de portraits remarquables, à la miniature et à l'aquarelle. Entré dans l'atelier de Gros en 1821, M. Alexandre Hesse y puisa un vif sentiment de la couleur, qui lui fit donner, avec un peu trop de complaisance peut-être le titre du *dernier Vénitien*. Son pinceau, extrêmement soigneux, sait trouver des tons intenses et brillants, mais sa touche est un peu dure et ses draperies manquent de souplesse. Il a obtenu une médaille de 1re classe en 1833, et une médaille de 2e classe en 1848. Il avait été décoré de la Légion d'Honneur le 4 juin 1842. Il a exposé : en 1833, *Honneurs funèbres rendus au Titien, mort à Venise pendant la peste de* 1576 ; — en 1836, *Léonard de Vinci rendant la liberté à de petits oiseaux ;* — en 1837, *Henri IV rapporté au Louvre ;* — *La Prière*, — en 1840, *Mort du président Brisson* (1591) ; — *Sainte Catherine ;* — *Jeune page ;* — *Jeune fille portant des fruits ;* — en 1842, *Adoption de Godefroy de Bouillon par l'empereur Alexis Comnène* (1097), pour

le Musée de Versailles; — en 1844, *Pêcheurs catalans; — Jeune Pêcheur; — Jeune Arlésienne;* — en 1847, *Triomphe de Pisani* (au musée du Luxembourg); — *Costumes des environs de Rome;* — en 1848, *Prise de Beyrouth par Amaury II, en* 1197; — *Paysans des environs de Rome;* — en 1850, *La Procession de la Ligue; — La Fuite en Égypte;* — en 1853, *Les deux Foscari.* En 1848, M. Hesse apporta au concours ouvert par le gouvernement pour la figure symbolique de la République une étude qui se faisait surtout remarquer par un luxe éblouissant de costume. L. L—T.

Livrets des Salons. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Dict. de la Conversation.*

HESSELBACH (*François-Gaspard*), chirurgien et anatomiste allemand, né le 27 janvier 1759, à Hammelburg près Fulda, mort à Wurzbourg le 23 juillet 1816. Il fit ses études à Wurzbourg, et y devint professeur d'anatomie et de chirurgie. On a de lui : *Vollstændige Anleitung zur Zergliederungskunde des menschlichen Koerpers* (Manuel complet pour la dissection du corps humain); Arnstadt et Rudolstadt, 1805-1808, 2 vol. in-4°; — *Anatomisch-chirurgische Untersuchungen ueber den Ursprung der Leistenbrüche* (Traité anatomico-chirurgical sur l'origine des hernies); Wurzbourg, 1806, in-4°; — *Neueste anatomisch-pathologische Untersuchungen über den Ursprung und das Fortschreiten der Leisten-und Schenkelbrüche* (Nouvelles Recherches anatomico-pathologiques sur l'origine et les progrès des hernies); ibid., 1812, gr. in-4°; — *Beschreibung und Abbildung eines Instruments zur sichern Entdeckung und Stillung einer bei dem Bruchschnitte entstandenen gefährlichen Blutung* (Description et Dessin d'un instrument à l'aide duquel on peut découvrir et arrêter sûrement une hémorrhagie dangereuse dans l'opération de la hernie); ibid., 1815, in-4°. Dr L.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland,* vol. XIV, p. 125; vol. XVIII, p. 152. — *Medicin. chirurg. Zeitung,* 1817, n° 22. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

HESSELINK (*Gérard*), théologien hollandais, né à Groningue, en 1755, mort à Amsterdam, en 1811. Il fit ses études dans sa ville natale, prit ses degrés en philosophie à Lingen, et professa la théologie en 1786 et la philosophie en 1800, au séminaire des Anabaptistes, à Amsterdam. Ses cours, comme ses écrits, se firent remarquer par un grand esprit de tolérance. On a de lui : *De Montibus ignivomis ac terræ motibus, eorumque cognatione;* Lingen, 1778; — *Sur le Sacerdoce de Jésus-Christ, tel qu'il nous est représenté dans l'Épître aux Hébreux* (en hollandais); couronné par la Société Théologique de La Haye; — *Dictionnaire herméneutique du Nouveau Testament* (en hollandais); 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur le rhythme et la prosodie de la langue hollandaise, comparés avec le rhythme et la prosodie des anciens* (en hollandais); — des mémoires sur la physique, l'histoire naturelle et la théologie, imprimés séparément ou dans les recueils de diverses sociétés. A. L.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.*

HESSELIUS (*André*), ecclésiastique suédois, né en 1677, à Stora-Skedvi (Dalécarlie), mort à Gagnef, le 23 décembre 1733. Il fut nommé en 1712 pasteur de la communauté suédoise, qui s'était établie en Amérique, sous le règne de Christine. La Société britannique pour la propagation de l'Évangile le chargea également d'administrer celles des paroisses anglicanes de Pensylvanie qui manquaient de pasteurs. Rappelé dans sa patrie en 1723, il fut nommé l'année suivante pasteur de Gagnef en Dalécarlie. On a de lui : *Berættelse om svenska kyrkans nuvarande tillstand i America* (Relation de l'état présent de l'Église suédoise en Amérique); Norrkœping, 1725, in-4°. E. B.

Gézelius, *Lex.,* IV. — *Biographisk. Lex.,* VI, 124-126.

HESSELIUS (*Jean*), savant suédois, frère du précédent, né à Fahlun, en 1687, mort le 10 avril 1752, à Ahlquittern (Wermland). Il voyagea en Hollande et en Allemagne, étudia sous Boerhave et Albinus à Leyde, et fut reçu docteur en médecine à Harderwyk, en 1721. A son retour, il fut nommé médecin provincial en Nerike et en Wermland (1728). Il découvrit sur les bords du lac Hjelmare une belle carrière de marbre blanc tacheté de rouge et trouva la manière de faire du pain avec de la mousse de renne. Ses autres découvertes sont consignées dans un rapport sur une espèce de tourbe dont les cendres donnent du blanc de craie, inséré dans les *Transactions de l'Académie des Sciences de Stockholm,* 1746, et dans un mémoire sur l'emploi de l'ortie vivace (*Brænnæssla*) comme fourrage, dans le *Journal* de la même académie, 1747. Cette société l'admit dans son sein en 1743, et les états de Suède lui décernèrent une récompense en 1747. E. B.

Mœrk, *Éloge,* dans les *Trans. de l'Acad. des Sc.,* 1752. — Sacklen, *Lækare Historia.* — *Biogr. Lex.,* VI, 128.

HESSELIUS (*André*), surnommé *Americanus,* parce qu'il était né en Amérique, poëte suédois, neveu des précédents, vivait encore en 1755. Il fut maître d'anglais à Upsal, et écrivit des vers en cette langue. On a de lui : *Erik IX,* tragédie en 5 actes, qui eut du succès, quoique mal écrite et mal composée; Stockholm, 1739 : — *Svea gyllene och jærne tid* (Le Siècle d'Or et le Siècle de Fer de la Suède); Upsal, 1739; — *De i krig og frid namnkunnige svenska konungar* (Les Rois de Suède qui se sont fait un nom dans la guerre et la paix); 1740; — *La Princesse indienne Zaletta,* mauvaise tragédie en 5 actes; Stockholm, 1740; — *De tolf Caroler* (Les douze Charles, rois de Suède); 1748 : ouvrage qui a eu trois éditions; — *Frœke Oge* et *Starkotter,* tragédie; — *Saul et Jonatham,* tragédie; 1749; — *Saga om Hildurs och Frodes*

gyllene tid (Histoire du Siècle d'Or de Hildur et de Frode); Stockholm, 1755. Il publia cet ouvrage sous le pseudonyme d'*Angantyr Heidricksson Winlandsfarare;* c'est une allégorie à la louange de la reine Ulrique-Éléonore et du roi Fréderik, qu'il dépeint l'une sous le nom de *Hildur*, l'autre sous le nom de *Frode*. Hesselius publia deux journaux satiriques en vers : *Svenska nitet* (Le Zèle suédois); Stockholm, 1738-1741; et *Then svenska Sanningen* (La Vérité suédoise); ib., 1739-1740. E. B.

Svenskt Mercurius, 1755, p. 363. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten. — Biographiskt Lexicon*, VI.

HESSELIUS (*François*), philologue hollandais, né à Rotterdam, en 1680, mort à Utrecht, en 1746. En 1702 il devint professeur d'éloquence et d'histoire dans sa ville natale, et obtint en 1708 un canonicat à Utrecht. On a de lui : *Ennii Annales;* Rotterdam, 1707, in-4° : édition revue et augmentée d'après celle de Hieronimus Columna; — *Vibius Sequester, De Fluminibus, fontibus, lacubusque;* Rotterdam, 1711, in-8°; — *Antiquæ Inscriptiones, olim a Marquardo Gudio collectæ, et a Jo. Koolio hortatu consilioque Jo.-Georg. Grævii digestæ, cum eorumdem annotationibus et duplici præfatione;* Leuwarde, 1731, in-fol. W. R.

Burmann, *Epistolæ clarorum Belgarum ad Maglabechium*, t. II, p. 298. — Sax, *Onomasticon*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

HESSELS (*Jean*), controversiste liégeois, né à Malines près Thuin en 1522, mort à Louvain en 1563. Il professa la théologie à Louvain et y acquit beaucoup de réputation, non pour l'éloquence, qui lui manquait, mais par son jugement solide et son érudition. Il fut envoyé avec Michel du Baï au concile de Trente par Philippe II. On a de lui : *Brevis et catholica Symboli Apostolici Explicatio;* Louvain, 1562; Anvers, 1566, in-8°; — *Confutatio novitiæ fidei* (quam vocant *specialem*); adjunctus est *Tractatus de cathedræ Petri perpetua protectione et firmitate;* Louvain, 1562, in-8°; — *Tractatus pro invocatione sanctorum contra Joannem Mohemium. Præmittitur Confutatio erroris quo idem Mohemius cum Brentio asserit, Deum nihil nobis largiri intuitu orationum nostrarum;* Louvain, 1562, in-8°; 1564, in-12; — *De Schismaticis templis Judæorum;* Louvain, 1565, in-8°; — *Confutatio cujusdam hæreticæ nuper emissæ confessionis Teutonicæ;* Louvain, 1567, in-8°; — *Brevis et catholica Decalogi Explicatio;* Louvain, 1567, in-8°; — *Cathechismus Romanus;* Louvain, 1567, in-12; Anvers, Plantin, 1574 et 1611, in-8°; c'est un corps de théologie dogmatique et morale puisé avec discernement dans les écrits des SS. Pères et principalement dans saint Augustin. Henri Grævius en a élagué tout ce qui se rapprochait du baïanisme; — *Declaratio quod sumptio eucharistiæ sub unica panis specie neque Christi præcepto aut institutioni adversetur, neque minus fructuosa sit;* Louvain, 1565, in-8°; — *De Officio pii et christianæ pacis vere amantis viri, exsurgente aut vigente hæresi;* Anvers, 1566, in-8°; — *Explicatio Orationis Dominicæ;* Anvers, 1566, in-8°; — *Usuardi Martyrologium, cum notis Joannis Molani. Acced. Calendarium ecclesiasticum et Censura de quibusdam sanctorum historiis;* Louvain, 1568, in-8°; — *Explicatio Dominicæ Passionis;* Louvain, 1568, in-8°; — *In priorem B. Pauli, apostoli, ad Timothæum Epistolam Commentarius : In priorem B. Petri, Probatio corporalis præsentiæ corporis et sanguinis Dominici eucharistia;* Louvain, 1568, in-8°. A. L.

Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 226-228.

HESSELS ou ESTIUS VAN EST (*Guillaume*), théologien catholique néerlandais, né à Gorcum, en 1542, mort à Douai, en 1613. Il commença ses études à Utrecht, et les acheva à Louvain, où il fut reçu docteur. Son savoir et sa piété le firent appeler à Douai, où il fut à la fois professeur en théologie, supérieur du séminaire, prévôt de l'église de Saint-Pierre et chancelier de l'université. Les ouvrages qu'il a composés sur la théologie et sur l'histoire ecclésiastique sont remplis d'érudition; mais la ferveur religieuse l'entraîne trop loin, puisqu'il va jusqu'à faire l'apologie de l'assassinat politique. « Dans son *Histoire des Martyrs de Gorcum*, dit dom Chaudon, il comble d'éloges et il présente comme un rare modèle de piété l'infâme assassin de Guillaume Ier, Balthasar Gérard. (Le morceau sur cet assassin est le 6e chapitre du livre IV.) Il compare son supplice à celui de saint Jean de Nicomédie, qui obtint la palme du martyre, sous Dioclétien, pour avoir arraché un édit de l'empereur contre les chrétiens : il le loue de s'être préalablement armé du bouclier de la prière. » On a de Hessels : *Martyrum Edmundi Campiani;* Louvain, 1582, in-8°; — *Historia Martyrium Gorcomiensium;* Douai, 1603, in-4°; — *Martyrium Guilielmi Gaudani ac Cornelii Musii;* Douai, 1603, in-8°; — *Commentarii in IV libros Sententiarum Petri Lombardi, doctoris Parisiensis;* Douai, 1615, 2 vol. in-fol.; — *Annotationes in præcipua ac difficiliora S. Scripturæ loca;* Douai, 1621, in-fol.; — *Commentarius in omnes B. Pauli Epistolas;* Cologne, 1631, 2 vol. in-fol.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

HESSUS. *Voy.* EOBANUS.

HESTEAU (*Clovis* ou *Loys*, sieur DE NUISEMENT), littérateur français, né à Blois, vivait à Paris de 1584 à 1594. Il était secrétaire des chambres du roi Henri III et du duc d'Alençon. Il fut le disciple et l'ami de Daurat. On a de lui : une traduction de l'*Anthologie* grecque et latine en vers français, 1578; — *Œuvres poétiques*, dédiées à Monsieur; Paris, 1578, in-4°.

E. D—s.

Bernier, *Hist. de Blois.* — Rigoley de Juvigny, *Les Bibliothèques françaises*, etc., t. I, p. 157. — C. Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 174.

HESTYLIBIRY. *Voy.* HITTYLYSBIRY.

* **HÉSYCHIUS**, évêque de Salonina en Dalmatie, vivait au commencement du cinquième siècle. Il fut en rapport d'amitié avec saint Augustin et saint Jérôme, comme on le voit par les ouvrages de ces deux Pères de l'Église. Il nous reste de lui une *lettre*, qui a été insérée dans la correspondance de saint Augustin (n° CXCVIII de l'édit. des Bénédictins (1). Y.

Saint Augustin, *De Civit. Dei*, XX, 5; *Epist.*, CXCVII, CXCVIII, CXCIX, vol. II. — Schönemann, *Bibliot. Patrum Lat.*, vol. II, 14.

* **HÉSYCHIUS**, évêque égyptien, qui souffrit le martyre pendant la persécution de Dioclétien et de Galérien, vers 310 ou 311. Hody l'identifie avec un Hésychius qui revit la *Bible* des Septante, et dont la révision était généralement usitée en Égypte et dans les pays voisins, et Fabricius le regarde comme le même qu'Hésychius d'Alexandrie auteur du *Lexique*. Y.

Eusèbe, *Hist. Eccles.*, VIII, 13. — Saint Jérôme, *Præf. in Paralipom. et Præf. in quatuor Evang.* dans le vol I de ses *OEuvres*, édit. des Bénédict. — Hody, *De Biblior. Textibus original.*; Oxford, 1705, in-fol., p. 303.

HÉSYCHIUS *de Jérusalem*, écrivain ecclésiastique grec, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il naquit et fut élevé à Jérusalem. Il quitta ensuite sa ville natale pour mener au désert la vie d'un ermite. Il fut ordonné prêtre malgré lui, par le patriarche de Constantinople, et passa le reste de sa vie dans cette ville. La date de sa vie et son rang dans l'Église ont donné lieu à des discussions peu concluantes, et au delà des faits rapportés plus haut on ne sait rien de certain sur Hésychius. Cet écrivain jouit dans son temps d'une grande réputation, et il nous reste de lui beaucoup d'écrits, dont les principaux sont : *Libri septem :* l'original grec est perdu, mais il en existe une ancienne traduction latine publiée à Bâle, 1527, in-fol.; à Paris, 1581, in-8°, et réimprimée dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, vol. XII, p. 52; — Στιχηρὸν (ou Κεφάλαια) τῶν ιϐ' προφητῶν καὶ Ἡσαΐου (*Sticheron* (ou *Capita*) *in duodecim prophetas minores et Esaiam*), publié par David Hœschel avec l'*Isagoge* d'Adrien, Augsbourg, 1602, in-4°, et inséré dans les *Critici sacri*, Londres, 1660, vol. VIII, p. 26; — Ἀντιῤῥητικὰ ou Εὐτικά, publié avec les *Opuscula* de Marcus Eremita, Paris, 1563, in-8°, et réimprimé dans la *Bibliotheca veterum Patrum* de Fronton du Duc (Ducæus); Paris, 1624, in-fol., vol. I, p. 985. Une traduction latine de cet ouvrage a été insérée dans la *Bibliotheca Patrum* (vol. XII, p. 194), sous le titre de *Ad Theodulum Sermo compendiosus animæ perutilis de Temperantia et Virtute, quæ dicuntur* ἀντιῤῥητικὰ καὶ εὐκτικά, *hoc est de ratione reluctandi ac precandi;* — *Homiliæ de sancta Maria deipara*, publiées par F. du Duc, dans la *Biblioth. veterum Patrum*, vol. II, p. 417; — Τὸ εἰς τὸν ἅγιον Ἀνδρέαν ἐγκώμιον, *Oratio demonstrativa in S. Andream Apostolum :* une traduction latine de ce traité a été insérée dans la *Bibliotheca Patrum*, vol. XII, p. 188; — *De Resurrectione Domini nostri Christi*, et *De Hora tertia et sexta quibus Dominus fuisse crucifixus dicitur*, dans le *Novum Auctarium* de Combefis; — Εἰς Ἰάκωϐον τὸν ἀδελφὸν τοῦ κυρίου καὶ Δαϐὶδ τὸν Θεοπάτορα, dont on trouve des extraits dans la *Bibliothèque* de Photius, *cod.* 275; — Μαρτύριον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μάρτυρος τοῦ Χριστοῦ Λογγίνου τοῦ ἑκατοντάρχου, dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, *Mars*, vol. II, dans l'*Appendice*, p. 736; — Ἡ Εὐαγγελικὴ συμφωνία, dans le *Novum Auct.* de Combefis, vol. I, p. 773; un abrégé de cet ouvrage a été inséré dans les *Eccles. Græc. Monum.* de Cotelier, t. III, p. 1, sous le titre de Συναγωγὴ ἀποριῶν καὶ ἐπιλύσεων ἐκλεγεῖσα ἐν ἐπιτομῇ ἐκ τῆς Εὐαγγελικῆς συμφωνίας. Parmi les ouvrages aujourd'hui perdus, on regrette surtout son *Histoire ecclésiastique*, citée par la *Chronique Paschale* (p. 371, édit. de Paris) (1). Y.

Photius, *Bibl.* — Théophanes, *Chronog.*, vol. I, p. 71, 79, édit. de Paris. — *Menologia Græca, jussu imp. Basil. edit.* (*ad Mart.* XXVIII), P. III, p. 33. — Cave, *Hist. liter.* — Tillemont, *Mémoires ecclésiast.*, vol. XIV, p. 227.

HÉSYCHIUS *de Milet*, biographe grec, vivait dans le sixième siècle. Les anciens lui donnent presque toujours le surnom d'*Illustre* (ὁ Ἰλλούστριος, Illustris), sans doute à cause de l'emploi qu'il occupait. Il naquit à Milet, et vécut sous les empereurs Anastase Ier, Justin Ier, Justinien Ier. On ne sait rien de sa vie, excepté qu'il perdit son fils, nommé Jean, et que cette perte l'empêcha de continuer son histoire du règne de Justinien. On a de lui : Περὶ τῶν ἐν παιδείᾳ λαμψάντων (Sur ceux qui se sont distingués par leur savoir) : cet ouvrage, que l'on trouve aussi cité sous les titres Πίναξ τῶν ἐν παιδείᾳ ὀνομαστῶν, et de Ὀνοματολόγος, est fait sur le même plan que les *Vies des Philosophes* de Diogène Laerce; mais il n'en est pas, comme on l'a dit, un simple abrégé. Il fut publié pour la première fois avec une traduction d'Hadrianus Junius; Anvers, 1572, in-8°. L'excellente édition de Meursius dans ses *Hesychii Opuscula*, Leyde, 1613, in-8°, n'a été surpassée que par celle de J. Conrad Orelli, Leipzig, 1820, in-8°. Hésychius avait encore composé un grand ouvrage historique, que Photius cite sous le titre de Βιϐλίον ἱστορικὸν ὡς ἐν συνόψει κοσμικῆς ἱστορίας, et que Suidas appelle simplement Χρονικὴ ἱστορία, et Constantin Porphyrogénète Χρονικά. Suivant Photius cette histoire comprenait une période de 1920 ans depuis

(1) Plusieurs autres Hésychius vivaient vers la même époque, et sont mentionnés dans Libanius et dans saint Jérôme : *Consult.* Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 547, et Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography.*

(1) Cette *Histoire ecclésiastique* a été aussi attribuée à un Hésychius de Constantinople, écrivain d'une date inconnue, dont Photius, *Cod.* 51, cite un traité sur le serpent d'airain (Εἰς χαλκοῦν ὄφιν λογοι δ').

le règne de Bélus, fondateur de l'empire assyrien, jusqu'à la mort de l'empereur byzantin Anastase Ier, en 518, et se divisait en six époques, savoir : avant la guerre de Troie; depuis la prise de Troie jusqu'à la fondation de Rome; depuis la fondation de Rome jusqu'à l'abolition de la royauté et l'établissement du consulat, dans la 68e olympiade; depuis l'établissement du consulat jusqu'à la domination (μοναρχία) de Jules César, dans la 182e olympiade; depuis la domination de César jusqu'à ce que Byzance devint la capitale de l'empire, dans la 277e olymp.; depuis cette dernière époque jusqu'à la mort d'Anastase. Cet ouvrage n'existe plus; mais on croit que le Πάτρια Κωνσταντινουπόλεως, publié par Meursius dans ses *Hesychii Opuscula*, faisait partie du sixième livre. Hésychius avait aussi entrepris une histoire du règne de Justin et des premières années de celui de Justinien; une affliction domestique l'empêcha de la terminer. D'après Photius le style historique d'Hésychius est concis, son langage bien choisi et expressif, ses sentences sont bien disposées, ses figures vives et exactes (1). Y.

Photius, *Bibliotheca*, cod. 69. — Constantin Porphyrogénète, *De Themat.*, l. I, th. 2; II, th. 8. — Suidas, au mot Ἡσύχιος Μιλήσιος. — Tzetzès, *Chil.*, III, 877. — Cave, *Histor. lit.* — Thorschmid, *De Hesychio Milesio Illustri christiano Commentatio*, dans l'édition d'Orelli.

HÉSYCHIUS (Ἡσύχιος), grammairien alexandrin, d'une époque incertaine. On a sous son nom un grand dictionnaire grec, mais on ne connaît absolument rien de son histoire personnelle. Le dictionnaire est précédé d'une lettre adressée par Hésychius à un de ses amis, Eulogius, aussi inconnu que lui-même. L'auteur, dans cette lettre, explique le plan et l'arrangement de son ouvrage. Il a pris pour base, dit-il, le lexique étendu de Diogenianus, et s'est aussi aidé des ouvrages lexicographiques d'Aristarque, d'Appien, d'Héliodore; enfin, il assure qu'il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de soin et de diligence. Walckenaër éleva le premier contre l'authenticité de cette lettre des doutes qui n'ont pas prévalu. On regarde comme probable qu'Hésychius était païen, et qu'il vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Si l'on admet cette opinion, soutenue par Alberti et Welcker, il faut admettre aussi que le dictionnaire d'Hésychius a été largement interpolé, et qu'on y a introduit, après coup, un grand nombre de gloses chrétiennes et de renvois aux Pères de l'Église, saint Épiphane et autres. D'après ces mentions d'écrivains ecclésiastiques, Fabricius identifiait l'auteur du lexique avec un Hésychius chrétien, traducteur de la *Bible*, et qui vivait dans le troisième siècle avant J.-C.; mais il n'apporta que des preuves bien faibles à l'appui de ce sentiment, aujourd'hui abandonné. Sans rien affirmer au sujet de la personne d'Hésychius, on peut accepter les assertions de la lettre qui sert de préface. Sous sa forme actuelle le *Lexique* d'Hésychius contient, sans compter les locutions chrétiennes (*glossæ sacræ*), de nombreuses interprétations; il n'en est pas moins d'un très-grand prix pour la connaissance de l'antiquité. On y trouve une multitude de renseignements historiques et de particularités philologiques empruntés à des ouvrages, maintenant perdus, d'anciens grammairiens. Il est vrai que ces précieux détails, au lieu d'être arrangés systématiquement, sont un peu accumulés au hasard. Peut-être aussi le désordre que l'on remarque dans certaines parties du *Lexique* d'Hésychius est-il le fait des interpolateurs? Selon quelques critiques, l'ouvrage primitif fut rédigé par Pamphile d'Alexandrie, dans le premier siècle après J.-C.; Diogénianius en fit un abrégé un siècle plus tard, et enfin Hésychius donne à cet ouvrage la forme qu'il garde aujourd'hui. Ces conjectures peuvent être fondées, mais on ne saurait rien affirmer à ce sujet sinon que le *Lexique* d'Hésychius a été interpolé. On ne connaît jusqu'à présent de cet ouvrage qu'un seul manuscrit, qui est à la bibliothèque de Venise (1), et d'après lequel Musurus publia l'édition *princeps;* Venise, 1514, in-fol. Mais outre que Musurus ne lut pas toujours bien le manuscrit, il se permit dans le texte beaucoup d'additions et d'altérations arbitraires. Son édition fut suivie de celles de Florence, 1520, in-fol.; de Haguenau, 1521; et de Leyde (et Amsterdam), 1686, in-4°, dans laquelle C. Schrevelius améliora et expliqua le texte. Mais la meilleure édition critique, avec un commentaire étendu, est celle de J. Alberti, achevée après la mort d'Alberti par Ruhnken; Leyde, 1746-1766, 2 vol. in-fol. Il faut joindre à cette édition le travail du Danois Schow, qui étudia le manuscrit de Venise, en déchiffra les abréviations, et le conféra avec l'édition d'Alberti. Cet indispensable supplément parut sous le titre de : *Hesychii Lexicon, ex cod. ms. bibliothecæ S. Marci restitutum et ab omnibus Musuri correctionibus repurgatum;* Leipzig, 1792, in-8°. Les mots tirés des saintes Écritures, *glossæ sacræ*, épars dans le lexique d'Hésychius, ont été rassemblés et publiés séparément par Ernesti; Leipzig, 1785, in-8°. Y.

Préfaces d'Alberti et de Ruhnken, dans l'edit. d'Alberti, t. I et II. — Sallier, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-lettres*, t. V, p. 205. — C.-F. Ranke, *De Lexici Hesychiani vera origine et genuina forma Commentatio;* Leipzig et Quedlinburg, 1831, in-8°. — Pear-

(1) Codinus, dans ses Περὶ τῶν Πατρίων Κωνσταντινουπόλεως (p. 9, édit. de Paris), cite un Hésychius *le Tachygraphe* (ὁ Ταχυγράφος), contemporain de Constantin le Grand, et ne pouvant par conséquent être le même que Hésychius de Milet.

(1) Cependant M. Kopitar, dans un écrit fort curieux : *Hesychii Glossographi discipulus et ἐπιγλωσσίστης Russus*, Vienne, 1839, assure que cette pénurie n'est qu'apparente. Il existe, dit ce linguiste, dans beaucoup de bibliothèques de l'Europe des manuscrits inédits du Glossaire de saint Cyrille d'Alexandrie, très-différents de celui que H. Estienne et le P. Labbe ont mis au jour, et dans lesquels le Glossaire d'Hésychius est généralement reproduit.

son, *Adversaria hesychiana;* Oxford, 1844, 2 vol. in-8°, publiés par Guiford, d'après les manuscrits conservés à la bibliothèque du collége de La Trinité à Cambridge. — Hand, article dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber. — Pauly, *Real Encyclopædie der classischen Altherthumswissenschaft*, t. III, p. 1279. — Schœll, *Histoire de la Littérature grecque*, t. VI, p. 281. — Un grand nombre d'érudits ont consacré à Hésychius des travaux dispersés dans des journaux littéraires, tels que les *Miscellaneæ Observationes*, le *Classical Journal*, etc.; on en trouvera l'indication dans Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. II, p. 403; et parmi ces travaux il faut distinguer ceux de Welcker, dans le *Rheinisches Museum*, 1834, p. 269 et 411.

HETHOUM Ier (*Hayto* ou *Haito* des Latins), roi arménien de Cilicie, de la dynastie des Rhoupéniens, mort le 12 décembre 1271. Son père, Constantin, seigneur de Pardzerpert, qui avait été régent durant la minorité d'Isabelle ou Zabloun, fille unique du roi Léon II, se révolta en 1223 contre cette princesse, qui venait de perdre son premier mari, Philippe, fils de Bohémond IV d'Antioche, et ne lui accorda la paix que lorsqu'elle consentit à donner sa main à Hethoum, en 1224. Le nouveau roi laissa l'exercice du pouvoir à Constantin, dont l'administration fut prospère. En 1228, il se joignit à la ligue des princes d'Asie Mineure, qui mirent un terme aux conquêtes de Djelal-ed-Din Mankberni, schah de Kharizim. En 1242 il fut attaqué par les Mongols, contre lesquels il avait fait alliance avec Gheïats-ed-Din, sultan d'Iconium. La mère et la sœur de ce dernier s'étaient réfugiées dans ses États; il fut contraint de les livrer aux Mongols, pour obtenir la paix (1244). Gheïats-ed-Din, irrité de cette espèce de trahison, favorisa la révolte du prince de Lampron, Constantin, oncle et vassal de Hethoum. Malgré cet appui, le rebelle fut vaincu et assiégé dans Lampron, où il mourut, en 1245. A l'avénement de Kouyouk, grand-khan des Mongols, Hethoum chargea son frère Sempad d'aller présenter ses hommages à ce prince et de demander la restitution de plusieurs places qui avaient été conquises par le sultan d'Iconium. Il reçut pleine satisfaction. Plus tard, en 1254, il se rendit lui-même à Almaligh, auprès de Mangou, successeur de Kouyouk. Le suzerain diminua le tribut que payaient les Arméniens, et exempta d'impôts les églises et les monastères. Hethoum rentra dans sa capitale le 5 juin 1255, près d'un an et demi après son départ. Attaqué par le sultan d'Iconium, qui voyait d'un mauvais œil son alliance avec les Mongols, il le repoussa, et lui prit les villes de Marasch et de Behesni. Vers la même époque il secourut contre les Mamelouks d'Égypte la ville d'Antioche et le comte de Tripoli. Les troupes auxiliaires qu'il fournit à Houlagou, pour les campagnes contre les Mamelouks, en 1259 et 1260, contribuèrent beaucoup à la prise des villes d'Alep et de Damas. Lorsque les Mongols eurent évacué la Syrie, le roi de Cilicie soutint seul le poids de la guerre. Son royaume fut envahi par le sultan Bibars. Tandis qu'il allait solliciter la protection d'Abaga, successeur d'Houlagou, son armée fut battue à Sarovanti-Khar, où périt Théodore, l'un de ses fils, et où fut fait prisonnier Léon (depuis Léon III), son autre fils. Les musulmans ravagèrent la Cilicie, et incendièrent Sis, capitale du royaume; ils se retirèrent, emmenant, dit-on, quarante mille captifs. Hethoum rentra dans son royaume à la tête d'une armée de Tartares indisciplinés, qui firent autant de mal que l'ennemi. Il demanda alors des secours au pape, qui fit prêcher en sa faveur une croisade, qui n'eut pas lieu. Léon était rentré dans sa patrie, après avoir conclu un traité avec le sultan des Mamelouks en 1268. Hethoum, fatigué des charges de la royauté, se démit de la couronne en faveur de son fils, avec l'autorisation de son suzerain l'ilkhan de Perse. Il se retira dans un couvent de l'ordre des Prémontrés, et se fit moine sous le nom de *Macaire*. Il mourut peu après, et fut enterré au monastère de Dirazarg. E. BEAUVOIS.

Vahram, *Chronicle of the Armenian Kingdom in Cilicia*, trad. par Neumann; Londres, 1831, p. 47-53. — *Vie de Hethoum*, par un religieux prémontré, publiée en 1609, et réimprimée dans *Ordinis Præmonstratensis Chronicon* de Aubert le Mire; Cologne, 1613, in-8°. — Hethoum, *Hist. orient.*, ch. 23, 28, 33. — Guiragos Candzaguetsi, *Voy. de Hethoum*, dans le *Journal Asiat.*, 1833, II. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III. — Jean Lepaige, *Biblioth. Præmonstratensis*, p. 586. — Reinaud, *Hist. des Guerres des Croisades sous le règne de Bibars;* dans le *Journal Asiat.*, 1827, II, 65. — De Hammer, *Geschichte der Ilchane*.

HETHOUM II, roi arménien de Cilicie, petit-fils du précédent, fut mis à mort à Anazarbe, en 1308. Fils de Léon III, après la mort duquel il fut appelé au trône en 1289, il n'accepta qu'à regret des fonctions qui l'empêchaient de se livrer exclusivement aux exercices de piété. Il ne voulut jamais se marier. Ayant reçu du pape Nicolas IV une profession de foi, à laquelle refusa de souscrire le patriarche Constantin II, il fit déposer ce dernier, et lui donna pour successeur Étienne IV, qui convoqua un concile à Sis, en 1292. Il y fut établi que les Arméniens célébreraient la fête de Pâques le même jour que l'Église romaine. Les docteurs de la grande Arménie, qui étaient indépendants du roi de Cilicie, ne se soumirent pas à ce décret. Attaqué par Mélik-al-Aschraf, sultan d'Égypte, en 1292, Hethoum implora le secours du pape et d'Arghoun, ilkhan des Mongols de Perse. Mais il fut abandonné à ses propres forces. La ville de Hromgla, sa capitale, fut prise en 1293, et le patriarche Étienne IV emmené en captivité avec un grand nombre de chrétiens. Quelques années plus tard, le sultan échangea les captifs contre une ville que les Arméniens lui avaient enlevée. Hethoum ayant mis fin au schisme qui existait entre le patriarche de Sis et celui d'Aghthamar, céda le trône à son frère Théodore III, en 1293, et se retira dans un monastère de frères mineurs de Saint-François. Son frère et ses sujets continuèrent néanmoins à le regarder comme roi, et Théodore le persuada de remonter sur le trône, en 1296. Quelques seigneurs, mécontents de son rétablissement, se révoltèrent, sous la conduite de Hethoum de Go-

rigos et de son frère Oschin. Mais les uns furent punis et les autres n'obtinrent une aministie que par la médiation du patriarche Grégoire VII. Hethoum étant allé trouver son suzerain Ghazan, ilkhan de Perse, le pria de faire cesser les persécutions que les musulmans exerçaient contre les chrétiens. Il fut fait justice à sa demande. Plus tard il se rendit, avec son frère Théodore, à Constantinople auprès de l'empereur Andronic II Paléologue, dont le fils Michel avait épousé une de leurs sœurs. Durant son absence, son frère Sempad, à qui il avait confié la régence, fut proclamé roi par plusieurs membres de la famille royale et par la plupart des seigneurs, couronné par le patriarche Grégoire VII, et confirmé par Ghazan, qui lui donna en mariage une de ses sœurs. Les deux frères furent expulsés lors de leur retour, en 1297. Ils allaient plaider leur cause auprès de Ghazan, lorsqu'ils tombèrent entre les mains de Sempad, qui fit mettre à mort Théodore et priva Hethoum de la vue et de la liberté. Indigné de ces cruautés, Constantin, frère des victimes ainsi que du meurtrier, prit les armes en 1298, détrôna Sempad, qu'il fit jeter en prison, et se fit proclamer roi. Hethoum, qui avait été mis en liberté, recouvra la vue en 1299. Le peuple, qui regardait cet événement comme un miracle, replaça la couronne sur la tête de son ancien roi. Constantin et Sempad, s'étant révoltés de nouveau, furent faits prisonniers par trahison et conduits à Constantinople, où ils moururent en captivité. Les guerres civiles étaient à peine éteintes que le royaume fut envahi, en 1301, par Sousamisch, émir de Damas, qui en 1302 fut vaincu et fait prisonnier. En 1304 le sultan mamelouk Nassir, commit d'affreux ravages en Cilicie. Hethoum ayant fait, avec les Mongols, une expédition en Syrie, et plus tard expulsé l'ennemi de ses États, abdiqua, en 1305, en faveur de Léon IV, fils de Théodore. Il conserva le titre de grand baron et de père du roi; et comme son successeur était fort jeune, il continua à gouverner du fond du monastère où il s'était retiré. En 1307 il assista au concile de Sis, qui décréta la réforme des cérémonies ecclésiastiques. Le zèle inopportun qu'il mit à faire exécuter les décisions du concile le rendit impopulaire, ainsi que son neveu. Accusés par les grands, ces deux princes furent appelés à Adana, devant Bilarghou, général mongol, qui les fit périr. Oschin, frère d'Hethoum, monta alors sur le trône. On a de Hethoum une pièce de vers qui contient des détails sur la religion et les mœurs du temps, et qui a été imprimée dans diverses éditions de la Bible, à Amsterdam en 1666, à Constantinople en 1705, à Venise en 1733. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. III. — Suklas Somal, *Quadro della Storia letteraria d'Armenia*, 122-126. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin, t. XIX, 376. — De Hammer, *Geschichte der Ilchane*.

HETHOUM, prince arménien, vivait au treizième siècle. Il était frère du célèbre Nerses Lampronetsi, et fils d'Oschin, prince de Lampron, qui avait été élevé à la dignité de sébaste par son suzerain l'empereur d'Orient. Il succéda à son père en 1169. Nommé gouverneur de Tarse par Manuel Comnène, il fit la guerre aux rois arméniens de Cilicie, qui refusaient de rendre hommage à l'empereur grec, et fut assiégé, dans la ville de Lampron, par Rhoupen II, en 1183. Son allié Bohémond, prince d'Antioche, s'étant saisi, par trahison, de la personne du prince assiégeant, Hethoum fut serré de plus près par l'armée cilicienne. Il n'obtint la paix qu'après avoir fait mettre le roi en liberté et lui avoir rendu hommage. En 1202, il se révolta avec plusieurs barons, mais il fut fait prisonnier avec ses deux fils par Léon II, et mourut en captivité. Son petit-fils Oschin recouvra en 1277 la forteresse d'Asgourha, et fut nommé maréchal du royaume de Cilicie, sous le règne de Léon III. E. B.

Vahram, *Chron. of the Armenian Kingdom in Cilicia*. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III.

HETHOUM ou *Haiton*, prince de Gorigos (Cilicie) et historien arménien, mort à Poitiers, au commencement du quatorzième siècle. Il fut, avec son frère Oschin, le fauteur de la ligue formée en 1295 contre le roi Hethoum II. Après s'être réconcilié avec ce dernier, il le servit fidèlement, et l'aida, en 1305, à expulser d'Égypte les Mamelouks, qui avaient envahi la Cilicie. L'année suivante, s'étant démis de son fief, avec le consentement de son suzerain et de sa famille, il se retira dans un monastère de l'ordre des Prémontrés, à Episcopia, dans l'île de Chypre. Il passa ensuite à Rome, puis à Avignon, auprès du pape Clément V, qui le nomma supérieur d'un couvent de Prémontrés à Poitiers. On a de lui : *Histoire merveilleuse du Grand-Khan*, écrite en français sous sa dictée, par Nicolas Falconi, qui, en 1307, la traduisit en latin par ordre de Clément V. Cette traduction, connue sous le titre de *De Tartaris*, ou de *Liber historiarum partium Orientis*, fut publiée à Haguenau, 1529, in-4°, et dans les recueils suivants : *Novus Orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum*, édité par S. Grynæus, Bâle, 1532, 1537, 1555, in-fol.; dans la partie II de *Chronica Hierosolymitana*, éditée par R. Reineccius, Helmstædt, 1585, in-4°, et à la suite de l'édition de Marco Paolo par And. Müller, Berlin, 1671, in-4°. Le bénédictin Jean de Longdit en fit une traduction française, en 1351, qui fut publiée à Paris, 1529, in-fol.; dans le tome II du *Recueil des Voyages curieux*, de Pierre van der Da, Leyde, 1729, in-4°; et dans le t. II de celui de Bergeron, La Haye, 1735, gr. in-4°. Aucher en a donné une traduction arménienne; Venise, 1842, in-8°. L'histoire du Grand-Khan, c'est-à-dire de Gengiskhan et de ses successeurs, est précédée d'une brève description des différents royaumes de l'Asie et suivie de considérations sur l'état de l'islamisme, sur la prédication d'une nouvelle croisade et sur les précautions à prendre pour lui donner une heureuse issue. Elle est inté-

ressante et fidèle, mais les noms propres y sont transcrits peu correctement. On a encore de Hethoum une *Chronique*, en arménien, qui commence en 1076 et s'arrête au temps où vivait l'auteur. Cet ouvrage est inédit. E. BEAUVOIS.

Hethoum, *Hist. du Grand-Khan.* — Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, préf. et t. III. — Jean Lepaige, *Biblioth. Præmonstratensis*, p. 306, 588. — J. Alb. Fabricius, *Biblioth. Latina*, art. Aithonus. — Sukias Somal, *Quadro della Storia litter. d'Armenia.*

***HETSCH** (*Philippe-Frédéric* DE), peintre allemand, né à Stuttgard, en 1758, mort en 1838. Il fit ses premières études dans la fameuse Carlsschule fondée par le duc de Weimar, et où Schiller avait été élevé. Plus tard Hetsch, étant devenu pensionnaire du duc, fut envoyé à Rome. Gœthe, dans son *Winkelmann*, lui reconnaît un grand talent. A son retour d'Italie, Hetsch fut nommé professeur et peintre de la cour, à Stuttgard, et en 1798 directeur de la galerie royale. En 1808 il fit un séjour à Paris. Il appartenait à l'école classique d'inspiration italienne. Ses principaux tableaux sont : *La Générosité couronnant le Génie;* — Le portrait équestre du prince *Louis-Eugène de Wurtemberg;* — *Pâris et Hélène*, gravé par Freudhof; — *La Mort de Papirius*, gravé par Leybold; — *Départ de Régulus*, pour lequel le peintre reçut du roi une tabatière d'or et deux cents ducats; — *Marius sur les ruines de Carthage.* La plupart de ses toiles sont au château royal de Stuttgard. W. R.

Nagler, *Künstler-Lexic.*

****HETSCH** (*Gustave-Frédéric*), fils du précédent, artiste allemand établi en Danemark, est né à Stuttgard, le 28 septembre 1788. Après avoir étudié l'architecture à Paris et à Rome, il se rendit, en 1815, à Copenhague, où il fut nommé professeur à l'Académie des Beaux-Arts (1822) et maître de dessin à l'Institut Polytechnique (1829). Il a construit plusieurs édifices religieux. Il est membre des académies des beaux-arts de Stockholm et de Munich. On a de lui : *Fortegninger for Haandværkere* (Modèles pour les Artisans); Copenhague, 1839-1843, 72 planches, gr. in-folio, avec texte; — *Om Tegneundervisning* (Sur l'Enseignement du Dessin); ib., 1824; 4e édit., 1847, in-8°; — *Veiledning til Perspectivens Studium* (Guide pour l'étude de la perspective); ib., 1839; 1851; trad. en allemand, ib., 1840; et plusieurs traités élémentaires. E. B.

Dansk Pantheon, livr. 24, 1844. — *Dansk Konv.-Lex.*, t. V. — Erslew, *Forf.-Lex.*

***HETTI**, archevêque de Trèves, mort en 847. Il était frère de Warentrude, abbesse de Palz, et de Grimoald, abbé de Saint-Gall. Élevé sur le siége de Trèves en 814, il paraît dans les titres de son église en 816, et siége dans les conciles d'Aix-la-Chapelle en 819, de Thionville en 821 et 835, de Mayence en 829 et 834. Hetti ne fut pas un moindre personnage à la cour de Louis le Débonnaire qu'au gouvernail de l'église de Trèves. On le voit parmi les prélats auxquels Florus dédia son livre contre Amalaire de Lyon. Cependant, on n'a de lui que deux lettres, adressées à Frotaire, évêque de Toul. La plus importante, qui est de l'année 817, est un monitoire ayant pour objet d'annoncer à tous les vassaux de l'empire la révolte de Bernard, roi d'Italie, et de leur enjoindre de mettre tous leurs contingents sur le pied de guerre. Hetti envoyait cette lettre à Frotaire, comme ambassadeur ou préfet, *legatus*, de Louis le Débonnaire, l'évêché de Toul faisant partie de sa préfecture, *in legatione nostra.* Cette lettre, plusieurs fois imprimée, se trouve notamment dans le tome XIII du *Gallia Christiana*, instr., col. 306. B. H.

Gallia Christ., t. XIII, col. 390. — *Hist. littér. de la France*, t. V, p. 55.

***HETZBOLD** *de Weissensée*, minnesinger du treizième siècle. Weissensée est situé en Thuringe, près d'Erfurt. Un seigneur Wilhelm de Weissensée est cité dans une charte de 1297; quant à Hetzbold, qui certainement appartenait à la même famille, nous ne trouvons son nom que dans le manuscrit Manesse, qui nous donne en même temps son portrait et ses armoiries; il y est représenté à la chasse, venant de tuer un sanglier, et a pour armes un champ d'azur parsemé d'étoiles, et traversé diagonalement de droite à gauche par deux bandes de sable. A défaut de renseignements sur la date de sa naissance et de sa mort, ses poésies prouvent qu'il a dû vivre à l'époque où les chants des minnesingers atteignirent leur plus haute perfection; elles sont comparables, au moins pour la forme, à celles des Wolfram et des Walther. La versification en est à la fois facile et savante, et le rhythme en est merveilleusement approprié au sujet. Elles sont écrites dans le dialecte de la Thuringe. A. PEY.

Hagen, *Minnesinger.* — Docen, *Museum für Altdeutsche Lit. und Kunst.*

HETZEL ou **HEZEL** (*Jean-Guillaume-Frédéric*), orientaliste et théologien allemand, né le 16 mai 1754, à Kœnigsberg, en Franconie, mort le 1er février 1829. Fils d'un ministre protestant, il reçut ses premières leçons de son père, et étudia ensuite trois ans aux universités de Wittemberg et de Iéna. En 1787 il fut nommé professeur de langues orientales à Giessen, et en 1800 conservateur de la bibliothèque de l'université de cette ville. L'année suivante le gouvernement russe lui offrit la chaire de littérature orientale à l'université de Dorpat, qu'il occupa jusqu'en 1820. On lui doit : *Ausführliche hebraeische Sprachlehre* (Grammaire détaillée de la Langue Hébraïque); Halle, 1777, in-8°; — *Anweisung zum Hebræischen bei Ermangelung alles mündlichen Unterrichts* (Manière d'apprendre l'Hébreu sans professeur); Weimar, 1781; — plusieurs autres *Grammaires de la Langue Hébraïque;* Lemgo, 1781; Detmold, 1787; Giessen, 1789; Dorpat, 1804; — *Nominalformenlehre der hebræischen Sprache* (Forma-

tion des noms de la Langue Hébraïque); Halle, 1793, in-8°; — *Institutio Philologi Hebræi;* Halle, 1793, in-8°; — *Palæographische Fragmente* (Fragments paléographiques); Berlin, 1816; — *Geschichte der hebræischen Literatur* (Histoire de la Littérature Hébraïque); Halle, 1776; — *Anweisung zum Chaldæischen bei Ermangelung alles muendlichen Unterrichts* (Instruction pour l'étude du Chaldéen sans maître); Lemgo, 1787, in-8°; — *Syrische Sprachlehre* (Grammaire Syriaque); ibid., 1788, in-8°; — *Arabische Grammatik nebst einer kurzen arabischen Chrestomathie* (Grammaire Arabe et petite Chrestomathie Arabe); Iéna, 1776, in-8°; — *Anweisung zur arabischen Sprache bei Ermangelung alles mündlichen Unterrichts* (Instruction pour l'Étude de la Langue Arabe sans maître); Leipzig, 1784-1785, 2 vol. in-8°; — *Die Bibel, Altes und Neues Testament mit vollstændig erklærenden Bemerkungen* (Les Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des notes explicatives); Lemgo, 1780-1791, 10 vol.; — *Dialogen zur Erlæuterung der Bibel* (Dialogues pour servir de commentaires à la Bible); Leipzig, 1785; — *Die Bibel in ihrer wahren Gestalt* (La Bible dans sa véritable forme); Halle, 1786; — deux traductions du *Nouveau Testament*, avec notes explicatives; Dorpat et Leipzig, 1800-1809; — *Neuer Versuch ueber den Brief an die Hebræer* (Nouvel Essai sur l'*Épître aux Hébreux*); Leipzig, 1795, in-8°; — *Biblisches Reallexicon* (Dictionnaire terminologique de la Bible); Leipzig, 1783-1785, 3 vol. gr. in-8°; — *Geist der Philosophie und Sprache der alten Welt* (L'Esprit de la Philosophie et du langage du monde ancien); Lubeck, 1794, in-8°. Dr L.

Eichhorn, *Bibliothek der biblischen Literatur*, 8e vol., p. 1022, suiv. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.*

HEUBNER (*Henri-Leonhard*), théologien allemand, né à Lauterbach (Saxe), le 2 juin 1780, mort le 12 février 1853. Il fit ses études au collége de Schulpforta et à l'université de Wittemberg, entra dans la carrière de l'enseignement, et devint en 1811 professeur de théologie. Lors de la fondation du séminaire de Wittemberg (1817), il fut chargé de la direction de cet établissement. On a de lui : *Interpretatio Miraculorum Novi Testamenti historico-grammatica;* Wittemberg, 1807; — *Biblische Real- und Verbal-Handconcordanz* (Concordance biblique, faite d'après l'ouvrage de Büchner); Halle, 1837-1840; 7e édition, 1844; — *Kirchenpostille* (Recueil de Sermons); Halle, 1854, 2 vol.; — *Predigten* (Sermons); Berlin, 1847; Magdebourg, 1851; — *Praktische Erklærung des Neuen Testaments* (Commentaires pratiques du Nouveau Testament); Potsdam, 1855; — *Katechismus-Predigten* (Sermons de catéchisme); Halle, 1853. R. L.

Conv.-Lex., avec additions.

HEUDON (*Jean*), écrivain dramatique français, né à Paris. On manque de détails sur sa vie; il figure dans l'histoire de l'ancien théâtre français comme auteur de deux tragédies imprimées à Rouen, *Pyrrhe* en 1598, et *Saint Clouaud* en 1599. Dans cette dernière, Childebert et Clotaire égorgent leurs neveux sur la scène. *Pyrrhe* offre le même sujet que l'*Andromaque* de Racine; mais il n'y a pas la plus légère ombre de ressemblance entre le style des deux poëtes, ainsi qu'on peut en juger par les imprécations que l'un d'eux met dans la bouche d'Hermione :

Qui me tient maintenant de te crever les yeux?
De rompre poil à poil ta barbe et tes cheveux?
De t'arracher le cœur et ta cervelle espandre?

Les tragédies d'Heudon furent cependant réimprimées en 1620. G. B.

Bibliothèque du Théâtre français, t. I, p. 320. — *Catalogue de la biblioth. de M. de Soleinne*, t. I, p. 181.

HEUMANN (*Christophe-Auguste*), polygraphe allemand, né le 3 août 1681, à Altstædt (duché de Weimar), mort le 1er mai 1764. Il étudia la théologie et la philosophie à Iéna, parcourut en 1705 l'Allemagne et la Hollande, devint en 1717 inspecteur du collége de Gœttingue, et en 1734 professeur de théologie à l'université de cette ville. On a de lui : *De Anonymis et Pseudonymis;* Iéna, 1711, in-8°; inséré avec adjonctions dans la *Bibliotheca Anonymorum* de Mylius; — *Parerga critica;* Iéna, 1712, in-8° : cet ouvrage contient une dissertation *De Arte critica*, et des corrections de beaucoup de passages d'auteurs anciens; — *Vita Ern. Stockmanni;* Eisenach, 1712, in-fol.; — *Der politische Philosophus, das ist Anweisung zur Klugheit im gemeinem Leben* (Le Philosophe politique, c'est-à-dire Avis pour se diriger avec prudence dans la vie ordinaire); Francfort, 1714 et 1724, in-8°; — *Lutherus apocalypticus, hoc est historia ecclesiastica ex Johannea Apocalypsi eruta;* Eisenach, 1714, in-8°; Hanovre, 1717, in-8°; — *Acta Philosophorum;* Halle, 1715-1727, 3 vol. in-8°; — *Conspectus Reipublicæ litterariæ, seu via ad historiam litterariam;* Hanovre, 1718, 1726, 1735, 1740, 1746, 1753, 1763, 1791, in-8°. Ce résumé succinct de l'histoire littéraire était, lorsqu'il parut, le premier essai d'un tableau complet du développement de l'esprit humain; aujourd'hui il n'a plus de valeur; — *Pœcile;* Halle, 1721-1731, 3 vol. in-8°; recueil de dissertations sur les sujets les plus divers; — *Primitiæ Gœttingenses academicæ;* Hanovre, 1738, in-4°; — *Sylloge dissertationum;* Gœttingue, 1743-1750, in-8°, 4 parties formant un volume, suivies de la *Nova Sylloge Dissertationum;* Rostock et Wismar, 1752-1754, 2 parties in-8°, recueil de dissertations concernant surtout la théologie et l'histoire ecclésiastique; — *Deutsche Uebersetzung des Neuen Testaments;* Hanovre, 1748-

1750, in-8°. Heumann, n'ayant pas cherché à rendre le sens littéral, s'est souvent trompé dans les interprétations qu'il a intercalées dans sa paraphrase; — *Erklärung des Neuen Testaments* (Explication du Nouveau Testament); Hanovre, 1750-1763, 12 parties in-8°, traduit en hollandais; ouvrage qui contient des interprétations heureuses à côté de beaucoup d'erreurs et de paradoxes; — *De Prudentia christiana;* 1761-1763, 12 parties in-8°; — *Erweis dass die Lehre der reformiten Kirche von dem heiligen Abendmal die wahre sei* (Preuve de ce que la doctrine de l'Église réformée sur la Cène est la vraie); Eisleben, 1764, in-8°; — *Anmerkungen über Heumann's Erklärung des Neuen Testaments* (Notes sur l'interprétation du Nouveau Testament de Heumann); Gœttingue, 1764, in-8°. — Heumann a publié plus de cent cinquante articles dans les *Acta Eruditorum* et autres recueils; il a aussi donné de nombreuses éditions d'ouvrages de l'antiquité, parmi lesquelles nous citerons : *Anthologia Latina, id est epigrammata selecta;* Hanovre, 1721, in-8°; — *Lactantii Opera, cum notis;* Iéna, 1736, in-8°. Enfin, il a publié, dans la seconde partie de la *Geschichte von Göttingen,* la *Göttingische Schul-Historie* (Histoire des écoles de Gœttingue).

E. G.

Heyne, *Memoria Heumanni* (Gœttingue, 1764). — Götten, *Gelehrtes Europa* — Meusel, *Lexikon der verstorbenen deutschen Schriftsteller,* t. V. — Cassius, *Lebensbeschreibung Heumanus;* Marbourg, 1768, in-8°. — Hirsching, *Histor.-Litter. Handbuch.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HEUMANN DE TEUTSCHENBRUNN (*Jean*), jurisconsulte et diplomatiste allemand, né le 11 septembre 1711, à Markt-Maggendorf (principauté de Baireuth), mort le 29 septembre 1760. Après avoir étudié la jurisprudence à l'université d'Altorf, il devint en 1740 professeur de droit à l'université d'Altorf, et publia : *Observationes de imperatore mortuo, ex annalibus et legibus conquisitæ;* Altorf, 1741-1742, in-4°; — *Commentarii de Re Diplomatica imperatorum et regum Germaniæ, inde a Caroli Magni temporibus adornati;* Nuremberg, 1745-1753, 2 vol. in-4° : cet ouvrage contient l'analyse des diplômes émanés des empereurs depuis Charlemagne jusqu'à Louis II. Ce qui concerne la partie graphique n'est qu'un résumé, fait avec le plus grand soin, des travaux antérieurs sur la diplomatique; Heumann n'avait, il l'avoue lui-même, jamais visité d'archives ni étudié de pièces originales. Le principal mérite de son livre consiste en ce qu'il a extrait de la masse des diplômes carlovingiens tout ce qui pouvait intéresser l'histoire et l'organisation politique de l'Allemagne, et en ce qu'il a fait avec le secours de ces diplômes des biographies détaillées des empereurs qui les ont rendus. Il y a aussi relevé tous les diplômes carlovingiens argués de faux, en exposant en même temps les motifs qui les rendent suspects; — *Opuscula, quibus varia juris germanici itemque historica et philologica argumenta explicantur;* Nuremberg, 1747, in-4° : ouvrage plein de savantes recherches; — *Commentarii de Re Diplomatica imperatricum augustarum ac reginarum Germaniæ;* Nuremberg, 1749, in-4° : la découverte postérieure de beaucoup de diplômes émanés des impératrices d'Allemagne a rendu cet ouvrage défectueux sur plusieurs points; — *Exercitationes Juris universi præcipue germanici ex genuinis fontibus restituti;* Altorf, 1749-1757, 3 vol. in-4°; — *Commentatio de Re Diplomatica Frederici II imperatoris;* Altorf, 1756, in-4°; se trouve aussi dans le tome I[er] des *Exercitationes* précitées; — *Apparatus Jurisprudentiæ litterarius;* Nuremberg, 1752-1780, in-8°; — *Commentatio de fontibus et œconomia Legum civilium;* Altorf, 1754, in-4°; — *Initia Juris politiæ Germanorum;* Nuremberg, 1757, in-8°; c'est une critique des abus, alors nombreux, dans les règlements de police de l'Allemagne; — *Documenta litteraria varii argumenti;* Altorf, 1758, in-8° : recueil de lettres inédites adressées à Pirkheiner, et de plusieurs pièces qui se rapportent à lui; — *Geist der Gesetze der Deutschen* (L'Esprit des Lois germaniques); Nuremberg, 1761-1779, in-8° : cet ouvrage, inspiré par l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, contient des aperçus philosophiques sur l'organisation politique de l'Allemagne depuis les temps anciens jusqu'à l'époque moderne. E. G.

Weidlich, *Nachrichten von jetztlebenden Rechtsgelehrten,* t. IV, p. 160; t. V, p. 379. — Zeidler, *Vitæ Professorum Juris in Academia Altdorfiana,* t. III, p. 102. — Nagel, *Memoria Heumanni;* Altorf, 1760, in-fol. — Will et Nopitsch, *Nürnberger Gelehrten-Lexikon,* t. II, p. 112; t. IV, p. 84. — Hirsching, *Hist.-Liter. Handbuch.* — Bauder, *Lex. verstorb. baier. Schriftsteller,* t. II. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HEURLIN (*Samuel*), mathématicien suédois, né le 26 février 1744, à Norra-Ware, mort le 11 décembre 1835. Après avoir étudié en Danemark, en France et en Allemagne de 1771 à 1773, il fut nommé, en 1774, professeur de mathématiques et de physique à Lund. Il fut chargé, en 1779, d'enseigner la théologie et élu pasteur d'Asheda en 1780. On a de lui : *De Syngenesia;* 1771; — *De Aqua;* 1774; — *De Actione Electricitatis in corpora organica;* Lund, 1776; — *De Principiis Harmoniæ musicæ;* ibid., 1777; — *De Methodo Euleriana numeros primos et compositorum factores minimos in tabula redigendi;* ibid., 1780; — *De Differentia inter Climata solaria et vera;* ibid.; — des mémoires dans les *Commentaria Petroprolitana,* etc.

Son fils *Christophe-Isaac* HEURLIN, né en 1786, nommé évêque de Wexiœ en 1838, a publié *Beskrifning om Asheda Socken* (Description de la paroisse d'Asheda); Lund, 1812, et quelques ouvrages scientifiques. E. B.

Nils Lindgren, *Heurlins Lefnad;* Wexiœ, 1836. — *Theolog., Qvartalskrift.;* Lund., livr. 3-4. — *Biographiskt. Lex.*, VI, 133-141.

HEURNE ou **HEURNIUS** (*Jean* DE), médecin hollandais, né à Utrecht, le 25 janvier 1543, mort à Leyde, le 11 août 1601. Il acheva ses humanités dans sa ville natale, et se rendit ensuite à Louvain, où il étudia les mathématiques et la médecine. Plus tard il vint à Paris, où pendant trois ans il suivit les leçons de Duret et du célèbre Ramus. Il visita ensuite l'Italie, et s'arrêta à Padoue, où Capivaccio, Mercuriali, Guilandini et Fabrizio d'Aquapendente brillaient alors de tout leur éclat. Sur le point de devenir professeur à l'école de médecine de cette ville, il la quitta secrètement (1571), craignant la jalousie de ses rivaux. Tel fut, du moins, le motif qu'il donne lui-même de son brusque départ. De retour à Utrecht, Heurne fut pendant quelques années médecin particulier du gouverneur espagnol de la province. En 1581 appelé à Leyde, il y exerça jusqu'à sa mort les fonctions de professeur de médecine. On a de lui : *Praxis Medicinæ nova Ratio, in qua libris tribus methodi ad praxim medicam aditus facillimus aperitur ad omnes morbos curandos;* Leyde, 1587 et 1590, in-4°, 1599, in-8°; 1609, in-4°; Rotterdam, 1650, in-8°; — *De Medicinæ Origine, Æsculapii et Hippocratis stirpe et scriptis;* Leyde, 1589 et 1608, in-4°; — *Institutiones Medicinæ : accessit modus ratioque studendi eorum qui medicinæ operam dicarunt;* Leyde, 1592, in-8°; Hanau, 1593, in-8°; Leyde, 1609 et 1666, in-12; — *De Morbis qui in singulis partibus humani capitis incidere consueverunt;* Leyde, 1594 et 1609, in-4°; — *Hippocratis Coi Prolegomena et prognosticarum libri tres, cum paraphrastica versione et brevibus commentariis;* Leyde, 1597 et 1603, in-4°; — *De Febribus;* Leyde, 1589, in-4°; — *De Peste;* ibid., 1600, in-4°; — *Hippocratis Coi Aphorismi, græce et latine, brevi enarratione, fidaque interpretatione ita illustrati, ut ab omnibus facile intelligi possint;* Leyde, 1601, in-4°; 1609, in-4° et in-12; 1623 et 1638, in-12; La Haye, 1664, in-12; Iéna et Leipzig, 1677, in-4°; Amsterdam, 1688, in-12; — *De Morbis Oculorum, aurium, nasi, dentium et oris;* Leyde, 1602, in-4°; Anvers, 1608, in-4°; — *De Morbis Pectoris;* Leyde, 1602, in-12; — *De gravissimis Morbis Mulierum. De humana Societate. De Morbis novis et admirandis;* Leyde, 1607, in-4°; — *De Morbis Ventriculi;* Leyde, 1608, in-4°; — *In Hippocratis Coi* De Hominis Natura *libros duos Commentarius;* ibid., 1609, in-4°; — *In Hippocratis Coi* De Victus Ratione in morbis acutis *libros quatuor Commentarius;* Leyde, 1609, in-4°.

Le fils de Heurnius a réuni les œuvres de son père sous le titre de : *Opera omnia, tam ad theoriam quam ad praxim medicam spectantia;* Leyde, 1609, 2 vol. in-4°; Lyon, 1658, in-fol. D^r L.

Portal, *Hist. de l'Anatomie et de la Chirurgie.* — Rees, *New Cyclopæd.* — *Biogr. médicale.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — Adam, *De Vit. Medic.* — Sweerté, *Athen. Belg.* — André, *Bibl. Belg.* — Van der Linden, *De Script. med.* — *Academia Leydensis*, p. 125.

HEURTAULT (*Claude-Robert*), écrivain religieux français, né le 15 avril 1717, à Issoudun. Il fut d'abord lieutenant au bailliage de sa ville natale, puis se fit capucin à Paris, sous le nom de père *Séraphin*. Il s'occupa à divers travaux de piété ou à des traductions de livres saints en collaboration avec plusieurs pères du même ordre. On ignore la date de sa mort. Les ouvrages auxquels il a pris part sont : *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques;* Paris, 1755 et suiv., 15 vol. in-12; — traduction en latin et en français des *Prophéties d'Habacuc;* Paris, 1775, 2 vol. in-12; — traduction en latin et en français de l'*Ecclésiaste de Salomon;* Paris, 1771, in-12; — *Nouvelle version des Psaumes faite sur le texte hébreu;* Paris, 1762, in-12. H. BOYER.

Lelong et Fontette, *Dictionn. historique.* — Barbier, *Dictionn. des anonymes.*

HEURTAUT DE LAMERVILLE (*Jean-Marie*, vicomte DE), homme politique et agronome français, né à Rouen, en 1740, mort à La Périsse (Cher), le 15 décembre 1810. Il servit dans le régiment d'Enghien, d'où il passa officier de marine. Abandonnant bientôt les armes, il fut adjoint à l'administration provinciale du Berry, et l'un de ses délégués dans l'arrondissement de Dun-le-Roi, auquel il se trouvait attaché par l'acquisition qu'il fit en 1773 de la terre de La Périsse, qui avait appartenu à Cujas. En 1789 il siégea aux états généraux d'où sortit la Constituante. Il prit part pendant la session de cette assemblée aux travaux de plusieurs comités concernant l'impôt, l'industrie, l'agriculture. Rentré dans sa province il fut successivement président de l'assemblée administrative du département du Cher (1791), procureur général syndic du même département (1793), commissaire du Directoire exécutif du Cher (an V et an VI). Dans cette dernière année il fut envoyé comme représentant au Conseil des Cinq Cents qui l'élut pour son président l'année suivante. C'est pendant cette session de l'an VII qu'il fit adopter son projet d'organisation du Conservatoire de Musique. Le changement des institutions lui fit abandonner la vie politique; il se retira à la campagne, pour se vouer entièrement au progrès de l'agriculture et à l'amélioration de la province où il avait fixé sa résidence. Il donna tous ses soins à l'acclimatation de la race des mérinos dans le Berry. Peines et dépenses pour y parvenir ne lui coûtèrent pas, et il obtint pour ses beaux produits des médailles de la Société d'Agriculture de Paris et de celle d'Encouragement pour l'Industrie nationale, dont il était correspondant. Son établissement de La

Périsse devint une véritable ferme modèle pour l'élève du bétail, et fut en même temps une ressource pour les départements du centre, auxquels il fournissait annuellement cinquante femelles métis avec les béliers. Lors de la formation de l'Institut, il en fut nommé membre associé dans la section d'économie rurale. Homme de théorie et de pratique à la fois, Heurtaut exposa ses idées dans différentes brochures. On a de lui : *De l'Impôt territorial combiné avec les principes de Sully et de Colbert adapté à la situation actuelle de la France;* Strasbourg, 1788, in-4°; — *Observations sur les bêtes à laine dans le Berry;* Paris, 1786, in-8° et 1800; — *Opinion sur le partage des biens communaux;* Paris, 1800, in-8°; — *Résumé sur les mérinos, ou abrégé des principes généraux que tous les cultivateurs doivent pratiquer pour la propagation de cette race;* Bourges, 1818, in-8°; — des poésies qu'il ne fit pas mettre en recueil, et qui ne manquent ni de grâce ni de sentiment; — des *Fables philosophiques* en prose; — plusieurs *rapports* sur des questions à l'ordre du jour et des *discours* de circonstance, imprimés pendant sa carrière politique. — Il a laissé des productions manuscrites, entre autres : *Discours sur les moyens d'augmenter la population en Berry,* question qui avait été mise au concours. Heurtaut fut un partisan des économistes du dernier siècle. Il a été l'un des collaborateurs du *Cours complet d'Agriculture pratique*, publié à Paris, 1809, 6 vol. in-8°, et des *Affiches du Berry*, journal qui se publiait à Bourges à la fin du dix-huitième siècle. H. Boyer.

Mémoires de Bachaumont. — Pallet, *Histoire du Berry*, t. III. — *Mém. de la Soc. d'Agric. de la Seine*, t. XIV. — Quérard, *La France litt.*

HEURTELOUP (*Nicolas* baron de), chirurgien français, né à Tours, le 26 novembre 1750, mort à Paris, le 27 mars 1812. Ses parents étant sans fortune, il reçut une éducation élémentaire imparfaite; mais son zèle, aidé par d'heureuses dispositions, lui fit trouver les moyens d'étendre ses connaissances. Un goût très-vif le porta vers l'étude de la chirurgie, dont une religieuse de la charité, nommée Agathe Boissy, « remarquable par son savoir, » dit M. Bégin, lui donna les premières leçons. Nommé en 1770 chirurgien élève à l'île de Corse, il profita de son séjour dans ce pays pour apprendre la langue italienne, et plus tard il publia plusieurs traductions estimées d'ouvrages italiens. Avançant rapidement dans la carrière chirurgicale militaire, il obtint en 1782 le poste de chirurgien major des hôpitaux de la Corse, et fut placé en 1786 à la tête de l'hôpital militaire de Toulon. Il partit de là, en 1792, pour l'armée du midi et des côtes, où il servit comme chirurgien consultant. Enfin, en 1793, il entra au conseil de santé, dans lequel il siégea jusqu'à sa mort. En 1808 il fut chargé de la direction du service chirurgical à la grande armée, et s'en acquitta avec beaucoup de zèle. En récompense, il fut nommé officier de la Légion d'Honneur et créé baron. De retour à Paris, il fut atteint d'une paralysie, à laquelle il succomba. On a de lui : *Précis sur le Tétanos des adultes;* Paris, 1792, in-8°; — *Notice sur Manne, chirurgien de la marine;* Berlin, 1808, in-8°; — *Rapport de la commission médico-chirurgicale instituée à Milan, ou résultats des observations et des expériences sur l'inoculation de la vaccine;* traduit de l'italien, avec des notes; Paris, 1802, in-8°; — *De la Nature des Fièvres et de la meilleure méthode de les traiter*, traduit de l'italien, du docteur Giannini, avec des notes et additions; Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Heurteloup a donné en outre plusieurs articles dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* et dans les journaux de médecine. Il a été l'éditeur de l'*Instruction sur la Culture de la Betterave et sur la manière d'en extraire économiquement le sucre et le sirop*, ouvrage d'Achard, traduit de l'allemand par Copin; Paris, 1811-1812, in-8°. Heurteloup y a ajouté une préface et des notes judicieuses. Il avait traduit le bel ouvrage de Scarpa sur l'anévrisme, qu'il laissa manuscrit, ainsi qu'un *Traité complet des Tumeurs.* J. V.

Sédillot, *Discours prononcé sur la tombe du baron Heurteloup.* — L.-J. Bégin, dans la *Biographie médicale.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* * **HEURTELOUP** (*Charles-Louis-Stanislas*, baron), chirurgien français, fils du précédent, est né à Paris, le 16 février 1793. Il fit ses études au lycée Napoléon, et devint à dix-huit ans auditeur au conseil d'État. A la chute de l'empire, il abandonna la carrière administrative, et étudia la médecine. Reçu docteur en 1823, il commença aussitôt ses travaux sur la lithotritie. Laissant de côté le procédé du médecin bavarois Gruithuisen, qui consistait à broyer les pierres dans la vessie par des perforations répétées, procédé qui fut perfectionné en France, M. Heurteloup imagina d'abord de pratiquer dans les pierres vésicales une excavation qui les réduisait à une espèce de coque; à cet effet il se servait d'une pince à quatre branches mobiles ensemble ou isolément, qui lui permettait de maintenir fortement la pierre, laquelle était amenée dans la pince principale au moyen d'une petite pince secondaire appelée *pince servante*, et qui s'introduisait par l'ouverture de la pince principale. La pierre, bien maintenue, était d'abord perforée par un foret à développement, et ensuite excavée par un foret à lame, qui s'inclinait latéralement et attaquait la pierre dans une large circonférence; la pierre tombait en coques dans la vessie. Ces coques étaient pulvérisées par un instrument que M. Heurteloup appelait *brise-coques*, et qui, muni de deux branches s'écartant l'une de l'autre par un mécanisme très-simple, terminait l'opération. L'Académie des Sciences donna en 1828 à M. Heurteloup un

prix de 5,000 fr. « pour les améliorations importantes et les instruments ingénieux qu'il avait introduits, cette année, dans la lithotritie ». Cette même année 1828, M. Heurteloup partit pour l'Angleterre, où il se fixa : il rendit plus complet son système opératoire par une combinaison instrumentale qui fut depuis généralement adoptée, et qui consistait en un instrument absolument semblable au compas du cordonnier ou au compas d'épaisseur. Cet instrument prenait la pierre entre ses deux branches; une branche étant fixée dans un étau ou *point fixe*, il devenait facile de rapprocher de cette branche fixe la branche mobile, et conséquemment d'écraser le corps interposé. « Il est juste d'avouer, disait M. Velpeau à l'Académie des Sciences, en 1857, que le système plus ou moins modifié de M. Heurteloup est à peu près le seul qui soit employé actuellement; c'est lui qui a le plus concouru à populariser le broyement de la pierre dans la vessie, qui a mis cette opération à la portée de tous les chirurgiens, qui en a fait une opération usuelle, une opération qui s'effectue dans les divers hôpitaux, à l'instar des autres opérations de la chirurgie. »

On a de M. Heurteloup : *Lettre à l'Académie des Sciences : Examen critique de l'ouvrage de M. le docteur Civiale, intitulé : De la Lithotritie ou broyement de la pierre dans la vessie, et appréciation des faits présentés par ce médecin;* Paris, 1827, in-8°; — *Principles of Lithotritie, or treatise of the art of extracting the stone without incision;* Londres, 1831, in-8°; — *Lithotripsie : Mémoire sur la lithotripsie par percussion, et sur l'instrument appelé percuteur double à marteau, qui permet de mettre en usage ce nouveau système de pulvérisation des pierres vésicales, le tout appuyé de nombreux exemples de guérisons bien authentiques, présenté à l'Académie des Sciences;* Paris, 1833, in-8°; — *Mémoire sur les fusils de guerre, problème que l'on croit résolu par le fusil koptipteur;* 1836, in-8°; — *Trois épisodes pour servir à l'histoire de la lithotripsie, vulgairement appelée lithotritie, ou défense obligée contre trois injustes attaques;* 1846, in-8°; — *De la lithotripsie sans fragments au moyen des deux procédés de l'extraction immédiate et de la pulvérisation immédiate des pierres vésicales par les voies naturelles;* 1846, in-8°; — *De la guérison immédiate des rétrécissements de l'urètre et des blennorrhées invétérées coexistantes, et sur le danger des bougies;* 1855, in-8°; — *Rétrécissements de l'urètre : l'état de la science dévoilé à l'occasion d'un nouveau procédé féroce;* 1855, in-8°; — *Mémoire sur la suture profonde;* dans le *Moniteur des Hôpitaux*, du 5 septembre 1855; — *Mémoire pour servir d'introduction aux principes de l'art de broyer les pierres dans la vessie humaine;* dans le *Moniteur des Hôpitaux* des 26 et 28 novembre 1857 et du 23 janvier 1858; — *Des lois et des conditions primordiales qui président à l'opération de la lithotripsie scientifique;* dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* de 1858. J. V.

Archives des Hommes du Jour. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Litter. franç. contemp.*

HEURTIER (*Jean-François*), architecte français, né à Paris, en 1739, mort en 1823. Après avoir été assez longtemps attaché aux armées comme dessinateur de plans et de fortifications, il quitta ce travail ingrat pour se livrer à l'étude de l'architecture; et telle fut la rapidité de ses progrès dans cet art, que dès 1764 il remporta le prix et partit pour Rome comme pensionnaire de l'Académie. De retour à Paris, il fut employé aux restaurations du château et du parc de Versailles, avec le titre d'architecte du roi et d'inspecteur des bâtiments et du château. Son principal titre de gloire est la construction du théâtre Favart, dans lequel se sont succédé tour à tour les Italiens et l'Opéra-Comique. Le péristyle de ce théâtre est une des applications les plus heureuses et les plus pures de l'ordre ionique; on regrette seulement que cette belle façade ne soit pas tournée vers le boulevard, par suite du ridicule amour-propre des Comédiens Italiens, qui ne voulurent point pouvoir être assimilés aux acteurs des théâtres des boulevards. Le théâtre Favart fut commencé en 1781 et inauguré le 28 avril 1783. La disposition et la décoration intérieures étaient moins bien réussies que l'extérieur de l'édifice, et durent être modifiées dès l'année suivante, sous la direction de Wailly. Après la révolution, Heurtier fut attaché à la grande voirie de Paris, et devint membre du conseil des bâtiments civils et de l'Académie des Beaux-Arts. Il avait fait partie de l'ancienne Académie royale. E. Breton.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes du dix-neuvième siècle.* — Dulaure, *Histoire de Paris.*

HEUS (*Willem* van), peintre hollandais, né à Utrecht, vers 1630, mort dans la même ville, vers 1700. Il fut élève de Jan Both, qu'il quitta de bonne heure pour visiter l'Italie. Ce ne fut qu'aux approches de la mort qu'il voulut revoir sa patrie. Son genre était le paysage animé par des fêtes, des chasses, des moissons, etc. Il a fait aussi dans la première période de sa vie plusieurs *Vues du Rhin* restées fort estimées. A Dusseldorf on voit de lui quatre jolis paysages avec des bergers et des animaux; à La Haye, galerie Verschuering, un *Paysage* avec des chasseurs à cheval, une *Chute d'eau;* etc. A. de L.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 197. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 236. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

***HEUS** (*Jakob* de), peintre hollandais, neveu du précédent, né à Utrecht, en 1657, mort à Amsterdam, en mai 1701. Il fut élève de son oncle, dont

il imita singulièrement la manière. Il le quitta pour faire le voyage d'Italie. Il étudia surtout les chefs-d'œuvre de Salvator Rosa, et s'inspira de son génie. Ses paysages sont pleins de nature, sa touche est facile, sa couleur vraie. Ses sites, toujours bien choisis, sont heureusement animés par des figures et des animaux placés avec goût. La plus grande partie de ses ouvrages est en Italie. La Hollande en possède peu : on cite à Amsterdam, galerie Braamkamp, deux *Vues de l'hôtel des fermes de Rome;* à La Haye, galerie Le Lormier : un *Paysage*, avec des personnages et des animaux; un autre, avec des chevaux, remarquable surtout par une chute d'eau, d'un fort bel effet. A. DE LACAZE.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 198-201. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. III, p. 30. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

* **HEUSCHLING** (*Étienne*), philologue belge, né à Luxembourg, le 6 avril 1762, mort à Bruxelles, le 29 août 1847. Il fit ses études dans sa ville natale, et vers 1782 il entra comme professeur au collége de Namur. Plus tard il se rendit à Louvain, où il fit son droit. Il partit ensuite pour Rome, où il prit part à un concours public ouvert pour la chaire syro-chaldaïque, devenue vacante à la Sapience. Il sortit des épreuves du concours avec honneur, mais il ne put l'emporter sur un savant maronite, de la famille des Assemani. Pour retenir Heuschling à Rome, on lui promit la première chaire qui viendrait à vaquer et une place *de scrittore della Biblioteca Vaticana*. Il revint néanmoins en Belgique, et fut nommé, en 1790, professeur de langue hébraïque au collége des Trois-Langues à Louvain. L'invasion française lui fit perdre cette place. Après l'incorporation de la Belgique à la France, Heuschling devint membre du jury d'instruction publique formé à Bruxelles, et plus tard il entra à l'école centrale du département de la Dyle comme professeur de grammaire générale. En l'an VII, il fut compris par l'administration de ce département au nombre des personnes destinées à former le noyau d'une société libre des arts, des sciences et des lettres, qui peut être considérée comme l'origine de la nouvelle Académie de Bruxelles. Quand le gouvernement français eut ajouté, en 1806, une école de droit aux autres facultés de l'Académie de Bruxelles, Heuschling en fit partie comme suppléant. En 1817, il fut nommé par le roi des Pays-Bas professeur de philosophie à l'université de Louvain. Au bout de trois ans il résigna ces fonctions, et revint à Bruxelles reprendre, dans la solitude, ses études favorites. Il a publié un *Discours d'ouverture de la classe de grammaire générale dans l'école centrale du département de la Dyle, le* 17 *vendémiaire an* VIII, sans nom de lieu ni d'imprimeur, in-12. Il a laissé en manuscrit : *Examen analytique et critique de l'ouvrage intitulé : La Logique, ou les premiers développements de l'art de penser, par l'abbé de Condillac; — Positiones elementares Philosophiæ theoreticæ.* J. V.

Notice nécrologique sur Et. Heuschling, insérée dans l'*Indépendance belge* du mois de sept. 1847 et reproduite en grande partie dans le *Journal de l'Instruction publique*, IIIe année, 3e livre, sept. 1847, p. 216. — Félix Nève, *Étienne Heuschling et les derniers temps de l'enseignement de l'hébreu au collége des Trois-Langues;* Louvain, 1848.

* **HEUSCHLING** (*Philippe-François-Xavier-Théodose*), économiste belge, neveu du précédent, né à Luxembourg, le 11 mars 1802. Employé au ministère des finances en Belgique, il se livra à l'étude de la statistique générale et de l'impôt, et fut chargé plus tard de la direction du bureau de statistique générale au ministère de l'intérieur. En 1847 il fut nommé secrétaire de la commission centrale de statistique. On lui doit : *Essai sur la Statistique générale de la Belgique, composé sur des documents publics et particuliers;* Bruxelles, 1838, 1841, in-8°; Paris, 1839, in-8° : cette dernière édition est un extrait du *Journal des Travaux de la Société française de Statistique universelle;* — *Quelques Observations théoriques sur les Impôts, présentées à la Société des Sciences et des Arts du Hainaut;* Mons, 1840, in-8°; — *De la Réforme des Impôts en Belgique comme moyen de soulager le paupérisme et d'en arrêter les progrès;* Bruxelles, 1844, in-8°; — *Des Naissances dans la ville de Bruxelles considérées dans leur rapport avec la population;* Bruxelles, 1844, in-8°; — *Sur l'Accroissement de la Population de la Belgique pendant la période décennale de* 1831 *à* 1840; Bruxelles, 1844, in-4°; — *Aperçu des principales publications statistiques faites sur la Belgique depuis l'incorporation de ce pays à la France en* 1794 *jusqu'à ce jour;* Bruxelles, 1844, in-8°; — *Supplément à la deuxième édition de la Statistique générale de la Belgique, composé sur les documents publics et particuliers;* Bruxelles, 1844, in-8°; — *Bibliographie historique de la Statistique en Allemagne, avec une introduction générale;* Bruxelles, 1845, in-8°; — *Essai d'une Statistique ethnographique universelle, précédé d'une introduction théorique d'après l'état actuel de la science;* Bruxelles, 1847-1849, in-8°; — *Bibliographie historique de la Statistique en France;* Bruxelles, 1851, in-8°; — *De l'Impôt sur le revenu au profit de l'État,* 1re liv., Bruxelles, 1851. M. Heuschling a en outre publié un grand nombre de mémoires statistiques, parmi lesquels on cite une *Nouvelle Table de Mortalité de la Belgique.* J. V.

Dictionnaire de l'Économie politique. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HEUSINGER (*Jean-Michel*), philologue allemand, né le 24 août 1690, à Sundhausen (duché de Saxe-Gotha), mort le 24 février 1751. Il fit ses études à Gotha, Halle et Iéna, et mourut recteur du gymnase d'Eisenach. Parmi ses ouvrages on remarque : *Francisci Fabricii His-*

toria Ciceronis; Budingen, 1727; — *Danielis Vechneri, Aurimontani, Hellenolexias parallelismi græco-latini libri duo;* Gotha, 1733-1751, 2 vol.; — *Juliani Imp. Cæsares;* Gotha, 1736; — *Emendationes aliquot locorum Cornelii Nepotis;* Eisenach, 1739; — *De Græci Æsopi Fabulis;* ibid., 1739; — *Emendationes aliquot locorum in Plinii Epistolis;* ibid., 1739; — *Phædri Fabulæ, cum brevibus adnotationibus;* Eisenach, 1740 et 1772; — *Æsopi Fabulæ græcæ;* Eisenach, 1741; Leipzig, 1810 et 1820; — *M. T. Ciceronis Orationes III;* Eisenach, 1741; — *Cornelii Nepotis De Vita excellentium Imperatorum Liber, cum amissorum operum fragmentis;* ibid., 1747. Après la mort de Heusinger, son fils, *Frédéric*, publia ses *Emendationum Libri II;* Gotha, 1751, et Frédéric-Auguste Tœpfer fit paraître ses *Opuscula minora varii argumenti;* Nordlingen, 1773, in-8°. R. L.

Strodtmann, *Gesch. Jetzleb. Gelehrt.*, vol. IX, p. 46-60. — Strodtmann, *Neues Gel. Europ.*, vol. III p. 625-629. — F.-A. Tœpfer, *Vita Heusingeri;* Iéna, 1751, in-4°. — Harless, *Vita Philolog.*, vol. I, p. 264-294. — Hirsching, *Handbuch.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HEUSINGER (*Frédéric*), numismate allemand, fils du précédent, né à Laubach, le 28 septembre 1722, mort à Eisenach, le 26 octobre 1757. Il fut conservateur des archives et directeur du collége d'Eisenach. On a de lui : *Commentatio de Numo Gorlyniorum;* Iéna, 1744; — *Versuch von dem Nutzen der Teutschen Münzwissenschaft mittler Zeit*, etc. (Utilité de l'Étude de la Numismatique allemande du moyen âge); Nuremberg, 1750; — *Commentatio de Jure Peculii adventitii extraordinarii, tam Romanis quam Germanicis legibus atque moribus constituti;* Eisenach, 1751. R. L.

E.-G. Schumacher, *Imago Vitæ F. Heusingeri;* Iéna, 1758. — Sax, *Onomast. litter.*, P. VII, p. 81. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HEUSINGER (*Jacques-Frédéric*), philologue allemand, cousin de Jean-Michel Heusinger, né à Usceborn, le 11 avril 1719, mort à Wolfenbüttel, le 27 septembre 1778. Il étudia la philologie à Gotha et à Iéna, et devint, en 1759, recteur du collége de Wolfenbüttel. Il découvrit vers 1760 quelques *Fragmenta Cornelii Nepotis*, Wolfenbuttel, 1766, sur l'authenticité desquels il soutint une longue polémique contre plusieurs savants philologues de son époque. Parmi ses travaux on remarque les éditions suivantes : *Flavii Mallii Theodori De Metris Liber, ex antiquissimis membranis Bibliothecæ augustæ*, etc.; Wolfenbüttel, 1755, et Leyde, 1766; — *M. Tullii Ciceronis De Officiis Libri tres;* Brunswick, 1783 et 1738; — *Plutarchi De Liberorum Educatione Commentarius;* Leipzig, 1749; — plusieurs brochures sur Plutarque, Cornelius Nepos, etc. R. L.

T.-C. Harless, *Vitæ Philologorum*, vol. III, p. 156-177. — Hirsching, *Handbuch.* — Meusel, *Lexicon.* T. V.

* * **HEUSINGER** (*Charles-Frédéric*), médecin allemand, parent des précédents, né le 28 février 1792, à Farnroda, près Eisenach. Il fit ses études à l'université de Iéna, où il fut reçu docteur en 1812, assista comme chirurgien aux campagnes de 1813, 1814 et 1815, et occupe aujourd'hui à Marbourg la place de professeur de médecine pratique et de clinique. On a de lui : *Ueber den Bau und die Verrichtung der Milz* (De la Structure et des Fonctions de la Rate); Eisenach, 1817; — *Ueber die Entzündung und Vergroesserung der Milz* (De l'Inflammation et de l'Hypertrophie de la Rate); ibid., 1820; — *System der Histologie;* Eisenach, 1822, 2 livraisons; — *Physiologisch-pathologische Untersuchungen* (Recherches physiologico-pathologiques); Iéna, 1823; — *Specimen malæ conformationis organorum auditus humani rarissimum et memoratu dignissimum;* Iéna, 1824, in-folio; — *Grundriss der physiologisch. und psychologischen Anthropologie* (Éléments d'Anthropologie physiologique et psychologique); Eisenach, 1830; — *Grundzüge der vergleichenden Physiologie* (Éléments de Physiologie comparée); Leipzig, 1831; — *Grundriss der Encyklopædie und Methodologie der Natur und Heilkunde nebst einer Uebersicht der Medicin* (Précis de l'Encyclopédie et de la méthodologie des Sciences naturelles et médicales, et Aperçu de l'histoire de la médecine); Cassel, 1844-1853, 3 vol.; — *Die Milzbrandkrankheit der Thiere und der Menschen* (L'Inflammation de la Rate chez les animaux et chez les hommes); Erlangen, 1850; — *Die Malaria-Chlorose, eine Krankheit aller Klimate* (La Malaria-Chlorose, une maladie de tous les climats); Cassel, 1852; — *Recherches de Pathologie comparée*, ouvrage français; ibid., 1853; — *Commentatio de Joachimo Cuneo, summo sæculi decimi sexti medico, theologo, philosopho, historico;* Marbourg, 1855. R. L.

Conv.-Lex., avec additions bibliographiques.

HEUSSEN (*Hugues-François* VAN), écrivain ecclésiastique néerlandais, né à La Haye, le 26 janvier 1654, mort le 14 février 1729. Il fit ses études dans la Société de l'Oratoire où il puisa des sentiments jansénistes, et se fixa ensuite à Leyde. Il y bâtit une église et un presbytère, et donna asile à Neercassel, évêque de Castorie et vicaire apostolique en Hollande. Celui-ci le désigna en mourant pour son successeur; mais la cour de Rome, qui suspectait les opinions religieuses de van Heussen, ne confirma pas cette nomination. Cependant, en 1700, van Heussen reçut du chapitre d'Utrecht le titre de provicaire, et, malgré les ordres du pape Clément XI, il conserva avec ce titre l'administration de l'Église catholique de Hollande, où le jansénisme proscrit trouva une retraite et des adhérents. On a de lui : *Batavia sacra, sive res gestæ apostolicorum virorum qui fidem Bataviæ intulerunt;* Bruxelles, 1714, in-fol.; — *Historia Episcoporum fœderati Belgii;* Leyde, 1719,

in-fol.; c'est la seconde partie de l'ouvrage précédent. Les deux parties ont été traduites en hollandais par van Rhyn. Z.

Nova Acta Erud., 1756, juin, part. II, 337-347. — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 678.

HEUZET (*Jean*), humaniste et éditeur français, né vers 1660, à Saint-Quentin, mort le 14 février 1728. Rollin le plaça au collége de Beauvais, et Heuzet fit partie de cette société d'hommes habiles qui s'assemblaient à ce collége pour s'occuper des difficultés de Tite-Live. Rollin et l'abbé d'Asfeld assistaient à ces conférences; Crevier en était le secrétaire, et il en résulta l'édition de Tite Live qui porte le nom de ce professeur. Heuzet quitta l'enseignement vers 1718. Louis XV ayant accordé en 1720 à l'université de Paris un privilége de cinquante ans pour faire imprimer les livres nécessaires à ses classes, et notamment une suite d'auteurs grecs et latins, avec des notes et des index, Heuzet fut choisi pour travailler à ces éditions. Sur les indications de Rollin, il composa en latin deux ouvrages pour l'étude de l'histoire sacrée et de l'histoire profane. On a de Heuzet : *Quinti Curtii Rufi De rebus Alexandri Magni Historiarum Libri decem, ad usum scholarum Universitatis Parisiensis;* Paris, 1720, in-12 : les notes qui enrichissent cette édition, réimprimée plusieurs fois, tirées principalement du Quinte Curce *ad usum Delphini*, sont courtes, mais très-nombreuses; — *Orationes ex Sallustii, Curtii et Taciti Historiis collectæ ad usum scholarum Universitatis Parisiensis;* Paris, 1721, in-12; — *Selectæ e Veteri Testamento Historiæ, ad usum eorum qui linguæ latinæ rudimentis imbuuntur;* Paris, 1726, 2 parties, in-12; autre édition, Paris, 1818, in-18; traduit en français par un anonyme, Bruxelles, 1751, in-12; Paris 1764, in-12; — *Selectæ e profanis scriptoribus Historiæ, quibus admixta sunt varia honeste vivendi præcepta, ex scriptoribus iisdem deprompta;* Paris, 1727, 2 parties, in-12. Heuzet avait entrepris une révision de ce livre; la mort le surprit au milieu de ce travail : les libraires en firent usage pour la seconde édition, qui parut en 1729. Gaullyer critiqua le procédé de Heuzet, qui, sous prétexte d'une plus grande clarté, avait abrégé, dérangé, changé, affaibli, altéré les textes des auteurs qu'il cite. Gaullyer soutenait que ces morceaux refaits ne pouvaient être aussi propres à former les jeunes gens à la pureté et à l'élégance du latin que les originaux mêmes lus tels qu'ils sont arrivés jusqu'à nous. Un professeur de Leipzig, Kappius, rétablit, en 1728, dans une édition du *Selectæ e profanis*, les passages des auteurs comme ils se trouvent dans les originaux : son édition a été réimprimée plusieurs fois en Allemagne; mais en France on continua à se servir du texte arrangé de Heuzet. Le *Selectæ e profanis*, d'après les premières éditions, a été réimprimé un grand nombre de fois dans les dix-huitième et dix-neuvième siècles. On cite l'édition stéréotype d'Herhan, Paris, 1813, 1819, 1825, in-12; une autre stéréotypée d'après le procédé du marquis de Paroy et Durouchail; Paris, 1823, 1828, in-12; une autre édition, *cum notis historicis gallice scriptis, de viris illustribus in hoc opere memoratis, cura J.-B. B**** (Berard), *olim professoris in Universitate Parisiensi;* Paris, 1805, in-12. Éloi Johanneau a donné : *Selectæ e Romanis scriptoribus Historiæ, nova editio operis cui titulus est « Selectæ e profanis, »* etc.; Paris, 1814, in-18. Boinvilliers a donné une autre édition du même ouvrage, *à l'usage des collèges, enrichie de notes françaises, utiles sous le rapport de la grammaire et surtout de la morale; suivie d'un recueil de tous les noms des personnages, des peuples, des pays et des villes les plus connus mentionnés dans cet ouvrage;* Paris, 1828, in-12. Une nouvelle édition du *Selectæ e profanis* de Heuzet a été publiée avec des notes en français par M. Leprévost, professeur au lycée Bonaparte, Paris, 1858, in-18. Charles Simon, maître ès arts en l'université de Paris, fit paraître une traduction française du livre de Heuzet, sous ce titre : *Histoires choisies des auteurs profanes, avec des notes morales et historiques, tirées en grande partie de l'histoire de France;* Paris, 1752 ou 1754, 3 vol. in-12; autre édition, avec le latin à côté, Bâle, 1775, 2 vol. in-12. Barrett en a donné une meilleure traduction, intitulée : *Histoires et maximes morales extraites des auteurs profanes;* Paris, 1781, 1783, in-12; Paris, 1803, in-12. Barbier parle d'une édition de Paris avec une traduction française, sur le frontispice de laquelle le libraire a eu tort, dit-il, de mettre le nom de Barrett, puisque la traduction est celle de Simon. « Barbier a voulu vraisemblablement signaler l'édition suivante, dit M. Quérard, qui a été réimprimée sous ce titre : *Histoires choisies des auteurs profanes, traduites en français, nouv. édit. revue avec soin, où le texte est placé en regard, et où l'on a mêlé divers préceptes de morale tirés des auteurs profanes, par de Barrett;* Paris, 1807, 2 vol. in-12; nouv. édit, revue et corrigée par Masselin, Paris, 1822, 2 vol. in-12. On doit encore à Heuzet : *V.-C. Crispi Sallustii Opera quæ exstant, ad usum scholarum Universitatis Parisiensis;* Paris, 1729, in-12; réimpr. plusieurs fois. « La préface qui se lit en tête de ce volume, dit Barbier, contient une notice pleine d'érudition sur la vie et les ouvrages de Salluste. Les notes ont en général plus d'étendue et d'importance que celles du Quinte Curce. Le *Journal des Savants* rendit à l'éditeur une pleine justice lorsqu'il dit, en 1731, que ces notes étaient courtes, faciles, sensées et proportionnées à l'intelligence des jeunes écoliers pour qui elles étaient faites. »

J.-V.

Barbier, *Examen critique et Compl. des Dict. histor.* — Rollin, *Traité des Études*, livre 1er, ch. 3. — Gaullyer,

Térence, Cicéron, etc., justifiés contre M. Rollin. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor. et bibliogr.*

HEVELIUS. *Voy.* HOVEL ou HÖVELKE.

HÉVIN (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Rennes, en 1621, mort le 15 octobre 1692. Fils d'un professeur en droit, il devint, à l'âge de dix-neuf ans, avocat au parlement de sa ville natale, où il fit bientôt preuve d'éloquence et de savoir. Il se livra à l'étude des monuments du droit français au moyen âge. Il découvrit, en 1662, chez Sévin, avocat au parlement de Paris, une traduction fort ancienne de l'*Assise* du comte Geoffroy, document précieux, dont il se servit dans ses travaux sur la coutume de Bretagne. Ses principaux ouvrages sont : *Arrêts du Parlement de Bretagne, de Frain, 3e édition, augmentée d'annotations, plaidoyers et arrêts;* Rennes, 1684, 2 vol. in-4° : ces annotations, au dire de Bretonnier, peuvent passer pour de bons traités. On y trouve des remarques curieuses sur divers points d'histoire ou de droit, notamment l'examen de la décrétale d'Honorius III, qui défendait d'enseigner le droit civil à Paris; — *Coutumes de Bretagne avec les usances particulières, annotées;* Rennes, 1693, in-16; — *Consultations et Observations sur la coutume de Bretagne;* Rennes, 1734, in-4° : l'éditeur de ce recueil posthume est Brindejonc-Duplessix, avocat à Rennes; — *Questions et Observations concernant les matières féodales, par rapport à la Coutume de Bretagne;* Rennes, 1737, in-4° : ce volume renferme, avec la suite des *Consultations* de Hévin, des opuscules qui lui sont étrangers; — *Coutumes générales de Bretagne et Usements locaux de la même province, avec les procès-verbaux des deux réformations, et des notes;* Rennes, 1744, in-4°; — *Lettre de Hévin, avocat de Rennes, touchant l'histoire de la comtesse de Châteaubriant,* 1686, in-8°, contenant la réfutation de l'histoire romanesque, rapportée par Varillas, de la mort de cette dame. Un petit-fils de l'auteur fit réimprimer cette lettre sous le titre de : *Réfutation de la prétendue histoire du comte et de la comtesse de Châteaubriant;* Rennes, 1757, in-4° de 27 pages. La *Biographie universelle* de Michaud dit par erreur que cet opuscule est inséré dans l'*Histoire de François Ier* par Varillas, édition de 1686. — Le *Journal des Savants* de 1681 contient de Hévin une note relative à un poulet né avec quatre *pieds* et quatre ailes, et des remarques sur la découverte faite à Vannes d'un nombre considérable de médailles. E. REGNARD.

Bretonnier, *Préface* en tête du *Recueil des principales Questions de Droit.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.* — J. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.* — Miorcec de Kerdanet, *Notices chronologiques sur les Théologiens, Jurisconsultes..... de la Bretagne.* — Barbier. *Examen critique et Complément des Dictionnaires historiques.*

HÉVIN (*Prudent*), chirurgien français, né à Paris, le 10 janvier 1715, mort dans la même ville, le 3 décembre 1789. Membre de l'Académie royale de Chirurgie à sa fondation, il devint professeur de thérapeutique chirurgicale au collége royal de chirurgie, premier chirurgien du dauphin et inspecteur des hôpitaux militaires et des colonies. « Hévin occupe, dit M. Bégin, une place distinguée dans les fastes de la chirurgie française. Peu de personnes réunirent à un plus haut degré que lui les qualités nécessaires à l'enseignement. Dans ses cours brillaient constamment l'ordre, la méthode, la précision. Ses écrits portent l'empreinte d'un esprit sévère et d'un jugement droit; plusieurs de ses mémoires sont ornés d'une érudition qu'il sut toujours féconder et rendre utile par des critiques judicieuses. Enfin, on trouve dans ses ouvrages un caractère de clarté et d'utilité pratique que l'on chercherait vainement dans des productions plus brillantes. Il ne paraît pas qu'Hévin, adonné tout entier à ses devoirs de professeur et d'académicien, ainsi qu'aux travaux de sa clientèle, ait jamais pris une part active dans les querelles qui s'élevèrent, à l'époque où il vivait, entre les médecins et les chirurgiens; il resta même habituellement étranger aux discussions dont les opérations de la taille, de la cataracte et de la fistule lacrymale furent de son temps l'objet dans le sein même de l'Académie. Il remplissait plutôt alors le rôle d'observateur et de juge que celui de combattant. » « Le zèle et la plus grande exactitude l'avaient rendu cher aux nombreux élèves qu'il avait formés, dit Desessarts, et dont il avait acquis l'estime, tant par l'ordre et la clarté qui régnaient dans ses leçons que par l'organe le plus beau et la diction la plus correcte : ce qui avait fait dire à tous ceux qui avaient été à portée de l'entendre, que peu de personnes possédaient plus éminemment le talent d'enseigner. »

Ses principaux écrits sont : *Précis d'Observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage ou dans la trachée-artère, avec des remarques sur les moyens qu'on a employés ou qu'on peut employer pour les enfoncer ou les retirer;* — *Recherches historiques et critiques sur la Néphrotomie, ou taille du rein;* — *Recherches historiques sur la Gastrotomie, ou l'ouverture du bas-ventre dans le cas de volvulus ou de l'intus-susception d'un intestin.* Ces trois mémoires sont insérés dans le recueil de l'Académie royale de Chirurgie; — *Cours de Pathologie et de Thérapeutique chirurgicales;* Paris, 1780, in-8°. « Hévin rédigea d'abord cet ouvrage, dit M. Bégin, sur les manuscrits de Simon, son confrère et son ami; mais, l'ayant considérablement augmenté, il en fit sous son nom seul une nouvelle édition, en 2 volumes in-8°; Paris, 1784. Cet ouvrage, réimprimé en 1793, est remarquable par la multitude de matières que l'auteur y a rassemblées; il forme une collection de préceptes relatifs à toutes les maladies chirurgicales. » Hévin a été l'éditeur du *Précis de la Suppura-*

tion putride du docteur Quesnay, son beau-père. J. V.

L.-J. Bégin, dans la *Biographie médicale*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **HEWITT** (*Mary* Moore, mistress), femme poëte américaine, née vers 1815, à Malden (Massachusetts). Élevée à Boston, elle a fourni à plusieurs *magazines* des pièces de vers qui se distinguent par le bon sens et le naturel. Son recueil le plus accrédité est intitulé : *Songs of our land* (Chants du pays); New-York, 1845; elle a aussi édité quelques *Keapsakes*. Dans ces dernières années elle a épousé en secondes noces M. Stebbin de New-York. P. L—Y.

The female Poets of America; 1849, in-8°.

HEWSON (*William*), anatomiste anglais, né à Hexham (Northumberland), en 1739, mort à Londres, le 1er mai 1774. En 1759 il se rendit à Londres, et reçut les leçons des frères Hunter. En 1762, William Hunter le chargea de diriger sa salle de dissection, et quelquefois même de le suppléer dans son cours d'anatomie. Hewson s'acquitta honorablement de cette double tâche. Il fit à la Société royale des communications qui lui méritèrent la médaille de Copley, et le firent appeler dans cette compagnie en 1769. Il se sépara alors de Hunter, et ouvrit un cours d'anatomie, qui attira un grand nombre d'auditeurs. Sa clientèle et sa réputation s'accroissaient rapidement lorsqu'il mourut, à l'âge de trente-cinq ans, des suites d'une piqûre qu'il s'était faite en disséquant un cadavre. Ses communications à la Société royale, d'abord publiées dans les *Philosophical Transactions*, (23e, 24e, 25e et 28e volumes, 1768-1773), ont été recueillies sous le titre de : *Experimental Inquiries on the Properties of the Blood, with some remarks on its and an appendix relative to the lymphatic system in birds, fishes and amphibious animals;* Ire part.; Londres, 1771, in-8°; 2e part., *containing a description of the lymphatic system in human subjects and animals, with observations on the lymph;* Londres, 1774, in-8°. Une troisième partie, contenant, outre des mémoires publiés dans les *Philosophical Transactions*, des notes recueillies dans les cours ou trouvées dans les papiers de Hewson, parut par les soins de son ami Falconar; Londres, 1777, in-8°. Z.

Simmons, *Account of the Life and Writings of Dr. Hunter*, dans le *New Ann. Register*, 1783. — Rees, *Cyclopædia*.

* **HEXHAM** (*Richard* et *Jean* de), chroniqueurs anglais du douzième siècle. Ils furent successivement prieurs de l'abbaye de Hexham dans le Northumberland; Richard fut élevé à cette dignité en 1143 : c'est tout ce que nous savons de son histoire personnelle. Il compila une courte *Chronique* des deux dernières années du règne d'Henri Ier et des principaux événements de celui d'Étienne. On a encore de lui une histoire de l'église d'Hexham depuis sa fondation jusqu'au temps de l'évêque Thurstan. Tanner lui attribue, mais sans raisons suffisantes, une histoire du règne d'Henri II, commençant par ces mots *Anno igitur Domini incarnat. MCLVI*, et une courte *Chronique* depuis le commencement du monde jusqu'au temps de l'empereur Henri V.

Jean d'Hexham était abbé en 1170. Il écrivit une continuation de l'histoire de Siméon de Durham de 1130 à 1154. Les livres que Bale lui attribue sous les titres de *De Signis et Cometis*, et *Descriptio Belli Scotici*, ne sont que des parties de cette continuation. Les *Chroniques* de Richard et Jean d'Hexham ont été publiées dans les *Historiæ Anglicanæ Scriptores X* de Twysden : *Historia Johannis prioris Hagustaldensis ecclesiæ XXV annorum*, coll. 257-282; — *Ricardus prior Hagustaldensis. De Statu et Episcopis Hagustaldensis ecclesiæ*, coll. 285-308; — *Ricardi prioris Hagustaldensis ecclesiæ. De Gestis Regis Stephani et de Bello Standardii*. Z.

Tanner, *Bibliotheca Britannica-Bibernica*. — Bale, *Illust. Mag. Brit. Script.* — Wright, *Biblioth. Britannica*, t. II.

HEY (*Georges-André*), littérateur français, né à Strasbourg, le 22 septembre 1712, mort à Erlangen, en 1751. Il fit ses études à Strasbourg et à Bâle, et devint, en 1736, professeur de mathématiques à Saint-Pétersbourg. De retour en Allemagne, il sollicita en vain une chaire d'histoire à l'université de Bâle. On a de lui : *Monatliche Belustigungen* (Amusements mensuels), Bâle, 1745; — *Merkwürdige Nachrichten von allerhand Arten geheimer Correspondenzen* (Notices curieuses sur quelques correspondances secrètes); ibid., 1745; — *Littérature amusante;* ibid., 1745; — *Vollstændige Anleitung zur Welthistorie* (Introduction à l'Histoire universelle); ibid., 1746; — *Œuvres mêlées;* ibid., 1747. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Adelung, *Suppl.* à Jöcher.

HEY (*Jean*), théologien anglican, né en 1734, mort à Londres, en 1815. Il fit ses études à Catherine-Hall (Cambridge), et passa ensuite dans le collége Sydney comme membre agrégé. En 1780, il fut nommé professeur de théologie, et se démit de cette chaire en 1795. Il occupa pendant longtemps les rectorats de Passenham (comté de Northampton), et de Calverton (comté de Buckingham); il les résigna l'un et l'autre pour aller s'établir à Londres, où il mourut l'année suivante. On a de lui : *Redemption*, poëme qui obtint un prix; 1763; — *Lectures on Divinity;* 1796-1798, 4 vol. in-8°; — *Discourses on the malevolent Sentiments;* 1801, in-8°; — *Observations on the Writings of saint Paul;* 1811, in-8°. Z.

Gentleman's Magazine. — Rose, *New gen. Biog. Diction.*

* **HEYDEN** (*Henri* van der), historien belge, né à Vorschoot, en 1404, mort en 1473, prieur

de l'abbaye de Bethléem, après être entré dans l'ordre des Frères de la Vie commune; il laissa une relation en latin de la guerre entre le duc de Brabant et les Liégeois en 1469; elle est demeurée inédite. G. B.

Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences en Belgique*, t. III, p. 19-22.

* **HEYDEN** (*Pierre* VAN DER), historien belge, né en 1393, mort en 1473, à Bruxelles, où il était chanoine de l'église de Sainte-Gudule; il portait en latin le nom de *Petrus a Thymo*. Il a laissé une *Historia diplomatica* du Brabant qui s'étend jusqu'à l'année 1429. M. de Reiffenberg en a publié une partie à Bruxelles, 1830, in-8°, et il en a également inséré un fragment dans son édition de la *Chronique* de Philippe Mouskes, t. II, p. 703-719. G. B.

Reiffenberg, *Chronique de Mouskes, introduction.* — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 1015.

HEYDEN (*Jan* VAN DER), peintre et hydraulicien hollandais, né à Gorcum, en 1637, mort à Amsterdam, le 28 septembre 1712. Suivant Descamps, il n'eut pour maître qu'un peintre sur verre resté inconnu, et parvint seul à atteindre les dernières limites de l'art. Il commença par dessiner les objets les plus saillants qui s'offraient à sa vue, des montagnes, des châteaux, des églises, puis il les reporta sur la toile ou le panneau, et cela avec tant de précision qu'on aurait pu compter les briques, les pierres, les mousses, enfin les plus petits détails. Ses tableaux furent appréciés comme des chefs-d'œuvre de patience et payés en conséquence. Entre autres singularités, il exécuta dans une de ses toiles une Bible entr'ouverte qui n'a que cinq centimètres de hauteur et dans laquelle on lit couramment le texte, comme s'il était imprimé. Ce qu'il y a de louable dans le travail de van Heyden, c'est que, quelque minutieux qu'il fût, il n'était ni sec ni froid. Il avait une grande intelligence du clair-obscur, et savait distribuer heureusement la lumière et les ombres. Il était du reste très-lent dans l'exécution et faisait plusieurs esquisses avant d'adopter un plan. Comme presque tous les paysagistes, il faisait mal le personnage; aussi était-ce Adriaan van den Velde qui animait ses tableaux. Les principales productions de Heyden sont : à Paris, une *Rue de Clèves;* — un *Canal avec maison;* — un *Village sur le bord d'une rivière;* — une *Rue de Delft;* — *L'Entrée de Cologne;* — le *Château de Rolindal;* — *La Bourse de Londres;* — *Le Calvaire à Cologne*, et trois autres vues d'intérieur de villes hollandaises; — à Dusseldorf, une *Rue de Rome;* — à Amsterdam, galerie Bierens, *Le Marché neuf;* — *La Maison du Poids public;* — *L'Hôtel de ville*, sur plusieurs faces; — *La Bourse;* — *l'Église neuve;* — à Rotterdam, galerie Leers : des *Vues d'Églises;* et galerie Bisschop, une *Porte d'Amsterdam.*

Heyden ne se contenta pas d'être un excellent peintre, il voulut se rendre utile à l'humanité; il y réussit en perfectionnant les pompes à incendie : il augmenta leur produit, leur force, en diminua les frottements, et les rendit plus faciles à transporter. Sa patrie reconnaissante, en acceptant ses inventions, le gratifia d'une belle pension. Alfred DE LACAZE.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. IV, p. 339. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 223.

* **HEYDEN** (*Auguste-Frédéric* DE), poëte allemand, né le 3 septembre 1789, au château de Merfken, près Heilsberg (Prusse orientale), mort à Breslau, le 5 novembre 1851. Il fit ses études à Kœnigsberg, Berlin et Gœttingue, devint un des gouverneurs du prince royal de Prusse, et, en 1826, conseiller du gouvernement à Breslau. Ses principaux ouvrages sont : *Conradin, der Kampf der Hohenstaufen* (Conradin, la lutte des Hohenstaufen), drame; Berlin, 1815; — *Dramatische Novellen* (Nouvelles dramatiques); Kœnigsberg, 1819, 2 vol.; — *Reginald*, poëme romantique en 5 chants; Berlin, 1831; — *Bandzeichnungen* (Vignettes), recueil de nouvelles et de contes; Leipzig, 1841, 2 vol.; — *Théâtre* contenant le drame en 5 actes *Album und Wechsel*, la tragédie en 5 actes *Nadine*, et les comédies : *Die Modernen* et *Der Geschæftsführer* (Le Chargé d'affaires); Leipzig, 1842, 3 vol.; — *Der Schæfer von Ispahan* (Le Pasteur d'Ispahan), poëme romantique; ibid., 1850; — *Der Schuster zu Ispahan* (Le Cordonnier d'Ispahan), conte persan en vers; ibid., 1850; — *Die Kœnigsbraut* (La Fiancée du Roi), poëme en 5 chants; ibid., 1851; — *Gedichte* (Poésies); ibid., 1852. R. LINDAU.

Th. Mundt, *Das Leben Heydens;* Leipzig, 1852. — *Conv.-Lexik.*

* **HEYDENREICH** (*Charles-Henri*), écrivain philosophique allemand, né le 19 février 1764, à Stolpen (Saxe), mort à Burgwerben, près Weissenfels, le 29 avril 1801. Disciple de Kant, il débuta de bonne heure par quelques travaux qui lui valurent en 1789 une chaire de professeur à l'université de Leipzig. Ses principaux ouvrages sont : *Natur und Gott nach Spinoza* (Nature et Dieu d'après Spinoza); Leipzig, 1788; — *Betrachtungen über die Philosophie der natürlichen Religion* (Observations sur la Philosophie de la religion naturelle); ibid., 1790-1791, 2 vol.; — *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1792 et 1802, 2 vol., et Leipzig, 1803, 2 vol.; — *Encyclopædische Einleitung in das Studium der Philosophie* (Introduction encyclopédique à l'Étude de la Philosophie); ibid., 1793; — *System des Naturrechts nach Kritischen Principien* (Système du Droit naturel d'après des principes critiques); ibid., 1794-1795, 2 vol.; — *Grundsætze des natürlichen Staatsrechts* (Principes du Droit public naturel); ibid., 1795, 2 vol.; — *Philosophisches Taschenbuch für denkende Gottesverehrer* (Manuel Philosophique à l'usage des croyants intelligents); ibid., 1796-1799, 4 vol.; — *Psychologische Entwickelung des Aberglaubens* (Explication psycho-

logique de la Superstition); ibid., 1797; — *Philosophie über die Leiden der Menschheit* (Études philosophiques sur les souffrances de l'humanité); ibid., 1797-1798, 2 vol.; — *Mann und Weib. Beitrag zur Philosophie der Geschlechter* (L'Homme et la Femme, études philosophiques sur les sexes); ibid., 1797; — *Vesta, oder Kleine Schriften zur Philosophie des Lebens* (Vesta, mélanges de philosophie pratique), ibid., 1798-1801, 5 vol. R. LINDAU.

Schelle, *Characterist. Heydenr.*; Leipzig, 1802. — Jörden, *Lex. Deutsch. Dicht. u. Prosaist.*, vol. VI, p. 819. — Eichhorn, *Gesch. d. Literat.*, vol. IV, sect. II, p. 1109. — Pölitz, *Prakt. Handb.*, vol. I, p. 67, 224; v. II, p. 313; vol. III, p. 448; vol. IV, p. 145.

* **HEYFELDER** (*Jean-Ferdinand*), chirurgien et médecin allemand, est né le 19 janvier 1798, à Castrin (Prusse). Reçu docteur en 1820, il séjourna deux ans à Paris pour se perfectionner dans ses études. Il est aujourd'hui professeur à l'université d'Erlangen. Ses principaux ouvrages sont : *Die Krankheiten der Neugebornen* (Les Maladies des Nouveau-Nés); Leipzig, 1825; — *Der Selbstmord in arzneigerichtlicher und medicinisch-polizeilicher Beziehung* (Le Suicide au point de vue médical et juridique); ibid., 1828; — *Beobachtungen über die Cholera* (Observations sur le Choléra); Bonn, 1830, 2 vol.; — *Die Heilquellen, etc., des Königreichs Wurtenberg* (Les Eaux minérales, etc., du royaume de Würtemberg); Stuttgard, 1841 et 1846; — *Versuche mit Schwefeläther* (Expériences avec l'éther sulfurique); Erlangen, 1842; — *Versuche mit Schwefeläther, Salzäther und Chloroform* (Expériences avec l'éther sulfurique, éther muriatique et chloroforme); ibid., 1848; — *Ueber Resectionen und Amputationen* (Sur les Résections et les Amputations); Bonn et Breslau, 1855, in-4° avec 4 planches. R. L.

Conv.-Lex. — Gersdorf, *Repertorium.*

HEYKING (*Henri-Charles-Hermann-Benjamin*, baron DE), homme d'État russe, né le 22 juillet 1751, dans la terre d'Oxeln (Courlande), mort à Saint-Pétersbourg, le 18 octobre 1809. Il fit ses études en Allemagne, et entra au service de Prusse. En 1777 il revint dans son pays natal, et fut nommé major des cuirassiers de la garde impériale. Après sept ans passés en Russie, il obtint son congé, et vint offrir ses services à Stanislas, roi de Pologne, qui le nomma chambellan. De 1784 à 1786, et de 1790 à 1793, il remplit les fonctions de nonce à la diète de Pologne, la première fois pour la ville de Pilten, la seconde pour la Courlande. Le dernier démembrement de la Pologne le fit retourner en Courlande, dont il fut créé premier maréchal par le duc de ce pays. Il alla signer à Saint-Pétersbourg l'acte d'annexion du cercle de Pilten à l'empire Russe. L'impératrice lui conféra alors le titre de conseiller d'État. Bientôt après il y joignit celui de président du tribunal civil de Mittau. Nommé membre du sénat sous Paul Ier, et admis au conseil secret dès 1796, il devint, l'année suivante, président du collége de justice préposé aux affaires de la Livonie, de l'Esthonie et de la Finlande. Il tomba en disgrâce auprès d'Alexandre Ier, et fut obligé de résigner ses fonctions, puis de se retirer à Mittau. Mais bientôt il revint à Saint-Pétersbourg, rentra au sénat et au conseil secret (1808); il jouit peu de temps de ce retour de la fortune. On a de lui : *Sur le Droit de Légation des Ducs de Courlande;* Varsovie, 1785; Berlin, 1786, in-8°; — *Exposé succinct du procès intenté à S. A. S. monseigneur le duc de Courlande par S. Exc. le palatin Sieber;* Varsovie, 1788, in-8°; — *De la Diète actuelle de Courlande et du droit qu'a constitutionnellement le souverain de la proroger et de la limiter* (en allemand); Varsovie, 1790, in-8°; — *Réflexions sur cette question : L'ordre équestre a-t-il le droit de limiter et de proroger les diètes de Courlande sans l'assentiment du duc?* Varsovie (1791), in-8°; — *Fragments sur la Courlande* (en français et en allemand); Varsovie, 1792, in-fol. J. V.

Meusel, *Gelehrt. Teutschl.* — Schwartz, *Bibl. Kurlændischer u. Piltenischer Staatschriften.* — Schlippenbach, *Leicheurede.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklop.*

HEYLIN (*Pierre*), théologien anglais, né à Burford (comté d'Oxford), en 1600, mort à Londres, le 8 mai 1662. Il fut élevé à Hart-Hall (Oxford), et devint membre agrégé du collége de la Magdeleine, où il professa la cosmographie. A l'âge de vingt-et-un ans il publia son *Microcosmus, ou description du monde*, qui obtint un grand succès. En 1629 il fut nommé chapelain du roi, sur la recommandation de Laud et de lord Danby, et en 1631 il obtint le rectorat d'Hemmingford, la prébende de Westminster et la cure d'Houghton. Il pouvait espérer les plus hautes dignités ecclésiastiques, lorsque la guerre civile vint interrompre son avancement. Ses bénéfices lui furent enlevés, et le parlement le déclara délinquant. Réduit à se cacher d'abord à Winchester, puis à Abingdon, il se consacra à la littérature. La restauration lui rendit toutes ses places, et il pouvait espérer de plus hautes dignités, lorsqu'il mourut subitement. Il fut enseveli dans l'abbaye de Westminster. Heylin a écrit un grand nombre d'ouvrages sur des sujets de controverse religieuse et politique. Il était un disciple décidé de Laud, et appartenait à la section extrême de ce qu'on appelait le parti de la haute Église. Ses principaux ouvrages sont : *History of that most famous saint et soldier of Jesus-Christ, saint George of Cappadoce;* 1631; — *History of the Sabbath;* 1636, in-4°; — *Theologia Veterum, the sum of the christian theology contained in the creed, according to the Greeks and Latins;* Londres, 1654, in-fol.; — *Ecclesia vindicata, or the Church of England justified;* Londres, 1658, in-8°; — *History of the Reformation of the Church of England from the first preparations to it*

made by king Henri VIII until the legal settling and establishing of it under the queen Elisabeth; Londres, 1661, in-fol.; — *Cyprianus anglicus, or the history of the life and death of William Laud, archibishop of Canterbury;* Londres, 1668, in-fol. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — *Biographia britannica.*

HEYM (*Jean*), lexicographe allemand, né à Brunswick, en 1769, mort à Moscou, le 28 octobre 1821. Après avoir fait ses études à Helmstædt et à Gœttingue, il alla en 1779 en Russie, où il enseigna d'abord dans des maisons particulières. En 1796 il fut nommé professeur de langue allemande et d'antiquités à l'université de Moscou, et en 1804 professeur d'histoire, de statistique et de commerce. En 1816 il devint professeur de géographie à l'Institut des élèves du corps des guides fondé et dirigé à Moscou par le général Mouravief. Apprécié par l'empereur Alexandre Ier, Heym fut créé inspecteur de plusieurs colléges et instituts et nommé quatre fois de suite recteur de l'université de Moscou. On a de lui : *Essai d'une Encyclopédie Géographique et topographique de l'Empire Russe, par ordre alphabétique;* 1796, in-8°; — *Nouveau Dictionnaire complet, ou Dictionnaire allemand, russe et français;* Moscou, 1796-1797, 2 vol. in-4°; — *Dictionnaire complet, russe, français et allemand, composé d'après celui de l'Académie russe;* Moscou, 1799-1802, 3 vol. in-4°; — *Sur l'État des Sciences en Russie sous Paul Ier;* — *Manuel de la Science du Commerce;* Moscou, 1804, in-8°; — *Grammaire Russe à l'usage des Allemands;* Leipzig, 1798; Riga, 1804, 1818, in-8°; — *Livre de Lectures russes, ou choix de morceaux tirés des meilleurs auteurs russes;* Riga, 1805, in-8°; — *Dictionnaire portatif Français-Russe-Allemand;* Riga et Leipzig, 1805, in-16; — *Gazette de Moscou*, in-4°, depuis le mois de janvier 1811 jusqu'au mois de septembre 1812; et quelques autres ouvrages d'éducation en diverses langues.

J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

HEYN ou **HEIN** (*Piet*), célèbre amiral hollandais, né à Delftshaven, en 1570, tué en mer, sur les côtes de Flandre, le 20 août 1629. L'un des premiers, il osa attaquer les Espagnols dans leurs colonies. Dès l'enfance il suivit, comme mousse, son père, qui était matelot. Tous deux furent pris par les Espagnols et, selon la coutume de ce peuple envers ses prisonniers, attachés aux galères. Ils y restèrent quatre ans en proie à toutes les misères. Piet Heyn conçut dès lors une haine mortelle contre ses vainqueurs, et, après son retour en Hollande, il leur fit une guerre incessante et sans pitié. Il s'acquit une réputation si terrible que, dans sa patrie, les mères s'en servent encore, dit-on, comme épouvantail pour leurs enfants. Il devint à force d'exploits vice-amiral de la flotte de la Compagnie des Indes. En 1624 cette Compagnie résolut, sur la proposition de Jean Usseling, d'attaquer les Espagnols dans le Nouveau Monde, afin de les obliger à diviser leurs forces et d'affaiblir ainsi leur puissance en Europe. L'armement d'une flotte de trente-deux navires portant chacun de 28 à 36 canons et ayant à bord 1,600 soldats d'élite fut ordonné. Cette flotte avait pour amiral Jacob Willekens; Heyn en était le second chef, et les troupes de débarquement marchaient sous les ordres de Jean van Dort. L'expédition mit à la voile du Texel le 22 décembre 1623; une tempête la dispersa le 21 janvier 1624, à la hauteur des îles du cap Vert, et elle fut cinq semaines avant de se rallier. Le 12 avril un nouvel ouragan la sépara encore; enfin, elle atterrit le 9 mai au Morro de S. Pablo, à douze lieues de Bahia. Villekens et Heyn commencèrent aussitôt leurs opérations; ils furent vigoureusement reçus par le capitaine général du Brésil, don Diego de Mendoza Furtado et par l'évêque don Marcos Texeira, qui se mirent à la tête de tout ce qui pouvait porter les armes. Cependant, le 10 juin Heyn força l'entrée du port de San-Salvador, et s'empara de seize navires portugais; la ville fut attaquée et prise aussitôt. Les prisonniers, parmi lesquels se trouvaient le capitaine général et son fils, furent envoyés en Hollande, ainsi que neuf navires chargés des productions les plus précieuses du pays. Les vainqueurs résolurent d'étendre leurs conquêtes; mais ils trouvèrent un redoutable adversaire dans l'évêque Texeira. Il rassembla des forces, appela le pays aux armes, et assiégea les Hollandais à leur tour. Van Dort fut tué dans une sortie. Schoutens, qui lui succéda, eut le même sort, et les Portugais obtinrent de nombreux avantages. Willekens n'en partit pas moins pour l'Europe, laissant Heyn avec douze navires seulement. Celui-ci, loin de se décourager, fit une tentative pour surprendre Angola sur la côte d'Afrique, et revint à Bahia avec de bonnes prises. Il fit ensuite une expédition infructueuse contre Espirito-Santo. A son retour il trouva le port de Bahia bloqué par une nombreuse flotte hispano-portugaise, et, n'étant pas assez fort pour l'attaquer, revint en Hollande.

En 1626 la Compagnie éleva Heyn au grade d'amiral, et lui confia une escadre composée de huit vaisseaux et cinq yachts avec ordre de ravager les côtes du Brésil et d'y détruire tous les établissements ennemis. Il s'acquitta de cette mission avec succès. Il fit voile pour Sierra-Leone, s'y ravitailla malgré l'opposition des Portugais, et leur enleva un bâtiment venant d'Angola et chargé de trois cents noirs. Il arriva le 3 mai devant la baie de Los Todos-Santos (Bahia). Le gouverneur, don Diogo Luiz de Oliveira, redoutant son attaque, avait pris toutes les précautions pour le repousser; encore cette fois Heyn pénétra dans la baie malgré le feu des batteries flottantes, qu'il prit ou coula. Seize vaisseaux étaient amarrés sous les forts; l'amiral hol-

landais en fit couper les câbles et s'en empara ; il en garda quatre et brûla le reste. Le butin fut considérable en sucre, bois de teinture, coton, cuirs, etc. Mais cette victoire fut chèrement achetée. Le vaisseau de Heyn, endommagé dans le combat, échoua près des forts ; l'amiral y mit lui-même le feu après avoir fait embarquer son équipage sur son second. Les Portugais dirigèrent alors toutes leurs forces sur ce nouveau bâtiment, qui bientôt sauta avec trois cents hommes dont cinq ou six seulement furent sauvés, parmi lesquels l'amiral. Un autre navire, nommé *L'Oranger*, sauta aussi avec soixante-trois hommes. Malgré ces pertes, Heyn resta quatre jours dans la baie, et après une croisière au sud, y revint, le 10 juillet, pour s'emparer de quatre navires qui remontaient un des courants du Reconcave, près de l'île de Marcos. Il lança toutes ses chaloupes à leur poursuite, et en prit deux, chargés de sucre, tabac, cuirs, etc., malgré le feu des batteries de terre, qui les protégeaient. Les Portugais firent à la hâte un retranchement à l'embouchure du fleuve pour lui couper la retraite ; mais Heyn fit couvrir ses embarcations des peaux de bœufs qu'il venait de prendre ; il en forma une sorte de blindage, et réussit ainsi à sortir avec son butin. Dans ce combat don Francisco de Padilla, qui avait tué le colonel hollandais Jean van Dort, perdit lui-même la vie. Après cette affaire Heyn quitta le Reconcave, le 14 juillet, et arriva heureusement en Hollande, le 26 octobre.

En 1628 la Compagnie arma une nouvelle escadre destinée à enlever la flotte dite *d'Argent*, sur laquelle les Espagnols amenaient chaque année en Europe les matières précieuses qu'ils extorquaient de leurs colonies. Heyn fut encore chargé de cette importante expédition. Henri Lonk en était vice-amiral. Elle se composait de vingt-quatre vaisseaux portant six cent vingt-trois canons, ayant à bord deux mille six cent quarante-quatre marins et huit cent quatre-vingt-quatorze soldats. Heyn partit du Texel le 20 mai ; il fut assez heureux pour rencontrer, le 9 septembre, dans le golfe du Mexique, la flotte espagnole, composée de vingt voiles et commandée par don Juan Benavidès. Après un rude combat, il prit dix galions ; huit autres, qui se réfugièrent dans la baie de Matanzas, se rendirent le lendemain. Cette prise fut estimée à plus de seize millions en argent ou marchandises ; elle porta un coup terrible à l'Espagne. Pour récompenser un si bel exploit, Heyn fut à son retour créé lieutenant-grand-amiral de Hollande (1629). Il reprit aussitôt la mer pour combattre les armateurs de Dunkerque, qui ruinaient le commerce batave. Le 20 août il rencontra une escadre ennemie, la dispersa et lui prit trois vaisseaux ; mais il tomba mortellement blessé. Un magnifique tombeau lui fut élevé à Delft. Alfred DE LACAZE.

De Laet, *Novus Orbis*, lib. XV, cap. XXII : *Memorabile facinus Petri Heynii*, etc. — Francisco de Brito Freyre, *Nova Lusitania, historia da guerra Brasilica* (Lisbonne, 1675, in-fol.), lib. IV, nos 301-310. — Rocha Pitta, *Historia da America Portugueza*, lib. IV, nos 53 et 54. — Le Clerc, *Histoire des Provinces-Unies*, liv. VI. — Emmanuel de Maria y Souza, *Historia de Port.*, lib. V, cap. VI. — Fra Raphael de Jésus, *Castricto Lusitano, entrepresa, e restaura çao de Pernambuco e das capitanias confinantes*, etc. ; Lisbonne, 1679. — *Jornada da Bahia*. — Southey, *History of Brazil* 1810-1819, 3 vol. in-4°. — Van Hasselt, *Belgique et Hollande*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 401.

*HEYNE ou HAYNE (*Matthieu*), historien allemand, sur lequel on ne possède point de renseignements. Il écrivit une chronique de l'Autriche depuis la création du monde jusqu'à l'an 1398. Cette chronique contient beaucoup de fables dans la partie antérieure au onzième siècle ; elles ont été retranchées dans la publication que Pez a faite de ces récits. G. B.

Perz, *Thesaurus Anecdotorum*, t. I, p. 1051.

HEYNE (*Christian-Gottlob*), célèbre philologue et antiquaire allemand, né dans un faubourg de la petite ville de Chemnitz, en Saxe, le 25 septembre 1729, mort à Gœttingue, le 14 juillet 1812. Ses parents, qui étaient de pauvres tisserands, ne pouvant faire aucun sacrifice pour son instruction, l'envoyèrent jusqu'à l'âge de dix ans à l'école gratuite du faubourg. Pour obtenir les premières leçons de latin, il fallait payer un *groschen* (20 centimes) par semaine. L'un de ses parrains, qui était boulanger, se chargea pendant quelques années de cette dépense, et, plus tard, son second parrain, qui était pasteur du faubourg, l'envoya en 1741 au lycée de Chemnitz. Le jeune Heyne y resta jusqu'en 1748, où il partit pour Leipzig. Dans cette université, il suivit surtout les cours d'Ernesti et de Christ pour la philologie et les antiquités, et ceux de Bach pour le droit romain. En 1752, il soutint sa thèse *De Jure prædiatorio*. « Dans la savante académie de Leipzig, comme dans le modeste collége de Chemnitz, dit Dacier, Heyne dut encore moins ses progrès à ses maîtres qu'à lui-même, et son application infatigable à l'étude lui fut beaucoup plus profitable que leurs doctes leçons. Mais cette application manqua de lui devenir funeste. Des veilles trop longues et trop fréquentes, qu'il consacrait à la lecture des écrivains grecs, lui causèrent une maladie grave qui le retint longtemps au bord du tombeau, et à laquelle il n'échappa qu'après avoir entièrement épuisé ses faibles ressources, et pour tomber dans un plus grand dénûment que celui dans lequel il était lorsque, quatre ans auparavant, il était arrivé à Leipzig. Il était dans le plus cruel embarras sur le lieu où il pourrait se retirer et sur le parti qu'il devait prendre pour se procurer des moyens d'existence, lorsqu'un heureux hasard vint le tirer de cette situation désespérante. » Une élégie latine sur la mort du pasteur de l'Église française réformée de Leipzig attira l'attention du premier ministre de l'électorat de Saxe, le comte de Brühl. Heyne se rendit à Dresde, et après de longs retards, qui l'exposèrent à de cruelles souffrances, il obtint une place de secrétaire copiste attaché à la biblio-

thèque du ministre avec les appointements modiques de 400 fr. par an. Il fut ensuite placé parmi les gardes de la bibliothèque de Dresde, avec un traitement presque aussi minime. Dans cette position il se lia avec Winckelmann, alors jeune, studieux, pauvre, inconnu comme lui. « Bientôt ils se séparèrent pour ne plus se revoir, dit Dacier. Winckelmann alla continuer ses études en Italie; Heyne resta en Allemagne : et lorsque, après un grand nombre d'années de séparation, une célébrité tardive fit retentir en Europe les noms de Heyne et de Winckelmann, chacun d'eux dut reconnaître avec plaisir dans l'autre, et non peut être sans quelque étonnement, son jeune compagnon d'études à la bibliothèque de Dresde, qui comme lui avait vaincu tous les obstacles, et était sorti avec éclat de l'obscurité commune dans laquelle ils avaient été si longtemps ensevelis. » Luttant toujours contre l'adversité, Heyne, tout en traduisant en allemand beaucoup d'opuscules français, sut se réserver le temps nécessaire pour publier une excellente édition des *Élégies de Tibulle* (1755) et du *Manuel d'Épictète* (1756). Ce double début dans la carrière du philologue lui valut de la réputation à l'étranger; mais la guerre de Sept Ans, qui éclata alors, ne lui permit pas de conquérir une position stable. Forcé par l'invasion prussienne de quitter sa place à la bibliothèque, et même la ville de Dresde, presque aussi pauvre que lorsqu'il y était arrivé, il erra longtemps à l'aventure. Un mariage d'inclination, qu'il fit vers la même époque, ne diminua pas ses embarras. Des amis lui procurèrent une retraite dans la Lusace, où il passa plusieurs années plus occupé de l'administration des propriétés de l'homme riche qui l'avait accueilli, que de travaux littéraires. Aussitôt après la conclusion de la paix, il fit un voyage à Dresde, dans l'espoir d'y trouver un travail plus analogue à ses goûts, et, sur l'invitation de Lippert, qui publiait alors sa *Dactyliothèque*, il se chargea d'écrire en latin le texte du troisième volume de cet ouvrage. Il fit à cette époque, par commerce épistolaire, la connaissance du célèbre Ruhnkenius, professeur à Leyde, qui, après la mort de Gesner, lui fit obtenir la chaire d'éloquence à l'université de Gœttingue. Heyne en prit possession au mois de juin 1763. Dès lors son avenir était assuré; et comme éditeur des classiques anciens et comme professeur chef d'école, il se plaça en peu d'années au premier rang des savants antiquaires de toute l'Europe. Ses éditions, plusieurs fois réimprimées, de *Virgile* et de *Tibulle*, de *Pindare*, d'*Apollodore* et de l'*Iliade* d'Homère, eurent, excepté toutefois la dernière, une vogue tout à fait européenne; elles furent reproduites en Angleterre et en France. On a reproché depuis, non sans raison, à tous ces travaux de Heyne un défaut, celui de manquer de cette connaissance approfondie de la grammaire grecque et latine, défaut grave lorsqu'il s'agit de l'interprétation exacte et rigoureuse d'un texte ancien. Toutefois, le *Virgile* de Heyne est un monument impérissable par le goût exquis des explications grammaticales et esthétiques et par le savoir aussi varié que profond qu'il a renfermé dans ses nombreux *excursus*. Mais ce n'est point dans ces éditions que nous trouvons le principal mérite de Heyne comme critique et philologue : c'est dans cette longue suite de mémoires sur la mythologie et l'archéologie disséminés dans le recueil de la Société royale de Gœttingue, de 1763 à 1811, et recueillis en partie seulement dans ses *Opuscula academica*, 6 vol. in-8°, 1785 à 1812. Ses programmes et ses dissertations académiques, rédigés dans le court espace de vingt-quatre heures, sont remarquables par la variété des sujets traités et par la profondeur du savoir toujours énoncé et développé avec une entière clarté.

« L'étude des poëtes, dit Dacier, avait conduit Heyne à celle de la mythologie; il fit pour elle ce qu'il avait fait pour la critique historique et littéraire; il rappela cette science, dont on avait fait jusqu'alors un usage si arbitraire et souvent si puéril, des applications si fausses et quelquefois si absurdes, à ses véritables principes, à sa première destination. Il sépara, des fables proprement dites qui ont été enfantées par l'imagination des poëtes, les mythes ou traditions symboliques qui lui parurent envelopper des vérités historiques. Il s'attacha particulièrement à distinguer dans chacune de ces traditions plus ou moins défigurées, les différentes altérations qu'elles ont subies; à démêler le récit primitif et original des additions et des changements qu'il a éprouvés en passant par des mains différentes, dans des siècles et des pays divers; à rechercher, pour ainsi dire, dans des créations successives de mensonges, l'antique généalogie des déviations et des erreurs de l'esprit humain. Cette idée féconde et lumineuse l'a dirigé dans ses recherches, et en a assuré le succès. En examinant ainsi les sources de la mythologie, il y rencontra fréquemment des traces, méconnues jusqu'alors, de révolutions et de faits antérieurs aux temps appelés historiques. Il y découvrit des événements réels, cachés sous le voile plus ou moins épais des symboles et de l'allégorie, et de tous ces récits fabuleux, épars et isolés, qu'il réussit à purifier, il forma une série de faits qui, dégagés de tout élément étranger, ont les caractères les plus frappants de la vérité et quelquefois de l'évidence. Ainsi la mythologie, qui avait été longtemps abandonnée aux conjectures et aux caprices de l'imagination, devint entre les mains de Heyne un supplément nécessaire à l'histoire primitive des peuples, à celle de leurs institutions et de leurs arts. C'est surtout dans les commentaires de ses deux éditions d'*Apollodore* qu'il a établi les principes et développé les preuves de sa nouvelle doctrine..... Tout se liait dans ses études. Ses recherches mythologiques auraient été incomplètes, s'il avait perdu de vue celles

qui ont l'archéologie pour objet, et qui ne peuvent en être séparées. Il porta dans cette dernière science la même supériorité de lumière et de critique que dans l'autre; il en recula les bornes, il en agrandit le domaine; et les travaux par lesquels il éclaircit l'histoire de l'art formeront désormais une des parties les plus curieuses et les plus instructives de cette intéressante histoire..... Doué d'une imagination moins active que Winckelmann, mais d'un esprit plus sérieux et plus réfléchi, que les probabilités et les conjectures, même les plus séduisantes, ne pouvaient satisfaire, Heyne appliqua constamment à l'explication des monuments la connaissance qu'il avait acquise des écrivains originaux. Des études plus suivies et plus profondes de ces écrivains lui fournirent les moyens de rectifier les opinions quelquefois hasardées et superficielles de Winckelmann. Il suppléa souvent par les recherches de l'érudition et la sagacité de sa critique à la vue des monuments eux-mêmes... Le plus important des services qu'il rendit à l'histoire de l'art, ce fut de combattre et de rectifier les opinions de Winckelmann sur les époques de l'art chez les Grecs et les Romains. Ces rectifications, qui changent l'aspect d'une grande partie de la science, furent exposées par Heyne dans l'éloge qu'il consacra à la mémoire de son ancien compagnon d'études; et il leur a donné depuis tous les développements nécessaires, dans plusieurs de ses opuscules académiques. On lui doit aussi des recherches très-savantes et non moins étendues sur les antiquités étrusques; et quoique ses travaux aient été surpassés depuis par ceux de l'abbé Lanzi, on ne peut lui contester l'honneur d'avoir été le premier qui ait répandu quelques lumières sur les idées religieuses et sur le système mythologique des anciens habitants de l'Étrurie. L'explication des monuments dont l'*Anthologie grecque* nous a conservé des notices ou même de simples mentions, et dont la plupart des antiquaires avaient méconnu l'existence ou négligé l'étude; les nouvelles descriptions qu'il a données des *Images* de Philostrate et des *Statues* de Callistrate, sont encore une partie ou nouvelle, ou singulièrement perfectionnée, dont il a enrichi l'histoire de l'art. Mais l'érudition et la critique de Heyne ne se sont montrées nulle part avec plus d'avantage et d'utilité que dans la nombreuse suite des mémoires dans lesquels il se proposa d'examiner toutes les vicissitudes que les beaux-arts ont éprouvées à Byzance. Cette partie, presque entièrement omise par Winckelmann, dont l'aspect des arts dégénérés éteignait l'imagination, a fourni à Heyne une moisson abondante de documents intéressants pour l'histoire de l'art, dans les diverses époques de sa décadence, et surtout dans les dernières. Ses recherches lui ont encore procuré les moyens de retrouver, pour ainsi dire, ou du moins de faire mieux connaître plusieurs monuments d'une date plus ancienne, qui, transportés à Constantinople pour décorer la nouvelle Rome, y ont presque tous péri, et d'éclaircir différents points d'antiquité plus ou moins relatifs à l'art, qu'il a traités dans autant de mémoires : tels sont ceux qui ont pour sujet les figures de Vénus et des Faunes, les ouvrages des statuaires grecs en ivoire, les restitutions de plusieurs monuments dont il ne nous reste que des descriptions. » — Des travaux si nombreux ne suffirent pas à remplir l'existence de Heyne. Il trouva du temps pour un enseignement d'où sont sortis quelques-uns des philologues les plus distingués de l'Allemagne contemporaine, et pour administrer l'université de Gœttingue, qui atteignit sous sa direction un haut point de splendeur. Il fut aussi chef de la bibliothèque de Gœttingue, qu'il porta de 60,000 à 200,000 volumes, et secrétaire perpétuel de la Société royale. Il rédigea en cette qualité les éloges de plusieurs savants : ceux, entre autres, de Heumann, de Haller, de Michaëlis, de Winckelmann. Cette dernière notice a été traduite en français par C. Brack; Gœttingue, 1783, in-8°. Heyne vieillit au milieu des honneurs universitaires et de témoignages d'admiration dont les attaques de Wolf et de son école troublèrent seuls l'unanimité. Il garda jusque dans un âge très-avancé la pleine possession de ses facultés et la même ardeur pour le travail. Il mourut subitement, pendant son sommeil, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Sa grande réputation l'avait fait admettre dans la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Il était membre étranger de l'Institut de France (classe d'histoire et de littérature ancienne). L. DE S. et Z.

Becher, *Programma ad memoriam Ch. Gott. Heynii*; Chemnitz, 1812, in-4°. — Heeren, *Christ. Gott. Heyne, biographisch dargestellt*; Gœttingue, 1812, in-4°. — Dacier, *Eloge de Heyne*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. V (nouvelle série). — L. de Sinner, dans l'*Encyc. des Gens du Monde*.

HEYNS (*Pierre*), écrivain flamand, qui composa aussi en français, et qui vivait à la fin du seizième siècle. Il était maître d'école à Harlem, et fit représenter par ses écoliers des pièces qu'il voulait rendre édifiantes, et dans lesquelles se trouvent cependant des mots grossiers et des naïvetés un peu fortes. Voici les titres de ces productions, fort peu connues aujourd'hui : *Le Miroir des Veuves, tragédie sacrée d'Holopherne et de Judith*, en 5 actes et en prose, jouée à Anvers, en 1582; Amsterdam, 1586 : il y a dans cette pièce des personnages allégoriques, *Curiosité*, *Défiance*, *Supériorité*; d'autres de l'invention de l'auteur, tels que Pallaca, maîtresse d'Holopherne; — *Jokebed, miroir des vraies mères*; c'est le récit de l'enfance de Moïse, gonflé d'épisodes allégoriques et de dissertations métaphysiques; — *Suzanne, miroir des mesnagères* : ce n'est pas la Suzanne de la Bible; on y voit figurer *Loi de Nature*, *Sollicitude*, etc. Ces écrits n'ont aucun mérite littéraire, mais leur rareté leur donne du prix aux yeux des biblio-

philes. Heyns mit en vers, d'après des livres de géographie, un *Miroir du monde;* Anvers, 1595, in-4°, justement oublié. G. B.

Bibliothèque du Théâtre français, t. I, p. 243. — P. Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 167.

HEYNS (*Zacharie*), en latin *Heinsius*, graveur hollandais, né en 1570, à Anvers, mort dans la même ville vers 1640. Il grava d'abord la géographie, puis le genre. On a de lui : *Het Dracht-Toneel van de gantsche Wereld* (Représentation des habillements de toutes les nations de l'univers); Amsterdam, 1610, in-12; avec un grand nombre de gravures sur bois fort bien exécutées; — *Voorbeeldszels der oude wysen* (Représentation des modes anciennes); Amsterdam, 1634, in-12, avec gravures sur bois. A. DE L.

Paquot, *Mém. pour l'histoire des Pays-Bas*, t. XII. p. 367.

HEYS (*Jean*), poëte latin hollandais, né à Gertrudemberg, vers 1630, mort dans l'île de Norstrandt (côtes du Holstein), le 16 janvier 1665. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1649, et professa les humanités à Malines. On cite parmi ses meilleures productions latines une *Ode à la Vierge* et une tragédie intitulée *Septemdecim Provinciæ* représentée à Malines : le sujet est la paix de Munster. Les conseillers du parlement et de la chambre mi-partie, qui se trouvaient alors à Malines, en furent si satisfaits, que, renouvelant un antique usage, ils firent présent d'un tonneau de vin à l'auteur. A. L.

P. Swert, *Chronicon Oratorii*, p. 73. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, t. II, p. 29.

HEYSE (*Jean-Chrétien-Auguste*), grammairien allemand, né à Nordhausen le 21 avril 1764, mort à Magdebourg le 27 juin 1829. Il étudia à l'université de Gœttingue, et devint en 1819 directeur de l'école supérieure des jeunes filles de Magdebourg. Ses principaux ouvrages, fort estimés en Allemagne, sont : *Allgemeines Fremdenwörterbuch* (Dictionnaire général des mots étrangers); Oldenbourg, 1804; 10e édition, publiée par C.-G.-L. Heyse, Hanovre, 1848; — *Original-ideen über die Sprachen und die deutsche Sprache* (Idées personnelles sur les Langues et sur la langue allemande); 1811; — *Theoretisch-praktische deutsche Grammatik* (Grammaire théorique-pratique de la Langue Allemande); Hanovre, 1814; 5e édit., publiée par C.-G.-L. Heyse, ibid., 1838-1849, 2 vol. R. L.

Neuer Nekrolog. d. Deutsch., septième année, vol. I. — Pierer, *Encyklop. Wörterb.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HEYSE (*Charles-Guillaume-Louis*), philologue allemand, fils du précédent, né à Oldembourg, le 15 octobre 1797, mort à Berlin, le 25 novembre 1855. Il fut précepteur d'un des fils de Guillaume de Humboldt, et devint professeur à la faculté philosophique de Berlin. On lui doit, entre autres, des *Quæstiones Herodoteæ;* Berlin, 1827; — *Ausfuehrliches Lehrbuch der deutschen Sprache* (Traité complet de la Langue Allemande); Hanovre, 1838-1849, 2 vol.; — *Handwœrterbuch der deutschen Sprache* (Dictionnaire de la Langue Allemande); Magdebourg, 1833-1849, 3 vol. : commencé en commun avec son père; — *System der Sprachwissenschaft* (Système de Linguistique); Berlin, 1856. R. L.

Pierer, *Universal-Lexikon.*

* * **HEYTESBURY** (*William* A'COURT, baron), diplomate anglais, né le 11 mai 1779. Son père, représentant du bourg de Heytesbury à la chambre des communes, fut créé baronet en 1795 (1). De bonne heure, le jeune A'Court entra dans la diplomatie. A la mort de son père, en 1817, il succéda à son titre de baronet et de représentant de Heytesbury. Après une mission à Naples, il fut chargé en 1820 de représenter le cabinet anglais à Madrid pendant le gouvernement des cortès, et il se tira avec habileté de cette position difficile; mais il ne put toutefois décider les chefs de la révolution espagnole à modifier la constitution. En 1824 il fut nommé ambassadeur à Lisbonne, pour y combattre l'influence prépondérante de la France, influence à laquelle, secondé par le ministre Palmella, il réussit bientôt à substituer celle de l'Angleterre. Par ses avis, les ministres décidèrent le vieux roi malade à établir une régence. Quand l'infante Isabelle en eut pris la direction, et que dom Pedro eut accordé une constitution au Portugal, l'ambassadeur anglais joua un rôle actif dans les luttes des partis; et ses sympathies pour les doctrines absolutistes lui valurent à la fois les attaques des whigs en Angleterre et des partisans de la constitution en Portugal. Il s'efforça de faire nommer au commandement en chef de l'armée portugaise le maréchal lord Beresford, tory pur sang; mais cette intrigue échoua, par suite de l'opposition du ministre de la guerre du Portugal, Saldanha, et de la haine que le peuple portugais avait vouée à Beresford. Quand, au mois de décembre 1826, le gouvernement anglais se décida à envoyer une armée auxiliaire en Portugal dans le but de protéger la régence contre les partisans de dom Miguel, commandés par Abrantès et Chavès, une mésintelligence patente éclata

(1) Les familles A'Court et Ashe sont très-anciennes dans le comté de Wilt, où elles possédaient de grandes terres. En 1722, Pierre A'Court, esquire de Ivy-Church, fut élu membre du parlement pour son comté; il avait épousé, en 1705, Elisabeth, fille de William Ashe, esquire de Heytesbury. Leur fils aîné, William A'Court, mort en 1781, entra dans la carrière militaire, devint général, et obtint l'autorisation de porter le nom de Ashe-William-Pierce Ashe A'Court. Son fils aîné, né en 1747, mort en 1817, embrassa également la carrière des armes, et devint colonel dans l'armée britannique. Il épousa, en 1777, en secondes noces Letitia, fille de Henry Wyndham, esquire de Salisbury, dont il eut trois fils et quatre filles. Son second fils, Edward-Henry A'Court, officier de la marine royale, a représenté Tamworth à la chambre des communes; le troisième, Charles Ashe A'Court, est arrivé au grade de général dans l'armée.

entre le général Clinton, commandant ce corps, et l'envoyé d'Angleterre A'Court, à qui on reprocha d'avoir activement secondé les efforts tentés par le parti absolutiste pour porter la régente à se méfier des libéraux et d'avoir surtout travaillé contre Saldanha, qui fut effectivement renvoyé du ministère en 1827. Cette mesure produisit une violente agitation à Lisbonne; l'hôtel de l'ambassadeur anglais fut l'objet de menaçantes démonstrations populaires. Rappelé après la mort de Canning, il fut créé membre de la chambre des lords, sous le titre de baron Heytesbury, au mois de janvier 1828. Lorsqu'un grave conflit s'engagea entre la Russie et la Turquie, lord Heytesbury fut envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg. S'il ne put empêcher les hostilités d'éclater entre les deux puissances, il sut du moins gagner l'amitié personnelle de l'empereur Nicolas, qu'il accompagna jusqu'au quartier général. Il contribua, dit-on, à détourner alors de l'empire Othoman la catastrophe qui le menaçait après le passage des Balkans par les Russes. Il conserva son poste malgré la réaction libérale de 1830, et sous le ministère Grey, jusqu'en 1833, époque de son rappel. Nommé en 1835, gouverneur général des Indes, il n'alla point remplir ces fonctions, par suite de la courte durée du ministère de sir Robert Peel, qui l'avait nommé. Plus tard il obtint la sinécure de gouverneur de l'île de Wight, et en 1844 il fut envoyé avec le titre de vice-roi en Irlande, pays qu'il administra pendant deux années, au milieu des dangers et des difficultés de tous genres créés par de mauvaises récoltes. La retraite de Robert Peel, en 1846, amena aussi la sienne, et depuis lors il n'a plus été question de lui dans le monde politique. Marié, en 1808, à Marie-Rebecca Bouverie, petite-fille du comte de Radnor, il a eu deux fils et une fille de ce mariage; le fils aîné, William-Henry Ashe A'Court, né en 1809, a épousé en 1833 Élisabeth, héritière de sir Léonard Worsley Holmes, baronet, et a obtenu l'autorisation de porter le nom de Holmes; le fils cadet de lord Heytesbury est mort en 1840. L. L—T.

Peerage. — Biragne, *Annuaire historique et biograph.*, 1844, 1re partie, p. 66. — *Convers. Lexikon.* — *Encyclop. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.*

HEYTUSBERY. *Voy.* HITTYLYSBIRY.

HEYWOOD (*John*), poëte dramatique anglais, né à North-Mims, près de Saint-Albans (comté d'Hertford), vers le commencement du seizième siècle, mort à Malines (Brabant), vers 1565. Il fit ses études à Oxford, et revint ensuite à North-Mims. Là il se lia avec Thomas Morus, son voisin de campagne, et fut présenté par lui à la princesse Marie, fille du roi Henri VIII. Son esprit, sa gaieté, son talent pour la musique instrumentale et vocale le firent très-bien accueillir à la cour. Henri VIII, Édouard VI, la reine Marie le traitèrent avec faveur. Mais son zèle catholique, qui lui avait été une recommandation, le rendit suspect à Élisabeth. Il crut prudent de s'exiler, et s'établit à Malines, où il mourut. Heywood est surtout connu par quelques pièces de théâtre, qui, malgré leurs courtes dimensions, ont exercé une notable influence sur la littérature anglaise. Suivant Warton, « il tira la *Bible* du théâtre, et introduisit des représentations de la vie familière et des mœurs populaires ». Ses petites compositions, qui ne sont que des intermèdes (*interludes*), servent de transition entre les mystères et les moralités du moyen âge et les drames représentés sous le règne d'Élisabeth. Voici les titres de ses pièces : *A Play between Johan the husband, Tyb the wife, and sir Johan the priest;* 1533, in-4°; — *A mary Play between the Pardoner and the Frere, the Curate and Neybourg Pratte;* 1533, in-4°; — *The Play called the foure P. P. a new and a very mery interlude of a Palmer, a Pardoner, a Potycary, a Pedlar* (sans date), in-4°, insérée dans la collection de Dodsley; — *A Play of Love;* 1533, in-4°; — *A Play of the wether, called a new and a very mery interlude of wethers;* 1533, in-4°; — *A Play of Gentilness and Nobilitie* (sans date, mais vers 1533); in-4°. Outre ses pièces, Heywood a composé un poëme allégorique intitulé : *A Parable of the Spider and the Fly;* 1556, in-4° : ouvrage extrêmement rare, et dont la rareté fait tout le prix. Le vieux chroniqueur Holinshed a dit naïvement de cet ouvrage : « On a aussi fait un livre de l'Araignée et de la Mouche, sujet qui est traité si profondément et avec une subtilité si extraordinaire que ni celui-là même qui l'a fait ni aucun de ceux qui l'ont lu n'a pu en saisir entièrement le sens. » Après la mort de Heywood on publia un volume de ses *Woorkes*, 1576, in-4°, qui contient des proverbes en vers et six cents épigrammes, qui de son temps contribuèrent peut-être plus que ses pièces à sa réputation. Pour le distinguer d'un autre Heywood, qui fut aussi un écrivain dramatique, on l'appelle quelquefois *Heywood l'Epigrammatiste.* Z.

Holinshed, *Description of England.* — Puttenham, *Art of English Poetry*, p. 230, édit. de 1589. — Collier, *History of dramatic Poetry.* — Warton, *History of English Poetry.* — *Biographia dramatica.*

HEYWOOD (*Ellis*), fils du précédent, né à Londres, vers 1525, mort à Louvain, vers 1572. Il fit ses études à All-Souls'-College (Oxford). Il voyagea ensuite en France et en Italie, et séjourna quelque temps à Florence, sous le patronage du cardinal Polus. Après être entré dans l'ordre des Jésuites, il se rendit à Anvers, puis à Louvain où il mourut. On a de lui un ouvrage italien intitulé : *Il Moro;* Florence, 1556, in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

HEYWOOD (*Jasper*), traducteur anglais, frère du précédent, né à Londres, en 1535, mort à Naples, le 9 janvier 1598. Il fut élevé au col-

iége Merton (Oxford), se fit agréger à All-Souls'-College; mais il ne tarda pas à quitter l'université et l'Angleterre. En 1561, il entra dans les ordres, et peu après dans la Compagnie de Jésus. En 1581 le pape Grégoire XIII l'envoya en Angleterre comme missionnaire. Il resta plusieurs années à Londres en qualité de provincial de son ordre, puis il dut quitter l'Angleterre pour se soustraire à la persécution religieuse, et alla mourir en Italie. Pendant son séjour à l'université, il traduisit en anglais trois tragédies de Sénèque, savoir : *Thyestes;* 1561, in-12; — *Hercules furens;* 1561, in-12; — *Troas;* 1581, in-4°. On a aussi de lui quelques poésies insérées dans le *Paradise of dainty Devices;* 1573, in-4°. Z.

Dood, *Church History.* — *Biographia dramatica.*

HEYWOOD (*Thomas*), acteur et écrivain dramatique anglais, vécut sous les règnes d'Élisabeth, de Jacques Ier et de Charles Ier. Il fut un des plus féconds écrivains de son époque. Lui-même prétend, dans la préface d'un de ses ouvrages, qu'il « a mis la main entière ou le doigt à deux cent vingt pièces ». On connaît les titres d'une trentaine de ces productions, dont vingt-quatre ont été imprimées. La plus connue : *A woman Killed with Kindness*, trag. 1617, in-4°, a été insérée dans la *Collection* de Dodsley. Heywood a écrit aussi un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque des traductions de Lucien et d'Érasme, rassemblées dans un recueil intitulé : *Pleasant Dialogues and Dramas, chiefly translations;* 1637, in-12. Z.

Biographia dramatica.

HEYWOOD (*Olivier*), théologien non-conformiste anglais, né à Little-Lever (comté de Lancastre), en 1629, mort en 1702. Sous la république, il se montra modéré et s'opposa à l'intolérance de ses confrères. Après la restauration, il n'en fut pas moins privé de la place de ministre qu'il exerçait à Bury, et eut à subir quelques persécutions. On a de lui plusieurs traités de piété, dont les principaux sont : *Heart's Treasure;* 1667; — *Israel's Lamentations;* 1681. Z.

Fawcet, *Life of Heywood.* — Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

HEYWOOD ou **HAYWOOD** (*Élisa*), romancière anglaise, née à Londres en 1693, morte le 25 février 1756. Elle était fille d'un marchand de Londres. Un mariage malheureux la réduisit à la nécessité de chercher dans les produits de sa plume une ressource pour elle et ses enfants. Elle essaya d'abord, mais sans succès, de la poésie dramatique. En 1715 elle s'aventura sur le théâtre de Dublin, et ne fut pas encouragée par le public. Elle écrivit alors des romans, et publia *La Cour d'Arimanie*, *La nouvelle Utopie*, et autres productions du même genre. La licence qui régnait dans tous ces ouvrages fournit à Pope le prétexte d'en attaquer l'auteur dans sa *Dunciade*. Mme Haywood mit plus de réserve et de délicatesse dans ses écrits postérieurs, dont voici les titres : *The female Spectator;* — *Epistles for the ladies;* — *Fortunate Foundling;* — *Adventures of Nature;* — *History of Betsey thoughtless;* — *Jenny and Jemmy Jessamy;* — *Invisible Spy;* — *Husband and Wife;* — *A present for a servant maid.* — *La Spectatrice* a été trad. en français par Trochereau, Paris, 1751, 2 vol. in-12, et l'*Étourdie ou Histoire de miss Betsi*, par Fleurian; Paris, 1754, 4 vol. in-4°. Z.

Biographia dramatica. — Chalmers, *Gener. Biog. Diction.*

* **HÉZECQUES** (*Raymond* DE), théologien français, né vers 1584 à Valenciennes, mort le 9 janvier 1670. A l'âge de seize ans, il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs à Valenciennes. Il termina son éducation religieuse en Espagne, à Paris et à Louvain. La reine Marie de Médicis, veuve de Henri IV, le choisit comme prédicateur de sa cour et son aumônier particulier. Il s'attacha tout à fait à sa protectrice, et dans les querelles qu'elle eut avec Richelieu, il prit son parti avec chaleur. Aussi, pour se soustraire à la haine du ministre tout-puissant, fut-il obligé de suivre la reine mère dans son exil en Belgique, exil qui commença par une marche triomphale et finit par une mort misérable à Cologne. L'attachement du prédicateur dominicain n'alla pas jusque là : il quitta la princesse avant sa sortie des Pays-Bas, et revint chercher quelque repos dans sa terre natale. De son couvent de Valenciennes il se mit à faire des excursions comme missionnaire prédicateur, et prêcha des avents et des carêmes jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Les ouvrages qu'il a laissés sont : *Doctes et rares Sermons pour tous les jours de Carême, prononcés en Portugal par R. P. F. Antoine Feo, de l'ordre de Saint-Dominique, prédicateur général de sa province, nouvelle traduction en français;* Paris, 1618, in-8°; — *Isaïas, inter majores prophetas primus, a R. P. Hieronymo Oleastro Lusitano, quondam inquisitore.... commentariis illustratus....;* Paris, 1622, in-fol.; — *L'Homme de douleurs, son art de pleurer et son salaire;* Paris, 1646, in-fol. : livre mystique et bizarre, qui a quinze cents pages. Il a écrit d'autres ouvrages de ce genre, qui sont perdus. Nicolas Rigault, du parlement de Metz, savant et hardi critique, avait dans ses notes sur Tertullien et dans une dissertation à la fin de son *Saint Cyprien* (Paris, 1649), soutenu cette thèse singulière que Jésus-Christ était difforme. Le P. Hezecques prit chaudement la défense de la beauté corporelle du Christ dans un ouvrage qu'il intitula : *Instances théologiques et effectives pour la beauté corporelle du plus beau de tous les hommes, Jésus-Christ, contre un écrit du temps qui le défigure;* le manuscrit, qui ne fut pas livré à l'im-

pression, était conservé dans la bibliothèque du couvent des Frères Prêcheurs de Valenciennes. Il a été perdu dans la révolution de 89.

GUYOT DE FÈRE.

Échard, *Bibliothèque des Frères Prêcheurs*, t. II. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des dix-sept provinces des Pays Bas*; 1768, t. XII. — *Archives histor. du Nord*, t. V, 2e série.

HHASSAN. *Voy.* HASAN.

***HIA-WEN-YEN**, écrivain chinois de la dynastie mongole des Youen (1260-1368), né à Ou-hing. Il avait pour titre honorifique *Sse-liang*. Établi à Yan-Kien (province de Song-Kiang-fou), il s'appliqua à l'étude de l'antiquité et à celle des arts. On a de lui un ouvrage intitulé : *Tou-hœï-pao-Kien*, c'est-à-dire *Miroir précieux de la Peinture*, en 6 livres. Ce travail renferme les noms des peintres célèbres dont le nombre, depuis l'antiquité jusqu'à la dynastie mongole s'élève à plus de quinze cents. P. R.

Li-taï ming-hien lié-niu Chi-sing-pou (Biographie universelle de la Chine), livr. CXV, fol. 39. — *Khin-ting Sse-kou-thsiouen-chou-Kien Ming-Mou-lo* (Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale de Péking), liv. XII, fol. 7. — Bazin, *Le Siècle des Youen*, in-8°, p. 432.

HIÆRNE. *Voy.* HJÆRNE.

***HIAO-CHUN-TI**, empereur de la Chine, né en 113 de notre ère, mort l'an 144, succéda à Han Ngan-ti, son père, l'an 126 après J.-C. Le règne de ce prince fut signalé par la conquête du royaume de Yen-chi dans la contrée de Si-yu, à l'occident de la Chine. Hiao-Chun-ti fixa à quarante ans l'âge où un homme pouvait recevoir la dignité de mandarin. En 133 il donna à sa nourrice, Soung-Ngou, le gouvernement du pays de Chan-Yang, malgré les représentations de son ministre. Mais cette principauté lui fut retirée à la suite d'un grand tremblement de terre qui fit croire à l'empereur que c'était un fléau du ciel envoyé pour le punir de ses fautes : dans le cours des quatre derniers mois de l'année 143, on ressentit cent quatre-vingts tremblements de terre dans le pays de Liang-tcheou, durant lesquels plusieurs montagnes s'écroulèrent ; la terre s'entr'ouvrit et engloutit un grand nombre d'habitations. Le récit de ces sinistres frappa l'esprit de l'empereur Chun-ti, qui tomba malade, et en mourut, le huitième mois de l'année 144, après un règne de dix-neuf années. Lud. LEBAILLY.

Toung-Kien-kang-mou, in-4°. — Moyriac de Mailla, *Hist. générale de la Chine* (Paris, 1777), t. III, in-4°.

***HIAO-KING-TI**, empereur chinois de la dynastie des Han, né en 188 avant notre ère, mort en 141 avant J.-C. Il succéda à son père, Hiao-wen-ti, en l'an 156 avant l'ère chrétienne. Il fit construire un village hospitalier destiné à servir de retraite aux vieillards, aux veuves et aux orphelins, et il affecta des sommes considérables à l'œuvre qu'il venait d'instituer. En 151, il dégrada l'impératrice Po-chi, qu'il n'aimait pas, et la mit au rang des suivantes ; il retira également le titre d'héritier présomptif à son fils Lieou-young. Vers la fin de son règne, on ressentit de grands tremblements de terre ; une quantité innombrable de sauterelles infesta les campagnes désolées par une sécheresse extraordinaire ; et les orages affreux qui éclataient sans cesse (143 à 141 avant J.-C.,) plongèrent tout le peuple dans la terreur. L'empereur mourut âgé de quarante-huit ans, après en avoir régné seize. Il laissa les rênes du gouvernement entre les mains de son fils Lieou-chi, qui est connu dans l'histoire sous le nom de Han Ou-ti (*voy.* OU-TI). P. R.

Toung-kien-kang-mou. — Moyriac de Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. II, in-4°.

HIAO-TSOUNG, empereur chinois de la dynastie des Ming, né en 1469 de notre ère, mort en 1505. Il ne faut pas le confondre avec HIAO-TSOUNG, de la dynastie des Soung, qui régna en 1162. Ce prince succéda à son père, Hien-Tsoung, et monta sur le trône en 1487. Il commença son règne par un pardon général. A la dixième lune, des aérolithes tombèrent du ciel et répandirent une panique générale dans l'empire. Hiao-Tsoung vit en cela un avertissement du ciel, et en conséquence ordonna aux grands de lui faire connaître les réformes qu'il devait apporter dans son gouvernement et dans sa conduite personnelle pour apaiser la colère céleste. En 1497 il ordonna la révision du *Taï-Ming Hoeï-tien*, ou recueil des lois, us et coutumes de la grande dynastie impériale des Ming. En 1502 le dénombrement de la population de la Chine fut fait par les ordres de Hiao-Tsoung : le chiffre en fut arrêté à 53,280,000 habitants. Il mourut à l'âge prématuré de trente-six ans, laissant le trône à son fils Tchu-Heou-Tchao, qui régna sous le titre de Ou-Tchoung. P. R.

Toung-kien-kang-mou (Miroir universel de l'Histoire de la Chine) ; in 4°. — Moyriac de Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. X ; in-4°.

HIAO-WEN-TI, quatrième empereur chinois de la dynastie des Han, né en 202 avant notre ère, mort le sixième mois de l'an 157 avant notre ère. Il régna vingt-trois ans. Il succéda à Liu-Heou, femme célèbre par sa cruauté, et la première de son sexe qui ait obtenu, en Chine, la dignité impériale. Sur l'insistance des grands, il accepta la couronne, et choisit pour héritier présomptif son fils Lieou-Ki. A cette occasion, il fit publier dans tout l'empire un décret par lequel il ordonnait aux mandarins de s'enquérir des souffrances des pauvres et des vieillards, pour y porter remède. « S'il leur manque la nourriture nécessaire pour réparer leurs forces, dit-il, s'ils souffrent du froid et de la faim, puis-je exiger d'eux de l'attachement et de la soumission? » Il ordonnait en même temps de fournir aux vieillards de quatre-vingts ans et au-dessous une ration mensuelle de riz, de viande et de vin suffisante pour leur nourriture ; et à ceux qui dépassaient quatre-vingts ans un supplément de coton et de soie. Enfin, il révoquait la loi qui rendait les parents responsables des crimes du membre d'une famille. Lors de l'éclipse de so-

leil qui eut lieu en 178 (avant J.-C.), Hiao-Wen-ti fit une nouvelle proclamation, par laquelle il ordonnait aux mandarins de l'avertir s'il s'écartait de la droite voie et de la vertu, et de lui envoyer, s'ils en découvraient dans l'ombre, tous les hommes de mérite capables d'améliorer le sort du peuple. Hiao-Wen-ti recevait sans distinction de rang tous ses sujets qui se présentaient à son palais pour réclamer sa haute justice et son appui. Il écoutait avec bonté les conseils et les réprimandes qu'il réclamait de ses ministres : on lui reprochait toutefois de trop aimer la chasse et la course dans les chars. Désirant un jour éviter à son beau-frère, coupable, la honte d'être traîné devant le Tribunal des Crimes, il lui envoya du vin empoisonné; mais celui-ci ne voulut pas le boire. Au lieu de s'irriter de cette désobéissance, il ordonna à tous les grands de prendre le deuil et de se rendre au palais de son beau-frère, comme s'ils allaient à ses funérailles. Ce prince comprit qu'une mort ignominieuse l'attendait, et il but le poison pour laver son déshonneur. Hiao-Wen-ti abolit la loi qui condamnait les criminels à plusieurs sortes de mutilations, et cela sur la prière d'une jeune fille qui était venue implorer aux pieds de l'empereur la grâce de son père, dont la condamnation à mort avait été commuée en celle de la mutilation des membres. Cette peine fut remplacée à l'avenir par la bastonnade, des amendes et des corvées. Ce règne ne fut troublé que par des invasions des barbares *Hiongnou*. En 158 (avant J.-C.) leurs incursions se renouvelèrent avec plus d'audace que jamais; ils firent de nombreuses victimes, brûlèrent des villages et soumirent des villes même à leur pillage effréné. Ces courses, que les armées de Hiao-Wen-ti avaient déjà plusieurs fois réprimées, causèrent alors une telle douleur à ce prince qu'il tomba malade, et mourut l'année suivante. Il fut inhumé à Paling, ville située à trente-cinq *li* à l'ouest de Ligar-fou. L'empereur Hiao-Wen-ti avait ordonné qu'à sa mort il ne lui fût point érigé de tombeau différent de ceux du peuple. Son costume et celui de l'impératrice étaient de la plus grande simplicité; l'or, l'argent et les autres substances précieuses étaient bannies du palais où on les avait prodigués sous la dynastie précédente. A la proposition de construire un pavillon d'agrément au milieu des jardins impériaux, ce grand prince se hâta de s'informer combien cela coûterait. Et comme on lui répondit 100 taels. — « 100 taels! dit-il : avec une telle somme j'entretiendrai dix pauvres familles... »; et il renonça à satisfaire son désir. Ce règne fut très-propice aux lettres, dont il signala l'entière renaissance. Ce fut vers cette époque (en 159 avant J.-C.) que le vieillard Fou-Seng aida à reconstituer le célèbre ouvrage canonique des anciens Chinois, intitulé *Chou-King*. En fouillant des ruines on retrouva des fragments des anciens livres qu'on y avait cachés sous le règne de l'incendiaire Thsin-Chi-Hoang-ti (*voy.* ce nom), le destructeur des lettrés. Hiao-Wen-ti encouragea ardemment la recherche de ces anciens livres, et facilita la propagation de ceux qu'on avait pu découvrir. Il fit battre monnaie dans tout l'empire pour répandre le numéraire, qui manquait dans les provinces, et ordonna qu'à l'avenir les pièces fussent percées par le centre afin d'en faciliter l'usage au peuple. Enfin, disent unanimement les historiens chinois, il imita sans cesse les saints empereurs de l'antiquité, et eut d'autant plus de mérite qu'il ne put s'inspirer de la lecture des sages, parce que leurs livres ne commencèrent que sous son règne à reparaître par fragments. P. R.

Toung-kien-kang-mou (Miroir universel de l'Histoire de la Chine); in-4°. — Moyriac de Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. II, in-4°. — *Li-taï-ti wang-nien-piao* (Tables chronologiques de l'Histoire de la Chine), section de la dynastie des *Hans*, folio 3 et suivants, in fol.

HIARBAS (Ἰάρβας), roi de Numidie, mort en 81 avant J.-C. Il défendit Domitius Ahenobarbus et les débris du parti de Marius en Afrique. On croit qu'il avait été établi sur le trône par Domitius à la place de Hiempsal, qui avait mécontenté Marius. A l'arrivée de Pompée en Afrique, en 81, Hiarbas resta fidèle à Domitius et partagea sa défaite. Il tomba entre les mains du vainqueur, et fut mis à mort. Y.

Plutarque, *Pompeius*, 12. — Tite-Live, *Epist.*, LXXXIX, — Orose, V, 21. — Eutrope, V, 9.

***HIBON DE FROBEN**, ancienne famille de Picardie, dont les membres les plus connus sont :

HIBON (*François* DE), baron de Froben, qui se distingua au siége de Calais en 1558, lorsque le duc de Guise enleva cette ville aux Anglais.

Deux siècles auparavant, le 20 janvier 1363, RENAUD DE HIBON, fait prisonnier à Calais, avait vu sa rançon payée par la France, par ordre du régent du royaume, qui avait voulu rendre un solennel hommage à la bravoure de cet officier.

HIBON (*Jean* DE), châtelain de Campsart, fut chargé, en 1393, par le roi Charles VI, de la défense des côtes du Boulonnais.

RICHARD DE HIBON, qui avait servi en 1488 dans la compagnie de gentilshommes commandée par Stuart d'Aubigny, depuis maréchal de France, fut écuyer de Charles VIII.

Saint-Allais. — Milleville.

***HICÉSIUS** (Ἱκέσιος), médecin grec, vivait vers la fin du premier siècle avant J.-C. Disciple d'Érasistrate, il fut le chef d'une célèbre école médicale établie à Smyrne. Il est plusieurs fois cité par Athénée qui dit qu'il était l'ami du médecin Ménodore, et par Pline qui l'appelle un médecin de grande autorité. Il existe deux médailles frappées en son honneur par les habitants de Smyrne. Y.

Athénée, II, p. 59. — Pline, *Hist. Nat.*, XXVII, 14. — Mead, *Dissert. de numis quibusdam a Smyrnæis in medicorum honorem percussis*; Londres, 1724, in-4°. — Hecker, *Geschichte der Heilkunde*, I, 294.

HICÉSIUS, mythographe grec, d'une époque incertaine. Il composa sur les mystères un ouvrage dans lequel il traitait incidemment de la religion des Scythes. Y.

Saint Clément d'Alexandrie, *Protreptica*, p. 19.

* **HICÉTAS** (Ἱκέτας), tyran sicilien, né à Syracuse, mis à mort en 338 avant J.-C. Il avait été l'ami de Dion, et après le meurtre de ce général, en 353, sa femme Aréte et sa sœur Aristomaque se placèrent sous la protection d'Hicétas, qui les fit périr. A la faveur des troubles qui suivirent la mort de Dion, il s'empara de Leontium, et en fit un point de ralliement pour tous les ennemis du jeune Denys, qui venait de remonter sur le trône de Syracuse. La crainte d'une invasion carthaginoise décida les Siciliens à demander le secours de Corinthe. Hicétas feignit d'adhérer à cette demande, mais en même temps il entra en négociation avec les Carthaginois, marcha contre Syracuse, qu'il occupa, força Denys vaincu à s'enfermer dans la citadelle, et l'y tint étroitement assiégé. Tel était l'état des affaires, lorsque Timoléon, trompant la vigilance des Carthaginois, débarqua en Sicile en 344. Hicétas, vaincu à son tour, voyant que Denys avait remis la citadelle aux Corinthiens, ouvrit le port de Syracuse aux Carthaginois, commandés par Magon. Les opérations combinées d'Hicétas et de Magon n'eurent aucun succès, et le général carthaginois évacua Syracuse. Hicétas fut alors dans l'impossibilité de conserver cette place, et il aurait même perdu Leontium dès cette époque, si une diversion des Carthaginois n'eût attiré d'un autre côté les armes de Timoléon. Mais après la victoire du Crimissus, en 339, Timoléon revint à son projet de renverser les tyrans siciliens. Hicétas, qui s'était allié avec Mamercus, souverain de Catane, et qui était soutenu par un corps d'auxiliaires carthaginois, remporta d'abord quelques succès partiels sur les Corinthiens, mais il fut ensuite complétement vaincu par Timoléon sur les bords de la rivière Damurias. Il ne tarda pas à tomber entre les mains du vainqueur, qui le fit tuer avec son fils Eupolémus. Sa femme et ses filles, conduites à Syracuse, y furent massacrées en représailles du sort d'Aréte et d'Aristomaque. Y.

Plutarque, Timoléon, 21, 24, 30-33. — Diodore de Sicile, XVI, 72, 73, 81, 82.

* **HICÉTAS**, tyran de Syracuse dans l'intervalle entre le règne d'Agathocle et l'arrivée de Pyrrhus en Sicile (289 avant J.-C. à 279). Après la mort d'Agathocle, Ménon, son assassin supposé, fit tuer Archagathe, petit-fils du tyran, et, prenant le commandement des troupes dont ce jeune homme était le chef, il marcha contre Syracuse, qui lui opposa une nombreuse armée sous les ordres d'Hicétas. Un renfort de Carthaginois fit pencher la victoire du côté de Ménon, et les Syracusains subirent un traité ignominieux. Malgré sa défaite, Hicétas fut élevé peu après au pouvoir suprême. Les seuls événements de son règne, qui dura neuf ans, furent une victoire remportée sur Phintias, tyran d'Agrigente, et une défaite essuyée aux bords de la rivière Térias, dans une guerre contre les Carthaginois. Hicétas fut chassé de Syracuse par Thymion, et son expulsion précéda de peu de temps l'arrivée de Pyrrhus en Sicile. Y.

Diodore de Sicile, XXI, 18; XXII, 3, 7.

* **HICÉTAS** *de Syracuse*, un des plus anciens pythagoriciens; d'après un passage de Diogène Laërce (VIII, 85), ce serait lui qui aurait le premier enseigné la rotation de la Terre, ce que d'autres auteurs attribuent à Philolaüs. Cicéron (*Academ. Quæst.*, II, 39) le mentionne comme enseignant que la Terre tourne sur son axe avec une rapidité extrême, tandis que tous les autres corps célestes restent immobiles. Nous manquons d'ailleurs de renseignements sur ce philosophe. G. B.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, I, 847.

HICKES (*Georges*), théologien et philologue anglais, né en 1642, à Newsham (comté d'York), mort le 15 décembre 1715. Élevé à l'université d'Oxford, il entra dans les ordres, et devint membre du collége Lincoln. En 1673, le mauvais état de sa santé le décida à entreprendre un voyage sur le continent. De retour en Angleterre, il obtint plusieurs bénéfices, et fut nommé en 1681 chapelain du roi, et doyen de Worcester en 1683. La révolution de 1688 lui enleva toutes ses dignités ecclésiastiques, et le réduisit même à la nécessité de se cacher. De sa retraite il prit une part active aux intrigues jacobites. Il était d'ailleurs attaché à l'Église anglicane, et écrivit plusieurs traités contre le papisme. Ses ouvrages de controverse sont aujourd'hui oubliés; mais on estime encore ses travaux sur les langues et les littératures du nord de l'Europe. Ses principales productions sont : *Institutiones Grammaticæ Anglo-Saxonicæ et Mœso-Gothicæ. Grammatica Islandica Runolph. Jonæ. Catalogus librorum septentrionalium. Accedit Edwardi Bernardi Etymologicum Britannicum;* Oxford, 1689, in-4°; — *Antiquæ Litteraturæ septentrionalis Libri II: quorum primus G. Hickesii Linguarum veterum septentrionalium Thesaurum grammatico-criticum et archæologicum, ejusdem De antiquæ Literaturæ septentrionalis utilitate Dissertationem Epistolarum, et Andreæ Fountaine, equitis aurati, Numismata Saxonica et Dano-Saxonica, complectitur : alter continet : Humfredi Wanleii Librorum veterum septentrionalium qui in Angliæ bibliothecis exstant Catalogum historico-criticum, nec non multorum veterum codicum septentrionalium alibi exstantium notitiam, cum totius operis sex indicibus*; Oxford, 1703-1705, 3 vol. in-fol. Z.

Biographia Britannica. — Chauffepié, *Dictionnaire historique.* — Chalmers, *General Biogr. Diction.*

HICKS (*Francis*), érudit anglais, né en 1566, à

Tredington (comté de Worcester), mort à Sutton (comté de Glocester), le 9 janvier 1630. Il fut élevé à Saint-Mary-Hall (Oxford), mais il n'alla pas au delà du grade de bachelier. Il semble qu'il mena la vie d'un gentilhomme campagnard, et qu'il consacra aux lettres anciennes le temps que lui laissait la culture de ses terres. Il traduisit en anglais Thucydide, Hérodien et Lucien. Cette dernière traduction fut publiée par son fils *Thomas* Hicks, qui y ajouta une *Vie de Lucien* et *des notes;* Oxford, 1634, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. I.

***HIDALGO** (*Gaspard-Lucas*), écrivain espagnol, vivait à la fin du seizième siècle, à Madrid. On sait d'ailleurs fort peu de choses sur sa vie; il publia, sous le titre de *Carnestolendas de Castilla*, un récit des amusements des trois derniers jours de carnaval. C'est un recueil de petits contes, d'anecdotes, dans le genre des *novelle* des Italiens; on y trouve quelques détails de mœurs assez curieux. Ce livre parut à Barcelone, 1605; il existe d'autres éditions, de 1606 et de 1618, qui attestent qu'il fut alors bien reçu du public.

G. B.

Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. III, p. 99.

HIDALGO Y COSTILLA (Don *Miguel*), chef de la première insurrection mexicaine, né dans l'Amérique du Sud, fusillé à Chihuahua, le 27 juillet 1811. Sa famille était originaire d'Espagne; il choisit la carrière ecclésiastique, se distingua par des talents et une instruction peu commune dans le clergé du Nouveau Monde, et fut pourvu de la riche cure de Dolores. Il s'y fit beaucoup d'amis, et par son éloquence et par sa conduite acquit une grande influence sur les créoles et sur les indigènes. C'était d'ailleurs un homme actif et plein de ressources. Il appuyait sa popularité sur les intérêts matériels de ses compatriotes. Il avait créé plusieurs manufactures, qui répandaient la vie et l'aisance parmi ses paroissiens. Ses cultures de vers à soie, intelligemment perfectionnées à la manière européenne, étaient en pleine prospérité; il avait planté de grands vignobles qui allaient donner d'abondantes récoltes, lorsque la jalousie du gouvernement de Mexico vint lui défendre de faire du vin. Cette mesure fut un nouveau motif de mécontentement général. Il ne fut pas difficile à Hidalgo de préparer l'insurrection au milieu d'une population qui frémissait sous le joug cupide et brutal des agents espagnols. La conspiration devait éclater le 1er novembre; mais Ittarriaga, chanoine de Valadolid, et l'un des conjurés, en confia le secret en mourant à Gil, prêtre à Queretaro. Ce confesseur révéla le complot à l'audience royale, qui fit aussitôt arrêter une partie des mécontents. Cette circonstance décida Hidalgo à brusquer le dénoûment. Il avait pour anciens camarades de collége trois capitaines créoles du régiment de la reine, en garnison à Guanaxuato : c'étaient don Ignacio Allende, don Manuel Aldama et don Jose Abasolo. Il les avait initiés à ses projets, et le 10 septembre 1810 il leva avec eux l'étendard de la révolte. La promesse qu'ils firent aux Indiens d'abolir la taxe des *tributos*, payée depuis la conquête, attira dans leur parti tous les indigènes. Hidalgo leur disait que les Espagnols voulaient les livrer aux Français. « Adieu notre sainte religion, s'écria-t-il, adieu notre bon roi Ferdinand VII. Mes pauvres enfants, dans peu de jours vous serez jacobins, vous serez esclaves de Napoléon. » L'effet de cette allocution fut électrique : les Indiens y répondirent par les cris de : « La Vierge de la Guadalupe pour toujours! Ferdinand à jamais! mort aux *Gachupins!* (1) ». Et vingt mille d'entre eux se rangèrent sous les drapeaux d'Hidalgo. Il les arma de fusils, de haches, de piques et de massues, confisqua les propriétés des Européens et les distribua à ses partisans; c'était le moyen d'en augmenter le nombre; aussi eut-il en vingt-quatre heures une armée assez forte pour s'emparer, dès le 18 septembre, de San-Felipe, de Zelaya, de San-Miguel-el-Grande, villes de dix à seize mille âmes. Il y continua son système de confiscation, et fit de nouvelles recrues. Il marcha alors sur Guanaxuato, ville opulente, capitale du district des mines, et peuplée de quatre-vingt mille habitants. L'intendant Rianon lui opposa une vive résistance; mais il succomba avec sa faible garnison. Les Indiens massacrèrent tous les Européens et un grand nombre de créoles espagnols. Le butin fut de cinq millions de dollars (25 millions de francs). Hidalgo organisa aussitôt un gouvernement; il nomma à tous les grades de l'administration des individus influents, les intéressant ainsi à soutenir l'insurrection ou à périr avec elle; il fit battre monnaie, fondre des canons, disciplina son armée aussi bien que le lui permettaient les éléments dont elle était composée, et se présenta devant Valladolid (60,000 hab.). Il y entra sans coup férir (le 10 octobre 1810), et s'y empara d'un million deux cent mille dollars en argent. Un régiment de dragons et un d'infanterie se réunirent à ses forces, qui s'élevèrent à cinquante mille combattants. Il fut aussi rejoint par son ami d'enfance don Jose Morelos, curé de Nucupetaro, qui sut captiver tout d'abord la confiance des insurgés et joua un rôle important dans l'histoire révolutionnaire du Mexique. Jusque-là don Mariano Masolo avait semblé diriger les opérations militaires des indépendants. Hidalgo crut alors devoir changer la soutane contre un habit d'officier; il fut proclamé généralissime des armées mexicaines dans une assemblée des principaux chefs, tenue à Indaparapeo (24 octobre), marcha aussitôt en avant, occupa sans obstacle Marabatio, Tépétongo, Yordana, Ixtlinaca, et entra le 27 octobre à Toluca, ville située à douze lieues ouest de Mexico. Le vice-roi don Venegas (*voy.* ce nom) avait enfin compris que l'émeute de Dolores,

(1) Nom donné aux Européens par les Indiens.

méprisée d'abord par lui, était devenue une formidable insurrection. Il rassembla à la hâte tous ses moyens de défense. Un corps de dix mille hommes, qu'il opposa à Hidalgo, sous les ordres du colonel don Torquato Truxillo, fut repoussé au défilé del Monte de las Cruces, et perdit toute son artillerie (30 octobre). Le généralissime occupa les hauteurs de Santa-Fé, et somma Venegas de capituler. Le vice-roi, après avoir remis en grande pompe son commandement à la Vierge de los Remedios, répondit que sa céleste souveraine lui ordonnait de combattre. Hildalgo resta pendant vingt-cinq jours dans sa position sans rien oser entreprendre contre Mexico, bien que la garnison n'excédât pas dix mille hommes et que cette capitale renfermât plus de trente mille mécontents prêts à prendre les armes. Au bout de ce temps, il prit la route de Guadalaxara. Cette inaction et cette retraite inattendues ont été le sujet de bien des commentaires. Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'Hidalgo n'osa lancer ses bandes, peu habituées au feu de l'artillerie, sur les troupes régulières et fortifiées de Venegas, et qu'il allait se replier lorsqu'il apprit que le brigadier don Félix Maria Calleja arrivait à marches forcées au secours de la capitale. Les troupes de Calleja se composaient de créoles; cependant elles n'hésitèrent pas à combattre les indépendants à Aculco le 7 novembre 1810. Il est vrai que ceux-ci commencèrent imprudemment le feu. Les Indiens prirent bientôt la fuite, et jetèrent le désordre parmi les Méxicains réguliers. Hidalgo laissa dix mille hommes sur le terrain. Il se reforma à Guadalaxara, et signala sa présence dans cette grande ville par de nombreuses et barbares exécutions : chaque nuit trente ou quarante Espagnols étaient, par ses ordres, emmenés hors de la ville et poignardés. Ces cruautés discréditèrent la cause révolutionnaire bien plus que les défaites et empêchèrent les créoles d'en adopter les principes.

Cependant Hidalgo, maître d'une nombreuse artillerie, crut pouvoir attendre Calleja au pont de Calderon : c'était contre l'avis de Allende, qui, avec des troupes aussi indisciplinées, ne voulait risquer aucune action décisive et conseillait de fatiguer les Espagnols par une guerre de partisans. L'événement prouva la prudence d'Allende; les Mexicains, d'abord vainqueurs, furent mis en déroute par la réserve de Calleja. Ce général ne sut pas profiter de sa victoire, et donna le temps à ses ennemis d'évacuer leur trésor et leurs munitions. Hidalgo put encore occuper Zacatecas, où il trouva de l'artillerie. Les gouvernements de Villa-del-Nuevo-de-Leon, Nuevo-Santander, Cohahuila se déclarèrent en sa faveur. Il poursuivait sa marche vers le Texas avec Allende et Abasolo, lorsque, le 21 mars 1811, il fut surpris à Acatila de Bajen, près de Saltillo, par la trahison d'un de ses officiers de confiance, Ignacio Elisondo Bustamente, qui saisit cette occasion d'obtenir sa grâce du gouvernement espagnol. Cinquante Mexicains influents, qui accompagnaient le généralissime, furent fusillés sur-le-champ. Quant à lui-même et à ses deux amis, ils furent conduits à Chihuahua : leur procès dura plusieurs mois; mais s'étant refusés à faire des révélations, ils furent condamnés à mort et moururent avec courage.

Alfred DE LACAZE.

Robinson, *Mémoirs*, etc., ch. I. — D. José Guerra, *Historia de la Revolucion de Nueva-España*, etc.; Londres, 1813. — *Resumen historico de la Insurrecion de Nueva-España, desde su origen hasta el desembarco del senor E. X. de Mina*; Mexico, 1821. — De La Renaudière, *Merique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 160-166. — *Biographie étrangère*.

* **HIEMPSAL** (1), prince numide, assassiné en 118 avant J.-C.. Il était fils du roi des Numides Micipsa, et petit-fils de Massinissa. Micipsa laissa en mourant son royaume à ses deux fils Adherbal et Hiempsal, et à son neveu Jugurtha. La discorde éclata entre les trois princes dès leur première entrevue, et Hiempsal, s'abandonnant à la fougue de son caractère, offensa mortellement Jugurtha. Il eut peu après l'imprudence de s'établir dans une maison qui appartenait à celui-ci, et fut par son ordre égorgé pendant la nuit. Tel est du moins le récit de Salluste, car Tite Live, autant qu'on peut en juger par l'*Epitome* qui nous reste de son histoire, prétend que la mort d'Hiempsal fut un fait de guerre. Y.

Salluste, *Jugurtha*, 5, 9, 11, 12. — Diodore, XXXIV, 35. — Florus, III, 2. — Tite Live, *Epit.*, LXII.

HIEMPSAL, roi de Numidie, vivait dans le premier siècle avant J.-C. D'après une inscription conservée par Reineisius et Spon, il était petit-fils de Massinissa et fils de Gulussa. Il devait alors être déjà avancé en âge lorsqu'il accorda un asile au jeune Marius et à Cethégus après le triomphe du parti de Sylla à Rome, en 88. Son hospitalité n'était qu'apparente, et il retint les deux proscrits en captivité. Ils parvinrent à s'échapper, et rejoignirent l'ancien Marius. Après le triomphe de leur parti, Cn. Domitius Ahenobarbus, qui en était le chef en Afrique, déposa Hiempsal, et le remplaça par Hiarbas. Le triomphe du parti contraire amena la restauration de Hiempsal, qui semble être resté jusqu'à la fin de ses jours dans la paisible possession du royaume de Numidie. Il vivait encore en 62 avant J.-C. Salluste, à l'appui de son opinion sur l'histoire ancienne de l'Afrique, cite certains livres écrits en langage punique, lesquels étaient attribués au roi Hiempsal (*qui regis Hiempsalis dicebantur*). On n'a pas de motif de supposer avec Heeren que Hiempsal était le propriétaire et non l'auteur des ouvrages en question. Y.

Plutarque, *Marius*, 40; *Pomp.*, 12. — Appien, *Bel. civ.*, I, 62, 80. — César, *Bel. civ.*, II, 25. — Suétone, *Cæs.*, 71,

(1) Ce prince est appelé Ἰάμψας par Plutarque, Ἰάμψαμος par Diodore, Ἰεμψάλας par Appien. Genesius (*Ling. Phœn. Monum.*, p. 198) suppose que son véritable nom était *Hicemsbal*.

— Hirt, *Bel. Afr.*, 56. — Salluste, *Jug.*, 17. — Wesseling, dans son édit. de Diodore, vol. II, p. 607. — Heeren, *Ideen*, vol. IV, p. 21.

* **HIÉRAX** (Ἱέραξ), musicien grec de la période mythique. D'après une légende rapportée par Pollux, il vécut avant la guerre de Troie, et mourut jeune. Il inventa, dit-on, la *mesure hiéracienne* (νόμος ἱεράκικος), et fut l'ami et le disciple du musicien Olympus. Y.

Pollux, *Onom.*, IV, 10. — Fabricius, *Bibl. Gr.*, vol. I, p. 136 et 726.

* **HIÉRAX**, écrivain grec, d'une époque incertaine. Il composa un ouvrage Περὶ δικαιοσύνης, qui est cité dans Ἰωνιά (*Violetum*) d'Arsenius de Monembasia, publié par Walz; Stuttgard, 1832, in-8°. Un autre passage d'Hiérax est compris dans les γνῶμαι jointes à l'édition de Callimaque publiée par Froben et Episcopius; Bâle, 1532, in-4°. Y.

Bandini, *Catal. Codd. Med. Laur.*, vol. I, p. 549.

* **HIÉRAX**, écrivain ecclésiastique, vivait au commencement du quatrième siècle avant J.-C. Saint Épiphane et saint Augustin l'accusent d'hérésie; Photius et Pierre de Sicile le classent parmi les manichéens. Né à Léontus ou Léontopolis en Égypte, il se distingua dans les divers genres de savoir cultivés dans ce pays. Il était surtout versé dans la connaissance des Saintes Écritures, et il commenta l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. La pureté de sa vie et son éloquence lui acquirent de nombreux partisans parmi les ascètes égyptiens. Il enseignait que l'âme seule ressusciterait, et non pas la chair, et que la résurrection ne serait que spirituelle. Il condamnait le mariage, et ne voyait de salut possible que dans le célibat. Il prétendait que les enfants morts avant l'âge de raison sont damnés, parce qu'ils n'ont pas le mérite d'avoir combattu contre les vices, *quia non sunt illis*, dit saint Augustin, *ulla merita certaminis quo vitia superantur*. Enfin, il disait que Melchisédech était le Saint-Esprit. Les sectateurs d'Hiérax s'appelaient *hiéracites*. Hiérax écrivit de nombreux ouvrages en grec et en égyptien. Outre ses commentaires sur l'*Écriture*, dans lesquels il introduisit beaucoup de fables et d'allégories, il composa des *Psaumes* ou *Chants religieux*. On ne connaît aujourd'hui ces écrits que par de courtes citations de saint Épiphane. Y.

Saint Épiphane, *Panarium Hæres.*, 67. — Saint-Augustin, *De Hæres.*, 47. — *Prædestinatus*, par un anonyme, dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. X, p. 370. — Saint Athanase, *Opera*, vol. II, p. 235, édit. des Bénédictins. — Jean de Damas, *De Hæres.*, c. 67, dans ses *Opera*, vol. I, p. 91, édit. Lequien. — Cave, *Hist. liter.* — Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, l. II, ch. 7. — Lardner, *Credibility*, part. II. — Tillemont, *Mémoires eccles.*, vol. IV, p. 411.

* **HIÉROCLÈS**, un des favoris d'Héliogabale, mis à mort en 222 avant J.-C. Carien d'origine et d'abord cocher, il attira l'attention de l'empereur Héliogabale, et devint un des principaux instruments de ses débauches. Son scandaleux crédit était au plus haut point, lorsque les prétoriens le massacrèrent, peu de temps avant le meurtre d'Héliogabale lui-même. Y.

Dion Cassius, LXXIX, 15, 19. — Lampride, *Elagabalus*, 6, 15.

* **HIÉROCLÈS** (Ἱεροκλῆς), rhéteur grec, né à Alabanda, en Carie, vivait vers 100 avant J.-C. Lui et son frère Ménéclès se distinguèrent dans ce genre d'éloquence que l'on appelait asiatique, par opposition à l'éloquence attique. Ses discours existaient encore du temps de Cicéron. Y.

Cicéron, *Brut.*, 95; *Orat.*, 69; *De Orat.*, II, 23. — Strabon, XIV, p. 661.

HIÉROCLÈS, écrivain grec, d'une époque incertaine. Il composa, sous le titre de Φιλίστορες (Les Amis de l'Histoire), un ouvrage plusieurs fois cité par Étienne de Byzance, et qui paraît avoir contenu principalement des histoires merveilleuses sur les hommes et les animaux. Y.

Étienne de Byzance, aux mots Βραχμᾶνες, Ταρχυνία. — Tzetzès, *Chil.*, VI, 146, 716.

HIÉROCLÈS, administrateur et sophiste romain, vivait au commencement du quatrième siècle après J.-C. Il fut proconsul de Bithynie, puis d'Alexandrie sous le règne de Dioclétien. Suivant Lactance, il fut un de ceux qui poussèrent le plus vivement ce prince à persécuter les chrétiens. Il possédait de grandes connaissances philosophiques, et il s'en servait pour abaisser le christianisme et élever le polythéisme, où l'on trouvait, disait-il, des notions religieuses aussi pures que profondes, mais qui avaient été mal comprises et dénaturées par le vulgaire. Il composa un traité intitulé : Λόγοι φιλαλήθεις πρὸς τοὺς Χριστιανούς (Discours aux chrétiens dans l'intérêt de la vérité). Cet ouvrage, qui formait deux livres, ne nous est connu que par des extraits de Lactance, et par une réfutation d'Eusèbe. Hiéroclès signalait dans l'Écriture des contradictions historiques et dogmatiques, et plaçait Jésus-Christ sur le même rang qu'Apollonius de Tyane. Y.

Lactance, *Instit. Div.*, V, 2; *De Morte Persecutorum*, 16. — Cave, *Hist. literaria*.

HIÉROCLÈS, philosophe néo-platonicien, vivait à Alexandrie vers le milieu du cinquième siècle. Son principal ouvrage (s'il lui appartient réellement, ce qu'on a quelquefois révoqué en doute) est un commentaire sur les *Vers dorés* de Pythagore. Hiéroclès donne une exposition succincte, mais assez complète, des doctrines de Pythagore, et son ouvrage est d'une certaine importance pour l'étude de la philosophie pythagoricienne. Le *Commentaire sur les vers dorés* fut d'abord publié en latin seulement par J. Aurispa; Padoue, 1474, in-4°; Rome, 1475, 1493, 1495, in-4°; Bâle, 1543, in-8°. Le texte grec, avec une nouvelle traduction latine fut publié par J. Courtier, Paris, 1583, in-12, et réédité avec les fragments des autres ouvrages d'Hiéroclès par J. Pearson, Londres, 1654, 1655, in-4°, et par P. Needham, Cambridge, 1709, in-8°. R. Warren en donna une bonne édition

séparée; Londres, 1742, in-8°. Le *Commentaire* d'Hiéroclès fut traduit en français par Guillaume Rheginus ou Regnaud, sous le titre de *Institution divine contre les Athéistes*, Lyon, 1560, in-8°, et par Dacier; Paris, 1706, in-12. On connaît les titres de deux autres ouvrages de Hiéroclès qui ne sont pas venus jusqu'à nous; savoir : Περὶ Προνοίας καὶ εἱμαρμένης καὶ τοῦ ἐφ'ἡμῖν πρὸς τὴν θείαν ἡγεμονίαν συντάξεως (Sur la Providence et le Destin, et sur la conciliation de la liberté de l'homme avec toute la puissance divine). Ce traité, dédié à Olympiodore, contenait sept livres; il n'en reste que des extraits, donnés dans la *Bibliothèque* de Photius, et publiés séparément par Morelli, Paris, 1593, 1597, in-8°; Pearson et Needham les ont insérés dans leurs éditions du *Commentaire sur Pythagore*. Hiéroclès tentait de concilier Platon et Aristote, et opposait ces deux philosophes aux stoïciens et aux épicuriens; — Φιλοσοφούμενα, dont Stobée nous a conservé un assez grand nombre de passages, qui ont été recueillis par Pearson et Needham. Theosebius, disciple d'Hiéroclès, publia d'après ses leçons un commentaire sur le *Gorgias* de Platon.

On a sous le nom d'Hiéroclès un ouvrage composé longtemps après ce philosophe; il a pour titre Ἀστεῖα, et contient un recueil de contes plaisants, d'idées facétieuses, de bons mots et de naïvetés. Publié d'abord par Marquard Freher : *Facetiæ de priscorum studiosorum dictis et factis ridiculis nunc primum editæ, græc. et lat.*, Ladembourg, 1605, in-8°, et ensuite par J.-A Schier, Leipzig, 1750, in-8°; il se trouve dans les éditions de Pearson et Needham; dans les *Observationes Philosophicæ* de J. de Rhoers, Groningue, 1768, in-8°. Coray, Paris, 1812, in-8°, et Boissonade, Paris, 1848, in-8°, en ont donné des éditions; ce dernier sous le titre plus authentique de Φιλόγελως.

Y.

Photius, *Biblioth.*, cod. 214, 251; 292. — Dacier, *Vie de Hiéroclès*, en tête de sa traduction.

HIÉROCLÈS, géographe grec, vivait au commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un itinéraire des provinces orientales de l'empire, intitulé Συνέκδημος (Le Compagnon de Voyage). Cet ouvrage, qui contient une liste de soixante-quatre éparchies ou provinces et de neuf cent trente-cinq villes avec de courtes descriptions, est très-important pour la géographie de l'empire d'Orient. Publié d'abord d'une manière assez incomplète par Charles de Saint-Paul, dans sa *Geographia sacra* (Paris, 1641; Amsterdam, 1704, in-fol.), il fut réimprimé avec des améliorations dans l'*Antiquitas Eccles. illust.* de E. Schelstraten, Rome, 1697, vol. II, et dans l'*Imperium Orient.* de Banduri, t. I. La meilleure édition est celle de P. Wesseling, dans ses *Itineraria veterum Romanorum*; Amsterdam, 1735, in-4°, p. 631. M. Ch. Müller en prépare une édition complète pour la collection des géographes grecs publiée par Ambroise-Firmin Didot.

Y.

Hoffmann, *Bibliograph.-Lexicon.*

HIÉROCLÈS, écrivain vétérinaire, vivait dans le dixième siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était jurisconsulte de profession, et contemporain de Cassianus Bassus, auquel il dédia son traité sur la chirurgie vétérinaire. Il reste de cet ouvrage des fragments publiés d'abord en latin par J. Ruel ou Ruellius, Paris, 1530, in-fol., et ensuite en grec par Simon Grynæus, Bâle, 1537, in-4°. Jean Massé en a donné une traduction sous ce titre : *L'Art vétérinaire, ou grande Maréchallerie d'Hiéroclès, contenu en trois livres;* Paris, 1563, in-4°.

Z.

Haller, *Bibliotheca Medica practica*, vol. I, p. 290. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VI, p. 497.

HIÉRON 1er (Ἱερών), tyran de Syracuse, régna depuis 478 avant J.-C. jusqu'en 467. Fils de Dinomène et frère de Gélon, il succéda à celui-ci sur le trône de Syracuse. Suivant Diodore, Gélon en mourant le désigna pour son successeur, tandis que, d'après d'autres autorités, Hiéron gouverna d'abord en qualité de tuteur d'un fils de Gélon, et s'empara ensuite de la couronne au détriment de cet enfant. Il commença par exercer le pouvoir avec une sévérité tyrannique; et si, plus tard, il devint moins dur, il n'égala jamais Gélon en douceur. Le début de son règne fut troublé par les prétentions de son frère Polyzèle, qui avait reçu de Gélon le commandement de l'armée syracusaine, et avait épousé Démarète, veuve de ce prince. Polyzèle se retira auprès de Théron, roi d'Agrigente et père de Démarète, et la guerre allait éclater entre les deux frères lorsque l'intervention du poëte Simonide parvint à les réconcilier. Polyzèle fut rétabli dans sa première position à Syracuse, et Hiéron épousa une sœur de Théron. Dès lors aucun embarras intérieur n'empêcha le prince syracusain d'étendre son pouvoir au dehors. En Sicile il s'empara des puissantes villes de Naxos et de Catane, en transporta les habitants à Leontium, et repeupla Catane avec des colons syracusains. Il donna à cette nouvelle ville le nom d'Etna, et s'en proclama le fondateur. A la même époque il intervint dans les affaires des villes grecques de l'Italie méridionale, et força Anaxilas de Rhegium d'épargner les Locriens. En 476, Cumes et d'autres établissements grecs de la Campanie, attaqués par une puissante flotte étrusque, invoquèrent l'assistance de Hiéron, qui, quoique malade, vint à leur secours, et remporta près de Cumes, sur les Étrusques, une grande victoire navale qui a été célébrée par Pindare. Il ne fut pas moins heureux contre Thrasydée, fils de Théron : il le vainquit, et contribua à son expulsion d'Agrigente. Craint au dehors, absolu au dedans, défendu par de nombreux mercenaires, et protégé par une politique soupçonneuse, Hiéron jouit jusqu'à la fin de son règne

d'une prospérité qui lui permit de protéger les lettres et de réunir à sa cour quelques-uns des plus grands poëtes de son temps. Eschyle, Pindare, Bacchylide, Xénophane, Épicharme, Simonide furent de ses hôtes. Ce dernier vécut même avec lui dans une intimité qui a fourni à Xénophon le sujet de son dialogue intitulé *Hiéron*. Mais l'éclat politique et militaire de son règne, la noble protection qu'il accorda aux lettres, sa magnificence, qui se déploya dans les jeux de la Grèce, ses victoires à Olympie et à Delphes immortalisées par Pindare, ne firent point oublier aux Grecs ses actes tyranniques. Le pompeux tombeau qui lui avait été élevé à Catane fut détruit par les anciens habitants de cette ville, rentrés dans leur patrie après l'expulsion des colons syracusains. Hiéron eut un fils de sa première femme, fille du Syracusain Nicoclès; il ne laissa pas d'enfant de sa seconde femme, sœur de Théron. Y.

Scoliaste de Pindare, *Ad Pyth.*, I, 1, 28, 112, 120, 137, 155; II, 29, 30, 37, 115, 131, 137; III, 1; *Ad Olymp.*, I, 35; II, 131, 137; III, 1. — Bœckh, édit. de Pindare, aux endroits cités, et vol. III, p. 225. — Diodore de Sicile, XI, 38, 48, 53, 66, 67. — Arist., *Polit.*, V, 11. — Élien, *Var. Hist.*, IV, 15. — Athénée, III, p. 121; VI, 231; XIV, 656. — Pausanias, I, 2; VI, 12. — Plutarque, *Apophth.*, p. 175. — Xénophon, *Hiéron.* — Rose, *Inscript., Græc. vetust.*, p. 66. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. II, p. 38, 267.

HIÉRON II, roi de Syracuse, né vers 306, mort vers 216 avant J.-C. Il était fils d'Hiéroclès, Syracusain de noble famille, qui prétendait descendre de Hiéron Ier; mais sa mère était de condition servile, et lui-même fut exposé aussitôt après sa naissance. Des présages qui annonçaient, dit-on, sa future grandeur, décidèrent son père à le reprendre et à l'élever avec soin. Dans les guerres civiles de la Sicile, Hiéron se distingua sous les ordres de Pyrrhus, et après le départ de ce prince il fut élu, avec Artémidore, général de l'armée syracusaine, composée de mercenaires. Le peuple ratifia cette élection, et Hiéron, par son mariage avec la fille de Leptine, qui était alors le plus puissant citoyen de Syracuse, s'assura une grande influence sur les conseils de la république. Doutant avec raison de la bonne foi des mercenaires, il les laissa écraser dans une rencontre avec les Mamertins, et les remplaça par des troupes siciliennes, plus fidèles et mieux disciplinées. Avec cette nouvelle armée, il marcha contre les Mamertins, et leur enleva les villes de Mylé et d'Alæsa, tandis que Tyndaris, Abacenum et Tauromenium se déclaraient en sa faveur. Les Mamertins, refoulés dans un coin de l'île, tentèrent le sort des armes sur les bords du Longanus, essuyèrent une défaite complète, et auraient même perdu Messine, leur capitale, si le vainqueur ne leur eût accordé la paix, grâce à l'intercession des Carthaginois. Au retour de cette glorieuse expédition, Hiéron fut proclamé roi par ses concitoyens, en 270. L'histoire se tait sur les premières années du règne de Hiéron. On pense qu'il s'efforça de garder une neutralité difficile entre les Carthaginois et les Romains, qui se disputaient la souveraineté de la Sicile. En 264 l'intervention des Romains en faveur des Mamertins, restés l'objet de la haine de Hiéron, le jeta brusquement du côté des Carthaginois. Joignant ses forces à celles de Hannon, il vint avec le général carthaginois mettre le siége devant Messine; mais il fut bientôt forcé de courir au secours de sa capitale, menacée par le consul romain Appius Claudius. La peste obligea les Romains de s'éloigner. L'année suivante (263) une nouvelle armée romaine, commandée par les consuls Otacilius et Valerius, passa le détroit, et ravagea le territoire de Syracuse. Hiéron ne persista pas dans l'alliance carthaginoise, et conclut la paix avec les Romains à des conditions favorables. Le traité lui assura, moyennant un tribut, la possession de toute la partie méridionale et orientale de la Sicile jusqu'à Tauromenium. A partir de cette époque jusqu'à la fin de sa vie, Hiéron, ami fidèle des Romains et protégé par eux contre les Carthaginois, jouit d'une tranquillité favorable au bonheur de ses sujets, mais peu fertile en événements. La première guerre punique lui fournit l'occasion de rendre des services à ses nouveaux alliés. En 262, pendant le siége d'Agrigente, il leur envoya des vivres et des machines de guerre, et en plusieurs autres rencontres, il vint à leur secours. Les Romains, reconnaissants de ses bons offices, lui firent en 241 remise de tout tribut. Dans l'intervalle des deux guerres puniques, le roi de Syracuse visita Rome, fut reçu avec les plus grands honneurs, et donna un témoignage de sa gratitude et de sa reconnaissance en faisant distribuer au peuple, pendant les jeux séculaires, une immense quantité de blé. Le commencement de la seconde guerre punique mit sa fidélité à une rude épreuve, mais ne le fit pas manquer à ses engagements. Il envoya aux Romains des renforts et des provisions. La défaite de Thrasymène en 217, le désastre de Cannes en 216, ne l'ébranlèrent pas, et son dernier acte fut l'envoi d'un subside considérable en argent et en blé au propréteur T. Otacilius. Il mourut l'année même de la bataille de Cannes, à quatre-vingt-douze ans suivant Lucien, à quatre-vingts d'après Polybe et Tite-Live. Pausanias, qui prétend qu'il fut assassiné par Dinomène, le confond évidemment avec son petit-fils Hiéronyme.

L'administration de Hiéron semble avoir été singulièrement douce et équitable. S'il ne refusa pas le titre de roi, il s'abstint d'en porter les insignes, et laissa au sénat une large part de pouvoir. On prétend même qu'il voulut se démettre de l'autorité royale, et qu'il la garda seulement sur les instances unanimes des Syracusains. Ses lois (*Leges Hieronicæ*), chères au peuple sicilien, restèrent en vigueur, même sous la domination romaine. Sa munificence s'exerça plus d'une fois à l'égard des républiques grec-

ques; et s'il ne put pas, comme le premier Hiéron, rassembler à sa cour plusieurs grands poëtes, il encouragea les travaux scientifiques de son parent Archimède, et fut célébré par Théocrite. Il orna Syracuse de monuments magnifiques, et fit construire pour la défense de cette ville de puissantes machines de guerre qui, peu après sa mort, furent employées contre les Romains. Hiéron eut un fils qui mourut peu avant son père, et deux filles, Démarate et Héraclée, qui épousèrent Andranodore et Zoïppe, deux des principaux citoyens de Syracuse. Il eut pour successeur son petit-fils Hiéronyme.

Il existe de nombreuses médailles qui portent le nom de Hiéron, et qui, d'après leur style et les caractères de leurs inscriptions, ont été frappées sous son règne. Les numismates ne s'accordent pas sur la figure gravée sur ces médailles. Eckhel et Visconti croient y reconnaître Hiéron Ier, tandis que d'autres y trouvent, avec plus de vraisemblance, le portrait de Hiéron II.

Y.

Justin, XXIII, 4. — Zonaras, VIII, 6, 9, 10, 16, 26. — Polybe, I, 8-16, 18, 62; VII, 8. — Diodore, XXII, 13; XXIII, 1-4, 18; XXIV, 1, 4; XXV, 13; XXVI, 8, 15. — Pausanias, VI, 12. — Dion Cassius, *Fragm. Vat.*, 37. — Orose, IV, 7. — Appien, *Sicul.*, 2. — Eutrope, III, 1. — Plutarque, *Marcel.*, 8, 14. — Tite Live, XXI, 49-51; XXII, 37; XXIII, 21; XXIV, 4, 5, 21, 22, 34. — Valère Maxime, IV, 8. — Lucien, *Macrob.*, 10. — Cicéron, *In Verrem*, II, 13; III, 8, 51. — Athénée, V, 40-44. — Le duc de Serra di Falco, *Antichità della Sicilia*, vol. IV, p. 158. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. I, p. 251-257. — Clinton, *Fasti Hellen.*, vol. II, p. 267. — Droysen, *Hellenismus*, vol. II, p. 268.

HIÉRONYME, roi de Syracuse, né en 231 avant J.-C., mort en 215. Il n'avait que quinze ans lorsqu'il succéda à son grand-père Hiéron II. Les circonstances étaient difficiles, et la bataille de Cannes venait de porter un coup sensible à l'influence romaine en Sicile. Hiéron II, qui était toujours fidèle aux Romains, craignit qu'un enfant de quinze ans n'eût pas la force de persister dans une politique aussi sage, et il le plaça sous la tutelle d'un conseil de régence de quinze personnes, parmi lesquelles on comptait Andranodore et Zoïppe, oncles du jeune prince. L'ambition d'Andranodore renversa cet arrangement. Il persuada à Hiéronyme de prendre le pouvoir, et donna sa démission de membre du conseil de régence, exemple qui fut suivi par tous ses collègues. Le jeune roi s'abandonna à des excès de faste, de débauche et de violence qui paraissent incroyables à Polybe, mais que l'histoire d'Héliogabale devait plus tard rendre vraisemblables. En politique il ne fut qu'un instrument entre les mains de ses oncles, tous deux partisans de l'alliance carthaginoise. Après avoir fait tuer Thrason, le seul de ses conseillers qui restât attaché aux Romains, il envoya des ambassadeurs à Annibal et reçut avec les plus grands honneurs les deux envoyés de ce général, Hippocrate et Épicydes, tandis qu'il repoussait avec un extrême dédain les députés d'Appius Claudius, préteur romain en Sicile. Il fut convenu entre lui et les Carthaginois que le fleuve d'Himère servirait de limites à leurs possessions respectives; mais bientôt il éleva ses prétentions jusqu'à demander toute l'île pour lui. Les Carthaginois, qui tenaient essentiellement à détacher Syracuse de l'alliance romaine, accordèrent tout. Au moment où Hiéronyme, à la tête de quinze mille hommes, allait entrer en campagne contre les Romains, une bande de conjurés, conduits par Dinomène, l'assaillirent dans les rues de Leontium, et le tuèrent avant que ses gardes pussent venir à son secours. Le règne de Hiéronyme ne dura que treize mois, mais ce fut assez pour précipiter Syracuse dans une politique qui devait la perdre.

Y.

Polybe, VII, 7. — Tite-Live, XXIV, 5. — Diodore de Sicile, XXVI, 15. — Athénée, VI, p. 251; XIII, p. 577. — Valère Maxime, III, 3.

HIÉRONYME (Ἱερώνυμος), de Cardia, historien grec, né vers 370 av. J.-C., mort vers 266. La première partie de sa vie est peu connue. On croit qu'il accompagna son compatriote Eumène, pendant l'expédition d'Alexandre en Asie, et, d'après sa description du char funèbre du conquérant macédonien, on pense qu'il assista à la cérémonie des funérailles. On le voit ensuite attaché au service et investi de toute la confiance d'Eumène, qui, assiégé dans le château de Nora, l'envoya en ambassade auprès d'Antipater, en 320. Avant l'accomplissement de cette mission, la mort du régent de Macédoine produisit un changement complet dans la position relative des généraux qui se disputaient l'héritage d'Alexandre. Antigone, désirant se concilier l'alliance d'Eumène, lui fit porter par Hiéronyme des offres d'amitié. Mais le bon accord ne put s'établir entre les deux généraux, et Hiéronyme resta jusqu'au dernier moment fidèle à son compatriote. Il fut blessé à la bataille de Gabiene en 316, et tomba entre les mains d'Antigone, qui le traita avec beaucoup d'égards et le retint à son service. Après la mort d'Antigone, Hiéronyme continua de suivre la fortune de son fils Démétrius, et il figure pour la dernière fois dans l'histoire en 292, comme gouverneur (*harmoste*) de la Béotie pour Démétrius; mais, d'après ce que l'on connaît de l'ouvrage de Hiéronyme, on suppose qu'il resta invariablement attaché à Démétrius et à son fils Antigone Gonatas. Il mourut à l'âge de cent quatre ans.

Hiéronyme composa sur l'histoire de la Grèce, depuis la mort d'Alexandre jusqu'à celle de Pyrrhus, un ouvrage cité sous les titres de Ἱστορία τῶν διαδόχων, et de Περὶ τῶν ἐπιγόνων πραγματεία. A propos de l'expédition de Pyrrhus en Italie, il eut naturellement l'occasion de parler de Rome, et Denys d'Halicarnasse le compte parmi les premiers écrivains grecs qui ont traité de l'histoire de cette ville. Pausanias lui reproche sévèrement sa partialité pour Démétrius et Antigone, et son injustice à l'égard de Pyrrhus et de Lysimaque. D'après Denys d'Halicarnasse,

son histoire était si mal écrite qu'il était impossible d'en soutenir la lecture jusqu'au bout. Malgré son mauvais style, Hiéronyme est une des autorités le plus souvent citées par les anciens pour les événements qui suivirent la mort d'Alexandre. Y.

Plutarque, *Eumène*, 12 ; *Démét.*, 39 ; *Pyrrh.*, 17, 21. — Diodore de Sicile, XVIII, 26, 42, 50 ; XIX, 44, 100. — Pausanias, I, 9, 13. — Athénée, V, p. 206. — Lucien, *Macrob.*, 21. — Denys, *Archæ. Rom.*, I, 6 ; *De Comp.*, 4. — Suidas, au mot Ἱερώνυμος. — Vossius, *De Historicis Græcis*. — Heyne, *De Fontibus Diodori*, p. CXIV ; dans l'édit. de Diodore par Dindorf. — Sevin, *Recherches sur la Vie et les Ouvrages de Jérôme de Cardie ;* dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, vol. XIII. — Kiessling, *Disser. de Menæchmo et Hieronymo Card. ;* Ciza, 1830. — Brueckner, *De Vita et Scriptis Hieronymi Card. ;* dans *Zeitschrift für Altherthums-Wissensch.*, 1842. — C. Müller, *Fragm. Historicorum Græcorum*, t. II, 450.

* **HIÉRONYME** *de Rhodes*, philosophe grec, disciple d'Aristote et contemporain d'Arcesilaüs, vivait vers 300 avant J.-C. Il est souvent mentionné par Cicéron. Il prétendait que le souverain bien consiste à être exempt de trouble et de peine, et niait que le plaisir doive être recherché pour lui-même. Il ne nous reste que les titres de quelques-uns de ses écrits, savoir : Περὶ μέθης, ἱστορικὰ ὑπομνήματα ou τὰ σποράδην ὑπομνήματα, et des *Lettres*.

Hiéronyme de Rhodes est probablement aussi l'auteur d'un ouvrage sur les poëtes dont on cite le cinquième livre *Sur les Citharèdes* (Περὶ κιθαρῳδῶν) et un autre livre *Sur les auteurs tragiques* (Περὶ τραγῳδοποιῶν). Y.

Athénée, II, p. 48 ; V, 217 ; X, 424, 445 ; XI, p. 499 ; XIII, 536, 557, 601, 604. — Strabon, VIII, p. 378 ; IX, 443 ; X, 475 ; XIV, 635, 655. — Diogène Laërce, IV, 41, 45. — Plutarque, *Agésilas*, 13 ; *Arist.*, 27. — Cicéron, *Orat.*, 56. — Suidas, au mot Ἀναγυράσιος. — C. Müller, *Fragm. Hist. Græc.*, t. II, p. 450.

HIÉROPHILE, écrivain médical grec, vivait vers le douzième siècle après J.-C. On a de lui un traité intitulé : Ἱεροφίλου σοφίστου περὶ τροφῶν κύκλος ; ποίᾳ δεῖ χρᾶσθαι ἑκάστῳ μηνί, καὶ ὁποίας ἀπέχεσθαι (Traité des Aliments du sophiste Hiérophile, de ceux dont il faut user dans chaque mois, et de ceux dont il faut s'abstenir). Ce traité a été longtemps attribué au médecin Hiérophile ; mais un examen attentif a fait reconnaître qu'il ne pouvait pas remonter au delà du douzième ou du onzième siècle. Il fut publié pour la première fois par Boissonade, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, Paris, 1827, t. XI, p. 178, et inséré dans les *Physici et Medici Græci minores*, de Ideler, Berlin, 1841, in-8°, t. I. Y.

Boissonade, dans les *Notices et Extr. des Man.*, t. XI.

* **HIÉROTHÉE**, poëte byzantin, d'une époque incertaine. On a de lui un poëme sur l'alchimie, en 233 vers iambiques, intitulé : Περὶ τῆς θείας καὶ ἱερᾶς τέχνης (*De l'Art divin et sacré*), c'est-à-dire de l'art de faire de l'or. Cet ouvrage, écrit en style barbare et d'une date relativement récente, a été publié pour la première fois dans les *Medici et Physici Græci minores* d'Ideler, Berlin, 1842, in-8°, t. II. Cet auteur alchimique ne paraît pas être le même qu'un moine Hiérothée, qui, dans une dissertation intitulée Διάγραμμα, essaya d'expliquer la nature divine au moyen de figures géométriques. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XI, p. 636.

* **HIFFERNAN** (*Paul*), poëte dramatique irlandais, né à Dublin en 1719, mort en juin 1777. Il appartenait à une famille catholique qui l'envoya faire ses études dans le midi de la France. Il fut reçu docteur en médecine, et pratiqua pendant quelque temps à Dublin. Puis il abandonna cette profession pour la littérature, et se rendit à Londres en 1759. Il vécut en écrivant pour le théâtre et les libraires, et surtout en mettant à contribution la bourse de ses amis, parmi lesquels on compte Foote, Garrick, Goldsmith, Murphy, Kelly. Hiffernan poussait fort loin la liberté des paroles et des actions, et menait une vie si étrange qu'il ne voulut faire connaître son logement à personne. Après avoir, pendant plus de vingt ans, traîné cette excentrique et misérable existence, il mourut dans une complète indigence, et l'on découvrit qu'il habitait une des ruelles les plus obscures de Saint-Martin's-lane. On a de Hiffernan six pièces de théâtre fort médiocres, et quelques publications politiques insignifiantes. Z.

Biographia dramatica. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HIGDEN (*Ranulph* ou *Ralph*), chroniqueur anglais, vivait dans le quatorzième siècle. Il était moine dans le monastère des bénédictins de Saint-Werburgh (comté de Chester). Après y avoir passé soixante-quatre ans, il y mourut à un âge très-avancé, en 1367, suivant Bale, en 1373, d'après Pits. La *Chronique* de Higden est intitulée *Polychronicon*. Bale en publia la partie relative aux Bretons et aux Saxons dans ses *Scriptores quindecim ;* Oxford, 1691. La traduction anglaise de la *Chronique* de Hidgen par Jean de Trévise fut publiée par Guillaume Caxton, 1482, in-fol., en sept livres, auxquels Caxton en ajouta un huitième. Les *Chester Mysteries*, représentés dans la ville de Chester en 1382, aux frais de plusieurs corporations de marchands, ont été attribués à Higden. Il est certain qu'un moine du nom de Randle ou de Ranulphe, contemporain d'Higden, eut quelque part à la composition de ces pièces ; mais il est fort douteux que ce moine soit le même que Ralph Higden. Z.

Bale, *Illustrium Majoris Britanniæ Script. Summ.* — Pits, *De illustribus Angliæ Script.* — Dibdin, *Typographical Antiquities*, vol. I.

HIGGINS ou **HIGINS** (*John*), philologue et poëte anglais, né vers 1544, mort vers 1605. Il fut élevé à Oxford, entra dans les ordres et fut maître d'école ou précepteur particulier. Il rédigea pour l'usage de ses élèves un choix de passages latins intitulé *Flosculi of Terence*, qui devint très-populaire dans les écoles. Il donna aussi une édition augmentée et corrigée du dictionnaire

latin-anglais-français d'Holcot, 1572, in-fol., et une traduction anglaise du *Nomenclator* de Junius, Londres, 1585, in-8°; mais il est surtout connu par les morceaux de poésie narrative qu'il inséra dans le *Mirror for Magistrates*, dont il donna en 1574 une nouvelle édition. Il écrivit pour cette édition une nouvelle *Induction*, et quarante légendes relatives, pour la plupart, à l'histoire mythique de l'Angleterre. Dans un des *envoys* de ses légendes il nous apprend que jusqu'à vingt ans il s'occupa d'apprendre les langues, qu'il étudia particulièrement le français et le latin, et qu'il publia à l'âge de trente ans sa part du *Mirror for Magistrates*. On ignore la date de sa mort, mais l'on sait qu'il vivait encore en 1602, année où il fit paraître un traité de controverse intitulé : *Christ's Descent into Hell*. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, v. I. — Warton, *History of English Poetry*. — *English Cyclopædia (Biography)*.

HIGGINS (*Godfroy*), publiciste et archéologue anglais, né en 1771, à Skellow-Grange, près de Doncaster, mort en 1833. Il était magistrat dans le comté d'York. Ses fonctions lui laissèrent le temps d'écrire des brochures pleines d'idées philanthropiques et des gros livres remplis de paradoxes. Voici les titres de ces diverses productions : *A Letter to earl Fitz William on the abuses of the York lunatic asylum;* 1814; — *An Address to the House of Lords and Commons on the Corn Laws*; — *The Pamphleteer*; — *Horæ sabbaticæ*; — *The celtic Druids;* 1827, in-4°; — *An Apology for the life and character of the celebrated prophet of Arabia;* 1829, in-8°; — *Anacalypsis or an Attempt to draw aside the Saitic veil of Isis*. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HIGGONS (Sir *Thomas*), homme politique et écrivain anglais, né en 1624, à Westburgh (Shropshire), mort à Londres, le 24 novembre 1691. Fils du recteur de Westburgh, il fut élevé à Saint-Alban's-Hall, et au collége Merton à Oxford. Il épousa la veuve de Robert, comte d'Essex, malgré la détestable réputation de cette dame, et lorsqu'elle mourut, en 1656, il prononça et publia son oraison funèbre. Il se maria bientôt après avec la sœur de John Greenvill, comte de Bath. Il fut envoyé au parlement de 1658 par le bourg de Malmesbury, et à celui de 1661, par le bourg de Windsor. En récompense des services qu'il rendit à Charles II dans cette dernière assemblée, il reçut une pension de 500 l. st. par an, de beaux présents et le titre de chevalier. En 1669 le roi le chargea de porter l'ordre de la Jarretière à Jean-Georges, duc de Saxe, et quatre ans après, il le nomma son ambassadeur à Vienne, où il resta trois ans. Il mourut subitement d'apoplexie au banc du roi, où il avait été appelé comme témoin. On a de lui un *Panégyrique* adressé à Charles II; 1660, in-fol.; — *The History of Isoof Bassa;* 1684. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HIGGONS (*Bevil*), poëte et historien anglais, fils du précédent, né en 1670, mort en 1735. Il étudia successivement au Saint-John's-College (Oxford), à l'université de Cambridge, et au Middle-Temple. Fidèle à la cause des Stuarts, il suivit Jacques II en exil. De retour en Angleterre après la mort de ce prince, il se consacra entièrement à la culture des lettres. On a de lui : *The generous Conqueror, or the timely discovery*, tragédie jouée à Drury-Lane et publiée à Londres en 1702; — *Remarks on Burnett's History of his own times;* Londres, 1727, in-8°; — *A View of English History, with reflections political..... to the revolution of* 1688; Londres, 1727, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par Redmont; La Haye, 1729, in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — *Biographia dramatica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HIGHMORE (*Nathanael*), anatomiste anglais, né le 6 février 1613, à Fordingbridge (Hampshire), mort à Sherborne, le 21 mars 1685. Il fut reçu docteur en médecine à l'université d'Oxford, et s'établit à Sherborne, où il pratiqua son art avec éclat. Il fut un de ces anatomistes anglais qui, à l'exemple de Harvey, contribuèrent par leurs observations aux progrès de la science, sans avoir les moyens de faire beaucoup de dissections. Ses principaux ouvrages sont : *Corporis humani Disquisitio anatomica;* La Haye, 1651, in-fol.; — *The History of Generation;* Londres, 1651, in-8°. Highmore suppose, pour expliquer la formation de l'animal, des atomes indestructibles, qui rappellent et qui ont peut-être suggéré les molécules organiques de Buffon. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — *Gentleman's Magazine*, vol. XLII. — Rees, *Cyclopædia*. — *Biographie médicale*.

HIGHMORE (*Joseph*), peintre et critique artistique anglais, né à Londres en 1692, mort à Canterbury en 1780. Il obtint et il a gardé quelque réputation comme peintre, mais il est plutôt connu par son traité de perspective intitulé : *The Practice of Perspective, on the principles of Dr Brook Taylor, in a series of examples, from the most simple and easy to the most complicated and difficult cases;* Londres, 1763. Ses tableaux, dont quelques-uns sont empruntés aux romans de Richardson et beaucoup à la *Bible*, ont peu de valeur; on estime davantage ses portraits, parmi lesquels on remarque celui du *poëte Young* à All-Souls's-College (Oxford). Z.

English Cyclopædia (Biography). — Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HIGUERA (*Jérome-Romain*), jésuite espagnol, né à Tolède en 1538, mort en 1611. Il s'est fait une réputation fâcheuse comme fabricant d'histoires supposées. Après avoir professé la philosophie au collége de sa patrie, il composa

des *Cronicones*, fragments qu'il annonça comme empruntés à des ouvrages manuscrits trouvés à Worms et composés par Flavius Lucius Dexter, Marcus Maximus, Helesa et autres auteurs fort anciens; ces écrits jetèrent un nouveau jour sur les antiquités de l'Espagne et sur l'introduction du christianisme au delà des Pyrénées. Leurs récits flattaient l'orgueil national : ils furent d'abord reçus sans contestation; bien des savants y ajoutèrent foi complète; mais à mesure qu'un esprit critique se développa, les doutes les mieux fondés s'élevèrent, et dès 1650 l'imposture était reconnue. Higuera, regrettant le silence des historiens sur l'origine de l'Église espagnole, avait voulu y suppléer; il avait, non sans habileté, imité le style et les idées des vieux chroniqueurs, et, s'entendant avec un de ses confrères qui partait pour l'Allemagne, il s'était fait envoyer une copie des prétendus manuscrits qu'il disait avoir été découverts. Ils ne furent d'ailleurs imprimés qu'après sa mort par les soins d'un autre jésuite, le père Bivar, qui crut de bonne foi à l'authenticité des chroniques qu'Higuera lui avait communiquées, et qui y joignit un commentaire publié à Saragosse en 1619. Réimprimé à Cadix en 1627, à Lyon, également en 1627, à Madrid en 1640, in-folio, le travail d'Higuera est justement oublié. Tamage de Vargas en avait inutilement défendu l'antiquité, dans un volume mis au jour à Madrid en 1634 : *F. L. Dextro, o novedades antiguas de España defendidas.*

G. B.

Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. III, p. 153. — Vossius, *De Historicis Latinis*, l. II, c. 10. — Fabricius, *Biblioth. mediæ Latinitatis*, t. II, p. 75. — Antonio, *Bibliotheca Hispana*, t. I, p. 308.

HILAIRE ou HILARIUS (*Crispin*), quarante-cinquième pape, successeur de saint Léon, né en Sardaigne, élu le 12 novembre 461, mort le 17 septembre ou le 17 novembre 467. Le pontificat d'Hilaire n'a aucune importance historique; la vie religieuse du pontife est tout entière dans les événements qui précédèrent et préparèrent son avénement au saint-siége. Son zèle et ses vertus l'avaient fait remarquer de saint Léon; il fut désigné par lui pour assister en son nom à ce singulier concile d'Éphèse (8 août 449) qui, rassemblé à l'occasion des Eutychéens, est encore désigné sous le nom du *Latrocinium Ephesium*. Les discussions furent fort vives; Hilaire combattit avec fermeté la doctrine d'Eutychès, et soutint énergiquement, contre Dioscore, saint Flavien, qui l'année précédente avait déposé l'hérésiarque. Courage inutile : Dioscore, accompagné de soldats, envahit le concile; les évêques sont maltraités et doivent signer une sentence de déposition contre Flavien et Eusèbe, principaux adversaires de l'eutychianisme. Forcé de quitter Éphèse, Hilaire ne parvint qu'après mille périls à regagner Rome. Élu pape, il anathématisa Eutychès et Nestorius, confirma les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Calcédoine; il tint à Rome en 465 un concile où l'on s'occupa surtout de la discipline : Hilaire y défendit d'élever aux ordres sacrés ceux qui auraient été mariés à d'autres qu'à des vierges, ceux qui l'auraient été deux fois, et ceux qui étaient privés d'un membre. Il interdit enfin aux évêques de choisir leur successeur, comme cela s'était fait jusqu'alors. Hilaire enrichit des églises et des monastères que les Vandales avaient dépouillés, et eut pour successeur Simplicius. On a d'Hilaire douze lettres dans les *Conciles* de Labbe, t. IV, p. 1032 à 1047. Voyez encore *Tituli Decretorum Hilari papæ*, dans les *Variorum Patrum Epistolæ* de Ch. Lupus; Louvain, 1682, 2 vol. in-4°, t. I^er^, p. 471.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, *Sacrosancta Concilia*; Paris, 1671, 15 vol. in-fol. — Bruys, *Hist. des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. I^er^, p. 242. — Baronius, *Annales ecclesiasticæ*; Lucques, 1738, 19 vol., t. VIII, p. 240. — Alletz, *Histoire des Papes*, t. I^er^, p. 133.

* **HILAIRE** *le Diacre* (*Hilarius Diaconus*), diacre de l'Église de Rome, vivait dans le quatrième siècle. Le pape saint Libère l'envoya, avec Lucifer de Cagliari, Eusèbe de Vercelles et Pancrace, pour plaider la cause de la vraie foi, devant Constance, au concile de Milan. Il défendit les principes de l'orthodoxie avec tant de hardiesse et si peu de respect pour l'empereur, que celui-ci le fit battre de verges et le condamna à l'exil. Plus tard Hilaire soutint avec Lucifer qu'on devait rebaptiser les hérétiques pénitents avant de les admettre à la communion de l'Église, opinion excessive qui a été l'objet des sarcasmes de saint Jérôme. On attribue à Hilaire le Diacre deux traités d'une authenticité fort douteuse : l'un, *Commentarius in Epistolas Pauli*, a été souvent publié avec les écrits de saint Ambroise; l'autre, *Quæstiones Veteris et Novi Testamenti*, a été inséré parmi les *Œuvres* de saint Augustin.

Y.

Dupin, *Bibliothèque ecclésiastique*, quatrième siècle.

HILAIRE (Saint), évêque de Poitiers, né à Poitiers vers les premières années du quatrième siècle, mort, suivant les auteurs du *Gallia Christiana*, le 1^er^ novembre 367. C'est une question de savoir s'il était né de parents gentils ou chrétiens. La noblesse de son origine, l'étendue de ses connaissances, car il était versé dans toutes les sciences profanes, son mariage, l'âge avancé auquel il était déjà parvenu lorsqu'il fut choisi pour évêque de sa ville natale, voilà diverses circonstances dont la réunion nous semble prouver que son père n'était pas chrétien. Il est vraisemblable qu'il y eut, dès le troisième siècle, dans la noble et ancienne ville de Poitiers, une société de fidèles tour à tour secrète et publique, suivant la rigueur ou la douceur des temps. Mais si cette société fut dès lors gouvernée par des évêques, on ignore leurs noms. Hilaire est le premier sur lequel on ait des renseignements certains. Il paraît avec ce titre au concile de Béziers en l'année 356. Béziers n'était pas une ville de sa province, et la

distance était longue de Poitiers à Béziers. Cependant Hilaire ne pouvait refuser de comparaître devant les évêques qui s'étaient donné rendez-vous dans cette ville, car il avait attaqué la doctrine de Saturnin, évêque d'Arles, et celui-ci demandait à lui répondre devant les juges de la foi. Suivant Hilaire, Saturnin était un des affiliés de la secte arienne; il communiait secrètement avec Ursatius et Valens. Nous ne savons de quelle manière Saturnin se justifia; il est même assez probable que, devant une majorité d'évêques ariens, il n'eut pas à donner de longues explications sur le fond des choses : quelle qu'ait été sa conduite, le concile de Béziers se montra favorable à l'accusé, et l'accusateur fut bientôt, par les ordres de l'empereur Constance, exilé sur les côtes de Phrygie, avec son complice Rodanius, évêque de Toulouse. L'Église était alors en proie à de grandes discordes. Jeune encore par le nombre des années, la société chrétienne avait l'audace de son âge, et chaque jour s'élevait quelque docteur romain, grec, africain, espagnol ou gaulois, qui provoquait un concile en présentant quelque opinion nouvelle. Partout on étudiait, on pensait; partout on vivait de cette vie de l'esprit qu'entretiennent l'hypothèse, la contradiction, les nobles joûtes de la vérité toujours suspecte d'erreur, et de l'erreur toujours jalouse de devenir la vérité. Aucun des évêques chrétiens, durant cette belle époque, n'a connu le repos. Moins que tout autre Hilaire était capable de s'y résigner. A peine eut-il été déposé sur la rive phrygienne, qu'il se remit à ses études, à ses livres, et s'engagea volontairement en de nouveaux débats, en de nouveaux périls. C'est là qu'il composa ses écrits sur la Trinité, sur les Synodes, et son Commentaire sur le livre de Job. Le traité des Synodes a pour objet l'analyse et la critique des diverses formules de foi proposées par les évêques orientaux, dans les conciles d'Ancyre, d'Antioche, de Philippopolis, de Sirmium. Or, toutes ces formules sont presque ariennes : Hilaire ne peut donc les approuver. Cependant, après avoir entendu les explications de ces Grecs subtils, Hilaire s'est persuadé qu'ils diffèrent moins des Latins par leurs sentiments que par leur langage : il s'empresse donc de le déclarer; il conseille de plus aux évêques des Gaules d'examiner sans prévention les formules qu'il leur envoie, et, s'ils ne les trouvent pas diamétralement opposées à la saine croyance, de les censurer avec quelques ménagements. La bonne foi d'Hilaire éclate dans ce traité. Proscrit par des ariens, et jeté par les ordres de l'empereur sur une terre arienne, il devient moins âpre à l'égard de ces dissidents en apprenant à les mieux connaître. Mais telle était l'animation des partis, que cette modération lui fut reprochée comme un crime par Lucifer, évêque de Cagliari. Elle lui concilia, toutefois, l'estime des Orientaux. Quelque temps après, en 359, eut lieu le concile de Séleucie, dans lequel vinrent siéger cent soixante évêques, presque tous anoméens ou semi-ariens. Hilaire, catholique fervent, ne pouvait voir dans cette assemblée, pour employer le terme méprisant des Latins, qu'un conciliabule, et, d'ailleurs, pasteur sans troupeau, il était dispensé d'y aller prendre place par l'arrêt impérial qui l'avait suspendu de sa charge. Cependant la grande renommée de son savoir et de sa vertu fit que tout le monde désira le voir et l'entendre, et le préfet du prétoire ainsi que le gouverneur de la province lui fournirent les chevaux de poste qui le transportèrent à Séleucie. Dès qu'il y parut, on le pressa d'exposer la croyance des évêques gaulois sur la Trinité. C'était une opinion répandue dans l'Orient que tous les évêques gaulois étaient sabelliens. Les loyales explications d'Hilaire dissipèrent cette erreur. Quand on en vint ensuite à l'examen des points de doctrine contradictoirement résolus par les anoméens et par les semi-ariens, une dispute si vive s'engagea qu'on ne put rien conclure. C'est alors que les semi-ariens, qui n'étaient pas aussi nombreux en Orient, aussi puissants que les anoméens, intraitables défenseurs de tous les termes de la confession arienne, se tournèrent vers Hilaire, le priant d'intervenir en leur faveur auprès des évêques occidentaux, qui, en désavouant Saturnin et ses adhérents, s'étaient prononcés énergiquement contre le pur arianisme. Dans le même temps, les anoméens eux-mêmes invitèrent l'empereur à renvoyer Hilaire dans les Gaules, disant que cet obstiné sectateur des grossières croyances de l'Occident troublait toute l'Église par ses dangereux sophismes : ce qui leur fut accordé. Le retour d'Hilaire dans les Gaules eut lieu en 361. Peu de temps après, Constance mourut en regrettant de n'avoir pu terminer ces grands débats auxquels il avait pris une part trop active, et Julien lui succéda. Un des premiers actes de Julien fut d'abroger tous les arrêts de proscription rendus contre les évêques. Aussitôt rétabli dans son église de Poitiers, où personne ne l'avait remplacé durant les cinq années de son exil, Hilaire eut l'honneur et la joie d'y recevoir la visite du plus vénéré de ses collègues, saint Martin, évêque de Tours. Quelque temps après, l'ancien persécuteur d'Hilaire, Saturnin, fut à son tour déposé, et l'on put croire que l'arianisme était définitivement vaincu dans les Gaules. Hilaire fit alors un voyage en Italie, auprès d'Eusèbe, évêque de Verceil. Il s'agissait de calmer la susceptibilité trop vive de quelques Latins, qui repoussaient impitoyablement de l'Église les semi-ariens presque convertis. Lucifer marchait à la tête de ces implacables orthodoxes. On ne l'accuse d'aucune erreur en ce qui regarde la foi. Cependant l'opiniâtreté de son caractère et de sa conduite l'a fait considérer comme chef de secte, et ses adhérents sont appelés luciférien. Hilaire se déclara vivement contre lui. A la

même date, en 364, Hilaire se rendit à Milan, où l'arianisme était représenté par l'évêque Auxentius; et, pour témoigner que s'il avait de l'indulgence pour le repentir, il n'avait pas moins de fermeté contre l'erreur, il combattit en face Auxentius. Mais l'empereur Valentinien, qui aimait cet évêque, enjoignit à Hilaire d'interrompre ce débat et de quitter Milan. Il revint alors à Poitiers, et ne quitta plus son église, où il devait bientôt mourir.

Ses nombreux écrits, loués par tous les Pères latins du cinquième siècle, ont été recueillis et publiés par dom Coustant, de la congrégation de Saint-Maur, en 1693, in-fol. Nous ne désignons que cette édition de ses œuvres, parce qu'elle est bien supérieure à toutes les autres. Ce n'est pas sans raison que saint Jérôme appelle saint Hilaire *le Rhône de l'éloquence latine* (*latinæ eloquentiæ Rhodanus*) : cette énergique métaphore ne manque pas de justesse, car il y a dans le style de saint Hilaire beaucoup de mouvement; il est même impétueux et entraînant. B. HAURÉAU.

Bollandus, 13 *januarii*. — *Vita S. Hilarii, operibus ejus a domino Coustant collectis præfixa*. — *Gallia Christ.*, t. II, col., 1038. — Gregorius Turon., *Hist.*, lib. I, c. 35, 38, et lib. III, c. 36. — J. Gillot, *De S. Hilario et ejus Scriptis*; en tête de l'édition des OEuvres d'Hilaire, 1572, 1631. — *Hist. littér. de la France*, t. I, part. II, p. 139, et Avertissement du tom. II. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 79. — Cave, *Scriptores ecclesiastici*, t. I, p. 213. — Tillemont, *Mémoires*, t. VII, p. 432. — Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. I, p. 426. — Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. V, p. 1.

HILAIRE (Saint), archevêque d'Arles, mort le 5 mai 449. On le croit du même pays que son prédécesseur sur le siége d'Arles, saint Honorat; quelques historiens supposent même qu'il était son parent; enfin il y en a qui le déclarent son fils. Cette dernière assertion, qui manque de preuves suffisantes, appartient aux auteurs du *Gallia Christiana*. Il est toutefois constant que saint Honorat présida lui-même à l'éducation de saint Hilaire dans le célèbre ermitage de Lérins, et qu'il exista toujours entre le maître et son élève une très-étroite familiarité. Saint Honorat étant sur le point de mourir, saint Hilaire vint auprès de lui, le reçut expirant dans ses bras, et lui rendit ensuite les derniers devoirs. Après cette triste cérémonie, saint Hilaire se rendait à Lérins, quand un certain Cassius, chef de la troupe cantonnée dans la ville d'Arles, envoya sur ses traces un détachement, qui l'arrêta dans sa fuite et le ramena prisonnier. Il s'agissait de le faire par contrainte archevêque d'Arles. Ne pouvant résister à des vœux qui se manifestaient avec cette énergie, saint Hilaire accepta la conduite du pieux troupeau. Nous le voyons en 433 présent à la dédicace de l'église d'Avignon. En 439 il préside le concile de Riez. Il assiste au concile d'Orange en 441, en 442 à celui de Vaison, en 443 à celui d'Arles. En 444, ayant fait déposer Chélidoine, que l'on croit évêque de Besançon, il fut cité devant le souverain pontife comme ayant usurpé les fonctions de primat dans une église placée sous la primatie de l'archevêque de Vienne. Pour répondre à cette accusation, saint Hilaire entreprit le voyage de Rome, et le fit à pied, durant un hiver rigoureux. Mais lorsqu'il fut en présence du pape saint Léon, il le trouva si peu satisfait de sa conduite, que, voyant sa condamnation certaine, il voulut du moins ne pas l'entendre prononcer en plein concile, et, s'étant soustrait aux gardes qu'on lui avait donnés, il regagna les monts. Chélidoine fut, en effet, absous et renvoyé à son église. Quelque temps après, Ravennius, Nectaire et Constance se présentèrent à saint Léon, envoyés par l'archevêque d'Arles, et prêts, disaient-ils, à le justifier. Mais ils n'y réussirent pas. Ainsi, déjà brouillé avec le premier des évêques, saint Hilaire se vit bientôt chargé devant lui d'autres et non moins graves accusations. Le préfet des Gaules le dénonça comme un prélat arrogant, d'une humeur hautaine, qui faisait ses visites pastorales avec une escorte de gens armés, et se plaisait à répandre ainsi la terreur même dans les provinces où son autorité ne pouvait être légitime. Ayant reçu ces dénonciations, le pape irrité dépouilla saint Hilaire des prérogatives qui appartenaient à son siége, et en revêtit Léonce, évêque de Fréjus. C'est alors qu'il fut solennellement proclamé, à la requête du pape, mais au nom de l'empereur Valentinien III, que l'église de Vienne était absolument affranchie de toute dépendance à l'égard de l'église d'Arles, et que saint Hilaire, artisan de tant de troubles, était enfin, après l'examen de sa cause, séparé de la communion des évêques comme rebelle à l'autorité du saint-siége ainsi qu'à la majesté de l'Empire. C'est une affaire sur laquelle les historiens modernes ont exprimé des avis différents. Les prétentions de saint Hilaire sur la province de Vienne n'ont pas été soutenues, et cependant la véhémence que saint Léon a montrée contre le saint archevêque d'Arles a été généralement blâmée. On l'accuse de s'être laissé prévenir contre saint Hilaire par les faux rapports de ses ennemis, et de ne l'avoir pas traité avec les égards dûs à son mérite, à sa vertu, à son éclatante renommée. Enfin la véritable matière d'un si grand débat, dissimulée par les artifices de la polémique, aurait été, selon quelques savants, l'indépendance même de l'Église gallicane à l'égard de la cour de Rome, et saint Hilaire aurait succombé victime de son courage, en servant cette cause de la liberté des églises nationales, qui a tour à tour éprouvé tant de fortunes diverses. Il faut interroger sur cette question Lenain de Tillemont, Papebroch, le P. Quesnel, de Marca, Baronius. On croit du reste que saint Léon eut dans la suite une meilleure opinion de saint Hilaire, et que celui-ci mourut complétement reconcilié avec la cour de Rome.

Ce qui nous reste des écrits de saint Hilaire

est peu considérable. Nous ne pouvons rien en recommander qu'un Éloge funèbre de saint Honorat, souvent imprimé, et notamment dans le recueil de Bollandus, au 16 janvier. Le P. Quesnel a réuni toutes les œuvres sincères ou supposées de saint Hilaire dans son appendice aux œuvres de saint Léon. B. Hauréau.

Gallia Christ., t. I, col. 528. — Geunadius, *De Viris illustr.*, c. 69, 99. — Bellarmin, *De Script. eccles.* — Le P. Quesnel, *In Operib. S. Leonis.* — Ellies Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclés.*, cinquième siècle. — *Hist. littér. de la France*, t. II, p. 262. — Tillemont, *Mémoires*, t. XIII et XV. — Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Historia*, t. I, p. 416. — Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. XIII, p. 523.

HILAIRE, poëte latin, vivait vers le milieu du douzième siècle. Suivant Mabillon, il était né en Angleterre; mais c'est là une simple conjecture. Il est certain qu'Hilaire était un de ces ardents écoliers de Pierre Abélard qui, s'étant attachés aux pas de leur maître, le suivirent jusque dans la solitude du Paraclet. Quand ensuite Abélard, toujours entraîné vers des lieux nouveaux par sa nature inquiète, résolut de quitter l'asile où, après tant d'orages, il avait trouvé quelque repos, Hilaire fit une complainte sur ses projets de départ. André Duchesne a le premier publié cette complainte dans les Œuvres d'Abélard, et M. Cousin l'a insérée dans les mêmes Œuvres. Écolier plus que dissipé, Hilaire fit aussi une pièce de vers pleine d'obscénités et d'allusions irrévérencieuses à la papauté, sous le titre de *Papa Scholasticus;* des désordres secrets, qui existaient parmi les écoliers du Paraclet, et dont la nature est peut-être accusée par certaines pièces d'Hilaire adressées à de jeunes garçons, décidèrent Abélard à interrompre un instant ses leçons et à les transporter au village du Quercei : au lieu de s'humilier, Hilaire menace « du glaive vengeur » le valet qui l'a dénoncé, lui et ses camarades; il refuse d'aller au Quercei, et l'écrit dans une chanson latine dont le refrain est en français

Hujus loci non oratorium
Nomen erit, sed ploratorium.
Tort a vers nos li mestre.

Il est probable qu'en devenant moine, Hilaire devint plus réservé. On a de lui des chansons latines qui ne manquent pas d'agrément, et trois drames qui comptent parmi les plus anciens et les plus précieux monuments de l'art dramatique au moyen âge : *Suscitatio Lazari; Historia de Daniel repræsentanda; Ludus sancti Nicolaï.* M. Champollion Figeac a recueilli tout ce qui nous est resté d'Hilaire : *Hilarii Versus et Ludi;* 1838, in-8°. A. Ch.

Bulæus, *Hist. Universitatis.* — D. Gervaise, *Vie d'Abélard.* — Mabillon, *Annal.*, LXVIII, n° 69. — *Hist. littéraire de la France*, XII, p. 251; XX, p. 627. — Fabre, *Études sur la Bazoche*, p. 266.

HILARIO ou HILARIANUS (*Q. Julius*), écrivain ecclésiastique, vivait à la fin du quatrième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue; ni ses écrits, ni ceux des autres écrivains ecclésiastiques ne nous fournissent de lumière à ce sujet. On a sous son nom : *Expositum de die Paschæ et Mensis,* publié à la suite de l'édition de Lactance, Paris, 1712, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. VIII, app. II, p. 745; Venise, 1772, in-fol.; — *De Mundi Duratione,* ou, selon quelques manuscrits, *De Cursu Temporum,* publié pour la première fois par Pithou dans l'*Appendix* de la *Bibliotheca Patrum* de Paris, 1579, réimprimé dans la *Bibl. Patr.* de Galland, vol. VIII, p. 235. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Lat. med. et infim. ætatis*, v. III, p. 251, édit. de Mansi.

HILAIRE (*Auguste* Saint-). *Voy.* Saint-Hilaire.

HILARION (Saint), instituteur de la vie monastique en Palestine, né vers 291 à Thebate ou Tabathe, bourg situé à cinq milles au midi de Gaza, mort dans l'île de Chypre en 371 ou 372. Ses parens, qui étaient païens, l'envoyèrent étudier à Alexandrie. Hilarion fréquenta les écoles chrétiennes; il goûta les doctrines qui y étaient professées et reçut le baptême en 306. Le nom de saint Antoine était alors célèbre en Égypte. Hilarion l'alla visiter dans le désert, et résolut d'embrasser la vie solitaire. Il revint dans sa patrie en 307 : son père et sa mère étaient morts; il partagea son bien entre ses frères et les pauvres, puis se retira dans un désert à sept milles de Magume. Il n'avait alors que quinze ans et sa santé était faible et délicate; cependant il se soumit sans hésiter aux plus dures privations. Il ne se coupait les cheveux qu'une fois par an, ne quittait sa tunique que quand elle était usée, et ne lavait jamais le sac qui lui servait de chemise. Une natte de jonc lui tenait lieu de lit; sa nourriture durant sa longue existence fut toujours composée de fruits et d'herbes sauvages, de légumes ou de racines crues; l'eau était sa seule boisson. Souvent il jeûnait plusieurs jours de suite, travaillant des mains ou labourant, toujours exposé aux injures de l'air. Cependant, malgré ce régime austère, Hilarion eut à soutenir de rudes tentations en tous genres; il les surmonta, mais non sans peine. La sainteté de sa vie attira près de lui une grande quantité de disciples. De temps à autre Hilarion en choisissait un certain nombre, et allait les installer dans quelque autre endroit de la Palestine ou de la Syrie. Il fonda de la sorte plusieurs monastères, qu'il continua à visiter et à régir. Il fit un voyage en Égypte pour assister à l'anniversaire de la mort de saint Antoine; il revint de ce pèlerinage avec le don des miracles. Il s'arrêta, disent les hagiographes, à Aphrodite, où il n'avait pas plu depuis trois ans : une prière de saint Hilarion fit cesser la sécheresse, mais la terre engendra aussitôt une multitude de serpents et d'autres bêtes venimeuses qui causèrent une grande mortalité : ce fut encore le saint anachorète qui arrêta ce fléau. Hilarion, averti par un songe, évita à Alexandrie des assassins envoyés par les habitants de Gaza; il se retira dans les

déserts de la Libye. Désespérant d'y demeurer inconnu, il passa en Sicile; mais ses miracles le faisaient partout reconnaître. De là il se rendit à Épidaure (aujourd'hui Raguse) en Dalmatie. Un jour la mer se répandit dans les terres et menaça de détruire la ville. Le saint fit trois signes de croix sur le rivage, puis, marchant courageusement, les bras étendus, au-devant des flots, les força à reculer devant lui jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans leur lit ordinaire. Devenu l'objet de la vénération générale, Hilarion, suivi de son seul disciple Hésychius, s'embarqua de nuit, et se fit descendre sur l'île de Chypre. Il se cacha dans un lieu aride à deux milles de Paphos; mais là encore son pouvoir surnaturel le trahit, et de tous côtés on lui amena des malades à guérir; il passait ses journées à imposer ses mains sur les malheureux affligés; le nombre de possédés qu'il délivra de la sorte est considérable. Enfin il termina sa pieuse vie à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Hésychius rapporta son corps en Palestine et l'enterra près de Magume. L'Église honore saint Hilarion le 21 octobre. A. L.

Saint Jérôme, *Vita Hilarioni.* — Sozomène, *Hist.*, lib. III, cap. 14, et lib. V, cap. 9. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 21 octobre. — Godescard, *Vies des principaux Saints*, mois d'octobre, p. 531-546. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **HILARION**, métropolitain de Kief et de toute la Russie, mort en 1071. On lui doit ces fameuses grottes de Kief qui sont encore une des curiosités de la Russie. Il fut élu sans le concours du patriarche de Constantinople ; premier exemple de ce genre. P^ce^ A. G—N.

La *Chronique de Nestor*, traduite en français par Louis Paris. — Herbinus, *Religiosæ Kioviensiæ Criptæ ;* Iéna, 1675.

HILDARUS. *Voy.* FABRIK.

HILDEBERT, archevêque de Tours, né vers l'année 1055, au bourg de Lavardin, près Montoire, mort à Tours entre le mois de février et le mois de juin 1133 (1). On dit qu'il eut pour maître, dans sa jeunesse, le célèbre Bérenger; d'autres racontent que, vers le même temps, il était moine à l'abbaye de Cluny. Mais on ne produit rien de certain à l'appui de ces conjectures. En 1092, il est nommé archidiacre du Mans, et, au commencement de l'année 1097, il siège au concile de Saintes comme évêque de cette ville. Son élection avait eu lieu après le mois de juillet 1096, et sa consécration, la même année, le jour de Noël. Les preuves de ces dates, pour la plupart nouvelles, sont au tome XIV du *Gallia Christiana*, col. 377. Yves de Chartres et Hélie, comte du Mans, lui avaient d'abord fait quelque opposition. Mais, en l'année 1098, Hélie fut pris dans une embûche, et la ville du Mans fut occupée par Foulques Réchin, comte d'Anjou. Peu après, Foulques lui-même perdait cette conquête, chassé par Guillaume duc de Normandie. Hildebert ne se résigna pas facilement à subir la domination normande, et quand Hélie revint, ayant brisé ses fers, il l'aida, dit-on, à reconquérir la capitale de son domaine. Mais bientôt Guillaume reparut, assiégea Le Mans, s'en empara de nouveau, et, courroucé contre Hildebert, lui ordonna de détruire une des tours de la cathédrale, d'où les troupes d'Hélie avaient tiré sur les siennes. Hildebert ayant d'abord différé, puis refusé d'obéir à cet ordre, Guillaume lui fit savoir qu'il était accusé de trahison, et lui enjoignit de venir se justifier. Il s'agissait pour Hildebert de traverser l'Océan, et d'aller en Angleterre, où résidait alors le duc de Normandie. Il fit ce voyage, et s'excusa le mieux qu'il put. Mais à peine était-il de retour dans sa ville épiscopale, que Guillaume mourut, et qu'à la nouvelle de cette mort, si funeste aux affaires normandes, le comte Hélie vint ressaisir son fief usurpé. Ce fut la fin des démêlés d'Hildebert avec la puissance civile. Le rôle qu'il y avait joué et la renommée répandue fort loin de son savoir, de son mérite, avaient déjà fait d'Hildebert, à cette époque de sa vie, un personnage considérable dans l'Église et dans l'État. Aussi, n'était-il pas toujours soumis même à ses supérieurs ecclésiastiques. En 1101, Raoul, archevêque de Tours, lui ayant donné rendez-vous dans la ville d'Angers, où devait être consacré Reinaud de Martigné, il déclara qu'il ne pouvait approuver l'élection de Reinaud, et qu'il n'assisterait pas à sa consécration. Il se rendit ensuite à Rome, et parcourut la Pouille, la Sicile. Il était de retour en 1104. En 1105 nous le trouvons à Nantes, souscrivant à un décret de Benoît, évêque de cette ville : en 1107 à Tours, à Troyes, où il marche dans la compagnie du pape Pascal. Il assiste en 1109 au concile de Laon, et la même année, rendu à son diocèse, il consacre l'église de Sainte-Marie-en-Charnie. En 1111 de nouvelles disgrâces devaient l'atteindre. Comme il était allé dans la ville de Nogent, pour les affaires de Rotrou, comte du Perche, alors prisonnier dans le château du Mans, il fut lui-même arrêté et jeté dans un cachot. Nous le voyons reparaître en 1114, dans le cloître de Marmoutiers, où il donne aux religieux de cette abbaye l'église de Villiers-Charlemagne. Au mois de février 1117 il est à Tulle, en Limousin, et signe un accord entre deux abbés qui se disputaient l'église de Saint-Nicolas d'Auriol. On le retrouve en 1118 au concile d'Angoulême; en 1119, au concile de Reims; en 1121, au concile de Chartres ; en 1123, au concile de Latran. Enfin, en 1125, après la mort de Gilbert, il est élu archevêque de Tours. Hildebert paraît dès cette année dans les actes de sa nouvelle église. Bientôt il y est harcelé par le roi de France, comme il l'avait été par le roi

(1) Il y a beaucoup d'assertions diverses, qui sont, à proprement parler, autant d'hypothèses, sur l'année de la mort d Hildebert. Un examen attentif de toutes les chartes, de tous les obituaires et de toutes les chroniques nous a fait adopter l'année 1133. C'est une question que nous avons traitée récemment dans le tom. XIV du *Gallia Christiana*, col. 81.

d'Angleterre sur le siége du Mans. La charge de doyen s'étant trouvée vacante dans le chapitre de l'église métropolitaine, le roi prétendit y faire nommer un de ses clients. C'était une prétention inusitée. Hildebert ne voulut pas la reconnaître. De là de graves débats, qui ne purent être apaisés sans l'intervention du roi d'Angleterre et du légat Girard, évêque d'Angoulême. En 1127, ou environ, il préside un concile provincial dans la ville de Nantes, et y publie de célèbres statuts pour la réforme des lois et des mœurs bretonnes. Chez les Bretons, toujours attardés, s'étaient conservées un grand nombre de traditions barbares : ils n'observaient ni les décrets de l'Église sur le mariage entre laïques, ni ses prohibitions absolues quant au mariage des prêtres, ni ce qu'elle avait statué sur la propriété des biens ecclésiastiques, ni la définition qu'elle avait donnée de la propriété civile. Le décret promulgué sous la présidence d'Hildebert les força de faire un pas de plus vers la civilisation. En 1129, Hildebert assiste au couronnement de Philippe, fils du roi. Il siége en 1130 au concile d'Étampes; enfin, au mois de février 1133, de retour en Bretagne, il consacre l'autel de Sainte-Marie-Madeleine dans l'église de Redon, et cet acte paraît le dernier de sa vie.

Les Œuvres d'Hildebert ont été recueillies et publiées par Beaugendre en 1708, in-fol. Il y a dans ce recueil quelques erreurs d'attribution, signalées par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et il y manque quelques pièces dont Hildebert paraît être l'auteur. Beaugendre était un éditeur très-consciencieux; mais une édition sans reproche des Œuvres d'Hildebert est chose impossible. Comme il avait été le poëte le plus illustre de son temps, les copistes du treizième et du quatorzième siècle n'ont pas manqué de lui attribuer une foule de petits poëmes anonymes, entre lesquels on ne saurait faire un choix indiscutable. Les lettres d'Hildebert sont nombreuses, et, pour le plus grand nombre, intéressantes. On y trouve d'utiles détails sur quelques événements contemporains, et principalement sur les prétentions opposées de l'Église et de l'État dans la première partie du douzième siècle. Quant à ses opuscules théologiques, ils n'offrent rien qui soit original; rien, par conséquent, qui soit digne de remarque. Disciple de saint Augustin, il interprète les écrits de son maître avec une prudence contre laquelle on éprouve quelquefois de la mauvaise humeur: plus de liberté plairait davantage. B. Hauréau.

Vita Hildeberti, ejusdem *Operibus* præfixa. — J. Maan, *Sacr. Metropol. Turonens.* — Le Corvaisier, *Hist. des Évêques du Mans.* — Bondonnet, *Les Vies des Évêques du Mans.* — *Hist. littér. de la France*, t. XI et tom. XX, *notes des nouveaux éditeurs*, p. 20. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. II. — *Gallia Christiana*, t. XIV, aux archevêques de Tours et aux évêques du Mans.

HILDEBRAND, roi des Lombards, vivait dans la première moitié du huitième siècle. En 736 Luitprand, roi des Lombards, son oncle ou son grand-père, étant tombé dangereusement malade, l'appela à partager le pouvoir royal. Ils continuèrent à régner ensemble après le rétablissement de Luitprand. Ce dernier étant mort en 744, Hildebrand gouverna seul pendant sept mois. Mais son orgueil et sa cruauté lui enlevèrent bientôt l'affection de ses sujets; vers le mois d'août de l'année 744, il fut déposé, grâce aux efforts réunis du pape et des Lombards du duché de Spolète. Bachis, duc de Frioul, fut proclamé roi à sa place. E. G.

Paul Diacre, *Historia Longobardorum*.

* * **HILDEBRAND** (*Bror-Émile*), numismate et archéologue suédois, né le 22 février 1806, à la fonderie de Flerohopp (gouvernement de Calmar), où son père était ingénieur des mines. Il classa, en 1832, les médailles du musée royal de Stockholm, et devint en 1837 antiquaire du royaume et garde des médailles du roi. Il est secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Belles-Lettres et Antiquités de Stockolm. Parmi ses écrits, il faut citer : *Numismata anglo-saxonica musei regii Academiæ Lundensis ordinata et descripta;* Lund, 1829, 3 parties in-8° — *Upplysningar till Sveriges mynthistoria* (Éclaircissements sur l'histoire de la numismatique suédoise); ib., 1831-1832, 5 part. in-8°; — *Anglosachsiska mynt i svenska K. Myntkabinettet* (Monnaies anglo-saxonnes du cabinet du roi de Suède); 1846, in-4°, avec 16 pl. et 1 carte. Il a édité : *Handlingar rœrande Skandinaviens historia* (Documents relatifs à l'Histoire de la Scandinavie), t. XIV à XXXIV, 1834-1854, in-8°; avec une *Table chronologique* (Kronologiskt register) des 20 premiers volumes de ce recueil; Stockholm, 1835, in-8°; — *Diplomatarium Suecanum*, t. II-IV, 1837-1856, in-4°; — *K. Vitterhets, historie och antiquitets handlingar* (Traités de l'Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et d'Antiquités), à partir du t. XIV. Beauvois.

Biographiskt-Lexicon, t. VI, p. 142-143. — Clausade, *Voy. à Stockholm*, p. 442.

HILDEBRAND. *Voy.* Grégoire VII.

HILDEBRANDT (*Joachim*), historien ecclésiastique allemand, né le 10 novembre 1623, à Walkenried (comté de Hohenstein), mort à Celle, le 25 octobre 1681. Il fit ses études à Iéna et à Leipzig, et devint en 1646 professeur de théologie à l'université de Helmstædt. Élève de Calixte, il combattit avec franchise et avec succès les tendances du parti orthodoxe de l'Église protestante. On a de lui : *Enchiridion de primitivæ Ecclesiæ sacris publicis, templis et diebus festis;* Helmstædt, 1652, 1702-1718, in-4°; — *Sacra publica veteris Ecclesiæ in compendium redacta;* ibid., 1702, in-4°; — *De Diebus festis libellus;* ibid.; 1706, in-4°; — *De veterum Concionibus;* ibid., 1661, in-4°; — *Sacrarum antiquitatum de precibus veterum christianorum Libellus;* ibid., 1701, in-4°;

— *Rituale Orantium;* ibid., 1656, in-4°; — *Rituale Baptismi veteris;* ibid., 1699, in-4°; — *Rituale Eucharistiæ veteris Ecclesiæ;* ibid., 1712, in-4°; — *Primitivæ Ecclesiæ Offertorium pro defunctis;* ibid., 1707, in-4°; — *De Nuptiis veterum Christianorum Libellus;* ibid., 1714, in-4°; — *Historia Conciliorum, a N. C. ad sæc. XVII annum XLV habitorum;* ibid., 1707, in-4°; — *Libellus de Hæresibus a N. C. ad sæc. XVI;* ibid., 1710, in-4°; — *Veteris Ecclesiæ Martyrum, imprimis et S. Patrum, ars bene moriendi, cum tota veterum circa moribundos praxi;* ibid., 1719, in-4°; texte allemand, ibid., 1744, in-4°; — *Institutiones sacræ : Disputationes XX;* ibid., 1660; nouvelle édition, sous le titre : *Theologia dogmatica;* ibid., 1692, in-4°. R. L.

Pipping, *Memor. Theologorum*, dec. III, p. 398. — Bytemeister, *De Vita, scriptis et meritis suprem. Præsul. in ducatu Luneb.*, p. 49. — Chrysander, *Diptych. Theologor.;* Helmstædt., p. 13. — J.-J.-V. Einem, *Commentatio de Vita et Scriptis Hildebrandtii;* Helmstædt, 1742, in-4°.

HILDEBRANDT (*Frédéric*), littérateur allemand, né en 1627, à Walkenried, mort à Mersebourg, le 21 décembre 1687. Il étudia la philologie, et devint recteur du gymnase de Mersebourg (1679). On a de lui : *Synopsis Historiæ universalis;* Iéna, 1671, in-12; Nordhausen, 1672; *cum continuatione ad ann.* 1689, ibid., 1689, in-12; 6e édit., *ad ann.* 1703 *continuata*, Francfort et Leipzig, 1703, in-12; — *Epistolæ centuriæ quinque;* Leipzig, 1715, in-12; — *Antiquitates potissimum Romanæ;* Iéna, 1657, 1663; nouvelle édition augmentée, Géra, 1671; Iéna, 1671, 1677; Francfort et Leipzig, 1683; — *Compendium Compendii Antiquitatum Romanarum, seu antiquitates Romanæ una cum formulis memoriæ juvandæ gratia versibus non adeo multis juxta ordinem alphabeti comprehensæ;* Iéna, 1682, 1693, 1701; — une édition du *De Officiis* de Cicéron; Leipzig, 1669, in-12, etc. V—U.

Witte, *Diar. Biograph.*, I, 1. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.*

HILDEBRANDT (*Georges-Frédéric*), médecin et naturaliste allemand, né à Hanovre, le 5 juin 1764 (1), mort le 23 mars 1816. Il étudia la médecine à Gœttingue, et fut depuis professeur à l'université d'Erlangen. Ses principaux ouvrages sont : *De Pulmonibus;* Gœttingue, 1783; — *Handbuch der reinen Græssenlehre* (Manuel de Mathématiques pures); Gœttingue, 1785, 2 vol. in-8°; — *De motu iridis quædam disserit, et prælectiones habendas indicat;* Brunswick, 1786, in-8°; — *Versuch einer philosophischen Pharmakologie* (Essai d'une Pharmacologie philosophique); ibid., 1787, in-8°; — *Bemerkungen und Beobachtungen ueber die Pocken in der Epidemie des Jahrs* 1787 (Remarques et Observations sur la variole dans l'épidémie de l'année 1787); ibid., 1788, in-8°; — *Lehrbuch der Anatomie des Menschen* (Manuel d'Anatomie de l'homme); Brunswick, 1789-1792, 4 vol. in-8°; ibid., 1803; 4e édition, augmentée, publiée par le professeur Ernest Weber, Leipzig, 1830-1831. Cet ouvrage est très-estimé en Allemagne; — *Geschicte der Unreinigkeiten im Magen und den Gedærmen* (Histoire des Saburres de l'estomac et des intestins); Brunswick, 1790, 3 vol. in-8°; — *Chemische und mineralogische Geschichte des Quecksilbers* (Histoire chimique et minéralogique du Mercure); ibid., 1793, in-4°; — *Anfangsgruende der Chemie* (Éléments de Chimie); Erlangen, 1794, 3 vol.; — *Primæ Lineæ Pathologiæ generalis*, Erlangen, 1795; texte allemand, ibid., 1797; — *Lehrbuch der Physiologie des menschlichen Koerpers* (Traité de la Physiologie du corps humain); ibid., 1796, in-8°; 1799, in-8°; 1809, in-8°; 5e édit., 1817; — *Encyklopædie der gesammten Chemie* (Encyclopédie de toute la Chimie); ibid., 1799-1815, 16 livraisons in-8°; — *Anfangsgründe der dynamischen Naturlehre* (Principes de Physique dynamique); Erlangen, 1807, in-8°; — *Anfangsgruende der Metallurgie* (Éléments de Métallurgie); Erlangen, 1816, in-8°; — *Lehrbuch der Chemie als Wissenschaft und Kunst* (Manuel de Chimie, comme science et comme art); Erlangen, 1816, in-8°. Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — *Biographie de Hildebrandt;* dans la 5e édit. de son *Traité de Physiologie;* Erlangen, 1817.

* **HILDEBRANDT** (*Christian*), chroniqueur livonien, vivait vers le milieu du seizième siècle. Après la prise de Dorpat (19 juillet 1558) par le prince Pierre Chouiski, il accompagna Weiland, évêque de cette ville, emmené prisonnier à Moscou. Hildebrandt a retracé l'histoire de la Livonie et de l'évêque Weiland, dont il fut le secrétaire, dans une relation manuscrite (propriété actuelle de l'université d'Helsingfors), ainsi intitulée : *Einfaltiger und kurzer Bericht, was dem Herrn Hermann, Bischoff und Herrn des Stifts Derbt in Lifland nach Abtretung des bemeldeten Stifts ellendhalben begegnet und zugezogen worden, durch Chr. Hildebrandt, anno a redempto mundo* 1559 *den* 15 *Tag januarii.* Pce A. G—N.

E. Napiessky, *Fortgesetzte Abhandlung ven livländischen geischichtschreibern;* Mittau, 1824.

** **HILDEBRANDT** (*Ferdinand-Théodore*), peintre allemand, né à Stettin, le 2 juillet 1804. Il entra en 1810 dans l'atelier de Schadow à Berlin, et suivit son maître à Dusseldorf en 1826. Devenu lui-même professeur à l'académie de Dusseldorf, il a formé un grand nombre d'élèves, et contribua à donner à l'école de cette ville un cachet particulier. Sa manière se rapproche de celle de Rembrandt et de ses élèves; seulement il ne cherche point des contrastes aussi tranchés. Son coloris ne manque ni de chaleur ni de finesse. On cite surtout de lui : *Faust* (1825); — *Le roi Lear pleurant la mort de Cordelia* (1826); le roi est le portrait de l'acteur Louis Devrient; —

(1) Non en 1754, comme le disent quelques biographes.

Le Guerrier et son fils enfant (1832); — *Les Enfants d'Édouard*; — *Othello racontant ses aventures au sénateur et à Desdemone* (1848); — une copie de la *Mort de saint François* par Rubens (1850); — *Le roi Lear recouvrant la raison à la vue de Cordelia*. L. L—T.

Conversations-Lexikon.

HILDEGAIRE, évêque de Meaux, né dans les premières années du neuvième siècle, mort vers l'année 874. Il avait été d'abord moine bénédictin à l'abbaye de Saint-Denys. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* le font siéger en 850 au concile de Moret; mais ils se trompent. Au concile de Moret en 850, et au concile de Verberie en 853, le siége de Meaux est encore représenté par Hubert. Le premier concile où paraît Hildegaire est celui de Bonneuil, en 855. En 857, ou environ, il assiste à l'ordination d'Énée, évêque de Paris. Ensuite il paraît dans le concile de Kiersy en 858, en 859 dans le concile de Savonnières, en 860 dans les conciles d'Aix-la-Chapelle et de Tousi, en 862 dans les conciles de Piste et de Soissons, en 866 dans les conciles de Soissons et de Verberie, etc., etc. C'est à lui qu'Hincmar, archevêque de Reims, a dédié son traité *De Judicio Dei per aquam frigidam*. C'est une preuve suffisante de l'opinion qu'on avait de son mérite, et de l'autorité qu'on lui attribuait.

On lui doit une *Vie de S. Faron*, évêque de Meaux, que Mabillon a publiée dans ses *Acta SS. Ord. S. Benedicti*, t. II. Nous devons encore inscrire au catalogue des œuvres d'Hildegaire une pièce que les auteurs de l'*Histoire littéraire* n'ont pas connue : c'est un Interdit lancé par cet évêque contre une église qui n'est pas nommée. Cet Interdit se trouvait au premier feuillet du volume 8087, parmi les manuscrits du roi. B. H.

Gallia Christ., t. VIII, col. 1604. — *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 474.

HILDEGARDE (Sainte), née en 1098 et morte en 1180. Son père était un seigneur du comté de Spanheim (diocèse de Mayence). A l'âge de huit ans, il la confia à la direction de la sœur du comte, son suzerain, nommée Julie, qui vivait recluse dans un ermitage du mont Disenberg. Elle y mena la vie la plus austère, et eut des extases qui rappellent le somnambulisme. Elle eut des visions qu'elle consigna dans un livre qui fut examiné en 1147 au concile de Trèves, et dont la publication fut autorisée par le pape Eugène III. Dès lors Hildegarde devint l'objet de nombreux visiteurs; sa demeure de Saint-Desibod étant devenue trop petite, elle accepta le don d'un terrain situé sur une montagne, et y fit bâtir un spacieux monastère. Ce monastère prit le nom de saint Robert ou Rupert, duc de Binghen, et fut soumis à la règle de Saint-Bernard. « Alors, dit l'abbé Trithème (*Chronique du Couvent d'Hirschau*), Hildegarde composa divers ouvrages en allemand et même en latin, bien qu'elle fût presque illettrée, et qu'elle n'eût jamais étudié cette langue! Ces ouvrages sont des traités particuliers, des lettres ou des réponses aux différentes questions ou consultations qu'on lui adressait. Elle rassembla ses révélations en trois livres, dont elle fit un corps, sous le titre de *Scite vias* (*Sachez les voies*), c'est-à-dire le livre de la science des voies de Dieu. » Elle entretenait une correspondance avec les papes Eugène III, Anastase IV, Adrien IV, Alexandre III, ainsi qu'avec les empereurs Conrad et Frédéric Barbe-Rousse. Les lettres qu'elle adressa aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne contenaient en particulier des prédictions de l'avenir. On a conservé dans le couvent du mont Saint-Rupert la plupart des réponses qui furent faites à ces lettres. « Hildegarde parcourut aussi plusieurs villes d'Allemagne, ajoute dom Baillet, annonçant partout et à tous sans distinction la parole de Dieu, et se faisant religieusement écouter des grands aussi bien que des petits, des juifs et des infidèles aussi bien que des fidèles. » Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. L'Église l'honore comme une sainte, et l'a inscrite au calendrier à la date du 17 septembre, jour de sa mort. Les œuvres complètes de sainte Hildegarde ont été imprimées à Cologne en 1566, in-4°. Parmi ces œuvres on distingue : Ses *Lettres*, qui furent insérées dans la *Bibliothèque des Pères : S. Hildegardis Epistolæ et Visiones, in Bibliothecis Patrum*, Rome, 1677, et dans la grande collection de dom Martenne; ces lettres, écrites d'un style vif et figuré, roulent sur toutes sortes de sujets de mysticité, de morale et de théologie; — *Libri quatuor Elementorum*; Strasbourg, 1533, in-fol.; — *Trois livres de Révélations*; Cologne, 1566, in-4°, et Cologne, 1628, édition augmentée des révélations de sainte Élisabeth de Schonaw. Cet ouvrage a été commenté par un bénédictin allemand nommé Gebens, et un grand nombre des manuscrits de cette édition commentée existent en Angleterre. Plusieurs révélations ou prophéties fort curieuses de sainte Hildegarde se trouvent dans les *Lectiones memorabiles* de Wolsius, *Centenario duodecimo*, p. 397. Outre ses lettres et ses révélations, sainte Hildegarde a laissé : Un *Commentaire sur la Vie de saint Benoît*, où elle soutient que ce saint fondateur n'a point défendu la viande légère aux religieux, mais seulement celle qui est trop substantielle; — des *Vies de saint Desibod et de saint Rupert*; enfin le *Jardin de Santé*, sorte de matière médicale, compendium de recettes parfois bizarres, fort intéressant, en ce sens qu'il donne, avec l'*Etymologicon* d'Isidore de Séville, sorte d'Encyclopédie du sixième siècle, une idée des connaissances et des principes acceptés au moyen âge touchant les plantes, les minéraux, les poisons, les animaux utiles ou nuisibles et la puissance génératrice et médicatrice de la nature. Sainte Hildegarde se livrait à la culture et à la récolte des

plantes reconnues efficaces pour le traitement des maladies. Elle composait elle-même des remèdes et les appliquait. Il y a tout lieu de croire que, comme pour les somnambules modernes, ses prescriptions médicales étaient le résultat des révélations qui lui venaient pendant la durée de ses extases. Z. PIERART.

Baillet, *Vie des Saints*, 17 septembre. — Lenglet Du Fresnoy, *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes*, table et bibliographie du IVe volume et le chapitre X de son *Traité historique et dogmatique des apparitions, des visions, des songes et des révélations particulières*. — Lenain, *Vie de saint Bernard*. — Trithème, *Chronic. Hirsaugiense*. — Ferdinand Denis, dans le tome IV du *Moyen Age et la Renaissance*, article *Hist. nat.*

HILDEGONDE (Sainte), surnommée *frère Joseph*, née à Nuitz, diocèse de Cologne, vers le milieu du douzième siècle, morte à Schonange, le 20 avril 1188. Elle appartenait à une famille riche et noble, et fut élevée au couvent avec sa sœur jumelle Agnès. Son père, devenu veuf, la rappela près de lui, et, ayant résolu de passer en Palestine pour accomplir un vœu, il lui fit prendre des vêtements masculins, et sous le nom de *Joseph* l'emmena avec lui. Les deux pèlerins s'embarquèrent en Provence avec les croisés ; mais le père d'Hildegonde mourut dans la traversée, confiant sa fille à un de ses compagnons de voyage. Cet homme conduisit la jeune fille à Jérusalem et la ramena à Ptolémaïs, où il l'abandonna après l'avoir complétement dépouillée. Hildegonde fut recueillie par un solitaire qui la reconduisit à Jérusalem. Elle dut vivre quelque temps d'aumônes et dans les plus grandes privations. Un de ses parents la reconnut et la ramenait en Allemagne lorsque la mort la priva encore de ce soutien. Elle reprit ses habits d'homme, continua son voyage, et parvint à Cologne. On ne sait pourquoi elle ne se fit pas reconnaître de sa famille et préféra entrer au service d'un chanoine qui la conduisit à Rome. De nombreux incidents marquèrent ce voyage. De retour à Spire, Hildegonde quitta le chanoine, et dirigea une école. Un seigneur du nom de Berthold la détermina, en 1180, à se retirer dans l'abbaye de Schonange, près d'Heidelberg, et habitée par des pères Cisterciens. Elle y fut reçue sous le nom de *frère Joseph*, qu'elle avait toujours conservé. « Elle ne laissa pas, dit Baillet, de souffrir de grandes tentations ; mais elle en triompha. » On ne s'aperçut qu'à sa mort qu'elle était fille. Les religieux, en lavant son corps, découvrirent son sexe. Les cisterciens l'honorent comme sainte le 20 avril, quoique son culte ne paraisse autorisé par aucun décret du saint-siége. Sa vie a été écrite par Cæsarius, moine d'Heisterbach, et par un anonyme, son confrère à l'abbaye de Schonange. A. L.

Baillet, *Vies des Saints*, 20 avril. — Raderus, *Viridarium*. — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **HILDEMAR**, moine français, mort vers le milieu du neuvième siècle. Tous les renseignements qu'on possède sur sa vie se trouvent dans une lettre de Rampert, évêque de Brescia, que nous offre le Bullaire du Mont-Cassin. Rampert ayant besoin de quelques moines instruits et capables d'en instruire d'autres, s'adresse à Angilbert, archevêque de Milan, et celui-ci, ayant récemment éprouvé le savoir et le zèle de l'abbé Lentgaire et du moine Hildemar, les envoie où ils sont attendus avec tant d'impatience. Lentgaire et Hildemar étaient nés en France, *ex Franciæ partibus advenientes* ; mais on ne sait dans quel monastère ils avaient fait profession, et quels événements les avaient éloignés de leur pays.

Mabillon a publié dans l'Appendice de ses *Annales*, t. II, p. 743, une lettre curieuse d'Hildemar à Ursus, évêque de Bénévent, sur la prononciation des mots latins, *De recta legendi ratione*. Quelques bibliographes attribuent encore à Hildemar un commentaire sur la règle de Saint-Benoît, *Traditio super Regulam S. Benedicti*, que Léon de Marsi et d'autres inscrivent parmi les œuvres de Paul Warnefried. Il est vrai que cette inscription semble erronée. Cependant pouvons-nous admettre qu'Hildemar soit l'auteur d'un commentaire où il est cité ? C'est, en effet, dans cet ouvrage que Mabillon a trouvé la lettre d'Hildemar à Ursus dont nous venons de parler. Dans un manuscrit de saint Benigne de Dijon, désigné par Mabillon, ce Commentaire a pour titre : *Traditio super Regulam S. Benedicti, quam mag. Hildemarus tradidit et docuit discipulis suis*. Cela paraît dire que l'ouvrage n'a pas été rédigé par Hildemar lui-même, mais par un de ses disciples. Ajoutons enfin que ce disciple est nommé l'abbé Basile dans un manuscrit de Reichenau. B. H.

Mabillon, *Annal. S. Bened.*, t. II, p. 618. — *Hist. litter. de la France*, t. V, p. 36.

HILDEN (*Fabrice* DE). *Voy.* FABRICE.

HILDENBRAND (*Valentin-Jean* DE), médecin allemand, né en 1763, à Vienne, mort dans cette même ville, le 31 mai 1818. Il fit ses études à Vienne, pratiqua la médecine en Bohême, en Galicie, et en Hongrie, et devint en 1807 professeur de médecine pratique à l'université de Vienne. Ses principaux ouvrages sont : *Das Buch für die Wundærzte in den Œsterreichischen Staaten* (Le Livre des Chirurgiens d'Autriche) ; Leipzig et Varsovie, 1789, in-8° ; — *Ueber die Macht der Fuersten und die buergerliche Freyheit* (De la Puissance des Princes et de la Liberté civile) ; Vienne, 1793, in-8° ; — *Ueber die Pest ; ein Handbuch für Aerzte und Wundaertze welche sich dem Pestdienste widmen* (De la Peste ; manuel à l'usage des médecins et des chirurgiens qui se sont adonnés à traiter cette maladie) ; Vienne, 1798, in-8° ; — *Ueber den ansteckenden Typhus, und einige Winken zur Beschraenkung oder gaenzlichen Tilgung der Kriegspest und anderer Menschenseuchen* (Traité du Typhus contagieux et aperçu des moyens par lesquels on pourrait limiter ou même détruire la peste, le typhus et d'autres maladies contagieuses) ; Vienne, 1810 et 1815,

in-8°; trad. en français par J.-C. Gasc, Paris, 1811. Dr L.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, IIIe vol., p. 326 (5 éd.), IXe vol., p. 590, 591, XIVe vol., p. 139, vol. XVIII, p. 169. — Pierer, *Encyclopædisches Woerterbuch.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — *Biographie médicale.*

HILDIBALD, roi des Ostrogoths, né vers la fin du cinquième siècle, mort au commencement de l'an 541. Il était le fils d'un chef militaire de la nation des Ostrogoths, et possédait dans les environs de Vérone de vastes domaines. En 540 il fut proclamé roi à Pavie par les débris de l'armée des Goths, qui venait d'être battue par Bélisaire. Peu de temps après, ce dernier fut rappelé à Constantinople; le gouvernement de l'Italie fut confié à plusieurs généraux qui, étant indépendants les uns des autres, n'agissaient pas de concert, et songeaient bien plus à piller les habitants qu'à raffermir la puissance de l'empereur. Les extorsions du logothète Alexandre mirent le comble à l'indignation des Goths aussi bien que des Italiens. La petite armée qu'Hildibald avait réunie en Ligurie recevait tous les jours de nouvelles recrues. Vitalius, le commandant impérial de la Vénétie, s'avança pour la détruire; mais il fut complétement battu à Trévise par Hildibald. Ce dernier s'apprêtait à marcher contre les autres généraux de l'empire; mais au même moment il devint odieux à ses sujets. Il venait de faire tuer le neveu de Vitigès, Vraïas, dont la femme, belle et altière, s'était conduite envers la reine d'une manière outrageante. Le Gépide Vilas, un de ses gardes, irrité contre le roi, qui avait forcé la fiancée de Vilas de prendre un autre mari, résolut de profiter du mécontentement des Goths, provoqué par l'assassinat de Vraïas. Lors d'un festin offert par Hildibald aux grands de sa cour, Vilas, qui se tenait derrière le roi, lui trancha la tête d'un coup de sabre. Après la mort d'Hildibald, qui ne fut pas vengée, les Goths élurent Totilas à la royauté; les Rugiens, jusque là unis aux Goths, choisirent comme chef Évaric. E. G.

Jornandès, *De Regnorum Successione.* — Procope, *De Bello Gothico*, liv. III. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, liv. XLVI.

* **HILDRETH** (*Richard*), publiciste et littérateur américain, né en juin 1807, dans l'ancienne ville de Deerfield (État de Massachusetts). Il reçut sa première instruction au collége d'Harvard, se livra à l'étude du droit, et commença à fournir des articles à des *magazines* de Boston. Plusieurs étaient remarquables. En 1832 il accepta la place de directeur de *l'Atlas* de Boston; ses nombreux articles donnèrent à ce journal la prééminence sur les autres journaux politiques de la Nouvelle-Angleterre. L'altération de sa santé l'obligea en 1834 à se rendre dans le sud. Il passa dix-huit mois dans une plantation, et étudia de près cet état social et ces mœurs qu'en général les hommes du nord ne voient qu'en passant. Il y puisa l'idée de son histoire ou roman d'*Archy Moore*, qui parut en 1837, et fut publié de nouveau en Angleterre, où les critiques lui consacrèrent des articles pleins d'éloges. Ce roman a reparu en 1852 sous une forme agrandie et avec le titre de *L'Esclave blanc.* Il est fortement empreint des idées de la Nouvelle-Angleterre. L'auteur le donne comme l'autobiographie d'un esclave de la Virginie, fils du propriétaire de la plantation, et qui a hérité de l'intelligence supérieure et de l'énergie de la race anglo-saxonne. L'époque de l'histoire est pendant la guerre de 1812 avec l'Angleterre. Après avoir passé par les vicissitudes de la vie d'un esclave, Archy, le héros, est mis à bord avec d'autres esclaves pour être envoyé à un port plus au sud. Le navire est pris par l'ennemi, qui donne la liberté à tous ces esclaves. Archy devient alors matelot, se distingue, s'élève peu à peu, et s'établit en Angleterre, où finalement il arrive à la position de riche négociant. Le reste du récit nous le présente revenant en 1835 en Virginie, où, après beaucoup d'épreuves et d'aventures, il parvient à obtenir sa femme et ses deux enfants, qu'il avait laissés dans l'esclavage, et à les ramener dans sa patrie d'adoption.

En 1836, M. Hildreth publia une *Histoire des Banques*, où il soutint avec force le système de banques libres, mais en assurant des garanties aux détenteurs de billets. Ce système a été introduit plus tard dans New-York et d'autres États. Abandonnant le journalisme, il publia en 1840 un ouvrage intitulé *Despotisme en Amérique*, qui a pour but d'exposer les résultats politiques, économiques et sociaux du système de l'esclavage aux États-Unis. Il y ajouta en 1854 un chapitre sur la *Base légale de l'Esclavage*, où il s'applique à battre en brèche les arguments avancés par les hommes du Sud. Son langage y est souvent sévère jusqu'à l'âpreté. Peu après, l'état de sa santé l'obligea à chercher de nouveau un climat plus chaud. Cette fois il n'alla pas dans un des États du sud de l'Union : il est probable que ses opinions fortement prononcées lui auraient rendu son séjour peu agréable au milieu de l'aristocratie des planteurs. Il se rendit à Demerara, dans la Guyane anglaise, et y resta trois ans. La chaleur brûlante du climat ne ralentit pas son activité. Il prit une grande part à la rédaction de deux journaux de Georgetown, la capitale du pays, et discuta avec énergie l'adoption du nouveau système de travail libre et la meilleure politique à suivre dans les circonstances où la colonie était placée. Il y écrivit en outre deux traités spéciaux; l'un intitulé *Théorie de la Morale*, publié en 1844, et l'autre, *Théorie de la Politique*, publié seulement en 1853. Il annonçait dans la préface du premier son intention de publier six traités, sous le titre général *Rudiments de la Science de l'Homme*, et dont les quatre suivants seraient : *Théorie de la Richesse; — Théorie du Goût; — Théorie des Connaissances*, et *Théorie de l'Éducation.* Le

trait particulier de ces traités, suivant M. Hildreth, était la tentative d'appliquer rigoureusement aux sujets discutés la méthode inductive d'investigation qui, d'après lui, pouvait être employée dans les sciences morales avec autant de succès que dans le domaine des découvertes physiques. Mais les idées des deux premiers traités soulevèrent des critiques violentes de la part de deux revues qui ont de l'autorité aux États-Unis, l'une, la *Revue de l'Amérique du Nord*, et l'autre celle *de Brownson :* cette dernière est catholique. Ainsi attaqué des deux côtés, par l'opinion protestante et par l'opinion catholique, et de plus accueilli assez froidement par le public, M. Hildreth se tourna vers d'autres travaux, et se consacra tout entier à l'achèvement de son *Histoire des États-Unis*, qu'il avait projetée et préparée depuis longtemps. Ce travail lui coûta sept années. Le 1er volume parut en 1849, et les cinq autres dans le cours des années suivantes. L'ouvrage comprend six gros volumes in-8°, et embrasse toute l'histoire des États-Unis, depuis le premier établissement des colonies jusqu'à la fin de la présidence de Monroë en 1821. Les trois derniers volumes ont le grand mérite de donner le seul tableau complet qui existe du gouvernement fédéral depuis 1789. Les critiques américains, tout en rendant justice à ses qualités, lui reprochent le manque d'animation et d'éclat dans le récit, et une sévérité de jugement qui n'épargne aucun nom, même parmi les plus illustres, Jefferson, Madison, John Adams et J. Q. Adams. Deux hommes obtiennent ses éloges sans restriction, Washington et Hamilton. J. CHANUT.

Cyclopædia of American Literature. — Documents particuliers.

HILDUIN, abbé de Saint-Denis, hagiographe français, né vers la fin du huitième siècle, mort vers 842. Après avoir fait ses études en compagnie de Loup, depuis abbé de Ferrières, il entra dans le monastère de Saint-Denis, dont il fut nommé abbé en 814. Huit ans après il fut appelé par Louis le Débonnaire, qui avait en lui une grande confiance, aux fonctions d'archichapelain du palais ; ces fonctions le mettaient à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques de l'empire. En 824 il reçut, outre son abbaye de Saint-Denis, celles de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Médard de Soissons. Il parvint, après beaucoup d'efforts, à rétablir à Saint-Denis l'ancienne discipline et à y faire cesser de nombreux abus. La même année Louis le Débonnaire le choisit pour accompagner à Rome Lothaire et l'assister de ses conseils. En 830 Hilduin entra dans le parti de Lothaire et de Pepin, qui venaient de se révolter contre l'empereur, leur père. Vers la fin de cette même année ce dernier lui ôta ses dignités et ses abbayes, et le relégua à Corbie en Saxe. L'année suivante Hilduin recouvra ses abbayes, grâce à l'intercession de Hincmar, et resta dorénavant toujours fidèle à Louis le Débonnaire. Après la mort de celui-ci, il se déclara en faveur de Lothaire, quoiqu'il eût prêté serment à Charles. Il mourut bientôt après. Loup de Ferrières, Raban Maur et Agobard nous le représentent comme un homme d'une grande instruction et de mœurs exemplaires. On a de Hilduin : *Areopagitica ;* Cologne, 1563, in-8° ; Paris, 1565, in-8° ; inséré dans les *Vitæ Sanctorum* de Surius, au 9 octobre. Dans cet ouvrage, entrepris à la demande de Louis le Débonnaire, l'auteur raconte avec beaucoup de détails, puisés généralement à des sources apocryphes, les incidents de la vie de saint Denis, l'apôtr des Gaules. Il le confond, selon une opinion déjà acréditée de son temps, avec Denys l'Aréopagite, et le déclare auteur des écrits attribués à ce dernier. Cette erreur, acceptée pendant toute la durée du moyen âge, fut réfutée au dix-septième siècle. E. G.

Sigebert de Gembloux, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 82. — *Histoire littéraire de la France*, t. IV. — Fabricius, *Bibl. Latina medii ævi*, t. III. — Cave, *Scriptores ecclesiastici.* — D. Cellier, *Histoire des Auteurs sacrés*, t. XVIII.

***HILDUIN**, évêque de Verdun, né dans la seconde moitié du huitième siècle, mort le 13 janvier 846. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* inscrivent sa mort à l'année 854 ; mais c'est une erreur rectifiée par la *Gallia Christiana.* Hugues de Flavigny, dans sa chronique, fait monter Hilduin sur le siége de Verdun en 827, et les auteurs de l'*Histoire littéraire* substituent à cette date celle de 828. L'une et l'autre doivent également être rejetées. Hilduin était évêque de Verdun dès 822. Nous le trouvons au concile de Mayence en 829, au concile de Thionville en 835, et au concile de Kiersy en 837. Durant les tumultes, les révoltes, les guerres sanglantes qui eurent lieu sous le règne de Louis le Débonnaire, Hilduin resta toujours fidèle au parti de ce prince, et, à sa mort, il ne s'attacha pas moins fidèlement à la fortune de Charles le Chauve. On s'accorde à le considérer comme un des prélats les plus lettrés de son temps. B. H.

Hist. littér. de la France, t. V, p. 130. — *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 1175.

***HILGOD** ou **HILGOT**, prélat français, mort, d'après le martyrologe de saint Serge, le 4 des ides d'août, vers l'année 1104. Il avait été d'abord chanoine de Sainte-Geneviève, et fut ensuite élu évêque de Soissons en l'année 1085. Mais à peine était-il établi dans son diocèse, que de graves embarras vinrent l'y assiéger. Un procès qu'il eut, lors de son installation, avec les moines de Saint-Corneille de Compiègne, ne se termina pas à son avantage, et, cette affaire écartée, d'autres survinrent, plus difficiles et peut-être plus périlleuses. Ne pouvant supporter tant d'ennuis, il abdiqua sa prélature vers l'année 1087, et se retira dans le monastère de Marmoutiers. Bernard, abbé de Marmoutiers, mourut au mois d'avril 1100. Les moines s'empressèrent de lui donner Hilgod pour successeur. C'était user de

ruse avec l'archevêque de Tours. En effet, celui-ci réclamant le droit de consacrer tout nouvel abbé de Marmoutiers, l'élection d'Hilgod, ancien évêque et déjà consacré, leur paraissait enlever tout prétexte à l'intervention métropolitaine. Mais l'archevêque Raoul, homme d'un caractère fort incommode, fit néanmoins valoir ses prétentions, et l'affaire, après de scandaleux débats, fut plaidée devant le pape. Le saint-père se prononça contre Raoul. Les annalistes de Marmoutiers ont loué le gouvernement de l'abbé Hilgod. B. H.

Gallia Christiana, t. IX, col. 382; t. XIV, col. 212.

HILL (*William*), philologue anglais, né en 1619, à Cudworth, dans le comté de Warwick, mort en 1667. Il fut élevé au collége Merton à Oxford. Après avoir dirigé pendant quelque temps une école libre à Sutton-Colfield, il se rendit à Londres, où il pratiqua la médecine, puis à Dublin, où il fut maître de la grande école de Saint-Patrik. Il obtint ensuite la cure de Finglass. On a de lui une édition de Denys le Périégète, sous le titre de *Dionisii Orbis Descriptio, annotationibus Eustathii et Hen. Stephani, nec non Gul. Hill commentario critico et geographico, ac tabulis illustrata;* Londres, 1658, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II.

HILL (*Joseph*), controversiste et lexicographe anglais, né en 1625, à Bromby, près de Leeds, où son père était prédicateur puritain, mort à Rotterdam, le 5 novembre 1707. Il fut élevé au collége Saint-John à Cambridge, et devint ensuite membre agrégé du collége de La Magdeleine. Exclu de l'université en 1662 à cause de ses sentiments non-conformistes, il passa sur le continent, et fut ministre de l'église anglaise de Middlebourg, dans la Zélande, jusqu'en 1673. Depuis cette époque jusqu'à sa mort il remplit les mêmes fonctions à Rotterdam. Il donna en 1676 une édition corrigée et très-augmentée du *Lexique Grec* de Schrevelius. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HILL (*Aaron*), poëte anglais, né à Londres, en 1685, mort le 8 février 1750. Il n'avait pas encore achevé son éducation, lorsque la ruine de son père le décida à quitter l'Angleterre. Il se rendit à Constantinople pour voir son parent lord Paget, ambassadeur auprès de la Porte Ottomane. Ce diplomate l'accueillit fort bien, et lui fournit les moyens de voyager en Égypte et dans une grande partie de l'Orient. A peine revenu en Angleterre avec son noble parent, il accompagna sir Thomas Wentworth dans un voyage sur le continent. A son retour il publia son *Camillus*, poëme sur lord Peterbourgh, qui commandait les Anglais en Espagne. Vers le même temps, en 1709, il devint directeur du théâtre de Drury-Lane, et en 1710 directeur de l'Opéra-House, dans Haymarket. Il écrivit à cette occasion le premier opéra dont Hændel ait composé la musique après son arrivée en Angleterre. Une querelle avec le lord chambellan mit promptement fin à sa carrière théâtrale. En 1715 il entreprit d'extraire des faînes une huile aussi douce que l'huile d'olive; mais cette spéculation échoua complétement. Il ne fut pas plus heureux dans diverses autres opérations commerciales et industrielles. La littérature ne répondit pas non plus à ses efforts. Des dix-sept pièces de théâtre qu'il fit jouer, deux seulement ont conservé quelque réputation, ce sont deux imitations de Voltaire, savoir : *Zara*, 1736, in-8°; — *Alzira*, 1736, in-8°. Hill a aussi traduit la *Mérope* du même poëte; 1749, in-8°. Ses ouvrages dramatiques ont été recueillis en 1760, 2 vol. in-8°. On a encore de lui : *A History of the Ottoman Empire, compiled from materials collected at the Turkish court;* 1709. Z.

Biographia Britannica. — Biographia dramatica. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HILL (*Robert*), érudit anglais, né en 1699, à Miswell, près de Tring (comté d'Hertford), mort en 1777. Il exerçait la profession de tailleur dans sa ville natale. Du milieu de l'obscurité et de la pauvreté, il aspira à la réputation, et à force de travail et de persévérance il se rendit parfaitement maître de plusieurs langues, avec des livres seulement. Sept ans lui furent nécessaires pour acquérir la connaissance du latin, et quatorze pour apprendre le grec, tandis que l'hébreu ne lui coûta que peu de temps. Il fut révélé au public par Spence, qui en 1757 publia une comparaison entre lui et Magliabecchi, et ouvrit une souscription en sa faveur. Chalmers cite de Hill les ouvrages suivants *Remarks on Berkeley's Essay on Spirit; — The Character of a Jesu; — Criticisms on Job.* Z.

Chalmers, *Gen. Biographical Diction.*

HILL (Sir *John*), polygraphe anglais, né en 1716, à Spalding ou Peterborough, mort en 1775. Il fut élevé pour la profession d'apothicaire, et pratiqua pendant quelque temps à Saint-Martin's-lane (Westminster). Son mariage avec une personne sans fortune l'obligea de se créer d'autres ressources. Comme il savait un peu de botanique, il se tourna du côté de cette science; mais, malgré le patronage du duc de Richemond et de lord Petre, il n'en tira pas le parti qu'il espérait. Il désirait vivement entrer dans la Société royale, qui n'accueillit pas sa candidature, et il se vengea de cet échec par une diatribe injurieuse. Tout en compilant à la hâte de gros volumes de science, il rédigeait le *British Magazine* et l'*Inspector*, qu'il remplissait d'anecdotes scandaleuses. Ce genre d'écrits, qu'il fit marcher de front avec des romans non moins scandaleux, lui rapporta de beaux revenus, mais lui valut une détestable réputation. Loin d'essayer de se relever dans l'estime publique, il ajouta à son métier d'écrivain satirique et immoral le métier, tout aussi lucratif, d'em-

pirique, et inventa une certaine drogue qui se vendit fort bien. La protection du premier ministre lui permit d'augmenter encore sa fortune. Il reçut du roi de Suède l'ordre de l'Étoile polaire, et prit, à partir de ce moment, le titre de sir John Hill. Ses principaux ouvrages sont : *A Review of the Works of the royal Society;* 1751, in-8°; — *General natural History;* 3 vol. in-fol.; — *The vegetable System;* 1759-1775, 26 vol. in-fol.; — *Constitution of timber from its early growth;* 1770, in-fol.; — trois pièces de théâtre : *Orpheus; The critical minute*, et *The Rout*, qui ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre; — enfin des *Essays* qui sont ce qu'il a fait de mieux. Z.

Gentleman's Magazine. — D'Israëli, *Quarrels of authors.* — *Biographia dramatica.* — Chalmers, *Gener. Biog. Diction.*

HILL (Sir *Richard*), controversiste anglais, né en 1733, mort en 1808. Fils de sir Rowland Hill de Hawkestone, il commença ses études à l'école de Westminster, et passa ensuite au collége de La Magdeleine, où il prit le grade de maître ès arts. Il fit un voyage sur le continent, et à son retour il se distingua par son zèle pour le méthodisme. Il signala son attachement à cette secte lorsque cinq jeunes gens qui en professaient les principes furent, pour ce fait, exclus de l'université d'Oxford. Hill écrivit contre cette mesure intolérante un pamphlet intitulé : *Pietas Oxoniensis.* Bientôt après la discorde éclata au sein du méthodisme, et Hill se prononça énergiquement pour les idées calvinistes contre Wesley, Fletcher et autres chefs des méthodistes arminiens. A la mort de son père, il lui succéda dans la représentation parlementaire du comté de Salop; mais il n'acquit aucune notoriété politique, et continua à s'occuper presque exclusivement de la défense de ses opinions religieuses. Il prêchait de temps en temps dans une chapelle de dissidents, et il en fit bâtir une à ses frais à Hawkestone. La plus remarquable de ses publications de controverses est une défense du calvinisme contre le *Guide to the Church* de Daubeney, 1798, in-8°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary.*

HILL (*Rowland*), prédicateur anglais, frère du précédent, né à Hawkestone, près de Shrewsbury, le 23 août 1744, mort le 11 avril 1833. Après avoir fait ses études à Eton et à Saint-John's-College (Cambridge), il entra dans les ordres. Il se lia avec le célèbre méthodiste Whitefield, embrassa ses doctrines, et défendit avec toute l'ardeur d'un néophyte la cause du méthodisme calviniste. Pendant les douze années qui suivirent la mort de Whitefield il alla, suivant l'exemple de ce maître, prêcher partout où il espérait faire des prosélytes. Mais en 1780, mis en possession de sa fortune par la mort de son père, il bâtit la chapelle de Surrey, dont la première pierre fut posée en 1782, et qui fut ouverte au culte public le 8 juin 1783. A partir de cette époque jusqu'à sa mort Hill prêcha à Surrey. Il improvisait toujours, et son éloquence rude, familière, saccadée, mêlant des tableaux vulgaires et même grotesques aux idées les plus élevées et aux mouvements les plus pathétiques, produisait un grand effet sur l'auditoire populaire qui se pressait autour de lui. On n'a presque rien conservé de ses improvisations; mais on a de lui quelques ouvrages de controverse et de piété, dont les principaux sont : *Village Dialogues;* 2 vol. in-8°; — *Answer to J. Wesley's Remarks upon the defence of the character of Whitefield and others;* 1778, in-8°; — *Expostulatory Letter to the R. W. D. Tattersall, A. M. in which the bad tendency of the admission of stage amusement is seriously considered;* 1795, in-8°; — *Spiritual Characteristics, represented in an account of a most curious sale of curates.* Z.

Ed. Sidney, *Life of the Rev. Rowland Hill;* 1834, in-8°.

HILL (*Rowland*, le vicomte), général anglais, neveu des deux précédents, né le 11 août 1772, au village de Prees (Shropshire), mort à Hardwicke-Grange, près de Shrewsbury, le 10 décembre 1842. Il était le second fils de John Hill, qui hérita du titre et des propriétés de sir Richard Hill. Admis dans l'armée comme enseigne en 1790, il alla compléter son éducation militaire à l'école militaire de Strasbourg. Il y resta jusqu'à la fin de l'été 1791, et fut promu dans l'intervalle au grade de lieutenant, dans le 53e régiment. De retour en Angleterre, il tint garnison à Édimbourg pendant l'année 1792. Au commencement de 1793 il leva une compagnie, et reçut une commission de capitaine. Au mois d'août de la même année il rejoignit le corps expéditionnaire anglais qui occupait Toulon, et servit d'aide de camp aux trois généraux qui le commandèrent successivement, lord Mulgrave, O'Hara et sir David Dundas. Le 13 décembre 1793, l'amiral Hood et sir David Dundas le chargèrent de porter en Angleterre les dépêches qui annonçaient l'évacuation de Toulon. Hill arriva à Londres en janvier 1794. Peu après, M. Graham (depuis sir Thomas Graham et lord Lynedoch), qui venait de lever un régiment, lui proposa le rang de major, à condition qu'il fournirait un certain nombre de soldats. Le jeune capitaine accepta. Ce régiment était le 90e, qui se signala plus tard dans beaucoup de rencontres; Hill en fut nommé colonel le 1er janvier 1800. Il partit presque aussitôt après pour Gibraltar, et en 1801 il servit sous sir Ralph Abercromby, dans la campagne d'Égypte contre les Français. Il fut blessé à l'action du 13 mars 1801. Revenu en Angleterre en 1802, il fut employé pendant les six années suivantes au service de l'intérieur. En 1808, il fit avec le grade de major général la campagne de Portugal sous les ordres de sir Arthur Wellesley (depuis duc de Wellington). Après la convention de Cintra le commandement de l'armée anglaise fut donné à sir John Moor.

Hill prit part avec son régiment à la malheureuse expédition que ce général tenta en Espagne et qui se termina par la bataille de La Corogne, le 16 janvier 1809. Il retourna ensuite en Angleterre avec les débris de l'armée anglaise. Il fut presque immédiatement renvoyé en Portugal et promu au grade de lieutenant-général. Il est difficile de séparer son histoire de celle de Wellington, sous les ordres duquel il fut replacé, et dont il devint le plus habile lieutenant. Sauf un court séjour en Angleterre, pour cause de santé, en 1811, il fit toutes les campagnes de la Péninsule, et assista à la plupart des mémorables journées qui conduisirent l'armée anglaise de l'embouchure du Tage à celle de la Garonne. A son retour en Angleterre en 1814, il fut créé baron d'Almenarez et d'Hawkstone, avec 2,000 liv. st. de pension par an. Ce titre fut changé, en 1816, en celui de baron d'Almenarez et Hardwicke; et, comme il n'avait pas d'enfant mâle, son titre fut déclaré transmissible à la ligne masculine de son frère aîné. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe fournit au général Hill l'occasion de se signaler à la bataille de Waterloo. De 1815 à 1818 il resta en France comme commandant en second de l'armée anglaise d'occupation. En 1828 il fut élevé à la dignité de général en chef, et il la conserva autant que sa santé lui permit d'en remplir les fonctions. Il donna sa démission en 1842, et fut créé vicomte le 3 septembre de la même année. Il mourut trois mois plus tard laissant son titre à sir Rowland Hill, aujourd'hui second vicomte Hill. Une colonne lui fut élevée de son vivant dans la ville de Shresbury, en l'honneur de ses campagnes d'Espagne. Lord Hill possédait les qualités d'un général en chef; il avait autant de prudence dans la préparation de ses projets que de vigueur dans leur exécution. Sévère sur la discipline, il était plein de soin pour la santé et le bien-être de ses soldats; aussi disait-on dans l'armée anglaise qu'avec Hill la vie et la victoire étaient assurées. Z.

Edwin Sidney, *Life of Viscount Hill*; 1850, 1 vol. in-8°. — Napier, *History of the peninsular War*. — Rose, *New general Biog. Diction.* — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **HILL** (*Rowland*), homme politique anglais, né en 1803. Secrétaire de l'administration des postes, il fit de louables efforts pour introduire dans ce service un tarif uniforme pour le port des lettres à l'intérieur et dans l'étranger, basé, non plus d'après la distance, mais d'après le poids. Une commission fut nommée en 1837 à l'effet d'examiner son plan de réforme (*timbre post*), dont la simplicité lui avait gagné au dehors des suffrages nombreux. Il fut adopté dans la session de 1839, et l'Angleterre en a recueilli un immense bénéfice. Ce système, présenté inutilement en France à la chambre des députés sous Louis-Philippe, ne fut mis en vigueur que par une loi de l'Assemblée constituante en 1849. Éloigné du poste qu'il avait occupé avec tant d'honneur (1844), M. Hill y fut rappelé par lord Palmerston en 1854. Une souscription publique ouverte en sa faveur en 1846 produisit la somme de 13,360 liv. st. (environ 335,000 fr.), qui lui fut offerte comme un témoignage de reconnaissance nationale. P. L—Y.

The Times, 1846. — *Conversations-Lexikon.*

* **HILLARD** (*Georges-Stillman*), littérateur américain, né le 22 septembre 1808, dans le Maine. Il fit ses études à l'université d'Harvard, fut admis au barreau, et siégea aux deux chambres de son État natal; un voyage en Europe, accompli en 1846, lui donna l'occasion d'écrire des esquisses, dont une partie a paru sous le titre de *Six Months in Italy* (Six Mois en Italie), 1853, et lui valut la réputation d'un sage critique. Il a aussi publié des discours politiques, des essais littéraires, et il collabore à divers recueils, tels que le *Christian Register*, qu'il a dirigé, le *New England Magazine*, la *North America Review* et le *Christian Examiner*. P. L—Y.

Cyclopædia of American Literature, 1855.

* **HILLEBRAND** (*Joseph*), littérateur allemand, né en 1788, à Grossduengen, près Hildesheim. Il fit ses études à Gœttingue, occupa pendant quelque temps la chaire de philosophie à l'université de Heidelberg, et devint en 1822 directeur des études du collége de Giessen et membre du conseil supérieur de l'instruction publique. En 1848 il présida la seconde chambre du grand-duché de Hesse, et en 1850, après la dissolution de cette assemblée, il fut mis à la retraite. Il réside depuis lors à Mayence. On a de lui : *Die Anthropologie als Wissenschaft* (L'Anthropologie considérée comme science); Mayence, 1822-1823, 3 vol.; — *Lehrbuch der theoretischer Philosophie und philosophischen Propædeutik* (Traité de la Philosophie théorique et de l'enseignement préparatoire à la philosophie); Mayence, 1826; — *Literaraesthetik* (Esthétique littéraire); ibid., 1826, 2 vol.; — *Æsthetica literaria antiqua critica*; ibid., 1828; — *Universal-philosophische Prolegomena* (Prolegomènes de Philosophie universelle); ibid., 1830; — *Philosophie des Geistes* (Philosophie de l'Esprit); Heidelberg, 1835, 2 vol.; — *Der Organismus der philosophischen Idee* (L'Organisme de l'Idée philosophique); Dresde et Leipzig, 1842; — *Deutsche Nationalliteratur seit dem Anfange des 18ten Jahrhundert* (La Littérature nationale allemande depuis le commencement du dix-huitième siècle); Hambourg et Gotha, 1845-1846, 2 vol.; 2e édition, 1850, 3 vol. C'est un des meilleurs ouvrages de ceux qui ont eu pour objet la littérature allemande. R. L.

Conv.-Lex.

HILLEL *l'ancien*, chef d'école juif, naquit dans la Babylonie, vers l'an 112 av. J.-C., et mourut à Jérusalem, huit ans après la naissance de J.-C., à l'âge de cent vingt ans, s'il faut en croire les légendes juives. Il descendait de la famille de

David. Cette illustre origine ne le mit pas hors des atteintes de la misère, quoiqu'un de ses frères, nommé Schabbana, fût fort riche et qu'un autre, du nom d'Ézéchias, fût à la tête de l'école de Babylone. A l'âge de quarante ans, il se rendit à Jérusalem, et, tout en travaillant de ses mains pour gagner sa vie, il étudia la loi avec une grande persévérance, sous Schamajah et Absalion, deux docteurs renommés de cette époque. Il y avait quarante ans qu'il se livrait à cette étude, quand la solution qu'il donna d'une difficulté sur la Pâque le fit connaître pour le plus grand docteur de son temps et le fit nommer aussitôt directeur de l'école de Jérusalem. Il y enseigna pendant quarante ans avec le plus grand succès. Son savoir était immense : il connaissait toutes les langues, disent les légendes juives, non pas seulement celles des hommes, mais encore celles des animaux de toutes espèces, celles même de tous les objets de la nature. Ces bizarres exagérations, dont la tradition juive s'est plu à embellir sa vie, qui est pleine de faits extraordinaires et presque miraculeux, sont du moins une preuve qu'il ne fut pas un homme vulgaire et qu'il fit, par ses connaissances, une profonde impression sur ses contemporains. Les Juifs le comparent à Moïse et à Esdras, les deux restaurateurs de leur nation. Il faut remarquer qu'il vécut cent vingt ans comme le premier, et qu'il vint de Babylone comme le second. Le *Talmud* rapporte qu'il rédigea des règlements politiques et civils, destinés à fixer les rapports des Juifs entre eux, après qu'ils auraient été dispersés parmi les nations étrangères ; et comme rien ne faisait encore prévoir la ruine complète du peuple d'Israel, on assure qu'il avait le don de prophétie et qu'il avait lu dans l'avenir le sort réservé à ses coreligionnaires. On le regarde en général comme le père de la tradition orale, quoique le *Talmud* prétende qu'il ne fit que la recueillir et la mettre en ordre, en la classant en six parties. Il est probable qu'une partie de son enseignement a été conservée dans le *Mischna*.

Un de ses disciples, Schammaï, ouvrit une école à côté de la sienne. Les deux docteurs vécurent d'abord en bonne intelligence; mais la discorde finit par se mettre entre leurs disciples. Leur enseignement était aussi différent que leur caractère et leur manière de vivre. Les points qui divisaient Hillel et Schammaï portaient non sur des dogmes, mais sur des articles de jurisprudence et sur la manière de pratiquer certains actes religieux. Les causes de divorce, les expressions à employer dans les serments, le sens qu'il faut donner à la prescription du repos le jour du sabbat, la manière dont il fallait faire les philactères et les porter, le mode à suivre dans les purifications, etc., telles étaient les questions controversées entre eux. Ces questions avaient une grande importance pour la nation juive; aussi se partagea-t-elle entre les deux écoles : il y eut des discussions violentes, des agitations profondes, des querelles parfois sanglantes. Élie le Thesbite (1) lui-même, dit un proverbe juif qui date de cette époque, n'aurait pu apaiser les disputes soulevées entre les deux écoles. Il ne fallut rien moins qu'une intervention divine pour ramener la paix. La *Fille de la voix* (Bath Kol) se fit entendre à Japhna, et déclara qu'il fallait se conformer aux décisions d'Hillel.

Hillel n'était pas seulement un légiste et un casuiste; le *Talmud* rapporte de lui un assez grand nombre de préceptes moraux, parmi lesquels s'en trouvent quelques-uns pleins de finesse et d'esprit. Bartolocci en cite plusieurs. Quelques écrivains, saint Jérôme à leur tête, ont cru pouvoir faire d'Hillel le père de la secte des pharisiens et de Schammaï le premier des scribes. C'est là une erreur évidente; les scribes et les pharisiens ne formaient pas deux sectes différentes, et ils étaient bien antérieurs à ces deux célèbres docteurs. Michel NICOLAS.

Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbin.* — Wolf, *Biblioth. Hebraica.* — G.-E. Geiger et H. Giessman, *Brevis Commentatio de Hillele et Schammai, antiquis judaicarum sectarum conditoribus;* Altdorf, 1707, in-4°. — J. Henr. Otho, *Lexicon Rabbinico-Philologicum.*

HILLEL *le jeune*, arrière-petit-fils de Judas le Saint et descendant à la dixième génération de Hillel l'ancien. Il mourut à Tibériade vers le milieu du quatrième siècle, en 320 d'après Bartolocci. Il fut directeur de l'école juive de Tibériade. Origène le consultait souvent et le tenait pour un homme très-versé dans la connaissance de l'Ancien Testament. On prétend qu'il est le même personnage que l'Ellel dont parle saint Épiphane (*Contra Hæres.*, lib. I), et qui, s'étant converti au christianisme, fut baptisé au lit de mort par l'évêque de Tibériade. Hillel le jeune est surtout célèbre par l'invention d'un cycle de dix-neuf ans qui, au moyen de sept intercallations, conciliait le cours du Soleil avec celui de la Lune, et qui a été usité jusqu'à la réforme faite dans le comput, sous Alphonse, roi de Castille. Bartolocci fait connaître ce cycle dans sa *Magn. Biblioth. Rabbin.*, tom. II, p. 415, 459 et 545. Hillel introduisit aussi parmi ses coreligionnaires l'usage de compter les années depuis la création du monde; avant lui le point de départ adopté parmi les Juifs était l'année où Alexandre de Macédoine entra à Jérusalem, et dans les temps anciens on partait de l'époque de la sortie d'Égypte. On a prétendu, mais à tort et par suite d'une identité de nom, qu'il s'est conservé jusqu'à la fin du douzième siècle une copie de l'Ancien Testament écrite de la main d'Hillel, et d'après laquelle on rectifiait les copies postérieures. L'auteur du livre *Juchassin* assure que la partie contenant le *Pentateuque* existait à Tolède en 1156. On peut voir ce que dit Rossi

(1) Elie le Thesbite doit, d'après *Malachie*, IV, 6, apparaître à la fin des temps pour faire cesser toutes les mésintelligences parmi les hommes et préparer le règne pacifique du Messie.

de cette copie dans son *Dizion. storico degli Autori Ebrei*, pag. 170 et 171. M. N.

Bartolocci, *Magn. Biblioth. Rabbin.* — Wolf, *Biblioth. Hebraica.* — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.*

* **HILLEMACHER** (*Eugène-Ernest*), peintre français, né à Paris vers 1816. Élève de M. Léon Cogniet, il s'adonna au genre historique, qu'il traite avec beaucoup de facilité, et remporta, entre autres récompenses, une mention honorable à l'exposition universelle de 1855. Parmi ses nombreux tableaux nous signalerons : *La Fortune et l'Enfant* (1845); — *Le Vieillard et ses Enfants* (1847); — *Un Confessionnal* (1848), qui lui valut une médaille de seconde classe; — *La Statue du Commandeur* (1852); — *Le Voyage de Ver-Vert* (1853), appartenant à l'impératrice Eugénie; — *Rubens faisant le portrait de sa femme*; et *La Leçon de tambour* (1855).

P. L—Y.

Livrets des Salons.

HILLER (*Matthieu*), orientaliste allemand et théologien protestant, né le 15 février 1646, à Stuttgard, où son père était secrétaire du gouvernement de Wurtemberg, mort à Kœnigsbronn, le 11 février 1725. Nommé en 1692 professeur de logique et de métaphysique, et en 1698 professeur de grec, de langues orientales et de théologie, il échangea ces fonctions contre celles de prieur de Kœnigsbronn en 1716. Ses travaux sur la philologie et l'herméneutique sacrée le firent connaître aussi bien à l'étranger que dans sa patrie. On a de lui : *Sciagraphia Grammaticæ Hebreæ*; — *Lexicon Latino-Hebraïcum*; 1685; — *De Arcano Keri et Kethib*; Tubingue, 1692, in-8°; recherches sur l'accentuation et la ponctuation de la Bible; — *Institutiones Linguæ Sanctæ*, ouvrage qui a eu plusieurs éditions, dont la dernière est celle de Tubingue, 1760, in-8°; — *Onomasticon Sacrum*; ib., 1706, in-4°; traduit en allemand par l'auteur; — *Syntagmata hermeneutica quibus loca S. Scripturæ plurima ex hebraico textu nove explicantur*; ib., 1711, in-4°; recueil de quatorze dissertations déjà publiées; — *Hieroglyphicum*; — *De Origine Gentium Celticarum*; — *De Origine, diis et terra Palæstinorum*; — *De Plantis in S. Scriptura memoratis*; — *Hierophyticon*; Utrecht, 1725, 2 part., in-4°: commentaire sur les arbres et les plantes dont il est fait mention dans la Bible. Cet ouvrage a perdu de son prix depuis la publication du *Hierobotanicon* de Ol. Celsius; 1745. E. B.

Not. sur Hiller, par son gendre Sal. Fischer, en tête de *Hierophyticon*. — Fabricius, *Hist. Biblioth.*, VI, 44. — Bœk, *Hist. Academiæ Tubengensis*, p. 136. — Jœcher, *Gel.-Lex.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

HILLER (*Louis-Henri*), linguiste allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était pasteur à Eslingen. On a de lui : *Opusculum Steganographicum*; Tubingue, 1675; — *Mysterium artis Steganographiæ novissimum, in gratiam Collegii Naturæ Curiosorum, modum omnes epistolas et alia scripta incognita in omnibus linguis solvendi complectens*; Ulm, 1682, in-8°. Cet ouvrage, plus complet que l'*Ars decifratoria* de Breithaupt, mais déparé par des fautes d'impression, traite des chiffres à clef simple, dont l'alphabet ne varie pas; il n'est disposé que pour quatre langues, le latin, le français, l'italien et l'allemand.

E. G.

Zedler, *Universal-Lexikon.*

HILLER (1) (*Jean-Adam*), musicien allemand, né à Windischassig, près de Gœrlitz, le 25 décembre 1728, mort le 16 juin 1804. Fils d'un pauvre maître d'école de village, il eut d'abord à lutter contre la misère, devint en 1755 précepteur du jeune comte de Brühl, et fut chargé quatorze ans après de la direction des concerts à Leipzig. Il composa ensuite pour le théâtre quatorze opérettes qui eurent un grand succès, et fonda en 1772 chez lui une école de chant qui prospéra bientôt. Six ans après, la ville de Leipzig fit construire une salle où Hiller organisa des concerts périodiques qui devinrent célèbres dans toute l'Allemagne. Ses compositions pour chant sont très-estimées, et c'est à ses écrits qu'est due la naissance de la critique musicale en Allemagne. Parmi ses opérettes on remarque : *Die Liebe auf dem Lande* (L'Amour à la campagne); — *Die Jagd* (La Chasse); — *Der Dorfbarbier* (Le Barbier du Village); — *Der Ærntekranz* (La Couronne de la Moisson); — *Die Jubelhochzeit* (Le Jubilé du mariage). Nous citerons encore parmi ses autres compositions : *Allgemeines Choral-melodienbuch* (Livre général de Chant choral); Leipzig, 1793, in-fol.; un supplément fut publié l'année suivante à Leipzig, in-fol.; — *Vingt-cinq Mélodies pour les Cantiques de Gellert*; Leipzig, 1723; — *Le Psaume* 100 *pour chœur*, une de ses meilleures œuvres, restée en manuscrit, etc. Ses écrits sur l'art sont : *Von der Nachahmung der Natur in der Musik* (De l'Imitation de la nature dans la musique), inséré dans le tome I des *Historisch-britische Beiträge* de Marpurg; — *Wöchentliche Nachrichten die Musik betreffend* (Notices hebdomadaires concernant la musique); Leipzig, 1766-1770, in-4°; premier recueil périodique de ce genre en Allemagne; — *Anweisung zum musicalischen-zierlichen Gesange* (Instruction pour chanter d'une manière agréable); Leipzig, 1780, in-4°; « on peut affirmer, dit Fétis, que cet ouvrage est le premier de ce genre publié en Allemagne où les principes du bel art du chant ont été bien exposés, suivant la doctrine des bonnes écoles italiennes; » — *Lebensbeschreibungen berühmter Musikgelehrten und Tonkünstler neurer Zeit* (Biographies d'auteurs célèbres sur la musique et de virtuoses des temps modernes); Leipzig, 1784, in-4° : cet ouvrage contient une notice biographique sur Hiller écrite

(1) Son nom s'écrit quelquefois *Hüller.*

par lui-même ; — *Ueber Metastasio und seine Werke* (Sur Métastase et ses ouvrages) ; Leipzig, 1786, in-8°. Hiller a encore publié des méthodes pour chant et pour violon, ainsi que quelques autres ouvrages sur la musique. E. G.

Gerber, *Altes und neues Lexikon der Tonkünstler.* — Rochlitz, *Für Freunde der Tonkunst*, t. I. — *Leipziger musikalische Zeitung* (sixième année). — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.* — Fétis, *Biographie des Musiciens.*

* **HILLER** (*Frédéric-Adam*), musicien allemand, fils du précédent, né à Leipzig en 1768, mort le 23 novembre 1812. Après avoir acquis, sous la direction de son père, un talent remarquable sur le violon, il s'engagea en 1789 comme ténor au théâtre de Rostock. L'année suivante il devint directeur de musique du théâtre de Schwerin ; en 1796 il alla remplir les mêmes fonctions au théâtre d'Altona. En 1803 il accepta l'emploi de chef d'orchestre au théâtre de Kœnigsberg. Hiller a composé quatre opéras comiques remarquables par leurs mélodies gracieuses : *Adelstan und Rosette ; — Das Nixenreich* (Le Royaume des Ondines) ; — *Das Schmuckkästchen ; — Die drei Sultaninnen* (Les trois Sultanes), ainsi qu'un opéra romantique : *Das Donauweibchen* (La Fille du Danube). Il a encore publié six quatuors pour deux violons, viole et basse, et divers autres morceaux de musique. E. G.

Fétis, *Biographie des Musiciens.*

HILLER (*Jean*, baron DE), général autrichien, né le 10 juin 1754, à Wienerisch-Neustadt, mort à Lemberg, le 5 juin 1819. Entré dans l'artillerie en 1770, il passa successivement par les différents grades de l'armée, et fut nommé en 1805 feld-maréchal-lieutenant, après avoir fait preuve de grands talents militaires dans la guerre de l'Autriche contre les Turcs et contre la France. Pendant l'année 1805 il fut placé avec un corps de 22,000 hommes dans le Tyrol, pour protéger les opérations de l'armée autrichienne : il sut remplir sa mission avec habileté. En 1809 il reçut le commandement du sixième corps de l'armée de l'archiduc Charles. Après avoir été repoussé le 21 avril jusqu'au delà de Landshut par les Français, il battit trois jours après à Neumarkt les troupes de Lannes, de Bessières et les Bavarois. A la bataille d'Aspern, il était à la tête de l'aile droite des forces commandées par l'archiduc Charles, et contribua beaucoup aux succès de l'armée autrichienne. Le lendemain il voulait à toute force faire l'attaque de l'île de Lobau, où Napoléon s'était retiré ; mais l'archiduc ne voulut jamais y consentir. A Wagram, Hiller, vainqueur sur l'aile droite le premier jour, se retira le second dans le plus grand ordre. Ses services furent récompensés par sa nomination au grade de *feldzeugmeister* et par une dotation de cinquante mille florins. En 1813 il fut envoyé en Illyrie pour attaquer l'armée du vice-roi d'Italie, qu'il repoussa jusqu'à Vérone. En décembre de cette même année il fut mandé auprès de la grande armée des alliés, et coopéra à la direction de ses mouvements. En 1814 il fut nommé général commandant en Gallicie. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie.* — *Biographie étrangère.* — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IX.

* **HILLER** (*Ferdinand*), musicien allemand, né le 24 octobre 1811, à Francfort-sur-le-Mein. Élève de Hummel, il vint en 1829 à Paris, où il se mit en rapport avec les meilleurs artistes de la capitale, et depuis 1836 il séjourna alternativement en Allemagne et en Italie. Il est depuis 1850 maître de chapelle de la ville de Cologne. La meilleure composition de M. Hiller est son oratorio *Die Zerstoerung von Jerusalem* (La Destruction de Jérusalem). On a en outre de lui les opéras suivants : *Der Traum in der Christnacht* (Le Songe de la nuit de Noël), et *Konradin, der letzte Hohenstaufe* (Conradin, le dernier des Hohenstaufen) ; — plusieurs *Romances* et *Sonates ;* deux *Concertos pour piano ;* des *Études* pour piano et pour violon ; les cantates : *Gesang der Geister über dem Wasser* (Chant des Esprits sur les eaux) et *O weint um sie* (Oh ! pleurez-les) avec solos, chœurs et orchestre ; etc. R. L.

Conv.-Lex. — Doc. partic.

HILLERIN (*Jacques* DE), écrivain religieux français, né à Mortagne vers 1573, mort à Paris vers 1663. Dreux du Radier le fait mourir âgé de quatre-vingt-dix ans, vers 1648 ; mais cette date paraît fautive, puisque l'un des ouvrages de Hillerin est daté du 12 décembre 1651. Dans un discours qu'il prononça en 1649 pour se démettre de sa charge, il se dit âgé de soixante-seize ans, ce qui reporte sa naissance à 1573. Il reçut « la première teinture des lettres humaines » du curé de Mortagne, et suivit les cours de rhétorique et de philosophie à l'université d'Angers. La prise de cette ville par les huguenots le força à se réfugier à Poitiers, où il étudia le droit. Il se fit ensuite inscrire comme avocat, et vint à Paris suivre le palais. Enfin, entraîné vers la carrière ecclésiastique par une vocation irrésistible, il obtint le consentement de son père, et entra dans les ordres. Peu de temps après il perdit son père, et il acheta une charge de conseiller au parlement, où il fut reçu en 1613. Il jouissait dans son corps d'une grande considération, et Richelieu lui-même disait en parlant de lui : « C'est un bon prestre, qui dit son bréviaire ; ne lui faisons point de mal ; aussy n'y a-t-il rien à gaigner avec luy qui vit de telle sorte qu'il ne void princes ny grands, ne se trouve en compagnie, se tenant assidu en ses exercices de l'église à Nostre-Dame, où il est chanoine, les dimanches et les festes, tousiours des premiers en la cinquieme chambre, où il est conseiller dans le palais. » On a de Hillerin : *Les grandeurs et mystères du saint Verbe incarné..Divisez en douze livres, composez par J. de Hillerin, prestre, chanoine de Nostre-Dame de Paris, conseiller du roy en sa cour du parlement ;* Paris, 1635-1646

quatre parties en un vol. in-fol. Chaque partie porte en tête une épître dédicatoire; la première est dédiée *à la Très-Sainte-Trinité; — Les Grandeurs de Marie la sainte Vierge, avec l'office du chrestien, disciple de la croix, pour méditer les sept iours de la sepmaine saincte, sur les sept paroles de Nostre Sauueur mourant au Caluaire dans les tourments de la croix;* Paris, 1648, in-fol. Dreux du Radier parle d'une édition de ce livre in-12, et l'*Office du Chrestien* a dû être imprimé séparément in-24; — *Discours meslangez et Actions diverses faits en la cour du parlement de Paris, par J. de Hillerin, prestre, conseiller du roy en sa cour du parlement de Paris, et la pluspart aux chambres assemblées pendant qu'il a esté aux enquestes et en la grand' chambre dudit parlement, sur les occasions qui se sont présentées pour l'honneur de Dieu, le bien de la iustice, le service du roy, le soulagement de son peuple, et la grandeur de son Estat;* Paris, 1651, in-fol.; — *Le Charriot chrestien à quatre roües, menant à salut, dans le souuenir de la mort, du jugement, de l'enfer et du paradis : Oraisons servant d'exercices à ceux qui laissant la terre cherchent le ciel; au nombre de soixante, faisant quatre liures. Instruction pour prier et méditer. Lettres chronologiques et spirituelles, au nombre de deux cents, réduites en quatre liures;* Paris, 1652, in-fol. Les *Lettres chronologiques* ont une pagination particulière. Hillerin y parle d'un ouvrage qu'il aurait composé sous ce titre : *Les sept Sacrements.* J. V.

Dreux du Radier, *Bibliothèque histor. et critique du Poitou*, tome V, p. 488. — Hillerin, *Lettres chronologiques* et *Discours meslangez.* — Catalogues des Bibliothèques impériale, Mazarine et de l'Arsenal.

* **HILLERIN** (*Charles*), janséniste français; mort à Paris, le 14 avril 1669. Curé de Saint-Méry, il établit sur sa paroisse l'assemblée des dames de charité. S'étant mis sous la direction de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, ce dernier lui conseilla de quitter sa cure et de se faire chartreux. Hillerin ne goûta pas ce conseil. Après la mort de Duvergier de Hauranne, Hillerin se mit sous la conduite de Singlin, qui l'engagea à la retraite, mais sans le pousser à entrer chez les chartreux. Hillerin, enfin persuadé, résigna sa cure en 1643 ou 1644, et se retira dans un petit prieuré qu'il avait en Poitou, où il emmena Nicolas Fontaine (*voy.* ce nom), qu'il dirigeait par amitié dans ses études. Plus tard Hillerin vint résider quelque temps à Port-Royal. On l'accusa d'avoir voulu céder sa cure à Labadie, mais il s'en défendit vivement. On a attribué à tort à Charles Hillerin quelques-uns des ouvrages qui appartiennent à Jacques Hillerin. J. V.

Nécrologe de Port-Royal. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

* **HILLERUP** (*Frédéric-Christian*), littérateur danois, né le 12 mai 1793, à Vedelsborg, en Fionie. Il habita l'Italie de 1820 à 1826. On a de lui : *Italica*, souvenirs de voyage; Copenhague, 1829, 2 vol. in-8°; — *Polyhymnia*, poésies et récits; ib., 1830; — *Den gamle Hustru* (La vieille Épouse), nouvelle; ib., 1839; — *Digte* (Poésies); ib., 1842; — *Den kjænne Grethe* (La belle Marguerite), nouvelle publiée par H. P. Holst.; ib., 1845; — *Spœgeriet paa Herregaarden* (Les Apparitions de Spectres au château); ib., 1850; — *En Synder* (Un Pécheur), nouvelle; ibid., 1850; — *Fœr og Nu* (Le Passé et le Présent), poésies; ib., 1852; — — *Nye Digte* (Nouvelles Poésies); ib., 1854. Il a rédigé plusieurs journaux et donné en allemand (sous les titres de *Leben und Werke Thorwaldsen's*, Leipzig, 1832-1834, 2 vol. in-4°, avec planches; et de *Thorwaldsen's Arbeiten und Lebensverhæltnisse im Zeitraume* 1828-1844, ib., 1852-1857, 2 vol. in-4°, avec un très-grand nombre de planches), un abrégé des importantes publications de J.-M. Thiele sur la vie et les œuvres de Thorwaldsen. E. B.

Erslew, *Forfatter-Lexikon* et Suppl.

* **HILLHOUSSE** (*James*), poëte américain, né en 1789, à Newhaven, et mort en 1841. Bien que le poëme du *Judgment* (Le Jugement dernier), qui lui servit de début en 1812, eût été accueilli avec faveur, il n'en suivit pas moins la carrière commerciale. Plusieurs de ses œuvres dramatiques eurent du succès, entre autres *Percy's Masque* (Le Masque de Percy), qui parut en 1819 à Londres durant la visite qu'il fit à l'Angleterre. On rencontre de beaux passages d'une facture inspirée dans sa tragédie biblique de *Hadad* (1825). Son théâtre et ses poésies détachées ont été imprimés sous le titre de *Dramas, Discourses and other pieces;* Boston, 1842, 2 vol. P. L—Y.

Everett, *Poets of Connecticut.* — Griswold, *The Poets and Poetry of America.* — Allen, *American Biographical Dictionary.*

HILLIARD D'AUBERTEUIL (*Michel-René*), historien et économiste français, né à Rennes, le 31 janvier 1751, fut, dit-on, assassiné à Saint-Domingue, en 1785, par les menées de l'écrivain Dubuisson, avec lequel il avait eu une polémique au sujet de certaines questions coloniales. D'autres personnes assurent qu'on le fit mourir dans un cachot parce qu'il était soupçonné d'avoir quelque sympathie pour les hommes de couleur. Cependant ses ouvrages attestent qu'il était leur adversaire, à en juger par ces passages de l'un d'eux : « Un cocher de fiacre est bien au-dessus d'un mulâtre..... Les blancs doivent être autorisés à se faire justice des mulâtres..... Un blanc, accusé par un nègre de l'avoir maltraité, volé, etc., doit être cru sur sa simple dénégation, même contre des témoins nègres ou mulâtres, parce qu'ils sont parties, et que sans doute le blanc ne l'est pas..... » On a de lui : *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue;* Paris, 1776, 2 vol. in-8°.

Dubuisson les réfuta dans le volume intitulé : *Nouvelles Considérations sur Saint-Domingue, en réponse à celles de M. H. D.;* Paris, 1780, in-8° ; — *Essais historiques et politiques sur les Anglo-Américains;* Bruxelles, 1782 : deux parties formant un volume in-4°, ou 2 vol. en quatre parties in-8°, avec cartes et figures. L'auteur y fait connaître l'origine, la formation et les progrès des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Dans le tableau qu'il esquisse rapidement, on voit les causes de cette révolution qui a tant influé sur le système politique de l'Europe. Il mérite d'autant plus de confiance qu'il a connu et étudié sur les lieux mêmes les mœurs et le caractère des Anglo-Américains, qu'il a vu se développer leur commerce, se former leurs nouveaux États. Sa narration est, en général, simple et semée d'excellentes réflexions; parfois, néanmoins, on lui reproche un peu d'enflure et des négligences de style; — *Histoire de l'Administration du lord North, depuis* 1770 *jusqu'en* 1782, *et de la Guerre de l'Amérique septentrionale, suivie du Tableau des Finances de l'Angleterre depuis Guillaume III jusqu'en* 1784; Londres et Paris, 1784, 2 vol. in-8°. Le *Tableau* a été tiré séparément sous le titre de *Nouveau Compte rendu, ou Tableau,* etc.; 1784, in-8° ; — *Des Mœurs, de la Puissance, du Courage et des Lois, considérés relativement à l'éducation d'un prince ;* Bruxelles et Paris, 1784, in-8° ; — *Miss Mac Réa,* roman historique; Philadelphie, 1784, petit in-12. — Hilliard avait publié, en 1783, le *Prospectus de l'Histoire de la Révolution des sept Provinces-Unies des Pays-Bas,* en 3 vol. in-8°. L'ouvrage n'a pas paru.

P. Levot.

Examen critique et Complément des Dictionnaires historiques, par Barbier. — *Catalogue de la bibliothèque publique de Rennes.*

HILSENBERG (*Charles-Théodore*), voyageur et botaniste allemand, né le 11 mars 1802, à Erfurt, mort à Sainte-Marie de Madagascar, le 11 septembre 1824. Fils d'un chirurgien, il se destina à la même profession, et en 1819 il étudia à Vienne la médecine et la botanique. Il se passionna pour cette branche de l'histoire naturelle, et ses progrès y furent si rapides que le professeur Trakinik le choisit pour son adjoint, malgré sa jeunesse. Hilsenberg devint en 1820 le secrétaire intime de François Sieber, et parcourut avec ce naturaliste la Suisse, l'Italie septentrionale et le Tyrol. Il se sépara de Sieber en novembre 1820, visita Vienne, Grætz, Laybach, et s'embarqua à Trieste pour Livourne et Marseille. De ce dernier port il fit voile, le 25 mars 1821, pour l'île Maurice, où il atterrit le 7 juillet suivant. Un horticulteur de Prague, nommé Bojer, l'accompagnait dans ce voyage. Tous deux explorèrent l'île Bourbon, et Hilsenberg ayant accepté du gouvernement anglais une mission pour Madagascar, ils partirent de Maurice, le 1er mai 1822, et descendirent à Tamatave. De ce port, ils gagnèrent Tananarive, capitale de Radama, roi des Hovas et l'un des chefs les plus puissants de l'île. Ils trouvèrent ce monarque favorablement disposé pour les Européens; son général en chef était un Anglais, du nom de Hastée, et son premier ministre, Robin, ancien sous-officier français. Comme tous les rois demi-barbares du commencement du siècle, Radama professait la plus haute admiration pour Napoléon ; il montrait dans sa case un portrait de cet empereur, qu'il prenait modestement pour modèle. Hilsenberg et Bojer profitèrent des bonnes dispositions du despote madécasse, et, sous ses auspices, purent, durant dix-huit mois, explorer sans trop de danger le territoire des Hovas (1). Ils y firent une ample collection d'animaux et de végétaux encore inconnus ou mal déterminés par les savants d'Europe. En octobre 1823 les deux naturalistes étaient de retour à Maurice. Hilsinger y demeura jusqu'au 15 juillet 1824. Il s'embarqua alors en qualité de chirurgien à bord d'une expédition anglaise commandée par le commodore Owen. Cette expédition était destinée à développer l'influence britannique à Madagascar et dans les autres îles africaines. Elle se dirigea vers le canal Mozambique ; mais dès le 18 août Hilsenberg fut atteint de la fièvre dite *de Madagascar :* il y succomba vingt-quatre jours après, dans la petite île française de Sainte-Marie. Ses *Lettres* ont été publiées dans divers journaux allemands, et une *Relation* de son *Voyaye à Madagascar* a été donnée par Eyriès dans le t. XI des *Nouvelles Annales des Voyageurs* (2e série).

Alfred de Lacaze.

H. Leng, *Ch.-Th. Hilsenberg;* dans le *Neuer Nekrolog. der Deutschen* de 1825.

* **HILTBOLT** *von Schwanegau,* minnesinger du treizième siècle. Le manoir de Schwanegau, sur la rive gauche du Lech supérieur, fut possédé au moyen âge par une noble famille qui compta parmi ses membres deux Hiltbolt. Le premier seigneur de ce nom paraît dans une charte de 1146 ; le second, qui n'est autre sans doute que notre minnesinger, est nommé dans trois actes authentiques. L'un, qui est daté du 3 mars 1221, nous apprend que ce jour-là Hiltbolt de Schwangau assistait à Augsbourg à la réconciliation de l'évêque Bertold de Brixen avec le comte Albert de Tyrol. Un autre, du 11 novembre 1228, nous montre le même seigneur servant de témoin à un traité conclu à Glurns entre l'évêque Bertold de Chur et le susdit comte de Tyrol. Enfin dans le troisième document, daté du 13 septembre 1254, nous trouvons notre personnage intervenant encore, mais

(1) Hilsenberg était surtout pour les Hovas l'objet d'attentions particulières qui prenaient leur source dans l'espèce de terreur que son physique leur inspirait. Il avait, rapporte son biographe H. Leng, le teint très-blanc, les cheveux et les sourcils blond pâle et les yeux bordés de rouge; aussi les Malgaches l'avaient-ils surnommé *vouroundoule* (orfraie). (*Curiosités biographiques ;* dans la *Bibliothèque de Poche* de Paulin; Paris, 1846, in-12, p. 6 et 7.)

cette fois à Insprück, dans la réconciliation de deux de ses puissants voisins. Lui-même nous apprend, dans une de ses chansons, qu'il a combattu les infidèles en Syrie : c'était probablement en 1217, sous les drapeaux de Léopold d'Autriche et du roi de Hongrie, sa présence à Glurns le 11 novembre 1228 ne permettant pas de supposer qu'il ait suivi en Palestine l'empereur Frédéric, dont le départ eut lieu dès le mois d'août de la même année. Sans doute ce ne fut pas son seul voyage, et il fut, comme tant d'autres seigneurs allemands, entraîné dans l'irrésistible mouvement qui emportait au delà des Alpes les brillants princes de Hohenstauffen et leur suite chevaleresque. Hiltbolt cite les fleuves de l'Italie et désigne par son nom italien (*Tremundan*) l'étoile polaire, à qui il compare sa maîtresse. De temps en temps on sent, en lisant ses poésies, que son imagination a dû s'échauffer au soleil des contrées méridionales. Ses chansons, qui toutes ont l'amour pour sujet, sont rimées avec une grande richesse et composées sur un rhythme gracieux et léger où l'anapeste domine ; elles sont au nombre de vingt-deux. Le manuscrit Manesse, qui seul nous les a conservées, nous donne en outre le portrait du minnesinger ; il est représenté armé de pied en cap, revenant vainqueur d'un tournoi ; il porte sur son écu un cygne d'argent en champ de gueules. A. P.

Docen, *Museum für altdeutsche Lit. und Kunst.* — Hagen, *Minnesinger.*

HILTON (*Walter*), écrivain ascétique anglais, vivait dans la première partie du quinzième siècle. Il était moine cartusien du monastère de Sheen dans le Surrey. On a de lui un traité intitulé : *L'Échelle*, ou *Le Guide de la perfection ;* il a été publié par Woodhead ; Londres, 1659. On a attribué à Hilton, mais sans aucune vraisemblance, l'*Imitation de Jésus-Christ*. Z.

Pits, *De illust. Angliæ Script.* — Morozzi, *Theatrum chronologicum.* — H. Wharton, *Hist. controversiarum.*

HIMBERT DE FLIGNY (*Louis-Alexandre*, (baron), homme politique français, né le 12 décembre 1750, mort à la Ferté-sous-Jouarre, le 11 juin 1825. A l'époque de la Révolution il était officier des eaux et forêts. Partisan des idées nouvelles, il fut nommé en 1790 maire de la Ferté-sous-Jouarre, et en 1792 député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Marne. Secrétaire de cette assemblée, il fit décréter la démonétisation des assignats à face royale ; mais son ardeur se calma bientôt, et, dans le procès du roi, il mit en avant l'incompétence d'un pareil tribunal, vota pour la détention provisoire, le bannissement à la paix, enfin pour le sursis. Il ne monta guère d'ailleurs à la tribune que pour parler sur des questions de finances et d'administration. En 1793 il fut envoyé en mission dans les départements avoisinant Paris, pour veiller aux approvisionnements de la capitale. Après la séparation de la Convention, il entra au Conseil des Anciens, par l'effet de la réélection des deux tiers, et en sortit en l'an VI. Il parla dans cette assemblée sur les mines de fer du Tarn, sur les canaux d'Orléans et de Loing, sur les nitrières artificielles ; il vota contre l'impôt des patentes, pour la libre circulation des grains, et en faveur des fugitifs du Bas-Rhin, qu'on voulait traiter comme des émigrés. Favorable au coup d'État du 18 Brumaire, il fut élu au tribunat, dont il devint secrétaire et président mensuel. Il y appuya la politique du premier consul, et parla sur des objets de finances, principalement sur l'administration forestière. En 1803, Napoléon le nomma préfet des Vosges. Les services qu'il rendit dans ce poste lui valurent d'être nommé baron et officier de la Légion d'Honneur. A l'époque de l'invasion il déploya beaucoup de zèle à faire exécuter les instructions de l'empereur pour la défense du territoire. Des Cosaques l'arrêtèrent entre Épinal et Igny, au mois de janvier 1814, et il fut emmené à Bâle, puis à Ulm. Il ne recouvra sa liberté qu'après la signature de la paix. Pendant les Cent-Jours Himbert de Fligny refusa la préfecture de Tarn-et-Garonne que Napoléon lui offrit, et resta dans la retraite jusqu'à sa mort, jouissant paisiblement d'une grande fortune. On a de lui : *La Mort de Henri de Guise*, tragédie en cinq actes non représentée ; Aubusson, Paris, 1823, in-8° ; ces deux éditions n'ont pas été mises dans le commerce. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — *Moniteur*, an III, nos 215, 319 ; an IV, no 268, 272, 307, 342 ; an V, no 46, 118, 153, 190, 217, 267, 344 ; an VI, 51 ; an IX, 417, 428, 436 ; an X, 919 ; an XI, 875 ; an XII, 254.

* **HIMÉRÉE** (Ἱμεραῖος), orateur athénien, du bourg de Phalère, fils de Phanostrate, et frère du célèbre Démétrius de Phalère, mis à mort en 322 avant J.-C. Il adopta une politique contraire à celle de son frère, et devint un des membres les plus ardents du parti opposé à la Macédoine. Avec Hypéride et d'autres orateurs, il poursuivit devant l'Aréopage les Athéniens accusés d'avoir reçu des présents d'Harpalus (*voy.* Démosthène). Pendant la guerre lamiaque il stimula les efforts des Athéniens contre la Macédoine, et après la défaite du Cranon il fut un des orateurs proscrits par Antipater. Il se réfugia avec Hypéride et Aristonique dans le temple d'Éaque à Égine. Archias, émissaire du régent de Macédoine, les enleva du sanctuaire, et les conduisit à Antipater, qui les fit aussitôt mettre à mort. Y.

Plutarque, *Vit. decem Orat.* ; *Dem.*, 28. — Lucien, *Encom. Demosth.*, 31. — Photius, 69, 494, Athénée, XII.

HIMÉRIUS (Ἱμέριος), sophiste grec, né à Pruse en Bithynie, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Fils du rhéteur Aminias, il reçut sa première éducation dans la maison paternelle, et se rendit ensuite à Athènes, qui était encore le principal siége de la culture intellectuelle dans l'empire romain. On croit qu'il suivit les leçons de Proérésius, dont il devait être ensuite le rival. Il voyagea, suivant l'habitude des rhéteurs et des sophistes de son temps, visita

Constantinople, Nicomédie, Lacédémone, Thessalonique, Philippes, et s'arrêta dans plusieurs de ces villes pour y débiter des panégyriques et des déclamations. Ces sortes de représentations oratoires étaient alors fort à la mode, et enrichissaient promptement les rhéteurs habiles. Après plusieurs années de voyages, Himérius revint se fixer à Athènes, ouvrit une école particulière, et obtint plus tard la place honorable et lucrative de professeur d'éloquence. Il compta de nombreux élèves, parmi lesquels on remarque saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. Julien, qui, pendant son séjour à Athènes, en 355 et 356, l'avait entendu, conçut une telle admiration pour lui qu'il l'appela à sa cour à Antioche en 362, et le prit pour secrétaire. Bien que privé de cette place par la mort de l'empereur en 363, Himérius ne revint à Athènes qu'en 368, après la mort de Proéresius. Il reprit ses fonctions de professeur, et vécut jusqu'à un âge avancé; mais la perte de la vue et la mort de son fils unique Rufin attristèrent ses dernières années. Selon Suidas, il mourut d'une attaque d'épilepsie (ἱερὰ νόσος).

Himérius, né païen, resta fidèle à sa religion comme Libanius et d'autres écrivains; mais, malgré l'assertion de Photius, ses discours ne sont pas empreints d'animosité contre les chrétiens. Photius connaissait de lui soixante-et-onze discours; il n'en reste que vingt-quatre complets : pour trente-six on possède des extraits de Photius, et des onze autres on n'a que des fragments. Himérius avait pris Aristide pour modèle. Ses compositions oratoires, comme celles des autres rhéteurs, sont vides d'idées et gonflées de paroles; la diction en est recherchée et obscure, et les faits intéressants y sont très-clair-semés. Cependant elles ne sont pas inutiles pour l'histoire des lettres et des mœurs grecques. Fabricius publia un discours d'Himérius dans sa *Bibliotheca Græca*, IX, p. 426; Majus en donna trois autres (Halle, 1720, in-fol.); et Harles en fit paraître un cinquième avec un commentaire de Wernsdorf (Erlangen, 1780, in-8°); enfin Wernsdorf prépara la première édition complète d'Himérius avec une introduction et des notes; elle ne parut qu'après sa mort (Gœttingue, 1790, in-8°). Un fragment assez étendu, découvert depuis, se trouve dans les *Anecdota Græca* de Boissonade, vol. I, p. 172. M. Dübner a donné une nouvelle édition complète des discours d'Himérius, à la suite de Philostrate, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. Y.

Wernsdorf, Introduction de son édit. — Westermann, *Gesch. der griech. Beredetsam.*, 101, et Supplém., XIII.

HIMILCON (Ἱμίλκων), nom de plusieurs personnages carthaginois, dont les principaux sont :

HIMILCON, voyageur d'une époque incertaine. Suivant Pline, il fit un voyage au-delà de Gadès, vers le nord, le long des côtes occidentales de l'Europe, en même temps qu'Hannon exploitait les côtes occidentales de l'Afrique. Pline ne donne pas d'autres détails sur ce voyage dont Festus Avienus fait connaître sommairement les résultats. Himilcon s'avança jusqu'aux îles Œstrymnides, qui abondaient en mines d'étain et de plomb; mais la stagnation de la mer peu profonde et remplie d'herbes l'empêcha d'aller plus loin. Sa navigation avait duré près de quatre mois. Ces renseignements sont bien vagues et manquent probablement d'exactitude. La politique jalouse des Carthaginois cachait avec soin tout ce qui avait rapport aux régions lointaines où ils allaient chercher l'étain; on faisait répandre à dessein des notions fabuleuses sur ces pays, afin d'en écarter les autres navigateurs. Les Œstrymnides sont peut-être les îles Sorlingues, sur les côtes sud-ouest de la Grande-Bretagne. Il est impossible de préciser l'époque de cette exploration. Pline dit seulement qu'elle fut entreprise du temps que Carthage était florissante (*Carthaginis potentia florente*). Y.

Pline, *Hist. Nat.*, II, 67. — Festus Avienus, *Ora maritima*, 117, 383, 412, dans les *Poetæ minores* de Wernsdorf, vol. V, par. 3. — Heeren, *Ideen*, vol. IV. — Böttticher, *Gesch. d. Carthager*, p. 17.

HIMILCON, fils d'Hannon, commanda avec Annibal, fils de Giscon, la grande expédition carthaginoise de Sicile en 406 avant J.-C. Les forces placées sous les ordres des deux généraux s'élevaient à 120,000 hommes suivant Timée et Xénophon, à 300,000 d'après l'assertion sans doute exagérée d'Éphore. Himilcon et son collègue entreprirent le siége d'Agrigente. La peste se mit bientôt dans leur armée, et fit de nombreuses victimes, parmi lesquelles on compte Annibal. Himilcon, resté seul général, poussa le siége avec beaucoup de vigueur, et après huit mois il s'empara d'Agrigente. Au printemps de 405 il marcha sur Géla, et battit Denys l'ancien, qui accourait à la défense de cette place. Denys, en se retirant, emmena toute la population de Géla et de Camarine, qui furent occupées par les Carthaginois. La peste empêcha Himilcon de pousser plus loin ses opérations, et il accorda la paix aux Syracusains. Aux termes de ce traité, Sélinonte, Himère, Agrigente appartinrent aux Carthaginois; Géla et Camarine s'engagèrent à leur payer tribut et restèrent démantelées. L'armée d'Himilcon rapporta en Afrique les germes de la peste, et les ravages de cette maladie affaiblirent tellement les Carthaginois, que Denys crut le moment favorable pour leur reprendre la Sicile en 397. Il parcourut victorieusement l'île d'un bout à l'autre, et enleva aux Carthaginois leur dernière forteresse de Motya. Himilcon, qui venait d'être élevé à la dignité de suffète, ne put pas, malgré une victoire navale, s'établir dans l'île. Il revint en Afrique, rassembla une armée de 100,000 hommes, et au printemps de 396 il débarqua à Panorme, reprit Eryx et Motya, repoussa l'armée de Denys jusque sur la côte orientale de l'île, s'empara de Messine, et vint mettre le siége devant Syracuse. Mais là s'arrêtèrent ses succès. L'armée carthaginoise, cam-

pée sur des terrains marécageux pendant les plus grandes chaleurs de l'été, fut bientôt décimée par des fièvres pernicieuses et hors d'état de repousser les sorties de l'ennemi. Himilcon, désespérant d'opérer sa retraite, acheta de Denys, au prix de trois cents talents, la permission de s'enfuir sans être inquiété, avec les Carthaginois placés sous ses ordres. Pendant la nuit il quitta son camp, en abandonnant à la merci de Denys ses mercenaires et ses alliés de Sicile. Cette honteuse conduite excita une telle indignation à Carthage qu'Himilcon, ne pouvant plus supporter la haine publique, se laissa mourir de faim. Y.

Justin, XIX, 2. — Diodore de Sicile, XIII, 60-89, 91, 108-114; XIV, 41, 47, 76; XX, 60, 61; XXIV, 1. — Xénophon, *Hellen.*, I, 5. — Polybe, I, 41-48, 51.

HIMILCON, commandant de la ville de Lilybée en 250 avant J.-C. Les Romains vinrent assiéger cette importante forteresse après la défaite d'Asdrubal par Metellus. Avec dix mille hommes de troupes régulières contre cent dix mille assiégeants, Himilcon repoussa avec autant de résolution que de bonheur les attaques des consuls C. Atilius et Lucius Manlius. Renforcé par un corps de dix mille hommes et une flotte de cinquante vaisseaux que lui amena Annibal, fils d'Amilcar, il prit l'offensive, ruina les ouvrages des Romains, et les contraignit à transformer le siége en blocus; mais ce blocus même fut en partie interrompu par la victoire d'Adherbal en 249. On ne sait plus rien d'Himilcon, sinon qu'il fut plus tard remplacé dans son commandement par Giscon. Y.

Polybe, I, 41-48, 53. — Diodore de Sicile, XXIV, 1. — Zonaras, VIII, 15, 16.

HIMILCON, général de l'armée carthaginoise de Sicile, mort en 212 avant J.-C. Pendant la campagne de 214 il resta inactif, et retourna à Carthage sans avoir osé attaquer le général romain Marcellus. Le gouvernement carthaginois, qui attachait la plus haute importance à la possession de la Sicile, l'y renvoya l'année suivante, avec vingt-cinq mille fantassins et trois mille cavaliers. Himilcon débarqua à Héraclée, s'empara d'Agrigente, et après avoir fait sa jonction avec le général syracusain Hippocrate, il marcha contre les Romains, qui se retirèrent dans une forte position sur le fleuve Anapus. Himilcon n'osa pas les attaquer, et, persuadé que Syracuse pouvait tenir contre Marcellus, il tourna ses armes contre les principales villes de la Sicile, dont plusieurs se rendirent. Murgantia, qui contenait les magasins de l'armée romaine, lui fut livrée par trahison. Mais la prise des Épipoles, un des principaux quartiers de Syracuse par Marcellus, au printemps de 212, fit plus que contrebalancer les succès d'Himilcon. Ce général courut au secours de Syracuse : il ne put forcer les lignes des assiégeants, et bientôt la peste se mit dans son armée. Les Siciliens auxiliaires se hâtèrent, pour fuir la contagion, de regagner leurs villes, assez voisines de Syracuse, et les Carthaginois, forcés de rester campés sur une plage insalubre, « y périrent jusqu'au dernier, dit Tite-Live, avec leurs chefs Hippocrate et Himilcon ». Y.

Tite-Live, XXIV, 35-39; XXV, 23, 26. — Zonaras, IX, 4.

HIMILCON (*Phameas*), commandant de la cavalerie carthaginoise dans la troisième guerre punique en 148 avant J.-C. Jeune, actif, audacieux, il ne laissait pas de repos aux troupes romaines, les empêchait d'aller au fourrage, et détruisait leurs détachements. Il devint la terreur des généraux romains, contribua puissamment aux succès d'Asdrubal, et fit échouer la première expédition de Manlius contre Néphéris. Mais, dans une entrevue qu'il eut avec Scipion, alors tribun militaire, il se laissa entraîner à trahir les Carthaginois. Quelque temps après, lors de la seconde expédition de Manlius sur Néphéris, il passa aux Romains avec la plus grande partie des troupes placées sous son commandement. Manlius l'envoya à Rome, où le sénat paya sa trahison par une robe de pourpre, quelques autres marques de distinction et une somme d'argent. Himilcon retourna en Afrique, et l'on ignore si, dans la suite, il rendit aux Romains les services qu'ils en attendaient. Y.

Appien, *Punica*, 97, 100, 104, 107, 109. — Zonaras, IX 27. — Eutrope, IV, 10.

* **HIMILTRUDE** ou **HILMETRUDE**, deuxième femme de Charlemagne, vivait au commencement du neuvième siècle. Il paraît que Charlemagne se maria du vivant de son père Pepin à une femme française nommée Himiltrude, on ne sait de quelle famille : elle succédait à Galène, fille du prince de Tolède. Himiltrude ou Hilmidiane fut répudiée probablement par un motif politique, sur les conseils de la reine-mère Berthe, pour accomplir l'alliance avec la fille de Didier, roi des Lombards. On ne sait si elle était encore vivante lors de la conspiration de Pepin; elle fut enterrée à Saint-Denis, comme le prouve son épitaphe : *Hic jacet Hilmetr., reg. uxor Caroli Magni.* Elle fut mère de deux enfants : *Pepin* le Bossu, qui conspira contre son père, et fut rasé en 792; une princesse nommée *Rothaïs*, qui vivait en l'an 806 (1).

A. DE MARTONNE.

(1) Quelques auteurs n'ont accordé à Himiltrude que le titre de concubine ou maîtresse, se fondant sur ce que son fils, Pepin le Bossu, fut « laissé sans partage et sans charge par son père, lorsque les autres avaient de grandes provinces et de belles armées, vu même qu'il était leur aîné »; mais les rois alors épousaient plusieurs femmes; la volonté des pères faisait seule loi pour les héritages, et Pepin était disgracié, parce qu'il était méchant et difforme. Enfin la lettre du pape Étienne III à Charles et à Carloman dit positivement qu'ils avaient épousé, du vivant de leur père et par son ordre, des dames françaises d'une grande beauté : « Conjugio legitimo, ex præceptione genitoris vestri, copulati estis, accipientes de eadem vestra patria pulcherrimas conjuges. » Mézeray a donné le portrait d'Himiltrude d'après son tombeau à Saint-Denis. Il l'appelle, au bas : « Hyrmetrude, seconde épouse du roy Charles », et autour de la tête : « Hyrmotrudis ». Elle est représentée voilée, avec une couronne à perles, de petits traits, une figure fine et délicate; mais il n'est pas certain que cette image soit autre chose qu'une création de l'artiste.

Éginhard. — Adon. — Paul Diacre. — Anastase. — Bollandus. — *Annales de Metz, de Fulde* et *de Saint-Bertin*. — Paul Warnefried, *Fragments sur Charlemagne*. — *Histoire de France* de Mézeray, t. I, p. 442. — *Les Reines de France*, par Mlle Celliez.

HIMLY (*Charles-Gustave*), médecin allemand, né à Brunswick, le 30 avril 1772, mort à Gœttingue, le 22 mars 1837. Il fit ses études au collége anatomico-chirurgical de sa ville natale et à l'université de Gœttingue, devint en 1795 professeur à Brunswick, et quelques années plus tard professeur de médecine à Gœttingue et directeur de l'hôpital de l'université de cette ville. Il s'occupa surtout des maladies des yeux, et fonda la revue : *Ophthalmologische Bibliothek*. Il dirigea en outre, en commun avec Hufeland, le *Journal für praktische Heilkunde* (Journal de Médecine pratique), et écrivit plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : *Einleitung in die Augenheilkunde* (Introduction à l'ophthalmiatrie); Iéna, 1806; 3e édition, Gœttingue, 1830; — *Lehrbuch der praktischen Heilkunde* (Traité de Médecine pratique); Gœttingue, 1807; et 1816; — *Die Krankheiten und Missbildungen des menschlichen Auges und deren Heilung* (Les Maladies et Déformations de l'œil humain et leur Guérison), ouvrage publié par M. E. A.-G.-Himly, fils de l'auteur; Berlin, 1842-1843; Nordhouse, 1843, 2 vol.

Dr L.

Conv.-Lex.

* **HIMLY** (*Ernest-Auguste-Guillaume*), médecin allemand, fils du précédent, né à Brunswick, le 14 décembre 1800. Il est depuis 1832 professeur à l'université de Gœttingue. On a de lui : *Commentatio de cachexiis et cacochymiis;* Gœttingue, 1823; — *Einleitung in die Physiologie des Menschen* (Introduction à la Physiologie de l'homme); Goettingue, 1835. Dr L.

Conv.-Lex.

* **HIMMEL** (*Frédéric-Henri*), compositeur allemand, né le 20 novembre 1765, à Treuenbrietzen (Brandebourg), mort à Berlin, le 8 juin 1814. Sa famille, qui était pauvre, le destinait à l'état ecclésiastique. Après avoir achevé ses études à l'université de Halle, il se rendit à Potsdam dans le but d'y passer son examen. Le roi Frédéric-Guillaume II, ayant entendu parler de son talent de pianiste, le fit jouer plusieurs fois devant lui, et fut tellement frappé de ses dispositions, qu'il l'engagea à suivre la carrière musicale; en même temps il lui accorda une pension. Himmel se rendit alors à Dresde pour y étudier l'harmonie et le contrepoint sous la direction de Naumann. Trois ans après il vint à Berlin offrir au roi quelques-unes de ses premières productions, parmi lesquelles se trouvait un grand oratorio intitulé *Isacco*, écrit sur un poëme de Métastase. Le roi le fit exécuter par les musiciens de sa chapelle, et il en fut si content qu'il nomma Himmel compositeur de sa chambre, lui fit présent de 100 frédérics d'or, avec une pension considérable pour aller perfectionner son goût en Italie. Avant de partir, Himmel donna à Berlin un concert dans lequel il fit entendre une cantate intitulée *La Danza*. Arrivé à Venise, il y composa son premier opéra, intitulé *Il primo Navigatore*, qui fut représenté en 1794 au théâtre de la Fenice. Ensuite il se rendit à Naples, où il écrivit, à la demande de la reine de Naples, *La Semiramide*, qui fut exécutée au théâtre de Saint-Charles le 12 janvier 1795. Pendant qu'il écrivait cet ouvrage, la place de maître de chapelle du roi de Prusse devint vacante; elle fut donnée à Himmel, qui retourna à Berlin, où il composa plusieurs morceaux de musique pour le service de la cour, comme une cantate funèbre pour la mort du roi, et un *Te Deum* pour le couronnement du roi Frédéric-Guillaume III. Il alla ensuite visiter Stockholm et Saint-Pétersbourg, et écrivit dans cette dernière ville son opéra *Alessandro*. Il passa l'été suivant à Riga, et revint à Berlin par Stockholm et Copenhague. A Berlin il composa en 1801 de nouvelle musique de théâtre, et l'année suivante il fit un voyage en France, en Angleterre et à Vienne. De retour à Berlin en 1802, il suivit la reine de Prusse à Pyrmont en 1806, après la bataille d'Iéna, puis il fit un voyage à Cassel, et revint à Berlin, où il mourut d'hydropisie. « Himmel, dit M. Fétis, est un des compositeurs modernes qui ont obtenu le plus de succès dans le nord de l'Allemagne. L'agrément de ses mélodies lui a procuré cet avantage. Toutefois on ne peut le classer parmi les musiciens de premier ordre appartenant à la dernière époque. Sa manière manque d'élévation et de portée : son harmonie est en général faiblement écrite; enfin son style manque de variété. » La bonne opinion qu'il avait de son mérite, sa grande susceptibilité, son goût pour les plaisirs, qui se joignait du reste à beaucoup d'amabilité et de franchise, l'empêchèrent de s'appliquer sérieusement à l'étude et de perfectionner ainsi son talent. Comme pianiste il avait une exécution fort agréable et surtout une touche d'une grande légèreté. Il montra sa reconnaissance envers la cour de Prusse en refusant constamment toutes les propositions qui lui vinrent de l'étranger.

On a de Himmel : Opéras : *Il primo Navigatore;* Venise, 1794; — *Sémiramide;* Naples, 1795; — *Alessandro;* Saint-Pétersbourg, 1799; — *Vasco di Gama;* Berlin, 1801; — *Frœlichkeit und Schwærmerey* (Gaieté et Extravagance); Berlin, 1802; — *Der Kobold* (Le Lutin); Berlin, 1804; — *Fanchon la vielleuse*, texte de Kotzebue; Berlin, 1805; — *Les Sylphes;* Berlin, 1807; — Cantates : *La Danza*, paroles de Métastase; Dresde, 1792; — *Les Fils de la Hesse et les Filles de la Prusse*, composée pour le mariage d'une princesse de Prusse avec le prince héréditaire de Hesse-Cassel; Berlin, 1797; — *La Confiance en Dieu;* Berlin, 1797; — *Cantate funèbre pour les obsèques de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse;* 1797; —

Cantate composée pour la cour de l'électeur de Hesse; Cassel, 1807; — Oratorios et Musique d'Église : *Isacco,* oratorio; Dresde, 1792; — Messe, vêpres, 146e psaume; — *Vater unser* (*Pater noster*) de Mahlmann, à 4 voix; — le Psaume *In Exitu.* Himmel a composé en outre un grand nombre de sonates, de fantaisies, de chansons, romances, etc. J. V.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens. — Conversations-Lexikon.*

* **HINCKELDEY** (*Charles-Louis-Frédéric*), administrateur allemand, né en 1803, au château de Sinnershausen près Meiningen, tué dans un duel le 10 mars 1856, à Charlottembourg, près Berlin. Il étudia le droit, entra dans la carrière administrative, et occupa successivement des emplois à Cologne, Arensberg, Liegnitz et Mersebourg. En 1848 il devint préfet de la police de Berlin. Il joua un rôle important dans la révolution prussienne et introduisit, après le rétablissement de la tranquillité, des réformes salutaires dans les différentes branches de son administration. C'est à lui que l'on doit, entre autres, l'établissement des *asiles* pour les pauvres, des bains publics, etc. En 1856, ayant ordonné la dissolution du Jockey-Club de Berlin, il fut gravement injurié par M. de Rochow-Plessow, membre de la chambre des seigneurs. Hinckeldey donna sa démission et demanda satisfaction à M. de Rochow. Dans la rencontre qui eut lieu le jour suivant, il fut tué d'un coup de pistolet. Cette affaire fit alors beaucoup de bruit. M. de Rochow fut condamné à une peine sévère, mais au bout d'un an de captivité il fut gracié, sous la condition cependant de ne jamais reparaître à la cour du roi de Prusse. Il dut sa mise en liberté à l'intervention de la veuve de l'ancien préfet de police. R. L.

Pierer, *Universal-Lexicon* (Supplément). — *National-zeitung* de Berlin, du 1er mars 1856.

HINCKELMANN (*Abraham*), orientaliste et théologien protestant allemand, né le 2 mai 1652, à Dœbeln, où son père était apothicaire, mort à Hambourg, le 11 février 1695. Après avoir été recteur à Gardelegen (1672) et à Lübeck (1675), il fut nommé pasteur à Hambourg, en 1685. Il se rendit, en 1687, à la cour du landgrave de Hesse-Darmstadt, pour être prédicateur de ce prince et surintendant général des églises de ses États. Retourné à Hambourg en 1688, il fut en butte aux attaques de quelques théologiens qui l'accusaient d'être millénaire et piétiste. Les querelles où il fut entraîné malgré lui, à propos d'un livre de Poiret traduit par Horbius, lui causèrent un tel chagrin qu'il en mourut. Il possédait dans sa bibliothèque un assez grand nombre de manuscrits orientaux. On a de lui : *Sylloge vocum et phrasum rabbinicarum obscuriorum;* Lübeck, 1675, in-4°; — *De Scholis Hebræorum;* — *De Sacrificiis Hebræorum;* — *De America veteribus, præcipue Carthaginiensibus, nota;* — *Testamentum et pactiones inter Muhammedem et Christianæ fidei cultores,* texte arabe et trad. latine; Hambourg, 1690, in-4°; — *Alcoranus;* ibid., 1694, in-4°. C'est la première édition que l'on ait donnée du Coran; car celle de Paganini, Venise, 1530, fut presque entièrement anéantie par ordre du pape; — des oraisons funèbres, des sermons, des controverses et des dissertations théologiques en latin et en allemand. E. B.

H. Piping, *Mem. theolog. clarissim.* — Strieder, *Grundlage zu einer Hess. Gelehrt. und Schriftstellergesch.*, t. VI, p. 27 et suiv. — Mollerus, *Cimbria litterata*, t. II, p. 329. — Chauffepié, *Dict. histor.* — Schnurrer, *Bibl. Arabica*, n° 367.

HINCKLEY (*John*), théologien anglais, né dans le comté de Warwick, en 1617, mort en 1695. Après avoir fait ses études à Saint-Alban's-hall (Oxford), il entra dans les ordres, et devint successivement vicaire de Coleshill (Berkshire), recteur de Drayton (Leicestershire) et de Northfield (Worcestershire). On a de lui divers ouvrages de controverse parmi lesquels on remarque : *Fasciculus Literarum, or letters on several occasions, written by Richard Baxter and Dr. Hinckley on the divisions of the Church;* 1680, in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Chalmers, *General biog. Diction.*

HINCMAR, archevêque de Reims, né probablement vers 806, mort à Épernay, le 21 décembre 882. Il était parent de Bernard, comte de Toulouse. Cette illustre origine lui fraya le chemin des honneurs, mais elle ne lui donna pas l'influence, l'autorité, l'espèce de dictature qu'il exerça pendant un demi-siècle dans l'église d'Occident; il ne s'éleva si haut qu'à la faveur d'autres circonstances, et par l'énergie de son caractère. Nous le trouvons d'abord simple religieux dans l'abbaye de Saint-Denys, que gouvernait alors l'abbé Hilduin, et, en l'année 830, accompagnant au fond de la Saxe cet abbé disgracié par l'empereur. Deux ans après Hilduin reparaissait à la cour. Le jeune Hincmar avait si bien plaidé sa cause, que l'empereur lui avait pardonné. Après la mort de Louis le Débonnaire, Hincmar devint un des plus fidèles serviteurs de Charles le Chauve. Ayant apprécié la sagesse de ses conseils et la fermeté de son esprit, Charles le tira de l'abbaye de Saint-Denys, où il remplissait les fonctions de trésorier, et le fit venir à sa cour. Dans le même temps, suivant Flodoard, il lui donna les monastères de Saint-Germain de Compiègne et de Saint-Germer de Flaix. Les abbés de la condition d'Hincmar pouvaient alors posséder à la fois plusieurs monastères et ne résider dans aucun. Il est certain qu'Hincmar n'abandonna pas la cour, où il devenait chaque jour un personnage plus considérable (1). Vers ce temps, en 844, eut lieu le

(1) Ce qui est moins certain, malgré le témoignage de Flodoard, c'est qu'il ait été dès ce temps abbé de Saint-Germain et de Saint-Germer. En effet, dans la relation qu'il a faite lui-même de son élection par le concile de

concile de Verneuil, où l'on parla beaucoup de l'église de Reims, qui depuis dix ans, c'est-à-dire depuis la déposition et l'emprisonnement d'Ebbon, attendait un nouveau pasteur. Hincmar était présent, et s'il ne s'employa pas dès lors à disposer les esprits en sa faveur, les évêques assemblés, portant d'eux-mêmes leurs regards vers un homme aussi puissant, estimèrent qu'ils ne pouvaient mieux servir les intérêts de la ville de Reims auprès de l'empereur, qu'en lui recommandant Hincmar comme successeur d'Ebbon. Élu archevêque de Reims au concile de Beauvais durant le mois d'avril 845, il fut consacré, au mois de mai suivant, par Rothad, évêque de Soissons, et au mois de juin il parut avec ce titre au concile de Meaux. On le voit ensuite, en 846, à l'assemblée d'Épernay, et en 847 au concile de Paris. Dans ce dernier concile l'affaire d'Ebbon fut de nouveau discutée. L'empereur Lothaire favorisait d'autant plus Ebbon qu'Hincmar était plus avant dans les grâces de son frère Charles. Il écrivit donc au pape Sergius, réclamant de toutes ses forces un nouvel examen des crimes imputés au prélat exilé. Sergius ne pouvait refuser et ne refusa pas ce qui lui était demandé ; cependant, le rendez-vous ayant été donné, des empêchements fortuits ou d'habiles intrigues firent que toutes les personnes convoquées ne purent se rencontrer, et Guntbold, archevêque de Rouen, chargé par le pape de revoir le procès, confirma simplement, en l'absence d'Ebbon, la sentence des premiers juges.

C'est en 848 que l'infortuné Gotschalck, condamné par le concile de Mayence, fut mis aux mains d'Hincmar, son métropolitain. Hincmar n'était pas un théologien exercé, et dans une question aussi difficile que l'exacte définition des droits de la grâce et de la liberté il y avait pour lui bien des causes d'embarras et d'erreur. Mais c'était un homme dur, véhément, qui n'admettait aucune contradiction, et qui tenait tout discours signalé comme un peu nouveau pour une proclamation de guerre, ou, du moins, pour une révolte contre l'autorité des évêques. Dès que le pauvre moine arriva sur ses terres, il le fit à son tour juger, condamner, et, en outre, battre de verges et emprisonner. Si ce fut son droit, il en usa certainement avec une sévérité cruelle. Mais où il manqua tout à fait de prudence, c'est quand il prétendit opposer à la confession de Gotschalck la confession des vrais orthodoxes. Aussitôt il se fit un grand tumulte dans toute l'Église des Gaules. Que Gotschalck eût été justement condamné, c'était, s'écria-t-on de toutes parts, une affaire douteuse. Mais au nom de quelle doctrine réprouvait-on quelques paroles peut-être téméraires, presque justifiées toute fois par les décisions assurément très-catholiques de saint Augustin? On leur opposait, hélas! la pure doctrine de Faustus et des semi-pélagiens. Vainement Hincmar éleva la voix pour se défendre, vainement il réclama, dans cette fâcheuse conjoncture, l'assistance des théologiens les plus considérés. Pardule de Laon et le diacre Amalaire, gens d'un renom médiocre, osèrent seuls s'engager pour lui, tandis qu'il eut pour adversaires plus ou moins vifs saint Prudence de Troyes, Loup de Ferrières, Ratramne de Corbie, Amolon, archevêque de Lyon, et la grande majorité des évêques, des abbés, réunis pour délibérer sur cette importante affaire à Valence en 855, et à Langres en 859. Il y a plus : le pape Nicolas I[er] évoqua le débat, et l'archevêque de Reims eut une si grande crainte de le voir se déclarer en faveur de Gotschalck, qu'il feignit de ne pas l'avoir entendu, et riva plus étroitement la chaîne du malheureux qu'on réclamait à Rome pour l'interroger de nouveau. Cette vieille querelle dure encore : les jansénistes sont avec Gotschalck; les molinistes tiennent pour Hincmar; et elle durera toujours, car il y a des questions qui, pour les théologiens, sont insolubles. Les théologiens sont toujours, en effet, dans l'absolu; c'est leur domaine, et ils n'en peuvent sortir. Or, pour qui raisonne au point de vue de l'absolu, toutes les actions humaines sont également prédestinées, comme le sont toutes les variations, toutes les vicissitudes des choses naturelles. Cependant les théologiens eux-mêmes ont une conscience; ils ne peuvent donc ne pas admettre que leur volonté jouit d'une liberté plus ou moins étendue : ce qui paraît contradictoire et l'est en effet, quels que soient les artifices de langage auxquels on ait recours pour mettre d'accord ces deux propositions. Il n'y a que les philosophes pour douter de la raison pure et censurer ses jugements trop absolus : il n'y a qu'eux pour admettre et proclamer sincèrement que la créature n'est pas tenue de comprendre l'économie de la création, et les éternels desseins du Créateur. Mais Hincmar était bien loin de soupçonner cette critique de l'idéalisme transcendental, et, une fois engagé dans l'apologie de la liberté, il ne savait autrement satisfaire sa logique qu'en sacrifiant toute ou presque toute la nécessité de la grâce. De là les clameurs de l'école augustinienne; et il faut reconnaître qu'en théologie ce sont les augustiniens qui argumentent le mieux.

Ce fut une affaire qui causa bien des soucis à Hincmar. Dans le même temps, il s'en attira d'autres par l'intolérante âpreté de son humeur. Une assemblée d'évêques devait se tenir, en 853, dans le monastère de Saint-Médard, à Soissons. Hincmar ne manque pas de s'y rendre, et, toujours impitoyable dans ses vengeances, il réclame la déposition de tous les clercs ordonnés par Ebbon depuis sa condamnation. Il était

Beauvais, Hincmar s'exprime en ces termes : « Ab episcopis ejusdem provinciæ petitus, et ab archiepiscopo tunc meo, et proprio episcopo..., *cum consensu abbatis mei et fratrum monasterii in quo degebam*, episcopis Remensis provinciæ traditus. » Ce qui semble établir formellement qu'il était simple moine lorsqu'il fut appelé sur le siége archiépiscopal de Reims.

d'ailleurs jaloux de se concilier une nombreuse clientèle, et, après avoir rempli lui-même tant de charges rendues vacantes par un simple décret, il pouvait en effet se promettre de gouverner le diocèse de Reims en maître absolu. Trop docile à ses vœux, le concile de Soissons promulgue le décret; les clercs admis par Ebbon aux ordres sacrés sont à jamais, *perpetuo*, exclus de toutes les dignités ecclésiastiques. Mais une décision aussi brutale déplut au saint-siége : Léon IV la désapprouva publiquement, et quelque temps après, en 866, Nicolas Ier la révoqua. Un de ces proscrits, Vulfade, fut même en cette année, au grand déplaisir d'Hincmar, élu archevêque de Bourges.

En 855 Hincmar assiste au concile de Bonneuil. En 856 il pose la couronne royale sur la tête de Judith, fille de Charles le Chauve, fiancée à Édilulfe, roi des Saxons. En 859 il est au concile de Savonnières; en 860 à celui de Tousi; en 862 à celui de Pistes. En cette même année il poursuit Rothad, évêque de Soissons. Rothad l'avait ordonné : il lui devait donc de la reconnaissance. Mais Rothad n'ayant pas voulu s'associer à toutes ses violences contre les clercs ordonnés par Ebbon, Hincmar lui avait conservé rancune de cette réserve. Sur ces entrefaites, l'évêque de Soissons, suffragant de l'archevêque de Reims, dépose un prêtre, accusé, convaincu, dit-on, d'un crime capital. A tort ou à raison, le métropolitain estime que ce prêtre a été mal jugé; il l'accueille, le défend, ordonne à Rothad de le rétablir. Celui-ci refuse. Refuser quand Hincmar commande, c'est avoir bien de l'audace. Un concile, rassemblé dans la ville même de Soissons, prononce, à la requête d'Hincmar, la déposition de Rothad, qui descend de son siége pour être jeté dans une prison. Cependant de tels procédés révoltent encore une fois la cour de Rome. Hincmar, mandé au delà des monts, s'abstient de comparaître. Il n'était pas homme à faire un si long voyage par déférence pour la volonté d'un pontife romain. Nicolas Ier blâme alors le métropolitain, et rétablit le suffragant dans sa dignité.

Très-puissant à la cour de Charles le Chauve, Hincmar se considérait lui-même comme l'administrateur général de toutes les affaires ecclésiastiques du royaume, comme le pape des Gaules. C'est ce qu'on vit bien dans l'affaire d'Hilduin, élu en 864, évêque de Cambrai. Chargé de l'ordonner, non-seulement Hincmar refusa de le faire, mais il expliqua son refus dans une lettre au roi Lothaire, où il dénonça l'élu de Cambrai comme indigne, suivant les canons, d'occuper la haute charge à laquelle les suffrages du peuple et des clercs l'avaient appelé. Ce fut l'occasion d'un grand débat, car Thetgaud, archevêque de Trèves, s'intitulant primat de la Gaule Belgique, Gunthier, archevêque de Cologne, et Arduic, archevêque de Besançon, prirent avec la même ardeur la défense d'Hilduin, et assaillirent Hincmar de traits cruels. Mais, loin de céder, il brava cet orage, répondit fièrement à tant d'accusateurs, et provoqua lui-même une résolution du saint-siége. Cette fois, contre la coutume, le saint-siége se déclara pour lui.

Nous trouvons Hincmar en 866 à Saint-Médard de Soissons, couronnant la reine Hirmintrude, et consacrant Jean, évêque de Cambrai. En 869, à Metz, il pose sur la tête du roi Charles la couronne de Lorraine. Il n'y avait pas, dans tout le royaume, une grande question qui ne lui fût soumise, pas une solennité où il fût obligé de réclamer la place d'honneur : les têtes les plus superbes s'inclinaient toutes en sa présence. Mais si l'on était publiquement soumis à sa puissance, on murmurait à voix basse contre sa tyrannie, et quelquefois ces murmures devenaient des plaintes, des appels à la cour de Rome, des révoltes même et des conjurations. La plus grave et la plus triste des affaires où il intervint avec sa violence habituelle, est celle de l'évêque de Laon. L'évêque de Laon, fils de sa sœur, portait le même nom que lui. Il l'avait longtemps favorisé, et l'avait fait charger par le roi de missions importantes. Celui-ci, se sentant si bien protégé, s'était bientôt cru quelque chose par lui-même, et, à l'exemple de son oncle, il avait pris dans son diocèse les grands airs d'un satrape oriental, ne supportant ni l'examen de ses ordres, ni la discussion de ses actes. Le clergé de Laon s'en plaignit au roi, et le roi réprima les excès de l'évêque. Hincmar de Laon commit alors une grande maladresse : il invoqua l'autorité du pape contre l'autorité du roi, et excommunia tout le clergé de son diocèse. Quelque temps après, il osa plus encore : sommé de souscrire à la sentence prononcée contre les complices du rebelle Carloman, il refusa ce gage de soumission. Son oncle ne l'avait pas, il est vrai, encouragé dans cette conduite : il avait donc le droit de le blâmer; mais il fit plus, il se présenta lui-même comme accusateur officiel de son neveu devant le concile de Douzi, au mois d'août 871, et le poursuivit avec tant de violence, que celui-ci, dont la cause était très-mauvaise, parut se concilier quelques membres du concile en récusant un juge aussi passionné. Hincmar de Laon fut condamné; mais on vit trop clairement que ses excès de pouvoir et son insubordination habituelle, délits si communs au neuvième siècle, lui avaient fait un moindre tort, dans l'esprit du roi et des courtisans, que son appel au pape et ses protestations indignées contre le libelle dénonciateur de l'archevêque de Reims. Il fut non-seulement chassé de son évêché, mais emprisonné, et deux ans après, sans jugement nouveau, privé de la vue par un fer brûlant. Cet atroce supplice lui fut-il infligé par son oncle lui-même? On l'a dit, mais on ne l'a pas prouvé. Cependant, comme l'ont justement remarqué les auteurs de l'*Histoire litté-*

raire, si l'archevêque de Reims eût alors intercédé pour le fils de sa sœur, le malheureux n'aurait certes pas subi ce barbare châtiment. Cette dureté de cœur a soulevé contre Hincmar tous les historiens modernes. On ne prononce plus son nom que pour le charger de tous les crimes. Assurément nous ne plaiderons pas sa cause. Cependant, il ne faudrait pas voir dans tous les prélats dont il s'est déclaré l'adversaire, des hommes de bien persécutés par un affreux tyran, chargés par lui de crimes imaginaires, et condamnés, malgré l'éclat de leur innocence, par des assemblées serviles. Comme tous les hommes hautains et trop prompts à s'emporter, Hincmar a quelquefois traîné devant la justice des gens dont il aurait dû respecter le repos; mais le plus souvent il a dénoncé de vrais coupables, il a poursuivi le châtiment de véritables crimes. C'était, d'ailleurs, un homme assez éclairé pour son temps, qui joignait à une rare intelligence dans la pratique des affaires, à une imperturbable constance dans les résolutions qu'il avait une fois adoptées, cette conception systématique des choses que nous appelons aujourd'hui une doctrine politique. Il faut voir dans Hincmar le premier ministre de Charles le Chauve, employant toute l'activité, toute la vigueur de son esprit, à organiser un gouvernement au sein de l'anarchie, à subordonner tous les pouvoirs, on peut dire toutes les tyrannies, à l'autorité d'un seul chef, et travaillant à rendre ce chef lui-même, le roi des Francs, libre dans son royaume, affranchi du contrôle des papes. C'était là le système d'Hincmar. Y a-t-il là de quoi le condamner? — Mais ce qu'on ne peut absoudre, c'est l'intraitable âpreté de son caractère, c'est la cruauté de ses procédés, c'est cette impatience de toute contradiction, qui le met, à quelque propos que ce soit, dans cet état violent où la colère, atteignant ses propres limites, s'appelle de la déraison. A cet égard les mœurs de son temps peuvent atténuer ses torts, mais non les justifier.

Dans les dernières années de sa vie, Hincmar voulut disputer à l'archevêque de Sens la prépondérance officielle parmi les prélats des Gaules et de la Germanie; mais il ne réussit pas dans son entreprise. En 877 il couronna Louis le Bègue, roi de France, dans la ville de Compiègne. Enfin, en 882, fuyant les Normands qui menaçaient les murs de Reims, il se retira dans la ville d'Épernay, et y mourut. Les annalistes de l'église de Reims lui ont été reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour cette église. Il est remarquable, en effet, que durant une vie si agitée, tandis que les plus grandes affaires de l'État, qui étaient devenues les siennes, paraissaient l'occuper tout entier, il ne négligea pas néanmoins un seul instant les intérêts de son diocèse, ni ceux du monastère de Saint-Remi, dont en même temps il était abbé. Il faut surtout le féliciter d'avoir fait aux prêtres de son église un crime de leur ignorance traditionnelle, d'avoir institué pour les chanoines de la cathédrale de Reims, et pour les autres clercs du diocèse, deux écoles pourvues de doctes régents, enfin d'avoir recueilli pour les bibliothèques de la cathédrale et de Saint-Remi un assez grand nombre de volumes précieux. Les écrits qu'il a laissés sont nombreux. Le P. Sirmond en a fait un recueil, qu'il a publié en 1645, en 2 vol., in-fol. Ils ont été scrupuleusement analysés par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Les mêmes critiques ont signalé d'autres opuscules d'Hincmar, qui manquent à l'édition de Sirmond, mais que l'on rencontre, pour la plupart, dans les grandes éditions des Conciles et dans les mélanges de Baluze, de d'Achery, de Mabillon. Beaucoup d'autres enfin sont perdus, ou, pour mieux dire, n'ont pas encore été retrouvés. Le style d'Hincmar nous représente bien l'homme même sous ses bons et sous ses mauvais côtés : il est presque toujours élevé, sonore, arrivant facilement aux grands effets; mais il ne manque pas, d'autre part, d'images forcées, d'antithèses choquantes et d'apostrophes brutales. L'écrivain n'a pas connu la mesure qu'ignorait l'homme d'État.

B. HAURÉAU.

Flodoard, *Ecclesiæ Remensis Historia*. — *Annales Bertiniani*. — Sirmond, en tête des œuvres d'Hincmar. — *Gallia Christiana*, t. IX, col. 39. — *Hist. littér. de la France*, t. V, p. 544-594.

HINCMAR, évêque de Laon, mort vers l'année 880 (1). En 876 Jean VIII confirma la sentence qui l'avait dépossédé de son siége, et une élection nouvelle mit Hédénulfe au gouvernail de l'église de Laon. Cependant, deux années après, au concile de Troyes, le même pape le prit en pitié, lui permit de chanter la messe, et lui fit attribuer une partie des revenus de son ancienne église. Ce fut une sorte de réhabilitation. On ne sait pas exactement quand, comment et en quels lieux il mourut. On a de lui plusieurs lettres et plusieurs mémoires, dans lesquels il plaide sa cause devant toutes les juridictions. Ces pièces se trouvent, soit dans les Œuvres d'Hincmar, archevêque de Reims, soit dans les recueils de Conciles.

B. H.

Concilia, t. VIII. — *Vie d'Hincmar de Laon*, par le P. Cellot. — *Gallia Christ.*, t. IX, col. 514. — *Hist. littér. de la France*, t. V, p. 522.

* * **HIND** (*John-Russell*), astronome anglais, né le 12 mai 1823 à Nottingham. Son père, fabricant de dentelles, fut un des premiers à introduire dans son pays le métier à la Jacquart. Le jeune Hind reçut seulement l'éducation que l'on donne d'ordinaire aux fils de marchand; mais, plein de goût pour l'astronomie, il lisait dès l'âge de six ans les livres traitant de cette science qui pouvaient lui tomber sous la main. En 1840 il vint à Londres, et entra d'abord dans le bureau d'un ingénieur civil; mais comme cet emploi avait moins d'attraits pour lui que les

(1) *Voyez* pour plusieurs détails de sa vie l'article précédent.

études astronomiques, il obtint, par l'influence du professeur Wheatstone, une place à l'observatoire royal de Greenwich, où il resta de novembre 1840 à juin 1844, mettant largement à profit la riche bibliothèque de cet établissement pour accroître ses connaissances. Après avoir pris part aux travaux de la commission envoyée par le gouvernement à Kingstown, près de Dublin, pour mesurer la longitude de Valentia, il fut, sur la recommandation du professeur Airy, nommé à l'observatoire particulier de M. Bishop, dans Regent's Park, à Londres. Il y commença en 1845 une série d'observations qui ont été couronnées d'un succès extraordinaire, par la découverte de différents astres jusqu'alors inaperçus. Les planètes télescopiques découvertes par M. Hind sont déjà au nombre de onze, savoir : Iris, le 13 août 1847; Flore, le 18 octobre de la même année; Victoria, le 13 septembre 1850; Irène, le 19 mai 1851; Melpomène, le 24 juin 1852; Fortuna, le 22 août 1852; Calliope, le 16 novembre 1852; Thalie, le 15 décembre 1852; Euterpe, le 8 novembre 1853; Uranie, le 22 juillet 1854; Euphrosine, le 22 août 1854. Outre ces planètes, M. Hind découvrit, le 29 juillet 1846, une comète qui avait été observée deux heures auparavant à Rome par de Vico; le 18 octobre de la même année, une autre comète que l'état brumeux de l'atmosphère ne lui permit plus de revoir; et le 6 février 1847, une troisième comète qu'il observa jusqu'à son passage au périhélie le 24 mars suivant, jour où elle fut assez brillante pour être visible après le lever du Soleil. Enfin il découvrit de nouvelles étoiles fixes et trois nébuleuses non encore observées. De plus il a calculé les orbites d'un grand nombre de planètes et de comètes.

Au mois de décembre 1844 M. Hind fut élu membre de la Société royale Astronomique de Londres. En 1850 il obtint de l'Académie des Sciences de Paris la médaille de Lalande, et le 5 mai 1851 le même corps savant le choisit pour correspondant à la place de Schumacher. En 1852 le conseil de la Société Astronomique de Londres lui décerna une médaille d'or « pour ses découvertes astronomiques, et en particulier pour la découverte de huit petites planètes, » et le gouvernement britannique le gratifia d'une pension de 200 livres sterling par an « pour ses importantes découvertes astronomiques ». M. Hind est aussi le directeur du *Nautical Almanack*, publié par le gouvernement britannique. Les travaux scientifiques de M. Hind ont été publiés principalement dans les *Transactions* de la Société royale Astronomique de Londres, dans les *Astronomischen Nachrichten* d'Altona, et dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*. En 1845 il a donné dans l'*Athenæum* du 9 août : *Recent Comets and the elements of their orbits;* et en 1848 : *On the expected Return of the Great Comet of* 1264 *and* 1556. En 1852 il fit paraître : *An astronomical Vocabulary, being an explanation of all the terms in use among astronomers at the present day;* in-16; — *The Comets : a descriptive treatise on those bodies, with a condensed account of the numerous modern discoveries respecting them, and a table of all the calculated comets from the earliest ages to the present time;* in-12; — *The Solar System : a descriptive treatise upon the Sun, Moon, and planets, including an account of all the recent discoveries;* in-8°; dans la collection intitulée : *Readings in Popular Literature*. En 1853 M. Hind fit paraître : *Illustrated London Astronomy for the use of schools and students;* in-8°. Ces œuvres à bon marché et sans prétention contiennent une foule de notions utiles, et conviennent également aux savants de profession et aux lecteurs les moins familiarisés avec les principes de la science. L. Louvet.

English Cyclopædia (Biography). — Convers.-Lex. — Dictionnaire de la Conversation.

**HINRICHS (*Hermann-Frédéric-Guillaume*), littérateur allemand, né le 22 avril 1794, à Karlseck (grand-duché d'Oldembourg). Il étudia à Strasbourg et à Heidelberg, où il eut pour maîtres Schlosser, Creuzer et Hegel. Il est aujourd'hui professeur de philosophie à l'université de Halle. Ses principaux ouvrages sont : *Die Religion im innern Verhæltniss zur Wissenschaft* (La Religion considérée dans ses rapports intimes avec la science); Heidelberg, 1822; — *Vorlesungen ueber Gœthe's Faust* (Leçons sur le *Faust* de Gœthe); Halle, 1825; — *Grundlinien der Philosophie der Logik* (Éléments de la Philosophie de la Logique); ibid., 1826; — *Das Wesen der antiken Tragœdie* (L'antique Tragédie); ibid., 1827; — *Genesis des Wissens* (La Génération de la Connaissance); Heidelberg, 1835; — *Schillers Dichtungen nach ihrem historischen Zusammenhange* (Les Poésies de Schiller considérées dans leur enchaînement historique); Leipzig, 1837-1838, 2 vol.; — *Politische Vorlesungen* (Leçons de Politique); Halle, 1844, 2 vol.; — *Feriensehiften* (Écrits faits durant les vacances); Halle, 1844-1845; — *Geschichte der Rechts und Staats principien seit der Reformation bis auf die Gegenwart* (Histoire des principes de Droit et de Politique depuis la réformation jusqu'à nos jours); Leipzig, 1848-1852, 3 vol.; — *Die Kœnige. Entwickelungsgeschichte des Kœnigsthums von den æltesten Zeiten bis auf die Gegenwart* (Les Rois. Histoire du développement de la royauté depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours); — Leipzig, 1852; — *Das Leben in der Natur* (La Vie dans la nature); Halle, 1854.

V—u.

Conv.-Lex. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur des 19ten Jahrh.*, 2e édit.; Leipzig, 1855, 3e vol., p. 484.

*HIONG-POUNG-LAÏ, savant chinois, vivait

vers la fin du treizième siècle. Il était originaire de Yu-tchang (prov. du Kiang-si). Son titre honorifique était *yu-kho*. Peu de temps après avoir obtenu le grade de docteur, il fut appelé à la cour par l'empereur Chi-tsou (de la dynastie mongole). Il publia un abrégé du *Siao-hio* (La petite Étude de l'École de Confucius), qui obtint un grand succès; il fit paraître en outre *Ou-King-Chouĕ* (Explication des cinq vieux Livres canoniques de la Chine) en sept livres; — *Sĕ-pou* (Traité complet du Luth), ouvrage qui contribua également à répandre le nom de Hiong Poung-laï; ce savant fut même appelé à la cour de l'empereur. Hiong-Poung-laï appartenait à l'école dite *de la philosophie naturelle* du célèbre Tchou-hi. P. B.

Biographie générale de la Chine; gr. in-8°. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale de Khien-loung;* in-12. — Bazin, *Le Siècle des Youen;* Paris, 1850, in-8°.

HIORT. *Voy.* HJORT.

HIOUEN-THSANG ou **YOUEN-THSANG,** célèbre voyageur bouddhiste, né en l'an 603 de notre ère, mort en 664. Son nom séculier était *Tchin-chi*, c'est-à-dire « l'homme de la famille de *Tchin* ». Ses ancêtres étaient originaires de Ing-tchouen, dans le Ho-nan (1). Il n'avait que huit ans lorsqu'un jour son père lui donna lecture du Livre de la Piété filiale (*Hiao-King*) de Confucius; quand il en fut arrivé au passage où le disciple Tseng-tse quitte sa natte et se lève devant le grand philosophe son maître, le jeune Hiouen-thsang arrangea le devant de son vêtement et se leva également. Son père lui en ayant demandé la cause reçut pour réponse : « Quand Tseng-tse eut entendu les instructions du maître (de Confucius), il quitta la natte; aujourd'hui, que je reçois vos leçons bienveillantes, comment pourrais-je rester tranquillement assis. » Cette réponse ne manqua pas de charmer le père, qui entrevit dès lors l'avenir réservé à son fils. Aussi se hâta-t-il de dire à ses parents appelés à cet effet : « Il fera la gloire de votre maison. » Le jeune Hiouen-thsang persévéra dans l'étude des livres canoniques des anciens Chinois. Un de ses frères s'étant consacré à la doctrine bouddhique entra en religion et invita Hiouen-thsang à le visiter; puis comme il reconnut en lui un talent supérieur, il l'initia dans l'intelligence des livres sacrés. Sur ces entrefaites, un décret impérial fut rendu pour l'ordination, à Lo-yang, de vingt-sept religieux. Bien que le nombre des candidats fût de plusieurs centaines, Hiouen-thsang regrettait de ne pouvoir se mettre sur les rangs : il n'avait pas l'âge exigé par les règles. Cependant une inspiration le pousse à se diriger vers la salle des concours. Il y arrive; mais il craint d'avancer trop avant. Il a fait tout ce que sa timidité lui a inspiré, et maintenant encore il n'ose s'avouer à lui-même le but de sa démarche. Tandis qu'il se tient ainsi à l'écart, cherchant à se blottir en quelque coin, il est aperçu par un examinateur, qui s'approche de lui et, après s'être informé de son nom, l'interroge ainsi : « Désirez-vous être ordonné? » Le jeune Hiouen-thsang, encouragé par ces paroles bienveillantes, lui exposa qu'il le souhaitait ardemment, mais qu'il était encore trop peu instruit, et qu'enfin il n'avait pas atteint l'âge voulu pour cette ordination. « Mon seul désir, ajouta-t-il, est de répandre au loin la loi éclatante que nous a léguée le Bouddha. » Cette réponse fut accueillie avec joie, et il résulta pour Hiouen-thsang l'admission dans le couvent où était déjà son frère, et cela sans qu'il eût à subir aucun examen. A peine âgé de treize ans, il était déjà très-versé dans la doctrine du Bouddha. Il excellait dans l'explication du *nirvâna* (la fin suprême, suivant les bouddhistes) et exposait tous les dogmes de la religion à laquelle il s'était consacré. Sa réputation commença à se répandre au loin, et on lui donna le titre de maître de la loi. A la suite des désastres qui signalèrent la chute de la dynastie impériale des Souï, Hiouen-thsang et son frère se mirent en route, pour chercher un lieu où ils pourraient continuer leurs études et répandre les connaissances qu'ils avaient acquises dans la loi du Bouddha. Ils se fixèrent dans le couvent *Koung-hoeï-Sse* de la ville de Tching-tou. En 622 le maître de la loi, ayant atteint l'âge de vingt ans, reçut le complément des règles monastiques. Hiouen-thsang parcourut ensuite les pays où se trouvaient des couvents et des religieux versés dans l'intelligence des livres sacrés. Une grande dissidence lui parut régner entre les différentes écoles; et comme il ne voyait pas de moyen d'arriver à une solution satisfaisante pour en concorder les croyances, il résolut d'entreprendre un voyage dans les contrées de l'ouest, afin d'y interroger les sages, d'y recueillir les livres sacrés et de s'inspirer enfin sur la terre où le Bouddha était né et avait passé le cours de son existence. Tel est le début des voyages qui ont rendu célèbre le nom de Hiouen-thsang dans la plus grande partie de l'Asie, qui lui ont fait traverser les mers pour arriver jusqu'en occident, où un illustre interprète s'est chargé de nous le faire connaître par le récit de ses intéressantes pérégrinations.

Hiouen-thsang part de Liang-tcheou (extrémité nord-ouest de la Chine) dans le courant de l'année 628; il gagne tout d'abord le fameux empire des Ouïgours, à la capitale duquel il arrive après avoir souffert toutes les fatigues d'un voyage long et pénible au travers des déserts, des marais, des montagnes, des vallées, des forêts, et après avoir subi les désagréments du mirage, dont il fut très-souvent le jouet. De cette capitale, notre

(1) Un panégyriste nommé Tchang-choue, auquel on doit la préface qui accompagne la relation des voyages de Hiouen-thsang, fait remonter la famille de ce fameux pèlerin au règne de Hoang-ti (*voy.* ce nom), et le rattache successivement à celle de l'empereur Chun (2255 ans avant notre ère) et à une foule d'autres grands personnages de la dynastie des Tcheou et de celle des Han.

voyageur se dirige de nouveau vers l'ouest, et visite successivement les principales villes de la région accidentée qui répond à la Dzoungarie. De là il se rend au mont Ling-chan (nommé actuellement Mousour Dabaghan) dont il traverse les sentiers escarpés, au milieu d'une atmosphère tantôt glaciale et nébuleuse, tantôt obscurcie par des tourbillons de neige. Il parcourt ensuite la région du Jaxartes et de la Transoxane, où les Turcs étendaient alors leur puissante domination. Suivant le *Si-yu-ki*, les Turcs (en chinois *Toukioue*) pratiquaient alors le culte du feu. Hiouen-thsang pénètre successivement à Talas, à Samarkand, à Balkh, à Bamian, l'un des centres de la doctrine bouddhique, dans le Kaboul, à Peïchaver, à Attok. Il passe ensuite par le pays d'Oudyâna, célèbre par les plus anciennes légendes brahmaniques qui l'ont consacré, et par les nombreux monuments qu'y élevèrent les sectateurs de la doctrine du Bouddha. Après divers circuits successivement réitérés, le maître de la loi chemine au travers des contrées montagneuses situées au nord du Kachemire, et après avoir séjourné assez longtemps dans le Pendjâb, il parvient au royaume de Panoutcha (dont Pantch, la capitale, existe encore) et à celui de Râdjapoura (actuellement Radjavar). Les plaines baignées par les eaux du Gange offrent de nouvelles curiosités à notre voyageur, avide surtout de ce qui touche, de près ou de loin, à la foi religieuse à laquelle il s'est consacré. Parmi les États qui existaient dans ce bassin à l'époque du passage de notre voyageur se trouvait celui de Kapilavastou, où naquit Sakya-Mouni (*voy.* ce nom), l'apôtre et en quelque sorte le fondateur du bouddhisme, et celui de Kouçinagara, où ce grand instituteur termina son existence. Parti de Bénarès, Hiouen-thsang explore avec un soin des plus minutieux le vaste territoire de Magadha, puis, avec plus de rapidité, les royaumes situés au delà du Gange, dans la partie nord-est du Bengale. L'activité du maître de la loi ne s'arrête pas là; il se décide à visiter la partie sud de l'Hindoustan, et y poursuit ses laborieuses investigations. Il ne peut voir Ceylan de ses propres yeux; mais il recueille sur cette île tous les renseignements qu'il peut se procurer aux diverses stations de son long voyage. Il remonte ensuite vers le nord, au travers du Goudjarat, du Sindh, du Moultan, et atteint de nouveau le royaume de Magadha; de là il reprend enfin la route de sa patrie, visitant la plupart des pays qu'il avait déjà traversés à son arrivée dans l'Inde. Il longe le cours de l'Oxus, gravit de nouveau les montagnes du Tsoungling et pénètre sur le plateau de Tartarie, d'où il regagne le nord-ouest de la Chine par les royaumes de Kachghar, de Yarkand et de Khotan.

Le bruit de la prochaine arrivée de Hiouen-thsang se répandit rapidement et parvint jusqu'à la cour. Dans la première lune de l'année 645, au printemps, une députation fut envoyée à sa rencontre et des réjouissances furent préparées pour fêter son heureux retour. On déposa dans le monastère Hong-fo-Sse les objets ainsi que les livres rapportés par le maître de la loi. Cette précieuse collection, comprenant des reliques de la chair du Tathâgata, plusieurs statues du Bouddha en or, en argent et en bois de sandal et six cent cinquante-sept ouvrages, fut rapportée par vingt-deux chevaux. Après avoir questionné longuement Hiouen-thsang sur ce qu'il avait vu et appris de plus curieux, l'empereur, qui l'avait fait venir en sa présence, lui exprima sa satisfaction et voulut le nommer ministre. Le maître de la loi refusa cet honneur, disant qu'il ignorait la doctrine de Confucius, qui était alors la base de l'édifice social, et que, s'il abandonnait la doctrine du Bouddha, à laquelle il s'était consacré dès sa première jeunesse, il ressemblerait à un navire à voiles qui quitterait les eaux de la mer pour voguer sur la terre ferme. Il priait en même temps l'empereur de lui permettre de terminer ses jours dans un couvent où il pourrait traduire les nombreux ouvrages qu'il avait rapportés de l'Inde. Sa demande lui fut accordée, et on lui adjoignit certain nombre de personnes qui devaient l'aider dans la révision et la copie de ses traductions.

Nous ne citerons pas ici la liste des nombreuses versions chinoises d'ouvrages indiens que Hiouen-thsang rédigea dans le calme et l'austérité de la vie cloîtrée, afin de ne pas trop étendre le cadre de cette notice. La même raison nous force de taire les services éminents que le zélé pèlerin rendit à la doctrine du Bouddha, en obtenant pour elle la faveur impériale et de nombreuses ordinations de religieux et de missionnaires. Hiouen-thsang avait conservé des traces de toutes les fatigues endurées pendant le cours de ses longues pérégrinations, et il se ressentait souvent du froid glacial qu'il avait éprouvé en gravissant les montagnes de l'Asie centrale vers l'année 656. Une maladie vint l'assaillir et plonger dans une morne tristesse les innombrables personnes qu'il s'était attachées par ses vertus et son savoir. Plusieurs fois, grâce aux médecins que l'empereur envoyait constamment près de lui, Hiouen-thsang parvint à se rétablir; mais comme il ne cessait de se livrer au travail fatigant des traductions qu'il avait entreprises, il sentit ses forces s'épuiser et la mort approcher à grands pas. Dès lors il ne songea plus qu'à s'y préparer, et à donner ses dernières instructions à ses disciples. Un jour, l'un d'eux accourut annoncer au maître de la loi qu'il avait vu en songe un stoûpa d'une hauteur prodigieuse s'écrouler tout à coup. « Ceci ne vous concerne point, lui dit Hiouen-thsang avec calme; c'est le présage de ma fin prochaine. » Dans ses derniers moments, le maître de la loi ordonna à ses disciples de distribuer ses vêtements et ses richesses aux pauvres; il fit ensuite de nouvelles recommandations; puis, se reposant sur sa couche, il adressa une courte

prière à Maïtréya Tathâgata. Le cinquième jour de la deuxième lune il avait expiré. A la nouvelle de la mort d'Hiouen-thsang, l'empereur répandit des larmes abondantes et fit entendre des cris déchirants : il venait de perdre, disait-il lui-même, le trésor de l'empire. Durant plusieurs jours toute réception solennelle fut suspendue au palais. Un décret impérial ordonna, en outre, que les funérailles de Hiouen-thsang fussent faites aux frais de l'État, et qu'une tour fût élevée en l'honneur du défunt. Le jour de ses obsèques, une foule innombrable accompagna le corps jusqu'à sa dernière demeure : le morne silence des religieux n'était troublé que par les lamentations du peuple, qui ne pouvait retenir la douleur que lui causait la perte de ce grand pèlerin.

Les voyages dout nous avons ci-dessus énoncé rapidement les principales stations ont été consignés dans l'ouvrage chinois intitulé : *Ta-Thang Si-yu-ki chi-œull-kiouen*, c'est-à-dire « Histoire des contrées occidentales, publiée sous la grande dynastie des Thang, en douze livres »; in-8°. Cette précieuse collection de documents sur les cent trente-huit royaumes décrits par Hiouen-thsang, et qu'il avait, pour la plupart, visités en personne, a été traduite en français par notre savant sinologue, M. Stanislas Julien, sous le titre suivant : *Mémoire sur les Contrées occidentales, traduits du sanscrit en chinois, en l'an* 648, par Hiouen-thsang et du chinois en français par Stanislas Julien (Paris, Impr. impér., 1857); in-8°. Le récit des voyages du célèbre pèlerin bouddhiste a été rédigé avec des détails biographiques par Hœï-li et terminé par Yen-thsoung, contemporains de Hiouen-thsang, et publié en chinois sous le titre de *Ta-Thang tse 'en-sse san-thsang-fasse-tchouen; Hoeï-li-pen-chi-tsoung-tsien*, c'est-à-dire « Histoire du Maître de la Loi des Trois Recueils, du couvent de la Grande-Bienfaisance, publiée sous la dynastie des Thang » (édition impér. en 10 vol. gr. in-8°). M. Stanislas Julien a également traduit cet ouvrage, dont il intitula la version française : *Histoire de la vie de Hiouen-thsang et de ses voyages dans l'Inde*, depuis l'an 629 jusqu'en 645, par Hoeï-li et Yen-thsoung, suivi de documents et d'éclaircissements géographiques tirés de la relation originale de Hiouen-thsang (Paris, Impr. impér., 1853); in-8°. Je n'ajouterai point à ce qui précède une appréciation générale du caractère de Hiouen-thsang : les faits de cette histoire, dont on a lu l'exposé rapide, parlent suffisamment par eux-mêmes, et il n'est point permis à un écrivain européen surtout, dans l'état actuel de nos connaissances historiques, d'énoncer ses propres impressions sur un personnage qui a été une des plus grandes figures de son siècle et l'un des hommes les plus vénérés dont s'honore la Chine. Qu'il nous suffise de rappeler que l'histoire de la vie de Hiouen-thsang, dont nous a dotés un savant interprète français, nous le représente comme « un religieux aux mœurs pures et austères, à l'air grave et majestueux, dont la parole, successivement brillante et simple, éloquente et harmonieuse, entraînait la foule enthousiasmée dans les voies de la nouvelle doctrine du Boudha, doctrine qui eût été sans doute impuissante à renverser les croyances préexistantes et à réunir une foule aussi considérable d'adeptes, si pour destinée suprême, comme le veulent certains critiques, elle n'eût assuré à l'homme que la triste condition de l'anéantissement ». L. Léon de Rosny.

Sources originales : *Ta-thang-Si-yu-ki ;* 12 livres gr. in-8°. — *Ta-thang-tse 'en-sse san-thsang-fasse-tchouen;* 10 vol. gr. in-8°. — Sources européennes : Stanislas-Julien, *Voyages des Pèlerins bouddhistes ;* 2 vol. in-8°. — Abel Rémusat, *Foë-koue-ki, ou relation des royaumes bouddhiques;* in-4°. — *Journal Asiatique*, tome II, 1836, in-8°. — Barthélemy Saint-Hilaire, dans le *Journal des Savants*, 1855, 1856, 1857, in-4°.

* **HIPPAGORAS** (Ἱππαγόρας), historien grec, d'une époque incertaine. Athénée cite de lui un ouvrage intitulé : Περὶ τῆς Καρχηδονίων πολιτείας, dont il ne reste rien. Y.

Athénée, XIV, p. 630. — C. Müller, *Fragment. Hist. Græc.*, t. IV, p. 430.

HIPPARCHIA (Ἱππαρχία), femme philosophe grecque, née à Maronée, ville de Thrace, vivait vers 328 avant J.-C. Issue d'une famille riche et distinguée, elle s'éprit du philosophe cynique Cratès de Thèbes, pauvre et laid, et aux représentations de ses parents elle répondit qu'elle épouserait Cratès ou qu'elle se tuerait. En vain le philosophe lui montra sa bosse et sa besace, et l'engagea à réfléchir sur le parti qu'elle voulait prendre. Elle dit qu'elle y avait assez pensé, et qu'elle ne trouverait nulle part un mari plus riche et plus beau. Le mariage eut donc lieu, et avec des circonstances si extraordinaires qu'elles étonnèrent les cyniques les plus hardis (1). D'après Clément d'Alexandrie, une fête appelée *Cynogamies*, ou *Noces de Chiens*, consacra le souvenir de l'union de Cratès et d'Hipparchia. Suidas attribue à celle-ci divers traités, entre autres des *Questions à Théodore l'Athée;* il ne reste rien de ces écrits, et il est même douteux qu'ils aient jamais existé. Y.

Diogène Laerce, VI, 96. — Suidas, au mot Ἱππαρχία. — Apulée, *Florida*. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, l. IV. — Ménage, *Historia Mulierum philosophorum*, 63. — Brucker, *Hist. crit. Phil.*, II, 2, 8. — Bayle, *Dictionnaire hist. et critique*.

* **HIPPARINUS** (Ἱππαρῖνος), puissant citoyen de Syracuse, père de Dion, vivait en 400 avant J.-C. Après avoir dissipé une grande fortune, il

(1) Ce mariage, si célèbre dans l'antiquité, a inspiré à saint Augustin des réflexions fort étranges (*De Civitate Dei*, l. XIV, c. XX), que Bayle a commentées sans scrupule, et a fourni à Pierre Petit le sujet d'un poëme latin intitulé : *Cynogamia, sive De Cratelis et Hipparchiæ Amoribus ;* Paris, 1677, in-8°. Il existe sur le même sujet deux romans, l'un *Achirappih* (anagramme d'Hipparchia) histoire grecque, sans nom d'auteur; Paris, 1748, in-12; l'autre est de Wieland, et a été traduit en français par Vanderbourg : *Cratès et Hipparchie ;* Paris, 1818, 2 vol. in-18.

s'associa aux projets de Denys, et l'aida à s'emparer du pouvoir suprême. Ils partagèrent, en 405, le titre de général autocrate, puis Hipparinus céda la première place à Denys, qui épousa sa fille, Aristomaque. A partir de cette époque, Hipparinus ne paraît plus dans l'histoire, mais d'après la haute position de son fils Dion, il est probable qu'il jouit jusqu'à la fin de sa vie de la faveur du tyran. Y.

Aristote, *Politique*, V, 6. — Plutarque, *Dion*. — Mitford, *History of Greece*, c. XXIX, 5.

* **HIPPARINUS**, fils de Dion et petit-fils du précédent, mort en 355 avant J.-C. Lorsque Dion s'enfuit de Sicile, Hipparinus resta au pouvoir du jeune Denys, qui, en 356, essaya de se servir de lui pour entrer en négociation avec les insurgés qui l'assiégeaient dans la citadelle de Syracuse. Cette tentative échoua, et Dion ne tarda pas à s'emparer de toute la ville de Syracuse. Son fils lui fut alors rendu ; mais Denys avait pris plaisir à corrompre cet enfant. « Il l'avait fait élever, dit Cornelius Nepos, de manière à le jeter dans les plus honteuses passions, par l'indulgence calculée dont on usait envers lui. Il n'avait pas encore atteint l'âge de puberté qu'on lui amenait des courtisanes ; on le gorgeait de vin et d'aliments sans lui laisser un moment de relâche. Dion eut beau l'entourer de surveillance pour réformer ses habitudes, le jeune homme ne put supporter ce nouveau genre de vie. Il se précipita du toit du palais, et mourut de sa chute. » Y.

Plutarque, *Dion*. 55. — Cornelius Nepos, *Dion*, 4, 6. — Élien, *Var. Hist.*, III, 4.

* **HIPPARINUS**, fils de Denys l'ancien et d'Aristomaque, fille du premier Hipparinus. Il succéda à Callippe dans le gouvernement de Syracuse, en 352 avant J.-C. Suivant Diodore, il attaqua Syracuse avec une flotte et une armée, força Callippe à s'enfuir, et prit immédiatement possession de la ville. Polyen raconte différemment le même fait, et son récit est confirmé par Plutarque. Hipparinus se trouvait à Leontini, qui était alors le rendez-vous de tous les mécontents de Syracuse. Apprenant que Callippe venait de quitter cette ville pour faire une tentative contre Catane, il marcha aussitôt sur Syracuse, et s'en empara par surprise. Pendant son règne, qui ne dura que deux ans, il excita la haine et le mépris de ses sujets, et périt victime d'un assassinat. Y.

Diodore de Sicile, XVI, 36. — Polyen, V, 4. — Plutarque, *Dion*, 58. — Athénée, X, p. 436. — Élien, *Var. Hist.*, II, 41.

HIPPARQUE, créateur de l'astronomie mathématique, vivait entre l'année 160 et 125 avant J.-C., d'après les observations qui nous sont parvenues de lui, et qui vont de la 154e à la 163e olympiade. Il était de cinquante ans environ plus jeune qu'Ératosthène, et précéda Ptolémée de deux siècles et demi. Suidas (au mot Ἵππαρχος) (1) le surnomme *Nicéen*, tandis que Strabon l'appelle *Bithynéen* (1), nom que porte aussi le titre d'un commentaire de cet astronome sur les phénomènes d'Aratus : de là on a naturellement conclu qu'Hipparque était natif de Nicée en Bithynie. D'autres le disent originaire de l'île de Rhodes, s'appuyant sur l'autorité de Pline et de Ptolémée, qui dit seulement qu'Hipparque avait fait des observations à Rhodes (2). Quoi qu'il en soit, les meilleures de ses observations avaient été faites dans cette île, opulente héritière du commerce des Phéniciens. Elle est située à peu près sous le même méridien qu'Alexandrie, où Hipparque passe aussi pour avoir observé les astres.

Frappé des erreurs et de l'imperfection des méthodes de ses prédécesseurs, ce grand astronome s'était imposé une double tâche : il voulait d'abord soumettre la science à une révision complète, et l'asseoir ensuite sur des bases nouvelles, plus exactes. Malheureusement, il ne nous est parvenu qu'une très-faible et la moins importante partie de ses travaux : nous ne pouvons juger de leur ensemble que par l'enthousiasme et le respect avec lequel en parlent Pline et Ptolémée. Voici ce qui nous reste d'Hipparque : Τῶν Ἀράτου καὶ Εὐδόξου Φαινομένων ἐξηγήσεων βιβλία γ' (Trois livres de Commentaires sur les Phénomènes d'Aratus et d'Eudoxe), publiés par Pierre Victorius, à Florence, en 1567, in-fol., et par Petau, avec une traduction latine, dans son *Uranologium*, 1630, in-fol. ; — Ἀστερισμοὶ ou Εἰς ἀστερισμούς (Constellations ou sur les constellations) (3), réuni par P. Victorius à son édition de l'œuvre précédente. C'est un catalogue d'étoiles que Ptolémée a presque littéralement reproduit dans le 7e livre de sa Syntaxe mathématique, plus connue sous le nom d'*Almageste*. Les ouvrages suivants ne nous sont connus (sauf quelques extraits de Ptolémée) que par la citation de leurs titres : Περὶ τῶν ἀπλανῶν ἀναγραφαί (Sur les Constellations des fixes), traité que Ptolémée a en partie reproduit dans le livre VII de l'Almageste, et qui probablement est identique avec celui que Suidas cite sous le titre défiguré de Περὶ τῆς τῶν ἀπλανῶν συντάξεως καὶ τοῦ καταστηριγμοῦ (De la composition et de la constellation des fixes) (4) ; — Περὶ μαγαθῶν καὶ ἀποστημάτων, scil. ἡλίου καὶ σελήνης (Des Grandeurs et des distances du Soleil et de la Lune) ; — Περὶ τῆς κατὰ πλάτος μηνιαίας τῆς σελήνη, κινήσεως (Du Mouvement mensuel de la Lune en

(1) Bailly (*Histoire de l'Astronomie ancienne*) écrit inexactement *Hypparque*. Il est vrai que Ὕππαρχος se trouve aussi dans le commentaire de Théon sur Ptolémée, lib. I, cap. 9.

(1) *Geogr.*, lib. XII, c. 3.

(2) Pline, *Hist. Nat.*, lib. II, c. 16. Ptolémée, *Syntax. mathem.*, V, 5. C'est par erreur que Riccioli et Gassendi ont voulu faire d'Hipparque deux personnages distincts, l'un Rhodien et l'autre Bithynien.

(3) C'est probablement le même ouvrage que celui que Suidas cite sous le titre corrompu de Εἰς τοὺς ἀρίστους.

(4) Suidas citait probablement de mémoire la plupart des titres d'ouvrages qu'il nous a transmis ; ce qui expliquerait pourquoi ils sont souvent inexacts.

latitude); — Περὶ μηνιαίου χρόνου (De la Durée du Mois); — Περὶ ἐνιαυσίου μεγέθους (De la grandeur de l'année); — Περὶ τῆς μεταπτώσεως τῶν τροπικῶν καὶ ἰσημερινῶν σημείων (De la Révolution des Signes tropicaux et équinoxiaux); — Πρὸς τὸν Ἐρατοσθένη καὶ τὰ ἐν τῇ Γεωγραφίᾳ αὐτοῦ λεχθέντα (Contre Ératosthène et ce qu'il a dit dans sa Géographie); — Βιβλίον περὶ τῶν διὰ βάρους κάτω φερομένων (De la Chute des Graves). Plutarque (1) attribue à Hipparque un *Traité d'Arithmétique*, et Pappus un livre *De duodecim Signorum Ascensione*. Selon Achille Tatius, il aurait aussi écrit *Sur les Éclipses de Soleil d'après les sept climats* (Περὶ ἐκλείψεων ἡλίου κατὰ τὰ ἑπτὰ κλίματα). Enfin, Théon (2) le mentionne comme auteur d'un ouvrage *Sur les Cordes* (Περὶ τῶν ἐν κύκλῳ εὐθείων) (qui remplaçaient alors les sinus).

Établir les rapports des astres entre eux par la détermination de leurs distances, de leurs grandeurs, de leurs positions et de leurs mouvements, tel était le vaste problème qu'Hipparque, à en juger d'après ce qui nous reste de lui, s'était proposé de résoudre : il embrasse, comme on voit, toute l'astronomie mathématique. Essayons d'en donner, si c'est possible, une idée bien nette.

La lumière nous met en communication directe et permanente avec les astres, avec tout l'univers; elle donne le rapport physique qui lie entre elles les parties du grand Tout, toujours en mouvement : τὸ ἓν καὶ ἀεὶ κινούμενον. Qu'est-ce qui en donne la liaison mathématique? Les angles des rayons visuels. A défaut de documents historiques, essayons de procéder par l'observation et le raisonnement, comme devait le faire celui qui passe pour l'inventeur de l'astronomie mathématique. En regardant autour de nous, dans une plaine unie, nous nous croyons placés au centre d'une demi-sphère dont le ciel forme la voûte et la surface du sol la section d'un grand cercle. La circonférence de ce cercle qui sépare la demi-sphère supérieure, visible, de la demi-sphère inférieure, invisible, est la ligne qui limite notre vue et où le ciel et la terre semblent se confondre; c'est là ce qui s'appelle, d'un mot grec, l'*horizon* (ὁ κῦκλος ὁρίζων, le cercle limitant). Il fallait sans doute peu d'efforts pour comprendre dès l'origine que cette limite n'est qu'une illusion, que, comparée à la grandeur du ciel, la Terre n'est qu'un point, et le diamètre du cercle horizontal une tangente à ce point (3). Si, dans notre attitude d'observateur, nous nous tournons du côté où le Soleil atteint le sommet de la courbe qu'il décrit du lever au coucher, nous aurons en face le midi, derrière nous le nord; à gauche l'orient et à droite l'occident. Le plan qui, passant par toute la sphère céleste, partagerait le Soleil à midi, ainsi que tout le corps de l'observateur de la tête aux pieds, en deux parties égales et symétriques, s'appelle le *plan du méridien* (1). Le zénith et le nadir (deux mots arabes corrompus qui signifient *haut* et *bas*) sont les deux points opposés de la ligne qui fait de part et d'autre des angles égaux avec le plan horizontal, ou du diamètre du cercle vertical (méridien), qui passe par le sommet de la tête (*vertex*, d'où le nom de *verticale*) et les pieds de l'observateur. Cette ligne conserve le même rapport avec le plan de l'horizon, c'est-à-dire qu'elle y reste toujours perpendiculaire, quelle que soit la quantité dont l'observateur se déplace; il faut donc la rapporter à un autre plan, pris pour point de repère afin de se reconnaître dans cet immense Tout qui se meut perpétuellement. A cet effet, construisons, à l'image du ciel et de la Terre (2), une sphère en parchemin de 10 pieds de diamètre, assez grande pour contenir un homme; transportons-nous avec elle dans les régions où deux fois par an le Soleil passe au zénith, et faisons coïncider un de ses grands cercles (résultant de toute section qui passe par le centre) avec le plan (cercle) équatorial déterminé d'avance (3). Un observateur, placé dans l'intérieur de cette

(1) *De Stoicorum Repugnantiis.*

(2) *Comment. in Almagesti* I, 9.

(3) Ptolémée, qui copie souvent Hipparque, a consacré un chapitre entier à démontrer cette proposition Ὅτι σημείου λόγον ἔχει πρὸς τὰ οὐράνια ἡ γῆ (que la Terre n'est qu'un point par rapport aux espaces célestes). C'est l'en-tête du chapitre 5 du livre Ier de l'Almageste (Συντάξις μαθηματική).

(1) Le partage symétrique du ciel par le méridien et du corps humain par la ligne médiane, véritable suture marquée même sur les os du squelette, est un fait extrêmement remarquable, dont la philosophie n'a pas encore fait ressortir toutes les conséquences. Cette division dualistique s'appliquerait-elle aussi à l'intelligence? C'est sans doute dans ce rapprochement qu'il faut chercher les premiers germes du microcosme et du macrocosme, d'où sortit plus tard l'astrologie.

(2) La croyance que la Terre est une sphère remonte bien au delà du temps d'Hipparque.

(3) Voici comment les anciens (tous habitants de l'hémisphère boréal) étaient probablement parvenus à déterminer l'équateur : ils avaient remarqué, comme nous pouvons le faire, que si les fixes (ἀπλάνηται) avaient leurs points de lever et de coucher invariables pour l'observateur immobile à sa place, il n'en était pas de même du Soleil et des planètes. Ainsi, pour expliquer le changement des saisons, ils ne tardèrent pas à découvrir que, outre le mouvement général qui détermine le jour et la nuit, le Soleil se déplace, en sens inverse de ce mouvement, et que dans le courant d'une année, il paraît le plus rapproché de nous à l'époque des jours les plus longs (vers le 23 juin), et le plus éloigné à l'époque des jours les plus brefs (vers le 22 décembre), et que arrivé à ces limites extrêmes, il est d'abord quelque temps comme immobile, stationnaire, soit pour descendre ensuite du nord au midi ou pour monter du midi au nord. Ces limites de l'excursion annuelle du Soleil vers les pôles n'avaient point échappé aux observateurs les plus anciens. Les Romains, frappés plus particulièrement de l'immobilité de l'astre à ces limites, les appelaient *solstices* (de *sol* et *stare*); les Grecs, ce peuple si mobile lui-même, lui donnaient le nom de *tropes* (τροπαί), retours. C'est la ligne exactement intermédiaire entre le solstice d'été et le solstice d'hiver qui marque l'équateur : les Romains l'appelaient *équinoxiale*, et les Grecs *équidiurne*, pour traduire littéralement le mot de ἰσημερινός, parce que le jour est égal à la nuit lorsque le Soleil franchit cette ligne, deux fois par an, la première fois en montant du midi au nord (*équinoxe du printemps*), et la seconde fois en descendant du nord au midi (*équinoxe d'automne*).

sphère artificielle de façon que l'un de ses yeux en occupe exactement le centre, pourra facilement mesurer les angles que les rayons visuels forment à leur point de départ; il suffit pour cela de diviser le contour d'un grand cercle en 360 parties ou degrés (nombre rond des jours de l'année des anciens) : l'intervalle, ou l'arc compris entre deux rayons, donnera la valeur de l'angle en degrés et fractions de degré (chaque degré étant subdivisé en 60 minutes, et chaque minute en 60 secondes). L'angle mesuré par le quart du cercle, ou 90°, s'appelle angle droit; le demi-cercle contiendra donc deux angles droits ou 180°, et le cercle entier quatre angles droits ou 360°. Par un accord apparent de notre faculté visuelle avec l'univers, les rayons formant les deux côtés d'un angle peuvent, en conservant leur direction, être indéfiniment prolongés, sans que cet angle change de valeur, et, la circonférence étant proportionnelle au rayon, l'arc compris entre deux rayons doubles des premiers (s'ils sont, par exemple, de 10 pieds chacun, au lieu de 5 pieds) sera aussi double; il sera triple si les rayons sont triples, c'est-à-dire que sur le second arc, double du premier, le degré occupera deux fois plus d'espace que sur le premier; sur le troisième, trois fois plus d'espace, etc. On voit ainsi l'avantage qu'il y a dans l'emploi de grands cercles pour mesurer des fractions de degré, des minutes et des secondes. Tout cela étant bien établi, pratiquons, aux quatre points cardinaux de la petite sphère, de petites ouvertures circulaires, afin de donner, par ces espèces de *dioptres*, libre issue aux rayons visuels sur la grande sphère du monde. Le moment précis où le Soleil, à l'équinoxe de printemps, vient occuper le milieu de l'ouverture zénithale, sera le 0° d'*ascension droite* (ἀναφορὰ ὀρθή), l'une des deux coordonnées nécessaires à la détermination du point occupé par un astre. Un observateur externe, qui d'un seul regard embrasserait toute la sphère artificielle, verrait alors l'ouverture zénithale (le point du midi vrai) représenter exactement le centre de la surface de l'hémisphère éclairé, et la circonférence du cercle horizontal (passant par les points de lever et de coucher, ainsi que par les deux pôles) former la ligne de démarcation entre l'hémisphère supérieur éclairé et l'hémisphère inférieur ombré : c'est l'époque où sur toute la Terre le jour est égal à la nuit (ἰσημερία, ligne *équinoxiale*). Si à l'instant où le Soleil se montre au zénith, l'observateur interne perce le point diamétralement opposé (nadir), il se trouvera exactement placé entre midi et minuit, entre le passage du Soleil au méridien supérieur et celui d'une étoile au méridien inférieur (1). Cette ouverture, par laquelle le regard tombe au milieu de la voûte étoilée, marque le centre de l'hémisphère ombré. Mais laissons là le Soleil pour ne suivre d'abord que les étoiles, dont le mouvement paraît beaucoup plus simple. Si, au moment du passage inférieur d'une étoile, on ouvre le robinet d'un vase rempli d'eau (clepsydre), on pourra, par la quantité du liquide échappé ou par l'abaissement de son niveau, indiqué sur une échelle graduée, mesurer le temps qui s'écoule entre deux retours consécutifs de la même étoile au méridien. On a trouvé ainsi que la quantité d'eau écoulée dans des intervalles égaux est toujours la même, et que la rotation du ciel sur son axe (1) ou le mouvement diurne est régulier et uniforme. Le temps et le mouvement ne sont donc que deux expressions différentes d'une même quantité. Considérée comme temps (durée d'un *nyctémère*), cette quantité a été divisée en 24 parties appelées *heures* ὧραι (*sidérales*); considérée comme mouvement, elle l'a été en 360 parties, ou degrés. Le cercle équatorial, sur lequel ces divisions sont inscrites, est pour ainsi dire le cadran de l'horloge du monde; le 0°, à partir duquel se compte de l'occident à l'orient l'ascension droite, est le moment précis où le Soleil franchit la ligne équinoxiale en remontant du midi au nord (équinoxe du printemps). La section du grand cercle passant par le zénith et l'axe du monde s'appelle le *cercle horaire* : l'observateur placé à l'équateur entre le pôle nord et le pôle sud, points diamétralement opposés et immobiles à l'horizon, y verra, dans l'espace de 24 heures, défiler devant lui tous les astres décrivant autour de cet axe des arcs de cercle qui vont en diminuant de l'équateur aux pôles. Ceux qui passent dans les intervalles compris entre 0° et la 1re heure, entre la 1re et la 2e heure, entre la 2e et la 3e heure,... s'appelleront les astres de la 1re, 2e, 3e... heure, ou de 0° à 15°, de 15° à 30°, de 30° à 45° ascension droite. Si, au lieu de laisser le cadran équatorial (de la sphère artificielle) immobile, on le fait tourner avec toute la sphère sur son axe d'un mouvement égal à celui du ciel, et qu'à chaque heure on répète la même section (par le zénith et les pôles), on aura vingt-quatre cercles horaires divisant les 360 degrés en 24 parties, de 15 degrés chacune, subdivisibles en minutes et secondes; toute la sphère se trouvera ainsi également partagée en fuseaux (semblables à des quartiers d'o-

(1) N'oublions pas que la Terre, que nous supposons ici percée de part en part dans le sens de son diamètre équatorial, n'est qu'un grain de poussière comparativement à la sphère céleste, et que si nous représentons celle-ci par une sphère en carton ou en peau de 10 pieds de diamètre, il faudrait représenter le globe terrestre par une fraction infinitésimale d'une monade, invisible au microscope le plus puissant, et encore cette grandeur serait-elle trop exagérée.

(1) Voyant le ciel tourner tout d'une pièce, les anciens avaient imaginé une sphère d'airain (j'explique dans mon *Histoire de la Chimie*, t. I, p. 64, pourquoi elle était supposée d'*airain*) se mouvant autour d'un axe solide, muni de pivots qui tournaient dans des crapaudines fixes. Cette opinion, quelque puérile qu'elle nous paraisse, était déjà un progrès, car elle renverse le système primitif, d'après lequel la Terre reposait sur des fondements solides, étendus à l'infini, et les astres devaient tous les jours s'éteindre au couchant pour se rallumer à l'orient.

range) larges à l'équateur et amincis vers les pôles. Mais si les cercles horaires indiquent les astres qui, à un instant donné, passent au même méridien depuis l'équateur jusqu'aux pôles, ils ne suffisent pas pour déterminer exactement leur position; car il peut y avoir une infinité de points situés sur la même ligne : pour déterminer un de ces points, il faut que cette ligne en rencontre une autre (la seconde coordonnée nécessaire). Rappelons-nous que, sous la ligne équinoxiale, la verticale de l'observateur est située dans le plan même de l'équateur que nous désignons par 0°, et qu'elle est perpendiculaire à l'axe, dont les deux extrémités (pôle sud et pôle nord) affleurent l'horizon. A mesure que l'observateur s'avancera vers l'un des deux pôles, l'équateur s'éloignera de la verticale exactement de la même quantité dont le pôle (figuré par une étoile immobile) s'élèvera au-dessus de l'horizon; arrivé à 90°, il aura le pôle au zénith et l'équateur à l'horizon. La quantité dont la verticale s'écarte ainsi de l'équateur s'appelle la *déclinaison;* et comme elle est égale à la quantité dont le pôle s'élève, on peut considérer la déclinaison comme synonyme de *hauteur du pôle*. Comme la *latitude* terrestre, à laquelle on peut la comparer, la déclinaison est boréale ou australe, suivant que l'observateur s'avance vers le pôle nord ou vers le pôle sud. Si, au lieu de se déplacer, il reste immobile à l'équateur, et qu'avec chacun des rayons formant avec ce plan et l'axe tous les angles possibles depuis 0° jusqu'à 90°, il exécute un mouvement de rotation autour de cet axe, il obtiendra une série de cônes dont les bases sont parallèles à l'équateur : ce sont là les *cercles parallèles*, dont les rayons mesurent les angles complémentaires des déclinaisons pour former 90 degrés de l'équateur au pôle (boréal ou austral) : ils coupent rectangulairement les cercles horaires, et déterminent ainsi, aux points de rencontre, la position des astres.

Telles étaient sans doute les considérations qui, plus développées, ont fait regarder Hipparque à la fois comme le créateur de la trigonométrie et l'inventeur de l'armille équatoriale et de l'astrolabe. Malheureusement, pour juger de sa science, il ne nous reste de lui que son Commentaire sur les Phénomènes d'Aratus et d'Eudoxe (1); et encore n'est-ce là probablement qu'une œuvre de sa jeunesse. Il le dédia à Eschrion, astronome de ses amis. Après avoir rendu justice au talent du poëte qu'il se propose de commenter, il ajoute : « Il m'a paru opportun de relever ce qu'il y a d'erroné dans les assertions d'Aratus ainsi que d'autres qui ont écrit sur les phénomènes célestes. De cette critique, je ne recueillerai, je le sais, aucun avantage, et on ne me saura pas même gré de mes efforts. Aussi, n'est-ce que pour toi que j'écris, ainsi que pour ceux qui ne voudraient pas se tromper dans la contemplation du monde. » Il se propose ensuite d'écrire exactement le lever et le coucher des astres, et surtout de faire connaître les étoiles qui déterminent (ἀφορίζουσι) les vingt-quatre espaces horaires (τὰ εἴκοσι τέσσαρα ὡριαῖα διαστήματα). Puis il s'attache à montrer par de nombreuses citations qu'Aratus n'avait fait que copier Eudoxe, et il prouve que tous les deux s'étaient souvent trompés dans leurs déterminations. On y voit qu'Hipparque connaissait les déclinaisons (à un demi-degré près), ainsi que les ascensions droites, et qu'il savait calculer les triangles sphériques. Il nous est impossible de donner ici une analyse complète de ces critiques (1); il nous suffit de dire qu'Hipparque y laisse entrevoir qu'à l'époque de la composition de son Commentaire il n'avait pas encore découvert le mouvement de la précession des équinoxes; car il raisonne comme si les étoiles étaient, du temps d'Eudoxe, à la place où il les observait lui-même, environ cent ans après. C'est dans ce commentaire que les astronomes modernes ont trouvé, entre autres, la preuve la plus ancienne que les étoiles peuvent diminuer d'éclat. Ainsi, en critiquant Aratus, Hipparque dit : « L'étoile du pied du devant du Bélier est belle et remarquable (2). » De nos jours cette étoile est seulement de 4e grandeur. « Vainement, remarque ici Arago, voudrait-on, pour échapper à la conséquence que cette observation entraîne, changer la forme de l'animal, le pied s'étendrait même jusqu'au nœud des Poissons, qu'on n'aurait rien gagné, puisque la plus brillante de ce nœud n'est aussi que de 4e grandeur (3). »

L'apparition d'une nouvelle étoile fut pour Hipparque l'occasion d'un recensement général des étoiles du ciel (visibles à Alexandrie). C'est Pline qui le rapporte; et comme Ptolémée n'en parle pas, on a voulu révoquer ce fait en doute. Mais, à défaut de renseignements précis (4), on aurait dû se rappeler qu'environ dix-sept siècles plus tard, le catalogue de Tycho-Brahé eut une origine analogue; ce fut à la suite de l'apparition soudaine d'une étoile brillante dans Cassiopée (en novembre 1572) que le célèbre astronome danois entreprit sa révision du ciel. Quoi qu'il en soit, voici le passage de Pline : « Hipparque, qu'on ne saurait assez louer pour avoir montré l'affinité de l'homme pour les astres et que nos

(1) Ἱππάρχου Βιθύνου τῶν Ἀράτου καὶ Εὐδόξου Φαινομένων ἐξηγήσεων βιβλία τρία; dans Petau, *Uranologium*.

(1) *Voy.* cette analyse dans Delambre, *Hist. de l'Astronomie ancienne*, t. I, p. 106-183.

(2) Καλῶς δὲ ἔστιν ἐκφανὴς (*sc.* ἀστὴρ) καὶ ὁ ἐν τοῖς ἐμπροσθίοις αὐτοῦ ποσὶν κείμενος), p. 186, *Hipparch. ad Phænom. Arat.*, dans Petau, *Uranologium*, p. 186 (Paris, 1630, in-fol.).

(3) Arago, *Astronomie*, t. I, 377.

(4) Édouard Biot a trouvé dans des documents chinois (collection de *Ma-tuan-lin*) qu'en 134 avant J.-C. les Chinois observèrent une nouvelle étoile dans la constellation du Scorpion. Cette apparition a précédé de six ans l'époque que l'on assigne à la confection du catalogue d'Hipparque.

âmes font partie du ciel, Hipparque aperçut une nouvelle étoile, engendrée de son temps... C'est ce qui l'amena à se demander si un pareil phénomène ne pourrait se reproduire souvent, et si les étoiles, que nous croyons fixes, ne se meuvent pas en réalité. Il osa donc, entreprise audacieuse, même pour un Dieu, transmettre à la postérité le dénombrement des étoiles (*ausus, rem etiam Deo improbam, annumerare posteris stellas*), leur imposer des noms et inventer des instruments pour marquer la position et la grandeur de chacun de ces astres, afin qu'on pût s'assurer aisément s'il y en a qui naissent ou meurent, qui augmentent ou diminuent, enfin s'ils se détournent de leur cours ou s'ils sont doués d'un mouvement quelconque. C'est ainsi qu'il laissa le ciel (*cœlo in hæreditate cunctis relicto*) en héritage à quiconque voudrait l'explorer attentivement (1) ».

Ptolémée a donné, avec quelques modifications, une copie du Catalogue d'Hipparque, à la fin du 7e livre de l'Almageste. Les changements que Ptolémée introduisit étaient déterminés, comme il le dit lui-même (chap. V), par le besoin de donner une proportion plus exacte aux figures des constellations et de les mieux adapter aux positions réelles des étoiles. Ainsi, dans la constellation de la Vierge, dessinée par Hipparque, il plaça dans les côtes certaines étoiles qui correspondent aux épaules. Ce Catalogue (Κατατερισμός) paraît avoir été dressé en l'année 140 avant notre ère : il contient 1026 étoiles déterminées pour la première fois d'après leur ordre de grandeur ou d'éclat; c'est le cinquième environ des étoiles (de 1re à 6e grandeur) à l'œil nu sur le ciel entier. On ignore si ces grandeurs, depuis la 1re jusqu'à la 6e inclusivement, ont été déterminées par Hipparque lui-même, ou si elles ont été empruntées aux observations d'Aristille et de Timocharis faites à Rhodes et à Alexandrie. Quoi qu'il en soit, dans ce catalogue d'Hipparque Kepler distingua 58 étoiles de 2e, 218 de 3e et 499 de 4e grandeur. La Grande Ourse comprenait 35 étoiles, la Petite-Ourse 8, le Bélier 18, le Taureau 44, la Lyre 10, Hercule 29, la Couronne boréale 8, le Bouvier 23. Le catalogue d'Hipparque, tel que Ptolémée nous l'a donné, devint la base des travaux des astronomes arabes et du moyen âge; on peut y puiser tous les éléments nécessaires pour une représentation exacte du firmament correspondant à environ 130 ans avant l'ère chrétienne. Cette représentation, comparée au ciel actuel, démontre que les étoiles sont encore situées, les unes relativement aux autres, comme elles l'étaient il y a deux mille ans.

Mais si les rapports angulaires des étoiles n'ont pas changé, il en est tout autrement de la totalité de la sphère céleste comparée aux points équinoxiaux. Pour plus de clarté, nous allons reprendre notre petite sphère artificielle au moment précis où (sous l'équateur) le Soleil occupe le zénith et une étoile le nadir (minuit), et que la ligne de démarcation circulaire entre l'hémisphère éclairé et l'hémisphère ombré passe par les deux pôles, par le point de lever et le point de coucher. Si, toutes les vingt-quatre heures, le Soleil se retrouvait ainsi exactement en opposition avec la même étoile, voici ce qui arriverait : le jour serait constamment égal à la nuit sur toute la surface de la Terre; chaque nuit on ne verrait que les mêmes constellations briller au firmament; enfin, il n'y aurait jamais de changement de saisons sous aucune latitude. Or, les choses ne se passent pas ainsi. En effet, le Soleil et l'étoile ne se retrouvent pas toutes les vingt-quatre heures aux deux extrémités de la même verticale. Le Soleil arrive chaque jour un peu plus tard au méridien que l'étoile; le *jour solaire* est donc plus grand que le *jour sidéral*, et le Soleil a un mouvement (en ascension droite) propre et en sens contraire de celui de l'étoile; c'est-à-dire que pendant le mouvement diurne général, qui entraîne toutes les étoiles et le Soleil lui-même de l'orient à l'occident, l'astre du jour marche, pour son propre compte, de l'occident à l'orient, à peu près comme le ferait une mouche (la comparaison est d'un astronome célèbre) sur un globe tournant. Mais sa déclinaison change en même temps que son ascension droite; car, tout en s'avançant de l'occident à l'orient, il quitte la ligne équinoxiale pour se diriger vers l'un ou l'autre pôle, qu'il n'atteint cependant jamais : son empiétement sur l'hémisphère boréal après avoir franchi la ligne pour aller du midi au nord, ainsi que son empiétement sur l'hémisphère austral après avoir franchi de nouveau la ligne, en allant du nord au midi, s'arrête, de part et d'autre, à environ 23°; c'est exactement la quantité dont l'hémisphère éclairé déborde alternativement le pôle nord et le pôle sud; de là le changement régulier des saisons : le maximum de l'excursion du Soleil vers le nord (solstice d'été) correspondra au plus long jour de l'été de l'hémisphère boréal; c'est le moment où l'hémisphère éclairé déborde de 23° le pôle nord, quantité égale dont l'hémisphère ombré déborde le pôle sud, et qui y détermine alors le jour le plus court de l'hiver (solstice d'hiver de l'hémisphère austral). Les deux points opposés (à 180° l'un de l'autre) où le soleil franchit la ligne marqueront les équinoxes du printemps et de l'automne.

Le grand cercle que le Soleil décrit ainsi par son mouvement propre, les anciens l'appelaient le *cercle oblique* (ὁ κῦκλος λοξός), parce qu'il coupe l'équateur, appelé cercle droit (ὁ κῦκλος ὀρθός), sous un angle d'environ 23 degrés et demi (actuellement 23° 27′ 30″); les modernes le nomment *écliptique*, parce que c'est dans ce plan qu'ont lieu les éclipses, par suite des positions

(1) Pline, *Hist. Nat.*, lib. II, c. 26

relatives du Soleil, de la Terre et de la Lune. Les cercles parallèles à l'écliptique, et qui vont en diminuant jusqu'aux pôles de la *sphère oblique* (σφαῖρα ἐγκεκλιμμένη) (1), portent le nom de *latitudes* (αἱ κατὰ τὸ πλάτος μοῖραι), tandis qu'on donne celui de *longitudes* (αἱ κατὰ τὸ μῆκος μοῖραι) aux grands cercles qui coupent les premiers rectangulairement en passant tous par l'axe et les pôles de l'écliptique. Les points d'intersection de ces cercles déterminent les positions des astres relativement au plan suivant lequel s'opère le mouvement propre du Soleil. Les latitudes et les longitudes sont donc à l'écliptique ce que les déclinaisons et les ascensions droites sont à l'équateur du monde. L'astrolabe, instrument inventé par Hipparque, servait à mesurer directement les longitudes et les latitudes. Les modernes préfèrent déterminer d'abord les ascensions droites et les déclinaisons, et en déduire ensuite par le calcul les longitudes et les latitudes. Outre l'alternative des saisons, le mouvement propre du Soleil a pour effet de changer l'aspect de la voûte étoilée; la zone des constellations qu'il traverse (2), en les effaçant successivement par l'éclat de sa lumière, s'appelle le *zodiaque*, de ζῶον, être vivant, et ὁδος, chemin, parce que l'imagination des hommes avait de tous temps marqué les étapes du Soleil par douze figures qui, toutes, à l'exception d'une seule (la Balance), sont empruntées au règne animal.

Voici l'ordre suivant lequel le Soleil, à partir de l'équinoxe de printemps et de l'occident à l'orient (mouvement direct), parcourait, du *temps d'Hipparque*, les constellations du zodiaque : le Bélier (printemps), le Taureau, les Gémeaux; le Cancer (été), le Lion, la Vierge; la Balance (automne), le Scorpion, le Sagittaire; le Capricorne (hiver), le Verseau, les Poissons. Nous avons dit *du temps d'Hipparque :* c'est que le ciel a aussi ses annales : tout y change comme dans les fastes de l'humanité. Examinons de plus près la nature de ce grand changement, dont la découverte est due à Hipparque. Le temps que le Soleil met à revenir au même point équinoxial s'appelle l'année *tropique*, l'année à laquelle se rapporte la chronologie de l'histoire : elle est de 365 jours et environ un quart (plus exactement de 365 jours 5 heures, 48 minutes 46 secondes et une fraction). A mesure que le Soleil, pour accomplir son cycle annuel (ἐνιαυτοῦ κυλινδουμένου) s'avance à travers les constellations, celles-ci paraissent, dans le même sens, c'est-à-dire parallèlement au plan de l'écliptique, le devancer (*præcedere*) d'une quantité inappréciable par jour, mais qui, à la fin de l'année, s'élève à près d'une minute (50″ 3), et dans un siècle à plus d'un degré et demi; en sorte qu'au bout de 25 à 26,000 ans, toute la sphère oblique (sur laquelle se mesurent les mouvements propres du Soleil, de la Lune et des planètes) aura fait un tour entier (de 360°) sur son axe par un mouvement en longitude, qui change nécessairement les ascensions droites et les déclinaisons des astres de la sphère droite. Tel est le phénomène appelé la *précession des équinoxes :* Hipparque s'en aperçut le premier en comparant ses observations avec celles d'Aristille et de Timocharis; il parvint ainsi à reconnaître que les étoiles, tout en conservant leurs distances relatives, s'étaient avancées dans l'ordre des signes d'environ deux degrés depuis un siècle et demi. Il crut d'abord que ce déplacement des étoiles n'affectait que le zodiaque; mais il s'assura bientôt de la généralité de ce mouvement autour des pôles de l'écliptique. Cependant Hipparque n'osa pas encore se prononcer ouvertement, et laissa à ses successeurs son hypothèse à confirmer ou à rejeter (1). La quantité de mouvement (50″ 3) dont le Soleil, revenu au même équinoxe, est distancé par l'étoile avec laquelle nous l'avons supposé partir du même méridien, représente, évaluée en temps, environ 20 minutes (20^m 18^s 77) : c'est cette quantité qu'il faut ajouter à l'année tropique pour avoir *l'année sidérale;* celle-ci est donc plus longue que l'année tropique, contrairement à ce qui a lieu pour le jour sidéral et le jour solaire. Ce mouvement de la sphère oblique, qui n'altère pas les latitudes, puisqu'il a lieu parallèlement à son équateur (écliptique), a pour effet de faire rétrograder, de l'orient à l'occident, la position de l'équinoxe et de faire passer le Soleil lentement par les mêmes constellations, au rebours de l'ordre dans lequel il les traverse annuellement. Déjà le Bélier, que, du temps d'Hipparque, le Soleil occupait au printemps, n'a plus que la valeur d'un signe commémoratif : il fait aujourd'hui place à la constellation des Poissons. Ce n'est donc encore qu'environ un mois (de 2,000 ans), de la grande année (de 25,000 ans) qui s'est écoulé depuis cette époque, si chaque signe du zodiaque doit représenter 30° ou la valeur d'un mois. C'est surtout à l'astronomie que doit s'appliquer cet aphorisme du père de la médecine : *La vie est courte, et l'art est long.*

Parmi les autres travaux ou découvertes d'Hipparque, dont il ne nous reste que le souvenir, il faut signaler : *La détermination plus exacte de l'année.* Par l'examen comparatif des cycles de

(1) La *sphère oblique*, dont l'équateur se nomme l'écliptique ou *cercle oblique*, donnait la mesure des longitudes (*ascensions obliques*, ἀναφοραὶ λοξαί) et des latitudes; tandis que la *sphère droite* (σφαῖρα ὀρθή), dont l'équateur se nomme le *cercle équinoxial* (κῦκλος ἰσημερινός), portait les ascensions droites et les déclinaisons. Cette distinction des deux sphères est très-importante dans l'astronomie ancienne.

(2) Le Soleil efface par la vivacité de sa lumière toutes les étoiles de l'hémisphère supérieur; on pourrait, à la rigueur, réussir par des moyens artificiels à voir celles qui avoisinent l'horizon; mais il serait absolument impossible de distinguer les étoiles de la constellation où le Soleil se trouve.

(1) Ptolémée; *Syntax. math.*, VII, 2.

Méton et de Callippe, Hipparque s'aperçut le premier que l'année, jusqu'alors admise, de 365 jours et 6 heures, appelée aussi l'année égyptienne et plus tard julienne, était d'environ 5 minutes trop grande. Le cycle ou période de Méton se composait de 235 mois lunaires, qui forment 6940 jours. Mais cet intervalle est trop long de 6 heures pour s'accorder avec le mouvement du Soleil (19 rotations ou années solaires), et trop long de 7 ¼ h. pour s'accorder avec celui de la Lune. L'erreur de 7 ¼ h. devait, en se multipliant, être sensible dès la quatrième révolution du cycle. Il fallut donc alors retrancher un jour pour mettre les pleines Lunes à leurs véritables places. A cet effet, Callippe quadrupla la période de Méton, et en fit un nouveau cycle de 76 années solaires, au bout duquel on devait retrancher le jour excédant. Le cycle callippique se composait ainsi de quatre périodes métoniennes, dont une de 6939 jours et les trois autres de 6940 jours chacune. Par suite de cette correction, le mouvement de la Lune n'anticipait sur la nouvelle période que de 5 h. 52′, c'est-à-dire environ d'un jour seulement sur 304 ans; mais son écart du mouvement du Soleil était plus considérable : il était d'un jour et environ 6 heures au bout de 2 × 76 ou 152 ans (1). Ce défaut n'échappa point à la sagacité d'Hipparque. Ses observations lui avaient appris que l'année solaire et l'année lunaire ne sont pas tout à fait aussi longues que Callippe l'avait supposé; et, voyant que l'anticipation était d'un jour en quatre périodes (ce qui est vrai pour le Soleil et un peu moins pour la Lune), il quadrupla le cycle de Callippe, et en retrancha le jour excédant au bout de quatre révolutions. Par suite de cette nouvelle correction, l'anticipation d'un jour 6 h. de la Lune sur le Soleil ne portait que sur 2 × 152 ou 304 ans. Malgré sa plus grande perfection, la période d'Hipparque ne fut pas adoptée par la Grèce, qui continuait de se servir des cycles de Méton et de Callippe. — *Découverte des inégalités du mouvement du Soleil.* Hipparque créa en quelque sorte une méthode nouvelle en comparant ses observations avec celles de ses prédécesseurs. Il trouva ainsi que, non-seulement pour le même hémisphère (boréal ou austral), l'intervalle de temps compris entre l'équinoxe de printemps et le solstice d'été n'est pas égal à l'intervalle compris entre ce même solstice et l'équinoxe d'automne, mais que cette inégalité s'étend aussi aux équinoxes et aux solstices des deux hémisphères comparés entre eux : il avait, en effet, observé 94 ½ jours entre l'équinoxe de printemps et le solstice d'été, et 92 ½ jours seulement entre ce solstice et l'équinoxe d'automne; total : 187 jours qui revenaient à l'hémisphère boréal; il ne restait donc plus qu'environ 178 1/4 jours pour former l'année entière : ces derniers devaient appartenir à l'hémisphère austral. Rien de plus naturel que de conclure de là que le Soleil parcourait cette dernière moitié avec plus de vitesse que la première, et que sa moindre vitesse était comprise entre l'équinoxe de printemps et le solstice d'été. Or, les premiers philosophes et astronomes avaient enseigné que le mouvement du Soleil autour de la Terre était exactement circulaire et uniforme, parce que, disaient-ils, le cercle est de toutes les figures géométriques la plus parfaite, et la majesté du mouvement uniforme peut seule convenir à la marche des astres. Hipparque, comme plus tard Ptolémée, supposa donc que l'irrégularité du mouvement du Soleil n'est qu'une apparence, et que le mouvement circulaire et uniforme est la réalité, tant il est de la nature de l'esprit humain de ne croire d'abord que ce qu'il imagine! Pour concilier cette théorie avec l'observation, on faisait mouvoir le Soleil dans un cercle excentrique, c'est-à-dire dont le centre n'était pas exactement occupé par la Terre. La corde passant par le point occupé par la Terre divisait ainsi le cercle en deux parties inégales, en un petit et un grand arc, et la ligne qui, sur ces arcs, joint les deux points où le Soleil est le plus près et le plus loin de la Terre s'appelait la ligne des *apsides;* de là on expliquait pourquoi le Soleil devait paraître se mouvoir plus lentement à la partie la plus éloignée et plus vite à la partie la plus rapprochée, et avoir un mouvement uniforme moyen entre ces deux parties. Mais il s'agissait de déterminer cette excentricité et la ligne des apsides. En combinant les intervalles inégaux des équinoxes et des solstices, Hipparque évalua la première à un $\frac{1}{24}$ du rayon du cercle solaire (excentricité trop grande d'environ un sixième), et il plaça l'apogée (le maximum de la distance du Soleil) au 24ᵉ degré des Gémeaux (1). Ces données servirent depuis de base à toutes les tables du Soleil jusqu'à la réforme de l'astronomie par Kopernic. — Les premières *Tables du Soleil* ainsi que les premières *Tables de la Lune* furent l'œuvre d'Hipparque : elles prédisaient en vers, au rapport de Pline, et pour six cents ans, le cours du Soleil et de la Lune (*utriusque sideris cursum in sexcentos annos præcinuit*), si l'on doit prendre à la lettre les mots *præcinuit* et *sexcentos*, quoique *præcinere* n'implique pas nécessairement l'idée de poëme et que *sexcenti* soit souvent employé pour exprimer en général un *grand nombre.* « Dans ces tables, ajoute Pline, il embrasse, par le témoignage du temps (*ævo teste*), les mois, les jours, les heures des nations (*menses gentium diesque et horas*), les sites des lieux, et les divers aspects du ciel

(1) La période callippique, qu'avaient adoptée tous les astronomes grecs, et dont Ptolémée fait souvent mention, commençait à la 7ᵉ année de la 6ᵉ période métonienne, ou 331 ans avant notre ère.

(1) C'est pour expliquer les inégalités du mouvement du Soleil qu'on avait imaginé les *épicycles :* le Soleil était porté sur un petit cercle (épicycle enté sur le grand), se mouvant uniformément et parallèlement à lui-même sur l'orbite au centre duquel était placé la Terre. (*Voy.* PTOLÉMÉE.)

suivant la différence des régions, absolument comme si la nature l'eût admis dans ses conseils (*haud alio modo quam consiliorum naturæ particeps*) (1).

L'astronomie a des rapports si intimes avec la géographie mathématique qu'Hipparque passa aussi pour le fondateur de cette dernière science. Strabon (2), tout en lui préférant Ératosthène, ne peut s'empêcher de le louer pour avoir insisté sur l'emploi des longitudes et des latitudes pour la fixation rigoureuse des lieux terrestres. Suivant Ptolémée, Hipparque se servait des observations d'éclipses de Lune pour déterminer les longitudes de plusieurs villes. Au rapport de Strabon, il admettait, comme Ératosthène, la division du grand cercle de la Terre en 360 parties valant chacune 700 stades, ce qui en donnait 252,000 pour la circonférence du globe (3). Gosselin conjecture qu'Hipparque est aussi l'inventeur de la méthode des projections. « Nous ne trouvons, ajoute ce savant, aucune trace qui indique qu'elle ait été connue d'Ératosthène; et elle l'était du temps de Strabon, puisqu'il parle de cartes dont les méridiens et les parallèles étaient courbes. Hipparque, en rassemblant les observations qui pouvaient être appliquées aux longitudes, a dû nécessairement tenir compte de la diminution qu'éprouve l'étendue des parallèles à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur, ce qui l'aura conduit à rechercher quelle pouvait être la courbure que devaient prendre les cercles de la sphère lorsqu'il était question de les tracer sur une surface plane. Ce moyen, qui soumettait impérieusement la géographie aux observations astronomiques, était le plus grand pas que la science pût faire; et l'on doit à Hipparque le principe qui l'a insensiblement conduite à la perfection qu'elle a acquise depuis (4). »

Hipparque détermina aussi la durée de la révolution lunaire par une méthode analogue à celle qu'il avait employée pour le Soleil : il compara d'anciennes observations d'éclipses avec les siennes, et divisa l'intervalle écoulé par le nombre des révolutions synodiques. Il fixa le premier l'excentricité de la lune à 5°, et mesura plus exactement que ne l'avaient fait ses prédécesseurs le mouvement des apsides de la Lune (mouvement du périgée et de l'apogée, suivant l'ordre des signes du zodiaque), et le mouvement des nœuds (qui se fait en sens contraire). — *Distances et grandeurs du Soleil et de la Lune.* La méthode employée à leur détermination est connue sous le nom de *Diagramme d'Hipparque* : elle consiste à comparer entre eux les diamètres apparents, les parallaxes (1) horizontales du Soleil et de la Lune, leurs distances et leurs grandeurs respectives, et le diamètre de l'ombre terrestre dans l'endroit où la Lune la traverse dans ses éclipses. Il existe, en effet, entre ces phénomènes un rapport tel, que quelques-uns étant donnés tous les autres le sont également. Hipparque fixa, par cette méthode, la distance de la Terre au Soleil à 1,200 rayons terrestres (distance beaucoup trop petite), sa parallaxe horizontale à 3′ (en réalité beaucoup trop grande), et la distance moyenne de la Terre à la Lune à 59 rayons terrestres. Il concluait de là que le diamètre du Soleil était égal à cinq fois et demie celui de la Terre. Le Diagramme d'Hipparque, comme moyen de détermination des distances et grandeurs du Soleil et de la Lune, n'a plus qu'une valeur historique; mais on en a conservé le raisonnement comme un des principaux éléments du calcul des éclipses. Hipparque n'osa rien avancer relativement à la théorie des planètes « parce que, dit Ptolémée, les observations de ses prédécesseurs étaient trop défectueuses à cet égard. » — Dans tout ce que nous venons de dire, nous avons toujours essayé de nous placer au point de vue des anciens, en nous réservant la rectification de leurs théories aux articles KOPERNIC et KEPLER. F. H.

Ptolémée, *Syntaxis math.* — Pline, *Hist. Nat.*, II. — *Suidas.* — *Strabon*, lib. II. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. I, p. 257. — Bailly, *Hist. de l'Astron.*, t. I. — Delambre, *Hist. de l'Astronomie ancienne.* — Biot, *Traité d'Astronomie*, t. IV. — J.-B.-B. Marcoz, *Astronomie solaire d'Hipparque;* Paris, 1828, in-8° : l'auteur soutient la thèse, parfaitement réfutée par Letronne (*Journal des Savants*, 1828 et 1829), d'après laquelle Hipparque n'aurait été que le dépositaire de la clef des allégories anciennes, qui renferment presque toutes les connaissances astronomiques exactes des modernes.

* **HIPPARQUE** (Ἵππαρχος), poëte athénien de la comédie nouvelle, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Dans le court article que lui a consacré Suidas, on lit : « Hipparque, poëte comique *de l'ancienne comédie.* Ses pièces sont sur des mariages. » Ces derniers mots (δράματα αὐτοῦ περὶ γάμων) signifient sans doute que les comédies d'Hipparque, comme celles de Ménandre et des autres poëtes de la même époque, roulaient sur des intrigues amoureuses, et se terminaient par un mariage : c'est ce que font supposer en effet les titres de ses pièces. Suidas s'est donc évidemment trompé en le rangeant parmi les poëtes de l'ancienne comédie; il faut le restituer à la comédie nouvelle, et le placer au temps de Ménandre. Il nous reste les titres de quatre de ses pièces; ce sont : Ἀνασωζομένοι, Ζωγράφος, Θαΐς, Παννυχίς. Y.

Suidas, au mot Ἵππαρχος. — Meineke, *Fragm. Com. Græc.*, vol. I, p. 437. — Bothe, *Comic. Græc. Fragmenta*, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot.

* **HIPPARQUE**, philosophe pythagoricien, contemporain de Lysis et précepteur d'Épaminondas, vivait vers 380 avant J.-C. Lysis, dans une lettre conservée par Diogène Laerce, re-

(1) Strabon (lib. II) nous a conservé une partie de ces éphémérides; et celles que rapporte Pline (*Hist. Nat.*, lib. VI) appartiennent aussi probablement à Hipparque. (*Voy.* Gosselin, *Géographie des Grecs*, p. 51.)

(2) *Géographe*, lib. I.

(3) Le passage de Pline selon lequel on aurait ajouté à cette somme « un peu moins de 25,000 stades », est à peu près inintelligible. (Gosselin, *ouvr. cité*, p. 54.)

(4) Gosselin, *Géographie des Grecs*, p. 53-54.

(1) On appelle *parallaxe* l'angle que sous-tend le rayon terrestre vu du Soleil ou de la Lune.

proche à Hipparque d'enseigner publiquement, ce qui était contraire aux prescriptions de Pythagore. Clément d'Alexandrie dit que, pour le fait d'avoir enseigné en public Hipparque fut exclu de la société des Pythagoriciens, qui lui élevèrent un tombeau comme s'il eût été mort. On trouve dans les *Sermones* de Stobée un fragment du traité d'Hipparque Περὶ εὐθυμίας. Z.

Diogène Laerce, VIII, 42. — Jamblique, *Vita Pythag.*, 17. — Synesius, *Epist. ad Heracl.* — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, p. 574. — Stobée, *Serm.*, CVI. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. I, p. 847, 886.

* **HIPPARQUE** *de Stagire*, philosophe grec, parent et disciple d'Aristote, vivait vers 330 avant J.-C. Aristote le mentionna dans son testament, et Suidas cite de lui deux ouvrages intitulés : Τί ἄρρεν καὶ θῆλυ παρὰ τοῖς θεοῖς et Τίς ὁ γάμος. C'est probablement le même Hipparque dont il est question dans le testament de Théophraste. Y.

Diogène Laerce, V, 12, 51, 56, 57.

HIPPARQUE. *Voy.* HIPPIAS.

* **HIPPASIUS** (Ἱππάσιος), écrivain vétérinaire, vivait dans le quatrième ou le cinquième siècle après J.-C. Il écrivit plusieurs ouvrages, dont il reste des fragments qui ont été insérés dans la collection des écrivains vétérinaires publiée d'abord en latin par Jean Ruellius; Paris, 1530, in-fol., puis en grec par Simon Grynæus; Bâle, 1537, in-8°. Y.

Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography.*

* **HIPPASUS** (Ἵππασος), un des plus anciens pythagoriciens, né à Métaponte ou à Crotone, vivait vers 500 avant J.-C. Il fonda, dit-on, la secte pythagoricienne appelée les *acousmatiques* (ἀκουσματικοί), par opposition aux *mathématiciens*. Selon Aristote, il soutenait que le feu est la cause de toutes choses, et, d'après Sextus Empiricus, il se distinguait des autres pythagoriciens, en prétendant que le premier principe (ἀρχή) est matériel, tandis que ceux-ci croyaient que le premier principe est un nombre, c'est-à-dire une substance immatérielle. Il pensait aussi, si l'on en croit un passage fort obscur de Diogène Laerce, que le monde est toujours en mouvement, mais qu'il se meut suivant des lois fixes. On lui attribuait un ouvrage intitulé : Μυστικὸς λόγος, et dirigé contre Pythagore (1). Y.

Aristote, *Metaph.*, I, 3. — Jamblique, *Vita Pyth.*, c. 18. — Diogène Laerce, VIII, 7, 84. — Villoison, *Anecd. Græca*, II, p. 216. — Brandis, *Gesch. d. Griech. Röm. Philosoph.*, vol. I, p. 509.

* **HIPPEAU** (*Célestin*), littérateur français, est né à Niort (Deux-Sèvres), le 11 mai 1803. Il fit ses études dans cette ville, sous la direction de son père, ancien professeur des écoles centrales et principal du collége. Entré dans l'université à la fin de l'année 1820, il a été successivement professeur aux colléges de Niort, Rochefort, Châtellerault, Poitiers et Napoléon-Vendée. Il était en 1837 principal et professeur de philosophie au collége de cette dernière ville. Il vint fonder à Paris une institution privée, l'*École des Sciences appliquées*, qui eut un succès rapide, et qu'il céda, en 1843, pour rentrer dans l'instruction publique. Chargé en 1844 de la chaire de littérature française à la faculté de Strasbourg en qualité de suppléant de Génin, il a été nommé en 1847 professeur titulaire de la même chaire à la faculté des lettres de Caen, où ses leçons n'ont cessé d'attirer un nombreux et sympathique auditoire. Il a fondé à Châtellerault, en 1829, un journal littéraire, *Le Colporteur*, et à Poitiers, en 1830, un journal politique, *Le Patriote de la Vienne*, devenu, l'année suivante, *Le Patriote de l'ouest*. Il a publié en 1833 une *Histoire de la Philosophie ancienne et moderne*, qui a eu en 1838 une seconde édition; Paris, in-8°. Un *Cours d'Histoire* fait par lui en 1833 à Poitiers a été recueilli dans le journal hebdomadaire de cette ville. En 1840, il a rédigé à Paris, avec M. B. Jullien, *L'Enseignement, journal mensuel d'éducation*, publié sous les auspices de la Société des Méthodes d'Enseignement, et destiné à l'examen des questions et des ouvrages d'éducation; Paris, 1840. Il a publié depuis : *Blanche, ou une séparation;* Strasbourg, 1845, in-12; — *Le Bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie;* d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, précédé d'une introduction sur les bestiaires, lapidaires et volucraires du moyen âge, considérés dans leurs rapports avec la symbolique chrétienne; Caen, 1852, in-8°; — *Histoire de l'Abbaye de Saint-Étienne de Caen* (1066-1790), ouvrage couronné par la Société des Antiquaires de Normandie et par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Caen, 1855, in-4°; — *Les Écrivains normands au dix-septième siècle;* Caen, Bahour, 1857, in-12, consacré à du Perron, Malherbe, Boisrobert, Sarasin, Pierre Du Bosc et Saint-Évremond. M. Hippeau a publié en outre un grand nombre de rapports, de notices ou de mémoires, soit dans les journaux politiques et littéraires, soit dans les recueils publiés par les diverses sociétés savantes dont il fait partie, et principalement dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen* et les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*. Chargé, en 1855, d'une mission littéraire en Angleterre par M. Fortoul, il adressa à ce ministre sur les manuscrits du British Museum et d'Oxford, relatifs aux poëtes français du moyen âge, un rapport, imprimé dans le 4e volume des *Annales des Missions scientifiques;* Paris, 1856. Il a fondé à Caen, en 1856, la *Société des Beaux-Arts*, composée déjà de près de trois cents membres, et il rédige, en qualité de secrétaire, le bulletin de cette société.

Documents partic.

(1) Un autre *Hippasus*, né à Lacédémone, composa un ouvrage en cinq livres sur le gouvernement lacédémonien. — *Athénée*, I, p. 14. C. Müller, *Fragmenta Historic. Græcorum*, t. IV, p. 430.

HIPPEL (*Théodore-Gottlieb* DE), écrivain humoriste allemand, né le 31 janvier 1741, dans la Prusse orientale, mort le 23 avril 1796. Son père était maître d'école. Pendant que le jeune Hippel étudiait le droit et la théologie à Kœnigsberg, vers 1760, il fit la connaissance du lieutenant russe de Keyser, qui l'emmena à Saint-Pétersbourg et l'introduisit dans les cercles de la haute société. De retour à Kœnigsberg, comme précepteur, Hippel devint éperdument amoureux d'une jeune personne d'un rang bien au-dessus du sien. Il sentit que, pour arriver au comble de ses désirs, il fallait à toute force conquérir une position élevée. En vue de ce but, il quitte sa place, se jette dans l'étude du droit, et, avec une admirable persévérance, il réussit à se créer une position honorable. Il pouvait désormais aspirer à la main de celle qu'il aimait. Mais, soit que l'étude eût donné un autre cours à ses idées, soit qu'il dédaignât de cueillir un fruit qui avait si lentement mûri, du moment qu'il fut arrivé au terme tant désiré, on le vit renoncer à son amour; le bonheur domestique ne lui sourit plus comme dans les jours de sa première jeunesse : les fumées de l'ambition avaient remplacé les illusions de l'amour. D'année en année, Hippel étendit le cercle de son activité : en 1780 il parvint à la dignité de bourgmestre de Kœnigsberg; plus tard, il remplit la charge de directeur de la police. La vie de Hippel serait celle d'un ambitieux un peu vulgaire, si elle n'avait été vouée à de plus nobles travaux que ceux de l'administration ou de la police. Élève et ami de Kant, il s'efforça de répandre la doctrine et les idées de son maître par la voie de la littérature. Dans un ouvrage bizarre, intitulé Biographies en ligne ascendante (*Lebenslœufe in aufsteigender Linie*), les sévères préceptes de la philosophie kantienne se trouvent encadrés au milieu de métaphores hardies, dans un style pétillant d'esprit. Hippel, dans d'autres ouvrages, plaida la cause des femmes, devançant d'un demi-siècle la doctrine des saint-simoniens; il réclama pour elles l'admission aux emplois civils, aux travaux d'érudition, en un mot, à un partage plus juste de toutes les positions sociales. Hippel appartenait à la classe des écrivains appelés *humoristes* de l'autre côté du Rhin ou de la Manche; et pour ce genre de talent, le paradoxe est une arme favorite. Ses contemporains reconnaissent en lui, à la fois, une raison lucide, ferme, et un penchant à la superstition; une piété sincère qui toucha de bien près à une dévotion étroite, un zèle ardent pour la vertu et la moralité, joints à un tempérament passionné et sensuel. Dans ses relations, il était à la fois ami chaleureux et réservé; absolu dans ses opinions, et néanmoins affable, poli, homme du monde. Or ses écrits sont le miroir fidèle de ce caractère original. En vain vous y chercheriez une forme savante : le caprice règne là en souverain maître. L'imagination vagabonde de l'auteur prend ses ébats sur un fond d'idées sérieuses et sévères; son esprit y sème à profusion des aperçus d'une finesse et d'une profondeur remarquables; les portraits, calqués sur la vie réelle, dénotent une parfaite connaissance des hommes et des choses; plus d'un contemporain a dû se reconnaître dans ses esquisses malicieuses. Pour être un écrivain d'un éminent mérite, il n'a manqué à Hippel que la faculté de se contenir et le respect de la règle. Il s'appelait lui-même le frère littéraire de Jean-Paul : ses principaux ouvrages, qui tous ont paru anonymes, sont : *Ueber die Ehe* (Du Mariage); Berlin, 1774; 7e édit., 1841; — *Ueber die bürgerliche Verbesserung der Weiber* (Sur l'Amélioration civile des Femmes); Berlin, 1792; — *Ueber weibliche Bildung* (De l'Éducation des Femmes); Berlin, 1801; — *Lebenslœufe in aufsteigender Linie nebst Beilagen A. B. C.* (Biographies en ligne ascendante et suppléments A. B. C.); Berlin, 1778-1781, 3 vol.; — *Zimmermann der Erste und Friedrich der Zweite von Joh. Heinr. Friedrich Quittenbaum, Bildschnitzer in Hannover, London gedruckt in der Einsamkeit* (Zimmermann Ier et Frédéric II, par Jean-Henri-Fréd. Quittenbaum, ciseleur d'images à Hanovre; Londres, imprimé dans la solitude); Berlin, 1790; — *Kreuz und Querzüge des Ritters A bis Z* (Courses vagabondes du chevalier A-Z); Berlin, 1793-1794, 2 vol.; — *Handgeichnungen nach der Natur* (Dessins d'après nature); Berlin, 1790; — *Der Mann nach der Uhr* (L'Homme de la montre), comédie; Kœnigsberg, 1771, in-8°; — *Die ungewœhnlichen Nebenbuhler* (Les Rivaux extraordinaires), comédie; ibid., 1768; — *Freimauerreden* (Discours d'un Franc-Maçon); Kœnigsberg, 1768; — *Geistliche Lieder* (Cantiques); Berlin, 1772; — *Selbstleragraphie* (Autobiographie); Gotha, 1800, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Berlin, 1828-1831, 14 vol. [L. SPACH, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

R. L.

Schlichtegroll, *Nekrolog auf das Jahr 1796*, vol. II, p. 171-346. — L. E. Borowosky, *Ueber das schicksal des Verfassers des Buches ueber die Ehe*, etc.; Kœnigsberg, 1797. — Goldbeck, *Literarische Nachrichten von Preussen*. — Baur, *Interessante Lebensgemaelde der denkwürdigsten Personen des 18ten Jahrh.*, vol. IV, p. 147. — Wachler, *Handbuch der Geschichte der Literatur*. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, 4e édit., vol. 5, p. 174-182.

HIPPIAS (Ἱππίας) et **HIPPARQUE** (Ἵππαρχος), fils de Pisistrate, succédèrent à leur père en 527 avant J.-C. Il paraît qu'Hippias, l'aîné des trois fils de Pisistrate, fut le seul souverain en titre; mais il associa Hipparque à l'administration, et tous deux sont désignés sous le nom de *princes pisistratides* (Πεισιστρατίδαι τύραννοι). Hippias et Hipparque gouvernèrent d'après les mêmes principes que leur père. Thucydide parle avec admiration de la sagesse et de la modération qui signalèrent leur règne,

jusqu'à la mort d'Hipparque. L'auteur du dialogue d'*Hipparque* signale cette période comme un âge d'or. Ces brillantes peintures du règne des Pisistratides peuvent être exactes en général, bien qu'elles souffrent des exceptions de détail, telles que l'assassinat de Cimon, père de Miltiade. Les impôts ne s'élevaient qu'au vingtième du produit des terres. Avec ce revenu modeste, les Pisistratides achevèrent les bâtiments commencés par leur père, et en élevèrent de nouveaux, entretinrent un corps de troupes mercenaires, les *Lycopodes* (Λυκόποδες), et subvinrent aux frais des fêtes religieuses. Hipparque avait hérité des goûts littéraires de son père. Il fit élever sur les routes qui conduisaient aux différentes villes de l'Attique des bustes d'Hermès sur lesquels étaient inscrits d'un côté une sentence morale en vers, de l'autre la distance d'Athènes, distance mesurée à partir de l'autel des douze dieux placé dans l'agora. Les poëtes contemporains les plus illustres, Simonide de Céos, Anacréon de Téos, Lassus d'Hermione et Onomacrite, vivaient à la cour des Pisistratides, sous la protection d'Hipparque. Malheureusement, ce fils de Pisistrate joignait à des qualités brillantes des mœurs dissolues. Une jalousie d'amour, dont le sujet est diversement exposé par Thucydide et par Plutarque, excita contre lui la haine d'Harmodius et d'Aristogiton, qui, pour venger une injure personnelle, résolurent de tuer les deux frères. Ils communiquèrent leur projet à un petit nombre d'amis, et choisirent pour l'exécuter la fête des grandes Panathénées, et le jour où les citoyens armés se rendaient en procession du Céramique au temple d'Athéné Poliade. Au moment fixé, les deux chefs de la conjuration virent un de leurs complices s'approcher d'Hippias, sur le Céramique, et lui parler tout bas. Croyant qu'il lui révélait le complot, et ne voulant pas mourir sans avoir frappé au moins un des tyrans, ils coururent vers le Léocorium, où se trouvait Hipparque, et le tuèrent. Harmodius fut aussitôt massacré par les gardes. Aristogiton fut arrêté peu de temps après, et mis à la torture. Il désigna, dit-on, comme ses complices les principaux amis d'Hippias, et le crédule tyran les fit mettre à mort. A partir de l'assassinat de son frère, en 514, le caractère d'Hippias changea, et devint soupçonneux et cruel. Il accabla ses sujets d'impôts, et chercha à se ménager l'appui de Darius, en donnant la main de sa fille Archédice à Eantidès, fils d'Hippolicus, tyran de Lampsaque, qui était en faveur auprès du roi de Perse. Son despotisme excita une haine dont ses ennemis profitèrent pour le renverser. La grande famille des Alcméonides, qui avait fait une si vive opposition à Pisistrate, rompit ouvertement avec ses successeurs, se retira sur le Parnès, et s'y fortifia dans un lieu appelé Leipsydrion, où affluèrent les mécontents d'Athènes. Hippias chassa les Alcméonides de leur asile; mais ceux-ci s'adressèrent au conseil amphictyonique, qui, par la voix de l'oracle de Delphes, prononça la déchéance de la famille de Pisistrate, et ordonna aux Spartiates d'exécuter la sentence. Deux armées lacédémoniennes, commandées par Anchimolius et Cléomène, envahirent l'Attique. Hippias, renforcé par un corps de cavalerie thessalienne sous les ordres de Cinéas, vainquit Anchimolius, qui périt dans l'action; mais il fut vaincu à son tour, et forcé de s'enfermer dans l'Acropole. Ses enfants étant tombés entre les mains des assiégeants, il obtint qu'ils lui seraient rendus à la condition de quitter Athènes dans cinq jours, et se retira avec eux à Sigée, en 510. Lui et ses parents furent condamnés à un exil perpétuel, et dans la suite les descendants de cette famille furent exceptés de tous les décrets d'amnistie. Les Spartiates ne tardèrent pas à apprendre que le conseil amphictyonique et l'oracle de Delphes avaient été gagnés par les Alcméonides, et craignant qu'Athènes, rendue à la liberté, ne devînt trop puissante, ils songèrent à rétablir Hippias, et en firent la proposition dans l'assemblée de leurs alliés. L'opposition du député de Corinthe Sosiclès fit échouer ce projet, et Hippias, qui s'était rendu à Sparte, n'espérant plus rien des Grecs, alla en Perse implorer le secours de Darius. Il accompagna Datis et Artapherne dans leur expédition contre Athènes. A peine avait-il mis le pied sur le sol de l'Attique, à Marathon, qu'un funeste présage lui fit craindre de trouver la mort dans le pays où il venait chercher un trône. En effet, il périt, soit à la bataille de Marathon, soit quelques jours après à Lemnos. Il était alors avancé en âge. On voit plus tard sa famille établie à la cour de Perse et pressant Xerxès d'envahir la Grèce: c'est la dernière fois qu'elle est mentionnée dans l'histoire.

Y.

Hérodote, II, 7; V, 55, 56, 62-70; 90-94; VI, 39, 103-107; VII, 6. — Thucydide, VI, 54-60. — Scoliaste d'Aristophane, *in Vespas*, 502; *in Lysist.*, 664. — Pseudo-Plutarque, *Hipparchus*. — Suidas, aux mots Λυκοπόδες, ἐπὶ Λειψυδρίῳ μάχη, Ἱππίας. — Élien, *Var. Hist.*, VIII, 2. — Aristote, *Œconom.*, II, p. 1347, édit. de Bekker. — Isocrate, *De Big.*, 26. — Pausanias, III, 4. — Cicéron, *ad Attic.*, IX, 10. — Justin, II, 9. — Thirlwall, *History of Greece*.

***HIPPIAS**, sophiste grec, fils de Diopithe, né à Élis, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il était disciple d'Hégésidame et contemporain de Protagoras et de Socrate. Comme les autres sophistes de son temps, il voyagea dans les diverses contrées de la Grèce, et essaya de faire fortune en enseignant l'art oratoire. Dans deux dialogues, *Hippias major* et *Hippias minor*, dont le premier du moins est de Platon, on trouve une peinture fine et vive du caractère d'Hippias, de sa vanité et de ses hautes prétentions. Mais ce portrait est peut-être plus piquant que fidèle. Platon n'était pas impartial en jugeant les sophistes, dont l'enseignement faisait concurrence au sien, et il a traité avec un dédain sévère des rhéteurs qui s'occupaient moins de spéculations subtiles que de la vie pratique. Hip-

pias avait un savoir étendu. Outre la rhétorique, la philosophie et la politique, qui faisaient le fond de l'instruction de tout sophiste, il était versé dans la poésie, la musique, les mathématiques, la peinture et la sculpture; il s'entendait même aux travaux manuels, et se vantait d'avoir confectionné lui-même tout ce qu'il portait sur le corps, ses habits et jusqu'à ses souliers. Il excita surtout l'admiration par son talent d'improvisateur. Non moins fécond écrivain qu'habile orateur, il composa des poëmes épiques, des tragédies, des dithyrambes, des traités sur la grammaire, la musique, le rhythme, l'harmonie. Nous n'avons pas même les titres exacts de ces productions, dont rien n'est venu jusqu'à nous, excepté une épigramme recueillie par Brunck, dans ses *Analecta*, II, 57 (1). Y.

Platon, *Hippias major; Hippias minor.* — Philostrate, *Vitæ Sophistarum.* — Pausanias, V, 25. — Groen van Prinsterer, *Prosop. Platon.*, p. 91. — Geel, *Hist. crit. Sophist.*, p. 181. — Osann, *Der sophist. Hippias* dans le *Rhein. Mus.* pour 1843, p. 495.

***HIPPOBOTUS** (Ἱππόβοτος), historien et biographe grec, d'une époque incertaine. Il est souvent cité par Diogène Laerce. Il composa un ouvrage sur les différentes écoles philosophiques Περὶ αἱρέσεων (peut-être le même qui est mentionné par Diogène Laerce sous le titre de Φιλοσόφων ἀναγραφή); il donnait à la fois des notices biographiques des philosophes et une exposition de leurs systèmes. Y.

Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 455, édit. Westermann.

HIPPOCRATE, médecin grec, grand-père du célèbre Hippocrate, vivait vers 500 avant J.-C. Il appartenait à la famille des Asclépiades, et descendait, suivant la tradition, d'Esculape à la quinzième génération. Il était fils aîné de Gnosidicus, fils de Pédalire II et d'Ænerus, et père d'Héraclide. Quelques critiques lui attribuent les deux traités : *De Fracturis* et *De Articulis*, tandis que d'autres prétendent qu'il n'écrivit jamais. Z.

Suidas, au mot Ἱπποκράτης. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XII, p. 680. — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography.*

HIPPOCRATE, le plus grand médecin de l'antiquité, né à Cos, en 468 av. J.-C., mort très-âgé. — Hippocrate tient un des premiers rangs parmi les écrivains de l'antiquité; ses œuvres ont eu le rare privilége de fixer, pendant le cours des siècles, l'attention de tous les esprits cultivés, d'être, à toutes les époques, un objet d'admiration enthousiaste ou d'attaques passionnées, enfin de susciter d'âge en âge une foule d'éditeurs ou commentateurs, véritable cortége triomphal, qui chaque jour s'augmente et chaque jour laisse cependant encore un fait à remettre en lumière, un passage obscur à expliquer, ou quelque notion précieuse à recueillir et à développer. Le génie antique a réalisé autant qu'il était en lui l'union intime de la science pratique et de la philosophie spéculative; il ne sépare jamais l'étude de l'homme de celle de l'univers. Hippocrate reflète au plus haut degré ce double caractère : il est à la fois un grand philosophe et un habile médecin; la lumière jaillit de toutes parts de ses écrits, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'étendue de ses idées ou de l'exactitude de ses observations. Comme tous les grands écrivains de son époque, Hippocrate a merveilleusement compris la corrélation des sciences, et s'il n'a pas toujours bien saisi dans quel degré de dépendance ou de subordination elles sont les unes par rapport aux autres, il faut en accuser, non pas son génie, mais l'état même où se trouvaient les connaissances humaines. La conception de l'ensemble des choses, la véritable conception encyclopédique se retrouve presque dans chacun de ses ouvrages. Il considère la biologie sous tous les aspects alors accessibles; il semble même, par une sorte d'intuition, dépasser les limites restreintes tracées par des notions nécessairement fausses ou insuffisantes.

La réputation d'Hippocrate commence dès son vivant : le plus illustre de ses contemporains, Platon ou plutôt Socrate, invoque son autorité, désigne son école (1) à ceux qui veulent devenir véritablement médecins, et ne craint pas de le mettre en parallèle avec Polyclète et Phidias. Ctésias, historien et médecin, appartenant, comme Hippocrate, à la famille des Asclépiades et l'un des chefs de l'école rivale de Cnide, s'était occupé d'une de ses pratiques chirurgicales (2), pour la blâmer, il est vrai; mais le blâme, aussi bien que l'éloge, est une marque de l'importance d'un auteur, surtout quand cette critique part d'un homme aussi célèbre qu'était Ctésias. Un siècle à peine s'était écoulé depuis la mort d'Hippocrate, que sa renommée avait effacé celle de presque tous les autres médecins, si bien que beaucoup d'écrits de ses prédécesseurs, de ses contemporains, de ceux même qu'il avait combattus, peut-être aussi de ses successeurs immédiats, arrivèrent à Alexandrie confondus avec ses propres ouvrages et inscrits sous son nom. Cette réunion de traités si dissemblables a dû s'accomplir à une époque assez éloignée de celle des Ptolémées, puisque les commentateurs d'Alexandrie, ou ne paraissent pas avoir soupçonné

(1) Deux grammairiens anciens d'une date incertaine ont porté le nom d'*Hippias* : l'un, né à Thasos, s'occupa un des premiers d'expliquer les passages difficiles d'Homère (Aristote, *Poet.*, 25; Lysias, *Orat.*, XIII, 54); l'autre, né à Délos, composa une sorte de dictionnaire géographique, Ἐθνῶν ὀνομασίαι (Scol. d'Apoll. de Rhod., III, 1178; Eudocia, p. 248; Eustathe, *Ad Dionys. Perieg.*, 270). Enfin un *Hippias* d'Erythrée écrivit l'histoire de sa ville natale (Athénée, VI, p. 258).

(1) On voit par un passage du *Ménon* (p. 90, éd. Didot) que les médecins étaient dans l'habitude de tenir école et de se faire payer par leurs élèves; il paraît que ceux-là seuls qui recevaient des honoraires et ne voulaient pas donner leurs leçons gratuitement étaient réputés les professeurs les plus excellents. Hippocrate semble avoir été pour Platon le type de ces maîtres ès arts.

(2) Galien, *Comm. IV in lib. De Articul.*, § 40, éd. de Kuehn, t. XVIII, p. 731.

l'intrusion pour certains ouvrages, ou n'ont pu arriver, pour les autres, à distinguer les vrais écrits d'Hippocrate de ceux qui lui ont été faussement attribués.

Les témoignages contemporains concordent pour faire naître Hippocrate dans l'île de Cos, au temps de la splendeur d'Athènes, dans le grand siècle de Périclès, dont il fut un des ornements, et prolongent sa vie fort au delà de la guerre du Péloponèse; ses voyages, son enseignement, sa rivalité avec l'école de Cnide, ne sont pas moins bien établis; on en trouve la preuve dans ses propres ouvrages. Peu satisfaits de ce petit nombre de renseignements incontestables, mais dont ils n'ont pas même tenu compte, tant ils leur semblaient réduire à de mesquines proportions l'image auguste du prince de la médecine, les auteurs anciens se sont plu à charger la vie d'Hippocrate d'une foule de récits, ou purement légendaires ou tout à fait absurdes, et à transformer ainsi ce grand homme en un personnage de roman. Ses panégyristes, poussés par un zèle indiscret, et maladroitement jaloux de lui rendre un culte outré, ont prétendu, par des ornements étrangers et par le prestige du merveilleux, rehausser son mérite et répandre son nom, comme si ses immortels ouvrages ne lui assuraient pas une renommée plus durable que cette gloire factice appuyée sur des narrations convaincues d'imposture et de ridicule au plus simple examen. La légende d'Hippocrate est un des sujets les plus difficiles et les plus intéressants que puisse se proposer la critique; M. Littré y est revenu plusieurs fois; quelques auteurs modernes, entre autres MM. Houdart, Malgaigne et Pétersen, en ont fait aussi l'objet d'études sérieuses; cependant il reste encore plusieurs points à éclaircir. Dans la légende hippocratique il y a deux parts : celle du vraisemblable et celle du faux. La part du vraisemblable est composée de récits que rien ne contredit absolument, mais que rien non plus ne soutient, si ce n'est la parole suspecte de narrateurs fort éloignés du temps où devaient se passer les faits qu'ils racontent. Il existe trois *Vies* d'Hippocrate : la première en date (1), et cette date paraît très-récente, a été rédigée par un auteur inconnu, d'après un certain Soranus (κατὰ Σωρανόν); mais il y a plusieurs médecins de ce nom, et il est assez difficile de les distinguer les uns des autres; on croit généralement qu'il s'agit de Soranus d'Éphèse, auteur d'un ouvrage *Sur les Vies, les Sectes et les Ouvrages des Médecins;* mais on peut supposer aussi que cette biographie a été intitulée κατὰ Σωρανόν, à cause du Soranus de Cos qui y est mentionné deux fois. Ainsi, d'un côté, ignorance absolue du nom de l'auteur de la *Vie d'Hippocrate*, et de l'autre, incertitude très-grande sur la source principale à laquelle il a puisé : voilà déjà de justes motifs de défiance; mais, de plus, les autres écrivains cités dans cette *Vie*, ou sont à peu près inconnus (Histomaque, Arius de Tarse), ou ne méritent pas grand crédit (Andréas de Caryste), ou rapportent des faits sur lesquels ils ne pouvaient rien savoir de positif (Ératosthène, Phérécyde, Apollodore, qui ont traité la généalogie d'Hippocrate) (1). Tous, du reste, vivaient à une époque plus ou moins éloignée des faits qu'ils rapportent.

A ces sources diverses (biographes ou chronographes), on doit ajouter les *Lettres* et autres pièces annexées aux œuvres hippocratiques et regardées universellement comme apocryphes. Enfin le biographe anonyme use avec complaisance des *on dit* (φασίν), formule banale qui met l'écrivain fort à l'aise, et qu'on peut à peine regarder comme l'expression de quelques traditions orales qui avaient cours dans les écoles. Ainsi, de quelque façon qu'on examine la *Vie* d'Hippocrate, le doute, l'hésitation, la défiance conduisent à l'envi le lecteur à l'incrédulité. Le jugement que j'ai porté sur la biographie *d'après Soranus* me dispense de m'arrêter à celles qu'on trouve dans Tzetzès, dans Suidas et dans les Arabes : les auteurs n'ont guère fait que paraphraser ou abréger le faux Soranus, et tout cela n'est que jeu d'école ou amplification de rhétorique. Hippocrate a été jeté par la légende dans le monde commun des grands hommes : le merveilleux commence à sa naissance, et finit à peine à sa mort; il accomplit des faits extraordinaires, il réunit naturellement toutes les vertus et toutes les qualités de l'esprit; il meurt rempli de jours et comblé de gloire; et des prodiges s'accomplissent sur son tombeau. Hippocrate descend des dieux; sa généalogie remonte jusqu'à Hercule par sa mère, et à Esculape par son père; il compte plusieurs rois parmi ses ancêtres; il a pour maîtres, d'abord son grand-père Hippocrate I^er^, et son père Héraclite, puis Hérodicus de Sélymbrie, Prodicus de Cos, disciple lui-même du fameux Protagoras, Gorgias de Leontium; enfin, le plus illustre de tous, Démocrite, qu'il vient traiter de sa folie sur la demande des Abdéritains (2). Cette cure ne suffisant ni à son

(1) On trouve cette *Vie* dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, ed. vet., t. XII, p. 684, dans les diverses éditions des Œuvres complètes d'Hippocrate, dans les *Medici et Physici Græci minores* d'Ideler, t. I, p. 252, et dans Westermann, *Vitæ Script. Gr. minores.*

(1) On y rattache Hippocrate à Hercule par sa mère, à Esculape par son père.

(2) Comme Hippocrate (dans le III^e^ livre des *Épid.*) parle plusieurs fois de maladies qu'il a observées à Abdère, on pourrait au moins supposer, avec quelque apparence de raison, qu'il a pu y rencontrer Démocrite, si on ne savait pas d'un autre côté que Démocrite a beaucoup voyagé, et qu'il n'a presque jamais séjourné dans sa patrie. Les *Lettres* elles-mêmes ne disent pas qu'Hippocrate ait été disciple de Démocrite; on y lit seulement que l'entrevue a eu lieu quand tous deux étaient déjà vieux. Par la *Lettre* 18 on voit que Démocrite travaillait à son *Cosmos*, ouvrage de sa vieillesse; il parle comme un homme avancé dans sa carrière et qui a déjà écrit un grand nombre d'ouvrages. Dans la 20^e^, Hippocrate lui dit : « Quoique je n'aie pas atteint le but de la médecine, je suis déjà vieux. »

ardeur, ni à sa réputation, le médecin de Cos délivre en même temps la ville d'une peste qui la ravageait. Hippocrate est aussi en correspondance avec les puissances de la terre, rois et philosophes; il écrit aux ministres d'Artaxerxe, à Damagète, à Démétrius, à Philopœmen, à Denys, à Démocrite lui-même, et tous ces grands personnages lui répondent avec empressement ou le préviennent. On sait que Platon et Aristote ont eu aussi leur correspondance. Hippocrate quitta de bonne heure sa patrie; les calomniateurs prétendent que c'est après avoir incendié la bibliothèque de Cos ou de Cnide; d'autres assurent gravement que ce fut à la suite d'un songe; les plus raisonnables disent que ce fut pour voyager en qualité de médecin *périodeute* : c'était en effet la coutume du temps, et l'on conçoit d'ailleurs que la petite île de Cos n'était pas un théâtre suffisant pour le génie d'Hippocrate. Accompagné d'Euryphon de Cnide, son rival en gloire et en doctrine, d'Euryphon, qui était sans doute mort à cette époque, Hippocrate va traiter le frère d'Alexandre Ier, Perdiccas II, qu'un amour insensé avait conduit aux portes du tombeau. Une anecdote analogue est mise sur le compte d'Érasistrate, et les Arabes, ne voulant pas rester en arrière des Grecs, racontent à peu près la même chose d'Avicenne. Empédocle avait arrêté une peste en plaçant aux gorges des montagnes des peaux destinées à arrêter les vents chargés de miasmes. On a même retrouvé des médailles *très-authentiques* (!), frappées par le peuple d'Agrigente, en commémoration de ce miracle. Acron avait accompli la même merveille, en allumant des feux sur les places publiques.

Hippocrate ne pouvait pas rester en arrière de ces personnages : la peste ravageant l'Illyrie et d'autres contrées barbares, il est mandé par les rois de ces nations; mais ayant appris par les ambassadeurs la direction des vents qui régnaient dans leur pays, il prédit que la peste attaquerait la Grèce, et refuse de partir, réservant ses services pour sa patrie; le *biographe anonyme* n'en dit pas davantage. Suivant le *Décret des Athéniens* et le *Discours de Thessalus*, Hippocrate, après s'être fait précéder de ses fils et de son gendre, se rend lui-même en Grèce; il traverse la Thessalie, la Phocide, la Béotie, et arrive enfin à Athènes, où il devait concentrer tous ses efforts. Le bruit de ces exploits arrive jusqu'au roi de Perse, Artaxerxe. Ce puissant monarque, croyant sans doute être plus heureux que les petits rois d'Illyrie et de Pæonie, envoie à Hippocrate des ambassadeurs chargés de l'attirer à sa cour et de lui offrir de riches présents; mais le médecin de Cos répond à de telles propositions par un refus superbe exalté par les uns, blâmé par les autres, mais qui, en tout cas, n'a été que peu imité (1).

(1) S'il s'agit de la grande peste, de la peste d'Athènes, Hippocrate ne pouvait pas alors avoir d'enfants en état de le seconder; si, au contraire, on a en vue cette autre épidémie qui aurait dû, d'après Thessalus, sévir vers 420 ou 416, Artaxerxès, mort depuis quelques années, ne pouvait plus rien demander à Hippocrate; mais tous les critiques ont renoncé à faire intervenir Hippocrate dans la peste d'Athènes, et M. Petersen devra abandonner aussi son hypothèse d'une autre peste où Hippocrate aurait joué un rôle actif. En tous cas il faut connaître bien peu les limites de la médecine pour admettre que l'intervention d'un médecin puisse jamais faire avorter les ravages d'une peste!

(1) De nos jours des médecins n'ont-ils pas avancé que de vastes incendies pouvaient chasser le choléra ou préserver de ce fléau!

L'auteur du livre *De la Thériaque, à Pison*, et Aétius disent qu'Hippocrate chassa la peste d'Athènes en faisant allumer de grands feux par toute la ville et en ordonnant de suspendre partout des fleurs odorantes (1). Un manuscrit latin de la Bibliothèque Impériale (n° 7028), encore plus précis, assure qu'Hippocrate, venu à Athènes, remarqua que les forgerons et tous ceux qui travaillaient avec le feu étaient exempts de la maladie pestilentielle. Il en conclut qu'il fallait purifier par le feu l'air de la ville. En conséquence, il fit faire de grands tas de bois qu'on incendia; l'air étant purifié, la maladie cessa, et les Athéniens élevèrent au médecin une statue de fer avec cette inscription : *A Hippocrate, notre sauveur et notre bienfaiteur.* Actuarius va plus loin : il connaît l'antidote dont Hippocrate s'était servi pour guérir les Athéniens, et il en donne la formule.

Hippocrate devait être aussi grand citoyen que grand médecin. Les Athéniens menaçant l'île de Cos d'une invasion, il conjura l'orage en allant lui-même demander le secours des peuples voisins et en envoyant son fils Thessalus à Athènes pour implorer merci. Les Athéniens ne pouvaient pas moins faire que d'acquiescer à sa demande, en souvenir du service signalé qu'ils en avaient reçu.

Après de nombreux voyages, Hippocrate retourna en Grèce, et mourut près de Larisse, dans un âge fort avancé. Les uns le font vivre jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, les autres jusqu'à quatre-vingt-dix, d'autres jusqu'à cent quatre; d'autres, enfin, ne pouvant se décider à laisser mourir un homme aussi illustre, poussent sa carrière jusqu'à cent neuf ans. Mais, comme le remarque M. Houdart (p. 69), ni Pline (VII, 49), ni Lucien (*De Longævis*), dans leurs listes de ceux qui ont vécu longtemps, n'ont parlé d'Hippocrate; ils ont cependant mentionné Platon, qui n'a vécu que quatre-vingts ans; et, ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, ils ont cité Démocrite et Gorgias; Démocrite, qui joue un si grand rôle dans la vie d'Hippocrate, Gorgias, qui passe pour avoir été son précepteur. Assurément si Hippocrate eût fourni une aussi longue carrière que ses biographes le prétendent, il n'aurait pas été omis dans ces listes.

Il fut, dit-on, enterré entre Gyrtone et Larisse. Le *biographe anonyme* prétend même que de son temps le tombeau d'Hippocrate exis-

tait encore (1). Il eut pour fils Thessalus et Dracon, et pour gendre Polybe, qui lui succéda dans l'enseignement de la médecine, à Cos.

Après une vie enrichie de faits extraordinaires, il était naturel que la mort d'Hippocrate fût suivie de quelque prodige. Longtemps un essaim d'abeilles venait déposer son miel sur sa tombe, et les nourrices trouvaient dans ce miel un remède certain contre les aphthes dont leurs enfants étaient atteints. Meibom n'a pas craint de consacrer ce misérable conte en s'écriant « que la nature semblait proclamer à travers ce tombeau, que Dieu avait apporté aux hommes, par Hippocrate, la véritable médecine ». Il n'y a pas jusqu'au costume d'Hippocrate qui n'ait donné lieu, de la part du *biographe anonyme*, à des discussions ridicules qui achèvent de nous ôter toute confiance dans son récit. On prétendait aussi posséder le vrai portrait d'Hippocrate; le type traditionnel est du moins fort ancien, et la plus belle expression que j'en connaisse est un marbre du musée de Naples, qu'on ne savait à qui rapporter, et sur lequel on avait écrit : *Un philosophe*. Je lui ai rendu son vrai nom. Jusqu'au dix-huitième siècle, la légende hippocratique a été acceptée avec une foi robuste, et beaucoup d'auteurs modernes, se piquant de dévotion envers Hippocrate, ont encore orné et développé la narration des anciens.

Le premier travail critique date de Leclerc (1696), et surtout de Schulze (1728), qui se montre plus ferme et plus précis dans son argumentation que son prédécesseur, bien qu'il arrive à peu près aux mêmes résultats que lui et par les mêmes raisonnements. Puis sont venus Grimm, Ackermann, Houdart, et surtout MM. Littré et Petersen de Hambourg, dont j'ai résumé les travaux, en y ajoutant quelques remarques ou additions qui me sont propres (2).

La vie privée d'Hippocrate ne nous est pas plus connue que sa vie publique. Les biographes modernes (par exemple Gabricius, Meibom, Dacier, Gœlicke, Dornier), renchérissant sur les biographes anciens, qui semblaient cependant avoir épuisé toutes les ressources de l'invention et du merveilleux, nous montrent Hippocrate orné de toutes les vertus, doué des plus brillantes qualités, enrichi des plus beaux dons de la nature et comme ayant réalisé la perfection sur la terre. Assurément, ce côté du panégyrique d'Hippocrate est le plus respectable; il a un but pratique très-élevé et qui mérite des éloges. Mais s'il est permis au roman de recourir aux fictions pour instruire les hommes, l'histoire est tenue à se montrer plus sévère; elle ne doit pas revêtir Hippocrate de toutes les précieuses qualités que les auteurs du traité *Des Préceptes* et *De la Bienséance* présentent comme l'apanage du vrai médecin; mais l'équité lui commande de ne pas effacer non plus tous les traits de ce beau caractère moral qu'on s'est plu à proposer à notre imitation, et qu'on peut recomposer en partie à l'aide des ouvrages généralement reconnus comme authentiques. Ce qui distingue surtout Hippocrate, c'est une haute idée de la médecine, de son étendue, de sa difficulté, de son but; un perpétuel souci de la dignité médicale, un vif sentiment des devoirs de sa profession, une répulsion profonde pour ceux qui la compromettaient, soit par leur charlatanisme, soit par leurs mauvaises pratiques (1); enfin, une sollicitude continuelle de la guérison, ou du moins du soulagement des malades.

Dans le traité *Du Régime dans les Maladies aiguës* (§ 2), Hippocrate dit qu'on doit appliquer son intelligence à toutes les parties de l'art, et qu'il faut que le médecin tende toujours vers le mieux. Dans ce même traité (§ 3), il s'élève avec force contre les médecins qui se contredisent mutuellement dans leurs prescriptions, et qui, de cette manière, discréditent tellement leur profession aux yeux du vulgaire, qu'on se persuade qu'il n'y a réellement point de médecine, ou qu'on la compare à l'art de la divination.

Le traité *Des Articulations* (§ 78) contient cette phrase remarquable, et qui s'applique à notre temps comme à celui d'Hippocrate : « Quand il existe plusieurs procédés, il faut choisir celui qui fait le moins d'étalage (2); quiconque ne prétend pas éblouir les yeux du vulgaire par un vain appareil sentira que telle doit être la conduite d'un homme d'honneur et d'un véritable médecin. » L'auteur du même traité jette le ridicule sur les charlatans, qui cherchent, par leurs pratiques extraordinaires, bien plus à dissimuler leur ignorance en captivant la foule, qu'à guérir le malade (*voy.* particul. § 33, 35, 42, 46 (3), 70, 78).

Dans le premier livre *Des Épidémies* (§ 5) il est dit qu'il y a dans les maladies deux choses : « Soulager ou ne pas nuire; que l'art est constitué par trois termes : la maladie, le malade, le

(1) On prétend même avoir son épitaphe; la voici telle que la donne l'*Anthologie* (*voy.* Piccolos, *Supplém. à l'Anthol.*, p. 90) :

Θεσσαλὸς Ἱπποκράτης, Κῶος γένος, ἐνθάδε κεῖται
Φοίβου ἀπὸ ῥίζης ἀθανάτου γεγαώς.
Πλεῖστα τρόπαια νόσων στήσας ὅπλοις Ὑγιείης·
Δόξαν ἐλὼν πολλῶν, οὐ τύχᾳ, ἀλλὰ τέχνᾳ.

A Cos, on donne le nom d'Hippocrate à une fontaine ombragée d'un arbre immense et vieux de plusieurs siècles. Je ne saurais dire si ce souvenir est fils de la tradition, ou s'il a été réimporté à Cos.

(2) *Voy.* Introd. à la 2e éd. d'*Hippocrate*, p. XXIX et suiv.

(1) M. Littré a rapproché la guerre qu'Hippocrate a livrée aux charlatans de celle que Socrate faisait, à la même époque, aux sophistes qui inondaient la Grèce.

(2) On lit dans le traité *Des Fractures* (§ 1) : « Le nouveau, dont on ignore encore l'utilité, est loué plus que la méthode habituelle, dont la bonté est déjà connue, et les choses étranges sont plus appréciées que les choses évidentes de soi. »

(3) Il est dit dans ce paragraphe que beaucoup de médecins sont ignorants, et que leur ignorance leur profite, car ils en font accroire aux autres.

médecin ; que le médecin est le ministre de l'art, et que le malade doit concourir avec le médecin à combattre son mal. »

Dans le traité *Du Pronostic* (§ 1), Hippocrate recommande au médecin de gagner la confiance et d'obtenir la considération et le respect par l'attention qu'il mettra dans l'examen et dans l'interrogation du malade, et par la sûreté de son pronostic. On lit aussi dans le VI^e^ livre des *Épidémies* (sect. IV, § 7, t. V, p. 308), qu'il faut avoir des gracieusetés et des complaisances pour les malades, et que le médecin doit soigner sa propre personne pour plaire à ses clients. Dans le traité *Des Airs, des Eaux et des Lieux* (§ 1), Hippocrate veut que le praticien, en arrivant dans une ville, recueille toutes les données qui peuvent l'éclairer sur la nature et le traitement des maladies qui se présenteront à son observation. Dans le *Serment*, il est parlé, en très-beaux termes, des devoirs du médecin envers ceux qui lui ont enseigné son art, de la sainteté de sa vie, de sa discrétion, de sa réserve dans ses rapports avec les malades, et du soin qu'il doit avoir d'écarter d'eux tout ce qui pourrait leur nuire. Enfin, la magnifique sentence qui ouvre le livre des *Aphorismes* résume, par un trait de génie, les profondes méditations du vieillard de Cos sur l'étendue de l'art, ses difficultés, ses moyens et son exercice. Hippocrate unissait une vaste expérience médicale à une grande pratique des hommes ; il n'avait pas seulement étudié en médecin, mais en philosophe, et il joignait la noblesse du caractère à la profondeur de l'esprit ; s'il ne craint pas de critiquer ses confrères, il n'hésite pas non plus à reconnaître ses erreurs et à en indiquer la source afin que les autres médecins évitent d'y tomber. Hippocrate tient beaucoup à sa réputation, mais il ne veut l'établir que sur des fondements légitimes, et se soucie peu de céder, pour la conserver, aux opinions du vulgaire ; écoutez-le plutôt (*Articul.*, § 1) : « Les médecins croient que la luxation de l'humérus en avant est fréquente, et ils commettent des erreurs, particulièrement sur ceux qui ont éprouvé une atrophie des chairs placées autour de l'humérus ; en effet, sur ces personnes la tête de l'humérus est tout à fait proéminente en avant. Il m'est arrivé, ayant nié qu'il y eût luxation dans un cas pareil, de compromettre par là ma réputation auprès des médecins et des gens du monde, à qui je semblais ignorer seul ce que les autres semblaient savoir ; je ne pus leur persuader qu'à grand'peine que les choses étaient comme je le disais. » Un dernier trait à ajouter au caractère médical d'Hippocrate, c'est qu'il a joué de son temps, comme l'a remarqué M. Malgaigne, le rôle d'un puissant réformateur et d'un chef d'école : il est ardent à combattre les pratiques et les doctrines qui ne sont pas les siennes (1) ; il déploie une grande puissance de raisonnement pour établir ses propres idées ; dans plusieurs de ses écrits, par exemple, dans le traité *Du Régime dans les Maladies aiguës*, dans ceux *Des Fractures*, *Des Articulations*, et aussi dans le livre *Des Airs, des Eaux et des Lieux*, il combat tour à tour la mauvaise direction qu'on donne au régime des malades, et les procédés vicieux que ses confrères employaient dans l'exercice de la chirurgie. Dans le traité *De l'ancienne Médecine*, il attaque avec vivacité ceux qui font reposer la science sur des hypothèses ; il déclare que la médecine est depuis longtemps en possession de toutes choses ; qu'elle possède un principe et une méthode qu'elle a trouvés (*voy.* aussi M. Littré, t. IV, p. 57, suiv.). Tout cela, pour le redire encore, car je l'ai plusieurs fois répété dans ce volume, prouve combien est mensongère cette épithète de *Père de la médecine* qu'on ne cesse de donner à Hippocrate.

L'école d'Hippocrate hérita de la tendance morale qu'il sut imprimer à l'enseignement de la médecine : on le voit dans *La Loi*, dans *Le Médecin*, dans le traité *Des Airs ;* ce dernier opuscule débute par des réflexions fort sensées sur l'utilité de la médecine, sur les ennuis, sur les répugnances qu'il faut vaincre pour l'exercer, sur le peu de fruit que le médecin retire de sa profession, sur l'ingratitude des malades, et sur le défaut de discernement que le vulgaire met à juger ce qui concerne la médecine et les médecins. L'auteur du traité *Des Lieux dans l'Homme* a compris toutes les difficultés qui entravent l'étude et la pratique de la médecine (*voy.* l'*Appendice*). L'opuscule intitulé *De la Bienséance* contient des considérations élevées sur l'union de la médecine et de la philosophie, et l'auteur n'a pas craint de s'écrier que LE MÉCEDIN PHILOSOPHE EST ÉGAL AUX DIEUX. « Il n'y a pas, dit-il, une grande différence entre la médecine et la philosophie, et tout ce qui convient à la philosophie s'applique également à la médecine : amour des lettres, désintéressement, bonnes mœurs, modestie, simplicité, bonne réputation, jugement sain, sang-froid, tranquillité d'âme, affabilité, pureté, gravité du langage, connaissance des choses utiles et nécessaires à la pratique de la vie, fuite des œuvres impures, absence de toute crainte superstitieuse des dieux, grandeur d'âme divine. Il est de l'essence de ces deux sciences de faire éviter l'intempérance, le charlatanisme, l'insasiable avidité, les appétits déréglés, la rapine, l'impudence. Elles apprennent aussi à bien apprécier ceux avec lesquels on est en rapport ; elles donnent le sentiment des devoirs de l'amitié ; elles enseignent la manière de diriger convenablement et à propos ses enfants et sa fortune. Une certaine philosophie est donc unie à la médecine, car elle trouve dans l'étude des

(1) L'auteur du IV^e^ livre *Des Maladies*, p. § 56, t. VII, p. 608, dit : « Contre des opinions générales, il faut accumuler les preuves, si l'on veut, par des discours, arracher une opinion ancienne à un esprit rebelle. »

maladies et de leurs symptômes une multitude de raisons d'honorer les dieux. — Les médecins reconnaissent la supériorité des dieux, car la toute-puissance ne réside pas dans la médecine elle-même; les médecins, il est vrai, soignent beaucoup de maladies, mais, grâce aux dieux, beaucoup guérissent d'elles-mêmes. »

Il est ensuite recommandé au médecin, dans le même ouvrage, « de se tenir toujours décemment, de ne pas converser sans nécessité avec les gens du peuple, de se montrer simple, affable et d'humeur égale; il doit visiter souvent ses malades et les examiner avec une grande attention, afin de ne pas laisser l'occasion s'échapper; il unira la fermeté à la douceur; il confiera à un de ses élèves, et jamais aux ignorants (1), le soin de faire exécuter le traitement; autrement, s'il arrive malheur, la faute en sera rejetée sur lui. »

« Il n'est pas inutile, dit l'auteur des *Préceptes*, d'avertir le médecin qu'il doit, toutes les fois que la nature de la maladie le lui permet, faire marché avant d'entreprendre le traitement : cela donne au malade l'assurance qu'il ne sera pas abandonné. Toutefois, le médecin négligera son intérêt quand le mal est pressant, sans se soucier de l'ingratitude qui l'attend après la guérison. Tant qu'ils souffrent, les malades se ruinent en promesses; mais une fois guéris, ils sont prêts à injurier leur sauveur (2). Il n'exigera son salaire qu'en vue de s'avancer dans son art; il s'accommodera toujours à la fortune de ses clients; *quand il y aura des étrangers ou des pauvres, c'est auprès d'eux qu'il courra tout d'abord, disposé à les assister non-seulement de ses remèdes, mais encore de sa bourse.* — Quand un médecin se trouve embarrassé, il ne doit pas craindre d'appeler d'autres médecins pour l'éclairer sur l'état des malades et sur les remèdes à employer; mais il ne faut pas s'amuser à disputer ensemble et à se railler les uns des autres, car, l'auteur l'affirme par serment, jamais un médecin sage et habile ne portera envie à ses confrères; jamais il n'attaquera leur réputation : il faut laisser de pareils procédés aux charlatans! Le médecin évitera les longs discours, et s'il est forcé de parler, qu'il le fasse sans ostentation, et *surtout qu'il n'aille pas, pour masquer son ignorance par un vain bruit de paroles, s'autoriser du témoignage des poëtes*, attendu que la médecine est un art qui a assez de ressources en lui-même. » — L'auteur termine par déclarer qu'il regarde comme le fléau le plus dangereux un médecin qui s'est livré tard à l'étude de la médecine ou dont l'instruction est de fraîche date; il le traite d'*empirique*, et va jusqu'à déclarer qu'il refuserait de se trouver en consultation avec lui.

On a souvent discuté sur les sentiments religieux d'Hippocrate. Gundling (1) a porté contre lui une accusation en règle d'athéisme. Jean Étienne (2) et Triller (3), pour ne citer que les auteurs principaux, se sont chargés de défendre la mémoire du médecin de Cos. Ces doctes mais fastidieuses dissertations n'avancent pas beaucoup la question, puisque les textes sont ramassés sans choix et sans critique, à travers toute la collection des écrits hippocratiques. Je n'aurai besoin que de renvoyer à un passage d'un des traités authentiques d'Hippocrate (4) pour montrer quels étaient les vrais sentiments de ce grand homme. On y verra que tout en restant fidèle aux croyances traditionnelles de son temps, il s'élève au-dessus du vulgaire en accordant une grande place à la nature dans la physiologie et dans la pathologie, et qu'il borne beaucoup le rôle des dieux; en un mot, que c'était un *croyant* rationaliste.

Galien a prodigué les éloges à Hippocrate; il l'appelle *très-divin*. Le commentateur Étienne déclare qu'Hippocrate *ne peut pas se tromper*. Suidas l'appelle *le plus illustre des médecins;* il affirme que ses écrits sont plutôt l'œuvre de Dieu que celle d'un homme. De Haen a dit que les préceptes du divin vieillard sont comme les oracles d'Apollon, et Baglivi n'a pas craint d'avancer « que l'antiquité n'avait point vu son égal, et que les âges futurs ne verraient point son semblable ». On a appelé Hippocrate *le miracle de la nature; l'astre duquel émane toute lumière; l'étoile polaire qu'il n'est pas possible de perdre de vue sans s'égarer*. On sait que Chaussier se découvrait la tête chaque fois qu'il prononçait le nom d'Hippocrate. On connaît cette ambitieuse devise : *Olim Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates*. Tous les efforts du chef de l'école dite *physiologique* n'ont pu arracher Hippocrate de son sanctuaire. Mais, il faut bien le dire, ces formules d'éloges exagérés, ces excès d'admiration ne sont, pour un grand nombre, qu'une sorte de religieuse tradition, qu'on accepte et qu'on transmet sans contrôle. On exalte beaucoup Hippocrate, mais on ne le lit guère; et, pour n'avoir rien à se reprocher, on sacrifie pieusement à un dieu inconnu.

Hippocrate a-t-il écrit? Peut-on inscrire avec certitude son nom en tête d'un ou plusieurs des ouvrages qui composent la collection hippocratique? Comment s'est formée cette collection? Quels sont les divers éléments qui la constituent? Quel était l'état du texte avant l'édition de M. Littré? Telles sont les diverses questions que nous devons maintenant examiner. Plus de soixante ouvrages nous sont arrivés sous le nom d'Hippocrate; et cependant il en est à peine deux sur

(1) On lit, au contraire, dans les *Préceptes* que le médecin peut tirer bon parti des conseils et de l'expérience du vulgaire.

(2) Voy. aussi la *Lettre d'Hippocrate à Démocrite*.

(1) *Otia;* Halæ Sax., 1707, in-8°.

(2) *Theol. Hipp.*, Venise, 1638, in-4°; et Fabricius, *Bib. Græc.*, ed. vet., t. XIII, p. 192 et suiv.

(3) *Opuscula*, vol. II, p. 84. Voy. aussi Ackerm., *Hist. litt. Hipp.*, p. 12-13 (note), éd. de Kuehn.

(4) *Des Airs, des Eaux et des Lieux*, § 22.

lesquels on puisse inscrire ce nom avec une certitude absolue, attendu qu'aucune des pièces de la *Collection* n'est citée soit avec son titre, soit avec l'indication de son origine, et qu'aucun passage n'est transcrit textuellement dans les écrits ou dans les fragments qui nous restent des contemporains du médecin de Cos. Toutefois, nous possédons quelques moyens, indirects il est vrai, mais à peu près décisifs, de démontrer qu'en réalité Hippocrate a écrit, et même qu'il a composé certains traités plutôt que d'autres.

Ctésias, contemporain d'Hippocrate, attaque, en nommant le médecin de Cos, un procédé chirurgical qui se retrouve dans le traité *Des Articulations;* Dioclès défend Hippocrate contre Ctésias (Celse, VIII, 20); dans son ouvrage *Sur les Bandages*, il copie et paraphrase un passage du même traité, et, à son tour, il combat une théorie médicale contenue dans les *Aphorismes* (II, 53). Après de pareils témoignages, il est difficile de refuser à Hippocrate les *Aphorismes* et le traité *Des Articulations*, auquel on peut rattacher les *Fractures* (*voy.* Littré, t. I[er], p. 333; t. IV, p. 72) et sans doute aussi le *Mochlique*, ainsi que le traité *De l'Officine*, comme l'a démontré M. Malgaigne.

Nous appuyant donc sur le terrain le plus solide que puisse nous fournir la critique, nous sommes en mesure d'arriver maintenant, par voie de déduction et de comparaison, à reconnaître comme légitimes certains autres livres hippocratiques, à établir le vrai rôle du médecin de Cos, à indiquer les réformes dont il est l'auteur, les innovations qu'il a introduites, à déterminer les emprunts qu'il a faits à la science antérieure ou contemporaine, enfin à tracer le tableau de la médecine à son époque, autant du moins que nous le permettent les pertes immenses que cette antique littérature a éprouvées. Avant Hippocrate il y avait des écoles médicales, les unes en pleine activité, les autres déjà tombées en décadence; il y avait aussi des écrits médicaux en possession d'une autorité considérable et d'une grande faveur. Hippocrate a combattu une de ces écoles, celle de Cnide, et il a discuté les théories contenues dans les livres de ses prédécesseurs ou de ses contemporains. L'éclat qu'il a jeté de son temps n'a pas peu contribué sans doute à faire disparaître les productions de la littérature antérieure. Privilége singulier, influence fatale ou providentielle des grands génies! ils font oublier tout ce qui les a précédés, ils asservissent à leur joug les générations qui leur succèdent, et ne laissent plus sur la route des historiens que quelques monuments, pour ainsi dire solitaires qui permettent à peine de reconnaître et de caractériser les évolutions de l'esprit humain. M. Littré a recherché dans la *Collection hippocratique* elle-même les traces nombreuses et cependant à peine connues, d'une médecine florissante au temps d'Hippocrate ou avant lui. Il y a des livres entiers consacrés à la discussion de théories ou de pratiques, soit antérieures, soit contemporaines. Il y a, chose singulière, une véritable polémique entre les différents écrits de la *Collection hippocratique :* ainsi, l'auteur du traité *Des Affections internes* combat indirectement celui *Des Aphorismes;* ainsi, le deuxième livre *Des Prorrhétiques* est en contradiction avec celui *Du Régime dans les Maladies aigües* sur la question de savoir si on peut reconnaître les moindres écarts du régime; enfin, l'auteur du premier livre *Des Maladies* restreint la théorie contenue dans le traité *Des Jours critiques.* Ces résultats nous démontrent en même temps d'une manière indirecte la multiplicité et la diversité des sources qui ont concouru à la formation de la *Collection hippocratique*, et nous préparent déjà à y distinguer différents groupes.

Les citations nombreuses d'ouvrages perdus prouvent que les diverses pièces dont se compose la *Collection* ont été réellement écrites bien avant l'école d'Alexandrie, et qu'elles ne sont pas l'œuvre de faussaires (*voy.* M. Littré, p. 60). Le rhéteur qui a forgé la *Correspondance* entre Hippocrate et Démocrite ne renvoie pas à des livres qui n'existaient plus, mais bien à ceux qui étaient alors dans toutes les mains. Des livres entiers ou des fragments de livres qui consistent simplement en notes jetées au hasard sur des tablettes; des traités sans commencement ou sans fin, la contrariété des doctrines, la différence des styles, démontrent que ce sont bien là des compositions originales que le temps n'a pas sensiblement altérées (1).

On peut comparer la *Collection*, telle qu'elle nous est arrivée, à une réunion de monuments de formes, de styles et d'époques divers, dont quelques-uns ont une parfaite conservation, dont les autres sont tombés en ruines ou n'ont jamais été achevés; de sorte que cette collection est un véritable phénomène, dont on ne retrouve peut-être aucun autre exemple dans l'histoire littéraire de l'antiquité.

Mais s'il est vrai que les apocryphes abondent dans la collection hippocratique, il n'est pas moins vrai qu'ils y ont été introduits bien avant la formation des grandes bibliothèques et presque immédiatement après la mort d'Hippocrate, sous l'œil même de ses disciples, et peut-être avec leur participation. La première fois que la critique se fait jour, aussitôt du moins que nous en apercevons les premières lueurs, nous voyons les Alexandrins aussi embarrassés que nous pour la détermination des livres hippocratiques. On ne voit nulle part qu'ils fassent allusion à l'adjonction récente d'un traité qui n'avait pas encore reçu le nom d'Hippocrate; toutes

(1) Plus heureux que les papiers de Pascal ou de Bossuet, les papiers d'Hippocrate et des hippocratistes n'ont pas eu d'éditeurs téméraires, amis de la pureté du style et des phrases bien arrondies; ils nous sont arrivés dans leur état primitif, et nul n'a osé porter sur eux une main irrévérencieuse.

leurs discussions nous reportent à une haute antiquité (1). Tous les critiques s'accordent pour attribuer à de très-anciens auteurs (antérieurs même à Hippocrate ou à ses contemporains) les écrits qu'ils refusent au médecin de Cos. Ainsi, on attribue le IIe livre *Des Maladies* à Hippocrate fils de Thessalus; le traité *Des Articulations* à Hippocrate fils de Gnosidicus; le traité *De la Nature de l'Homme* à Polybe; le *Régime des gens en santé* à Polybe, ou à Euryphon, ou à Phaon, ou à Philistion, ou à Ariston, ou à Phérécyde; le *Régime, en trois livres* à ces trois derniers auteurs et à Philétas; les *Affections* à Polybe, et le traité *Des Humeurs* à un des Hippocrate postérieurs. (*Voy.* Littré, p. 159-160.) Il me semble que c'est là une preuve considérable que, dans la pensée des commentateurs, tous ces écrits avaient été réunis à l'époque même d'Hippocrate et avaient fait partie de très-bonne heure d'un cycle hippocratique, qui ne s'était pas formé tout à coup à l'ouverture des premières bibliothèques. Qui pourrait, du reste, expliquer que des ouvrages qui portent tous une trace de haute antiquité, qui se font de mutuels emprunts, qui sont quelquefois les abrégés les uns des autres, dont certains ont une source de matériaux ou de notes d'après lesquels d'autres livres ont reçu une rédaction définitive, qui tiennent tous de près ou de loin aux premières écoles médicales ou philosophiques, qui tous aussi sont écrits dans le même dialecte, et dont plusieurs enfin forment des groupes très-réguliers, aient été précisément réunis à l'époque des Alexandrins pour constituer la *Collection*? Du reste, on voit par un passage de Galien (*Comm.* I, *in Epid.* VI, § 15) que les descendants d'Hippocrate, et en particulier son fils Thessalus, passaient pour avoir publié tout ou partie de ses *Œuvres*. Donc cette publication passait pour très-ancienne auprès des anciens eux-mêmes. Nous avons enfin la preuve incontestable d'un travail sur Hippocrate antérieur à l'école d'Alexandrie et non interrompu depuis le temps d'Hippocrate lui-même. Ctésias attaque le traité *Des Articulations;* Dioclès de Caryste attaque les *Aphorismes*, et défend le traité *Des Articulations;* Philotime connaissait le traité *De l'Officine du Médecin;* nous savons que Xénophon, autre disciple de Praxagore, avait expliqué le mot θεῖον, qui se trouve dans plusieurs écrits de la *Collection;* enfin on introduit de bonne heure, et antérieurement aux Alexandrins, des *signes* particuliers à la fin de chaque histoire du livre III des *Épidémies*. M. Littré lui-même (p. 71-73) a signalé des rapports évidents entre les écrits faux ou légitimes de la *Collection* et les œuvres d'Aristote, de ce même Aristote qui avait entre les mains, on vient de le voir, un ouvrage hippocratique. L'attention était donc fortement dirigée vers les écrits d'Hippocrate; ils arrivent à Alexandrie avec une réputation toute faite, comme ceux de Sophocle et de Thucydide. Du reste, les voyages d'Hippocrate et ceux de ses disciples avaient dû répandre ses écrits aussi bien que son nom; et, s'il n'eût été connu que par quelques ouvrages, on n'aurait jamais pu faire accepter tout d'un coup comme lui appartenant un aussi grand nombre de livres faux.

De très-bonne heure on reconnut que des livres faux s'étaient mêlés en grand nombre aux ouvrages authentiques d'Hippocrate, et dès lors aussi le but constant des premiers éditeurs ou commentateurs, et de ceux qui se succédèrent ensuite sans interruption jusqu'à Galien, a été de distinguer les écrits hippocratiques en diverses catégories, eu égard à leur origine. Toutefois, s'il est permis, avec le peu de monuments qui nous restent, de porter un jugement sur l'exégèse hippocratique, nous serons obligés de reconnaître que, soit absence de ce sentiment critique si nouveau qu'il semble dater de notre siècle, soit insuffisance de documents certains, même du temps des Alexandrins, les anciens ne sont arrivés à aucun résultat satisfaisant dans cette œuvre difficile de la classification des productions scientifiques de l'école de Cos. Galien lui-même, plus érudit peut-être que ses devanciers, n'est pas plus ferme dans ses jugements; il hésite, il doute, il se contredit : aussi a-t-on lieu de s'étonner que ses opinions, qui le plus souvent ne reposent sur aucune raison vraiment solide, aient, pour ainsi dire, fait loi pour tous les commentateurs ou éditeurs qui sont venus après lui, tant était grande la force de l'autorité, tant on semblait redouter un examen sérieux et indépendant!

Jusqu'à M. Littré, les auteurs modernes avaient constamment cherché des règles de critique, ou artificielles ou compliquées; ils les avaient presque toujours puisées en dehors de la *Collection* elle-même. Ainsi, on les avait trouvées, les unes, et ce sont les principales, dans une autorité traditionnelle qui manquait elle-même de point d'appui; les autres, dans des considérations philosophiques; celles-ci, dans des caractères purement extérieurs; celles-là, dans les seuls caprices de l'esprit. Il me semble encore que ces critiques (Lemos, Mercuriali, Gruner, Ackermann, Grimm, Sprengel, etc.), j'en demande pardon à leur mémoire, n'ont fait qu'effleurer les œuvres hippocratiques, ne les ont pas lues et étudiées, et n'y ont rien trouvé de ce qui ressort de la méditation de ces anciens écrits. Établir dans la *Collection hippocratique* des groupes nettement caractérisés, constater les connexions et les différences de ces groupes, étudier dans chacun d'eux les théories dont ils sont l'expression, rechercher les sources de ces théories, bien déter-

(1) Le traité *Des Articulations*, attribué par quelques-uns à Hippocrate fils de Gnosidicus, montre que sur un livre connu par Ctésias, contemporain d'Hippocrate, la critique même ne paraît pas être assurée. Il faut en conclure que l'hésitation des critiques n'est pas une preuve de la nouveauté des ouvrages dans la mise en circulation.

miner les idées qui ont un vrai caractère d'originalité de celles qui constituent le fonds commun de la science, et dont les racines se perdent dans la profondeur de l'esprit humain, tel est le problème qu'il fallait se poser; tel est aussi le but qu'il était possible d'atteindre. Usant de tous les secours fournis par les anciens ou par les modernes, poursuivant toutes les directions, rejetant tous les systèmes exclusifs, ceux de Mercuriali, de Gruner, d'Ackermann, de Sprengel, aussi bien que ceux de MM. Link et Petersen, M. Littré est arrivé à poser les quatre règles suivantes de classification :

« La première prend son autorité dans les témoignages directs, c'est-à-dire dans tous ceux qui précèdent la formation des bibliothèques publiques d'Alexandrie. — La seconde est tirée du consentement des anciens critiques. Ce consentement, ainsi que je l'ai fait voir, étant d'un grand poids, à cause des documents qu'ils possédaient, mérite beaucoup plus d'attention de la part des critiques modernes. — La troisième dérive de l'application de certains points de l'histoire de la médecine, points qui me paraissent offrir une date, et par conséquent une détermination positive. — La quatrième résulte de la concordance qu'offrent les doctrines, de la similitude que présentent les écrits, et du caractère du style (1). » (P. 292.)

M. Littré a admis les onze classes suivantes :

Première classe. Écrits d'Hippocrate (2) : *De l'ancienne Médecine; Pronostic; Aphorismes; Épidémies*, Ier et IIIe livre; *Régime dans les Maladies aiguës; Des Airs, des Eaux et des Lieux; Des Plaies de Tête; Articulations; Fractures; Instruments de réduction:* à ce traité était joint dans l'antiquité un opuscule *Sur les Veines* (Περὶ φλεβῶν); *Le Serment, La Loi.* — Deuxième classe. Écrits de Polybe : *De la Nature de l'Homme; Régime des gens en santé.* — Troisième classe. Écrits antérieurs à Hippocrate : *Prénotions de Cos*, Ier livre du *Prorrhétique.* — Quatrième classe. Écrits de l'école de Cos, de contemporains ou de disciples d'Hippocrate : *Ulcères; Fistules et Hémorrhoïdes; De la Maladie sacrée; Du Pneuma* (ou *Des Airs*); *Des Régions dans l'Homme; De l'Art; Du Régime, en trois livres*, et *Des Songes; Des Affections; Des Affections internes; Des Maladies*, Ier, IIe et IIIe livre; *De la Naissance à sept mois; De la Naissance à huit mois.* — Cinquième classe. Livres qui ne sont que des extraits ou des notes : *Épidémies*, IIe, IVe, Ve, VIe et VIIe livre; *De l'Officine du Médecin; Des Humeurs; De l'Usage des Liquides.* — Sixième classe. Traités qui, appartenant à un même auteur, forment une série particulière dans la Collection : *De la Génération; De la Nature de l'Enfant; Des Maladies*, IVe livre; *Des Maladies des Femmes; Des Maladies des jeunes Filles; Des Femmes stériles.* — Septième classe. Écrit appartenant peut-être à Léophanès : *De la Superfétation.* — Huitième classe. Traités qui, soit parce qu'ils contiennent la connaissance du pouls, soit parce qu'ils admettent le système d'Aristote sur l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, soit parce qu'ils ont été déclarés postérieurs aux autres par les critiques anciens, doivent être regardés comme les plus récents dans la Collection hippocratique : *Du Cœur; De l'Aliment; Des Chairs; Des Semaines; Prorrhétique*, IIe livre; *Des Glandes;* un fragment compris dans la compilation intitulée *De la Nature des Os.* — Neuvième classe. Traités, fragments ou compilations non cités par les critiques de l'antiquité : *Du Médecin; De la Conduite honorable; Les Préceptes; De l'Anatomie; De la Dentition; De la Nature de la Femme; De l'Excision du Fœtus; De la Vue;* VIIIe section des *Aphorismes; De la Nature des Os; Des Crises; Des Jours critiques; Des Médicaments purgatifs.* — Dixième classe. Notice des écrits perdus : *Des Blessures dangereuses; Des Traits et Blessures;* le Ier livre des *Maladies le Petit.* — Onzième classe. Pièces apocryphes : *Lettres et Discours.*

Une suite de recherches, qu'il serait trop long de reproduire ici et [qu'on trouvera p. lxxvii de mon Introduction aux œuvres choisies d'Hippocrate (2e édit.), m'a conduit à modifier ainsi la classification de M. Littré.

1re Classe. — Écrits qui appartiennent *certainement* à Hippocrate, puisqu'ils lui sont attribués par des contemporains : *Articulations; Fractures.*

2e Classe. — Écrits qui appartiennent *à peu près certainement* à Hippocrate : *Aphorismes; Pronostic; Régime dans les Maladies aiguës;*

(1) Je souscris aux principes de M. Littré, sous deux restrictions toutefois : la première, c'est qu'il est certains points de l'histoire des textes hippocratiques pour lesquels on ne saurait prendre de décision en s'en rapportant aux seules règles qu'il a posées (on en trouvera des exemples en étudiant la Ve et surtout la IXe classe); en second lieu, je suis loin d'attacher une aussi grande importance que lui au témoignage des anciens : je déplacerais, en conséquence, la deuxième règle pour la mettre la dernière, du moins si on entend seulement par *anciens* les critiques depuis l'école d'Alexandrie jusqu'à Galien inclusivement; j'ai trop souvent appris à me défier des jugements de ces prétendus critiques. J'accepte leurs *preuves*, et non leurs *opinions;* je crois qu'il faut désormais concentrer tous ses efforts vers l'étude intrinsèque de la *Collection;* c'est la seule méthode qui puisse conduire à des résultats vraiment historiques, la seule qui puisse placer dans son véritable jour chacun des écrits qui composent cette *Collection.* Plus on avancera dans cette voie, ouverte par M. Littré, plus on trouvera lumière et sûreté; moins on s'en écartera, plus on découvrira de points de vue nouveaux.

(2) Remarquez cependant que, dans la question d'authenticité, le point de départ est dans les témoignages extérieurs et non dans l'étude intrinsèque de la *Collection.* Si cette première base nous manquait, nous ne pourrions arriver qu'à des suppositions plus ou moins vraisemblables. Ce n'est donc que secondairement, et par voie de comparaison, que cette étude intrinsèque conduit à rattacher certains traités à d'autres que des considérations indépendantes du contexte ont fait reconnaître comme authentiques.

Airs, Eaux et Lieux (voy. les introductions que j'ai mises en tête de chacun de ces traités); *Plaies de Tête; Mochlique; Officine; Ancienne Médecine.*

3e Classe. — Écrits qui, pour la plupart, paraissent appartenir à l'école de Cos, et qui tous du moins sont contemporains d'Hippocrate. Plusieurs des ouvrages contenus dans cette classe ont été, on peut le croire, rédigés sous l'œil du maître. Plusieurs aussi ont évidemment servi, en qualité de notes, à la rédaction d'ouvrages tenus à bon droit pour légitimes. De cette 3e classe, qui est la 4e de M. Littré, j'ai retiré les *Affections internes*, les livres II et III *Des Maladies* (voy. ma 4e classe), les opuscules *De la Naissance à sept mois et à huit mois*, qui sont la suite l'un de l'autre (*voy.* ma 5e classe). D'un autre côté, je fais rentrer dans cette classe *Le Médecin*, *Les Prorrhétiques*, *Les Coaques*, *Les Humeurs*, *Les Épidémies* (livres II, IV, V, VI et VII), l'opuscule *Sur la Dentition*, le traité *De la Nature de l'Homme* (?). L'opuscule sur l'*Usage des Liquides*, qui complète *Le Médecin* et *L'Officine*, qui est un écrit de même nature, c'est-à-dire également *isagogique*, et en partie relatif à ce qui se faisait dans l'*iatréion*, doit aussi trouver ici sa place; ce qui supprime entièrement la 5e classe. *Le Serment* et *La Loi* n'ont pas de caractères suffisants d'authenticité; mais ils doivent, surtout *Le Serment*, figurer dans la 3e classe.

Il est évident que cette classe est devenue maintenant trop étendue pour qu'on ne soit pas conduit à y opérer des subdivisions fondées sur la nature même des traités qui y sont contenus; c'est ainsi qu'on pourrait, par exemple, faire un groupe séparé des opuscules *Sur les Plaies*, *Sur les Hémorrhoïdes*, *Sur les Fistules*; dans un autre je mettrais le *Médecin*, l'*Officine*, l'*Usage des Liquides*; dans un troisième, le traité *De l'Art* et celui *De la Maladie sacrée*, qui pourraient bien être de la même main. Le traité *Du Régime en trois livres* offre une physionomie toute particulière et peu hippocratique; de sorte qu'il est difficile, jusqu'à présent, de lui assigner une place bien certaine. Quoi qu'il en soit, les besoins de l'histoire seraient en partie satisfaits avec ces subdivisions plus ou moins arbitraires (voy. aussi mes Introductions aux traités *De l'Art* et *Du Médecin*).

Restent les écrits qui, suivant toutes probabilités, n'appartiennent certainement ni à Hippocrate ni à son école. Parmi ces écrits, il faut d'abord distinguer :

4e Classe. — Ouvrages cnidiens : *Affections internes*; livres II et III *Des Maladies*; *Régime des gens en santé* (?); *Des Glandes* (?).

5e Classe. — Ouvrages sur les maladies des femmes et des enfants, qui paraissent appartenir à la même main, ainsi que l'a fait voir M. Littré : *Maladies des Femmes*, livres I et II; *Femmes stériles*; *Maladies des jeunes Filles*; *Superfétation* (voy. cependant sur ce traité une remarque, p. 671); *Excision du Fœtus*. *La Nature de la Femme* n'est, en grande partie, qu'un abrégé des deux livres des *Maladies des Femmes*. — Les opuscules *Sur le Fœtus à sept mois et à huit mois*; les traités *De la Génération*, *De la Nature de l'Enfant*, enfin le livre IV *Des Maladies*, qui sont, comme l'a démontré M. Littré, la suite l'un de l'autre, me paraissent devoir rentrer aussi dans cette 5e classe, bien qu'on ne puisse pas les regarder comme appartenant à l'auteur qui a rédigé les ouvrages renfermés dans le groupe précédent. Peut-être aussi pourrait-on en former une 6e classe.

Nous possédons encore un certain nombre d'écrits dont l'origine est si obscure que je ne saurais jusqu'à présent les ranger dans une catégorie nettement déterminée; par exemple : *Anatomie*; *Bienséance*; *Préceptes* (*voy.* ce que je dis de cet opuscule, p. LXXVIII de mon Introd.); *Des Songes*, etc. Ces écrits font presque tous partie des classes 8, 9 et 10 de M. Littré. Toutefois je ferais un groupe distinct des traités *Du Cœur*, *Des Chairs* et *Des Semaines*, qui appartiennent peut-être à la même main, et qui remontent certainement à une assez haute antiquité. — Le livre II *Des Prorrhétiques*, l'un des plus beaux et des plus instructifs de la Collection, pourrait peut-être rentrer dans ma 3e classe. — Je ne parle ici ni des centons, ni des pièces apocryphes.

M. Littré a une 10e classe, classe négative, qui devrait comprendre les livres hippocratiques que possédait l'antiquité, et que nous avons perdus : les *Blessures dangereuses* et l'opuscule *Des Traits et Blessures*, le livre *Des Maladies le petit*. D'abord les deux premiers opuscules n'en faisaient probablement qu'un, et probablement aussi cet opuscule serait rentré dans la 3e classe (*écrits appartenant à l'école de Cos*). Quant au livre I *Des Maladies le Petit*, une série de recherches des plus curieuses et des mieux dirigées ont conduit M. Littré à reconnaître que ce traité n'est autre que celui *Des Semaines*, dont il a découvert une traduction latine (voy. t. VIII, p. 629 et suiv.); de telle sorte que le chiffre de nos pertes se réduit actuellement à deux, et peut-être à un seul traité; et qui sait si ce traité ne se retrouvera pas un jour comme s'est retrouvé celui *Des Semaines*?

Ainsi : division de la 1re classe de M. Littré; suppression des 2e, 3e, 5e, 7e et 8e classes; nouvelle distribution des écrits qui composent ces classes; soustractions et additions opérées dans la 4e; création d'une classe pour les livres cnidiens; modifications dans la 6e et la 9e classe; tels sont les changements que, soit d'après M. Littré lui-même, soit d'après mes propres recherches, je propose, provisoirement du moins, d'introduire dans la classification des écrits hippocratiques.

Voici maintenant la liste des ouvrages de la Collection hippocratique d'après la classifica-

tion adoptée par Foës. — 1re Section : *Le Serment; La Loi; De l'Art; De l'ancienne Médecine; Du Médecin; De la Bienséance; Les Préceptes.* — 2e Section : *Le Pronostic; Des Humeurs; Des Crises; Des Jours critiques; les Prorrhétiques*, livres I et II; *les Coaques.* — 3e Section : *De la Nature de l'Homme; De la Génération; De la Nature de l'Enfant; Des Chairs; De l'Accouchement à sept mois; De l'Accouchement à huit mois; De la Superfétation; De la Dentition; Du Cœur; Des Glandes; De la Nature des Os; Des Airs, des Eaux et des Lieux; Des Airs; De la Maladie sacrée.* — 4e Section : *De la Diète salubre; Du Régime*, en trois livres; *Des Songes; De l'Aliment; Du Régime dans Les Maladies aiguës; Des Lieux dans l'Homme; De l'Usage des Liquides.* — 5e Section : *Des Maladies*, livres I, II, III et IV; *Des Affections; Des Affections internes; Des Affections des Filles; De la Nature de la Femme; Des Maladies des Femmes; Des Femmes stériles; De la Vue.* — 6e Section : *Du Laboratoire du Chirurgien (Officine); Des Fractures; Des Luxations; Mochlique; Des Ulcères; Des Fistules; Des Hémorrhoïdes; des Plaies de Tête; De l'Extraction du Fœtus mort; De la Dissection des corps (De l'anatomie).* — 7e Section : *Des Epidémies*, livre I à VII; *Aphorismes.* — 8e Section : *Lettres; Décrets des Athéniens; Prière devant l'autel; Discours de Thessalus; Des Médicaments purgatifs; De la Structure de l'Homme.*

« Si je m'étais engagé, dit M. Littré (p. 440), dans la recherche et dans l'exposition de la doctrine médicale d'Hippocrate avant d'avoir travaillé à reconnaître ce qui lui appartient en propre dans la Collection, il m'aurait été très-difficile de donner une idée claire de cette ancienne doctrine, et le lecteur lui-même ne serait pas parvenu à suivre des propositions qui se seraient ou heurtées par leur contradiction, ou mal coordonnées à cause de leur incohérence. » Cependant, c'est précisément la méthode combattue ici par M. Littré avec tant de raison qui a été suivie par tous ceux qui ont voulu tracer un tableau de la médecine hippocratique. Embrassant tous les écrits, sans aucune distinction, ne s'en tenant pas même aux résultats les plus généraux de classification obtenus par les critiques antérieurs à M. Littré, on a fait un tableau de fantaisie de la doctrine d'Hippocrate, et, par un singulier caprice, on a plutôt suivi les livres regardés comme faux que les livres généralement réputés authentiques, probablement parce que la théorie pure domine plus dans les seconds que dans les premiers. Hippocrate rapporte à deux principales les causes des maladies : *influences extérieures* (saisons, température, eaux, localités); *influences intérieures* (régime, exercices). Le magnifique traité *Des Airs, des Eaux et des Lieux* est consacré à exposer le premier genre d'influences, idée féconde que le médecin de Cos a exploitée avec bonheur, et dont les modernes sont loin d'avoir épuisé toutes les conséquences. La seconde espèce d'influences n'a pas été envisagée par les modernes avec tous les détails et toute la hauteur de vue qu'on trouve dans le traité *Du Régime dans les Maladies aiguës*, ou dans celui *De l'ancienne Médecine*, ou encore dans le troisième livre *Du Régime.* « Voir les choses d'ensemble, dit M. Littré (p. 444), est le propre de la médecine ancienne, c'est à ce qui fait sa grandeur; voir les choses en détail et remonter par cette voie aux généralités, c'est le propre de la médecine moderne. » Hippocrate, connaissant peu le mécanisme des fonctions, ignorant, par conséquent, ce que peut la vie dans son développement et dans son mouvement spontané, comme cause de maladie, a créé une étiologie tout extérieure; de même sa pathologie est tout entière dans l'action des humeurs nuisibles; la vie n'intervient que comme puissance régulatrice et conservatrice. Les modifications primordiales qui dépendent de l'action du système nerveux, les désorganisations, dont les causes échappent aussi bien à l'humorisme qu'au solidisme, lui étaient à peu près inconnues. Les influences extérieures sont pour lui la puissance souveraine qui gouverne la santé et la maladie.

Faut-il croire, avec M. Littré (t. I, p. 446), que la théorie des quatre humeurs soit le résultat d'observations répétées faites au lit du malade (1)? J'en doute lorsque je retrouve les origines de cette théorie dans la physiologie ionienne. Le mouvement des liquides, leur faculté de transport, la conception facile de leurs altérations primitives, la théorie parallèle des quatre éléments ou des quatre qualités élémentaires, donnée aussi, presque en même temps, comme expliquant la pathogénie, me semblent conduire à une manière de voir autre que celle de M. Littré. Je suis donc enclin à regarder comme une invention *a priori* la doctrine des quatre humeurs. Quoi qu'il en soit, la doctrine de la *crase* (ou mélange exact des humeurs), d'où dépend la santé, et celle de la *coction*, opération par laquelle la nature, effaçant peu à peu, et suivant certaines lois, les qualités nuisibles des humeurs, rétablit la santé perdue; enfin celle des *crises*, ou du jugement par les dépôts ou par quelque autre *accident* non lié naturellement au développement de la maladie, sont des conséquences naturelles de la théorie des humeurs. De cette triple doctrine sont nées, d'une part, la *prognose*, qui instruit à la fois du passé, du présent et de l'avenir, par la science qu'on a de la marche des maladies réglées suivant des lois fixes; et, d'une autre, une théra-

(1) La doctrine des *crises* et celle de la *coction* sont bien plus facilement expliquées par l'observation clinique.

peutique qui s'adresse plutôt à la nature pour la diriger, qu'à la maladie pour agir directement sur elle. La *prognose* se lie à tout le système médical de Cos; c'en est un développement naturel et de l'école philosophique; elle embrasse le passé, le présent et l'avenir; les *prédictions* des prêtres ne regardent que l'issue de la maladie, et ne paraissent pas avoir eu pour mobile l'observation savante des signes; enfin, pour Hippocrate, la *prognose* est une nécessité de la thérapeutique; pour les prêtres, la thérapeutique est surtout empirique, et ne se lie guère aux *prédictions*, lesquelles ont surtout pour but de captiver la confiance et de faire croire à un commerce immédiat avec les dieux.

Les histoires particulières de malades, qui remplissent une partie des livres I et III des *Épidémies*, sont relatées dans le système même de la *prognose*. Beaucoup les avaient vantées sans en comprendre la valeur; M. Littré leur a, le premier, rendu leur véritable signification, leur caractère propre. Elles ne contiennent et elles ne devaient contenir en effet que l'indication des causes générales, des évacuations critiques ou non critiques, des signes de coction ou de crudité; en sorte que la maladie particulière disparaît pour faire place au tableau général de la souffrance et des efforts fructueux ou inutiles de la nature. L'école de Cnide suivait une route opposée; aussi s'est-elle perdue dans un dédale d'espèces morbides que rien ne rattachait les unes aux autres, et qui, par conséquent, ne pouvaient entraîner aucune vue thérapeutique générale, en l'absence de notions anatomiques et physiologiques. Hippocrate, du reste, le déclare positivement à la fin du *Pronostic*, et il professe que les maladies qui se jugent par les mêmes périodes se reconnaissent aux mêmes signes. L'union scientifique des deux tendances opposées de l'école de Cos et de l'école de Cnide est, à mon avis, le but final que la science véritable doit se proposer; c'est là seulement qu'elle trouvera stabilité et grandeur.

Hippocrate était aussi éloigné des hypothèses que de l'empirisme : des hypothèses, parce qu'il procédait toujours ou du moins qu'il se flattait toujours de procéder par l'observation directe; de l'empirisme, attendu que son système médical, lié dans toutes ses parties, lui interdisait et les essais dangereux, et les expériences tentées au gré de l'imagination. Il savait ou croyait savoir d'avance tout ce qui arriverait, dans un cas donné, en administrant tel ou tel moyen thérapeutique. L'action des substances servant au régime ou à la médication était réglée et calculée, comme tout le reste, dans l'ensemble du système, et chaque substance répondait à chaque indication qui se présentait à remplir. Placé entre les écoles philosophiques et les écoles médicales, Hippocrate combat la physiologie des uns et les vues étroites des autres. Il assure à la médecine une forme qui a triomphé du temps et des sectes. Jamais système ne fut ni aussi solidement constitué ni aussi imposant. La méthode et la conception de l'ensemble ont subsisté; on peut même dire qu'il est resté plus d'Hippocrate que de Galien, après la grande réforme médicale accomplie par l'immortelle découverte de Harvey. Hippocrate ne paraît pas avoir eu de véritables prédécesseurs dans la voie où il entra. C'est un esprit d'une trempe supérieure; on ne peut lui comparer, dans l'antiquité, que Socrate, Platon et Aristote.

Les anciens ont beaucoup admiré le style d'Hippocrate; les plus célèbres grammairiens d'Alexandrie ont étudié ses ouvrages; Érotien, dans sa *Préface*, ne craint pas d'appeler son style *homérique;* assurément on ne saurait prendre un terme de comparaison en même temps plus élevé et plus honorable pour le médecin de Cos. Galien (*Que le bon médecin est philosophe*, p. 3 de mon édit.) propose en modèle aux médecins de son temps la manière habile dont Hippocrate sait exposer ses idées; il va même jusqu'à s'écrier qu'il ne fait jamais de pléonasmes et qu'il ne dit pas de *l'huile liquide*, comme fait Homère! (*Voy.* p. 97 dans ce vol.) Toutefois, le style d'Hippocrate n'est pas égal : il y a dans les véritables écrits des parties achevées et dignes des plus grands maîtres; il y en a d'autres où la phrase est négligée et si brève, qu'elle devient très-obscure; on ne s'étonnera donc pas qu'il se soit trouvé, dans l'antiquité comme de nos jours, des contempteurs de la diction d'Hippocrate; mais je les soupçonne fort, ou d'avoir confondu, pour quelques écrits, l'ordre de la composition avec la phraséologie, ou d'avoir lu Hippocrate avec prévention, ou encore (mais ceci ne peut guère s'appliquer aux anciens) de n'avoir pas le sentiment très-net de l'harmonie de la période grecque, car il est impossible, quand on lit certains traités d'Hippocrate, de n'être pas frappé de cette beauté de la forme qui a fait la gloire du siècle de Périclès : les grands esprits sont toujours de grands écrivains. L'étude du dialecte dans lequel Hippocrate a écrit est un des sujets les plus difficiles que puisse se proposer la philologie. Il est constant d'abord qu'il y avait quatre sous-divisions de l'ionien (1); en second lieu, que le texte d'Hippocrate, tel que le donne l'unanimité des manuscrits, ne saurait être ramené ni à l'ionisme d'Homère, ni à celui d'Hérodote, ainsi qu'Heringa, Bosquillon, Coray et Dietz voulaient le faire ou l'ont fait en réalité; de plus, Galien dit positivement que la langue d'Hippocrate se rapproche beaucoup de l'*ancien attique*, sans doute de celui de Solon. Dans la constitution de l'ionisme hippocratique, il convient donc d'abord de rétablir les formes qui sont admises comme appartenant à toute espèce d'ionien considéré

(1) Voy. G. Dindorf, *Dialectus ionica Herodoti cum dialecto attica veteri comparata*, en tête de l'édition d'Hérodote de la Collection Didot.

comme langue parlée; en second lieu, de relever sans exception dans les manuscrits les moindres formes orthographiques, en tenant compte aussi des règles euphoniques, dont les Grecs ne s'écartaient pas volontiers.

Mais la Collection qui porte le nom d'Hippocrate offre encore cette difficulté, que les écrits qui la composent, provenant de mains différentes, peuvent représenter divers embranchements d'ionien (1). Il y a, par exemple, un groupe formé par les écrits cnidiens, qu'il faut étudier tout particulièrement sous ce rapport (2).

Quoi qu'il en soit de ces difficultés considérables que présente la restitution du véritable ionisme dans les divers traités de la Collection, il sera toujours facile de les distinguer, d'une part, de celui des autres écrivains originaux, par exemple d'Homère, d'Hérodote, de Ctésias, dont nous possédons les écrits ou des fragments considérables; et, d'une autre, des pastiches essayés par Arrien, Lucien et Arétée, longtemps après que le dialecte ionien avait cessé d'exister comme langue parlée. Ces pastiches offrent toutes les formes mêlées, celles d'Homère, d'Hérodote et d'Hippocrate, unies à des formes vulgaires. Struve l'a nettement établi dans ses *Questions sur le dialecte d'Hérodote*. Dans l'antiquité il y avait une *vulgate* du texte hippocratique, à laquelle certains éditeurs, par exemple, Artémidore Capiton et Dioscoride, son parent, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de la *Matière médicale*, avaient fait subir certaines corrections ou déplacements plus ou moins téméraires, qui n'ont pas été consacrés et qu'on ne retrouve pas dans nos manuscrits (3).

La vulgate suivie par Galien est, à peu de chose près, celle que représentent nos manuscrits ordinaires : les leçons qu'il a rejetées ne s'y rencontrent que rarement; au contraire, on retrouve assez souvent la trace des changements qu'il a opérés ou des leçons qu'il a signalées d'après les manuscrits. De ce que nos imprimés ou nos manuscrits ne sont pas en tout semblables au texte suivi par Galien, faut-il en conclure avec M. Littré qu'il y avait, du temps de ce médecin, deux éditions régulières et acceptées toutes deux comme *vulgates*, et que c'est l'une de ces éditions, celle qui n'était pas adoptée par Galien, bien qu'elle eût la plus grande conformité avec l'autre, que reproduisent nos imprimés et le plus grand nombre de nos manuscrits? — Cette divergence entre Galien et nos textes actuels ne dépend-elle pas tout simplement de ces mutations qu'on rencontre si fréquemment dans les manuscrits? C'est à peu près comme si on disait que chaque famille de nos manuscrits représente des éditions critiques distinctes; mais on sait que les manuscrits ne fixent pas un texte comme les imprimés, et qu'il s'y introduit mille changements sous les mains diverses qui les copient.

Du reste, pour trancher la question, il faudrait collationner *toutes* les citations faites par Galien sur *tous* les manuscrits de cet auteur, dont le texte imprimé est dans un état si déplorable, car ces changements peuvent appartenir autant aux copistes qu'à Galien lui-même (1). Il faudrait ensuite comparer cette collation avec celle des manuscrits d'Hippocrate, en se rappelant toutefois que Galien, citant quelquefois de mémoire, n'est pas toujours d'une exactitude rigoureuse, à moins qu'il ne discute un texte. Il me semble que, dans l'état actuel des choses, on ne peut admettre que les propositions suivantes : Il y avait dans l'antiquité des éditions systématiques qui n'ont pas prévalu; il existait une *vulgate* qui n'était pas identique dans tous les manuscrits, même du temps de Galien, sans que ces différences constituent des éditions distinctes; on constate seulement qu'il y avait des leçons que Galien n'a pas suivies, et qui se retrouvent dans nos manuscrits. Enfin, à côté de cette vulgate et de ces éditions systématiques, il y avait de très-anciens manuscrits, dont Galien parle souvent et qui contenaient des leçons que n'offraient pas les autres manuscrits. — Ces ἀντίγραφα, qui reproduisaient peut-être le texte le plus primitif, étaient particulièrement recherchés par Rufus, ami des vieilles leçons; nous en avons une représentation d'abord dans notre manuscrit n° 2253, qui a fourni à M. Littré des corrections si inattendues, et que j'ai moi-même mis à profit pour la publication du *Traité de l'Art* et pour *Les Coaques*, puis dans le manuscrit 269 de Venise. A proprement parler, il n'y a eu qu'un texte critique depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à M. Littré, celui de Cornarius (2). Ce texte a été conservé

(1) M. Ermerins, *l. l.* (p. XXVIII-XXXI édit. *Du Régime dans les Maladies aiguës*), qui s'est montré très-scrupuleux sur la question de l'ionisme, a remarqué que l'*Appendice au traité Du Régime dans les Maladies aiguës* était écrit dans un ionisme moins pur que le reste de l'ouvrage.

(2) La phraséologie des livres cnidiens offre une allure toute particulière; elle est plus prétentieuse, pour ainsi dire, et plus embarrassée quelquefois que celle des écrits hippocratiques. Les cnidiens paraissent rechercher les formes et les expressions peu usitées; en un mot les archaïsmes dominent dans leurs ouvrages. La lexicographie et surtout la grammaire gagneraient beaucoup à une étude spéciale de ces ouvrages. Le traité *Des Maladies des Femmes* est à peu près dans le même cas.

(3) M. Littré a démontré que la disposition matérielle de certains livres de la Collection n'a pas varié depuis les temps les plus anciens; il le prouve notamment pour les *Épidémies* (p. 89-91 et 108-110), pour les *Aphorismes* (p. 105), pour le *Régime dans les Maladies aiguës* (p. 130 et 328-29), enfin, pour le *Régime des gens en santé* (p. 255).

(1) Ce travail serait maintenant rendu facile pour les *Aphorismes*, depuis la Notice que Rosenbaum a publiée dans le *Janus* (1846, t. I, p. 418-29). — Voy. aussi Ermerins (*Ibid.*, t. II, p. 1 et suiv.).

(2) La bibliothèque de Gœttingue possède un exemplaire de l'édition du texte grec d'Hippocrate donnée par les Aldes. Cet exemplaire a appartenu à Cornarius, et porte sur les marges de très-nombreuses variantes, tirées soit des manuscrits d'Hippocrate, soit de Galien; il y a enfin des corrections proposées par Cornarius lui-même, ou

à peu près intact par Foës, bien qu'il ait consigné dans ses notes ou dans sa traduction un grand nombre de corrections excellentes, fruits d'une collation assez exacte de plusieurs manuscrits. — Le texte des Alde, reproduction servile d'un mauvais manuscrit, n'a jamais eu une grande autorité; celui de Mercuriali, qui témoigne d'efforts sérieux propres à l'éditeur lui-même, n'a pas eu non plus un grand retentissement; enfin celui de Van der Linden, à cause des changements arbitraires que l'éditeur a introduits, a toujours excité une juste défiance. L'édition de Chartier n'est guère, à proprement parler, qu'une réimpression du texte vulgaire, et celle de Mack, étant restée inachevée, n'a pas pris le rang qu'elle devrait certainement occuper à cause des leçons précieuses qui s'y trouvent consignées d'après les manuscrits de Vienne. Le texte de Cornarius est donc resté la *vulgate*, et, à vrai dire, c'était le plus régulier, celui qui représentait le mieux la généralité des manuscrits.

Pour la constitution du texte, il n'est pas besoin de dire que M. Littré ne procède que les manuscrits à la main; il a minutieusement collationné tous ceux de Paris; il a profité de toutes les collations faites par les anciens éditeurs, quand ces collations sont sérieuses. Il est fâcheux qu'il n'ait pas eu à sa disposition la collation intégrale de tous les manuscrits d'Europe: le texte eût été cette fois définitif, ou, du moins, tous les éléments en eussent été rassemblés et mis sous les yeux de la critique (1). Pour les derniers volumes, il a eu une collation partielle des manuscrits de Vienne; et j'ai été assez heureux pour lui rapporter un spécimen des variantes de quelques manuscrits d'Italie, et entre autres d'un manuscrit de Saint-Marc à Venise, qui appartient évidemment, ainsi que je l'ai constaté, à la famille que jusqu'ici notre précieux manuscrit 2253 représentait à lui tout seul. Pour un auteur de l'époque et de l'importance d'Hippocrate, dont les livres font autorité en matière de grammaire et de lexicographie, dont le style est ordinairement si concis ou si obscur; en un mot, pour un auteur qui est un *écrivain* et qui a rédigé ses ouvrages dans un dialecte particulier, les moindres variantes ont leur importance, parce qu'elles peuvent mettre sur la voie de quelque heureuse restitution de texte et éclairer un passage difficile; aussi nous louons fort M. Littré de les avoir toutes relevées et toutes mises sous les yeux du lecteur: c'était aussi le seul moyen de fournir les éléments du problème si difficile relatif au caractère de l'ionisme d'Hippocrate.

Dans son édition grecque, imprimée à Bâle en 1538, Cornarius se vante d'avoir restauré, à l'aide des manuscrits, plus de *quatre mille* passages omis ou altérés dans l'édition des Alde; mais, en somme, son édition vaut autant de la bonté des manuscrits qu'il a eus à sa disposition que de ses propres soins. M. Littré n'a pas étalé cette fastueuse vanité d'éditeur; cependant il a fait beaucoup plus que Cornarius, et il achèvera bientôt le travail que Grimm déclarait au-dessus des forces humaines.

Bibliographie. La plus ancienne édition (1) des œuvres complètes d'Hippocrate est la traduction latine très-imparfaite de M.-F. Calvus; elle a été faite sur les manuscrits du Vatican, et parut à Rome en 1525, in-fol. (2) (*ed. princeps*). Le texte grec fut imprimé l'année suivante à Venise, 1526, par les Alde, d'après des manuscrits qui n'étaient pas de premier choix. En 1538, des presses de Froben, de Bâle, sortit une nouvelle édition grecque, in-fol., publiée par les soins de Janus Cornarius, dont le véritable nom est Hagenbut. L'édition de Froben est faite sur de meilleurs manuscrits que celle des Alde. Cornarius donna ensuite à Venise, en 1545, une traduction latine concise, mais peu élégante, qui eut un grand succès, et qui fut plus tard reproduite par Van der Linden et par Haller dans ses *Artis Medicæ Principes* (1769), malgré l'immense supériorité de celle de Foës. — En 1588, Mercuriali publia une belle et savante édition d'Hippocrate, en grec et en latin. Quoi qu'il en soit du mérite intrinsèque de ce travail, sur lequel les érudits ne sont pas d'accord, on doit le regarder comme ouvrant une ère nouvelle pour la critique, pour l'interprétation du texte et pour la question d'authenticité des livres hippocratiques. Le plus célèbre

par d'autres érudits. Ce précieux exemplaire, dont je dois la communication à M. le docteur Sichel, nous fait connaître les ressources que Cornarius a eues à sa disposition pour établir son texte, et nous permet d'apprécier comment il en a profité. En 1844, j'ai minutieusement étudié cet exemplaire, et je compte faire connaître ailleurs les résultats auxquels m'a conduit cette étude. — La bibliothèque de Vienne possède aussi un exemplaire de l'édition grecque de Cornarius, avec des variantes consignées par lui-même à la marge, et qui lui ont sans doute servi pour sa traduction latine des œuvres d'Hippocrate. Ces notes, je m'en suis assuré moi-même, ne sont ni nombreuses ni importantes. — L'exemplaire enrichi des notes de Sambucus, et qui existait il y a peu d'années encore à la même bibliothèque, paraît avoir disparu, car on l'a vainement cherché pendant mon séjour à Vienne.

(1) On peut dire cependant que *toutes* les familles des manuscrits sont représentées dans la nouvelle édition, et les lacunes sont devenues beaucoup moins regrettables, attendu que les manuscrits d'Hippocrate, disséminés dans les diverses bibliothèques d'Europe, peuvent être ramenés à un des quatre types fournis par l'un ou l'autre de nos nombreux manuscrits de Paris, ainsi que M. Littré s'en est assuré par des collations partielles.

(1) Si l'on désire connaître l'histoire détaillée des éditions d'Hippocrate, on consultera avec fruit : Freind (Préface de son édition des *Épidémies*); Triller (*Épître médicale critique à Freind*, dans ses *Opuscula*, vol. II, p. 278 et suiv.); J.-H. Fischer (*De Hipp., ejus script. eorumque edit.*; Cobourg, 1777, in-4°); Gruner (*Bibliothèque des anciens Médecins*, en allemand, t. I, p. 31 et suiv.); les *Bibliothèques* de Haller; Ackermann (*Notitia litteraria*, en tête de l'éd. de Kuehn); M. Littré (t. I, p. 540 et suiv.); M. Ermerius (Préface de son éd. du *Régime*, etc., Leyde, 1841); Choulant (*Manuel de la Bibliographie Médicale ancienne*, en allemand; 2e éd., 1841, p. 10 et suiv.). On trouvera aussi dans Choulant (*Bibl. med. hist.*, Leiz., 1842) et dans les *Additamenta* de Rosenbaum (Halle, 1842 et 1847) la liste des dissertations et autres travaux sur Hippocrate.

(2) Voy. mon *Introd. génér.* aux *OEuvres d'Hipp.* p. CI. Une édition plus complète a été publiée en 1526 à Bâle, par Copus, Leonicenus et Brentius, in-fol.

des éditeurs d'Hippocrate est, sans contredit, Anuce Foës, et son édition restera comme un monument impérissable élevé à la mémoire du médecin de Cos et à la gloire des lettres grecques. Mais il est une remarque importante à faire au sujet de cette édition ; on jugerait mal le travail de Foës si on n'avait égard qu'au texte qu'il a imprimé ; il est la reproduction presque littérale de celui de Froben, et la traduction latine n'y correspond pas toujours. Le grand mérite de l'édition de Foës réside dans les notes nombreuses qu'il a ajoutées à chaque traité, et où il discute et corrige le texte d'après les manuscrits avec une exactitude, une pénétration, une clarté d'exposition et une richesse d'érudition que nul éditeur d'Hippocrate n'a jamais égalées, si ce n'est M. Littré. — Un autre titre de Foës à la gratitude et à l'admiration des philologues, c'est son *Économie* d'Hippocrate, qu'il n'avait d'abord composée que pour son usage particulier et pour se guider dans l'édition qu'il préparait des œuvres du médecin de Cos : ce livre est un trésor d'érudition, où l'on peut puiser presque toujours avec sûreté pour l'explication des termes difficiles employés par Hippocrate et même par les autres médecins grecs. La première édition de cet ouvrage a été publiée à Francfort, en 1588, 1 vol. in-fol. — En 1665 parut à Leyde, en 2 vol. in-8°, l'édition gréco-latine de Van der Linden. Cette édition fut généralement bien accueillie à cause de la commodité du format et de la netteté de l'impression ; mais on ne doit admettre qu'avec réserve les corrections du texte, que Van der Linden aurait sans doute justifiées dans les notes réunies à ce dessein, et que la mort l'a empêché de publier. Du reste, ces corrections sont presque toutes tirées de Foës ou proviennent de conjectures plus ou moins arbitraires. — Dans l'édition gréco-latine de René Chartier (1639-79), et qui forme treize tomes in-folio très-difficiles à manier, les œuvres d'Hippocrate sont mélangées avec celles de Galien. Cette édition est peu correcte, et le texte n'y a subi presque aucune amélioration. Au milieu du dix-huitième siècle (1743-1749), Mack a laissé inachevée une splendide édition d'Hippocrate, que Triller et Coray jugent sévèrement, mais dans laquelle on trouve les variantes fournies par les manuscrits de la bibliothèque de Vienne et par deux exemplaires déposés à la même bibliothèque, et venant, l'un de Sambucus (imp. Samb.), l'autre de Cornarius (imp. Corn.), qui avaient mis à la marge soit la collation de plusieurs manuscrits, soit leurs propres conjectures (1). — Pierrer, en 1806, a reproduit, à Altembourg, en trois volumes in-8°, la traduction de Foës ; il a divisé chaque traité en chapitres, auxquels il a mis des sommaires. Son édition, commode pour ceux qui se contentent du latin, est précédée d'une notice biographique et bibliographique sur Hippocrate, tirée en grande partie de celle d'Ackermann. En 1825, Kuehn a reproduit en trois volumes in-8° le texte grec et la traduction latine de l'édition de Foës, sans les notes philologiques qui en font le mérite. La traduction espagnole de Piquer, trois volumes (inachevée), publiée à Madrid, de 1757 à 1770, n'est pas dépourvue de tout mérite : elle contient le texte, la version espagnole, la traduction latine, des commentaires, et les variantes tirées des éditions antérieures.

Parmi les traductions en langue allemande, je ne parlerai que de celle publiée par Grimm (Altembourg, 1781-1792, réimprimée en 1837 par Lilienhain, avec des corrections et des remarques). Elle est fort estimée ; malheureusement elle n'est pas entièrement terminée. L'éditeur a suivi le texte grec de Mack et de Foës, en le collationnant sur les éditions de Cornarius, de Van der Linden et de Chartier. Les notes contiennent des recherches curieuses sur divers points, et principalement sur la matière médicale des anciens. — Je dois faire une mention particulière de la traduction anglaise d'Adams Francis, qui a pour titre : *The genuine Works of Hippocrates, translated from the Greek, with a preliminary discourse and annotations ;* London, 1849, 2 vol. in-8° (faisant partie des publications de la *Société de Sydenham*).

Le nombre des éditions partielles d'Hippocrate est très-considérable ; je mentionnerai seulement les collections suivantes :

Hippocratis, De Genitura, De Natura Pueri, Jusjurandum, De Arte, De Antiqua Medicina, De Medico, græce et latine, interprete Jo. Corrhæo, adj. unicuique libello brevibus scholiis ; Parisiis, apud Ch. Wechelium, 1542, in-4°. Cette collection se retrouve à la fin des *Definitiones Medicæ* du même auteur ; Paris, 1622, in-fol. — *Hippocratis Coi, etc., XXII Commentarii, tabulis illus. græcus context. ex doctiss. v. v. Cod. emend., latina versio Jani Cornarii innumeris locis correcta, etc., Th. Zwingeri studio et conatu ;* Basil., 1579, in-fol. — *Hippocratis Aphorismi, græce et latine, una cum Prognost., Prorrh., Coacis, et aliis decem opusc. pleraque ex interp. Jo. Heurnii ;* Lugd. Batav., ap. Jo. Maire, 1 vol. in-24, 1727. — Dans l'édition des œuvres complètes d'Heurn, publiée par son fils, à Lyon, en 1658, se trouvent les traités suivants : *De Nat. Hom. ; Jusjur. ; De Med. ; Lex ; De arte ; De Vet. Med. ; De Elegantia ; Præcept. ; De Carnibus ; De Purg. Remed. ; Prognost. ; De Vict. Rat. in morb. acut. ; Aphor. ;* tous ces traités sont accompagnés de commentaires ; on y a ajouté l'*Oratio de Med. Orig. Æscul. ac Hipp. stirpe et scriptis.* L'édition publiée par J. Maire contient de plus le texte et la traduction des *Prorrhétiques* et des *Coaques ;* mais elle ne renferme ni le traité *De Vict. Rat. in morb. acut.*, ni celui *De Nat. Hom. ;* elle est, du reste, dépourvue des commentaires. — C. Pruys van der Hoeven, *Chrestomathia Hippocratica ;* Hag. Com., 1824, in-12. — *Erotiani, Galeni et Herodoti Glossaria in Hipp., ex recens H. Stephani, gr. et lat. ; acc. emend. H. Stephani, B. Eustachii, A. Heringæ, etc., recens., variet. lect. ex mss. codd. Dorvilii et Mosquensi addidit, suasque animadv. adjec. J.-G. Fr. Franz.* ; Lips., 1780, in-8°. — Les *Œuvres d'Hippocrate, par Claude Tardy, où toutes les causes de la vie, de la naissance, de la conservation de la santé ; les signes et les symptômes de toutes les maladies sont expliqués ;* Paris, 1667, in-4°, 2 vol. Les *Œuvres d'Hippocrate traduites en françois, avec des remarques, et conférées sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi* [*avec la vie d'Hippocrate*], par Dacier ; à Paris, 1697, 2 vol. in-8°. Cette traduction, la moins mauvaise de toutes celles antérieures à la publication de M. Littré, comprend, vol. I : *De l'Art, De l'Ancienne Médecine*, la *Loi*, le *Serment*, *Du Médecin*, *De la Bienséance*, les *Préceptes*, *De la Nature de l'Homme*, *Des Chairs*, *Des Airs*, *De l'Usage des Liquides ;* vol. II : *Du Régime*, en trois livres ; *De la Diète salubre*, *Des Airs, des Eaux et des Lieux.* A chaque traité sont jointes des notes explicatives dont plusieurs ne sont pas sans intérêt. — *Traduction des Œuvres médicales d'Hippocrate sur le texte grec*, d'après l'édition de Foës (par Gardeil) ; Toulouse, 1801, 4 vol. in-8°. — Il serait difficile de savoir si Gardeil a traduit sur le latin ou sur le grec. D'un côté, si on compare sa traduction avec la version latine de Foës, on retrouvera qu'il a reproduit toutes les parties un peu saillantes de cette dernière, et notamment les omissions, qui y sont assez fréquentes ; d'un autre côté, il est difficile d'admettre que Gardeil ait si souvent et

(1) *Voy.* mon *Introd. génér.*, page c.

si gravement erré, n'ayant eu affaire qu'à un texte latin. — *OEuvres d'Hippocrate*, par Lef. Villebrune, comprenant les *Pronostiques* et le livre I des *Prorrhétiques*, 1 vol. in-18, Paris, an III; les *Coaques*, 2 vol., id., an VII; les *Aphorismes*, id. 1786, avec de petites notes. — M. de Mercy a publié successivement : *Aphorismes*, grec-latin-français; Paris, 1811, in-12. Cette édition, sauf la traduction française, est la reproduction à peu près intégrale de celle publiée par Lorry, d'après Almeloveen; *Pronostic* et *Prorrhétiques*, 1 vol. in-12; Paris, 1813; *Coaques*, 1815; *Épidémies*, liv. I et III; *Des Crises; Des Jours critiques*, 1815; *Du Régime dans les Maladies aiguës; Des Airs, des Eaux et des Lieux*, 1818; *Des Maladies*, liv. I; *Des Affections, Serment, Loi*, 1823; *De la Nature de l'Homme; De l'Ancienne Médecine; Des Humeurs; De l'Art*, 1823; *Des Préceptes; De la Décence; Du Médecin*, 1824; *Nouvelle trad. des Aphor. et Comment.*, 4 vol. in-12, 1829; *De la Nature des Os; De la Nature humaine; Du Cœur; Des Veines; De l'Aliment*, 1831; *De la Maladie sacrée; Des Vents*, 1831; *Des Plaies de tête; Des Fractures; Du Laboratoire du Chirurgien; Des Luxations*, 2 vol. in-12, 1832. A chaque traité, M. de Mercy a joint une collation de manuscrits, collation inexacte, incomplète, et dont il n'a fait profiter ni son texte, ni sa traduction, qui fourmille de contre-sens. — M. Pariset a donné une élégante traduction des *Aphorismes* (3e édit., Paris, 1830, 1 vol. in-32), des *Pronostics* et des *Prorrhétiques*, 2 vol. in-32, Paris, 1817, de la *Lettre d'Hyppocrate à Damagète*, proch. in-8°, s. l. n. d.

Parmi les autres traductions partielles nous citerons encore :

OEuvres complètes d'Hippocrate; *traduction nouvelle, avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions, accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, suivie d'une table générale des matières*; par E. Littré, de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres); Paris, chez J.-T. Ballière; 1839-1853, 8 vol. in-8°; avec cette épigraphe, tirée de Galien : Τοῖς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν ὁμιλῆσαι γράμμασιν.

OEuvres choisies d'Hippocrate, traduites sur les textes manuscrits et imprimés, accompagnées d'arguments, de notes et précédées d'une introduction, par le Dr Ch. Daremberg, 2e éd.; Paris, 1855, in-8°, chez Labé.

Nous possédons les Commentaires de Galien sur le traité *De la Nature de l'Homme*, sur le *Régime des Gens en santé*, sur le *Régime dans les Maladies aiguës*, sur le *Pronostic*, sur le livre I des *Prorrhétiques*, sur les *Aphorismes*, sur les livres I, II, III et VI des *Épidémies* (nous n'avons en grec que les Commentaires; encore sont-ils mutilés sur la 2e et la 3e section du IIe livre des *Épidémies*, mais les sections 1, 2, 3, 4 et 6 existent en arabe à l'Escurial. — Le commentaire sur la 6e section du VIe livre, mutilé en grec, existe intégralement en arabe à la même bibliothèque), sur le traité *Des Fractures*, sur celui *Des Articulations*, sur l'*Officine du Médecin*, sur les traités *Des Humeurs*, *De l'Accouchement à sept mois*, *De l'Aliment*, un *Glossaire* des mots difficiles d'Hippocrate, le Commentaire *Sur les Éléments d'après Hippocrate*, Discussion contre Lycus et contre Julien pour la défense de certains aphorismes; les opuscules *Sur le Cōma*, *d'après Hippocrate*; *Sur le Régime dans les Maladies aiguës, d'après Hippocrate*. Nous possédons aussi des fragments d'un Commentaire sur le traité *Des Airs, des Eaux et des Lieux*; ces fragments, qui n'ont été publiés qu'en latin, paraissaient à quelques critiques l'œuvre d'un médecin arabe, et indignes de Galien. J'ai partagé moi-même cette erreur, jusqu'à ce que M. Bussemaker et moi ayons retrouvé dans Oribase un passage attribué à Galien, et qui se lit précisément dans les fragments dont le texte grec n'est plus représenté maintenant que par ce passage même d'Oribase (*voy.* t. I, p. 309, et p. 624, note 2). Nous avons complétement perdu les Commentaires sur le livre *Des Ulcères*, sur le livre *Des Plaies de Tête*, sur le livre *Des Maladies*, et sur celui *Des Affections*; un traité *Sur l'Anatomie* d'Hippocrate, en six livres; un traité *pour expliquer les Caractères qui se trouvent dans le livre III des Épidémies*; un traité *Sur le Dialecte d'Hippocrate*; enfin, un livre *Sur les Véritables Écrits du Médecin de Cos*.

Palladius a composé un commentaire sur les *Fractures*, publié par Foës, dans son édition d'Hippocrate, et un autre sur le livre VI *Des Épidémies*, publié par Dietz. Étienne a commenté le *Pronostic* et les *Aphorismes*. Damascius et Théophile ont également commenté les *Aphorismes*. Jean a écrit un commentaire sur le traité *De la Nature de l'Enfant*. Ces auteurs ont été réunis par Dietz dans ses *Scholia* (Kœnigsberg, 1834, 2 vol. in-8°), qui contiennent aussi le plus ancien Commentaire qui nous soit resté, celui d'Appollonius de Cittium, sur les *Articulations* (1). Ch. Daremberg.

Soranus, *Vita Hippocratis*; dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, t. XII, p. 675. — M. Garbicius, *Oratio de vita, moribus et doctrina Hippocratis*; Tubingue, 1564, in-8°. — I. Hermann, *Oratio de vita et familia Hippocratis*; Wittemberg, 1560, in-8°. — M.-A. Ulmi, *Hippocrates medicus*; Bologne, 1603, in-4°. — J.-H. Fischer, *De Hippocrate, ejus scriptis et editionibus*; Cobourg, 1777, in-4°. — D. Le Clerc, *Histoire de la Médecine*; La Haye, 1727, in-4°, p. 287. — G. Cramer, *Dissertation sur Hippocrate*; dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1748, p. 482. — A. de Haller, *Bibliotheca Medico-practica*; Leipzig, 1776, in-4°, t. I, p. 29. — Legallois, *Recherches chronologiques sur Hippocrate*; dans le *Recueil periodique de la Société de Médecine de Paris*, t. XX, p. 410. — Petersen, *Zeit und Lebensverhaltnisse des Hippocrates* (savante dissertation insérée dans le *Philologus*, t. VI (1840), p. 210-265). — Houcluros, *Essai historique et critique sur la vie et les écrits d'Hippocrate*; Paris, 1840, in-8°. — C. Legallois, *Recherches chronologiques sur Hippocrate*; Paris, 1804, in-8°. — Moreau de la Sarthe, *Notice sur Hippocrate*; Paris, 1810, in-12. — F.-G. Boisseau, *Notice sur la vie, les écrits et la doctrine d'Hippocrate*; Paris, 1823, in-8°. — A. OEttinger, *Hippocratis Vita, Philosophia et Ars Medica*; Berlin, 1836, in-8°. — C. J. Marcus, *Dissertatio de vita Hippocratis*; Wurzbourg, 1838, in-8°. — H. Boerhave, *De Studio Hippocratis*; Leyde, 1721, in-4°. — Barthez, *Discours sur le génie d'Hippocrate*; Montpellier, 1816, in-8°. — Desalleurs, *Du Génie d'Hippocrate et de son influence sur l'art de guérir*; Paris, 1824, in-8°. — Fischer, *Disputatio de Hippocrate, ejus scriptis eorumque editionibus*; Cobourg, 1777, in-4°. — C.-P Gessner, *De divino Hippocrate*; Gœttingue, 1739, in-4°. — A.-O. Gœlicke, *Oratio qua Hippocrates ab atheismi crimine nuper ei imputato absolvitur*; Halle, 1713, in-4°. — E. Chauvet, *Mémoire sur la philosophie d'Hippocrate*; dans les *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 3e série, t. XVII (1856). — Paul de Remusat, *Hippocrate*; *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1855. — C. Sprengel, *Apologie des Hippocrates und seiner Grundsätze*; Leipzig, 1789-1792, 2 vol. in-8°. — Gruner, *Censura Librorum Hippocraticorum*; Breslau, 1775, in-8°. — C. Preu, *De Interpretibus Hippocratis græcis*; Altdorf, 1775, in-8°. G. B.

* **HIPPOCRATE** (Ἱπποκράτης), tyran de Géla, mort en 491 avant J.-C. Il succéda en 498 à son frère Cléandre, et voyant son pouvoir solidement établi à Géla, il chercha à l'étendre sur d'autres villes de la Sicile. Callipolis, Naxos et Léontium tombèrent successivement en son pouvoir. Appelé au secours des habitants de Zancle, qui avaient été chassés de leur ville par les Sa-

(1) On connaît encore cinq médecins du nom d'Hippocrate appartenant à la famille des Asclépiades, et dont deux étaient les petits-fils du célèbre Hippocrate. Tous ces médecins passent pour avoir écrit sur leur art, et on leur attribue quelques-uns des traités compris dans la Collection hippocratique. *Voyez* Suidas, au mot Ἱπποκράτης et Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

miens, il prit parti pour les plus forts, se saisit traîtreusement de trois cents des principaux habitants de Zancle, et les livra aux Samiens, qui lui donnèrent en échange la moitié du butin fait à Zancle. Il tourna ensuite ses armes contre les Syracusains, les vainquit près du fleuve Hélorus, et menaça Syracuse, qui fut sauvée par l'intervention des Corinthiens et obtint la paix au prix de la cession de Camarine. Il rebâtit cette ville, que les Syracusains avaient récemment détruite. Il mourut peu de temps après, au siége d'Hyblax. Bien qu'il laissât deux fils, Cléandre et Euclide, il eut pour successeur Gélon. Y.

Hérodote, VI, 23; VII, 154, 155. — Thucydide, VI, 5. — Scoliaste de Pindare, *in Olymp.*, V, 19, *in Nemes.*, IX 95. — Polyen, V, 6.

* **HIPPOCRATE**, général syracusain, mort en 212 avant J.-C. Sa famille, bannie de Syracuse, s'était réfugiée à Carthage. Après la bataille de Cannes et la mort d'Hiéron II, Hippocrate et son frère Épicyde furent chargés par Annibal d'aller prendre à Syracuse la direction du parti carthaginois. Leur conduite pendant le siége de cette ville fut ferme et habile. Lorsque les Romains, repoussés dans plusieurs assauts, eurent changé le siége en blocus, Hippocrate, laissant la défense de la ville à Épicyde, se fit jour à travers les lignes des assiégeants, et alla rejoindre Himilcon, qui tenait campagne contre les Romains. Les deux généraux tentèrent un grand effort pour sauver Syracuse; mais la peste se mit dans leur armée, et les fit périr l'un et l'autre. Y.

Tite-Live, XXIV, 35-39; XXV, 26.

* **HIPPOCRATE**, général athénien, fils d'Ariphron, tué en 424 avant J.-C. Lorsque le parti démocratique de Mégare fit des ouvertures aux Athéniens, Hippocrate et son collègue Démosthène marchèrent rapidement sur cette ville avec un corps d'élite, et occupèrent les retranchements qui réunissaient Mégare et Nisæa. N'ayant pu s'emparer de Mégare, ils tournèrent leurs armes contre Nisæa, qui capitula, et se retirèrent ensuite à Corinthe. Ils formèrent ensuite le projet d'envahir la Béotie, et tandis que Démosthène attaquait par mer le port de Siphès, Hippocrate se saisit de Délium. Mais Démosthène fut repoussé, et Hippocrate, obligé de tenir seul tête à toutes les forces de la Béotie, fut défait et tué dans une bataille livrée entre Délium et Orope, sur les frontières de l'Attique. Y.

Thucydide, IV, 66-77; 89-101. — Diodore de Sicile, XII, 69, 70. — Pausanias, III, 6; IX, 6.

* **HIPPOCRATE**, amiral lacédémonien, tué en 408 avant J.-C. En 411 il commanda en second la flotte lacédémonienne de l'Hellespont placée sous les ordres de Mindarus. Après la défaite décisive de Cyzique, en 410, Hippocrate, resté général en chef par la mort de Mindarus, écrivit une dépêche qui fut interceptée par l'ennemi et qui était conçue en ces termes : « C'en est fait de notre bonne fortune : Mindarus est tué, les soldats meurent de faim; nous ne savons que faire. » Il céda peu après le commandement à Cratésippidas, et fut nommé harmoste ou gouverneur de Chalcédoine. Alcibiade et Thrasylle attaquèrent cette ville au printemps de 408. Hippocrate marcha à leur rencontre, fut vaincu et périt dans l'action. Y.

Thucydide, VIII, 107. — Xénophon, *Hellen.*, I, 1, 3. — Diodore de Sicile, XIII, 66. — Plutarque, *Alcib.*, 30.

HIPPOCRATE *de Chios*, mathématicien grec, vivait vers 460 avant J.-C. Il fut d'abord négociant, et comme il était, suivant Aristote, d'une grande simplicité d'esprit, il se laissa duper par les fermiers de la douane de Byzance. A demi ruiné et dégoûté du commerce, il se rendit à Athènes. La curiosité le conduisit dans l'école d'un philosophe, et les leçons qu'il y entendit lui révélèrent son aptitude pour les mathématiques. Il s'adonna particulièrement à la géométrie, fut bientôt en état d'enseigner cette science, et se rendit célèbre par plusieurs découvertes, dont la plus importante, et la seule qui nous soit connue, est la quadrature de la lunule qui porte encore aujourd'hui le nom de *Lunule d'Hippocrate*. Cette proposition, qui offre l'exemple de la quadrature d'une surface terminée par des arcs de cercle, inspira à son auteur, et a fait concevoir à bien d'autres mathématiciens après lui, l'espérance, toujours déçue, de trouver la quadrature du cercle lui-même. Simplicius rapporte qu'Hippocrate, ayant enseigné la géométrie à prix d'argent, fut chassé d'une école pythagoricienne à laquelle il était agrégé. Y.

Aristote, *Ethica*, *ad Eudem.*, VIII, 14. — *Sophist. Elench.*, I, 10. — Plutarque, *Solon*, 2. — Proclus, *in Euclid.*, II, p. 19. — Fabricius, *Bibl. Græca*, I, p. 848. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 153.

HIPPOCRATE, écrivain vétérinaire, vivait vers le milieu du quatrième siècle après J.-C. Les fragments qui nous restent de lui ont peu de valeur. Ils ont été insérés dans les collections de Ruellius; Paris, 1530, in-fol.; de Grynæus; Bâle, 1537, in-4°; dans les éditions d'Hippocrate de Cos, Leyde, 1665, in-8°; Naples, 1757, in-4°. Valentini en a donné une édition séparée, sous ce titre Ἱπποκράτους Ἱππιατρικά. *Hippocratis Veterinaria latine et italice reddidit et notis illustravit Petrus Aloysius Valentini*; Rome, 1814, in-8°. Y.

Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die Ältere Medicin.*

* **HIPPODAMUS** (Ἱππόδαμος), architecte grec, fils d'Euryphron, né à Milet, vivait vers 440 avant J.-C. Il ne bâtit pas seulement des monuments, il dirigea la construction de villes entières. Son premier grand ouvrage fut le Pirée, dont Thémistocle avait commencé les fortifications, mais qui ne devint une ville régulière que sous l'administration de Périclès. Aux rues étroites et anguleuses qui avaient été jusque-là en usage parmi les Grecs, Hippodamus substitua des rues larges se coupant à angles droits. Il suivit les colons athéniens qui allèrent fonder en 443 Thurium sur les ruines de l'ancienne

Sybaris, et fut l'architecte de la nouvelle ville. Plus tard il bâtit Rhodes, en 408. On s'étonne de le voir employé dans un État dorien ennemi d'Athènes ; mais si on l'identifie avec le père de l'orateur Archeptolemus, un adversaire de Cléon, l'on peut supposer qu'il avait été banni de sa patrie à cause de ses opinions politiques. On sait par Aristote qu'il ne s'était pas moins occupé du gouvernement des villes que de leur arrangement matériel, et qu'il portait dans ses théories politiques la même régularité géométrique que dans ses plans d'architecte. C'est probablement de la république imaginaire d'Hippodamus qu'Aristophane s'est moqué dans la comédie des *Oiseaux*. Y.

Aristote, *Polit.*, II, 5. — Hesychius, au mot Ἱπποδάμου Νέμεσις. — Photius, au mot Ἱππόδ. νεμ. — Harpocration, au mot Ἱπποδάμεια. — Diodore de Sicile, XII, 10. — Strabon, XIV, p. 654. — C.-F. Hermann, *Disputatio de Hippodamo Milesio* ; Marbourg, 1841, in-4°. — O. Müller, *Attika*, dans l'*Encyklopædie* de Ersch et Gruber.

* **HIPPODROME**, rhéteur et sophiste grec, né à Larisse, vivait vers la fin du second siècle de notre ère ; il n'est connu que par l'éloge chaleureux qu'en fit Philostrate, lequel le représente comme un homme d'une famille distinguée, ayant autant de talent que de noblesse dans le caractère et comme étant mort dans un âge avancé, après avoir joui de l'estime publique. Il avait composé un grand nombre de discours et des poésies lyriques ; mais il n'en est rien venu jusqu'à nous. G. B.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, II, 27, p. 616 de l'édition d'Olearius.

HIPPOLYTE (Saint) (Ἱππόλυτος), un des premiers Pères de l'Église, vivait au commencement du troisième siècle après J.-C. Il n'est pas un point essentiel de sa vie qui n'ait été controversé. Les plus anciens écrivains ecclésiastiques qui le mentionnent, Eusèbe et saint Jérôme, parlent de lui comme d'un évêque, mais sans indiquer son siége épiscopal (1), et saint Jérôme dit expressément qu'il n'a pu découvrir cette particularité (2). La *Chronique paschale* affirme qu'il était évêque du *Portus Romanus*, port construit par Trajan à l'embouchure du Tibre près de Rome, et c'est l'opinion qui a généralement prévalu. Cependant le traité *De duabus Naturis*, attribué au pape Gélase, donne à saint Hippolyte le titre de métropolitain de l'Arabie. Des critiques, s'autorisant de l'assertion de Gélase et du silence motivé de saint Jérôme, ont prétendu que saint Hippolyte était un évêque d'Arabie. Le Moyne a même désigné comme son siége épiscopal une ville située sur le territoire d'Adana (Aden), et qui avait reçu le nom de *Portus Romanus*, parce qu'elle était le grand marché du commerce romain en Orient.

La date de la vie de saint Hippolyte a aussi donné lieu à des discussions. Eusèbe le place dans la première moitié du troisième siècle, et cette opinion très-vraisemblable ne permet pas d'admettre avec Palladius (*Hist. Lausiac.*, c. 148, dans la *Biblioth Pat.*, vol. XIII, p. 104, édit. de Paris, 1654) et Cyrille de Scythopolis (*Vita S. Euthymii*, dans Cotelier, *Eccles. Græc. Monum.*, t. IV, p. 82) qu'il avait connu les apôtres. Photius le fait disciple de saint Irénée, et Baronius de Clément d'Alexandrie, deux assertions qui peuvent être également fondées. Photius ajoute que saint Hippolyte fut l'ami intime et l'admirateur d'Origène. Il l'engagea, dit-il, à commenter les Écritures, et lui fournit sept tachygraphes pour écrire sous sa dictée, et sept calligraphes pour faire de belles copies de ses écrits. Saint Hippolyte atteste lui-même sa connaissance avec Origène, qu'il avait compté parmi ses auditeurs. Quant aux autres particularités rapportées par Photius, elles sont fondées sur une fausse interprétation d'un passage de saint Jérôme. Suivant ce père, Ambroise d'Alexandrie, frappé de la réputation que saint Hippolyte s'était acquise en commentant les Écritures, engagea Origène à entreprendre la même tâche, et lui fournit à cet effet de nombreux secrétaires.

Le martyre de saint Hippolyte n'est pas mentionné dans Eusèbe. Saint Jérôme, Photius et d'autres écrivains le qualifient de martyr, et son nom figure à ce titre dans les calendriers romains, grecs, coptiques et abyssiniens. Ces martyrologes varient tellement à son sujet qu'ils semblent se rapporter à plusieurs saints du même nom (1). Prudence, poëte chrétien du cinquième siècle, a écrit un long poëme sur le martyre de saint Hippolyte, mais il a, lui aussi, confondu plusieurs Hippolyte en un seul, et sa pieuse légende est dénuée de toute autorité historique. La date de la mort du saint qui fait le sujet de cet article est douteuse. On place communément son martyre sous Alexandre Sévère, prince qui ne persécuta pas les chrétiens. Si on admet que l'*Exhortatorius, ad Severinam*, énuméré parmi les écrits de saint Hippolyte, est l'ouvrage signalé par Théodoret comme adressé à une certaine reine ou impératrice (πρὸς βασιλίδα τινά), si on admet aussi que cette Severina était la femme de l'empereur Philippe l'Arabe, il faut porter le martyre du saint jusqu'à la persécution de Decius (vers 250), peut-être plus tard, et dans ce cas Hippolyte, qui avait été le disciple de saint Irénée, mort vers 190, atteignit un âge avancé. On suppose qu'il fut martyrisé

(1) Le passage de la *Chronique* d'Eusèbe dans lequel saint Hippolyte est appelé ἐπίσκοπος Πόρτου τοῦ κατὰ Ῥώμην est une interpolation.

(2) On a même contesté à saint Hippolyte la dignité épiscopale, et C. A. Heumann (*Primitiæ Gotting.*, n° XVII, p. 239) a prétendu que par ἐπίσκοπος Πόρτου, il fallait entendre intendant ou préfet du port d'Ostie ; mais cette opinion n'a pas trouvé de partisans.

(1) Saint Jérôme compte un Hippolyte sénateur parmi les défenseurs du christianisme. Fabricius pense que ce sénateur est un des deux Hippolyte qui, suivant les *Martyrologes*, souffrirent la persécution sous Valérien (saint Jérôme, *Epist. ad Magnum* ; *Opera*, vol. IV, pars II, col. 686, édit. des Bénédictins).

près de Rome, probablement à l'embouchure du Tibre, et, suivant l'opinion commune, il fut jeté dans la mer, une pierre au cou. Pierre Damiani, cardinal-évêque d'Ostie au onzième siècle, dit que saint Hippolyte, après avoir converti beaucoup de Sarrasins, résigna son évêché d'Arabie, et vint à Rome, où il souffrit le martyre. L'Église romaine célèbre sa fête le 21 août (1).

En 1551, on découvrit à Rome, près de l'église de Saint-Laurent, une statue qui paraît remonter au sixième siècle, et qui représente un homme assis, en habit monastique. L'inscription porte le nom d'Hippolyte, évêque de Portus, et sur le dos du siége où le saint est placé, on trouve inscrit le *canon* ou *cycle pascal* qu'il introduisit à Rome et une liste de ses principaux écrits. Parmi les ouvrages de saint Hippolyte énumérés par Eusèbe, saint Jérôme, Photius, et d'autres écrivains ecclésiastiques, ou connus par l'inscription de sa statue, quelques-uns existent encore, et il reste des fragments étendus de plusieurs autres. Un certain nombre de ces écrits avaient déjà été publiés séparément lorsque Fabricius en donna un recueil complet sous le titre de *S. Hippolyti, episcopi et martyris, Opera non antea collecta et partim nunc primum e MSS. in lucem edita, græce et latine;* Hambourg, 1716-1718, in-fol. Les ouvrages et les fragments donnés par Fabricius furent réimprimés avec des additions par Galland, qui les inséra dans sa *Bibliotheca Patrum*, in-fol., vol. II, Venise, 1766, et les disposa dans l'ordre suivant : Ἀπόδειξις περὶ τοῦ Χριστοῦ καὶ Ἀντιχρίστου (*Demonstratio de Christo et Antichristo*), publiée d'abord par Marquardus Gudius, Paris, 1661, in-8° ; insérée par Combefis dans son *Auct. Novissimum*, vol. I, Paris, 1672, in-fol., avec une traduction latine qui fut réimprimée dans la *Bibliotheca Patrum*, vol. XXVII, édit. de Lyon, 1677. Mills, qui regarde comme supposés tous les ouvrages de saint Hippolyte, admet cependant que la *Démonstration du Christ et de l'Antechrist* peut être authentique (2); ce traité est en effet mentionné par saint Jérôme et Photius; — Εἰς τὴν Σωσαννάν (*In Susannam*), publié avec le précédent par Combefis. Ce traité est sans doute une partie du commentaire sur Daniel, cité par saint Jérôme, et dont il nous reste quelques parties. Saint Hippolyte interprète allégoriquement l'histoire de Suzanne, qu'il regarde comme un type de l'Église; — Ἀποδεικτικὴ πρὸς Ἰουδαίους (*Demonstratio adversus Judæos*). Fabricius donna dans son premier volume une traduction latine de ce fragment par Franciscus Turianus, laquelle avait été insérée dans l'*Apparat. sac.* de Possevin, t. I, p. 763, et publia dans le second l'original grec qui lui avait été communiqué par Montfaucon; — Πρὸς Ἕλληνας λόγος, fragment attribué à saint Hippolyte sur l'autorité de l'inscription de sa statue, qui donne le titre plus complet de Πρὸς Ἕλληνας, πρὸς Πλατῶνα, ἢ καὶ περὶ τοῦ παντὸς, publié par Hoeschel dans ses notes sur Photius, par Le Moyne dans ses *Varia sacra*, et par Fabricius. C'est vraisemblablement le même ouvrage que Photius appelle Περὶ τοῦ παντός ou Περὶ τῆς τοῦ παντὸς αἰτίας ou παντὸς οὐσίας, et qu'il attribue à Caïus; — Εἰς τὴν αἵρεσιν Νοέτου τινός (Contre l'Hérésie de Noétus) : c'est probablement la dernière partie d'un traité Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις (Contre toutes les Hérésies), mentionné par Eusèbe et saint Jérôme, décrit par Photius comme dirigé contre trente-deux hérésies, à commencer par les dosithéens et en finissant par Noétus, contemporain de saint Hippolyte : ouvrage célèbre que l'on a retrouvé récemment; — Κατὰ Βήρωνος καὶ Ἥλικος τῶν αἱρετίκων περὶ θεολογίας καὶ σαρκώσεως (*De Theologia et Incarnatione, contra Beronem et Heliconem (seu Helicem) hæreticos*). Les huit fragments qui nous restent de ce traité, conservés par Nicéphore de Constantinople dans ses *Antirrhetica contra Iconomachos*, parurent d'abord en latin dans les *Lectiones antiquæ* de Canusius, vol. V, p. 154. Sirmond donna le texte grec dans ses *Collectanea Anastasii bibliothecarii;* Paris, 1620, in-8° ; — *Fragmenta ex Commentario in Genesin*, publié par Fabricius d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne; — *Fragmenta ex Commentario in varios Sacræ Scripturæ libros : in Hexaemeron, in Genesin, in Numeros, in Psalmos, in Proverbia, in Canticum Canticorum, in Isaiam, in Danielem, in Canticum trium Puerorum;* — des fragments des ouvrages suivants : *Adversus Hæreses;* Περὶ τοῦ ἁγίου Πάσχα; Πρὸς βασιλίδα τινὰ (peut-être le même que le Προτρεπτικὸς πρὸς Σεβήριννα de l'inscription de la statue); — Περὶ χαρισμάτων ἀποστολικὴ παράδοσις; — *Narratio de virgine corinthiaca et de quodam Magistriano*, tiré de Palladius (*Hist. Laus.*, c. 148); — *Canon Paschalis*, ou *Table pour calculer la Pâque*, avec un *Catalogue* des ouvrages d'Hippolyte d'après l'inscription de sa statue (1).

(1) Dans les *Acta* d'un concile tenu à Rome sous le pape Sylvestre en 324 (Labbe, *Concil.*, vol. I, p. 154), le diacre Hippolyte fut condamné pour l'hérésie valentinienne. Il ne faut pas confondre cet hérésiarque avec l'évêque de Portus, qui, loin de soutenir les valentiniens, écrivait contre eux. Les *Acta* de ce concile sont trop interpolés, s'ils ne sont tout à fait supposés, pour faire autorité, et si la mémoire de saint Hippolyte (car lui-même était mort depuis longtemps) encourut quelque censure sous Sylvestre, ce fut plutôt pour sa manière de computer la fête de Pâques, manière qui s'éloignait du calcul de l'Église de Rome.

(2) L'ouvrage publié avec une traduction latine par Joannes Picus, comme l'œuvre de saint Hippolyte, et sous le titre de : Περὶ τῆς συντελείας τοῦ κόσμου καὶ περὶ τοῦ Ἀντιχρίστου, καὶ εἰς τὴν δευτέραν παρουσίαν τοῦ Κύριου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ (*De Consummatione mundi, et de Antichristo, et secundo Adventu Domini nostri Jesu-Christi*), est regardé par Combefis comme supposé, et a été relégué à ce titre dans l'appendice du 1er vol. de l'édition de Fabricius.

(1) Avant d'être inséré dans la collection de Fabricius, le *Cycle pascal* avait été publié avec des commentaires par Scaliger dans le *De Emendatione Temporum*; Paris,

Pour compléter la liste des ouvrages vrais ou supposés de saint Hippolyte, il faut ajouter aux précédents un fragment d'un commentaire sur la Genèse publié par Fabricius d'après un manuscrit syriaque, et rejeté par Galland comme apocryphe, et deux petites pièces Περὶ τῶν ιβ' ἀποστόλων (Sur les douze Apôtres) et Περὶ τῶν ο' ἀποστόλων (Sur les soixante-dix Apôtres) publiées dans l'appendice du 1er vol. de Fabricius, mais d'un authenticité très-douteuse.

Voilà en résumé ce que l'on savait de la vie et des ouvrages de saint Hippolyte, lorsqu'une découverte imprévue ramena l'attention sur cet ancien écrivain ecclésiastique. En 1842, M. Mynoïde Minas, chargé d'une mission par M. Villemain, ministre de l'instruction publique, rapporta du mont Athos, avec plusieurs autres ouvrages inédits (*voy.* Babrius), un manuscrit grec du quatorzième siècle, sur papier de coton, mutilé, sans nom d'auteur et contenant une *Réfutation de toutes les hérésies* (Κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος). Ce manuscrit, déposé à la Bibliothèque royale, y resta négligé jusqu'à ce que M. Em. Miller reconnut qu'il renfermait les derniers livres d'un traité dont le premier livre avait été imprimé dans les *Œuvres* d'Origène. Sur la demande de M. Miller, l'université d'Oxford consentit à faire les frais de l'impression, et l'ouvrage parut sous le titre de *Origenis Philosophumena, sive omnium hæresium Refutatio. E codice Parisino nunc primum edidit Em. Miller;* Oxford, 1851, in-8°. Cet ouvrage excita vivement l'intérêt des philologues et des théologiens d'Allemagne et de France aussi bien que d'Angleterre. Il fut bientôt reconnu qu'il était impossible de l'attribuer à Origène. Le professeur Jacobi, dans le *Deutsche zeitschrift für christliche Wissenschaft* (1852), et le docteur Duncker dans le *Göttinger Gelehrte Anzeigen* (1852), le revendiquèrent pour saint Hippolyte. M. de Bunsen soutint la même opinion, et l'établit plus solidement qu'on ne l'avait fait avant lui, dans un ouvrage intitulé : *Hippolytus and his Age; or the doctrine and practice of the Church of Rome under Commodus and Alexander Severus : and ancient and modern christianity and divinity compared;* Londres, 1852, 4 vol. in-12. M. de Bunsen y démontre que la *Réfutation de toutes les Hérésies* est l'œuvre de saint Hippolyte, mentionnée par Eusèbe, saint Jérôme, saint Épiphane, Pierre, évêque d'Alexandrie et inscrite sur la base de sa statue : cette opinion est généralement admise aujourd'hui, bien que d'autres érudits aient attribué la *Réfutation de toutes les Hérésies* à Caïus, à saint Ignace ou même à Tertullien. Sur divers points de théologie et de philologie, M. Bunsen essuya des contradictions, auxquelles il répondit dans une édition très-augmentée de son livre, 1854, 7 vol. in-12. Nous ne pouvons pas reproduire ici les arguments de M. de Bunsen; mais nous les croyons décisifs, et nous regardons le traité publié par M. Miller comme le même ouvrage dont plusieurs Pères de l'Église ont parlé, et dont Photius a donné une indication détaillée. Au point de vue biographique, ce livre ajoute peu à ce que l'on savait déjà de saint Hippolyte. On y voit qu'il était dignitaire de l'Église de Rome (sans doute en sa qualité d'évêque de Portus), sous les papes Zéphirin et Calliste (199-222), qu'il lutta contre ces deux papes, et que le dernier le redoutait. Mais comme monument de l'état social et intellectuel des chrétiens, au commencement du troisième siècle, la *Réfutation de toutes les Hérésies* est d'un grand intérêt. Saint Hippolyte pense que les hérésies sont d'anciens systèmes philosophiques qui envahissent le christianisme, et le dénaturent pour se l'approprier. Selon lui, Valentin veut plier l'Évangile aux doctrines de Pythagore et de Platon; Basilide est un disciple d'Aristote, Marcion reproduit les idées d'Empédocle, et Cérinthe est un initié des mystères égyptiens. L'exposition qu'il fait des théories de ses adversaires est utile pour la connaissance de certains points de la philosophie antique, et ses réfutations sont exemptes d'emportement. Il n'oublie sa modération qu'en parlant du pape Calliste, dont il trace le plus sombre portrait (*voy.* Calliste). Sans révoquer en doute la sincérité d'Hippolyte, il est permis de ne pas juger Calliste d'après ces pages empreintes d'une passion trop vive pour être équitable. « Hippolyte, dit M. Laboulaye, tout en condamnant la doctrine des montanistes, était partisan de leur discipline. La sévérité de la secte l'avait séduit. Calliste, au contraire, avait une indulgence qui révoltait les âmes moins tendres. On lui refusait le droit de rétablir dans les honneurs du sacerdoce le prêtre qui, après avoir failli, s'était réhabilité par la pénitence, et devant des résistances et des rigueurs assurément peu chrétiennes, le pape avait déclaré hérétiques ceux qui combattaient sa douceur. C'en est assez pour expliquer son crime et les emportements d'un adversaire. Hippolyte, impartial pour des hérésies véritables,

1583, in-fol.; par Gruter, dans son recueil d'*Inscriptions*, Heidelberg, 1600; par le père Boucher (traduit en latin), dans son traité *Sur les Cycles de Pâque*, Anvers, 1634, in-fol., et par Branchini, *De kalendario et Cyclo Cæsaris ac de Paschali canone sancti Hippolyti martyris*, Rome, 1703, in-fol. : « *Le Cycle pascal* de saint Hippolyte est divisé en deux parties, dit dom Ceillier. Dans la première, le saint marque en quels jours des mois de mars et d'avril le quatorzième de la lune peut se rencontrer; la révolution est de seize ans, qui, étant redoublés sept fois, réglaient la fête de Pâques pour cent douze ans, c'est-à-dire depuis la première année d'Alexandre, qui était l'an 222 de Jésus-Christ, jusqu'en 333..... Dans la seconde partie on indique les jours auxquels il faut célébrer la Pâque. Cette fête est toujours marquée au dimanche. Lorsque le quatorzième de la lune tombe au samedi, on ne doit point faire la Pâque le dimanche suivant, qui est le quinzième de la lune; il faut la transférer au dimanche d'après, c'est-à-dire au vingt-deuxième de la lune. La raison de cette pratique est que saint Hippolyte aussi bien que les Latins ne voulaient pas que l'on fît la Pâque le jour que notre Seigneur a été crucifié. »

ne doutait pas de son droit d'excommunier l'évêque de Rome, et la colère qui l'aveuglait lui faisait perdre toute mesure et toute raison. C'est là l'histoire de tous les partis et de tous les âges. Il est probable que si l'on remuait la poudre du jansénisme, on y trouverait contre les papes des accusations aussi violentes et aussi peu fondées que celles d'Hippolyte. » Il ne serait pas moins injuste de juger saint Hippolyte d'après ses invectives contre Calliste. Ses autres écrits n'offrent point ce caractère de haine et de violence. Bunsen loue au contraire chez lui la « sérénité d'un penseur platonicien », et Dom Ceillier résume ainsi les opinions des Pères de l'Église sur Hippolyte : « Saint Jérôme et les autres anciens, qui ont travaillé sur les écrivains ecclésiastiques, ont parlé de saint Hippolyte comme d'un homme très-docte, très-éloquent et très-vertueux. Il avait l'esprit naturellement élevé, mais doux et éloigné de la satire. » L. J.

Eusèbe, *Hist. Eccles.*, VI, 20, 22, 23; *Chronic.*, II. — Saint Jérôme, *De Viris illust.*, c. 61. — Photius, *Bibliot.*, cod. 48, 121, 202. — *Chronicon Paschale*, vol. I, p. 12, édit. de Bonn. — Le Moyne, *Diatribe de Hippolyto;* dans les *Prolegomena* de ses *Varia sacra.* — Baronius, *Annal., ad ann.* 229, IV. — Tillemont, *Mém.*, vol. III, p. 238. — Lardner, *Credibility*, p. II, c. 35. — Oudin, *Comment. de Script. eccles.*, vol. I, p. 220. — Basnage, *Animadversiones de S. Hippolyto*, dans son édit. des *Lectiones antiquæ* de Canusius. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 183. — Cave, *Hist. liter.* — Galland, *Bibliot. Patrum*, vol. II; *Prolegomena*, c. XVIII. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiast.*, t. II. — Bunsen, *Hippolytus und seine Zeit:* Leipzig, 1853, 2 vol. in-8°. (Cet ouvrage avait d'abord paru en anglais, et nous en avons donné le titre dans le courant de l'article). — C. Wordsworth, *S. Hippolytus and the Church of Rome in the earlier part of the third century;* Londres, 1853, in-8°; *Remarks on Bunsen*, 1855, in-8°. — Döllinger, *Hippolytus und Kallistus;* Ratisbonne, 1853, in-8°. — Cruice, *Études sur de nouveaux documents historiques empruntés aux* Philosophumena.....; 1853, in-8°; *Histoire de l'Église de Rome sous les pontificats de saint Victor, de saint Zephyrin et de saint Calliste;* — *Ecclesiastical and theological Review*, juin, juillet 1853. — *Edinburgh Review*, janvier, 1853. — Ed. Laboulaye, dans le *Journal des Débats*, 12 et 27 décembre 1852.

* **HIPPOLYTE** *de Thèbes*, chronographe grec, vivait dans le onzième siècle après J.-C. Sa vie est tout à fait inconnue, et on n'en peut fixer la date qu'approximativement. On a de lui Ἱππολύτου Θηβαίου Χρονικὸν Σύνταγμα (ou Σύγγραμμα). Une traduction latine d'un fragment de cet ouvrage fut publié par Joannes Sambucus, sous le titre de *Libellus de Ortu et Cognatione Virginis Mariæ;* Padoue, 1556, in-8°. Divers fragments du texte insérés successivement dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius, t. III, dans les *Commentarii de Biblioth. Cæsar.*, de Lambèce, dans les *Antiquit. Eccles. illust.*, de Schelstraten, Rome, 1692, in-fol., furent réunis et augmentés par Galland, dans sa *Bibliot. Patrum*, vol. XIV, p. 106. Cet éditeur donne pour des productions d'Hippolyte de Thèbes deux courts traités Περὶ τῶν ιβ' ἀποστόλων et Περὶ τῶν ο' ἀποστόλων, attribués à saint Hippolyte. Y.

Galland, *Prolegomena* de son XIV[e] vol., p. V. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VIII, p. 198. — Cave, *Hist. liter.*

HIPPOLYTE (Cardinal). *Voy.* Est.

* **HIPPON** (Ἵππων), de Rhegium, philosophe grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Suivant Aristote, il appartenait à l'école ionienne; mais la pauvreté de son intelligence le rendait peu digne d'être compté parmi les membres de cette école. Il fut accusé d'athéisme et surnommé *le Mélien*, parce qu'il partageait les doctrines de Diagoras de Mélos. Peut-être pensait-il que les dieux étaient de grands hommes qui avaient été investis de l'immortalité par l'admiration du vulgaire. Lui-même se composa, dit-on, une épitaphe, où il exprimait la confiance qu'il deviendrait dieu après sa mort. Quelques-unes de ses opinions philosophiques ont été conservées par Sextus Empiricus, Simplicius, Clément d'Alexandrie et autres. Il prétendait que l'eau et le feu sont les principes de toutes choses; que le second de ces éléments sort du premier, et qu'en se développant, il engendre l'univers. Selon lui, aucune substance n'était à l'abri de la destruction. Y.

Brucker, *Hist. crit. Phil.*, I, 1103. — Brandis, *Gesch. d. Phil.*, I, 620.

HIPPONAX (Ἱππώναξ), poëte grec, fils de Pythéus et de Protis, né à Éphèse, vivait dans la seconde moitié du sixième siècle avant J.-C. (1). Il est compté au nombre des écrivains du dialecte ionien, et il occupe, après Archiloque et Simonide d'Amorgos, la troisième place parmi les poëtes ïambiques. Comme Archiloque et Alcée, il se signala par son amour de la liberté. Chassé de sa ville natale par Athénagoras et Comas, tyrans d'Éphèse, il se retira à Clazomène, où il vécut dans une grande pauvreté, et mourut, dit-on, de misère. Il était petit, fluet, et laid, et son physique disgracieux eut une grande influence sur le développement de son talent. Les railleries que lui attira sa laideur furent pour lui ce qu'un dépit amoureux avait été pour Archiloque, une occasion d'exercer sa verve satirique. L'histoire des filles de Lycambe eut un pendant exact dans l'aventure des frères Bupalus et Athénis. Ces deux frères, qui étaient des sculpteurs de Chios, établis à Colophon, firent des statues d'Hipponax dans lesquelles ils exagérèrent encore sa laideur naturelle. Le poëte se vengea en lançant contre les deux artistes, et particulièrement contre Bupalus, des vers si mordants que celui-ci, dit-on, se pendit de désespoir. Cette dernière circonstance a sans doute été ajoutée après coup pour augmenter la ressemblance entre l'histoire d'Archiloque et celle d'Hipponax. Pline nie le suicide

(1) Le marbre de Paros le fait contemporain de la prise de Sardes par Cyrus (546 avant J.-C.); Pline le place dans la soixantième olympiade (540 avant J.-C.); Proclus dit qu'il vivait sous Darius (520-485 av. J.-C.). Ces témoignages, qui concordent dans de certaines limites, permettent de ne pas s'arrêter à l'erreur d'Eusèbe, qui fait vivre Hipponax du temps de Terpander, et à l'anachronisme du poëte comique Diphile, qui le met avec Archiloque au nombre des amants de Sapho.

de Bupalus, et prétend que lui et son frère continuèrent, malgré les invectives du poëte, à exercer leur art dans les îles voisines de Colophon. Hipponax inventa une forme de versification admirablement adaptée à ses inspirations satiriques. Dans ses vers ïambiques, au dernier pied, il substitua un spondée ou un trochée à l'ïambe. Ce brusque changement de rhythme à la fin du vers produit dans la phrase poétique une sorte de mouvement saccadé, irrégulier, qui déroute l'oreille et étonne l'ésprit. Cette cadence bizarre convenait parfaitement à la familiarité parfois grotesque des satires d'Hipponax. Les Grecs donnèrent à ce genre d'ïambe le nom de *choliambe* (χωλιαμβός, ïambe boiteux) ou *iambe scazon* (σκάζων signifie aussi boiteux). Hipponax poussa encore plus loin cette modification de l'ïambe, et admit quelquefois le spondée au cinquième pied, ce qui produisit un vers encore plus saccadé, que les grammairiens appelèrent *ischiorrogique* (le déhanché). Divers écrivains, dont le plus connu est Babrius, imitèrent les *choliambes* d'Hipponax.

Outre ses *choliambes*, qui formaient au moins deux livres, Hipponax écrivit des parodies, et on lui a même attribué, mais à tort, l'invention de ce genre poétique, qui remonte bien plus haut. Athénée cite quelques vers de sa parodie d'Homère. « Muse, dit le poëte, chante Eurymédon, ce gouffre insatiable, cet estomac de fer, qui mange démesurément; dis-moi comment il a péri malheureusement en vertu d'un arrêt sinistre rendu contre lui par le peuple assemblé sur le rivage de la mer stérile. » Hipponax ne borna pas ses attaques aux artistes Bupalus et Athénis, il lança ses traits acérés contre tous ceux qui prêtaient au ridicule, et l'on prétend même qu'il n'épargna pas son père et sa mère. Il châtia amèrement le luxe efféminé de ses compatriotes. « L'un d'eux, dit-il, se gorgeant tout à son aise, pendant des journées entières, de thon et de sauces délicates, comme un eunuque de Lampsaque, a mangé son héritage; de sorte qu'il lui faut maintenant fendre des rochers et vivre d'une petite mesure de figues et d'un gros pain d'orge, nourriture d'esclave. » Chez les anciens l'épithète de πικρός, *amer*, *âcre*, était inséparable du nom d'Hipponax. Léonidas de Tarente, dans une élégante épigramme, invite le voyageur à faire silence en passant près du tombeau de celui qui aboya même contre ses parents, et à ne pas éveiller la guêpe endormie. Alcée de Messène dit que ce tombeau, au lieu de se couvrir d'une vigne aux grappes savoureuses, doit produire des ronces aux fruits âpres et amers. Théocrite a dit moins sévèrement, et plus justement peut-être : « Ici gît Hipponax, le poëte lyrique. Si tu es méchant, n'approche pas de son tombeau; mais si tu es honnête et né d'honnêtes gens, tu peux t'y asseoir, et, si tu veux, t'y endormir. »

Comme poëte, Hipponax occupe une place intermédiaire entre Archiloque et Aristophane. Plus mordant et moins élevé que le premier, il a quelque chose de la verve bouffonne du second. La muse d'Archiloque est digne jusque dans ses emportements; Hipponax remplit ses vers d'une foule d'expressions communes, et, plus qu'aucun autre poëte grec, il approche de ce que les Latins appelèrent la satire. Il nous reste de lui cent cinquante vers environ. Un autre poëte ïambique, nommé Ananius ou Ananias, vivait du temps d'Hipponax. Les manières des deux poëtes sont identiques, et dans ce qui nous reste de leurs écrits, il est quelquefois impossible de déterminer ce qui appartient à chacun d'eux. L'invention du *choliambe* ou du moins du vers *ischiorrogique* a été quelquefois attribuée à Ananias. Les fragments de ces deux poëtes ont été recueillis par Welcker : *Hipponactis et Ananii, Iambographorum, Fragmenta*, Gœttingue, 1817, in-8°; par Bergk : *Poetæ Lyrici Græci*; par Schneidewin : *Delectus Poeseos græcæ*; par Meinecke, à la suite de l'édition de *Babrius* de Lachmann.

L. J.

Suidas, au mot Ἱππώναξ. — Strabon, XIV, p. 642. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, p. 308. — Proclus, *Chrestomathia*; dans la *Biblioth.* de Photius, cod. 239. — Solin, XI, 16. — Tzetzès, *Proleg. ad Lycoph.*, 690. — Athénée, XII, 552; XIII, p. 599; XV, 698-701. — Sulpicia, *Sat.* 6. — Élien, *Var. Hist.*, X, 6. — Pline, XXXVI, 5. — Horace, *Epod.*, VI, 14. — Lucien, *Pseudol.*, 2. — Julien, *Epist.*, 30. — Cicéron, *Orat.*, 56; *Epist. ad Fam.*, VII, 24. — Pollux, X, 18. — Brunck, *Analecta*, vol. I, p. 382, n° 20, p. 490, n° 18; vol. II, p. 235. — Bekker, *Anecdota*, vol. I, p. 85. — Mozer, *Ueber d. parod. Poes. d. Griechen*; dans les *Studien*, de Daub et Creuzer, Heidelberg, 1811, vol. VI, p 267. — Bayle, *Diction. hist. et crit.* — *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, t. VII, p. 403; t. X, p. 274. — O. Müller, *History of Lit. of Greece*, p. 141-143. — Ulrici, *Geschichte d. Hellen. Dichtkunst*, vol. II, p. 303-316. — Bode, *Gesch. d. Hell. Dich.*, t. I, p. 330-344.

* **HIPPONICUS et CALLIAS** (Ἱππόνικος, Καλλίας), noble famille athénienne, célèbre par ses richesses, et dont les chefs portèrent alternativement pendant plusieurs générations successives les noms d'*Hipponicus* et de *Callias*. Cette famille prétendait descendre de Triptolème, et jouissait de la dignité de *porte-torches* aux mystères d'Éleusis. Pour les membres de cette famille appelés *Callias*, voyez ce nom; ceux qui s'appelèrent Hipponicus sont au nombre de trois, savoir :

* **HIPPONICUS Ier**, qui vivait au commencement du sixième siècle avant J.-C. Il fut un des trois Athéniens à qui Solon, avant de promulguer son règlement des dettes (σεισάχθεια), en 594, fit part de son intention de diminuer le montant des dettes, plutôt que de toucher aux propriétés foncières. Les trois Athéniens firent un usage frauduleux de cette confidence, et s'enrichirent en achetant des terres avec de l'argent emprunté. Bœckh regarde cette accusation contre Hipponicus comme une calomnie, et l'attribue à l'envie excitée par ses richesses.

Plutarque, *Sol.*, 15; *Pol. præc.*, 13. — Bœckh, *Économie politique des Athéniens* (trad. de M. de Laligant).

* **HIPPONICUS II**, surnommé *Ammon*, fils

de Callias Ier et probablement petit-neveu du précédent, vivait vers 500. Il augmenta la fortune considérable de sa famille avec les trésors qu'un général perse avait confiés à Diomneste d'Érétrie pendant la première invasion de cette île par les Perses. Après la défaite des envahisseurs, Diomneste garda les trésors, et ses héritiers, forcés de fuir devant une seconde invasion, les transmirent à Hipponicus, qui les conserva définitivement. Cette histoire, qu'Athénée raconte d'après Héraclide de Pont, et qui s'accorde peu avec le récit d'Hérodote au sujet de l'invasion d'Érétrie, est peut-être un conte inventé pour expliquer la fortune de la famille d'Hipponicus.

Athénée, XII, p. 536.

* **HIPPONICUS III**, fils de Callias II, tué en 424 avant J.-C. Il commanda, avec Eurymédon, les Athéniens dans leur incursion sur le territoire de Tanagra en 426, et deux ans après il fut tué à la bataille de Delium. Il avait divorcé d'avec sa femme, qui épousa Périclès. Sa fille Hipparète se maria avec Alcibiade. Une autre de ses filles épousa Théodore, et fut la mère de l'orateur Isocrate. Y.

Thucydide, III, 91. — Diodore, XII, 65. — Andocide, *Cont. Alcib.* — Plutarque, *Pericl.*, 24 ; *Alcib.*, 8. — Aristophane, *Aves*, 283, avec les *Scolies*. — Elien, *Var. Hist.*, XIV, 16, avec les notes de Perizonius.

* **HIPPOSTRATE**, historien grec, d'une époque incertaine. Il composa un ouvrage Περὶ Σικελίας γενεαλογῶν, dont il reste des fragments peu nombreux, mais intéressants. Ils ont été recueillis par C. Müller dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, p. 432. Y.

C. Müller, *Frag. Hist. Gr.*

* **HIPPYS** (Ἵππυς ou Ἶπυς), historien grec, né à Rhégium, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Suidas, dans un article où Hippys est singulièrement confondu avec le poëte Hipponax, attribue à cet historien trois ouvrages : l'un sur la Sicile : Σικελικαὶ πράξεις, en cinq livres, et qui fut abrégé par Myes ; — Κτίσις Ἰταλίας, récit de l'histoire primitive et mythique de l'Italie, dans le genre de ces ouvrages que les anciens appelaient *origines* ; — Χρονικά, en cinq livres ; — Ἀργολικά. Les fragments des ouvrages d'Hippys ont été insérés dans les *Fragmenta Hist. Græcorum*, t. II, p. 13. Y.

Vossius, *De Hist. Græc.*, p. 19, édit. Westermann.

HIRAM Ier (en hébreu *Hharom*), roi de Tyr, mort vers l'an 976 av. J.-C., fils et successeur d'Abibal, commença à régner, suivant Des Vignoles, l'an 3674 de la période julienne (1040 ans avant J.-C.). Il se ligua avec les Philistins, et leur envoya des troupes, qui furent défaites par David. Selon Eupolème, le roi des Hébreux aurait même rendu tributaires les Tyriens. Quoi qu'il en soit, la paix que les deux princes firent ensemble (1031) demeura constante, et une étroite amitié la consolida. David, ayant conquis le royaume d'Édom, se trouva maître d'Éliath et d'Asiongaber, villes maritimes dans le fond du golfe Arabique, qui lui facilitaient le commerce avec l'Arabie, et qui, par le détroit de Bab-el-Mandeb, lui ouvraient la route du golfe Persique, de l'Inde et de l'Afrique. Les Hébreux n'étaient point encore exercés à la navigation et ils entendaient encore moins l'art de construire des vaisseaux. David s'adressa à Hiram, qui lui envoya des Phéniciens instruits dans l'une et l'autre science. Avec leur secours, le prince hébreu équipa une flotte et entreprit plusieurs voyages dont il rapporta des richesses immenses. Il eut alors le dessein de se faire bâtir un palais magnifique ; il s'adressa encore au roi de Tyr pour avoir des tailleurs de pierre, des charpentiers et des bois de cèdre et de sapin. Hiram obtempéra à ces demandes, et le palais que les ouvriers phéniciens élevèrent à Jérusalem fut digne de leur réputation. En contribuant à embellir la capitale de son voïsin, Hiram ne négligea pas les embellissements de la sienne. Il fit élever à Astarté (1), près de Palæ-Tyr, un petit temple monolithe un autre d'une grande magnificence à Jupiter Olympien dans une île voisine de la côte, qu'Hiram, en faisant exhausser un endroit nommé l'Eurichoron, joignit au continent par le moyen d'un môle, qui coûta des sommes et des travaux immenses. Il y eut dès lors deux Tyr, l'ancienne ville, *Paléo-Tyr*, et la nouvelle, qui plus tard devint la seule. A l'avénement de Salomon, fils et successeur de David, Hiram envoya une ambassade au nouveau monarque pour solliciter son amitié. Salomon fit aux envoyés tyriens l'accueil le plus flatteur, et renouvela solennellement l'alliance qui avait existé entre son père et Hiram. Salomon, près d'entreprendre le temple de Jérusalem, passa en l'an 3022 du monde (1013 avant J.-C.) un traité par lequel Hiram s'obligeait à faire abattre et façonner tous les cèdres, les cyprès et les sapins qui lui seraient nécessaires, et de les faire conduire par mer à Joppé (aujourd'hui *Yafa*). Hiram envoya aussi des tailleurs de pierre et des menuisiers, avec un habile architecte qui savait en outre fondre les métaux et les mettre en œuvre, soit pour la ciselure, soit pour la sculpture. Suivant la *Vulgate*, ce grand artiste se nommait *Hiram* comme le roi de Tyr (*voy.* l'article suivant). Salomon tira aussi de Phénicie des métaux, et surtout de l'or jusqu'à la quantité de cent vingt talents ; il s'engagea, de son côté, à laisser acheter dans ses États annuellement par les Tyriens vingt mille kors de blé, vingt mille kors d'huile et autant de vin, denrées que leur territoire leur refusait.

Après avoir fait construire le temple qui devait faire l'admiration de l'univers, Salomon employa ses ouvriers tyriens à élever deux palais, l'un pour lui-même, l'autre pour ses femmes. Il fit aussi

(1) Du syriaque *Astar*, étoile. Cette divinité était commune aux Phéniciens et aux Philistins : ces derniers la nommaient *Ascheroth* ; c'était une sorte de *Vénus impudique*. Son culte était connu depuis longtemps des Tyriens ; mais ce fut Hiram Ier qui le premier lui éleva un temple et organisa ses fêtes.

venir de Phénicie des artisans pour teindre les étoffes dont il habillait et meublait sa cour. Les Tyriens connaissaient seuls alors l'art de teindre en pourpre, et fournissaient les tissus de cette couleur à toutes les autres nations. Salomon avait des ports sur la mer Rouge, mais il manquait de marine. Ce fut encore le bon roi Hiram qui lui fournit les constructeurs et les matériaux nécessaires pour construire une flotte. Il lui donna même des pilotes expérimentés, qui conduisirent les Hébreux au pays d'Ophir ou de Tharsis, où ils firent par le trafic des bénéfices considérables.

Tant de services reçus du roi de Tyr furent assez mal récompensés par Salomon. Une vingtaine de villes de la Galilée qu'il lui céda étaient si misérables, si peu peuplées, qu'Hiram, après les avoir visitées, ne put s'empêcher de dire à Salomon avec une certaine indignation : « Est-ce là, mon frère, le présent que vous me faites? » Suivant l'Écriture il n'en voulut même point et les rendit au prince hébreu. Ce mécontentement n'eut pas de suite : les deux monarques continuèrent leurs bonnes relations (1). Ils s'envoyaient réciproquement des énigmes, et celui qui ne pouvait en expliquer le sens payait à l'autre une amende convenue. Dans cette lutte Hiram demeura vainqueur grâce à la subtilité d'un Tyrien nommé Abdemon, et gagna à Salomon des sommes considérables. Josèphe dit positivement que, de son temps, on voyait à Tyr plusieurs des originaux de cette correspondance. Cet historien, suivi par Théophile d'Antioche et le Syncelle, ne donne à Hiram que trente-quatre ans de règne et cinquante-trois de vie. Il y a évidemment erreur ou altération dans les chiffres de Josèphe; autrement il faudrait distinguer deux Hiram qui se seraient succédé dans le royaume de Tyr, et dont le premier aurait régné trente ans et le second trente-quatre; car celui qui était contemporain de Salomon ne put mourir qu'après l'an 976 avant J.-C. Cependant l'Écriture sacrée, Josèphe et les autres historiens ne parlent que d'un seul Hiram, roi de Tyr, ami de David et de Salomon, et qui fournit à l'un et à l'autre les matériaux et les ouvriers dont ils eurent besoin. « Sicut egisti cum David patre meo, » mandait au commencement de son règne Salomon à Hiram, « et misisti ei ligna cedrina, ut ædificaret sibi domum in qua habitaret, sic fac mecum, ut ædificem domum nomini Domini Dei mei. » (*Paral.*, II, cap. II, v. 3, 4). C'est donc bien clairement le même roi de Tyr qui a contribué à bâtir le palais de David et le temple de Salomon; or, il y a quarante ans d'intervalle entre l'une et l'autre construction, car la première est rapportée, dans l'Écriture, immédiatement après la prise de la forteresse de Sion, événement qui tombe dans les premières années du règne de David. L'Écriture ajoute qu'Hiram avait été de tout temps ami de David. « Fuerat amicus David Hiram omni tempore » (*Reg.*, III, cap. V, v. 1er). De ces citations il résulte clairement qu'il n'y eut qu'un seul Hiram, roi de Tyr, dont le règne fut de soixante-quatre ans et la vie de quatre-vingt-trois. Son fils Baleazar ou Bazor lui succéda, vers 976 avant J.-C. A. DE L.

Paralipomenes, lib. II. — *Les Rois*, lib. I-III. — Josèphe, *Antiq.*, liv. VIII, et *Contra Ap.*, lib. I. — Théophile d'Antioche, *Ad Antolycum*, lib. III. — Des Vignoles, *Chronologie d'Histoire Sainte*. — Jacob Jehuda Léon, *De Templo Hierosolymitano*; Amsterdam, 1650, in-4°. — A. Hirt, *Der Tempel Salomons*; Berlin, 1809, in-4°. — Meyer, *Der Tempel Salomons*; Berlin, 1830, in-8°. — Berton, *Topographie de Tyr*. — Ferd. Hoefer, *Phénicie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 8, 17, 109-111. — S. Munk, *Palestine*, dans l'*Univers pitt.*, p. 287, 294, 295. — Movers, *Das Phœnizische Alterthum*; Berlin, 1849.

HIRAM II, roi de Tyr, régna de 519 à 529 avant J.-C. Il succéda au Babylonien Merbal, et laissa le trône à son fils Mapen. Le règne d'Hiram II n'offre aucun intérêt historique; il n'y a d'ailleurs que des hypothèses sur cette partie de l'histoire phénicienne. A. DE L.

Movers, *Das Phœnizische Alterthum*. — *Chronologie historique des Rois de Tyr*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 1re part., t. II, p. 286, — F. Hoefer, *Phénicie*; dans l'*Univers pittoresque*, p. 120.

HIRAM (1) ou **CHIRAM** (en hébreu *Hharom* (2)), célèbre architecte et habile ouvrier en métallurgie, vivait vers l'an du monde 3003, avant J.-C. 1032. Il était fils d'un Tyrien nommé Ur et d'une femme de la tribu de Nephtali. Suivant l'Écriture « il fut rempli de sagesse, d'intelligence et de science pour exécuter tous les ouvrages de l'architecte et du sculpteur »; il excellait en outre dans l'art de fondre les métaux et de les approprier à toutes sortes d'ouvrages. Le roi Hiram Ier l'envoya à Salomon, lorsque ce monarque eut résolu de faire construire le fameux temple de Jérusalem. Ce monument était réellement d'une grandeur médiocre. En ne comprenant point les maisons qui l'environnaient et qui servaient de logement aux lévites, le sanctuaire proprement dit n'avait que soixante coudées (3) de long, vingt de large et trente de haut; mais la magnificence en était sans égale alors, et prouve avec quel degré de perfection les Phéniciens savaient se servir des métaux, des marbres et de l'ivoire. Les ateliers d'Hiram étaient situés dans un champ entre Sochoth et Sarthan. Outre les deux chérubins d'or et les candélabres qui ornaient l'intérieur du temple, les vases sacrés et les encensoirs, Hiram fondit deux colonnes d'airain qui avaient dix-huit coudées de haut et douze de circonférence; au-dessus étaient des corniches de fer en forme de lis de cinq coudées de hauteur. Il y avait autour de ces colonnes des

(1) Au rapport de Chætus et de Ménandre de Pergame, Salomon avait épousé une fille d'Hiram. (*Voy.* à ce sujet : *Tatian. Orat. contra Græcos*, § 37 · et Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, p. 21.)

(1) Alexandre Polyhistor l'appelle *Hyperos*; le Syncelle le désigne sous le nom de *Sirom*.

(2) Ce mot dans la langue hébraïque signifie un homme qui a quelque membre trop court, et désigne ordinairement un camus ou un boiteux.

(3) La coudée des Hébreux est communément évaluée à vingt-deux pouces de France.

feuillages d'or qui s'enlaçaient aux lis, et on y voyait pendre en deux rangs deux cents grenades de cuivre. L'une de ces colonnes s'appelait *Jackin* et l'autre *Booz*. Hiram fondit aussi *la Mer*, grand bassin d'airain supporté par douze bœufs de même métal, où l'on conservait l'eau pour l'usage du temple (1). Selon les traditions maçonniques, Hiram fut assassiné par trois de ses principaux ouvriers, jaloux de son mérite et de la faveur dont il jouissait près de Salomon. Lors de la réception au grade de maître, on symbolise encore dans les loges la mort de l'architecte du temple de Jérusalem. Alfred DE LACAZE.

Exode, XV et XVI, 1er livre des *Rois*, chap. VII, vers 13-50, IIe livre, chap. XXII, vers. 13 et suiv. IIIe liv., chap. VII. — *Paralipomènes*, 28-29. — *Chroniq.*, chap. IV, v. 15, et suv. — Jérémie, chap. LII, v. 21-23. — Josèphe, *Antiq.* VIII, chap. II. — Jahn, *Biblioth. Archæologie*, t. III, p. 261. — De Piles, *Vies des Architectes anciens et modernes*, t. I, p. 10, 11. — Ferd. Hoefer, *Phénicie*; dans l'*Univers pittoresque*, p. 102-103. — S. Munk, *Palestine*; dans l'*Univers pittoresque*, p. 287-293.

HIRE (DE LA). *Voy.* LA HIRE.

HIRET (*Jean*), historien français, né le 8 avril 1562, à Chazé-sur-Argos, mort à Challain, près Segré, vers 1630. Il fut docteur en théologie et curé de Challain. On a de lui : *Les Antiquitez d'Anjou*; Angers, 1609, in-12. L'auteur en donna une seconde édition en 1618, in-12, tellement augmentée, qu'elle peut être regardée comme une nouvelle entreprise ». L'une et l'autre sont très-rares. Hiret indique à la fin de la préface de cette seconde édition qu'il avait composé un livre *De criminalibus Israelitarum Legibus*. — Il parle aussi ailleurs d'un traité des *Monastères d'Anjou*, qu'il était en voie d'écrire. La narration d'Hiret est nette et précise, mais d'ordinaire sans critique, surtout pour les origines. Il a souvent puisé aux sources, et eut à sa disposition les chartriers des abbayes et des chapitres, dont il tira parti, comme l'attestent encore les registres capitulaires de S. Laud d'Angers (8 août 1594). — La bibliothèque d'Angers possède d'Hiret un manuscrit autographe sous le titre de *Précis historique*, en tête d'un recueil de pièces relatives aux prieurés de l'ordre de Grammont en Anjou, et des notes et des copies de titres qui servirent à la rédaction de ses *Antiquitez angevines*. Célestin PORT.

Pocquet de Livonnière, *Notes mss.*, à la Bib. d'Angers. — *Regist. capitulaires de S. Laud*, aux archives de Maine-et Loire.

HIRNHEIM ou HIRNHAYM (*Jérôme*), écrivain religieux silésien, né à Troppau, en 1635, mort le 27 août 1679, dans son abbaye de Mont Sion ou Strachow, à Prague. Entré dans l'ordre de Prémontré, il fut élu abbé de Strachow en 1669. Religieux instruit et attaché à ses devoirs, il fit fleurir les lettres dans les différentes abbayes de son ordre que l'abbé général avait confiées à sa surveillance en le nommant son vicaire général pour les abbayes de prémontrés établies en Bohême, en Autriche et en Silésie. A la fois docteur en théologie, en droit civil et canonique, Hirnhaym avait encore étudié la médecine et les belles-lettres, et il professa successivement avec succès ces diverses branches de connaissances. On lui doit : *Commentaire sur le discours de saint Norbert à ses frères*; — *Meditationes pro singulis anni diebus ex sacra Scriptura excerpta, quibus accesserunt orationes quædam selectæ ac privilegiatæ, cum indulgentiarum lucrabilium catalogo*; cet ouvrage fut mis à l'index en 1680 à Rome, pour quelques passages d'un spiritualisme raffiné; l'auteur les ayant fait disparaître, l'interdiction fut levée, et le livre a été souvent réimprimé, sous le titre de *Recta Vitæ Via*, et même traduit en différentes langues; — *De Typho generis humani, sive scientiarum humanarum inani ac ventoso tumore, difficultate, labilitate, falsitate, jactantia, præsumptione, incommodis et periculis, tractatus brevis : in quo etiam vera sapientia a falsa discernitur, et simplicitas mundo contempta extollitur; idiotis in solatium, doctis in cautelam conscriptis*; Prague, 1676, in-4°. L'auteur dit dans sa préface qu'il avait eu dessein d'intituler son livre *De Vanitate Scientiarum*; mais que ce titre ayant déjà été pris par Corneille Agrippa, il en avait employé un autre. Dans la même préface, il maltraite beaucoup Agrippa et son livre. « Celui du père Hirnheim, dit Moréri, est divisé en quarante et un chapitres, où il traite du désir excessif de savoir, des inconvénients inséparables de l'étude, de l'incertitude des sciences, de l'ignorance de quantité d'effets naturels ou de leur obscurité, de la présomption et des autres défauts des savants, des chutes funestes que plusieurs ont faites, de l'amour que l'on doit avoir pour la vérité, de l'attention qu'on doit avoir de ne jamais séparer la piété de la science, etc. » Ce livre a aussi été mis à l'index à Rome le 14 avril 1682, à cause de quelques propositions qui ont paru tendre au scepticisme. J. V.

Hugo, *Annales de l'Ordre des Prémontrés*, tome III, p. 231. — *Observationes Hallenses*, tome VII, obs. VIII, p. 206. — Moréri, *Grand Diction. histor.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*. — *Dictionnaire des Hérésies, Index librorum prohibitorum*, dans l'*Encyclopédie théologique*, publiée par l'abbé Migne, tome XII, col. 1062.

***HIRSCH-CHOTSCH** (*Zebi*), fils de Zerachmiel, rabbin polonais du dix-septième siècle, né à Cracovie. Il avait la réputation d'un très-éloquent prédicateur. On a de lui : *Nakhalath Tsebi* (Hérédité d'Honneur); Francfort, 1721, in-fol. : commentaire allégorique sur le *Pentateuque*, formé en grande partie d'extraits du *Zohar* et écrit en juif allemand. On appelle en général cet ouvrage le *Zohar allemand*; — *Chabbatha Deriglah* (Sabbat de la Fête); Furth, 1603, in-4°; — *Derek Jeeharah* (Voie droite); Francfort, 1713, in-8°, formulaire de prières, avec une longue préface; — *Khemdath Tsebi* (Désir de l'Hon-

(1) Selon Josèphe, ce bassin pouvait contenir trois mille baths d'eau. Le bath équivalait à un métrète attique, ou 38 litres 843.

neur), imprimé avec le *Tikhune Zohar*, dont il est un commentaire, à Amsterdam, 1706, in-fol. M. Nicolas.

J. Furst, *Biblioth. Judiciaire.*

HIRSCH (*Jean-Christophe*), économiste et numismate allemand, né le 14 janvier 1698, à Regenbach (Hohenlohe-Hangenbourg), mort le 28 mai 1780, à Anspach. Il ne commença ses études de droit qu'à l'âge de vingt-huit ans, entra en 1729 dans la carrière administrative, et devint en 1747 inspecteur des monnaies et conseiller de la chambre de la cour d'Anspach. On a de lui : *Allgemeine Regeln zur Befoerderung des Feldbaues* (Règles générales pour l'amélioration de l'agriculture); Anspach, 1762, in-8°; — *Sammlung verschiedener Nachrichten aus der Polizei, Kameral-und Landesœkonomie* (Recueil de notices ayant rapport à la police, à l'administration et à l'économie rurale); ibid., 1762, 2 vol. in-8°; — *Der redliche Schæfer* (Le bon Berger); ibid., 1764; — *Gesammellte Nachrichten der œkonomischen Gesellschaft in Franken* (Archives de la Société Économique de Franconie); Nuremberg et Anspach, 1765-1767, 3 vol. in-4°; — *Der fraenkische Bienenmeister* (Traité sur l'Éducation des Abeilles en Franconie); Anspach, 1767, 1770, in-8°; — *Teutsches Reichsmünzarchiv* (Archives numismatiques de l'empire germanique); Nuremberg, 1756-1769, 9 vol. in-folio : compilation utile, qui contient des notices sur les monnaies à partir de l'année 902; — *Der Schlüssel zu dem teutschen Reichsmünzarchiv* (Clef des archives numismatiques de l'empire germanique); Nuremberg, 766, in-4°; — *Ges ammelte kleine Schriften in Münzsachen* (Recueil d'opuscules de numismatique); Anspach, 1767, in-4°; — *Bibliotheca Numismatica, exhibens catalogum auctorum qui de re monetaria et numis, tam antiquis quam recentioribus, scripsere;* Nuremberg, 1760, in-folio. Lipsius, dans son ouvrage *Bibliotheca Numaria* (Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°), a donné une nouvelle édition augmentée et corrigée du livre de Hirsch. V—u.

Putter, *Literatur der Staatsrechts*, vol. II, p. 181. — Vocke, *Geburts und Todtenalmanach*, vol. I, p. 37. — Baader, *Lexik. verstorbener baierischer Schriftsteller.*

HIRSCH (*Charles-Christian*), littérateur allemand, né le 26 octobre 1704, à Hersbruck, mort à Nuremberg, le 27 février 1754. Il étudia la théologie à Ratisbonne et à Altdorf, obtint, en 1734 la cure de Veitsbrunn, et passa les dernières années à Nuremberg. On a de lui : *Hadriani Pontii Historiæ Libri rariores : Venerab. Agnetis Blannbeckin Vita et Revelationes;* Francfort et Leipzig, 1735; — *Librorum ab anno I ad annum L seculi XVI typis exscriptorum ex libraria quadam supellectile, Norimbergæ privatis sumptibus in communem usum collecta et adservata, millenarii IV;* Nuremberg, 1746-1749, 4 vol. in-4°; — *Geschichte des Interim zu Nüremberg* (Histoire de l'intérim à Nuremberg); Leipzig, 1750, in-8°; — *De Vita Pammingerorum Commentarius, quem VII programmatibus ed. atque illustr.;* Œttingen, 1764-1767, in-4°; — plusieurs mémoires insérés dans les *Acta Histor. eccles.* et dans les *Acta Scholast.* de Nuremberg; etc. R. L.

Will, *Nürenberg. Gelehrt.-Lexik.*, t. II, p. 130. — Meusel, *Lexik. der von 1750-1800 verstorb. Schriftsteller.*

HIRSCHFELD (*Christian-Lay-Laurent*), naturaliste danois, né le 16 février 1742, à Nüchel, près Eutin (duché de Holstein), mort à Kiel, le 20 février 1792. Il fit ses études à Halle, devint, à son retour en son pays, gouverneur des princes de Holstein-Gottorp, et obtint en 1770 une place de professeur à l'université de Kiel. En 1777 il fut nommé conseiller d'État, et fonda en 1784 le beau jardin d'arbres fruitiers à Düsternbrook, près Kiel. Ses principaux ouvrages sont : *Anmerkungen ueber die Landhaeuser und die Gartenkunst* (Observations sur les Maisons de Campagne et sur l'Horticulture); Leipzig, 1778; — *Theorie der Gartenkunst* (Théorie de l'Art des Jardins), ibid., 1779-1785, 5 vol. avec grav.; trad. en français par F. de Castillon fils, Leipzig, 1779-1785, 5 vol.; — *Gartenkalender* (Almanach des Jardins); Kiel, 1782-1789, 5 vol.; — *Handbuch der Fruchtbaumkunst* (Manuel de la Culture des arbres fruitiers); Brunswick, 1788-1789, 2 vol.; — *Kleine Gartenbibliothek* (Petite Bibliothèque des Jardins). Dr L.

Schlichtegroll, *Nekrolog*, 1792, vol. I, p. 39. — Korder, *Lexikon Schleswig-Holstein. Schriftsteller*, p. 486. — *Denkwürdigkeiten aus dem Leben ausgezeichneter Deutschen*, p. 320. — Pölitz, *Praktisches Handbuch zur Lectüre deutsch. Classiker*, t. II, p. 341.

HIRSCHING (*Guillaume-Simon-Chrétien*), médecin allemand, né à Windsheim, le 6 février 1726, mort à Uffenheim, le 18 mai 1770. Il fit ses études à Bareuth, à Erlangen et à Iéna, et exerça sa profession à Uffenheim et à Creylingen. On a de lui : *Kurze Nachricht von einem ohnweit Windsheim auf dem Gipfel des sogenannten Kehreberges hervorquellenden sehr nützlichen Gesundbrunnen* (Notice sur les eaux thermales sur la montagne Kehreberg près Windsheim); Rothenbourg, 1752, in-4°; — *Versuch physikalisch-chymischer Lehrbegriffe zu mœglicher Pruefung des Wesens, des Bestændnisses und der Wirkungsart des so berühmten metallverwandelnden Meisterstückes und dessen vorgebliche Nutzanwendung zu einem allgemeinen Genesmittel* (Essai physico-chimique sur la transmutation des métaux, et de la prétendue utilité de cet art comme panacée universelle); Leipzig, 1754, in-8°. Dr L.

Biographie médicale. — Hirsching, *Handbuch.*

HIRSCHING (*Frédéric-Charles-Gottlob*), archéologue allemand, fils du précédent, né à Uffenheim, le 21 décembre 1762, mort à Erlangen, le 11 mars 1800. Il fit ses études à Neustadt et à Erlangen, et obtint en 1792, à cette dernière uni-

versité, une chaire de professeur de philosophie qu'il occupa jusqu'à sa mort. Compilateur laborieux, il publia plusieurs ouvrages que l'on consulte encore aujourd'hui avec fruit. En voici les principaux : *Versuch einer Beschreibung sehenswürdiger Bibliotheken Deutschlands* (Essai d'une description des meilleures bibliothèques de l'Allemagne); Erlangen, 1786-1790, 4 vol.; — *Nachricht von sehenswürdigen Gemælde-und Kupferstichsammlungen, Münz, Gemmen, Kunst, und Naturalien Cabinetten; etc. nach alphabetischer Ordnung der Stædte* (Notices sur quelques belles collections de tableaux et d'estampes et sur quelques cabinets de médailles, de gemmes, d'articles d'art et d'histoire naturelle, avec un index alphabétique d'après les noms de villes); Erlangen, 1786-1792, 6 vol. in-8°; — *Allgemeines Archiv für Lænder und Vœlkerkunde* (Archives pour la connaissance des pays et des peuples); Leipzig, 1790, 2 vol. in-8°; — *Historisch-geographisch-topographisches Stifts-und Klosterlexicon* (Dictionnaire historico-géographico-topographique des couvents et chapitres); ibid., 1792 (incomplet); — *Historisch-literarisches Handbuch berühmter und denkwürdiger Personen welche in dem 18 ten Jahrhundert gestorben sind* (Dictionnaire historico-littéraire de personnages célèbres et remarquables qui sont morts au dix-huitième siècle); ibid., 1794-1815, 17 vol. Cet ouvrage a été terminé par J.-H.-M. Ernesti. Hirsching n'a donné que les 5 premiers vol. R. L.

Fickenscher, *Gelehrten-geschichte von Erlangen.* — Meusel, *Lexikon der verstorbenen Schriftsteller.* — Baader, *Lexikon verstorbener baierischer Schriftsteller.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

HIRTH (*Jean-Frédéric*), orientaliste et théologien protestant, né à Apolda (Saxe-Weimar), le 14 août 1719, et mort à Wittemberg, le 29 juillet 1784. Il fut co-recteur du collége de Weimar en 1748; dix ans après il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie à l'université d'Iéna, et en 1762 il passa à une chaire de théologie. La même année il fut chargé des fonctions de superintendant, et en 1775 il fut appelé à Wittemberg en qualité de superintendant général et d'assesseur de consistoire. Il est surtout connu par les développements qu'il donna au système d'Alting et de Danz sur la langue hébraïque (*Systema trium morarum*). On a de lui : *De Coronis apud Ebreos nuptialibus;* Iéna, 1748, in-4°; — *De Imperatorum ante Constantinum Magnum erga christianos Favore;* Iéna, 1758, in-4°; — *Neue Betracht. uber das erste Glaubensbekenntniss von der Person des Messias* (Nouvell. Considér. sur la première confession de foi de la personne du Messie); Iéna, 1750, in-8°; — *Volst. Erklærung der Sprüche Salomonis* (Explication complète des proverbes de Salomon); Iéna, 1768, in-4°; — *Philol. exeget. Abhandl. über Psalm XLV,* 15 (Traité philol. et exégétiq. sur le psaume XLV, 15); Iéna, 1753, in-4°; — *Comment. ad Proverb. XVI,* 31; Iéna, 1768, in-4°; — *Varia sacra;* Wittemberg, 1776, in-4°; — *Opuscula novissima argumenti histor., exeget. et theolog.;* Wittemberg, 1783, in-4°; — *Biblia Ebræa analytica;* Iéna, 1753 et 1769, in-8°; — *Biblia analytica, pars chaldaica, præmissa introductione historico-critica ad chaldaicum biblicum;* Iéna, 1754, in-8°; — *De Chaldaismo biblico in qua imprimis chaldaismus Jeremiæ in specie explicatur;* Iéna, 1751, in-4°; — *De Parenthesi sacra V. T.;* Iéna, 1745, in-8°; — *Einleitung in die hebræisch. Abtheilungskunst der heilig. Schrift* (Introduction à l'art d'après lequel les Hébreux divisent la Sainte Écriture); Iéna, 1767, in-8°; — *Memoria sæcularis tertia Eliæ, levitæ Germani, usum Ebræorum non negantis, sed commandantis;* Wittemberg, 1777, in-4°; — *Commentatio in accentuationem Ebræorum;* Iéna, 1749, in-4°; — *Tractatus philosophicus in quo doctrina de formis mixtis verborum complete traditur, veritas illorum contra Al. Schultensem defenditur et eorum usus hermeneuticus in emphasibus erneudis ostenditur;* Iéna, 1756, in-8°; — *Commentat. philologica formationem pronominum personalium nec non verbis in communissima forma apud Ebræos obvenientium demonstrans;* Iéna, 1747, in-4°; — *Dissert. de specimine perfectionis in conjugationibus Ebræorum non multiplicandis obvia;* Iéna, 1755, in-4°; — *Systema accentuationis ebræicæ antiquiora atque recentiora, itemque propria præcepta exhibens;* Iéna, 1752, in-8°; — *Syntagma Observationum philologico-criticarum ad linguam V. T. pertinentium;* Iéna, 1771, in-8°; — *Versio duplex ebræa rythmica cantici notissimi* Nun kommt der Heiden Heiland, *e manuscr. et alio libello raro, cum notis histor. et criticis.;* Wittemberg, 1780, in-4°; — *Institutiones Arabicæ Linguæ; adjecta est Chrestomathia Arabica;* Iéna, 1770, in-8°. La chrestomathie est faite pour les commençants; elle ne contient, à côté des pièces déjà imprimées, qu'un seul morceau inédit, communiqué à l'auteur par Reiske; — *Anthologia arabica complexans variorum, textuum arabicorum selectorum, partim ineditorum, sistens;* Iéna, 1774, in-8°. Les morceaux inédits furent encore donnés par Reiske; les nombreuses fautes du texte et les corrections, souvent peu heureuses, que se permit Hirth prouvent qu'il était moins versé dans l'arabe que dans l'hébreu et le chaldéen. — Enfin on a de cet écrivain deux revues de théologie et de littérature orientale, dont la seconde est la continuation de la première : *Orientál. und exeget. Bibliothek,* Iéna, 1772-76, 8 parties, in-8°; et *Wittenberg. neue oriental. und exeget. Bibliothek,* Iéna, 1776-1779, 4 parties in-8°.

M. Nicolas.

HIRT (*Aloys*), archéologue allemand, né le 27 juin 1759, à Bella (grand-duché de Bade), mort le 29 janvier 1837. Ses parents étaient très-pauvres. Il reçut son éducation chez les jésuites de Fribourg et de Rottweil. En l'année 1782 il fit un voyage en Italie, où il séjourna quatorze ans; il y étudia les monuments d'architecture les plus remarquables, et sut s'attirer comme *cicerone* la reconnaissance de hauts personnages. Après son retour en Allemagne en 1796, il fut nommé membre de l'Académie de Berlin. Lors de la fondation de l'université de Berlin en 1810, Hirt devint professeur ordinaire de la faculté de philosophie. Il visita de nouveau l'Italie dans les années 1816 et 1817. Hirt était partisan de l'hypothèse de Vitruve que l'architecture grecque aurait dû son origine à la construction en bois. Il eut pour antagoniste Hübsch, artiste éminent et érudit, qui le réfuta victorieusement. Parmi les publications de Hirt on remarque : *Le Livre des Figures de la Mythologie, de l'antiquité et de l'art*, 2 vol. in-4°; Berlin, 1805 à 1816, — *L'Architecture selon les principes des anciens*, in-folio, avec 50 planches; Berlin, 1809; — *Histoire de l'Architecture dans l'Antiquité*, 3 vol. in-4°; Berlin, 1820 à 1827; — *Histoire des Arts plastiques chez les Anciens*, in-8°; Berlin, 1833 : qui témoigne de ses idées trop absolues en matière archéologique; — *Remarques sur les Arts pendant un voyage à Dresde et à Prague, par Wittemberg et Meissen*, in-8°; Berlin, 1830 : ouvrage qui contient des critiques très-profondes sur les arts. Dans les dernières années de sa vie il s'occupa de polémique, qu'il dut commencer dès 1818 dans sa brochure intitulée : *Les Hiérodules;* Berlin. Parmi les mémoires imprimés qu'il fournit à l'Académie des Sciences nous citerons : *Le Temple de Diane à Éphèse*, in-4°; Berlin, 1809; — *Le Temple de Salomon*, in-4°; Berlin, 1809; et enfin *Des Pyramides d'Égypte;* Berlin, 1815.

D. RAMÉE.

Conversations-Lexikon.

HIRTEMBERG (*Joachim* PASTORIUS DE), historien allemand, né à Glogau, vivait dans la seconde partie du dix-septième siècle. Il appartenait à une famille socinienne, et se convertit au catholicisme. Il devint chanoine de Culm, curé de Dantzig, et historiographe de Jean-Casimir, roi de Pologne. Il fut anobli et ajouta à son nom de *Pastorius* celui de *Hirtemberg*. On a de lui : *Bellum Scythico-Cosacicum, seu de conjuratione Tartarorum, Cosacorum et Plebis Russicæ a J. Casimiro profligata;* Dantzig, 1652, in-4°; — *Differentiæ inter politicen genuinam ac diabolicam;* Amsterdam, 1659, in-12; — *Florus Polonicus, seu polonicæ historiæ epitome nova;* Gouda, 1679, in-12 : c'est un abrégé et une continuation de l'histoire de Cromer; — *Historiæ Polonicæ Partes II, ab obitu Uladislai IV usque ad an.* 1651; Dantzig, 1682, in-8°

Z.

Koenig, *Bibl. vetus et nova.* — Morhof, *Polyhist. lit.* t. III. — Sax, *Onomasticon lit.*, t. IV, p. 559.

HIRTIUS (*Aulus*), homme politique romain, né vers 90 avant J.-C., mort au mois de mars 43. Il appartenait à une famille originaire de Ferentinum sur le territoire des Herniques. En 58 il était en Gaule lieutenant de César, qui l'employait plus souvent comme négociateur que comme soldat. Pendant la guerre civile, tout en restant attaché à César, et en l'accompagnant dans ses expéditions, il se mit peu en évidence, et rendit de bons offices à des membres éminents du parti de Pompée, à Cicéron entre autres, dont il réfuta d'ailleurs, mais sans amertume, le *Caton*. Quoiqu'il eût reçu en 44 le gouvernement de la Belgique, il resta à Rome et fut désigné consul avec Vibius Pansa pour l'année 43. Son long séjour à Rome, ses relations avec le parti de Pompée lui avaient fait soupçonner les projets des ennemis de César; mais il essaya inutilement d'inspirer de la prudence au dictateur. Lorsque l'événement qu'il prévoyait se fut accompli, Hirtius, consul désigné au milieu d'une crise politique des plus violentes, aurait voulu tenir la balance entre les divers partis. Comme césarien, il était opposé au sénat et à Cicéron; comme homme d'ordre, il se séparait d'Antoine. Sa modération n'eut aucun succès, et il crut prudent de se soustraire aux fureurs des vétérans ameutés par Antoine, en allant passer quelques mois à la campagne. Il soigna sa santé, échangea avec Brutus et Cassius des lettres amicales, et prit des leçons d'éloquence de son vieil ami Cicéron. Cependant la partie la plus honnête de la population romaine se lassait de la domination brutale d'Antoine, et se tournait avec espoir vers le seul des lieutenants de César qui parût modéré et sans ambition. Aussi Hirtius fut-il bien accueilli lorsqu'il entra en charge avec Pansa le 1er janvier 43. La lutte venait de s'engager entre les troupes du sénat, commandées par Decimus Brutus et Octave, et l'armée d'Antoine. Hirtius essaya encore d'une politique de balance : il se déclara très-attaché à la constitution républicaine, vota les honneurs décernés à Decimus Brutus, à Octave et à leurs légions, mais ne consentit pas à déclarer Antoine ennemi public, et fut d'avis qu'on ouvrît des négociations avec lui. Chargé, en sa qualité de consul, de diriger ces négociations, et en même temps de secourir Decimus Brutus, qui était assiégé dans Modène, il repoussa les avant-postes d'Antoine, fit sa jonction avec Octave à Forum Cornelii, et prit le commandement en chef de toutes les troupes sénatoriales. Antoine lui écrivit ainsi qu'à Octave une lettre où il leur reprochait de se laisser duper par Cicéron, et d'affaiblir le parti césarien au profit de leurs ennemis communs. Hirtius ne répondit pas à cette lettre, et l'envoya au sénat. Vers la fin de mars, l'autre consul, Pansa, qui lui amenait des renforts, fut attaqué par Antoine près de Forum Gallorum, vaincu

et blessé mortellement. Quelques jours après, Hirtius attaqua à son tour les lignes des assiégeants devant Modène, et fut tué en donnant l'assaut au camp ennemi. Les corps des deux consuls, envoyés à Rome, furent brûlés publiquement dans le Champ de Mars avec des honneurs extraordinaires, et la date de leur mort devint une époque chronologique. Ils avaient disparu si à propos pour l'ambition d'Octave qu'on l'accusa de n'être pas étranger à leur fin tragique.

Général médiocre, homme d'État de second ordre, Hirtius eut de la modération et de la probité; ces qualités, rares de son temps, l'honorèrent lui-même, sans conjurer les dangers qui menaçaient la république. « Il était bon, a dit de lui son ami Cicéron, mais il n'était que bon. » Hirtius avait cultivé les lettres, et on lui attribue le huitième livre de la guerre des Gaules dans les *Commentaires* de César, et les guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, dans le même ouvrage. Déjà pour les anciens ce point était douteux, et plusieurs critiques revendiquaient pour Oppius l'honneur d'avoir complété l'œuvre de César. Nous n'avons aucun moyen de trancher une question qui était douteuse du temps de Suétone. Mais d'après ce que Cicéron nous apprend des talents littéraires d'Hirtius, celui-ci était capable d'écrire ce qu'il y a de mieux dans ce complément des commentaires, c'est-à-dire le huitième livre de la guerre des Gaules et le livre de la guerre d'Alexandrie, et on ne saurait sans injustice lui attribuer le médiocre récit de la dernière campagne de César en Espagne. Y.

Cicéron, *Philip.*, I, 13; III; V; VI; VII, 4; X, 8; XI, 8; XIII, 10, 11; 16; XIV; *Ad Famil.*, VII, 28, 30, 33; IX, 6, 18, 20; X, 30, 33; XI, 1, 6, 9, 10, 13; XII, 5, 22, 25; XVI, 1, 18, 27; *Ad Att.*, VII, 4; XI, 20; XII, 2, 25, 37, 40, 41, 44, 45, 47; XIII, 21, 37, 40; XIV, 9, 11, 20 22; XV, 1, 3, 5, 6, 17. — Suétone, *De clar. Rhet.*, 1; *Cæsar*, 52, 53, 56, 86; *Octavius*, 10, 11. — Velleius Paterculus, 11, 57, 61, 62. — Plutarque, *Cæsar*, 57; *Cicer.*, 45; *Anton.*, 17. — Dion Cassius, XLIV, 7; XLV, 17; XLVI, 29, 35-39. — Appien, *Bel. civ.*, II, 107; III, 50-71, 76; IV, 43, 84. — Tacite, *Ann.*, I, 60. — Frontin, *Strat.*, III, 13, 14. — Pline. *Hist. Nat.*, X, 53; XI, 105. — Ovide, *Fast.*, IV, 625. — Tite Live, *Epit.*, 119. — Eutrope, VII, 4. — Orose, VI, 18. — Zonaras, X, 14. — Valère Maxime, V, 2. — Vossius, *De Hist. Lat.* — Dodwell, *Dissert. de auctore lib. VIII de Bel. Gal. et Alex. Afr. et Hisp.*, dans l'édition des *Comm. de César* d'Oudendorp, vol. II, p. 869, édit. de 1822. — Niebuhr, *Leçons sur l'Histoire romaine* (trad. de Golbéry).

HIRTZWIG (*Henri*), poëte latin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était *conrector* du gymnase de Francfort-sur-le-Mein. On a de lui : *Belsazer, tragœdia*; Spire, 1615, in-8°; — *Lutherus, drama Lutheri infinitos labores ostendens*; Francfort, 1617, in-8° : cette pièce, écrite lors du premier jubilé de la Réformation, fut représentée avec grand apparat à Wittemberg. Elle est curieuse par les allusions aux mœurs du temps qui s'y trouvent; près d'une centaine de personnages y figurent. Les exemplaires de cette pièce sont rares. Quelques extraits se trouvent dans le tome II de l'*Apparatus litterarius* de Freytag; — *Epistola ad B. Mentzer de præsente gymnasii Mœno-Francofurtani ratione et statu*; Francfort, 1654, in-4°. E. G.

Zedler, *Universal-Lexikon.* — Hyde, *Bibl. Bodlejana.*

***HIRZ** (*Nepthali*), BEN JACOB-ELCHANAN, un des plus célèbres cabalistes juifs, né à Francfort-sur-le-Mein dans la seconde moitié du seizième siècle, et mort en Palestine. Un seul de ses ouvrages a été imprimé, sous ce titre : *Einek hammelek* (La Vallée du Roi); Amsterdam, 1648, in-fol. C'est un exposé complet du système de la cabale. Hirz a mis a contribution, dans cet écrit, un grand nombre d'ouvrages imprimés ou manuscrits sur ce sujet. Plusieurs parties en ont été traduites dans la *Cabbala denudata.* Parmi ceux de ses écrits qui n'ont pas été imprimés, il faut citer un commentaire mystique sur l'Ancien Testament, un commentaire sur le Zohar et un traité sur l'ascétisme. M. N.

P. Yung, *Alphab. Liste aller gelehrten Juden.* — Rossi, *Dizion. storico degli Autori Ebrei.* — G. Furst, *Biblioth. judaica.*

HIRZEL (*Salomon*), biographe et homme d'État suisse, né à Zurich, le 13 mai 1727, mort dans cette même ville, le 15 novembre 1818. Il fut en 1773 membre du grand conseil, et en 1785 directeur en chef des finances. On a de lui des études biographiques sur : *Isaak Iselin* (1782), *J.-C. Hirzel* (1804), *Ulrich* (1804), *Schinz* (1804), *H. Kilchsperger* (1805); — *Edle Zuege aus der Schweizergeschichte* (Beaux Traits de l'histoire suisse); Bâle, 1806; — *Disquisitio de Magistratus in urbe Tigurina in reformationis opere præstito officio*; Zurich, 1810; — *Geschichte von Zürich* (Histoire de Zurich); Zurich, 1814-1819, 5 vol. L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

HIRZEL (*Jean-Gaspard*), économiste suisse, frère du précédent, né à Zurich, le 21 mars 1725, mort dans cette même ville, le 19 février 1803. Il étudia la médecine, parcourut une partie de l'Allemagne, où il se lia avec Gleim, Kleist, Ramber. Il y fut membre du grand conseil, et fut spécialement chargé de la direction des affaires médicales de Zurich. On a de lui : *Die Wirthschaft eines philosophischen Bauers* (Le Socrate rustique, ou description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe); Zurich, 1761-1774, traduit en français (Limoges, 1763; 4e édition, Lausanne, 1777); — *Auserlesene Schriften zur Befoerderung der Landwirthschaft* (Choix d'écrits qui peuvent servir aux progrès de l'agriculture); ibid., 1792, 2 vol. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — Hirzel (Salom), *Andenken meines Bruders*; Zurich, 1804.

HIRZEL (*Henri*), littérateur suisse, né le 17 août 1766, mort le 7 février 1833. Il fut professeur à Zurich, et publia : *Eugenias Briefe* (Lettres d'Eugénie); Zurich, 1806, 5 vol.; 3e édit., 1819, 3 vol.; — *Ansichten aus Italien* (Études sur

l'Italie); Leipzig, 1823-1825, 3 vol.; — *Briefe Göthes an Lavater aus den Jahren* 1774-1783 (Lettres de Gœthe à Lavater durant les années 1774-1783); Leipzig, 1833; — *Briefe über Italien* (Lettres sur l'Italie); ibid., 1820-1821, 2 vol.

R. L.

HIRZEL (*Gaspard*), son frère, né en 1785, mort en 1823, est l'auteur d'une *Grammaire française à l'usage des Allemands*, qui est très-estimée, et dont la 15e édition a été imprimée en 1848 (à Arau). On lui doit en outre : *Astronomie de l'Amateur, ou considérations philosophiques sur l'univers*; Genève et Paris, 1821, in-8°.

R. L.

HIRZEL (*Bernard*), théologien et orientaliste suisse, né à Zurich, en 1807, mort à Paris, en juin 1847. Il exerça les fonctions de pasteur de la commune de Pfaeffikon, et écrivit plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : traduction des drames *Sakuntala* (Zurich, 1838) et *Vikramorvasi* (Frauenfeld, 1838), de Kalidasa; — la traduction du *Cantique des Cantiques*; Zurich, 1840; — l'écrit politique : *Mein Antheil an der Bewegung des 6ten september* 1839 (La Part que j'ai prise à l'émeute du 6 septembre 1839); Zurich, 1839; — le poëme : *Gesicht des Todesbaten über dem Erdkreis* (La Vision du Messager de la Mort sur le globe terrestre); ibid., 1844, in-8°.

R. Lindau.

Conversations-Lexikon. — Luz, *Nekrolog denkwürdiger Schweizer.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

* **HIS** *de Butenval* (*Charles-Hyacinthe*), publiciste français, né en 1769, en Normandie, mort le 21 janvier 1851. Arrivé à Paris au début de la révolution, il fut chargé avec Lacretelle et Maret de la rédaction politique du *Moniteur*. Il y travailla jusqu'au mois de septembre 1792; mais, s'étant alors prononcé avec vivacité contre les massacres des prisons, il fut dénoncé comme royaliste par Tuault-Grandville, rédacteur principal de cette feuille, et il dut se retirer; mais il fonda aussitôt un autre journal du même format, sous le titre du *Républicain français*, avec des tendances réactionnaires. Ce fut dans ce journal que, rendant compte de la mort de Louis XVI, le lendemain même de l'exécution, il prêta à l'abbé Edgeworth ces mots qui sont aujourd'hui regardés comme historiques : « Fils de saint Louis, montez au ciel! » Après le 13 vendémiaire, il abandonna le dangereux métier de journaliste de l'opposition, et se réfugia dans l'armée. Il partit pour l'Italie, où il fut successivement aide de camp des généraux Dupont et Oudinot. A la paix qui suivit la bataille de Marengo, His quitta le service avec le grade de chef d'escadron. Il se livra dès lors tout entier à l'étude de la politique, des lettres et de la botanique. En 1813 il entra au ministère de l'intérieur, dans la division de la librairie; en 1823 il fut un moment placé à la tête de cette division, et, l'année suivante, il fut nommé inspecteur général des bibliothèques. On a de lui : *De l'Homme*; Paris, in-8°; — *Théorie du Monde politique, ou de la science du gouvernement considérée comme science exacte*; Paris, 1806, in-8°; — *Lettre à M. le comte de B*** (ou Parallèle entre M. de Châteaubriand et M. de Chénier)*; Paris, 1812, in-8°; — *Du danger pour la France d'adopter le mécanisme constitutionnel de l'Angleterre*; Paris, 1814, in-8°; — *Du Roi dans la monarchie représentative*; Paris, 1824, in-8°; — *Notice sur les Orangers*; Paris, 1829, in-4°, tirée à 100 exemplaires et adressée à l'Académie des Sciences; — *De la Liberté de la Presse dans la monarchie représentative*; Paris, 1829, in-8°; — *Des Ministres dans la monarchie représentative*; Paris, 1837, in-8°; 2e édition, même année; — *Réponse à M. Duvergier de Hauranne, député*; Paris, 1838, in-8°; — *Réflexions d'un octogénaire*; Paris, 1849, in-8°.

J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.* — Félix Bourquelot, *La Littérat. franç. contemporaine.* — *Documents communiqués.*

* **HISELY** (*Jean-Joseph*), historien et philologue suisse, né en juin 1800, à Neuveville sur le lac de Bienne. Il étudia à Groningue, devint professeur à l'école supérieure de La Haye, et revint plus tard dans sa patrie; il occupe aujourd'hui une chaire à l'académie de Lausanne. On a de lui : *De Gulielmo Tellio libertatis helveticæ vindice*; Groningue, 1824, in-8°; — *Guillaume Tell et la Révolution de* 1307; Delft, 1826, in-8°; — *De Fontibus et Auctoritate Cornelii Nepotis*; Delft, 1827, in-8°; — *Disputatio de historia Cappadociæ, cui præmittuntur descriptio Cappadociæ et disquisitio de Cappadocum origine, lingua et religione*; inséré dans le tome VI des *Mémoires de philologie et d'histoire de l'Institut royal des Pays-Bas*, publié en 1833; — *Essai sur l'origine et le développement des libertés des Waldstetten, Uri, Schwytz, Unterwalden jusqu'à leur premier acte de souveraineté*; Lausanne, 1830, in-8°; — *Les Waldstetten, Uri, Schwytz, Unterwalden considérées dans leurs relations avec l'Empire Germanique et la maison de Habsbourg*; Lausanne, 1841, in-8°; — *Recherches critiques sur Guillaume Tell*; Lausanne, 1843, in-8°. Hisely, qui dans deux ouvrages antérieurs avait défendu l'authenticité de l'histoire de Guillaume Tell, eut le rare mérite de revenir sur son opinion et d'établir, dans le livre dont il est question, que cette histoire n'est qu'une légende basée sur des traditions qui ne méritent presque aucune confiance. Les trois ouvrages précédents forment le tome III des *Mémoires publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*; — *Histoire du comté de Gruyère*; Lausanne, 1851-1857; 3 vol., in-8°, formant les tomes IX, X et XI des *Mémoires* précités. Le premier volume contient une *Introduction* pleine d'intérêt, où se trouvent de nombreux détails sur les coutumes

suivies au moyen âge par la population moitié romane moitié germanique de la Gruyère. Les deux volumes suivants renferment l'histoire de ce pays ; — *Cartulaire de la chartreuse d'Oujon ;* Lausanne, 1852, in-8° ; — *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt ;* Lausanne, 1852, in-8° : ces deux ouvrages forment le tome XII des *Mémoires publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande ;* — *Les Comtes de Genevois et de Vaud dans leurs rapports avec la maison de Savoie jusqu'à l'établissement de la domination savoisienne dans le pays de Vaud ;* inséré dans les *Mémoires de l'Institut national génevois* (année 1854). M. Hisely a aussi publié en hollandais une *Histoire des Invasions des Normands dans les Pays-Bas ;* La Haye, 1836, in-8° ; — et plusieurs articles sur des sujets de philologie et d'histoire dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen,* dans la *Revue suisse,* etc.

E. G.

Revue des Deux Mondes (mai 1844). — *Documents particuliers.*

* **HISINGER** (*Wilhelm* HISING, anobli en 1784 sous le nom DE), minéralogiste suédois, né le 25 décembre 1766, mort le 26 juin 1852. Il exploitait lui-même ses usines de Skinskatteberg et Bagga, en Westmanland. Membre des Académies d'Upsal (1832) et de Stockholm (1804), il a donné à cette dernière les collections géologiques et minéralogiques qu'il avait formées dans ses nombreux voyages en Suède. On a de lui, entre autres ouvrages fort estimés : *Samling till mineralogisk geographie œfver Sverige* (Collections pour une géographie minéralogique de la Suède) ; Stockholm, 1808, in-8° ; trad. en allemand par K.-A. Blœde, Fribourg, 1819, et par Vœhler, Leipzig, 1826, in-8° ; — *Afhandlingar i physik, chemie och mineralogie* (Mémoires de Physique, de Chimie et de Minéralogie), avec Berzelius ; Stockholm, 1806-1818, in-8° ; — *Anteckningar i physik och geognosi under resor i Sverige och Norrige* (Remarques sur la Physique et la Géognosie, recueillies dans des voyages en Suède et en Norvège) ; Upsal et Stockholm, 1819-1839, in-8° ; — *Lethea suecica seu petrificata Sueciæ ;* Stockholm, 1837-1840, avec 2 supplém. et 52 pl. : c'est l'ouvrage le plus complet sur cette matière ; — *Esquisse d'un tableau des pétrifications de la Suède,* en français ; ib., 1829 et 1831, in-8° ; — *Profiler och Tabeller œfver de fornæmsta bergshœjder,* etc. (Profils et Tableau de la hauteur des principales Montagnes, des lacs et des fleuves de Suède et de Norvège, avec l'indication des limites des neiges et de la croissance de quelques espèces d'arbres) ; ib., 1827 ; 3e édit., 1829 ; — *Beskrifning œfver Skinskattebergs socken* (Description de la paroisse de Skinskatteberg), avec une liste des plantes qui y croissent ; ib., 1815 ; — *Handbok fœr mineraloger under resor i Sverige* (Manuel du Minéralogiste qui voyage en Suède) ; — des mémoires dans les *Transactions* (Handlingar) de l'Académie des Sciences de Stockholm. B.

Rosenhane, *Anteckningar till Vetenskaps-Academiens hist. — Biographiskt Lexik.,* VI. — *Vet.-Acad. handlingar,* 1852.

HISKIAS, roi de Juda. *Voy.* ÉZÉCHIAS.

* **HISPALA FECŒNIA,** courtisane romaine, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Esclave de naissance, plus tard affranchie, elle était en 186 maîtresse d'un jeune homme nommé Ebutius, qui vivait à Rome dans le quartier du mont Aventin. Ce jeune homme était sur le point de se faire initier à l'association des Bacchanales, qu'il regardait simplement comme une société religieuse. Hispala savait par expérience quelles débauches et quels crimes se commettaient dans les mystérieuses réunions des initiés ; elle révéla ces redoutables secrets à son amant, qui, après quelque hésitation, les dénonça au consul Sp. Postumius Albinus. Le consul, pour ne pas ébruiter l'affaire, fit venir secrètement Hispala dans la maison d'une dame nommée Sulpicia, et là, moitié par des promesses, moitié par des menaces, il obtint de la courtisane tremblante une confession entière. « Il n'était sorte de forfaits et d'infamies qui n'eussent été accomplis, dit Tite-Live, et les hommes se livraient plus à la débauche entre eux qu'avec les femmes. Ceux qui répugnaient à se prêter à ces excès monstrueux ou qui semblaient peu disposés à les commettre eux-mêmes étaient immolés comme des victimes. Le comble de la dévotion parmi eux était de ne reculer devant aucun crime. » — « De cette sentine impure, ajoute le même historien, sortaient de faux témoignages, de fausses signatures, des testaments supposés, des empoisonnements et des meurtres si secrets, qu'on ne retrouvait pas les corps des victimes pour leur donner la sépulture. Des hurlements sauvages et le bruit des tambours et des cymbales étouffaient les cris de ceux qu'on déshonorait ou qu'on égorgeait. » Les mesures les plus rigoureuses furent prises contre cette redoutable association. Lorsqu'elle eut été détruite, Hispala reçut en récompense une somme de cent mille sesterces, et tous les droits d'une dame romaine de naissance libre. Comme elle pouvait redouter la vengeance de quelques membres des Bacchanales échappés à la rigueur des lois, les consuls et les préteurs furent spécialement chargés de veiller à sa sûreté et de la protéger contre toute injure. Y.

Tite-Live, XXXIX, 9-19. — Valère Maxime, VI, 3.

* **HISPANO** (Le F. *Marco*), peintre espagnol, mort à Madrid, le 12 avril 1679. Il appartenait à l'ordre de Saint-Augustin, et a laissé de nombreux tableaux d'histoire religieuse. A Madrid, il a surtout décoré avec succès le couvent de Saint-Philippe-le-Royal, dans lequel il fut enterré.

A. DE L.

Raphael Mengs, *Las Obras ;* Madrid, 1780. — Felippe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura ;* Madrid, 1788. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

HISTIÉE (Ἱστιαῖος), tyran de Milet, mis à

mort en 494 avant J.-C. Il suivit, avec un contingent d'Ioniens, Darius dans l'expédition de Scythie en 513; et tandis que le roi de Perse s'enfonçait dans l'intérieur des terres, il fut laissé à la garde du pont jeté sur le Danube. L'absence de Darius se prolongeant au delà du terme indiqué par lui, les chefs grecs qui gardaient le pont songèrent à s'en retourner en abandonnant l'armée perse à une destruction certaine. Cet avis, qui était celui de Miltiade, fut vivement combattu par Histiée. Il représenta à ses compatriotes que se priver de l'appui des Perses, c'était se livrer à la merci du parti démocratique dans les villes ioniennes, et il les décida à rester fidèles à Darius. Le roi de Perse n'oublia point un service aussi signalé, et ajouta à l'apanage d'Histiée la ville de Mitylène et un district de la Thrace sur les bords du Strymon. Mais Mégabaze, gouverneur des possessions perses en Europe, avertit Darius de ne pas laisser Histiée dans un pays où son ambition pouvait être dangereuse, et de le retenir au centre de l'empire. Le chef ionien resta donc à Suze pendant seize ans, bien traité, mais prisonnier. A la nouvelle de la révolte des Ioniens de Sardes par les Athéniens, Darius pensa avec raison qu'Histiée n'était pas étranger à une insurrection dont son parent Aristagoras était le chef. Histiée nia toute participation à la révolte, et promit même, si on lui rendait la liberté, de ramener les Ioniens à l'obéissance. Il obtint en effet la permission de se rendre dans l'Asie Mineure, et trouva, en arrivant à Sardes, que la révolte déclinait déjà. Également suspect au satrape Artapherne, qui le regardait comme un ennemi, et aux Ioniens, qui le prenaient pour traître, il en fut réduit à intriguer auprès des deux partis, et ne put pas même se faire admettre à Milet. Il rassembla quelques troupes à Lesbos, et fit le métier de pirate dans l'Hellespont. Après la prise de Milet, en 494, il tenta de s'établir dans les îles de l'Archipel, mais l'arrivée de la flotte phénicienne le força de se jeter sur le rivage asiatique. Il était occupé à piller la plaine du Caïque, lorsqu'il fut pris par un corps de cavalerie sous les ordres d'Harpage. Artapherne et Harpage le firent mettre en croix, et envoyèrent sa tête à Darius. Ce prince ordonna qu'elle fût honorablement ensevelie, et regretta que ses lieutenants eussent dérobé l'ancien tyran de Milet à sa clémence. Dans le cours d'une vie si aventureuse Histiée montra de l'habileté et de l'audace, mais aucune noble qualité. Son patriotisme fut inspiré par des motifs personnels, et ce fut aussi dans des vues intéressées qu'il sauva Darius. Il doit sa réputation aux récits d'Hérodote. Y.

Hérodote, IV, 137, 138, 141; V, 11, 23, 30, 35, 105-107; VI, 1-5, 26-30. — Polyen, I, 24. — Tzetzès, *Chil.*, III, 512; IX, 228. — Aulu-Gelle, XVIII, 9.

* **HITA** (*Ginès Perez* DE), littérateur espagnol, vivait au milieu du seizième siècle. Il était originaire de Murcie : on manque d'ailleurs de renseignements précis sur sa biographie; il avait connu plusieurs vieillards qui se rappelaient les événements dont le midi de l'Espagne fut témoin lors de l'expulsion des Maures, et il en profita pour tracer une composition où les personnages réels se mêlent à des êtres imaginaires. Cette *Historia de los Vandos, de los Zegries y Abencerrages* présente un intérêt véritable, et retrace un tableau fidèle des mœurs d'une époque où la guerre, les plaisirs et le luxe d'une cour brillante jetaient à Grenade une animation extraordinaire. La chute de cette cité, le siége et la prise d'Alhama et de Malaga complètent le récit des infortunes de ces Abencerrages, dont le nom est resté populaire. Hita écrivit son ouvrage de 1589 à 1595; il l'annonça comme traduit de l'arabe et comme l'œuvre du Maure Aben Hamid : c'était alors un usage très-répandu parmi les romanciers espagnols. De fait, la main d'un chrétien se reconnaît en maint endroit de ces récits; le style est correct et assez animé : c'est incontestablement une des productions en prose de la littérature espagnole qui offrent le plus d'attrait. Soixante-dix-sept ans après la chute de Grenade, les Maures, ne pouvant supporter l'oppression sous laquelle les courbait le rigide Philippe II, se soulevèrent, et se choisirent un roi. Ils se retirèrent dans les montagnes Alpuxaras, et s'y défendirent vigoureusement pendant plusieurs années. Ils ne succombèrent que sous les efforts de trois armées, dont une sous les ordres de Juan d'Autriche. Hita servit dans cette guerre, et y trouva les matériaux d'une continuation qu'il donna à son premier ouvrage, qu'il intitula : *Guerras civiles de Granada y crueles bandos entre los convertidos Moros y vezinos christianos;* cette narration renferme des faits qui sont d'une vérité incontestable : les cruautés des vainqueurs y sont trop fidèlement retracées; mais à ces détails historiques se joignent des détails romanesques, des amours très-invraisemblables. Cette seconde partie, bien inférieure à la première, et les romances qui s'y trouvent, et qui sont très-probablement l'œuvre de Hita lui-même, sont loin de valoir les vieilles pièces de vers conservées dans les *Cancioneros.* La première partie parut à Saragosse, en 1595, et obtint un grand nombre d'éditions successives (trois dans la seule année 1604); la seconde vit le jour à Alcala en 1604, mais elle fut réimprimée bien moins fréquemment. L'une et l'autre partie se trouvent dans l'édition de Madrid, 1833, 2 vol. in-12, et dans le troisième volume de la *Biblioteca de Centores Españoles*, publiée par Aribau; Madrid, 1846, in-8°. Il n'existe pas, à ce que nous croyons, de traduction française de la seconde partie, mais il y en a une anonyme (Paris, 1608), et une autre de M. Sané (1809, 2 vol. in-8°), sous le titre d'*Histoire chevaleresque des Maures d'Espagne.* G. BRUNET.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III; 79-84. — *Bibliothèque des Romans*, janvier 1778, t. II. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 596.

* * **HITCHCOCK** (*Edward*), géologue américain, né le 24 mai 1793, à Deerfield (Massachusetts). Forcé par sa faible santé d'interrompre ses études, il se mit à écrire pour les journaux, et rima même une tragédie sur la *Chute de Buonaparte* (1815). L'année suivante il devint principal du collége de Deerfield, embrassa en 1818 les ordres dans la secte des congrégationistes, exerça quelque temps son ministère à Conway, et, nommé en 1825 professeur de chimie au collége d'Amherst, occupa en 1844 la chaire de géologie, qui convenait mieux à ses goûts; en 1854 il s'est retiré tout à fait de l'enseignement. Deux fois il fut chargé de l'inspection géologique de l'état de Massachusetts, et en 1850 il vint en Europe avec mission de visiter les écoles d'agriculture. Ses principaux ouvrages sont : *Geology of the Connecticut valley;* 1823; — *Catalogue of Plants within twenty miles of Amherst*; 1829; — *Reports on the Geology of Massachusetts*, publiés en 1832, 1833, 1838 et 1841, et qui, dans leur ensemble, forment une étude complète de cet état; — *Elementary Geology;* 1840; — *Fossil footmarks in the United-States;* 1848; — *Report on the agricultural schools of Europe;* 1851; — *The Religion of Geology and its connected sciences*, 1851, où il adopte sur la création toutes les idées de Buckland et des théologiens; — *The peculiar Phenomena of the four seasons*; 1852; — *Outline of the Geology of the Globe;* 1853. On a aussi de lui des discours, sermons, traités d'instruction pratique, et articles dans le journal de M. Siliman. Paul Louisy.

American Literature. — Bibliotheca Americana. — Goodrich, *Annual Biography. — The Biblical Repository.*

* * **HITTORFF** (*Jacques-Ignace*), architecte et archéologue, né à Cologne, le 20 août 1793. Il commença par manier la truelle du maçon et le marteau du tailleur de pierres, dans le temps même où plusieurs maisons s'élevaient déjà sous sa direction et sur ses dessins; il n'avait encore que quinze ans. Deux ans plus tard, en 1810, le jeune Hittorff venait à Paris pour compléter ses études, et entrait chez l'architecte Bélanger, dans lequel il trouva à la fois un maître habile et un second père. Bientôt il put l'aider dans la surveillance des travaux du grand abattoir de la barrière Rochechouart et de la nouvelle coupole de la Halle au Blé, que Bélanger éleva en 1811 en remplacement de celle de Lecamus de Mézières, qui avait été incendiée en 1802. Ces travaux n'empêchaient pas M. Hittorff de suivre l'École des Beaux-Arts, où il remporta plusieurs médailles. A la vue de l'une de ses esquisses académiques, Percier devina l'avenir du jeune artiste, lui offrit gratuitement ses conseils, devint son second maître, et lui voua une amitié qui ne ne s'est jamais démentie.

Au retour des Bourbons en 1814, Bélanger, qui avant la révolution avait été architecte des fêtes et cérémonies de la cour, fut appelé de nouveau à remplir cette place; il s'attacha comme inspecteur son ancien élève, qui l'aida dans tous les travaux dont il fut chargé jusqu'à sa mort, en 1818. Pendant cette période M. Hittorff avait eu pour collègue M. Lecointe, qui, plus âgé que lui, fut d'abord son guide et bientôt devint son ami : ces deux artistes se trouvaient naturellement désignés à recueillir la succession de Bélanger, et en effet ils furent nommés tous deux architectes du roi pour les fêtes et cérémonies, dirigèrent ensemble, à Saint-Denis, les pompes funèbres du prince de Condé, du duc de Berry et de Louis XVIII; à Paris, le mariage du duc de Berry, et le baptême du duc de Bordeaux, dont ils publièrent les décorations en un vol. grand in-folio; à Reims, le sacre de Charles X, qui devait fournir le sujet d'un magnifique ouvrage dont ils avaient déjà exécuté une partie des dessins, mais dont la publication fut empêchée par la révolution de 1830. Pendant leur séjour à Reims les deux collaborateurs commencèrent la restauration de la précieuse église romane de Saint-Rémi, qui tombait en ruines, et qui maintenant est rendue à sa splendeur première. La reconstruction de l'intérieur de la salle Favart, aujourd'hui occupée par l'Opéra-Comique, et la construction dans l'espace de huit mois du joli et commode théâtre de l'Ambigu-Comique furent l'œuvre des mêmes architectes. Pendant cette période, M. Hittorff donna seul les projets d'un musée et d'un théâtre avec salle de concert pour la ville de Cologne, et les plans de plusieurs maisons de ville et de campagne pour la France et l'étranger. Au salon de 1822 il exposa des aquarelles représentant les décors exécutés à Notre-Dame pour le baptême du duc de Bordeaux, et à celui de 1827, les gravures exécutées d'après les mêmes aquarelles lui firent décerner la seconde médaille d'or. En 1820 et 1821 M. Hittorff avait visité l'Angleterre et une partie du nord de l'Allemagne; en 1822, 1823 et 1824, le roi Louis XVIII lui ayant accordé un long congé, tout en lui conservant les émoluments de sa place, il parcourut le midi de la France, l'Italie, et la Sicile. Il revint à Paris avec de riches portefeuilles de dessins et de notes. Dans ses explorations en Sicile, il était accompagné de ses élèves, MM. Zanth, aujourd'hui architecte du roi de Wurtemberg, et Stier, actuellement professeur d'architecture à Berlin. En 1826 il publia le premier résultat de ses découvertes, qui attirèrent l'attention des artistes et des savants; il communiqua à l'Institut des restaurations, accompagnées de savants mémoires, des temples de Ségeste, d'Agrigente, de Syracuse, etc. Il se préparait à publier ces travaux quand la révolution de Juillet vint lui ôter avec sa place les moyens de mener à fin cette dispendieuse entreprise. Cependant, l'année suivante il exposait

au salon les premieres planches de son architecture antique et moderne de la Sicile et plusieurs restaurations de monuments antiques, et en particulier de la basilique de Fano d'après le texte de Vitruve, qui lui valurent la première médaille d'or. M. Hittorff donna en 1832 la traduction de l'ouvrage anglais intitulé : *Antiquités inédites de la Sicile*. Cette publication, accompagnée de 60 planches gravées par M. Ollivier, est enrichie d'un grand nombre de notes, de nouveaux dessins, de restaurations, qui en font presque un nouvel ouvrage, dont le succès fut tel, que même en Angleterre cette traduction est aujourd'hui plus recherchée que l'original. Enfin, M. Hittorff entreprit la publication de *l'Architecture polychrome chez les Grecs, ou restitution du temple d'Empédocle à Agrigente*, travail qui, offrant pour la première fois un temple grec orné de couleurs dans toutes ses parties, avec ses peintures murales, ses ex-voto, ses autels, ses offrandes et ses sculptures également coloriées, assura à son auteur une place éminente parmi les archéologues, et attira l'attention des savants sur l'intéressante question de l'architecture polychrome des Grecs, et donna lieu aux recherches spéciales qui, confirmant en tous points les assertions de M. Hittorff, établirent d'une manière irréfragable l'existence d'un système de décoration à peine soupçonné jusque alors. C'est à l'occasion de cette découverte que le savant Letronne adressa à M. Hittorff, son ami, ses *Lettres d'un Antiquaire à un Artiste sur la Peinture murale*.

Quelque temps après, M. Hittorff fut nommé architecte de la sixième conservation des monuments de Paris, et architecte-adjoint de la nouvelle église de Saint-Vincent-de-Paule, qui s'élevait sous la direction de son beau-père, Le Père. M. Hittorff avait pris une part considérable à la conception de ce monument; aussi, après la mort de Le Père, en dirigea-t-il les travaux presque seul. C'est à lui que l'on doit l'ornementation si bien en rapport avec le caractère de la basilique chrétienne et l'introduction dans la décoration extérieure de l'édifice de peintures sur lave émaillée, innovation du meilleur effet et heureuse application du procédé inventé par M. Martelèque, chimiste aussi habile que modeste.

Après l'érection de l'obélisque de Louqsor, en 1836, M. Hittorff fut chargé des embellissements de la place de la Concorde et des Champs-Élysées. On sait avec quelle habileté il a su vaincre les difficultés du programme et faire de la place de la Concorde, par ses candélabres, ses statues et ses magnifiques fontaines, une des merveilles de la capitale. Aux Champs-Élysées, M. Hittorff éleva cinq jolies fontaines, et construisit la rotonde du Panorama, où, par un système aussi hardi qu'ingénieux, une couverture d'un diamètre égal à celui de la coupole du Panthéon de Rome était suspendue au moyen de douze câbles de fer. Commencé en octobre 1838, le Panorama fut ouvert au public en mai 1839. Les dessins de cet édifice furent exposés au salon de 1841. A la fin de 1839 M. Hittorff posait la première pierre du cirque des Champs-Élysées ou Cirque de l'Impératrice, qui, bien que destiné à contenir 5,000 spectateurs, était inauguré au bout de huit mois. L'excellente disposition de cet édifice ne permettait pas d'espérer qu'on pût rien imaginer de mieux approprié à sa destination; aussi, en 1851, lorsqu'on voulut élever sur le boulevard des Filles-du-Calvaire le nouveau Cirque Napoléon, on demanda à M. Hittorff une répétition de celui des Champs-Élysées, lui laissant seulement toute liberté d'en varier l'ornementation. Commencé au mois d'avril, ce nouveau cirque fut ouvert en décembre de la même année. Ces trois édifices, dont les dessins furent demandés à M. Hittorff de presque toutes les parties de l'Europe, et qui furent publiés en France et à l'étranger comme des exemples remarquables de l'art de construire solidement, quoique à peu de frais, placent cet artiste non moins haut comme praticien qu'il ne l'était déjà comme théoricien et antiquaire. De 1848 à 1851, M. Hittorff a construit la mairie du douzième arrondissement, dont les façades, semblables à celles de l'École de Droit, complètent la disposition symétrique de la place du Panthéon. En 1854, en collaboration avec MM. Armand, Pellechet et Rohault de Fleury, il a rédigé les vastes projets du grand hôtel du Louvre et des hôtels s'étendant sur une longueur de près de 600^{m} de la rue de l'Échelle à la rue des Poulies et bordant les rues de Rivoli et Saint-Honoré. Ces constructions, dont la dépense s'est élevée à plus de douze millions, furent terminées en moins d'une année. En 1855 il a donné le plan de la nouvelle disposition de la place de l'Étoile et des constructions qui doivent la décorer, tracé l'avenue de l'Impératrice, et, sur un croquis de l'empereur, exécuté les projets d'embellissement du bois de Boulogne. Il vient d'achever l'institution fondée par l'impératrice près la barrière du Trône pour l'éducation de trois cents jeunes filles d'ouvriers; enfin, il est chargé en ce moment d'un projet important qui réunit la mairie du quatrième arrondissement, le presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois, une grande école et une maison de secours, édifices qui doivent faire face à la colonnade du Louvre sur l'alignement de Saint-Germain-l'Auxerrois.

On a peine à comprendre que la conception et la direction de travaux si considérables et si nombreux aient pu laisser à M. Hittorff le temps de publier les résultats de ses études approfondies de l'art antique et du moyen âge; cependant ses ouvrages théoriques ne sont ni moins nombreux ni moins importants. En 1837, avec la collaboration de M. Zanth, il put achever l'*Architecture moderne de la Sicile*, grand in-fol., 76 pl., et bientôt publier la plus grande partie de l'*Architecture antique de la Sicile*, ouvrage malheureusement resté inachevé jusqu'à ce jour.

Citons encore parmi des publications moins considérables, mais également savantes, de M. Hittorff, le texte des 3e et 4e parties de l'ouvrage édité par MM. Didot, en 1827, sous le titre de *Vues des Ruines de Pompéi*; gr. in-4°; — plusieurs articles de l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, traitant de l'architecture et de son histoire, un grand nombre de mémoires sur les Pyramidions en bronze doré employés par les Égyptiens au complément des obélisques, sur le *sphyrelaton*, ou moulage en métal battu chez les anciens et les modernes, comme moyen plus économique et plus convenable pour la statuaire colossale, sur la nouvelle église de la Madeleine, sur quelques voyages artistiques dans la Pouille, la Basilicate, le Caucase, l'Arménie et la Grèce, enfin sur divers autres points d'art et d'archéologie. Dans ces derniers temps, afin de compléter ses études sur l'architecture polychrome, M. Hittorff est allé de nouveau examiner avec le soin le plus scrupuleux les sculptures du Parthénon et de Phigalie au musée de Londres, et celles d'Égine à la glyptothèque de Munich. Enfin, il vient de faire un nouveau voyage en Italie pour étudier le résultat des dernières fouilles exécutées à Pompéi, à Rome et à la nécropole de l'antique cité de Canosa.

M. Hittorff est membre de l'Institut de France et de la plupart des Académies étrangères, et honoré de nombreuses distinctions.

Ernest Breton.

Encyclopédie des Gens du Monde. — *Conversations-Lexikon.* — *Annuaire biographique des Souverains et personnages distingués de l'époque.* — *Revue historique des Notabilités contemporaines.*

* **HITTYLYSBIRY** (*Williams*), dont le nom s'écrit encore *Hestylibiry*, *Hittylbiry*, *Heytusbery*, et en latin *Hentisberius*, *Hentisbarus*, philosophe anglais, de la fin du quatorzième siècle. C'est tout ce qu'on possède sur sa vie. Voici les titres de ses livres, tous inédits : *Regulæ grammaticales*, *Dialectica*, *Sophismata*, *Conclusiones sophisticæ*, *Tractatus de Relativis*. Le numéro 848 de la Sorbonne nous offre un exemplaire des *Sophismata*. Ces sophismes, au nombre de trente-et-un, paraissent être de véritables chefs-d'œuvre de subtilité. Cependant nous croyons que jamais personne n'aura le courage de les lire, du moins dans le volume n° 848 de la Sorbonne, car on n'en trouverait peut-être pas un autre où les abréviations soient plus fréquentes et plus énigmatiques.

B. H.

Fabricius, *Bibl. Med. Ætatis*, au mot *Guilelmus Hentisberius*.

** **HITZIG** (*Ferdinand*), théologien et orientaliste allemand, est né le 23 juin 1807, à Haningen (grand-duché de Bade). Il est professeur à l'université de Zurich et a publié entre autres ouvrages : *Uebersetzung und Auslegung des Propheten Jesaias* (Traduction et Explication du prophète Jesaias); ibid., 1833; — *Uebersetzung und historisch-kritischer Commentar der Psalmen* (Traduction et Commentaires historico-critiques des Psaumes); ibid., 1835-1836, 2 vol.; — *Die Zwoelf Kleinen Propheten* (Les douze Prophètes mineurs); Leipzig, 1838 et 1851; — *Der Prophet Jeremias* (Le Prophète Jérémie); Leipzig, 1841; — *Urgeschischte und Mythologie der Philistaeer* (Histoire primitive et Mythologie des Philistins); Leipzig, 1845; — *Die Grabschrift des Darius zu Nakschi-Rustam* (L'inscription sépulcrale de Darius à Nakschi-Rustam); Zurich, 1846; — *Der Prophet Ezechiel* (Le Prophète Ézéchiel); Leipzig, 1847; — *Der Prophet Daniel* (Le Prophète Daniel); ibid., 1850. R. L.

Conversations-Lexikon. — Pierer, *Univers.-Lex., Supplém.*

HIZKIA. *Voy.* Ézéchias.

HJÆRNE (*Urbain*), naturaliste suédois, né le 20 décembre 1641, à Squoritz (Ingermanland), où son père était pasteur, mort le 22 mars 1724. Étant passé en Suède, à la suite de l'occupation de sa province natale par les Russes, il erra quelque temps sans autres ressources que ses talents de dessinateur, et finit par obtenir un stipende à l'université d'Upsal, où il étudia la médecine. Il fonda dans cette ville un théâtre, où il était auteur, acteur, décorateur. Cette entreprise eut du succès, et quelques personnages de haut rang ne dédaignèrent pas de remplir des rôles dans les tragédies composées par Hjærne. En 1667 il se rendit en Hollande, puis en Angleterre (1669) où il fut nommé membre de la Société Royale, avec laquelle il entretint une correspondance suivie. De là il passa en France, et prit le degré de docteur en médecine à Angers. En 1676, trois ans après son retour, il fut appelé à faire partie de la commission pour l'extirpation de la sorcellerie. Plus éclairé que ses contemporains, il sauva du bûcher plusieurs accusés qui sans son intervention auraient été victimes de la superstition. Ses collègues furent sur le point de le mettre en jugement comme hérétique, parce qu'il traitait de chimères les sciences occultes. Nommé assesseur au collége des mines en 1675, Hjærne rendit un grand service à ses compatriotes en tournant leur attention vers l'exploitation des mines, qui est une des principales richesses de la Suède. C'est lui qui découvrit les propriétés médicales des eaux minérales de Medevi en Œstergœthland (1678). Le laboratoire chimique de Stockholm fut fondé à son instigation en 1683, et il en fut le premier directeur. Admis dans l'intimité de Charles XI, comme médecin de ce monarque, à partir de 1684, il usait en sa présence d'une grande liberté de langage. Sous le règne suivant, il prit la défense de l'infortuné Paykull, et, après la mort de Charles XII, il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la réduction du pouvoir royal. Sans cesse occupé de ses travaux, il avait écrit sur sa porte cette sentence : « Les amis sont des voleurs qui dérobent le temps, et des voleurs

de la pire espèce, puisqu'ils ne peuvent restituer ce qu'ils ont enlevé. » Il se maria trois fois et eut vingt-cinq enfants, dont le plus connu est Gustave-Adolphe, qui fut conseiller du royaume de 1760 à 1789 et mourut en 1805, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Urbain Hjærne était, avant Linné et Berzelius, le savant qui eût fait le plus d'honneur à la Suède. On a de lui : *De Obstructione lacteorum vasorum et glandularum mesenterii;* Angers, 1670, in-4°; — *Tractatus de acidulis Medeviensibus;* Linkœping, 1679, in-12; — *Utfœrlig berættelse om the nyss uppfundne surbrunnar i Medevij* (Rapport détaillé sur les eaux minérales nouvellement découvertes près de Medevi); Stockholm, 1680, in-8°; — *Den lilla Vattenprofvaren* (Le petit Explorateur des Eaux); ibid., 1683, in-8° : traité qu'il publia à son retour d'un voyage en Allemagne, où il était allé étudier les principales sources minérales. Il soutient la prééminence des eaux de Medevi sur celles qu'un grand nombre de personnes prétendaient avoir découvertes en Suède; — *En kort anledning till atskillige malm-och bergarters, mineraliers, vœxters efterspœrjande och angifvande* (Guide abrégé pour la recherche et la découverte de divers minéraux, de plantes, etc.); ibid., 1694, in-4°; en allemand, ibid.; — *Grundelig underrættelse huru mineralvattnet vid Medevij bæst skall brukas* (Instruction approfondie sur la manière dont on doit user des eaux minérales de Medevi); ibid., 1702, 1708; Nykœping, 1760, in-12; — *Actorum laboratorii Stockholmensis Parasceve;* Stockholm, 1706, in-4°; — *Orthographia Suecana;* ibid., 1706, in-4°; — *Defensionis paracelsicæ Prodromus;* ibid., 1709, in-4°; — *Acta et Tentamina Chimica, in reg. laboratorio Stockholmensi elaborata;* ibid., 1712, in-4°, réédité avec plusieurs traités tirés des manuscrits de Hjærne, par G. Vallerius; ibid., 1752, 2 vol.; — *Beskrifning af en resa* 1685 *genom Uppland*, etc. (Relation d'un Voyage fait en 1685 en Uppland, en Gestrikland, en Helsingeland, en Norvège, etc.); ibid., 1762; plusieurs autres ouvrages publiés ou inédits.

Son frère, *Thomas* HJÆRNE, mort vers 1679, est auteur de *Ehst-lyf-und lettlændische Geschichte* (Histoire des Esthoniens, des Livoniens et des Lettons), dont une partie fut imprimée à Mittau en 1794, et qui se trouve en entier dans les *Monumenta Livoniæ antiquæ*, édités par Napiersky; Riga, 1835, t. I. Cette chronique, exacte, détaillée et assez bien écrite, a valu à l'auteur le surnom de Tite-Live des Livoniens. Il a publié deux autres ouvrages en suédois, et laissé en manuscrit des *Collectanea* sur l'histoire de la Livonie. BEAUVOIS.

Warmholtz, *Biblioth. histor. Sueo-Gothica.* — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten.* — Wieselgren, *Sveriges skœna Litter.* — *Biogr. Lexikon*, t. VI.

* **HLUBEK** (*François-Xavier-Guillaume*), agronome allemand, est né le 11 septembre 1802, à Chatitschau (Silésie). Il est professeur d'économie rurale à Grætz, et a publié entre autres : *Pflanzen und die Statik des Landbaus* (La Nutrition des Plantes et la Statique de l'Agriculture); Prague, 1841; — *Die Landwirthschaftslehre in ihrem ganzen Umfange* (Traité complet d'Économie rurale); Vienne, 1846, 2 vol.; 2e édit., 1851-1852; — *Bericht ueber die englische Landwirthschaft und die Londoner Ausstellung* (Rapport sur l'Agriculture en Angleterre et sur l'Exposition d'industrie de Londres); Grætz, 1852; — *Der Führer für Weingartenbesitzer* (Le Guide du Vigneron); ibid., 1855. Dr L.

Conv.-Lex.

HOADLY (*Benjamin*), prélat et controversiste anglais, né à Westerham (comté de Kent), en 1676, mort à Chelsea, en 1761. Après avoir fait ses études à l'université de Cambridge à Catharine-Hall, où il fut quelque temps professeur, il entra dans les ordres en 1700, et devint recteur de Saint-Mildred, puis de Saint-Pierre-le-Pauvre à Londres. Il commença sa réputation par une polémique contre Atterbury, brillant champion de la haute Église et de l'obéissance passive. Hoadly soutenait dès lors des doctrines théologiques qui s'écartent beaucoup du calvinisme et se rapprochent de ce qu'on appelle maintenant l'unitairianisme. Sa manière d'envisager le christianisme est toute rationnelle. Dans les rapports de l'Église avec l'État, il défendait les principes libéraux de la basse Église. La chambre des communes, où dominaient les whigs, fut charmée de trouver dans le jeune théologien un habile défenseur, et le recommanda à la reine Anne, pour les services signalés qu'il avait rendus à la cause de la liberté civile et religieuse. La reine Anne, qui n'aimait pas les whigs, ne fit point droit à la recommandation des communes; mais mistress Howland, grand-mère du duc de Bedford, dédommagea Hoadly en le nommant recteur de Streatham, dans le comté de Surrey. Lorsque le parti whig arriva aux affaires, aussitôt après l'avénement de Georges Ier, Hoadly fut nommé un des chapelains royaux et évêque de Bangor, en 1715. Un sermon qu'il prêcha en 1717, sur le texte : « Mon royaume n'est pas de ce monde », donna lieu à la célèbre controverse bangorienne, un des incidents les plus remarquables de l'histoire de l'Église protestante d'Angleterre. Hoadly soutenait que le clergé ne peut avoir aucune juridiction temporelle. Aussitôt que ce sermon eut été imprimé par l'ordre du gouvernement, il excita dans la *Convocation* du clergé des débats tellement violents que le pouvoir prorogea cette assemblée. En 1721 Hoadly fut transféré sur le siége épiscopal de Hereford, puis sur celui de Salisbury en 1723, et enfin sur celui de Winchester en 1734. En 1756, son repos fut troublé par la fourberie d'un certain Bernard Fournier,

catholique converti au protestantisme, et curé de Jersey. Fournier réclamait de Hoadly une somme de 8,800 liv. st., et produisait un billet dont le prélat démontra la fausseté dans une *Lettre à Clément Chevallier*, qui est le dernier de ses ouvrages et un des mieux écrits. Hoadly mourut à quatre-vingt-cinq ans, et fut enseveli dans la cathédrale de Winchester. Akenside l'a célébré dans une de ses plus belles odes. On a de Hoadly : *The Reasonableness of conformity to the Church of England represented to the dissenting ministers, in answer to the tenth chapter of M. Calamy's Abridgement of M. Baxter's History of his life and times;* 1703, in-8°; — *The Measures of submission to the civil magistrate, considered in a defence of the doctrine delivered in a sermon;* 1705, in-8°; — *A Letter to the bishop Atterbury;* 1706, in-8°; — *A second Letter to the bishop Atterbury, with a postcript relative to his doctrine concerning the power of charity to cover sins;* 1708, in-8°; — *Discourses on the terms of acceptance with God;* 1711, in-8°; — *A preservative against the principles and practices of the non-jurors, both in Church and State;* 1716; — *An Account of the life, writings and character of Dr. Samuel Clarke*, publié en 1732, en tête des *Œuvres posthumes* de Clarke; — *A plain Account of the nature and end of the sacrament of the Lord's supper;* 1735. Une édition des *Œuvres complètes* de Hoadly fut publiée par son fils John Hoadly; 1773, 3 vol. in-fol. Z.

Biographia Britannica.

HOADLY (*Benjamin*), médecin et auteur comique anglais, né à Londres, le 10 février 1706, mort à Chelsea, le 10 août 1757. Il fit ses études au collége Benet à Cambridge, où il reçut les leçons de mathématiques et de philosophie du célèbre professeur aveugle Saunderson. Dès l'année 1727 il fut admis dans la Société royale, et en 1728 il prit le grade de docteur en médecine. En juin 1742 il fut nommé médecin de la maison du roi, et en janvier 1746 médecin de la maison du prince de Galles. On a de lui : *Three Letters on the organs of respiration*, lues au Collége royal des Médecins de Londres en 1737, et publiées à Londres, 1740, in-4°. Haller a dit de cet ouvrage que c'est une ingénieuse défense d'une mauvaise cause; — *Oratio anniversaria in theatro Coll. medicor. ex Harveii instituto, habita die* 18 *mo oct.* 1742; — *Observations on a series of electrical experiments;* 1756, in-4°. Hoadly est moins connu aujourd'hui par ses ouvrages scientifiques que par son *Suspicious Husband*, comédie vivement intriguée, spirituellement écrite, et que fit valoir l'excellent jeu de Garrick dans le caractère de Ranger. Le *Suspicious Husband* fut imprimé à Londres, 1747, in-8°. Hoadly était l'ami d'Hogarth, et il l'assista dans la composition de l'*Analysis of Beauty.* Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — *Biographia Dramatica.*

HOADLY (*John*), poëte anglais, frère du précédent, et le plus jeune fils de l'évêque Hoadly, né à Londres, le 8 octobre 1711, mort le 16 mars 1776. Il fut élevé au collége de Corpus-Christi à Cambridge, et étudia quelque temps au Temple. Mais il quitta la profession de légiste pour l'état ecclésiastique, fut nommé par son père chancelier de Winchester, et devint ensuite chapelain de la maison du prince de Galles, puis de sa veuve la princesse douairière. Il cumula plusieurs bénéfices dont les plus lucratifs étaient une prébende de Winchester, le rectorat de Saint-Mary, près de Southampton, celui d'Overton, etc. Il vécut dans l'intimité d'Hogarth, de Garrick, et composa plusieurs pièces de théâtre dont voici les titres : *The Contrast*, comédie jouée en 1731, non imprimée; — *Jephtha*, oratorio; 1737, in-8°; — *Love's Revenge*, drame; 1737, in-4°; — *The Force of truth*, orat., 1744; — *Phœbe*, pastorale; 1748, in-8°. Il revit l'*Arden of Feversham* de Lillo, et écrivit le cinquième acte du *Mahomet* de Miller. On trouve quelques poésies de lui dans la *Collection* de Dodsley. Il publia les *Œuvres complètes* de son père. Z.

Biographia Dramatica.

HOANG (*Arcade*), l'un des premiers Chinois venus en France, né à Himce-Hoa (province de Fo-Kien), le 15 novembre 1679, mort en France, le 1er octobre 1716. Son père, Paul Hoang, avait été converti par un missionnaire portugais, Antoine de Govea, que ses voyages ont fait connaître. L'évêque de Rosalie l'amena à Paris et le plaça au séminaire des Missions étrangères; Hoang en sortit pour entrer à la Bibliothèque royale en qualité d'interprète : il aurait sans aucun doute répondu à la confiance des savants, qui dès son arrivée avaient sollicité l'avantage d'être admis dans son intimité; mais la mort interrompit ses premiers travaux. Plusieurs Chinois sont venus en France depuis Arcade ou Arcadius Hoang : aucun n'a fait preuve d'autant d'intelligence; Tchoung-ya-san et Tchang-ya-kin, qu'on a vus à Paris, l'un en 1805, l'autre en 1819, n'avaient que de la bonne volonté.

Louis LACOUR.

Journal Asiatique, t. II, p. 66 et 126.

* **HOAÏ-NAN-TSEU**, célèbre philosophe chinois, vivait environ 105 ans avant notre ère (1). Il était petit-fils de l'empereur Han-kao-tsou, fondateur de la dynastie des Han. On le connaît également sous le nom d'*Hoai-nan-wang*, c'est-à-dire « le roi d'Hoaï-nan », parce qu'il régna sur l'île qui porte ce nom. Sa doctrine se rapproche de celle des *Tao-sse* (*voy.* LAO-TSEU). On le regarde comme le plus ancien écrivain de l'école *Thsa-Kia* ou des polygraphes. Le palais du philosophe, suivant le P. de Prémare, était une académie de savants avec lesquels

(1) Selon le P. Amiot.

il cherchait à approfondir l'histoire de l'antiquité la plus reculée. « Ses ouvrages, ajoute le savant missionnaire, sont très-curieux et son style est très-beau. » — Hoaï-nan-tseu est l'auteur d'une série de mémoires relatifs à la raison céleste, à la vie, à la mort, etc. On lui doit aussi des principes de musique dont il est fait grand cas à la Chine. Il n'existe encore aucune traduction des écrits de Haï-nan-tseu.

L. Léon de Rosny.

Mémoires concernant les Chinois, par les missionnaires de Péking, t. VI, p. 117 et suiv. — *Le Livre de la Voie et de la Vertu, du philosophe Lao-tseu*, traduit en français par Stanislas Julien. — *Le Chou-King*, édit. française, publiée par de Guignes (Discours préliminaire du père de Prémare); Paris, 1770, p. XLVI.

HOANG-TI, empereur de la Chine, né à Souan-youen, dans le district de Sin-tching (départ. de Kaï-fong-fou), mort le dernier jour de la huitième lune de l'an 2599 avant notre ère. Il était fils d'un gouverneur du Yu-hiong (province actuelle du Ho-nan) et de Fou-pao. Avant de monter sur le trône, il portait le nom de *Souan-youen* ou *Siouen-youen*. Il fut instruit, tout jeune encore, dans la direction des affaires publiques, carrière pour laquelle il montrait les plus grandes dispositions. A la mort de son père, il lui succéda dans la charge de gouverneur du Yu-hiong. A peine y fut-il installé, qu'il résolut d'élever le peuple de ce pays au premier rang dans l'empire, tant par les richesses que par la puissance militaire. Il leva, à cet effet, une troupe de jeunes gens vigoureux, qu'il exerça au métier des armes, et il appliqua le reste de la population à la culture des champs. Après avoir vaincu les ennemis de l'empereur Chin-noung, et voyant que de nouveaux troubles s'élevaient chaque jour dans l'empire, il se décida à réclamer de ce prince, vu son grand âge, l'abdication de la couronne en faveur de celui qui, dans l'empire, serait le plus digne d'en supporter le poids. Chin-noung ayant refusé d'acquiescer à cette demande, Souan-youen prit les armes contre lui, et battit ses troupes. Le vieil empereur, à la nouvelle de cette défaite, tomba dans un noir chagrin, et mourut bientôt après. Quant à Souan-youen, il se fit proclamer empereur sous le titre de Hoang-ti « l'empereur jaune », en 2698 avant notre ère. Il ne fut pas plus tôt monté sur le trône, que Tchi-yeou, parent de l'ex-empereur, prit les armes contre lui, et refusa de le reconnaître, alléguant que celui qui avait causé la mort de Chin-noung par son insubordination ne devait être considéré et traité que comme un rebelle. Hoang-ti marcha à sa rencontre, et après l'avoir fait prisonnier, il lui fit trancher la tête en présence des deux armées. Ce premier acte de sévérité répandit la terreur parmi les populations : elle n'empêcha pas cependant les compagnons d'armes de Tchi-yeou de conspirer contre le nouvel empereur, dans le but de venger la mort de leur ancien chef. Hoang-ti ayant appris leur projet de rébellion, s'empara d'eux, et les fit tous décapiter, en présence du peuple assemblé. — Avant le règne de Hoang-ti, l'existence des Chinois était à peu près nomade, et ceux qui avaient déjà choisi une demeure stable vivaient encore isolément et dans la plus entière indépendance. Le nouvel empereur résolut de mettre fin à cette situation, peu favorable à l'exercice de la puissance impériale. A cet effet il divisa ses États en dix provinces (*tcheou*), chaque province en dix départements (*tsœ*), chaque département en dix arrondissements (*tou*), et il établit dans chaque arrondissement dix centres de population (*yé*). Il institua, en outre, tout un système de gouvernement pour les provinces et leurs subdivisions, de telle sorte qu'il lui fut possible de tenir sans cesse les populations soumises à sa volonté souveraine. L'histoire de la Chine attribue à Hoang-ti un grand nombre d'inventions utiles. On rapporte que c'est d'après ses instructions que le ministre Thsang-hieh (*voy.* ce nom) composa les caractères de l'écriture, et que Ta-nao (*voy.* ce nom) organisa le cycle sexagésimal, dont l'usage s'est conservé jusqu'à nos jours dans les supputations chronologiques des Chinois. Le tribunal chargé d'écrire l'histoire fut organisé vers la même époque; les premiers principes de l'astronomie, des mathématiques, des sciences naturelles appliquées, surtout ceux de la médecine et de la pharmacie, furent établis sous le même règne. Parmi les inventions les plus importantes dont on fait honneur à Hoang-ti, il faut citer un système des poids et mesures, la monnaie, la gamme, divers instruments de musique, les briques cuites employées dans les constructions, des armes de différents genres, des ustensiles d'agriculture, les chars, les barques ou pirogues, etc. Ce même prince fit construire un temple pour offrir des sacrifices au Chang-ti ou Souverain-Suprême. Il chargea son épouse légitime, nommée *Si-ling-chi*, de s'appliquer à l'éducation des vers à soie, et de chercher les moyens d'en extraire un fil applicable à la confection des vêtements. Cette entreprise ayant réussi, il réglementa le costume que devaient porter, suivant leur rang, les fonctionnaires de l'empire. On prétend enfin qu'il imagina une sorte de char au moyen duquel on pouvait reconnaître, quelle que soit sa position, la direction du sud. On a pensé que cette dernière invention n'était autre que celle de la boussole : cette opinion doit être présentée sous toutes réserves. Il est utile d'ajouter que plusieurs des inventions attribuées à Hoang-ti l'ont été également aux empereurs qui l'ont précédé dans le gouvernement de la Chine. On rapporte que Hoang-ti, dans un voyage entrepris pour l'inspection de ses États, découvrit une mine de cuivre, sur une montagne de la province de Ho-nan : il y établit une fonderie, et chargea des artistes de lui fabriquer divers sortes de vases en ce métal. Mais il ne survécut pas longtemps à cette découverte : il mourut après

un règne de cent dix ans (1), et fut inhumé, par les soins de son fils et successeur Siuen-hiao (*voy.* ce nom), sur le mont Kiao-chan (départ. Hiennan-fou, prov. du Chen-si), où l'on voit encore un tombeau qui passe pour avoir renfermé les cendres de cet empereur. L. Léon DE ROSNY.

Toung-kien kan-mou, texte original. — *Sse-ki*, mémoires historiques par le grand historiographe Sse-mathsien. — *Li-tai-ti-wang nien-piao* (Tables chronologiques de l'histoire de la Chine), petit in-fol. — *Chou-king* (Le livre canonique des annales); in-4°.

HOAR (*Thomas*). *Voy.* BERTIE.

HOARE (*Prince*), auteur dramatique anglais, fils aîné de William-Hoare, né à Bath, en 1754, mort à Brighton, en 1834. Il était peintre de profession, et succéda à Boswell dans la place de secrétaire de l'Académie royale pour la correspondance étrangère; mais il se fit surtout connaître par ses ouvrages dramatiques. On a de lui : *Such things were*, tragédie, jouée en 1788, non imprimée; — *No song, no supper*, opéra bouffe, 1790, non imp.; — *The Cave of Trophonius*, amusement musical, 1791, non imp.; — *Dido, queen of Carthage*, opéra, 1792, in-8°; — *Prize*, amus. musical, 1793, non imp.; — *My Grandmother*, opéra bouffe, 1793, non imp.; — *The Three and the Dence!* opéra-comique, joué en 1795, 1806, in-8°; — *Lock and Key*, amus. musical, 1796, in-8°; — *Mahmoud*, opéra; 1796, non imp.; — *Julia*, trag., 1796; — *A Friend in need*, am. mus., 1797, non imp.; — *Italian Villagers*, opéra-comique, 1797, non imp.; — *Sighs*, comédie, 1799, in-8°; — *Children*, ou *Give them their way*, comédie, 1800, non imp.; — *Indiscretion*, comédie, 1800, in-8°; — *Chains of the heart*, opéra, 1802, in-8°; — *Paragraph*, am. mus., 1804, in-8°; — *Partners*, comédie, 1805, non imp.; — *Something to do*, comédie, 1808, non imp. Comme secrétaire de l'Académie royale, Hoare publia des *Extraits d'une correspondance avec les académies de Vienne et de Saint-Pétersbourg*, 1802, in-4°, et des *Academic Annals;* 1805-1809, in-4°. On a encore de lui : *An Inquiry into the requisite cultivation and present state of the arts of design in England;* 1806, in-8°; — *The Artist;* 1809-1810, 2 vol. in-4°. Z.

Biographia Dramat. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **HOARE** (Sir *Richard* COLT), antiquaire anglais, né en 1758, à Stourhead, et mort en 1838. Après avoir été employé dans une maison de banque, il hérita, en 1787, de la fortune de son père et de son titre de baronnet, et fit deux grands voyages sur le continent, dont il publia le récit accompagné d'un grand nombre de dessins de sa main. Il entreprit ensuite une excursion archéologique à travers le pays de Galles et surtout le comté de Wilt, si fertile en antiquités. On a de lui : *Itinerarium Cambriæ;* 1806, 2 vol. in-4° : ouvrage traduit en latin de Giraldus Barry, annoté et augmenté de la vie de ce prélat; — *Ancient History of south Wiltshire*, 1812, 2 vol. in-fol.; suivie de l'*History of modern Wilts*, 1822-1830, publiée avec le concours de plusieurs antiquaires; — *A classical Tour through Italy and Sicily;* 1818, 2 vol. in-8°. P. L—Y.

Gentleman's Magazine, juillet 1838.

* **HOARE** (*William*), peintre anglais, né vers 1707, près d'Ipswich, et mort en 1792, à Bath. Placé d'abord chez un peintre de Londres nommé Grisoni, il fut le premier artiste de son pays qui se rendit à Rome pour s'y perfectionner dans l'étude de sa profession; il y devint élève de Francesco Imperiale, et fit de nombreuses copies d'après les maîtres les plus célèbres. De retour en Angleterre au bout de neuf ans, il s'établit à Bath, et se fit une grande réputation en peignant le portrait; on a également de lui des tableaux d'histoire, entre autres le *Portement de la croix* et la *Piscine de Bethsaïde*. Lors de la fondation de l'Académie royale, il fut appelé à en faire partie, et envoya à ses expositions annuelles un grand nombre de pastels exécutés dans la manière fine et harmonieuse de la Vénitienne Rosalba, qui lui avait fourni des modèles. P. L—Y.

Rose, *Biographical Dictionary*.

HOBBES (*Thomas*), célèbre philosophe anglais, naquit à Malmesbury, village du Wiltshire, le 5 avril 1588, l'année même où l'invincible *armada*, envoyée par Philippe II pour envahir l'Angleterre, fut anéantie par la tempête; et l'on prétend que la frayeur éprouvée par la mère de Hobbes à l'approche de cette flotte fut cause qu'elle le mit au monde avant le terme. De là, dans ses jeunes années, une santé délicate, qui ne l'empêcha pas de prolonger ses jours jusqu'à un âge très-avancé : il mourut le 4 décembre 1679. Son père, ministre anglican, s'attacha de bonne heure à cultiver son esprit, surtout par l'étude des langues anciennes, pour lesquelles l'élève montra beaucoup d'aptitude. Dans sa quatorzième année, il se rendit à l'université d'Oxford, où il passa cinq ans à étudier la philosophie péripatéticienne; mais cette philosophie, aride autant que subtile, ne pouvait satisfaire un esprit actif et vigoureux comme le sien; il n'en retint que les habitudes d'une dialectique serrée. Déjà Bacon avait donné le signal d'une réaction contre la scolastique. Hobbes, qui, jeune encore, put recevoir les conseils de Bacon, et qui, avec Ben Johnson, traduisit en latin quelques-uns de ses ouvrages écrits en anglais, subit l'influence de ses doctrines; il systématisa ses idées, et lui dut peut-être la direction pratique qu'il donna à ses recherches. Comme gouverneur des fils du comte de Devonshire, Hobbes voyagea avec lui en France et en Italie. Dans ces deux pays, il se lia avec Galilée, Gassendi,

(1) Cf. *Li-tai-ti-wang nien-piao*, fol. 11, v°.

et le P. Mersenne, qui le mit en relations avec Descartes.

Hobbes est du petit nombre des hommes qui ont commencé tard à écrire. Son premier ouvrage fut une traduction de Thucydide, qu'il publia à quarante ans; c'était en 1628. Déjà les démêlés du parlement avec Charles Ier préludaient aux orages révolutionnaires qui devaient abattre le trône d'Angleterre : l'intention de Hobbes était de faire voir à ses compatriotes, dans l'histoire des Athéniens, les désordres et la confusion du gouvernement démocratique. En général, pour juger l'esprit et la tendance de ses écrits, il ne faut pas les séparer des circonstances au milieu desquelles ils furent composés; il faut les rapprocher des événements publics qui en furent l'occasion. Il dit lui-même que l'état politique de l'Angleterre donna lieu à la publication de son premier ouvrage philosophique. Élevé dans le culte de la royauté et dans la haine de la démocratie, il était révolté des principes mis en avant par les parlementaires; il composa donc son traité *De Cive*, pour établir les droits de la couronne. Dès les premières séances du parlement de 1640, pressentant les approches de la guerre civile, il était venu chercher un asile à Paris. Là, dans le commerce de Gassendi, de Mersenne et autres savants, il publia, en 1642, la première édition du traité *De Cive*, qui ne fut imprimée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, distribués à quelques amis, et dont la publicité véritable ne date que de la seconde édition, donnée en 1647. C'était Sorbière qui la préparait, et Gassendi lui écrit à cette occasion, en mai 1646 : « Je ne connais pas d'écrivain qui creuse un sujet avec plus de profondeur que lui...; je ne sais personne qui porte dans la philosophie un esprit plus libre de préjugés, et qui aille plus au fond des choses, pour en tirer la vérité. »

Hobbes, jeté ainsi par les hasards de sa position, autant que par le tour de son esprit, dans le parti des Stuarts, fut confirmé dans ses affections et ses principes par les excès de la révolution. Voyant la société bouleversée par les partis politiques, il la crut dissoute; la cause de ce désordre lui parut être le renversement de l'autorité établie. Il en conclut que les sociétés ne pouvaient exister et les hommes vivre en paix que sous la protection d'un pouvoir extrêmement fort, c'est-à-dire absolu; selon lui, le bon ordre n'est qu'à ce prix : *Homo homini lupus*. Cette idée fut le point de départ de Hobbes, et ce fut sous son inspiration qu'il chercha les lois de la nature de l'homme et celles du régime des sociétés.

Son *Léviathan* est à cet égard le complément du traité *De Cive*. Par ce nom, emprunté à la Bible, il désigne le parti populaire comme une sorte de bête de proie qu'on ne peut apprivoiser, et que le gouvernement doit museler, pour l'empêcher de faire le mal. La substance de cet ouvrage peut se réduire à ceci : Sans la paix, il n'y a pas de sûreté dans un État; or, la paix ne peut subsister sans le commandement, ni le commandement sans les armes. Les armes ne valent rien si elles ne sont mises dans une seule main; mais la crainte des armes ne peut ramener à la paix ceux qui sont poussés à se battre par un mal plus terrible que la mort, c'est-à-dire par les dissensions qui s'élèvent sur les questions relatives au salut éternel. En conséquence, Hobbes assujettit à la royauté le pouvoir religieux lui-même, comme la cause la plus féconde des guerres civiles. Le *Léviathan* parut en 1651, deux ans après la mort de Charles Ier, et fut violemment attaqué par les théologiens anglicans qui avaient accompagné Charles II réfugié en France, et qui, partisans déclarés du droit divin, représentèrent l'auteur comme un impie. Alors il reçut l'ordre de ne plus paraître devant le roi. D'un autre côté, il n'irritait pas moins les papistes, en dévoilant les intrigues du clergé et les usurpations du pape. Il ne se crut donc plus en sûreté en France, et repassa en Angleterre. Lord Clarendon rapporte à ce sujet qu'ayant vu Hobbes à Paris, celui-ci lui parla de son livre, et lui indiqua quelques-unes des idées qu'il y développait. Lord Clarendon lui ayant demandé pourquoi il publiait une telle doctrine, il avait répondu : « La vérité est que j'ai envie de retourner en Angleterre. » En effet, la récapitulation du *Léviathan* s'adresse finement et indirectement à Cromwell, auquel Hobbes semble dire qu'étant hors du royaume, et n'ayant par conséquent pas été compris ni soumis aux devoirs d'un sujet, il pourrait cependant par son retour se soumettre à son gouvernement et s'engager à lui obéir. Cette récapitulation était assez courte pour que Cromwell voulût bien la lire. De telles doctrines de gouvernement, publiées par un maître si habile, pouvaient déterminer des hommes auxquels il n'avait pas le droit de commander à se soumettre cependant au pouvoir de l'usurpateur. Hobbes atteignit donc son but; en 1653, il retourna en Angleterre, où Cromwell lui permit de vivre tranquille. Précédemment en France, en l'année 1650, il avait publié le *Traité de la Nature humaine*, dédié au comte de Newcastle, gouverneur du prince de Galles. Il y présente d'une manière assez vague les opinions philosophiques qu'il exposa plus tard avec beaucoup plus de précision dans son livre *De Homine* et dans sa *Physique*. A la restauration de Charles II, en 1660, Hobbes fut bien traité par le roi, auquel il avait enseigné les mathématiques lorsqu'il n'était encore que prince de Galles réfugié en France; il reçut même de lui une pension annuelle. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il continua de se livrer à ses travaux et à répondre aux attaques de ses adversaires, qui étaient très-nombreux. Il vécut toujours dans le célibat, pour n'être pas détourné de ses études philosophiques. C'est en 1668 qu'il donna une édition complète de ses œuvres, sous les titres de *Logique*, *Philosophie première*, *Physique*,

Politique et Mathématiques ; Amsterdam, 2 vol. in-4°. Il ne s'agit plus aujourd'hui de critiquer les doctrines politiques de Hobbes; elles sont jugées sans retour. Ce qui fait sa valeur, c'est son aptitude philosophique, la puissance de son génie systématique, et la vigueur de ses déductions. Il avait beaucoup plus médité que lu; telle est la cause de son originalité. Il disait lui-même : « Si j'avais lu autant que beaucoup d'autres, j'aurais été aussi ignorant qu'eux. » Hobbes est l'auteur des *Troisièmes Objections*, que l'on trouve à la suite des *Méditations* de Descartes. Voici le jugement que ce dernier philosophe porte sur lui dans ses lettres : « Je le trouve plus habile en morale qu'en métaphysique ni en physique, quoique je ne puisse nullement approuver ses principes ni ses maximes, qui sont très-mauvaises et très-dangereuses, en ce qu'il suppose tous les hommes méchants, ou qu'il leur donne sujet de l'être. Tout son but est d'écrire en faveur de la monarchie : ce qu'on pourrait faire plus avantageusement qu'il n'a fait, en prenant des maximes plus vertueuses et plus solides. Il écrit aussi fort au désavantage de l'Église et de la religion romaine; de sorte que, s'il n'est particulièrement appuyé de quelque faveur fort puissante, je ne vois pas comment il peut exempter son livre d'être censuré. »

La philosophie de Hobbes offre de notables lacunes. S'il n'a pas nié la volonté de l'homme, du moins il la mutile et la dépouille de son plus noble privilége, la liberté, qu'il amoindrit, ou plutôt qu'il dénature. Ses erreurs principales sont de confondre la pensée avec la sensation, d'effacer les affections de la nature humaine, de ne conserver nulle trace des sentiments moraux dans ses écrits, et de prendre l'intérêt personnel pour l'unique motif de nos actions. Ainsi que Locke, il réduit l'espace à l'étendue, et le temps à la succession, ce qui identifie le fini avec l'infini. Il est inconséquent lorqu'il recommande de croire en Dieu, être éternel et infini, souverainement bon, juste et fort; noble inconséquence, due à la conscience qu'il devait avoir des lacunes de son système. Malgré ses erreurs, l'esprit de Hobbes a des qualités incontestables. Il n'enveloppe sa doctrine d'aucun ornement; son style est parfaitement simple, clair et précis; jamais il n'emploie pour exprimer sa pensée que la quantité de mots strictement nécessaire. Après avoir nettement dégagé son principe, il en tire toutes les conséquences avec une rigueur audacieuse; il fait rendre à ce principe tout ce qu'il contient, sans s'inquiéter d'en voir sortir des résultats qui détruisent toute morale, toute liberté, toute société. On sent, en lisant Hobbes, qu'il faut, ou rejeter le principe, ou prendre les conséquences si l'on admet le principe. C'est là un véritable service rendu à la science. Il n'y a que les hommes qui élèvent avec hardiesse des systèmes exclusifs qui en finissent avec ces systèmes.

ARTAUD.

Les ouvrages de Hobbes sont : une traduction de Thucydide; Londres, 1628, 1676, in-fol.; — *De Mirabilibus Pecci*, poëme latin; Londres, 1636, in-8°; 1666, in-4°, trad. en anglais, 1678, in-8°; — *Elementa Philosophica seu politica de cive, id est de vita civili et politica prudenter instituenda;* Paris, 1642, in-4° : tiré à petit nombre, réimprimé avec des additions à Amsterdam, chez les Elzevier, 1647, in-12, par les soins de M. de Sorbière, qui traduisit l'ouvrage en français sous ce titre : *Éléments philosophiques du Citoyen. Traité de politique, ou les fondements de la société civile, découverts par Thomas Hobbes ;* Amsterdam, 1649, in-8°; — *An answer to sir William Davenant's Epistle or Preface to Gondibert;* Paris, 1650, in-12; — *Human Nature, or the fundamental elements of policy ;* Londres, 1650, in-12; — *De Corpore politico, or the elements of the law,* Londres, 1650, in-12; trad. en français, Amsterdam, 1653, in-12; — *Leviathan, or the matter, form and power of a common wealth,* Londres, 1651, 1680, in-fol.; trad. en latin, Amsterdam, 1668, in-4°; — *A Compendium of Aristotle's Rhetoric and Ramus's Logic;* — *A Letter about liberty and necessity;* Londres, 1654, in-12; — *The questions concerning liberty and necessity and chance, stated and debated between M. Hobbes and Dr Bramhall, bishop of Londonderry ;* Londres, 1656, in-4°; — *Elementorum Philosophiæ Sectio prima, de corpore,* Londres, 1655, in-8°; en anglais, 1656, in-4°; *sectio secunda,* Londres, 1657, in-4°; Amsterdam, 1668, in-4°; — *Six Lessons to the professors of mathematics of the institution of sir Henry Savile ;* Londres, 1656, in-4°; — *The Marks of the absurd Geometry, rural language of Dr John Wallis ;* Londres, 1657, in-8°; — *Examinatio et Emendatio Mathematicæ hodiernæ, sex dialogis comprehensa ;* Londres, 1660, in-4°; Amsterdam, 1668, in-4°; — *Dialogus Physicus, sive de natura aeris ;* Londres, 1661, in-4°; Amsterdam, 1668, in-4°; — *De Duplicatione Cubi ;* Londres, 1661, in-4°; Amsterdam, 1668, in-4°; — *Problemata Physica, una cum magnitudine circuli ;* Londres, 1662, in-4°; Amsterdam, 1688, in-4°; — *De Principiis et Ratiocinatione Geometrarum, contra fastuosum professorem ;* Londres, 1666, in-4°; Amst., 1668, in-4°; — *Quadratura Circuli, Cubatio Sphæræ, Duplicatio Cubi ; una cum Responsione ad objectiones geometriæ professoris Saviliani Oxoniæ editas anno* 1669; Londres, 1669, in-4°; — *Rosetum Geometricum, sive propositiones aliquot frustra antehac tentatæ, cum censura brevi doctrinæ Wallisianæ de motu ;* Londres, 1671, in-4°; — *Three Papers presented to the royal Society against dr Wallis, with considerations on Dr Wallis's Answer to them ;* Londres, 1671, in-4°; — *Lux Mathematica, censura*

doctrinæ wallisianæ de libro Rosetum Hobbesii; Londres, 1672, in-4°; — *Principia et Problemata aliquot Geometrica ante desperata, nunc breviter explicata et demonstrata;* Londres, 1674, in-4°; — *Epistola ad dom. Antonium a Wood, auctorem Historiæ et antiquit. univ. Oxon.*, datée du 20 avril 1674; — *A Letter to William duke of Newcastle, concerning the controversy... about liberty and necessity;* Londres, 1670, in-12; — *Decameron Physiologicum, or ten dialogues of natural philosophy;* Londres, 1678, in-8°; — *Behemoth, the history of the civil wars of England from* 1640 *to* 1660; Londres, 1679, in-8°; — *Vita Thomæ Hobbes*, poëme latin écrit par lui-même; Londres, 1679, in-fol.; — *Historical Narration of Heresy, and the punishment thereof;* Londres, 1680, in-fol.; — *Vita Thomæ Hobbes*, écrite en prose par lui-même; Londres, 1681, in-8°; — *A Brief of the Art of Rhetoric, containing in substance all that Aristotle hath written in his three books of that subject;* sans date, in-12; Londres, 1681, in-8°: cette édition contient aussi : *A Dialogue between a philosopher and a student of the common laws of England;* — *An Answer to archibishop Bramhall's book called The Catching of the Leviathan;* Londres, 1682, in-8°; — *Seven Philosophical Problems, and two Propositions of Geometry;* Londres, 1682, in-8°; — *An Apology for himself and his writings;* — *Historia Ecclesiastica, carmine elegiaco concinnata;* Londres, 1688, in-8°; — *Tractatus Opticus;* inséré dans les *Cogitata Physicomathematica* du P. Mersenne; Paris, 1644, in-4°; — *Observationes in Cartesii de prima philosophia Meditationes;* dans les éditions de Descartes; — *The Voyage of Ulysses, or Homer's Odysses, books* 9, 10, 11, 12; Londres, 1674, in-8°; — *Homer's Iliads and Odysses;* Londres, 1675, 1677, in-12. Cette traduction est d'une grande sécheresse, et la versification en est très-médiocre. Les œuvres anglaises de Hobbes ont été recueillies et publiées sous la direction de sir William Molesworth, en 16 vol. in-8°. Z.

Blackburn, *Thom. Hobbes... Vita;* Londres, 1681, in-8°. — *Biographia Britannica.* — Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. II. — Leland, *Deistical Writers.* — D'Israeli, *Quarrels of Authors.* — Bayle, *Diction. historique et critique.* — Chauffepié, *Nouveau Dictionnaire.* — Nicéron, *Mémoires*, t. IV. — Mill, *Fragment on Mackintosh*, p. 19.

HOBHOUSE (Sir *Benjamin*), homme d'État anglais, né à Bristol, le 14 mars 1757, mort le 14 août 1831. Il fit ses études au collége de Brazenose, à Oxford, et suivit ensuite les cours du Temple. Forcé par des raisons de santé de renoncer au barreau, il voyagea quelque temps dans le midi de la France et en Italie. De retour en Angleterre, il épousa en 1785 Charlotte Cam. Devenu veuf, il se remaria avec miss Parry, tante du célèbre navigateur de ce nom. Au mois de février 1797 il fut envoyé au parlement par le bourg de Blechingley; en 1802, par celui de Grampound, et en 1806, par celui de Hindon. Il représenta ce dernier bourg jusqu'en 1818, époque où sa mauvaise santé le força de renoncer à la vie publique. Depuis son entrée au parlement jusqu'à la fin du ministère de Pitt, il se montra le constant adversaire des mesures proposées par l'administration. A la retraite de Fox, il s'attacha, comme la plupart des membres de l'ancienne opposition, à M. Tierney. Mais le ministère Addington étant venu réaliser la plupart de ses vœux politiques, il y entra comme secrétaire du bureau de contrôle. Néanmoins, quand Pitt revint au pouvoir, il déclina l'offre qui lui fut faite de rester en place. Lors de la coalition Fox et Grenville, il fut nommé président du comité des *voies et moyens*. Vers la même époque, la confiance de la Compagnie des Indes l'investit des fonctions délicates de commissaire liquidateur des créances contre les nababs du Carnate, fonctions qui l'occupèrent jusqu'à sa mort. A la retraite du ministère de coalition, M. Hobhouse fut vivement pressé par Perceval de conserver la présidence du comité de la chambre; mais il s'y refusa. Il fut nommé baronnet le 22 décembre 1812. R. et Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary.* — *Encyclopédie des Gens du Monde.*

HOBHOUSE (*John* Cam), *lord* Broughton, homme d'État et littérateur anglais, fils du précédent, né en 1786. Il fut élevé au collége de La Trinité, à Cambridge. Ce fut là qu'il connut Byron, dont il devint l'ami; et, au sortir de l'université, sa jeunesse, comme celle du grand poëte, fut partagée entre les plaisirs, les voyages et la littérature. Il publia en 1809 des *Imitations et Traductions des classiques anciens et modernes, avec des Poésies originales et inédites*. Parmi ces dernières, on remarquait plusieurs morceaux de lord Byron. La même année il visita, avec ce dernier, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie. A son retour, il publia un récit de son voyage, sous le titre de: *Journey into Albania and other provinces of the Turkish Empire;* Londres, 1812, 2 vol. in-4°. Il se trouvait à Paris lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, et ses *Lettres sur les Cent Jours* (*Letters written by an Englishman during the last reign of Napoleon*), Londres, 1816, 2 vol. in-8°, offrent un tableau fidèle et animé de cette époque intéressante. L'année suivante, nous le retrouvons en Suisse avec Byron, qu'il accompagna aussi pendant une partie de son séjour en Italie, et dont il partagea les espérances et les menées libérales. En Angleterre, il passait pour être d'une nuance politique fort avancée, et déjà des lettres, des pamphlets, des discours l'avaient mis en évidence, lorsqu'une condamnation prononcée contre lui à l'occasion d'un libelle contre les opinions religieuses de lord Erskine vint mettre le comble à sa popularité. Il ne sortit de

prison que pour entrer à la chambre des communes, porté sur les bras des électeurs de Westminster, après une lutte mémorable où l'esprit de parti déploya de part et d'autre toutes ses ressources (mai 1819). Son opposition constante et vigoureuse au ministère Canning fut marquée par des alternatives d'échecs et de succès. Quand il se prenait corps à corps avec le premier ministre, ce puissant maître du sarcasme, les rieurs n'étaient pas toujours de son côté. Sa motion pour la suppression des taxes de répartition (*assessed taxes*) n'eut pas de résultat. Son discours sur la réforme parlementaire offre, malgré ses inégalités, des passages remarquables. Les affaires de la Grèce trouvèrent aussi en lui un chaleureux patron, et le souvenir de ses liaisons avec le grand poëte mort pour cette noble cause contribuait à lui en assurer la haute direction en Angleterre. En 1826 il suivit à la cour de Prusse son ami le duc de Devonshire. Aux élections de la même année, Westminster persista à le choisir pour son représentant, et John Hobhouse, de son côté, persévéra dans la ligne politique qu'il s'était tracée. Malgré ses précédents d'une opposition un peu aventureuse, le député de Westminster, fils d'un homme parlementaire, neveu d'un sous-secrétaire d'État, devait arriver aux affaires avec le parti whig. Aussi, en 1831, il fut nommé secrétaire au département de la guerre, et en mars 1833 secrétaire d'État pour l'Irlande. Par suite d'un désaccord avec la chambre des communes au sujet de l'impôt sur les portes et fenêtres, qu'il voulait maintenir après l'avoir combattu autrefois, il donna sa démission, et ne fut pas réélu par Westminster. Les électeurs de Nottingham le dédommagèrent de cet échec. En 1834, lorsque le ministère Melbourne se forma, sir Hobhouse y entra en qualité de directeur général des domaines. Il changea, en 1839, ce titre contre celui de président du bureau des Indes orientales, qu'il conserva jusqu'à la retraite du cabinet dont il faisait partie en 1841. Quand les whigs revinrent aux affaires en 1846, sir Hobhouse reprit son poste de président du bureau des Indes orientales. Ses anciennes opinions radicales s'étaient beaucoup modifiées avec le temps, et les électeurs le punirent de sa tiédeur politique en lui retirant leur mandat, et pour continuer à siéger dans la chambre des communes, il dut rechercher les suffrages du bourg de Harwich, connu par sa vénalité. L'administration de sir Hobhouse fut l'objet de beaucoup d'attaques, et lorsqu'en février 1851 il donna sa démission avec tous ses collègues, et fut aussitôt après élevé à la pairie sous le titre de baron Broughton de Gyfford dans le comté de Wilts, on crut qu'il s'était retiré définitivement de la politique active; mais des difficultés insurmontables s'opposèrent à la formation d'un nouveau ministère, et lord Broughton reprit son portefeuille. Ce retour aux affaires fut de courte durée; l'existence du cabinet whig ne se prolongea que jusqu'en janvier 1852. Depuis cette époque lord Broughton est resté étranger au gouvernement de son pays. Outre les livres cités plus haut, on a de sir John Hobhouse des *Illustrations du IV^e chant de Childe Harold*; Londres, 1818, in-8°. Il a été un des fondateurs du *Westminster Review*, consacré à la défense des idées radicales. R. et Z.

English Peerage. — *Conversations-Lexikon.* — *Encyclopédie des Gens du Monde.*

HOBIER (*Ithier*), littérateur français, né à la fin du seizième siècle, peut-être dans le Berry, mort, à ce qu'on croit, en 1644. Il était en 1621 trésorier général de la marine du Levant; dix ans après, on le retrouve président des trésoriers de la généralité de Bourges. Consacrant tous ses loisirs à la culture des lettres, il a laissé diverses traductions. Balzac en parle ainsi dans une lettre écrite à Chapelain le 30 août 1639 : « Qu'il y a de sagesse et de bon sens en M. Hobier! que sa diction est chaste et réglée! Il me semble, monsieur, que la définition de *vir bonus dicendi peritus* a été faite exprès pour lui, et que tous ses mots sont marqués du caractère de la vertu. » On lui doit : *Traité de la Construction d'une Galère, et de son équipage*; Paris, 1622, in-8°; — *La Vie d'Agricola*, traduite de Tacite; Paris, 1639, in-8°; — *Tertullien, livres De la Patience et De l'Oraison*, traduits en français; Paris, 1640, in-12; — *Quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ*, traduits en français par I. H.; Paris, 1644, in-12; Saumur, 1661, in-12. L'édition de Paris est dédiée à messire Henri de Mesme, président de la cour du parlement, par l'imprimeur éditeur, la veuve Camusat; cette dédicace, qui passe pour un modèle, est attribuée au célèbre Patru. L'édition de Saumur est dédiée à Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille (légitimée) de France et abbesse de Fontevrault. « Quant à la traduction de l'*Imitation*, dit Barbier, ce n'est pour ainsi dire qu'une révision de celle du garde des sceaux Marillac. » L. L—T.

Bibliothèque choisie de Colomiès. — Barbier, *Dissertation sur soixante traductions de l'Imitation de Jésus-Christ, et Examen critique et Compl. des Dictionnaires histor.*

HOCÉIN. *Voy.* HOSSÉIN.

* **HOCHBERG**, nom d'une branche de la maison margraviale de Bade. Il lui venait d'un ancien château fort, placé sur une montagne à neuf kilomètres de Fribourg en Brisgau, qui fut détruit par les Français en 1689, et dont on visite encore les ruines imposantes. Henri, fils du margrave Hermann IV, fut la souche de la première maison de Hochberg, qui fleurit de 1190 à 1503. En 1300 la branche de Hochberg se divisa en deux rameaux, celui de Hochberg-Hochberg, et celui de Hochberg-Sausenberg. Le premier, fondé par Henri III, après s'être successivement affaibli par des partages, disparut à la mort d'Othon IV, époque où, en vertu des traités, ses

possessions échurent à la maison de Bade. Le rameau de Hochberg-Sausenberg, fondé par Rodolphe Ier, prospéra jusqu'en 1503, époque de la mort de Philippe et de l'extinction de la famille des margraves de Hochberg. Sa fille Jeanne, morte en 1543, se maria en 1504, après la mort de son père, avec le comte Louis de Longueville, et fonda la maison ducale de Longueville. Il n'y eut plus dès lors de margraves de Hochberg; mais ce titre fut renouvelé à la fin du siècle dernier en faveur de la baronne Louise-Caroline Geyer de Geyersberg, née en 1768, morte en 1820, avec laquelle le margrave de Bade, Charles-Frédéric, après la mort de sa première femme, contracta en 1787 un mariage morganatique. Élevée par l'empereur au rang de comtesse de Hochberg, elle donna trois fils à Charles-Frédéric : ils furent déclarés en 1817 margraves et princes de Bade, aptes à succéder au trône. En 1830 l'aîné, Charles-Léopold-Frédéric, mort en 1852, y monta en effet à la mort du grand-duc Louis-Guillaume-Auguste, son frère consanguin, décédé sans laisser d'héritiers.

J. V.

Conversations-Lexikon.

HOCHE (*Lazare*), célèbre général français, né à Montreuil, faubourg de Versailles, le 25 juin 1768, mort au camp de Wetzlar, le 2e jour complémentaire de l'an v (18 septembre 1797). Destiné à l'humble condition de manouvrier, il reçut à peine les premiers soins d'une éducation commune dans la maison paternelle, et il la quitta dès qu'il eut assez de forces pour gagner sa subsistance en s'employant chez une tante, fruitière à Versailles, qui lui fit donner les premiers rudiments de l'instruction. Un peu plus tard, le curé de Saint-Germain le prit comme enfant de chœur; et, à quatorze ans, pour lui procurer un état, on le fit entrer comme palefrenier surnuméraire dans les écuries de Versailles. Hoche se fit soldat dès que son âge le lui permit : à seize ans il était enrôlé pour les Indes orientales. Par subterfuge, on l'envoya à Paris, au dépôt des gardes françaises. En s'élevant promptement au-dessus de tous ses camarades par l'instruction, il obtint le grade de caporal; et, lorsqu'éclata la révolution, il était devenu sergent dans ce même corps. Avec quelques recrues et quelques enfants laissés sous ses ordres comme *peloton d'instruction*, dans la caserne du dépôt, il fit tête, lors des émeutes qui précédèrent la prise de la Bastille, à un flot d'environ 6,000 insurgés accourus pour s'emparer des armes; cette résistance donna le temps à un des bataillons des gardes françaises d'accourir et de dissiper le rassemblement. Ce fut également lui qui, accourant avec quelques grenadiers de service, défendit l'entrée de la chambre de la reine quand ses appartements furent envahis par des brigands. Après le licenciement des gardes françaises, Hoche entra avec quelques débris de ce corps dans le 4e régiment de la garde nationale de Paris soldée, il y obtint presque aussitôt le grade d'adjudant sous-officier, et peu après il passa avec l'épaulette de lieutenant dans le régiment de Rouergue. Il s'y fit remarquer entre les plus braves, notamment au siége de Thionville, et à la bataille de Neerwinde (mars 1793); il remplit les fonctions d'aide de camp du général Leveneur. Atteint lui-même par l'accusation d'*incivisme* lancée contre Leveneur après la défection du général en chef Dumouriez, Hoche, au moment de son arrestation, terminait un projet de campagne à proposer au ministre de la guerre. « Voici, dit-il au capitaine de gendarmerie en lui remettant son mémoire, la preuve écrite du complot que nous dressions contre la sûreté de l'État! » Cette pièce, envoyée au comité de salut public, fixa l'attention de Carnot, qui fit expédier immédiatement un brevet de général de brigade à Hoche, avec des lettres de service pour l'armée d'Houchard. On lui assigna le commandement de Dunkerque, place alors investie par le duc d'York. Hoche y pénétra à temps pour diriger une sortie qui contribua de la manière la plus décisive à la déroute des Anglais, que, de son côté, Houchard aurait dû écraser à Hondschoote. Cette défense de Dunkerque valut à Hoche le commandement de l'armée de la Moselle, avec l'ordre d'enlever, sans désemparer, toutes les positions de la chaîne des Vosges. L'objet du plan de campagne tracé à Hoche était de couper la communication entre les Autrichiens et les Prussiens; mais c'était aborder de front des difficultés insurmontables, à raison des forces et de la position de l'ennemi. Battu dans une série de combats dont l'avantage demeurait toujours au duc de Brunswick, Hoche prit le parti, en se bornant à lancer au delà des Vosges un corps de 12,000 hommes pour inquiéter les flancs de Wurmser, d'opérer sa jonction avec l'armée du Rhin aux ordres de Pichegru. Le premier coup de main qui fut le résultat de cette manœuvre délogea les Autrichiens des lignes de Wissembourg, et procura le débloquement de Landau et l'évacuation de l'Alsace. Contre l'avis de Saint-Just, qui protégeait Pichegru, les représentants du peuple près les deux armées réunies en déférèrent le commandement en chef à Hoche : de là cette animosité du proconsul, acharné dès lors à sa perte. N'osant le frapper à la tête de son armée, on l'envoya à Nice, sous prétexte d'y prendre un commandement supérieur, et, à peine arrivé à cette prétendue destination, il fut arrêté et amené à Paris pour être livré au tribunal révolutionnaire. De la prison des Carmes, où il fut d'abord écroué, on le transféra à la Conciergerie, et là, dans l'attente perpétuelle de l'échafaud, il sut tirer profit des loisirs de sa captivité, rendue amère surtout par sa séparation d'avec une jeune épouse qu'il aimait avec exaltation. Le 9 thermidor vint heureusement mettre un terme à cette triste situation, qui, du reste, avait opéré

de singulières modifications sur son naturel ardent et emporté. C'est de cette époque qu'il prit pour sa devise cette maxime qu'il répétait souvent : *Res, non verba!* Vers la fin de 1794, Hoche fut appelé au commandement d'une des trois armées qui occupaient les départements de l'ouest. La guerre, jusque-là, n'avait développé en lui que les talents d'un général d'armée; maintenant, sur ce théâtre dont l'importance va grandir à raison du génie qu'il déploiera, Hoche doit se montrer tour à tour chef politique et homme d'État. La troupe dont il prit le commandement était sans organisation, sans discipline, et gangrenée de tous les vices qu'engendre l'habitude des guerres civiles. Il commença par relever, en le prenant de son véritable point de vue, le caractère d'une lutte qui jusque-là n'avait semblé avoir pour but que l'extermination. Le succès de ses premières mesures lui fit confier bientôt le commandement des deux armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, fortes d'environ 40,000 hommes; et grâce à la fermeté qu'il sut déployer à leur tête, l'aspect de ces troupes devint plus imposant que leur nombre. Ayant à occuper 150 lieues de côtes sur un pays coupé, montagneux, boisé, il fractionne ses divers corps en une multitude de petits camps retranchés s'appuyant les uns aux autres; et, afin de prendre contact avec le pays qu'il veut rassurer, et de mettre en même temps le soldat au courant des stratagèmes de la chouannerie, il fait faire aux alentours de chaque poste des battues d'une cinquantaine d'hommes, auxquels il est expressément recommandé d'user de bons procédés à l'égard des habitants, et de leur prêter assistance dans l'occasion. En même temps qu'il imposait le respect aux chefs royalistes par la dignité de son caractère et par l'intelligence supérieure qu'il montrait dans ses conférences avec eux, Hoche s'efforçait aussi à pousser le gouvernement conventionnel dans les voies de la modération. L'agitation se calmait en Bretagne, et Hoche espérait mettre cette circonstance à profit pour en finir par un coup de vigueur avec l'insurrection, lorsque le gouvernement arrêta ses opérations par la prétendue pacification de La Jaunais (15 février 1795). Le parti royaliste attendait le signal que lui vint donner, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1795, le débarquement des émigrés à Quiberon. Effrayée à cette nouvelle, la Convention dépêcha près de Hoche deux de ses membres, Blad et Tallien; mais déjà le général en chef était en mesure lui-même de rassurer la Convention et la France. Rassemblant ses cantonnements épars, il avait fait couvrir Brest et Lorient par un corps de 4,000 hommes, et, après avoir disposé de même des forces suffisantes pour tenir en échec le nord de la Bretagne et mettre Saint-Malo à l'abri d'un coup de main, il échelonnait le surplus de sa troupe entre Rennes, Ploërmel et Vannes, allait de sa personne enlever Auray, dont le poste fut refoulé dans la presqu'île, et il se trouvait prêt, devant Sainte-Barbe, avec un corps d'environ 9,000 hommes, à recevoir l'attaque de d'Hervilly et de Puisaye. Leurs forces, écrasées par le feu des redoutes de Hoche, sont ramenées dans le fort Penthièvre malgré tout l'effort de courage et de témérité des assaillants; et le surlendemain, 21 juillet, maître de ce fort par une surprise habilement conduite, le général en chef, s'attachant à la poursuite des bandes de Tinténiac, qui vont menacer Saint-Malo, laisse la plage toute fumante du carnage de la bataille, et où, par d'autres ordres que les siens, doit couler encore le sang des vaincus désarmés! Supposant avec raison que désormais l'effort du parti royaliste se porterait sur la Vendée, le Comité de Salut public confia le commandement de l'armée de l'Ouest à Hoche, qui vint remplacer Canclaux à Nantes, avec l'autorisation de tirer des deux autres armées de Cherbourg et de Brest le renfort dont il aurait besoin. Déjà prêt à suivre les mouvements de la nouvelle escadre anglaise qui se montrait sur la côte, Hoche eut le temps de donner la chasse au premier rassemblement formé par Charette en vue de procurer une diversion favorable au débarquement; et de Belleville, où il s'était porté par une marche rapide et habilement conçue, il regagne la côte à Soullans, prêt à fondre sur le premier corps que l'escadre embossée à l'île Dieu tenterait de débarquer : elle vira de bord et disparut (15 novembre). C'est alors que Hoche étendit sur la basse Vendée le vaste réseau de postes liés entre eux qui allait envelopper progressivement le pays pour y opérer un désarmement successif. L'ordre parfait que Hoche avait établi devait assurer un entier succès à cette opération, dont l'un des avantages était en même temps de répartir avec une équité parfaite l'impôt perçu en nature pour la subsistance des troupes.

Le Directoire, récemment institué, résolut d'appliquer le même mode de désarmement aux autres départements qui avaient été le théâtre de l'insurrection, et, à cet effet, il conféra à Hoche, avec tous les pouvoirs civils que comporte un état de siége, le commandement supérieur des trois armées réunies sous le nom d'armée des côtes de l'Océan, s'élevant à 100,000 hommes. « Un commandement aussi vaste, dit M. Thiers, était la plus grande preuve de confiance qu'on pût donner à un général. Hoche la méritait certainement. Possédant à vingt-sept ans une réunion de qualités militaires et civiles qui devient souvent dangereuse à la liberté, nourrissant même une grande ambition, il n'avait pas cette coupable audace d'esprit qui peut porter un capitaine illustre à ambitionner plus que la qualité de citoyen; il était républicain sincère et égalait le patriotisme et la probité de Jourdan. La liberté pouvait applaudir sans crainte à ses succès et lui souhaiter des victoires. »

Pendant la courte absence de Hoche, que le

Directoire avait mandé à Paris, de nombreuses fautes avaient été commises par le général Willot, qui le remplaçait dans le commandement en chef: l'agitation démagogique était ranimée partout, les services des approvisionnements interrompus, des actes d'indiscipline commis dans l'armée, la ligne de désarmement rompue par Charette, qui maintenant inquiète ses derrières. Hoche lance à sa poursuite le brave général Travot, avec plusieurs colonnes d'infanterie légère et de cavalerie. A la tête de trois autres colonnes, parties à la fois de la Loire, du Layon et de la Sèvre, il fond lui-même sur Stofflet, qui vient de relever dans l'Anjou l'étendard royaliste, et la république a raison enfin des deux derniers chefs de l'insurrection vendéenne. Un mouvement éclate encore dans le Berry, mais il est aussitôt comprimé; puis, à leur tour, le Morbihan et le reste de la Bretagne sont balayés par la ligne de désarmement. Le 28 messidor an IV (15 juillet 1796), un message du Directoire annonce aux Conseils législatifs que, par les soins du général Hoche, les troubles de l'ouest sont enfin apaisés; et, le même jour, un décret proclame que l'armée de l'Océan et son chef ont bien mérité de la patrie. Ce fut alors contre l'étranger que Hoche tourna son activité et son intelligence. L'Angleterre avait jusque-là tenu la république en échec par la guerre civile : le temps était venu de lui en renvoyer les brandons. Le 16 décembre, une escadre réunie à Brest mit à la voile pour l'Irlande; elle portait 18,000 hommes choisis dans l'armée de l'ouest : Hoche en avait le commandement. Huit jours après, malgré les gros temps qui la disséminèrent, la plus forte partie de l'escadre aborda dans la baie de Bantry, s'apprêtant à jeter nos soldats sur la plage; mais, par malheur, la frégate qui portait Hoche et l'amiral Morard de Galles, chefs de l'expédition, n'avait pu encore être ralliée; la résolution manquait au contre-amiral Bouvet, qui, faute de vivres, ne pouvait les attendre; et quand enfin ils parvinrent à Bantry, l'escadre, chassée par les vents et les croisières anglaises, était rentrée à Brest, réduite environ de moitié. La fortune voulut du moins que celui qui, selon l'expression de Pitt, avait mis sa tentative audacieuse *sous la protection des tempêtes*, pût, au milieu des périls, regagner aussi la côte de Brest.

Hoche avait donné au Directoire la mesure des grandes choses qu'il était capable de concevoir et d'entreprendre : on le chargea d'ouvrir un avenir nouveau à la guerre, qu'avait fait suspendre sur le Rhin l'issue de la dernière campagne. Il remplaça Beurnonville dans le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, portée à un effectif de 80,000 hommes (février 1797). Les premiers soins de Hoche se partagèrent entre l'organisation des divers services de l'armée et les mesures politiques à prendre comme administrateur en chef des pays en deçà du Rhin; il fit ensuite ses dispositions d'entrée en campagne. Ce fut un immense travail accompli avec une inconcevable rapidité. Hoche, dit M. Thiers, « brûlait de marcher à la tête de ses 80,000 hommes, et ne voyait aucun obstacle qui pût l'empêcher de s'avancer jusqu'au cœur de l'Allemagne. Jaloux de signaler ses vues politiques, il voulait à son tour imiter le général d'Italie et créer une république. Les provinces d'entre Meuse et Rhin, qui n'avaient point été, comme la Belgique, déclarées territoire constitutionnel, étaient provisoirement sous l'autorité militaire. Si, à la paix avec l'Empire, on les refusait à la France pour ne pas lui donner la ligne du Rhin, on pouvait du moins obtenir qu'elles fussent constituées en une république indépendante, alliée et amie de la nôtre, sous le nom de *Cis-Rhénane.* » Quelques démarches faites près de lui sous prétexte de retarder les hostilités ayant révélé à Hoche les embarras de l'armée ennemie, il prit le parti de lancer d'abord son aile gauche par delà la Sieg, sous le commandement de Championnet (16 avril 1797); et, après avoir concentré le reste de son armée autour d'Andernach, il franchit lui-même à sa tête le Rhin, dès l'aube du jour, le surlendemain, à Neuwied, en débouchant à portée de canon devant la formidable position des Autrichiens, dont il culbuta les redoutes. Chassant devant lui le général Kray, et maître de Wetzlar après avoir fait faire en quatre jours trente-cinq lieues à son armée, victorieuse en trois batailles et cinq combats, Hoche manœuvrait pour enlever d'un seul coup l'armée ennemie, quand, par suite de la nouvelle de l'armistice de Léoben, il lui fallut suspendre sa marche à Giessen, sur les bords de la Nidda. Revenant alors à son plan d'expédition en Irlande, dont la première tentative, toute malheureuse qu'elle fut, n'avait fait que démontrer les chances possibles de succès, Hoche passa secrètement en Hollande, où s'armait une escadre destinée à seconder le coup de main projeté, et vit embarquer au Texel l'élite des forces bataves, au nombre de 17,000 hommes. De retour à Francfort, il s'apprêtait à mettre lui-même ses détachements en marche pour Brest, quand il reçut les ouvertures de Barras, qui méditait alors le coup d'État du 18 fructidor et comptait sur l'armée de Hoche pour l'accomplir. Hoche donna d'autant plus volontiers les mains aux vues de Barras qu'il les regardait comme nécessaires au salut de la république, dont les plus dangereux ennemis avaient envahi les Conseils législatifs. Il fit même marcher vers Paris quelques corps de troupes de son armée; mais sur les vives réclamations des Conseils, où l'on parlait même de le mettre en accusation (messidor an V, juillet 1797), le Directoire fit rétrograder ces troupes, prétendant qu'elles n'avaient d'autre destination qu'une expédition maritime. Hoche avait cru que l'attaque se ferait ouvertement et de vive force, et

que Barras s'était mis d'accord sur tous les points avec la majorité directoriale. Il n'en était point ainsi, et sa bonne foi s'indigna plus encore du rôle équivoque qu'on voulait lui faire jouer que des accusations furibondes auxquelles il était en butte dans le parti clichyen. Il avait été question à cette époque de lui confier le ministère de la guerre; mais son défaut d'âge (moins de trente ans) ne lui permit pas de l'accepter. Il resta donc à la tête de son armée; et quand, deux mois après, la majorité directoriale voulut exécuter le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre), il n'y concourut qu'en mettant à la disposition du gouvernement une somme d'argent qui était la dot de sa femme.

Ce fut alors que le Directoire réunit sous le commandement de Hoche, avec le nom d'armée d'Allemagne, les deux armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin et Moselle, en éloignant de celle-ci Moreau, son général en chef, dont la conduite inspirait quelques doutes. Mais au bout de peu de jours Hoche éprouva la subite atteinte du mal que rien n'avait pu faire pressentir dans une organisation aussi robuste que la sienne. A une toux sèche et fréquente, accompagnée de convulsions nerveuses, succédèrent, dans l'intervalle de huit jours, d'insupportables douleurs d'entrailles; et bientôt, leur intensité s'étant accrue, il se mit au lit, et expira le lendemain. A la nouvelle d'une fin aussi extraordinaire, il s'éleva un cri public pour l'imputer au poison. L'autopsie fut faite, et l'on observa des taches noires dans l'estomac et dans les intestins. Les partis se rejetèrent les uns aux autres l'accusation d'un crime dont la preuve devait rester insaisissable. Outre la pompe funèbre célébrée en l'honneur de Hoche sur le Rhin, où ses cendres reposent mêlées à celles de Marceau dans la redoute de Pétersberg, de magnifiques obsèques lui furent faites dans le Champ de Mars, à Paris. Tous les corps de l'État y assistèrent; le vieux père du héros conduisait le deuil. Des chœurs costumés à l'antique chantèrent devant son effigie l'hymne composé par Chénier pour cette solennité et mis en musique par Cherubini. Ce fut Daunou qui prononça le discours funèbre au nom de l'Institut (1).

[P. CHAMPROBERT, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.*]

Daunou, *Éloge du général Hoche;* Paris, 1798, in-8°. — Privat, *Notes historiques sur la vie morale, politique et militaire du général Hoche;* Strasbourg, 1798, in-8°; Metz, 1798, in-18. — Rousselin, *Vie de Lazare Hoche, général des armées de la république française;* Paris, 1798, in-8°. — Dubroca, *Éloge funèbre du général Hoche;* Paris, 1800, in-8°. — *Vie et pensées du général Hoche;* Berne, in-8°. — Champrobert, *Notice historique sur Lazare Hoche, le pacificateur de la Vendée;* Paris, 1840, in-18. — Dourille, *Histoire de Lazare Hoche;* Paris, 1844, in-12. — Thiers, *Histoire de la Révolution française.*

(1) La révolution de Juillet a donné un noble pendant au monument élevé à la gloire de Hoche à Wissenthurm, près Neuwied: sa statue, coulée en bronze par M. Lemaire, a été inaugurée sur la place qui a pris le nom *de Hoche*, à Versailles, le 29 juillet 1832. On y lit une inscription due à la plume de M. Villemain, et qui est la plus simple expression de la biographie du héros pacificateur de la Vendée.

HOCHMUTH (*Gilles*), biographe allemand, né à Kirchberg, près de Zwickau, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort quelques années après 1725. Il étudia la théologie à Leipzig, et fut pasteur à Torgau et à Mülhberg. On a de lui: *Manuale der fürnehmsten Sectirer und Ketzer* (Manuel des principaux Sectaires et Hérétiques); Dresde, 1710, in-8°; — *Schediasma de ritu ὀνομαθεσίας, nominum impositione et mutatione;* suivi de *Recensus nomine et cognomine CXLII Ægidiorum genere scriptis et eruditione clarorum;* Wittemberg, 1725, in-8°. Ce livre offre des renseignements souvent utiles sur cent quarante-deux homonymes patronymiques de Gilles Hochmuth; ce dernier a encore publié trois ouvrages de théologie. A. L. et G.

Adelung, *Supplement* à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

HOCQUART (*Toussaint*), seigneur DE SERVILLE et DE MONTEVILLIERS, marin français, né à Nantes, le 29 octobre 1700, mort à une époque ignorée. Entré dans la marine le 17 mars 1717, il devint enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1735. Commandant la frégate *La Médée* en 1744, il faisait partie d'une division qui croisait dans la Manche sous les ordres de Barailh. Un coup de vent l'ayant séparé de cette division, il fut pris par le vaisseau anglais *Dreadnought*, commandé par le capitaine Boscawen, après une chasse meurtrière de quarante-huit heures, à laquelle Hocquart avait courageusement répondu malgré l'infériorité de ses forces. En 1746 il fut nommé capitaine de vaisseau. Au mois de mai 1747, une escadre anglaise, forte de seize vaisseaux et de plusieurs frégates, croisait à la hauteur du cap Finistère, pour intercepter un convoi de quarante bâtiments marchands armés aux ports de Brest et de Lorient, et sortant de France pour se rendre au Canada, sous le commandement du marquis de La Jonquière. Le 14 au matin le chef d'escadre se décide, pour sauver le convoi, à livrer un combat aux Anglais. Il place en tête de sa colonne *Le Diamant*, de 52 canons, avec quatre cents hommes d'équipage, commandé par Hocquart. A quatre heures le combat devint général. *Le Diamant* tint tête à deux vaisseaux de ses adversaires qui le criblèrent de boulets, et le démâtèrent de son mât de misaine sans le faire cesser de combattre. A huit heures du soir, son pavillon tomba et, succombant sous le feu de ses ennemis, il se rendit encore au capitaine Boscawen, mais ras comme un ponton et troué sur tous les points de sa carène. Le convoi était sauvé, et cent soixante-trois vaisseaux marchands que du Bois de La Motte ramenait de Saint-Domingue purent arriver en France. Le 10 juin 1755, l'amiral Boscawen rencontra à la hauteur du banc de Terre-Neuve le vaisseau de 64 *L'Alcide*, commandé par Hocquart, et le vaisseau *Le Lys*, armé en flûte, capitaine Lorgeril. Ces deux vaisseaux avaient

été séparés de leur flotte. Confiant dans la paix, *L'Alcide* s'approche du vaisseau amiral anglais et lui demande des nouvelles d'Europe. Pour toute réponse Boscawen ouvre son feu, sous le prétexte qu'Hocquart ne lui a pas fait un salut. Surpris, mais non déconcerté, Hocquart se défend pendant plusieurs heures et à toute extrémité. Enfin son vaisseau n'a plus de mâts et il a perdu presque tout son équipage lorsqu'il se rend, ainsi que Lorgeril. Tous deux furent envoyés en Angleterre. Ce combat devint le signal des hostilités entre les deux puissances. Rentré en France, Hocquart fut nommé chef d'escadre des armées navales en 1761. J. V.

Armand Guéraud, *Notice sur Hocquart*, extraite de la *Biographie bretonne*; Rennes, 1851.

HOCQUINCOURT (*Charles de* Monchy d'), maréchal de France, né en 1599, en Picardie, mort le 13 juin 1658, à Dunkerque. D'une famille dont la noblesse remontait au douzième siècle, il prit jeune le métier des armes, et fit ses premières campagnes en Italie. En 1639 il était maréchal de camp, et se trouva à Morhange sous le comte de Hallier. Il escorta ensuite un grand convoi destiné à Arras. En 1641 il exerçait un commandement à la bataille de la Marfée, et plus tard il dirigea l'arrière-garde du maréchal de La Mothe dans le Roussillon; puis il passa à l'armée des Flandres, et assista à la bataille de Gravelines. Nommé lieutenant général, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, après la mort de son père, en 1645, avec la charge de louvetier du Boulonais, il reçut ensuite le commandement d'une division à l'armée d'Allemagne. Il se signala les années suivantes à Schorndorff, Worms, Tubingue et Rethel, où il commandait l'aile gauche du corps du maréchal du Plessis (depuis duc de Praslin), opposé à Turenne. Quinze jours après cette affaire, le 4 janvier 1651, d'Hocquincourt fut créé maréchal de France. Il avait proposé à la reine de tuer le prince de Condé en pleine rue. Le cardinal de Retz nous apprend que d'Hocquincourt, qu'il vit à l'hôtel de Chevreuse, « lui conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la reine »; le coadjuteur fit avertir le prince sans nommer personne. En 1652, d'Hocquincourt escorta jusqu'à Poitiers Mazarin, qui rentrait en France (30 janvier). Le lendemain il se mit en route pour se rapprocher de Paris, avec Turenne et l'armée royale, laissant seulement le comte d'Harcourt avec quelques troupes en Guienne pour faire face aux rebelles. Le duc de Rohan-Chabot, gouverneur d'Anjou, s'étant déclaré pour le prince de Condé, d'Hocquincourt vint l'assiéger dans Angers. Le duc d'Orléans envoya pour délivrer Angers le duc de Nemours avec des troupes espagnoles qui se trouvaient à la frontière de Picardie et le duc de Beaufort avec les troupes du parti des princes. Le duc de Sully livra passage aux troupes des deux beaux-frères à Mantes; néanmoins ils arrivèrent trop tard : le duc de Rohan avait capitulé le 1er mars 1652. Au mois d'avril, l'armée royale, qui n'avait pu entrer dans Orléans que défendait Mlle de Montpensier, vint passer la Loire à Gien. « D'Hocquincourt, dit Sismondi, distribua sa cavalerie dans sept villages aux environs de Blesneau, sans vouloir écouter Turenne, qui trouvoit leurs quartiers trop éloignés pour qu'ils pussent se soutenir réciproquement; toutefois, il ne croyoit aux deux généraux qui lui étoient opposés ni assez d'activité ni assez d'habileté pour redouter beaucoup une surprise. Mais, dans la nuit du 7 avril, le maréchal d'Hocquincourt fut attaqué sur plusieurs points avec tant d'ensemble et une si grande rapidité que cinq de ses quartiers furent enlevés, et tout ce qui s'y trouva tué, pris ou mis en fuite. Quelques-uns des fuyards arrivèrent à Briare, où le maréchal de Turenne avoit son quartier; dès qu'il fut averti, il courut à cheval sur une éminence d'où il dominoit la plaine... Il repartit au galop pour se mettre en état de recevoir l'ennemi. De son côté Hocquincourt avoit pris position avec neuf cents chevaux en arrière de Blesneau, sur un ruisseau profond et marécageux; les ennemis pouvoient le passer seulement sur une digue étroite, et en se suivant un à un à la file. Le prince de Condé passa le premier cette digue, avec Nemours, Beaufort, La Rochefoucauld, Tavannes, Vallon, Clinchamp, Coligny, Guitaut, Gaucourt et une centaine de maîtres. Ils mirent le feu au village qui étoit au delà; c'étoit le cinquième des quartiers d'Hocquincourt qu'ils attaquoient. Celui-ci, à la lueur des flammes, reconnut combien étoit petit le nombre des ennemis qu'il avoit sur les bras; il tomba sur eux avec toutes ses forces; mais cette troupe d'élite soutint avec tant de vaillance l'attaque d'Hocquincourt, qu'elle donna aux autres le temps d'arriver; celui-ci d'ailleurs entendoit les tambours de l'infanterie qui approchoit : il craignit de se voir enveloppé; il prit la fuite, et tandis qu'une partie de ses cavaliers se jetèrent dans Blesneau, les autres furent poursuivis trois ou quatre lieues sur la route d'Auxerre. Dans cette nuit l'armée royale perdit tous ses bagages et on lui prit trois mille chevaux. »

En 1653, d'Hocquincourt fut nommé vice-roi de Catalogne et chargé du commandement en chef des troupes françaises dans cette province. Au mois de juillet il rejoignit Duplessis Bellière, et tous deux vinrent mettre le siége devant Girone. Après soixante jours de combats, ils furent obligés de le lever. Ils eurent plus de succès à la fin de l'année, en ravitaillant Rosas, malgré don Juan d'Autriche qui en faisait le siége. L'année suivante d'Hocquincourt passa en Flandre, et vint rejoindre Turenne et La Ferté devant Arras. Tous trois réussirent à forcer les lignes des Espagnols, et délivrèrent cette ville dans la nuit du 24 au 25 août. D'Hocquincourt attaqua le quartier des Lorrains et ne rencontra pas une grande résistance. Il ne fut pas employé dans la

campagne suivante; mécontent, il fit offrir à Condé de lui livrer Ham et Péronne, dont il était gouverneur, moyennant une bonne somme d'argent. « La duchesse de Châtillon, qui recevoit en même temps, dit Sismondi, les hommages du prince et du maréchal, avoit été l'entremetteuse de ce marché, et Condé s'étoit avancé jusqu'à Cambray pour se mettre en possession. Mais Hocquincourt avoit d'autre part communiqué au ministre les offres qui lui étoient faites, pour voir s'il n'en pourroit point tirer plus d'argent, et pendant quinze jours il mit en quelque sorte sa trahison à l'enchère. Il finit par rendre au roi, moyennant deux cent mille écus et un gouvernement pour son fils, les deux places qui lui étoient confiées. » Peu après il alla joindre le prince de Condé, et se réunit aux Espagnols. Les uns attribuent sa trahison à M^me^ de Châtillon; d'autres à M^me^ de Montbazon, à qui il avait écrit dès 1648 : « Péronne est à la belle des belles. » M^lle^ de Montpensier dit que personne n'a connu le motif de la défection du maréchal d'Hocquincourt; qu'il avait bien eu des démêlés avec les gens de la gabelle dans une de ses terres, mais qu'il n'y avait pas là de quoi sortir de France. Il reçut des Espagnols le titre de grand-bailli de Gand, avec de gros appointements. L'armée royale vint assiéger Dunkerque, occupé par les Espagnols. Le prince de Condé et don Juan d'Autriche marchèrent au secours de cette place. Dans une reconnaissance des lignes françaises d'Hocquincourt fut blessé de trois coups de mousquet. Selon Bussy Rabutin, il « mourut une heure après, dans une petite chapelle où ses gens le portèrent ». M^me^ de Motteville le fait vivre quelques jours après ses blessures, et M^lle^ de Montpensier seulement quelques heures. « Il avoit, dit Bussy-Rabutin, les yeux noirs et brillants, le nez bien fait, et le front un peu serré, le visage long, les cheveux noirs et crépus, la taille belle; il avoit fort peu d'esprit; cependant il étoit fin à force de défiance : il étoit brave, et toujours amoureux; et sa valeur auprès des dames lui tenoit lieu de gentillesse. » M^me^ de Motteville fait de lui ce portrait : « C'étoit un homme vaillant et de grand cœur, un franc Picard; un bon ami, mais léger, facile à dégoûter, et surtout incapable de maîtriser son penchant pour les femmes. » Il était d'ailleurs peu capable et vaniteux à l'excès. Il est encore peint avec autant de vérité que d'esprit dans un petit écrit satirique et piquant que l'on trouve dans les œuvres de Saint-Évremond, mais que l'on attribue à Charleval, et qui a pour titre : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye.* L. L—T.

Mémoires de Montglat, du cardinal de Retz, de Mme de Motteville, de La Rochefoucauld, de Mlle de Montpensier, de Gourville. — Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules.* — Sainte-Aulaire, *Hist. de la Fronde.* — La Hode, *Hist. de la Vie et du Règne de Louis XIV.* — Limiers, *Hist. du Règne de Louis XIV.* — Larrey, *Hist. de France sous le règne de Louis XIV.* — Sismondi, *Hist. des Français,* tome XXIV. — Napoléon, *Précis des Guerres du maréchal de Turenne.*

HOCSEM ou HOXEM (*Jean*), historien belge, né en 1278, à Hoxem, près de Hougarde, dans l'ancien diocèse de Liége, mort à Liége, le 2 octobre 1348. Il enseigna d'abord la philosophie et la jurisprudence à Louvain et à Orléans, prit les ordres ecclésiastiques, et devint chanoine de l'église de Saint-Lambert de Liége. Habile diplomate, il fut chargé par son chapitre de plusieurs missions importantes auprès des cours de Rome, de France, de Brabant. Il s'en acquitta avec bonheur, et ce fut surtout à lui que l'église de Liége dut la conservation du comté de Looz. On a de lui : *Gesta Pontificum Leodiensium ab Henrico Gueldrensi usque ad Adulphum;* 1248-1348. Cet ouvrage précieux a été publié par le chanoine Jean de Chapeauville; Liége, 1613, in-4°; — *Digitus Florum utriusque Juris ordine alphabetico* (inédit). V—U.

Swertius, *Athen. Belg.* — Vossius, *De Histor. Lat.* — Fabricius, *Biblioth. med. et inf. Latin.*, t. VIII, p. 798. — Oléarius, *Bibl. Script. Eccles.*, p. 390.

HODE (La). *Voy.* La Mothe.

HODGES (*Nathaniel*), médecin anglais, né vers 1630, mort en 1684. Il fit ses études à Oxford, et fut agrégé au Collége des Médecins de Londres. Pendant la peste qui ravagea cette capitale en 1665, il resta à son poste, tandis que la plupart de ses confrères, Sydenham entre autres, s'étaient retirés à la campagne. Comme principal préservatif contre la maladie, il prescrivait le vin d'Espagne, et les joyeuses compagnies après les travaux du jour. Il mourut dans la prison pour dettes de Ludgate. On a de lui : *Vindiciæ Medicinæ et Medicorum; an apology for the profession and professors of physic;* Londres, 1660, in-8°; — Λοιμόλογια, *sive pestis nuperæ apud populum Londinensem grassantis narratio historica;* Londres, 1672, in-8°. Le docteur John Quincy en publia une traduction; Londres, 1720, in-8°; — *An Account of the first Rise, progress, symptoms, and cure of the Plague;* — extrait d'une lettre de Hodges à une personne de qualité, datée du 8 mai 1666, dans la *Collection of very valuable and scarce pieces relating to the last plague in* 1665; Londres, 1721, in-8°. Cette lettre contient le récit le plus authentique et le plus estimable du terrible fléau qui décima la population de Londres. Z.

Athenæ Oxonienses, vol. II. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

HODGES (*William*), peintre anglais, né à Londres vers 1744, mort le 6 mars 1797. Il peignit des décorations de théâtre et des paysages. En 1772, il accompagna le capitaine Cook en qualité de dessinateur, et fournit des illustrations pour la relation du second voyage de Cook. Après l'achèvement de cet ouvrage, il se rendit dans l'Inde, où il réalisa une grande fortune, grâce au patronage de Warren Hastings. Il retourna en Angleterre en 1784, et fit en 1790 un

voyage en Russie et dans d'autres pays du continent. De retour en Angleterre, voyant sa fortune diminuée, il essaya de la relever en fondant une banque à Darmouth; mais cette entreprise échoua complétement, et Hodges ne survécut pas à la chute de sa maison de banque. On a de lui : *Choix de vues de l'Inde, à l'aquatinta*, dédiés à la Compagnie des Indes orientales, avec la description en anglais et en français; Londres, 1786, in-fol.; — *Travels in India*, avec des planches, 1792, in-4°; traduit en français par Langlès, Paris, 1805, 2 vol. in-18. Z.

Pilkington, *Dictionary of Painters.*

HODGSON (*James*), mathématicien anglais, vivait au dix-huitième siècle. Il fut quelque temps professeur à l'École royale de Mathématiques à Londres. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Il était membre de la Société royale, et a laissé plusieurs ouvrages estimés, savoir : *Treatise on Navigation;* 1706, in-4°; — *System of the Mathematics;* 1723, 2 vol. in-4°; — *The Theory of Jupiter's satellites;* 1750, in-4°; — *The Doctrine of Fluxions, founded on sir Isaac Newton's method;* 1758, in-4°; — *The Valuation of Annuities upon lives;* 1747. — Il a aussi donné dans les *Philosophical Transactions* plusieurs mémoires relatifs à l'astronomie. Z.

Hutton, *Abrid. of the Philosophical Transactions.*

HODIERNA ou ADIERNA (*Jean-Baptiste*), astronome et naturaliste italien, né à Raguse (Sicile), le 15 avril 1597, mort à Palma, le 6 avril 1660. Docteur et archiprêtre de l'église de cette ville, mathématicien du duc de Palma, il écrivit plusieurs ouvrages sur la physique, l'optique et l'astronomie; en même temps il perfectionnait différents instruments et se livrait avec ardeur à des observations d'histoire naturelle. « Il fut le premier, dit Lalande, qui avança que la reine abeille faisait seule tous les œufs... Les Siciliens prétendent qu'il devança Newton sur la décomposition de la lumière; mais Piazzi n'y a pas vu une chose aussi exagérée : il observa cependant avec le prisme. » Le premier aussi il analysa l'œil de la mouche. Il vérifia la position des étoiles fixes, et détermina celle de plusieurs étoiles qui n'avaient pas encore été indiquées; il découvrit en outre la marche des satellites de Jupiter. Ses principaux ouvrages sont : *Universæ Facultatis Directorium physico-theoricum, opus astronomicum, in quo de promissorum ad significatores progressionibus physice agitur;* Palerme, 1629, in-4°; — *L'Occhio della Mosca, discorso fisico;* Palerme, 1644, in-4°; réimprimé dans le *Museo* de Boccone; — *Archimede redivivo, con la statera del momento dove s'insegna il modo di scoprir le fraudi nella fabricazione dell' oro e dell' argento;* Palerme, 1644, in-4°; — *Dentis in Vipera virulente Anatomia;* Palerme, 1646, in-4°; — *Thaumantiæ Miraculum, seu de causis quibus objecta singula per trigoni vitrei transpicuam substantiam visa, elegantissima colorum varietate ornata cernuntur;* Palerme, 1652, in-4° : c'est le premier traité d'optique où il est question du prisme et de ses propriétés; — *Medicæorum Ephemerides nunquam hactenus apud mortales editæ, cum suis introductionibus in tres partes distinctis; Menologiæ Jovis compendium;* Palerme, 1656, in-4° : « Ce livre, dit Lalande, est le premier où l'on trouve des observations des éclipses des satellites de Jupiter : le 27 juin 1652 à 12 h. 6 m. à Palma la première immersion qui ait été observée du premier satellite de Jupiter. » Les satellites de Jupiter étaient alors appelés *astres de Médicis;* — *De systemate orbis cometici deque admirandis cœli characteribus;* Palerme, 1656, in-4°; — *Protei cœlestis vertigines, seu Saturni systema;* Palerme, 1657, in-4°; — *J.-B. Hodiernæ De admirandis Phasibus in Sole et Luna visis ponderationes opticæ, physicæ et astronomicæ, in quæstiones incidentes inter observandum Solis eclipsis Romæ 26 jan.* 1656; Palerme, 1656, in-fol. Il avait laissé aussi un grand nombre de manuscrits. J. V.

Mongitore, *Biblioth. Sicula.* — Lalande, *Bibliographie astronomique.*

HODITZ (*Albert-Joseph*, comte DE), original allemand, né le 16 mai 1706, mort à Potsdam, le 17 avril 1778. Né avec du goût pour la poésie, il passa quelques années de sa jeunesse en Italie. Devenu chambellan de l'empereur Charles VI, il donna un libre essor à son imagination. En 1734, il épousa Sophie, veuve du margrave Georges-Guillaume de Bayreuth, femme distinguée par son esprit, mais âgée déjà de cinquante ans et qui bientôt se sépara de lui. En 1742, Frédéric le Grand lui donna le commandement d'un régiment de hussards; peu propre à la carrière militaire, Hoditz dut donner sa démission l'année suivante, et vécut à partir de cette époque dans son domaine de Rosswald en Silésie, que, sans autre aide, pour ainsi dire, que celui de ses serfs, il transforma en un séjour où se trouvaient réunies une foule de jouissances. Ses créations fantastiques furent unanimement vantées par ses contemporains; Frédéric II alla lui-même visiter Rosswald en compagnie de Voltaire, et témoigna sa satisfaction à Hoditz par un présent considérable et par une épître en vers qu'on trouve dans ses *Œuvres posthumes.* « Ce seigneur extraordinaire, écrivait un Anglais qui l'avait visité en 1776, a disposé entièrement le lieu de sa résidence pour des représentations théâtrales et pastorales; il a fait de ses domestiques et de ses sujets des acteurs, des musiciens, des danseurs, et, depuis quarante ans, il emploie son génie, son activité et ses revenus à ces établissements. Rien ne peut l'en détourner, et quoiqu'il ait soixante-dix ans, la goutte et la pierre, il ne change rien à son genre de vie. » Hoditz possédait une fortune de sept millions;

mais ses dépenses exagérées l'eurent bientôt épuisée. A peine Frédéric le Grand en fut-il informé qu'il assigna à Hoditz une pension considérable, et l'invita à venir à Potsdam. Une rue de cette ville où demeurait Hoditz prit son nom après sa mort. L. L—T.

Heinrich, *Briefe aus und ueber Schlesien*, dans le *Taschenbuch für die Geschichte Mæhrens und Schlesiens*, de Wolny. — Frédéric II, *Œuvres posthumes*, t. VII, p. 27. — D. Trailes, *Adumbratio amœnitatum Rosswaldensium*. — *Lettre sur le comte Hoditz, l'un des hommes le plus singulier du dix-huitième siècle*, dans les *Tablettes d'un Curieux*, t. II, p. 1. — *Conversations-Lexikon*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

* **HODSON** (*Christophe*), voyageur, d'origine anglaise, fit partie l'an 1570 d'une expédition commerciale en Russie. On a de lui et de son compagnon William Burrough plusieurs pièces qui ne se trouvent que dans la précieuse *Hakluyt's Collection of the early Voyages, Travels and Discoveries of the English nation*; London, 1809, 5 vol. in-4° : splendide mais très-restreinte réimpression d'un ouvrage rarissime. P^ce A. G—N.

Documents particuliers.

HODY (*Humphred*), célèbre érudit anglais, né le 1^er janvier 1659 à Oldcomb, où son père était recteur de l'église paroissiale, et mort à Oxford, le 20 janvier 1706. De profondes études historiques et philologiques lui valurent en 1684 une position honorable dans le collége de Wadham, à l'université d'Oxford. Il prouva bientôt qu'il n'était pas indigne du poste qui lui était confié, en publiant une savante dissertation dans laquelle il soumit à une critique éclairée le récit d'Aristée sur la version des Septante. Cet écrit fut reçu avec une approbation marquée, malgré les récriminations d'Isaac Vossius qui se fit le défenseur de la véracité de l'écrivain juif. Hody remania plus tard cette dissertation, et la fit entrer dans un ouvrage plus considérable qu'il publia vingt ans après, sur les textes originaux de la Bible, sur les versions grecques et sur la Vulgate. A l'occasion des discussions soulevées en Angleterre sur la déposition des évêques, il se rangea du côté de ceux qui soutenaient qu'une nomination à un évêché, en remplacement d'un évêque déposé pour refus de serment, était régulière et légale, et il publia en faveur de cette opinion un petit traité grec d'un auteur inconnu, qu'il crut être Nicéphore Callixte. Ce traité, qui était accompagné d'une traduction latine, et dont il fit paraître plus tard une traduction anglaise, l'engagea dans une controverse assez vive avec les partisans de l'opinion contraire et entre autres avec Dodwell (1), mais il lui valut la protection de Tillotson, qui venait d'être appelé à l'archevêché de Cantorbéry, à la place de Sancroft, qui avait refusé de prêter serment, et qui avait été déposé. Tillotson le nomma son chapelain en 1694. A peu près à la même époque, il souleva une discussion nouvelle en soutenant, dans une dissertation qu'il publia en 1693, que nous ne ressusciterons pas avec le même corps que nous avons sur cette terre, et que l'âme seule sera appelée à la vie éternelle. En 1696, Tenisson, qui avait succédé à Tillotson dans le siége de Cantorbéry, le jeta dans une autre querelle. Trois ministres non conformistes ayant donné l'absolution à Dickins et à Friend, condamnés à mort en 1695 pour crime d'État, sans que les coupables eussent protesté de leur repentir, une assemblée de prélats réunis à Londres déclara cette absolution irrégulière. Collier, un de ces trois ministres, publia un écrit pour en prouver la régularité, et Hody, à la sollicitation de Tenisson, fit paraître un traité pour réfuter Collier. En 1698, ce savant fut appelé à un poste qui convenait mieux à ses talents; il fut nommé professeur de grec à l'université d'Oxford. Après avoir, par ses écrits et par ses leçons, contribué aux progrès des connaissances philologiques, il voulut faire plus encore en fondant au collége de Wadham cinq bourses pour l'étude de la langue grecque et de la langue hébraïque.

Outre les divers écrits de controverse ecclésiastique dont nous avons parlé, on a de lui : *Contra historiam Aristeæ de LXX interpretibus Dissertatio, in qua probatur illam a Judæo aliquo confictam fuisse ad conciliandam authoritatem versionis græcæ, et Isaaci Vossii aliorumque defensiones ejusdem examini subjiciuntur;* Londres, 1685, in-8°; — *De Bibliorum textibus originalibus, versionibus græcis et latinæ vulgata libri IV, quibus præfixa est Aristeæ historia græco-latina;* Oxford, 1705, in-fol. Des quatre livres qui composent cet important ouvrage, le premier est la reproduction, mais avec des augmentations, du précédent écrit sur Aristée; le second a pour but de rechercher quels furent les véritables auteurs de la version des Septante, à quelle époque, de quelle manière, dans quel dessein et d'après quels principes elle fut exécutée; la troisième contient une histoire comparée du texte hébreu, de la version des Septante et de la Vulgate, et se compose de deux parties, dont la première expose les opinions des Juifs anciens, des écrivains du Nouveau Testament et des Pères de l'Église d'Orient sur la valeur comparative du texte original, de la version grecque et de la version latine, et la seconde celles des Pères de l'Église d'Occident sur les mêmes sujets; enfin le quatrième livre est une histoire critique des autres versions grecques, des hexaples d'Origène, ainsi que des autres recensions qui en ont été faites dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; — *Anglicani novi Schismatis Redargutio, sive tractatus ex historicis ecclesiasticis, quo ostenditur episcopos injuste licet depositos orthodoxi successoris communionem nunquam refugisse, gr. et lat., ex codice manuscripto;*

(1) Bayle, *Œuvres diverses*, t. IV, p. 682.

Oxford, 1691, in-4° de 60 pag. C'est le traité qu'il attribue à Nicéphore Callixte ; — *Dissertationes de Græcis illustribus Linguæ Græcæ litterarumque humaniorum Instauratoribus ;* Oxford, 1742, in-8°. Ces dissertations, qu'il avait composées pour ses cours de grec à Oxford, furent publiées après sa mort, par les soins du doct. Jebb. Michel NICOLAS.

Notitia de Vita et Scriptis H. Hodii, par le Dr Jebb, en tête des *Dissert. de Græcis illustribus*. — J.-G. Walch, *Biblioth. Theolog. select.*, t. I, p. 283, et t. II, p. 1042 et 1043. — *Acta Eruditorum*, 1692, p. 235 et suiv., *Supplem.*, t. II, p. 169 et suiv., 559 et suiv.; t. III, p. 37 et suiv. — Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, 1700, p. 349.

* **HOEFER** (*François*), chimiste italien, d'origine allemande, vivait au dix-huitième siècle. Directeur de la pharmacie du grand-duc de Toscane, à Florence, il découvrit en 1777 l'acide borique dans les eaux de Monterotondo, dit Cerchiajo, près de Sienne. « En soumettant ces eaux, d'un aspect laiteux, à l'analyse, ce chimiste, dit M. F. Hoefer, remarqua que le résidu de l'évaporation, redissous par l'alcool, brûlait avec une *flamme verte*. Croyant d'abord que cette couleur provenait d'un sel de cuivre, il répéta l'expérience, et obtint le même résultat ; de plus, en combinant ce résidu avec l'alcali minéral, il forma du borax, ce qui lui donna l'idée d'élever une fabrique de borax dans le voisinage de ces eaux. » On a de lui : *Sopra il sale sedative della Toscana*, Florence, 1778, in-12; traduit en allemand par Hermann, Vienne, 1781, in-12.

L. L—T.

. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. II, p. 392.

** **HOEFER** (*J. Ch. Ferdinand*), polygraphe français, né le 21 avril 1811, à Dœschnitz, dans la forêt de Thuringe (principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt). Il commença ses études classiques chez le curé de son village, et les termina au gymnase de Rudolstadt, sous la direction de philologues distingués. Destiné par ses parents à la carrière ecclésiastique, il joignait aux études ordinaires du latin et du grec, celle de l'hébreu, exigé en Allemagne par toutes les facultés de théologie; ses heures de récréation étaient, en outre, employées à apprendre la plupart des langues modernes. Tant d'ardeur finit par altérer sa santé ; pour la rétablir, un voyage fut jugé nécessaire : c'était là tout ce qu'il désirait. Sac sur le dos et la canne à la main, il quitta, le 26 mai 1830, son pays natal, et, la mémoire toute fraîche des récits d'Arrien et de Quinte-Curce, il se répétait en lui-même : « Ce n'est qu'en Orient qu'on peut faire de grandes choses. » Son itinéraire le conduisit par Gotha, Brunswick et Lunebourg à Hambourg. Là il fut rejoint par un ancien camarade d'école, également dominé de la passion des voyages. Ils s'embarquèrent ensemble à Brême pour l'Angleterre, afin de gagner ensuite les Indes orientales. Le capitaine du navire mit quelque mystère à leur embarquement : ils en apprirent bientôt le motif. « Notre navigation, raconte M. Hoefer dans ses *Fragments d'un Voyage* (1), fut très-lente les premiers jours jusqu'après notre sortie du Weser ; enfin s'éleva le vent du sud-est, qui nous fit dépasser rapidement les îlots de Wangeroge, de Rottum et de Borkum, ainsi que la côte de Hollande. » — « Dans vingt-quatre heures, nous dit le capitaine, nous aborderons à Hull ; mais comme vous êtes de la contrebande, puisque mon bâtiment ne doit porter que du blé, vous vous tiendrez enfermés dans deux sacs de toile jusqu'après la visite de l'inspecteur du port. » Le ciel ne voulut pas que M. Hoefer fût déposé sous forme de colis sur la terre d'Albion. Une tempête jeta le navire sur la côte de l'Ostfrieslande : M. Hoefer et son compagnon profitèrent de la marée basse pour gagner à pied l'îlot de Wangeroge, qui s'offrait à leur imagination « comme un vieux castel normand en ruines, habité par des sylphes, génies protecteurs du navigateur égaré (2). » Ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ils y arrivèrent épuisés de fatigues et la bourse vide ; car ils avaient payé d'avance tous les frais du passage, et le rapace capitaine refusait de leur rendre ce qu'ils lui avaient confié en dépôt. Heureusement, la générosité du grand-duc d'Oldenbourg, qui se trouvait alors aux bains de mer de Wangeroge, les tira d'embarras, et leur permit de parcourir la Hollande et la Belgique, en passant par Grœningue, Harderwyck, Amsterdam, Haarlem, Leyde, Rotterdam, Anvers et Gand. La révolution de Juillet venait d'éclater quand ils arrivèrent à Lille, dénués de ressources et entendant à peine le français. M. Hoefer n'eut pas même la consolation des malheureux, — *socios habere malorum :* il fut abandonné de son compagnon de voyage, que la perspective de l'avenir effrayait. M. Hoefer résolut alors de s'engager comme volontaire. Refusé par l'intendant militaire, qui se persuadait qu'après le licenciement des Suisses on n'admettrait plus d'étrangers au service militaire, il s'adressa au général Corbineau, qui lui fit délivrer une feuille de route pour joindre le régiment de Hohenlohe, en garnison à Marseille.

La France était sous l'empire d'une révolution toute récente, quand M. Hoefer la traversa du nord au midi, en passant par Cambrai, Reims, Dijon, Lyon, Valence, Avignon : il fut témoin de l'enthousiasme qu'y produisait, surtout dans les campagnes, la vue du drapeau tricolore ressuscité. En doublant ses étapes, il put, sur ses économies de feuille de route, renouveler à Orange sa chaussure, qui lui avait servi à faire, en deux mois, plus de cinq cents lieues depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'aux bouches du Rhône. A son arrivée à Marseille, il fut caserné au fort Saint-Jean, apprit l'exercice, et passa rapidement de l'école du peloton à celle du bataillon. Le régiment

(1) *Fragments d'un Voyage en Allemagne, en Hollande, en France et en Grèce*, dans la revue mensuelle *L'Époque ;* Paris, 1833, p. 483 et suiv.

(2) *Fragments d'un Voyage*, ibid., p. 490.

de Hohenlohe était composé d'hommes de toutes les nations ; dans la même chambrée on entendait parler, outre le français, qui était la langue du commandement, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, le hollandais, le suédois, le polonais, le russe et même l'iolof, car il y avait quelques nègres. Au commencement de décembre 1830, il reçut ordre de se transporter, avec armes et bagages, à Toulon (trois rudes étapes), et de s'y embarquer pour la Morée, où le régiment devait remplacer ce qui y restait du corps d'occupation français depuis la bataille de Navarin. La traversée fut longue et pénible. M. Hoefer y tomba gravement malade du typhus, et il était résigné à partager le sort des victimes qui, jetées pardessus bord, n'avaient pour tombeaux que des estomacs de requin. Il guérit cependant, grâce au régime des oranges qu'il put se procurer dans le port de Zante où il avait été rejeté par une tempête, et il arriva quelques jours plus tard à Navarin ou Néocastro, assemblage de misérables baraques qui ne lui rappelait en rien la ville de Nestor, la Pylos d'Homère. Ce fut là que M. Hoefer reçut ses ustensiles de campagne, qui, ajoutés au poids du sac et d'un gros fusil de munition, étaient une charge bien lourde pour un convalescent faible et amaigri ; encore avec cette charge lui fallut-il faire plus de cinq lieues à travers de mauvais sentiers de montagne pour gagner Modon, lieu de sa destination. Tombé évanoui au milieu de la route, il y fut porté dans un fourgon. Telle fut son entrée en Grèce. Quel contraste avec des souvenirs d'école ! Ce que M. Hoefer souffrit dans ce pays, depuis longtemps abandonné des dieux de l'Olympe, il le résuma lui-même en ces mots : « J'y avais perdu le sommeil et l'espérance. » Heureusement, en mars 1831, son régiment fut licencié : ceux qui voulaient continuer le service militaire étaient incorporés dans le 21e d'infanterie légère ; les autres préféraient leur liberté. M. Hoefer fut de ce nombre. Libre de ses mouvements, familiarisé avec l'idiome grec, mais toujours l'esprit aventureux, il entreprit, tentative insensée, d'aller à Constantinople avec vingt-cinq sous dans sa poche, en traversant à pied tout le Péloponnèse, l'Attique, la Thessalie, la Macédoine, régions infestées de brigands. Il avait déjà franchi les limites de l'Arcadie et de la Laconie, lorsque, non loin de l'isthme de Corinthe, il tomba entre les mains des clephthes, auxquels il parvint, bravant la mort, à échapper miraculeusement.

M. Hoefer renonça cette fois à ses rêves d'Orient, et vint se rembarquer à Navarin. La navigation (sur le brick *Le Cygne*) dura quatorze jours : c'était à l'époque de l'équinoxe du printemps. Après avoir franchi le détroit de Messine, le bâtiment faillit faire naufrage, au milieu de la nuit, à la hauteur des îles Lipari : ignorant qu'il fût si près du Stromboli, M. Hœfer se crut au jugement dernier lorsqu'il vit la mer en fureur illuminée soudain par d'immenses colonnes de feu. — Après son retour en France, une nouvelle phase commence dans la vie de M. Hoefer, qui ne ressemble guère, comme l'on voit, à la plupart des vies consignées dans ce recueil biographique : la patrie de M. Hoefer c'est le monde, sa spécialité sera l'universalité des connaissances humaines.

L'ex-militaire prit la carrière de l'enseignement. Laissons ici parler M. Dürre, professeur d'allemand, qui l'accueillit à Lyon et lui consacra plus tard une notice (1) dans la *Gazette universelle d'Augsbourg* : — « En été 1831, je vois entrer chez moi un tout jeune soldat de la légion étrangère ; il prend chez moi un modeste repas, et change son uniforme contre un costume bourgeois, afin de se présenter plus convenablement devant les personnes pour lesquelles il avait reçu des lettres de recommandation..... Après son débarquement, il fut tellement saisi de la bibliomanie, qu'il écrivit à un ecclésiastique une lettre en latin (la copie ou l'original de cette lettre s'est trouvée dans son bonnet de police que je possède) pour solliciter de lui un livre latin, peut-être les Confessions de saint Augustin (2). Ici, à Lyon, avant qu'il vînt chez moi, il avait acheté un *Virgile* avec les derniers sous qui lui restaient des épargnes faites sur ses étapes... Il vint ensuite à Nantua, y fut attaché comme professeur au collége (3), donna des leçons de grec, d'allemand, d'anglais, d'italien, et composa des valses à quatre mains pour le piano (gravées à Lyon, chez Nalès). L'année suivante (1832), il accepta une place au collége de Saint-Étienne. Ce fut là que l'inspecteur général Burnouf vit notre Hoefer comme professeur de troisième : il cause avec lui érudition et grammaire ; il a peine à croire qu'un homme qui parle si bien le français soit Allemand, et l'invite à venir le voir à Paris pendant les vacances. » (4) — Le savant grammairien le mit en rapport avec M. Cousin, qui l'attacha à ses travaux. Comme début, cet illustre philosophe lui fit d'abord traduire en français un des ouvrages les plus abstraits de la philosophie allemande, la *Critique de la Raison pure de Kant*, tâche d'autant plus difficile que le traducteur avait à rendre l'original dans une langue qui, non-seulement n'était pas la sienne, mais qui, de toutes les langues, se prête le moins aux obscurités de la métaphysique. M. Hoefer fit cette traduction au collége de Roanne, tout en y continuant son enseignement ordinaire, ce qui l'obligea, pendant neuf mois, à prendre le temps de son travail sur celui que la nature revendique pour le sommeil. M. Cousin se montra satisfait du résultat, et avant la fin de l'année scolaire de 1834, il écrivit au jeune traducteur de Kant :

(1) Inexacte dans quelques détails.
(2) C'était un *Horace*.
(3) L'abbé Ballefin, alors principal du collége de Nantua, travailla plus tard à la *Biographie générale*, sous la direction de M. Hoefer. Il aimait à raconter comment ce dernier, à son arrivée de la Grèce, l'avait abordé avec ces mots de Bias : *Omnia mecum porto*.
(4) *Gazette universelle d'Augsbourg*, 6 avril 1846.

« Venez à Paris sans tarder; nous causerons sérieusement de votre avenir philosophique. » M. Hoefer se rendit avec empressement à l'appel du maître qui devait si bien l'initier à l'art d'écrire. Devenu son secrétaire, il l'aida dans la traduction du *Parménide*, du *Timée* et du *Critias*, dialogues qui forment le tome XII des Œuvres de Platon par M. Cousin. M. Hoefer cessa ses relations habituelles avec le grand écrivain à propos d'un passage du *Sic et Non* d'Abélard, dont il avait été chargé de collationner les deux manuscrits récemment découverts, l'un à Avranches, l'autre à Marmoutiers près de Tours. Cette séparation se fit sans aigreur de part et d'autre : le maître et le disciple se rencontrèrent depuis plus d'une fois chez Béranger; et l'immortel chansonnier félicitait souvent M. Hoefer d'avoir si bien profité des leçons de celui qu'il regardait comme le meilleur écrivain français de nos jours.

Persuadé que le philosophe perd son temps si, avant de songer aux formules générales, il n'a pas d'abord passé par les détails des connaissances humaines, M. Hoefer se mit avec ardeur à suivre les cours du Jardin des Plantes, à étudier la physique sous Ampère au Collége de France, et la chimie sous Thenard à la Sorbonne. Mais, avant tout, il fallait vivre. Le produit de quelques leçons (dans les institutions de Barbet et de Parchappe), joint à celui de quelques articles (quand ils étaient payés) de philosophie dans la revue *L'Époque* (1) (1834-35), d'anatomie et de physiologie dans les *Annales d'Anatomie et de Physiologie* de Laurent (année 1836-37) (2), de chimie et de botanique dans l'*Encyclopédie catholique* (3), de linguistique dans l'*Interprète en cinq langues* (dont il était rédacteur en chef), de sciences naturelles dans l'*Hermès* (1836-37), de critique littéraire et scientifique dans la *Revue du Nord*, et même de satires contre les philosophes dans le *Corsaire*, le produit de ces travaux divers permit au gymnasiaste de Rudolstadt de s'inscrire, en novembre 1835, comme élève à la faculté de médecine de Paris. Réduit à ses propres ressources dès l'âge de dix-neuf ans, et chargé bientôt de l'entretien de ses parents qu'un long procès venait de ruiner, il eut de bonne heure à résoudre ce grand et redoutable problème : travailler pour vivre, et vivre pour apprendre et remplir son devoir. Ses notices sur Kant lui valurent la connaissance et les encourageantes félicitations de Fr. de Lamennais. Ses articles sur les *Théories scientifiques*, dans l'*Hermès* (1836), amenèrent une discussion, alors fort remarquée, entre Geoffroy Saint-Hilaire et l'étudiant. Cette discussion a été en partie reproduite par M. Achille Comte dans son *Traité complet d'Histoire Naturelle* (t. III, p. 97-113). Il s'agissait de la théorie de l'*unité de composition organique* ou *unité typéale*, l'un des principaux titres de gloire de l'illustre antagoniste de Cuvier. « Le principe de l'unité rationnelle et le principe de l'unité des choses existantes sont, disait M. Hoefer, aussi anciens que le genre humain. Dès le moment que l'homme a senti et pensé, ces deux grands principes ont reçu instantanément leur application.... Dans l'antiquité, la lutte entre ces deux principes était représentée par *Platon* et *Aristote;* au moyen âge elle l'était par le *réalisme* et le *nominalisme*. Enfin, les controverses de Guillaume de Champeaux et d'Abélard à l'université de Paris se sont reproduites, sept siècles après, au sein de l'Académie des Sciences, entre Georges Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Il n'y a de changé que ce qui change en tous temps, le nom et la forme. »

Puis, reprenant la question de plus haut, M. Hoefer ajoutait :

« Tous les problèmes scientifiques, moraux, sociaux, etc., se rattachent, immédiatement à l'instinct de notre raison, à la tendance à l'unité. Communauté, classification, attraction, cohésion, affinité, amour du prochain, fraternité, égalité, liberté, etc., tout cela se range sous une seule et même bannière, sous *la tendance à l'unité*. Non pas l'unité, mais la tendance à l'unité, voilà le secret de notre vie, la route que le destin nous a tracée. L'unité ne doit donc pas être regardée comme un principe *constitutif*, pour parler le langage philosophique, mais comme un principe *régulateur*. La tendance à l'unité est un besoin instinctif, aussi essentiel et nécessaire à notre raison que la nourriture à notre corps. Toute pensée généralise; seulement, telle généralisation est plus ou moins étendue, et domine un plus ou moins grand nombre d'objets particuliers. La plus élevée de toutes les généralisations, et celle qui implique en même temps l'aveu de notre impuissance à saisir dans leur ensemble les choses de l'expérience, c'est l'unité que nous comprenons sous le nom de *Dieu*. Le principe de l'unité du monde moral et le principe de l'unité du monde physique partent tous deux d'une source commune; ce sont les branches d'un tronc commun dont les racines tiennent à l'essence même de notre existence *telle qu'elle est*. Perpétuellement en conflit avec le monde extérieur, avec la matière que les sens fournissent à notre entendement, ces deux principes, autour desquels gravite notre destinée, provoquent en tous temps des discussions et des controverses sans cesse renouvelées. Ces discussions sont au fond les mêmes partout : elles ne subissent que l'influence de l'esprit de la société; elles paraissent sous des formes différentes à des siècles différents. Ainsi, dans l'antiquité, où la cosmogonie et la théogonie, la science et la religion, ne formaient qu'un seul tout comme le bouton d'un arbre, dans l'antiquité, dis-je, la controverse scientifique devait se confondre avec la controverse religieuse; au moyen âge, où l'élément religieux l'emportait sur l'élément scientifique, l'instinct, qui pousse la raison irrésistiblement vers l'unité des choses, cherchait à se satisfaire presque exclusivement dans le domaine du monde moral et religieux. Dans les temps modernes, où la récompense dans un monde à venir

(1) Sur les *Systèmes philosophiques de Kant, de Schelling, d'Ocken*, etc.

(2) Les articles *Sur la circulation chez les phoques; Sur la capacité crânienne des différentes races humaines; Sur la muqueuse de l'estomac*, etc.

(3) Les articles *Ammoniaque, Amomées, Amentacées, Aneth, Annonacées*, etc.

préoccupe les esprits bien moins que l'examen des choses visibles et l'exploitation des faits actuels, la lutte entre l'unité abstraite et la multiplicité réelle devait se tourner vers les sciences positives, et se produire telle que nous la voyons aujourd'hui. Tous les systèmes nés, vivants et à naître, forment le cortége obligé de la raison humaine exécutant, comme le soleil avec ses planètes, le double mouvement de rotation et de translation. Déjà le cercle paraît se renouveler; la science et la religion, toutes deux, moins dédaigneuses l'une de l'autre, paraissent, en s'accommodant mieux aux besoins vivement sentis d'une société régénérée, incliner à une alliance mieux entendue et plus rationnelle. Le panthéisme de nos jours, plus éclairé que l'ancien et plus riche par l'observation de tant de siècles parcourus, semble être le précurseur de cette union qui versera ses conséquences, comme des bienfaits, sur toute l'humanité. Le temps moderne et l'antiquité se donneront donc la main, mais sur un terrain plus élevé et plus solide, sur un plan plus avancé et plus étendu; car la raison marche, et ne reste pas immobile à la place qu'elle occupe (1). »

Ainsi pensait et s'exprimait M. Hoefer à vingt-cinq ans, dans une langue qu'il avait dû s'approprier (2).

Geoffroy Saint-Hilaire répondit (dans le même journal) à ce qu'il appelait « un morceau brillant sur les travaux généraux de l'esprit humain ». Puis il vint lui-même visiter le jeune homme dans sa mansarde, et lui offrit son amitié : c'était une grande intelligence entée sur un noble cœur.

M. Hoefer termina d'une manière brillante ses études médicales, et fut reçu docteur le 30 janvier 1840 : son ancien patron, devenu ministre de l'instruction publique, lui signa le diplôme. La thèse inaugurale traitait de la *chlorose* : elle a été souvent citée depuis, parce qu'elle contient l'histoire complète de cette maladie depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, ainsi que des recherches anatomico-microscopiques sur le sang des chlorotiques et la théorie, aujourd'hui généralement adoptée, d'après laquelle la chlorose serait une affection particulière du système nerveux ganglionnaire. En 1841, M. Hoefer, devenu praticien dans les quartiers les plus populeux de Paris, introduisit le premier le platine dans la matière médicale. La brochure qu'il publia à ce sujet (*Observations et recherches expérimentales sur le platine considéré comme agent physiologique et thérapeutique;* Paris, 1841) a été presque intégralement reproduite dans le *Traité de Thérapeutique et de Matière médicale* de MM. Trousseau et Pidoux; et les formules qu'il donna font maintenant partie de tous les formulaires. En juillet 1843, lors de la discussion qui s'était élevée à la chambre des députés sur la suppression ou le maintien des officiers de santé, M. Hoefer reçut du gouvernement français la mission de lui faire connaître l'enseignement et la pratique de la médecine en Allemagne. Cette mission, qui dura quatre mois, le mit personnellement en rapport avec les professeurs les plus célèbres des universités de Heidelberg, de Tubingue, de Munich, de Wurtzbourg, d'Erlangen, de Iéna, de Leipzig, de Halle, de Berlin, de Gœttingue, etc. Son *Rapport*, adressé au ministre de l'instruction publique, M. Villemain, parut en entier dans le *Moniteur* des 5, 16, 20 et 22 avril 1844 : il incline, dans ses conclusions, vers la suppression des officiers de santé.

La vie de M. Hoefer est désormais tout entière dans ses travaux. Nous ajouterons seulement qu'il remplit bientôt une nouvelle mission (Rapport à M. de Salvandy *Sur l'enseignement de l'économie rurale en Allemagne*, dans le journal de l'*Instruction publique*, janvier 1847) (1), et qu'il fut naturalisé français en 1848, après avoir reçu, deux ans auparavant (le 6 mai 1846), la croix de la Légion d'Honneur.

Outre les travaux déjà mentionnés, on a de M. Hoefer : *Éléments de Chimie minérale, précédés d'un Abrégé de l'histoire de la science, et suivis d'un Exposé des éléments de chimie organique;* Paris, 1841, in-8°. Cet ouvrage, où les corps simples et leurs composés sont classés, comme en botanique, par familles naturelles, a été traduit en italien, avec des additions, par le professeur Georgini; Modène, 1845, 2 vol. in-8°. L'auteur y a le premier développé, entre autres, ce principe capital « que tous les corps de la nature doivent leurs propriétés aux conditions ordinaires dans lesquelles se trouve placé le globe que nous habitons » (*Notice prélim.*, p. 19 et suiv.); — *Histoire de la Chimie depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque*, comprenant une analyse détaillée des manuscrits alchimiques de la Bibliothèque royale de Paris, un exposé des doctrines cabalistiques sur la pierre philosophale, l'histoire de la pharmacologie, de la métallurgie, etc.; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; c'est la première histoire de la chimie complète (jusqu'à Lavoisier), qui ait été publiée en France et même en Europe; car la *Geschichte der Chemie* de Gmelin ne commence qu'au neuvième siècle de notre ère; et c'est surtout pour la partie ancienne que l'ouvrage de M. Hoefer est vraiment original. Les chapitres relatifs à l'*art sacré*, d'après les manuscrits grecs et latins, la plupart inédits, est un travail tout à fait neuf, que d'autres, venus après, n'ont fait que copier, souvent sans citer leur unique source. Les nombreux termes grecs insolites, dont M. Hoefer eut pour la première fois à déterminer la valeur, ont été reproduits par M. Hase dans l'édition de MM. Didot du *Thesaurus Linguæ Græcæ* de Henri Estienne. L'œuvre de M. Hoefer,

(1) *Hermès*, 1836.

(2) La plupart de ces idées ont été depuis reproduites par d'autres, auxquels on en a gratuitement attribué l'invention. C'est ce qui nous a surtout engagé à donner ici quelques fragments de la mémorable polémique soulevée, en 1836, entre Geoffroy Saint-Hilaire et M. Hoefer.

(1) Rapport en partie reproduit dans la *Nouvelle Revue Encyclopédique* (1847), à laquelle M. Hoefer a fourni de nombreux articles (sur le *Cosmos* de M. de Humboldt, sur les travaux de M. Flourens, d'A. Richard, etc.)

traduite en partie ou en totalité dans les principales langues de l'Europe, devint pour M. Chevreul, qui lui consacra quatorze articles dans le *Journal des Savants* (années 1844-47), le point de départ de recherches curieuses sur les sciences occultes; — *L'Économique d'Aristote*, Paris, 1843, in-12; première traduction française, avec des variantes du texte grec, collationné sur les manuscrits n° 2025 et 2551 de la Bibliothèque impériale; à cette traduction se trouve jointe celle de la *Politique* d'Aristote par Champagne, revue et corrigée par M. Hoefer; — *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile*, traduite du grec, avec une préface, des notes et un index; Paris, 1846, 4 vol. in-12; bien des passages relatifs à l'histoire des sciences, et mal interprétés par ses devanciers, ont été rectifiés par le traducteur; — *Classifications chimiques, suivies d'un lexique*, etc.; Paris, 1845, in-12; trad. en italien par Georgini à Modène, et par Tonnini à Côme; — *Dictionnaire de Physique et de Chimie;* Paris, 1846; 3e édit., 1857; trad. en espagnol (Madrid, 1852); — *Annuaire de Chimie*, années 1845 et 46, en collaboration avec MM. Millon et Reiset; — traduction du *Traité de Chimie* de Berzelius; 1845-50, 6 vol. gr. in-8°, dont le premier seul a été publié en collaboration avec M. Esslinger; — *Dictionnaire de Médecine pratique;* ibid., 1847; — *Dictionnaire de Botanique;* ibid., 1850; trad. en espagnol dans la *Biblioteca española* de Mellado; — *Dictionnaire pratique d'Agriculture et d'Horticulture;* ibid., 1855; — *Histoire du Maroc, description de l'Afrique australe, orientale et centrale;* Paris, 1848, in-8° (volume de l'*Univers pittoresque*); — *Chaldée, Assyrie, Médie, Babylonie, Mésopotamie, Phénicie, Palmyrène;* ibid., 1852 (volume de l'*Univers pittoresque*) (1); — *L'île de Socotora et les îles de la mer Erythrée* (dans le tome Ier, *Iles Africaines* de l'*Univ. pitt.*); — *La Régence de Tripoli et le Fezzan*, dans le t. V de l'*Afrique* (*Univers pitt.*); — *Les Productions naturelles et la topographie de l'Égypte* (dans l'*Égypte moderne* de l'*Univers pitt.*); — *Histoires du Café, du Chocolat, de la pomme de terre, du Giroflier, du Lotus, du Poivrier*, etc., dans l'*Illustration* (années 1850-51); — traduction des *Tableaux de la Nature de Humboldt* (sur la dernière édition allemande); Paris, 1850, 2 vol. in-8°; — nouvelle édition du *Discours de Cuvier sur les Révolutions du Globe*, avec des notes et un appendice d'après les travaux de Lyell, Lindley, A. Brongniart, etc.; 1851, in-12 avec planches; — *Théorie sur les tremblements de terre et les volcans;* dans les *Comptes-rendus* de l'Académie des Sciences; M. Hoefer considère ces phénomènes comme de véritables orages souterrains; — *Sur la non-authenticité des ruines de Ninive*, deux mémoires (avec des planches et des gravures intercalées dans le texte), adressés en 1851 à l'Académie des Inscriptions : l'auteur y démontre que l'ancienne capitale des Assyriens ne pouvait être située sur la rive orientale du Tigre, et que les monuments de Khorsabad découverts sur cette rive nous retracent le culte, les costumes et les mœurs des anciens Perses. Ces mémoires excitèrent parmi les archéologues une vive polémique, à laquelle prirent part Étienne Quatremère (dans le *Journal des Savants*), M. de Saulcy (dans *Le Moniteur*), et M. de Longpérier (dans la *Revue archéologique*). Enfin, on a de M. Hoefer un grand nombre d'articles, et des plus importants, tels que *Alexandre le Grand, Aristote, Roger Bacon, César, Christophe Colomb, Descartes, Érasme, Fermat, Frédéric II* (l'empereur), *Herschel*, etc., dans la *Biographie générale*, dont il est le directeur. A raison de son activité, de la variété de ses connaissances, jointe à une ferme indépendance de tout esprit de parti ou de secte, il aurait été difficile à MM. Didot de trouver un homme plus propre que lui à diriger cette grande publication. — Cependant tous les travaux ci-dessus énumérés, qui fourniraient le bagage de plus d'un académicien, ne sont aux yeux de leur auteur qu'une simple préparation à une œuvre définitive sur la *Valeur et l'emploi des forces humaines*. C'est là que nous l'attendrons pour le juger (1). A. DE BELLECOMBE.

L'Époque, revue mensuelle, 1835. — *Gazette universelle d'Augsbourg*, 31 mai 1846. — *La Presse*, 6 février 1854. — *Revue contemporaine*, 1855. — Le Dr Bourdon, dans le *Dict. de la Conversation* (nouvelle édit.).

* **HOELFKEN** (*Gustave*), économiste allemand, né à Hattingen, le 14 juillet 1811. Il servit comme officier en Espagne, et siégea en 1848 à l'Assemblée nationale de Francfort. Après la dissolution du parlement, il se rendit à Vienne, et y fut nommé chef de division au ministère du commerce. On a de lui : *Der Zollverein in seiner Fortbildung* (Le Développement du Zollverein); ibid., 1842; — *Englands Zustaende, Politik und Machtentwickelung* (L'État, la Politique et le Développement de la Puissance de l'Angleterre); Leipzig, 1846, 2 vol.; — *Die Denkschriften des oesterreichischen Handelsministers* (Mémoires du ministre de commerce de l'Autriche); Vienne, 1850; — *Deutsche Auswanderung und Colonisation mit Hinblick auf Ungarn* (L'Émigration et la Colonisation des

(1) Le chapitre concernant les *plantes de la Bible* est extrait d'une *Histoire* (inédite) *de la Botanique*, qui doit faire suite à l'*Histoire de la Chimie*.

(1) Nous regrettons que, par un sentiment de modestie et de convenance, à notre avis exagéré, le directeur de la *Biographie Générale* ait cru devoir supprimer une grande partie de notre article. L'homme qui, en dehors des influences ordinaires de parenté, de famille, de fortune, de coterie et d'intrigue, arrive, par ses seuls efforts, par sa valeur personnelle, à se faire un nom, en prenant pour objet exclusif de ses travaux non pas une spécialité, mais presque toutes les branches des connaissances humaines, et cela dans une langue acquise, qu'il manie avec un incontestable talent, celui-là n'est pas un homme ordinaire. C'est là notre opinion.

(A. DE B.)

Allemands considérées surtout au point de vue de la Hongrie); ibid., 1850; — *Deutschlands Zoll-und Handelseinigung* (L'Union des douanes et du commerce de l'Allemagne); Ratisbonne, 1851; — *Ueber das Studium der Rechts und Staatswissenschaften* (De l'Étude du droit et de l'économie politique); 1851. R. L.

Pierer, *Universal-Lexikon., Supplement.* — *Conversations-Lexikon.*

* **HOEFNÆGHEL** (*Georges*), peintre belge, né à Anvers en 1545, mort à Vienne en 1600. Il était fils d'un riche joaillier, qui le plaça chez un commerçant. Hoefnæghel accepta sa position avec répugnance, et consacra ses loisirs au dessin. Il y fit de tels progrès que son père lui permit de suivre la carrière artistique, en y joignant toutefois le trafic des pierres précieuses. Il parcourut ainsi la plus grande partie de l'Europe, vendant des diamants et prenant les vues, les habillements, les scènes de mœurs les plus remarquables; il fit de ses dessins un recueil qu'il publia avec un grand succès. De retour dans sa patrie, il entra dans l'atelier de Hans Bol, bon peintre à la gouache, et excella bientôt dans ce genre. La prise et le pillage d'Anvers par les Espagnols amenèrent la ruine complète d'Hoefnæghel, qui n'eut pour vivre d'autre ressource que son talent. Il partit alors pour Augsbourg, où sa réputation ne tarda pas à s'établir. L'électeur de Bavière le manda à Munich et le nomma peintre de sa cour avec un fort beau traitement, lui permettant en outre de continuer ses voyages. Hoefnæghel visita Venise et Rome, et laissa dans ces deux villes plusieurs productions justement estimées. Avec l'agrément de l'électeur de Bavière, il demeura huit années à Inspruck, travaillant pour l'archiduc Ferdinand et l'empereur Rodolphe. Il reçut de ces princes des sommes considérables, et alla terminer ses jours à Vienne, partageant son temps entre son art et la culture de la poésie latine. On cite surtout de lui un *Missel* orné de lettres et de vignettes d'un fini admirable (appartenant au musée de Vienne). Ses ouvrages sont devenus très-rares et d'un grand prix. A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, t. I, p. 106-108.

HŒGSTRŒM (*Pierre*), pasteur et écrivain suédois, né en 1714, mort le 14 juillet 1784. Il fut d'abord missionnaire en Laponie et pasteur de Gellivara (1739). Nommé ensuite premier pasteur de Skelleftea, il planta dans l'enclos de son presbytère, au 65e degré de latitude, des poiriers, des cerisiers et des pruniers, qui donnèrent des fruits, mais qui périrent par la négligence de ses successeurs. De Buch regarde comme un fait très-remarquable que ces arbres aient pu prospérer à une latitude si élevée. Hœgstrœm était membre et fut président de l'Académie des Sciences de Stockholm, dans les *Transactions* de laquelle il a publié quelques mémoires. On a encore de lui : *Beskrifning œfver de til Sveriges krona lydande Lappmarker* (Description des parties de la Laponie qui dépendent de la couronne de Suède); Stockholm (1746), in-8°. Cet ouvrage, fort estimé, traite du pays, des habitants, de leurs mœurs, de leurs superstitions. Il a été traduit en allemand par Templin; Leipzig, 1748, in-8°, et à la suite du voyage d'Ehrenmalm dans le Asehle Lappmark; Copenhague, 1748, in-8°. On en trouve un extrait en français dans le t. XIX de l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévôt; — *Sur l'Agriculture en Westrobothnie, et particulièrement dans la paroisse de Skelleftea;* Stockholm, 1765, in-8°; — *Missions færrættningar i Lappmarken* (Mission en Laponie, en 1741 et dans les années suivantes); ibid., 1774, in-8°.

BEAUVOIS.

S. L. Œdmann, *Tal œfver P. Hœgstrœm;* Stockholm, 1785, in-8°. — Warmholtz, *Bibliotheca historica Sueo-Gothica*, t. I, nos 697, 712; t. IV, no 1659. — Léopold de Buch, *Voy. en Norvège*, trad. par Eyriès, t. II, p. 276.

HŒIJER (*Benjamin-Charles-Henri*), philosophe suédois, né le 1er juin 1767 à Klingsbo, paroisse de Stora Schedvi (Westmanland), mort à Stockholm, le 13 juin 1812. Il fut professeur à Upsala, et publia : *Quid artibus elegantioribus mores debeant;* Upsal, 1789, 3 part., in-8°; — *Aminnelsetal* (Éloge de Gustave III); ibid., 1792; — *Om den kritiska philosophiens uppkomst* (Sur les Progrès de la Philosophie critique); — *De Constructione Philosophica*, en latin et en suédois; Stockholm, 1799, trad. en allemand par Leffler; — articles dans le *Journal de Littérature suédoise et étrangère*, de Silverstolpe. Ses meilleurs écrits, publiés ou inédits, ont été réunis sous le titre de *Samlade Skrifter* (Œuvres choisies); Stockholm, 1825-1827, 5 vol. in-8°, et édités par son frère, *Joseph-Otto* Hœijer. E. B.

Hammarskœld, *Historiska anteckningar rœrande fortgangen och utvæklingen i det philosophiska studium i Sverige;* 1821, in-8°. — *Westeras-stifts tidning;* 1818, no 220. — *Phosphoros*, t. II, 1812. — *Biographist Lexicon*, t. VI, 313-316.

HOEK (*Jan* VAN), peintre belge, né à Anvers, en 1597, mort dans la même ville, en 1650. Il fut un des élèves les plus distingués de Rubens, qui eut pour lui une affection particulière. Devenu peintre habile, van Hoek voulut étudier les maîtres italiens dans leur patrie même, et se rendit à Rome. Ses talents et son esprit cultivé le firent accueillir des plus riches seigneurs et des prélats, qui cherchèrent à le retenir; mais il préféra les offres magnifiques que lui fit l'empereur Ferdinand II. Ce fut en Allemagne que van Hoek composa ses plus beaux tableaux d'histoire et une quantité d'admirables portraits. Plus tard il s'attacha à la personne de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, et quitta ce prince pour se fixer dans sa ville natale.

Van Hoek composait bien et dessinait avec fidélité; sa couleur est naturelle et pleine de force. Sa touche, quoique délicate et soignée, n'affaiblit pas la vigueur dans ses grands ouvrages, dont plusieurs ont été attribués à Ru-

bens. Dans le portrait, van Hoek, par la finesse du coloris, l'harmonie générale et le modelé, égale quelquefois van Dyck : c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui. Ses principaux ouvrages sont : à Vienne, l'*Archiduc Léopold-Guillaume à cheval* : la Victoire lui présente une palme et des Génies le couronnent; — *Samson et Dalila*, effet de nuit à plusieurs lumières, rendu avec un grand talent; — *Le Massacre des Innocents*, traité avec verve et d'une grande force d'expression; — à Bruxelles, les *portraits du duc Albert* et de sa femme *Isabelle*; — à Malines, dans l'église Notre-Dame, *Le Christ mort* entouré de sa mère, de saint Jean et de la Madeleine; — à La Haye, galerie van Heteren : *Pallas embrassant la Prudence et foulant les Vices sous ses pieds*.

A. DE LACAZE.

Jakob-Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 318. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 285-286. — L.-C. Soyer, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

HOEK (*Robert* VAN), peintre flamand, frère du précédent, né à Anvers, en 1609. Il était contrôleur des fortifications de Flandre. Sa vie offre peu d'incidents. Comme peintre, il faisait de la miniature à l'huile, à ce point qu'il faut une loupe pour bien saisir les minutieux détails de ses ouvrages. On y admire, outre l'extrême finesse de touche, une excellente couleur, une grande correction de dessin, et une variété singulière. Ses principales productions sont, à l'abbaye de Saint-Vinox, *Les Apôtres*, en douze tableaux. Dans le fond de chacun est représenté le martyre du saint qui en fait le sujet. Les musées français possèdent du même artiste un *Camp* avec une étendue de pays immense; — une *Armée*, très-nombreuse tout y est reproduit : les exercices militaires, les punitions, etc. Les œuvres de ce peintre sont rares et fort estimées.

A. DE L.

Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Carle-Jakob von Weyerman, *De Schilderkonst der nederlanders*, t. II, p. 88. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 4.

HOËL, nom commun à plusieurs anciens ducs de Bretagne. Le système historique de l'abbé Gallet, adopté par D. Morice et reproduit sans examen par ses abréviateurs, a eu pour conséquence de créer l'histoire de deux chefs bretons de ce nom, dont le premier n'est autre que *Riwal II*, identifié par Gallet lui-même avec cinq personnages de noms bien différents : *Hoel le Grand*, *Reith*, *Riathame*, et *Haëloch*, père et fils; celui qu'il appelle *Hoël II*, et dont l'existence est fort douteuse, n'a pu être que *Jonas*, fils et successeur de Riathame, lequel Jonas (*voy.* ce nom) périt assassiné, dès le début de son règne, par l'usurpateur Conmor.

Le *Hoël* que l'histoire désigne généralement sous le nom abusif de *Hoël III*, et sous le titre de comte de Cornouailles, n'était pas, comme on l'a dit, fils de Judikhael, comte de Nantes, mais bien son petit-fils. En effet, son père, Alain Canhiart, comte de Cornouailles, avait épousé la fille du comte nantais. Hoël épousa Havoise, fille d'Alain V, duc de Bretagne. Elle ne semblait pas appelée à recueillir la succession paternelle; mais Conan II, dont elle était la sœur, ne laissant après sa mort (en 1066) qu'un fils naturel, Hoël, du chef de sa femme, devint duc de Bretagne, et réunit au duché son domaine héréditaire comprenant la basse Cornouailles : la haute Cornouailles en avait déjà été détachée au commencement du dixième siècle, lors du mariage d'Alain III, avec la fille de Mathuedoi, comte de Poher. Lorsque Guillaume le Bâtard entreprit la conquête de l'Angleterre, Hoël, qu'il avait aidé à monter sur le trône ducal, lui en témoigna sa reconnaissance en lui fournissant un secours de cinq mille hommes, commandés par son fils Alain Fergent. Son alliance avec Guillaume ne subsistait plus en 1073, car, dans le cours de cette année, il aida Foulques Rechin, comte d'Anjou, qui faisait le siége de La Flèche, défendu par Jean de La Flèche, vassal de Guillaume. Ce dernier ayant marché au secours de la ville assiégée, Hoël et Foulques s'avancèrent à sa rencontre. Parvenus à la lande de La Brière, ou de la Blanche-Lande, les deux armées s'ébranlaient déjà lorsqu'un accommodement fut ménagé entre les chefs par un cardinal et quelques moines, qui, après avoir vainement essayé de les amener à composition par la crainte des foudres ecclésiastiques, étaient parvenus à les fléchir par la persuasion. Hoël, redevenu l'ami de Guillaume, obtint de lui des secours et même son assistance personnelle quand il fit, en 1075, le siége de Dol, où Geoffroy, son compétiteur, s'était renfermé avec plusieurs seigneurs bretons. La ville était sur le point d'être prise lorsque Philippe I^er^, roi de France, que les assiégés avaient su mettre dans leurs intérêts, vint faire lever le siége, commencé depuis quarante jours. En se retirant, Hoël ravagea les terres d'Eudon, père de Geoffroy. Fait prisonnier dans une rencontre, il fut délivré par son fils Alain Fergent, et mourut le 13 avril 1084, peu de temps après être revenu de Rome, où il avait fait un pèlerinage.

Hoël, comte de Nantes, fils de Conan le Gros et de Mathilde, fille de Henri I^er^, roi d'Angleterre, ayant été désavoué par son père, à son lit de mort, ce désaveu fut la cause de la guerre civile qui affligea la Bretagne pendant cinquante ans. Eudon, vicomte du Porhoët et comte de Rennes, fit valoir ses droits à la couronne, du chef de sa femme, Berthe, fille de Conan. Hoël ne trouva rien de mieux à faire que de se concilier le clergé en abolissant la régale, à laquelle il renonça solennellement le jour de son avénement, et en multipliant les donations et les fondations pieuses. Menacé par Eudon, qui marchait à sa rencontre, il essaya bien de le surprendre dans son camp de Rezay (31 décembre

1154); mais l'échec qu'il subit amena un traité qui ne lui laissa que la ville de Nantes et attribua à Eudon le reste de la Bretagne. Lorsqu'en 1156, Conan IV se disposa à attaquer la ville, les Nantais, qui n'accordaient aucune confiance à Hoël, le chassèrent. Depuis, il n'est plus question de lui dans l'histoire. P. LEVOT.

Histoire de Bretagne, par D. Lobineau et D. Morice. — *Histoire civile, politique et religieuse de la Ville et du Comté de Nantes*, par l'abbé Travers. — *Biographie bretonne*, art. *Domnonée (princes de La)* par M. Arthur Lemoyne de La Borderie.

* **HOËL**, évêque du Mans, au onzième siècle, mort au Mans, le 28 juillet 1096. Sa promotion à l'épiscopat eut lieu en l'année 1081, sa consécration en l'année 1085. Ce sont deux dates que l'on a souvent confondues. Ordéric Vital, qui raconte avec beaucoup de détails quelques actes de sa vie, nous assure que Guillaume le Conquérant le prit parmi les plus humbles clercs de sa chapelle, pour l'élever sur le siége épiscopal du Mans. Mais cette assertion ne paraît pas exacte. Hoël était, en effet, doyen de la cathédrale du Mans quelques années avant d'être choisi comme pasteur de cette église. La fidélité de Hoël à son protecteur, le roi Guillaume, ne s'est jamais démentie. A la mort de ce prince, la noblesse du Mans se souleva, et, sous la conduite d'Hélie de La Flèche, chassa les Anglais. Ce fut le commencement de sanglants tumultes. Constant défenseur de la cause anglaise, Hoël fut incarcéré par le fougueux Hélie, en l'année 1090. Quelque temps après, Hugues, prince ligurien, vint occuper la ville du Mans, dont il revendiquait la possession comme héritier de sa mère. Hoël refusa de le reconnaître, et se réfugia sur les terres anglaises. Mais cet exil dura peu. On retrouve Hoël sur son siége en 1092. Il assistait en 1094 aux conciles de Saumur et de Brives. En 1095, pendant un voyage en Italie, il siégeait dans le concile de Plaisance, et revenait ensuite en France dans la compagnie d'Urbain II. Nous le trouvons avec ce pape à Clermont, à Angers, au Mans, à Tours, à Poitiers, en l'année 1096. Il mourut peu de temps après son retour dans son diocèse. B. H.

Le Corvaisier. Bondonnet, *Évêques du Mans.* — D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans.* — *Gallia christiana*, t. XIV, col. 374.

HOELDERLIN ou **HOLDERLIN** (*Frédéric*), poëte allemand, né à Reislingen ou à Lauffen, en 1774, mort en 1843. Voué par sa mère aux fonctions pastorales pour lesquelles il annonçait peu de dispositions, il refusa d'abord de faire les études nécessaires. Les instances maternelles l'ayant emporté sur ses répugnances, Hoelderlin se rendit à l'université, où il s'occupa de poésie, de musique, beaucoup plus que d'exercices pieux. Dès lors aussi il conçut le plan du roman intitulé *Hypérion*. A l'issue de ses études il refusa un emploi de pasteur; il ne consentit pas non plus à faire un mariage qu'on lui proposait, décidé qu'il était de s'adonner uniquement aux lettres. Venu ensuite à Francfort-sur-le-Mein, il entra en qualité de précepteur chez un banquier de cette ville. Il perdit cet emploi par suite de l'amour, d'ailleurs partagé, qu'il conçut pour la mère de son élève, appelée Diotima dans ses poésies (1). Hoelderlin et celle qu'il aimait se revirent dans une campagne; on s'écrivait; on se donnait, comme dans certaine pièce de M. Scribe, des rendez-vous sous une étoile que l'on était convenu de regarder à la même heure; puis enfin, on ne se revit plus et même on cessa toute correspondance. Hoelderlin essaya ensuite, mais en vain, de se placer : partout il rencontra des inimitiés, des jalousies qui l'entravèrent. Gœthe l'accueillit avec froideur. Seul, Schiller se montra indulgent; il fit même plusieurs démarches pour obtenir la nomination de Hoelderlin à une chaire de professeur à Iéna. Malheureusement le grand poëte échoua dans ses efforts généreux; et Hoelderlin dut se décider à venir en France. Chargé à Bordeaux d'une éducation particulière, il céda à de funestes penchants, et se laissa entraîner à la débauche, qui lui ruina le corps et enleva ses dernières ressources. « Un jour, dit un biographe, Hoelderlin revint au pays à pied, couvert de haillons, la barbe longue, les cheveux en désordre, n'ayant ni argent ni effets. Depuis longtemps on n'en avait plus entendu parler; on le croyait mort, lorsqu'on apprit avec une espèce d'effroi qu'il vivait encore; on en eut peur comme d'un revenant. Il s'était retrouvé dans la maison d'un menuisier à Stuttgard; mais il n'était plus qu'un pauvre bonhomme qui battait la campagne. » Quand on allait le visiter, on l'entendait se livrer au monologue de l'idiot. En ouvrant la porte, on se trouvait en présence d'une figure amaigrie, de deux yeux éteints dans une tête encore belle pourtant, mais dont l'expression était singulièrement douloureuse. En un mot, toute la personne du malheureux poëte portait les traces du chagrin et de la maladie. Il appelait le visiteur *Votre Majesté*, *Votre Sainteté*, etc. Il avait cependant, après son retour en Allemagne, rempli quelque temps l'emploi de bibliothécaire du landgrave de Hesse-Hombourg; mais on avait dû le retirer de cette position pour le placer dans un hospice où il resta deux ans; puis il vint finir ses jours dans la maison du menuisier. L'état mental où il se trouvait ne l'empêcha point de se livrer à la culture de la poésie, peut-être même cet état contribua-t-il à exciter sa verve. Ses compositions d'alors ne péchaient guère par l'incorrection; mais on n'y trouvait ni idée ni enchaînement logique. Il fallait, en effet, qu'il fût insensé, puisque quelques-unes de ses poésies étaient des attaques à la divinité, des blasphèmes. De toutes ses productions, c'était *Hypérion* qu'il préférait; il

(1) C'est à tort que dans certains recueils on a placé à Bordeaux cette liaison : le nom même de Diotima témoigne, il semble, qu'il ne s'agissait pas d'une dame française.

le tenait presque toujours ouvert sur sa table, et, oubliant parfois qu'il en était l'auteur, il lui arrivait de s'écrier, comme s'il s'adressait à quelque étranger : « C'est beau, Votre Majesté, c'est fort beau ! » Sa folie dégénérait assez souvent en une sorte de rage qui mettait en fuite toutes les personnes présentes. Il resta dans ce triste état jusqu'à sa mort. Son *Hypérion*, parmi d'incontestables beautés, porte l'empreinte des aberrations mentales de l'auteur. Ses poésies lyriques, autres que celles qu'il composa durant les accès de sa maladie, sont, pour le fond comme pour la forme, bien plus irréprochables. On lui doit aussi une traduction assez faible de Sophocle, dont il aimait particulièrement la lecture. *Hypérion, ou l'ermite en Grèce*, a été publié de 1797 à 1799 et les *Poésies lyriques* en 1826.

V. ROSENWALD.

Waiblinger, *Notice sur Hoelderlin*. — Duesberg, *Moniteur universel*, 1848, p. 246.

HŒLTY (*Louis-Henri-Christophe*), poëte allemand, naquit le 21 décembre 1748, à Mariensee, village du Hanovre, et mourut le 1er septembre 1776. Encore enfant, il passait des journées entières et une partie des nuits à dévorer les livres de la bibliothèque du presbytère, minant ainsi de bonne heure une santé déjà frêle. Sa mère était morte jeune, et transmettait à son fils le germe d'une maladie dangereuse. En 1769, Hœlty partit pour Gœttingue, où il fit son cours de théologie, sans négliger toutefois les études littéraires, pour lesquelles il s'était senti de bonne heure une vocation irrésistible. Ce fut dans cette ville qu'il se lia étroitement avec Voss, Stollberg, Bürger, Leisewitz, Miller, Hahn, qui venaient de fonder l'*Almanach des Muses* (Musenalmanach) et prêchaient, sous la direction de Klopstock, une croisade contre le mauvais goût de l'école saxonne (*voy.* GOTTSCHED). Dans cette réunion de jeunes talents, Hœlty occupait une place distinguée ; ses poésies lyriques, qui portent l'empreinte d'une douce rêverie et d'un amour passionné pour la nature champêtre, répandirent bientôt son nom dans toute l'Allemagne. Mais sa position sociale fut constamment modeste et gênée ; il traduisait des auteurs anglais et donnait quelques leçons pour subvenir à ses besoins, lorsque sa santé, de plus en plus chancelante, vint lui commander un repos complet. Vivement ébranlé par la mort de son père, il se rendit au printemps de 1775 à Mariensee pour respirer l'air natal. En automne 1775, il s'établit dans la ville de Hanovre, luttant avec son mal, composant des élégies, ballotté entre une espérance trompeuse et les pressentiments de sa fin prochaine. Il succomba à peine âgé de vingt-huit ans.

Hœlty appartient à la classe nombreuse de poëtes moissonnés avant l'âge et qui promettaient de fournir une glorieuse carrière. Sa mélancolique figure pâlit à côté des grandes célébrités du Parnasse allemand ; mais, comme poëte élégiaque, Hœlty mérite dans l'histoire littéraire une mention honorable. Il a beaucoup d'affinité avec Gray et Millevoye. La grâce touchante répandue sur *La Chute des Feuilles* et la philosophie religieuse du poëte anglais forment aussi le caractère distinctif des vers du jeune Allemand. Son imagination n'était point créatrice : elle se plaisait surtout dans les tableaux d'une nature idyllique, d'une vie douce, calme et pure ; elle aimait les arbres en fleur, les forêts touffues, le murmure des sources, le chant du rossignol. Les amours du poëte sont chastes ; l'image de son amante flotte devant ses yeux, vaporeuse comme un rêve, à travers la forêt solitaire ou sous les rayons de la lune. Hélas ! il n'a guère le temps de songer à l'amour, le pauvre poëte dont la mort va faire sa proie !... Aussi, comme il revient souvent aux grandes pensées d'immortalité ! Le voici agenouillé sur le tombeau de son père, dont il implore l'intercession auprès du trône de Jéhovah. « Descends, lorsque commencera mon agonie, descends sur mon lit de douleur ! Que je puisse voir sans effroi les vallons de la mort où germe la résurrection ; que je puisse avec toi planer dans les cieux, inondé de béatitude comme toi, habiter avec toi les mêmes étoiles, me plonger avec toi dans le sein de Dieu. » (*Élégie sur la Tombe de mon père.*) Le convoi d'une jeune paysanne vient-il à passer devant lui, il fait l'oraison funèbre de Rosette, avec des accents si vrais, si naïfs, si profondément sentis, que la mort de cette jeune fille émeut, ébranle le lecteur autant que la catastrophe d'une tragédie héroïque (*voir* l'*Élégie sur la Mort d'une jeune Paysanne*). Puis il raconte la fin du fiancé, qui n'a pu survivre à Rosette (*Le Pauvre Guillaume*) ; enfin il va se coucher lui-même près du tombeau où reposent les deux amants, après avoir prié ses amis de suspendre une harpe éolienne sur sa demeure dernière. La première édition des œuvres de Hœlty a paru à Halle, 1783. Voss et Stollberg en ont fait paraître une autre plus complète et plus soignée, Hambourg, 1788. Voss a fait réimprimer cette dernière, Hambourg, 1804, avec une notice biographique très-intéressante. On a fait depuis de nombreuses éditions de ce poëte. [SPACH, dans l'*Enc. des G. du M.*]

J. M. Miller, *Einiger von und ueber Hoelty's Character* ; Ulm, 1783. — Schmidt, *Nekrolog deutscher Dichter*, vol. II, p. 640. — Vetterlein, *Handbuch der poetischen Litteratur der Deutschen*, p. 860. — Hirsching, *Handbuch*. — Bouterweck, *Geschichte der Poesie und Beredsamkeit*, vol. II, p. 405. — Wachler, *Gesch. der deutschen Nationallitteratur*.

HOÈNE WRONSKY. *Voy.* WRONSKY.

HŒPFNER (*Jean-Georges-Chrétien*), archéologue allemand, né à Leipzig, le 4 mars 1765, mort le 20 décembre 1827. Il étudia la théologie et la philologie, suivit la carrière de l'enseignement, et devint recteur du collége d'Eisleben. Une surdité complète le força à renoncer à

cette place dès 1800; il accepta alors la rédaction de la revue littéraire intitulée : *Jahrbuch der neuesten Literatur*. On a de lui : *Curarum criticarum et exegeticarum in LXX viralem versionem vaticiniorum Jonæ specimen I-III;* Leipzig, 1787-1788, in-4°; — *Euripidis Cyclops, græce; recensuit et perpetua adnotatione illustravit;* ibid., 1788, in-8°; — *Sophoclis Trachiniæ, gr., ex recens. Brunckii; edidit, commentario perpetuo illustravit,* etc.; ibid.; 1791, in-8°; — *De Origine dogmatis Romanorum Pontificum de purgatorio;* Halle, 1792; — *Ueber den Eros aer ælltesten griechischen Dichter* (De l'Eros des plus anciens poëtes grecs); Leipzig, 1792, in-8°; — *Beschreibung der hæuslichen, gottesdienstlichen, sittlichen, politischen, kriegerischen und wissenschaftlichen Zustandes der Griechen* (Description de l'état domestique, religieux, moral, politique, guerrier et scientifique des Grecs); Erfurt, 1795-1800, 3 vol., en commun avec P.-F.-A. Nitsch; — *Handbuch der griechischen Mythologie nebst einer Einleitung in die Theologie de Griechen* (Manuel de la Mythologie grecque et Introduction à la Théologie des Grecs); ibid., 1795, en commun avec Nitsch; — *Euripidis Iphigenia in Aulide, gr.; recensuit, commentario illustravit, indicemque adjecit;* ibid., 1795, in-8°; — *Aristophanis Ranæ; edidit, commentario illustravit,* etc.; Halle, 1797, in-8°; — un grand nombre d'articles insérés dans différents recueils et revues littéraires de l'Allemagne. R. L.

Leipziger gelehrtes Tagebuch; 1786, 1787, 1791, 1802. — Vogt, *Neuer Nekrolog,* 5e année. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland.*

HŒPKEN (*André-Jean*, comte DE), homme d'État et écrivain suédois, né le 11 avril 1712, mort le 9 mai 1789. Il voyagea en Angleterre, en France, en Hollande, en Italie, de 1730 à 1734. En 1752 il succéda à Tessin comme président de la chancellerie ou premier ministre. Il était chef du parti *des chapeaux*, bien que son caractère froid et réservé le rendît peu propre à diriger un parti politique. En 1756, s'étant prononcé pour la guerre contre la Prusse, il négligea de prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès des armes de la Suède. En butte à la haine du peuple, il donna sa démission en 1761. Familiarisé avec les meilleurs écrivains latins et français, il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus au perfectionnement de la langue suédoise, tant par ses discours que par ses écrits. Il fut le premier secrétaire de l'Académie des Sciences de Stockholm, et le premier directeur de celle des Belles-Lettres, fondées l'une en 1739, l'autre en 1753. L'Académie Suédoise et celle des Belles-Lettres de Marseille le comptaient également parmi leurs membres. On a de lui : *Aminnelse-tal œfver Gust. Tessin* (Éloge de Tessin); Stockholm, 1771, trad. en français par Zabern, Paris, 1774, in-8°, et par H. von Callenberg, Dresde, 1774, in-12; — *Eloge* de Ekeblad, dans *Vitterhets-historie-och antiquitets Akademiens Handlingar;* ces deux discours sont regardés comme des chefs-d'œuvre d'éloquence; — *Discours sur A. Celsius;* dans *Vetenskaps-Akademiens Handlingar;* 1746, des écrits politiques en français. BEAUVOIS.

Éloges; dans *Svenska Akad. Handl.*, par Gyldenstolpe, 1789; par Schrœderheim, 1790. — Fant, *Eloge;* Upsal, 1789. — Adlerbeth, *Éloge;* dans *Vitterh. Hist.-och antiq. akad. Handl.;* 1790, t. V, p. 332. — *Tessin och Tessiniana.* — *Biographiskt-Lex.*, VI, 318-325.

HŒRBERG (*Per*), l'un des peintres suédois les plus remarquables, né le 31 janvier 1746, à Wirestad, gouvernement de Kronoberg, mort le 24 janvier 1819. Fils d'un soldat, il n'eut d'autre maître qu'un peintre en bâtiments de Wexiæ, et d'autres modèles que les rudes paysans au milieu desquels il passa sa vie. Aussi ses tableaux, tracés par une main qui savait manier d'autres instruments que le pinceau, manquent-ils de grâce et d'élégance; les détails y sont négligés et le coloris est peu brillant. Mais ces défauts sont amplement compensés par l'originalité des conceptions de Hœrberg, la perfection de ses dessins, l'art avec lequel il groupe ses personnages, ménage les ombres et les jours, et exprime la force, le calme, la souffrance, la solennité. Ses principales œuvres sont des tableaux d'église et les fresques du château de Finspang. Il fut élu, en 1797, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm. Il était aussi graveur, sculpteur et même écrivain. Hœrberg a publié une intéressante autobiographie : *Lefvernesbeskrifning*, accompagnée d'une préface et d'un appendice par Atterbom; Upsal, 1817, in-8°, avec portrait; traduit en allemand par Schœldener, Greifswald, 1819, in-8°. BEAUVOIS.

Hoerberg, *Autobiogr.* — Silverstolpe, *Not.;* dans *Stockholm-posten,* 1817, n° 199 et suiv. — Molbech, *Leben und kunst des Malers P. Hoerberg;* dans *Skandin. Litter. Selkabs Skrifter,* XIII; trad. du danois par G. Fries, Copenhague, 1819, in-8°. — *Biographiskt Lexic.*, VI, 341-350.

HOESCHEL (*David*), célèbre helléniste allemand, né à Augsbourg, le 14 avril 1556, mort dans cette même ville, le 30 octobre 1617. Il eut pour maître Jérôme Wolf, et devint en 1593 conservateur de la Bibliothèque d'Augsbourg et recteur du collége de Sainte-Anne. Hoeschel s'occupa surtout des lettres grecques, et publia à ce sujet un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels ses éditions d'anciens manuscrits sont particulièrement précieux. Fabricius dit de lui : *Post Camerarium neminem novi qui inter Germanos tantum Græcas literas amplificaverit quam D. Hoeschelius.* Huet lui reproche de substituer dans ses traductions quelquefois sa pensée à celle de l'auteur. « Sans ce défaut, ajoute-t-il, Hoeschel aurait effacé tous les autres traducteurs par son talent à reproduire les beautés et jusqu'aux finesses de style de ses originaux. » Les principaux ouvrages de Hoeschel sont : *Præcepta conjugalia;* Lavinga, 1585, in-4°; — *Syn-*

opsis septem Conciliorum œcumenicorum, græce, e cod. ms. edita; Augsbourg, 1585, in-4°; — *Philonis Judæi Opuscula tria;* Francfort, 1587, in-8°; — *Homiliæ quædam sacræ Basilii Magni, Gregorii Nysseni, Gregorii Nazianzeni, Joannis Chrysostomi, Cyri Germani, in præcipuas anni ferias, cum Fragmento Cyrilli Alexandrini, ex mss. cod., vel nunc primum, vel emendatius editæ, cum notis;* Augsbourg, 1587, in-8°; — *S. Johannis Damasceni Oratio græco-latina in Transfigurationem Domini,* etc.; Heidelberg, 1591, in-8°; — *S. Gregorii Nysseni Opuscula quinque : 1° De Professione christiana; 2° De Perfectione; 3° Anagogica Vitæ Mosis Enarratio; 4° Contra Appollinarium; 5° De Fide : græce primum edita;* Leyde, in-8°; — *Hori Apollinis Hieroglyphica, græce et latine, cum J. Merceri observationibus et D. Hoeschelii notis;* Augsbourg, 1595, in-4°, 1605, in-4°; — *Catalogus græcorum Codicum Bibliothecæ Augustanæ;* ibid, 1595, in-4°. Colomiès dit « qu'il n'existe point de Catalogue de manuscrits plus docte ni mieux digéré que ne l'est celui-ci »; — *Iathro-Mathematica Hermetis Trismegisti, a D. Hoeschelio græce et latine edita, cum notis;* ibid., 1597, in-8°; — *S. Gregorii Nazianzeni Arcana et alia quædam, græce, e Bibliotheca Augustana;* Leyde, 1598, in-8°; — *S. Maximi martyris Mystagogia, ex cod. mss. Reipublicæ Augustanæ et Maximi Margunii, græce, nunc primum edita cum interpretatione latina;* ibid., 1599, in-8°; — *S. Joannis Chrysostomi De Sacerdotio Libri sex;* ibid., 1599, in-8°; — *Appiani Alexandrum Illyrica, integre nunc primum edita, græce;* ibid., 1599, in-4°; — *Marciani Heracleotæ, Scylacis Caryandensis, Artemidori Ephesii, Dicæarchi Messenii et Isidori Characeni Geographica, græce; edente cum notis D. Hoeschelio;* ibid., 1600, in-8°; — *Bibliotheca Photii, sive librorum quos legit Photius excerpta et censuræ;* ibid., 1601, in-fol.; — *Phrynichi Epitome Dictionum Atticarum, græce et latine;* ibid., 1601, in-4°; — *D. Johannis Chrysostomi Contra Judæos Homiliæ sex, græce et latine, cum notis;* ibid., 1602, in-8°; — *Adriani Isagoge sacrarum Litterarum et antiquissimorum Græcorum Fragmenta in prophetas, ex. ms. cod. edita, græce;* ibid., 1602, in-4°; — *Eclogæ Legationum Dexippi Atheniensis, Eunapii Sardiani, Petri Patricii et Magistri, Prisci Sophistæ, Marci Philadelphensis et Menandri protectoris, cum corallario excerptorum e libris Diodori Siculi amissis, græce;* Augsbourg, 1603, in-4°; — *Sapientia Sirarchi, sive Ecclesiasticus græce, cum variantibus lectionibus, ex membranis Augustanis : addita versione latina Vulgata, cum notis D. Hoeschelii;* ibid., 1604, in-8°; — *Origenis contra Celsum Libri VIII et Gregorii Thaumaturgi Panegyricus in Origenem;* ibid., 1605, in-4°; — *Procopii Cæsariensis Historiarum Libri VIII;* ibid., 1607, in-folio; — *Annæ Comnenæ Alexias, seu de Rebus a Patre gestis, græce;* ibid., 1610, in-4°; — *Vita S. Antonii Eremitæ, a D. Athanasio, græce scripta, cum latina interpretatione et notis;* ibid., 1611, in-4°; — *Philonis Judæi De Mercede Meretricis non accipienda in sacrarium Tractatus, græce, e ms. cod. Augustano, cum notis;* ibid., 1612, in-8°. R. L.

Brucker, *De Meritis in rem literariam D. Hoeschelii;* Augsbourg, 1738. — Theoph. Spizelius, *Templum Honoris reseratum.* — Th. Pope-Blount, *Censura celebriorum Autorum.* — Nicéron, *Mémoires,* vol. 38. — Baillet, *Jugements,* t. II. — Bayle, *Dictionnaire.* — Crénius, *Animadv. Philolog.* — J. A. Fabricius, *Biblioth. græc.,* l. VI, c. X. — J. A. Fabricius, *Histor. Biblioth.,* p. I, p. 319. — Freytag, *Adparatus litterarius.* — Sax, *Onomastic. literar.*

HOEST (*Georges*), homme d'État et voyageur danois, né le 8 avril 1734, à Witthen, près Aarchus (Jutland), mort vers 1795. Fils d'un curé, il reçut une bonne éducation, et exerça d'abord le professorat particulier. Il enseignait la théologie, la philosophie, la langue française et la musique. En 1760 la Compagnie danoise d'Afrique le prit au nombre de ses employés, et l'envoya au Maroc. Il y apprit facilement la langue arabe, et sut acquérir les bonnes grâces de l'empereur Sidi-Mahomet, qui l'accepta comme vice-consul à Mogador. En 1767 Hoest rentra dans sa patrie. Deux ans plus tard il la quittait pour occuper un des postes les plus élevés du conseil royal dans les Antilles, et devint gouverneur de Saint-Thomas et de Saint-Jean en 1773, à la mort de son beau-père, le colonel von Kragh. En 1776 la maladie força Hoest à revenir à Copenhague, où il fut nommé successivement conseiller d'État et secrétaire des affaires étrangères. On a de lui : *Efterretninger om Marokos og Fes* (Renseignements sur les Royaumes de Maroc et de Fez); Copenhague, 1779, in-4°, avec cartes et figures; on en a une traduction allemande peu exacte, ib., 1781, in-4°. Ce livre est un des meilleurs que l'on ait écrits sur le Maroc. Les mœurs, les usages, la géographie et l'histoire naturelle y sont décrits exactement; — *Den marokkanske Kejser Muhamed Ben Abdallah's Historie* (Histoire de l'empereur de Maroc Muhamed ben Abdallah); ib., 1791, in-8°; — *Efterretninger om Œen Saint-Thomas og dens gouverneuren* (Renseignements sur l'île de Saint-Thomas et sur ses gouverneurs); ib., 1791, in-8°.

A. DE L. et E. B—S.

J. K. Hoest, *Clio,* livraison II, p. 134-148. — Nyerup, *Litteratur-Lex.* — Meusel, *Bibl. histor.,* II, p. 27-39.

***HOEST** (*Jens Kragh*), biographe et historien danois, né le 15 septembre 1772, à Saint-Thomas (Antilles), où son père était membre du conseil colonial, mort le 26 mars 1844, dans son domaine d'Islegaard, près Copenhague. Il prit part avec Baggesen, Nyerup et Pram à la fondation de la Société de Littérature scandinave (1796), et publia un grand nombre de tra-

ductions, de revues, de journaux et d'histoires. Ses principaux ouvrages sont : *Den svenske Konge Gustaf IV Adolphs Levnet og Regjering* (Vie et Règne du roi de Suède Gustave IV Adolphe); Copenhague, 1808, in-8°; — *Mærkværdigheder i Dannerkongen Christian den VII des Levnet og Regjering* (Événements remarquables de la vie et du règne de Christian VII, roi de Danemark); ib., 1810; — *Historiske Efterretninger om Carl August* (Renseignements historiques sur Charles-Auguste d'Augustenbourg, prince royal de Suède); ib., 1re et 2e édit., 1810; — *Bidrag til en Udsigt over den danske Stat ved Christian den VII des Regjerings Tiltrædelse* (Coup d'œil sur la Monarchie danoise à l'avénement de Christian VII); ib., 1812; — *Udsigt over de fem første Aar af Kong Christian den VII* des *Regjering* (Coup d'œil sur les cinq premières années du règne de Christian VII); ib., 1821, in-8°; — *Johan Friedrich Struensee og hans Ministerium* (J.-Fr. Struensée et son ministère); ib., 1824, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage impartial, et basé sur des recherches originales, est le chef-d'œuvre de l'auteur. Il a été traduit en allemand avec changements et additions; ibid., 1826-27, 2 vol. in-8°; — *Entwurf einer Geschichte der dænischen Monarchie unter Regierung Christian des VII* (Esquisse d'une Histoire de la Monarchie danoise sous le règne de Christian VII), traduit du manuscrit danois de Hoest; ib., 1813-1816, 3 vol. in-8°, avec trois portraits; — *Historisk Efterretninger om Kroning og Salvinger i Danmark* (Renseignements historiques sur les Couronnements en Danemark dans les temps anciens et modernes); ib., 1815, in-8°; — *Politik og Historie* (Politique et Histoire); ib., 1820-1822, 5 vol. in-8°. Ce recueil contient, entre autres mémoires historiques, des notices sur les reines de Danemark; sur Caroline Louise, reine d'Angleterre; sur Sophie Dorothée, princesse de Celle; — *Mærkværdigheder i Kong Frederik den Femtes Levnet og Regjering* (Événements remarquables de la Vie et du Règne de Frédéric V); ib., 1820. BEAUVOIS.

J.-K. Hoest, *Erindringer.* — *Dansk konvers.-Lex.* — Erslew, *Forfatter-Lex.*

HOET (*Guérard*), peintre hollandais, né à Bommel, le 22 août 1648 (ou le 12 nouveau style), mort à La Haye, le 2 décembre 1733. Fils d'un peintre sur verre, il prit dans l'atelier de son père ses premières leçons. Il devint ensuite, sous la direction de Warnar van Rysen, un des premiers peintres de la Hollande. En 1672, chassé par la guerre, il quitta sa ville natale et se réfugia à La Haye; de là il passa à Amsterdam et à Utrecht, où sa réputation le fit bien accueillir. Les officiers français avaient acheté ses ouvrages à de très-hauts prix : ils l'engagèrent à visiter leur patrie; mais il y trouva peu d'occupation, et la misère le força à chercher fortune à Bruxelles, puis à Utrecht, où il forma avec Henri Schook une académie de peinture. Hoet exécuta dans cette ville de nombreux travaux, et s'y maria. Il alla terminer ses jours à La Haye, où son fils était établi marchand de tableaux. « Le talent de Hoet, dit Descamps, est connu de l'Europe entière. Il composait avec beaucoup de génie; ses ouvrages montrent sa vaste érudition; il avait particulièrement étudié les usages des anciens. Ses petits tableaux ont beaucoup de finesse dans la touche; sa fonte de couleur et son pinceau *flou* augmentent le précieux de tout ce qu'il a fait dans ce genre. La facilité de ses grands morceaux semblait avoir dû exclure le fini pénible et la patience des menus détails de ses petits tableaux, qui sont assez dans la manière de Poelemburg et de Carle Dujardin. En voyant, en Hollande, dans les églises et dans les hôtels, des plafonds et des tableaux immenses, on admire l'artiste qui s'est livré à une imagination vive, qui a possédé la belle harmonie de la couleur et connu parfaitement l'art des oppositions des ombres et des lumières. » Ses ouvrages les plus connus sont, outre une grande quantité de plafonds et de grands morceaux exécutés à Utrecht, à La Haye : *Diane au bain; L'Enlèvement des Sabines; La Paix entre les Sabins et les Romains; Le Sacrifice de Didon; Alexandre épousant Roxane; Cléosas accompagnée de ses femmes présentant du vin à Alexandre après la prise de Magaza; Une Danse de villageois;* des *Ruines;* et plusieurs tableaux représentant des saints; — à Rotterdam, *Clélie passant le Tibre à la nage*, etc., etc.

Alfred DE LACAZE.

Houbraken et Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. IV, p. 75. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 328, 332.

* **HOEVEL** (*Johann-Eberhard*), diplomate allemand, vivait dans la deuxième moitié du dix-septième siècle. Il fut envoyé en 1684 en Russie par Léopold Ier, empereur d'Allemagne, pour solliciter cette puissance « de s'ouvrir la mer Noire et de marcher sur Byzance; la Grèce et l'Asie, lui écrivait-il, les attendaient ». Les archives de Russie renferment plusieurs missives de Hoevel datées de Moscou, tracées moitié en latin et moitié en allemand, qui abondent de détails sur cette époque où le trône de Russie était occupé par deux jeunes princes, et qui révèlent que cette puissance n'a pas attendu Pierre Ier pour entrer dans la famille européenne. Son alliance avec l'Autriche, préparée par Hoevel, fut conclue en 1685. Pce A. G.

Documents particuliers.

* **HOEVEN** (*Abraham* DES AMORIE VAN DER), né à Rotterdam, le 22 février 1798, mort durant un voyage sur le Rhin, le 29 juillet 1855. Il avait la réputation d'un des meilleurs orateurs des Pays-Bas. Il a enseigné la théologie au séminaire d'Amsterdam et à l'université d'Utrecht, et a écrit entre autres : *De Joanne Clerico et Philippo a Limborch;* Amsterdam, 1843.

Son frère : CORNELIUS PRUYS VON DER HOEVEN,

professeur de médecine à l'université de Leyde, est l'auteur de quelques ouvrages estimés, tels que: *De Historia Medecinæ*; Leyde, 1842; — *De Historia Morborum*; Leyde, 1846. R. L.

Conv.-Lex.

* **HOEVEN** (*Jean* VAN DER), naturaliste hollandais, frère du précédent, naquit le 9 février 1801, à Rotterdam. Il étudia la médecine à Leyde, exerça depuis 1826 l'art de guérir à Rotterdam, et devint en 1835 professeur de zoologie à l'université de Leyde. On a de lui : *Handboek der Dierkunde* (Manuel de Zoologie); Leyde, 1827-1833, 2 vol.; 2e édition entièrement refondue, ibid., 1846; texte allemand, Leipzig, 1847; — *Tijdschrift voor natuurlijke Geschiedenis en Physiologie* (Revue d'Histoire naturelle et de Physiologie); Leyde, 1834-1845, 12 vol.: publiée en commun avec de Vriese; — *Recherches sur l'Histoire naturelle et l'Anatomie des Limaces*; Leyde, 1838; — *Redevoeringen en Verhandelingen* (Discours et Dissertations); Amsterdam, 1846; texte allemand, Berlin, 1848; — *Bijdragen tot de natuurlijke Geschiedenis van den Negerstam* (Documents pour servir à l'histoire naturelle de la race noire); Leyde, 1842: contenant d'intéressantes recherches sur les différentes formes des crânes que l'on rencontre chez les diverses races humaines; — plusieurs *Mémoires*, insérés dans les *Acta* de l'Académie Léopold-Charles, dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Strasbourg et dans les *Transactions* de la Société Zoologique de Londres. Dr L.

Conv.-Lex. — Pierer, *Universal Lexikon*, Supplément.

* **HOËY** (*Jean* DE), peintre français, mort à Fontainebleau, le 7 septembre 1615. Il s'associa à tous les travaux de son ami Ambroise Du Bois, l'un des principaux artistes qui ont décoré le palais de Fontainebleau. Il était le beau-père de Fréminet, le peintre de Henri IV et de Louis XIII.

Son fils, *Claude* DE HOEY, mort le 7 septembre 1615, continua les travaux de décoration du palais de Fontainebleau.

Documents particuliers.

HŒYER (*André*), historien et jurisconsulte danois, né à Karlum (arrondissement de Tœnder), mort en 1739. Nommé historiographe royal en 1722, il écrivit une excellente histoire de Frédéric IV (1699-1730). Les jugements sévères mais équitables qu'il porte sur la plupart des grands officiers de la couronne déplurent à Christian VI, à l'avénement duquel il fut privé de sa charge, en 1730. Ses principaux ouvrages sont: *Kurzgefazte Dænemarckische Geschichte* (Histoire abrégée du Danemark); Flensbourg, 1718; — *Anonymi Continuatio Annalium Alberti Stadensis, cum Disquisitione de Sophia Langelandica*; Copenhague, 1720, in-4°; — *Juridiske collegium over den dansk-norske proces* (Cours de Procédure danoise-norvégienne) édité par H. Hagerup; ib., 1742, in-4°, remanié par C.-D. Hedegaard; Soræ, 1764, 1769, in-8°; — *Stasret* (Droit public du Danemark, de la Norvège et des duchés), traduit du manuscrit latin par P.-M. Bredsdorf; Christiania, 1783, in-4°; — *K. Friedrichs IV Leben* (Vie de Frédéric IV); Copenhague, 1829, 2 vol. in-8°. Selon M. Œttinger, cette histoire aurait été publiée dès 1732. E. B.

Riegels, *Christian VI*, p. 141. — Wolf, *Hist. Ordbog.*, t. VII. — Nyerup, *Om historiographer*, p. 90-94. — Nyerup et Kraft, *Litteraturlex.* — Baden, *Dansknorsk, hist. Bibliothek*, p. 122-125. — Œttinger, *Biogr. bibliogr.*

HOFACKER (*Charles-Christophe*), jurisconsulte allemand, né le 26 février 1749, à Böringsweiler, dans le Wurtemberg, mort le 20 avril 1793. A l'âge de quatre ans il savait parfaitement lire et écrire, et s'amusait à instruire les petits paysans du bourg où il était né. Son goût pour l'étude ne fit que croître avec les années; la langue latine lui fut familière de si bonne heure, qu'ayant été atteint à onze ans d'une fièvre violente, il ne parla que latin dans ses accès de délire. En 1766 il se rendit à l'université de Tubingue, et s'y livra à l'étude de la jurisprudence. Quelque temps après il partit pour Gœttingue, où il suivit assidûment les cours d'archéologie de Heyne, et ceux de diplomatique de Gatterer, tout en ne négligeant pas l'étude du droit, dans laquelle il eut pour professeurs Böhmer, Selchow et Pütter. En 1772 il se fit recevoir docteur en droit, et se mit ensuite à faire des leçons publiques sur le droit naturel, le droit public et le droit romain. Deux ans après il devint professeur de droit à Tubingue; en 1734 il fut en outre chargé d'une chaire au *Collegium illustre* de cette ville. Sa santé délabrée ainsi que de nombreux malheurs domestiques tournèrent son esprit vers les doctrines mystiques de Swedenborg; mais dans ses ouvrages de jurisprudence il n'en fait pas moins preuve d'une grande clarté, d'une connaissance étendue des sources et d'une saine critique. On a de lui: *De Originibus et fatis Successionis in jure primogenituræ in familiis illustribus Germaniæ*; Gœttingue, 1771, in-4°; Erfurt, 1772, in-4°; — *Entwurf einer systematischen Methode im Vortrage des ungemischten römischen Rechts* (Bases d'une Méthode systématique pour l'application du Droit romain pur); Gœttingue, 1771, in-4°; — *Tabulæ synopticæ Juris Romani*; Gœttingue, 1772, in-8°; — *Institutiones Juris Romani, methodo systematica adornatæ*; Gœttingue, 1773, in-8°; une seconde édition en parut à Gœttingue, 1784, in-8°, sous le titre de : *Elementa Juris civilis Romanorum*; — *Nähere Entwickelung und Vertheidigung seiner Methode im Vortrage des römischen Rechts* (Exposition plus détaillée et défense de sa Méthode pour l'explication du Droit romain); Gœttingue, 1774, in-8°; — *Ad Fragmenta quæ ex Alfeni Vari libris supersunt*; Tubingue, 1775, in 4°; — *Principia Juris civilis Romani-Germanici*; Tubingue, 1788-1794, et 1796-1801, 3 vol. in-8°; — *Opuscula Juridica*; Stuttgart, 1804, in-8°; — *Grundsätze des römisch-deutschen Civil-rechts*

(Principes du Droit civil romano-germanique); Leipzig, 1805, in-8°; — Hofacker a aussi publié, dans le t. XIV de la *Allgemeine historische Bibliothek* de Gatterer, une dissertation : *Von der Glaubwürdigkeit Eginhardi* (Sur la créance que mérite *Éginhard*). E. G.

Abel, *Uber Hofackers Leben;* Tubingue, 1793, in-8°. — Schlichtegroll, *Necrolog;* année 1793, t. VI. — Weidlich, *Biographische Nachrichten*, t. I.—Haug, *Gelehrten Wurtemberg.* — Pütter, *Geschichte der universität;* Gœttingue, t. VI. — Baur, *Gallerie historischer Gemälde aus dem 18 Jahrhundert*, t. VI. —. Ersch et Gruber, *Encyclopædie.*

HOFER (*Jean*), médecin allemand, né à Mulhausen, en 1697, mort dans la même ville, en 1781. Il exerça son art à Bâle, puis à Mulhouse, dont il devint bourgmestre. On a de lui : *Manuale Pharmaceuticum;* Mulhouse, 1779; — et de nombreux mémoires anatomiques et botaniques dans les *Acta Societatis Helveticæ* de Bâle. L—z—e.

Biographie médicale.

HOFER (*André*), chef des insurgés du Tyrol en 1809, né le 22 novembre 1767, à Saint-Léonard, dans la vallée de Passeyr, fusillé à Mantoue le 20 février 1810. Son père tenait une auberge dont il hérita; et à cette industrie il ajouta un commerce de vins et de chevaux avec l'Italie. Lorsque la guerre éclata en 1796, du Tyrol Hofer conduisit une compagnie de chasseurs contre les Français au lac de Garda, et après la paix de Lunéville, il déploya le plus grand zèle dans l'organisation des milices. En 1808, les événements d'Espagne ayant rendu la rupture entre l'Autriche et la France inévitable, et la désaffection des populations tyroliennes pour le gouvernement bavarois étant arrivée à son comble, Hofer fit partie de la députation secrète qui alla à Vienne exposer les vœux du pays à l'archiduc Jean. Le baron de Hormayr fut chargé de dresser le plan de l'insurrection du Tyrol. Les mesures adoptées réussirent complétement. En trois jours, du 11 au 13 avril 1809, presque tout le pays fut soulevé; huit mille hommes de troupes, français et bavarois, furent surpris et désarmés à Inspruck, à Hall et dans la lande de Sterzing. Le nord et le centre du Tyrol délivrés, Hofer entra avec Hormayr dans le sud, et le général Baraguey d'Hilliers fut forcé à la retraite. Cependant les Français, vainqueurs à Eckmühl et à Ratisbonne, s'avançaient jusqu'à Vienne; en même temps les Bavarois fondaient sur le Tyrol. Le jour de la prise de Vienne, le général autrichien Chasteler essuya une déroute complète à Wœrgl, et dut se replier sur la position centrale du Brenner, d'où il parvint ensuite à se frayer un passage, en laissant un petit corps aux ordres du général Buol pour défendre le Tyrol. Hofer, qui avait repris les armes dès que le général Ruska eut chassé du Tyrol le comte de Linanges, fort aimé dans ce pays, parut alors à la tête de ses chasseurs, sur le Brenner. Malgré la faiblesse et l'irrésolution de son caractère et la médiocrité de ses talents, il devint l'idole des Tyroliens. Battus dans deux combats, le 25 et le 29 mai 1809 près du mont Isel, en vue d'Inspruck, les Bavarois furent forcés d'évacuer de nouveau le Tyrol. Au commencement du mois de juin, Hofer délivra le comte de Linanges, assiégé à Trente. Il était sur le point de se joindre, avec un grand nombre de ses compatriotes, aux troupes qui devaient enlever Klagenfurt, et rétablir ainsi les communications du Tyrol avec l'Autriche, lorsque après la bataille de Wagram, suivie, le 12 juillet, de l'armistice de Znaïm, le Tyrol et le Vorarlberg furent évacués par les Autrichiens et livrés à la Bavière. Cet abandon exaspéra les Tyroliens. Quelques-uns voulaient arrêter les commandants autrichiens Buol et Hormayr, enlever aux troupes sous leurs ordres les canons et les munitions de guerre, désarmer tous ceux qui ne se rangeraient pas du côté de l'insurrection et massacrer les prisonniers de guerre. Mais cette colère se calma, et les troupes partirent comme il était stipulé dans l'armistice. Le maréchal Lefebvre envahit le Tyrol à la tête de trente à quarante mille Français, Saxons et Bavarois. Hofer se cacha d'abord dans une caverne de la vallée de Passeyr; mais, apprenant que son ancien lieutenant Spekbacher, le capucin Joachim Haspinger et Pierre Mayer, à la tête des populations soulevées, avaient entrepris de défendre leur patrie contre l'ennemi et l'avaient même battu à deux reprises dans les journées du 3 et du 9 août, il quitta sa retraite, et fut aussitôt reconnu pour chef par les Tyroliens. Une bataille livrée le 13 août sur le mont Isel força le maréchal Lefebvre à évacuer le Tyrol. Hofer, quoique aussi étranger à la science politique qu'à l'art de la guerre, se trouva dès lors placé à la tête de l'administration civile et militaire du Tyrol jusqu'à la paix de Vienne, le 14 octobre. L'archiduc Jean, dans une proclamation adressée aux Tyroliens, leur ayant lui-même ordonné de se soumettre, et les montagnes du Tyrol se trouvant de toutes parts envahies par des forces ennemies, Hofer adressa, en novembre, sa soumission au vice-roi d'Italie, Eugène de Beauharnais, et au général en chef bavarois. Trompé par des bruits de victoire et d'entrée de l'archiduc Jean dans le pays, il recommença les hostilités; mais les bandes qu'il commandait, mal soutenues par les populations, découragées et fatiguées, durent, malgré quelques heureux engagements, finir par céder à la supériorité du nombre. On aurait désiré le sauver; mais, par attachement pour son pays, il refusa de se réfugier en Autriche. Pendant deux mois il se tint caché au milieu des neiges et des glaces, dans une cabane du Passeyr. Sa levée de boucliers l'avait fait exclure de l'amnistie : on mit sa tête à prix; mais pendant longtemps les promesses comme les menaces des généraux français furent impuissantes à exciter un traître qui découvrît sa retraite. Enfin un prêtre, nommé Donay, jadis l'ami de Hofer, et

qui croyait avoir alors à se plaindre de lui, vint révéler au général Baraguey d'Hilliers le nom de celui qui portait à manger à Hofer dans sa retraite : gagné par des promesses ou déterminé par la crainte de la mort, cet homme servit de guide aux soldats envoyés pour s'emparer de Hofer. Arrêté le 20 janvier 1810 avec toute sa famille, il fut conduit sous une imposante escorte à Mantoue et traduit devant un conseil de guerre, présidé par le colonel Bisson. Les voix se partagèrent, et la majorité des juges repoussa la peine de mort; mais le télégraphe de Milan ordonna l'exécution de Hofer dans les vingt-quatre heures, de manière à rendre inutile toute intercession de l'Autriche en faveur du condamné, intercession que le mariage de Napoléon avec une archiduchesse, qui était sur le point de s'accomplir, aurait rendue aussi probable que puissante. Hofer mourut avec courage; il refusa de se laisser bander les yeux, et commanda lui-même le feu. En 1819 sa famille fut indemnisée par l'empereur des pertes qu'elle avait essuyées; déjà, l'année précédente, elle avait reçu le brevet des lettres de noblesse accordées en 1809 au chef de l'insurrection tyrolienne. Pour perpétuer la mémoire de Hofer, l'empereur François chargea le professeur Schall, à Vienne, de faire la statue en marbre de ce héros populaire; elle a été placée en 1834 dans l'église des Franciscains à Inspruck, à côté du tombeau de l'empereur Maximilien Ier.

J. V.

Leben und Thaten des ehemaligen Tyroler Insurgenten-chefs Andr. Hofer; Berlin, 1810, in-8°. — *Andr. Hofer und die Tyroler Insurrection im Jahre* 1809; Munich, 1811, in-8°. — Hormayr, *Geschichte Andr. Hofer's Sandwirths aus Passeyr, Oberanführers der Tiroler im Kriege* 1809, etc. — Dœring, *Geschichte des Aufstandes Tyrol unter Andr. Hofer;* Hambourg, 1842. — Becker, *Andreas Hofer und der Freiheitskampf in Tirol im Jahre* 1809; Leipzig, 1841-1842, 3 vol. in-12. — *Tirol und die Tiroler;* Leipzig, 1845, 2 vol. — Bartholdy, *Krieg der tyroler Landleute im J.* 1809. — Fr. Fœrster, *Beitræge zur neuern Kriegsgeschichte.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Conv.-Lexik.* — *Encyclop. des Gens du Monde.* — *Diction. de la Convers.*

* **HOFF** (*Georges* VON), écrivain allemand, vivait à la fin du seizième siècle. Il fut treize ans retenu en prison à Moscou par ordre d'Ivan le Menaçant. On ignore le motif de sa captivité. De retour en 1582 à Naumburg, sa patrie, il y publia, sans nom d'auteur, une satire sur ce tzar, qui a pour titre : *Erschreckliche, grewliche und nie erhörte Tyranney'n Johannis Basilidis,* in-4°, et qui a aujourd'hui une grande valeur historique et bibliographique. Pce A. G—N.

Adelung, *Übersicht der reisenden in Russland bis* 1700.

HOFF (*Charles-Ernest-Adolphe* DE), géologue allemand, né le 1er novembre 1771, à Gotha, mort dans cette même ville, le 24 mai 1837. Destiné au barreau, il étudia le droit aux universités de Iéna et de Gœttingue, où il suivit en même temps les cours de Lichtenberg et de Blumenbach. De retour à Gotha, il entra dans la carrière administrative, et devint enfin ministre de l'instruction publique du duc de Saxe-Cobourg, inspecteur des travaux de l'observatoire de Seeberg et directeur des beaux-arts (1832). Il consacra tous ses loisirs à des travaux de géologie, et écrivit à ce sujet plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : *Geschichte der durch Ueberlieferung nachgewiesenen natürlichen Verænderungen der Erdoberfläche* (Histoire des Changements naturels de la surface du Globe terrestre, d'après la tradition, etc.); Gotha, 1822-1841, 5 vol.; — *Höhenmessungen in und um Thüringen* (Détermination des hauteurs des montagnes de la Thuringe et des environs); Gotha, 1833. Il publia en outre depuis 1801 jusqu'en 1816 l'*Almanach de Gotha.* Après sa mort parut un dernier ouvrage de lui intitulé : *Deutschland nach seiner natürlichen Beschaffenheit und seinen frühern und jetzigen politischen Verhæltnissen* (L'Allemagne au point de vue de sa constitution naturelle et d'après l'état de sa politique passée et contemporaine); Gotha, 1838. R. L.

Conv.-Lex.

HOFFBAUER (*Jean-Christophe*), savant littérateur allemand, né à Bielefeld, le 19 mai 1766, mort à Halle le 4 août 1827. Il obtint en 1794 à Halle une chaire de philosophie qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il était presque sourd, et évitait à cause de cette infirmité de paraître dans le monde. Ses principaux ouvrages sont : *Analytik der Urtheile und Schlüsse mit Anmerkungen meistens erlæuternden Inhalts* (Analytique des Jugements et des conclusions, avec des notes explicatives); Halle, 1792, in-8°; — *Naturrecht aus dem Begriffe des Rechts entwickelt* (Le Droit naturel déduit de l'idée du droit); Halle, 1793; 2e édit., corrigée et augmentée, 1798; ibid., 1804 et 1824, in-8°; — *Anfangsgruende der Logik nebst einem Grundriss der Erfahrungsseelenlehre* (Éléments de Logique et de Psychologie empirique); Halle, 1794 et 1810; — *Untersuchungen ueber wichtigsten Gegenstænde des Naturrechts nebst einer Censur der verdienstlichsten Bemuehungen um diese Wissenschaft* (Recherches sur les objets les plus importants du Droit naturel, suivies d'une critique des meilleurs travaux sur cette science, etc.); Halle, 1795; — *Naturlehre der Seele* (Histoire naturelle de l'Ame); Halle, 1796, in-8°; — *Das allgemeine Staatsrecht* (Traité du Droit public universel); ibid., 1797, in-8°; — *Anfangsgruende der Moralphilosophie, nebst einer allgemeinen Geschichte derselben* (Éléments de Philosophie morale, suivis d'une histoire universelle de cette science); Halle, 1798, in-8°; — *Urtersuchungen ueber die wichtigsten Gegenstænde der Moralphilosophie* (Recherches sur les objets les plus importants de la Philosophie morale); Dortmund, 1799, in-8°; — *Ueber die Perioden der Erziehung* (Des Périodes

de l'Éducation) ; Leipzig, 1800, in-8° ; — *Untersuchungen ueber die Krankheiten der Seele* (Recherches sur les Maladies de l'Ame) ; Halle, 1802-1807, 3 vol. ; — *Geschichte der Universitæt zu Halle bis zum Jahre* 1805 (Histoire de l'Université de Halle jusqu'à l'année 1805) ; Halle, 1805, in-8° ; — *Die Psychologie in ihren Hauptanwendungen auf die Rechtspflege* (La Psychologie dans ses applications principales à l'exercice de la Juridiction) ; Halle, 1808 et 1823, in-8° ; — *Beitræge zur Befœrderung einer Kurmethode auf psychischem Wege* (Documents pour servir à une Méthode curative psychologique) ; Halle, 1808-1812, 2 vol. : ouvrage fait en commun avec Reil ; — *Ueber die Analysis in der Philosophie* (De l'Analyse en philosophie) ; Halle, 1810, in-8° ; — *Versuch ueber die sicherste und leichteste Anwenung der Analysis in den philosophischen Wissenschaften* (Essai sur l'Application la plus simple et la plus rare de l'Analyse à la science philosophique) ; Halle, 1810 : ouvrage couronné par l'Académie des Sciences de Berlin ; — *Das allgemeine oder Naturrecht und die Moral in ihrer gegenseitigen Abhængigkeit und Unabhængigkeit von einander dargestellt* (Le Droit naturel et la Morale, examinés sous le double rapport de leur dépendance réciproque et de leur indépendance) ; Halle, 1816, in-8°. On lui doit enfin plusieurs articles, insérés dans la *Gazette littéraire* et dans la grande *Encyclopædie* d'Ersch et Gruber. R. L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, vol. III, p. 372 ; vol. IX, p. 608 ; vol. XI, p. 364 ; vol. XIV, p. 162 ; vol. XVIII, p. 184 ; vol XXII, p. 794 — *Allgemeine Literatur Zeitung* de 1827, n° 204. — *Neuer Nekrolog des Deutschen*, année 1827, vol. II, p. 750.

HOFFMAN (*François-Benoît*), auteur dramatique et critique français, né à Nancy, le 11 juillet 1760, mort à Paris, le 25 avril 1828. Son grand-père, huissier de la chambre du duc Léopold de Lorraine, s'appelait *Ebrard*, et changea ce nom en celui de Hoffman. Son père était officier au service de l'Autriche. François Hoffman fit ses études à Nancy et suivit un cours de droit à Strasbourg ; mais un bégayement pénible lui interdisait le barreau, et il s'engagea dans un régiment alors en garnison en Corse. Sa famille l'ayant racheté, il revint à Nancy, où il se fit connaître par quelques pièces de poésie qui furent insérées dans l'*Almanach des Muses* de 1782, et qui lui valurent ses entrées chez la marquise de Boufflers. Un prix que remporta Hoffman à l'Académie de Nancy lui permit de venir à Paris en 1784. L'année suivante, il publia un recueil de poésies. En 1786 il présenta à l'Opéra son poëme dramatique de *Phèdre*. La pièce fut d'abord répétée dans un château de Sérilly, trésorier général de la guerre, représentée devant la cour à Fontainebleau, et enfin jouée à Paris le 21 novembre 1786. Elle eut un grand succès. Le roi accorda la gratification d'usage à l'auteur, qui en profita pour faire un voyage en Italie. Il y passa un an, visita le Vésuve et l'Etna, et revint avec de nombreux échantillons de laves. A son retour, il donna l'opéra de *Nephté*, qui fut représenté le 15 décembre 1789 : cette pièce eut du succès, quoique l'émigration eût privé l'auteur de M^me^ Saint-Huberti, pour qui avait été écrit le principal rôle. L'opéra d'*Adrien* subit quelque opposition de la part de la commune de Paris, qui, pendant la révolution, avait pris l'administration de l'Opéra. L'entrée triomphale d'un empereur romain sur un char traîné par des chevaux blancs qui avaient appartenu à la reine ne parut pas un spectacle assez républicain : on exigea des changements ; Hoffman résista, retira sa pièce, et se promit de ne jamais remettre les pieds à l'Opéra. Plus tard il consentit à la représentation d'*Adrien*, mais il ne voulut pas même assister aux répétitions. Mécontent de notre première scène lyrique, il porta *Euphrosine et Coradin* à l'Opéra-Comique ; cette pièce eut du succès, et fut suivie de *Stratonice*. La conduite d'Hoffman dans l'affaire de l'opéra d'*Adrien* était peu faite pour lui concilier les sympathies républicaines. Il ne fut pas inquiété cependant, grâce à la protection de quelque membre du comité de sûreté générale. Il composa d'ailleurs dans les idées du temps le drame héroïque *Callias, ou nature et patrie ;* et, la terreur passée, il se vengea de cette contrainte par *Le Brigand*, dont le héros était le colonel Kirck, du temps de Jacques II. L'Opéra-Comique continua de s'enrichir de ses productions, et il composa en outre quelques pièces pour la Comédie-Française.

« La plupart de ses pièces de théâtre ont réussi, dit la *Biographie* Rabbe, et aucune n'a toutefois obtenu ce qu'on appelle un succès de vogue ; mais les connaisseurs ont su en apprécier l'esprit, l'enjouement, la sage contexture, et surtout le style élégant et facile. Sans altérer la versification, sans nuire à la justesse de la pensée, à la vérité de l'expression, Hoffman est un des auteurs qui ont le mieux su plier leur talent aux caprices du musicien et aux formes de la poésie lyrique. Loin d'avoir la même flexibilité dans le caractère, il a toujours montré la plus noble passion pour l'indépendance. Il a chanté dans une fable, en 1789, *L'Amour de la liberté ;* mais il n'a célébré aucune des époques, aucun des héros de la révolution. On ne trouve nulle part ses hommages poétiques à Robespierre, à Bonaparte, aux Bourbons. Le gouvernement directorial fut le seul auquel il donna des éloges, mais c'était dans un journal intitulé *Le Menteur*. Aussi le nom d'Hoffman est presque l'unique parmi ceux des poëtes de son temps qui ne figure point dans le *Dictionnaire des Girouettes*. C'est avec regret qu'on ne le voit également sur aucun tableau d'académiciens, quoiqu'il eût été digne de siéger soit à l'Académie Française, soit comme membre libre de quelqu'une des autres classes de l'Institut. L'Académie

Française l'avait fait inviter plus d'une fois à se mettre sur les rangs, en lui promettant que la certitude de son acceptation le dispenserait des démarches accoutumées, pour lesquelles on connaissait son invincible répugnance. Hoffman persista constamment dans son refus. L'esprit de corps lui paraissait incompatible avec la liberté qui faisait partie de son existence. Exempt d'ambition et peu soucieux de la fortune, il n'aspira ni aux honneurs ni aux emplois. Les seules fonctions qu'il ait remplies sont celles de membre du conseil littéraire de l'Académie royale de Musique depuis 1816. » Lorsque l'Institut voulut récompenser l'opéra d'*Adrien*, en 1810, les rapporteurs s'exprimèrent ainsi sur Hoffman : « Ce poëte a enrichi la scène lyrique de plusieurs ouvrages dont les amateurs de la bonne littérature n'ont pas perdu le souvenir. L'étude qu'il a faite des lyriques italiens, et particulièrement de Métastase, se reconnaît dans ses opéras, où les situations les plus pathétiques se trouvent fortifiées de tous les accessoires que la pompe de ce théâtre peut leur offrir. Son talent flexible s'applique avec un égal succès à l'expression des sentiments énergiques et à celle des sentiments tendres et gracieux. »

Le talent d'Hoffman pour la polémique s'était manifesté en 1802, dans une querelle avec Geoffroy, qui, dans le feuilleton du *Journal de l'Empire*, avait censuré avec aigreur sa pièce de *Lysistrata* et la musique de son opéra d'*Adrien*. Hoffman défendit avec bonheur son musicien Méhul, et dut peut-être à l'esprit qu'il montra en cette occasion de devenir le collègue de son antagoniste. Étienne, nommé rédacteur en chef du *Journal de l'Empire* en 1807, engagea Hoffman à écrire dans ce journal. Se défiant de lui-même, quoiqu'il eût autrefois travaillé au *Journal de Deux-Ponts* et au *Menteur*, Hoffman commença par publier des *Lettres champenoises*, dont le succès lui fit signer de son initiale les articles qu'il fournit au *Journal de l'Empire*. Plus tard, après une interruption dans sa collaboration à cette feuille, il les signa seulement d'un Z. En 1809 il critiqua sévèrement *Les Martyrs* de Châteaubriand, non pour le mérite littéraire, auquel il rendait justice, mais sous le rapport du mal que la lecture de cet ouvrage pouvait faire, suivant lui, à la jeunesse, en rabaissant dans son imagination les mystères et le culte des chrétiens au niveau des fables du paganisme. On remarqua encore ses articles sur la *Crâniologie* du docteur Gall, sur le *Somnambulisme*, sur les *Écrits de l'abbé de Pradt*, et sur les *jésuites*, à qui il fit une guerre acharnée. En continuant de prendre une part active à la rédaction du *Journal des Débats*, Hoffman renonça de plus en plus à travailler pour le théâtre. « La nouvelle carrière qu'il a suivie, dit la *Biographie* Rabbe, n'a fait qu'accroître sa réputation. Ses articles se distinguent par une critique judicieuse et saine, quelquefois dure, mais toujours consciencieuse; par une grande variété de connaissances, un style clair, pur et correct, et par des traits d'une plaisanterie piquante, toujours subordonnée au bon goût et aux convenances... Hoffman lisait scrupuleusement tous les ouvrages dont il avait à rendre compte, et notait en marge ses observations. Peu lui importait la nature du livre : histoire, géographie, littérature, médecine, politique, polémique religieuse et morale, il était prêt à tout. Peu de têtes ont été plus encyclopédiques que la sienne. Sa vie retirée et sa mémoire prodigieuse favorisaient singulièrement son aptitude à tous les genres de travail; mais à Paris, comme à la campagne, il était inaccessible à toutes les visites, surtout aux sollicitations des auteurs dont il devait juger les productions. Les articles d'Hoffman sont peut-être ceux qu'on a lus avec le plus d'intérêt, parce qu'il avait l'art d'en répandre sur les matières qui en paraissent le moins susceptibles, sans nuire à l'instruction qu'on y cherche. » — « Il savait toutes choses, dit M. Sainte-Beuve, assez bien l'antiquité, très-bien la géographie, de la médecine, sans compter qu'Hoffman était un *auteur* dans le vrai sens du mot; il a fait preuve de cette faculté à la scène dans d'agréables inventions. Enfin il était érudit avec variété, sans pédantisme, facile de plume, un peu prolixe, caustique... Il emportait la pièce. Il a bien des qualités du vrai critique : conscience, indépendance des idées, un avis à lui. Sa vie, vers la fin, était celle d'un original et d'un sage qui veut pourvoir, avant tout, à son indépendance. Il se défendait des dîners où il aurait pu rencontrer un seul auteur de ses justiciables. Il prenait son rôle de critique très au sérieux, craignant les visites... Placé entre une convenance et une vérité, il eût craint également de manquer à l'une ou à l'autre. C'est ainsi qu'il vieillissait dans sa retraite de Passy, solitaire, au milieu de ses livres, ne causant guère avec les vivants que plume en main; critique intègre, instruit, digne d'estime, même quand il s'est trompé. » Il était d'une santé débile. Sa sobriété combattit longtemps le mal qui le minait. Il s'éteignit subitement, assis auprès de son feu. Il avait épousé la fille de Boullet, ancien machiniste de l'Opéra; il la perdit jeune; il en avait eu deux fils, dont l'aîné, prisonnier en Angleterre, après la bataille de Waterloo, périt dans un naufrage en revenant en France. Méditatif par nature et par tempérament, Hoffman surmontait dans la conversation un bégayement assez fort, qui ne pouvait arrêter l'essor de son imagination.

On a de Hoffman : *Poésies diverses;* Nancy et Paris, 1785, in-18; — *Phèdre,* tragédie lyrique en trois actes et en vers, musique de Lemoyne, représentée à l'Opéra; Paris, 1786, in-4° et in-8°; — *Nephté,* tragédie lyrique en trois actes et en vers, musique de Lemoyne, représentée à l'Opéra en 1789; Paris, 1790, in-4°; —

Adrien, empereur romain, opéra en trois actes et en vers; Paris, 1792, in-4° : cette pièce fut jouée et réimprimée en 1799, in-8°; mais dénoncée au Conseil des Cinq-Cents comme antirépublicaine, quoique l'auteur eût fait de l'empereur Adrien un simple général, elle fut rayée du répertoire. Le gouvernement ayant été changé, elle fut reprise en 1802, et lors du concours pour les prix décennaux en 1810, on la jugea digne de la première mention après *La Vestale*. Chénier la déclare l'opéra le plus digne d'éloges qui ait paru depuis 1789, soit pour la composition, soit pour le style; — *Euphrosine, ou le tyran corrigé*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes, musique de Méhul, au théâtre Favart; Paris, 1790, in-8°; 1791 : il en a depuis changé le troisième acte; Paris, 1794, 1796, in-8°; — *Stratonice*, comédie héroïque en un acte, en vers, musique de Méhul, au théâtre Favart en 1792; Nancy et Paris, sans date (1792), in-8° : cette pièce, arrangée en grand opéra pour l'Académie royale de Musique en 1821, avec des récitatifs de M. Daussoigne, a été rejouée depuis au théâtre Feydeau, dans son état primitif; l'opéra arrangé par M. Daussoigne a été imprimé à Paris en 1821, in-8°; — *Adélaïde, ou la victime*, drame en trois actes, en vers, joué sans succès en 1793; — *Callias, ou nature et patrie*, drame héroïque en un acte, en vers, musique de Grétry, joué en 1794, au théâtre Favart; Paris, an III (1795), in-8°; — *La Soubrette*, opéra-comique en un acte, en prose, musique de Solié, joué au théâtre Favart, en 1794; — *Le Brigand*, drame en trois actes, en prose, musique de Kreutzer, joué au théâtre Favart, en 1795; Paris, an III (1795), in-8°; — *L'Original*, comédie en un acte et en vers, représentée par les comédiens français au théâtre Feydeau en 1795; Paris, 1797, 1813, in-8°; — *Le Jockei*, comédie en un acte et en prose, musique de Solié, jouée au théâtre Favart; Paris, an IV (1796), in-8°; an IX (1801), in-8°; — *Le Secret*, comédie en un acte en prose, musique de Solié, jouée au théâtre Favart; Paris, 1796, et 1803, in-8°; — *Azeline*, comédie en trois actes, en prose, musique de Solié; Paris, 1797, in-8° : cette pièce, qui avait réussi dans sa nouveauté et dont le sujet est emprunté d'un conte d'Imbert, tomba à sa reprise; — *Médée*, tragédie lyrique, en trois actes, en vers, musique de Chérubini, jouée au théâtre Feydeau, en 1797; Paris, an V (1797), in-8°; — *Léon, ou le château de Montenero*, drame en trois actes, en prose, musique de Daleyrac, représenté d'abord au théâtre Favart; Paris, 1799 et 1817, in-8°; — *La Femme de quarante-cinq ans*, comédie en un acte, en prose, musique de Solié, *sifflée pour la première et la dernière fois, dédiée aux sifflеurs, et enrichie de notes à l'usage des jeunes auteurs;* Paris, 1799, in-8°; — *Ariodant*, drame en trois actes et en prose, musique de Méhul, au théâtre Favart; Paris, 1799 et 1802, in-8°; — *Le jeune Sage et le vieux Fou*, comédie en un acte, en prose, musique de Méhul, jouée au théâtre Favart; Paris, 1802, in-8°; — *Bion*, comédie en un acte, en vers, musique de Méhul, au théâtre Favart en 1800; Paris, 1803, in-8°; — *La folle Épreuve*, comédie en un acte, en prose, représentée en 1800 au théâtre Feydeau; — *La Statue, ou la femme avare*, opéra-féerie en un acte, musique de Nicolo, joué au théâtre Feydeau en 1802; — *Lisistrata, ou les Athéniennes*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, imitée d'Aristophane, jouée au théâtre Feydeau en 1802; Paris, 1802, in-8° : cette pièce, défendue par l'autorité, comme étant immorale, valut à l'auteur une foule de critiques et d'injures; — *Le Trésor supposé, ou le danger d'écouter aux portes*, comédie en un acte et en prose, musique de Méhul, jouée au théâtre Feydeau en 1802; Paris, 1803, in-8°; — *Réponses à M. Geoffroy, relativement à un article sur l'opéra d'Adrien;* Paris, 1802, in-8°; — *Mes Souvenirs, ou recueil de poésies fugitives;* Paris, 1802, in-8° : on y trouve quelques pièces agréables et des fables, genre dans lequel l'auteur réussissait souvent; — *La Boucle de Cheveux*, opéra-comique en un acte, musique de Daleyrac, au théâtre Feydeau, 1803; — *Le Roman d'une heure, ou la folle gageure*, comédie en un acte, en prose, jouée au théâtre Feydeau, en 1803; reprise depuis au théâtre Louvois, à l'Odéon, et à la Comédie-Française; Paris, 1809, 1818, 1823, in-8°; — *Le Malade par amour*, opéra-comique en un acte, en prose, musique de Solié, joué au théâtre Feydeau, en 1804; — *La Ruse inutile*, opéra-comique en deux actes, musique de Nicolo, joué au théâtre Feydeau en 1805, puis en 1814; — *Grimaldi, ou le dépositaire infidèle*, comédie en trois actes, en prose, jouée au théâtre Louvois, en 1805; — *Le Cachet*, comédie en un acte, en prose, au même théâtre, la même année; — *Idala, ou la sultane favorite*, opéra-comique en trois actes, musique de Nicolo, joué au théâtre Feydeau, en 1806; — *Les Rendez-vous bourgeois*, opéra-comique en un acte, en prose, musique de Nicolo, joué au théâtre Feydeau, en 1807; Paris, 1807, 1817, 1819, etc., in-8°, pièce charmante, qui est restée au répertoire de l'Opéra-Comique; — *Abel*, tragédie lyrique en trois actes, musique de Kreutzer, jouée à l'Opéra; Paris, 1810, in-8°; réimprimé en 1823, sous ce titre : *La Mort d'Abel :* cette pièce a été remise en deux actes en 1829; — *Nouveaux Éclaircissements en forme de conversation sur Conaxa ou les deux gendres;* Paris, 1812, in-8°; — *Fin du procès des Deux Gendres, ou histoire philosophique et morale de l'exhumation et de l'apothéose de Conaxa;* Paris, 1812, in-8°. Il y prend la défense d'Étienne. On attribue à Hoffman : *Dialogues critiques, ou résumés de discours, discussions, critiques, jugements et sottises que l'on*

entend dans les différents théâtres ; Paris, 1811, in-8° ; 2e édit. augmentée d'un nouveau dialogue, Paris, 1811, in-8° : Hoffman n'a jamais avoué cet ouvrage, qui n'a pas été réimprimé dans ses œuvres. Il laissa en manuscrit : *Arbace*, opéra imité de Métastase ; — *La Tante jalouse ; — Le Paresseux ; — La Revanche ; — Le Faux Homme de lettres ; — La Conspiration ; — Silvio et Silvia,* — et *Le Directeur de spectacles*, qui a été terminé par M. L. Halévy et mis sur la scène sous le titre de *Le Dilettante d'Avignon ;* Paris, 1829, in-8°. Les *Œuvres* d'Hoffman, Paris, 1828 et suiv., 10 vol. in-8°, renferment : tomes I et II, Notice sur la vie de l'auteur et dix-huit pièces de théâtre : *Nephté ; Euphrosine et Coradin ; Stratonice ; Médée ; Adrien ; Abel ; Callias ; Bion ; L'Original ; Le Brigand ; Le Jockey ; Le Secret ; Ariodant ; Léon ; Le Trésor supposé ; Les Rendez-Vous bourgeois ; Le Roman d'une heure,* et *Lysistrata ;* tome III, mélanges en prose et poésies fugitives ; tomes IV à X, Polémique, divisée par ordre de matières : *Athénée de Paris ; Crâniologie ; Magnétisme et Somnambulisme ; Médecine ; Astronomie ; Géologie ; Géognosie ; Géographie ; Voyages ; Politique et Histoire ; Traité sur les Jésuites ; Littérature française et Littérature étrangère ; Complément à la Polémique.* L. Louvet.

Castel, Notice en tête des *Œuvres* de Hoffman. — P.-A. Dufau, *Nécrologie*, dans la *Revue encyclopédique*, juin 1828, tom. XXXVIII, p. 820. — Ourry, dans l'*Encycl. des Gens du Monde* et dans le *Dict. de la Convers.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Chénier, *Tableau histor. de l'état et des progrès de la littér. française depuis* 1789. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, article du 25 février 1850, sur *M. de Feletz et de la Critique littéraire sous l'empire*, édit. in-18, t. Ier, p. 299 et 304.

HOFFMANN (*Gaspard*), médecin allemand, né le 9 novembre 1572, à Gotha, mort à Altdorf, le 3 novembre 1648. Il étudia la médecine aux universités de Leipzig, de Strasbourg et d'Altdorf, visita ensuite l'Italie, et s'établit en 1607 à Altdorf, où il obtint la chaire de médecine théorique. On a de lui : *Lectiones caniculares de Febribus malignis ;* Bâle, 1606, in-4° ; — *Variarum Lectionum Libri VI, in quibus loca multa Dioscoridis, Athenæi, Plinii, Hippocratis, Aristotelis, Galeni, aliorumque qua illustrantur, qua explicantur ;* Leipzig, 1619, in-8° ; — *Commentarii in Galeni De Usu partium corporis, lib. XVII, cum variis lectionibus in utrumque codicem, græcum et latinum ;* Francfort, 1625, in-fol. ; — *Apologia Apologiæ pro Germanis, contra Galenum : qua simul ventilatur quæstio : Quibus in morbis venæ sectio purgationi sit præferenda ?* Amberg, 1626, in-4° ; — *De Thorace, ejusque partibus, Commentarius tripartitus, in qua discutiuntur præcipue ea quæ inter Aristotelem et Galenum controversa sunt ;* Francfort, 1627, in-fol. ; — *De Generatione hominis Libri IV, contra Mundinum Mundinium ; adjecta Sententia ejusdem de formarum origine, secundum Aristotelem ;* Francfort, 1629, in-fol. ; — *Claud. Galeni De Ossibus, ad tyrones Liber, græc. lat. cum notis perpetuis ;* Francfort, 1629, in-fol. ; — *Pathologia parva, qua methodus Galeni practica explicatur, quam olim Franciscus Frisimelica promiserat ;* Iéna, 1640, in-8° ; — *Animadversiones in comitis Montani libros quinque de morbis, et Thomæ Erasti anatomen eorumdem, necnon Ant. Erastica ejusdem Montani, cum auctario de causa continente ;* Amsterdam, 1641, in-4° ; — *Methodus docendæ et discendæ Medicinæ ;* Altdorf, 1641, in-4° ; — *De Locis affectis Libri tres, quibus præmissus est septenarius controversiarum,* etc. ; Nuremberg, 1642, in-12 ; — *Institutionum medicarum Libri VI ;* Lyon, 1645, in-4° ; — *De Medicamentis officinalibus, tam simplicibus quam compositis, Libri duo. Accesserunt quasi paralipomena, quæ vel ex animalibus, vel ex mineralibus petuntur, opus trigenta annorum ;* Paris, 1646, in-4° ; Francfort, 1666, in-4° ; — *Pro Veritate ; quo tractatu continentur opellæ tres : I. Adrastea Galeni ; II. Exercitationes juveniles, contra Parisianum, aliosque XVII neotericos ; III. Ant. Argenterius ; item Anti-Fernelius, necnon Augustini Buccii disputatio de principatu partium corporis : Ludovici Buccaferreæ Oratio de eodem negotio : Jul. Cæs. Claudini quæstio de Sede facultatum principuum, cum epicrisi C. Hoffmanni,* etc. ; Paris, 1647, in-4° ; — *Institutionum suarum Epitome, in sex libros digesta ;* Paris, 1648, in-12 ; Francfort, 1670, in-12 ; Heidelberg, 1672, in-12 ; — *De Febribus ;* Tubingue, 1633, in-12 ; — *Apologia pro Galeno, sive* χρηστομαθειῶν *libri III ;* Lyon, 1668, in-4° ; — *Praxis medica curiosa, hoc est Galeni methodi med. libri XIV ;* Francfort, 1680, in-4°, etc.

Il ne faut pas confondre ce médecin avec *Gaspard* Hoffmann, de Lemberg, qui vécut dans la seconde moitié du seizième siècle à la cour de l'électeur de Brandebourg, et dont on a quelques Consultations et Lettres médicales. Dr L.

Sprengel, *Geschichte der Medicin*, t. IV, p. 20. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.* — *Biographie médicale.*

HOFFMANN (*Samuel*), peintre de Zurich, né en 1592, mort en 1648. Il fut élève de Rubens, et se fit remarquer surtout comme portraitiste. Il fit aussi des tableaux d'histoire et de nature morte. A Francfort il eut l'occasion de représenter l'*Entrée de Gustave-Adolphe* d'après nature. Une partie de ses œuvres sont perdues ; on a retrouvé quelques-uns de ses tableaux à Francfort et à Zurich. W. R.

Nagler, *Künstler-Lexic.*

HOFFMANN (*Maurice*), botaniste et médecin allemand, né le 20 septembre 1622, à Fürstenwald, mort à Altdorf le 20 avril 1698. Sa

première éducation fut très-négligée, et à la mort de ses parents (1638) il fut recueilli par Nässler, professeur de médecine à Altdorf, qui le fit étudier à Padoue. En 1648 il devint professeur d'anatomie à l'université de sa ville natale. Thomas Bartholin attribue à Hoffmann la découverte du canal pancréatique, que d'autres attribuent à Wirsung. On a de Hoffmann : *Synopsis Institutionum Medicinæ, ex sanguinis natura vitam longiorem artem breviorem promittens;* Altdorf, 1661, in-8°; Padoue, 1664, in-8°; — *Synopsis Institutionum anatomicarum, ex sanguinis natura partium plerarumque vitam declarans, ordine dissectionis commoda. Accedit delineatio anatomes physico-pathologico-chirurgicæ;* Altdorf, 1661, in-8°; ibid., 1681, in-4°; — *Prudentiæ medicæ, ex sanguine, pro salute mortalium, agendorum rationes exponentis fondamenta;* Altdorf, 1662, 1672, 1690, in-8°; — *Botanotheca Laurembergiana, hoc est Methodus conficiendi herbarium vivum;* ibid., 1662, in-4°; ibid., 1693, in-4°; — *Floræ Altdorfinæ Deliciæ sylvestres, sive catalogus plantarum in agro Altorfino locisque vicinis sponte nascentium, cum lapidum fungorumque historia,* etc.; Altdorf, 1662, et 1677, in-4°; — *Sciagraphia Morborum contagiosorum, ex natura sanguinis præcavendorum et curandorum per disp. XL exhibita;* Altdorf, 1666 et 1699, in-8°; — *Florilegium Altdorfinum, sive tabulæ, loca et menses exhibentes quibus plantæ exoticæ et indigenæ sub cœlo Norico vigere ac florere solent;* Altdorf, 1676, in-4°; — *Gründlicher Bericht von den grassirenden Pestfiebern* (Compte-rendu détaillé sur les fièvres pestilentielles épidémiques); ibid., 1680, in-4°; — *Montis Mauriciani Descriptio, sive catalogus plantarum quæ in illo et vicinis locis occurrunt;* Altdorf, 1694, in-4°.

D^r L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.* — *Biographie médicale.*

HOFFMANN (*Jean-Maurice*), botaniste et médecin allemand, fils du précédent, né à Altdorf, le 6 octobre 1653, mort à Anspach, le 31 octobre 1727. Il étudia la médecine dans sa ville natale et à Francfort-sur-l'Oder, passa deux ans à Padoue, et revint, en 1674, à Altdorf, où il enseigna successivement l'anatomie, la chimie et la botanique. En 1713, il céda aux sollicitations du prince d'Anspach, qui avait exprimé le désir de l'attacher à sa personne. Depuis 1721 jusqu'à l'époque de sa mort, il occupa la place de président de l'Académie des Curieux de la Nature. On a de lui un grand nombre de dissertations et d'ouvrages dont les principaux sont : *Idea machinæ humanæ anatomico-physiologicæ, ad observationes recentiores conformata, et ad methodum lectionum solennium accomodata;* Altdorf, 1703, in-4°. L'auteur y donne la description de presque toutes les parties du corps. Ce livre ne contient, il est vrai, rien de neuf, mais on y trouve un exposé exact de tout ce que l'on savait en anatomie à l'époque où il fut écrit; — *Floræ Altdorfinæ Deliciæ hortenses, locupletiores factæ, sive appendix catalogi horti medici Altdorfini, plantarum novarum accessione aucta;* Altdorf, 1703, in-4°; — *Disquisitio corporis humani anatomico-pathologica rationibus et observationibus veterum ac recentiorum confirmata;* Altdorf, 1713, in-4°; — *Sciagraphia methodi medendi, primis designata lineis;* Altdorf, 1713, in-4°; — *Acta laboratorii chimici Altorfini, chimiæ fundamenta, operationes præcipuas et tentamina curiosa, ratione et experientia suffulta, complectentia;* Altdorf, 1720, in-4°; — *Syntagma Pathologico-Therapeuticum;* Leipzig, 1728, in-4°.

D^r L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.* — *Biographie médicale.*

HOFFMANN (*Jean-Jacques*), philologue suisse, né à Bâle, en 1635, mort dans cette même ville, le 10 mai 1706. Il fit ses études dans sa ville natale, et y enseigna pendant longtemps la langue grecque et l'histoire. On a de lui : *Lexicon Universale Historico-Geographico-Chronologico-Poetico-Philologicum;* Bâle, 1667, 2 tomes in-fol.; — *Historia Paparum;* ibid., 1687, 2 tomes; — *Epitome metrica historiæ universalis civilis et sacræ, ab orbe condito;* ibid., 1686; — *Poemata;* ibid., 1684; — *Progymnasma poeticum rerum terrenarum brevitatem et vanitatem repræsentans;* ibid., 1691; — un grand nombre de dissertations.

R. L.

Lew, *Helvet.-Lexicon.* — Halzhalb, *Supplement à* Lew. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie.*

HOFFMANN (*Frédéric*), l'un des plus célèbres médecins des temps modernes, naquit à Halle (haute Saxe), le 19 février 1660, et mourut à Berlin, le 12 novembre 1742. A l'âge de quinze ans il perdit à la fois son père, son premier maître, sa mère et sa sœur aînée, tous trois frappés du typhus, et il se vit dépouillé en partie par un incendie du modeste patrimoine qu'ils lui avaient laissé. Poursuivant néanmoins avec courage des études commencées avec de brillants succès, le jeune Hoffmann se rendit en 1678 à Iéna pour y étudier la médecine, puis à Erfurt, où l'attiraient un goût très-vif pour la chimie et la célébrité de Gaspard Cramer. Tels furent ses progrès dans cette science, que, de retour à Iéna en 1681 pour s'y faire recevoir docteur, il l'enseignait avec éclat dès 1682, et par ses premières publications se faisait à la fois des envieux et une réputation précoce d'habile chimiste. Il venait à peine de terminer ce cours lorsqu'il fut appelé à Minden en Westphalie par son beau-frère, qui y occupait une position élevée. Hoffmann s'y fait connaître par plusieurs cures remarquables, et de là commence à dater sa célébrité comme praticien. Sa santé ébranlée par un travail trop assidu s'améliore sous l'in-

fluence d'une vie plus active; et il reste là deux ans, au bout desquels il entreprit un voyage de plusieurs mois en Hollande et en Angleterre, dans le but de s'entretenir avec les savants de ces deux pays des progrès les plus récents des sciences. A son retour, on le voit quitter la résidence de Minden pour celle d'Halberstadt, qui lui présentait plus d'avantages. Il y était depuis 1687, à titre de médecin provincial, et s'y était même marié, lorsque Frédéric, électeur de Brandebourg et depuis roi de Prusse, le nomma, en 1693, premier professeur de médecine et de physique à l'université de Halle, récemment fondée. C'est même à la recommandation d'Hoffmann que le célèbre Stahl, naguère son condisciple à Iéna, alors simple praticien dans le duché de Saxe-Weimar, vint y remplir une chaire, depuis rivale de la sienne. A ces deux hommes appartint l'honneur de fonder les doctrines les mieux conçues du siècle dernier, doctrines qui, dans leur double tendance, servirent de point de départ l'une au vitalisme, l'autre au dynamisme organique de nos jours.

Hoffmann ne devait laisser, dans son infatigable activité, aucune partie de la science inexplorée : enseignement, travaux cliniques, hautes spéculations scientifiques, il aborda tout, et, chose rare, avec la même supériorité. Aussi les succès du praticien ne furent-ils égalés que par la renommée de l'écrivain et par celle du professeur. Et tandis qu'en dehors de son pays les plus illustres compagnies se disputaient l'honneur de l'admettre dans leur sein, il était appelé chaque année dans les cours de l'Allemagne, où ses succès lui valaient d'honorables distinctions et de royales rémunérations. Sollicité par le roi de Prusse de se fixer à Berlin, le célèbre professeur y passa trois ans; mais, fatigué des attaques envieuses dont sa haute faveur le rendait l'objet, et trouvant la vie des cours aussi contraire à ses goûts que peu favorable à ses travaux, il revint, malgré de hautes instances, reprendre à Halle ses occupations favorites. Rappelé quelques années plus tard auprès du même prince pour lui donner ses soins dans une grave maladie, dont il eut le bonheur de le guérir, Hoffmann quitta de nouveau Berlin quand il jugea que ses soins n'étaient plus nécessaires; et, comblé par son royal client des marques de la plus haute estime, il vint finir sa longue carrière à Halle, le 12 novembre 1742, au sein de l'université dont il était l'une des gloires, et où il professait depuis plus d'un demi-siècle. Cinq ans avant sa mort, il avait perdu sa femme, après une longue et heureuse union. D'un caractère doux et modéré, Hoffmann ne se départit jamais, dans ses discussions avec Stahl et avec d'autres adversaires moins importants, d'une grande bienveillance unie à une inaltérable politesse. Sincèrement religieux, il inaugura sa chaire par une réfutation de l'athéisme, tirée des merveilles de l'organisation. A l'époque où parut Hoffmann, on avait vu d'un côté les animistes proclamer l'existence d'un principe distinct de l'organisme et dirigeant ses actes; de l'autre, les iatro-mécaniciens et les iatro-chimistes expliquer les fonctions des corps organisés par les lois générales de la matière, en invoquant tour à tour la trituration ou la fermentation. Le professeur de Halle, se séparant des uns et des autres, se mit à la tête d'une classe de physiologistes, qui considérant, après Glisson, les forces vitales comme inhérentes aux organes, et sans se livrer à d'oiseuses spéculations sur leur essence, fondèrent au dix-septième siècle ce dynanisme organique dont Bichat fut de nos jours le plus illustre représentant. Le corps humain était donc pour Hoffmann une machine, non telle que l'avaient rêvée les mécaniciens purs, mais dans laquelle s'exécutent, sous l'influence des propriétés départies à la matière organique, des mouvements d'un ordre supérieur, sans qu'il soit nécessaire pour cela de faire intervenir, à l'exemple de Stahl, l'âme raisonnable et immatérielle. C'est le monadisme leibnitzien appliqué à la physiologie, et combiné avec le mécanisme d'Harvey. « La vie consiste, dit Hoffmann, dans le mouvement du sang : mouvement circulatoire qui maintient l'intégrité du mélange dont le corps est composé. Le fluide éthéré ou les esprits vitaux qui se dégagent de ce fluide sont préparés par le cerveau, et distribués par lui aux nerfs. De là résultent les actes de la vie organique, lesquels sont de deux sortes : mouvement d'expansion ou de dilatation, et mouvement de resserrement ou de contraction. Voilà pour la physiologie. Dans l'état pathologique, qui résulte d'une perturbation du mouvement des solides et des liquides, il y a, soit accélération par excès de contraction, soit ralentissement de ce mouvement par excès de dilatation. Dans le premier cas les maladies sont spasmodiques, dans le second cas atoniques. » A ces deux classes de maladies, qui peuvent être générales ou locales, il faut ajouter les troubles secondaires dans les sécrétions et les excrétions, lesquels jouent dans la pathologie d'Hoffmann un rôle beaucoup plus considérable que ne le paraissent croire ceux qui n'ont vu dans sa doctrine que le *strictum* et le *laxum* des méthodistes. Ces altérations des fluides résultent, il est vrai, du spasme ou de l'atonie qui les ont précédés, et qui ont occasionné, selon lui, l'interruption des sécrétions, et par suite une surabondance d'âcretés salines dans les fluides; mais enfin le praticien n'y trouve pas moins des indications directes. Voilà comment aux calmants et aux toniques qu'Hoffmann oppose aux maladies par excès ou par insuffisance de la contraction, il ajoute les *altérants*, qui agissent sur la matière morbifique, et les *évacuants*, qui ont pour but de l'expulser. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, beaucoup de fièvres auxquelles l'illustre praticien attribue

pour siége le tube digestif en général, et en particulier le duodénum, résultent en réalité pour lui d'amas de sucs viciés ou d'humeurs putrides, produit d'une mauvaise assimilation. Toutefois, si en cela il se rapproche moins qu'on ne le pense du dernier système solidiste de nos jours, il ne méconnaît pas non plus la participation de la membrane digestive à un grand nombre de maladies, et il rapporte même certaines fièvres regardées comme bilieuses à une inflammation d'estomac.

F. Hoffmann n'a pas eu seulement pour but de fournir à la science et à l'art des matériaux ou des solutions partielles; c'est tout un système de physiologie, de pathologie et de thérapeutique qu'il a entendu construire, chimère que caressaient alors les meilleurs esprits. Convaincu d'ailleurs de la nécessité d'arracher la médecine aux abstractions métaphysiques, et démontrant que tout ce qui agit sur l'homme en bien ou en mal n'agit qu'en modifiant l'état du corps, l'illustre professeur revient sans cesse à l'étude des organes et à celle des forces physiques et chimiques. « Alioquin duo medicinæ oculi anatomia et physice. Quicunque itaque medicorum his oculis destituitur, is profecto cœcus tantum per caliginem palpat. » (*Proleg. de Med. Natur.*) La classification nosologique imaginée en vue de cette théorie est pleine d'incohérences et de subtilités inacceptables aujourd'hui. Mais si, comme théoricien, Hoffmann a fait son temps, comme observateur il sera toujours lu et médité avec fruit. On ne saurait mieux exposer qu'il ne l'a fait les conditions d'une bonne observation, ni décrire avec plus de clarté, de concision, d'exactitude. Son recueil de consultations est un des plus durables monuments que nous ait légués la médecine d'observation au dix-huitième siècle. Quel que soit son goût pour les théories, il n'en proclame pas moins que la pathologie a son fondement dans des faits bien décrits, et dont on a noté toutes les circonstances essentielles. Si nul observateur n'a mieux compris la nécessité de systématiser nos connaissances, nul chef de doctrine n'a donné plus de place à l'observation. On le voit constamment préoccupé dans ses écrits à fondre les résultats de l'expérience avec ceux de la spéculation. L'expérimentation clinique, voilà pour lui le *criterium*, la pierre de touche de toute théorie. Loin d'ailleurs d'éprouver pour l'éclectisme l'aversion que cette méthode inspire aux esprits absolus, il le recommande en termes exprès : « Ita quoque cordati medici est nulli sectæ vel hypothesi in totum se mancipare, sed potius omnia suis examinare ponderibus et quæ usui sunt ac veritatis consentiunt se-ligere. » (*De Medic. Natura*, et *Proleg.*). Par malheur, ni Cullen, ni Brown, ni aucun de ses continuateurs (qui, en croyant marcher sur ses traces, ne lui empruntèrent souvent que ce qu'il avait de plus défectueux) n'apportèrent la même largeur de vue dans leurs conceptions systématiques. Quoiqu'il fît grand cas des anciens et surtout d'Hippocrate, dans lequel il cherchait même, par une interprétation un peu forcée, des propositions conformes à ses opinions, Hoffmann subordonna toujours leur autorité à l'observation. Tout en admettant des jours critiques, des années climatériques, et même l'influence des astres sur les maladies, il n'adoptait qu'avec certaines restrictions la doctrine de la nature médicatrice : reconnaissant avec raison que si l'on observe dans un certain nombre de maladies une tendance naturelle au rétablissement, on peut constater dans d'autres une tendance contraire. Comme thérapeutiste, sa médication était assez simple, eu égard du moins à la polypharmacie de son pays et de son temps. Il se montrait peu favorable aux spécifiques, parce qu'il cherchait en toute occasion à ramener l'action médicamenteuse aux propriétés sensibles des remèdes, comme l'étiologie aux agents physiques ou aux lois qui régissent l'univers. « Enim vero haud ignorari oportet vires uti generatim corporum, ita et remediorum non esse absolutas, sed relativas tantum modo atque conditionatas..... fondamentum perniciosæ empiriæ medicæ est quod vulguo falsam hanc opinionem imbiberit dari certam medicamentorum efficaciam ad quamdam morborum vincendum potestatem hac ducti opinione, sine ullo respectu ad corporis naturam et vires illis utuntur. » (Préf. des *Consult. et Responsa*). C'était donc de l'état du corps et de ce qui lui convient le mieux dans la condition où il se trouve qu'il tirait ses indications thérapeutiques, bien plus que d'une spécificité douteuse dans les médicaments. Et voilà pourquoi il insistait tant sur la partie de la médecine qui concerne les choses dites *non naturelles*. Car de même qu'il trouvait la source des maladies dans l'usage inconsidéré de ces choses, il devait chercher aussi le moyen de s'en préserver et d'y remédier dans une hygiène bien entendue. Aussi recommandait-il avec insistance les pratiques et leur attribuait-il une grande part dans la guérison des maladies. C'est dans cet esprit qu'il entreprit des observations météorologiques de nature à éclairer l'étiologie des épidémies, et des recherches sur la cause des vents et de leurs effets sur l'économie animale. Il avait étudié à fond et préconisa l'usage de plusieurs eaux minérales d'Allemagne; la thérapeutique lui dut plusieurs préparations, dont une entre autres obtint une vogue populaire sous le nom de *liqueur anodine d'Hoffmann* (mélange d'alcool et d'éther sulfurique). Mais on lui reprocha à juste titre de garder le secret sur quelques compositions dont il vantait beaucoup l'efficacité. Sa grande habileté dans la chimie, qu'il enrichit de plusieurs découvertes, ne l'avengla jamais sur les applications inconsidérées de cette science à la médecine.

La plupart des ouvrages de ce grand médecin

sont écrits en latin, dans un style simple, clair, et où l'enchaînement logique des propositions dénote un esprit exercé à la culture des mathématiques, dont il avait fait une de ses études favorites, leur attribuant les succès qu'il obtenait dans l'art d'exposer les faits, de les coordonner, et de déduire avec rigueur les conséquences qui découlent de prémisses solidement établies : *Veritatum enim ea est conditio, ut una in alteram suam habeat fundamentum* (Préf. des *Cons.* et *Resp.*). Voici les titres de ses ouvrages : *Medicinæ mechanicæ Idæa universalis;* Halle, 1693, in-4° ; — *Programma præmissum disputationibus de fundamentis totius medicinæ juxta normam modernæ philosophiæ mechanicæ per aphorismos breviter traditis;* Halle, 1694, in-4° ; — *Dissertatio de veris Pathologiæ Fundamentis;* Halle, 1729, in-4° ; — *Idea fundamentalis universæ Medicinæ, ex sanguinis mechanismo, methodo facili et demonstrativa in usum tyronum adornata;* Halle, 1707, in-4° ; on peut prendre dans ces divers opuscules une idée complète de la doctrine de l'auteur ; — *Dissertationes Physico-Medicæ curiosæ selectiores, ad sanitatem tuendam maxime pertinentes;* Leyde, 1708-1709, 2 vol. in-8° ; — *Gruendliche Anweisung, wie ein Mensch vor den frühzeitigen Tod; und allerhand Arten Krankheiten, durch ordentliche Lebensart sich verwahren kœnne* (Instruction fondamentale sur la manière de se préserver d'une mort prématurée et de toutes sortes de maladies par une vie réglée) ; Halle, 1705-28, 9 vol. in-8° ; — *Fundamenta Physiologiæ;* Halle, 1718, in-8° ; — *Dissertationum Physico-Medicarum selectiorum Decas;* Leyde, 1719, 2 vol. in-8° ; — *Medicina rationalis systematica;* Halle, 1718-40, 9 vol. in-4° ; trad. en français, par J.-J. Bruhier, Paris, 1739-43, 9 vol. in-12 : cet ouvrage est divisé en quatre tomes : le premier a pour titre : *De Philosophia Corporis humani vivi et sani;* le second : *De Philosop. Corporis humani morbosi;* le troisième : *De veræ Therapiæ Fundamentis, medendi methodo, a selectissimis remediis ;* le quatrième se partage en cinq parties, où l'auteur traite successivement : *De omnis generis Febribus ; De Hæmorrhagiis et Doloribus ; De Morbis spasmodicis et convulsivis ; De Morbis ex viscerum labe partiumque solidarum atonia provenientibus ; De Morbis ac Vitiis externas potissimum partes adfligentibus ; accedit Supplementum de Morbis infantum, nunquam editum :* c'est le grand ouvrage de la vieillesse d'Hoffmann ; il y travailla vingt années, et ne le finit qu'à l'âge de quatre-vingts ans ; — *Medicina consultatoria, worinnen unterschiedliche ueber einige schwere Casus ausgearbeitate consilia medica, auch Responsa facultatis medicæ enthalten* (Consultat. de Médecine, renfermant divers préceptes médicaux concernant quelques cas graves, avec les réponses de la faculté de médecine) ; Halle, 1721-39, 12 vol. in-4° : c'est une collection de traités détachés sur divers problèmes médicaux d'une solution difficile, et où il avait rassemblé les cas les plus épineux de sa pratique ; — *Consultationum et Responsorum medicinalium Centuriæ tres ;* Halle, 1734, 2 vol. in-4° ; plusieurs éditions en différents formats ; une traduction allemande ; — *Medicus Politicus, sive regulæ prudentiæ secundum quos medicus juvenis se dirigere debet,* Leyde, 1733, in-4° ; trad. française par J.-J. Brehier, Paris, 1751, in-12 ; — *Abhandlung von der vorhnehmsten Kinder-Krankheiten* (Traité des principales Maladies de l'Enfance) ; Francfort, 1741, in-8° ; — *Abhandung von der Jungfern-diaet* (Traité de la Diététique des jeunes Filles) ; Wittemberg, 1743, in-8°. Ses œuvres complètes ont paru sous le titre : *Opera omnia Physico-Medica, denuo revisa, correcta et aucta,* 6 vol. in-fol. ; Genève, 1740 ; réimprimées après la mort de l'auteur, et augmentées d'un supplément en 5 vol. contenant des opuscules encore inédits (1753-60) ; réimprimées à Venise (1745, 17 vol. in-4°) ; et à Naples deux fois (1753-63 ; 25-27 vol. in-4°). Dans cette riche collection figurent les nombreuses dissertations publiées par l'auteur sur les points les plus intéressants de la science et de l'art. Elles y sont ainsi classées : A. *Observationum Physico-Chymicarum selectiorum Libri tres ;* — B. *Dissertationum Physico-Chimicarum Trias ;* — C. *Opuscula Physica varii argumenti :* XIII dissert. ; Constantia ; — D. *Opuscula de Aquis mineralibus :* XIV dissert. ; — E. *Opuscula Dialectica :* XVII dissert. ; — F. *Opuscula Medica de remediorum efficacia, facultatibus et viribus :* XIII dissert. ; — G. *Opusc. Pathologico-Practica varii argumenti :* XX dissert. ; — H. *Opuscula Medico-Practica, quo curam morborum et medendi methodum nec non circumspectum remediorum usum spectant :* XI dissert.

Dr C. SAUCEROTTE.

Schulze, *Vie de Frédéric Hoffman,* en tête de ses *OEuvres.*

HOFFMANN (*Chrétien-Godefroy*), jurisconsulte allemand, né le 8 novembre 1692, à Laubau, dans la Lusace, mort le 1er septembre 1735. Son père (1), recteur du collége de Laubau, le destinait à la théologie ; mais le jeune Hoffmann préféra se livrer à l'étude de la jurisprudence. S'étant rendu en 1711 à l'université de Leipzig, il y soutint trois mois après une thèse *De Senio Eruditorum.* Il devint ensuite précepteur de deux princes de la maison de Gallitzin. Après s'être fait recevoir, en 1716, docteur en droit, il fut nommé, en 1718, professeur de droit de la nature et des gens à l'université de Leipzig. Cinq ans après il fut appelé à succéder

(1) Il est auteur de beaucoup d'opuscules destinés à l'instruction de la jeunesse et d'une *Historie derer Laubanischen Pastorum primariorum ;* Laubau, 1707, in-8°. *Voy.* sur sa vie et ses écrits : Carpzov, *Analecta Zittaviens.*, et Zedler, *Universal-Lexikon.*

à Couegus dans les fonctions de professeur de droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder, et dans celles de conseiller intime de la cour de Prusse. Il devint plus tard membre de l'Académie de Berlin. Ses ouvrages prouvent qu'il avait des connaissances étendues en histoire et en jurisprudence. On a de lui : *De Origine et Natura Legum Germanarum privatarum antiquarum;* Leipzig, 1715, in-4°; — *Die Ehre des Hauses Mansfeld* (L'Honneur de la Maison de Mansfeld); Leipzig, 1717 et 1720, in-8°; — *De Origine et causis querelarum de corrupta Jurisprudentia;* Leipzig, 1718, in-4°; — *Historia Juris romano-justinianei;* le tome I^er^ parut à Leipzig en 1718, in-4°; une seconde édition très-augmentée en fut donnée en 1734; le tome II fut publié en 1726. Le tome I^er^ contient une histoire du droit romain ainsi que plusieurs opuscules qui la concernent, tels que la *Delineatio Historiæ Juris* de Thomasius, l'*Anti-Tribonianus* de Hotman, l'*Epistola de veteribus Pisanæ civitatis Constitutis* de Valsechi, et la *Dissertatio ad Fletam* de Selden. Le tome II contient les sources de l'histoire du droit romain, avec des notes, et l'ouvrage de Le Bret : *De Ordine antiquo Judiciorum civilium apud Romanos*, et celui de Bottereau sur *Hadrianus legislator;* — *Novum Volumen Scriptorum Rerum Germanicarum, imprimis ad Lusatiam et vicinos regiones spectantium;* Leipzig, 1719, 4 vol. in-fol.; collection précieuse, précédée d'une Histoire de la Lusace; — *Series Rerum per Germaniam et in comitiis a transactione Passaviensi ad annum 1720 gestarum;* Francfort et Leipzig, 1720, in-4°; — *Gagenwärtiger Zustand der Finanzen von Frankreich* (État actuel des Finances de la France); 1720, in-8°; — *Præcognita generalia Jurisprudentiæ;* Leipzig, 1723, in-4°; — *De Origine et Jure Sceptrorum;* Francfort-sur-l'Oder, 1724 et 1736, in-4°; — *De Significatione et usu particulæ « quasi » in jure romano;* Francfort-sur-l'Oder, 1728, in-4°; — *De inveterata Duellorum in Germania Consuetudine;* Francfort-sur-l'Oder, 1730, in-4°; — *De insignioribus Defectibus Jurisprudentiæ criminalis Germanicæ;* Francfort-sur-l'Oder, 1731, in-4°; une seconde édition, donnée en 1757, contient en outre un ouvrage : *De Origine, progressu et natura Jurisprudentiæ criminalis Germanicæ;* — *De Juris Lubecensis antiquo quodam Codice;* Francfort-sur-l'Oder, 1731, in-4°; — *Nova Scriptorum ac Monumentorum, partim rarissimorum partim ineditorum, ad illustrandam historiam ecclesiasticam, liter. nec non jurisprud. collect.;* Francfort, 1731-1732, 2 vol. in-fol.; — *Nucleus Legum Imperii et novissimarum pacificationum;* Francfort-sur-l'Oder, 1731, in-4°; — *Einleitung in das jus publicum des heiligen römischen Reichs nebst einer vollstandigen Bibliotheca juris publici* (Introduction au Droit public de l'Empire, avec une bibliothèque complète du droit public); Francfort-sur-l'Oder, 1734, in-8°: ce livre, estimé, contient des notes et des jugements sur plus de trois mille ouvrages de droit public; — *Grundsaetze des deutschen Staatsrechts* (Principes du Droit public allemand): ouvrage inachevé. Hoffmann a aussi édité : *Weissii Epistolæ; De claris Legum Interpretibus*, de G. Panzirolus; *Tractatus de Finibus Imperii*, de Conring; *Delineatio Juris Germanici*, de G. Beyer, etc. Hoffmann a encore publié les livraisons 199-251 de la *Europæische Fama*, ainsi qu'un nombre considérable de dissertations juridiques. E. G.

Nova Acta Eruditorum (année 1736). — *Bibliothèque germanique*, t. XXXIV. — Gotten, *Getztlebendes gelehrtes Europa*, t. I, p. 324, et t. III, p. 762. — Jöcher, *Allgem. Gel. Lexikon.* — Hirsching, *Histor. Zitter-Handbuch.* — Grohmann, *Histor. biogr. Handwörterbuch*, t. IV, p. 371. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HOFFMANN (*Christophe-Louis*), médecin allemand, né en 1721 à Rheda en Westphalie, mort le 28 juillet 1807 à Etteville, sur le Rhin. Il exerça l'art de guérir à Mayence et à Aschaffenbourg. Ses principaux écrits sont : *Von den Pocken* (De la Petite Vérole); Munster et Hamm, 1770-1778, 2 vol.; — *Von der Empfindlichkeit und Reizbarkeit der Theile* (De la Sensibilité et Irritabilité des Parties malades); Munster, 1779, in-8°; Mayence, 1792, in-8°; — *Vom Schurbock, von der Lustseuche*, etc. (Du Scorbut, de la Maladie vénérienne, etc.); Munster, 1782, in-8°; — *Der Magnetist* (Le Magnétiseur); Mayence, 1787; supplément, 1787, in-4°; — *Opuscula latina Medici argumenti, separatim prius edita, nunc vero in unum collecta;* Munster, 1789, in-8°; — *Vermischte medicinische Schriften* (Recueil d'Opuscules de Médecine); Munster, 1790-1792, 3 vol. in-8°; — *Von den Arzney-Kraeften des rohen Quecksilbers, des Sublimats*, etc. (Des Vertus médicales du Mercure); Mayence, 1796, in-8°. D^r^ L.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland.*

HOFFMANN (*Jean-Godefroy*), économiste et homme d'État allemand, est né à Breslau, le 19 juillet 1765, et mort à Berlin, le 12 novembre 1847. Professeur d'économie politique à l'université de Kœnigsberg, depuis 1807, il fut l'année suivante appelé à Berlin comme conseiller d'État; en même temps il y continua son enseignement et dirigea, de 1840 à 1844, le bureau de statistique officielle, qu'il avait pour ainsi dire fondé en Prusse. Il assista au congrès de Vienne et à la conclusion de la paix de Paris, et accompagna le chancelier d'État Hardenberg dans diverses missions diplomatiques. Ses principaux travaux sont : *Das Interesse des Menschen und Burgers bei den bestehenden Zunftverfassungen* (L'Intérêt de l'Homme et du Citoyen et le système des corporations); Berlin, 1805; — *Uebersicht der Bodenflaeche und Bevoelkerung des preussischen Staates* (Le Territoire

et la Population de la Prusse); ibid., 1818; — *Die Bevoelkerung des preuss. Staats nach den i. J.* 1837 *amtlich aufgenommenen Nachrichten* (La Population de la Prusse d'après l'énumération officielle de 1837); ibid., 1840; — *Drei Aufsaetze über das Munzwesen* (Trois mémoires sur le Système monétaire); ibid., 1832; — *Die Wirkungen der asiatischen Cholera im preuss. Staate während des Jahres* 1831 (Les Effets produits par le Choléra asiatique en Prusse dans l'année 1831); ibid., 1833; — *Ueber die wahre Natur und Bestimmung der Renten aus Boden und Capital-Eigenthum* (De la Nature et du But des Rentes produites par la propriété foncière et par le capital); ibid., 1837; — *Die Lehre vom Gelde* (La Science de la Monnaie); ibid., 1838 : ouvrage estimé, auquel se rattache l'écrit : *Die Zeichen der Zeit im deutschen Münzwesen* (L'Influence de l'époque sur le système monétaire allemand); ibid., 1840; — *Die Lehre von den Steuern* (La Science des Impôts); ibid., 1840; — *Das Verhaeltniss der Staatsgewalt zu den Vorstellungen ihrer Unterthanen* (Le Gouvernement et ses rapports avec les citoyens); ibid., 1840; — *Uebersicht der Geburten, neuen Ehen und Todesfaelle in den Jahren* 1816 *bis* 1841 *in Berlin* (Tableau statistique des Naissances, Mariages et Décès qui ont eu lieu à Berlin durant les années de 1816 jusqu'à 1841 inclusivement); ibid., 1843; — *Uebersicht der staatswirthschaftlichen Verhaeltnisse, welche die Verschiedenheit der Bildung und des Besitzstandes erzeugt* (Tableau des Rapports économiques que la différence de la culture intellectuelle et des propriétés fait naître parmi les habitants d'un pays); ibid., 1843. R. L.

Conv.-Lex. — Guillaumin. *Dictionnaire d'Économie politique.*

HOFFMANN (*Ernest-Théodore-Guillaume*) (1), célèbre littérateur allemand, né à Kœnigsberg, le 24 janvier 1776 (2), mort à Berlin le 25 juin 1822. Son père était conseiller à la cour criminelle d'Interbourg, et sa mère fille d'un avocat distingué. Une incompatibilité d'humeur amena bientôt la séparation des deux époux. Le père, homme d'esprit, avait des mœurs peu régulières, tandis que la mère portait l'amour de l'ordre jusqu'à la rigueur. Le jeune Hoffmann était âgé de trois ans lors de cette séparation de ses parents. Recueilli par sa grand'mère, il fut élevé chez elle et dans la société d'une tante et d'un oncle du côté maternel. La tante était célibataire; elle devina et encouragea les dispositions de son neveu; mais l'oncle, un conseiller retiré de la carrière judiciaire, se montra plus sévère. A l'école réformée de Kœnigsberg, où il fit ses premières études, Hoffmann annonça des dispositions peu ordinaires, en particulier pour la musique et le dessin, dont son oncle lui avait enseigné les premiers éléments. A quatorze ans il surpassa dans ces deux branches de l'art tous ses condisciples; il improvisait des morceaux de musique ou produisait des dessins dont on admirait la correction. Reçu parmi les clercs de l'université de sa ville natale, il s'appliqua particulièrement à l'étude du droit. C'est à Glogau qu'il débuta dans la carrière judiciaire; remarqué ensuite pour son activité et son aptitude, il fut nommé référendaire à la cour supérieure de Berlin, et, il faut le reconnaître, à cette époque de sa vie il s'occupait sérieusement de ses fonctions et ne donnait que ses heures de loisir aux études qu'il préférait. Lors de l'organisation de la province de Posen, Hoffmann fut nommé assesseur (1800), et en 1803 il devint conseiller du gouvernement de la province à Varsovie. Il mena alors une vie assez agréable, se monta une maison, se maria et eut des amis, tels que Hitzig et Zacharias Werner. Bientôt sa vie changea de face : les événements dont la Pologne fut le théâtre en 1806 firent perdre à Hoffmann son emploi; il dut même quitter Varsovie. Venu à Berlin, il chercha des ressources dans l'art qu'il n'avait cultivé qu'en amateur : il donna des leçons de musique. Il ne resta pas moins dans la gêne, bien qu'il cherchât à s'élever jusqu'à la composition. Il écrivit, en effet, un *Requiem* d'après celui de Mozart. Il n'atteignit pas il est vrai son modèle; cependant on trouve dans cette œuvre de la chaleur et de l'originalité. En 1808 il fut appelé à diriger à Bamberg la musique du théâtre établi dans cette ville par le comte Soden. Il était au comble de ses vœux : il fut à la fois le poëte, le compositeur, le chef d'orchestre, le régisseur, et le décorateur de son théâtre « et Dieu sait ce qu'il fit encore, » ajoute son biographe Rochlitz. Mais cela aussi ne dura guère; un beau jour la troupe se débanda, et Hoffmann eut devant lui un avenir qui n'avait rien de rassurant : ni position ni moyens d'existence.

Il s'adressa alors à ce même Rochlitz, qui rédigeait la gazette de Leipzig. Le style de sa lettre était l'homme tel qu'il fut connu depuis. Après avoir raconté toutes les péripéties qu'il avait traversées, il concluait en disant qu'il « fallait faire quelque chose; que la faim faisait mal, surtout à sa femme ». Rochlitz était un de ces hommes rares qui savent deviner la valeur des autres. Il répondit immédiatement, pria Hoffmann d'écrire pour le journal à peu près de la même manière que dans sa lettre, et, en même temps qu'il lui faisait part des offres pécuniaires de l'éditeur, il lui indiqua des sujets à traiter. Dix jours plus tard les lecteurs du journal musical de Leipzig purent prendre connaissance des articles suivants, envoyés par Hoffmann : *Les Observations sur la symphonie de Beethoven; Le maître de chapelle Jean Kreisler, ou les morceaux fan-*

(1) Et non Amédée, comme l'appela par erreur son premier éditeur. Hoffmann, par insouciance sans doute, ne voulut jamais rectifier cette substitution erronée d'un de ses prénoms à un autre.

(2) 1775 d'après M. Champfleury; les sources les plus accréditées témoignent que cette date est erronée.

tastiques à la manière de Callot. Il prit part ainsi, et pendant longtemps, à la rédaction du journal qui lui avait ouvert ses colonnes; puis il accepta la direction de la musique d'un théâtre d'opéra qui jouait alternativement à Leipzig et à Dresde. Des discussions violentes ayant ensuite éclaté entre lui et le directeur du théâtre même, il quitta brusquement sa position. Le moment était mal choisi : on était à la veille de la bataille de Dresde : il convenait alors de ménager ses ressources; malheureusement Hoffmann n'y songeait pas. Nous laissons parler encore un homme qui fut tout bienveillant pour lui (1). « J'allai lui rendre visite, dit Rochlitz. Je le trouvai dans la partie la plus triste de la ville, dans un mauvais garni, dans la dernière chambre de l'auberge ; là je le vis sur un lit misérable, à peine protégé contre le froid, les jambes gonflées et contractées par la goutte. Sa femme se tenait silencieuse et triste au chevet de son lit; devant lui il y avait une planche sur laquelle il paraissait travailler. « Mon Dieu ! m'écrirai-je, comment cela va-t-il? — *Cela* ne va pas du tout, répondit-il; *cela* est couché et assez accroché. — A quoi travaillez-vous là, mon ami? — A des caricatures contre Napoléon et ses maudits Français. On me paye... Mais il faut que j'invente, dessine et colorie tout cela. Pour chaque pièce, le... l'avare me donne un ducat. » Informés enfin de cette situation, les amis d'Hoffmann s'appliquèrent à l'adoucir. Et sur sa demande, adressée par lui-même au prince de Hardenberg, chancelier d'État de Prusse, il fut rétabli dans son ancienne place. Devenu conseiller à la cour royale de Berlin, il remplit consciencieusement et en homme éclairé ses fonctions. En même temps les libraires recherchèrent et payèrent généreusement ses publications. Malheureusement, quoique naturellement sobre, il se laissa entraîner à une intempérance qui causa sans doute sa mort. Tout cependant fait supposer qu'il ne cherchait dans la boisson qu'un stimulant de nature à activer son imagination (2). La maladie qui le conduisit au tombeau fut courte, mais très-douloureuse : c'était la consomption dorsale. Il la supporta courageusement, et ne perdit même pas sa bonne humeur habituelle. Hoffmann était d'une très-petite stature ; il avait le teint jaunâtre, les cheveux presque noirs. Ses yeux gris prenaient, quand il les clignait, une expression de ruse. Ses mouvements étaient empreints d'une vivacité extraordinaire. Son imagination, portée au fantastique reproduit par ses *Contes*, lui faisait voir en quelque sorte les monstres qu'il évoquait. « Pardon, mon cher, disait-il parfois à un interlocuteur, mais n'apercevez-vous pas là-bas dans le coin, à votre droite, ce satané petit monstre? Comme il passe le tête en branlant, entre les poutres! Voyez, ce diablotin fait des cabrioles!... Ne vous gênez donc pas, charmant Petit Poucet.. Veuillez rester avec nous... Vous ne sauriez croire combien votre aimable personne nous fera plaisir... » Souvent, dans la nuit, et sous l'empire de cette sorte d'hallucination, il s'interrompait dans son travail, réveillait sa femme, qui venait s'asseoir à son bureau et le calmait de son mieux. Son esprit se plaisait aux tableaux extrêmes, aux scènes où venaient se mouvoir des revenants, des fous, etc. L'observation de l'homme le rendait peut-être trop peu sensible aux beautés de la nature. Quant aux sujets de ses contes, il les puisait indifféremment dans son imagination ou dans la vie réelle, quelquefois aussi dans des chroniques. A part une fougue incroyable dans les incidents et qui le rend difficile à suivre, on peut dire que les œuvres d'Hoffmann témoignent d'une grande et profonde étude de l'homme. On voit qu'il a observé attentivement et pour ainsi dire sur le vif. C'est ce qui explique le succès presque inouï qu'il obtint tout d'abord en France; tandis qu'il réussit moins dans son pays. « Les œuvres d'Hoffmann, dit M. Saint-Marc Girardin, sont, pour ainsi dire, un cours complet de toutes les impressions instinctives de notre âme. Sous ce rapport, l'imagination du romancier n'est pas inutile aux réflexions du philosophe; elle lui découvre dans notre âme et dans notre intelligence beaucoup de choses dont la raison est toujours tentée de ne pas tenir assez de compte. »... Hoffmann s'est souvent personnifié dans ses productions; elles portent fréquemment l'empreinte de son « humeur », ainsi qu'il s'exprimait lui-même. Il a laissé dans son journal l'échelle assez curieuse de ses dispositions suivant les circonstances. Par exemple : « Humeur pour le romantique religieux ; humeur pour l'exaltation tendue jusqu'à l'idée de l'aberration ; humeur érotique, mais poétique, » et ainsi de suite. Sa correspondance avec ses amis, surtout avec celui de tous qu'il aimait le plus, Hippel, le font assez bien connaître. On y trouve des détails autobiographiques du plus grand intérêt.

Les compositions musicales d'Hoffmann eurent moins de réputation que ses Contes; cependant on a de lui dans ce genre des œuvres estimables. L'opéra d'*Ondine* donne une idée de son talent musical. Au jugement de Weber, « c'est une œuvre des plus spirituelles; c'est le produit de l'intelligence la plus complète et la plus intime du sujet, complétée par une marche d'idées profondément réfléchies et par le calcul de toutes les ressources matérielles de l'art ». Ses autres œuvres, dans le domaine de l'harmonie, sont un *Miserere* complet; — un *Requiem;* — *Das Kreuz an der Ostsee* (La Croix de la Baltique); — *Die lustigen Musikanten* (Les joyeux Musiciens), opéra, paroles de Brentano;

(1) Nous traduisons ici d'après l'excellent recueil de M. Champfleury, intitulé *Contes posthumes d'Hoffmann.*

(2) Il buvait à la manière germanique, entremêlant les rasades et les dissertations : témoin ce jour où son éditeur Funck lui fit présent d'une pièce de vin de Nuits. A cheval sur le tonneau, éditeur et auteur pompèrent le siphon, et rivalisèrent d'entrain.

— *Das Gespenst* (Le Fantôme), opéra, paroles de Kotzebue; — *Dirna*, mélodrame, paroles du comte Soden; — *Arlequin*, ballet; — La musique du premier acte du *Julius Sabinus*, également de Soden. Comme caricaturiste, Hoffmann a laissé des productions spirituelles, mais un peu sèches.

V. Rosenwald.

Les Contes d'Hoffmann ont été introduits en France en 1823. M. Delatouche publia alors, sous le titre d'*Olivier Brusson*, un ouvrage qui n'était autre chose que la traduction de la nouvelle connue intitulée *Mademoiselle Scudéry*. En 1829 le libraire Mame publiait *L'Élixir du Diable, histoire tirée des papiers du frère Médard, capucin, publié par C. Spindler et traduit de l'allemand par Jean Cohen*. Spindler cachait le nom du véritable auteur, Hoffmann. Enfin, en 1830 parurent les *Contes de Hoffmann*, publiés par M. Loève-Weymar. Leur succès fut immense, et encouragea l'éditeur, Renduel, à publier les *Œuvres complètes d'Hoffmann*, en 20 vol. in-12. Cette édition est loin d'être complète; on doit surtout lui reprocher la mutilation et l'arrangement arbitraire de certains contes. Parmi les autres écrivains français qui ont traduit Hoffmann, on doit citer MM. Toussenel, Egmont, de Labédollière, enfin M. Champfleury, qui a publié en 1856, sous le titre de *Contes posthumes d'Hoffmann*, un volume contenant, outre l'intéressante biographie de l'auteur par Rochlitz, des extraits du journal de Hoffmann, un essai judicieux sur ses œuvres, une partie de sa correspondance, enfin des détails bibliographiques. Un écrivain lyonnais, M. Degeorge, a publié, mais à un petit nombre d'exemplaires, une traduction de quelques contes, tels que *L'Esprit élémentaire, Les Brigands, Les Méprises* et *Les Mystères*.

Les principaux travaux littéraires d'Hoffmann sont : *Phantasiestücke in Callot's Manier* (Morceaux fantastiques à la manière de Callot), Bamberg, 1814; 3e édit., Leipzig, 1825, 2 vol.; — *Elixir des Teufels* (L'Élixir du Diable); Berlin, 1816; — *Nachtstücke* (Contes nocturnes); Berlin, 1817, 2 vol.; — *Die Serapionsbrüder* (Les frères de Sérapion); Berlin, 1819-1821, 4 vol.; supplément, 1825; — *Klein Zaches, genannt Zinnober* (Petit Zacharie, dit Cinnobre); Berlin, 2e édit., 1824; — *Prinzessin Brambilla, ein Capricio nach Jacob Callot* (Princesse Brambilla, caprice d'après Jacques Callot), Berlin, 1821; — *Meister Floh, ein Mærchen in sieben Abenteuern zweier Freunde* (Maître Puce, conte en sept aventures de deux amis); Francfort, 1822; — *Lebensansichten des Kater Murr, nebst fragmentarischer Biographie des Kappellmeisters Johannes Kreisler in zufælligen Maculaturblættern* (Les idées du matou Murr sur la vie et feuillets d'une biographie du maître de chapelle Jean Kreissler); Berlin, 1821-1822, 2 vol.; — *Der Doppelgaenger* (L'homme double); Brunn, 1824. Une édition des *Œuvres choisies de Hoffmann* a paru à Berlin, 1827-1828, en 10 vol. : *Ausgewæhlte Schriften*. Une nouvelle édition en a été publiée par la veuve de Hoffmann; Stuttgard, 1839, 15 vol.

R. Lindau.

Hitzig, aus Hoffmann's Leben und Nachtlass; Berlin, 1853. — Funck, *Aus dem Leben zweier Dichter E. Th. W. Hoffmann und F.-G. Wetzel;* 1836. — Rochlitz, *Für Freunde der Musik.* — *Zeitgenossen*, XIX. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung;* Leipzig, 1853. — Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur des XIXten Jahrh.;* Leipzig, 1856, 2e vol. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

HOFFMANN (*Charles-Alexandre*), littérateur polonais, né à Masovien, en 1798. Il étudia le droit à Varsovie; mais, s'étant lié ensuite avec certaines sociétés secrètes, il devint suspect au gouvernement russe, et ne put parvenir à une position digne de lui. Il fut même exclu des services publics pour avoir organisé une association patriotique, à l'occasion de laquelle il fut l'objet de poursuites, qui, à la vérité, n'eurent aucun résultat fâcheux. Il chercha alors des ressources dans les lettres; en 1825 il fonda la *Thémis polonaise*, journal scientifique, et en 1827 il publia une traduction des *Œuvres de Franklin*. Déclaré apte aux fonctions publiques en 1828 seulement, il fut nommé conseiller de la banque de Pologne. Immédiatement après la révolution de 1830, il fit paraître : *Die grosse Woche der Pole* (La grande Semaine des Polonais). Cet ouvrage fut traduit en plusieurs langues. Devenu, en 1831, l'un des trois directeurs de la banque, il fut envoyé en cette qualité en Allemagne pour y négocier un emprunt. Après la prise d'assaut de Varsovie, il écrivit à Dresde la brochure intitulée : *Coup d'œil sur l'état politique de la Pologne sous la domination russe;* Paris, 1832. Il mit à profit pour cette publication les papiers secrets abandonnés à Varsovie par le gouvernement russe, et dont il put prendre connaissance. Obligé, sur la demande de la Russie, de quitter Dresde en 1832, il vint en France avec sa femme, et y écrivit de nouveaux ouvrages. Il se montra partisan du prince Czartoryski. Revenu à Dresde en 1848, il y fut chargé de la correspondance pour le journal de Cracovie le *Czas*. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Cztery Powstania;* Paris, 1857; — *Vademecum Povskie;* Paris, 1839 : on y trouve d'intéressants détails sur les finances de l'ancienne Pologne.

V. R.

Convers.-Lex.

HOFFMANN (*Clémentine*, née Tanska), femme auteur polonaise, épouse du précédent, née à Varsovie, en 1798, morte à Passy en 1845. Elle publia de bonne heure d'excellents ouvrages d'éducation, qui, en dernier lieu, lui valurent le titre d'inspectrice supérieure des écoles de filles à Varsovie. Elle suivit en France son mari, obligé de fuir la Pologne. Venue à Paris, elle y vécut de ses travaux littéraires et en donnant de l'instruction aux enfants polonais. C'est alors aussi qu'elle fit paraître ses ouvrages les plus remar-

quables. En 1844 elle se rendit en Italie, d'où elle revint malade en France, où elle mourut. On a d'elle : *Pamiatka pro Dobréj Matre* (Souvenir des bonnes Mères); — *Rozrywkidla dzieci* (journal commencé en 1824); — *Christine;* — *Caroline;* — *Jan Kochanowski;* — *Swiete niewiasty nova biblioteczka dla dzieci;* Breslau, 1838; — *O Moralnosci dla Kobiet;* Cracovie, 1841. V. R.

Conv.-Lexik.

* * **HOFFMANN** (*André-Gottlieb*), théologien et orientaliste allemand, né le 13 avril 1796, à Weisleben (comté de Mannsfeld). Il interrompit ses études pour prendre part, en 1813, à la guerre de l'Allemagne contre la France, fréquenta ensuite l'université de Halle, et s'y distingua parmi les élèves de Gesenius. Depuis 1822 il est professeur de théologie et du congrès oriental à Iéna. Ses principaux travaux sont : *Commentarius philologico-criticus in Mosis Benedictionem;* Halle et Iéna, 1822 et suiv.; — *Grammatica Syriaca;* Halle, 1827; — *Entwurf der hebræischen Alterthümer* (Traité précis sur les Antiquités hébraïques), d'après l'ouvrage de Warnekros; Weimar, 1832; — *Die Apokalyptiker der ættern Zeit unter Juden und Christen in vollstaendiger Uebersetzung mit fortlaufendem Commentar und historisch-kritischer Einleitung* (Traduction complète des anciens écrivains apocalyptiques parmi les juifs et les chrétiens, accompagnée d'un commentaire perpétuel et d'une introduction historico-critique); Iéna, 1833-1838, 1er vol., part. I et II, avec édition latine du *Lexicon Hebraicum* de Gesenius, et un grand nombre d'articles dans l'*Encyklop.* d'Ersch et Gruber. V—u.

Conversations-Lexikon.

* * **HOFFMANN DE FALLERSLEBEN** (*Auguste-Henri*), poëte et philologue allemand, est né le 2 avril 1798, à Fallersleben, près Lunebourg. Il étudia à Gœttingue et à Bonn, sous la direction de Grimm, qui lui inspira le goût de la vieille littérature; et en 1830 il devint professeur de langue et de littérature allemande à Breslau. Un recueil de poésies qu'il publia en 1840 : *Unpolitische Lieder*, chansons plus politiques que le titre ne l'indique, lui firent perdre sa place de professeur. Il erra pendant plusieurs années en Allemagne, en Suisse et en Italie. En 1845 il parvint à faire valoir ses droits de citoyen du Mecklembourg, et en 1848 il lui fut enfin permis de séjourner de nouveau en Prusse.

Ses poésies l'ont rendu populaire dans toute l'Allemagne. Sans être versé dans la science musicale, Hoffmann a très-bien réussi à composer des airs pour ses chansons. Ses principaux ouvrages philologiques sont : — *Horæ Belgicæ;* Leipzig et Berlin, 1830-1855, vol. 1-11; 2e édition, 1857; — *Fundgruben für Geschichte deutscher Sprache und Literatur* (Sources historiques de la Langue et de la Littérature allemandes); Berlin, 1830-1837, 2 vol.; — *Geschichte des deutschen Kirchenliedes bis auf Luther* (Histoire du Cantique allemand jusqu'à l'époque de Luther); Breslau, 1832; 2e édit., 1853; — *Reineke Vos* (Le Roman du Renard); Berlin, 1834; 2e édit., 1852; — *Fragmenta Theotisca*, ouvrage fait en commun avec Endlicher; Vienne, 1834; — *Altdeutsche Blaetter* (Études d'Allemand ancien); ouvrage fait en commun avec Haupt; Leipzig, 1835-1840, 2 vol.; — *Monumenta Elnonensia*, contenant le célèbre Chant de Louis (*Ludwiglied*), découvert par Hoffmann à la Bibliothèque de Valenciennes; Gand, 1837; — *Die deutsche Philologie in Grundriss* (Éléments de la Philologie allemande); Berlin, 1836; — *Verzeichniss der altdeutschen Handschriften der Bibliothek zu Wien* (Catalogue des Manuscrits en ancien allemand de la Bibliothèque de Vienne); Leipzig, 1841; — *Politische Gedichte aus deutscher Vorzeit* (Anciennes Poésies politiques allemandes); Leipzig, 1843; — *Deutsche, Gesellschaftslieder des 16ten und 17ten Jahrhunderts* (Chansons allemandes des seizième et dix-huitième siècles); Leipzig, 1844; — *Spenden zur deutschen Literaturgeschichte* (Documents pour servir à l'étude de l'Histoire littéraire de l'Allemagne); Leipzig, 1845; — 2 vol.; — *Theophilus;* Hanovre, 1853; — *Beitræge zur Geschichte der deutschen Poesie* (Documents pour servir à l'histoire de la Poésie allemande); Hanovre, 1854.

Les œuvres poétiques de Hoffmann sont : *Allemannische Lieder* (Chansons allémaniques); Fallersleben, 1826; 5e édit., Manheim, 1843; — *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1834, 2 vol.; 4e édit., Hanovre, 1853; — *Schlesische Volkslieder mit Melodien* (Chansons populaires de la Silésie avec des Mélodies); Leipzig, 1842; — *Unpolitische Lieder* (Chansons non politiques); Hambourg, 1840-1841, 2 vol.; — *Funfzig Kinderlieder* (Cinquante Chansons d'Enfants); Leipzig, 1843; — *Deutsche Lieder aus der Schweiz* (Chansons allemandes venant de la Suisse); Zurich, 1843; — *Funfzig neue Kinderlieder* (Cinquante nouvelles Chansons d'Enfants); Manheim, 1845; — *Vierzig Kinderlieder* (Quarante Chansons d'Enfants); Leipzig, 1847; — *Diavolini;* Darmstadt, 1847; — *Deutsches Liederbuch* (Livre de Chansons allemandes); Leipzig, 1850; — *Liebeslieder* (Chansons d'amour); Mayence, 1850; — *Heimathklaenge* (Souvenirs du Pays natal); ibid., 1850; — *Rheinleben* (La Vie autour du Rhin); ibid., 1851; — *Soldatenlieder* (Chansons de Soldat); ibid., 1851; — *Lieder aus Weimar* (Chansons datées de Weimar); Leipzig, 3e édit., 1856.

R. Lindau.

Conv.-Lex. — *Zehn Actenstücke über die Amtsentsetzung des Professor Hoffmann;* Manheim, 1843. — *Deutsche Literaturgeschichte der neuern Zeit in Biographien, Kritiken und Proben;* Cassel, 1852-1856.

HOFFMANNSEGG (*Jean-Centurius*, comte de), naturaliste allemand, né à Dresde, le 23 mai

1766, mort dans cette même ville, le 13 décembre 1849. Il étudia à Leipzig et à Gœttingue, et séjourna pendant quatre ans en Portugal pour explorer la flore de ce pays. Il y découvrit plusieurs centaines d'espèces de plantes jusqu'alors inconnues, un grand nombre d'insectes rares, et revint, en 1804, en Allemagne. Il publia, en collaboration avec Link, sa magnifique *Flore portugaise* (Berlin, 1809-1833, livraison 1-22, en français et en latin), pour l'impression de laquelle il dépensa de sa propre fortune près de 200,000 fr. En reconnaissance des services rendus par lui à la botanique, le savant Cavanilles donna le nom de *Hoffmannseggia* à un genre de plantes de l'Amérique Australe. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de lui : *Liste des Plantes cultivées dans les jardins du comte Hoffmansegg, à Dresde et à Rammenau ;* Dresde, 1823 ; — *Voyage en Portugal*, rédigé par Link ; Paris, 1805. R. L.

Conv.-Lex.

HOFLAND (*Thomas-Christophe*), peintre anglais, né à Worksop, le 25 décembre 1777, mort le 3 janvier 1843. Son père, qui avait une manufacture de coton, n'ayant pas réussi dans cette industrie, le jeune Thomas Hoffland vint à Londres, où il étudia la peinture de paysage; il donna ensuite des leçons de dessin. Des *Scènes de Nuit* qu'il exposa à l'Académie royale de Londres en 1812, et qui eurent du succès, puis les travaux littéraires de sa femme, mistress Hoole, qu'il avait épousée en 1808, le mirent bientôt au-dessus du besoin, et l'affranchirent de la nécessité de faire des copies de tableaux pour vivre. Il continua de produire aux expositions annuelles des œuvres qui furent presque toujours remarquées. A soixante ans il visita l'Italie, et rapporta de ce voyage de curieux paysages. Les sujets de ses autres tableaux sont presque tous empruntés aux sites de l'Europe, du Cumberland, du pays de Galles et de l'Irlande. Hofland a de la fraîcheur et du naturel; mais il atteint rarement ce qu'il y a de grandiose dans les scènes qu'il décrit. Grand amateur de la pêche à la ligne, il publia en 1839 un volume illustré, ayant pour titre *The British Angler's Manual*. V. R.

The English Cyclop.

HOFLAND (*Barbara*), femme du précédent et fille de Robert Wreake, naquit en 1770, et mourut le 9 novembre 1844. Veuve d'un gentilhomme appelé Hoole, elle épousa ensuite le peintre Hofland, alors maître de dessin à Derby. Elle écrivit, pour augmenter les ressources du ménage, de nombreux ouvrages destinés en grande partie à la jeunesse, et qui eurent en Angleterre et en Amérique un légitime succès. Au rapport d'un biographe, il s'en vendit, du vivant même de l'auteur, plus de trois mille exemplaires.

On cite parmi les compositions de Barbara Hofland la *Clergyman's Widow*, et le *Son of Genius*. Ce dernier ouvrage eut plus de vingt éditions et fut traduit en plusieurs langues. Dans le nombre de ses autres écrits on remarque : *The Daugter in Law; — Emily; — The Czarina; — Pays the to her Neighbour-What? — King's Son; — Young Crusoe; — Little Dramas for Young people; — Tales of the Manor; — Emily's Reward, or a holiday trip to Paris*. La plupart de ces ouvrages forment chacun quatre volumes, et quelques-uns ont été traduits en français. V. R.

The English Cyclop.

* **HOFMANDSWALDAU** (*Chrétien-Hofman* DE), poëte allemand, né à Breslau, le 25 décembre 1618; mort le 18 avril 1679. Il étudia à Leyde la jurisprudence et les belles-lettres sous la direction de Saumaise, de Vossius et de Bonhorn. Il accompagna ensuite le prince de Fremonville en Angleterre, en France et en Italie. De retour dans sa ville natale, en 1646, il y fut élu membre et plus tard président du sénat : il consacra ses loisirs au culte des muses, en suivant les traces de son ami Opitz. Ses œuvres poétiques ont été réunies sous le titre de : *Sinnreiche Heldenbriefe and andere herrliche Gedichte* (Héroïdes ingénieuses et autres Poésies magnifiques); Breslau, 1673, 1680, 1684, 1689, in-8°; Breslau et Leipzig, 1700, 1704, 1710, 1717, 1730, in-8°; elles se trouvent aussi dans le recueil de Neukirch intitulé : *Herrn von Hofmanuswaldau and auderer Deutschen auserlesene Gedichte;* Leipzig, 1698 et 1734, 7 vol. in-8°. Outre un certain nombre d'Héroïdes, genre que Hofmanswaldau introduisit le premier dans la littérature allemande, on trouve parmi ses poésies une traduction du *Pastor fido* de Guarini, une autre de *Socrate mourant*, de Théophile, des *Odes religieuses*, des *Épigrammes;* des *Chants nuptiaux*, des *Épitaphes*, etc. E. G.

Jörden, *Lexikon teutscher Dichter und Prosaisten*, t. II et t. VI. — Manso, dans la *Schlesische Monatsschrift* (mars 1792). — Gervinus, *Geschichte der deutschen Nationallitteratur*.

HOFMAN (*Hans* DE), écrivain danois, né le 10 juillet 1713, à Skjerildgaard, mort en 1793. Il fut nommé en 1760 président du tribunal de Frédéricia, et en 1773 bailli de Colding. On a de lui : *Œconomiske Betragninger over Aarhuus Stift* (Considérations économiques sur le grand bailliage de Aarhuus); Copenhague, 1757; — les tomes IV-VII de *Den danske Atlas* (Atlas du Danemark), commencé par Pontoppidan; ibid., 1768-1781, in-4°; — *Tractat om Hedernes Dyrkning* (Traité sur la Culture des Landes); Odensée, 1781; — *Coldinghuus Amts Beskrivelse* (Description du Bailliage de Colding); Frédéricia, 1785, in-fol., oblong. Il a édité : *Samling af publique og private Stiftelser, etc.* (Recueil d'Actes de Fondation, de Donations, etc., publiques et privées); Copenhague, 1755-1780, 11 vol. in-4°. B.

Lærde Efterretninger, 1793, p. 111. — *Minerva*, 1793, I, 869. — Nyerup et Kraft, *Litter.-Lex.*

HOFMAN ou **HOFFMANN** (*Tycho* DE), frère

du précédent, biographe danois, né à Skjerildgaard, le 15 décembre 1714, mort en 1754. Il prit le degré de docteur en droit à Iéna (1748), et fut nommé, en 1750, assesseur à la cour suprême. Il était membre de la Société Royale de Londres. On a de lui : *Leben einiger wohlverdiensten Dænen* (Vie de quelques Danois distingués); 1741, pet. in-8°; — *Portraits historiques des Hommes illustres de Danemark, remarquables par leur mérite, leurs charges et leur noblesse, avec leurs Tables généalogiques;* 1746, 6 part. en 2 vol. in-4°, avec un appendice intitulé : *Memoires de Griffenfeld, Adeler et Tordenskjold.* Le texte français est accompagné de portraits gravés par les plus célèbres artistes de l'Europe, et fort supérieurs à ceux que contient la traduction danoise de cet ouvrage, faite par Ljunge et améliorée par Sandvig; Copenhague, 1777-1779, 3 vol. in-8°. B.

Nachrichten de Büsching, I, 513-536. — Vie par Scherewien, trad. dans *Efterretn. om danske Adelsmænd*, II, 9-22. — Nyerup, *Litt.-Lex.*

****HOFMANN** (*Jean-Chrétien-Conrad*), historien et théologien allemand, est né à Nuremberg, le 21 décembre 1810. Il est professeur de théologie à l'université d'Erlangen, et rédige depuis 1846, en commun avec Hœfling et Thomasius, une revue protestante intitulée : *Zeitschrift für Protestantismus und Kirche.* Ses principaux ouvrages sont : *Geschichte des Aufruhrs in den Cevennen* (Histoire de la Guerre des Cévennes); Nordlingue, 1837; — *Lehrbuch der Wettgeschichte* (Manuel d'Histoire universelle); ibid., 1839, 2 vol.; 2e édit., 1843; — *Die Mission in der Heidenwelt und unter Israel* (La Mission dans le monde païen et parmi les Israélites); Nuremberg, 1856; — *Schutzschriften für eine neue Weise alte Wahrheit zulehren* (Défense d'une Nouvelle Manière d'enseigner l'Ancienne Vérité); Nordlingue, 1856. V—u.

Conv.-Lex.

HOFMANN. *Voy.* HOFFMANN.

HOFSTEDE, théologien hollandais, né à Rotterdam, en 1720, mort le 27 novembre 1803. Après avoir étudié à Groningue, il devint professeur de théologie à Rotterdam. Dans ses écrits il attaque avec violence les philosophes sceptiques de son temps, ceux surtout qui s'écartaient du dogme calviniste. En 1779 il protesta par un écrit intitulé : *Oost-indiansche Kerkzaaken* (Affaires ecclésiastiques des Indes); La Haye, 1779-1780, 2 vol. in-8° : contre l'établissement d'une église luthérienne au cap de Bonne-Espérance. Une vive polémique s'engagea à ce sujet entre lui et le ministre luthérien Rütz (*voy.* Walh, *Neueste Religionsgeschichte*, t. IX, 321). Hofstede publia aussi en hollandais, contre le Bélisaire de Marmontel, un ouvrage traduit en allemand sous le titre de : *Des Herrn Marmontel Belisair beurtheilt und die Laster der berühmten Heiden angezeigt* (Le Bélisaire de M. Marmontel jugé, et les Vices des célèbres païens démontrés); Leipzig, 1769, in-8° : ce livre fit écrire à J. A. Eberhard sa *Neue Apologie des Socrates.* Hofstede critiqua aussi la traduction du traité *Du Sublime* de Mendelsohn, publiée par Gœns van Ryklof. E. G.

Allgemeine deutsche Bibliothek, t. XIII et XVIII. — Ernesti, *Neueste theolog. Bibl.*, t. II, p. 621. — Schrœckh. *Kirchengeschichte seit der Reformation*, t. VIII, p. 735. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HOGARTH (*William*), célèbre peintre anglais, naquit à Londres, vers la fin de 1697, et mourut dans cette ville, le 26 octobre 1764, d'un anévrisme au cœur. Selon quelques biographes, son père était prote d'imprimerie; selon d'autres, un petit fermier de province (*yeoman*). Hogarth a raconté ses débuts dans sa carrière et les moyens auxquels il avait recours pour reproduire les objets et les scènes qu'il voyait, et les sensations qu'il éprouvait. Bien jeune encore, il fut placé comme apprenti chez un graveur en métaux, qui lui enseigna à graver des étiquettes pour les livres de bibliothèques, des factures de marchands et des plaques d'enseigne; pendant les instants de loisir que lui laissait son travail manuel, il s'exerçait avec passion dans le genre *caricature*, et devint ainsi un des plus terribles railleurs des ridicules de la vie domestique et de la société. Étant entré dans une taverne pour se rafraîchir, il fut témoin d'une lutte acharnée entre deux robustes boxeurs : le plus maltraité saisit, dans un dernier effort, un énorme pot de bière, et le brisa sur la tête de son adversaire, qui tomba en faisant une grimace horrible. Hogarth retraça aussitôt cette grimace avec tant de vérité que son œuvre fit fureur. A quelques jours de là, il fit, sous les traits d'une mégère, le portrait de son hôtesse, qui le poursuivait pour le payement de vingt schellings, prix de son modeste loyer : la vente de cette caricature lui rapporta le triple de ce qu'il devait. Cependant, pour vivre il entra comme ouvrier dans l'atelier d'un graveur sur métaux; il y grava des cachets, des armoiries, des chiffres ornés et entrelacés, des cœurs unis percés d'une flèche, des cartes d'adresse, etc. Ce fut à ce genre de faire qu'Hogarth employa pendant plusieurs années son esprit et son imagination. Une fois pourtant, rapporte-t-il avec sa naïveté habituelle, on osa lui confier douze vignettes destinées à illustrer une édition de *Don Quichotte.* Ce qui favorisa le développement de son talent caustique, c'est l'observation fine et sagace du milieu social dans lequel il vivait; de cette vieille Angleterre, toute gonflée d'ale et de bœuf, raffolant toujours de ses lutteurs émérites, dont Figg, le boxeur du temps, était proposé comme le type le plus parfait. Hogarth ne sortit de son obscurité que vers 1725. A cette époque il fut chargé de graver dix-sept planches pour l'édition in-12 du poëme d'Hudibras par Butler. Ces planches sont pour la plupart des représentations burlesques de prélats armés de

la parole et du sabre, et battant la caisse en chaire ; cependant on ne trouve pas encore dans ces dessins cette moquerie franche et communicative qui a donné tant de prix aux produits du crayon, du pinceau et du burin de Hogarth. Bientôt après Hogarth fit paraître *La Vie d'une Courtisane* (*The Harlot's Progress*), espèce de drame en six parties. C'est l'histoire d'une jeune fille qui, arrivée pure de son village, la fraîcheur sur les joues et l'innocence dans le cœur, va mourir à l'hôpital, après avoir descendu tous les degrés de la corruption. Cette œuvre fut suivie de *La Vie d'un Libertin*. Puis vint *Le Mariage à la mode, ou les tribulations de la vie conjugale*. Ébloui du succès immense qu'avait obtenu ce dernier ouvrage, Hogarth en publia la contre-partie sous le titre *Le Mariage heureux ;* mais ce travail passa presque inaperçu. Citons encore de ce fécond auteur : *Les Comédiennes ambulantes ; — L'Industrie et la Paresse ; — La Conversation moderne ; — Les Quatre Parties du Jour ; — Les Élections ;* — les *Scènes de Cruauté*, qui ne sont qu'un plaidoyer habilement combiné en faveur des animaux maltraités. Les types que retracent ces productions eurent d'autant plus de succès, que chacun voulait y trouver des portraits. Les œuvres d'Hogarth devinrent bientôt très-populaires, et tous les arts les reproduisirent. Comme tous les hommes de génie, Hogarth eut une originalité particulière, un style qui lui est propre. Comme dessinateur, ce n'est pas un puriste classique, mais un excellent réaliste, qui sait choisir le meilleur côté de son sujet et le retracer avec intelligence. Sorti du peuple, il a mieux réussi dans la portraiture des classes bourgeoises et des classes inférieures que dans les tournures des classes élevées. Les ennemis, les rivaux d'Hogarth, et surtout les peintres puristes de cette époque, accusaient cet artiste de manquer d'élévation et de ne pas avoir un système arrêté au sujet de la vraie beauté. En réponse à ce reproche, il publia, en 1753, son *Analyse de la Beauté*. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit, souleva de nombreuses critiques, et fut mis à contribution par Diderot dans son écrit sur le Salon de 1765. Dans l'appréciation d'un paysage de Loutherbourg, on lit : « Nous aimons que le plaisir dure ; il y faut donc quelques progrès. La pyramide est plus belle que le cône, qui est simple, mais sans variété. La ligne droite brisée plaît plus que la ligne droite, la ligne circulaire que la ligne droite brisée, l'ovale que la circulaire, la serpentante que l'ovale. » Ce dernier terme de la beauté donné aux formes par Diderot est précisément le même qu'Hogarth avait développé. Walpole fait remarquer, au sujet de ce *Traité de la Beauté*, qu'on y trouve des aperçus neufs et vrais et des originalités qui bien certainement ne rendent pas la pensée de l'auteur. Pour se moquer des règles fixes auxquelles on avait depuis longtemps assujetti les cinq ordres d'architecture, Hogarth les avait représentés sous l'emblème de cinq ordres de *Perruques*. Le dernier tableau de Hogarth, représentant *Le Temps couché sur des ruines*, porte la date de 1764. Après l'avoir terminé, il brisa sa palette, et déclara son œuvre finie ; auparavant il avait eu le soin de retoucher ses planches, se faisant aider dans ce travail par des graveurs qu'il avait fait venir de Chiswich. Le 25 octobre de cette même année, se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, il se fit transporter de Leicesterfield à Londres, et le lendemain, après avoir répondu à une lettre du célèbre Franklin, il mangea comme à son ordinaire une livre de beefsteak à son dîner, puis fut pris d'un vomissement de sang. Il se mit au lit, et deux heures après il n'existait plus.

L'œuvre de Hogarth se compose de deux cent cinquante gravures environ, dont il a exécuté la plus grande partie ; l'édition la plus complète est celle de Londres, 2 vol. in-4°. Ses dessins et ses tableaux sont fort nombreux et très-recherchés. Si la plupart sont traités en simples esquisses, quelques-uns que j'ai vus sont d'un fini qui n'exclut pas les touches spirituelles du pinceau. THÉNOT.

English Cyclopædia (*Biog.*). — Walpole. — Nichols, *De l'Analyse de la Beauté*, précédée de la *Vie de Hogarth*, 2 vol. in-8°, sans nom d'auteur.

HOGENDORP (THIERRY, comte DE), général hollandais, né à Rotterdam, en 1761, mort près de Rio-Janeiro, en 1830. Entré jeune au service, il parvint au grade d'officier général. Nommé ensuite ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il fut nommé quelques années plus tard gouverneur de la colonie hollandaise fondée dans la partie orientale de l'île de Java. Quelques plaintes élevées contre son administration le firent rappeler. Quand Louis-Napoléon monta sur le trône de Hollande, il confia au comte Thierry de Hogendorp, en 1806, le ministère de la guerre de son royaume. L'année suivante, Hogendorp quitta le ministère pour se rendre à Vienne en qualité de ministre plénipotentiaire de Hollande. Rappelé en 1809, par suite de la reprise des hostilités, il partit presque aussitôt pour Berlin, et de là pour Madrid, en 1810, chargé de fonctions diplomatiques près de chacune ces deux cours. En janvier 1811, Napoléon, à qui il resta toujours sincèrement attaché, le nomma général de division, et au mois de mars suivant il le prit pour aide de camp. Il devint ensuite successivement gouverneur de la Prusse orientale et de la Silésie. Il fit la campagne de Russie avec l'empereur, et se trouvait au quartier général de Dresde au mois de juin 1813 ; Napoléon le nomma alors gouverneur de Hambourg, où Davout commandait en chef. On accusa Hogendorp d'avoir déployé à cette époque une sévérité excessive dans son commandement et d'avoir aggravé par des rigueurs inutiles le sort des habitants de cette ville. Dans un mémoire qu'il publia à cette occasion, Hogendorp rejeta tous les torts sur le

maréchal Davout. Il prétend même qu'il s'était brouillé avec lui à propos de l'expulsion des bouches inutiles de la place de Hambourg. « Je ne pouvais ni ne voulais approuver ses mesures, dures et arbitraires, ni en être l'instrument, » dit Hogendorp. A partir de ce moment, le maréchal nomma l'adjudant Fernig commandant supérieur de la ville pour recevoir ses ordres directement, et l'autorité d'Hogendorp fut en quelque sorte annulée. Après l'abdication de Napoléon, Hogendorp fut engagé par Davout à prêter serment à Louis XVIII; mais il soutint qu'il était Hollandais, et résista aux menaces du maréchal. Il retourna ensuite dans sa patrie; mais à peine l'empereur fut-il revenu de l'île d'Elbe, que Hogendorp vint le rejoindre à Paris. Il combattit à ses côtés à Waterloo. Napoléon étant tombé une seconde fois, Hogendorp partit pour l'Amérique, et passa en 1816 au Brésil, où il fonda un établissement agricole auprès de la capitale. Napoléon, qui l'aimait, lui laissa un souvenir dans son testament, où il est porté pour une somme de 100,000 fr. On a de lui : *Mémoire du général d'Hogendorp pour servir de réfutation des bruits injurieux et des calomnies répandues contre lui dans des gazettes, journaux et pamphlets, pendant qu'il était gouverneur de Hambourg, lors du dernier blocus de cette place;* Amsterdam et La Haye, 1814, in-8°; — *Du système colonial de la France sous le rapport de la politique et du commerce, accompagné d'un tableau technologique de tous les établissements coloniaux et du commerce des Européens dans les autres parties du monde;* Paris, 1817, in-8°; — *Renseignements sur l'état actuel des possessions hollandaises aux Indes Orientales, et du commerce qui s'y fait;* — *Kraspoucal, ou tableau des mœurs de l'Inde,* drame en hollandais; — une tragédie française qui a pour sujet un trait héroïque de l'histoire des Pays-Bas. J. V.

Convers.-Lexikon. — *Dict. de la Conversation.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

HOGENDORP (*Gisbert-Charles*, comte DE), homme d'État hollandais, frère du précédent, né à Rotterdam, le 27 octobre 1762, mort à La Haye, le 5 août 1834. En 1773 il alla à Berlin, où il entra dans le corps des cadets, avec son frère aîné. Gisbert Hogendorp devint bientôt page du prince Henri de Prusse, et fit en qualité d'enseigne, dans le régiment de ce prince, la guerre de la succession de Bavière. A la paix il retourna dans sa patrie, et en 1782 le stathouder Guillaume V le plaça comme officier dans sa garde. L'année suivante Hogendorp obtint un congé, et s'embarqua pour les États-Unis d'Amérique. Après avoir passé sept mois à Philadelphie, il revint dans son pays, en 1784, suivit les cours de l'université de Leyde, et fut reçu docteur en droit. Son attachement à la maison d'Orange lui fit quitter le service militaire quand le parti des patriotes eut pris le dessus. Après le rétablissement du stathoudérat héréditaire, il fut nommé pensionnaire de Rotterdam; mais il donna sa démission lorsque, en 1795, les Français firent la conquête de la Hollande. Rentré dans la vie privée, il refusa constamment d'accepter aucune place sous le gouvernement français. En 1802 il tenta de fonder au cap de Bonne-Espérance une colonie composée des partisans de la maison d'Orange : ce projet échoua, et lui coûta une grande partie de sa fortune. Depuis il travailla en secret au rétablissement de cette maison dans sa patrie. Lorsque enfin, en 1813, les armées des alliés s'avancèrent victorieuses, il rassembla à La Haye les partisans du prince d'Orange, et contribua de tout son pouvoir à chasser les Français de la Hollande. Avec Van der Duyn et Van Stirum, il forma un gouvernement provisoire. Après la restauration du roi Guillaume, il fut nommé président de la commission chargée de la rédaction du nouveau projet de constitution, et dans ces fonctions il exerça, par la supériorité de ses vues, une telle influence sur les autres membres de la commission, qu'on a pu le considérer comme l'auteur de la constitution du royaume des Pays-Bas. Il obtint ensuite le portefeuille des affaires étrangères, puis il fut nommé vice-président du conseil d'État. Le roi le créa comte en 1815. Au mois de novembre 1816, le mauvais état de sa santé le détermina à donner sa démission, mais en conservant le titre de ministre d'État. Le comte de Hogendorp paraissait appelé par son titre et les fonctions qu'il avait remplies à siéger dans la première chambre des états généraux; mais là les délibérations étaient secrètes, et il préféra faire partie de la seconde chambre, où les séances étaient publiques, et où il montra qu'il était aussi bien l'ami du peuple et de la liberté que celui du prince. Élu dès 1815, Hogendorp s'opposa dans ses discours et ses votes à des mesures selon lui peu constitutionnelles prises par le ministre Van Maanen, et à des lois fiscales proposées par les ministres Appelius et Six. On a de lui, en hollandais : *Considérations sur les finances de l'État, à l'occasion du Rapport sur un Système général d'Impositions;* Amsterdam, 1800, 1802, in-8°; — *Considérations sur le Commerce de l'Inde;* 1801, 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur la Culture et le Commerce dans l'île de Java;* 1804, in-8°; — *Considérations sur l'Économie politique du royaume des Pays-Bas;* La Haye, 1818-1823, 10 vol. in-8° : les principaux discours du comte de Hogendorp prononcés dans la session des états généraux se retrouvent dans ce dernier ouvrage; — en français : *Opinion émise le 17 avril 1816, en suite de la réunion de la Hollande et de la Belgique,* traduite du hollandais par l'auteur; Amsterdam, 1830, in-8°; — *Lettres sur la prospérité publique adressées à un Belge dans les années 1829 et 1830;* Amsterdam, 1831, 2 vol. in-8°. J. V.

Convers.-Lexikon. — *Dict. de la Convers.* — Arnault, Jouy, Jay et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr univ. et portat. des Contemporains.*

HOGENDORP (*Jean-François*), cousin des précédents, né à La Haye, en 1746, mort en 1832. Il se fit peu remarquer jusqu'aux événements qui devaient rendre son pays à l'indépendance. Dès le mois de novembre 1813, il mit en mouvement les partisans de la maison d'Orange, et signa avec eux le mandat qui nommait le comte de Limbourg-Stirum gouverneur de La Haye au nom du prince Guillaume, quoique le général français Bouvier occupât encore cette ville avec quelques troupes. Il se rendit ensuite à Rotterdam, y organisa la révolution, et disposa les esprits aux changements qui se préparaient. Dès le retour du prince dont il avait servi la cause avec tant de dévouement, Hogendorp fut nommé bourgmestre de Rotterdam; plus tard il devint membre de l'ordre équestre de Hollande.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains.*

HOGG (*James*), plus connu sous le surnom du *Berger d'Ettrick*, poëte écossais, né dans le fort d'Ettrick (comté de Selkirk), en 1772, mort le 21 novembre 1835. Hogg a prétendu qu'il était né le 25 janvier, jour anniversaire de la naissance de Burns; mais cette coïncidence semble avoir été imaginée après coup. Les aïeux d'Hogg avaient été bergers de génération en génération. Son père, Robert, essaya de l'exploitation de deux fermes et du commerce des bestiaux, fit de mauvaises affaires, fut forcé de reprendre l'ancien métier de la famille, qu'exercèrent aussi James et ses trois frères. Le poëte, fier de son origine rustique, se vanta complaisamment plus tard de n'avoir reçu aucune éducation. « J'étais gardeur de vaches, dit-il, recevant pour gages une paire de souliers et une brebis tous les six mois. Je vendais souliers et brebis : l'habitude de marcher nu-pieds m'avait rendu toute chaussure incommode. Un gentilhomme du voisinage confia ses troupeaux à mon père, qui me reppela près de lui. Un ecclésiastique attaché à ma famille m'apprit les lettres : ce fut là toute mon éducation. » Ces détails sont suspects d'une légère exagération, ainsi que ceux qui suivent, où Hogg parle de son goût précoce pour la musique et la poésie. « J'aimais, dit-il, à râcler des airs écossais sur un vieux violon acheté à la foire. A dix-huit ans je passai au service de M. Laidlaw d'Ellibank. A force d'épeler, je m'étais accoutumé à lire. Mon imagination s'éveilla; je composai sur de vieilles méthodes des chansons rustiques que répétèrent les filles du village. Mais il m'était plus facile de les composer que de les écrire : je ne savais faire que des majuscules; de plus, je n'avais ni plume ni encre. Au milieu de mes efforts pour triompher de ces obstacles, souvent une brebis vagabonde m'arrachait à ma composition. » Hogg commença, si on l'en croit, à se faire connaître par ses chansons en 1796, l'année même de la mort de Burns : seconde coïncidence qui n'est peut-être pas plus fondée que celle de sa naissance. Sa première production imprimée, la *Chanson de Donald Macdonald*, composée en 1801, au sujet de la menace de l'invasion française, devint extrêmement populaire en Écosse, sans tirer de l'obscurité le poëte, qui avait gardé l'anonyme. Peu après, dans un voyage à Édimbourg pour y vendre le troupeau de son maître, Hogg fit imprimer à mille exemplaires un choix de ses poésies, dont il se reprocha plus tard la publication. Dans l'été de la même année (1801), encore attaché au service de M. Laidlaw, il fut mis en rapport avec Walter Scott, qui rassemblait alors des matériaux pour son *Minstrelsy of the Scottish Border*. Hogg lui fournit un certain nombre de vieilles chansons et de ballades qui ont trouvé place dans le troisième volume du *Minstrelsy*. En 1803 il publia, sous le titre de *Mountain Bard*, un second recueil bien supérieur au premier. Le succès du *Mountain Bard* et deux prix qu'il reçut de la *Highland Society*, pour des essais sur l'élève et l'aménagement du bétail, le mirent en possession de trois cents livres sterl. Avec cette somme il entreprit l'exploitation d'une ferme, et eut bientôt dépensé son argent. Pendant quelque temps il essaya sans succès de reprendre son ancien métier de berger, et, en 1810, « réduit à la dernière extrémité, dit-il, je pris mon plaid sur mes épaules, déterminé, puisque je ne pouvais faire mieux, à tenter fortune comme littérateur. » A partir de cette époque jusqu'à sa mort, Hogg mena l'existence laborieuse d'un auteur qui vit de ses écrits. En 1814, il est vrai, s'étant marié, il alla vivre à la campagne dans une petite ferme que lui confia le duc de Buccleuch, et qui, sous l'administration du poëte, devint complétement improductive. Il fallut alors revenir aux travaux littéraires. Nous ne pouvons pas entrer dans les détails de sa vie, qui fut une longue lutte contre l'indigence, et dont les principaux incidents sont des transactions avec les libraires et des rapports passagers avec des littérateurs contemporains. Lui-même a donné, en tête d'une édition de son *Mountain Bard* (1821), un ample récit de sa vie, et dans plusieurs de ses écrits il a dispersé des fragments de son autobiographie. Ces esquisses ont de l'intérêt; mais elles ne concordent pas toujours entre elles, et font plus d'honneur à l'imagination du poëte qu'à sa véracité.

De tous les ouvrages poétiques de Hogg, le plus remarquable de beaucoup est *La Veillée de la Reine* (*The queen's Wake*); Edimbourg, 1813. Le sujet de ce poëme est la description des fêtes nocturnes par lesquelles Marie Stuart inaugura, suivant l'usage d'Écosse, son séjour au palais d'Holyrood. Hogg célèbre la lutte de la poésie et de la musique écossaises contre la poésie et la musique des autres nations, lutte où les ménes-

trels étrangers, y compris Rizio, sont vaincus par le barde écossais Gardyne. Ce sujet offrait un cadre heureux aux inspirations lyriques de Hogg, qui y déploya une imagination tour à tour sauvage et gracieuse, un souffle poétique, une vivacité, une délicatesse d'expressions qu'il ne devait plus retrouver. D'autres poëmes de longue haleine, qu'il publia de 1813 à 1825, sont faibles. Il est plus heureux dans ses ballades, ses contes imités de la poésie populaire, et qui représentent sous une forme satisfaisante les mœurs et les superstitions des paysans écossais. Il composa aussi des ouvrages en prose. Un journal qu'il fonda sous le titre de *L'Espion* n'ayant pas réussi, il devint le collaborateur du *Blackwood's Magazine* et d'autres publications périodiques. Il mourut dans sa ferme d'Altrive. Parmi ses poëmes, outre ceux que nous avons déjà cités, on remarque : *Madoc of the Moor; — The Pilgrims of the Sun* : œuvre qui mérite de n'être pas oubliée, si, comme le pense M. Rathery, « la fable du *Caïn* de lord Byron et celle de *La Reine Mab* de Shelly ont été empruntées à cette production du berger d'Ettrick »; — *The poetic Mirror*, suite de morceaux dans lesquels Hogg imite les autres poëtes contemporains, et qui n'est remarquable qu'à titre de tour de force; — *Queen Hynde*; — *The Jacobite Relics of Scotland*, dont la première série parut en 1819, 2 vol. in-8°, et la deuxième en 1821. C'est un recueil de toutes les poésies de circonstance composées en Écosse en faveur des derniers Stuarts; — *The Border Garland; — Selection of Songs; — The Forest Minstrel.* On a aussi de Hogg des romans et des contes en prose, où l'on trouve de l'imagination et de curieuses peintures de mœurs. En voici les titres : *The Brownie of Bodsbech; — Winter evening Tales; — The three Perils of Man; — The three Perils of Woman.* Ces deux romans ont été traduits en français par Dubergier, sous le titre de : *Les Périls de l'Homme*, Paris, 1804, 5 vol. in-12, et de *Les Trois Écueils de la Femme;* Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *The Confessions of a justified Sinner; — The Altrive Tales.* Hogg a publié d'intéressants détails sur Walter Scott, sous le titre de *The domestic Manners and private Life of sir Walter Scott*, et un volume *de Lay Sermons.* Z.

English Cyclopædia (Biography). — Rathery, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.*

HOGNETTE. *Voy.* LA HOGNETTE.

HOHENHAUSEN ou **HOCHHAUS** (*Sylvestre-Joseph*, baron DE), littérateur allemand, né le 4 février 1735, à Mons (Belgique), mort à Anspach, le 25 septembre 1814. Il servit longtemps dans l'armée autrichienne, et devint gouverneur de la place de Temeswar, passa ensuite en Bavière, et obtint le grade de général major. Durant les dernières années de sa vie, il vécut à Nuremberg et à Anspach, consacrant ses loisirs à des travaux littéraires. On a de lui : *Die Alterthümer Daciens aus den Zeiten wo die Römer dieses Land regierten* (Les Antiquités de la Dacie de l'époque durant laquelle les Romains gouvernaient ce pays); Vienne, 1775, in-4°.

V—U.

De Luca, *OEstreicher gelehrt. Anzeiger.*, liv.. 2. — Baader, *Gelehrtes Baiern*, vol. I, p. 513.

* * **HOHENHAUSEN** (*Élisabeth-Philippine-Amalie*, baronne DE), femme de lettres allemande, née le 4 novembre 1789, au village de Waldau près Cassel. Fille du général Adam-Louis von Ochs, elle épousa en 1809 le baron Léopold de Hohenhausen, conseiller prussien, qui fonda en 1817 une revue littéraire, *Das Sonntagsblatt.* Elle vécut pendant plusieurs années à Berlin dans l'intimité de Varnhagen van Ense, de Rahel, de Heine, et se retira après la mort de son mari (1848) à Minden, où elle demeure aujourd'hui. Outre des traductions de quelques œuvres de Byron et de Walter Scott, on lui doit : un recueil de poésies lyriques intitulé : *Frühlingsblumen* (Fleurs de Printemps); Munster, 1817; — *Natur, Kunst und Leben* (La Nature, les Beaux-Arts et la Vie); Altona, 1820; — *Poggezana;* Dresde, 1825; — *Novellen;* Brunswick, 1828, 3 vol.; — *Bilder aus dem Leben* (Tableaux de la Vie); Reinteln, 1833; — *Karl von Hohenhausen. Untergang eines Jünglings von 18 jahren* (Charles de Hohenhausen. La Mort d'un jeune homme de dix-huit ans); Brunswick, 1837.

R. L.

Conversat.-Lex.

HOHENLOHE, famille de comtes, qui descend, dit-on, d'Eberhard de Franconie, frère de l'empereur Conrad I^er^. D'après une opinion plus probable, la souche de cette famille remonterait à *Craton*, comte de Hollo ou de Holach, qui vivait à la fin du neuvième siècle. Son arrière-petit-fils, *Hermann*, épousa Adélaïde, veuve de Henri de Franconie, et mère de l'empereur Conrad II; *Siegfried*, son fils, fonda la branche cadette des Hohenlohe, qui vint s'éteindre en 1198. *Craton*, autre fils d'Hermann, passa en Italie, où son fils Siegfried reçut en 1083, de l'empereur Henri IV, un domaine considérable, situé dans la Romagne, qui fut érigé en comté, et qui reçut le nom de *Alta-Flamma*, traduction du mot *Hohenlohe. Godefroi I^er^*, qui descendait de ce Siegfried à la quatrième génération, fut chassé d'Italie comme gibelin, et se retira en Allemagne, où, après avoir obtenu plusieurs fiefs de l'empereur Frédéric I^er^, il recueillit les biens de la branche cadette de sa famille. L'empereur Henri VI le nomma son exécuteur testamentaire, et le choisit comme tuteur de son fils Frédéric II. *Henri*, petit-fils de Godefroi I^er^, devint grand-maître de l'Ordre Teutonique, pour lequel sa famille montra toujours le plus grand dévouement. *Godefroi III*, autre petit-fils de Godefroi I^er^, fut la seconde souche des Hohenlohe. Craton et Ulric, deux frères qui descendaient de Godefroi III, à la troisième génération, fondèrent, le premier la branche de *Hohenlohe-Hohenlohe*, qui s'éteignit

en 1412, le second, la branche de *Hohenlohe-Speckfeld*. C'est à *Georges*, descendant d'Ulric à la septième génération, que remontent toutes les branches de la famille Hohenlohe encore existantes. Son fils aîné, *Louis-Casimir*, né vers le commencement du seizième siècle, fonda la branche luthérienne des Hohenlohe-*Neuenstein; Eberhard*, autre fils de Georges, la branche catholique des *Hohenlohe-Waldenbourg*. Ces deux branches principales se subdivisèrent en plusieurs autres, dont quelques-unes sont éteintes aujourd'hui. Dès le treizième siècle la famille de Hohenlohe s'est toujours montrée attachée à la France. E. G.

Struve, *De Origine Comitum Hohenloicorum.* — Hauselmann, *Von der Hohenlohischen Laudeshoheit.* — Bucelinus, *Notitia German. Genealog.* — Zedler, *Universal-Lexikon.* — Moréri, *Dict. hist.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN (*Louis-Aloys-Joachim*, prince DE), maréchal de France d'origine allemande, né le 18 août 1765, mort à Paris, le 31 mai 1829. Colonel des chevau-légers de Linange en 1788, il quitta ce régiment en 1792 pour se mettre à la tête de celui des chasseurs d'Hohenlohe, que son père avait levé dans sa principauté pour le service des princes émigrés, et dont il était second colonel propriétaire. Placé à l'avant-garde de l'armée de Condé, il se distingua à Bodenthal, à Berstheim, à Schussenried, aux lignes de Weissembourg, sur les bords du Rhin et du lac de Constance. A la défense de l'île de Bommel, contre le général Pichegru, il fit une retraite hardie, qui lui mérita les éloges même de ses adversaires. Il combattit encore à Caldiero, à Stockak, fit les campagnes de 1796 à 1799 sur le Rhin, et plusieurs fois il renouvela son régiment. En 1795, le comte de Provence lui adressa une lettre dans laquelle il lui disait que lors que le roi son neveu serait sur le trône il espérait qu'un régiment de Hohenlohe à son service serait pour ainsi dire un monument éternel de l'attachement que le prince avait manifesté à la cause royale. Lorsque la cause des Bourbons put paraître perdue, le prince de Hohenlohe offrit ses services à l'Autriche; l'archiduc Charles le fit nommer général major. Il servit en Italie, et deux ans après il obtint le grade de lieutenant général. En 1807 l'empereur d'Autriche lui confia le gouvernement des deux Gallicies. La sagesse de son administration lui valut les distinctions les plus flatteuses. Napoléon lui fit offrir la restitution de sa principauté s'il voulait adhérer à la Confédération du Rhin. Sur son refus, sa principauté fut réunie au Wurtemberg. Le prince de Hohenlohe combattit avec les ennemis de la France à Leipzig, en 1813; l'année suivante il s'empara de Troyes au nom des alliés. En 1815 il demanda à Louis XVIII des lettres de grande naturalisation, qui lui furent accordées. Le roi y ajouta le grade de lieutenant général, le don du château de Lunéville, et voulut que la légion étrangère allemande au service de France, dont le prince était colonel, portât le nom de *régiment de Hohenlohe* (1). En 1823, le prince de Hohenlohe commanda un corps de l'armée que le duc d'Angoulême conduisit en Espagne. En 1827 le prince de Hohenlohe fut nommé maréchal de France, et, le 5 novembre, il fit partie de la grande *fournée* de pairs nommés sur la présentation de M. de Villèle. Pieux et bienfaisant, le prince de Hohenlohe ne laissa pas en mourant de quoi payer ses obsèques. On a de lui : *Réflexions militaires;* Lunéville, 1818, in-8°; imprimées à petit nombre pour ses amis seulement. J. V.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Conversations-Lexikon.*

HOHENLOHE-BARTENSTEIN-JAXTBERG (*Charles-Joseph-Justin-Ernest*, prince DE), général français, d'origine allemande, frère du précédent, né le 12 décembre 1766, mort le 6 juillet 1838. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans il fut grand-comte de la cathédrale de Strasbourg, chanoine de la métropole de Cologne et du chapitre d'Elwang. A vingt ans il quitta l'Église, et devint seigneur souverain d'Oberbronn, en Alsace. La révolution lui enleva cette seigneurie. Entraîné alors vers la guerre, il entra au service du comte de Franconie, et fut nommé colonel d'un régiment de dragons de sa maison; il quitta ce commandement en 1793, prit celui du régiment d'infanterie de Hohenlohe-Schillingfurst, et fit les campagnes de l'armée de Condé jusqu'à l'époque où son frère entra au service de l'Autriche. En 1797 Louis XVIII le nomma maréchal de ses camps et armées. Le prince Charles de Hohenlohe suivit les débris de l'armée des émigrés en Russie. L'empereur Paul Ier le créa lieutenant général, et le roi de Wurtemberg lui offrit le même grade dans ses troupes; mais, à l'exemple de son frère, le prince refusa de prendre du service dans la Confédération du Rhin tant qu'elle serait soumise à Napoléon. En 1803 il obtint, comme indemnité de ses pertes en Alsace, les bailliages de Haltenbergstetten, Jaxtberg, Laudenbach, Braunsbach, une partie de Neuenkirchen et Vorbach-Zimmern. En 1815 il fut nommé par Louis XVIII lieutenant général en France. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve; *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

HOHENLOHE-WALDENBURG-SCHILLINGSFÜRST (*Alexandre-Léopold-François-Emmerich*, prince DE), évêque hongrois, est né le 17 août 1794, à Kupferzelle près Waldenbourg, et mort en 1850. Dix-huitième enfant du prince Charles-Albrecht de Hohenlohe et de la baronne Judith de Reviczky, il fut destiné par sa mère à l'état ecclésiastique, et fit ses études à l'académie de Berne et aux séminaires de Vienne, de Tyrnau et d'Elwangen. En 1815 il fut ordonné prêtre; l'année suivante il partit pour Rome, où

(1) Ce régiment, envoyé en Morée en décembre 1830, fut licencié trois mois après, et transformé en 21e d'infanterie légère.

il entra dans la *Société du Cœur de Jésus*, et en 1817 il se fixa en Bavière. Sa naissance lui valut bientôt des dignités ecclésiastiques; mais ce qui fit connaître son nom dans toute l'Allemagne, c'était sa prétention d'opérer des guérisons miraculeuses par la simple prière. Il en fit l'essai dans les hôpitaux de Wurtzbourg, de Bamberg et aux eaux de Bruckenau. Les mesures de M. de Hornthal, bourgmestre de Bamberg, qui réclama l'intervention de la police médicale, décidèrent le prince de Hohenlohe à quitter la Bavière. Il se rendit alors à Vienne, et de là en Hongrie, où il fut nommé grand-prévôt du chapitre de Grosswardein (1829), évêque *in partibus* de Sardique (1844) et abbé du couvent de Saint-Michel de Gabojan. En 1821, déjà, il s'était adressé à la cour de Rome pour demander l'approbation et la sanction de l'Église. Le pape avait refusé prudemment; mais le prince de Hohenlohe n'en continua pas moins à vouloir guérir des malades à l'aide de son intercession miraculeuse. Un grand nombre de personnes s'adressèrent à lui, et il ne refusa jamais de leur offrir l'assistance de sa puissance réputée surnaturelle en leur désignant des heures auxquelles les malades devaient s'unir à lui pour la prière. Il écrivit plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : *Der im Geiste der katholischen Kirche betende Christ* (Le Chrétien priant dans l'esprit de l'Église catholique); Bamberg, 1819; 3e édition, Leipzig, 1824; — *Was ist der Zeitgeist* (Qu'est-ce que c'est que l'Esprit du Temps), écrit adressé aux empereurs François d'Autriche et Alexandre de Russie, et dans lequel le prince Hohenlohe essaya de démontrer que le chrétien véritablement romain est seul capable de remplir les devoirs d'un fidèle sujet; Bamberg, 1821; — *Gesammelte Reden vermischten Inhalts* (Recueil de discours sur divers sujets); Vienne, 1830; — *Die Wanderschaft einer Gott suchenden Seele althier im Thrænenthal oder der Palast der Wissenschaft des Heils* (Le Pèlerinage d'une Ame cherchant Dieu dans notre vallée de larmes, ou le palais de la science du salut); Vienne, 1830; — *Lichtblike und Ergebnisse aus der Welt und dem Priesterleben* (Esquisses de la Vie laïque et ecclésiastique); Ratisbonne, 1836; —*Predigten auf das ganze Kirchenjahr* (Sermons pour toute l'année ecclésiastique); ibid., 1839-1840, 4 vol., etc. Ses *Œuvres posthumes* furent publiées par Brunner; Ratisbonne, 1851. R. L.

Paulus, *Quintessenz aus Anfang, Mitte und Ende der Wundercuren welche zu Wurzburg und Bamberg durch M. Michel und den Prinzen von Hohenlohe. — Schillingsf. unternommen worden sind;* Leipzig, 1822. — *Conv.-Lexikon.*

* **HOHENSTAUFEN** (Maison DE) remonte avec certitude au onzième siècle. Le premier Hohenstaufen dont l'existence soit historique est :

Frédéric DE Buren, ainsi appelé d'après le nom d'un village souabe, qu'il abandonna au commencement du onzième siècle pour un château construit sur une hauteur (*Hohe*), et appelé *Staufen*, d'où le nom porté depuis par ses descendants. On ne sait rien sur sa vie, si ce n'est qu'il épousa une noble alsacienne nommée Hildegarde.

Frédéric, fils puîné du précédent, mort en 1105, peut être considéré comme le fondateur de la grandeur de sa maison. Distingué entre les seigneurs souabes par l'empereur Henri IV, il témoigna une constante fidélité à ce souverain, notamment dans les guerres contre Rodolphe de Souabe, Bertold de Carinthie et Welf (Guelfe) de Bavière. Ces services lui valurent la main d'Agnès, fille de Henri; et, le 24 mars 1079, il obtint le duché de Souabe dont, l'année précédente, l'empereur avait dépossédé l'anti-roi Rodolphe, soulevé contre lui. Quand Henri IV quitta l'Allemagne pour aller combattre le pape (1081), ce fut à Frédéric qu'il délégua l'administration de l'Empire. Cette préférence de l'empereur, source de la grandeur des Hohenstaufen, fut aussi l'origine de la longue rivalité de cette maison avec les Welfes ou Guelfes, devenus jaloux de cet accroissement de puissance. Frédéric eut aussi à défendre son duché de Souabe contre les prétentions de Berthold, fils de l'anti-roi Rodolphe et de Bertold de Zæhringen; enfin, après de longues guerres, la possession lui en fut de nouveau garantie, en 1097. En 1104 il donna à l'empereur une dernière preuve de fidélité, en l'accompagnant en Saxe dans la guerre contre le comte Théodoric.

Frédéric, surnommé le *Borgne*, duc de Souabe, né en 1090, fils du précédent. Il fit avec son frère Conrad (*voy.* ce nom) d'héroïques efforts pour défendre l'héritage paternel. Après avoir reçu à Staufen, sous les yeux de leur père, une éducation militaire, les deux frères guerroyèrent dès 1110 contre Henri et Guelfe de Bavière, et furent blessés dans une bataille. Comme leur père, ils furent fidèles à l'empereur. Henri V se montra reconnaissant en confirmant à Frédéric le titre de duc de Souabe et en gratifiant Conrad (1112) du duché de Franconie. L'un et l'autre soutinrent vigoureusement l'empereur lors de la querelle des investitures et dans sa lutte contre Lothaire de Saxe. Ce qui ne les empêcha point de s'opposer à ses entreprises lorsqu'il s'ingéra violemment dans la constitution de l'Empire. Henri V étant parti pour l'Italie en 1116, Frédéric et Conrad furent nommés par lui vicaires généraux de l'Empire en son absence. Ils se montrèrent dignes de cette mission : le premier, en battant sur le Rhin Albert, archevêque de Mayence; l'autre, en protégeant contre les envahissements son duché de Franconie. A la mort de Henri V, il semblait que Frédéric dût être appelé à l'Empire; mais ses ennemis, et particulièrement l'archevêque de Mayence, réussirent à l'en écarter. Lothaire, duc de Saxe, fut élu. Soutenu par Zæhringen et par le duc de Bavière, Henri le Superbe, auquel il donna, avec le duché de Saxe, sa fille en mariage, le nouvel empereur espéra anéantir les Hohenstaufen. En

l'absence de son frère Conrad, alors en pèlerinage dans la Terre Sainte, Frédéric lutta seul contre Lothaire. Au retour de Conrad, les chances de la guerre furent d'abord favorables aux deux frères; Conrad osa même franchir les Alpes avec une armée et se faire proclamer roi d'Italie à Monza en 1128. Mais la fortune changea de nouveau d'aspect. Conrad n'ayant pu se soutenir en Italie contre les Guelfes et le pape, et la puissance de leurs ennemis s'étant accrue en Allemagne, il fallut que lui et son frère implorassent en 1135 le pardon de l'empereur. Ils l'obtinrent. Conrad renonça au titre de roi d'Italie; et comme lui son frère Frédéric fut maintenu au premier rang des ducs : on leur laissa leurs possessions; puis ils accompagnèrent Lothaire en Italie. A la mort de cet empereur, et par suite de l'élection de Conrad à sa place (*voy.* CONRAD), Frédéric eut à soutenir avec lui de longues guerres contre Henri le Superbe, duc de Saxe, puis contre Welf, duc de Bavière, frère de ce prince, par suite de la prétention de Conrad à faire renoncer ces deux princes au duché de Saxe. Les deux batailles de Weinsberg, en 1140, et de Flochberg, en 1150, furent loin de lui être défavorables; elles agrandirent au contraire la puissance des Hohenstaufen. L'influence qu'ils acquirent dans l'Empire amena, en 1152, l'élection comme empereur de Frédéric III, surnommé *le Borgne*, fils de Frédéric II et neveu de Conrad (*voy.* FRÉDÉRIC Ier BARBE-ROUSSE). Il avait suivi son oncle à la croisade; mais ce départ avait causé, dit-on, au duc Frédéric II, son père, un chagrin assez sensible pour déterminer la mort de ce prince, qui eut lieu en 1146.

Henri, fils de Frédéric III, lui succéda comme empereur et roi d'Allemagne (*voy.* HENRI VI).

Philippe, frère du précédent, duc de Souabe et de Toscane, né en 1181, mort assassiné le 21 juin 1205 (1). D'abord roi des Romains, il devint ensuite empereur, et ne laissa point de postérité directe (*voy.* PHILIPPE).

Frédéric II, fils de Henri VI, empereur d'Allemagne et roi de Sicile (*voy.* FRÉDÉRIC II).

Henri, fils aîné de Frédéric II, roi des Romains, né en 1209, mort en 1242. L'influence de l'empereur, son père, le fit élire roi des Allemands en 1220; en 1222 il fut couronné à Aix-la-Chapelle. Toutefois, Frédéric eut soin de lui donner l'archevêque Engelbert pour conseiller. En 1225 Henri épousa Marguerite d'Autriche, qui avait des droits éventuels à l'héritage de ce pays. Toutes les espérances de ce prince furent anéanties par sa révolte contre son père. Celui-ci vint en Allemagne en 1235, y prononça la déchéance de son fils, et le fit emprisonner en Italie, où il mourut, à Mortorano.

Conrad IV (*voy.* ce nom).

Conradin (*voy.* ce nom). La mort tragique de ce prince mit fin à la dynastie des Hohenstaufen qui depuis plus d'un siècle tenait en Allemagne le sceptre impérial. V. R.

(1) C'est la date que donnent Ersch et Gruber.

Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit.* — Kœler, *Geneal. Familiæ augustæ Stauffensis.* — Cherrier, *Hist. des Luttes des Papes et des Empereurs de la maison de Souabe*, etc.; Paris, 1841-1844.

* **HOHENTHAL**, famille allemande, considérée aujourd'hui comme une des premières de la Saxe, quoique sa noblesse soit assez récente. Elle descend de *Pierre* HOHMANN, né à Kœnnern, dans le cercle de la Saale, en 1663, mort en 1732. Ses parents étaient pauvres; mais, doué de beaucoup d'aptitude pour le commerce, il entra en apprentissage chez un marchand de Leipzig, et finit par fonder dans cette ville une maison qui, grâce à sa prudence, à son activité et à sa loyauté en affaires, parvint bientôt à un tel crédit et à un tel degré de prospérité que l'empereur Charles VI l'anoblit, en 1717, en lui conférant le titre de banneret et de chevalier de Hohenthal. En mourant, il constitua un riche majorat destiné à soutenir l'éclat de son nom. Il laissait six fils qui formèrent de nombreuses lignes collatérales, lesquelles furent d'abord élevées, en 1733, au titre de barons, puis, en 1790, à la dignité de comtes. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que deux : celle de *Hohenthal-Kœnigsbrück* et celle de *Hohenthal-Dœllkau*. J. V.

Conversations-Lexikon.

* **HOHENZOLLERN**, nom d'une maison princière, dont les principaux membres furent :

Tassillon, fils d'Isembert. Il vécut vers l'an 800, et se fit connaître durant les guerres de Charlemagne. Il fonda, dit-on, le *burg* (château) de Zollern, s'y établit, et transmit ce nom à ses descendants. On n'a pas d'autres détails sur ce Tassillon, dont l'existence ne peut guère être révoquée en doute. De ses quatre fils, Dankmar, Eribald, Frédéric et Gothold, le premier lui succéda.

Dankmar, fils aîné du précédent, mort vers 866, se rendit célèbre par de nombreuses actions d'éclat et par son intervention conciliante entre les dynasties souabes, toujours en guerre. Il épousa une Marguerite, comtesse de Cilly.

Rodolfe, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du neuvième siècle. On parle de lui dans les chroniques à propos des guerres des Huns, contre lesquels il déploya beaucoup de bravoure.

Frédéric Ier, fils d'Otto et petit-fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du dixième siècle. Il reconstruisit et étendit le château de Hohenzollern, berceau de sa race. De la comtesse Ursule de Hohenberg, qu'il épousa, il eut trois fils, parmi lesquels *Frédéric II* ou Fridolin, qui est identique avec Ferfried Colonna, et dont la mort eut lieu vers 1030. Cet autre Frédéric eut quatre fils : Burkhard, Wefile ou Wetzel, Albert et Eitel-Jean. Les deux premiers périrent à la bataille de Rheinfelden, en 1061. Ils avaient pris parti pour le duc Rodolfe de Souabe contre le duc de Zæhringen.

Frédéric III, surnommé *Maute*, fils de Bur-

khard, mourut en 1165. Il fut le lieutenant et le conseiller de l'empereur Henri V, qui avait pour lui une haute estime. Sur sa demande, la ville impériale de Spire obtint d'importants priviléges; c'est pourquoi on a conservé dans la cathédrale de cette ville, en souvenir de la sollicitude de ce prince, son portrait et ses armoiries.

Rodolfe II, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle. Déjà connu pour sa bravoure et ses prouesses, notamment lors du tournoi qui eut lieu à Zurich en 1165, il se fit particulièrement remarquer à la bataille de Tubingue, livrée le 6 septembre 1164, entre le comte palatin de cette ville et les Guelfes. Rodolfe et ses deux frères, Kuno et Frédéric, combattirent avec le comte, et leur valeur entraîna le gain de la bataille. Déjà possesseurs de domaines considérables situés dans la Franconie, les Hohenzollern les virent accroître par suite de cet événement. Rodolphe fut quelque temps l'allié du duc Henri le Lion, contre Frédéric Barbe-Rousse.

Frédéric IV, fils aîné du précédent, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Il succéda vers 1210 aux domaines que son père possédait dans la Souabe; tandis que son frère Conrad, burgrave de Nuremberg dès 1164, hérita des biens paternels situés en Franconie. De là une ligne nouvelle dite *de Franconie*, et distincte de celle de Souabe, qui, restée en possession des domaines primitifs, constitue la maison de Hohenzollern proprement dite.

Ligne de Souabe.

*Eitel-Frédéric I^er^*, fils de Frédéric IV, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il régna avec son frère Frédéric, qui ne laissa point de postérité. Eitel-Frédéric conserva alors le château de Hohenzollern. Quant à son frère, ne se voyant point de descendants, il vendit quelques-unes de ses terres à divers établissements ecclésiastiques. En 1267 les deux frères eurent avec le comte Albert de Hohenberg un démêlé qui se termina par la bataille de Haigerloch, où le comte fut vaincu. La guerre recommença à l'avénement du roi Rodolfe, auquel la noblesse de Souabe était en grande partie opposée. Rodolfe ayant assiégé Stuttgard durant cette guerre, le comte Frédéric défendit la ville assiégée. Au rapport de quelques écrivains, Eitel-Frédéric I^er^ fut la tige des burgraves de Nuremberg, comme héritier de son oncle Conrad. Il donna ce burgraviat à son fils Frédéric.

Eitel-Frédéric II, fils du précédent, vivait vers 1290. Il se rendit célèbre par sa bravoure, et commanda les troupes du comte de Hollande. Il hérita du comté de Zollern.

Eitel-Frédéric III, fils du précédent, vivait au quatorzième siècle. Il posséda aussi le château de Zollern.

Frédéric V, fils du précédent, surnommé *Ostertag*, à cause de son caractère bienveillant, mourut en 1340.

Frédéric VI, surnommé *le Noir*, fils du précédent, mort en 1386. Il succéda en 1349 à son aïeul Eitel-Frédéric III, se fit connaître par sa valeur, et organisa un corps d'armée avec lequel il allait parfois se mettre au service des princes ses voisins. Il périt à la bataille de Sempach, en combattant contre les Suisses.

Frédéric VII, surnommé *Œttinger*, fils du précédent, mort en 1426. Il fut élevé à la cour de son cousin, le comte d'Œttingen, ce qui lui valut son surnom. Appelé à la souveraineté, il fut enveloppé dans de longues hostilités contre les villes impériales de Souabe. Ces hostilités avaient pour cause certaines prétentions féodales élevées par le Palatinat et le Wurtemberg. Ayant été assiégé à Zollern par les troupes souabes et celles du Wurtemberg, Frédéric prit la fuite; mais il fut pris et conduit à Mœmpelgart. Le château de Zollern fut presque détruit en 1423. Rendu à la liberté sur les instances de l'électrice de Brandebourg, il se rendit en pèlerinage à la Terre Sainte. Après sa mort, ses possessions furent acquises au Wurtemberg; mais en 1429 elles revinrent à son frère Eitel-Frédéric, qui, néanmoins, dut abandonner certaines localités.

Jodocus-Nicolas, fils aîné de Frédéric VII, mort en 1488. Soutenu par ses voisins, il parvint, dès l'an 1430, à restaurer le château héréditaire, en dépit des obstacles suscités par les villes souabes. La première pierre de l'édifice restauré fut posée en présence du duc Philippe de Bourgogne, du margrave Albert de Brandenbourg, de Charles de Bade et d'autres grands personnages. Le mortier, le marteau, les chaînes et d'autres matériaux employés à cet effet étaient en argent.

Jodocus-Nicolas avait une telle réputation d'intégrité, que ses voisins le prenaient pour arbitre dans leurs querelles; c'est ainsi que, en 1479, il conciliа un différend assez grave entre le Wurtemberg et le Palatinat au sujet des douanes d'Esslingen. En 1486 il fut nommé administrateur de l'évêché d'Augsbourg, par l'empereur.

Eitel-Frédéric IV, mort à Trèves en 1512. Il succéda à Jodocus-Nicolas en 1488, et remplit de hautes fonctions à la cour de l'empereur. Il fut conseiller privé de Maximilien I^er^, conseiller de la chambre impériale et chevalier de la Toison d'Or. Il échangea contre le bailliage de Haigerloch la seigneurie de Rœzuns en Suisse, dont il était héritier du chef de sa mère.

Eitel-Frédéric V (fils du précédent), mort en 1525. Il fut élevé avec Charles-Quint, à Bruxelles, où il épousa Jeanne Borselen, qui lui apporta en dot des biens considérables. Il mourut empoisonné, à Pavie. Il laissa quatre fils dont l'aîné lui succéda.

*Charles I^er^*, fils du précédent, mort en 1576. Envoyé dès l'âge de douze ans en Espagne, il y fut élevé aux frais du trésor impérial. Les empereurs Charles V, Ferdinand I^er^ et Maximilien II lui témoignèrent une faveur particulière. Il de-

vint président de la cour aulique, premier chambellan, enfin chevalier de la Toison d'Or. En 1529 il hérita du comté de Sigmaringen et Wœhringen, par suite de l'extinction de la famille des comtes de Werdemberg. Charles Ier décida qu'à sa mort ses deux fils se partageraient ses domaines.

Branche de HOHENZOLLERN HECHINGEN.

Eitel-Frédéric VI, fils du prince Charles Ier, né en 1545, mort en 1605. Il hérita du comté de Hohenzollern, et alla résider à Hechingen, où il construisit un château.

Jean-Georges, fils du précédent, mort en 1624. Il fut élevé au rang de prince par l'empereur, qui en même temps lui déféra le titre de président de la chambre impériale.

Eitel-Frédéric VII, fils du précédent, mort en 1661. Sous son règne, qui coïncida avec la guerre de Trente Ans, le château de Zollern éprouva maintes vicissitudes. Quand les hostilités éclatèrent entre l'Autriche et la France, la première de ces deux puissances conclut avec Zollern un traité aux termes duquel elle pouvait, à l'occasion, mettre une garnison dans ce château; elle s'engageait à payer au prince régnant, à titre d'indemnité pour l'exercice de ce droit, une somme annuelle de 500 florins, qui fut régulièrement payée jusqu'en 1798. Eitel-Frédéric avait été admis en 1653 au collége des princes de l'Empire.

Philippe-Frédéric, frère du précédent, mort en 1673. D'abord chanoine à Cologne et à Strasbourg, il obtint des dispenses du pape, et épousa Maria Sidonia, fille du margrave de Bade.

Frédéric-Guillaume, fils aîné du précédent, mort en 1735. Il fut lieutenant-feld-maréchal au service de l'Autriche. En 1691 il combattit à Salenkehmen, et en 1702 il fut fait prisonnier près de Friedlingen. Rendu à la liberté, il obtint de l'empereur pour lui et ses héritiers le titre de prince. Il mourut après avoir conclu avec le Brandebourg un traité d'hérédité, par suite duquel les princes de Hohenzollern ajoutèrent à leurs titres celui de burgraves de Nuremberg.

Frédéric-Louis, fils du précédent, mort en 1750. Il ne laissa point de postérité. Il fut aussi lieutenant-feld-maréchal de l'empereur d'Autriche.

Hermann-Frédéric-Othon, mort en 1810. Il abandonna l'état ecclésiastique pour prendre les rênes du gouvernement, et devint feld-maréchal-général des armées autrichiennes. Il perdit ses possessions médiatisées des Pays-Bas, ce qui lui valut, à titre d'indemnité, la seigneurie d'Hirschlatt et le couvent de Gnadenthal. Il combattit avec les armées françaises, entra dans la Confédération du Rhin, où il siégea immédiatement après Nassau, et fournit pour son compte un contingent de troupes de quatre-vingt-dix-sept hommes.

Frédéric-Hermann-Othon, fils du précédent, né le 22 juillet 1776, mort en 1838. Il entra en 1815 dans la Confédération Germanique avec voix entière dans le *Plenum*, et fournit un contingent de 145 hommes.

Branche de HOHENZOLLERN SIGMARINGEN.

Charles II, fondateur de cette branche, né en 1547, mort en 1606. A la mort de son père Charles Ier, il hérita du comté de Sigmaringen et de Wœhringen, qu'il transmit à son fils, aux conditions de successibilité qui régissaient la branche de Hohenzollern - Hechingen. Créé prince sur la demande de l'électeur de Bavière, dont il présidait le conseil privé, il fut gratifié par ce souverain de la seigneurie de Schwabeck. Il ne put obtenir de siéger au sein de la diète. Parmi ses successeurs, le plus connu fut *Antoine-Aloys-Meinhard-François*, mort en 1831. Privé de ses fiefs et droits féodaux dans les Pays-Bas, par suite de la révolution française, il reçut de la diète de l'Empire diverses indemnités. En 1806 il entra dans la Confédération du Rhin et obtint, outre quelques possessions nouvelles, les seigneuries de Furstemberg et de La Tour et Taxis. En 1813 il se déclara pour les armées alliées, et en 1814 il fut reconnu membre souverain de la Confédération Germanique par le congrès de Vienne. Enfin on lui restitua celles de ses possessions dans les Pays-Bas que les événements politiques avaient laissées disponibles.

Il n'existe plus aujourd'hui que trois maisons régnantes de Hohenzollern, les deux premières (Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen) constituent la ligne de Souabe; la troisième, Hohenzollern-Brandenburg (*voyez* ALBERT), est la maison royale de Prusse, qui est appelée à recueillir l'héritage des trois branches après l'extinction des deux premières dans les deux sexes, ainsi que cela a été réglé par le statut de famille dit *de Sigmaringen*, en date du 24 janvier 1821. Cette évolution a été réalisée en 1849 par l'abdication des princes alors régnants, et depuis cette époque le roi de Prusse a ajouté à sa couronne la souveraineté des principautés existantes de Hohenzollern.

V. R.

Monumenta Zollerana; Halle, 1843, t. I. Cette publication s'étend du XIe au XIIIe siècle. — *Alterthümer und Kunstdenkmale des Erlauchten Hauses Hohenzollern*; Berlin, 1831-1843. — *Der Schwanenorden*; Halle, 1845. — *Genealogische Geschichte der Burggraphen von Nürnberg*; Gœrlitz, 1843. — *Hohenzollernsche Forschungun*; Berlin, 1847, t. I. — Ersch et Gruber, *Allg. Encykl.*

* **HOJEDA** (*Diego* DE), poëte espagnol, vivait au commencement du dix-septième siècle; né à Séville, il se rendit jeune encore à Lima, et il y mourut à la tête d'un couvent de Dominicains qu'il avait fondé. Sa *Christiada* fut publiée à Séville en 1611; l'auteur avait pris pour modèle la *Christiade* de Vida, mais en y ajoutant des détails nombreux. Le récit de la Passion forme le sujet de cette œuvre, qui n'est pas sans mérite, et qui, ne formant que douze chants, est moins étendue que

ne le sont la plupart des épopées castillanes de cette époque. Le judicieux historien de la littérature espagnole, M. Ticknor, regarde la versification de la *Christiada* comme gracieuse et douce; le poëme est conduit avec art; certains passages sont heureusement traités, entre autres celui où le Sauveur contemple la vision des gloires futures de l'Église. Le mauvais goût du temps se montre toutefois, il faut le reconnaître, à plusieurs reprises. C'est ainsi que tous les péchés de la race humaine sont représentés, par une allégorie forcée, comme formant les sept plis d'un ample manteau jeté sur les épaules de Jésus dans le Jardin des Olives. On voudrait aussi plus de fermeté dans les caractères et parfois une dignité de langage plus appropriée à la grandeur du sujet. Beaucoup de passages de Milton et de Klopstock rappellent le poëme d'Hojeda; nul doute cependant que ces deux poëtes ne fussent dans une ignorance complète de l'œuvre de leur devancier. G. B.

N. Antonio, *Bibliotheca nova*, t. I, p. 289. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 473.

HOJEDA. *Voy.* OJEDA.

HOKANSON (*Olof*), homme politique et orateur suédois, né en 1695, dans le Bleking, mort à Stockholm, le 18 novembre 1769. Issu d'une famille de paysans, il ne fit que des études très-élémentaires: il savait à peine signer son nom; mais ses talents oratoires lui acquirent promptement une grande influence dans sa province. A partir de 1726 il représenta à la diète tous les districts du Bleking, et fut huit fois orateur, c'est-à-dire président de son ordre. Il était l'un des défenseurs de l'autorité royale, considérablement affaiblie à cette époque. Le roi Frédéric le visita en 1745, dans sa demeure à Lœsenby, et y accepta l'hospitalité. Dans l'intervalle des diètes, Hokanson reprenait ses travaux champêtres, et vivait aussi simplement que tout autre paysan. Les plus grands seigneurs ne lui refusaient pas leur amitié. Il laissa une fortune considérable.

Son fils, *Anders* DE HOKANSON, né en 1749, mort le 10 avril 1813, fit partie de la régence en 1791, fut créé baron en 1809, et nommé président du collége de commerce en 1812.

Un autre HOKANSON (*Pierre*), né en 1792, à Bexeda (gouvernement de Jœnkœping), mort en 1829, parlait avec autant de facilité que sa langue maternelle la plupart des idiomes de l'Europe, et savait, en outre, le turc, l'arabe et le persan. On le considère comme le Mezzofanti de la Suède. E. B.

Biographiskt-Lex. VI, 287-293. — Martin, *Svenska Galleriet*, livr. 2.

* **HO-KOUAN-TSÆ**, l'un des plus célèbres philosophes chinois de l'école des Tao-sse, vivait cinq à six siècles avant notre ère. Le seul de ses décrets qui soit parvenu jusqu'à nous forme un volume in-8°, dans lequel les éditeurs chinois ont signalé de graves lacunes et de nombreuses incorrections provenant surtout de l'état de mutilation dans lequel cet ouvrage est arrivé jusqu'à la renaissance des lettres, à la chute des règnes de Tsin-chi-hoang-ti, l'incendiaire des livres, et des successeurs directs. P.

Stanislas Julien, *Le Livre de la Voie et de la Vertu de Lao-tseu*, trad. fran. (Préface) in-8°.

HOJER (*André*). *Voyez* HOEYER.

HOLAGOU. *Voy.* HOULAGOU.

HOLANDA (*Francisco* DE), peintre portugais, né en 1518, mort le 19 juin 1584. Il était fils d'Antonio de Holanda, l'habile miniaturiste, dont (selon son fils) Charles-Quint comparait, pour le mérite les portraits à ceux du Titien. Il voyagea pour s'instruire. Avant de se rendre en Italie, il n'était que peintre illuminateur, et ne s'était occupé que de l'ornementation des livres. Une fois qu'il fut fixé à Rome pour ses études, la reine de Portugal lui commanda la copie d'un grand tableau, représentant le Sauveur, et il l'exécuta à l'huile. Il avait alors environ trente et un ans. Ce fut son coup d'essai, et il le produisit sans les conseils d'aucun maître. En Italie il eut quelques rapports avec Michel-Ange, sur lequel il a donné des renseignements importants, et il fréquenta aussi Giulio Clovio, qu'on avait surnommé le Macédonien parce qu'il était né en Croatie, et le *Raphael de la miniature* parce que nul ne l'égalait alors dans l'ornementation des livres. Il profita des conseils de ces hommes éminents à des titres si divers; puis, décidé à quitter Rome, il parcourut les villes les plus importantes de l'Italie, examinant les forteresses et en dressant même les plans; ce qui, à Pesaro, fut mal vu par le gouverneur, et lui valut un emprisonnement temporaire. Holanda fit plusieurs portraits pour Charles-Quint; il peignit même ce prince d'après nature et il en reçut l'accueil le plus flatteur durant son voyage en Italie. Il exécuta pour Jean III diverses peintures à l'huile destinées à être placées dans les palais et dans les églises de Lisbonne. Holanda était surtout un habile miniaturiste, passionné pour le mouvement artistique qui se manifesta lors de la renaissance, et sous ce rapport il voulut enrichir son pays de ce qu'il put trouver de plus rare en Italie. Ce fut dans ce but qu'il écrivit et dessina un beau volume resté manuscrit, et intitulé *Dos livros da Pintura antiga*. Selon divers auteurs, cet incomparable album, qui est aussi un savant traité, se trouvait naguère encore à Madrid. Ce bel ouvrage fut écrit vers l'année 1548 (1), et l'on voit par le prologue, adressé à Jean III, que la faveur dont l'artiste jouissait dans les cours étrangères ne l'empêchait pas de songer à la gloire de son pays. C'est cet écrit ou du moins sa portion littéraire que le comte Raczynski a introduite dans son volume intitulé *Les Arts en Portugal*, et dont la traduction a été faite par M. Roquemont. Le livre premier, néanmoins, a été supprimé, et le traducteur entre en matière par le dialogue *Sur la Peinture de Rome*, où l'auteur donne les plus précieux renseignements touchant ses

(1) Voy. *Memorias de Litteratura.*

rapports avec Michel-Ange et quelques personnages éminents de l'époque.

Comme beaucoup de peintres contemporains, Francisco de Holanda était poëte, et Barbosa Machado a donné les titres de quelques-unes de ses œuvres, qui ne furent jamais imprimées : tels sont *Os Louvores eternos*, dédiés à son ange gardien, livre terminé le 22 novembre 1569; *Amor da Aurora; Idades do Homem :* ces deux derniers manuscrits étaient, dit-on, ornés d'admirables peintures. On affirme aussi que les fameux livres du couvent de Thomar étaient également son ouvrage. Ferdinand Denis.

Le comte Raczynski, *Les Arts en Portugal.* — Le même, *Dictionnaire des Artistes portugais.* — *Memorias de Litteratura.* 6 vol. pet. in-4°. — Orlandi, *Abecedario pittorico.*

* * **HOLANDRE** (*J.-Joseph-Jacques*), naturaliste français, né à Fresne-en-Woëvre (Lorraine), le 4 mai 1778. Lors de la réunion des provinces Illyriennes à la France, en 1800, il fut nommé directeur des forêts et des mines d'Istria, en Carniole. A la suite des événements de 1814, il rentra en France, et devint conservateur en chef de la bibliothèque de Metz, dont il rédigea un nouveau catalogue. Il créa plus tard dans cette ville une société d'horticulture, et en mémoire de sa fille unique, qu'il avait perdue, un établissement sous le nom *d'Asile de sainte Constance*, destiné à recevoir cent jeunes orphelins. On a de M. Holandre : *Faune du Département de la Moselle*, 1 vol. in-12, 1825-1826; — *Flore de la Moselle, ou manuel d'herborisation, précédé d'un Aperçu géologique sur le Département et d'Eléments abrégés de Botanique*, 1829, 2 vol. in-18; 2e édit., 1842; — *Supplément à la* Flore de la Moselle, *contenant les plantes découvertes depuis* 1829 *jusqu'au* 31 décembre 1835, etc.; 1836, in-18; — plusieurs Notices et Mémoires dans divers recueils scientifiques. Guyot de Fère.

Documents particuliers.

HOLBACH (*Paul-Henri-Thiry*, baron d'), philosophe du dix-huitième siècle, naquit en 1723, à Heidelsheim, dans le Palatinat, aujourd'hui grand-duché de Bade, et mourut à Paris, le 21 janvier 1789. On ne connaît rien de précis sur sa famille. On sait qu'il vint de bonne heure à Paris, et que son père, qui, selon J.-J. Rousseau, était un parvenu, lui laissa une grande fortune. Il en fit un noble usage, et il s'honora par de nombreux actes de bienfaisance. Sa maison devint le rendez-vous de tous les libres penseurs de son temps. Les dîners auxquels il les invita à prendre place deux fois par semaine, soit à Paris, soit dans son château de Grandval, devinrent célèbres, et lui méritèrent le titre de *premier maître d'hôtel de la philosophie*, que lui donnait, dans une lettre datée de 1770, l'abbé Galiani, un de ses spirituels convives. Helvétius, D'Alembert, Diderot, Raynal, Grimm, Buffon, Rousseau, Marmontel trouvèrent dans le salon du baron d'Holbach un centre où ils purent mettre en commun et fortifier, par l'appui mutuel qu'ils se donnèrent, ce vaste système d'opposition aux traditions du passé qu'ils développèrent dans leurs ouvrages et concentrèrent dans cette immense machine de guerre que l'on appelle l'*Encyclopédie*. Tous les étrangers de distinction qui visitèrent la France tinrent à honneur de lui être présentés. Dans ces réunions, que J.-J. Rousseau, devenu misanthrope, ne désigne dans ses *Confessions* que sous le nom de *club holbachique*, la liberté d'examen et de discussion se donna carrière, et Morellet est plus près de la vérité lorsqu'il dit, dans ses *Mémoires*, qu'*on y disait des choses à faire cent fois tomber le tonnerre sur la maison, s'il tombait pour cela*, que Marmontel, qui prétend que *Dieu, la vertu, les saintes lois de la morale naturelle, n'y furent jamais mis en doute.*

Le baron d'Holbach était lui-même un des promoteurs les plus actifs et les plus zélés des nouveaux principes philosophiques qui tendaient à substituer les pures notions de la raison aux vérités traditionnelles. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, non-seulement il combattit avec plus de hardiesse qu'aucun autre écrivain de son temps les dogmes du christianisme, mais il professa plus ouvertement qu'on ne l'avait jamais fait avant lui l'athéisme et le matérialisme. Ses premières publications eurent pour objet les sciences physiques, la chimie et la minéralogie. Depuis l'année 1752 jusqu'en 1776, il traduisit de l'allemand une douzaine d'ouvrages scientifiques, et contribua ainsi, par conséquent, aux progrès des sciences d'observation. On lui doit de plus, sur ces matières, un grand nombre d'articles publiés dans l'*Encyclopédie*. En 1767 parut, sous le nom de Boulanger, l'auteur de l'*Antiquité dévoilée*, l'ouvrage ayant pour titre : *Le Christianisme dévoilé, ou examen des principes et des effets de la religion révélée.* Le baron d'Holbach en était l'auteur. Il y déclarait nettement que la religion n'est nullement nécessaire au maintien et à la police des empires; que les dogmes du christianisme ne sont qu'un amas d'incohérences dont la propagation a exercé sur les esprits et sur les cœurs une influence funeste; que sa morale n'est supérieure à aucune des morales enseignées chez les différents peuples, et qu'elle ne peut convenir d'ailleurs qu'à des enthousiastes incapables d'accomplir les devoirs de la société; qu'au surplus, enfin, depuis dix-huit siècles la religion chrétienne a eu les résultats politiques les plus funestes et les plus désastreux. Après cet ouvrage, déclaré, par les philosophes eux-mêmes, le plus terrible qui eût paru dans aucun lieu du monde, il publia *L'Esprit du Clergé, ou le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes;* ce livre fut condamné, par un arrêt du parlement du 18 août 1770, à être brûlé par la main du bourreau.

Dans la même année, d'Holbach mit au jour son fameux *Système de la Nature*, sous le pseudonyme de *Mirabaud, secrétaire perpétuel de l'Académie Française*. « Ce monsieur Mirabaud, dit le spirituel abbé Galiani à propos de cet ouvrage, est un vrai abbé Terray de la métaphysique : il fait des réductions, des suspensions et cause la banqueroute du savoir, du plaisir et de l'esprit humain. » Ce fut aussi l'opinion de Voltaire, qui, non content de répudier les doctrines du baron d'Holbach, en fit une réfutation assez étendue dans l'article *Dieu* de son *Dictionnaire Philosophique*.

Deux ans après, en 1772, d'Holbach publia sous ce titre : *Le bon Sens, ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, un ouvrage qui n'est guère que la reproduction du *Système de la Nature*, sous une forme moins savante, et que l'on a souvent réimprimé sous le nom du curé Meslier. Peu de livres ont exercé une plus pernicieuse influence. Répandu parmi les classes populaires, il a contribué plus que tous les ouvrages philosophiques du dix-huitième siècle à pervertir les sentiments moraux et à déraciner les principes religieux. Jamais on n'avait enseigné avec toutes leurs conséquences les tristes doctrines du matérialisme. *Le Système social, ou les principes naturels de la morale et de la politique*, avait pour but, comme le titre le fait assez connaître, de poser les principes et d'établir les règles d'une morale et d'une politique indépendantes de tout système religieux. Ce livre, rempli de déclamations et affectant un sentimentalisme outré, ne fut pas mieux accueilli des philosophes que des hommes de foi. Le parlement le condamna, en 1773, à être, comme ceux qui l'avaient précédé, brûlé par la main du bourreau. Ces différents ouvrages, envoyés secrètement par le baron d'Holbach en Hollande, furent imprimés chez Michel Rey, et parurent successivement en France sans que ses amis et ses convives se doutassent qu'il en fût l'auteur. Il entendit plus d'une fois ceux-ci les critiquer assez vivement en sa présence; et Grimm, les jugeant avec sévérité, ajoutait « qu'il ne leur trouvait d'autre danger que celui de l'ennui ».

D'Holbach valait mieux que ses livres. Ses amis le trouvèrent toujours obligeant et serviable. Ses bienfaits ne rencontrèrent pas toujours des cœurs reconnaissants. Il s'en affligeait. « Je ne cours pas après mon argent, disait-il; mais un peu de gratitude me fait plaisir, quand ce ne serait que pour trouver les autres tels que je les désire. » Sa conversation était agréable et instructive; il n'avait ni morgue ni hauteur, et son caractère était d'une égalité charmante. On vantait sa franchise, et son absence de toute prétention : « c'était, disait madame Geoffrin, un homme simplement simple ». Il mourut à Paris à l'âge de soixante-sept ans.

Ses principales publications sont : les traductions *De l'Art de la Verrerie*, de Néri, in-4° 1752; — de la *Minéralogie*, de Wallerius; 1753, 2 vol., in-8°; — de la *Chimie métallurgique*, de Gellert; 2 vol., in-12, 1758; — de l'*Essai d'Histoire naturelle des Couches de la terre*, de Pehman; 1759, in-12; — du *Traité de Physique*, du même, 1759, 3 vol. in-12; — de l'*Art des Mines*, du même; 1759, in-12; — des *Œuvres métallurgiques*, de Christian d'Orschall; 1760, in-12; — de la *Pyritologie*, de Henkel; 1760, in-4°; — Des *Œuvres complètes de Henkel;* 1760, 2 vol. in-4°; — d'un *Recueil des Mémoires les plus intéressants de Chimie et d'Histoire naturelle des Académies d'Upsal et de Stockholm;* 1764, 2 vol. in-12; — des *Plaisirs de l'Imagination*, poëme d'Akenside; 1759, in-8°. — Œuvres philosophiques : *Le Christianisme dévoilé, ou examen des principes et des effets de la religion chrétienne;* Amsterdam, 1767; — *Esprit du Clergé, ou le christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes;* Londres, 1767; — *De l'Imposture sacerdotale, ou recueil de pièces sur le clergé;* Amsterdam, 1767; — *Le Système de la Nature;* Londres, 1770; — *Le bon Sens, ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles;* Amsterdam, 1772; — *Le Système social, ou principes naturels de la morale et de la politique;* ibid., 1773.

C. HIPPEAU.

Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*. — Diderot, *Mémoires*, passim. — J.-J. Rousseau, *Confessions et Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. XII. — Damiron, *Étude sur la Philosophie de d'Holbach*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*.

HOLBEIN (*Hans*), célèbre peintre suisse, né à Bâle, en 1498, mort à Londres, en 1554. Son père, peintre médiocre originaire d'Augsbourg, lui donna les premières leçons de son art; le jeune Holbein, doué des plus heureuses dispositions, surpassa bientôt son maître et se perfectionna de lui-même. Ses talents furent bientôt appréciés, et les magistrats de Bâle lui confièrent des travaux publics, entre autres : *La Danse villageoise*, dans la Poissonnerie; les tableaux de *La Passion* qui décorent la maison de ville; et la célèbre *Danse Macabre*, peinte sur les murs du cimetière de Saint-Pierre. Rubens faisait un cas particulier de ce dernier morceau, exécuté avec une sorte de fougue dramatique. Les rois, les bergers, les riches, les pauvres, les jeunes, les vieux, forment une espèce de danse que conduit la Mort. La description en a été publiée à Bâle en 1744, in-4°. On en a une première édition fort rare; Paris, 1686, in-fol. Érasme demeurait alors à Bâle; il trouva Holbein digne de son amitié, lui fit faire son portrait, et l'engagea à passer en Angleterre. Holbein suivit ce conseil; l'humeur acariâtre de sa femme lui rendait d'ailleurs insupportable le lieu natal : la puissante recommandation d'Érasme le fit accueillir avec distinction par le chancelier Thomas Morus, qui le garda trois années près de lui. Durant ce temps Holbein exécuta plusieurs ouvrages importants :

Morus ayant un jour invité le roi Henri VIII à un festin, exposa aux yeux du monarque les chefs-d'œuvre de son protégé, en le priant de les accepter. Henri, frappé du talent de l'artiste bâdois et de la parfaite ressemblance qui régnait dans ses portraits, demanda s'il ne lui serait pas possible d'attacher leur auteur à son service. Morus présenta alors Holbein au roi, qui, en le nommant son premier peintre, dit au chancelier : « Je vous laisse avec plaisir les présents que vous vouliez me faire, puisque vous m'en cédez l'auteur. » Henri VIII fixa Holbein par sa protection et ses bienfaits. Une anecdote prouve à quel point le monarque aimait son peintre : ce dernier s'étant renfermé dans son atelier, un des premiers personnages de la cour, un comte, voulut le voir travailler. Holbein s'excusa d'abord poliment ; mais le seigneur franchit la porte. Une lutte s'engagea, et l'artiste, irrité, jeta le comte en bas de l'escalier ; puis, pour échapper à la fureur du seigneur et de sa suite, il sauta par une fenêtre, et courut raconter l'aventure au roi, en lui demandant sa grâce. Henri la lui accorda, en l'engageant à ne pas paraître à la cour avant que l'affaire ne fût arrangée. On apporta bientôt le comte meurtri et ensanglanté : il fit sa plainte au roi, qui chercha à le calmer en excusant la vivacité de son peintre. Le comte, piqué, ne ménagea pas les menaces : « Monsieur, s'écria Henri, je vous défends sur votre vie d'attenter à celle de mon peintre. La différence qu'il y a entre vous deux est si grande, que de sept paysans je peux faire sept comtes comme vous, mais de sept comtes je ne pourrais jamais faire un Holbein ! »

Holbein mourut à Londres, de la peste, suivant Descamps. Il était alors comblé de gloire et de biens. Sa vie se trouve dans l'édition de l'*Encomium Moriæ* d'Érasme : c'est celle d'un prodigue et d'un débauché. Érasme, qui avait beaucoup d'amitié pour lui, avait vainement cherché à l'éloigner du désordre dans lequel il vivait : il lui avait adressé un exemplaire de son *Éloge de la Folie*. Holbein, enchanté des portraits que le philosophe de Rotterdam avait faits des différents genres de folie, entreprit de les représenter dans les dessins qu'il traça sur cet exemplaire, et le rendit à Érasme. Celui-ci le lui retourna après avoir écrit le nom de *Hans Holbein* au-dessous d'un sujet dans lequel le peintre avait dessiné un gros Hollandais serrant d'une main sa bouteille et de l'autre sa maîtresse.

Holbein peignait avec un égal succès à l'huile, en détrempe, en miniature et à gouache : il travaillait de la main gauche. Il atteignit presque la perfection de son art dès les premiers ouvrages qu'il produisit. Sa mémoire et sa facilité pour le portrait étaient telles que, n'ayant pu répondre au chancelier Morus, qui lui demandait le nom d'un seigneur qui quelques années auparavant l'avait engagé à se rendre en Angleterre, il ébaucha aussitôt au crayon et avec tant de vérité le portrait de ce seigneur que le chancelier le reconnut sur-le-champ. Holbein avait un goût exempt des défauts des maîtres allemands. Ses compositions révèlent une imagination vive, et élevée : l'exécution en est d'un beau fini ; son coloris est vigoureux ; ses carnations sont vives, et ses figures ont un relief qui séduit agréablement les yeux. Ses travaux sont fort nombreux. On peut en voir la liste dans l'*Encomium Moriæ*, avec les commentaires de Lister. Outre les ouvrages déjà cités, on admirait à Whitehall les portraits en pied d'*Henri VIII*, du *prince Édouard*, des *princesses Marie* et *Élisabeth* ; — à Londres, *Henri VIII assis sur son trône, accordant des priviléges aux chefs de la corporation des chirurgiens* ; dans la maison d'Orient, deux grands tableaux en détrempe : *Le Triomphe de la Richesse* et celui *de la Pauvreté* ; les détails et les draperies sont rehaussés en or avec un art infini ; — le *portrait de maître Nicolas, astronome du roi* ; — les *portraits du chancelier Morus, de sa femme et de ses enfants* ; — à Florence, les *portraits de Luther*, de *Morus*, de *Richard Southwell* et du peintre lui-même ; — à Dusseldorf, une *Bacchante* et un *Paysage* ; — à Paris, les portraits de *Thomas Cromwell*, d'*Anne de Clèves*, femme d'Henri VIII ; — *de la comtesse de Pembroke* ; — d'un *Homme tenant une tête de mort* ; — de *Georges Gisien*, riche négociant, et *Le Sacrifice d'Abraham*.

Holbein a souvent travaillé pour les orfèvres, les graveurs en cuivre et en bois et les antiquaires. Il dessinait avec un grand talent au crayon, à la pointe d'argent et à la plume. Ses ouvrages en ces genres sont devenus aussi rares que précieux. Il avait un frère, *Sigismond Holbein*, qui ne fut jamais qu'un peintre médiocre. Parmi ses nombreux élèves on remarque Christophe Hamberger. Alfred DE LACAZE.

Heyner, *Hans Holbein* ; Berlin, 1827. — Descamps, *La Vie des Peintres allemands*, etc., t. I, p. 42-46. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon*.

***HOLBEIN** (*François* DE), écrivain dramatique allemand, né en 1779, à Zippersdorf, près Vienne, mort à Vienne, le 6 septembre 1855. Il quitta fort jeune la maison paternelle, et parcourut, sous le pseudonyme de *Fontano*, l'Allemagne, l'Italie, la Russie, la France, le Danemark, en faisant tour à tour les métiers de musicien, de maître de langues, de peintre et d'acteur. De 1809 à 1841 il dirigea les théâtres de Bamberg, de Wurzbourg, de Carlsruhe, de Hanovre et de Prague. En 1841 il fut appelé à Vienne et chargé de la direction du *Hofburgtheater*, qui jouit de la réputation de premier théâtre de l'Allemagne. On a de Holbein un grand nombre de pièces dramatiques, qui ont été réunies dans les recueils : *Theater* ; Rudolstadt, 1811, 2 vol. ; — *Neuestes Theater* (Nouveau Théâtre) ; Pesth,

1822-23, 5 vol.; — *Dilettantenbühne* (Théâtre d'amateurs); Vienne, 1826. R. L.

Conv.-Lex. — Unsere Zeit.

HOLBERG (*Ludvig*), célèbre poëte comique et historien danois, né à Bergen (Norvège), en 1684, mort à Copenhague, le 28 janvier 1754. Fils d'un colonel ruiné par un incendie, il fut recueilli par l'évêque Munthe, son parent, et passa, en 1702, du collége de Bergen à l'université de Copenhague. Après avoir été quelque temps précepteur chez un pasteur en Norvège, il passa les examens de philosophie et de théologie (1705), et exerça l'instruction particulière à Bergen. Après un voyage en Hollande, il s'établit à Christiansand, comme professeur de langues étrangères. Aussitôt qu'il eut ramassé un peu d'argent, il alla à l'université d'Oxford, et s'y livra à l'étude de la philosophie. Au bout de deux ans, il retourna à Copenhague, et accepta le professorat d'un jeune homme de famille, avec lequel il visita Dresde et Leipzig. Enfin, ayant fait preuve de connaissances variées, notamment en histoire, dans les deux ouvrages : *Introduction til de Europæiske Rigers Historie* (Introduction à l'histoire des États de l'Europe) et *Christian den Fierdes og Frederik den Tredies Bedrifter* (Gestes de Christian IV et de Frédéric III), 1712, il fut nommé professeur d'histoire. En 1714 il se rendit, par Amsterdam, à Paris, puis à Rome, faisant la plus grande partie de ses voyages à pied. A Rome, il s'occupait moins des antiquités et des arts que des spectacles populaires de comédiens ambulants. De retour à Copenhague, il abandonna l'histoire, et, pressé par la misère, il publia une *Introduction au Droit de la Nature et des Gens*, d'après Grotius et Puffendorf (*Introduction til Natur-og Folkeretten*). Cet ouvrage, dit l'auteur, n'eut d'abord aucun succès, parce qu'il était écrit en danois. En 1720 il fut nommé professeur d'éloquence. Jusque alors il avait dédaigné la poésie; et, quoiqu'il eût étudié Homère, Pétrarque, le Tasse, Corneille, etc., il n'estimait dans leurs œuvres que l'élément utile et moralisateur. Aussi son premier essai poétique, le célèbre poëme héroï-comique *Peder Paars* (1720), a-t-il pour but principal de railler le sérieux des imitateurs d'Homère et de Virgile. Des événements de la plus grande trivialité y sont dépeints en termes pompeux, et les personnages les plus grotesques y parlent avec une solennité ironique, comme dans *Hudibras* de Buttler et *Le Lutrin* de Boileau. Les Danois, qui n'avaient encore rien lu d'analogue, épuisèrent rapidement plusieurs éditions de cet ouvrage. Quoique l'auteur se fût caché sous le voile d'un pseudonyme, il fut attaqué en diffamation, par quelques pédants qui prétendaient se reconnaître dans la galerie des héros du poëme. L'auteur allait être livré à la justice, lorsque le roi Frédéric IV et son ministre Danneskjold intervinrent en déclarant qu'il n'y avait aucune raison de s'alarmer d'aussi innocentes plaisanteries. Après avoir publié cinq épîtres et satires, également remplies de verve comique, Holberg prit une direction un peu différente.

Il n'y avait pas encore en Danemark de théâtre national. Des troupes allemandes et françaises satisfaisaient aux besoins intellectuels d'un public restreint. Montaigu, ancien directeur de la troupe française, avait formé des acteurs danois, qui obtinrent la permission de représenter des pièces écrites dans la langue du pays. On commença (1721) par une traduction de *L'Avare* de Molière; mais, sur les invitations de quelques patriotes, Holberg composa un grand nombre de comédies originales et créa ainsi le théâtre national. Il avait employé sa fortune à l'achat de propriétés seigneuriales qui furent, en 1745, érigées en baronnie. Devant, comme il se plaisait à le dire, sa fortune au public et n'étant pas marié, il institua le public son héritier. Il légua ses propriétés, évaluées à 700,000 écus, à la nouvelle académie de Sorœ (en Sélande). Par sa spirituelle gaieté et son bon sens, Holberg se range parmi les grands poëtes comiques : il fit de fréquents emprunts à Aristophane, à Plaute, à Térence, à Molière et même à Marivaux; la fable et l'action chez lui sont très-simples, quelquefois négligées; sa force est surtout dans la conception des caractères, dans les situations comiques et dans le dialogue. Là il créa une langue et une littérature entière dont avant lui il n'existait que des rudiments disparates; mais la clarté de son esprit et la variété de son érudition firent faire aux mœurs et à la civilisation générale en Danemark un véritable pas de géant. Il créa une nouvelle société, en répandant la lumière dans les classes moyennes, en faisant une guerre continue au pédantisme, aux sottises, aux préjugés et aux superstitions du temps. C'est sous ce rapport que Holberg mérita le surnom de Voltaire du Nord, et la génération actuelle de son pays peut encore, par son esprit national, sa modération, son bon sens avec une tendance vers l'ironie et la satire, être considérée comme une sorte d'émanation de l'esprit de Holberg.

Les éditions et les traductions des œuvres de cet écrivain sont trop nombreuses pour être toutes citées, et il en paraît chaque jour de nouvelles. La meilleure édition de ses comédies est celle de M. Liebenberg. Un succès qui dure encore de nos jours accompagna presque toutes les pièces de Holberg, dont les plus connues sont : *Den politiske Kandestöber* (Le Potier politique) : satire de la haute politique, traitée par des ignorants; — *Den Vægelsindede* (La Femme indécise); — *Jean de France* (type d'un Danois revenu de France avec des allures ridicules et affectées); — *Jeppe paa Bjerget*, (Jeppe de la Montagne) : un paysan qui, mis en état d'ivresse par des plaisants, se croit grand seigneur; — *Geert Westphaler* (Geert de Westphalie) : type d'un barbier bavard; — *Le*

11 *de Juin:* satire des procureurs et des mauvais débiteurs; — *Barselstuen* (La Chambre de l'Accouchée) : grotesque satire du caquetage des femmes); — *Den arabiske Pulver* (La Poudre d'Arabie) : satire contre les Alchimistes; — *Julestuen* (Le Réveillon de Noël) : où l'on bafoue un vieillard, cocu moins imaginaire que celui de Molière; — *Masqueraden* (Le Bal masqué) : intrigue d'amour, où le hasard réunit deux jeunes gens qui se détestaient sans se connaître); — *Jacob von Tyboe* (Le Matamore); — *Ulysses von Ithacia:* parodie désopilante du répertoire héroïque des Allemands; — *Melampe,* tragico-comédie, en vers; — *Uden Hoved og Hale* (Sans Queue ni Tête); — *Didérich Menschenschreck* (Terreur du Monde) : autre Matamore; — *Henrik og Pernille :* deux domestiques qui se donnent pour des gens riches et se trouvent après leur mariage sans un sou vaillant; — *Den pantsatte Bondedreng* (Le Paysan mis en gage); — *Den Stundeslöse* (L'Affairé); — *Pernilles korte Frökenstand* (Grandeur et décadence de Pernille) : la soubrette qui joue à la grande dame. Outre les ouvrages déjà cités, il publia (1732-1735) : *Danmarks Riges Historie* (Histoire du Royaume de Danemark) : premier essai d'une histoire pragmatique de ce pays; — *Description de la Ville de Bergen*; — les trois lettres en latin contenant son *Autobiographie* (1727-1744); — l'*Histoire ecclésiastique jusqu'à la Réforme* (1738); — *Helte-Heltindehistorier* (Histoires composées de héros et héroïnes), dans la manière de Plutarque (1739-1745); — *Jödernes Historie* (Histoire des Juifs); 1742; — *Moraliske Tanker* (Pensées morales) : ouvrage très-répandu, qui parut aux yeux des théologiens entaché d'hétérodoxie; traduit en allemand et en français (1744); — *Sœ-Historie* (Histoire maritime de Danemark et de Norvège (1747); — *Fables morales* (1751); et cinq volumes d'*Epistler,* (épîtres historiques, politiques, philosophiques et morales), contenant, sous une forme populaire, toute sa philosophie pratique, avec des commentaires sérieux ou plaisants; — *Le Voyage souterrain de Nicolaüs Klim* (Niels Kliims underjordiske Reise), Leipzig, 1741, qui, composé en latin, fut bientôt traduit en plusieurs langues. Là il développa avec une verve soutenue son système de morale et de politique dans une invention satirique dont la manière rappelle le *Voyage dans la Lune* de Cyrano de Bergerac et *Le Voyage de Gulliver* par Swift. Les voyageurs mensongers y sont raillés avec autant de gaieté que les bizarreries et les ridicules des nations européennes. Les *Comédies* de Holberg ont été traduites et commentées en allemand par Ludwig Tieck, plus tard par Œhlenschläger; quelques-unes parurent en français, dans le *Théâtre Européen,* Paris, 1838-1840.

P. L. Möller (de Copenhague).

K.-L. Rahbek, *Om Ludvig Holberg somlystpilsdigter,* 3 vol.; Copenhague, 1815-1817; le même traduisit en danois l'autobiographie latine de Holberg, et publia : *Udvalgte Skrifter af Holberg* (Œuvres choisies), 21 vol., Copenhague, 1804-1816, où se trouve la traduction du *Voyage de Klim,* par Baggesen. — J.-J. Ampère, *Revue des Deux Mondes,* 1er juillet 1832 : *Littérature et Voyages.* — X. Marmier, *Les Littératures scandinaves.* — Robert Prutz, *Ludwig Holberg, sein Leben und seine Schriften, mit einer Auswahl seiner comoedien;* Stuttgard et Augsbourg, 1857; *Allgemeine Zeitung,* 1857, 333-334. — A.-E. Boye, *Holbergiana,* opuscules de Holberg ou relatifs à cet écrivain; Copenhague, 1832-1835. — Werlauff, *Antegnelser til Holbergs atten förste Lystspil;* Copenhague, 1858.

* **HOLBROOK** (*John-Edwards*), naturaliste américain, né en 1795, à Beaufort (Caroline du sud). En sortant de l'université de Brown, il commença ses études médicales à Philadelphie, et les poursuivit à Édimbourg, à Londres et surtout à Paris, où il vécut près de deux ans. De retour en Amérique en 1822, il fut appelé à remplir dans sa province natale la chaire d'anatomie qu'il occupe encore. On a de lui : *North America Herpetology* (Les Reptiles de l'Amérique du Nord); Philadelphie, 1842; — *Ichthyology of south Carolina* (Les Poissons de la Caroline du sud); Charleston, 1854. P. L—Y.

Cyclopædia of American Literature. — The American Catalogue.

HOLCROFT (*Thomas*), auteur dramatique et romancier anglais, né à Londres, le 10 décembre 1745 (vieux style), mort le 23 mars 1809. Son père était cordonnier et par occasion marchand de chevaux. Holcroft passa les six premières années de sa vie à Londres, puis il suivit son père dans le Berkshire, et mena une existence vagabonde. Très-jeune, il fut palefrenier, et continua ce métier jusqu'à sa dix-septième année; après quoi il devint successivement cordonnier et maître d'école, jusqu'à son mariage, à l'age de vingt ans. Tout en traversant des conditions si diverses, il avait trouvé moyen d'apprendre beaucoup de choses, entre autres le français, l'allemand, l'italien; il se crut assez instruit pour la profession d'écrivain, et fournit des articles au *Whitehall Evening Post;* mais sa fantaisie le portant bientôt d'un autre côté, il se fit acteur. Après avoir joué avec un médiocre succès d'abord en Irlande, puis en Angleterre, il composa lui-même des pièces dramatiques. Il traduisit aussi divers ouvrages du français. En 1789 il perdit son fils, et en 1790 sa troisième femme. Quatre ans plus tard, suspect de menées révolutionnaires, il fut compris dans les poursuites relatives à la Société de la Réforme constitutionnelle. Quoique l'accusation emportât la peine capitale (il s'agissait de haute trahison), Holcroft se constitua volontairement prisonnier. Trois de ses coaccusés furent acquittés; les neuf autres, parmi lesquels il se trouvait, furent renvoyés sans jugement. Depuis cette époque sa vie échappe à la notoriété. Il voyagea sur le continent, écrivit, cultiva les beaux-arts, et s'éteignit dans l'obscurité. Voici les titres de ses pièces de théâtre : *Duplicity,* comédie; 1781, in-8°; — *Noble Peasant,* opéra-comique; 1784, in-8°; —

Follies of a day, com. ; 1784, in-8° ; — *The choleric Fathers*, opéra-com. ; 1785, in-8° ; — *Death of Adam*, drame sacré ; 1786, in-8° ; — *Hagar in the Wilderness*, id. ; 1786, in-8° ; — *Joseph made known to his brethren*, id. ; 1786, in-8° ; — *Return of Tobias*, id. ; 1786, in-8° ; — *Ruth and Noemi*, id. ; 1786, in-8° ; — *Sacrifice of Isaac*, id. ; 1786, in-8° ; — *Widow of Sarepta*, id. ; 1786, in-8° ; — *Seduction*, com. ; 1787, in-8° ; — *Louis in the Elysian Fields*, drame ; 1789, in-8° ; — *The School of the World*, com. ; 1789, in-8° ; — *Tantalus at Law*, com. ; 1789, in-8° ; — *School for Arrogance*, com. ; 1791, in-8° ; — *Road to Ruin*, com. ; 1792, in-8° ; — *Love's Frailties*, com. ; 1794, in-8° ; — *Deserted Daughter*, com. ; 1795, in-8° ; — *Man of ten Thousand*, com. ; 1796, in-8° ; — *Knave or not*, com. ; 1798, in-8° ; — *Deaf and Dumb*, drame historique ; 1801, in-8° ; — *Tale of Mystery*, mélodrame ; 1802, in-8° ; — *Hear both sides*, com. ; 1803, in-8° ; — *The two Friends*, proverbe ; 1804, in-4° ; — *The Play is over*, prov. ; 1804, in-4° ; — *Lady of the Rock*, mélod. ; 1805, in-8° ; — *Vindicative Man ;* com. ; 1806, in-8°. On a aussi de Holcroft quatre romans, savoir : *Alwynn ;* 1780 ; — *Anna Saintives ;* 1792 ; — *Hugh Trevor ;* 1794 ; — *Brian Perdue ;* 1807. Ce dernier ouvrage a été traduit en français par Bertin, sous ce titre : *Le Fils perverti par son père ;* 1810, 4 vol. in-12. Mais le principal mérite de Holcroft consiste dans ses traductions d'ouvrages français, dont voici la liste : *The private Life of Voltaire ;* in-12 ; — *Memoirs of baron Trenck ;* 3 vol. in-12 ; — *The secret History of the Court of Berlin, by the count de Mirabeau ;* 2 vol. in-8° ; — *Tales of the Castle, by Madame de Genlis ;* 5 vol. in-12 ; — *The posthumous Works of Frederick II, king of Prussia ;* 13 vol. in-8°. Il donna aussi une traduction abrégée de *La Physiognomonie* de Lavater, 3 vol. in-8°, et publia ses *Travels into Germany and France*, 2 vol. in-4°. Ses *Mémoires*, rédigés en partie par lui-même, parurent à Londres, 3 vol. in-12. C'est un ouvrage diffus et plein de citations inutiles ; il a été réduit en un volume pour la *Traveller's Library* de Longman, et sous cette forme il se lit avec plaisir. Z.

Memoirs of the late Thom. Holcroft ; written by himself and continued to the time of his death ; Londres, 1816, 3 vol. in-8°. — *Biographia Dramatica.*

HOLDEN (*Henry*), controversiste anglais, né dans le Lancashire, en 1596, mort à Paris, en 1665. Appartenant à une famille catholique, il alla faire ses études au séminaire de Douai, et se rendit ensuite à Paris, où il fut reçu docteur en théologie. Il fut attaché à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et partagea son temps entre ses devoirs de prêtre et des ouvrages qui le placent au nombre des théologiens des plus éclairés de l'époque. On a de lui : *Analysis Fidei*, Paris, 1652, in-8° ; traduit en anglais par W. G., Paris, 1658, in-4°. « Ce petit ouvrage, dit la *Bibliothèque sacrée*, est un chef-d'œuvre en matière de controverse. Il comprend en peu de paroles toute l'économie de la religion, la résolution de la foi dans ses principes et dans ses motifs, et l'application de ces principes aux questions de controverse. Son dessein a été d'empêcher les disputes qui règnent non-seulement entre les catholiques et les hérétiques, mais encore entre les théologiens catholiques dans les écoles, et de faire voir ce qui doit passer pour certain et pour douteux, ce qui est d'institution divine, et ce qui n'est que d'institution ecclésiastique, ce qui est de foi et ce qui est problématique en matière de doctrine ou de discipline. » A la fin de l'ouvrage on trouve un traité *De Schismate*, et dans la seconde édition un autre traité du même auteur, *De Usura ; — Novum Testamentum ;* Paris, 1660, in-8°, avec de courtes notes marginales ; — une *Lettre à Arnauld*, dans laquelle il se déclare pour le sentiment des thomistes sur la grâce, et un discours relatif à la même controverse : *Oratio Henrici Holden quam paratam habebat ad enuntiationem in examine propositionis Arnaldinæ* ; Francfort, 1656. Z.

Dupin, *Bibliothèque ecclés.*, dix-septième siècle, part. 2. — Rich. et Giraud. *Bibliot. sacrée.*

HOLDER (*William*), physicien anglais, né en 1614 (comté de Nottingham), mort à Londres, le 24 janvier 1697 (nouveau style). Il fut élevé à Pembroke-Hall, à Cambridge, et en 1642 il devint recteur de Blechingdon, dans le comté d'Oxford. Il fut ensuite nommé successivement chanoine d'Ely, membre de la Société royale, chanoine de Saint-Paul, sous-doyen de la chapelle royale, et sous-aumônier du roi. Il acquit de la célébrité en apprenant à parler à un sourd-muet nommé Alexandre Popham. Cette cure, jusque là sans exemple, eut lieu en 1659 ; mais Popham, ayant oublié ce que Holder lui avait enseigné, fut confié au docteur Wallis, qui parvint à lui rendre la parole. Cette circonstance donna lieu plus tard à une polémique entre les deux savants. Les études de Holder se portèrent de préférence sur l'acoustique et le mécanisme du langage. On a de lui : *The Elements of Speech ; an essay of inquiry into the natural production of letters, with an appendix concerning persons that are deaf and dumb ;* Londres, 1669, in-8° ; — *A Supplement to the* Philosophical Transactions *of july* 1670, *with some Reflections on Dr. Wallis's Letter there inserted ;* Londres, 1678, in-4° ; — *A Discourse concerning time ;* Londres, 1694, in-8° ; — *A Treatise of the natural Grounds and Principles of Harmony ;* Londres, 1694, in-8°. « Le premier chapitre du livre de Holder, dit Fétis, et son appendice renferment de très-curieux détails sur l'origine de l'harmonie, considérée dans l'analogie des phénomènes résultant des vibrations d'une corde avec les expériences de Ga-

lilée sur les vibrations du pendule. Continuant dans les chapitres suivants ses recherches sur la même analogie, d'après la doctrine de Galilée, Holder en déduit la théorie des consonnances, des accords consonnants et des dissonnances. En général ce livre est entièrement consacré à la théorie physique et mathématique de la musique : Holder y traite ces sujets difficiles avec beaucoup de clarté. Son livre est un des meilleurs ouvrages qu'on ait écrits sur cette matière. » Holder était aussi compositeur de musique. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Chalmers, *Gener. Biogr. Dictionary*. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*.

HOLE (*Richard*), littérateur anglais, né vers 1750, mort à Exmouth en 1803. Il fut recteur de Faringdon et d'Inwardleigh, dans le Devonshire. On a de lui : *Ossian in a poetical dress*; — *Ode to Imagination*;— *Homer's Hymn to Ceres, translated*; 1781; — *Arthur, an epic romance, with notes*; — *Remarks on the Arabian Night's Entertainements*; 1797, in-12. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HOLGUIN (*Diego-Gonzales*), linguiste espagnol, né au seizième siècle, mort au dix-septième. Il embrassa la vie religieuse, et fit un long séjour au Pérou. Ce fut là, au milieu des populations quichuas, qu'il apprit dans une perfection telle la langue générale des Incas, qu'il put bientôt en donner une grammaire excellente. Il avait été toutefois précédé dans cette étude par Domingo de San-Thomas, dominicain, dont le travail avait paru dès l'année 1560, par Antonio-Ricardo, Diego de Torres Rubio, et Fr.-Jean Martinez. La première édition de la grammaire d'Holguin parut sous ce titre : *Grammatica y arte nueva de la Lengua general del Perù, llamada Quichua o del Inga (en quatro libros), impresso en la ciudad de los Reyes del Peru*, par Fr. del Canto; 1607, in-4°. On a du même : *Vocabulario de la Lengua general de todo el Peru, llamada Quichua o del Inga;* Los Reyes, 1608, in-4°, 2 parties en 1 vol. Nous soupçonnons que la grammaire fut réimprimée à Lima en 1614. F. D.

Ternaux Compans, *Bibliothèque américaine*. — Lion Pinelo, *Epitome de la Bibl. oriental y occidental*.

HOLINSHED (*Raphael*), historien anglais, mort vers 1580. Sa vie, peu connue, ne paraît avoir rien offert de remarquable. Il s'est fait connaître par un ouvrage de longue haleine, intitulé : *Chronicles of Englande, Scotlande and Irelande*, publié en 1577, 2 vol. in-fol.; cette édition a des gravures en bois, qui ne se rencontrent plus dans la seconde édition, de 1587, publiée après la mort de l'auteur et augmentée d'une continuation qui s'étend de l'an 1576 à 1586. Plusieurs passages de cette continuation déplurent à des personnages puissants, et entraînèrent la suppression de certains feuillets. Ces passages retranchés ont été imprimés deux fois en 1732, in-fol., et une fois en 1728; ils figurent dans une réimpression des *Chronicles*, 1807, 6 vol., in-4°. Cette dernière édition a de bonnes tables, et des erreurs ont été corrigées; mais elle est loin d'avoir pour les bibliophiles le même intérêt que l'édition primitive. L'ouvrage d'Holinshed est important, et il a fourni de précieuses ressources aux écrivains qui se sont occupés de l'histoire de la Grande-Bretagne au quinzième et au seizième siècle. G. B.

Dibdin, *Library Companion*, p. 185. — Lowndes, *Bibliographer's Manual*. — J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 607.

HOLKAR (*Melhar Rao*), chef mahratte d'Indor, né à Hol (Dekkan), mort en 1766. Son père était de la caste des *soudras* (laboureurs), et remplissait les fonctions de premier assistant du *patel* (maire-juge) de Hol. Holkar, ayant équipé à ses frais une troupe de cavaliers, se fit remarquer pour la première fois dans un combat livré en 1724. En 1735 il conduisit une armée jusqu'aux portes de Dehli, capitale de l'empire mogol, et envahit ensuite le Goudjerate, qu'il ravagea. En 1739, il commandait une partie des troupes qui enlevèrent aux Portugais la ville de Basséin. En 1749, après la mort de Shao ou Sahoudji, radjah des Mahrattes, le *peischwah* (premier ministre), Baladji Badji Rao, distribua de grands fiefs aux principaux officiers, et établit une confédération dont il devint président héréditaire. Holkar partagea avec Ranoudji Sindiah la province de Malwah, et obtint la partie occidentale, avec Indor pour capitale. En 1751, il assista Ghazi ed-Din, wizir du grand-mogol Ahmed Schah, dans sa guerre contre les Rohillahs, et fit quelques conquêtes. En 1761 il se ligua avec plusieurs princes hindous pour arrêter les progrès de Ahmed-Schah-Dourani, qui parcourait l'Hindoustan à la tête de 80,000 musulmans, et qui défit à Pannipet l'armée mahratte, composée de 70,000 hommes. Holkar fut soupçonné de trahison. Ayant perdu son fils unique, Khandi-Rao, en 1755, il eut pour successeur son petit-fils Mali-Rao, qui mourut en 1767. La mère de ce dernier, Aylah-Baï, décerna le pouvoir militaire à Toukadji-Holkar, qui avait joui de la faveur de Melhar-Rao, et se réserva l'autorité civile, qu'elle exerça pendant plusieurs années. E. Beauvois.

Grant Duff, *History of the Mahrattas*; Londres, 1826, 3 vol. in-8°, t. II, III.

HOLKAR (*Toukadji-Rao*), chef mahratte d'Indor, mort le 15 août 1797. Placé, en 1767, à la tête de troupes aguerries, il fut l'un des membres les plus influents de la confédération mahratte. Après avoir soutenu Ragonath, qui avait fait assassiner son neveu Narraïn-Rao, et avait usurpé la dignité de Peischwah en 1773, il abandonna ce parti en 1775, et s'y joignit de nouveau en 1778. Mais, s'étant laissé gagner par Nana Fernewis, qui exerçait la régence durant

la minorité de Madhou-Rao, fils posthume de Narraïn-Rao, il fut chargé de tenir tête au colonel Goddard, qui avait envahi les États mahrattes pour soutenir la cause de Ragonath, alors réfugié dans les possessions anglaises, et le força d'évacuer le pays. En 1786 il s'allia avec Nitzam-Ali, gouverneur du Dekkan, le Peischwah et Mahadadji-Sindiah, prince d'Oudjéin, dans le but de faire la guerre à Tippou-Sahib, sultan de Maïssour. Les alliés ne conquirent que quelques places, et signèrent la paix en 1787. Holkar aida ensuite Sindiah à conquérir le pays des Radjpoutes; mais, jaloux des succès et de la puissance de son voisin, qui avait d'excellentes troupes, commandées par des officiers européens, il ne l'assista qu'avec nonchalance, et finit même par lui disputer, les armes à la main, les dépouilles des Radjpoutes. Il fut vaincu, en 1790, à la bataille de Lackaïri, et perdit quatre bataillons d'infanterie qu'il avait fait discipliner par un officier français, le chevalier Dudernec. Ce dernier fut alors chargé de former de nouvelles recrues. Sur la fin de sa vie, Holkar était devenu impotent de corps et d'esprit; il laissa deux fils légitimes, Khassi-Rao et Melhar-Rao, et deux fils naturels, Djeswent-Rao-Holkar et Wittoudji. Melhar-Rao fut tué en disputant le pouvoir à Khassi-Rao, qui était imbécile; il eut pour successeur son fils Khandi-Rao, qui fut placé sous la tutelle de Doulet-Rao-Sindiah. E. B.

Grant Duff, *Hist. of the Mahrattas*, t. II, III.

HOLKAR (*Djeswent-Rao*), chef mahratte d'Indor, mort à Rhampourah, le 20 octobre 1811. Fils naturel de Toukadji-Rao, il prit la fuite, après la mort de son frère Melhar-Rao, et se retira à Nagpour, avec son frère Wittoudji. Retenu prisonnier par le radjah de cette ville, il trouva moyen de s'échapper, et, après avoir erré d'asile en asile, il se rendit dans le Malwah, et appela à la révolte les sujets de son neveu Khandi-Rao, qui était enfermé à Pounah par ordre de son tuteur Sindiah. Il vit accourir sous ses drapeaux un grand nombre d'aventuriers, dont le plus célèbre est Amir ou Mir-Khan. En 1800 il ravagea le Malwah, et ayant vaincu le chevalier Dudernec, qui agissait au nom de Khassi-Rao, il le prit à son service, et alla attaquer Oudjéin, capitale du prince Doulet-Rao-Sindiah, qui se trouvait alors à Pounah, auprès du peischwah Badji-Rao. Après avoir mis en déroute les troupes de Sindiah, commandées par deux officiers anglais, il s'empara d'Oudjéin, qu'il mit au pillage. Peu de temps après il éprouva une défaite, et sa capitale, Indor, fut prise et saccagée. Quoique dépouillé de toutes ses conquêtes, il jouissait d'une telle réputation de bravoure et d'habileté, qu'une partie de l'armée victorieuse déserta pour venir se mettre sous ses ordres. Il les mena au pillage de plusieurs villes du pays des Radjpoutes. Apprenant que ses possessions dans le Candéisch avaient été confisquées par le peischwah, et que son frère Wittoudji avait été mis à mort comme rebelle, il s'avança contre Pounah à la tête de 14,000 fantassins, commandés par trois officiers anglais, et de 25,000 cavaliers; il remporta une victoire signalée sur l'armée ennemie, et se rendit maître de la capitale du peischwah. Contrairement à ses habitudes, il la préserva du pillage, et traita les habitants avec beaucoup de modération. Badji-Rao s'était retiré à Basséin, dans la présidence de Bombay. Holkar, n'ayant pu le décider à rentrer dans sa capitale, le déclara déchu du trône, et le remplaça par son neveu Winaek-Rao, qui fut investi de la dignité de peischwah par le radjah de Satarah, descendant des anciens radjahs des Mahrattes (1802). Cependant, le prince fugitif conclut avec les Anglais le traité de Basséin; il les confirma dans la possession de Surate, et reconnut la suzeraineté de la compagnie des Indes qui s'engageait à le replacer sur le trône et à l'y maintenir. Conformément à ces dispositions, le colonel Stephenson et le major général Wellesley (Wellington) marchèrent sur Pounah, avec une armée de 45,000 hommes. Holkar n'attendit pas leur arrivée: il évacua Pounah, où Badji-Rao rentra le 13 mai 1803. Doulet-Rao-Sindiah, Raghoudji-Bhonslay, prince de Nagpour et d'autres petits chefs, refusèrent de ratifier le traité conclu sans leur participation. Holkar ne prit part aux hostilités qu'après la défaite des coalisés. Ses États furent envahis par le brigadier général Monson, qui, manquant de vivres, et vivement harcelé, fut obligé de se retirer. Holkar le poursuivit jusqu'à Agra, et forma le projet de s'emparer de la personne du grand-mogol Alem-Schah. Le 8 octobre 1804 il attaqua Dehli; mais il fut repoussé par les troupes indigènes, et leva le blocus en apprenant que le général Lake s'avançait à sa rencontre. Son infanterie en vint aux mains avec les Anglais, dans les environs de Dig sur la Djemna, et perdit 87 pièces de canon, le 13 novembre 1804. Pendant que Holkar était éloigné de ses États, la plupart de ses forteresses étaient tombées au pouvoir de l'ennemi. Abandonné du radjah de Bhertpour, et de Sindiah, qui s'étaient un instant rapprochés de lui, il s'enfuit dans le Pendjab, comptant réunir les Sikhs et les Afghans dans une ligue contre la Compagnie anglaise. Mais ces peuples gardèrent la plus stricte neutralité. Il fut réduit à demander la paix, et le 24 décembre 1805 il conclut un traité par lequel il céda aux Anglais tout ce qu'il possédait au nord du Tchembel et des collines de Boundi, et s'engagea à ne plus prendre d'Européens à son service. Ses possessions du Malwah et du Dekkan lui furent restituées. A son retour, il licencia 20,000 de ses cavaliers. Ne pouvant payer l'arriéré de leur solde, il leur donna en otage son neveu Khandi-Rao, dont quelques mutins se firent un prétexte pour exciter une sédition. Après avoir apaisé les rebelles, Holkar fit mettre à mort son neveu Khandi-Rao et son frère Khassi-Rao. Ces vio-

lences furent le symptôme du dérangement de ses facultés mentales. Dès lors il occupa son activité fébrile à former des projets insensés. Bientôt sa démence empira tellement que ses officiers durent le faire enfermer, en 1808, et donnèrent la régence à sa favorite Toulsi-Baï, et à Amir-Khan. Holkar était plus instruit que les hommes de guerre de sa nation : outre sa langue maternelle, il savait le persan. C'était un homme entreprenant, qui ne se laissait pas décourager par le revers, mais qui se déshonora par sa cruauté et sa rapacité. E. Beauvois.

W. Thorn, *Memoir of the War in India, conducted by lord Lake and sir Arthur Wellesley*, 1803-1806; Londres, 1818, in-4°. — Mill, *History of the British India*. — John Malcolm, *A Memoir of central India including Malwah and adjoining Provinces*; Londres, 1823, in-4°. — Busawun Lal, *Memoir of the Pathan soldier of fortune, the Nuwab-Ameer-Khan*; Calcutta, 1834, in-8°. — Grant Duff, *Hist. of the Mahrattas*, t. III. — Barchou de Penhoen, *Hist. de la Conquête de l'Inde par les Anglais*, t. IV, V.

HOLKAR (*Melhar-Rao*), fils du précédent, né en 1804, mort en 1833. Il succéda à son père en 1811, sous la régence de Toulsi-Baï, sa mère adoptive. Toulsi-Baï s'appuya sur la faction mahratte, et demanda la protection de la Compagnie des Indes. Elle fut tuée, en 1817, par la faction des Pathans, qui s'était coalisée avec les Pindaris contre les Anglais. Ces derniers envahirent la principauté d'Indor, et gagnèrent la bataille de Mehidpour. Ils imposèrent à Holkar le traité du 6 janvier 1818. Le prince d'Indor leur cédait les districts que ses prédécesseurs avaient possédés au nord des collines de Boundi et au sud de celles de Sautpoura; il leur transférait le tribut qu'il recevait des Radjpoutes, reconnaissait l'indépendance d'Amir-Khan, s'engageait à ne prendre à son service ni Européens ni Américains, à n'entretenir aucune relation avec les autres États de l'Inde, enfin à licencier toutes ses troupes, à l'exception de 3,000 cavaliers, qui seraient à la disposition des Anglais. Le prince actuel d'Indor, Mulkerjee, resté fidèle aux Anglais, n'est pas de la famille de Holkar. E. B.

Grant Duff, *Hist. of the Mahrattas*, t. III. — Barchou de Penhoen, *Hist. de la Conquête de l'Inde*, t. VI. — Brockhaus, *Jahrbuch zum Conv.-Lex.*, 1837, n° 10.

HOLKOT (*Robert*), théologien anglais, mort de la peste, en 1349. Docteur de l'université d'Oxford et religieux de l'ordre de Saint-Dominique, Holkot mérita d'être considéré de son temps comme un des plus libres interprètes de l'Écriture Sainte et de la philosophie thomiste. Ses œuvres sont : *De Studio Scripturæ*, ouvrage souvent publié, notamment à Venise, en 1586; — *In Proverbia Salomonis*; Paris, 1515, in-4°; — *In Ecclesiasten*, inédit; — *In Cantica Canticorum et in Septem Priora Capita Ecclesiastici*; Venise, 1509; — *In Librum Sapientiæ*; Cologne, 1689; — *In Duodecim Prophetas Minores*, inédit; — *In Quatuor Evangelia*, inédit; — *Moralitates S. Scripturæ*, inédit; — *Super IV libros Sententiarum, quædam Conferentiæ, de Imputabilitate Peccati*, etc., etc., dans un recueil des œuvres d'Holkot publié à Lyon en 1497, in-fol. Les bibliographes de l'ordre de Saint-Dominique lui attribuent encore plusieurs autres ouvrages, entre autres *Moralisationes Historiarum*, publié à Paris, en 1510, in-8°. La doctrine de Robert Holkot est celle de Guillaume d'Ockam. En théologie il fait volontiers des concessions à l'autorité de l'Église; mais en philosophie c'est un péripatéticien intraitable. Mazonius lui a reproché l'indépendance de son langage. B. H.

Mazonius, *In univ. Platonis et Aristot. Philosoph.*, 201. — Échard, *Script. Ord. Prædicat.* — Fabricius, *Bibl. mediæ ætat.* — B. Hauréau, *De la Philosophie scolast.*, t. II, p. 479.

* **HOLL** (*Élie*), architecte allemand, né à Augsbourg, en 1573, mort en 1636. Il apprit la partie technique de son art sous la direction de son père, Jean Holl, maître maçon, et résida quelque temps à Venise. Il éleva, de l'année 1615 à 1618, l'hôtel de ville d'Augsbourg : c'est le monument le plus grand et le plus riche que possède l'Allemagne, datant de la première moitié du dix-septième siècle. Pour témoigner sa satisfaction à l'artiste de la célérité qu'il avait mise dans l'exécution de son œuvre, le magistrat d'Augsbourg lui offrit un vase en vermeil de la valeur de 200 écus d'or. Il construisit encore à Augsbourg l'église Mariahilf, l'arsenal, orné de statues en bronze, la maison de la corporation des bouchers et celle des boulangers. Il est aussi l'auteur des châteaux de Schönfeld et de Willibalde. Comme protestant, il eut à souffrir de la réaction qui eut lieu à Augsbourg en 1630, en faveur des catholiques; il perdit à la fois sa place d'architecte de la ville et sa fortune. A la suite de la reprise d'Augsbourg par l'armée suédoise, sa place lui fut rendue, mais il mourut pauvre. Daniel Ramée.

P. von Stetten, *Kunst-Gewerb-und Handwerksgeschichte des Reichsstadt Augsburg*; Augsbourg, 1779-1788, 2 vol. in-8°, avec gravures. — *Original Ansichten der historisch merkwurdigsten Stadte in Deutschland*, etc., par L. Lange, in-4°; Darmstadt, 1837, 1er vol.

* **HOLLAND**, poète écossais du quinzième siècle. On ne sait rien sur sa vie, si ce n'est qu'il est l'auteur de la satire en vers dirigée contre le roi Jacques II, et écrite vers l'an 1453. Elle est intitulée : *Le Hibou, ou le danger de l'orgueil* (*Houlat, or the danger of pride*); Pinkerton l'a insérée dans sa *Collection of rare Scottish Poems*; Londres, 1792, in-8°, t. III, p. 143-188. G. B.

Pinkerton, *Collection*.

HOLLAND (*Philémon*), traducteur et médecin anglais, né à Chelmsford, en 1551, mort en 1636. Il fut élevé à Cambridge, au collége de La Trinité, dont il devint membre. Il dirigea ensuite l'école libre de Coventry, et ce fut là qu'il exécuta ses laborieuses traductions, qui lui ont assuré un nom dans la littérature anglaise. Il fut le premier traducteur anglais de Tite Live, de

Suétone (1), des *Morales* de Plutarque, de l'*Histoire naturelle* de Pline, d'Ammien Marcellin; il traduisit aussi en anglais la *Cyropédie* de Xénophon et la *Britannia* de Camden. Outre ses travaux littéraires, il pratiqua la médecine avec succès. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Fuller; *Worthies*. — Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

HOLLAND (*Hugh*), artiste anglais, fils du précédent, vivait au commencement du dix-septième siècle. On sait très-peu de choses sur son compte; mais son nom est demeuré fort connu des amateurs britanniques, parce qu'il se fit l'éditeur de deux recueils de portraits auxquels on attache le plus grand prix. L'un de ces recueils est intitulé *Basiliologia, a book of kings;* 1618, petit in-folio. Il se compose, indépendamment du frontispice, de trente-et-une planches, dues au burin d'Elstracke, de Simon de Pas, et d'autres graveurs habiles; on comprend que ces portraits des monarques anglais, à partir de la conquête des Normands, sont souvent imaginaires. L'autre recueil a pour titre : *Heroologia Anglica, hoc est clarissimorum et doctissimorum Anglorum qui floruerunt ab anno Christi* 1500, *vivæ Effigies, Vitæ et Elogia;* Londres, 1620, in-folio. On trouve dans ce volume soixante-sept portraits accompagnés de longues notices sur les personnages qu'ils représentent (la *Basiliologia* est sans texte). Le fameux graveur Crispin de Pas fit les frais de cette publication et y prit une part active. Rares et très-recherchés en Angleterre, ces deux volumes sont à peine connus en France. N'oublions pas un autre ouvrage dû à Holland, et que les amateurs britanniques payent fort cher également : *Monumenta sepulchralia Sancti-Pauli;* Londres, 1614, in-4°. Ce volume, en anglais, malgré son titre latin, présente les monuments et épitaphes des rois, des nobles et des prélats ensevelis dans la cathédrale de Londres. G. B.

Dibdin, *Biographical Decameron*, t. I, p. 280, et *Library Companion*, p. 494. — Lowndes, *Bibliographer's Manual*. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 553 et 607.

HOLLAND (*Henry* Fox, premier lord), homme d'État anglais, fils de sir Stephen Fox et de Christiana Hope, né en septembre 1705, mort le 1er juillet 1774. Quoique dès sa première enfance il eût perdu son père et sa mère, son éducation ne fut pas négligée. Après avoir passé quelques années à Eton, il entra au collége de Christ-Church (Oxford), au mois de février 1721, et ne quitta l'université qu'en décembre 1724. Il mena la vie dissipée des jeunes gens riches, n'embrassa aucune carrière, et voyagea sur le continent. Le hasard le conduisit à Aubigny, auprès de la duchesse de Portsmouth, ancienne maîtresse de Charles II, alors fort avancée en âge, et dont il devait plus tard épouser la petite-fille. Pendant ses voyages il se lia avec lord Hervey, et de retour en Angleterre, il eut un protecteur dans ce lord, qui était en grande faveur auprès de la reine Caroline. La facilité avec laquelle il s'abandonna aux vices du temps compromit sa fortune, qu'il rétablit un peu, grâce à la protection de lord Sunderland, depuis duc de Marlborough. L'amitié de Sunderland lui ouvrit les portes du parlement, où il entra, en 1735, comme représentant du bourg de Hindon. Il se rangea du côté de Robert Walpole, qui lui donna en 1737 une place dans le bureau des travaux publics. En 1743, à la chute de la première administration qui avait succédé à Walpole, Fox fut nommé commissaire de la trésorerie. Vers la même époque un événement de sa vie privée produisit une grande sensation dans le monde élégant, et augmenta son importance politique. Il épousa clandestinement, en 1744, lady Caroline Lennox, fille aînée du duc de Richmond. Les alliés de cette famille princière s'indignèrent d'une telle union; mais peu à peu les talents de Fox, son influence à la cour et à la chambre des communes le réconcilièrent avec les parents de sa femme, qui plus d'une fois sollicitèrent la protection du fils du plébéien Stephen Fox.

En 1746 Henry Fox devint secrétaire de la guerre, place qui le mit en rapport avec le duc de Cumberland. La faveur de ce prince lui fut immédiatement utile, mais elle l'empêcha peut-être de s'élever jusqu'à la dignité de premier ministre, que ses talents lui permettaient d'espérer. Comme orateur, il était un adversaire digne de Pitt, et excellait surtout à la réplique. « Fox, avec beaucoup d'embarras dans la parole et de stérilité dans l'expression, dit Horace Walpole, triompha de ces empêchements et des préjugés qu'ils avaient fait naître contre son éloquence, par une vigueur de raisonnement et une force d'argumentation qui l'emportaient sur tous les orateurs du temps. » Dans les relations sociales il était communicatif, franc, agréable, mais trop fier pour flatter un ennemi et même un ami. Jamais ministre ne brava plus orgueilleusement l'impopularité et ne se soucia moins des reproches vrais ou faux. Dans la discussion du bill de régence, il en attaqua vivement les principales dispositions, dirigées contre le duc de Cumberland, et froissa à la fois la cour, qui craignait ce prince, et le peuple, qui le détestait. Les fautes de Fox furent exagérées, ses bonnes qualités méconnues; on l'accusa de vouloir détruire la constitution, et d'être l'élève le plus corrompu de l'école corruptrice de Robert Walpole. Cependant, malgré son impopularité, il avait assez d'influence sur la chambre des communes pour prétendre à une partie de la succession de Pelham, mort en 1754. Le duc de Newcastle, qui devenait premier lord de la Tré-

(1) Il existe sur cette traduction une épigramme qui contient un jeu de mots assez plaisant :

Philemon with translations does so fill us
He will not let Suetonius be tranquillus.

« Philémon nous encombre avec ses traductions; il ne laissera pas Suétone tranquille. »

sorerie, lui offrit la place de secrétaire d'Etat avec la direction de la chambre des communes; mais le duc voulait se réserver l'emploi des fonds secrets. Fox pensa qu'il ne pouvait pas diriger la chambre sans avoir les fonds secrets à sa disposition; il rejeta les offres de Newcastle, et, quoiqu'il restât secrétaire à la guerre, il alla rejoindre Pitt dans l'opposition. Le duc de Newcastle, hors d'état de résister à la coalition de ces deux hommes d'État, fut forcé de leur faire des ouvertures, que Pitt repoussa, que Fox accepta dans une heure malheureuse pour sa réputation et son avenir politique. Il abandonna Pitt, qui ne lui pardonna jamais, et fut nommé secrétaire d'État au mois de novembre 1755. En butte au mauvais vouloir du premier lord de la trésorerie, engagé malgré lui dans une série de mesures qui échouèrent, il resta au pouvoir moins d'un an, et donna sa démission au mois d'octobre 1756. Sa retraite entraîna celle du duc de Newcastle (27 octobre). Fox reçut du roi la mission de former un cabinet avec Pitt; mais celui-ci refusa absolument d'être le collègue de Fox et de Newcastle, et Georges II subit les conditions de Pitt, qui prit en 1756 la conduite des affaires, avec le titre de secrétaire d'État. Le roi, qui l'avait accepté à contre-cœur, le renvoya au mois d'avril 1757, et essaya de former une nouvelle administration avec l'aide de Fox. L'opinion publique se prononça avec tant de force en faveur de Pitt, qu'il fallut revenir à lui. Il s'entendit avec le duc de Newcastle pour former un ministère où Fox se contenta de la place de payeur général des forces de terre. Pour celui qui avait été le rival heureux de Pitt, qui deux fois avait été chargé de former un cabinet, devenir un subalterne, donner silencieusement ses votes à un ministère qui ne l'admettait pas à ses délibérations, c'était une grande déchéance. Mais Fox était pauvre, et il voulait doter richement ses enfants. De toutes les places, celle de payeur général était la plus lucrative: il ne résista pas à la tentation d'acquérir une immense fortune en peu d'années.

La dissolution partielle du ministère, par la retraite de Pitt en 1761 et de Newcastle en 1762, ne changea pas la position de Fox, qui mit au service du nouveau premier ministre, lord Bute, et du parti tory, le même dévouement audacieux et sans scrupule qu'il avait porté autrefois dans la cause de Walpole et des whigs. Cette dernière partie de sa vie publique fut la pire, celle où il mérita les reproches et justifia complétement la haine de la nation. Une opposition redoutable, conduite par Pitt, s'élevait contre le traité de Paris, dont les préliminaires avaient été signés le 3 novembre 1762. Bute ne vit qu'un homme capable de résister à ses nombreux adversaires: il donna le poste de *leader* de la chambre des communes à Fox, en lui promettant la pairie s'il réussissait. Ce fut un grand duel parlementaire où les deux rivaux déployèrent tous leurs moyens, l'un avec une résolution désespérée, l'autre avec une grandeur théâtrale. Fox avait appris de Walpole comment on forme une majorité. Des centaines de membres de la chambre des communes passèrent dans son cabinet, et chacun sortit vendu et payé. Dans une seule matinée Fox dépensa 25,000 l. s. (625,000 f.). Avec la corruption il employa l'intimidation. Tous les fonctionnaires, depuis les plus hauts jusqu'aux plus bas, furent avertis que le roi devait être obéi, et qu'ils seraient impitoyablement destitués aussitôt qu'on douterait de leur dévouement. On le vit en même temps faire rayer le duc de Devonshire de la liste des conseillers privés et retirer leurs pensions à de vieux soldats suspects d'être protégés par les whigs. Le parlement se rassembla le 25 novembre.

Pitt, malade de la goutte, se fit porter à Westminster au milieu des applaudissements du peuple, et prononça un discours que la chambre écouta avec une profonde émotion. Puis on alla aux voix, et une large majorité approuva la paix. Le ministère survécut peu à son triomphe. Lord Bute donna sa démission le 8 avril 1763, et Fox, quittant le pouvoir avec lui, fut créé lord Holland, baron de Forley, le 16 avril 1763. Après sa sortie du ministère, lord Holland visita l'Italie. Il ne revint en Angleterre que dans l'automne de 1768. Ses dernières années se partagèrent entre Holland-House et Kingsgate, dans l'île de Thanet, où il bâtit une villa dont l'apparence excentrique prêta aux plaisanteries de Gray et d'autres satiriques. Vers la fin de sa vie il eut le regret de voir sa fortune entamée par les prodigalités de ses enfants. Il mourut à Holland-House, dans la soixante-neuvième année de son âge. De son mariage avec lady Caroline Lennox il eut quatre fils: *Stephen*, qui succéda au titre de lord Holland; *Henry* qui mourut enfant; *Charles*, si célèbre comme orateur et homme d'État (*voy.* Fox), et *Henry-Édouard*.

« Peu d'hommes, dit lord Waldegrave, ont été plus impopulaires que Fox; et pourtant, quand j'ai demandé à ses plus cruels ennemis quels crimes ils pouvaient alléguer contre lui, ils se sont toujours renfermés dans des accusations générales. Selon eux il était avide, encourageait les profits illicites, avait des amis corrompus, de dangereuses liaisons; mais jamais ils n'ont produit aucun fait de poids et de conséquence. » M. Macaulay, moins indulgent, résume ainsi la carrière de lord Holland. « Il devint, dit-il, un maître consommé dans l'art de la discussion parlementaire, il atteignit les honneurs et une immense fortune; mais l'estime et la confiance publique se retirèrent de lui. Ses amis privés vantaient justement sa générosité, sa nature facile. Ils soutenaient que même dans les parties de sa conduite qui pouvaient le moins être défendues il n'y avait rien de sordide; que s'il s'était laissé égarer, c'était par d'aimables sentiments, le désir de servir ses amis et une tendresse inquiète pour ses enfants. Mais la na-

tion le regardait comme un homme d'une insatiable rapacité et d'une ambition désespérée; comme un homme prêt à adopter les mesures les plus immorales et les plus inconstitutionnelles... Beaucoup de ses contemporains avaient une morale aussi relâchée que la sienne; mais très-peu eurent ses talents, et aucun n'eut son audace et son énergie. Il ne put donc pas se réfugier dans le mépris, et il devint l'objet d'une aversion telle qu'aucun homme d'État n'en avait encourue depuis la chute de Strafford. Un esprit faible aurait fléchi sous un tel poids d'impopularité; mais celui de lord Holland puisa une nouvelle vigueur dans la haine publique. Les reproches n'eurent sur lui d'autre effet apparent que d'aigrir son caractère, naturellement doux. »

L. J.

Lodge, *Portraits of illustrious Personages*, t. VII. — Macaulay, *Critical and historical Essays*, t. II, p. 248, etc.; IV, p. 203; V, 172, etc. (édit. Tauchnitz). — J. Waldegrave, *Memoirs from 1754 to 1758*; Londres, 1821, in-4°. — Horace Walpole, *Memoirs of the last ten years of the reign of George II.*

HOLLAND (*Henry-Richard* Vassall-Fox, troisième lord), homme d'État anglais, petit-fils du précédent, et fils de lord Stephen Holland, né à Winterslow House, le 21 novembre 1773, mort le 22 octobre 1840. Sauvé par miracle, à dix mois, de l'incendie qui dévora la résidence de sa famille, orphelin à six ans, après avoir perdu successivement son aïeul et son père en 1774, sa mère en 1778, il ne lui resta que la tendresse du comte de Fitzpatrick, frère de celle-ci, et plus encore l'exemple et les leçons de son oncle, l'illustre Fox. Après des études brillantes à Eton et à Oxford, où il eut pour condisciples Canning, lord Carlisle, M. Frère, il alla, fort jeune encore, occuper le siége que son père avait laissé vacant à la chambre des lords. Mais ce ne fut, pour ainsi dire, qu'une prise de possession, et il partit peu après pour le continent. Il visita tour à tour Copenhague, la France, alors agitée par la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes, la Suisse, l'Espagne et l'Italie, où il connut Élisabeth Vassall, alors mariée à sir Thomas Webster, et qu'il épousa depuis (1).

Le 9 janvier 1798 il débuta comme orateur au parlement, en répliquant à lord Grenville, qui demandait de nouvelles taxes pour soutenir la coalition. L'audace de ce jeune homme, qui se prenait corps à corps avec des ministres tels que Pitt et Grenville, l'isolement même auquel se trouvaient alors réduites les opinions qu'il défendait, tout cela, joint à une verve naturelle, à un débit chaleureux, à un style qui réunissait la franchise populaire et l'urbanité aristocratique, contribua au succès du jeune orateur. On trouva qu'il n'était pas écrasé par le nom qu'il portait, et que le neveu de Fox ne démentait son oncle ni pour l'intrépide obstination, ni pour l'énergie du langage. Au dehors, des alliances plus libérales, au dedans, la réforme parlementaire, tels furent dès lors les deux points culminants de sa politique; et la suite de sa carrière ne démentit point ce programme. Accusé, dans une de ses discussions avec le ministère, d'avoir mal parlé des lois du pays, lord Holland s'écria : « Je n'ai pas dit un mot contre la constitution; je ne dis pas de mal des morts »!... « Oui, continua-t-il, ceux qui préconisent les vertus de cette vénérable défunte me rappellent Arlequin faisant l'éloge de son cheval, bête admirable, bête excellente, qui n'avait qu'un défaut, celui d'être morte! » Le vote de censure contre les ministres proposé par le duc de Bedford, l'état des finances épuisées par des subsides ruineux, la quatrième suspension de l'*habeas-corpus* par Pitt, en 1799, furent autant de questions qui ramenèrent sur la brèche l'infatigable champion des libertés publiques. Enfin, la paix d'Amiens, en comblant ses vœux politiques, lui permit de songer à sa santé, compromise par les fatigues parlementaires et par la perte de son fils aîné. L'Espagne, en raison de la salubrité de son climat, fut le lieu qu'il choisit pour y fixer sa résidence avec sa famille. Pendant un séjour de trois ans, il étudia l'histoire et la littérature de ce peuple, qui, selon son ingénieuse remarque, « par une fatalité, dans le monde littéraire comme dans le monde politique, a découvert des régions nouvelles, fouillé des mines inconnues, au profit de ses voisins et de ses rivaux, et pour enrichir toutes les nations de l'Europe, excepté la sienne. »

De retour en Angleterre, lord Holland fit partie, comme lord du sceau privé, du ministère Fox et Grenville en 1806 et 1807; ce cabinet ne fit que passer au pouvoir, et reprit bientôt sa place sur les bancs de l'opposition. En 1811, lors de la proposition de lord Sidmouth pour amender l'*acte de tolérance*, il se constitua le patron des dissidents à la chambre des pairs, et, malgré les préjugés puissants qu'il avait à combattre, il réussit à faire admettre quelques-unes de leurs réclamations. En 1813 il s'unit aux lords Grey et Grenville pour appuyer les adoucissements réclamés par sir Samuel Romilly dans la législation pénale. Mais rien ne fait plus d'honneur à lord Holland que sa conduite lors des événements de 1814 et de 1815. On le vit presque seul, au milieu de cette réaction générale contre Napoléon et contre la France, prêcher la modération dans la victoire, le respect dû au malheur et les droits imprescriptibles des nations. Il demanda qu'au congrès de Vienne on ne disposât que des territoires qui s'y trouvaient représentés; il plaida chaudement la cause de l'infortuné maréchal Ney auprès du roi d'Angleterre; enfin, en 1816, lorsqu'il fut question de déclarer prisonnier de guerre celui qui « était venu s'asseoir au foyer du peuple britannique, » quoique abandonné en cette occasion par ceux qui vo-

(1) On lit dans une biographie anglaise (*The Georgian Era*) que l'époux offensé obtint alors contre le noble pair 6,000 livr. st. de dommages-intérêts. Voy. l'*Annual Register* pour 1797, p. 10, 11.

taient habituellement avec lui, il éleva la voix contre le bill, et ne cessa de protester contre la conduite peu généreuse du gouvernement anglais envers le grand homme qui s'était confié à sa foi. De son côté, lady Holland, avec cette délicatesse dont les femmes seules ont le secret, s'empressait à prévenir les vœux du prisonnier, en lui envoyant des livres, des journaux, tout ce qui pouvait contribuer à charmer les ennuis de sa captivité. Napoléon reconnut ces attentions en lui envoyant une boîte enrichie d'une pierre antique qu'il avait autrefois reçue du pape Pie VI, après la signature du traité de Tolentino. Ce présent était accompagné de ces mots écrits de sa main : « L'empereur Napoléon à lady Holland, témoignage de satisfaction et d'estime ».

L'année 1828 vit accomplir une œuvre mémorable de liberté civile et religieuse, due en grande partie aux courageux efforts de lord Holland. Nous voulons parler de l'abolition des actes de corporation et du test prononcée le 29 avril, après un discours où l'honorable pair, avec une connaissance profonde de l'histoire et une intelligence non moins vive des besoins du présent, établit que ces actes, essentiellement transitoires, devaient disparaître avec les circonstances qui les avaient rendus nécessaires; qu'ils allaient directement contre le but qu'on s'était proposé en les établissant, celui de protéger la grande famille protestante contre les entreprises du papisme, prévues maintenant par d'autres lois; enfin, qu'ils gênaient la prérogative royale en empêchant le monarque d'accepter ou de récompenser les services d'une classe nombreuse de ses sujets.

En novembre 1830, les whigs arrivèrent enfin au pouvoir. Lord Holland entra dans le ministère formé par lord Grey avec le titre de chancelier du duché de Lancastre. Excepté pendant un court interrègne ministériel en mai 1832 et durant l'administration de Robert Peel, de décembre 1834 à avril 1835, il occupa cette place jusqu'à sa mort.

Ses voyages et son esprit élevé firent de lord Holland, en quelque sorte, le représentant des idées cosmopolites en politique ainsi qu'en littérature. Son château de Kensington fut de tous temps le centre des opinions libérales et le rendez-vous des réfugiés, des artistes et des écrivains de tous les pays. On trouvera dans un article de Macaulay un tableau intéressant de sa magnifique et aimable hospitalité. Lord Holland cultiva les lettres avec succès, et il fut un des plus anciens et des plus brillants collaborateurs de la *Revue d'Édimbourg*. On a de lui : *Some Account of the Life and Writings of Lope Felix de Vega Carpio;* 1806; réimprimé en 1817, en 2 vol. in-8°, avec une *Vie de Guillen de Castro;* l'auteur avait déjà fait suivre sa *Vie de Lope de Vega* de trois comédies traduites de l'espagnol : *Three Comedies from the spanish;* 1808, in-8°; — *A Letter to the rev. Dr Shuttleworth in favour of the catholic claims;* Londres, 1827, in-8°; lord Holland publia aussi l'*History of the early part of the Reign of James the Second* de Fox, Londres, 1808, in-4°, avec une notice sur l'auteur, et les *Memoirs of the ten last years of George II* de Walpole, Londres, 1822, 2 vol. in-4°. Après la mort de lord Holland on publia un recueil de ses discours prononcés à la chambre des lords : *The Opinions of lord Holland, as recorded in the Journals of the House of Lords, from* 1797 *to* 1841, Londres, 1841, in-8°, et des *Foreign Reminiscences*, 1850, in-8°. Ce petit livre, qui contient des anecdotes curieuses, mais d'un genre peu sérieux, a été suivi d'un ouvrage bien plus important de lord Holland sous le titre de *Memoirs of the Whig Party during my time;* 1852-54, 2 vol. in-8°. Les *Memorials and Correspond. of Ch.-J. Fox*, publiés par lord Russell, renferment des fragments de lord Holland sur la vie de son oncle. Enfin lord Holland est l'auteur d'une traduction de la septième satire de l'Arioste que M. Stuart Rose a insérée dans l'*Appendice* du cinquième volume de la traduction de l'*Orlando furioso;* 1827. [M. Rathery, dans l'*Enc. des Gens du M.*, avec add. par Z.]

Macaulay, *Critical and historical Essays*, t. IV, 200. — *Edinburgh Review*, janvier 1851. — *English Cyclopædia (Biography)*.

HOLLAND (*Georges-Jonathas*, baron), mathématicien et philosophe allemand, né le 6 août 1742, à Rosenfeld, en Wurtemberg, mort en 1784 à Stuttgard. Il étudia la théologie aux couvents de Blaubeuren et de Bebenhausen, devint en 1765 précepteur des fils du duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg, visita avec ses élèves une grande partie de l'Allemagne et de la Russie. L'impératrice Catherine le créa baron et lui envoya en même temps le brevet de capitaine dans ses armées. De retour en Allemagne, Holland se fixa en Silésie. Des raisons de santé le décidèrent à revenir dans son pays natal, où il mourut peu de temps après. On a de lui : *Abhandlung ueber die Mathematik, die allgemeine Zeichenkunst und die Verschiedenheit der Rechnungsarten* (Traité sur les Mathématiques, les principes généraux du dessin et les différents modes de calcul); Tubingue, 1764, in-8°; — *Inhalt des Kæstner'schen Vortrags vom Newton'schen Parallelogramm* (Précis de l'exposition du Parallélogramme de Newton par Kæstner); ibid., 1765, in-4°; — *Reflexions philosophiques sur le Système de la Nature;* Londres (Neufchâtel), 1772, in-8°; 2e édit., 1775. Holland réfute dans cet ouvrage le *Système de la Nature* d'Holbach. R. L.

Bœk, *Geschichte der Universitæt Tuebingen*, p. 267. — Adelung, *Supplément à Jöcher.* — Lambert, *Correspondance.* — Meusel, *Gelehrtes Teutschland.* — *Strasburger gelehrte Nachrichten;* 1784

HOLLAND (*Élihu*), littérateur américain, né le 14 avril 1817, à Solon (Massachusetts). Il

se fit recevoir avocat, et, tout en pratiquant le barreau, il aborda divers genres de littérature; ses écrits, que dépare un style trop emphatique, accusent cependant un esprit profond. On a de lui : *The Being of God and the immortal Life* (L'Essence divine et l'Immortalité humaine); 1846; — *Reviews and Essays;* Boston, 1849: où l'on remarque une bonne analyse des travaux de Channing; — *The Highland Treason;* 1852: drame dont le héros est le major Arnold; — *Memoir of the rev. Joseph Badger;* 1853.

P. L—Y.

Cyclopædia of American Literature.

HOLLAR (*Wenzel*), graveur bohême, né à Prague, en 1603, mort à Londres, en 1677. Doué d'un grand talent, il mena une vie agitée et malheureuse. Sa famille avait été ruinée dans les troubles qui désolèrent la Bohême; il alla à Francfort, et suivit en Angleterre le comte d'Arundel, qui lui procura la faveur de Charles Ier. La chute de ce monarque livra l'artiste à de cruelles traverses; poursuivi comme royaliste, il s'enfuit dans les Pays-Bas, et se mit, pour vivre, aux gages des libraires et des marchands d'estampes, qui l'exploitèrent sans pudeur. De retour à Londres lorsque Charles II fut remonté sur le trône, Hollar vit son ancien dévouement à la cause de la monarchie rester oublié La détresse le força de travailler beaucoup jusqu'à ses derniers jours, et il fut très-mal payé. Après sa mort, ses planches furent recherchées et vendues à des prix élevés : elles le méritaient, car peu d'artistes ont su donner autant d'effet à leurs ouvrages. Ses portraits, ses paysages témoignent d'une grande habileté; ses compositions historiques sont moins réussies. L'œuvre de ce graveur laborieux est nombreux; les iconographes ont énuméré près de 650 pièces qui sont de lui; en 1808, à la vente Towneley à Londres, un recueil à peu près complet fut élevé à 2,084 livres sterling (près de 53,000 francs). Quelques-uns de ses portraits sont couverts d'or par des amateurs britanniques, qui savent combien ils sont rares; c'est ainsi qu'on a vu, à la chaleur des enchères, le *Portrait de la comtesse d'Arundel* dépasser 59 livres sterling, celui *de Thomas Miles* arriver à 52, et celui *du duc de Norfolk* atteindre 63. On trouve beaucoup de charme dans de petites figures représentant des costumes féminins et formant deux recueils de format in-8° : *Ornatus muliebris anglicanus*, 1640, 26 planches; *Theatrum Mulierum*, 1643, 48 planches. Il y a lieu de croire que ce fut pendant son séjour en Belgique qu'Hollar grava, d'après Holbein, une suite de trente planches (*Mortalium Nobilitas*) représentant la *Danse des Morts*, planches dont les cuivres ont servi à de nombreux tirages sous divers titres. G. B.

Basan, *Dictionaire des Graveurs*, t. I. p. 372. — Hubert et Rost, *Manuel des Curieux et des Amateurs*, t. I, p. 259.— Bryan, *Dictionary of Painters and Engravers*, t. I, p 551. —Joubert. *Manuel de l'Amateur d'Estampes* t. II, p. 131. — Nagler, *Künstler-Lexicon*, t. VI, p. 258. —Ch. Leblanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*, t. II, p. 372.— Ch. Blanc, *Le Trésor de la Curiosité*, p. 409.

****HOLLARD** (*François*), médecin et naturaliste suisse, né à Lausanne, en 1801. Il vint terminer ses études médicales à Paris, où il se fit recevoir docteur en 1824. Vers 1840 il fut nommé professeur d'histoire naturelle et d'anatomie comparée à l'Académie de Lausanne. Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux Éléments de Zoologie, ou étude du règne animal;* Paris, 1839, in-8°; — *Musée des Colléges, des Écoles, et des Familles, atlas du Cours d'Histoire Naturelle;* Lausanne et Paris, 1844, 30 planches, in-8°. G. DE F.

Sachaille, *Les Médecins français.*

HOLLEBEECK (*Ewald*), théologien hollandais, mort le 24 octobre 1796. Il était professeur à l'université de Leyde, et enseigna une nouvelle manière de prédication plus en harmonie avec le progrès des lumières. On connaît surtout de lui : *De Theologo non vere orthodoxo, nisi vere pio;* Leyde, 1763, in-4°.

A. L.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas.*

HOLLES (*Denzil*, lord), homme politique anglais, second fils de Holles, comte de Clare, né à Haughton, dans le comté de Nottingham, en 1597, mort en 1680. Il fut quelque temps attaché au prince Charles, mais dans le dernier parlement de Jacques Ier, où il siégea pour le bourg de Saint-Michael en Cornouailles, il se rangea du côté de l'opposition. Dans le parlement de 1627, il représenta Dorchester, et se fit remarquer par sa résistance à la royauté. Quand la chambre des communes discuta les trois résolutions contre la papauté, l'arminianisme et la levée des impôts de tonnage et de pondage, Denzil Holles fut un des députés qui forcèrent le président à rester sur son fauteuil jusqu'à ce qu'ils eussent voté. Pour sa conduite à cet égard et ses discours hardis, il fut poursuivi devant le banc du roi et condamné à l'amende et à la prison, selon le bon plaisir du roi. Il resta prisonnier à la Tour douze mois environ. Il entra dans le long parlement en 1640, et se mit à la tête du parti presbytérien. Parent du comte Strafford qui avait épousé sa sœur, il s'abstint dans les poursuites contre ce ministre, mais il proposa l'accusation de l'archevêque Laud. Il fut un des cinq membres que le roi accusa de haute trahison en 1641, et dont il essaya de s'emparer dans la chambre des communes. Cette tentative téméraire causa immédiatement la guerre civile, pendant laquelle Holles fut lieutenant de Bristol. Effrayé des projets des indépendants, il aurait voulu amener un rapprochement entre le parlement et le roi, et fut un des commissaires que cette assemblée chargea de traiter avec Charles Ier, à Oxford, en 1644. En 1647 il demanda la dissolution de l'armée, proposition qui le fit accuser de haute trahison. Il passa en Normandie, et ne reprit son

siége qu'en 1648, époque où il fut encore une fois nommé commissaire pour traiter avec le roi, alors dans l'île de Wight. Bientôt après, la violence croissante des événements le força de se retirer en Bretagne, où il resta jusqu'à la mort de Cromwell. Il rentra alors en Angleterre, et poussa de toutes ses forces à la restauration des Stuarts. Réintégré dans le long parlement avec les membres qui en avaient été exclus, il fit partie du conseil d'État qui, après la dissolution de l'assemblée, gouverna par intérim. Membre de la chambre des communes qui succéda au long parlement, il fut l'un des commissaires de la chambre qui allèrent annoncer à Charles II à La Haye qu'il était rappelé sur le trône, et porta la parole pour ses collègues. Charles II le nomma pair en 1660, avec le titre de lord Holles *de Isfield*. En 1663, lord Holles alla en France demander à Louis XIV de s'allier à l'Angleterre contre la Hollande, et il fut en 1667 un des négociateurs de la paix de Breda. Malgré ces fonctions officielles, il resta partisan zélé de la liberté, et quand Charles II tendit vers le pouvoir absolu, il redevint un des chefs de l'opposition. Dans la correspondance de l'ambassadeur français Barillon, il est mentionné comme un des nobles anglais qui recherchèrent secrètement l'appui de Louis XIV, pour traverser certaines mesures de Charles II contraires aux droits du parlement; mais le même ambassadeur ajoute que, seul avec William Russell, il refusa de recevoir de l'argent du roi de France. Lord Holles conserva jusqu'à sa mort une haute réputation d'honneur, d'intégrité et de patriotisme. On a de lui : *Mémoirs of Denzil lord Holles from* 1641 *to* 1648; 1699, in-4°; — des *Lettres* et des *Discours* publiés séparément. Z.

Biographia Britannica. — Hume, *History of England.* — Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre.*

***HOLLINS** (*John*), peintre anglais, né à Birmingham, le 1er juin 1798, et mort à Londres, le 7 mars 1855. Fils d'un artiste verrier de Birmingham, il s'exerça d'abord dans la reproduction des scènes d'intérieur. En 1818 il vint à Londres, perfectionna son éducation en suivant les cours de l'Académie des Beaux-Arts, qui en 1842 l'admit en qualité de membre adjoint, et acquit une certaine réputation dans la miniature; il fit le voyage d'Italie avec lord Wenlock, un de ses protecteurs. On a de Hollins de bons tableaux de genre et des portraits d'une facture harmonieuse et d'un brillant coloris.

P. L—Y.

The Art Journal. — London illustrated new, 1855.

HOLLIS (*Thomas*), Anglais connu par son attachement à la liberté civile et religieuse et par les services qu'il rendit aux lettres et aux arts, naquit à Londres, en 1720, et mourut à Corscombe, dans le comté de Dorset, en 1774. Il descendait d'une famille de dissidents, et fut destiné au commerce. Il perdit son père en 1735, et, devenu maître d'une fortune considérable, il s'adonna aux lettres. Il visita en 1748 et 1750 la Hollande, la Flandre, la France, la Suisse et l'Italie. A son retour, il ne crut pas pouvoir entrer au parlement sans manquer à ses principes, et alla résider dans sa terre de Corscombe dans le comté de Dorset. Hollis était dissident par principes et zélé républicain. Il dépensa la moitié de sa fortune en œuvres de charité, et légua le reste à son ami Thomas Brand, qui prit le nom d'*Hollis*, et professa avec autant d'ardeur et moins d'honnêteté les mêmes opinions libérales. Afin de propager les principes républicains, il donna de nouvelles éditions de la *Vie de Milton* par Toland, et des *Discours sur le gouvernement* d'Algernon Sidney. Il se proposait aussi d'éditer les *Œuvres d'André Marwell*. Il possédait une collection de médailles consacrées principalement aux hommes célèbres du parti républicain. Le feu prit à sa maison de Londres en 1761; il l'abandonna tranquillement, n'emportant sous son bras qu'un portrait de Milton. Ses *Mémoires* furent publiés en 1780, en deux splendides volumes in-4°, avec de nombreuses gravures de Bartolozzi, Basire, et autres graveurs éminents. Z.

Gentleman's Magazine, LXXIV. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

HOLLOWAY (***), amiral anglais, né à Wells (Somersetshire), en 1742, mort dans la même ville, le 26 juin 1826. Il entra dans la marine militaire en 1760, et devint en 1778 lieutenant du vaisseau *Preston*, cap. Allan Gardner. Il suivit les amiraux Howe Rodney et le commodore Hotham dans les campagnes d'Amérique de 1778 à 1782, et se fit remarquer aux combats de Rhode-Island, de Newport, de Sainte-Lucie (12 décembre 1778), et de la Martinique. Mais sa valeur ne put empêcher les amiraux français d'Estaing, de Guichen et de La Mothe-Piquet d'obtenir des avantages marqués sur la marine britannique. En 1782, il prit le commandement du vaisseau *Bufle*, et servit utilement sur les côtes d'Andalousie. Durant la paix il siégea au parlement, mais reprit la mer aussitôt après la déclaration des hostilités contre la France. Il fut encore placé sous les ordres de Hotham; il combattit, le 14 mars 1795, devant Savone, et les 12-13 juillet, près des îles d'Hières. Dans chacune de ces actions les Français furent battus. En mai 1797, lors de l'insurrection presque générale des marins anglais dans les ports de la Manche, Holloway se trouvait à Spithead; avec lord Allan Gardner (*voy.* ce nom), il fut l'un des officiers supérieurs qui contribuèrent le plus à faire rentrer les mutins dans le devoir. Nommé peu après contre-amiral, il commanda successivement plusieurs des croisières qui bloquèrent les ports de France jusqu'au traité d'Amiens. Vice-amiral en 1804, Holloway fut chargé, sous lord Keith, de diriger la défense de Portsmouth et de son littoral, ainsi que celle de l'île de

Wight. En 1807 il reçut le commandement de Terre-Neuve, qu'il conserva jusqu'en 1809. Il fut alors nommé amiral dans l'escadre bleue; en 1819 il passa dans l'escadre rouge.

Alfred DE LACAZE.

Naval Chronicle.

HOLLOWAY (*Thomas*), graveur anglais, né à Londres, en 1748, mort à Coltishall, près de Norwich, au mois de février 1827. Mis en apprentissage chez un graveur de sceaux, il apprit à graver sur acier. Il fréquenta ensuite l'Académie royale, et en profitant des leçons des professeurs et de la bibliothèque de cet établissement, il s'exerça à dessiner et à modeler, en cire particulièrement, d'après l'antique. Il finit par adopter la gravure sur cuivre, et travailla aux illustrations de plusieurs recueils périodiques. Dans ces sujets d'importance secondaire, il se distingua par la correction du dessin. Il *Illustra* d'une manière remarquable la traduction anglaise de la *Physiognomonie* de Lavater; mais il doit surtout sa réputation à ses belles gravures d'après les cartons de Raphael à Hampton-Court : travail immense et supérieurement exécuté, qui l'occupa pendant de nombreuses années, dans lequel il fut assisté par ses élèves, et qui n'était pas achevé à l'époque de sa mort. Il grava aussi des planches pour les publications de Boydell, Macklin et Bowyer, et exécuta quelques portraits, soit à l'huile, soit au crayon. Z.

Memoirs of Holloway. — Gorton, *General biographical Dictionary* (t. III, *suppl.*).

HOLMAN (*Joseph-Georges*), acteur et auteur dramatique anglais, né dans les environs d'Oxford, en 1764, mort à Long-Island, le 24 août 1817. Ses parents, qui le destinaient à l'Église, l'envoyèrent achever ses études au collége de la Reine à Oxford; mais la vocation de Holman l'entraîna dans une carrière opposée, et le 26 octobre 1784 il débuta à Covent-Garden dans le rôle de Romeo. Pendant trois ans il joua sur ce théâtre avec succès, puis alla courir l'Irlande, l'Écosse, les comtés d'Angleterre. Il revint ensuite à Covent-Garden, où il resta jusqu'en 1800. Il ne fit que passer à Hay-Market, et accepta un engagement pour l'Irlande, où il acheta une part de la propriété du théâtre de Dublin. Cette spéculation ne fut pas heureuse, et Holman alla chercher fortune aux États-Unis. Des succès brillants le décidèrent à s'y fixer, et il devint directeur du théâtre de Charlestown. Mais au bout de quelques années d'une direction pénible, ses embarras financiers et l'insalubrité du climat l'obligèrent à quitter cette ville. Il partit pour New-York, et mourut en route. Holman composa quelques pièces qui furent favorablement accueillies; en voici les titres : *Abroad and at home*, opéra-comique; 1796, in-8°; — *Red Cross Knights*, comédie, 1799, in-8°; — *Votary of Wealth*, coméd.; 1799, in-8°; — *What a blunder*, opér. com.; 1800, in-8°; — *Love give the alarm*, com. jouée en 1804, non imprimée. Z.

Biographia Dramatica.

***HOLMAN** (*James*), voyageur anglais, connu sous le nom du *Voyageur aveugle*, né en 1787. Il entra dans la marine royale en décembre 1798, et fut nommé lieutenant en avril 1807. Une maladie le priva de la vue à l'âge de vingt-cinq ans, et le gouvernement lui donna la sinécure de chevalier naval de Windsor. En 1819 il conçut l'idée, assez extraordinaire pour un aveugle, de voyager, et partit pour le continent. Au retour il publia le récit de son excursion sous ce titre : *The Narrative of a Journey undertaken in the years* 1819, 1820, 1821, *through France, Italy, Savoy, Switzerland, parts of Germany bordering in the Rhine, Holland and the Netherlands;* 1822, in-8°. Le 17 juillet 1822 Holman s'embarqua pour Saint-Pétersbourg; de là il se rendit à Moscou, à Novogorod, et enfin à Irkoutsk : il avait l'intention, lorsque le lac Baïkal serait assez solidement gelé de le traverser sur la glace, et de s'aventurer dans la Mongolie et la Chine. Mais à Irkoutsk les autorités russes lui transmirent, de la part de l'empereur Alexandre, la défense de s'avancer plus loin, et l'ordre de revenir sur ses pas. Un officier russe le reconduisit à la frontière d'Allemagne. La relation de ce voyage est intitulée : *Travels through Russia, Siberia, Poland, Austria, Saxony, Prussia, Hanover*, etc., *during the years* 1822, 1823 *and* 1824, *white suffering from total blindness, and comprising an account of the author being conducted a state prisoner from the eastern parts of Siberia;* 1825, 2 vol. in-8°. Le succès de ces deux excursions l'enhardit à un voyage plus long, jusqu'au Brésil, et de là dans l'Hindoustan. A son retour, il en publia le récit sous ce titre : *A Voyage round the world, including Travels in Africa, Asia, Australasia, America from* 1827 *to* 1832; 1834, 4 vol. in-8°. Depuis cette époque le lieutenant Holman, a encore visité la Dalmatie, le Monténégro, la Bosnie, la Servie, la Moldavie et la Transylvanie. Les récits du voyageur aveugle doivent leur intérêt à la circonstance de la cécité de l'auteur; ils ne contiennent, du reste, comme on peut le prévoir, qu'un bien petit nombre d'observations utiles. Z.

English Cyclopædia (*Biography*).

***HOLMBOE** (*Bernt-Michael*), mathématicien norvégien, né le 23 mars 1795, à Vang (dans le Christians-Amt), où son père était pasteur, mort à Christiania, le 28 mars 1850. Il était professeur de mathématiques à l'université de Christiania (1834), à la haute école militaire, et membre des Académies des Sciences de Trondhjem et de Stockholm. On a de lui : *Tables de la Déclinaison du Soleil;* Christiania, 1819-1831, 1835-1850, in-4°; — *Lærebog i Mathematiken* (Traité de Mathématiques); ib., 1825-1827, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1850-1851; — *Stéréométrie;* ibid., 1833, in-8°; — *Plan og sphærisk Trigometrie* (Trigonométrie plane et sphérique); ibid., 1834, in-8°; — *Lærebog i den hœiere Mathe-*

matiken (Traité de hautes Mathématiques); ib., 1849, in-4°. Il a rédigé les notes laissées par Abel et publié les *Œuvres complètes* de ce savant; ibid., 1839, 2 vol. in-4°. E. B.

K. Vetenskaps Akademiens Handlingar, de Stockholm, an. 1850, p. 509. — Nissen, *Norsk Bog-fortegnelse.*

***HOLMBOE** (*Christophe-André*), orientaliste et numismate norvégien, né en 1796 à Vang. Après avoir étudié les langues sémitiques, dans sa patrie et à Paris, sous la direction de Silvestre de Sacy et de M. Caussin de Perceval, il fut chargé en 1822 d'enseigner ces langues à l'université de Christiania. Il est directeur du cabinet numismatique de l'université et président de l'Académie des Sciences de Norvège, fondée à la fin de 1857 à Christiania. On a de lui : *Bibelsk Geographie* (Géographie biblique), Christiania, 1828, in-8°, dont il a publié un abrégé qui a eu deux éditions, ib., 1838, 1847; — *Tyrkisk Catechismus* (Catéchisme turc) de Mohammed ben Pir Ali el-Berkevi, traduction; ib., 1829, in-8°; — *Calila et Dimna*, fables de Bidpai traduites en allemand; ibid., 1832, in-8°; — *Ornamentorum et Numorum Descriptio;* ib., 1835, in-4°, avec 2 pl.; — *De Nummis medii ævi in Norvegia nuper repertis;* ib., 1836-1837, 2 part., in-4°, avec pl.; — *De prisca Re Monetaria Norvegiæ;* ibid., 1841, in-4°, avec 5 pl.; 2e édit., 1854, avec 7 pl.; — *Das ælteste Münzwesen Norwegens* (Le Monnayage ancien de la Norvège, jusque vers la fin du quatorzième siècle); Berlin, 1846, in-8°; — *Sanskrit og Oldnorske* (Le Sanscrit et l'ancien Norvégien); ib., 1846, in-4°: on en trouve des extraits étendus dans le *Journal Asiatique*, 1847, t. II; — *Det oldnorske Verbum* (Le Verbe dans l'ancien norvégien); ib., 1848, in-4°; — *Det norske Sprog væsentligste Ordforraad, sammenlignet med Sanskrit* (Recueils des principaux mots de l'ancienne langue norvégienne, comparée avec le sanskrit et d'autres langues de la même famille); Vienne, 1852, in-4° : cet ouvrage important fait connaître l'étymologie de la plupart des mots scandinaves; — *Norsk og Keltiske* (Le Norvégien et le Celtique); ib., 1854; — *Traces du bouddhisme en Norvège;* ib., 1857. Enfin, il a publié *Norske Universitets-og Skole-Annaler* (Annales de l'Université et des Écoles de Norvège), ib., 1834-1840, 3 vol. in-8°, et des *Mémoires* dans divers recueils. BEAUVOIS.

Portræter af mærkelige Nordmænd, part. I, livr. 20. — Nissen, *Norsk Bog-Fortegnelse.*

***HOLMES** (*Abiel*), historien américain, né le 24 décembre 1763, à Woodstock (Connecticut), et mort le 4 juin 1837, à Cambridge. Il prit en 1783 ses grades universitaires au collége d'Yale, y professa quelque temps les humanités, entra dans les ordres, et devint en 1792 pasteur de la première paroisse congrégationniste fondée à Cambridge, dans le Massachusetts. Ses principes puritains le déterminèrent en 1832 à prendre sa retraite. On a de lui : *American Annals;* 1805, 2 vol. in-8°; 2e édit. augmentée, 1829; ouvrage consciencieux, longuement préparé, qui embrasse toute l'histoire des Américains du Nord depuis 1492 jusqu'aux temps modernes; — *Memoir of the french Protestants;* — *History of the Town of Cambridge*, publiée dans les *Historical Collections* du Massachusetts; — un volume de *Sermons.* P. L—Y.

Allen, *American Biography.* — *The Cyclopædia of American Literature*, t. I.

HOLMSKJOLD (*Théodore* HOLM, anobli en 1781 sous le nom DE), naturaliste danois, né à Nyborg, le 14 juin 1732, mort en 1793. Après avoir été médecin à Sorœe et professeur de médecine et d'histoire naturelle à l'académie de cette ville (1762), il fut nommé en 1772 secrétaire du cabinet de la reine douairière Juliane-Marie, et en 1781 chevalier du Danebrog. On a de lui : *Om Anagallis og dens Bruk i Vandskræk* (Sur l'Anagallis et son usage dans le traitement de l'hydrophobie); Copenhague, 1761; — *Beata ruris otia fungis danicis impensa;* ibid., 1790-1799, petit in-fol., en deux volumes, dont le dernier a été publié par Viborg; 2e édit. par P. H. Peerson, Leipzig, 1797. Cet excellent ouvrage, fruit des propres observations de l'auteur, contient la description des champignons du Danemark, en danois et en latin. Le texte est accompagné de 75 planches exécutées avec le plus grand soin. E. B.

Baden, *Universitetsjournal*, année II, p. 105-109. — Suhm, *Necrol.* dans *Lærde Efterretninger*, 1793, p. 544. — Nyerup et Kraft, *Litter.-Lex.*

HOLMSTRŒM (*Israel*), poëte suédois, né à Stockholm, mort en Lithuanie le 24 février 1708. Nommé auditeur général de la milice (1697), puis conseiller de guerre, il suivit Charles XII dans ses campagnes. C'était un des poëtes qu'on lisait le plus de son temps. On a de lui des discours en vers : *Sur la reine Ulrique Éléonore;* Stockholm, 1683, in-fol.; — *Sur la Mort de Charles XI;* ibid., 1697; — *Sur le Couronnement de Charles XII;* ibid.; — des poésies détachées, et entre autres la célèbre épigramme sur le chien de Charles XII. E. B.

Holmia litterata, p. 70. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*, édit. de Sondèn, p. 158.

HOLOBOLUS (*Manuel*) (Μανουήλ Ὁλόβωλος), prélat et philologue byzantin, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Dès son enfance il fut attaché à Jean Lascaris, qui, placé sur le trône à l'âge de neuf ans, partageait avec Michel Paléologue le titre d'empereur. Lorsque Michel fit crever les yeux au jeune prince et l'envoya en exil, Holobolus, qui était encore écolier, ne cacha pas son indignation, et eut le nez et les lèvres coupés par l'ordre de l'empereur. On l'enferma ensuite dans le monastère du Précurseur, où il poursuivit ses études avec tant de succès que Germain III, patriarche de Constantinople, le mit en 1267 à la tête de la classe des jeunes ecclésiastiques. Peu après le patriarche obtint la grâce d'Holobolus, et lui conféra la dignité de *rhéteur* ou lecteur des Saintes Écritures. Pendant les dis-

cussions qui eurent lieu au sujet de la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine, il s'opposa énergiquement au plan proposé par Michel Paléologue. Son entêtement faillit le faire mettre en pièces par les courtisans, et il fut relégué dans un monastère de Nicée en 1273. L'empereur le fit bientôt ramener à Constantinople et promener dans les rues la corde au cou. Cet ignominieux traitement, qui fut sans doute suivi d'une longue captivité, ne changea pas les sentiments d'Holobolus; car on le voit prendre part, en 1283, à la déposition du patriarche Jean Veccus, partisan de l'union avec les Latins. On a d'Holobolus des *Vers politiques sur Michel Paléologue*, cités dans le *Glossarium med. et inf. Græcitatis* de Du Cange, au mot Ῥήτωρ, et des Ἑρμηνεῖαι ou *Scolies* sur l'*Autel* de Dosiades, publiées d'abord par Walcknaër dans sa *Diatribe in Euripidis perditorum Dramatum Reliquias*, et réimprimées par Jacobs dans son commentaire sur les *Analecta* de Brunck. Ces scolies paraissent à Walcknaër trop judicieuses pour un petit grammairien byzantin, et il suppose que celui-ci les a dérobées à quelque ancien commentaire; mais Holobolus avait reçu beaucoup d'instruction, et quoiqu'il ne fût pas un théologien raisonnable, il pouvait être un bon philologue. Le Moyne a publié dans ses *Varia sacra* (vol. I, p. 268-293) une *Apologia ad Erotemata Francisci Ordinis Prædicatorum monachi*, par un Manuel *rhéteur* qu'il ne faut pas confondre avec Holobolus et qui vivait après 1500. Z.

G. Pachymère, *De Mich. Pæol.*, III, 11; IV, 14; V, 12, 20; *De Andron. Palæol.*, I, 8, 34, 35. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. XI, p. 669. — Cave, *Hist. lit., append. ad annum* 1500.

HOLONIUS nom latinisé de *Georges* de Hologne, poëte latin moderne, né dans le village de Hologne (pays de Liége), vivait vers le milieu du seizième siècle. Il était docteur dans la faculté de Louvain, et avait des bénéfices dans l'église de Liége. Valère André dit qu'il était aussi chanoine de la cathédrale de Cambrai. On a de lui trois tragédies sacrées : *Lambertias*, *Laurentias*, *Catharina*, qui furent imprimées séparément, mais dans la même année et le même format; Anvers, 1556, in-8°. Z.

Valère André, *Bibl. belgica.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. lit. des Pays-Bas*, t. V. — Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*, t. I.

HOLOPHERNE. *Voy.* JUDITH.

HOLOPHIRA, que les Turcs appellent *Nilufer* (Fleur de Lotos), femme du sultan Orkhan, vivait au commencement du quatorzième siècle de J.-C. Son père était un seigneur grec de Belokoma (Biledjik), en Bithynie. Jaloux des succès de Otsman ou Othman, sultan des Turcs, dont il avait été longtemps le protecteur et l'ami, il résolut de l'attirer dans un guet-apens et de le faire périr. Il l'invita aux noces de sa fille, qui devaient se célébrer peu de temps après la conception de ce projet. Mais Otsman, averti par un autre seigneur grec, qui lui était resté fidèle, prit ses mesures pour déjouer ce complot. Il fit présent d'un troupeau de moutons au seigneur de Belokoma, dans le château duquel il avait coutume, durant ses expéditions, de mettre en dépôt ses effets les plus précieux. Le jour du mariage, il déguisa en femmes trente-neuf de ses meilleurs guerriers, et leur confia à chacun la conduite d'un chariot, dans lequel étaient cachées des armes. Il se mit à leur tête et entra dans le château, feignant d'y amener toutes ses richesses. Après avoir massacré la garnison, il se mit en embuscade pour attendre le cortége nuptial, qui était en marche vers Belokoma. Le mari, son beau-père et la plupart des gens de la noce, attaqués à l'improviste, furent presque tous tués, en 1299. Holophira fut épargnée et plus tard mariée au fils d'Otsman, à Orkhan, qui la rendit mère de Mourad I. E. B.

De Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottoman.* t. I. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin et Brosset, XVIII, p. 394.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.